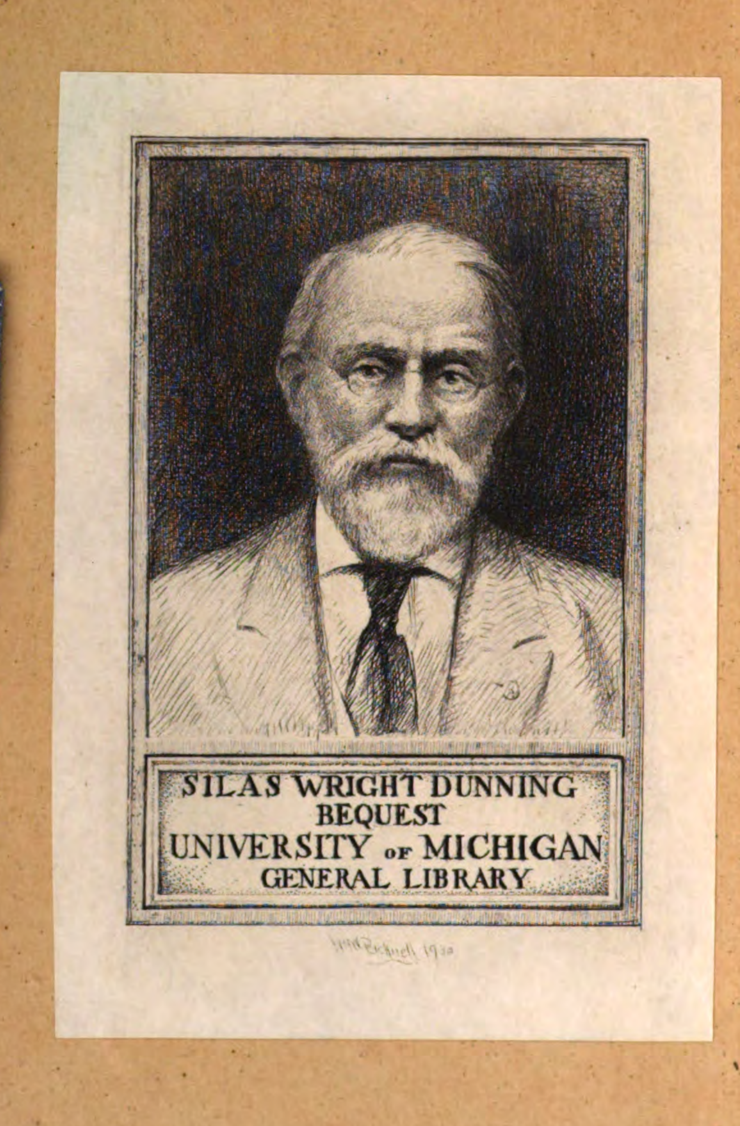
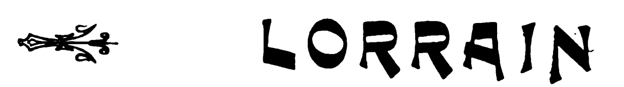


Le Pays lorrain

Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain

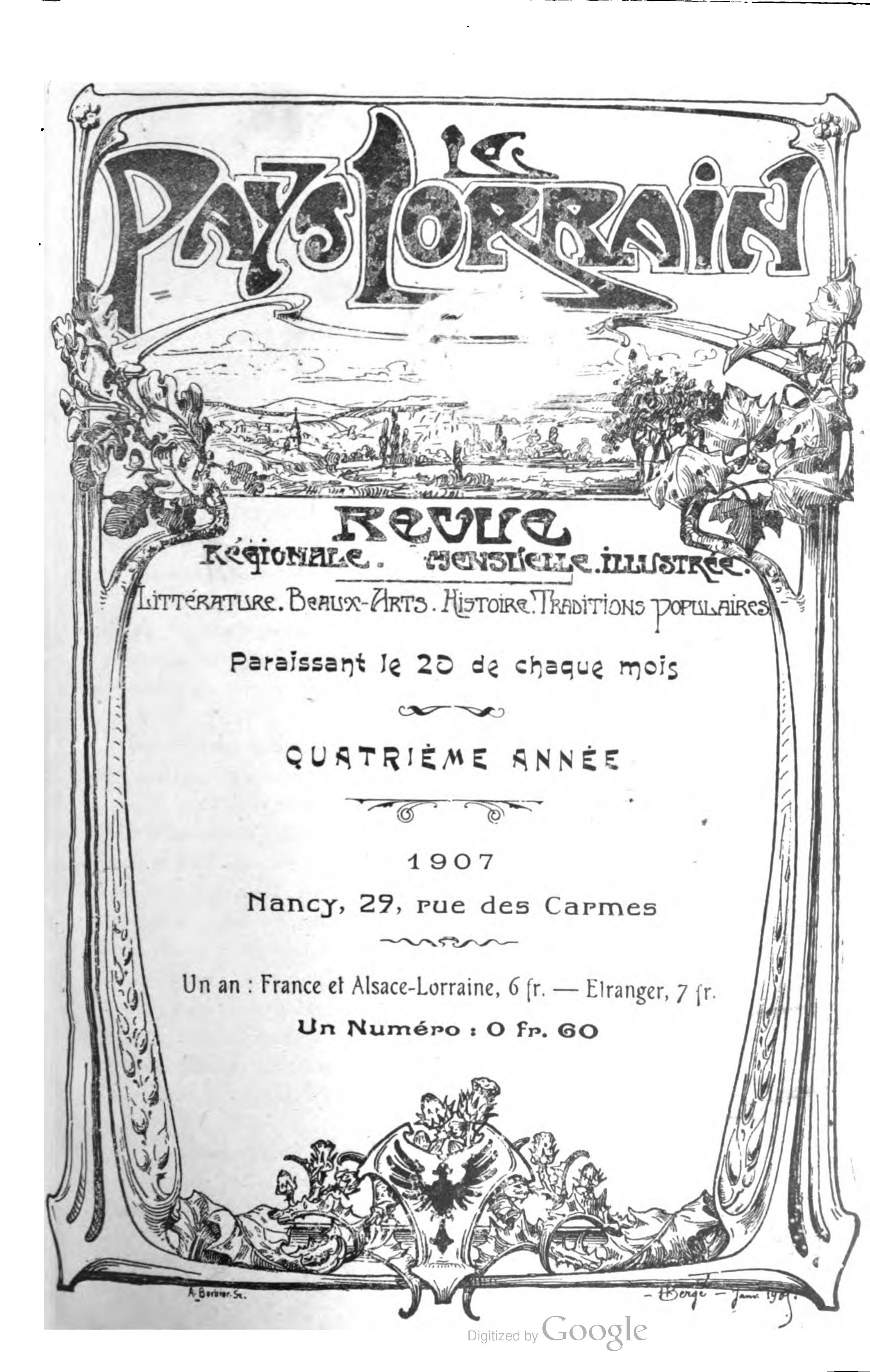

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

LE PAYS



(4e ANNÉE, 1907)





LE PAYS LORRAIN
REVUE
RÉGIONALE . MENSUELLE . ILLUSTRÉE .
LITTÉRATURE . BEAUX-ARTS . HISTOIRE . TRADITIONS POPULAIRES
Paraissant le 20 de chaque mois
QUATRIÈME ANNÉE
1907
Nancy, 29, rue des Carmes
Un an : France et Alsace-Lorraine, 6 fr. — Etranger, 7 fr.
Un Numéro : 0 fr. 60
A. Barbier. Sc.



LE PÈRE VIPÈRE

L'homme dormait, la tête à l'abri d'une touffe de cornouillers.

L'ombre tourna. Le soleil maintenant chauffait la face de l'homme. Des mouches bleues s'abattaient sur son front, éveillant dans sa peau des titillements.

Il s'agita, parut se réveiller, retomba, anéanti par la volonté énorme de sommeil qui s'appesantissait sur les choses.

Mais le soleil dardait. Il se dressa sur son séant, la face cuite, les tempes moites de sueur, tandis que ses mains s'enfoncaient dans la terre molle des taupinières.

Il bailla, s'étira voluptueusement, les idées encore lourdes, engluées par le coup de chaleur qui incendiait la côte.

Sous le soleil de septembre, qui grillait les feuilles, une montée d'air chaud roulait le long de la friche et charriait des odeurs d'herbes flétries et des senteurs lourdes de terre. Les cerisiers à demi morts étendaient dans l'air leurs branches et suaient des gommes ambrées par les cicatrices de leur écorce. Aux acacias pendaient des rideaux *d'irmaie*, la clématite sauvage dont les réeaux se constellaient d'étoiles d'argent. Les fruits du sorbier tachaient les verdures de leurs grappes rouges. Les sauterelles crissaient; un tas de silex au bord du sentier jetaient par ses cassures des fusées d'étincelles. Par moment le silence s'appesantissait, — lourd de rumeurs, — puis un coup de vent passait, chaud comme un souffle d'étuve, arrachant une clameur à la cime des sapins ; alors la vague d'air balayait de nouveau la friche, et roulait des odeurs qui s'exacerbaient dans le soleil.

L'homme, manquant d'étouffer, desserra le col de sa chemise.

Il était petit, chafouin, avec une barbe sale ou s'allumaient des lueurs rousses et ses yeux bridés filaient vers ses tempes avec une expression étrange de ruse.



Il s'accroupit, les mains nouées aux genoux, le regard perdu dans le braisillement des lointains.

Au bas de la pente, la Moselle coulait entre des rangées de saules et des touffes d'oseraie où le vent creusait des houles d'argent. Les eaux ayant baissé par suite de la sécheresse, des grèves s'étalaient, très blanches, que le fleuve léchait avec un frémissement de petites vagues où du soleil frétillait. Plus loin, vers Chaligny et Neuves-Maisons, la vallée s'ouvrait, arrondissant ses croupes harmonieuses. Des remblais de scories, amoncelés par les usines, barraient le vert roussâtre des prés. Les hauts fourneaux dressaient leurs massives constructions de briques. Des bâtiments s'érigeaient en longues files parallèles ; maisons d'ouvriers toutes pareilles sous leurs toits de tuiles mécaniques, et leurs jardinets ou le linge des lessives séchait sur les haies ; tout un paysage rongé de suie et de charbon, comme par une lèpre.

Seulement par cet après-midi de dimanche, toute activité s'était tue : Les files de wagonnets reposaient, immobiles sur les rails luisants. Une lassitude baignait les murs grisâtres des usines, dont les machines ne crachaient plus dans l'air leurs fusements de vapeur. Le bruit des marteaux ne peuplait plus le val de son bourdonnement de cloches lointaines. Seule la fumée des hauts-fourneaux salissait un coin du ciel.

L'homme haussa le cou, puis il se coucha sur le ventre, nonchalammeut, et tandis qu'il mâchonnait les feuilles de cornouiller, qu'il arrachait d'un mouvement machinal, il se mit à réfléchir.

Il était vêtu comme les ouvriers des forges : son pantalon de velours côtelé gras de cambouis et rouge de minerai, était serré à ses hanches par un ceinturon dont l'ardillon de cuivre luisait.

Ses yeux tombèrent sur le village voisin dont les toits de tuile dégringolaient la pente, cahin-caha, et fronçant les sourcils, il s'absorba.

Il pensait à sa femme, la Célina, qui se mangeait les sangs avec ses jérémiades.

Il crut entendre l'aigre glapissement de la femme, qui sonnait dans la maison au long des jours. « Bon à rien, feignant, chancocotte ». Elle criait ça, s'acharnant, les mains levées vers ses tempes en un geste de désespérance. « Fallait-y être malheureuse d'avoir épousé un homme pareil ! Qu'est-ce qu'elle avait fait au bon Dieu ? » Avec ça, elle enlaidissait chaque jour, avec son teint couperosé, sa face osseuse, ses reins forcés, son air de haridelle épuisée par la misère.

C'est vrai qu'elle avait du mal, tout de même, avec quatre enfants à nourrir. Le salaire de l'usine était si maigre et les patrons le rognaient chaque jour.

Au moins, s'il avait eu la jugeotte suffisante pour se créer des suppléments, s'il avait su profiter des revenants-bons de la terre!

La Célina lui jetait à la figure l'exemple des camarades, habiles à se débrouiller.

Il y avait le Prosper, un malin qui passait ses dimanches dans les bois, rapportait des sacs de *sorbes* et des bottes de *macheuil* qu'il vendait aux vignerons pour faire des bretelles de tendelin, à la vendange; d'autres tressaient des charpagnes d'osier. Enfin leur voisin, le père Raucollot, un vieux mineur tout cassé par le travail dans les galeries, avait encore l'astuce de gagner des bonnes journées en pêchant à la ligne. Il savait amorcer les bons endroits et prenait des brêmes carpées, des poissons énormes, aux nageoires sanglantes, aux écailles de cuivre : une espèce inconnue au pays, qu'on capturait dans les remous depuis que la catastrophe de Bouzey avait ensemencé la rivière.

L'homme, lui, n'était bon à rien.

Il se leva, et ramassa son sac de toile grise.

Il remonta la friche.

Les luzernes flétries craquaient sous ses semelles. Des souches de ceps qui se tordaient au ras du sol, comme des nœuds de serpents, le faisaient trébucher, et chacun de ses pas soulevait des grésillades de sauterelles, dont les pattes se détendaient brusquement, comme des ressorts.

Soudain il sursauta.

Sur une table de roc, émergeant de la terre, une vipère se dressait, géante.

Elle sifflait, montrant son ventre blanc et son dos roussâtre, allongeant sa tête plate, furieuse d'avoir été surprise dans la béatitude de son sommeil chaud, sur la pierre.

L'homme se cambra, recula d'un pas, et cingla le vide de la houssine de noisettier.

Le coup atteignit la bête et lui coupa les reins. Elle se dénoua sur la roche moussue, pareille à une lanière de cuir fauve.

Alors l'homme rit tout haut, d'un rire qui montrait ses dents pointues de jeune chien ; délivré d'une angoisse, il coupa de nouveau le vide du cinglement de la baguette, pour voir comment il avait réussi le coup.

Il remua la bête qui, flasque, s'allongeait.

Elle était grosse, comme une anguille ! Le ventre se gonflait d'œufs. Alors l'homme s'acharna, broyant de son talon ferré la tête triangulaire, écrasant dans les flancs la portée future des vipereaux.

Il dit tout haut « sale vermine. »

Près d'une *moie* d'échalas, il découvrit une seconde vipère, endormie au



creux des pierres brûlantes. Il allongea la fourche, cloua la bête sur le sol, la prit délicatement d'une pincée, derrière la nuque.

Il l'éleva dans le soleil.

Le serpent béait, montrait sa dent venimeuse, pointue comme une épingle, les replis blancs de sa gorge, et sa langue bifide, un fil noir qui vibrait.

« Ty v'la » dit l'homme, et il jeta la vipère dans les profondeurs du sac.

Et il s'applaudit d'avoir réussi le coup, qu'un vieux preneur de serpents lui avait montré, autrefois. Crac, une prise solide de l'index et du pouce derrière la tête de l'animal, et on n'avait rien à craindre du crochet.

Il continua sa chasse. Il prit trois autres vipères qui allèrent rejoindre la première, dans le sac à rentrer les pommes de terre.

Satisfait, il gagna la route.

Il marcha d'un bon pas, faisant sonner ses talons sur la chaussée dont la blancheur l'aveuglait. Il sifflait un air entre ses dents serrées et la badine de noisetier, décrivant dans ses doigts des moulinets rapides, trahissait seulement le contentement de l'homme.

Il marcha vers l'horizon ou des collines arrondissaient leurs croupes bleues, dans la poussière du soleil.

Il était seul au milieu des champs. La route s'allongeait, sans un arbre. De chaque côté des fossés. les pièces de blé coupé allignaient la fuite parallèle des éteules, taillées en biseaux par la faux du moissonneur. Des lueurs aigües couraient dans les brins de paille au ras du sol. Par places un carré s'étalait, planté de pommes de terre, dont les *fanes* pendaient, brûlées par la chaleur.

Et le crissement des sauterelles, peuplant l'air de sa vibration monotone, semblait la voix des campagnes assoupies dans la lumière.

La flèche d'un clocher pointa, parmi les arbres.

*
* *

Il arriva dans le village comme on sortait des vêpres.

Il s'assit sur un billot de hêtre, contre le mur de la première maison, dans l'ombre qui tombait de l'auvent de tuiles, et la fraîcheur le soulagea, mit une caresse autour de son front et sur ses paupières brûlées de soleil.

Des femmes passèrent. Elles marchaient lentement, tenant dans leurs mains d'énormes missels.

Puis la rue retomba à sa lourde sonmolence.

Un grand silence descendait dans le soleil. La chaussée était coupée en deux par la nappe sombre que les toits projetaient, dessinant sur le sol les zigzags anguleux des chânettes. Paisibles, les volets clos, les façades crépies à la chaux



dormaient. Des poules picoraient dans le ruisseau ; et des vols criards d'hirondelles rasaient les fumiers, happaient les nuées des moucherons qui tourbillonnaient au-dessus des amoncellements de paille pourrie.

Quand il fut reposé, l'homme se leva.

Il traversa une cour qu'encombraient des herbes et des tombereaux mis au rancart, et soudain il avisa un *coireuil* qui s'était rassemblé, auprès de la margelle d'un vieux puits, où le frottement des cordes avait creusé des gorges profondes. Il y avait là trois femmes qui causaient, et un vieux tout noueux qui chauffait ses rhumatismes au soleil. Une des commères écossait des pois pour le souper : les graines vertes coulaient dans ses doigts et tombaient une à une dans un grand saladier de faïence, avec un petit son argentin. L'autre penchait sa tête sur un ouvrage de broderie : par l'entre-baillement de la camisole, apparaissait sa nuque puissante jusqu'aux omoplates, où roulaient des chairs.

La troisième, une blonde encore jeune, dont les frisons étaient collés aux tempes par la sueur, tortillait le coin de son tablier de toile écrue, et souriait dans le vide, abîmée dans un repos bestial. Et le vieux, un mouchoir à carreaux étalé sur ses genoux, grattait le sol du bout de son bâton et remuait lentement ses gencives édentées, comme un bœuf ruminant devant sa crèche.

L'homme se campa devant le groupe, brandissant le sac où grouillaient les bêtes.

— Voilà, dit-il triomphant, j'ai fait bonne chasse !

Quoi qu'y a dit le vieux. Encore un *iuvre*. Y n'en restera guère pour les chasseurs.

L'homme déclara : — c'est pas un lièvre, c'est mieux.

Alors la femme qui brodait affirma, méprisante.

— Encore un pêcheur de grenouilles.

L'homme ricana. Des grenouilles, on allait bien voir. Et déliant la ficelle du sac, il le secoua et fit tomber les reptiles.

Les femmes poussèrent des cris et serrèrent autour de leurs jambes les plis de leurs jupes.

Les bêtes ne bougeaient pas, éblouies par le soleil, encore étourdies de leur voyage ballotté dans le sac. Seulement elles allongeaient leurs têtes plates, triangulaires, parmi les cailloux, comme pour se reconnaître.

Devant leur immobilité, l'homme s'enhardit, et sans avoir recours à la baguette de noisetier, il en saisit une et l'apporta.

Les femmes terrifiées esquissaient un mouvement de recul.

Il leur fit voir le crochet recourbé, la gorge pâle. Elles haletaient.

Alors il rejeta le serpent dans le sac.

Sur de lui, maintenant, il opérait des passes mystérieuses sur les serpents. Sa main promenée dans le vide traçait des signes de croix, un entrelacement de cercles magiques qu'il accompagnait d'un bredouillement de syllabes. Et les femmes, tendant le cou, suivaient chacun de ses gestes de leurs yeux que dilatait une monstrueuse épouvante.

« Tu vois — dit la brodeuse — comme y les charme ! »

Elles respirèrent, quand la dernière vipère eut rejoint les autres, dans la prison de toile.

Alors l'homme frappa un coup de baguette sur le sac, et la main tendue solennellement, comme pour attester sa bonne foi, il affirma :

— Y en a et y en a. Jamais j'en ai tant vu ! Celles-là, je les ai pris là tout près, derrière le village, presque dans les jardins, le long d'un pierrier ! C'est rapport à l'année qu'est sèche, y faut croire. J'ai pas pu tout prendre, parce que, vous comprenez, la chaleur les rend méchantes. Y en a t'y ! J'en ai vu dans les murots de pierre sèche, qui se roulaient par paquets, comme des cordes ; j'ai vu une mère qui conduisait une bande de vingt-cinq petits. Y en a et y en a. Je reviendrai un de ces dimanches et je prendrai le reste. »

Les femmes pâlissaient, à l'idée de ces masses pullulantes de reptiles dont le hideux grouillement enserrait le village.

« C'est vrai, tout de même, dit la seconde, que l'événement avait sorti de sa torpeur. Ça explique des choses.

— Quoi ? dit l'homme.

Elle reprit.

L'autre jour, not' voisine, la Félicité était couchée dans son lit sans pouvoir bouger, rapport à une foulure qu'elle s'avait fait à la jambe. On avait rentré des fagots dans la grange, V'la t'y pas qu'elle voit une grosse couloeuvre, qui se rampait sur le plancher. Elle se coula sur la pierre à eau, où y avait du lait dans un pot couvert d'une assiette, et glissant sa tête, elle a bu, comme un chat. La Félicité a cru qu'elle allait mourir de saisissement.

L'homme triompha : Voilà, j'vous l'disais bien ! »

Les femmes maintenant bavardaient, secouées d'une émotion, devant les dangers encourus.

Un autre reprit :

— Et la fille du Joachim qui javelotait dans les Chaufours, avec son homme ! Elle va pour prendre une javelle d'avoine, et se sent piquée, tout d'un coup. Ça lui avait entré jusqu'au cœur ! Ah mon Dieu, qu'elle dit, c'est pour sûr une mauvaise bête. Son homme retourne la javelle, avec le manche de son ratelot. Et y trouve une grosse vipère ! Son bras enfle jusqu'à l'épaule, on n'a eu que le temp-

de la conduire à l'hôpital, et pendant trois jours elle a été à deux doigts de la mort.

L'homme tapa de la houssine sur le sac, où les bêtes remuaient, et déclara solennellement.

— J'vous l'dis, et j'vous l'dis. Elles viendront toutes là-dedans.

Puis il jeta un regard autour de lui, et dit « j'ai soif ».

Compatissante, la blonde rentra dans sa maison et rapporta une cruche pleine de vin dont l'écume rosissait.

Il but goulument, puis s'essuya les lèvres du revers de la main.

Maintenant un cercle de curieux s'était rassemblé, car la rumeur avait couru dans le village. Des femmes tendaient le cou, haletant, et des marmots se faufilaient dans les jambes des paysans, aux faces soigneusement rasées, solennels dans leurs habits de dimanche.

Il dut vider le sac de nouveau et recommencer ses incantations mystérieuses.

Il s'animait, les yeux fous, tandis que la chaleur du vin absorbé faisait monter un flot de sang à ses joues. Il brandissait les vipères, au nez des gens, et soulevait dans l'assistance un mouvement de terreur, quand il exibait le dernier serpent, une bête courte, renflée, dont la queue finissait brusquement, et qu'il appelait un aspic :

« Y a pas plus terrible. Une piqûre et c'est la mort d'homme ! »

Fouetté par l'admiration qu'il soulevait, il racontait sa chasse, inventant des péripéties dramatiques. Son bras, ondulant dans l'air, mimait la fuite des monstres, leurs glissements éperdus, leur résistance soudaine, quand ils se dressaient sur la pierre, sifflant et les crochets dégaînés.

Une voix cria derrière lui.

— Sacré père vipère !

C'était trouvé. Tout le monde s'esclaffa.

Mais le garde champêtre fendit le flot des curieux, précédant Monsieur le Maire.

C'était un homme cossu et ventru. Il examina longuement la scène, sans souffler mot. Seulement il hochait parfois la tête comme pour montrer qu'il approuvait.

Le spectacle terminé, il sortit de son gousset une pièce de cent sous.

« Prenez, mon brave homme, c'est la prime qui vous est due. »

Ce geste décida les générosités. Une femme apporta la moitié d'une miche de pain, une autre un morceau de lard. L'homme s'éloigna, pliant sous le poids des victuailles, ayant jeté sur son épaule le sac où grouillaient les reptiles.



*
* *

Le soleil décline.

Les peupliers bruissants versent sur la prairie de grandes ombres. Et le cirque des collines harmonieuses semble une coupe aux bords demesurément élargis pour contenir l'or paisible du soleil.

L'homme marche sur la route.

Autour de lui fuient dans tous les sens les ondulations du terrain, pareilles sous leur rude toison de chaume à des échines de bêtes géantes.

Le sac, plein de denrées, est lourd à son épaule.

Il a visité successivement les villages éparpillés dans la Haye; on l'a vu à Dommartin, à Gondreville, à Villey-le-Sec. Partout il a raconté son histoire, soulevant le même émoi dans les populations, trouvant chaque fois pour frapper les esprits, des détails nouveaux, des péripéties émouvantes.

Il est las et satisfait.

Dans la poche de son pantalon de velours côtelé sonnaillent les pièces blanches et les gros sous, que les paysans lui ont donnés, reconnaissants à la fois et terrifiés.

Et l'homme songe que la recette est bonne et que l' « invention » qui a réussi une fois peut encore servir au long des jours.

Et les vipère, les vipères de la friche, avant réintégré le sac dorment un sommeil cahoté, dans leur prison de toile

Il les a montrées pour la dernière fois ce soir-là, dans un café ou les joueurs de « bourre » martelaient de leurs poings les tapis de laine rouge. Il a menti effrontément, en racontant qu'elles venaient de tel point du territoire, qu'il montrait, par la fenêtre : un coin de verger pierreux ou les néfliers tordaient leurs branches, dans le crépuscule. Et les gens ont frémi, et pour le remercier ils lui ont payé à boire.

Apprivoisées, les vipères semblaient se prêter à « ses manéges. »

*
* *

Il rentra dans sa maison à la nuit tombante. La chambre était doucement frémissante du souffle des petiots, endormis dans leurs lits d'osier. Et la femme assise devant la table où la vaisselle du souper attendait, regardait tristement la mèche de la chandelle qui fumait, ayant dans sa pose, dans ses mains croisées sur son tablier, un lassitude infinie.

Alors l'homme, sans dire mot, alligna longuement les pièces blanches et les gros sous, sur le bord de la table.



LES GROTTES DE SAINTE-COLOMBE

(Cliché Henri Perrout)



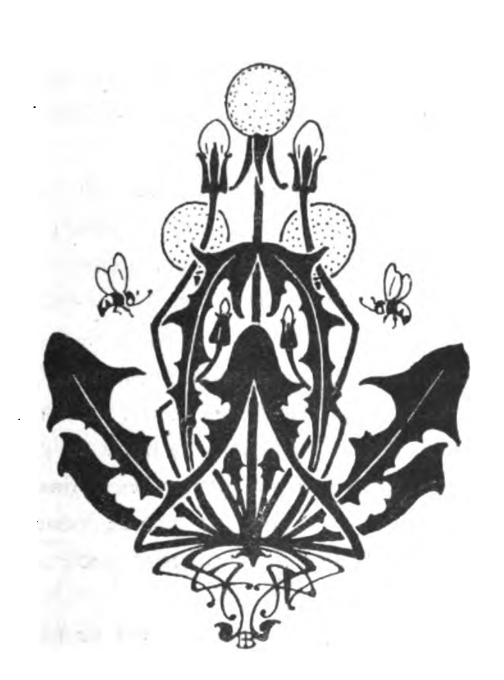
Puis il ricana, jouissant de l'étonnement de sa compagne.

Et quand il lui eut dit le fin mot de l'aventure, la Malvina ouvrit de grands yeux. Déjà, pour lui parler, elle n'avait plus dans la voix l'imperceptible nuance de mépris qui lui était habituelle.

Il recommença, le dimanche suivant, sa tournée, avec le même succès.

Et quand les pluies d'automne survinrent, glaçant la terre, il tua les monstres, et les vendit vingt sous pièce à un pharmacien qui composait, avec leur graisse, un onguent pour soigner les rhumatismes.

Emile MOSELLY.





LES GROTTES DE SAINTE COLOMBE

En ce temps-là le monde était mauvais. C'est pourquoi Dieu avait permis que les saints et les saintes pullulassent pour répandre la bonne parole. Hélas ! la malice des hommes eut plus de force que la sainteté des anges. Aujourd'hui il n'y a plus de saints ; du moins il n'y en a plus guère. Et les hommes sont pires que jamais.

Donc, en ce temps-là, une floraison de saints et de prophètes couvrit la terre lorraine, comme les coquelicots sanglants sèment, au printemps, des taches innombrables dans les seigles bleuâtres. Des saints et des saintes, il y en eut partout, dans les faubourgs turbulents et sordides des villes, dans les villages paisibles, dans les grandes plaines noyées de solitude, sur les cimes des montagnes, dans les retraites profondes des forêts mystérieuses. En tous lieux, ils accomplissaient les travaux de la foi. Ils n'étaient point troublés par les menaces, les moqueries, l'indifférence des hommes, ni par les hurlements des bêtes affamées, ni par l'angoisse du silence qui pèse sur les choses. Ils dispersaient, infatigables, les génies et les démons. Ils traquaient dans les taillis les faunes et les ægypans. Ils chassaient des clairières et des arbres bruissants l'essaim des fées qui les hantaient. Ils poursuivaient sur les bords glacés des fontaines, sur les berges fleuries des ruisseaux, le peuple charmant des nymphes. Et, armés du signe de la croix, ils mettaient en déroute ces êtres aimables et fabuleux. Ainsi ils délivraient les hommes du mensonge, mais ils privaient leur âme de poésie et de douceur. Et toutes ces petites flammes païennes, voltigeantes et gracieuses, s'évanouirent à la grande lueur de la Vérité.

A quelque distance de Bourlemont, sur un ressaut de terrain qui domine le Vair, des maisons étaient groupées dans un bouquet de feuillages. Saint Elophe habitait ce hameau, qu'il illustra de ses vertus et de son martyre et auquel la postérité donna son nom.

Sainte Colombe résidait dans le village de Frebécourt qui est posé, menu et coquet, au pied de Bourlemont.

Elophe et Colombe dédiaient leur vie et leurs efforts à enseigner la plèbe ignorante et à convertir les Gentils.



Elophe annonçait la bonne nouvelle et sa parole était si éloquente que le peuple accourait de toutes parts pour l'entendre. Et les hommes, incertains et crédules, étaient persuadés. On raconte qu'après une seule de ses harangues plus de trois cents païens embrassèrent la religion du Christ.

Sainte Colombe étonnait les villageois par la grandeur de sa foi et l'austérité magnifique de ses mœurs. Son exemple, émouvant et splendide, avait autant d'éloquence que la parole d'Elophe. Et sa simple piété, enchaînant les âmes à demi barbares des laboureurs, les entraînait au baptême, comme les captifs, attachés à son char, suivaient au Capitole le triomphateur romain.

C'est pourquoi Elophe et sainte Colombe étaient riches en œuvres et débordaient de sainteté.

Elophe et sainte Colombe se réjouissaient de leurs travaux. Ils accomplissaient la parole du Galiléen : « Allez de par le monde. Enseignez les nations et prêchez l'Evangile. » Ils agissaient, et ils croyaient qu'agir était selon les voies de Dieu.

Cependant ils éprouvaient que la paix de l'âme est infiniment douce. A voir les êtres et les choses, ils sentaient que le Beau est divin. Et ils goûtaient le charme de la rêverie et des contemplations.

Souvent ils se délectaient à méditer ensemble et à mêler leurs discours.

Au jour convenu, Elophe et sainte Colombe s'éloignaient de leurs villages et gagnaient la forêt de Bourlemont. Ils se rejoignaient au pied des roches basaltiques, grisâtres et délitées, qui surgissent du sol roux. De coutume ils s'arrêtaient sous l'une d'elles en forme de coquille recourbant sa valve au-dessus de leur tête. Ils se reposaient des fatigues du chemin et ils devisaient.

Ou bien ils suivaient la pente du côteau, sous les feuillages, et descendaient jusqu'au petit étang où se mirent les nuées. Un hêtre centenaire élance, sur les bords, son fût musculeux. Sous ses branches éployées les eaux de la mare sommeillent et une petite source jaillit entre ses racines.

Un jour Elophe et sainte Colombe aperçurent un chevreuil et une biche qui venaient à leur rencontre, du côté de l'étang. Ils bondissaient avec grâce et se pressaient amoureusement épaule contre épaule. Ils échangeaient des regards languissants, imprégnés d'une douceur que n'égale jamais le regard humain. Car le regard des hommes, miroir de leur âme, est toujours terni par un souffle impur.

Elophe, les désignant, dit à sainte Colombe :

— Admirez, ma sœur, ce couple charmant. Ces animaux, ordinairement inquiets et craintifs, vous les voyez confiants et joyeux. Ils sont heureux parce qu'ils s'aiment. C'est une grande preuve, ma sœur, que l'amour est divin. Dans son immense bonté, Dieu l'a déposé au cœur de tous les êtres, comme il



a donné la fleur à la plante, comme il a mis la chaleur dans la flamme, la lumière dans le soleil, la lune et les étoiles. Tous les êtres connaissent l'amour, mais tous n'en savent point la pureté. Les Romains, nos maîtres nouveaux, le figurent sous les traits d'un petit dieu ailé, gracieux et perfide. Pour célébrer son culte, ils répandent le nard et le cinname sur leurs têtes couronnées de roses. Ils lèvent en son honneur leurs coupes de saphir et d'or. Ils s'amollissent dans les banquets et s'enivrent comme des Barbares. Ce sont les viles amours des hommes grossiers. Ceux-ci ne se distinguent des bêtes que par le luxe de leur débauche et l'insolence de leurs voluptés. Ils font un triste usage d'une grâce divine. Souffrez que je le dise, ma sœur, j'ai vu avec mes yeux de chair votre corps harmonieux, vos yeux de violette, vos lourds cheveux qui coulent en flots dorés sur vos épaules. J'ai entendu votre voix suave comme une musique céleste. Et j'ai loué Dieu dans la plus belle de ses créatures. Mais j'ai compris que votre corps, vos yeux et votre voix ne sont que les témoins fragiles de votre âme douce et pure. C'est votre âme que j'aime ; c'est elle que je veux et c'est elle que j'ai. Dieu a permis que votre âme féminine ravît la mienne qui s'attardait, incertaine et lente, parmi les soins terrestres et les tâches humaines. Un souffle a passé sur mon cœur, l'amour, et l'a fait tressaillir, comme le vent court sur la lande et agite de ses caresses les bruyères fleuries. Ma sœur, vous êtes ma corbeille de roses, ma colombe aux ailes éblouissantes, le rayon de soleil qui échauffe mon cœur et éclaire mon esprit. Sans vous je cheminerais dans les ténèbres de l'ignorance et de la vulgarité. Vous êtes l'invincible Beauté qui me fait sentir le divin.

Sainte Colombe répondit souriante :

— Mon frère, s'il était vrai que je fusse belle, vous seriez le rameau vigoureux qui soutient la fleur délicate et la couvre de son feuillage. Vous me guidez de vos conseils et de votre raison. Vous me donnez la force de dédaigner les menaces et les moqueries. Sans vous que serais-je qu'une frêle épave secouée par la mer furieuse et que les flots auraient depuis longtemps submergée ? La faiblesse de mon corps aurait fait inutiles ma foi, mon zèle et mes enthousiasmes. Je vous dois, mon frère, l'épanouissement de mon cœur et la joie de mon âme satisfaite.

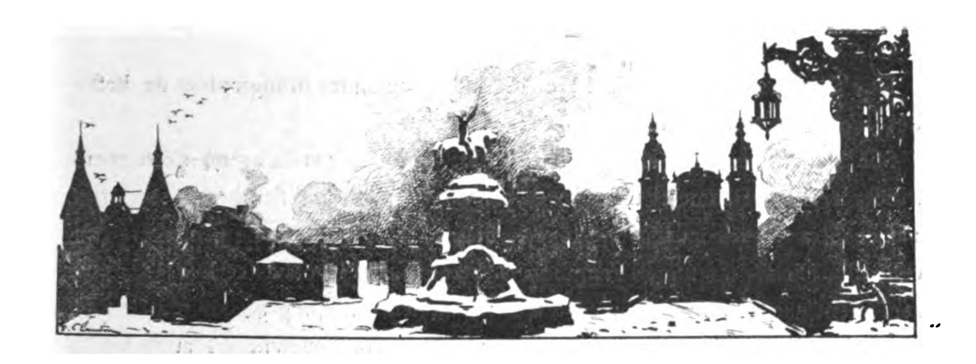
Et sainte Colombe tendit à Elophe sa main qu'il baisa.

Ainsi Elophe et sainte Colombe devisaient doucement. Et, les mains unies, les yeux levés vers le ciel, la poitrine haletante, ils aimaient le Seigneur. . . .

. . . .

Selon la tradition, c'est dans le bois de Bourlemont, près des roches basaltiques, que sainte Colombe, par ordre de l'empereur Julien, fut mise à mort et subit glorieusement le martyre.

René PERROUT.



GENS DU VIEUX NANCY

LE GÉNÉRAL EN RETRAITE

Après de multiples garnisons et quelques expéditions lointaines, le Général s'est souvenu de sa ville natale. Bien qu'il n'y subsiste plus que sa vieille cousine Madame Dupré et de rares amis, il a décidé de prendre là sa retraite.

Sur la place de la Carrière, il s'est choisi un appartement aux chambres vastes et élevées, aux fenêtres larges.

A regarder les bambins courir sous les tilleuls taillés ou sur les parapets de pierre, il peut ainsi évoquer sans effort d'esprit, son enfance pareille, si lointaine et si proche à la fois !

Il assiste au passage fréquent des troupes qui s'en reviennent du *Plateau*, fringantes et poussiéreuses, et le général peut s'imaginer que la période active de sa vie n'a pas encore pris fin.

Pendant les soirs d'été, ce lui est un plaisir toujours frais de percevoir dans le calme de son chez lui, les musiques cuivrées des concerts de la Pépinière. Oh ! l'ouverture du Cheval de Bronze, les fantaisies sur la Dame Blanche et les polkas pour petite flûte !...

Avec son *fin nez* de collectionneur épris de l'époque impériale, le général est arrivé à se composer pièce à pièce un mobilier authentique de style Empire ; chapiteaux et rosaces en cuivre ciselé se détachent sur l'acajou des meubles aux lignes sévères.

Son cabinet de travail seul recèle les panoplies d'armes anciennes ou exotiques, les vêtements orientaux aux couleurs brutales, les instruments de torture, les tambours, les gongs et les nombreuses cartes géographiques jaunies sous le chemin du doigt. C'est à cette seule chambre aussi qu'est réservée l'odeur âcre et pourtant savoureuse de pipe éteinte.



Une Cléopâtre peinte par le Baron Gérard et quelques lithographies de Raffet décorent sobrement les murs du salon.

Sur la cheminée de la chambre à coucher, entre la pendule, où s'étreignent froidement une Hélène et un Pâris de bronze doré, et les flambeaux supportés par des Renommées aux ailes éployées, deux photographies pâlies se regardent ; celle d'une jeune femme en crinoline, ressemblant à l'Impératrice Eugénie, non seulement par la coiffure et le costume, mais encore par la grâce souple de tout son corps, les épaules fuyantes, les yeux mi-fermés et troublants. L'autre est le portrait du général lui-même, alors qu'il était sous-lieutenant : le cheveu abondant, la moustache et l'impériale soigneusement cirées, l'œil malin et le plastron zébré d'aiguillettes.....

Tel il était, corps alerte, esprit limpide, tel il s'acharne à demeurer.

Il ne passe pas un jour sans aller *en griller une* au Cercle. Et comme il a le talent de ne point se servir de son expérience mûre pour assommer l'énergie présente, il est également accueillie par les bleus et par les anciens.

Sa verve est d'ailleurs proverbiale : les anecdotes les plus diverses ne lui font jamais défaut et il il les conte avec agrément.

Pour l'apéritif du soir, il va s'asseoir de préférence à la terrasse du café Stanislas. Le soleil couchant flamboie dans les vitres cintrées de l'Hôtel-de-Ville coiffé de son triangle de pierre. Une lumière dorée baigne la grande place unie, et le général se plaît à voir passer et repasser les jeunes femmes lorraines. Leurs formes sont robustes, leurs lignes harmonieuses et elles semblent glisser sur un lac de sable.

Les antiquaires de la ville ont pour lui une estime particulière. Il fait chez eux sa tournée quotidienne, mais il fréquente surtout chez Madame Isaac. Elle l'accueille de son sourire placide et le laisse fureter à son aise parmi l'entassement des soies d'église frangées d'or, des bergères défoncées, des tables vermoulues et des fauteuils boîteux. Il *fouine* au hasard des trouvailles, faisant sonner les monnaies anciennes, les poignées de cuivre dépareillées dans leur saladier de vieux Strasbourg, soupesant les flambeaux d'autel, souriant des saints de bois naïvement sculptés et peinturlurés, effaçant d'un doigt la poussière qui voile le sourire d'une marquise fanée dans un cadre écaillé.

Qu'importe s'il bute contre un marbre de commode Louis XVI ou s'il cogne un lustre flamand ! Dans son ardeur à découvrir une miniature d'Isabey, un Christ de Bagard, le général oublie jusqu'à l'odeur des chats qui rôdent sous ces merveilles mutilées.

La rencontre d'autres collectionneurs fervents lui procure parfois un échange d'agréables propos.

Pendant ces stations, Madame Isaac contemple la rue, sans paraître se soucier des recherches de son habitué, et, tout en suçottant une pastille de menthe anglaise, elle émet, à de rares intervalles, quelque vérité philosophique sur la dureté des temps présents.....

Le plus souvent, la journée du général s'achève chez sa vieille cousine par une coutumière partie de piquet. Madame Dupré habite une maison paisible dans la silencieuse rue de Guise où de grands arbres verts s'arrondissent encore au-dessus des murs gris.

S'il survient un empêchement, calfeutré dans son cabinet de travail il allume sa pipe favorite et relit quelques pages du Mémorial de Sainte-Hélène ou des cahiers du capitaine Coignet.....

Nancy, 1906. George CHEPFER.





LA FORÊT DE HAYE

et la flottille de Boulogne en 1803

Qui croirait que notre forêt de Haye, si éloignée de la mer, ait jamais servi à des constructions navales ? Qui croirait que des arbres sous lesquels les bonnes gens de Nancy étaient venus s'asseoir l'été en de joyeux pique-niques, aient été abattus pour l'équipement de cette flottille de Boulogne, qui devait jeter une forte armée de l'autre côté de la mer, et qui, pendant un temps, empêcha l'Angleterre de dormir ? C'est pourtant ce qui advint, et les branches qui avaient ouï les gais propos de nos dignes aïeux, les confidences d'amour de nos jolies aïeules, sont allées, transformées en avirons, entendre la grande voix des flots, souvent dominée par le fracas du canon.

La paix d'Amiens avec l'Angleterre avait été rompue en mai 1803. Dès le mois de juillet, Bonaparte, Premier Consul, commençait l'organisation de la flottille qui était formidable : 500 chaloupes canonnières portant chacune 100 fantassins; 400 bateaux canonniers portant pareil nombre d'hommes, plus un canon de campagne, 300 péniches avec 60 hommes chacune, voilà les chiffres que donne Thiers dans son *Histoire du Consulat et de l'Empire* (tome IV, pages 409-428). Et pour qu'ils pussent franchir le détroit par n'importe quel vent ou même avec un calme plat, tous ces bateaux marchaient à la rame. C'étaient les soldats mêmes embarqués sur cette flottille qui, préalablement exercés au maniement de l'aviron, devaient la faire avancer à travers le Pas-de-Calais. A supposer qu'il n'y eut qu'un aviron pour deux hommes, — une équipe se reposant pendant que l'autre ramait, — on arriverait au total énorme d'environ 60.000 avirons, sans compter les avirons de rechange, et ces soldats transformés en marins durent

bien en casser quelques uns avant de savoir les manier. Or, on ne pouvait les demander aux forêts, peu nombreuses du reste, du littoral, qui suffisaient à peine à fournir les pieux nécessaires pour agrandir et fortifier les ports de Boulogne, d'Etaples, de Wimereux, où devait se réunir la flottille; il fallut donc aller les prendre dans les forêts de l'intérieur, entre autres dans notre belle forêt de Haye. C'est ce que montre une curieuse lettre administrative que nous avons trouvée dans les archives communales de Frouard; elle est datée du 10 vendémiaire an XII, c'est-à-dire du 3 octobre 1803, époque où la constructon de la flottille était partout activement poussée. On remarquera que le préfet d'alors, le citoyen Jean-Joseph Marquis, qui administra notre département de 1800 à 1808, écrit encore le nom de notre forêt *Heys*, vieille orthographe du XII[e] et du XIII[e] siècles encore en usage, paraît-il. On remarquera aussi le prix élevé de la journée de travail, — 5 francs d'alors faisant bien 8 ou 9 francs d'aujourd'hui, — preuve qu'on voulait aboutir à tout prix et à bref délai, et le préfet parle même d'employer la réquisition si on ne trouve pas assez d'ouvriers.

E. Duvernoy.

Nancy, 10 vendémiaire an XII.

Le Préfet du département de la Meurthe au maire de Frouard,

Citoyen, la confection des avirons que l'on exploite dans la torêt de Heys pour le service de la marine est entravé par le défaut d'ouvriers, et cependant l'intention du Premier Consul est qu'aucun moyen d'accélérer ce travail ne soit épargné.

Je vous prie en conséquence de faire tout votre possible pour déterminer quelques ouvriers en charpente de votre commune à y aller travailler sur le champ.

Ils seront payés très régulièrement par le fournisseur à raison d'un sol le pied courant d'avirons, ce qui portera le prix de la journée d'un bon ouvrier à cinq francs au moins. Ils pourront au surplus convenir provisoirement d'un prix de journée.

Je ne doute pas que ces avantages ne décident un nombre suffisant d'ouvriers à se livrer à ce genre de travail, et que leur bonne volonté m'évitera le désagrément de recourir à la voie rigoureuse de réquisition.

Vous voudrés bien adresser les ouvriers qui se présenteront au citoyen Antoine, marchand de bois à Nancy, près la porte Saint-Georges, qui est chargé des pouvoirs du fournisseur, et qui leur désignera les points d'exploitation, et règlera avec eux les conditions.

Je vous salue.



SAINT-LAURENT DE LA BRESSE

N brave marcaire, qui habitait les hauteurs de la Bresse, n'avait pu descendre le jour de la fête. Le soir il entendait parler des splendeurs de la cérémonie : on avait baisé les reliques du patron, mon homme ! et lui n'était pas là.

Le lendemain, quand il a vaqué à ses occupations ordinaires, coupé de l herbe et « donné à manger à son bétail », le voilà qui endosse son rochet, prend son gros bâton, et descend la vallée.

Il arrive à l'église juste au moment où venait de finir le service traditionnel pour les défunts. L'encensoir était accroché à un clou à droite de l'autel : il fumait encore.

— La bonne odeur ! cela doit venir du ciel, puisque cela y remonte ; ce sont les reliques sans doute qui s'exhalent.

Le Bresseau s'approche pour baiser les reliques ! Mais à peine y a-t-il imprimé ses lèvres qu'il se retire vivement en s'écriant :

— Choc ! choc ! sorcier ! eueï (1) siet, e nà mi possib'què l'saint là n'saie mi dannà ! !

Le Saint-Laurent de la Bresse est célèbre. On en est venu à le naturaliser à la Bresse. Témoin cette exclamation d'un bon capucin du vieux temps qui s'écriait du haut de sa chaire, paraît-il : « Saint Laurent ! Saint Laurent qui... a été crucifié par vous, bougres de Bresseaux !... »

(1) Eueï siet est un mot intraduisible qui revient sans cesse sur les lèvres du bresseau : *Oui fichtre bien,* il n'est pas possible que le saint-là ne soit damné.

Un mot qui ne se perd pas dans la nuit des temps, il date de 1870, et qui mérite de passer à la postérité.

Pendant la guerre, les maires n'étaient pas à la noce ; c'étaient à eux de pourvoir aux réquisitions prussiennes, et souvent ils répondaient sur leur tête des faits et gestes de leurs subordonnés.

C'est pour échapper à une responsabilité de cette sorte que le maire de la Bresse s'était caché sur son grenier, au beau milieu du tas de foin, de sorte que les Prussiens pouvaient à leur aise larder le *tessou* sans que les baïonnettes atteignent Joseph Lemaire, plus connu sous le nom de *Dèdè Minique*

Tous les jours on lui portait à manger dans sa cachette, dont on refermait l'orifice. Sa réclusion durait déjà depuis 15 à 20 jours quand on vint lui annoncer le départ des Prussiens.

— *Etè or to, siet ! j'c'mocior è m'èchauffiè.*

— Il était temps, fichtre bien, je commençais à m'échauffer.

Ah ! mais il mettait le temps à tout, Dèdè Minique.

Ch. Pierfitte.





LE MOUVEMENT RÉGIONALISTE

Il est donc vrai que les institutions de l'an VIII, sous lesquelles, Français de 1907, nous avons encore l'infortune et l'incommodité de vivre, traversent en ce moment une crise. Ce n'est pas, pour elles, du nouveau ; depuis quelque cent ans elles ont traversé plus d'une période d'inquiétude, où l'opinion publique s'indigna, et où leur presse fut plutôt mauvaise. Mais l'année qui vient de se clore leur a été particulièrement défavorable ; elle a marqué pour elles ce que les vieux astrologues appelaient une « année climatérique ».

Ce fut d'abord la suppression des sous-préfets, votée deux fois au Palais-Bourbon, et promise par le ministre de l'Intérieur, M. Clémenceau ; on osait porter la main sur les sous-préfets, que d'aucuns traitent de « boîtes aux lettres » en raison de leur contestable utilité, et que M. Faguet appelle « les sergents d'élection de la République », en raison, sans doute, de leurs services subalternes si précieux pour la discipline et la conduite du corps électoral !

Mais supprimer les sous-préfets (quoique, dans un sens, inutiles) sans rien modifier par ailleurs à notre machine politique, eut été évidemment absurde. On va donc soumettre aux Chambres un grand projet de réorganisation administrative. Aussi tous les sous-préfets ne seront pas supprimés ; la moitié, « c'est bien honnête » ; qu'en pensez-vous ? — Je ne comprends pas que dans certains départements ils soient indispensables, alors que, dans d'autres, leur disparition n'empêchera pas la terre de tourner, le soleil d'éclairer, et les affaires de suivre leur train. Ou plutôt, je crois comprendre.

Donc cette initiative d'une réforme administrative d'ensemble peut avoir un résultat heureux. Elle corrigera peut-être l'organisation préfectorale dans son infinie et insupportable complexité. M. Clémenceau, qui se promet de collaborer à cette œuvre réformatrice, ne manquera pas d'y apporter les lumières de sa haute et forte intelligence, et de mener à bien le projet.



On a pu s'étonner de sa fameuse circulaire aux préfets ; quelques esprits chagrins l'ont même interprétée comme destructive de toute idée de décentralisation et comme créatice d'une omnipotence ministérielle plus étendue. Ces craintes manquaient de fondements, et, une fois l'émotion passée, se sont évaporées.

Ces événements ont rendu la vie aux idées et aux polémiques dont le sujet commun se résume en un mot : décentralisation. Il y a, comme chacun sait, au Parlement, un groupe nombreux d'hommes, animés d'opinions diverses, qui s'entendent admirablement quand il s'agit de décentraliser. Leur opinion commune — sur ce point — est que la France se meurt de sa trop forte unité ; il s'agit de rendre un peu de vie aux provinces et à leurs capitales ; de couper quelques-unes des attaches qui relient tant d'intérêts disparates au même pouvoir central ; il s'agit de refaire la patrie en la divisant.

Personne n'ignore la thèse des *Déracinés.* Nous sommes un corps exsangue, paraît-il, atteint d'une singulière hypertrophie de la tête. C'est M. Barrès qui l'a dit. Il faut bien le croire. Il a démontré, avec plus de justesse, que Paris absorbe toutes les énergies de la race ; mais il a été un peu loin, je crois, en disant que les jeunes lycéens qui s'évadent de Nancy pour le Quartier Latin sont destinés à y « suriner » les bourgeois...

Le vœu du pays est nettement décentralisateur ; et les fondations d'écoles, de groupes, d'unions, de revues, de journaux, qui se sont multipliées au cours des récentes années, le démontrent suffisamment. On a même créé à Paris — ô ironie ! — pour décentraliser, la *Fédération régionaliste française ;* car on s'est aperçu qu'en matière de décentralisation, il importe de centraliser les efforts. Cet élan va, semble-t-il, en progressant ; il trouve tous les jours de nouvelles convictions et de nouvelles ressources ; il réunit tous ceux que séparent la diversité d'opinions, de tempéraments et d'origines, et qui se donnent à la cause. M. Berlet l'a démontré ici, tout dernièrement, à propos de la controverse entre M. le colonel Royal, royaliste, et M. Toussaint, républicain.

Parmi la littérature issue de ce mouvement décentralisateur, durant l'année 1906, je me contenterai de mentionner une petite polémique entre deux personnalités en vue, et une thèse de doctorat assez remarquable.

M. Paul Leroy-Beaulieu s'est attaqué, dans un article de sa revue, aux institutions consulaires ; il en a montré les absurdités, et la routine, avec sa maîtrise habituelle. Il a été critiqué par la *Gazette de France*, qui, très judicieusement, après avoir analysé l'étude, y ajouta certaines remarques, additions et conclusions, qui conviennent à la thèse royaliste. Car ces Messieurs de la *Gazette de France*, pour la plupart très remarquables, envisagent tout d'une optique spéciale.

Et M. le marquis de la Tour du Pin n'a pas manqué d'accentuer ces remarques additions et conclusions dans l'*Action française* du 15 septembre.

Or, il y a entre M. Paul Leroy-Beaulieu et M. de la Tour du Pin quelques-unes de ces différences qui sont des abîmes. M. Paul Leroy-Beaulieu, membre de cette Académie que Le Play, qui ne plaisantait guère, appela pourtant l' « Académie des Sciences immorales et impolitiques », est connu pour son esprit libéral et progressiste. De son côté, M. de la Tour du Pin est renommé comme un traditionnaliste et un monarchiste fervent. Et, malgré ces dissemblances si profondes, ils s'accordent sur bien des points en ce qui concerne le système de centralisation excessive dans lequel Bonaparte a ligotté la France. Tant il est vrai que l'accord est possible sur un tel sujet — et que les temps sont proches.

Un camarade de la Faculté de Paris, M. Luc Gazeau, a soutenu une thèse de doctorat, où il avait étudié « *L'évolution des libertés locales en France et en Belgique depuis la Révolution française.* » Encore une fois, à propos de cet ouvrage, la *Gazette de France* est intervenue pour le besoin de la Cause ; elle a été jusqu'à prétendre que M. Luc Gazeau « n'a eu d'autre idée que de vérifier et de seconder la thèse royaliste et contre-révolutionnaire de la décentralisation » ; et elle ajouta que c'était « un ouvrage de propagande ». C'est, à vrai dire, trancher les choses d'une façon bien catégorique. Et M. Luc Gazeau ne parle nullement d'un tel dessein ; je crois même qu'il n'y songeait pas du tout.

M. Luc Gazeau pose d'abord l'identité d'institutions consulaires en France et en Belgique, au commencement du XIXe siècle. Durant les premières années, les destinées et l'administration des deux pays sont les mêmes. La divergence n'a lieu qu'après 1814 ; à partir de cette date, la France et la Belgique évoluent librement, et dans un sens différent. Mais au moment où elles reprennent leur liberté, elles possèdent les mêmes modes d'existence, les mêmes divisions administratives, la même organisation centralisatrice. Après une période dictatoriale qui les a modelées semblablement, elles partent d'un même point de départ, vers l'émancipation. Il s'agit de voir le résultat actuel de cette évolution d'un siècle.

En France, d'abord. Les institutions de l'an VIII sont toujours en honneur. Quelques modifications ont été introduites, mais si faibles ! Elles furent des concessions aux tendances égalitaires et démocratiques. Mais les divisions arbitraires de territoire, la vie locale éteinte, les énergies de la province comprimées, l'afflux énorme et fatal des forces au centre du pays, les groupements naturels impuissants, les initiatives entravées, tout cela subsiste encore aujourd'hui tel que l'avait conçu le despotisme napoléonien.

Et voilà M. Luc Gazeau qui se rencontre avec M. P. Leroy-Beaulieu. Les constatations de M. P. Leroy-Beaulieu sont des constatations de fait ; elles ne

sont inspirées par aucune théorie et ne dérivent d'aucun principe. Et la conclusion revient à dire que malgré les bonnes volontés, malgré les avances et les promesses, soit de la droite, soit de la gauche parlementaire, malgré les beaux mouvements régionalistes, malgré l'école de Nancy et malgré M. Colfavru, ennemi des sous-préfets, le régime de centralisation bonapartienne et dictatoriale est toujours le nôtre.

Mais pourquoi nous lamenter ? Une commission de décentralisation fut nommée, qui fit une enquête officielle dans le pays. Elle était composée... de dix-neuf fonctionnaires. Des fonctionnaires ? C'est très sérieux ; et comment, je vous le demande, voulez-vous que l'on fasse quelque chose en France sans le secours des fonctionnaires ? Et savez-vous ce qu'ils ont dit, ces braves gens ? Que la France n'avait pas à se plaindre, et qu'en fait de libertés locales elle avait tout ce qu'il lui fallait. Nous le saurons. Et il n'y a qu'à nous résigner. Ainsi l'a décidé la commission... des fonctionnaires.

En Belgique, c'est bien différent : « Les libertés locales, comprimées pendant vingt ans, ont fini par faire éclater les cadres que la Révolution française leur avait imposés. » La vie locale y est devenue intense. Et il est intéressant de suivre dans l'ouvrage de M. Luc Gazeau le contraste frappant entre la vitalité des circonscriptions administratives des pays belges et l'inertie de nos subdivisions départementales. Alors M. J. Bainville, dans la *Gazette de France*, se reporte sur le genre de gouvernement, et montre comment l'émancipation a pu se faire sous la monarchie belge par l'œuvre des conservateurs et des catholiques ; il adresse quelque reproches, en passant, aux libéraux et aux démocrates ; et prétend que sous notre République démocratique et élective cette évolution était impossible.

J'appelle l'attention de ceux qui liront l'ouvrage de M. Luc Gazeau sur les dernières pages, où il a dit avec véhémence ce qu'il y a de foncièrement mauvais et d'antisocial dans notre système centralisateur ; il y a dépeint le ravage des passions politiques, la lutte meurtrière des partis qui « détourne des soucis locaux qui pourtant sont propres à faire sentir aux hommes les plus simples la solidarité sociale et la nécessité d'une discipline commune. » Et il arrive à dire que le régime, à la fois électif et césarien, du dernier Napoléon, avait nécessairement besoin de la centralisation, car un gouvernement qui dépend des bulletins de vote ne peut renoncer à l'aide administrative sans aller de soi-même au suicide.

Mais que M. Luc Gazeau se réjouisse, et que M. J. Bainville, de la *Gazette*, arrête ses lamentations ! Pour la première fois, on va « chambarder » du haut en bas notre organisation administrative, — ou du moins on va en déposer le projet aux Chambres. Si elles se décident aussi vite que pour notre dernier budget, les cadres arbitraires établis sous l'Empire ne tarderont pas à être brisés, et la France,

régénérée, vivra d'une nouvelle vie. Il y a longtemps qu'on réclame une plus grande rapidité dans la marche des affaires administratives, et une simplification des services. Mais il ne faut rien exagérer. On a supprimé depuis une trentaine d'années deux sous-préfectures, à Sceaux et à Saint-Denis, dans le département de la Seine. Il y a deux sous-préfectures de moins, c'est entendu. La banlieue, privée de ses deux beaux ornements, a prétendu qu'on la négligeait, aussi il y a à la préfecture de la Seine... deux chefs de bureau en plus.

Dans un pays où l'on fait si ingénieusement les choses, on ne doit jamais désespérer.

Désiré Ferry.



Victor NOIR





FIGURES OUBLIÉES

VICTOR NOIR

Nous ne croyons pas sortir du cadre que le *Pays Lorrain* s'est tracé, en parlant d'une figure oubliée, celle de notre compatriote vosgien, Victor Noir. Tous, nous avons étudié, quel que soit notre degré d'instruction, l'affaire du Collier qui passionna si vivement l'opinion publique et contribua fortement à la chute de Louis XVI, en hâtant la Révolution.

N'est-il pas juste dès lors, puisque c'est aujourd'hui dans les programmes d'enseignement de notre jeunesse, qu'elle se familiarise avec la mort de Victor Noir ? Cet événement absolument capital amena, avec le plébiscite de 1870, le naufrage du second empire qui, avouons le tout impartialement et sans aucun parti pris personnel, n'était déjà plus à ce moment qu'un bateau désemparé de toutes parts, flottant au gré des partis et faisant eau depuis longtemps déjà.

Ce sujet n'est-il pas d'actualité quand notre grande artiste Réjane personnifie à son théâtre, dans *La Savelli*, avec le cachet qui lui est si particulier, cette époque disparue, et au moment où une Morny, nièce en somme de Napoléon III que le pseudonyme d'Yssim déguise mal, cherche un succès de mauvais aloi sur les planches de nos Music Hall ?

⁂

Noir (Yves Salmon dit Victor), journaliste, naquit à Attigny (Vosges) le 27 juillet 1848, et mourut à Auteuil près de Paris, tué par le prince Pierre Bonaparte, cousin de l'empereur Napoléon III.

Après une adolescence assez décousue pendant laquelle il embrassa successivement la profession d'horloger qui était celle de son père, puis ensuite celle de fleuriste, il aiguilla à sa vingtième année vers le journalisme où on le vit collaborer d'abord à l'*Epoque*, ensuite au *Journal de Paris*, enfin au *Rappel* et à la *Marseillaise*. Cette dernière feuille était, à cette époque, dirigée par le spirituel

polémiste et pamphlétaire Henri Rochefort, qui avait pris Victor Noir en grande amitié. Ce jeune écrivain, dont le talent s'affirmait chaque jour, allait se marier le 12 janvier 1870, c'est-a-dire deux jours après celui où il succombait dans les circonstances que nous allons retracer. En effet, le 10 janvier au matin il recevait d'un de ses amis, Paschal Grousset, la mission d'aller demander au prince Pierre Bonaparte, réparation par les armes, d'une insulte adressée par ce dernier aux rédacteurs de la *Revanche*.

Cette feuille, organe de la démocratie avancée, se publiait à cette époque à Bastia. Elle avait pour représentant à Paris, Paschal Grousset qui polémiquait très âprement avec l'*Avenir de la Corse*, feuille bonapartiste puisant toutes ses inspirations auprès du prince Pierre.

Dans la mission qu'il était chargé de remplir auprès de ce dernier, Victor Noir était accompagné d'un de ses confrères très connu depuis, M. Ulric de Fonvielle, qui dans la suite devint publiciste, homme politique, et, si nos souvenirs sont exacts, préfet de la Meuse. U. de Fonvielle était ancien officier de l'armée garibaldienne et avait reçu la croix pour sa bravoure au cours de la campagne d'Italie de 1859.

Les deux témoins de Paschal Grousset se rendent donc à Auteuil où demeure Pierre Bonaparte. Ils remettent leurs cartes, un domestique les introduit dans une chambre attenant à un salon et les prie d'attendre un instant. Il était alors une heure de l'après-midi.

Brusquement la porte s'ouvre et le prince Pierre Bonaparte paraît. Les deux témoins s'avancent vers lui, chapeau bas.

— « Vous venez, sans doute, de la part de M. Rochefort, et vous êtes ses « manœuvres », dit le prince d'une voix stridente.

— « Non, Monsieur, lui répondit Victor Noir, nous sommes envoyés par « M. Paschal Grousset et vous prions de vouloir bien prendre connaissance de « cette lettre qu'il nous a chargé de vous remettre. »

Le prince prend la feuille, se dirige vers une fenêtre, déchire le message, le lit et revient vers ses deux interlocuteurs.

— « J'ai provoqué M. Rochefort, dit-il, parce qu'il est le porte-drapeau de la « crapule. Quant à M. Grousset, je n'ai rien à lui répondre. Est-ce que vous êtes « solidaires de ces charognes ? »

— « Monsieur répond alors Fonvielle, nous venons chez vous loyalement, « courtoisement, remplir le mandat que nous a confié notre ami. »

— « Etes-vous oui, ou non, solidaires de ces misérables ? interrompt brutalement le prince. »

— « Nous sommes solidaires de nos amis, répond Victor Noir. »



Alors, sans aucune provocation, le prince Pierre Bonaparte s'avance soudain, donne de la main gauche un soufflet à Victor Noir, puis de la droite, tirant un revolver qu'il tenait tout armé, fait feu à bout portant sur ce dernier qui chancelle tout en se traînant jusqu'à la porte qu'il venait de franchir quelques minutes auparavant.

Ulric de Fonvielle parvint alors à s'échapper, bien que menacé à son tour par le revolver du prince qu'il tient à distance au moyen d'une autre arme. Il franchit rapidement la pièce, mais non sans avoir à son tour, essuyé un coup de feu au moment où il arrive dans la cour. La balle se perdit et troua son pardessns en deux endroits.

La nouvelle de l'assassinat du malheureux Victor Noir se répandit dans Paris comme une traînée de poudre, et la mort de ce jeune homme auquel souriaient un bel avenir et une heureuse union causa une impression de stupeur dans tous les rangs de la société.

Le 12 janvier, jour fixé pour le mariage de l'infortuné Victor Noir, fut hélas celui de ses funérailles. Elles s'accomplirent au milieu d'une foule immense, surexcitée et criant vengeance. Des milliers de personnes voulaient à tout prix marcher sur les Tuilleries, mais Rochefort, Delescluze et d'autres chefs républicains engagèrent la foule à ne pas se livrer follement en holocauste aux nombreuses troupes massées dans les Champs-Elysées et le Louvre. Leurs voix furent heureusement entendues et toute effusion de sang évitée.

Pour donner un semblant de satisfaction à l'opinion publique, le Ministère Ollivier traduisit le meurtrier devant la Haute Cour de Justice qui se réunit à Tours le 21 mars suivant.

Devant ses juges. le prince Pierre Bonaparte soutint qu'il n'avait tiré qu'après avoir été frappé au visage par Victor Noir, alors que le contraire avait eu lieu, ainsi que l'affirma avec la dernière énergie, le seul témoin du drame, M. Ulric de Fonvielle. Le siège de la Haute Cour composée presqu'exclusivement de sénateurs était déjà fait et le prince assassin fut acquitté le 25 mars.

Cette dramatique affaire augmenta encore l'impopularité de la famille impériale, et le coup de feu du prince meurtrier fut le glas funèbre annonçant la chute définitive du souverain.

Le jeune Victor Noir, victime de son amitié et de son dévouement à l'opposition mourait, on peut le dire, pour cette cause, dont il avait été un des plus ardents prosélytes à une époque où il était dangereux d'affimer sa foi politique. Sa mort, si pénible pour ses proches et pour ses amis, fut la préface de la terrible aventure dont l'épilogue allait quelques mois plus tard se dénouer à Sedan.

E. DE L'ESCALE-DARNAULD.



E propou don chépé don député

Réponse è Médème Nonie (1)

En lihhan vate late que monsieu Voinot è si beun écrit, j'à pensé tot'osstout : i faut que j'rendeusse seurvice è cette brauv' gens-lé, po qu'elle poveusse solégé zoute Joujou.

J'sais c'que çâ, dans m'jane temps, j'ateu aussé seuvent constupé, mé mère eshayeu tortot les remèdes de bonnes fomes qu'elle épreneu, je m'répelle qu'eune vaye lé trempé eune caratte dans l'oûle et m'lé pianté dans l'pitieu, je n'sereu v'dire si, éprès coup, elle s'en é seurvi po lé sope.

Aye, ça beun vrâ, j'ateu seuvent géné, j'vo dira aussé que dans l'temps des vandômes et don vin doux, ç'ateu èto l'contrare, l'éreu quasi fallu chaingé de remèdes.

Donc, po v'seurvi, j'à profité don novel-an, po allé treuvé le Méli d'cheu no, repour è l'ercette :

— Boinjo Francis, boinjo Méli, j'vos sohate eune bonne ennaye, eune bonne santaye et l'pérédis è le fin d'vas jos !

— Et té péraillement, qu'l ont répondu.

J'évans palé d'nas sohats, d'nas éffares, de c'qui éveu d'novè au vlège, et l'Francis è étu quère eune creuquatte de vin po trinqué ensâne. Pou éprès, j'zi a reconté que j'éveu reconté l'effare don chépé et comme j'eveu epté lo *Pays Lorrain*, j'zi à li zoute éventeure.

Francis en è ri comme i bassu, mâ Méli n'ateu-me contente, que j'éveu écris çlé, elle me tratié de manre bevard. J'm'à tot d'même enherdi po li expliqué vate late, repour è l'ercette.

— L'ercette, quelle mé dit, as-ce que t'ped le berlate, quand j'en pertis po Péris, j'éveu beun aut's chouzes è pensé que d'allé m'purgé, si j'à évu pou mau l'vente, c'n'ateu-me l'effet d'eune purge, te pieu dire aux sus que t'lon demandé, j'nâ point d'ercette è zi beyé.

(1) Voir les numéros de novembre et décembre.

En vouéant sè fome si enfohnaye, Francis é chaingé d'entretien, i mé reconté qu'en érivan é Péris l'on étu au restaurant et pendant lo d'junon, so chépé qu'éveu étu épergné pé Méli dans l'vayége, en li on chaingé po i vieuss' ratapouèle tot cressoux, lé tot d'même fâllu que l'en echteusse i nieuf.

Val tortot c'que j'pieu v'en dire, mé bonne médème Nonie, j'nâ mâlheureusement point épris d'ercette, quand j'en sera enne bonne j'vos écrira, en attendant esbayeu ca des lev'ments, mà n'les féyeure-mé si boïllant, lo poure geuhhon en meurreu.

Lo boinjo é tortut cheu vo !

(*Patois messin.*) JEAN-JULIEN.



POÈME COMMÉMORATIF

En respectueux Hommage à Monsieur et à Madame Miral.

La fin de l'an est l'époque à laquelle on songe, un peu partout, aux disparus.

Dans la grande famille des Lorrains, amateurs d'art, est-il quelqu'un qui n'ait donné un regret à l'ancienne « Salle Stanislas » ? Elle connut — en particulier sous l'heureuse direction de M. Henri Miral — tant de soirées brillantes, d'intéressantes « premières », de « reprises » favorablement accueillies.

Certes le local était devenu insuffisant. Mais beaucoup de souvenirs s'y rattachaient ; et puis... c'était encore un peu du bon roi de Pologne qui subsistait sous ses ors effacés. C'est pourquoi nous avons cru intéressant de reproduire ici les vers écrits après sa disparition, par notre collaborateur René d'Avril.

Sur la place, aux balcons royaux, la foule immense
Contemplant les progrès d'un fléau sans clémence,
S'agitait comme un flot : Le noir tocsin sonnait
La mort de l'opéra du bon roi Polonais.
Le feu brûlait encor, qu'à sa lueur rougeâtre
Devisaient tristement les amis du théâtre :

« En ce jour, disaient-ils, plus d'un cher souvenir
S'envole..... Et notre cœur ne peut le retenir
Au passage ! Drames vibrants, poèmes tendres
Ne forment plus déjà qu'un morne amas de cendres.
Adieu les soirs charmants où le joli ténor
Séduisait la Prima dona, de sa voix d'or ;
Adieu, beau Roméo, Rosen ou Marguerite,
Et Mireille, au soleil qui meurt..... puis ressuscite,

Figaro, qui bernait le docteur Bartholo,
Ophélie et ses fleurs s'enfuyant à vau l'eau,
Ou la douce Mignon, que son désir entraîne
Et dont la chevelure, aux tons de sombre ébène,
Semble un papillon noir, sur un jasmin posé.
Carmen pourra vieillir sans aimer Don José;
Corneville n'a plus de sonneur.. .. plus de cloche
Et dans l'hôtel d'Amiens, Manon sortant du coche,
Ne verra plus venir son amant Desgrieux.
D'heures chères au cœur, d'instants délicieux,
Nous voyons aujourd'hui mener les funérailles. »
..... Et le feu faisait rage entre quatre murailles.

Mais cependant, tous ceux que l'art signe du doigt
Comédiens et chanteurs, éperdus et sans voix
Dont l'espoir est brisé quand un théâtre croule
Songeaient aussi, ce soir, à l'écart de la foule :
« Qu'allons-nous devenir? Où serons-nous demain?
Qui viendra, noblement, pour nous tendre la main,
Qui pourra se pencher un jour sur notre angoisse
Sans que le cœur se serre ou que l'orgueil se froisse?
Faust ne vit pas de rêve, au jardin des amours.
Les soupers d'opéras, en habits de velours,
Ne sont point des régals de choix pour un artiste,
Leporello n'a plus pour gages que sa liste;
Rosine est sans le sou, Basile est affamé;
Les toges de lin blanc, les pourpoints, d'or tramé,
Contre le vent du Nord, sont de faibles défenses;
Don Juan n'est pas un gueux, Philine a des dépenses;
Dorine ni Scapin n'ont méconnu Vatel
L'art doit nourrir son prêtre et payer son autel! »

Ainsi tous ceux que l'art rassemble en un théâtre,
Tous ceux qui, grâce à lui, peuvent trouver un âtre,
A l'abri des soufflets cinglants de nos hivers,
Celle qui doit chanter, celui qui dit les vers,
Assistaient impuissants, en cette heure critique,
Au sinistre effroyable... . Une lueur tragique
Courait parmi le ciel en feu, les balcons d'or.......
Un drame se jouait sur ce sanglant décor.

Or leur plainte éveilla plus d'un écho sonore.
La ville sait aimer qui l'enchante et l'honore.
Elle accueille, en son beau palais, l'art en exil;
Ce geste noble et prompt conjure un grand péril :
Donc ; Merci ! la gaîté renaît chez les artistes;
Plus de propos songeurs, plus de visages tristes;
Et toi Public, Ami qui nous fêtes ce jour;
Public qui n'es jamais aveugle, jamais sourd,
Public nous t'admirons ! N'est-ce pas notre tour ?

Ainsi qu'après un sombre hiver, vient l'hirondelle
Public, nous revenons vers Toi :
Sois nous fidèle !

11 Octobre 1906. René D'AVRIL.

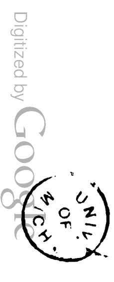
Vers qui furent accueillis avec tant de succès quand M. Maffeo, Directeur de la *Comédie lorraine*, ancien grand 1er rôle au Théâtre de Nancy, vint les dire au concert donné au bénéfice des artistes incendiés.

Le Pays lorrain.



Sites lorrains : *COUR DU CHÂTEAU DE PIERREFORT*

(Cliché P. Michels)





La Sorcellerie au pays messin

Tout le monde sait quelle place considérable tient notre contrée, dans l'histoire de la sorcellerie, et quelle redoutable énergie ont constamment employés les tribunaux criminels pour réprimer ce fléau. Les faits de ce genre étaient fréquents non seulement dans les campagnes, mais même à Metz.

« Les Messins, dit M. Worms (1), avaient grande créance dans les sortilèges et les sorciers et plus grande peur encore des maléfices. Faisait-il mauvais temps, la récolte avait-elle été insuffisante, les vignes avaient-elles été gelées, c'était grâce aux sorciers, grâce à leur influence néfaste et mystérieuse ou bien c'étaient quelques impies qui avaient travaillé le dimanche ou un jour de fête. Pour détruire la puissance magique et apaiser le ciel, on brûlait sur le Pont-des-Morts un sorcier et plus souvent une sorcière, et on condamnait à l'amende ou on exilait les coupables d'infraction à la loi religieuse. »

Ce n'est pas à une époque de barbarie et d'ignorance que se sont passés ces faits regrettables, mais à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe, sur le seuil de ce grand siècle de Louis XIV, où le génie français devait atteindre son apogée !

Quel a été le nombre exact de sorciers mis à mort ? Il est impossible de le dire même approximativement, car le plus grand nombre des procès ont disparu. La bibliothèque de Metz possède dans un volume manuscrit une faible partie des nombreuses procédures instruites à cette époque, et il est facile, en les compulsant, de se faire une idée exacte de la manière dont se passaient ces mystérieuses enquêtes. Ce fut donc un grand bienfait que l'établissement d'une cour souveraine qui fit disparaître cette foule de juridictions où l'ignorance des juges égalait, pour ainsi dire, la barbarie des formes et la rigueur des supplices.

Quelle sinistre éloquence dans cette simple phrase de l'histoire du Parlement de Metz, de M. Michel : « Dans le mois d'Août et de Septembre 1588, la justice

(1) Histoire de la ville de Metz depuis l'établissement de la République jusqu'à la Révolution française, 2e édition 1863, p. 131.



de Plappeville fit brûler 25 sorciers de ce village, entre le Pont-des-Morts et le Pontiffroy. Peut-être, dit le chroniqueur de Saint-Clément, que les biens avaient été la cause de leurs accusations. » En 1593, huit autres de ses habitants furent brûlés comme sorciers, savoir : la veuve de Collignon le Hardier ; Catherine la Hairlaye ; Briatte Gravelotte ; Béatrix, femme Lecomte ; Pierre Martin et Jeanne sa femme ; Didier Parrin dite Soufflotte et Nicole, femme de Masson ; celle-ci s'était tuée dans sa prison pour se soustraire aux tortures de la question. Ce sont Marguerite, femme Reigner, de Plappeville et Catherine femme Leblanc, condamnés au feu pour la même cause, qui terminèrent en 1594 cette triste liste d'innocentes victimes.

Sorciers et sorcières n'étaient point rares non plus à Woippy, ainsi que dans plusieurs villages voisins, tels que Lorry, Saulny, Norroy-le-Veneur, Plesnois, Semécourt, Fèves, Marange, Talange, Mézières, etc. .

A partir de l'établissement de l'inquisition qui eut lieu à Metz vers la fin du xv[e] siècle les sorciers furent activement recherchés, emprisonnés et presque toujours condamnés à périr sur le bûcher. De tous les procès instruits à Woippy, devant un tribunal spécial établi par le Chapitre de la Cathédrale de Metz, et composé du maire et des échevins du village, 5 seulement sont parvenus jusqu'à nous (1). En 1519 fut condamné une jeune femme, dont le seul crime était d'être la fille d'une sorcière condamnée à mort pour ce crime. Il est nécessaire pour expliquer ce reproche, d'ajouter qu'à cette époque on croyait que toutes les sorcières vouaient au démon leurs enfants qui, par conséquent ne pouvaient manquer de le servir. En 1591 ce fut le tour d'un homme natif de Bayonville et demeurant à Woippy, Clément Philippin Terillon, qui fut accusé de sortilège et pour ce fait jeté en prison et plus tard condamné à mort et à être brûlé. Le mois suivant de cette même année, eut lieu un nouveau procès qui se termina également par une sentence de mort. Ce fut celui de Simonate, femme de Claudon Florentin, habitant de Woippy, qui était accusée par Térillon d'avoir renié Dieu, d'être entrée en relation intime avec le démon, auquel elle donnait le nom de Malifis ; d'avoir, en outre, fait périr un cheval rouge au moyen d'une poudre qu'elle avait jetée dans son avoine ; enfin, d'avoir, toujours avec cette poudre empoisonné une femme et plusieurs enfants (2). — En 1593, un semblable procès fut intenté à Colotte, femme de Toussaint Guillaume qui, « par sa propre confession tant volontaire que questionnaire se trouva avoir adhéré au diable, renoncé Dieu le Créateur et pris pour son maistre, Sathan qu'elle appelle Presinet ». Le

(1) Histoire du village de Woippy, près Metz par Nérée Quépat. Metz 1878, p. 104 et sq.
(2) *Ibidem*, p. 119 et sq.

dernier procès enfin, qui a été instruit à Woippy, fut celui de Mangin Maréchal en 1622.

Le village de Saulny, lui aussi, revendique le triste honneur d'avoir été le théâtre de pareilles condamnations, car souvent on y brûlait des femmes pour crime de sorcellerie, et notamment en 1481, 1485 et 1488. Cette dernière année fut celle du Jubilé, dont les processions nombreuses furent constamment troublées et interrompues par des pluies torrentielles qui firent manquer les récoltes. On attribua ces intempéries aux maléfices des sorciers, et les bûchers s'allumèrent de toutes parts. Dans les mois de juin et de juillet, on brûla sept femmes à Metz ; à Thionville trois hommes et trois femmes ; deux femmes à Mézières ; deux autres à Saulny ; deux à Woippy ; trois à Devant-les-Ponts ; trois à Jussy ; une à Rozerieulles ; trois à Châtel-Saint-Germain ; enfin une femme à Vigny et un homme à Vantoux. Les Messins, voyant que le supplice des sorciers n'avait rien changé à l'inclémence de la saison, imaginèrent un moyen plus doux d'apaiser les murmures et les plaintes du peuple sur le haut prix des denrées, en lui donnant des fêtes et des bals.

Un siècle plus tard se renouvela encore une fois l'ère des condamnations. En 1598, l'abbé de Saint-Vincent fit poursuivre, comme sorciers, Nicolas Bouillot, maire de Saint-Jure, Jacques Motte, sa femme et Barthélemy surnommé le Grand Michel : ils furent tous trois brûlés vifs, après avoir subi les tortures de la question. Le procureur d'office qui a instruit cette procédure, se nommait Maréchal ; et les avocats consultés étaient MM. Legoulon, Mangin, Brulard, etc.

En 1594, était déjà mort sur le bûcher, un pâtre de Flocourt, nommé Nicolas Georgin. Il avait été condamné par les gens de justice du lieu, sur la réquisition des procureurs d'office de l'Ecolâtre de la cathédrale de Metz, pour avoir accepté le diable pour son maître ; il avait été en outre convaincu du sabbat tous les jeudis, et d'avoir reçu de Satan, une poudre avec laquelle il faisait périr le bétail. En 1604, Didier Chardel du même village eut le même sort.

Terminons, enfin, cette triste nomenclature par un des derniers procès qui eurent lieu en notre Lorraine. Ce fut celui de Françoise veuve de Jean Paul, de Talange, qui fut brûlée vive le 3 février de l'année 1622. On lui fit avouer, dans les tortures, que depuis 23 ans elle avait été séduite par le diable qui, « l'ayant mise du costé gauche sur un grand boucque noir, la menée sur la coste de Saint-Quentin et au prez de la chapelle de Talange en l'assemblée et compagnie de sorciers et sorcières, où elle a veue Catin d'Agondange, laquelle va demander son pain ; que là, par ordonnançe du diable et en son nom, ils ont touché de blanches verges la rivière et par ce moyen excité un brouillard puant pour perdre la mille des vignes. »

Doit-on rejeter la faute de toutes ces condamnations capitales sur le chapitre de la Cathédrale de Metz ? Certes non, car il se composait d'hommes intelligents qui, malgré leur foi ardente, étaient plus enclins à gràcier les sorciers qu'à les condamner ; toutefois, dans la plupart des cas, ils ne pouvaient résister à la pression de l'opinion alors si peu éclairée, et ils étaient moralement contraints d'autoriser ces poursuites.

Notons que les dénonciateurs étaient de braves villageois ignorants et crédules qui croyaient bien agir et se rendre agréables à Dieu en dénonçant à leurs concitoyens et au Chapitre, des gens dont ils redoutaient les pratiques mystérieuses, et qui, selon les préjugés de l'époque, obéissaient au démon. En présence d'un tel état de l'opinion, le Chapitre était, je le répète, forcé de laisser ses tribunaux sévir contre la sorcellerie comme le prouvent malheureusement les procès que nous venons de citer.

Louis Gilbert.





Nos Primes

Le *Pays Lorrain* et la *Revue Lorraine* illustrée voulant mieux faire connaître notre région se sont entendus avec différentes maisons d'éditions et ont choisi les volumes suivants parmi les meilleurs publiés sur la Lorraine. Les prix de ces volumes *neufs* et *non coupés* sont extrêmement réduits.

Les Vosges : Du Donon au Ballon d'Alsace, texte par A. Fournier, illustrations d'après les clichés de V. Franck, superbe volume édité par la Maison Geisler de Raon-l'Etape, in-4° raisin de 685 pages contenant près de 700 illustrations tirées en plusieurs tons. Broché : 35 francs au lieu de 70 francs. Relié : 40 fr. (port : 1 fr.).

Histoire de Lorraine par A. Digot, Nancy. Crépin-Leblond, 6 forts volumes in-8°, 28 francs au lieu de 42 francs.

Histoire d'Austrasie par A. Digot, 4 volumes in-8°, 12 francs au lieu de 25 francs.

La vie des Saints, bienheureux, vénérables et autres pieux personnages du diocèse de Saint-Dié, par l'abbé J.-B.-E. L'hôte. Saint-Dié Humbert, 1897, 2 vol., in-8° de 494 et 685 pages, 4 francs au lieu de 10 francs.

Armorial des villes, bourgs et villages de la Lorraine, du Barrois et des Trois-Evêchés. Texte, dessins, gravures par C. Lapaix. Seconde édition revue et corrigée ; il a été tiré de ce beau volume de 346 pages grand in-4°, renfermant de nombreuses illustrations, quelques exemplaires sur papier de Hollande, que nous donnons à nos abonnées au prix de 10 francs au lieu de 25 francs.

Les Patois Lorrains par L. Adam, publié sous le patronage de l'Académie de Stanislas. 512 pages in-8°. Exemplaires sur papier de Hollande, 8 francs au lieu de 18 francs. Cet ouvrage le plus important qui ait été publié sur nos patois, contenant une grammaire, des glossaires et de nombreuses *fiauves*, a sa place marqué dans toutes les bibliothèques lorraines.

La Nancéide ou la guerre de Nancy, poème latin de Pierre de Blarru avec traduction française de F. Schütz, 2 volumes in-8° de 335 et 324 pages (édition non illustrée) 3 francs au lieu de 10 francs.

Le département de la Meurthe, statistique historique et administrative, par H. Lepage, 2 volumes in-8° de 366 et 725 pages, 4 fr. au lieu de 15.

Le département des Vosges, statistique historique et administrative par H. Lepage et Ch. Charton, 2 volumes in-8° de 1056 et 560 pages, 4 francs au lieu de 15 francs.

Ces deux ouvrages contiennent un dictionnaire historique des communes, fort intéressant, quoique anciens ils ont encore leur utilité, rien d'autre n'ayant paru depuis, et peuvent être consultés avec fruit. Ils ont leur place tout indiquée dans les bibliothèques scolaires.

Etrennes nancéiennes par Oswald Leroy, année 1905, 0,25 au lieu de 2 francs ; année 1906, 0,50 au lieu de 2 francs.

Eloge historique de Callot, par Desmarets, 0 fr. 50 au lieu de 2 francs.

Les Rues de Nancy du XVIe siècle à nos jours, par Ch. Courbe. 3 vol. in-8° de 355, 331 à 300 pages, 6 fr. 50 au lieu de 15 fr.

La belle de Ludre (1648-1725), par M. Beaupré, 117 pages, 2 fr. 50 au lieu de 5 francs.

Recherches historiques et bibliographiques sur les commencements de l'Imprimerie en Lorraine sur ses progrès jusqu'à la fin du XVIe siècle, par M. Beaupré, 552 pages in-8°. 5 francs au lieu de 10 francs.

Nouvelles recherches de bibliographie lorraines, par le même, 300 pages in-8°, 3 fr. Ce volume et le précédent contiennent de précieux renseignements sur nos anciens livres rares.

Recherches sur l'Industrie verrière et les privilèges des verriers dans l'ancienne Lorraine, par M. Beaupré, 3 fr. 50 (quelques exemplaires seulement).

La Lorraine Artiste, années 1900, 1901, 1902, 1903, chaque année de cette intéressante publication abondamment illustrée, forme un beau volume in-8° jésus, de près de 400 pages : 2 francs au lieu de 15 francs.

• SIMONNET (J.) *Relation des Sièges et du Blocus de la Mothe* (1634-1642-1645), par du Boys de Riocour, lieutenant général au bailliage de Bassigny, Conseiller d'Etat du duc de Lorraine, suivie des relations officielles des trois sièges. Edition entièrement revue sur les textes originaux et augmentée d'une introduction à l'histoire de la Mothe et de nombreux documents inédits. Chaumont 1861, 1 vol. in-8°, 5 fr. au lieu de 7 fr. 50.

COURBE (CH.). *Promenades historiques à travers les rues de Nancy au XVIIIe siècle, à l'époque révolutionnaire et de nos jours ; Recherches sur les hommes et les choses de ces temps.* Nancy 1883, 1 vol. in-8°, 3 fr. au lieu de 10 fr. Bourré de renseignements sur Nancy.

BONVALOT (Edouard). *Le Tiers-Etat, d'après la charte de Beaumont et ses filiales ;* ouvrage couronné par l'Académie de Stanislas. Nancy 1868, 1 volume in-8°, 4 fr. au lieu de 10 fr.

BERSEAUX (abbé). *L'Ordre des Chartreux et la Chartreuse de Bosserville*, avec portrait et gravures. Nancy 1868, 1 vol. in-8°, 1 fr. au lieu de 5 fr.

DIDELOT (abbé). *Remiremont; Les Saints, le Chapitre, la Révolution.* Nancy 1887, 1 vol. in-8°, 3 fr. au lieu de 5 fr.

SOUHESMES (de). *Le Blocus de Metz en 1870 ; Bazaine, Coffinières, avec pièces et documents à l'appui accompagnés d'une carte des environs de Metz.* Verdun 1872, 1 vol. in-8°, 1 franc.

GODRON. *Flore de Lorraine*, publiée par MM. Fliche et Le Monnier. Nancy, 2 vol. in-12, 9 fr.

PUYMAIGRE (comte de). *Chants populaires recueillis dans le pays Messin.* Nouvelle édition, augmentée de notes et pièces nouvelles. Nancy 1881, 2 vol. in-12, 4 fr.

LEUPOL. *Précis de l'Histoire de Lorraine.* Nancy 1874, 1 vol. in-18, 0 fr. 75.

LEPAGE (H.). *Les Archives de Nancy ou documents inédits relatifs à l'histoire de cette Ville.* Nancy 1865, 4 vol. in-8°, 7 fr. au lieu de 30 fr.

CHAMPION. *Le Département de Meurthe-et-Moselle avec Dictionnaire des Communes.* Nancy, Sidot 1896, 1 vol. in-12, 0 fr. 50.

EDITIONS DE LA MAISON BERGER-LEVRAULT ET Cie qui a bien voulu spécialement réserver à nos abonnés à titre exceptionnel, les volumes suivants :

La Lorraine Illustrée, texte par Aug. Prost, Lorédan Larchey, Louis Jouve, Dr Liétard, E. Auguin, André Theuriet, avec de nombreuses gravures, volume de luxe, in-4° jésus, de 740 pages. Broché, 25 francs au lieu de 50, relié, belle reliure spéciale chagrin plats toile, 30 francs au lieu de 60.

Les Vosges pendant la Révolution par Félix-Bouvier, 520 pages in-8° (excellent ouvrage à placer dans les bibliothèques scolaires) 3,50 au lieu de 7,50.



Chez Jeanne d'Arc par Emile Hinzelin avec 7 compositions de V. Prouvé, 32 vues photographiques et une carte, in-8° 3 francs au lieu de 6 francs.

Crimée, Italie, Mexique (1854-1867) par le général Vanson, in-8° avec portrait et deux dessins en couleurs, 2,50 au lieu de 5 francs.

Soldats de Lorraine par P. Despiques, in-8° de 310 pages, avec nombreuses illustrations. Broché : 2,50 au lieu de 5 francs ; reliure spéciale, 3 francs au lieu de 6 fr. 50. (Beau volume d'étrennes ou de prix).

Un héros de la défense nationale. Valentin et les derniers jours du siège de Strasbourg, par D. Delabrousse, avec portrait et deux cartes, in-8°, 2 fr. 50 au lieu de 5 francs.

Le général Lasalle, d'Essling à Wagram, par Robinet de Cléry, in-8°, avec illustrations, 2 fr. 50 au lieu de 5 francs (intéressante étude avec documents inédits sur le général messin).

Journal d'un officier de l'armée du Rhin, par le général Fay, in-8°, 2 fr. 50 au lieu de 5 francs.

Images de France, région de l'Est, par Emile Hinzelin, in-12, broché 1 fr. 50 au lieu de 3 fr. 50. Reliure spéciale 2 fr. 25 au lieu de 5 fr. (beau livre de prix).

Poésies d'un vaincu, Noëls alsaciens lorrains, etc., par Ed. Siebecker, 1 fr. au lieu de 3 francs.

Carnet d'étapes du dragon lorrain Marquant, par Vallée et Pariset, in-12. 1 fr. 50 au lieu de 3 fr. 50.

Mémoires du général lorrain Curély. Itinéraire d'un cavalier léger de la Grande Armée, avec une biographie par le général Thoumas, in-12, 1 fr. 50 au lieu de 3 fr. 50.

Relation de la bataille de Frœschwiller in-12°. 1 fr. 50 au lieu de 3 fr.

Wissembourg au début de l'invasion de 1870, par Edgar Hepp, in-12°, 1 fr. au lieu de 3 francs.

La chasse et la pêche. Souvenirs d'Alsace, par M. Engelhard, grand in 8°, de 316 pages avec illustratians de H. Ganier, broché 5 francs au lieu de 10 francs, reliure spéciale 6 francs au lieu de 13 fr. (beau livre d'étrennes).

La même édition in-12 non illustrée, 1 fr. au lieu de 3 fr.

Organisation et Institutions militaires de la Lorraine, par H. Lepage, in-8° de 450 pages, 3 fr. 50 au lieu de 7 fr. 50.

Journal d'un habitant de Colmar (juillet-novembre 1870) par Julien Sée avec trois dessins de Bartholdi, in-8°, 3 fr. 50 au lieu de 7 fr. 50.

D'une sorcière qu'autrefois on brusla dans Saint-Nicolas, par Emile Badel, le tout habillé d'ymaiges par J. Jacquot, 232 pages, in-8°, tiré à 500 exemplaires, 3 fr 50 au lieu de 10 francs.

L'Université de Pont-à-Mousson (1572-1768) par l'abbé Eugène Martin, 456 pages in-8° 5 francs au lieu de 10 francs.

Les ouvrages édités par la maison Berger-Levrault, peuvent être livrés reliés, lorsque leur prix n'est pas indiqué en cet état, aux conditions suivantes : Reliure percale tranches jaspées : in-12, 0,60 ; in-8°, 0,80 ; grand in-8°, 1 fr. Tranches dorées, in-12, 1 fr. in-8°, 1 fr. 40 ; grand in-8°, 1 fr. 75. Demi maroquin tranches jaspées in-12, 1 fr. 25 ; in-8°, 1 fr. 60, grand in-8°, 2 fr. 50. Tranches dorées, in-12, 1 fr. 75 ; in-8°, 2 fr. 25 ; grand in-8°, 3 fr. 25. Indiquer la couleur de la reliure.

Pierre Vallone. — *Nancy contre Paris, comédie vaudeville en un acte*, in-8°, au lieu d'un franc, 0 fr. 25.

Dr Aimé Robert. — *Guide du médecin et du touriste aux bains de la vallée du Rhin et de forêt noire*, 565 pages in-12, au lieu de 6 francs, 0 fr. 75.

Gaston Save. — *Le costume rustique vosgien* Saint-Dié, in-8°, 46 pages, 0 fr. 50.

— *Les faïences de Gérardmer*, 0 fr. 25.



J. B. RAVOLD. — *Les Transportés de la Meurthe en 1852*, 85 pages in-8° o fr. 25.

F. JACQUOT. — *La Lorraine chrétienne et les Saints patrons du Pays d'Austrasie*, 37 pages grand in-8°, o fr. 25.

B. PUTON. — *Entrées et serments des Ducs de Lorraine à Remiremont*, Saint-Dié, 69 pages in-8° 1 fr.

— *Notice historique sur l'hôpital de Remiremont*. Nancy, Voirin, 52 pages in-8°, 1 fr.

LEPAGE. — *Les communes de la Meurthe*, 2 volumes, in-8° de 750 et 800 pages, contenant de nombreux extraits d'archives. Cet ouvrage ne fait pas double emploi avec la *Statistique;* il la complète. Au lieu de 20 francs, 10 fr.

René JACQUET. — *Notre Maître Maurice Barrès*, Paris, Per Lamm 1900, 262 pages in-8°. Au lieu de 3 fr. 50, 1 fr.

Jules RENAULD. — *Souvenirs historiques lorrains*, 150 pages in-8°, 1 fr. 50.

De Lunéville à Gerbéviller. o fr. 25.

DUMONT. — *Histoire de Commercy*, 3 volumes in-8°, de 400 pages chacun, au lieu de 18 francs, 7 fr.

F. JACQUOT. — *Histoire de Lorraine depuis les premiers ducs de Lorraine jusqu'au blocus de Metz*, o fr. 50.

La guerre de Metz en 1324, poème du XIVe siècle publié par de Bouteiller, avec études critiques par F. Bonnardot, préface de Léon Gautier, Paris Didot, 536 pages in-8°, beau papier vélin, au lieu de 10 fr., 3 fr.

RAVOLD. — *Histoire démocratique des duchés de Lorraine et de Bar*. 3 forts volumes in-8°, (manque le 4e volume). Au lieu de 13 fr. 50, 3 fr.

F. JACQUOT. — *Petite vie de Sainte-Evre*, o fr. 25.

Bn DIGOT. — *Photographies rétrospectives lorraines*, in-12, o fr. 25.

Richecourt, tragi-comédie jouxte la copie imprimée à Saint-Nicolas de Port en 1628, in-8°, au lieu de 3 fr. 50, 1 fr.

BEAUPRÉ. — *Documents inédits sur la rédaction des coutumes de Vaudémont*, in-8°, 1 fr. 50.

Abbé CHAPELIER. — *Le R. P. Bédel, sa vie et ses œuvres*, 127 pages in-8°, o fr. 25.

Albert DENIS. — *La sorcellerie à Toul aux* XVIe *et* XVIIe *siècles*, 200 pages, in-12, 1 fr. Le meilleur ouvrage publié pour notre région sur cette intéressante question, o fr. 25.

L. BARRAT. — *En passant par la Lorraine* (poésies) 128 pages, in-12.

J. B. V. SALLE. — *Notice historique et Biographique sur J. B. Salle, médecin né à Vézelise en 1760, député aux Etats généraux et à la Convention*. 210 pages in-8°, 1 fr.

G. GUGENHEIM. — *Nancy sens d'sus d'sous, revue locale en 4 actes*. 1885, au lieu de 2 fr., o fr. 25.

La Moselle, monuments, paysages, histoire, par une société de gens de lettres et d'artistes, (notices diverses sur Metz et les environs avec gravures) Metz, Lorette, 80 pages grand in-4° en livraisons, au lieu de 12 fr. 50, 2 fr.

CHABERT. — *Dictionnaire topographique, historique et étymologiques des rues de Metz* 3e édition avec plan, 1878, 83 pages in-8° au lieu de 2 fr. o fr. 65.

René PERROUT. — *Goëry Coquart, bourgeois d'Epinal*. Epinal Huguenin 1906, in-12, au lieu de 3 fr., 2 fr.

Eaux fortes gravées par Jean Cayon en 1853 : Nancy au XIe siècle. Saint-Jean. Maréville. Le chemin de fer. Bassin Sainte-Catherine. Les grands moulins. La chapelle ronde. Place Dombasle. Place Stanislas. Fontaine de la place Stanislas (lithographie).

Chaque pièce o fr. 10, les 10 pièces 1 fr. 50.

Nancy

Depuis le 1er janvier, Nancy a enfin un archiviste municipal. Les archives de la Ville très riches étaient peu utilisées; classées et inventoriés jadis par Henri Lepage on les



consultait peu. Pour économiser un traitement minime des titres de propriété importants furent perdus. Le titulaire de cette nouvelle charge est M. Paul Denis ancien élève de l'école des Chartes, qui saura en classant les archives y trouver matière à des monographies intéressantes. Il hâtera nous en sommes sûrs, la confection, depuis si longtemps commencée, de la table des anciens registres de l'état civil, où actuellement les recherches sont impossibles.

Nos collaborateurs

— Notre collaborateur Emile Moselly, a écrit spécialement pour notre revue une série de souvenirs d'enfance, impressions très ténues, où il s'est préoccupé de retracer la vie lorraine vue par les yeux d'un tout petit. Nous les publierons prochainement.

— En publiant dans le numéro de décembre dernier l'intéressant article de M. Louis Godot : *Un bel acte de civisme vosgien en 1793*, nous n'avions garde d'oublier que notre collaborateur Félix Bouvier, toujours si épris des gloires de son pays natal, avait le premier, dans son beau livre *Les Vosges pendant la Révolution* (1), commémoré le dévouement civique des habitants de Saulxures, et le premier également reproduit dans ce volume la curieuse estampe de l'époque devenue bien rare, et dont il révéla ainsi l'existence à beaucoup de vosgiens.

C'est par inadvertance que nous ne l'avons pas rappelé en note de l'article de M. Godot.

— Nous reviendrons sur le beau livre de M. Louis Madelin, *Croquis lorrains*, qui vient de paraître chez Berger-Levrault. Le succès s'en affirme chaque jour.

— Le *Pays Lorrain* doit des excuses à son fidèle collaborateur René Perrout. Il a fait montre de quelque ingratitude en ne parlant pas de son *Goëry Coquart*, dont il a publié l'avant-propos. Dans notre numéro de février, Emile Moselly réparera notre oubli.

— De M. Henry Poulet, nous publierons, en février : *Le Conventionnel Harmand (de la Meuse) ; Le peintre Giroust, maire de Serres ; Les gens de Thiaucourt au XVIIIe siècle.*

— Nous continuerons la série des paysanneries lorraines de M. George Chepfer, qui ont tant de succès auprès de nos lecteurs. Nous publierons également une série de contes patois de MM. R. Xardel, Jean-Julien, etc., la suite des contes et récits vosgiens de M. Fernand Baldenne, des articles de MM. L. Gilbert, R. Joffroy, Pierre Braun, Bouilly, de l'Escale, Simpol, Abbé Pierfitte, Ch. Sadoul, Dr Pillement, André Girodie, Henri Maire, Bernard Puton, Alfred Pierrot, Mathilde Dufour, René Perrout, Ct Lalance, Alcide Marot, etc., etc.

Union Régionaliste Lorraine

L'*Union Régionaliste Lorraine* s'est réunie dernièrement en assemblée générale sous la présidence de M. Gavet. MM. de Bouvier et Larcher, signataires du projet de décentralisation de 1865, présidents d'honneur de l'*Union*, s'étaient excusés. M. Gavet communique les deux premiers catalogues de la *Bibliothèque de Lorraine et d'Alsace*.

Il est ensuite procédé à la nomination du bureau et du conseil, qui sont ainsi constitués pour l'année 1906-1907 :

Président : Gavet, professeur à la Faculté de droit ;

Vice-Présidents : Parisot, professeur à la Faculté des lettres ; Ch. Sadoul, directeur du « *Pays lorrain* » et de la « *Revue lorraine illustrée* » ;

Secrétaire-général : Ch. Berlet, avocat ;

Trésorier : Deubel, avocat ;

Membres du Conseil : MM. Albrech, directeur de la Schola de Nancy ; René d'Avril homme de lettres ; P. Claudin, artiste-peintre ; Delluc, ingénieur ; Emile Nicolas,

(1) Paru en 1885 chez Berger-Levrault et Cie.



homme de lettres ; Payard, avocat ; Simon, préparateur à la Faculté des sciences ; Simonet, avocat,

La parole est ensuite donnée à M. R. d'Avril pour sa conférence sur l'*Inspiration française*. En termes d'une grande élégance, M. R. d'Avril caractérise tout d'abord l'inspiration en général, puis l'inspiration française. Ayant remarqué que l'inspiration est conditionnée par trois facteurs, l'esprit, l'époque, le milieu. le conférencier s'attache particulièrement à préciser l'influence du milieu. Il démêle dans l'influence parisienne ce qu'il peut y avoir d'excellent en disant des choses fort délicates sur le vieux Paris et cerains milieux parisiens, puis fait une critique de la part mauvaise de cette influence sur l'inspiration des artistes. Finalement il émet le vœu que l'art français soit régénéré en sa source par l'inspiration nettement provinciale.

M. Gavet remercie chaleureusement le conférencier et exprime le vœu que sa conférence puisse être lue dans le *Pays lorrain*.

L'*Union Régionaliste Lorraine* a fait paraître le 21 décembre le bulletin n° 2 de la *Bibliothèque de Lorraine et d'Alsace*. Sous ce titre sera constitué peu à peu, par fascicules se faisant suite et paraissant en juin et décembre, un catalogue complet d'ouvrages intéressant la Lorraine et l'Alsace. Ce catalogue est particulièrement destiné à donner des indications pour les livres de prix et d'étrennes. Les ouvrages sont décrits et analysés avec soin, et, dans le désir d'être utiles à tout le monde les rédacteurs se font un devoir de signaler les passages qui seraient susceptibles de contredire les diverses opinions ou croyances. L'*Union Régionaliste Lorraine* en entreprenant cette œuvre n'a eu d'autre but que de contribuer à faire connaître aux enfants la province à laquelle ils appartiennent On a adopté trois divisons : I. Jusqu'à 10 ans environ. II. Pour enfants de 10 à 15 ans. III. Pour jeunes gens et adultes.

Le bulletin n° 1 paru en juin dernier analysait cinquante-et-un ouvrage. Le bulletin n° 2 en analyse vingt-et-un. Le siège de la *Bibliothèque de Lorraine et d'Alsace* est à Nancy, 50, rue des Tiercelins. A toute personne qui en fait la demande il est envoyé gratuitement un exemplaire de chaque fascicule.

M. Clémenceau et le régionalisme

Les Lectures pour tous ont interviewé M. Clémenceau qui s'est déclaré ardent partisan des réformes décentralisatrices. Reproduisons les paroles du président du Conseil en souhaitant qu'il ne tarde pas trop à passer aux actes :

« M. Clémenceau s'avoue partisan de la décentralisation administrative. Il n'est pas douteux, dit-il, que l'organisation administrative actuelle ait besoin d'être remaniée. Son amour de la paperasse, ses lenteurs, ses retards dans l'expédition des affaires résultant de l'excès de centralisation, sont ses moindres défauts. *L'administration de l'an VIII a fait son temps*. On lui a déjà fait quelques brèches : les préfets d'aujourd'hui ne sont plus ceux d'hier — qui par exemple, choisissaient les maires et en faisaient leurs agents. — Aujourd'hui il leur faut compter avec les chefs élus des municipalités élues. Mais il faut poursuivre l'entreprise, permettre aux *régions* diverses de développer toute l'intensité de leur propre vie, supprimer les divisions administratives surannées que rien ne justifie, susciter, grouper, développer en des formes nouvelles les initiatives locales, rapprocher les administrés des administrateurs ou plutôt faire que les administrés s'administrent eux-mêmes puisque la démocratie suppose que les hommes sont devenus majeurs. Autant de réformes qui seront efficaces — et économiques aussi — puisqu'elles correspondent à une diminution du personnel administratif. Je commencerai par une importante réforme des conseils de préfecture. Elle est imminente. » Attendons ; à force de parler de ces réformes, peut-être se feront-elles.

Les Musées de Nancy

M. André Hallays consacre son feuilleton hebdomaire des Débats à l'affectation des bâtiments, séminaires et évêchés, qui vont être transformés en musées dans de nombreuses villes ; « A Nancy, dit-il, le Conseil municipal ne s'est point encore occupé de la destination nouvelle qui pourrait être donnée à l'Evêché devenu vacant. Mais des Nancéiens qui aiment leur cité m'ont fait part de leur craintes et communiqué un projet fort intéressant.

L'Evêque de Nancy était logé dans un des pavillons de la place Stanislas, le plus proche de la Pépinière. Jusqu'à la Révolution, cet hôtel avait été la demeure du fermier général. L'intérieur en est assez bien conservé et on y voit encore des objets d'art et des meubles précieux. Ici comme à Aix, il faudrait tout classer d'ensemble. Mais que faire de l'immeuble ? Une école. On gâterait les aménagements et le décor. Un musée ? Nancy a deux musées, l'un établi dans l'Hôtel de Ville, où sont placées les collections de peinture et de sculpture l'autre dans le Palais Ducal consacré à l'histoire de la Lorraine ; tous deux sont aujourd'hui insuffisants, mais on ne peut songer à ouvrir un troisième musée pour recevoir le trop plein des deux autres, voici donc ce que proposeraient nos Nancéiens.

Le général commandant le 20e corps d'armée est logé et mal logé dans le Palais du Gouvernement cet admirable bâtiment de Héré, son chef-d'œuvre peut-être, dont la façade se dresse au fond de la Carrière entre les fines colonnades d'une grande cour ovale. La demeure est magnifique, mais passe pour fort incommode. Ne pourrait-on pas donner l'ancien pavillon de l'Evêché au général commandant le corps d'armée et transformer en musée le « Palais du Gouvernement » ? Ce dernier édifice est contigu au Palais Ducal ou est installé le musée lorrain. Rien ne serait plus facile que de faire communiquer les deux immeubles. Les collections si précieuses et si belles de cette grande collection seraient réparties dans l'un et l'autre édifice ; les œuvres d'art du moyen âge et de la Renaissance resteraient dans le palais ducal ; les objets des trois derniers siècles trouveraient un cadre admirable dans le Palais du Gouvernement. On pourrait débarrasser le musée de l'Hôtel de Ville en plaçant dans les nouveaux locaux les tableaux qui proviennent des anciennes églises de Nancy où qui se rapportent à l'histoire de la Lorraine... Enfin cette combinaison écarterait du Musée lorrain le danger que lui fait courir le voisinage des écuries de l'Etat-Major. Sans doute pour obtenir un pareil résultat il faudrait une entente entre l'Etat, propriétaire de l'Evêché, et la ville, à qui appartient la nue propriété du Palais du Gouvernement ; il faudrait surtout un accord entre l'administration du Domaine, l'administration des Beaux-Arts et l'administration de la guerre ! D'où de terribles complications et de terribles lenteurs, mais c'est le seul moyen de conserver l'Evêché et de donner à la ville de Nancy des musées dignes d'elle et digne de la Lorraine ».

Nous reviendrons sur cette très intéressante question. Notons seulement aujourd'hui que la Société d'Archéologie lorraine a émis un vœu demandant le transfert et l'agrandissement des musées et que d'autres sociétés de la région vont émettre, croyons-nous, des vœux analogues qui espérons le seront entendus par le Conseil municipal.

Le vandalisme

De M. André Hallays dans les *Débats* : « Quand on songe aux dévastations dont la loi menace tant de monuments français, on hésite à se plaindre des actes de vandalisme par lesquels des particuliers et des architectes dégradent des architectures anciennes.

Il faut cependant ne point laisser passer ces menus méfaits sans protester. On m'envoie de Nancy une photographie attristante de l'ancien hôtel d'Haussonville. Cette

charmante maison de la Renaissance, présentait une cour exquise avec de fines galeries de pierres au premier étage et deux jolies portes au rez-de-chaussée Un locataire de l'immeuble est en train d'installer dans cette cour au-dessous de la galerie une sorte de véranda vitrée, pareille à une forcerie de raisin ; pour l'établir on a dû dégrader les murailles. Les Nancéiens se plaignent ; ils ont raison. »

Cartes postales

C'est par millions que se répandent dans le monde les cartes postales. Dans cet entassement combien peu sont intéressantes. La plupart sont faites sans goût avec de mauvais clichés. On réagit heureusement et le public devient difficile. Signalons des séries qui sortent de la banalité ordinaire.

La première est une série de 20 cartes éditées par M. Van Praët à Charleville. Elle reproduit de curieux types et costumes ardennais d'après des aquarelles peintes de 1820 à 1840 par Bruge-Lemaître On y voit un coquet perruquier, la femme tambour de ville d'Attigny, le juge de paix Pinsart, un tisserand, un boucher, un marchand de complaintes, des fileurs, un *montreur de Saint-Hubert*, etc. En résumé très intéressante collection pour les folkloristes. Espérons qu'un jour de semblables documents seront retrouvés pour la Lorraine.

La Société d'Emulation des Vosges a décerné le 23 décembre dernier une médaille d'argent à M. Weick, éditeur à Saint-Dié. Voici ce qu'en dit le rapporteur :

« M. Weick, imprimeur à Saint-Dié, a édité au moyen de cartes postales tirées de ses propres clichés, près de 6,000 vues des Vosges.

Toutes ces photographies représentent des curiosités naturelles et des sites pittoresques de notre département.

Bon nombre d'entre elles vous étaient, du reste, déjà familières, car vous les avez souvent admirées et confiées à la poste au cours de vos excursions en montagne.

Nous nous faisons un plaisir de citer la Vallée du Valtin et du Rudlin, les Cols de Bussang et de la Schlucht, le Col de Sapois, la vue sur le Bonhomme comme ayant fourni à l'éditeur la matière de ses cartes les plus réussies dont l'exécution est vraiment irréprochable.

Cet important travail a décidé votre Commission à accorder à M. Weick le premier prix consistant en une médaille d'argent. »

Dans la même séance, la Société a également décerné une médaille d'argent à M. Jové, photographe à Epinal pour ses séries très artistiques que nos lecteurs connaissent. M. Jové qui a notablement augmenté sa belle collection de clichés, mettra en vente prohainement des cartes-vues relatives à toute la région ; nous en reparlerons.

Société d'Emulation des Vosges

La *Société d'Emulation des Vosges*, a tenu sa séance solennelle le 23 décembre derniers Après un fort beau discours de M. Clém·nt, sur le « Génie lorrain » la liste des récompenses fut proclamée. Relevons parmi celles-ci :

Histoire et archéologie : M. l'abbé Olivier pour ses ouvrages sur Thaon et Fontenoy-le-Château (prix Masson). M. Vanson (médaille d'argent), M. le lieutenant Jolin (médaille d'argent), Madame Colnel, institutrice à la Houssière (médaille d'argent).

Concours littéraire : M. Charles Sadoul, directeur du *Pays lorrain* et de la *Revue lorraine illustrée* (médaille d'agent). Madame Martin, directrice d'école à Nomexy (médaille de bronze), M. Lallemand, instituteur à Malaincourt (mention honorable).

Photographie : médailles d'argent : MM. Weick et Jové, médaille de bronze : MM. Schmitt et Zubrist.

Bibliographie

Henri MENGIN. *Discours prononcé à la distribution des prix de l'école des Beaux-Arts, de l'école professionnelle Drouot et des écoles supérieures de la ville de Nancy.* Nancy 1906, 22 pages in-12. — M. Mengin a eu l'excellente idée de faire imprimer en une brochure ce discours dont nous avons parlé quand il fut prononcé. Ceux qui ne l'ont point entendu seront heureux de lire ces pages pleines de verve où avec l'éloquence qu'on lui connaît M. H. Mengin a montré quelles ressources offrait notre Lorraine. Tout serait à reproduire ici, de ce beau discours, à regret bornons nous à citer ces paroles : « la moisson dorée que vos anciens ont fait murir pour vous est abondante : cueillez à pleines mains ses épis ; et à votre tour semez en le bon grain dans la féconde terre de Lorraine où vous devez devenir les ouvriers des moissons prochaines. »

Henry BARDY. *Gustave Dauphin (1804-1859) peintre d'histoire.* Belfort, 1906, 30 pages in-8°. — Notre collaborateur retrace dans sa brochure la vie d'un peintre de famille d'origine lorraine qui a laissé quelques œuvres fort intéressantes. Dauphin, né à Belfort, fit son droit à Dijon, en même temps qu'il étudiait le dessin avec Devosges ; en 1824 il part pour Paris où il séjourna sans oublier sa ville natale jusque sa mort. Ardent républicain, Dauphin fut mêlé à divers événements politiques, sa conduite fut admirable en juin 1848. Dauphin fit surtout de la peinture religieuse ; on trouve de ses œuvres à Belfort, à Mulhouse, à Orthez, à Plancher-Bas, à Loches, à Reims, etc.

Félix BOUVIER. *La révolte de Casal-Maggiole, août 1796.* Màcon, 1907, 27 pages in-8°. — Ceci est un intéressant chapitre détaché du tome second de *Bonaparte en Italie,* dont le premier volume fut couronné par l'Académie française. On y trouve le récit émouvant d'un événement à peu près inconnu des historiens français, la rébellion des habitants d'une petite ville de la province de Crémone qui, très religieux, supportèrent mal la morgue d'un officier français impie, et le massacrèrent avec une partie des troupes sous ses ordres. Bonaparte chargea Murat d'exercer contre Casal-Maggiore de terribles représailles. Soit qu'il fut touché de compassion ou qu'il eut touché de bons ducats, Murat chercha à adoucir l'exécution des ordres reçus et grâce à l'intervention de Joséphine on arracha à Bonaparte le pardon de la cité rebelle. M. Félix-Bouvier, qui s'est minutieusement documenté sur cet incident, nous le raconte avec son habileté d'historien avisé, qui sait tirer la vie de la sécheresse des archives.

Mémoires de la Société des Lettres, Sciences et Arts de Bar-le-Duc, 1905-1906 ; Bar-le-Duc, Contant Laguerre, CXLIV, 431 pages in-8°. — En ce volume substantiel, comme tous ceux que publie la Société de Bar, signalons un travail où M. l'abbé Nicolas a relevé les inscription des églises de l'ancien décanat de Dun, une biographie du lieutenant-général d'Anthouard de Vraincourt qui fut député de la Meuse et pair de France. Une étude de notre érudit collaborateur, M. Léon Germain de Maidy sur une statue tombale d'un Lenoncourt, qu'il a découvert à Buzy, une biographie de Jean-Louis Pierre, maire de Bar de 1803 à 1813, par M. G. Vigo. La tournette des potiers gallo-romains par M. le docteur Munier, une importante monographie, qui peut servir de modèle, du village de Génicourt-sur-Meuse par le capitaine Dublanchy. Le volume se termine par une très intéressante étude de M. André Lesort sur l'esprit public dans le département de la Meuse au moment de l'arrestation de Louis XVI à Varennes, et par un état sommaire des fonds de la période révolutionnaire des archives départementales de la Meuse et des archives communales de Verdun. Charles SADOUL.

P. BRAUN. *La Lorraine pendant le gouvernement de la Ferté-Sénectère* (1643-1661). Nancy, Crépin-Leblond, 1906, 1 vol. in-8° de 163 pages (Extrait des *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine* pour 1906). — Notre compatriote, M. P. Braun, aujourd'hui pro-

fesseur d'histoire au Lycée de Nancy, n'est pas un inconnu pour les lecteurs du *Pays lorrain*, qui ont déjà pu à diverses reprises apprécier son talent. Son nouveau travail, après lui avoir valu le diplôme d'études supérieures, a été accueilli par la *Société d'archéologie lorraine*, qui le publiera dans le prochain volumes de ses *Mémoires*.

La période dont s'est occupé M. Braun compte parmi les plus douloureuses de notre histoire, et il faut à un Lorrain du courage — le mot n'est pas trop fort — pour retracer et même pour lire les misères et les atrocités qu'eurent alors à subir nos ancêtres.

Dans l'introduction l'auteur donne un bon résumé de l'état de la Lorraine en 1643, au moment où notre pays reçut pour gouverneur le maréchal de la Ferté-Sénectère. Le récit des opérations militaires dont la Lorraine fut le théâtre de 1643 à 1661 occupe la première partie du travail. Des recherches faites aux archives du ministère de la guerre ont permis à M. Braun de compléter et de rectifiier ce que dans son *Charles IV et Mazarin* M. F. des Robert avait dit des expéditions, des batailles et des sièges de cette période.

La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée à l'administration de M. de la Ferté. Celui-ci a laissé la réputation d'un tyran doublé d'un voleur; et ce ne sont pas seulement les Lorrains qui la lui ont faite : des fonctionnaires et des officiers français ont montré tout autant de sévérité à l'égard de leur compatriote. M. Braun estime très exagérées les accusations portées contre le maréchal. A l'entendre, la Ferté n'aurait été ni meilleur ni pire que la plupart de ses contemporains ; on peut même affirmer qu'il s'est cru en droit d'agir comme il l'a fait, et que sa conscience ne lui reprochait rien. M. Braun, qui n'a du reste nullement cherché à surfaire le maréchal, a présenté sa défense avec beaucoup d'habileté. Mais n'a-t-il pas voulu trop prouver ? Nous craignons que son plaidoyer ne convainque pas tous les lecteurs, et qu'il ne subsiste dans l'esprit de quelques-uns d'entre eux des doutes sur la probité de M. de la Ferté-Sénectère. Saura-t-on jamais la vérité complète sur les « voleries » qui lui ont été imputées ?

En matière d'administration, le gouverneur de la Lorraine n'était que l'instrument docile de Mazarin, instrument assez mal approprié, nous devons le reconnaître, aux intentions du tout-puissant cardinal. Tandis que le maréchal, brutal de tempérament, aurait été porté aux mesures violentes, Mazarin, à la différence de l'impitoyable Richelieu, voulait que l'on ménageât la population des deux duchés ; tout en poursuivant les mêmes fins que son ancien protecteur, il entendait y arriver par des voies différentes. M. Braun a eu raison de montrer, et il a été l'un des premiers à le faire, combien la modération relative de Mazarin contraste avec la dureté inexorable de Richelieu. Par inclination naturelle à la douceur, par politique aussi — longtemps il espéra garder la Lorraine — Mazarin recommandait à la Ferté ainsi qu'aux intendants d'épargner aux habitants de la Lorraine les vexations, les exactions et les violences. Par malheur le cardinal était loin ; ses subordonnés, gouverneur et intendant, n'avaient pas toujours la volonté ni le pouvoir de se conformer aux ordres qu'il leur adressait. Ne nous étonnons donc pas si de 1643 à 1654 nos infortunés ancêtres eurent encore à endurer de cruelles souffrances. Mais, quand le pays cessa d'être un champ de bataille et de pillage, quand le théâtre de la guerre se fut reporté vers le nord, la Lorraine put enfin respirer, et ses habitants connurent des jours meilleurs.

L'état de l'opinion publique fait l'objet de la troisième partie, la plus intéressante peut-être du livre. Ici encore, M. Braun explorait un terrain presque inconnu, abordait un sujet qui n'avait encore été traité que d'une façon très superficielle. Il résulte de ses recherches que, malgré les fautes de Charles IV, les Lorrains restèrent fidèles au souverain frivole et inconstant, qui en plus d'une circonstance n'avait pas su faire tout ce que le devoir et l'honneur lui commandaient. S'ils passèrent par des crises de doute, de découragement, de désaffection, celles-ci n'eurent qu'une courte durée. Les sentiments de

loyalisme reprirent bien vite le dessus : quand on apprit la signature du traité de Vincennes et la restitution des duchés à leur souverain légitime, ce furent partout dans le pays des transports de joie. Comment douterions-nous du patriotisme de nos pères et de leur attachement à la dynastie nationale ! Nous avons à cet égard les témoignages irrécusables de fonctionnaires et d'officiers français qui résidaient en Lorraines. Ainsi, après trente années environ d'occupation française, et malgré la douceur relative de celle-ci durant les derniers temps, la conquête morale du pays n'avait pas fait un pas. C'est là une constation du plus grand intérêt, la plus importante peut-être du travail si attachant et si plein de faits de M. Braun. R. PARISOT.

Philippe GERBER. *La condition de l'Alsace-Lorraine dans l'Empire allemand.* Lille, Morel, 1906. 1 vol. in-8 de 335 pages. — M. Gerber n'est pas un historien; ceci se discerne aisément à l'insuffisance des indications bibliographiques qu'il fournit, à quelque gaucherie parfois dans l'exposé des faits. Ce n'est pas non plus un Alsacien-Lorrain : il étudie du dehors la vie des provinces annexées et, quelque soin qu'il ait apporté à se documenter, il ne laisse pas de commettre certaines erreurs de détail un peu surprenantes. Il convient pourtant de signaler cette étude. Elle sera lue avec plaisir et avec fruit par tous ceux qu'intéresse l'état présent de l'Alsace. M. Gerber aborde une des questions les plus complexes, les plus délicates, parmi celles que nos compatriotes séparés ont à résoudre aujourd'hui; il l'expose sobrement, avec finesse, avec clarté; il nous instruit et, sans le chercher, par la seule vertu du sujet qu'il traite, il nous émeut.

Une brève introduction nous rappelle en quelles conditions juridiques fut effectuée l'incorporation de l'Alsace-Lorraine à l'Empire allemand. Le régime constitutionnel institué le 1er janvier 1874 faisait du pays conquis la propriété indivise des Etats confédérés : l'Alsace-Lorraine, sans pouvoir politique propre, sans souveraineté, sans personnalité internationale, sans organes particuliers ni législatifs ni administratifs, était, suivant l'expression de Labaud, une « colonie » européenne de l'Allemagne. Dans une première partie, M. Gerber étudie les rouages et le fonctionnement de ce régime.

Dans une seconde, il nous indique comment la situation s'améliora (de façon toute relative), lorsque Bismarck, désireux de favoriser la création, à côté du parti protestataire, d'un parti dit autonomiste, crut habile de flatter l'opinion publique en accordant quelques réformes : établissement de la Délégation en 1874, accroissement des pouvoirs de cette assemblée en 1877, vote enfin par le Reischtag d'un embryon de constitution alsacienne en 1879. M. Gerber raconte brièvement les négociations et les intrigues qui se nouèrent à ce sujet, en utilisant, avec les réserves et le discernement nécessaires, les mémoires de Schneegans et l'ouvrage de Mme von Puttkammer. Il examine ensuite dans le détail cette constitution de 1879 qui n'a pas cessé de régir les provinces annexées.

La troisième et la quatrième parties, plus intéressantes encore, sont consacrées à l'histoire, trop rapide peut-être, de ce qu'il conviendrait d'appeler la « régénération » de l'Alsace-Lorraine. Quand la protestation fut morte, le particularisme alsacien-lorrain s'éveilla. M. Gerber analyse les causes économiques, intellectuelles et politiques de ce mouvement, décrit l'évolution des divers partis locaux depuis 1878, rend compte enfin de la campagne entreprise par les groupements catholiques, ayant à leur tête M. l'abbé Wetterlé, M. l'abbé Delsor et M. Preiss, pour aboutir à la révision d'une constitution incomplète et défectueuse. Il note les difficultés de cette œuvre, son importance, et montre à quel point une émancipation législative est indispensable au libre développement du pays.

Ces questions essentielles restent trop ignorées en France, malgré les efforts des amis de l'Alsace réunis autour de Barrès et qui trouvent leur organe dans le *Messager d'Alsace-Lorraine*, si souvent cité par M. Gerber. Il faut donc savoir gré tout particulièrement à

qui s'attache à ces problèmes et nous en révèle, avec exactitude, tous les détours et toutes les faces.

Pierre Braun.

Intermédiaire des chercheurs lorrains

Il n'est pas chercheur si érudit soit-il qui ne se soit trouvé embarrassé par une question relative à l'objet de ses études. Souvent la réponse pourrait facilement lui être donnée par quelqu'un qu'il ignore. C'est pourquoi nous mettons la chronique du *Pays lorrain* à la disposition de nos abonnés, ils pourront dorénavant demander ici la solution des problèmes lorrains qui les intéressent.

Les réponses qui nous parviendront, susceptibles d'intéresser nos lecteurs seront insérées ; les autres, d'un intérêt plus particulier, seront transmises directement aux questionneurs ; nous commençons aujourd'hui la série des questions.

1. — Quelques-uns de nos abonnés posséderaient-ils des documents sur Henri Valentin, dessinateur, né à Allarmont en 1820, mort en 1855, qui a laissé nombre de dessins sur les types vosgiens ? Connaîtrait-on des dessins originaux de lui ? Où sont-ils conservés ? Inutile de signaler les documents imprimés. Un lecteur saurait-il l'adresse des héritiers de M. Lallemand, ami de Valentin mort l'an dernier à Bordeaux ?

2. — Un collaborateur de la *Revue lorraine* serait reconnaissant à nos abonnés de lui signaler les documents autres que les imprimés et ceux des archives de Meurthe-et-Moselle, des Vosges, de Gérardmer et Raon-l'Etape, sur les faïenceries lorraines. Des héritiers d'anciens faïenciers ont-ils conservés des produits *certains* des manufactures lorraines ? On recherche spécialement les documents sur les faïenceries de Saint-Dié, Domèvre, Senones, Château-Salins, Cirey, Clermont-en-Argonne, Raon-l'Etape, les Islettes, Rangéval, Vaucouleurs. Pourrait-on nous signaler de belles collections particulières de faïences lorraines ?

3. — Un de nos lecteurs a-t-il trouvé dans quelque document le nom de *Rouge mine Saint-Nicolas*, appliqué à un puits de mine d'argent situé en Lorraine au XVIe siècle, probablement à La Croix-aux-Mines ? Ce nom est relevé sur une série de dessins qui paraîtront dans la *Revue lorraine*. Ces derniers sont signés Heinrich Gross, moler (pour maler, peintre), connaîtrait-on quelque chose sur ce peintre du XVIe siècle ? Les archives sont muettes à son sujet.

Adresser les réponses, 29, rue des Carmes, Nancy.

Notre encartage

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur l'encartage inséré dans ce numérs. Nous n'avons pas à faire l'éloge de l'ouvrage de MM. Claudin, Guy-Ropartz et René d'Avril. De cette collaboration ne pouvait que sortir une œuvre intéressante. Les visiteurs du Salon lorrain ont admiré les charmantes aquarelles de M. Claudin.

Le jour de Noël les Nancéiens ont eu la bonne fortune de les revoir sous forme de projections et d'entendre le poème et la délicieuse musique de M. Ropartz.

Souhaitons que les auteurs veuillent bien renouveler cette séance dans d'autres villes de la région.

Petites annonces du Pays lorrain

Nous insérerons volontiers à la fin de la Chronique les offres de vente ou d'échange de livres ou bibelots lorrains que nos abonnés nous adresseront. Prix o fr. 25 par insertion de 2 lignes. Ces offres devront avoir un intérêt bibliographique historique et artistique.

Le Gérant : A. Cabasse.

Imprimerie Vagner, rue du Manege, 3, Nancy.





L'Ile de Marbache. Dessin de Dry.

Une journée de pêche à Marbache

A l'ami R. Grandgérard.

Roger m'avait dit : « En descendant du train, tu longeras la rivière et le chemin de fer dans la direction de Nancy et, arrivé à une distance de 500 mètres de la gare, tu crieras : *Ohé ! Masson !* Et Masson te répondra : *Eho !* Et nous nous retrouverons ainsi. » J'ignorais qui était Masson mais je savais que le lendemain je devais retrouver mon ami Roger à Marbache pour y pêcher avec lui l'anguille et le barbeau.

Retenu le matin, je ne pouvais le rejoindre qu'à onze heures et il m'avait juré que je regretterais ce contre-temps, tant son filet serait plein...

Le train me parut avancer lentement. La chaleur de cette matinée d'été semblait rendre la locomotive paresseuse. Sans grande vitesse apparente, les wagons rampèrent le long de la Moselle qui reflétait le soleil; dans une buée, l'île de Marbache apparut et, au milieu de la verdure humide des arbres, deux points blancs se détachèrent, s'affirmèrent et, devenus corps, s'agitèrent en s'amplifiant. Penché à la portière, me donnant tout entier au vertige de l'air cinglant, j'aperçus Roger et un autre camarade, en bras de chemise et gesticulant. Et je lus, dans l'envolée de leurs mains, leur sécurité et leur surprise de constater que, pour une fois, je n'avais pas manqué mon heure.

Le train hurla sur les rails. J'en descendis et, mes gaules à la main, je longeai le chemin de halage sur une distance de 500 mètres. Puis je criai : « Ohé !



Masson ! » Et l'on me répondit : « Eho ! » Dévalant de la colline, traversant la voie en une prudente escalade des rails, un homme s'avança, uue rame sous le bras. Je devinai Masson. Lui-même, prévenu, me prouva par un sourire qu'il savait à qui il avait affaire. Bientôt, une barque me conduisait vers l'île, et son léger sillage coupait d'une barre fugace le cours de la verte Moselle.

La main de Roger m'empêcha de choir parmi les roseaux, et, après les effusions d'usage, nous parlâmes de choses sérieuses : « Il est bientôt midi », déclara-t-il, « et mon estomac crie famine. L'eau est décidément un apéritif excellent ». Masson n'attendait que cette parole, car il est aubergiste autant que passeur. Il insinua : « Ma femme a fait des *quiches* ». — « J'ai un poulet froid », avançai-je timidement. — « Et moi, un pâté de lièvre », conclut triomphalement Roger, cependant que Marcel, notre ami, brandissait un superbe jambon.

« Tout ceci est bien », fit remarquer Roger, quand notre juvénile enthousiasme fut calmé. Mais notre cave est bien mal approvisionnée. Ce disant, il montra d'un geste désolé un trou où béaient quelques bouteilles de bière vides auxquelles les bouchons de faïence faisaient de lamentables colliers. Masson sourit, nous comprîmes et nous remontâmes en barque.

Par un chemin oblique, nous grimpâmes jusqu'à la maison du passeur. Dans un vaste *cabas*, il plaça délicatement la quiche jaune et appétissante. Alors Roger se tournant vers moi : « Nous sommes trois », dit-il. « Et trois fois deux font six », rappelai-je avec opportunité. Masson plaça donc six bouteilles de vin gris de Lorraine à côté de la tarte ; puis nous transportâmes notre précieux fardeau dans l'île.

Sans nappe ni serviettes, sans cuillers ni fourchettes, munis seulement de couteaux qui eussent taillé plus facilement des crayons que du pain, nous nous installâmes sous un arbre et déjeunâmes avec conscience.

Débarrassés de nos vestons, nous n'avions pas l'air, croyez-le bien, de ces bourgeois gourmands qui, le dimanche venu, vont « manger sur l'herbe », dans les forêts de banlieue, salissant le sol de papiers et parfumant l'air d'odeurs saucissonnières. Non point : les manches retroussées, nous devions ressembler plutôt à d'honnêtes travailleurs expédiant le repas justement gagné, et les voyageurs qui passaient dans les trains nous prenaient certainement pour de braves faucheurs assemblés pour la soupe après la coupe des nombreux *andins* de la matinée.

Nous n'avions point, d'ailleurs, cette gaîté lourde du bourgeois aux champs qui se traduit, vers le dessert, par le fredonnement inhabile d'un refrain à la mode. Nous avions la joie légère de ceux que la nature purifie par son bain d'air et de soleil. Nous rîmes de rien ; nous applaudimes aux mots de Marcel ; il a de

l'esprit, surtout à Marbache, et il en assaisonna le repas, de la quiche au pâté.

Vers deux heures, nous passâmes au fumoir — et par ceci j'entends que nous nous levâmes et errâmes à travers l'île. Mes deux amis, au courant depuis longtemps de ses richesses, se contentèrent sans doute de choisir quelque place ombreuse et, le dos sur l'herbe, les yeux vers le ciel, de suivre, en une facile digestion, les rêves où les entraîna la fumée de leurs cigares. Quant à moi, ignorant du lieu, je satisfis à mes instincts de Robinson en l'explorant.

Tout d'abord, il m'apparut combien un géographe trouverait fausse cette dénomination d'île accordée au paradis de Marbache. C'est une double presqu'île, reliée au pays de Custines par deux étroites bandes de terre qui comprennent entre elles une sorte d'étang. Elle s'avance en pointe vers Marbache, détachant même en avant quelques petits îlots qui finissent par se réduire, suivant une curieuse dégression. en touffes d'herbes aquatiques. Cette pointe, usée d'une part par la Moselle courante, est baignée silencieusement de l'autre par un retrait du fleuve qui forme une baie calme et pittoresque, où nagent les nénuphars, où se reflète. sans un vacillement, la masse verte des roseaux.

Et l'opposition est saisissante entre ces deux manières d'être de la même rivière, images des deux aspects de la vie : d'un côté, près du chemin de fer où passent chaque jour tant d'êtres et tant de choses, l'eau file, saute et fuit, symbole de la vie active et fiévreuse ; de l'autre côté, vers les campagnes, l'eau rêve et dort : c'est la vie contemplative et paisible, la quiétude des grandes nappes immobiles invitant aux vastes songeries.

Le même contraste apparaît dans l'île : on y trouve la flore inculte, les vieux saules dont les branches naissent et meurent sans témoins, et aussi les pampres, les orties géantes qui, par la menace de leurs piqûres, sont les vigilantes gardiennes de cette solitude. Mais, vers la pointe, se trouve une vaste clairière couverte d'une herbe longue et desséchée par le soleil. Là se manifeste la vie civilisée : ce sont les visiteurs de l'île qui, comme nous, viennent s'y ébattre, ou encore, quelque pâtre de Custines qui y conduit ses troupeaux pour les mener ensuite boire à la baie des nénuphars.

Lorsque j'y retournai, après ma promenade, Roger et Marcel se poursuivaient en riant comme des enfants. Et quand je demandai à Roger la raison de cette chasse à l'homme, il me répondit en s'esclaffant que l'autre ne voulait pas lui livrer la clef de la cave. Pour me venger de cette facétie, je me mis à les pourchasser moi-même et bientôt, malgré la grande chaleur, ce fut une véritable course organisée à travers l'île Un vol de papillons nous suivait. Nous étions ivres d'air, de soleil, tout à la joie de vivre dans cette nature vierge, loin des soucis et du mal.

Nous étions redevenus très jeunes, nous amusant de tout, nous aimant mieux de cette communion dans l'amour de la nature, semblant revivre avec émotion ces jours d'enfance dont les souvenirs sont pareils pour tous les hommes. Comme du gui pendait aux saules, Roger me dit tout à coup : « Tu as une tête de druide. » Et, toujours riants, toujours heureux, nous reconstituâmes une scène gauloise.

La journée se passa ainsi. Sur la colline, derrière l'île, un cultivateur tirait une herse ; et, de le voir peiner ainsi, nous n'avions aucune honte, nous qui, ce jour-là, jouissions de la nature sans arrière-pensée. N'avait-il pas la belle part, lui, qui tous les jours, dans l'âpreté de son labeur, respirait cet air, buvait ce soleil, voyait cette verdure Et la parole de Virgile vint aux lèvres de Marcel...

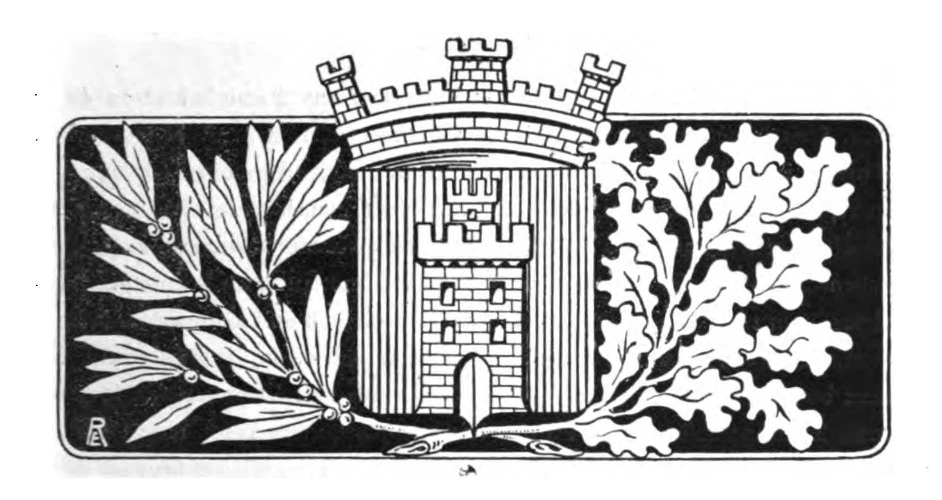
Soudain, au coin de l'île, une barque apparut ; à l'avant, une barbe blonde rutila dans les lueurs du soleil couchant. Nous reconnûmes un artiste nancéien de nos amis. « Que venez-vous chercher ici ? » lui criâmes-nous avec une accueillante surprise. — « Des nénuphars, répondit-il. Vous allez m'accompagner, n'est-ce pas. Et vous-mêmes, que faites-vous dans l'île ? » Nous n'osions répondre. Roger hasarda : « Nous *étions* venus pêcher ».

Et ceci nous rappela que l'heure était arrivée d'enrouler nos lignes et de démonter nos gaules. Ce fut le seul moment de la journée où nous en eûmes souci : avant de reprendre le train, tandis que nous arrachions les nénuphars aux longues tiges.

Mais, pendant toute cette après-midi passée dans la clairière ensoleillée, dans la nature vibrante où criaient les insectes, sur le sol tiède d'où montait la senteur des herbes, dans cette atmosphère où nous nous étions sentis plus heureux et meilleurs, nous avions oublié nos projets, perdu de vue notre but : venus en partie de pêche, nous avions ri, joué, respiré, vécu — nous n'avions pas pêché.

SIMPOL.





Goëry Coquart

J'aime Goëry Coquart.

A la lecture des *Histoires lorraines* et de *Autour de mon clocher*, j'avais ressenti pour l'auteur une sympathie fraternelle. Je l'imaginais, écrivant ses récits avec une patience énivrée, sous la leçon que chuchotent les pierres grises. Comment ne pas l'aimer ? Il y avait entre nous un lien, la Moselle dont les eaux baignent notre val d'une tendresse silencieuse. Tel flot, dont l'ondulation avait charmé son jeune regard, éveilla dans mon cœur d'enfant un murmure inexprimable.

J'ai voulu connaître l'homme et n'ai rien regretté, chose rare dans le monde des lettres. Quelque jour, je conterai plus longuement la beauté de cette existence, sa sénérité, l'enchantement de cet art autochtone. Perrout s'est voué à la tache de faire revivre le passé de sa ville : les pierres du Château qui s'effritent, les terres qui croulent, les vieilles maisons dont la corniche s'écaille, avant de retourner au néant. exhalent dans une telle œuvre un harmonieux adieu. Elles communiquent à ces pages quelque chose de leur beauté. Il est tel rhytme de phrase, dont la cadence, dans Goëry Coquart, soulève en moi de vibrantes émotions, qui semble modelé sur la ligne élégante d'un hôtel ancien, que l'auteur me montra.

Communauté d'affections, douceur de se sentir frères d'armes ! Nous marchions dans les ruines du Château, sentant chacune de nos paroles soulever en nous des résonnances profondes, tandis que la jonchée des feuilles mortes bruissait doucement sous nos pas. Journées lourdes d'espoir ! Par moments nous apercevions les verdures noires des sapins, les eaux d'un étang, lumineuses ! Il me montra une grande maison, largement assise au bord de la route, dont la façade avait une



gaîté, dans l'éblouissement du soleil, et il m'apprit que là était le berceau de sa race. Sans doute il vient méditer souvent à cet endroit, à deux pas de ses tombes. Il me mena aussi au jardin de Goëry Coquart. Des touftes d'armoises se balançaient au vent. Au bas de la pente, les toits s'entassaient, coupés de rues, où s'agitaient les silhouettes des artisans, les gens de métiers, véritables descendants des Spinaliens d'autrefois, dont Perrout me parlait avec émotion. Il est bon de gravir ces cimes, pour tenir sous son regard tout ce qu'on aime; il est bon de méditer sur sa terre, tandis que les sons des cloches, la rumeur des vents, le bruissement des lieux bas, vous enveloppent de lyrisme. Je sais que Perrout pratique assidument cette dévotion; nulle prière n'est plus fervente, plus propre à récréer et à fortifier une âme d'artiste. Et de cette hauteur j'admirai la merveilleuse justesse de sa peinture : « Les maisons tassées au creux de la vallée entre les murs qui les étreignent, traversées par la Moselle fulgurante et métallique au soleil, comme si quelque géant eut d'un coup terrible fait deux parts de la ville, et couché son glaive entre les deux tronçons; les collines aux flancs fertiles, aux cimes moutônnantes, dont le cirque s'arrondit et ferme lourdement l'horizon ; le ciel immense qui retombe sur les sommets, comme une voute subtile. »

***

Comment parler d'un tel livre ? Il semble que les procédés habituels de la critique révèlent une maladresse, quand on les applique à des œuvres d'une si belle venue. Un des mérites de ce livre, c'est l'atmosphère de sérénité qu'on y respire. Rien n'est charmant comme de deviner, parmi ces pages, le chuchotement d'une âme, qui vous raconte tout ce qu'elle aima. On marche, sous la conduite d'un guide aimable, qui vous fait admirer, telle place, telle rue, telle maison, et se plait à vous laisser deviner ses habitudes de méditation. Et le recul des temps, car c'est toute la vie de l'Epinal ancien que l'auteur nous raconte ici, ajoute à la beauté de ces pages, une émouvante poésie.

Heureux livre, né dans la douceur de vivre, particulière à la Province; narration lente, dont les détours rappellent ceux de la rivière, s'attardant sous les saules. Voici l'enfance de Goëry Coquart, le bon bourgeois d'Epinal, fortes pages d'où s'exhale l'odeur de venaison, dans la rôtisserie paternelle. Quel art délié suscite parmi ces visions d'enfant la remise du Saint de la Confrérie « l'Evêque éclatant de dorures, le chef mitré, la crosse dans la main droite » (p. 33). Et les conversations de M. Lepelletier, dont la sagesse s'épanche en paroles pressées, abondantes comme la neige sur le penchant des collines, suivant la comparaison toujours juste du vieil Homère. Perrout évidemment s'est donné la joie supérieure d'écrire ici quelques pages, en marge de l'Histoire contemporaine d'Anatole France.

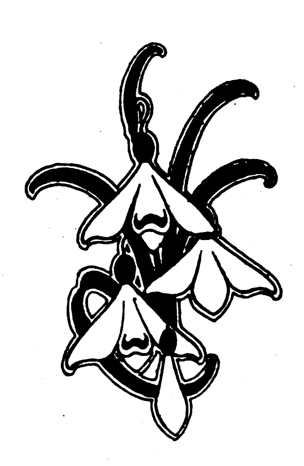
Mais il faut citer et longuement ! Savourez comme moi la tendresse contenue dans cette page, émouvante comme un sanglot : « Quand je sortis d'Epinal par la porte Rualménil, mon cœur se serra et je m'éloignai, mélancolique au pas tranquille de ma monture. Je répandis mon regard attendri sur les choses familières que je quittais pour longtemps : le ciel pâle, la claire rivière et la plaine unie. Je remplis mon souvenir de ces chères images. Puis je me retournai une dernière fois et je vis s'effacer dans le lointain les Portes et tout l'enceinte, le clocher de l'Eglise, le donjon du Château, la ville et les collines bleues. Alors je me sentis infiniment triste et je retins à peine les sanglots qui m'étouffaient » (p. 45). Mais Goëry revient promptement à sa ville, et il est heureux, mesurant son bonheur de la main, dans la complicité des choses. Singulière vertu de cet ouvrage, que des méditations se lèvent pour nous de ces pages, et que sa beauté artistique porte à sa cîme, comme suprême floraison, une morale supérieure, par sa sérénité. Et s'il apparaît bien que Goëry Coquart c'est Perrout, mais un Perrout qui vit dans le passé parce qu'il est plus calme, quelle consolation de trouver un homme qui s'estime heureux, simplement parce que son bonheur est fait de tradition, de recueillement et d'habitudes. Ombres amicales et douces, qui passent dans la nuit, clochettes du veilleur, fêtes des brandons, marendes où l'on dégustait les vins exquis de Dompaire, la venaison des bois, le poisson de la Moselle, souvenirs du passé, que nous portons dans nos mains émues, tremblant de les voir s'éteindre définitivement, ô Lorraine d'antan, que nous aimons parce qu'elle nous sera ravie, n'es-tu pas consolée, quand un de tes meilleurs fils s'efforce de donner de toi une image impérissable ? Comme nous, le lecteur fera le souhait, que Perrout revienne sur cette vision de l'Epinal d'autrefois, et, s'étendant plus longuement dans quelque roman de mœurs, bourdonnant de rusticité, fasse revivre le passé provincial, évocateur comme le bruissement des vieilles armoires. Mais l'action se précipite, viennent les mauvais jours, la conquête. Jour par jour le manuscrit de Goëry Coquart retrace les péripéties du siège. Sous l'apparente impassibilité du chroniqueur, quelle pitié dans ces phrases brèves : « Les tranchées ont été fort avancées, l'ennemi est arrivé dans le fossé, notre Epinal n'est plus. » Cela aussi est d'un artiste ; après les pages du début, cet enivrement de la vie, qui mêle harmonieusement les joies de l'air, de l'eau, des feuillages, fait place à la gravité de l'historien, racontant avec exactitude, comme si le malheur avait fait la trempe de son style.

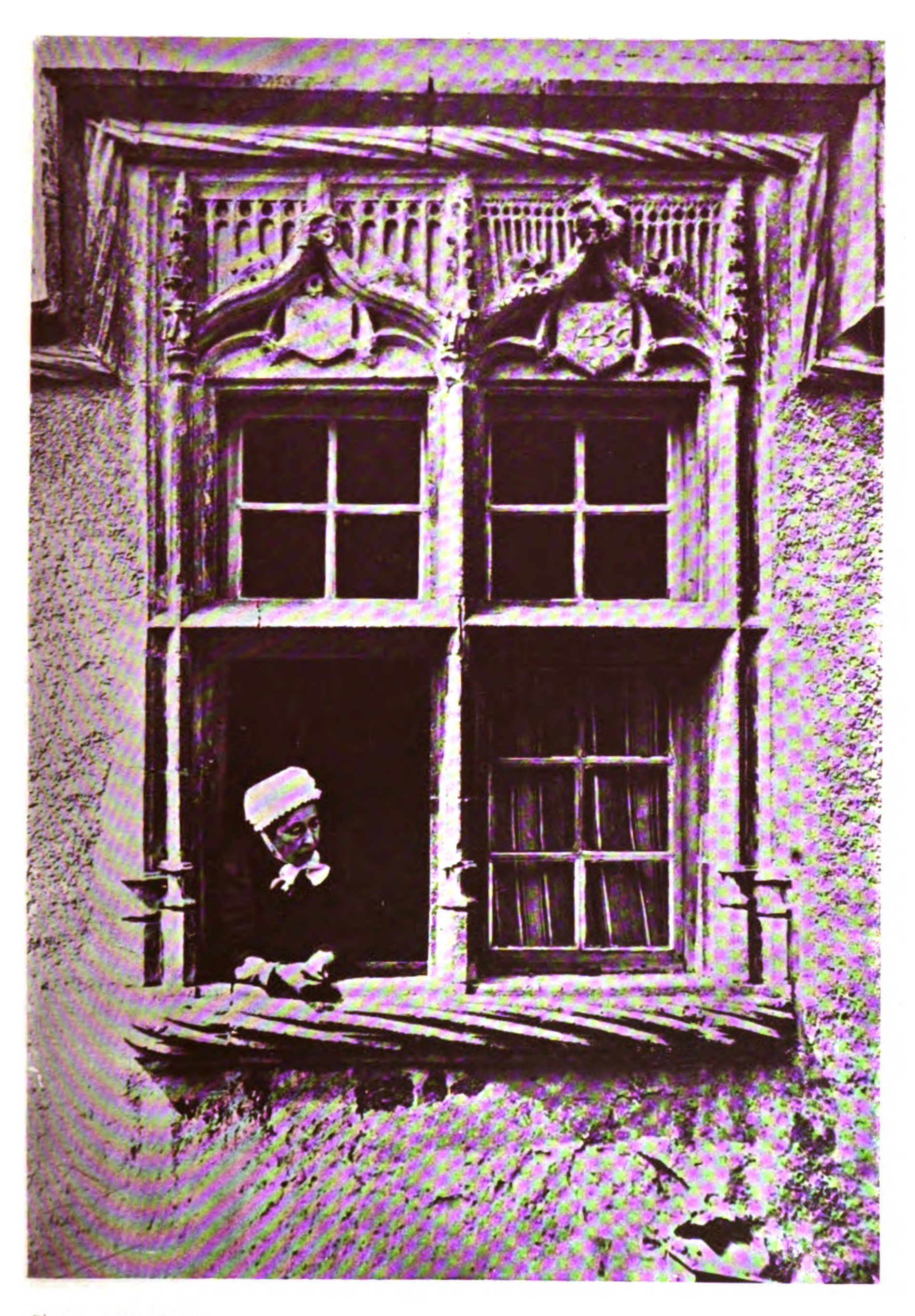
.*.

Tel est ce livre, dans sa richesse et sa complexité. Je n'ai rien dit de la forme dont la meilleure louange que je puisse faire est d'y reconnaître la pureté, devenue

rare aujourd'hui. *Tenorem*, disaient les Latins ; il me semble que ce mot rend merveilleusement toutes les grâces du style de Goëry Coquart, s'il faut entendre par là l'harmonie, le son grave et pur, qui reste toujours égal. De temps à autre quelque résonnance subtile, rappelant les maîtres de la prose moderne, Anatole France et Barrès, vous fait souvenir que l'auteur a ses Dieux préférés, et cette ferveur est un attrait de plus dans cette physionomie d'écrivain, si attirante. Ce Spinalien donne un bel exemple aux jeunes Français amis des lettres.

Emile Moselly.





Phototype Dr Pierre

UNE FENÊTRE, A VIC



SOUVENIRS LORRAINS

Les dernières années du Conventionnel Harmand (de la Meuse)

Les historiens d'autrefois arrêtaient l'histoire de la Révolution au 18 brumaire : depuis quelques années, on a justement fait remarquer que le régime impérial est la suite naturelle du gouvernement révolutionnaire et que la Constitution de l'an VIII qui créa une France centralisée ne fit que mettre en pratique les théories de beaucoup de Constituants. Autour du Maître, restaurateur et novateur, vint se grouper un personnel de jurisconsultes et d'administrateurs qui lui apportaient, pour l'aider dans sa tâche, leur expérience de philosophes et de praticiens rompus depuis dix ans aux affaires publiques : de même que sur les champs de bataille, Napoléon eut recours aux lumières des généraux sortis des armées de la République, il choisit ses principaux collaborateurs civils parmi les membres des anciennes Assemblées de la Révolution.

Le personnel administratif fut composé en majeure partie des ex-Constituants et des ex-Conventionnels que les consuls Cambacérés et Lebrun avaient désignés à Bonaparte : parmi les préfets de la première heure (1), on peut rappeler les noms de Beugnot, Dauchy, François (de Nantes), Charles Lacroix, Letourneur, Marquis, Pelet, Pontécoulant, Quinette, Siméon, Thibaudeau, qui avaient figuré honorablement dans les Assemblées.

Le rôle de l'ancien Conventionnel Harmand (de la Meuse) qui, le 23 ventôse an VIII, était appelé à la préfecture du Haut-Rhin, avait été plus effacé.

Né à Souilly, le 10 novembre 1751, Jean-Baptiste Harmand était le fils de

(1) La promotion du 11 ventôse. an VIII comprend 10 Constituants, 3 Conventionnels et 17 Législateurs. (Anciens et Cinq-Cents.)

Jean Dieudonné Harmand, marchand, et de Françoise Baudot (1) : il appartenait à cette petite bourgeoisie qui devait avoir une si grande part aux événements de 1789. Après des études de droit, il s'engagea par coup de tête et il fit même peut-être campagne aux colonies.

Revenu dans son pays natal au moment de la Révolution, il devint homme politique : successivement juge de paix, commandant de la garde nationale, il fut élu à la Convention pour le département de la Meuse, (7 septembre 1792). Tantôt montagnard véhément comme dans sa mission à Angoulême en octobre 1793 (2), tantôt suffisamment modéré pour ne voter dans le procès du roi que le « bannissement immédiat », Harmand évita avec soin de s'inféoder à aucun parti.

A la chute de Robespierrre, il fut un des plus violents Thermidoriens et il eût à cœur, comme membre du Comité de sûreté générale de faire mettre en liberté un grand nombre de détenus. Elu pour la Meuse au Conseil des Anciens, puis au Conseil des Cinq-Cents, il se rapprocha maintes fois, sous le Directoire, des royalistes, en particulier aux élections de l'an VII (3).

Son adhésion au coup d'état du 18 brumaire fut plus éclatante : il fit imprimer et répandre à profusion une brochure où il conseillait aux populations de se rallier au nouveau maître. On lui sut gré de cette manifestation et on le récompensa en le nommant préfet.

Toutefois je ne sais si sa nomination comme préfet du Haut-Rhin fut très régulière : il profita, me semble-t-il, d'une erreur qui s'était déjà produite par son homonymie avec son ancien collègue Ehrmann, lorsqu'il s'était agi d'envoyer ce dernier, le 22 juillet 1793, en mission à l'armée de la Meuse (4). Cependant, comme il s'était signalé au Conseil des Anciens, à la séance du 7 fructidor de l'an V, par une éloquente défense des fugitifs des départements du Haut et du Bas-Rhin (5), on peut supposer également que ce fut en souvenir de ce discours, que Bonaparte le désigna comme préfet du Haut-Rhin.

A peine arrivé à Colmar, Harmand entra en conflit avec un certain nombre d'hommes qui avaient joué, dans le Haut-Rhin, depuis quelques années, un rôle important : de là, aussitôt une animosité très grande contre le nouveau préfet dont

(1) Il fut baptisé le même jour et il eut pour parrain le sieur Jean-Baptiste Burnet, ancien lieutenant d'infanterie au régiment de Monthureux et pour marraine mademoiselle Marie-Barbe Bohin. (Archives municipales de Souilly, Meuse.)

(2) Cf. Aulard. *Recueil des actes du comité de salut public* t. VII, p. 591 et t. VIII, p. 311.

(3) Voir l'article que j'ai consacré aux élections de l'an VII dans la Meuse. *Revue de la Révolution française.* Janvier et février 1905, pages 5-40 et 119-158.

(4) Cf. Aulard. op. cit. t. V p. 337 et 395.

(5) Dans ce discours il flétrissait les intrigants qui avaient opprimé les deux départements, Monet et surtout Schneider, « ce moine apostat et prêtre sacrilège » et il excusait la fuite et l'émigration de leurs victimes.

on demanda le rappel, au Ministre de l'Intérieur. Harmand écrivit à ce dernier, le 18 floréal, an VIII, pour déclarer qu'il était étranger et indifférent aux pétitions adressées au gouvernement pour et contre lui et qu'il désavouait les premières aussi formellement qu'il était peu affecté de ces dernières. « Faire aimer et respecter le gouvernement et ses chefs, ajoutait-il, inflexibilité dans l'application des « lois et justice absolue dans la distribution des actes relatifs à l'administration que « le Premier Consul m'a confiée, voilà ma règle et mes devoirs (1). »

Mais après avoir échoué auprès de ses administrés, voilà que Harmand ne s'entendit même pas avec ses propres subordonnés ! Il avait quitté Colmar, le 24 fructidor, an VIII, pour la tournée prescrite par l'article 5 de l'arrêté des Consuls du 17 ventôse. Or, pendant son absence, son secrétaire général, sans le consulter, prenait un arrêté qui jetait l'alarme dans tout le département. Harmand revint en toute hâte à Colmar, le 1er vendémiaire et il rapporta la décision intempestive. Il reprit ensuite sa mission, au cours de laquelle il apprit, quelque jours plus tard, qu'il n'était plus préfet du Haut-Rhin.

Bonaparte n'admettait pas que ses préfets ne se fissent pas respecter et la révocation avait suivi de près l'envoi du rapport relatant les faits à la charge de Harmand (9 frimaire an IX). Il demeura à Colmar espérant que la mesure ne serait pas définitive : de là, il adressa, le 10 nivôse, au Ministre de l'Intérieur, un long rapport où il commençait par dire que « malgré le sentiment de n'avoir pas « démérité du gouvernement, la perte de sa confiance eut été pour lui la cause « d'un chagrin inexprimable ». Puis afin de signaler son zèle, il dévoilait une conspiration contre l'Etat, dont il croyait avoir saisi tous les fils : « le département « du Haut-Rhin, disait-il, a vu avec peine le 13 brumaire (2). Si Rewbell m'a « signalé fort utilement certains hommes sans morale, il a omis sa famille qui est « à la tête de la conspiration... Le citoyen Bian, ex-commissaire du canton et « membre du conseil général du département, à Altkirch, dit partout que Bonaparte « est un usurpateur, et que s'il a échappé au poignard des républicains, il n'échappera pas à l'union de leurs moyens, dans le cours de cet hiver... A Ginsheim, « le mois dernier. comme le curé parlait d'un *Te Deum* pour célébrer l'échec de « l'attentat (3), un interlocuteur dit : plutôt un *Requiem !...* »

Le Ministre de l'intérieur, après en avoir accusé réception à Harmand, transmit le rapport au Ministre de la Police qui n'y donna aucune suite. Mais déjà le nouveau préfet du Haut-Rhin, Noël, était nommé et avait pris ses fonctions.

(1) Arch. Nat. F[1e]. III Haut-Rhin.

(2) Ceci est tout à fait inexact. Voici ce que dit du département du Haut-Rhin, l'envoyé des Consuls dans la 5e Division militaire, Claude-Joseph Mallarmé : « Esprit public excellent, on y aime la vraie liberté ; les factions n'y ont aucun sectateur ; les lois y sont exécutées avec scrupule etc. » Rapports des 26 frimaire et 7 nivôse. Arch. Nat. F[1e] III Haut-Rhin 11.

(3) Il s'agit de l'attentat de la rue St-Nicaize, du 24 décembre 1800.

Harmand essaya en vain d'être réintégré : par compassion, on le nomma commissaire des relations extérieures (consul) à Santander, puis à Dantzick (10 brumaire an X), poste qu'il ne daigna pas rejoindre. Devait-il se montrer mécontent? Tallien, le tout puissant proconsul, vers la même époque, n'avait-il pas subi le même sort ?

L'ancien préfet du Haut-Rhin vint se réfugier à Paris où il se livra à des travaux de jurisprudence et à des recherches littéraires pour les compilations du libraire Panckoucke.

Le préfet de la Meuse, Saulnier, avait omis d'inscrire son ancien collègue parmi les électeurs du département : Harmand protesta, le 2 brumaire an X, par la lettre suivante adressée au Ministère de l'Intérieur (1) :

« J'apprends sans étonnement, citoyen Ministre, mais avec chagrin cependant, « que je ne suis pas porté sur la liste départementale de la Meuse.

« Frappé d'un rappel que j'ai la conscience de n'avoir pas mérité, il a dû sus- « citer contre moi dans mon département des préventions que je ne mérite pas « davantage. Depuis 1792 jusqu'au 18 brumaire an VIII, j'ai été constamment « honoré de sa confiance : nommé ensuite préfet et commissaire des relations « commerciales, je me croyais dans l'un des cas prévus par les arrêtés du gou- « vernement. Il est vrai que je n'ai pas habité mon département depuis 1792, « mais je le servais lui ou le gouvernement.

« Je vous prie de vouloir bien instruire le Premier Consul de ma réclamation.

Salut et respect,

HARMAND.

Hôtel Vauban, rue Honoré, près de la place Vendôme.

L'oubli fut réparé : toutefois ce ne fut pas dans la Meuse, mais bien dans le Haut-Rhin, où Harmand ne pouvait songer à revenir, qu'il fut inscrit. Sur la liste imprimée des électeurs du 2 germinal an X, son nom figure le 7e parmi les notabilités départementales :

Harmand (Jean-Baptiste) ex-préfet, 51 ans, domicilié à Colmar (*sic*).

Au fond, Harmand était injuste en parlant des préventions de ses concitoyens contre lui. Ils se souvinrent de leur ancien député, le 20 vendémiaire an XII, en le présentant comme candidat au corps législatif dans la Meuse, en même temps que le citoyen Catoire, pour l'arrondissement de Verdun. Le préfet Saulnier et Oudinot (le futur maréchal), les citoyens Hannus et Gillon pour l'arrondissement de Bar, Hussenot et Noël pour celui de Commercy, enfin Chenet et Loison pour celui de Montmédy figuraient sur les mêmes propositions. Mais tandis que pour

(1) Arch. Nat. F1c III Haut-Rhin.



les autres, on avait établi régulièrement leur état civil, celui de Harmand était resté en blanc :

		1er tour	2e tour
Arrondissement de Verdun,	Catoire, né en 1762, habitant Verdun	72 voix	87 voix
—	Harmand, né en ? habitant ?	40 voix	76 voix

Le Préfet de la Meuse remarquait qu'on avait en vain réclamé les pièces concernant Harmand : « on a écrit à ses parents, mais ayant quitté le département, ils ne savent où il habite. » (1)

Que devint-il à partir de cette époque ? il nous a été impossible de le savoir : il est probable qu'il vécut à Paris fort obscurément, continuant à se livrer à des travaux de jurisprudence.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'avait pas perdu tout espoir de réintégration, comme en fait foi la lettre suivante : (2)

Saint-Germain-en-Laye, le 19 de l'an 1813,

à Sa Majesté l'Empereur et Roi

SIRE,

« Lorsque depuis le retour heureux de Votre Majesté dans sa capitale, j'ai osé « lui adresser encore une fois mes justes réclamations et La supplier d'agréer « l'offre respectueux de mes services, j'avais espéré que ma voix en harmonie « avec celles que l'amour de la patrie fait entendre autour du trône, ne serait pas « désagréable à Votre Majesté et rappellerait à Son souvenir avec Sa bienveillance « passée, les espérances qu'Elle daigna me donner et combien je méritais peu le « malheur de la disgrâce dont j'ai été frappé par mon rappel de la préfecture du « Haut-Rhin et les longs malheurs qui en ont été la suite.

« Cette disgrâce, Sire, fut l'effet d'un mouvement immédiat de la volonté de « Votre Majesté sans la participation d'aucun ministre et ses conséquences inévi- « tables ont été de me fermer l'accès aux places même les plus infimes... Sire, « je supplie Votre Majesté de mettre un terme à mes peines et d'accorder à dix « années de résignation et d'épreuves le pardon des torts involontaires dont j'ai « pu me rendre coupable envers Elle. .

« Malgré le malheur et la calomnie je n'ai rien perdu, Sire, dans l'ordre moral « des choses et des hommes de bien et en suppliant Votre Majesté d'agréer mes « services dans quelque administration que ce soit, au dedans ou au dehors de « Ses Etats, je dépose à Ses pieds une moralité constante, un dévouement et

(1) Arch. Nat. F^{1c} III Meuse, 4.
(1) Arch. Nat. F^{1B} 162^{2}.



« une fidélité inaltérables, quelques services rendus et quelques connaissances « des hommes et des affaires.

« Je suis avec respect, Sire, de Votre Majesté impériale et royale, le très « obéissant et fidèle sujet.

HARMAND.
à St-Germain-en-Laye, rue de Noailles, n° 14.

Quelles étranges illusions ! le malheureux Harmand ne se doutait guère qu'au moment où il rédigeait sa requête à l'Empereur, le Ministre de la Police conservait son nom sur ses registres.

Il y figurait déjà depuis quelques mois, au milieu de suspects de marque, de toutes les opinions et de toutes les régions : les évêques de Boulogne (l'ancien évêque de Troyes) en surveillance à Falaise, et de Broglie (l'ancien évêque de Gand) à Beaune, les abbés de Damas à Cormatin et Groult à Vaurenard, les généraux Chabert à St-Robert-d'Isère, Desperrières à Rouen, Guillaume à Genève, Lecourbe à Ruffey (Isère), Monnier à Avignon, Parrein à Caen, Rey à Clermont, Vedel à Vienne (Isère), les ex-Constituants Lally-Tollendal à Bordeaux et Bonnement à Arles, les ex-Conventionnels Collombel, l'ancien député de la Meurthe, à Pont-à-Mousson, et Laignelot, le pamphlétaire Rivarol, puis des dames, Mmes de Chevreuse, du Coëtlosquet, Froment, Paravicini, de Vaudreuil, l'illustre madame Récamier. Et à côté de ces célébrités, on relève les noms d'huissiers et de limonadiers, de serruriers et de marchands de sabots, de cordonniers et de tailleurs, pauvres conspirateurs en vérité, qui, pour la sécurité de l'Empire, sont, en ce printemps de 1813, soumis à la surveillance de la police (1).

Parmi ces suspects, quelques uns étaient des libéraux ou des royalistes avérés et il semble bien que c'est avec ces derniers que Harmand avait dû se compromettre.

Un jour qu'il venait de Saint-Germain à Paris, recueillir, suivant son expression « quelques écus qu'il avait disséminés dans un temps plus heureux pour lui », les gendarmes lui mirent la main au collet et le conduisirent en prison. Que lui reprochait-on ? il l'ignorait. Non seulement on ne pouvait l'accuser d'aucune correspondance politique, mais même de la plus minime légèreté.

« Je dépose avec confiance, écrivait-il au Ministre de la Police, dans l'âme « généreuse de Votre Excellence, le sentiment amer que j'éprouve d'avoir été « conduit en prison à 61 ans, après avoir employé les plus belles années de ma « vie et tous les moyens que les circonstances m'avaient procurés à en garantir « ou en délivrer les autres. »

(1) Arch. Nat. F7 6586.



Incarcéré le jour même de son arrestation à Sainte-Pélagie, le 18 juin 1813, il était mis en liberté le 1er juillet suivant et placé sous la surveillance de la police à Souilly (Meuse) pour le motif suivant : « renvoyé de Paris à cause de sa mauvaise conduite et de ses propos contre le gouvernement. »

Le retour de Harmand dans son pays natal qu'il avait quitté depuis plus de vingt années, dût être douloureux. Mais son exil fut de courte durée.

La rentrée en France de Louis XVIII, quelques mois plus tard, vint rendre à Harmand toute espérance. Comme première réparation, on le raya d'abord de la liste des suspects : son nom figure sur la liste des treize exilés qu'on proposa aussitôt à S. A. R. le Lieutenant général du Royaume, comme devant être affranchies de toute surveillance (1). Il s'empressa de profiter de sa liberté pour accourir à Paris où il fit force démarches pour obtenir plus ample réparation.

Qu'on me permette de reproduire ici, sans aucun commentaire, quelques lettres inédites concernant Harmand (2) : je ferai seulement remarquer qu'entre la première et la dernière, celle du 2 juillet 1814 et celle du 17 juillet 1815, il y a eu trois gouvernements et que c'est indifféremment à Louis XVIII, à Napoléon et de nouveau à Louis XVIII que sont adressées ces diverses épîtres.

I

A Son Excellence M. l'abbé de Moutesquiou, ministre-secrétaire d'Etat de l'Intérieur

Paris, le 2 juillet 1814.

M. le Ministre,

« S. A. R. M. a ordonné qu'on me fit le renvoi d'une pétition qui lui a été « adressée par M. Harmand (de la Meuse), ex-préfet du département du Haut-« Rhin, qui sollicitait un emploi dans la police du royaume.

« Avant de donner aucune suite à cette demande, j'ai l'honneur de prier votre « Excellence de vouloir bien me communiquer les renseignements qui peuvent « exister dans ses bureaux sur M. Harmand, sur sa gestion comme préfet et sur « l'époque et les motifs de sa cessation d'exercice (3).

« J'ai l'honneur d'être etc...

Le Directeur général de la police du royaume,

« Le Comte Beugnot. »

(1) Citons parmi ceux-ci, Aymé, ex-chambellan du Roi de Naples, les généraux Desperrières et Ernouf, les ex-Conventionnels Collombel et Laignelot, la dame Varèze, épouse divorcée de Salm.

(2) Le dossier dont je ne reproduis ici que huit lettres est aux Archives Nationales sous la cote F[1b] 162[2]. En le dépouillant, je ne pouvais m'empêcher de me souvenir de ce que le duc Victor de Broglie disait de Portalis dans ses Souvenirs : « c'était l'un de ces fonctionnaires à dos brisé tels « que les font nos temps de révolution, propres à servir habilement toutes les causes, tous les partis, « tous les gouvernements. »

(3) A la lettre sont joints des renseignements recopiés par Beugnot lui-même (22 juillet 1814) sur le baron (*sic*) Harmand qu'on pouvait confondre avec son cousin, l'ancien préfet de la Mayenne. Les notes attestent qu'il a rempli à la satisfaction du gouvernement les diverses places qui lui avaient été confiées : s'il a été remplacé dans le Haut-Rhin, c'est qu'on avait l'intention de l'appeler à d'autres fonctions.



II

A Son Excellence M. le Ministre de l'Intérieur

Paris, 28 août 1814.

MONSEIGNEUR,

«... J'ai l'honneur de vous demander une place de préfet et le grade d'officier « de la Légion d'honneur (1)... Le comte Lacépède m'avait donné des espérances « sur ce second point qui ne se sont point réalisées... A cette époque le Chef « de l'Etat (*sic*) qui m'avait nommé consul d'abord à Santander, puis à Dantzick, « m'autorisa à ne pas partir en me disant personnellement : « vous resterez avec « nous à Paris. »

« Mais peu de temps après cela arriva la célèbre affaire de Georges, Pichegru « et Moreau, le même chef me fit faire des propositions infâmes dans cette affaire « parceque le quartier général de Moreau avait été longtemps à Colmar, pendant « l'exercice de ma préfecture : je les refusai avec indignation et quoique l'inter- « médiaire dans cette odieuse intrigue eut approuvé alors ma conduite et mes « motifs, je ne crois pas cependant que la discrétion me permette de la rendre « publique et de la nommer parcequ'il occupe aujourd'hui, comme alors, une « très grande place (2).

« Quoiqu'il en soit, mon refus m'a fermé toute admission dans la légion d'hon- « neur, mais aussi l'entrée de toutes les places...

« J'étais en surveillance dans la commune de Souilly, près de Verdun, par « ordre de l'ancien gouvernement, après avoir été enfermé 15 jours à Sainte- « Pélagie, quand l'arrivée de S. A. R. Monsieur, frère du Roi à Nancy a été connue, « je n'ai pas attendu l'attaque de Paris pour lui offrir l'hommage de ma fidélité et « de mon dévouement ; je lui fis tenir un mémoire par les avant-postes du Prince « Biron de Courlande qui m'a fait l'honneur de me répondre. A la même époque, « je luttai de toutes mes forces, environné de dangers réels contre les provocations « des levées en masse que l'on voulait diriger sur Nancy, non pas que je les crusse « dangereuses à la cause contre laquelle on les provoquait, mais par respect et « dévouement (3)...

« Je suis avec respect, Monseigneur,... HARMAND,

ex-préfet, hôtel Finet, rue du Faubourg St-Honoré.

(1) Harmand était chevalier de la légion d'honneur depuis l'an XII.

(2) Fouché, duc d'Otrante, était accouru à Paris à la chute de Napoléon et il avait eu tout de suite ses entrées aux Tuilleries.

(3) Le directeur du personnel au ministère de l'Intérieur accusa réception de sa lettre à Harmand. le 15 septembre 1814 : le ministre, dit-il, rend justice à votre conduite et particulièrement à vos services comme préfet. Son Excellence désire trouver l'occasion de les faire valoir auprès du Roi.



III

Au Roi

Paris, le 23 septembre 1814.

SIRE,

« ... J'ai dû faire l'aveu que pendant quelques mois, j'ai partagé la funeste « éclipse de la raison publique en France, mais quoiqu'aucune proposition sédi- « tieuse ne soit sortie de ma bouche et de ma plume, quoique au contraire je « n'ai jamais considéré ce qu'on appelle idées libérales que comme un accessoire « agréable (*sic*), mais rigoureusement subordonné à l'ordre public, cependant « depuis plus de 20 ans j'expie cette erreur de l'éducation et de l'inexpérience ..

« J'ai procuré la liberté à plus de 1100 des plus fidèles sujets de Votre Majesté, « sauvé la vie et la fortune à plus de 40 autres traduits soit au tribunal révolu- « tionnaire de Paris, soit à d'autres tribunaux de l'intérieur, j'ai délivré 22 prêtres « de mon département des fers et des cruelles suffocations de Rochefort. Il n'est « pas à Paris, ni je crois dans toute la France, une ancienne et grande maison à « laquelle je n'ai eu le bonheur de donner des preuves de mon respect, de mon « zèle et de mon dévouement, surtout lorsque je présidais à la police de Paris « comme membre du Comité de Sûreté générale de la Convention, je puis nom- « mer en particulier le comte de Périgord, décédé, et la maréchale duchesse de « Duras...

« Si j'ai voté le bannissement, c'était pour sauver le Roi (1) (*long développement*).

« J'ajouterai, Sire, que seul en France, j'osais au moment de l'envoi de la « Constitution directoriale à l'acceptation du peuple demander par une motion « d'ordre imprimée, l'abolition de la peine de mort contre ceux qui proposeraient « le rétablissement de la royauté; on ne voulut pas m'entendre à la tribune, mais « ma motion fut distribuée, et quoique peu connue, elle m'a valu d'honorables « persécutions.

« Mon rapport sur les fugitifs des départements du Haut et Bas-Rhin quoique « très restreint par l'injuste empire des circonstances, m'a valu aussi l'honneur « d'être proscrit au 18 fructidor (*inexact*) et si je ne suis pas allé à la Guyanne,

(1) S'il est exact que Harmand avait voté le bannissement, il avait rejeté l'appel au peuple, seul moyen de sauver Louis XVI et il s'était également séparé de *tous* ses collègues de la Meuse en votant qu'il ne serait pas sursis à l'exécution du jugement : il n'avait pas voté la mort, mais il votait l'exécution immédiate ! En outre, comment ne pas rappeler ici sa lettre à la Convention écrite le 23 octobre 793 d'Angoulême, où il était en mission pour la levée des chevaux : « Dimanche dernier la « Société populaire a reçu la nouvelle de la mort de la Messaline autrichienne (*Marie-Antoinette*). Après « les cris de vive la République et de vive la Montagne, la Société populaire et le peuple qui assistait « en foule à ses séances sont allés au pied de l'arbre de la Liberté, rendre grâce à cette divinité qui « a délivré la France de cette furie. » Arch. Nat. AF. II 170.



« je le dois à la reconnaissance d'un service particulier que j'avais rendu à un des
« proscripteurs...

« Comme préfet, je puis invoquer le témoignage des prêtres et des émigrés
« rentrés par le Haut-Rhin...

« Il m'est donc permis de demander une place dans l'administration des forêts
« ou une préfecture ou à la Cour de Cassation.

« Mes frères et moi, loin d'avoir profité des désordres de la Révolution et
« recélé les dépouilles de l'opprimé par des acquisitions vexatoires, nous avons,
« au contraire, atténué notre modique patrimoine et personnellement il ne me
« reste pour moi, ma femme et mes enfants, que la ressource du travail et d'une
« place.

« Comme prévenu de royalisme et surtout d'intelligence avec le général Mo-
« reau, je fus incarcéré au début de la dernière campagne et ensuite envoyé à
« Souilly en surveillance, où j'étais bien sévèrement observé, lorsque les plus
« heureux événements sont venus mettre un terme à cette persécution et me
« rouvrir les portes de l'espérance (1).

Je suis avec respect

Sire,

de Votre Majesté,

Le très humble, très obéissant et très fidèle serviteur.

HARMAND, *ancien député et ex-préfet.*

IV

A S. M. l'Empereur et Roi

Paris, le 21 mars 1815.

SIRE,

... « Je m'honore, Sire, de partager avec tous les habitants de la Lorraine le
« touchant et glorieux témoignage que Votre Majesté vient de leur donner de
« sa satisfaction.

« J'habitais la commune de Souilly au moment de l'invasion; assez longtemps
« le voisinage de Verdun où commandait le brave et fidèle La Cassagne nous
« garantit de ce fléau, mais il nous enveloppait de tous côtés et cette situation
« en comprimant le ressort et l'énergie des habitants, ne fit constamment qu'ac-
« croître l'élasticité. Environ 42 communes prirent les armes à différentes reprises;

(1) Le 12 octobre, le ministre de l'Intérieur lui répond qu'il apprécie ses titres et qu'il saisira l'occasion de mettre sa pétition sous les yeux de Sa Majesté.



« elles eurent même quelques succès auprès de St-Mihiel avec diverses compa-
« gnies de la garnison de Verdun et si leur zèle eut été secondé, si l'offre répété
« qu'elles firent de marcher et de combattre eut été écouté, il est de fait, Sire,
« qu'environ 34.000 citoyens, dont le plus grand nombre a servi, ne demandaient
« que des armes et l'occasion de se défendre. Mais au lieu de l'encouragement
« qu'ils devaient naturellement attendre, on a (*sic*) tout fait pour neutraliser leur
« ardeur. Les choses ont été portées à un tel point à cet égard dans ces contrées
« que *ragusain* et cosaque y sont synonimes.

« Cependant ces communes se levèrent et se réunirent si souvent qu'elles ne
« partagèrent enfin le sort commun qu'après la bataille de Reims : un corps russe
« commandé par le général Pistram établit son quartier général à Souilly où je
« demeurais et pendant environ six semaines il est resté à discrétion dans nos
« maisons.

« Quand la trahison eut consommé son crime à Paris, l'émigré qui avait pris
« le titre de lieutenant général du royaume (*sic*) donna des ordres pour que je
« fusse mis en surveillance avec défense de me donner un passeport. Peu de
« jours après, l'ex-député Courtois fut enlevé chez lui, par un parti prussien, à
« une lieue de mon domicile...(1)

« On m'accusa d'être l'auteur d'un écrit fait en mon nom, appel fait aux dé-
« partements de l'est contre le retour des Bourbons, écrit pris sur un émissaire
« près de Blâmont. Je n'ai pas fait cet écrit, mais l'imputation qui m'en a été faite
« et les mesures prises contre moi, prouveront à Votre Majesté que mes inten-
« tions et mes opinions étaient connues.

« Je fus à peine arrivé à Paris que je fus appelé à la police où on me demanda
« un cautionnement pour être autorisé à y rester ; j'opposai la faible résistance
« que permettaient de prêter la déclaration du roi et la Charte éphémère et on
« m'a laissé tranquille, mais bien surveillé cependant et mes lettres interceptées.

« Que Votre Majesté daigne me pardonner ces détails minimes, mais aussi
« exacts que notoires...

(Suit une demande de réintégration avec l'assurance de son respectueux dévouement.)

« Je suis avec respect, de Votre Majesté
« le très obéissant et très fidèle sujet.

HARMAND, *ex-préfet du Haut-Rhin*,
Hôtel Finet, rue du faubourg St-Honoré.

(1) Sur le Conventionel Courtois (de l'Aube) devenu châtelain de Rambluzain, et sur ses extraordinaires aventures, lire : *le Conventionnel Courtois*, par Labourasse, Bar-sur-Aube, 1892, *l'Ame Meusienne*, par Bauguitte, p. 257-276, *la saisie des papiers du Conventionnel Courtois*, par Eug, Welvert, et *la Révolution française* du 14 mai 1896.



V

A Son Excellence Monseigneur le Ministre de l'Intérieur (1)

Paris, le 22 mars 1815.

MINISTRE CITOYEN,

« Je me rappelle à votre souvenir et je demande votre protection...

« Les auspices et les principes sous lesquels l'Empire reparait au milieu de « nous lui assurent le dévouement absolu de la vie et de la mort et c'est celui « que j'ai l'honneur de vous offrir.

« Je suis avec respect, etc... HARMAND.

VI

A Son Altesse Sérénisime Monseigneur le Prince Archi-Chancelier (2)

Paris, le 26 mars 1815.

MONSEIGNEUR,

« Les auspices et les principes sous lesquels l'Empire reparait au milieu de « nous garantissent pour jamais à son Auguste Chef l'affection, le respect et le « dévouement le plus absolu de la part de tous les Français..

« Le trône est fait pour les nations, et non les nations pour les trônes... C'est « ainsi que parlaient Antonin et Marc Aurèle, c'est ainsi que le trône se pose et « s'affermit sur des uniques et véritables bases...

« Tout disparait dans l'histoire auprès du grand événement dont nous sommes « les témoins et qui va nous garantir de toutes tentatives révolutionnaires et contre- « révolutionnaires.

(*Ici se place le plaidoyer habituel :* « quel est le député qui a garanti, je ne dirai « pas plus, mais autant que moi, de victimes de l'action et de la réaction révo- « lutionnaires ? etc... »)

« J'ai cru, Monseigneur, devoir cet exposé rapide à Votre Altesse Sérénissime « afin de me garantir près d'elle des préventions que la publicité que j'ai donné « à quelques anecdotes pouvait avoir fait naître contre moi... En serais-je moins « digne de la confiance du gouvernement ? ah ! puisse-t-il ne pas l'accorder à des « agents dont les principes lui soient plus hétérogènes que les miens !...

« Je suis avec respect, Monseigneur, etc.

HARMAND

(1) Carnot était Ministre de l'Intérieur depuis deux jours (*Moniteur* du 22 mars).
(2) Cambacérès, chargé provisoirement du Ministère de la Justice.



VII

A Sa Majesté le Roi

Paris, le 9 juillet 1815.

Sire,

« Puisqu'il est permis encore une fois à la France de se livrer désormais pour « toujours à l'espoir de la paix et du bonheur, je viens en sujet dévoué et fidèle « mettre aux pieds de Votre Majesté, mon hommage respectueux et la supplier « d'agréer l'offre de mes services...

« Tels sont les titres que j'ose invoquer à la bonté et à la confiance de mon « Roi et que je dépose respectueusement aux pieds du trône.

« D'autres, Sire, pourront lui en offrir de plus fastueux mais aucun n'en offrira « de plus purs...

« Qu'il me soit permis d'espérer que Votre Majesté aura la bonté de distinguer « un hommage qui n'est dû ni aux calculs, ni à la force des circonstances, mais « qui est tout entier celui du cœur et du devoir.

« Je suis avec respect, Sire, etc.

Harmand.

VIII

A S. A. le Prince de Talleyrand

Paris, le 17 juillet 1815.

Après lui avoir demandé sa protection auprès du Roi, soit pour la préfecture du Bas-Rhin ou tout autre place, telle que celle de juge à la Cour de Cassation, de maître à la cour des comptes ou d'administrateur des eaux et forêts, il entre dans des considérations plus générales :

« Assez et trop longtemps pour mon repos et ma fortune on m'a reproché « l'analogie de mes opinions et de ma conduite avec tels principes et l'ordre « heureux des choses qui président, en ce moment, aux destinées de la France. »

« Je suis avec respect, Monseigneur, etc.

Harmand.

Louis XVIII fut aussi sourd à ces appels désespérés que l'avait été Napoléon. Mais l'ancien préfet du Haut-Rhin, comme nous l'avons vu, n'était pas homme à se laisser décourager et il est difficile de ne pas admirer son étonnante tenacité.

Après le premier retour des Bourbons, il avait fait imprimer ou réimprimer un ouvrage, car il est difficile de savoir si la censure impériale a arrêté la vente en 1808 d'une édition expurgée de ce recueil sous le titre d'*Anecdotes relatives à quelques personnes et à plusieurs événements remarquables de la Révolution*.

Dans sa pensée, il n'est point douteux que cette œuvre devait le servir auprès du Roi (1). Elle compte environ 200 pages écrites dans le style le plus bizarre et consacrées dans un étrange pêle-mêle aux personnages les plus divers, à Marat et à M. de Carletti, ambassadeur de Toscane, à la princesse de Lamballe et à Robespierre, au faux prince de Talmont et à St-Just. Il y a peu de choses à glaner au point de vue de la vraie histoire dans tous ce fatras, même dans les pages consacrées par Harmand à sa mission à Brest.

Cependant il faut noter quelques lignes sur le duc d'Orléans et surtout le récit de la visite faite par Harmand dans la prison du Temple, en qualité de commissaire du Comité de Sureté générale, auprès du petit Louis XVII.

Je ne voudrais pas ouvrir ici un débat sur la question tant de fois traitée et si âprement discutée de « la Survivance ». Mais je ne crois pas me tromper en faisant remarquer combien le témoignage d'un ancien membre de la Convention, qui avait vu de ses propres yeux le vrai Dauphin, qui l'avait reconnu, qui avait remarqué son état de faiblesse, qui lui avait parlé, qui affirmait en un mot qu'il était impossible d'admettre la théorie de la substitution, combien ce témoignage devait être particulièrement agréable au Roi et à son entourage.

Mais, hélas, en 1815 Harmand avait soixante ans passés! Si le gouvernement utilisa ses services, il ne songea pas à récompenser l'ancien préfet du Haut-Rhin qui mourut à Paris, le 24 février 1816, dans le plus complet abandon (2).

Henry Poulet.

(1) En voici quelques lignes qui prouvent bien que Harmand publia son livre pour appeler sur lui la bienveillance du pouvoir : « L'aurore d'un jour plus prospère et plus juste vient de luire pour « la France : c'est sous ces auspices tutélaires que je livre aujourd'hui ces anecdotes à l'impression. « Mon intention n'est pas de troubler les délicieuses jouissances du moment par des souvenirs « déchirants et lorsque la magnanimité du Prince offre et garantit l'oubli du passé, je serais bien « coupable si je cherchais à alarmer la confiance. »

(2) *Le Narrateur de la Meuse* raconta ainsi, dans son n° du 23 mars 1816, la mort de J.-B. Harmand : « il y a quelques jours qu'un homme d'environ 70 ans tomba rue du Monceau-Saint-Ger- « vais à Paris. Etant grièvement blessé, on se mit en devoir de le transporter à l'Hôtel-Dieu, mais « il expira en chemin. Les papiers trouvés dans les poches de cet inconnu ont indiqué que c'était « M. Harmand, ancien député de la Meuse à la Convention. »

Notes bibliographiques : on consultera sur Harmand d'abord ses propres ouvrages dont nous avons déjà cité les principaux : les Anecdotes relatives à la Révolution, la lettre à ses concitoyens sur les événements du 18 brumaire, le catéchisme pour l'éducation de la jeunesse (1791, in-8°), ses divers rapports imprimés sur les fugitifs des Haut et Bas-Rhin, sur les salines, sur l'emprunt forcé, sur les délits de presse, sur la contrainte par corps en matière civile, enfin son opinion sur le jugement de Louis XVI.

En dehors des notices forts inexactes consacrées à Harmand dans les recueils de Michaud, de Feller et dans le dictionnaire des parlementaires, on peut citer deux biographies apologétiques sur J.-B. Harmand parues l'une à Metz en 1862, l'autre à Cambrai en 1885. J'ajoute enfin que M. Paul Despiques, professeur au lycée Hoche, a fait sur Harmand une intéressante communication en 1898 à la Société des lettres de Bar-le-Duc : c'est à lui que je dois quelques-uns des renseignements sur les débuts de Harmand que j'ai utilisés dans le présent article : je le prie de trouver ici l'expression de toute ma gratitude.





CONTES ET RÉCITS VOSGIENS (1)

AFFAIRES DE FAMILLE

A Charles Sadoul.

« Ben quoi, le 26 !

Je me retournai et dévisageai l'homme qui m'interpellait ainsi.

— Ce ne serait pas Jacquemin, des fois ?

— A la bonne heure que te te décides. Je m'avais déjà demandé si t'étais venu fier depuis qu'on avait fini de tirer son temps ensemble. Et qu'est-ce que te fais à l'heure-ci ? »

Je renseignai mon ancien camarade de régiment, perdu de vue depuis tant d'années. Comment l'aurais-je reconnu tout d'abord ? J'avais passé un an, au 26e, avec un Jacquemin vigoureusement campé, un peu lourd, muni d'une lente musculature de Vosgien de la montagne. C'était toujours à lui que pensaient les loustics lorsqu'en manœuvres du côté de Lunéville ou de Gerbéviller, on voyait s'estomper à l'horizon la chaîne violacée de la frontière.

— « C'est chez vous, hein donc, Jacquemin, les montagnes de lard et de saindoux qui sont en tas par là-bas ? »

Plaisanterie immuable et prévue qui soulevait le rire de toute l'escouade, et à laquelle Jacquemin, sans s'émouvoir, répondait invariablement, en plissant le coin de son œil gauche :

— Bien sûr que oui, que c'est chez nous : mais on s'arrange toujours pour en laisser un peu à ceux qui viennent malingres à force d'être trop malins. »

Or je retrouvais mon grand Jacquemin maigri et voûté, trop au large dans une blouse grise qui se plissait lamentablement aux épaules. Il n'y avait que son regard

(1) Voir le *Pays lorrain* (1904), p. 304 et 354 ; (1905), p. 1, 257 et 436 ; (1906), p. 55 et 402.



qui n'avait pas changé, un regard clair, à la fois craintif et narquois ; et il avait aussi gardé l'habitude de mettre sans les enfoncer ses mains à l'entrée de ses poches, et de cracher de côté, par l'intervalle de ses incisives.

« Je parie que te me trouves changé... Il faudrait que je me redresse bougrement, n... de d..., pour être encore le premier au rang de taille ! Y a belle lurette aussi que mes mollets et mes bras sont fondus, et que j'suis maigre comme un os de seiche. Qu'est-ce que te veux ? le malheur nous tombe dessus qu'on ne sait de où est-ce qu'il sort. »

Et comme je m'informais vaguement, sans trop oser toucher à des chagrins peut-être récents, et en rappelant à mon vieux camarade qu'il était autrefois le moins « bileux », à coup sûr, de tout le régiment, et qu'il avait de la philosophie à revendre à toute notre chambrée :

« Oui, oui, c'était le bon temps. A présent, fini de rire. Je saurais que le métier-là va durer encore longtemps, j'aimerais presque autant qu'on m'enterre tout de suite. Mais je te dis : le malheur, c'est comme les oiseaux des poules, ça se voit bien d'avance, mais on croit toujours que ça guette les bêtes du voisin. Tiens, le voilà, mon malheur, regarde-le ; le voilà qui traverse sur la route, et te peux te dire que c'est moi qui l'a habillé du haut en bas. Hein, est-il assez glorieux de s'avoir fait beau, a-t-il assez l'air de marcher sur des œufs ? »

Sans sortir les mains de ses poches, Jacquemin désignait de l'épaule un jeune homme qui s'en allait, d'une allure un peu dandinante, vers la bifurcation des chemins. Il portait son chapeau de paille très en arrière sur la nuque, et l'on voyait par moments, les bouts d'une cravate lâche se relever et flotter des deux côtés de son cou. Dès qu'il eut disparu, Jacquemin sembla plus à l'aise. Il m'emmena dans la salle du débit qui balançait près de là sa branche de sapin desséchée : on y serait plus tranquille que chez lui, me dit-il, et il était visible qu'il préférait ne pas me faire entrer dans sa maison. Quand le débitant nous eut servi deux verres de goutte et nous eut laissés seuls, le grand Jacquemin me raconta, non sans des arrêts, des hésitations et des réticences, sa simple et lamentable histoire.

***

« Je m'ai marié... une paire d'années après que j'ai eu fait mon temps... Une fille de chez nous, orpheline de père et mère : comme çà, que me disait mon vieux à moi, te seras sûr de ne jamais te chapouiller avec ses parents. Je veux rien dire après elle, parce qu'il n'y a rien à dire, seulement qu'elle aimait trop son frère : vu que c'était un jumeau, c'est pas étonnant Toujours est-il que j'aurais dû faire attention à une chose : elle s'était relevée la première. à l'église, après que le curé nous a eu bénis, et on dit comme çà que c'est mauvais pour l'homme,

que c'est signe comme qui dirait d'une poule qui veut chanter le coq... Son frère, l'Ernest te l'as vu tout à l'heure. Il avait une place à Nancy, chez Vaxelaire, et puis il s'a fait mettre à la porte... des barbottages, des insolences, je ne sais quoi... Quand il a été revenu ici, il attendait soi-disant une autre place, et c'étaient des lettres en veux-tu en voilà, et des annonces dans les feuilles, et des mandats. Naturellement que c'était pas pris sur ses économies, et que c'était le beau-frère Jacquemin qui trinquait. Et mal appris avec çà, et aigre comme un navet monté, le monsieur! Dans le début on le laissait dire, vu que çà ne devait pas durer. Et puis après on se mettait deux, trois après lui, moi, mon pére. même sa sœur, pour lui dire son fait : c'était bien du moins qu'il nous écoute, nemme donc, puisqu'il nous traitait comme ses chie-argent (*sic*) ? Rien n'y faisait. et tant plus qu'on lui faisait honte d'être un propre-à-rien, tant plus qu'il venait arrogant avec nous. Il nous en disait, des raisons ! Quand il était remonté, y avait plus moyen de l'arrêter, çà marchait, çà marchait comme une bobine qui a trop de jeu. C'étaient des discours, et des explications, et des remontrances, à nous faire accroire à la fin qu'on était dans notre tort, et qu'on n'avait qu'à le laisser tranquille tel qu'il était, et qu'on devait encore être bien content de voir manger son pain par un petit morveux comme çà... »

« Un jour qu'il m'avait fait bisquer plus rouge que les autres fois avec ses insolences. j'ai pas pu faire autrement que de taper dessus. J'ai cogné trop fort, je ne dis pas ; mais mets-toi à ma place ? On dit comme çà qu'il fait bon battre les vaniteux. ils sont trop fiers pour se plaindre d'avoir été battus. Le petit saligaud-là, non. Et c'est de là, n. . de d...., que le mal est venu fait à fait. »

Car je compris, à travers la psychologie rudimentaire du narrateur, qu'à partir du jour où, excédé et poussé à bout par la force d'inertie et l'entêtement raisonneur de son beau-frère, il lui administra une maîtresse correction, sa femme prit décidément parti pour le jeune drôle. Obscure solidarité du sang, soudain manifestée en face de l'homme d'une autre famille ? Instinctive appréhension de la femme devant un acte de violence qui peut lui faire craindre quelque brutalité à son tour ? Pitié féminine pour l'être physiquement faible qui ne conservait plus aucun de ses avantages, assurément, si les poings entraient en jeu ? Il y avait sans doute un peu de tout cela dans la partialité que la femme de Jacquemin se mit dès lors à témoigner à son frère. Et pour quelles misérables tentatives, pour quels essais vite abandonnés d'une actitvité factice et prétentieuse ?

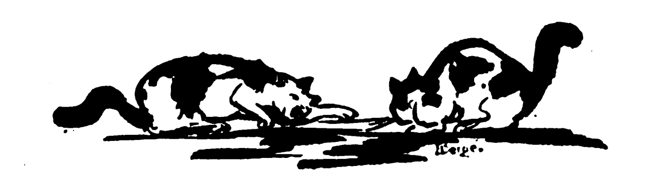
« Ils ont mis dans leur caboche d'ouvrir un magasin un magasin de mercerie... ici, à Périfosse ! Fichue, la mercerie, après six mois. Et puis après on a monté une affaire soi-disant pour conduire les touristes à Habeaurupt et au Rudlin. On s'a mis distillateur, encore débitant de tabac, encore tailleur d'habits ! Et comme de juste

les conseilleurs ne sont pas les payeurs. Il a fallu vendre du bien, des bêtes, de la terre. Le père Jacquemin, qui ne dérognait plus, mais qui avait peur, est mort; il m'a dit en mourant qu'il ne reposerait pas dans la tombe tant qu'il me saurait dans le pétrin-là, et que je n'avais qu'à montrer les dents pour de bon : c'est plus aisé de dire que de faire. Mes deux artistes m'ensifflent les oreilles toute la sainte journée avec leurs explications : je fous le camp tant que je peux; ou bien je vas au bois ramasser des fagots. Il me prend des fois des idées d'en finir : une branche, une corde, c'est pas malin à trouver. Ce qui me retient, c'est que, le coup-là, j'aurais sûrement pas le plaisir de faire sortir notre Ernest le derrière devant, et je ne vis plus que pour çà. Ou bien je me dis : te t'as mis trop près du feu, pourquoi que te te plains de te brûler ? Alors je viens ici, et je bois la goutte : par chance que le débitant est mon cousin, il me fait encor crédit... »

∴

Tel fut à peu près le récit de mon ancien camarade. Après avoir compati à ses misères et déploré le dévoiement de son beau-frère, je lui rappelai, pour faire diversion, quelques souvenirs du régiment : il y revenait avec plaisir, mais se trouvait vite ramené sur la pente des idées sombres qu'il ressassait habituellement. Il ne voulut pas m'accompagner, et resta seul attablé en face d'un verre de goutte supplémentaire. Pour moi, comme je prenais le chemin de la forêt, je rencontrai le jeune drôle, cause de cet effondrement de toute une volonté et de toute une dignité d'homme : gilet déboutonné et cravate au vent, il faisait des moulinets avec une baguette cueillie aux haies, et regardait d'un air de défi le promeneur inconnu qui le croisait en réprimant une furieuse envie de lui tirer les oreilles.

Fernand Baldenne.





TROIS ETAPES DE L'EST (1)

Dans notre histoire, *Scarponne* représente un instant de la splendeur romaine, une époque de la force gallo-latine. La bataille, que relate Ammien-Marcellin, est un chapitre de nos annales ; on pourrait dire que la victoire de Jovin est une victoire lorraine. Les médailles, les pierres tombales, les statues, les poteries arrachées à ce désert, marquent une civilisation qui ordonne déjà nos sentiments latins, qui nous autorise à légitimer notre résistance à la Germanie, aux Barbares d'Orient.

Prény, forteresse perchée au-dessus de Pagny-sur-Moselle, qui commandait la vallée mosellane, est la citadelle lorraine qui protégeait notre duché contre les invasions messines.

Quelle tristesse étreint, à la vue du démantèlement du château ! Quelle fierté se dresse devant la solidité de ses tours, au souvenir des siéges qu'elles subirent.

Vaudémont évoque le souvenir des paladins. Sur ce vaste plateau de Sion, notre orgueil bondit devant la magnificence des ruines. Les Romains y passérent ; plus tard, la reine Brunehauld fit bâtir la tour des Sarrasins. C'est un lieu de méditations pour ceux qui restent fidèles à la tradition ducale. Vaudémont, ce berceau des Habsbourg-Lorraine, que visita récemment, accompagnée d'un bon Lorrain, l'impératrice Elisabeth d'Autriche, lâchement assassinée peu de temps après, reste, pour tous les Lorrains, un lieu de rendez-vous où ils se confirment dans leurs sentiments régionaux.

(1) Ces trois études, sur Scarponne — Prény — Vaudémont, de notre collaborateur M. Maurice Toussaint, sont extraites d'un livre : *L'Ame lorraine*, qui paraîtra plus tard, honoré d'une préface de M. Maurice Barrès.

Nous nous ferons un plaisir de publier la prose du maître, si notre compatriote veut bien nous la confier.



I

SCARPONNE

Quelque chose de nous autres Lorrains
vivait déjà à ces époques lointaines.
M. Barrès. (*Un homme libre.*)

A M. Charles Bussienne.

C'est une erreur de croire que les premiers témoignages de résistance lorraine remontent aux guerres religieuses qui ensanglantèrent nos régions au moyen âge, ou aux querelles intestines des Vaudémont et des ducs. Le traité de Verdun (843) délimita la France et l'Allemagne, mais l'esprit des deux races est antérieur. Pardonnables sont ces inexactitudes qui n'excluent pas l'impartialité de ceux qui les commirent.

L'histoire permettrait de remonter à la conquête de la Gaule par Jules César (1er siècle avant J.-C.) ; on peut trouver dans Tacite, à propos des guerres germaniques (Civilis chez les Trévires) les premiers éléments d'une discipline gallo-latine, mais ces traces sont visibles surtout dans les historiens de la décadence, comme Ammien-Marcellin et Jornandès. Cet atermoiement, cet état de surexcitation, se constataient à la frontière de la Gaule-Belgique, sur la Meuse, la Moselle, le Rhin, la Sarre, dès les premiers siècles de notre ère.

Un fait entre autres mérite d'être rapporté : il satisfera notre âme mosellane. En 367. après plusieurs défaites de l'armée romaine sur les frontières rhénanes, l'empereur Valentinien envoya Dagalaïf pour repousser les invasions des Alamans, mais son indécision exigea son rappel ; l'on décida son remplacement par Jovin, maître de la cavalerie dans les Gaules. Général intelligent, d'origine gauloise, au service de l'empereur Julien d'abord, qui, en 361, le chargea de combattre Constance dans la Pannonie, Jovin repoussa les Alamans en trois rencontres successives, et les défit complètement dans les plaines de Pont-à-Mousson. Le seul lieu désigné par Ammien-Marcellin est Scarponne, poste romain, dont l'importance stratégique était due à sa situation sur la Moselle : la grande voie romaine Langres-Toul-Metz-Cologne traversait la ville et y faisait un angle droit. Son égale distance de Tullum et de Divodurum lui donnait une sensible supériorité sur plusieurs villes, plus peuplées peut-être mais moins bien placées. Scarponne était signalée dans l'itinéraire d'Antonin.

Le camp des Germains se trouvait sur la côte Sainte Geneviève. au ban de Loisy, vers l'endroit appelé encore aujourd'hui Mattiriot ou Martyriot (1), le

(1) Peut-être y a-t-il là seulement une corruption de « Maix Thiriot. »

champ des Martyrs, en souvenir des chrétiens de l'armée de Jovin qui perdirent la vie dans ce combat. Une autre grosse division des Barbares campait au pied de Mousson, du côté d'Atton, entre la voie romaine et la Moselle. Jovin l'attaqua à son tour, les ennemis périrent en grand nombre et le reste fut complètement dispersé. Les Alamans, surpris par un double choc, battirent en retraite. Jovin, tournant de l'Est à l'Ouest, s'était engage dans la vallée Fauquemine ou Hollam-bois, qui conserve encore aujourd'hui cet aspect caractéristique dont parle Ammien-Marcellin. Le premier combat avait lieu à l'extrémité du bourg de Dieulouard, à peu près sur la route actuelle de Nancy ; le second, entre Otton et Loisy, au lieu appelé « Terre maudite ». L'endroit où les morts furent enterrés se nomme encore « L'Atrée ou le Cimetière des Allemands ». Le troisième n'est pas précisé exactement.

Le prince conféra à Jovin le titre de consul et celui-ci mourut, en 370, à Reims, où il avait fait construire son tombeau, visible encore aujourd'hui.

J'aurais mauvaise grâce à ne pas reproduire la traduction du récit d'Ammien-Marcellin. Voici le passage où l'historien latin raconte la victoire de Scarponne :

« ...... Dagalaïf fut envoyé de Lutèce, pour tâcher de racheter le désastre. Mais il ne fit que temporiser, alléguant que les forces des Barbares étaient trop divisées pour lui permettre de frapper un coup décisif. Il ne tarda pas à être rappelé pour recevoir avec Gratien l'investiture du consulat et Jovin, maître de la cavalerie, prit le commandement à sa place. Ce dernier disposait d'un corps complet et en bon état. Il mit le plus grand soin à bien couvrir ses flancs et, surprenant à Scarponne le plus nombreux des trois corps des Barbares, avant que ceux ci eussent le temps de courir aux armes, il les extermina jusqu'au dernier.

« Ce beau succès, obtenu sans aucune perte, exalta au dernier point l'ardeur des troupes. L'habile chef sut en profiter pour écraser le second corps. Avançant toujours avec la même précaution, il apprit qu'une grosse division de Barbares, après avoir tout dévasté dans le voisinage, se reposait sur les bords du fleuve.

« Jovin poursuivit silencieusement sa marche, masqué par un vallon boisé, jusqu'à ce qu'il vit enfin distinctement les ennemis occupés, les uns à se baigner, les autres à lisser leur blonde chevelure à la mode du pays et le plus grand nombre à boire. Le moment était favorable, il fait sonner la charge et tombe sur les brigands. Leurs armes étaient dispersées ; les Germains ne purent se former, ni se rallier et n'opposèrent à leurs vainqueurs que des hurlements et des menaces vaines.

« Toute cette multitude tomba donc sous nos lances et nos épées, sauf un très petit nombre qui réussirent à s'échapper vivants et qui ne durent leur salut qu'à la rapidité avec laquelle ils purent fuir par des sentiers étroits et détournés.



« La confiance des troupes s'était encore accrue par ce grand résultat où la fortune avait autant de part que le courage. Jovin se porta sans délai, éclairant toujours sa marche avec prudence, contre la troisième division qu'il trouva réunie à Châlons et disposée à combattre. Il prit un campement favorable, s'y retrancha et employa une nuit à rafraîchir et à reposer ses troupes. Le lendemain, au lever du soleil, il disposa son monde habilement dans une vaste plaine, de façon à présenter, bien qu'inférieur en nombre sinon en courage, un front de bataille égal à celui des Barbares. Au moment où l'on se joignait au son des trompettes, les Germains s'arrêtèrent un moment intimidés à la vue de nos enseignes, mais ils se remirent aussitôt et le combat se prolongea jusqu'à la nuit. La valeur de nos soldats s'y déploya avec sa supériorité ordinaire......

« La nuit, qui mit fin à l'action, répara nos forces épuisées et, dès le point du jour, le brave général, qui avait déjà carrément formé sa troupe, vit que l'ennemi avait profité des ténèbres pour s'enfuir. En traversant cette vaste plaine, toute unie, où nulle surprise n'était à craindre, on foulait aux pieds des monceaux de blessés aux membres déjà raidis et que la perte de sang et la rigueur du froid avait bientôt achevés...

« Après cette glorieuse expédition, Jovin reprit la route de Lutèce ; l'empereur vint, joyeux, à sa rencontre et, peu après, le désigna consul...

« AMMIEN-MARCELLIN. Liv. 27-2. »

Tel est le récit de la victoire gallo-latine sur les hordes germaines. Il n'est pas exempt de tout jugement philosophique ; au reste, il prouve clairement une parfaite connaissance des lieux. A ce propos, tous les commentateurs s'accordent à rendre hommage à l'impartialité d'Ammien-Marcellin dans ses récits et à son désir constant de dire la vérité historique. Scarponne s'étendait dans une partie de l'île actuelle de la Moselle et, sur la rive gauche, sur l'emplacement de la gare de Dieulouard et d'une partie du bourg.

En 451, Attila, roi des Huns, assiégea Scarponne, mais, avant qu'il en fut venu à bout, la reddition de Metz le rappela devant la cité médiomatricienne. Scarponne échappa à la ruine, à l'incendie, au pillage.

Plus tard, vers 750, après l'expansion du christianisme dans la vallée mosellane et la fondation de nombreux couvents, Scarponne devint le chef-lieu d'un comté et fit partie du royaume d'Austrasie. A la mort de Charlemagne, il échut à Lothaire qui devait donner son nom à son royaume.

En 877, Scarponne fut enclavée dans les domaines de Louis-le-Germanique et, par conséquent, possession allemande. En 945, le comté devint l'apanage de la famille de Godefroy de Verdun et fut rançonné par les bandes normandes. Les Hongrois assiégèrent Scarponne en 954, sans pouvoir la prendre ; en 997, Scar-

ponne devint la propriété des évêques de Verdun et, en 1007, Conrad II, roi de Germanie, s'empara de la ville, la livra aux flammes, massacra les habitants, l'anéantit pour toujours. Scarponne devint un humble hameau dépendant de la communauté de Dieulouard ; la bourgade s'appela Xerpanne, Charpeigne, Charpagne, Scarpagne. Qu'est-ce aujourd'hui ? Un pâté de maisons, bâties avec des pierres de demeures scarponnaises et prises dans les fondations.

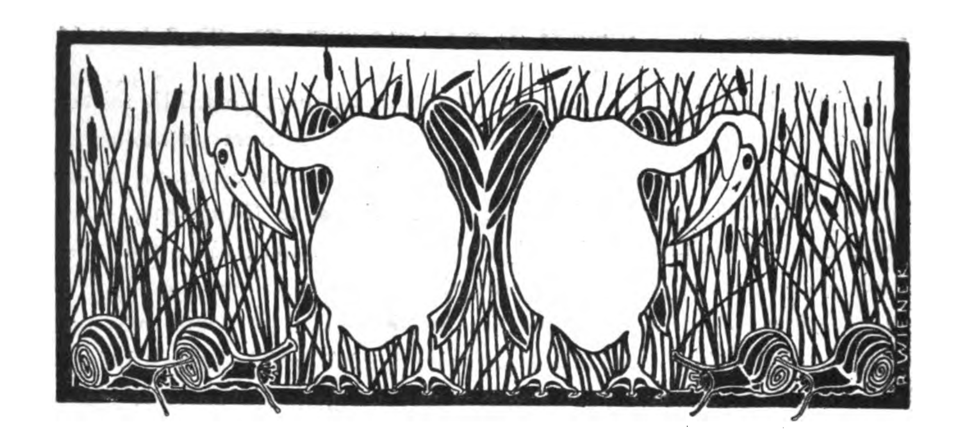
De Dieulouard, le pont de Scarponne mène dans l'île ; sur l'autre bras du fleuve, le pont de Manze conduit à Bézaumont ; du côté de Ville-au-Val, Loisy, Sainte-Geneviève, plus loin, avant Prény, la côte de Mousson domine la campagne annexée. Il faudrait avoir la persévérance d'un Schliemann pour fouiller cette terre, éventrer ce sol fertile en antiquités et en souvenirs ; cette plaine est vaste, nue, inculte, silencieuse ; les oiseaux eux-mêmes refusent de planer sur elle.

Quelle monotonie ! Jadis poste romain, pareil à Decempagi ; hier, forteresse gallo-latine, pleine d'activité et de vie ; aujourd'hui, cité morte ! Les siècles ne laissèrent aucun souvenir aux regards. Ici, pas d'arbres, pas de buissons ; un champ bosselé où l'archéologue dirait l'emplacement d'un cirque, la trace d'une rue, la place d'un carrefour. Le soleil ne donne pas la vie, mais entretient la désolation et la mort, comme à Herculanum, avant les travaux de déblaiement ! Si la terre avait une voie ! Si le sol faisait écho ! Quelles richesses doivent être ensevelies dans cette ville que la barbarie des vandales allemands anéantit pour toujours, dans cette cité, témoin de la bataille qui fit triompher le nom latin ! Que les explorateurs viennent donc à Scarponne avant d'aller en Perse, en Assyrie, en Egypte ! Cité, dont l'importance fut remplacée par Dieulouard, toi, qui restas verdunoise à travers les siècles, mais lorraine de tempérament et de cœur, dors encore sous le sable de la Moselle ! Tu n'attendras pas toujours la pioche du terrassier, puisque les historiens, les curieux du *pagus Scarponensis* sont déjà venus te rendre visite ! Vaste champ qui renfermes des héros ; immense plaine où reposent des armes ; campagne scarponnaise où gisent des vases et des statues, on vous découvrira un jour !

La belle excursion pour reconnaître les débris de la tour de Constantin, pour fouler aux pieds le temple dédié au dieu Terme, ou l'autel de Jupiter ! La sublime promenade pour regarder sur l'obélisque la victoire de Constantin sur Maxence, son entrée triomphale à Trèves ; ou pour admirer un char, des épées ou des lances que la Moselle voudra bien livrer aux collectionneurs ! Vieille ville des Leuci, quand te relèvera-t-on de tes ruines ?

(*A suivre.*) Maurice TOUSSAINT.





Le Torticolis do Monsiour de la Jonchotte

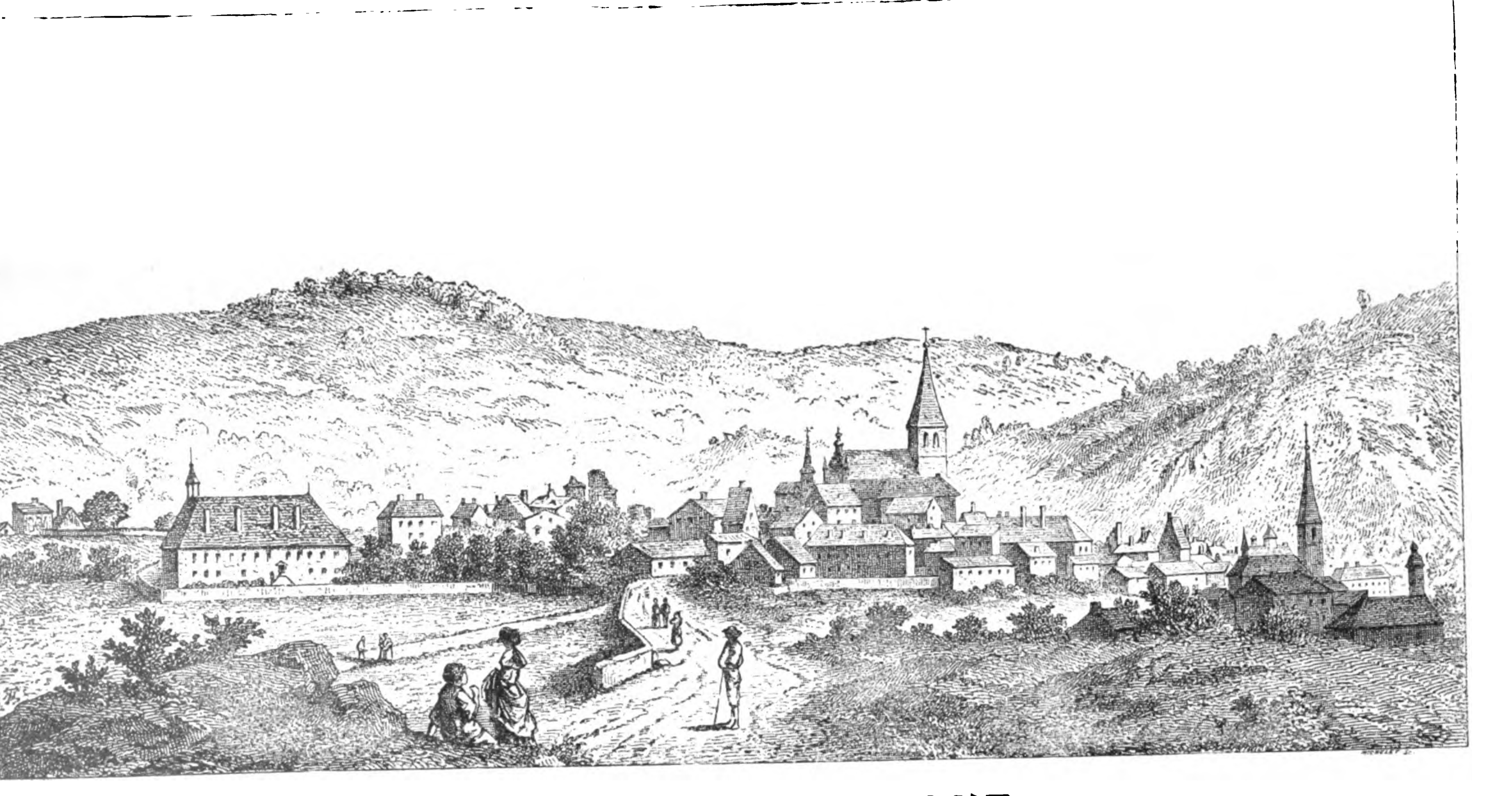
Lorsqu'en 1638, La Jonchette, gouverneur d'Epinal, vint à la tête de troupes françaises, détachées de l'armée de Turenne, mettre le siège devant Remiremont, il répétait volontiers que cette place, dépourvue d'artillerie, était d'une capture facile et que si, par impossible, les bourgeois s'obstinaient à la défendre, il ne faudrait pas six heures pour s'en emparer : « Cette bicoque, disait-il par dédain, n'attendait que le canon. »

Joyeux à l'espoir du succès, il avait établi son camp sur le haut Parmont qui domine Remiremont et se riait bruyamment de cette pauvre garnison, composée de bourgeois et de trente soldats mal armés, dont il pouvait de son poste observer les mouvements.

Bientôt le siège commença. Le 2 juillet, vers les trois à quatre heures du matin, le canon retentit, tandis qu'aussitôt résonnaient à Remiremont toutes les cloches des églises et beffrois qui, d'un glas précipité, annonçaient l'audacieuse entreprise de l'ennemi. Et la résistance s'organisa.

Le marquis de Ville commandait aux soldats ; Raulin, lieutenant de Monsieur le Sénéchal, aux bourgeois ; mais, sans crainte du danger, l'abbesse elle-même, Madame la princesse Catherine, fille du duc Charles III, était demeurée dans la place et, comme un gouverneur, préparait la défense.

Dès le matin, Madame avait envoyé une croix sur les murailles, du côté des Capucins, où l'ennemi avait des avantages : cette sauvegarde, insuffisante déjà pour la garantie des églises, avait fait rire les Français ; marchant en avant. ceux-ci étaient arrivés au pied des remparts et commençaient à battre la muraille. Deux fois repoussés, ils s'étaient obstinés et, faisant grand fracas, avaient ouvert une brèche large de vingt pas.



VUE DE REMIREMONT

(D'après une ancienne gravure).

Une grande clameur s'éleva parmi la ville, car l'ennemi allait se précipiter dans la place.

En hâte, il fallait réparer la muraille : seuls, les bourgeois et la troupe ne le pouvaient, et le bruit courut que les femmes refusaient le travail.

Madame, alors, n'hésita pas. Accourant avec ses Dames qu'elle animait par son exemple, elle descendit elle-même au rempart : partout elle allait, bien qu'on tirât sans relâche, marchant parmi la ville et stimulant les courages avec autant de tranquillité qu'elle eût fait d'une oraison en son église.

Les femmes se décidèrent enfin. Apportant de la terre, des fagots, des meubles, leurs lits même, elles fermèrent la brèche sous un feu continu, sans qu'aucune d'elles fut cependant atteinte, et l'ennemi, lassé, s'éloigna des fossés, certains s'enfuyant par les pentes rapides du Parmont, d'autres se traînant, blessés, hors la place.

Vaincu par des femmes, humilié, mais non découragé, La Jonchette voulut, dès le lendemain reprendre l'offensive. Avant que le jour parut, il se rendit avec ses soldats à la porte de Neuviller, pensant escalader les remparts par surprise. Il put ainsi traverser le fossé sans obstacle, mais, arrivé au pied de la muraille, il fut contraint de demander la vie pour sa troupe, tant les Lorrains, subitement avertis, ruaient sur elles de grands coups. Raulin, qui commandait à cette porte, les fit tous prisonniers.

Madame voulut qu'on traitât les Français avec de grands égards, défendant qu'on en molestât aucun. Ayant reçu les officiers en son cabinet, elle exigea seulement qu'en l'église de Mesdames, La Jonchette seul fit amende honorable.

Le jour même, à l'heure qui fut fixée et qu'un héraut avait proclamée par la ville, un grand concours d'hommes, de femmes et d'enfants remplissait l'église du Chapitre : Madame, sur son trône garni d'or, présidait ; Mesdames, en manteau d'hermine, priaient dans le chanceau, cependant qu'en grande révérence avait été placée sur l'autel, éclairée par mille cierges, la châsse de Monsieur saint Romaric, puissant protecteur de l'Eglise. Alentour, les chanoines psalmodiaient leur antienne *Pastor clemens Romaricus*, *Dei servus*, et le recueillement de la foule était profond, lorsque, par la porte de la ville, on introduisit La Jonchette sans escorte.

Se dressant d'une noble prestance, le gouverneur d'Epinal se dirigeait lentement parmi le chœur où, par humiliation, il devait s'incliner en priant Dieu, lorsqu'on le vit, arrivant devant l'autel, continuer son chemin et tourner la tête à l'opposé du Corps Saint.

Un long murmure, que modéra seule la révérence du lieu, s'éleva aussitôt



dans l'église, car l'on ressentit de suite le scandale et l'outrage, mais, presqu'au même instant, un émerveillement inouï succéda.

Atteint subitement d'un douloureux torticolis, La Jonchette, sous tant de regards curieux, faisait de vains efforts pour retourner la tête, ne pouvant la mouvoir.

Alors, devant le châtiment divin, la foi se fit plus reconnaissante encore et des chants triomphants s'élevèrent vers le ciel, tandis que La Jonchette, fort marri et ne pouvant maîtriser son effroi, s'inclinait dévotement devant l'autel. Il fit vœu, pour que la liberté de sa tête soit rendue, d'entretenir à toujours dans l'église, un cierge allumé.

. . . .

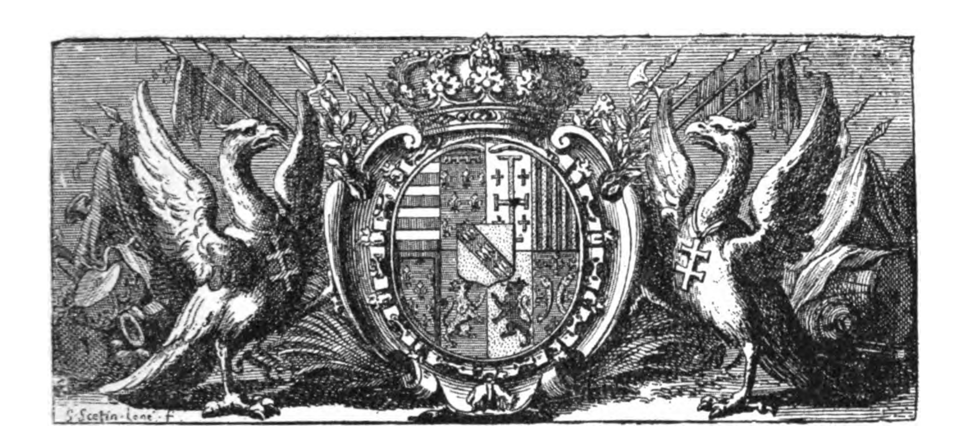
Le miracle se fit et, on le sait bien ici, longtemps, pour rappeler ce prodige mémorable, l'engagement fut tenu.

*
* *

« Le Cierge de Jonchette », on le nommait ainsi, brûla en l'église collégiale de Remiremont jusqu'en 1793. Ce fut Chamaca, l'impie Chamaca, qui, à la Révolution, pénétrant dans l'antique basilique avec une foule plus étonnée qu'hostile, souffla ce cierge votif, éteignant, sans s'en douter, avec lui, la tradition du plus glorieux passé.

Bernard Puton.





A PROPOS D'UNE NOUVELLE HISTOIRE DE LORRAINE

Un érudit nancéien des plus distingués va, dit-on, donner une nouvelle histoire de Lorraine. Il pense reprendre Digot, le corriger et le compléter. C'est là, à coup sûr, une intention louable et bien des gens qui, voulant s'instruire du passé de notre province, doivent s'en tenir à l'*Histoire de Lorraine* de Digot ou aux *Récits lorrains* de Mourin ne pourront qu'applaudir à ce projet ; mais c'est aussi une œuvre colossale, qui demandera des années de labeur. Refaire Digot, c'est se condamner à dépouiller toute la littérature historique parue depuis un demi siécle aux deux côtés de la frontière, c'est-à-dire à s'assimiler toute une bibliothéque. Et l'on doit se demander si le résultat vaudra la peine que l'auteur se sera donnée.

D'abord, l'histoire de notre province sera-t-elle modifiée dans ses grandes lignes ? Nous croyons malheureusement que non. Certes, nous ignorons si le nouvel écrivain a l'intention de profiter de toutes les découvertes récentes de l'archéologie ; mais, le ferait-il, que, à part l'époque préhistorique, les origines de la Lorraine jusqu'aux Mérovingiens n'en seraient pas beaucoup mieux connues. Il en sera de même, croyons-nous, pour la période carolingienne, jusqu'à la formation de la Lotharingie, pour une partie du moyen âge et des temps modernes. Seules, certaines époques ont été fouillées ; celles là seront, naturellement, bien traitées ; les autres forcément sacrifiées. La raison en est que certains sujets, les plus brillants, les plus documentés, attirent toujours l'attention des chercheurs, tandis que les périodes obscures, pour lesquelles les sources manquent, restent inexplorées. Ainsi, la nouvelle histoire de Lorraine risquera d'être une suite de points lumineux séparés par des ombres ou des ténèbres, ce qui, au point de vue esthétique, donnera évidemment du relief aux premiers, mais scientifiquement

sera faux. On n'est que trop porté à croire que les faits ou les personnages qui ont trouvé des chroniqueurs sont, par là même, intéressants, et sont seuls à l'être ! Le véritable historien doit réagir contre cette tendance, et tâcher de combler les vides en portant son attention sur les événements peu connus ou les hommes qui semblent n'avoir joué qu'un rôle secondaire : les uns marquent souvent des transitions importantes, tandis que les autres, se confondant presque avec la masse du peuple, nous la font mieux connaître. Les gens moyens n'ont pas d'histoire : c'est à nous de leur en donner une.

Ainsi, le nouvel historien d'une province devrait s'astreindre à étudier lui-même les périodes peu connues, à combler les vides laissés par les monographies. Mais, qui ne voit que cette entreprise est au-dessus des forces d'un homme ? Fustel de Coulanges, quand il s'est mis à l'étude des institutions de la France, se flattait d'en pousser l'histoire jusqu'à la Révolution ; c'est à peine s'il a pu arriver à la fin de l'époque carolingienne. Les origines sont toujours longues à débrouiller ; à mesure qu'on s'en éloigne et que les documents surgissent, il faut plus de temps pour les mettre en œuvre ; on n'avance jamais que lentement, sans espoir d'arriver à la fin. L'exemple des grands pionniers de la science doit nous rendre circonspects et nous faire proportionner nos recherches aux forces humaines. Jadis un Henri Martin pouvait encore donner à lui seul toute l'histoire de France ; hier, Albert Sorel, écrivant *l'Europe et la Révolution française*, est presque mort à la peine ! Nous craignons que pareil sort n'attende celui qui oserait s'attaquer à l'histoire d'une grande province. Et, en admettant qu'il la terminât, il ne laisserait rien de définitif : après lui, tout serait à recommencer sur nouveaux frais.

Sans doute, il est possible à un savant d'embrasser tout un ordre d'études, quand celui-ci est traité en détail depuis longtemps et qu'on n'a plus, pour ainsi dire, qu'à en rassembler les membres épars. C'est ainsi que se composent journellement les grands *Manuels* français et allemands. Les synthèses s'y appuient sur des analyses poursuivies depuis longtemps. Toute autre est la condition de l'histoire locale, en particulier, de celle de la Lorraine, que l'on n'étudie sérieusement que depuis un peu plus d'une génération. Encore, les *Manuels* les plus récents sont-ils composés grâce à la collaboration de plusieurs érudits. Il y a aujourd'hui, dans le domaine de la science comme dans celui de l'industrie, une tendance nettement marquée vers la division du travail qui est, pour la civilisation, une condition essentielle de progrès.

Cette loi s'accuse nettement dans les études historiques et il est aisé d'en apercevoir les heureux résultats. Après l'*Histoire générale* publiée sous la direction de Lavisse et Rambaud, est venue l'*Histoire de France, depuis les origines jusqu'à la Révolution*, encore inachevée. Quinze spécialistes y collaborent sous la haute sur-

veillance d'Ernest Lavisse qui a fourni le plan général, contrôle sans cesse les résultats et rapporte chacun des détails à l'ensemble. Il y a là un double profit. Non seulement chacun des historiens connaît à fond la période qu'il traite, mais il est obligé, pour l'exposer, de la réétudier dans tous les détails, de combler les lacunes de ses informations ou de ses connaissances, de relier son récit à celui qui le précède et de préparer celui qui doit le suivre.

D'une série d'analyses sortent ainsi des synthèses successives, qui forment elles-mêmes un tout. Et ceci n'est pas un vain mot. L'on savait depuis longtemps que M. Mariéjol, par exemple, s'occupait de l'histoire de la Réforme et des Valois, que M. Lavisse étudiait magistralement, dans ses cours de la Sorbonne, l'histoire intérieure du règne de Louis XIV, surtout à l'époque de Colbert ; mais rien, à peu près, n'en avait été publié ; les auteurs ont été tenus à sortir de cette réserve par la publication de l'*Histoire de France*, et Ernest Lavisse devra nous donner, dans son Introduction historique et sa Conclusion, une sorte de philosophie de l'histoire de France qu'il n'eût peut-être jamais écrite s'il n'avait assumé la direction de l'ouvrage.

Pareil procédé est applicable à l'histoire locale. Chacun peut aisément s'y tailler sa province, selon ses préférences et ses aptitudes. Avec quelle facilité, pour ne parler que des spécialistes les plus éminents, M. Pfister traiterait, par exemple, la période mérovingienne ; M. Parisot, l'époque carolingienne et le début de la période ducale ; M. Duvernoy, le XIIIe siècle ; M. Boyé, le XVIIIe. L'unité de l'œuvre serait admirablement assurée par le maître des études lotharingiennes, M. Pfister, dont l'*Histoire de Nancy*, aujourd'hui à peu près achevée, est comme le cœur de celle de notre province. Autour de ces collaborateurs de haut vol se grouperaient volontiers les érudits de second ordre. Cette combinaison aurait l'avantage de faire sortir de leurs cartons des monceaux de notes. destinées sans doute à périr manuscrites, comme celles que nous avons rassemblées sur la Ligue et la politique extérieure de Charles III. Pourquoi ne pas l'avouer ? Ce serait, pour certains érudits, en quête d'éditeur et de public, un vrai placement de père de famille, à la fois sûr et fructueux.

L'entreprise bien concertée ne comporterait, en effet, aucun aléa. Il suffirait, au préalable, de s'entendre avec un éditeur raisonnable — il y en a même à Nancy — que l'on garantirait contre toute perte par le moyen d'une souscription. C'est là le plus sûr moyen d'assurer à l'ouvrage une clientèle. Mais celle-ci se trouverait-elle ? Nous croyons fermement que oui. Tous les pays qui ont un passé glorieux ont intérêt à le voir revivre. Au Danemarck, paraît-il, on trouve dans les fermes les plus reculées une histoire nationale en plusieurs volumes. Nos compatriotes seraient-ils moins patriotes et moins cultivés que les descen-

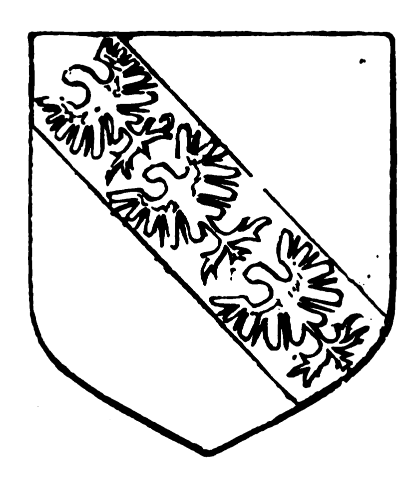
dants des Vikings ? Tout vrai Lorrain, sans distinction de nationalité, voudra posséder l'histoire de ses ancêtres, dès qu'il saura qu'elle va être faite d'une manière solide. Pour attirer les souscripteurs, on pourra leur assurer certains avantages : on leur réservera, par exemple, le droit de faire relier gratuitement leurs fascicules, dès qu'un volume complet aura paru.

Tel est le projet que nous soumettons aux Lotharingistes. Ils jugeront s'il est réalisable. Est-ce à dire que nous voulons, par là, décourager l'héroïque chercheur qui veut à lui seul écrire toute l'histoire de Lorraine ? A Dieu ne plaise ! Il nous a semblé utile de l'avertir. A quoi servirait l'histoire et la science, si elles ne nous permettaient de profiter de l'expérience du passé ? Nous en avons déjà donné des exemples contemporains, empruntés à la France. En veut-on un autre, plus instructif encore, puisqu'il vient du plus grand esprit de l'Allemagne ? Leibniz, historiographe de la maison de Brunswick, se proposait d'en écrire l'histoire depuis les origines jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Obligé de remonter aux sources et de refaire en quelque sorte toute l'histoire du moyen âge, il élargit peu à peu son plan jusqu'à y comprendre tout l'Empire d'Occident depuis l'avènement de Charlemagne. Il comptait d'abord pousser jusqu'à Otton de Brunswick, au début du XIIIe siècle ; mais il comprit bientôt l'impossibilité d'aller si loin, et projeta successivement de s'arrêter à 1125, puis à 1024. La mort ne lui permit pas de dépasser l'année 1005, et son ouvrage, qui eût amené un siècle plus tôt la renaissance des études historiques, ne parut qu'en 1843, édité par Pertz. Cependant, tous ses correspondants, sauf deux, le P. Lelong et Muratori, se voyaient obligés de renoncer à leurs entreprises historiques ou de les laisser inachevées !

Il est, au contraire, un moyen sûr d'employer l'activité du vaillant érudit qui ne craint pas d'explorer tout le passé de notre province, c'est de donner pour la Lorraine un ouvrage qui, comme *les Sources de l'Histoire de France*, indiquerait exactement ce que sont et ce que devraient être les documents servant à notre histoire, quel parti on en peut tirer et quelles en sont les lacunes. Pour la France, Molinier, à lui seul, a mené à bien toute la partie du moyen âge ; cinq collaborateurs continuent son œuvre pour l'époque moderne. Transportée à la Lorraine, une telle entreprise ne dépasse pas les forces d'un homme. Pour la mener à bien, il faut, au dépouillement des ouvrages nouveaux, joindre l'étude critique des textes depuis longtemps connus, ce qui ne serait qu'un jeu pour notre historien. Là, moins de lacunes à combler que de résultats déjà acquis à condamner, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait beaucoup à faire et bien du nouveau à trouver : notre historiographie est encore aujourd'hui dans l'enfanee. Un tel livre, étant à la fois une bibliographie et une critique des matériaux, faciliterait singulièrement

les recherches d'histoire locale. Utile à tous, il serait particulièrement profitable à ceux qui manquent d'éducation historique et qui, loin de bibliothèques bien fournies, veulent néanmoins prendre part au travail de résurrection de notre passé. Quel plus beau sujet, par exemple, pourrait tenter un professeur d'histoire locale, pour initier ses élèves et le public à la méthode ? J'ajoute que le travail serait singulièrement facilité par l'ouvrage de Molinier et que, à mesure que l'auteur avancerait, il pourrait compter sur la suite de cette publication. Il y a encore de beaux jours pour les érudits des anciennes capitales provinciales !

Louis Davillé.





La Réception de M. Maurice Barrès à l'Académie française

Impression d'un témoin

Un clair et gai soleil, répand sur les arbres sans feuilles et les toits givrés, un soleil de notre Lorraine qui éclaire sans échauffer; « la Coupole », cette gauche Coupole de l'Institut, qu'entrevoit pourtant dans ses rêves tout écrivain, est comme en joie; sa lourde obésité semble s'alléger sous ce beau ciel bleu, pimpant, légèrement taché de nuages blancs. La Seine aussi rappelle notre limpide Moselle, tant son flot est rapide et transparent, lui si limoneux, si jaunâtre en cette saison. La foule ondule aux portes de l'ancien collège Mazarin, une foule heureuse, qui rit, qui se presse sous l'air frais que l'attente immobile commence à rendre glacé. Il y a comme une fête dans l'espace où semblent déjà s'allumer les étoiles. Toute la Lorraine revit dans ce décor si parisien, c'est sa clarté, sa robustesse, sa froideur aussi, comme si, transplantée des rives de Meuse et de Moselle, descendue de ses plateaux boisés, elle s'était écoulée en l'Ile de France pour assister de plus près au triomphe de celui de ses fils qui l'a le mieux comprise, chantée, décrite, parce que c'est lui qui l'a le plus aimée.

Une fois entré sous la calotte bombée de l'Institut, en face des sévères statues de Bossuet et de Fénelon, de la table à tapis vert du bureau, au dessus duquel le buste du duc d'Aumale pique une note blanche, règne une sorte de demi-jour, mélancolique, gris, grave, presque triste. Mais la fête des yeux y continue, s'y multiplie, s'y avive. et les mornes bancs de velours vert où s'assoiera tout à l'heure l'élite française des lettres, des sciences et des arts, prennent également une allure pomponnée qui pare leur lamentable banalité Puis les femmes les plus belles, les plus parées, les plus adulées, s'empressent en l'autre moitié de l'hémicycle, ce ne sont que froufrous, couleurs, parfums, on n'entend que propos rieurs, mnrmures charmants de voix heureuses. Au premier rang, celle devant qui s'inclinent tous les respects, toutes les louanges, celle qui assiste radieuse en une sorte d'apothéose, à la gloire, tangible ce jour-là, enivrante, de celui qu'elle a choisi, soutenu, inspiré, consolé aussi. Puis autour d'elle, tout un essaim de nuances où moires et satins, dentelles et fourrures mêlent leurs teintes, des essaims bourdonnants de frissonnements de soie et d'harmonieux ramages, ce regard erre, avide et ravi des yeux noirs de la comtesse Mathieu de Noailles au délicieux sourire de Mademoiselle Julia Bartet; la taille svelte de Madame Paul Deschanel; l'élégante et captivante tournure créole de Mesdames de Régnier et Pierre Louys.

Un roulement de tambours; ce tambour français qui égaie partout où il sonne; une poussée de crânes et de redingotes et voici Maurice Barrès, le Dieu de cette fête, en

habit aux broderies d'un vert vif, entre ses deux parrains, Henry Houssaye, toujours beau comme Zeus ou Apollon de l'Attique, et Paul Bourget, tous deux aux verts éteints, comme il sied à des immortels déjà vétérans.

Au bureau M. de Vogué, dont la médaille militaire, si vaillamment conquise fusil en main, mêle son jaune verdâtre à celui, défraichi, des palmes et des olives de l'uniforme ; à sa gauche M. Gaston Boissier, rose, souriant, heureux, comme un sage de cette Grèce qu'il a célébrée, et de l'autre côté, droit dans sa haute taille, avec son œil profond et brillant, sa chevelure en bataille d'un houzard impérial, Frédéric Masson, l'inimitable historien de l'Empire et de l'Empereur.

Tous les yeux convergent vers Maurice Barrès, et nous, Lorrains privilégiés, qui pouvons le contempler, surtout nous vosgiens qui exaltons en lui le premier enfant des Vosges admis à l'Académie française, nous éprouvons en l'admirant si jeune, si frais, si ferme, si sûr, un émoi de bonheur intime qui nous redresse, une fierté patriotique de voir s'augmenter par la venue d'un littérateur tel que lui, cette phalange des Lorrains à l'Académie, qui brille par le caractère autant que par l'esprit et le talent, comme Frédéric Masson l'évoquait dignement, le matin même dans un vibrant article et qui compte déjà Emile Gebhart et Alfred Mézières, André Theuriet et le cardinal Mathieu. Dans ce vigoureux profil arqué et noir, j'aperçois, malgré moi, le masque de cet ancêtre, issu des monts d'Auvergne, de ce turbulent capitaine des Voltigeurs de la vieille Garde Impériale, qu'un hasard de garnison, que l'amour fixe aux rives de la Moselle, et qui, alliant le sang des descendants de Vercingétorix à celui des compatriotes de Jeanne d'Arc, fit souche de ce rejeton vigoureux, original et puissant, où s'incarne le génie des deux races arverne et lorraine : Maurice Barrès !

Sa voix forte s'élève alors, avec l'accent de notre terroir, qu'aggrave l'émotion, mais nette, bien timbrée, résolue, scandant chacune de ses phrases mélodieuses qui dépeignent tour à tour avec quel charme l'opulente Cuba, où Hérédia, le fils des *conquistadores* vit le jour, l'Antille aux tons crus, intenses, heurtés, tranchants, et la douce Ile de France, cet idyllique palais, « ombragé de peupliers et de tilleuls, » où s'écoula l'enfance studieuse du Cubain « déraciné », ce pays du « tiers de trop », de la juste mesure, des horizons courts, du ciel apaisé qui pénètre de son calme divin l'âme bouillante du créole qui éteignit et noya son exubérante ardeur et fit de ce poète éclatant de sève, débordant, débridé, le précieux artiste et lui fit modeler d'un goût exquis où se révèle le génie d'élite des Français, les Sonnets des Trophées, frappés comme autant de médailles antiques. Et malgré les fresques éclatantes du ciel de la Havane et le charme discret des paysages valois, cher à Watteau, la pensée du Maître se reporte sans cesse là où est son cœur, vers cette rude terre de Lorraine, âpre, raboteuse, terre de brumes et de frimas dont les tons rouges s'illuminent si rarement d'un chaud rayon, mais qui reste une des marches de la Patrie, comme le marqua si excellemment dans sa réponse M. de Vogué, un de ces « bastions de l'Est », espoir de la nation, parce qu'y subsiste à un même degré l'esprit de tradition, le fond même de notre race, le culte des aïeux, le goût des aventures, l'amour de la grande patrie, la France, se confondant avec l'adoration de la petite patrie, la mère, celle-là, la terre natale dont le cerveau, comme le corps de Maurice Barrès, sont si indélébilement pétris.

FÉLIX-BOUVIER.

Ajoutons que M. Maurice Barrès avait convié quelques Lorrains. Signalons la présence de MM. l'abbé Martin, Félix-Bouvier, Louis Madelin, Charles Henrion, Ch. Sadoul, P. de Mont, Chanoine Colin, etc. Ce fut avec joie et orgueil que ces Lorrains écoutèrent le beau discours de leur compatriote, que ne pouvons nous en citer ici de nombreux passages? Ils goûtèrent moins la réponse de M. de Vogué. Lorsque celui-ci parla de la Lorraine, il leur sembla que cet honorable académicien la connaissait assez



mal, pour l'avoir traversée sans doute dans un express en lisant un journal. Ils furent étonnés d'autre part de se voir attribuer un compatriote inconnu, un M. Raudot, auteur selon M. de Vogué du manifeste de Nancy. Vérification faite Raudot fut député de l'Yonne.

La Revue lorraine illustrée

Le premier numéro de 1907 de la *Revue lorraine illustrée* paraîtra dans les premiers jours du mois de mars. Nous espérons qu'il satisfera nos lecteurs. Il contiendra : *Nancy il y a cinquante ans* par M. Emile Gebhart, de l'Académie française, avec de nombreuses illustrations d'après d'anciennes gravures et des caricatures de J.-J. Grandville et L. Mengin. Le *vieux Bar* par M. Alex. Martin. *Le château de Lunéville* par M. Pierre Boyé. *Les maîtres du paysage par M. Emile Michel*, par M. Albert Collignon. *Un livre de M. Gebhart* par M. Roger Marx. Ce numéro qui contiendra plus de 40 illustrations dans le texte renfermera en outre quatre planches hors texte : Gué sur la Moselle (héliogravure). Le départ de la famille ducale (eau forte). Saint-Nicolas (planche en couleurs d'après l'aquarelle de P. Claudin). Le château de Lunéville, (double planche en similigravure). Nous rappelons que le prix de l'abonnement à la *Revue lorraine* est réduit pour les abonnés au *Pays lorrain :* à 10 francs (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges et Alsace-Lorraine); 10 fr. 50 (autres départements); 13 francs (étranger).

Le transfert des Musées à Nancy

Le Conseil municipal de Nancy a délibéré sur le vœu de la Société d'Archéologie lorraine relatif au transfert des musées au Palais du Gouvernement. Cette assemblée l'a accueilli favorablemnnt et l'a transmis au ministère. Le *Syndicat d'initiative des Vosges;* L'*Association des artistes lorrains* et l'*Union régionaliste lorraine* ont également émis des vœux favorables au transfert des musées. La *Gazette des Beaux-Arts*, de nombreux journaux de Paris, et toute la presse locale ont consacré à cette question des articles sympathiques. Seul un conseiller municipal a trouvé que tout était pour le mieux.

« Le Banquet »

Nous recevons le premier numéro du *Banquet*, gazette littéraire qui paraît à Nancy. M. Charles Henrion, dans une excellente préface donne le programme de cette nouvelle revue: « De belles fleurs jaillissent de chaque région de notre France ; on n'en sait pas trop souvent toutes les nuances. Voici des pages où sur quelque sujet que ce soit, vous reconnaîtrez la saveur et la manière lorraines avec le culte et l'idée mêlés du classicisme français. Pourquoi ne dirions-nous pas ici-même, notre admiration au *Pays lorrain* et à la *Revue lorraine illustrée*, qui nous aident à comprendre, à aimer plus encore nos horizons ? Il faut ajouter que ces deux revues contribuent à la formation de notre âme, et à nos enthousiasmes. Toutes les idées ne peuvent éclore là, et nous avons dressé cette serre accueillante, où les jeunes talents sans contrainte, se mettent à vivre et prennent conscience. Ces deux sœurs aînées donneront à leurs ardeurs les qualités lorraines qu'ici même ils utiliseront. » Nous avons été fort sensible à cet éloge et souhaitons cordiale bienvenue et longue vie au *Banquet*. Nous regarderons avec intérêt « ces ailes qui s'ouvrent » nous aimerons à signaler les œuvres de ces jeunes Lorrains qui vont « chanter la vie et chaque vibration passionnément ».

Dans ce numéro de beaux vers de Léon Tonnelier, une nouvelle sur Gœthe, de belle inspiration, par Désiré Ferry, un conte grec et philosophique d'Antonin Porté, des notes sur Pelléas et Mélisande de François Berger, etc.

Avioth

Cette belle église dont le *Pays lorrain* a parlé, vient d'être dévalisée. Voici le détail des objets volés :

Un ostensoir ; la statue de l'enfant Jésus, haute de 70 centimètres ; la statue de Notre-Dame d'Avioth, mesurant 87 centimètre et datant du XIIe siècle ; les draperies du dais ; une chappe ; deux voiles.

Des traces de bougie ont été relevées. On suppose que l'un des malfaiteurs se sera caché la veille dans l'église et aura ouvert les portes à ses complices. On suppose également que les voleurs se sont échappés par un sentier qui conduit au bois voisin et ont gagné par là le territoire belge qui n'est distant que de deux kilomètres.

Union régionaliste lorraine

Une conférence sur la « *Centralisation et Décentralisation* » a été faite le lundi 4 février, par M. Rolland, professeur à la Faculté de Droit. M. Rolland est chargé du cours de droit administratif et, par l'objet de son enseignement et par sa compétence, il était tout désigné pour prendre la parole sur un tel sujet. Il a parlé devant un public nombreux, et de choix, composé surtout des professeurs de l'Université.

M. Rolland, dans cette conférence, n'a voulu exposer seulement que l'un des aspects de la théorie régionalise. Il a voulu montrer quels pouvaient être les inconvénients d'un régime de centralisation — comme l'est, en fait, le régime français ; — rechercher s'il n'est pas possible d'apporter quelque amélioration à ce régime en donnant aux groupes locaux le soin de choisir ceux qui gèrent leurs affaires, et en augmentant les pouvoirs des individus ou des conseils ainsi choisis. Dans une seule conférence sur un sujet aussi vaste, M. Rolland s'est bien gardé de descendre jusqu'aux détail ; il a seulement voulu faire un exposé très général, et, par conséquent, reprendre des idées bien connues, et sur lesquelles il est toujours bon d'insister.

Quels sont, d'après M. Rolland les inconvénients du régime actuel ? — Il a rappelé tout d'abord que, malgré les lois dites de décentralisation, intervenues depuis l'an VIII, par suite des circonstances de fait, des forces centralisatrices nouvelles avaient maintenu la France dans une situation en réalité assez semblable à celle du début du XIXe siécle. (Et c'est, je crois, ce qui faisait dire à un ministre de l'Intérieur qu'on avait toujours la machine de Marly.) Il a indiqué ensuite comment la centralisation en France avait ce triple inconvénient : d'être destructive de tout esprit public, en comprimant les initiatives et en arrêtant la formation sociale des individus ; d'aboutir à un fonctionnarisme et à un régime de bureaucratie, toujours mauvais, qu'on le trouve dans une République ou dans une monarchie ; d'amener enfin à une absorption progressive des énergies par la Capitale (1). La seconde de ces conséquences fâcheuses dues au régime consulaire, a été particulièrement mise en relief ; le conférencier a montré comment, en dernière analyse, les citoyens français arrivaient à être gouvernés par une puissance anonyme et irresponsable qui est l'ensemble des bureaux ministériels ; qu'on se rappelle le conseil donné à un jeune député de rechercher plutôt l'influence d'un chef de service dans les ministères que la bienveillance et l'appui du Chef de l'Etat.

Tel est l'état de fait. Peut-on y remédier et de quelle manière ? Les réformes proposées se groupent sous trois chefs. En premier lieu la *décentralisation administrative* ; les projets en sont nombreux, et M. Rolland s'est contenté de les mentionner ; il a insisté

(1) Lire l'introduction de M. Berthélémy, professeur à la Faculté de Droit de Paris, à l'édition du livre de Jenks : *Essai sur le gouvernement local en Angleterre*. — Paris, 1902.



cependant sur les inconvéniants de l'uniformité de réglementation. En second lieu, la *décentralisation sociale ;* elle consiste à multiplier dans chaque groupe local les organisations chargées chacune de la gestion d'intérêts spéciaux, comme les caisses régionales de crédit (1). En troisième lieu, enfin, la *réforme des mœurs.* M. Rolland a insisté, avec raison, sur ce fait que le vrai travail pour décentraliser devait consister à transformer nos mœurs et notre tempérament de centralisés. Et pour atteindre ce but le travail essentiel consiste à habituer les individus à être plus citoyens ; il faut, par conséquent, entreprendre un travail de formation sociale et tâcher de porter au maximum la conscience et la responsabilité civiques des individus. Sans oublier que, sans doute, les réformes légales avaient leur importance, M. Rolland a déclaré que si elles n'étaient appuyées sur un développement de la conscience et de la responsabilité des citoyens, elles couraient le risque de demeurer vaines et d'être détournées de leur objet. D. FERRY.

Intermédiaire des chercheurs lorrains

Il n'est pas chercheur si érudit soit-il qui ne se soit trouvé embarrassé par une question relative à l'objet de ses études. Souvent la réponse pourrait facilement lui être donnée par quelqu'un qu'il ignore. C'est pourquoi nous mettons la chronique du *Pays lorrain* à la disposition de nos abonnés, ils pourront dorénavant demander ici la solution des problèmes lorrains qui les intéressent.

Les réponses qui nous parviendront, susceptibles d'intéresser nos lecteurs seront insérées ; les autres, d'un intérêt plus particulier, seront transmises directement aux questionneurs.

Voir les premières questions dans le précédent numéro.

4. — Un collaborateur faisant des recherches sur les forges de Mouterhouse (ancienne Moselle) serait très reconnaissant aux lecteurs du *Pays Lorrain* de lui signaler les taques de cheminées sorties de ces usines et portant ordinairement l'inscription « Moderhaùsen. »

5. — Un de nos abonnés demande qu'on lui signale les documents imprimés et manuscrits relatifs au peintre Claudot, né à Badonviller en 1733 et dont la ville de Nancy a donné le nom à une de ses rues.

Adresser les réponses, 29, rue des Carmes, Nancy.

RÉPONSES

1. — *Henri Valentin.* — Nous avons reçu d'intéressants renseignements de M. l'Abbé Pierfitte, et de M. Maurice Idoux, de Raon-l'Étape.

2. — *Faïenceries lorraines.* — M. de l'Escale nous signale des collections et des documents sur les Faïenceries de l'Argonne. M. Lemoine, directeur d'École à Verdun, M. Marc François, M. l'Abbé Pierfitte, nous ont indiqué des collections de Faïences lorraines.

3. — *Les Mines.* — M. l'abbé Fresse, M. Richard, directeur d'École à Bussang, et M. Stouvenot, instituteur à La-Croix-aux-Mines, nous ont envoyé d'intéressants renseignements.

Exposition d'art français à Strasbourg

(*Mars 1907*)

La *Société des Amis des Arts de Strasbourg* a décidé de présenter prochainement au public alsacien une vue d'ensemble, exacte et vivante, du mouvement artistique français d'aujourd'hui. A cet effet, elle se propose de grouper et d'exposer une série d'œuvres dues aux représentants les plus attitrés de la France artistique contemporaine.

(1) Article de M. Cheysson, inspecteur des ponts-et-chaussées, dans la *Réforme sociale* 1904, t. II, p. 400.



De tous temps, la Société des Amis des Arts a fait, dans ses Salons périodiques, une grande place aux artistes français. Elle a, d'un autre côté, tenu toujours à prendre sa part du rôle qu'assignait à l'Alsace artistique et intellectuelle sa situation intermédiaire entre deux grandes civilisations.

Cette obligation traditionnelle, la Société croit y rester fidèle en conviant, aujourd'hui, *les artistes français seuls* à faire apprécier leurs œuvres en Alsace.

L'occasion de faire plus ample connaissance avec l'art allemand contemporain a déjà été offerte au public alsacien. Un groupement artistique des plus importants, *l'Association des Amis des arts dans les Pays du Rhin (Verband der Kunstfreunde in den Landern am Rhein)* a organisé à Strasbourg, l'an dernier, une exposition qui, par les applaudissements qu'elle a soulevés et par les controverses qu'elle a fait naître, a eu un retentissement considérable.

Après cette manifestation de l'art allemand, il sera intéressant et suggestif d'étudier, dans les mêmes conditions, l'expression du génie artistique français.

Cette confrontation ne pourra qu'être utile et fructueuse. L'Art plane au-dessus des frontières, et les luttes courtoises qu'il peut susciter contribuent à accorder les peuples et à enrichir un patrimoine commun à toutes les nations civilisées.

Les résultats de cette étude comparés seront instructifs à tous égards. Les artistes alsaciens, en particulier, y pourront puiser des enseignement précieux et des directives salutaires.

Le Comité de la Société des Amis des Arts est secondé dans sa tâche par un Comité constitué à Paris et dont font partie des artistes de grand renom. Ce Comité parisien est présidé par M. Aug. Rodin, l'illustre statuaire. M. Léonce Bénédite, Conservateur au Musée national du Luxembourg, y fait fonctions de vice-président et de Commissaire général de l'exposition.

L'exposition aura lieu dans les salles d'apparat du Château des Rohan. Elle s'ouvrira le 2 mars.

Nous croyons savoir d'autre part que cette exposition sera suivie d'une autre très importante, spécialement réservée à l'art lorrain.

Revues

Dans la *Révolution française*, M. Henry Poulet étudie l'administration centrale du département de la Meurthe, de l'établissement des départements à la création des préfectures (1790-1800), période intéressante, ou les départements avaient une liberté que leur enleva la constitution de l'an VIII. M. Poulet nous renseigne sur les actes des directoires de la Meurthe et sur les personnages qui les composèrent.

— Dans *Wallonia*, la vaillante revue de Liège, M. Charles Didier, insiste sur la nécessité d'établir une école d'art en Wallonie. Il appuye son argumentation sur ce qui se passe à Nancy, et donne en exemple à ses compatriotes l'effort des Lorrains. Ce trés intéressant article est illustré de nombreuses reproduction d'œuvres lorraines. Remercions M. Didier de sa trop flatteuse appréciation de nos deux revues à laquelle il consacre un long paragraphe. Selon lui le *Pays lorrain* et la *Revue lorraine* « toutes deux éditées avec un soin remarquable et également lisibles et intéressantes pour toutes les variétés du public attentif, constituent une œuvre exemplaire d'instruction publique et de patriotisme bien entendu. »

— *La Revue Jeanne d'Arc* publie l'étude de M. Ed. Stofflet sur la mandragore et Jeanne d'Arc qui a paru dans le *Pays lorrain*.



— Dans la *Revue d'Alsace* (janvier-février 1907) : les faïenciers de Haguenau, suite d'une importante étude de M. A. Hanauer ; les troubles de 1789 dans la Haute-Alsace, par M. Ch. Hoffmann ; à propos des lettres de Schœpflin, par M. A. M. P. Ingold, etc.

— Dans le *Messager d'Alsace-Lorraine*, suite d'articles de notre collaborateur Ch. Henrion, sur le cours de M. Thiaucourt à l'Université de Nancy. Les Hautes-Chaumes, par X. Les gardes d'honneur de Strasbourg, par notre collaborateur A. Depréaux.

— L'*Olive*, revue artistique et littéraire illustrée de la Côte d'Azur, continue la série de ses numéros intéressants et toujours variés. On y trouve souvent des échos de Lorraine.

— Dans l'*Immeuble et la construction dans l'Est*, M. Emile Badel signale les dégradations qu'un architecte parisien fait subir au Château de Haroué, sous prétexte de restauration.

Un article de M. Charles Brun

On est toujours heureux de lire un article de M. Charles Brun, car on est sûr d'y trouver des faits précis, des idées claires, de la vigueur et de l'enthousiasme. Ce sont là les qualités d'un propagandiste ; or M. Charles Brun l'est jusqu'à ce point extrême qui touche à l'apostolat. Il sait convaincre les esprits et entraîner les cœurs. Le *Censeur* du 13 octobre dernier a publié de lui un remarquable exposé de cette méthode régionaliste dont on peut dire qu'elle lui doit la plus grande part de son succès. Deux fois les Nancéiens ont entendu l'orateur. Nous regrettons que la règle « le *Pays lorrain* ne publie que de l'inédit » nous empêche de faire connaître l'écrivain. Nous allons indiquer les principales idées que M. Charles Brun vient de livrer à la méditation des régionalistes et à la curiosité des profanes.

« Prêcher la renaissance des provinces françaises, prendre la défense des vieux costumes adorables et logiques, des traditions touchantes et utiles, prétendre retrouver notre lyrisme dans le trésor large ouvert des chansons populaires », obtenir plus de liberté en brisant cette machine administrative historiquement et géographiquement illogique qui nous opprime , « rendre aux citoyens la pratique et le goût des affaires publiques, les détourner du fonctionnarisme abêtissant, développer l'initiative privée, attacher les paysans au sol à l'aide d'un enseignement pratique et professionnel, restaurer les industries locales et le commerce local, conserver à la province par la création de grands centres bien choisis les éléments artistiques que la capitale, sans grand profit pour personne, draîne impitoyablement » ; tout celà c'est du régionalisme et tout celà, depuis une dizaine d'années a su « forcer l'attention et la sympathie de la jeunesse contemporaine » de telle sorte que l'on peut dire que le régionalisme est l'une des tendances par lesquelles elle manifeste son activité.

C'est qu'il y a là bien moins un système qu'une méthode. C'est un « effort puissant et harmonieux de conciliation entre la tradition et le progrès, entre l'individualisme et l'associationisme, comme entre l'idée de liberté et celle de discipline ». Le régionalisme bâtit sur des réalités. La direction de l'individu est fixée par « sa terre et ses morts » et guidée vers l'avenir par le groupement sur lequel il s'appuie : famille, association professionnelle, région, etc.... Pour qu'il puisse atteindre son épanouissement complet il faut qu'il ne se laisse pas arracher à sa terre, il faut qu'il n'abdique de ses droits en faveur des collectivités qui le tiennent que la portion strictement utile.

Enraciner l'individu et fortifier ses libertés, donner l'autonomie aux groupement traditionnels et contractuels (territoriaux, syndicalistes, confessionnels, coopérateurs etc..) et respecter leurs différenciations, ne demander à l'individu dans le groupe qu'un abandon libre et éclairé de ses droits — abandon légitime puisqu'il trouve en échange un

appui pour son effort — telle est la méthode que propose le régionalisme pour substituer à la tyrannie de la centralisation, qui prépare l'anarchie, l'ordre nécessaire au développement de la cité humaine.

La réalisation d'un tel idéal est à longue échéance; le premier but à atteindre est la création d' « un état d'âme, d'une mentalité régionaliste ». Encore que ce soit là une œuvre de longue haleine, il est intéressant de constater que « de plus en plus, agriculteurs, industriels, ouvriers, mutualistes, coopérateurs, sans grands souci de doctrine, agissent suivant la méthode régionaliste, enferment leur activité dans le cadre d'une région délimitée par les nécessités de leur œuvre ». C'est là du « régionalisme inconscient » qu'il importe de préciser afin que s'affirment mieux les diversités des régions françaises et que, s'inclinant devant elles, le législateur ne courbe plus sous une règle uniforme les besoins, les intérêts, les aspirations, des pays de France que la race, le climat la géologie, la géographie physique, ont faits si vivants et si variès.

Ce régionalisme inconscient dont parle M. Charles Brun, l'intensité et l'originalité de notre vie lorraine en vérifie l'existence. Rattachée à son passé par des souvenirs vivaces, bien caractérisée dans son effort artistique et littéraire, secouée par un mouvement économique dont l'ampleur croît chaque jour, la nouvelle région lorraine est en train de s'élaborer. C'est le rôle de l'*Union régionaliste lorraine* d'en étudier les éléments, d'en dégager les tendances, et de rechercher les moyens de maintenir aux lorrains seuls — dans les limites qu'impose la solidarité nationale — la direction de son activité afin que cette activité plus libre soit plus puissante et plus féconde.

Charles Berlet.

Bibliographie

J. Cordier. *Guide du Touriste dans le canton de Fraize* (*Vosges*), carte dressée par M. Jacquerez, gravures. Fraize, imp. Girompaire, 52 pages in-12. — Voici un petit livre qui sera bien accueilli des touristes, à qui il rendra les meilleurs services. Nous n'avons pas pour nos Vosges lorraines, l'équivalent du guide que M. Mündel a fait pour l'Alsace, à celui qui voudra entreprendre cet ouvrage indispensable le livret de M. Cordier servira utilement. Il a vécu longtemps dans le pays qu'il décrit, il l'aime, et en nous guidant minutieusement il n'oublie pas de rappeler les légendes et les souvenirs. M. Cordier est instituteur, nous ne saurions trop le féliciter de ne pas avoir dédaigné le coin où la destinée l'a fixé, et d'avoir consacré ses loisirs à nous le décrire. Les touristes déjà nombreux qui visitent les pittoresques environs de Fraize n'auront qu'à se louer d'avoir consulté son guide, que complète une excellente carte dressée par M. Jacquerez.

Henry Bardy. *La Pierre de la Miotte à travers les siècles.* Belfort, E. Devillers, 1906, 29 pages in-8°, — La pierre de la Miotte, est le palladium de Belfort; jadis les belfortains en détachaient des morceaux qu'ils emportaient comme talisman dans les guerres ou les voyages périlleux. Ils en gravèrent le portrait sur les pyramides et les palais de Vienne et de Rome. Son nom reste une énigme. M. Bardy nous donne les étymologies proposées, pierre muette (c'est un symbole), miette, but, motte, etc. sans rien décider. Cette pierre qui est un amas de pierres, souvent reconstruit au moyen âge, au XVIII[e] siècle, en 1835 et en 1875, existait déjà aux temps romains, on ne sait pour quel usage. Nul mieux que M. Bardy n'était qualifié pour retracer l'histoire de ce curieux monument que les belfortains vénèrent toujours et ont célébré en vers et en prose.

Alexandre de Roche du Teilloy. *Le recueil de remèdes de Madame Foucquet, la mère des pauvres 1590-1681.* Nancy, Berger-Levrault et Cie, 1906, 61 pages in-8o. — M. de Roche est un excellent bibliophile; comme quelques-uns de ses confrères il ne se double point d'un bibliotaphe jaloux, ensevelissant avec égoïsme ses découvertes, il aime au

rebours à nous faire part des joies qu'elles lui ont procurées. Comme il ne se borne pas à entasser les livres sans les lire et sans chercher leur âme ses confidences sont instructives et plaisantes. Il crut d'abord ce *recueil*, dont l'auteur cachait son anonymat sous le titre de *dame illustre et pieuse*, composé par Madame de Montespan qui dans sa vieillesse s'était fait ermite ou plutôt sœur de charité. Il n'en était rien, des recherches plus approfondies déçurent M. de Roche et lui apprirent le nom du véritable auteur : Mme Foucquet, mère du célèbre châtelain de Vaux. Il nous retrace la vie de cette charitable dame et nous signale les bizarres remèdes qu'elle ordonnait. Beaucoup sans doute furent pris par elle dans la tradition populaire où on pourrait encore les trouver. Le plus curieux c'est que ces remèdes guérissaient comme encore quelquefois ils guérissent aujourd'hui. Leur étrangeté n'est en effet qu'apparente, en les débarrassant des prescriptions minutieuses et inutiles on pourrait y retrouver des principes actifs encore usités par la médecine moderne.

Pierre de LORRAINE. *Quelques pages*. Nancy, Vagner et Lambert, 1906. 50 pages in-8°. — C'est un recueil de jolis vers gentiment imprimé. Il sont l'œuvre d'un jeune qui nous donnera dans l'avenir des choses excellentes. Parmi les petits poèmes renfermés dans ces *Quelques pages*, il en est de charmants, inspirés par les grands bois et les eaux murmurantes de Gérardmer. On n'y sent point le pessimisme, dont il y a quelques années, les jeunes poètes se croyaient contraints d'imprégner leurs œuvres, on y voit une belle confiance de la vie qui est célébrée avec un enthousiasme de jeunesse. Ces vers de Pierre de Lorraine ne sont ni symboliques ni alambiqués. On les comprend à la première lecture et on les savoure comme si l'on mordait à une fraise des bois.

Dr PILLEMENT. *Études médico-historiques sur Léopold, duc de Lorraine et sa famille.* Nancy, Crépin-Leblond, 1907. 26 pages in-8°. — Les *Indiscrétions de l'Histoire* sont à la mode. On ne considère plus les souverains et les grands hommes comme des demi-dieux et l'on dévoile les misères de leur vie humaine. L'on se complait à décrire leurs souffrances. N'est-ce point avec raison ? Ces petits faits qu'on dédaignait jadis n'ont-ils pas eu souvent plus d'influences sur l'histoire des peuples, que de retentissantes batailles. En étudiant les maladies de Léopold, le Dr Pillement nous fait comprendre bien des traits du caractère de ce prince. Il s'est documenté aux archives dans les registres de dépenses, et dans la correspondance de la duchesse publiée jadis par la Société d'Archéologie Lorraine.

Les *Croquis lorrains* de M. Louis Madelin, rencontrent le succès qu'ils méritent, nous leur consacrons une note bibliographique dans notre prochain numéro.

CH. SADOUL.

Nos compatriotes

On annonce la mort, à Paris, du peintre Alphonse Monchablon. Il était né à Avillers (Vosges) le 12 juin 1835. Grand prix de Rome en 1863, il s'adonna à la peieture religieuse et historique. Une de ses œuvres les plus importantes est la décoration de l'amphithéâtre de la Faculté des Lettres de Nancy.

On annonce également la mort de M. Emile Burnouf, qui fut professeur à la Faculté des Lettres de Nancy et de M. Osiris, qui compléta la somme nécessaire à l'édification de la statue de Jeanne d'Arc et de l'Institut sérothérapique de la rue Lionnois.

Le Gérant : A. CABASSE.

Imprimerie Vagner, rue du Manège, 3, Nancy.



L'Oiseau a pris sa Volée

(Scène de campagne lorraine)

A Louis Gébin, cordialement.

Le père et la mère Cangoyot sont occupés à remettre de l'ordre dans la maison. Ce n'est pas une mince besogne, car la noce de Céleste, leur fille unique, a duré plusieurs jours et les festins ont succédé aux festins. (*Une voisine entre sans frapper.*)

« Tiens, c'est la Lisâ » et la mère laissant retomber ses bras, profite de cette arrivée pour s'asseoir un instant.

La Lisa. — Vous avez l'air tout débiscaillée, madame Cangoyot, voilà ce que c'est que de marier sa fille.

La mère (*après un soupir*). — Il n'y a pas de si beau jour qui n'ait son lendemain !

Le père (*grimpé sur un escabeau, continuant son travail*). — C'était bien son tour, saprelotte.

La Lisa (*flatteuse*). — Et vous avez fait largement les choses, on peut dire.

La mère (*pleurnichant*). — Quand on n'a qu'une enfant !

Le père. — Elle pouvait compter pour quatre, la poison !

La mère (*pour mettre un frein aux confidences*). — Puisqu'elle ne peut plus vous faire endéver maintenant, laissez-là où elle est.

Le père. — Qu'elle y reste. Ce n'est pas moi qui irai la rechercher.

La Lisa (*doucereuse*). — Chacun a son caractère, qu'est-ce que vous voulez !

Le père. — On voit bien que vous ne viviez pas avec elle, si vous la connaissiez comme moi.

La lisa (*suivant son idée*). — Enfin, elle a fait un beau rêve, c'est un riche mariage.



Le père (*facétieux*). — Ah ! le pauvre drôle ! Comme disait mon père : un bon chien ne rencontre jamais un bon os.

La mère (*pour donner le change, mais sachant à quoi s'en tenir*). — Taisez-vous donc, Cangoyot, vous ne dites pas ce que vous pensez..... Il fait le malin et, au fond, il a encore plus de peine que moi... (*gros soupir*) et Dieu sait pourtant !

La lisa (*qui n'est pas dupe*). — Bien sûr, n'est-ce pas ? on n'élève pas une enfant jusqu'à l'âge de trente-cinq ans...

Le père. — Trente-cinq qui ont le nez fait comme trente-neuf, s'il vous plait. Ma fi, je ne vous cache pas que je croyais bien qu'elle nous resterait sur les bras jusqu'à la fin de nos jours.

La Lisa (*curieuse*). — Comment que ça c'est fait donc l'affaire-là ?

Le père (*mettant le pied à terre*). — Ma foi ! par un veau.

La Lisa. — Par un veau ? !

Le père. — C'est toute une histoire (*il avance son escabeau*). Collez-vous là, tenez, je vas vous la raconter, Lisa. Ça me reposera (*il s'assied également*). Je suis un peu lâche, ouais, aujourd'hui.

La Lisa (*taquine*). — Fallait pas tant nocer, vous n'auriez pas mal aux cheveux.

Le père (*en découvrant son crâne chauve*). — Mal au caillou que vous voulez dire. C'est la bouche sec, surtout. Je meurs de soif (*il fait claquer sa langue*). Rose ! donne-nous voire un verre de marc avec une tranche d'oriquette. Ça nous requinquera.

La mère (*à la Lisa qui fait des cérémonies*). — Mangez-en allez, ce serait perdu ; regardez tout ce qui nous reste. Pensez ! maintenant que nous voilà seuls, nous n'arriverons jamais à finir tout ça avant quinze jours.

Le père (*après avoir essuyé ses lèvres rases du revers de sa main gauche*). — Ben, voilà !... c'est le hasard, voyez-vous ?... J'étais allé à Nancy pour me détaire d'un veau..... Il s'a trouvé que je l'ai vendu à un homme de Benney, que je ne connaissais ni d'Eve ni d'Adam. Ma fi, on a pris un petit verre de schnaps, comme nous faisons en ce moment... A votre santé, Lisâ (*ils boivent*). Et, tout en causant..., il a fallu que je lui raconte que j'étais de Sexey-aux-Bois..., que j'avais une bonne femme, mais... qu'on se faisait vieux tous les deux,... à cause d'une fille qui n'était pas encore mariée et qu'avait un fichu caractère.

La Lisa. — Bah ! vous lui avez dit ça ?

Le père. — Pourquoi que je ne lui aurais pas dit, puisque c'était la vérité.

La mère (*piquée*). — Toute vérité n'est pas bonne à dire.

Le père. — On a repris un verre de schnick... Alors il m'a confié tous les embêtements qu'il avait depuis qu'il était resté veuf avec ses quatre enfants,... qu'il ne pouvait pas garder une bonne,... que tout de suite les langues mar-

chaient et que... s'il ne se remariait pas bientôt, le ménage s'en irait en javelles...

La Lisa (*intéressée*). — Tout de même!... Qu'on dise encore qu'il n'y a pas un bon Dieu.

Le père. — Là-dessus, on a bu un petit verre de mirabelle et on a continué les litanies... sur les malheurs de tout un chacun...

La Lisa (*impatiente*). — Et la Céleste, dans tout ça ?

Le père (*finaud*). — Vous êtes moult pressée, la belle enfant!...

« Peut-être que c'est parce qu'elle est encore demoiselle, qu'elle est nice comme ça, votre fille, qu'il me dit tout-à-coup ; moi je ne détesterais pas une femme têtue, voyez-vous, et qui ait de la poigne. Ça me changerait, ma première était si landaille... Tant qu'à moi, je suis une bonne pâte, je vous préviens. »

Eh ! bien alors, mon pauvre homme, que je lui dis, ne pensez pas à la Céleste, elle vous ferait vite tourner en bourrique... C'est pas une femme, c'est un gendarme.

La Lisa. — Vrai ! vous ne faisiez guère l'article.

Le père. — Laissez-moi venir. Sans avoir l'air... Je lui ai tout de même glissé ses qualités dans le tuyau de l'oreille, combien qu'elle pesait, combien qu'elle mesurait et la couleur de ses cheveux...

La Lisa. — Ah ! c'était une belle fille à vingt ans.

Le père. — Si bien que de fil en aiguille,... tout en s'incorporant quelques petits verres de kirsch... on a convenu qu'il viendrait nous voir le Dimanche d'après...

La Lisa. — C'est ce qui s'appelle aller rondement.

La père. — Moi, je n'aime pas ce qui traîne et,... je vois plus loin que le bout de mon nez... Il est venu, il a vu l'animal...

La mère (*scandalisée*). — Oh ! Cangoyot !

La père (*continuant*). — Il l'a trouvée solide et lui a dit deux mots en particulier. Paraît que ça lui a plu à la gaillarde... On a reconduit notre galant un bout de chemin et... le dimanche suivant, nous nous sommes mis sur notre trente et un pour aller voir ce que c'était que de Benney...

La mère. — Mon Dieu ! qu'il est perché le bougre de village-là.

Le père. — La Céleste a fait connaissance avec la marmaille, ma femme et moi nous avons été voir les terres et,... ma fine, on a convenu tout de suite que ça allait.

La mère (*afin d'arrêter là les confidences*). — Nous embêtons la Lisâ !

La Lisa. — Mais non, mais non, je n'ai que ça à faire, les petites ne sont pas encore revenues de l'école, ainsi !



Le père (*malin*). — J'ai t'y bien su conduire ma barque ? (*plus bas*) on a été chez le notaire.

La mère (*agacée*). — Ça embête la Lisà, que je vous dis.

Le père (*triomphant*). — Il lui a reconnu tout ce qu'il a pour sa vie durante... Et nous n'avons pas eu de ménage à lui donner, il y en a un tout prêt.

La Lisa (*en riant*). — Ils n'auront même pas d'enfants à acheter, puisqu'ils sont tout élevés.

La mère (*furieuse*). — Et le trousseau, ce n'est peut-être rien. Je pense qu'on lui en a donné un beau !... et sa machine à coudre !... et...

Le père. — Des bricoles quoi ! mais ni terrain — il y en a bien assez là-bas, — ni argent.

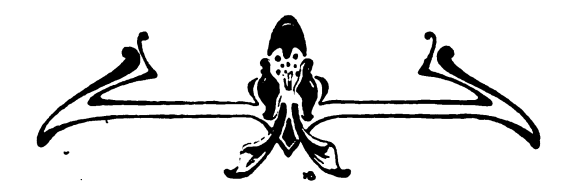
La mère (*forçant les larmes*). — Elle aura tout quand nous n'y serons plus, n'est-ce pas ?

Le père. — Oui, mais nous y sommes encore pour un bon bout de temps, je pense bien... Enfin, il est content,... nous sommes contents... tout va bien !... pour un bon débarras....

La Lisa. — Mais est-ce qu'on n'a pas dit qu'il se piquait un peu le nez et que sa première femme était partie des suites de...

Le Père (*en se levant d'un bond*). — Peuh ! on dit bien des choses. S'il était parfait, il ne serait pas venu chercher la Céleste, voyons. C'est une occasion inespérée, je vous dis... et je m'y connais.

Paris, 10 Décembre 1906. George Chepfer.





UNE QUERELLE DE MÉDECINS AU XVIIIe SIÈCLE

(Episode de l'histoire de la Faculté de Médecine de Pont-à-Mousson)

Au cours du XVIIIe siècle, la ville de Nancy émit, à différentes reprises, la prétention de dépouiller, à son profit, Pont-à-Mousson de son Université. Après la création du Collège Royal de Médecine (1), elle fut soutenue dans ses revendications par les médecins de Nancy, qui menèrent contre leurs confrères du Pont une campagne acharnée. Le Collège reprochait à la Faculté la faiblesse et l'insuffisance de son enseignement; il accusait, non sans raison, les professeurs de décerner les grades avec une indulgence trop grande. Le diplôme de docteur ne présentait pas, à ses yeux, les garanties nécessaires pour permettre de pratiquer dans notre ville. Aussi, les membres du Collège exigèrent-ils que tout docteur, désireux de s'installer à Nancy, subît devant eux un nouvel examen. Ils instituèrent également des cours publics sur toutes les branches de la médecine. Là ne se bornèrent point leurs prétentions. Enhardis par le succès de ces premières tentatives, ils résolurent de s'immiscer dans les affaires de la Faculté. En 1753, un brevet d'association réunit les deux corps enseignants (2), Dès lors, le Collège eut le droit d'envoyer un ou plusieurs de ses membres assister à tous les examens de licence ou de doctorat et aux concours, lorsqu'une chaire devenait vacante. Il exigea même que ces concours eussent lieu à Nancy, comme le fait se produisit en 1756. C'était là une grave atteinte aux privilèges de la Faculté, qui se plaignit à diverses reprises du discrédit jeté sur elle par cette mesure. On comprend, dans ces conditions, la jalousie et l'inimitié régnant entre les deux institutions. Cette rivalité donna lieu à plusieurs incidents, et la querelle, dont nous allons conter l'histoire, n'est qu'un épisode de cette lutte qui devait se terminer, dix ans plus tard, avec le transfert de l'Université à Nancy.

(1) En 1752. *Ordonnances de Lorraine*, VIII. 3'9.
(2) *Id.*, IX, 50.

En 1758, un médecin de Pont-à-Mousson, nommé Bailly, fut acccusé par le Collège de médecine d'avoir, par ignorance de son art, causé la mort du P. Joachim, professeur au Collège des Jésuites, et d'avoir donné des soins inexpérimentés au jeune fils de M. de Mahuet. Ce n'était, comme nous le verrons, qu'un prétexte pour accuser la Faculté de n'avoir pas examiné sérieusement le candidat et de lui avoir décerné le droit d'exercer un peu à la légère. De pareilles erreurs ne se renouvelleraient plus, si l'Université se trouvait à Nancy. L'affaire fit grand bruit, non seulement dans notre région, mais encore en France. Les Facultés de Paris, de Montpellier, de Bourges et de Strasbourg intervinrent et condamnèrent les formules du malheureux médecin.

Etienne-Nicolas Bailly était originaire de Lunéville. Après avoir étudié la médecine à la Faculté de Strasbourg, — du moins l'affirmait-il, — il avait couru le monde. Les savantes leçons du célèbre Van Swieten l'avaient retenu un certain temps à Vienne ; puis il avait été attaché à la suite d'un régiment en qualité de chirurgien-major. Au bout de dix ans de cette vie vagabonde, il avait rêvé une existence plus calme. Il était revenu en Lorraine et s'était fait inscrire à la Faculté de Pont-à-Mousson, où il avait soutenu avec succès ses examens de baccalauréat et de licence (1). Il s'était enfin installé. La clientèle ne tarda pas à affluer et, à la mort de Grandclas (2), les Jésuites du Collège le choisirent comme médecin (3). Cette situation, précédemment occupée par le doyen de la Faculté de médecine, le mit en relief et le fit connaître davantage. Des personnages de marque et de considération l'honorèrent de leur confiance. Mais hélas ! toute médaille a son revers. Ses anciens maitres ne le voyaient pas sans un certain déplaisir obtenir les sympathies d'une riche et influente clientèle. D'autre part, le Collège de médecine, piqué de ne pas avoir été convoqué à sa réception, lui contestait le droit de pratiquer. La jalousie des uns, le ressentiment des autres, n'attendaient que le moment de se manifester. La mort du Père Joachim leur en fournit l'occasion. La Faculté et le Collège de médecine s'abattirent sur le malheureux médecin et résolurent sa perte. « Tout ce qu'une bile noire peut faire répandre d'aigre et de caustique fut lancé contre lui ». Ce fut un membre du Collège, Platel, qui porta le premier coup. Il dénonça son jeune confrère à Ronnow, premier médecin du roi de Pologne, et accusa la Faculté d'avoir

(1) Bailly soutint sa thèse de baccalauréat le 21 juin 1756 et celle de licence le 31 août suivant. La première traite d'un sujet de physiologie (sur le sang) ; la seconde, d'une question thérapeutique (sur les cathartiques). Ces deux examens furent présidés par Jadelot. — Bibliothèque publique de Nancy : *Recueil de thèses de Pont-à-Mousson*.

(2) Maurice Grandclas, né à Châtel-sur-Moselle. Nommé professeur à la Faculté de Pont-à-Mousson en 1720, et doyen trois ans plus tard ; anobli le 20 avril 1731 ; mort le 15 juillet 1757.

(3) Archives de Meurthe-et-Moselle ; H, 2158. En cette qualité, Bailly recevait annuellement 124 livres pour ses honoraires. Le traitement de Grandclas n'était que de 62 livres.

accordé le droit d'exercer avec trop d'insouciance à un candidat sans talents, ni mérites, sans études régulières, qui ignorait enfin le grand art de guérir. Bailly n'était pas homme à se laisser abattre. Comme le mâtin de la fable, il était de taille à se défendre hardiment. Il adressa un long mémoire justificatif aux membres du Collège de médecine, convaincu que leur capacité et leur intégrité les mettraient « en garde contre la basse jalousie, cette mère odieuse de l'ignorance et du faible génie » (1).

On me reproche, dit-il, « que je n'ai ni talens ni études; que je n'ai pas le droit de pratiquer la médecine parce que les grades que j'ai reçus sont nuls et subreptices ; que la mort du Père Joachim vient du peu de connaissance que j'ai eue de sa maladie et des remèdes que j'ai employés; que je n'ai aucune notion de la vertu particulière des médicamens ni de l'art d'en déterminer les doses; enfin, que je ne suis pas plus habile en chirurgie qu'en médecine, vu le traitement que j'ai employé pour le petit Mahuet. Tous ces chefs d'accusation sont trop graves pour refuser d'entendre ma justification; ma réputation et mon honneur y sont également intéressés. Si la nécessité de me défendre m'oblige donc de ne pas montrer du beau côté MM. Jadelot (2) et Platel, je les supplie de considérer que ce sont leurs mauvais procédés qui m'y engagent. Je me serais bien gardé de rappeler au public cet adage si vrai et si connu : *Nulla est invidia supra invidiam medicorum*, si en se vantant partout qu'ils m'écraseraient, ils n'eussent tenté d'effectuer leurs promesses même jusqu'au pied du Trône. »

On veut m'humilier en me reprochant un manque de talents et d'études ! « M. Jadelot m'épargnera la confusion d'une semblable déclaration ; il est trop honnête homme pour nier que, lors de mes examens, il entra à mon sujet dans un enthousiasme si parfait de contentement, qu'il dit à plusieurs personnes de marque que de longtemps il n'avait paru à Pont-à-Mousson un sujet de mon mérite ». Et, ajoute-t-il malicieusement : « Ce compliment n'est peut-être pas bien flatteur pour moi ». Mais puisque la Faculté rougit de moi maintenant, « il convient de lui faire voir que c'est dans un tout autre lycée que le sien que j'ai étudié le grand art de guérir ». N'avait-il pas fait trois longues années d'études à Strasbourg ? Un de ses maîtres, M. Dufort, ne lui avait-il pas confié une salle de malades qu'il traita à la satisfaction de tous ? L'illustre Van Swieten ne l'avait-il pas compté parmi ses élèves les plus assidus ? Ne lui avait-il pas permis de l'accompagner chez ses malades « à la recommandation de l'Empereur » ? Et les

(1) Voir à la Bibliothèque publique de Nancy le manuscrit n° 770, qui comprend toutes les pièces concernant cette affaire. Tous les documents que nous citerons au cours de cette étude, sont tirés de ce manuscrit.

(2) Joseph Jadelot, doyen de la Faculté de médecine de Pont-à-Mousson, conseiller-médecin ordinaire de Stanislas, mourut en 1769; avait été anobli le 16 octobre 1764.



dix années qu'il avait passées en qualité de chirurgien-major au service du régiment de Louis Wolfenbuttel ne constituaient-elles pas un stage suffisant ? « M. Jadelot sait qu'en cette qualité j'ai plus pratiqué la médecine en un an qu'il ne l'a exercée dans dix ans à Pont-à-Mousson ! »

On me reproche à présent la non-validité de mes grades ! N'ai-je pas subi mes examens avec éloges de M. Jadelot ? « J'ai même fait inviter grand nombre de personnes de s'y trouver, afin d'apprendre au public que je n'étais pas de ceux que l'on recevait sous la cheminée ». Les membres du Collège de médecine se plaignent de ne pas y avoir été conviés, mais s'ils se sont pourvus contre cette irrégularité, « c'est sans doute pour procurer à M. Jadelot une réprimande bien méritée d'avoir manqué aux volontés du Roy ». En tout cas, cela ne me regarde pas, et mes grades sont valables. Je ne suis que licencié, c'est vrai ; mais, si on le désire, je suis prêt à solliciter le bonnet de docteur. Cependant M. Jadelot ne consentira jamais à une demande si équitable, lui qui a osé écrire à toutes les Facultés du Royaume pour les prier d'opposer les plus grands obstacles à ma réception.

On m'impute la mort du Père Joachim ! Cette accusation est trop grave pour la passer sous silence. « Le public, mon honneur, la tranquillité de la maison religieuse dont j'ai l'honneur d'être le médecin, attendent de moi le plus grand éclaircissement, et je ne puis le faire sans y joindre des réflexions qui ne seront honorables ni à M. Jadelot, ni à M. Platel ; mais ils m'y forcent malgré moi ». Et c'est lui qui, à son tour, accuse ses confrères de s'être indignement trompés et d'avoir méconnu la maladie de son client. Jadelot, qui lui avait donné les premiers soins, avait diagnostiqué un rhumatisme; Platel, appelé en consultation, avait pensé à une fièvre catarrhale maligne. Tous deux étaient dans l'erreur, car il s'agissait d'une pneumonie à marche particulièrement grave. Nous devons rendre à Bailly cette justice, que lui seul porta un diagnostic exact. La description détaillée qu'il nous donne de la maladie du religieux ne nous laisse aucun doute à cet égard. Rien dans la thérapeutique mise en usage ne justifie les soupçons qui pesèrent sur lui. Après avoir décrit cette maladie dans ses moindres détails, Bailly nous raconte l'attitude singulière de Platel, lors de la première consultation : « J'allai au-devant de lui et me présentai pour lui faire le récit de la maladie et des remèdes que j'avais employés. Il affecta de m'interrompre à chaque instant, pour apprendre à la Compagnie le grand nombre de cures qu'il avait faites en pareil cas, et le miracle qu'il allait encore opérer en cette occasion. Persuadé qu'il avait résolu de ne pas m'écouter, je fis venir le livre des recettes pour qu'il apprît au moins les moyens que j'avais mis en usage pour le soulagement du malade. Etant à côté de lui lorsqu'on apporta le livre de mes ordon-

PROFESSEURS DE L'UNIVERSITÉ DE PONT-A-MOUSSON

(Théologie — Droit — Médecine)

(Dessin de H. Ganier)

nances, je me levai pour les lui indiquer. M. Platel trouva que cette conduite est le rôle d'un subalterne vis-à-vis de lui ; il a par conséquent cru jouer celui d'un supérieur à mon égard ». Bailly examine ensuite si Platel remplit exactement ce rôle. Il fait remarquer combien grande est l'erreur commise par son confrère en attribuant à une fièvre catarrhale les symptômes observés. « Nous autres, qui n'avons pas l'esprit aussi supérieur que M. Platel, nous lui soutenons modestement que ce sont là les principaux symptômes d'une pleuro-pneumonie, et que jamais ils n'ont pu indiquer une fièvre catarrhale maligne ». Sans vouloir l'écouter, Platel ordonna de changer le traitement institué avant lui, et notamment d'appliquer des vésicatoires « aux muscles gémeaux ». Comme Bailly osait faire quelques réserves sur cette médication, le redoutable confrère insista et dit « qu'il en avait fait appliquer dix-sept à un juif de Nancy ». Après cet argument sans réplique, il annonça à toute la Maison que la maladie allait prendre un tout autre train et qu'il tirerait le malade d'affaire. « Il annonça surtout cette bonne nouvelle au R. P. Recteur et ministre et aux RR. PP. Hebert et Leslie, missionnaires de Nancy, qui le crurent si positivement qu'ils ne parurent plus en douter. Mais toute la Maison et eux me rendront cette justice que je leur dis que M. Platel se trompait tellement que le malade ne passerait pas la nuit. A dix heures du soir, on avertit M. Platel que le malade était dans un transport violent ; il en tira un bon augure et promit de le voir le lendemain. Mais le moribond mourut à minuit. Les cloches annoncèrent à cinq heures du matin à M. Platel que la tragédie était finie. Il avait achevé son rôle de supérieur. Il partit ».

Bailly envisage ensuite le cas du jeune Mahuet, auprès duquel Jadelot et Platel furent appelés en consultation ; et il fait observer que si ses confrères avaient daigné l'écouter, ils ne l'auraient certainement pas accusé d'ignorance au point de vue chirurgical. « Il continua, dit Platel, à jouer le rôle d'un subalterne en notre présence ; il n'y a pas apparence qu'il puisse en faire un autre devant des personnes qui peuvent distinguer le médecin de l'empirique ». Après avoir montré le parti pris de son irascible confrère, Bailly fait remarquer « l'obscurité de son langage dont les fleurs ne répondent certainement pas à un homme aussi supérieur ». Et si l'on m'accable, ajoute-t-il, c'est parce que je n'ai « d'autres torts vis-à-vis de MM. les Professeurs de Pont-à-Mousson que le bonheur de mériter la confiance de toutes les personnes de considération de cette ville ». Voilà bien l'*invidia medicorum* dévoilée.

Ce long plaidoyer, qui osait « attaquer la probité et la science de deux hommes également respectables », plongea dans la stupéfaction la Faculté et le Collège de médecine. Jadelot n'y répondit tout d'abord que par un « silence discret et méprisant ». Mais lorsque Bailly eut tenté de se justifier à nouveau, auprès du

premier médecin de Stanislas, la Faculté comprit que cette retenue pourrait passer pour une honteuse impuissance, et résolut de prendre la défense de son doyen. Indignée de l'audace d'un simple licencié qui, « à peine sorti de l'école, osait s'ériger en censeur de ses maîtres, » elle adressa, sous le nom d' « Un étudiant en médecine », un volumineux mémoire au Collège de Nancy (1). Elle fit une enquête sur le passé de Bailly et sur les titres dont il se parait ; elle écrivit à Strasbourg et à Vienne, et bientôt elle pouvait se convaincre, un peu tard peut-être, qu'elle s'était laissée abuser.

Bailly était inconnu à Strasbourg ; son nom ne figurait pas sur les registres de la Faculté. Feu M. Dufort ne lui avait certainement pas confié une salle de malades, car les réglements s'y opposaient, et le regretté professeur était trop respectueux des volontés du Roi ! Peut-être lui avait-il permis de l'accompagner et tout au plus de faire la contre-visite du soir... Et encore, on ne pouvait l'affirmer (2).

Van Swieten, de son côté, n'avait pas souvenir de Bailly. Il ne pouvait, d'ailleurs, se rappeler le nom « des très nombreux auditeurs » de ses cours. Quant à s'être fait accompagner par lui chez ses malades, et cela à la recommandation de Sa Majesté, « le mensonge était des plus impudents ! *Ex ungue leonem noscas !* Je ne connais point cet homme ! » (3).

Le mémoire examine ensuite les conditions dans lesquelles Bailly soutint ses examens. Jadelot s'était opposé à sa réception, mais avait dû s'incliner devant la volonté des autres examinateurs. « Les compliments qu'il voulut bien lui faire après son examen étaient purement de politesse... S'il s'est répandu en éloges à son égard, ce n'était que par bonté. Il en a fait autant pour bien d'autres. Il ne pouvait dire ce qu'il pensait, puisque la Faculté l'avait reçu. Qu'il sache encore que si la Faculté de Pont-à-Mousson rougit avec raison d'avoir dans son sein un homme incapable de lui faire honneur aux yeux des sçavans, M. Jadelot n'a aucune part à ce vice... Il y a donc une irrégularité dans ses grades dont M. Jadelot n'est nullement coupable ». Ainsi donc, la Faculté, en voulant disculper son doyen, s'accusait elle-même d'irrégularités dans la réception des candidats ! Elle avouait user vis-à-vis des élèves d'une indulgence coupable ! C'étaient là des paroles imprudentes dont ses adversaires devaient tirer parti. Elle comprit plus tard l'importance et la naïveté d'un pareil aveu.

Bailly, continue « l'étudiant en médecine », accuse à présent Jadelot de s'être grossièrement trompé dans son diagnostic. Il n'a pu prouver cela que par une

(1) Réponse au mémoire du docteur Bailly... par Un étudiant en médecine.
(2) Lettre de M. Boecler, professeur à la Faculté de médecine, à M. Jadelot, du 20 novembre 1758.
(3) *Prænobili, spectabili atque expertissimo viro Jadelot S. P. D., Gerardus Van Swieten,* de Vienne. le 28 novembre 1758.

suite de mensonges. « Si le Père Joachim vivait encore, il le démentirait ! » Cependant, nous devons reconnaître que, malgré tous ses efforts, la Faculté ne peut écarter l'accusation portée par Bailly contre son ancien maitre. Elle avoue, en effet, que Jadelot crut d'abord à un rhumatisme, puis jugea « qu'il y avait de la malignité ». Quant à la maladie du jeune Mahuet, elle n'en souffle mot. Elle se contente de flétrir la conduite de son adversaire, dont le but est « d'indisposer le public contre ceux qu'il veut supplanter... et pour tâcher d'exclure M. Jadelot de la Maison des Pensionnaires. C'est là un raffinement de politique bien indigne ! » Il est faux également que M. Jadelot ait eu des disputes dans les consultations où il s'est trouvé. Tout le monde sait « qu'il a toujours eu l'agrément de se voir approuver dans tout ce qu'il avait fait. » Nous le croyons volontiers. La Faculté n'aurait pas souffert que l'on critiquât son infaillible doyen !

Comprenant la faiblesse de son argumentation, la Faculté eut recours à un autre moyen, plus habile peut-être, mais en tout cas peu correct et peu légitime. Elle fit rechercher, chez tous les apothicaires de Pont-à-Mousson, les ordonnances qu'avait délivrées Bailly. Toutes celles qui purent être « surprises malgré ses précautions, furent adressées, bien que non signées, à diverses Facultés du Royaume chargées de porter sur elles un jugement motivé. Montpellier et Bourges blâmèrent ces formules ; Strasbourg en critiqua vingt-sept ; Paris en condamna trente autres. Le jugement de cette dernière Faculté fut imprimé (1) et distribué à profusion. Le « médicastre » et ses formules y sont fort malmenés ; sa grammaire n'y est pas plus ménagée que sa science : « Nous ne dirons rien du style, car le style ne menace pas les malades. Mais il nous a paru honteux qu'un médecin, un medicastre plutôt, n'ait pu éviter des fautes que l'on réprimanderait chez un enfant. A quel usage furent destinées ces formules ? Pour quelles maladies et quels tempéraments furent-elles prescrites ? Il nous a été impossible de le deviner, ni même de le soupçonner. D'autant plus que les stimulants y sont confusément mêlés aux tempérants, les irritants aux adoucissants, les purgatifs aux émétiques ! » Quant à la façon d'administrer l'opium, l'auteur n'en a pas la moindre notion Bref, ses ordonnances ne sont que « des mauvaises copies de livres de formules allemandes. » C'est à la honte de l'humanité, écrivait le doyen Boyer (2), que l'on souffre de pareils ouvriers. — « Vous ne sauriez trop, Messieurs, travailler à expulser les mauvais médecins ; il n'y en a jamais tant eu que dans ce temps-ci, et il semble que la vie des hommes est à la discrétion de

(1) *Judicium saluberrimæ Facultatis parisiensis super formulas medicamentorum a certo quodam digestas, nunc in cancellaria Facultatis medicinae Punti-Mussanæ publice jacentes.* In-4° ; 12 pages ; s. d.

(2) Lettre de M. Boyer, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, doyen de la Faculté de médecine de Paris, adressée à MM. les doyens et professeurs de la Faculté de médecine de Pont-a-Mousson, le 10 novembre 1758.

tout le monde. Il est honteux, par ce que je vois tous les jours des plaintes qu'on me porte, que souvent les magistrats épaulent ces sortes de gens-là. Vous n'avez rien à craindre de tel de la part de Mgr de la Galaizière, qui m'a promis de soutenir le parti que M. Jadelot avait pris d'expulser tous les gens qui se présentaient pour prendre des grades et qui n'étaient pas en régle ».

La Faculté de Pont-à-Mousson s'empara de ces arguments. « Que le sieur Bailly lise donc sa condamnation, s'écrie-t-elle; n'est-ce pas là de quoi le confondre ? Osera-t-il s'ériger contre une autorité si respectable ? » Comment connaîtrait-il la médecine ? « Il ignore même le latin qui est l'idiome naturel des médecins ! » Il n'est que chirurgien et, comme tel, il a traité « un nombre prodigieux de malades. »

« C'est assez, disent en terminant les professeurs du Pont. Ne montrons pas toujours le sieur Bailly du côté le plus noir. Présentons-le dans son jour le plus brillant. Disons qu'il s'est acquis la confiance d'une partie de Pont-à-Mousson. Cela n'étonnera que ceux qui ignorent que la politique, la cabale et son vil manège tiennent souvent lieu de mérite et lui ôtent la considération, qui lui est refusée s'il ose se présenter seul. Voilà ce qui sert de science au sieur Bailly. Il flatte l'oreille pour gagner le cœur. Des bouches intéressées vont crier partout qu'il a du savoir et de l'expérience. Il ne s'occupe que des moyens de supplanter un homme infiniment au-dessus de lui... Ajoutons à cela un petit nombre de personnes de marque et de considération qui, s'arrêtant à l'écorce, lui reconnaissent un mérite et ont résolu de l'élever. » Pour employer un mot à la mode aujourd'hui, Bailly était en somme un *arriviste*.

∴

La querelle continua ainsi pendant trois mois, les uns prenant parti pour le doyen Jadelot, les autres, — c'étaient les plus nombreux, — soutenant contre lui le licencié Bailly. La Faculté était vue d'un mauvais œil. Impuissante à réagir, elle se rendait compte du discrédit jeté sur elle. La dispute s'envenima de jour en jour, tant et si bien qu'à la suite d'une harangue prononcée par l'un des professeurs, Pierre Parizot, les choses faillirent tourner au tragique, voire même au drame. Le 12 février 1759, vers sept heures du soir, Parizot et Bailly en vinrent aux mains dans la rue déserte. Le premier fut légèrement blessé, mais le second fut tellement malmené que l'on craignit un moment pour sa vie. Quel était l'agresseur ? On ne le sut jamais. L'émoi causé dans Pont-à-Mousson par cet incident grotesque fut considérable. Effrayé, à juste titre, des proportions que prenait l'affaire, Jadelot écrivit à Bagard une lettre désespérée (1) :

(1) Jadelot à Bagard, président du Collège royal de médecine ; de Pont-à-Mousson, le 15 février 1759.

« Vous ne doutez pas, Monsieur et très cher président, que je ne sois bien affligé de ce qui s'est passé lundi sur les sept heures du soir; cette affaire est d'autant plus fâcheuse que l'on ne manquera pas d'en profiter pour déclamer contre la Faculté. On ne manquera pas de dire que tout ce qui se dit et se fait chez nous ne vient d'un esprit de cabale et de jalousie. Tout Pont-à-Mousson, *paucissimis sanioribus forsan exceptis*, crie à l'assassin. Il n'y a pas moyen de conduire cette affaire à aucun accommodement. Il y a visite ordonnée pour l'un et pour l'autre. M. Parizot a reçu un coup sur l'œil gauche et une petite blessure au petit doigt droit. Pour décider qui a tort, il faudrait connaître l'agresseur. M. Parizot dit et assure que, descendant la rue Saint-Laurent pour retourner chez lui, il entendit une personne qui marchait à grands pas derrière lui, et qu'étant entré dans son allée pour ouvrir la porte, il entendit cette personne qui lui dit des injures, ce qui le fit regarder derrière et, étant sur sa porte, il demandait pourquoi on l'insultait. Alors le sieur Bailly, qui était déjà passé, retourna sur ses pas, et, s'approchant de M. Parizot, il le frappa. A quoi l'attaqué répondit par plusieurs coups sur la tête avec la clef de la porte qu'il tenait à la main. On dit qu'il y a trois ou quatre blessures et que le blessé est bien mal. Peut-être le fera-t-on administrer.

« Vous sentez mieux que moi, mon très cher président, les très mauvaises suites de tout ceci. Votre présence ferait sans doute beaucoup auprès de Mgr le Chancelier. Le zèle que vous avez pour tout ce qui touche à l'honneur de l'ordre ne me permet pas de douter que vous ne vous employiez à parer tout ce qui pourrait en résulter de fâcheux. On informe, il y a commissaire, il y a bien des assignations lâchées. Je crois que dès que l'on pourra aller à la Cour, on le fera. »

La justice fut saisie de l'affaire; le procureur du roi ouvrit une enquête, mais sans grand résultat. Les bavardages, les conversations allèrent leur train. A Pont-à-Mousson, à Nancy et à Lunéville, on ne parlait que de « l'Affaire ». Des lettres diffamatoires furent lancées contre la Faculté; « un écrit en forme de fable » fut répandu à profusion, sans qu'on pût en découvrir l'auteur. Bailly gagnait de plus en plus les sympathies du public, tandis que la Faculté perdait pied de jour en jour. « L'affaire est toujours en grande vigueur, écrivait Jadelot à Bagard, le 22 février; on assigne sans fin ceux qui ont eu quelques relations avec M. Parizot. J'ai été assigné et ouï ; je ne sais encore a quoi aboutira tout ce fracas, sinon à de grand frais... *Tout va ici à outrance contre M. Parizot*. Il paraît par ce que vous me marquez, mon très respectable président, que le fanatisme n'est pas moins grand chez vous et à Lunéville qu'ici. »

La Faculté sentait le ridicule s'abattre sur elle, et regrettait de s'être engagée

dans une affaire dont personne ne pouvait prévoir la fin. Elle venait précisément de recevoir de Strasbourg la condamnation de nouvelles formules de Bailly; mais, avouait Jadelot, « je ne sais si c'est le moment d'en faire usage. » Voulant tenter un dernier effort, elle appela à son aide le Collège de médecine, son rival, et tenta de le lancer à nouveau dans la lutte. « Il n'est plus possible de nous taire, que la cabale, que protège le sieur Bailly, débite ici hautement que deux ou trois de vos docteurs agrégés soutiennent bonnes et conformes aux règles de notre art les trente formules censurées par la Faculté de Paris; une calomnie aussi atroce, enfantée par nos adversaires, ne tend à rien moins qu'à flétrir la gloire du Collège Royal. Le seul moyen d'exposer au grand jour une pareille imposture, sera le jugement que je vous prie d'en porter vous-mêmes » (1). Le Collège se réunit d'urgence en grande assemblée et déclara à l'unanimité adhérer au jugement porté par la Faculté de Paris.

Forte de cet appui, la Faculté allait reprendre la lutte avec plus d'ardeur que jamais et tenter d'écraser définitivement ses adversaires, quand plusieurs personnes de Pont-à-Mousson, estimant que ni les uns ni les autres n'auraient rien à gagner de l'entretien d'une querelle ayant suffisamment duré, s'interposèrent et s'offrirent de concilier les parties. L'offre fut acceptée avec empressement, surtout de la part de la Faculté, qui, au fond, n'était pas fâchée de sortir de ce mauvais pas. Le 12 mars 1759, un accord fut conclu, dont voici la teneur :

« 1° M. Parizot déclare que, dans la harangue par lui faite le 12 février dernier, il n'a point entendu parler ni désigner M. Bailly en aucune façon ;

« 2° M. Bailly consent à la suppression de la requête par lui présentée le lendemain, désavouant les termes injurieux insérés et d'avoir aucune part aux lettres écrites en conséquence. A l'effet de quoy, le tout sera considéré comme non avenu, M. Parizot consentant pareillement à la suppression de la requête par lui présentée.

« 3° En ce qui concerne ladite Faculté, MM. les doyens et professeurs consentent que les formules par eux tirées des apothicaireries et envoyées à la Faculté de Paris et ailleurs, soient par eux représentées pour, en suite de la reconnaissance qui en sera faite par M. Bailly, être supprimées avec les originaux des condamnations d'icelles qu'ils représentent pareillement ; parce que ces formules ayant été produites à l'insu de M. Bailly, il a été par ce moyen hors d'état d'en faire l'application et d'en démontrer le bon usage. Au moyen de quoi tous les imprimés et mémoires faits et répandus seront considérés comme non avenus, les requêtes et informations, et autres actes de procédure, même celle au sujet de l'écrit en forme

(1) Jadelot à Bagard, 5 mars 1759.

de fable seront supprimées, sans que les parties puissent exiger, ni faire usage quelconque de tout ce qui s'est passé, promettant même de ne faire, ni produire à l'avenir aucun acte ni écrit qui pourrait attaquer ou altérer l'honneur, l'état, et la réputation de l'un ni des autres, à peine de tous dépens, dommages et intérêts.

« Les frais faits à l'occasion de la rixe entre MM. Parizot et Bailly seront payés entre eux par moitié, et ceux faits à la requête de M. le procureur du Roy seront payés par moitié par Messieurs de la Faculté et moitié par M. Bailly.

« Le présent accord fait en présence de MM. Georges, Royer, Guillaume et Jacquinot qui se sont fait un plaisir avec M. Villemin de concilier les parties.

« Et à l'instant les formules énoncées cy-devant ayant été représentées et reconnues par M. Bailly pour être les siennes, elles ont été supprimées en présence des susnommés, ainsi que les autres pièces et requêtes avant-dites... »

Ainsi se termina une querelle qui avait excité tant de passions. La Faculté reconnaissait ses torts, notamment en ce qui concernait la saisie des ordonnances de son adversaire. Fier de la victoire qu'il venait de remporter, Bailly resta à Pont-à-Mousson, auprès de ses ennemis de la veille. Comme par le passé, les Jésuites du Collège continuèrent à lui accorder leur confiance (1). On avait compris que dans toute cette affaire, il n'avait joué qu'un rôle secondaire et qu'il n'avait été, en somme, que l'instrument d'une lutte ouverte contre la Faculté par le Collège de médecine. Ce dernier, d'ailleurs, ne put cacher son dépit d'un accommodement qu'il considérait comme injurieux pour lui et « des Facultés respectables comme celles de Paris, de Strasbourg, de Montpellier et de Bourges ». Après en avoir délibéré, il décida de leur communiquer les résultats de cet accord, et de poursuivre ses remontrances devant M. de la Galaizière (2). La lutte allait continuer plus ardente entre les deux corps enseignants.

D[r] P. Pillement.

(1) Archives de Meurthe-et-Moselle; H. 2158. Le « registre de recettes et dépenses générales du Collège » continue à mentionner Bailly comme médecin, les années suivantes.
(2) Délibérations des 31 mars et 2 avril 1759.





COUTUMES VOSGIENNES

LES « BURES »



GRAVIER, dans son *Histoire de la ville épiscopale et de l'arrondissement de Saint-Dié,* en nous exposant les institutions de ce pays au XVIe siècle, nous parle d'une coutume appelée *danse des bures*, danse qui, d'après lui, avait pour motif le rapprochement des sexes. « Cet usage, nous dit-il, généralement abandonné au commencement des guerres du dix-septième siècle, et dont l'origine remontait au culte de Diane ou de la Lune, était tombé en désuétude depuis que ces réunions avaient perdu leur premier mérite, le rapprochement des sexes dans les temps où chaque famille vivait dans l'isolement ».

Toutefois, si Gravier, à l'époque même où il écrivait son livre, avait jeté un regard autour de lui, avait interrogé quelques campagnards du pays vosgien, il aurait pu se rendre compte que cet usage des *bures* avait repris une nouvelle vigueur et était plus vivace que jamais. Ainsi Charton, bien que ne l'étudiant pas en détail, le mentionne dans un ouvrage paru en 1847 (*Statistique historique et administrative du département des Vosges*, 1re partie), onze ans donc après celui de Gravier. C'est d'ailleurs une des rares vieilles coutumes qui subsiste encore de nos jours, du moins dans les villages des Hautes-Vosges.

Dans la *danse des bures*, telle que la décrit Gravier, se présentent deux caractères principaux : la danse autour de grands feux, des *bures*, que l'on a allumés,

et le rapprochement des Valentins et Valentines, les *faschenottes*. Or, ces deux caractères persistent encore actuellement. Seulement, tandis que dans le récit de Gravier les *bures* et les *faschenottes* se trouvent réunies, que tout a lieu en même temps ; de nos jours ces deux cérémonies, bien que se passant toujours la même journée, le premier dimanche de carême, sont distinctes : l'une a lieu à la sortie des Vêpres, l'autre à la tombée de la nuit.

Et tout d'abord les *faschenottes*. C'est dans les villages des Vosges montagneuses, notamment dans le canton de Corcieux qu'il m'a été donné d'assister à cette fête et c'est là que j'ai pu l'étudier tout à mon aise. Voici en quoi elle consiste :

Le dimanche de Quadragésime, à la sortie des Vêpres, les habitants d'un village se réunissent sur la place environnant l'église. Et là un des conscrits de l'année se place soit sur le seuil de l'église, soit dans un endroit très élevé d'où la foule peut le voir, parfois même sur le toit d'une des maisons voisines. Puis, d'une voix solennelle et qu'il s'efforce de rendre aussi grave que possible, en réponse à une demande que lui fait un autre jeune homme en ces termes : « Dône, qui dône », il lance ces mots : « Je dône un tel avec une telle », c'est-à dire « Je marie un tel avec une telle ». On continue tant qu'il y a à « marier ». Naturellement le *dôneur* ne se fait que l'organe de la rumeur publique, des *cancans* du village, publiant les liaisons que l'on suppose exister entre garçons et filles. Tous les jeunes gens en âge d'être mariés font ainsi les frais de ces proclamations, et ce serait un déshonneur pour eux que de ne pas être « mariés ».

Ici il faut ouvrir une parenthèse et marquer la différence de cette coutume telle qu'elle existe maintenant avec ce qui se passait au XVIe siècle, car alors elle était pleine de conséquences, presque toujours mariage s'en suivait ; c'était, si j'ose m'exprimer ainsi, une véritable agence matrimoniale. Tandis que maintenant c'est un simple divertissement sans importance. Je ne veux comme preuve de ce caractère de parodie de cette institution, que les faits suivants : toujours, quand des religieuses dirigeaient encore les écoles des villages, on commençait par « dôner » le curé avec la sœur — de même qu'actuellement encore la malignité, qui gît toujours au fond du caractère français, se plaît à unir garçons et filles de familles en mauvais termes ensemble, ou à jeter le ridicule sur l'intimité de certaines relations.

Toutefois, ce n'est pas toujours sans résultat, car je connais beaucoup de mariages qui, ainsi provoqués, se sont conclus. En effet, le jeune homme qui a été uni à une jeune fille doit, le soir même, aller lui faire une visite et lui offrir un cadeau. C'est ce qu'on appelle « racheter sa fiancée ». Les cadeaux consistent toujours en boissons, bouteilles de liqueur ou de vieille eau-de-vie. On ne peut

offrir que ce que l'on possède, n'est-ce pas ? La jeune fille, en prévision de la visite, a eu soin de préparer des beignets, les beignets de Carnaval, qu'elle servira avec force bouteilles de vin. De sorte que le jeune homme passera ainsi toute la soirée chez sa fiancée d'un jour, soirée qui souvent s'achèvera en véritables ripailles. Mais cette journée, pour plusieurs garçons, pourra être le point de départ d'une cour assidue, qui finira par de véritables fiançailles.

Cette visite est une véritable obligation pour le jeune homme ; c'est pour lui un devoir que d'aller racheter sa fiancée, et s'il ne le faisait pas, il s'exposerait à la vengeance de sa valentine ; celle-ci aurait le droit, en passant près de lui, soit dans la rue du village, soit dans tout autre lieu, de lui faire un suprême affront : de lui brûler un torchon de paille sous le nez.

Entre la cérémonie des faschenottes et la visite du rachat se place cette autre tradition dont j'ai parlé : *les bures,* tradition qui est beaucoup plus vivace que celle du *dônage* et que l'on rencontre encore dans un plus grand nombre de villages, je crois même dans tous les villages de l'arrondissement de Saint-Dié. J'y ai assisté dans une commune du canton de Senones à Hurbache, et je vous assure que tout le monde s'en donne à cœur joie.

Depuis deux semaines, même plus quelquefois, les enfants, les petits garçons, se sont partagés les différents quartiers du village, et, après les heures de classe, ils ont été de maison en maison quémander : « Pour *la bure,* s. v. p. » Et l'on est allé leur chercher, soit des bûches d'un bon bois sec, du bon hêtre, soit des fagots. Les « râces » ont déposé leur récolte dans un endroit déterminé au milieu du village, où tous les jours ils viennent entasser ce qu'ils peuvent recueillir, jusqu'à ce qu'un homme de bonne volonté, le samedi précédant le dimanche de Quadragésime, prête son concours et celui de ses deux bœufs pour conduire tout ce bois à l'endroit désigné pour *la bure.* C'est qu'en effet, toujours les bures sont allumées sur une des hauteurs dominant le village.

Le dimanche en question, à la tombée de la nuit, tout le village se rend sur cette hauteur, où le bois a été disposé en forme de bûcher. On y met le feu. Alors c'est la fête ; on s'amuse, on danse, on forme des *rondiots* autour de la *bure,* dont les flammes s'élèvent claires et crépitantes vers les cieux. En général, on commence tout d'abord par entonner le rondeau suivant, qui m'a été chanté par une bonne vieille grand'mère :

Et nous voici beaucoup de *genses* (*bis*)
Et mon amant qui n'y est pas.

Refrain : Bergère, lon la la la dera
Bergère, lon la la li ronda.

Et mon amant qui n'y est pas (*bis*)
S'il n'y est pas, il y viendra.

Refrain : Bergère, etc.....

S'il n'y est pas, il y viendra (*bis*)
Je le vois venir de là-bas.

Refrain : Bergère, etc.....

Je le vois venir de là-bas (*bis*)
A sa main droite tient un gant blanc.

Refrain : Bergère, etc.....

A sa main droite tient un gant blanc (*bis*)
Ce sont nos amours qui sont dedans.

Refrain : Bergère, etc.....

Il me serait trop long de le transcrire en entier, car c'est une véritable chanson à tiroirs, où l'on peut faire entrer tout ce que l'on veut. Ce rondeau terminé on en commence un autre, pendant que deux hommes alimentent la *bure*. Plus la quête faite par les enfants a été fructueuse, et plus la *bure* se prolonge.

Les enfants, mais ceci ne se passe plus à présent, avaient fait d'autres préparatifs, quelques jours avant la bure. Ils avaient employé leurs loisirs à confectionner de petites rondelles de bois, appelées *judoles*, de bois assez tendre et résineux, du sapin, rondelles ayant un centimètre d'épaisseur et cinq de diamètre environ et percées en leur centre. Et voici ce qu'ils en faisaient. Ils en enfilaient une au bout d'une longue baguette de coudrier, la plongeaient dans le feu jusqu'à ce qu'elle se fut embrasée. Ensuite ils la faisaient tournoyer et la lançaient dans l'espace. Puis recommençaient avec d'autres, en poussant, naturellement, des cris plus ou moins humains. C'était vraiment curieux de voir ces parcelles de feu, pareilles à des étoiles filantes, décrivant de longues courbes et venant tomber sur le sol, parfois assez loin de la *bure*. Mais c'était aussi dangereux, et depuis quelques années on les a interdites.

La *bure* flambait environ deux heures. Puis chacun rentrait chez soi et c'était ce soir là que les *valentins* allaient racheter celle qui leur avait été unie.

⁂

Il était intéressant de retracer ces bonnes vieilles coutumes, car ce sont des dernières qui subsistent encore, d'autant plus intéressant qu'elles perdent de plus en plus leurs caractères d'entrain, de franche gaieté, de bonne humeur, et que l'on peut présager leur fin prochaine. A présent les villages sont trop divisés, la politique y a fait son œuvre et ces jours de divertissements, de réjouissances po-

pulaires vont s'abolir. D'ailleurs, ce n'est plus le même esprit qui y règne et les jeunes gens d'aujourd'hui ne prennent plus leur plaisir où l'avaient rencontré leurs aïeux.

Aussi tant qu'il en est encore temps, hâtons-nous de recueillir et de remémorer ces antiques traditions : sous peu ce ne seront plus que des souvenirs très lointains.

P. CHENAL.

NOTA. — Remarquons que c'est à tort d'ailleurs qu'on donne aujourd'hui le nom de *faschenottes* au *dônage*. *Faschenotte*, petit fagot, doit-être synonyme de *bure*. Ce qui montre bien qu'autrefois le *dônage* se faisait à la *bure*.

Dans des localités environnant Nancy, on donne au *dônage* le nom de *brandons*, autre équivalent de *bures*. (N. D. L. R.)





LA CLOCHE DE CHOISEUL [1]

Chronique du XVII[e] siècle



OMME elles sonnent, comme elles chantent leur joie printanière, comme elles carillonnent à toute volée, les cloches de Pâques.

Sur les deux rives de la Meuse, sur les immenses prairies verdissantes, dans les collines aux vals profonds et pleins de clochers, les deux Bassigny s'unissent dans la même joie sonore.

Et quelle vie exubérante, et quel bonheur de vivre, et quel hymne d'espoir dans leurs chants de bronze !

Les vieilles surtout, celles dont la voix fluette rappelle les trompettes d'argent du temps de Moïse, les vieilles petites cloches des tout petits villages semblent se réjouir de toutes leurs joies passées ; on dirait de bonnes aïeules dont les chansons ne vieillissent ni la voix.

Elles sont deux fois du pays, ces anciennes, ayant été coulées ici même par des fondeurs nés et vivant dans ces villages. L'archéologie nous a révélé naguère quelle prospérité connut cette industrie locale. Pas de hameau des environs de Bourmont qui n'eût sa famille de fondeurs. Ils s'en allaient au printemps, munis d'un léger matériel ; en France, en Allemagne, leur réputation était faite. Ils travaillaient sur place, au grand air, et leurs bronzes, tout imprégnés des rayons du soleil, se mettaient en harmonie avec le site, avec le bruissement de la forêt et le gazouillis de la rivière.

Pourtant, dans cette universelle allégresse, dans ce bonheur de la voix retrouvée après le silence des trois jours pénitentiels de la semaine sainte, ne distinguerait-on pas une note mélancolique ?

(1) Choiseul, village situé aux confins du Bassigny lorrain, prévôté de Montigny.



Même aux grandes fêtes il n'est pas bon d'oublier complètement le passé.

Que j'eusse aimé aujourd'hui entendre les cloches de Morimond ! mais il y a plus d'un siècle qu'elles ont quitté leur clocher, et que leur tour elle-même s'est écroulée, ébranlant tout le Bassigny du fracas de sa chute. Elles ont leur sœur encore en ce pays, la grosse cloche de Choiseul, qui raconte de bien vieilles choses.

A travers le babil inconsidéré des demoiselles d'airain de ces trois derniers siècles, agitées à tous les vents et de tous les côtés, j'ai pu distinguer quelques mots, une histoire lugubre, que personne n'écoute plus,

« Encore un demi-siècle et j'aurai quatre cents ans. La première fois que je fis entendre ma voix sur la contrée, je regardais curieusement par les abat-vent à chaque oscillation, tantôt du côté de l'Epître. tantôt du côté de l'Evangile. Il y avait alors bien des châteaux, bien des clochers qui ont disparu depuis.

« Trois fiers manoirs surtout dominaient, qui se sont écroulés en des ruisseaux de sang. Au midi c'était Aigremont, la châtellenie de ces quatre paladins : Allard, Guichard, Richard et Renaud, appelés les quatre fils Aymon, et qui donnèrent du fil à retordre à l'empereur Charlemagne, du moins une vieille cloche, fêlée depuis cinq cents ans et disparue aujourd'hui, me l'a raconté.

« Au couchant, c'était Clefmont, le *Clair Mont*, d'où la vue s'étend si loin.

« Ici c'était Choiseul, le nid des preux, si redouté des Allemands, qui l'appelaient *Thelbourg* (c'est-à-dire le fort de la plaine).

« De mon ménil aérien je ne distinguais point le clocher de Morimond, mais j'en entendais les cloches matin et soir ; et telles étaient ces voix formidables que nous autres n'avions qu'à nous taire.

« Ayant tant de clochers et de clochetons, d'ermitages, de chapelles et de prieurés à regarder par mes abat-vent, sans parler des grands horizons, des beaux tilleuls et des chênes centenaires, j'avais peu l'idée de considérer les passants.

« Pourtant une vieille mendiante de Choiseul que je voyais s'en aller de sa chaumière tous les matins attirait mon attention. Elle était si laide et si hargneuse, la pauvre, et mettait tant d'heures à disparaître de ma vue sur la route poussiéreuse ! Un menton branlant, une bouche édentée mâchonnant toujours quelque vieille croûte sous un nez crochu, deux yeux perçants et enfouis dans des nids de rides, une jupe crasseuse et effilochée, d'où sortaient deux jambes nues et inégales de squelette boîteux, des omoplates affreusement saillantes et que doublait sa besace toujours lourde le soir, telle je la voyais, en toute saison, brandissant parfois avec menace un bâton tordu et noueux comme une vipère.

« Je ne sais pourquoi je n'avais point pitié de cette vieille. Cependant sa misère et les insultes des enfants qui la poussaient à coups de pierre quand elle sortait

ou rentrait auraient bien pu me donner quelques sentiments de compassion que j'éprouve à peine aujourd'hui quand j'y pense.

« Comment s'appelait-elle ? Je ne sais plus.

« Etait-elle vierge ou veuve ? Avait-elle été baptisée en ce clocher ? Mes sœurs aînées ne me l'ont jamais dit.

« Un soir, comme elle rentrait de ses voyages de misère, je vis des gens de justice et des gens d'armes s'emparer d'elle et l'emmener.

« D'abord elle se mit en fureur, et on dut la ligotter pour l'emporter. Alors elle pleura et regarda d'un œil navré son misérable taudis, qu'elle savait ne plus revoir.

« C'était une sorcière, paraît-il, car elle ne brandissait son bâton que pour des maléfices.

« Je sais qu'elle était méchante, mais si malheureuse !

« Il y avait plusieurs mois qu'elle était partie, et je ne pensais plus guère à elle, quand un beau jour de juillet je vis les gens de Choiseul aller et venir empressés, portant à dos des fagots et des tisons dans un champ assez loin du village, et qui était inculte et plein de pierres.

« Puis de nouveau les gens de justice et les soldats reparurent sur le chemin escortant la vieille.

« Elle avait cru en laideur et en méchanceté, soumise aux grésillons et aux autres questions, elle avait avoué son pacte avec Matzelin ; c'était alors un surnom du diable. Elle l'avait adjuré et pris pour son maître, avait abusé deux ou trois fois de la sainte Eucharistie et plusieurs fois aussi assisté à l'assemblée des genots et sorciers et fait hommage à Satan.

« Elle avait déclaré avoir usé de poudres envers les personnes et les animaux devenus bientôt malades. Elle avait avoué bien des grêles et bien des orages déchaînés de tous côtés sur les récoltes.

« La misérable créature ! Sous sa chemise de pénitence, ses os, qui avaient craqué à la question de l'échelle, faisaient des saillies pointues. Dans sa tignasse hérissée et blanche, son visage était effroyable à voir.

« Elle se débattit, hurlante, avec tout ce qui lui restait de forces, quand on dut la hisser sur le bûcher.

« Le tonnerre grondait au bas de l'horizon, et de grands éclairs parcouraient le ciel quand la flamme s'éleva, bientôt suivie d'une épaisse fumée.

« Mort ! Mort à la sorcière ! » criaient les manants furieux. Un coup de tonnerre subit les fit se taire. Alors j'entendis la voix de la vieille crier au milieu des noirs tourbillons de fumée : « Maudit ! sept fois et septante fois sept fois

« maudite la grosse cloche de Choiseul et la petite cloche de Merrey, qui m'ont
« empêchée de faire tomber la grêle sur les terres de la baronnie ! »

« Etait-elle folle ou seulement furieuse, l'infortunée ?

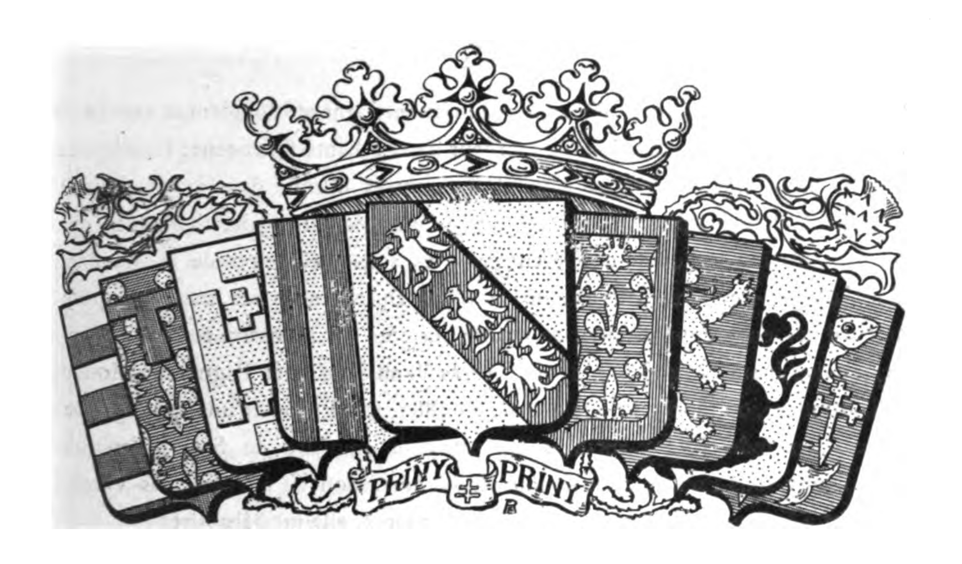
« La flamme montait en pétillant ; et ce fut au milieu d'une effrayante éructation de blasphêmes et de hurlements de douleur, bientôt couverts par les cris furieux du peuple que la mort saisit sa victime.

« Un vent impétueux se leva, qui dispersa au loin les cendres de la sorcière, et longtemps on répéta ce dicton dans le pays : « *Tant que le gros chien de Choiseul aboiera, tant que le petit chien de Merrey à temps jappera, jamais grêle sur ces deux villages ne cherra.* »

Alc. Marot.

Nijon (Haute-Marne.)





TROIS ETAPES DE L'EST (1)

II

PRÉNY

A Emile Badel.

Un Lorrain doit faire une visite à Prény, moins pour satisfaire son plaisir de touriste que pour ordonner ses souvenirs. Rien de plus pittoresque qu'une promenade de Nancy à Metz; les cités ouvrières de Champigneulles, de Frouard et de Pompey franchies, les regards sont attirés par les mines de fer, les câbles qui relient entre elles les exploitations et qui sillonnent le ciel, les funiculaires qui facilitent l'extraction du minerai et son chargement dans des bateaux amarrés. Les oreilles sont assourdies par les sifflets des forges, les bruits de ferraille, les coups de marteau; les yeux sont éblouis par les fumées noires que crachent les cheminées ou par la *coulée* du métal en fusion. Puis la belle campagne mosellane apparaît, souriante et radieuse, dans un ciel gris d'automne, sous un vent qui souffle, une brise qui fouette le visage : c'est Marbache, à qui manqua un poëte lyrique pour chanter ses attraits, Belleville, Dieulouard, ville moyenâgeuse, dont le château se dresse majestueusement au-dessus des maisons et d'un lavoir, où l'on entend encore le patois lorrain ; c'est, à droite, le souvenir de Scarponne, qui sombra dans l'oubli. Puissent ces

(1) Voir le numéro 2 du *Pays Lorrain* (1907), page 75.

villages, où l'on tente déjà des essais d'industrie, ignorer longtemps encore la laideur des cheminées d'usine, la lourdeur de ces hauts-fourneaux, l'inélégance de ces forges qui déparent la nature! Puissent-ils dormir dans le souvenir de l'histoire! Pont-à-Mousson est une petite ville coquette, gaie, charmante, que les révolutionnaires de 89 oublièrent dans les sous-préfectures de la Meurthe. C'est une ex-cité universitaire, où la place Duroc, avec ses arcades, ajoute aujourd'hui encore un élément de beauté; la côte de Mousson et son château perché dominant la vallée du flenve. Après Vandières, c'est Pagny-sur-Moselle et la frontière, où l'incident Schnæbelé, en 1887, faillit amener une conflagration franco-allemande. Pagny-sur-Moselle, patrie du ministre de Serre, s'appelait jadis Pagny-sous-Prény; cette dénomination correspondait à They-sous-Vaudémont et à Laître-sous-Amance. Au nom du progrès, elle fut débaptisée!

Prény est au-dessus de Pagny. La côte que l'on gravit pour y accéder, est relativement élevée; les ducs lorrains savaient choisir les emplacements de leurs castels; son altitude est voisine de celle de Mousson ou de Saint-Blaise. Sur cette montagne, que la destinée laissa à la France, l'émotion s'empare des cœurs, la tristesse gagne les âmes; il faut penser qu'à quelques cents mètres, la terre lorraine n'est plus à la France, mais commence le pays annexé, où les habitants encore ne veulent rien savoir de germain! Avec quelle vénération, quel respect du passé, nous faisons l'ascension de cette colline nationale, entourée de vignes, dernier boulevard à l'Est de la résistance lorraine au moyen âge, de la défense française aujourd'hui!

Prény fut une citadelle redoutable. Elle défendait le drapeau lorrain contre la République messine, contre Mousson la Barroise, et contre la verdunoise Scarponne; rempart lorrain du côté de Metz, elle jouait vis-à-vis de la ville des évêques, de l'antique Divodurum, le même rôle que Frouard vis-à-vis de Liverdun, forteresse des évêques Toulois.

Quel promenoir là-haut! Comme les châteaux sont nécessaires pour entretenir les souvenirs, pour exciter l'intelligence, pour éveiller la curiosité! Sur ce sol, jadis couvert de guerriers, la nature ne refusa pas ses bienfaits. Les côteaux vinicoles de Pagny sont riches; les bons vins de Pagny ne viendraient-ils pas en général de Prény? Rien ici n'est épargné, pour satisfaire la vue : derrière nous, le pays de Thiaucourt et ses vignes; à notre gauche, les collines boisées d'Arnaville et de Novéant, masquant la plaine où se déroulèrent les sanglants combats de 1870; à nos pieds, la vaste plaine agricole où paissent en silence de nombreuses bêtes abandonnées, Pagny et les cheminées de son usine électrique, le chemin de fer, la Moselle et le canal; au loin, à gauche, le mont Saint-Blaise, maintenant bastion tudesque; à droite, Mousson et ses ruines. Quelle mélancolie

sur ce plateau ! Une solitude pèse ici sans pareille, les voyageurs sont rares, du moins viennent-ils plus nombreux de Metz que de Nancy. On ne l'entend plus, ce refrain guerrier :

Ils criaient : Priny ! Priny !
L'enseigne au riche duc Ferry,
Marchis entre les trois royaumes !

Les Barrois criaient : Mouçon ! Mouçon !
Et les Lorrains répondaient : Priny ! Priny !

Rien n'émeut davantage l'imagination que, lorsqu'on se reporte au temps où il fallut amener là-haut, au prix de difficultés insurmontables, les matériaux nécessaires à la construction. Quelle inébranlable volonté possédèrent ces seigneurs qui bâtirent là leur puissant castel ! Quelles souffrances durent endurer ces ingénieurs, ces ouvriers, pour mener à bien ce travail de géant ! Je sens, sur cette montagne, une odeur de puissance que je respire seulement à Amance, à Vaudémont, à Mousson. Je veux me pencher sur ce doux parfum du terroir, que, nous autres, pouvons seuls sentir. Sur ces murailles solides, tombant en ruines, d'où la vue s'étend bien loin dans la plaine, ma pensée se reporte à la période de combat que dut soutenir ce redoutable bastion de la féodalité lorraine, avant de tomber sous les coups de Louis XIII et du Cardinal ! Dans ces vastes tours, qui restent debout malgré les siècles, j'entrevois la vie de lutte de ces puissants guerriers, qui se sacrifièrent pour la cause de leur duc. Eventrer ce sol, riche en armes et en monnaies, fouler aux pieds un casque, une épée, une sépulture. Hélas ! ce sont là des heures perdues, la terre est muette. La visite est semée de tristesse ; rien ne peut mettre un terme à la mélancolie qui nous étreint ! Ce vaste château, où l'on ne voit que des souvenirs, résista aux assauts des Messins, commandés par l'évêque Bouchard d'Avesnes, et en eut raison. Exemple entre cent d'une magnifique défense ! Des paysans qui vivent là dans d'humbles demeures, de pauvres vignerons qui luttent toute l'année pour manger, ne savent rien de l'histoire. Les regards, dignes de compassion, de ces gens qui peinent, la figure déjà vieillotte de ces enfants, qui vagabondent, ne peuvent dissiper notre émotion. On éprouve, à la vue de ces remparts, un sentiment de gloire ; leur présence est pour nous une satisfaction morale, mais l'orgueil est abaissé par l'ignorance ; il disparaît quand elle reste. Le temps ne reviendra plus, où nos ducs entraient triomphalement, où les ennemis fuyaient en désordre, menaçant, injuriant les courageux défenseurs.

Que nous rappellent ces tours, dont l'épaisseur des murs fait notre admiration ? Les efforts inutiles de 5.000 Messins en 1286. Et ces galeries souterraines

creusées dans le roc ? Les plaintes des prisonniers et des vaincus. Et ces fossés, couvers de buissons et de pierres ? Evoquent-ils les assauts successifs de cette imprenable forteresse ? On raconte (mais faut-il accorder crédit à cette légende), que les Lorrains tombèrent un dimanche à l'improviste sur les assiégeants messins en repos, et que cette attaque soudaine valut aux vainqueurs le fameux dicton : « Lorrain, traître à Dieu, à son prochain... » En voilà au moins qui observaient le repos hebdomadaire ! Il est vrai que les Messins étaient soumis à une législation communale ! On comprend à Prény, mieux qu'ailleurs, l'effort surhumain des chevaliers qui défendaient la redoute ! Mais rien, sinon la rancune, ne justifie l'acte stupide du roi de France, qui fit démanteler le château !

Quels assauts il dut soutenir, ce sommet lorrain, le jour où les Messins en eurent raison et le brûlèrent ! Quelles dépenses pour le réparer ensuite, puisqu'il devait être ruiné par ordre de Louis XIII, en 1636, année de deuil et de douleur ! Mais aucun fait précis ne légitime là-haut un séjour prolongé. Les remparts demeurent solidement bâtis : le temps ne fera plus rien conte eux ; les générations se succéderont, accoutumées à regarder les légendaires bâtisses, à vivre au milieu de ces débris féodaux.

Dans le village de Prény, où rien n'intéresse que l'escarpement, on éprouve déjà le désir de descendre pour contempler ce château, dont la majesté s'impose ; on croirait que ces pans de murs vont écraser les maisons, ensevelir cette pauvre église, qui n'a rien de curieux. Sur la route de Pagny, derrière nous, le château dresse fièrement ses ruines. Il nous faudra fuir sur Metz ou revenir sur Mousson, pour jouir d'un spectacle qu'éclaire le dernier rayon de soleil, sous un ciel d'azur qui meurt. A l'horizon, la montagne disparaît dans le crépuscule qui vient, et la nuit se précipite sur la nature endormie, illusion du néant !

(*A suivre*). Maurice Toussaint.





L'INSPIRATION FRANÇAISE [1]

A Charles Sadoul.

La croyance populaire, dont l'expérience de chaque jour démontre, souvent, la profonde sagesse, la croyance populaire se plaît à voir, dans tout artiste, dans tout créateur de beauté, un illuminé, un être à qui se révèlent des lueurs que d'autres, seulement soupçonnent : un être inspiré en un mot.

Qu'est-ce donc que l'inspiration, et d'où vient, au poète, cette lumière qu'il projette si vivement sur ses pensées pour nous les faire aimer comme les nôtres, ou mieux, comme un trésor, appartenant en commun à l'humanité ?

En réalité, ce qui distingue le poète — nous prenons ce mot dans son sens large de créateur — c'est la faculté de rendre, pour ainsi dire, vivantes ses conceptions : mais ces conceptions mêmes, sont-elles de nature particulière, telles qu'aucun autre homme, avant lui, n'eut pu les acquérir et les posséder ?

Nullement. La mélancolie d'un René ou d'un Werther a été éprouvée par des René et des Werther contemporains — peut-être même prédécesseurs — de Gœthe et de Châteaubriand ; les rêves de bonté et d'angélique rédemption ont sans doute hanté bien des âmes de choix, avant de s'épanouir, dans celle, mystique, de César Franck. Les poésies de Verlaine, lorsqu'elles parurent, étaient, sans doute, de l'inentendu, mais non pas de l'inéprouvé.

Car si les poètes exprimaient des idées propres seulement à leur esprit, ils contrediraient non seulement toute psychologie, mais, d'autre part, ils seraient inintelligibles. Or le propre de l'artiste, digne de ce nom, est, au contraire, de répandre son âme, avec clarté, dans l'univers.

Même les esprits considérés comme les plus particuliers, les raffinés, les artistes aux imaginations rares, ne font que refléter un coin du monde vivant, qu'associer des idées humaines, suivant des rapports peut-être peu communs, mais logiquement vrais et toujours expliqués :

(1) Conférence donnée à l'*Union régionaliste lorraine*, en janvier 1907.

1° Par leur nature;

2° Par l'éducation;

3° Par le milieu où ils ont vécu.

Il n'est pas d' « abstracteur de quintessence » comme disait Rabelais, qui ne se trouve, au fond, exprimer ce que sent confusément l'humanité.

Le génie ne crée pas. Il subit et il transforme. Il ne peut s'évader de lui-même, de sa patrie et de son époque. C'est donc, à la fois, sa psycho-physiologie, les mœurs de son temps, les habitudes de son pays qui conditionnent, non seulement sa façon d'être et d'agir, mais encore sa façon de s'exprimer. Le jour où le poète donne une forme à ce qu'il éprouve, en ce sens seulement il crée : Il produit hors de lui-même.

Mais, avant de créer, il a comme une vision anticipée de ce que sera son œuvre. Le musicien entend sa mélodie; le poète nombre son vers; le sculpteur et le peintre voient leur tableau ou leur statue : tel est le phénomène dit de l'inspiration.

La façon dont il se produit peut varier suivant les êtres. Chez les peuples du Midi, l'inspiration a quelque chose de spontané, d'impulsif. Serait-ce que des siècles de culture intellectuelle rendraient plus facile, plus naturelle aux races latines l'association d'éléments divers d'où sort un jour, toute armée, comme une jeune Minerve, l'œuvre du rêve ?

On le croirait en voyant Wolfgang Mozart écrire d'un trait l'ouverture de *Don Juan*, Rossini faire de même pour telles pages de son *Stabat*.

Chez les peuples où la réflexion intervient plus longuement dans l'acte créateur, l'inspiration a quelque chose de moins fulgurant. Beethoven, le maître de Bonn, Flamand par hérédité, se promène dans la campagne de Vienne, notant des esquisses musicales, qui, reprises, transformées — quelquefois longtemps après le premier crayon — deviennent les thèmes de ses plus belles symphonies.

Il serait donc intéressant de savoir si l'inspiration suit, de près ou de loin, l'impression reçue, ou plus généralement les impressions reçues, autrement dit, si elle est, comme nous le croyons, tardive ou spontanée suivant les climats.

Bien que l'on dise : l'art n'a pas de frontières (ce qui n'est vraisemblable que pour l'intelligence de l'art, et non pour son enfantement), nous réduisons, pour aujourd'hui, notre point de vue à l'inspiration telle que peut la concevoir un homme de notre pays : *A l'inspiration française.*

Avouons du reste, humblement, que l'inspiration étant dépendante de la qualité de l'esprit, il nous est plus difficile d'entrer dans l'esprit d'un Anglais ou d'un Allemand que dans celui d'un habitant de nos provinces.

Alors, me diront les bons régionalistes qui composent mon auditoire, pour-

quoi ne pas restreindre davantage encore votre sujet et nous parler de l'*Inspiration lorraine?*

Mais ce ne pourrait être, hélas ! qu'une étude rétrospective ; car s'il y eut des esprits incontestablement lorrains : tel celui du graveur-patriote Jacques Callot; s'il y eut (et nos distingués patoisants du *Pays Lorrain* en font foi) un *folk-lore* original, d'inspiration messine ou vosgienne, que reste-t-il aujourd'hui de tout cela, sinon matière à gloses d'érudits et à recherches curieuses d'archéologues ? Certes, l'âme française peut avoir sa nuance particulière, en Lorraine ; mais qu'il y ait encore une âme lorraine, vivante et produisant des œuvres tenant profondément au terroir, c'est ce qui est plus sujet à discussion, surtout après la mort d'Emile Gallé.

Puis-je mieux faire, pour appuyer mon dire, que de citer ces paroles, adressées *Sur la côte de Vaudémont*, par M. Maurice Barrès à son fils Philippe :

« Tu sais bien que toi et moi, comme tous les Lorrains, nous sommes Français ; nous ne pouvons être, aujourd'hui, que Français ou Allemands. La France, maintenant, c'est nous. »

D'ailleurs, il se pourrait, qu'en étudiant l'Inspiration française, nous dégagions des éléments communs à toute inspiration, quelle qu'elle soit, ou, au contraire, plus frappants dans notre province qu'en d'autres.

Puissions-nous tenter, ainsi, la conciliation entre ceux qui voudraient voir naître des œuvres d'inspiration, sinon mondiale, du moins européenne, plus largement humaine, et ceux qui, de leur côté, souhaiteraient, pour la poésie, une inspiration purement locale, plus intime et plus savoureuse.

Nous devons distinguer, avons-nous dit,dans toute inspiration : ce qui vient de l'esprit, ce qui vient de l'époque, ce qui vient du milieu.

Je n'ai point le temps, en cette courte causerie, d'étayer mes affirmations par des exemples ; mais je suppose mon auditoire d'assez bonne foi pour croire que ce que j'avance est un résultat purement expérimental.

Aussi, commencerai-je à vous dénoncer les qualités propres à l'esprit français, sans faire allusion à tel ou tel chef-d'œuvre où se remarquent plus particulièrement ces qualités. D'ailleurs, le rôle du conférencier n'est-il pas plutôt de suggérer que de prouver ? Mon auditeur fera lui-même l'application concrète d'un dogmatisme sans doute un peu rébarbatif et abstrait — comme, d'ailleurs, tout dogmatisme.

Ce qui vient de l'esprit dans l'inspiration française, c'est, tout d'abord un souci de la mesure qui va jusqu'à la sécheresse, mais qui a contribué à répandre puissamment dans le monde l'opinion que l'intelligence française était, avant tout,

policée, ordonnée avec cette rigueur qui n'est pas sans grâce, et dont participent à la fois les parcs de Le Nôtre et l'art poétique de Boileau. L'acte par lequel se manifeste cette qualité est le choix. Entre divers éléments de beauté frappante, l'artiste français — l'artiste idéal, bien entendu — ne choisira que l'essentiel : Dire ce qui est essentiel est donc le premier souci du poète français.

Son deuxième soin est de le « bien dire », En des siècles où toute aristocratie de privilèges — et même de sentiments — tend à disparaître, il est fort curieux d'observer que la France conserve toujours un culte vivace pour *l'aristocratie de la forme ;* et, de même que le chef d'une grande famille princière ne saurait donner sa fille en mariage qu'à un seigneur d'égale naissance, de même, l'artiste français ne songe à unir son rêve qu'à une forme de pure et magnifique qualité.

La troisième manifestation, je dirais presque le troisième fétichisme de l'esprit français, c'est « l'opportunité » Il ne suffit pas à notre poète de dire ce qu'il faut, et comme il le faut, il veut encore le dire en temps voulu. Les grands hommes de France ont presque tous été ce que l'on appelle « des hommes de leur temps », et non des attardés ou des précurseurs.

Ainsi, l'esprit français est-il non seulement judicieux, formaliste, mais encore éminemment souple. Ainsi, avant de produire son œuvre, le Français s'est-il tout d'abord critiqué lui-même, puis façonné suivant son esthétique, et plié, enfin, aux nécessités du temps ; tout cela, par instinct, par soudaine et naturelle inspiration.

On le voit, ces qualités de l'esprit français sont plutôt restrictives que positives. Elles supposent une intelligence déjà fortement cultivée : car pour choisir, il faut des éléments de choix ; pour styliser il faut une connaissance parfaite du style, « pour mettre au point ou au goût du jour » ses pensées, il est nécessaire de discerner quel est le courant qui régit celles de ses compatriotes.

Or, — et c'est ici l'admirable, — en d'autres pays que le nôtre, on peut trouver une imagination plus abondante, des traits de génie plus divers, voire même plus sublimes ; mais cette réunion de trois qualités dont nous venons de tenter l'analyse, ne pourrait s'acquérir qu'au prix d'efforts, souvent excessifs : elle ne ferait pas partie de l'esprit même de la race ; elle n'interviendrait pas directement dans l'inspiration poétique.

Cette merveilleuse pondération de l'esprit français, Descartes l'a nommée au début de son magistral *Discours de la Méthode.* C'est le bon sens ; et les phrases dn philosophe, qui pourraient paraitre ironiques, s'adressant à l'humanité, cessent de le devenir et s'illuminent d'une clarté souveraine lorsqu'on les applique au seul génie français.

« Le Bon Sens est la chose du monde la mieux partagée, car chacun pense en



SUR LE CHEMIN DE LAY-SAINT-CHRISTOPHE EN HIVER

(Dessin d'Emile Friant)

être si bien pourvu, que ceux mêmes qui sont les plus difficiles à contenter en toute autre chose, n'ont point coutume d'en désirer plus qu'ils en ont. En quoi il n'est pas vraisemblable que tous se trompent; mais plutôt cela témoigne que la puissance de bien juger et distinguer le vrai d'avec le faux, qui est proprement ce qu'on nomme le bon sens ou la raison, est naturellement égale en tous les hommes... ce n'est pas assez d'avoir l'esprit bon, mais le principal est de l'appliquer bien. »

— Par cela même que l'inspiration française ne prend que l'essentiel de ses pensées, que les éléments de choix, il lui faut renouveler, très souvent, le mobile de ces pensées. Aussi, l'inspiration française, tout en étant une par l'esprit, est-elle diverse suivant les époques : l'inspiration de Ronsard n'est point celle de Racine, et le génie de Voltaire est différent de celui de Victor Hugo (bien qu'il soit possible de trouver en chacun d'eux des caractères de l'esprit français). C'est que les événements, comme les mœurs, évoluent ; et que les événements et les mœurs étant choses humaines, les artistes, qui sont des hommes nés à une époque précise, subissent, eux aussi, cette évolution.

Et alors, l'inspiration se trouve être, ou en raison directe, ou, au contraire, en raison inverse de l'époque,

Expliquons-nous. La fin du XIXe siècle a été marquée, à la fois, en littérature, par le naturalisme et par le symbolisme ; c'est-à-dire que des écrivains tels que Maupassant et Zola ont été inspirés directement par la lutte âpre pour la vie ; tandis que, au contraire, d'autres écrivains, froissés par cette vie, ont cherché dans la poésie la plus immatérielle, la plus différente de ce qu'ils voyaient tous les jours, le refuge, la *Tour d'Ivoire*, comme on disait alors, au-dessus des contingences brutales.

Inspirations différentes pour une source d'inspiration identique ; inspiration que j'appellerai directe, dans le premier cas, et contraire, dans le deuxième.

Je n'insiste pas davantage sur le rôle prépondérant de l'époque dans la naissance de l'inspiration. C'est la gloire de notre école de critique moderne, d'avoir su envisager les œuvres et les hommes, non plus d'un point de vue technique, absolu, mais historiquement, et en tenant compte de l'évolution des idées et des mœurs. Je renvoie donc aux Taine, aux Brunetière, et à leurs disciples, ceux que ce point de vue intéresserait plus particulièrement.

— Mais j'arrive, avec joie, à cette troisième condition, nécessaire à l'épanouissement de l'idée créatrice dans l'individu : le milieu. J'ajouterai même que c'est la possibilité de pouvoir développer ce point de ma conférence, qui m'a fait



choisir plus spécialement, pour les membres de l'Union régionaliste, le sujet de l'Inspiration française.

Car en songeant *au milieu* comme condition du développement des œuvres de l'esprit, je voyais aussitôt la part de la province dans l'inspiration française.

Le sujet est attachant ; il ne manque pas d'exemples probants, et de nos jours, d'encourageantes sympathies ; mais que puis-je dire là-dessus, Messieurs, que vous ne connaissiez déjà ? Parler de la région à des régionalistes, n'est-ce point s'exposer à traiter, en écolier, un thème devant des maîtres — devant des maîtres des plus autorisés, puisqu'à notre vaillante jeunesse régionaliste, les premiers apôtres de ce que l'on appelait alors la décentralisation apportent aujourd'hui l'honneur de leur présence et l'hommage, significatif, de leur intérêt.

Je n'ai point la prétention de vous révéler ici du nouveau ; résumons seulement un très vieux débat, celui de l'antagonisme entre Paris et la province au point de vue de la formation des esprits.

Il est certain que le milieu parisien, envisagé dans ce qu'il offre de particulièrement excellent, ne peut, en théorie, qu'affiner sous son triple aspect l'esprit français tel que nous l'avons analysé. Faut-il rappeler les conditions favorables à la haute culture intellectuelle dans lesquelles se trouve placé l'artiste habitant Paris : réunions publiques, théâtres, musées, concerts, bibliothèques, œuvres d'art nombreuses, etc.. ? Mon énumération peut sembler chaotique ; elle n'en sera que plus conforme à l'impression que l'énorme capitale produit sur tous ceux qui la connaissent, et qui, comme moi, l'admirent. Ce milieu de culture — un peu impersonnel — a toujours été, et restera toujours favorable aux plus belles inspirations du génie français.

A côté de ce Paris, il en est un autre, moins connu peut-être, le Paris que j'appellerais volontiers *Province* ; celui qui a conservé ses usages propres, sa population spéciale, ses monuments... ; le Paris de la rive gauche de la Seine principalement, dont l'écrivain Joris-Karl Huysmans nous a donné de si saisissantes peintures. C'est un Paris qui n'a pas encore perdu son âme. Qu'il se serre frileux et amoindri, autour de Notre-Dame ou de Saint-Séverin, qu'il chante encore, — s'il en faut croire Gustave Charpentier, — sa vieille chanson sur les hauteurs en terrasses, de Montmartre, nous le reconnaissons pour frère de nos fidèles cités provinciales. Il est lui-même, il est français, je dirai mieux : Il est parisien, et c'est toujours sur lui que veille, au clair de lune, l'hiératique sainte Geneviève de Puvis de Chavannes.

Malheureusement, le jeune artiste de nos provinces, égaré dans Paris, a trop vite fait d'oublier le Paris studieux, centre d'intelligence. Il ignore, d'autre part, Paris, encore resté province ; ou plutôt il n'en saisit pas la beauté, pas plus que

le Parisien villégiaturant parmi nous ne comprend le sens de nos villes ou l'accent de nos villages.

Pour bien comprendre l'âme d'une région, il faut, en effet, ou en être originaire, ou y avoir vécu si longtemps qu'elle vous soit une seconde patrie. C'est pourquoi, si l'action de Paris nous semble néfaste sur l'inspiration provinciale, nous admirons bien volontiers, avec Anatole France, la particulière et unique beauté de certains de ses aspects : les quais de la Seine au soleil couchant, par exemple ; et nous l'approuvons d'affirmer par la bouche de M. Bergeret : Paris est un joli coin de terre.

Mais, est-il besoin de le répéter, ce n'est ni le Louvre, ni la Sorbonne, ni même le Paris charmant d'Anatole France qui attirent la jeunesse et qui passent, aux yeux de l'étranger, comme à ceux faussement éblouis du provincial. pour le centre de l'inspiration française.

Ce n'est même plus « le boulevard » cher à nos péres, le boulevard, petit royaume de l'esprit ; menue, très menue cour des lions du jour, faisant une fortune au dernier mot d'Albéric Second, au dernier trait d'Aurélien Scholl.

Là encore, un jeune provincial, surtout un Lorrain narquois ou un fin Provençal, pouvait ne point se trouver trop dépaysé. Cela était particulier, cela avait sa vie propre, c'était, si l'on veut, une minuscule région.

Sur le boulevard agonisant nous avons vu se dresser le Paris du xxe siècle, effarant Cosmopolis, ville de joie pour Américains milliardaires et Berlinois scandalisés — autant que curieux d'impressions déshonnêtes. C'est cette perpétuelle fête foraine du monde, qui a la prétention de représenter l'esprit français, de guider l'inspiration française !

Quelque blessant que cela paraisse à notre amour-propre national, nous devons cependant reconnaître que cela est exact. Peinture, sculpture, musique, littérature, tout prend aujourd'hui le mot d'ordre à Paris — sauf de rares exceptions incomprises. Et cependant, le milieu français devrait être, non pas le seul territoire parisien, mais la terre entière de France, avec les voix, unes et diverses, de toutes ses provinces.

Pourquoi n'en est-il pas ainsi ? C'est que la province s'ignore. Ses plus vives activités la désertent, ses meilleures volontés la renient ; elle dort du sommeil enchanté de la Belle au Bois dormant, attendant l'arrivée du joli Prince.

Et pendant ce temps, Paris nous inonde de ses productions sans accent propre : de ses romans à l'intrigue pivotant sur l'éternel adultère, de ses vaudevilles insipides et contournés suivant une formule qui sert toujours, de tout son cabotinisme exaspéré, et de tous ses cabotins !

Parmi les jeunes gens issus de la province française, combien en est-il capa-

bles de régénérer cette culture — fin de race — par des œuvres fortes issues du terroir gaulois !

Les uns ne peuvent être inspirés par leur province, car ils ne la connaissent pas : la nécessité les entraîne loin d'elle. L'accent de sa voix leur est devenu étranger.

D'autres connaissent leur province, mais sans l'aimer. Je sais que cela paraîtra monstrueux au loyalisme lorrain ; mais dans certaines régions du Centre ou du Nord, cela n'est que trop exact. Or, sans amour, point d'émotion capable d'inspirer un poète.

Il est heureusement une catégorie d'hommes de province qui connaissent leur province et qui l'aiment. Vous avez tous cité Mistral en vous-même ; peut-être même, quelques-uns d'entre vous ont-ils ajouté avec moi Maurice Barrès, et, sans doute (si la mort ne l'avait enlevé trop tôt à nos espérances), Henri de la Renommière.

Certes, la tâche de Mistral est superbe et sa réalisation magnifique ; mais aussi est-elle plus facile en ce pays de Provence — si proche encore de ses origines, conservant intact son harmonieux dialecte de la langue d'Oc.

« Comment voulez-vous exprimer les sentiments de vos ancêtres, pourrait nous dire Mistral, puisque vous ne parlez plus leur langue ? »

L'objection est forte et nous contraint à une certaine humilité dans nos prétentions.

Ainsi que nous l'avons dit, au début de cette étude, nous ne pensons pas pouvoir ressusciter l'esprit provincial, dans son caractère *lorrain ;* mais est-il donc téméraire d'espérer qu'aux caractères généraux de l'inspiration française pourraient s'adjoindre — tant par l'influence du milieu que par une lointaine hérédité — des particularités vraiment provinciales, vraiment lorraines ?

Ce qui fait la pauvreté de la production française ou plutôt — parisienne — actuelle ; c'est que l'inspiration n'est plus conditionnée que par deux éléments sur les trois que nous avons analysés :

L'esprit lui-même (et encore, que d'étrangers parmi les poètes français !), et l'époque où nous vivons.

Le milieu manque, ou plutôt il est si quelconque, si pareil à tout milieu de capitale moderne, que les œuvres ainsi obtenues n'ont pour elles que l'attrait de la forme et la fortune des circonstances.

On a pu justement observer que l'art français s'était toujours renouvelé par rajeunissement. Il se pourrait que ce rajeunissement lui vint aujourd'hui, d'une conscience plus nette et plus complète que la province française aurait en sa beauté.

Et c'est pourquoi, sentant confusément ces choses, j'ai tenu, Messieurs, à en faire part aujourd'hui à une société dont le but même est de mettre à l'étude tout ce qui pourrait émanciper, dans la mesure du possible, la terre, jadis autonome, de nos pères.

Il est indéniable que les efforts provincistes, déjà existants, d'artistes de valeur ont contribué à répandre dans les provinces et même à Paris — dans le Paris intelligent dont je parlais tout à l'heure — les idées régionalistes.

« Il se faut entr'aider, c'est la loi de nature », disait ce bon provincial : La Fontaine. Si l'art peut servir la cause du régionalisme, qu'à son tour, le régionalisme, devenu puissant, réalise, organise, tourne vers la province des énergies créatrices de beauté.

Alors l'inspiration de notre grand pays, comme un splendide arc-en-ciel, pourra resplendir, en son élan rigoureusement pur, de toutes les nuances diverses des âmes françaises.

René d'Avril.



APRÈS nos deux grands artistes Jacques Callot et Claude Gellée, il serait intéressant de dresser la liste des enfants de la Lorraine qui sont allés demander à Rome et à l'Italie les secrets de l'art classique.

Tour à tour nos architectes, peintres, graveurs, musiciens et sculpteurs ont été les hôtes de la Ville Eternelle, de Florence et de Naples, de Bologne et de Milan. D'aucuns n'y ont fait que séjourner ; d'autres, au contraire s'y sont enracinés, y ont fait souche et y ont laissé de nombreux chefs d'œuvre.

Déjà, en 1853 et en 1863, Mgr Lacroix, Clerc national de France à Rome, prélat aimable et savant qui avait voulu restaurer le culte du patron de la Lorraine dans notre sanctuaire national de Saint-Nicolas-des-Lorrains, publia d'intéressants documents sur la *Lorraine chrétienne* et les *Monuments lorrains à Rome.*

En 1887, dans le *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, Mgr Barbier de Montault, publia à son tour une liste de 78 artistes de notre pays, ayant vécu à Rome au XVIe et au XVIIe siècle.

Le savant archéologue les classait ainsi : un architecte, deux arquebusiers, deux brodeurs, un coutelier, cinq fondeurs, onze graveurs, un graveur de coins, un horloger, trois joailliers, deux musiciens, deux orfèvres, vingt-cinq peintres, onze sculpteurs, trois sculpteurs sur bois et un verrier.

Dans cette liste, j'ai relevé deux fois le nom d'un lorrain, fondeur et sculpteur, Nicolas Cordier, dont les œuvres subsistent encore à Rome et en plusieurs villes d'Italie.

Nicolas Cordier a laissé, entre autres chefs d'œuvre, la statue de saint Gaudence, à Rimini (1614), des statues à Saint-Sébastien, Sainte-Barbe, Saint Marie-sur-Minerve, Sainte-Marie-Majeure, Saint-Jean-de-Latran, titre épiscopal du Pape, Sainte-Agnès-hors-les-Murs et Saint-Paul-aux-Trois-Fontaines, statues exécutées de 1600 à 1612.

Justement Mgr Ballandier, auteur bien connu de l'*Annuaire pontifical catholique*, où j'ai publié il y a quelques années les *Saints de la Lorraine* et les *Cardinaux français*, a bien voulu me signaler une œuvre très remarquable de ce Nicolas Cordier, que le *Pays lorrain* est heureux de reproduire.

*
* *


Statue de Henri IV, par Nicolas Cordier, à Saint-Jean-de-Latran, à Rome.

Cette jolie statue de Henri IV est l'œuvre de notre compatriote, Nicolas Cordier, Elle est encore placée aujourd'hui dans le vestibule de Saint-Jean-de-Latran, à Rome.

Le roi y est représenté en guerrier; sur sa cuirasse est disposé un manteau de pourpre; dans la main droite, il tient un sceptre qu'il élève avec un geste protecteur.

C'est à la suite d'une dotation de Henri IV faite en 1604 au Chapitre de Saint-Jean-de-Latran, que les chanoines reconnaissants résolurent d'élever, sous le portique latéral de gauche de la basilique papale cette statue d'un roi de France.

Elle fut commandée en 1605 à Nicolas Cordier (Niccolo Cordœrie) et fondue en bronze en 1607.

Le sculpteur lorrain était surnommé le Franciosino; il mourut à Rome, âgé seulement de 45 ans, le 20 novembre 1612 et fut inhumé dans l'Eglise de la Trinité des Monts, au Pincio, où l'on voit encore son tombeau.

Sur le piédestal de la statue de Henri IV on lit cette inscription :

Paulo V pontifice Maximo Sedente
Enrico IV Francorum et Navarrorum
Regi christianissimo
Pietate alteri Clodoveo
Varietate prœliorum Carolo Magno
Amplificandœ studio religionis
Sancto Ludovico generis propagatori
Statuam hanc œneam
Sacrosanctœ Lœteranensis basilicœ
Capitulum et canonici
Grati animi monumentum
Collocandum curarunt
Carolo de Neuville d. d'Halincourt
Regio oratore anno MDCVII.

Il serait intéressant de reproduire les œuvres de nos artistes lorrains, disséminées aujourd'hui dans les églises de Rome ou les musées de l'Italie.

On y verrait que la Lorraine a toujours tenn un bon rang parmi les Français d'Italie et que l'Ecole de Nancy a produit des chefs d'œuvre au XVIe et au XVIIe siècle, à côté des Michel Ange et des Raphaël. E. BADEL.

P.-S. — Mgr Lacroix donne les détails suivants sur cet artiste lorrain : « Il fut visité à Rome dans son atelier de la *Via dei Pontifici* par les papes Sixte-Quint et Clément VIII.

« On estime principalement : 1° Sa statue de sainte Sylvie, mère du pape saint Grégoire le Grand qui lui fut commandée par l'illustre cardinal Baronius, pour l'autel de cette sainte, au monastère de saint Grégoire *in Celio ;* — 2° Sa statue de sainte Agnès, d'albâtre oriental et de bronze doré, au maître-autel de la basilique de ce nom, sise hors les murs, sur la voie Nomentane ; — 3° Sa célèbre statue de bronze de Henri IV, située sous le portique de la basilique de Saint-Jean-de-Latran ; — 4° Sa statue du pape Paul V (Borghèse).

« On a aussi de Nicolas Cordier, Sainte-Marie-Majeure, dans la chapelle de la Vierge, les statues d'Aaron et de David, de saint Athanase et de saint Bernard, et à Saint-Paul-aux-Trois-Fontaines, les statues de saint Pierre et de saint Paul et les demi-reliefs de la tête de l'apôtre sculptés sur chacune des trois fontaines. »





La question du Musée à Saint-Dié

Voici le texte des deux notes dont MM. Descelles et Peccatte, élus membres du comité de la Société philomatique vosgienne, ont donné lecture à l'assemblée générale annuelle de cette société, qui s'est tenue le 24 février dernier à l'Hôtel de Ville de Saint-Dié :

Note de M. Descelles.

Monsieur le Président de la Société Philomatique vosgienne.

En face du danger d'incendie que fait courir au musée de la Société philomatique, le voisinage immédiat du théâtre, un groupe de philomates émet le vœu que le comité de la Société veuille bien examiner s'il ne serait pas possible de chercher ailleurs une installation pour y abriter les collections éparpillées en des locaux devenus bien insuffisants.

Emet également le vœu de joindre aux statuts de la Société une section de peinture, de sculpture et d'art décoratif, ouverte aux artistes vivants, conformément aux désirs qu'ils en ont exprimé plusieurs fois sous la considération des avantages exceptionnels qui en résulteraient pour eux et pour toute la ville.

Dans notre société démocratique, l'art a marché sur les pas de la science, jadis privilège des classes supérieures, aujourd'hui patrimoine de tous. Chacun a donc le même droit d'aspirer aux nobles jouissances cueillies dans ce domaine réservé.

Où le peuple trouvera-t-il cette jouissance intellectuelle, s'il n'a pas à sa portée un musée qui élèvera les pensées des uns et éveillera peut-être le génie chez les autres.

Le génie c'est l'étincelle cachée dans le caillou. Il n'attend qu'un choc pour en jaillir. Que de talents restés endormis faute du coup de briquet qui en aurait tiré la flamme. Partant, que d'énergies perdues pour l'art !

Monchablon, enfant du peuple, qui vient de mourir, fût à jamais resté ignoré de lui-même et des autres, s'il n'eût trouvé des protecteurs sur sa route.

Les angoisses de l'isolement que d'autres ont connues pendant de trop longues années, disparaîtraient à tout jamais si la ville possédait enfin son musée où le talent viendrait s'initier aux enseignements des Beaux-Arts.

Saint-Dié, d'autre part y gagnerait une importance qui lui manque totalement, à côté de Lunéville, de Toul, de Langres, de Remiremont et de quantité d'autres villes de second ordre, pour attirer l'attention et mériter le souvenir des visiteurs étrangers qui stationneraient.

Il n'en serait plus réduit hélas ! à refuser piteusement les dons que l'Etat est obligé de renvoyer pour enrichir d'autres cités.

La question du reste a cela de particulier qu'elle n'offre aucune difficulté. Elle se résoud



comme d'elle-même, étant peut-être la seule où tous les citoyens de Saint-Dié puissent se rencontrer en se donnant la main.

Son Président est tout indiqué, ce qui est un point résolu. Le conseil municipal et diverses personnalités sont là pour nous prêter leur appui. Le local manque pour le premier groupement des œuvres éparses, si nous insistons d'une façon si pressante, c'est que l'heure nous paraît décisive pour cette création désirée. Alors que M. Dujardin-Beaumetz vient de concéder aux musées de province la personnalité civile. Saisissons, Monsieur le Président, oui, saisissons l'occasion unique qui nous est offerte ; ne laissons pas à ceux qui viendront après nous cette besogne honorable et utile, destinée à marquer une date de progrès et de bienfait pour la vieille cité déodatienne, qui occupe un rang de second ordre parmi ses sœurs mieux favorisées que parce qu'elle n'a pas assez conscience de ses richesses et de ses titres de gloire.

Paul Descelles,
Artiste Peintre, Officier d'Académie,
Membre de la Société des Artistes français.

Note de M. Peccatte

La nécessité, pour notre ville, d'un sanctuaire de l'art, de la science, de l'archéologie, de la littérature est indiscutable. L'appui éclairé de l'Etat, le bon vouloir de nos édiles et les vœux de la population nous permettent de considérer le désir d'un musée déodatien comme un fait réalisable dans un avenir très prochain.

Quel sera ce musée pour qu'il accomplisse son rôle d'éducateur des masses, de directeur du goût public ? Il s'affirmera une œuvre délicate, harmonieuse, logique, surtout originale. Ses collections scientifiques et sa bibliothèque éveilleront des vocations, compléteront l'enseignement des collèges et des écoles, fourniront à tous des facilités d'études plus approfondies ; mais, de son côté, l'art ancien présenté avec recherche, la peinture, la sculpture, la gravure, judicieusement choisies, l'art décoratif moderne prudemment sélectionné donneront aux visiteurs le mépris de cette barbare camelotte, tout de faux dont ils déshonorent leurs intérieurs. En un mot ce musée élèvera le goût public actuellement si bas en France et procurera chez quelques privilégiés les pures joies de l'art pour l'art.

J'ai dit que le musée de Saint-Dié serait surtout original. Seul ce qui échappe à la banalité comptera demain. Redire des vérités évanouies c'est la mort de la Pensée, l'arrêt de tout progrès dans les arts comme en science. Innover c'est donner la vie. Ce musée déodatien ne devra pas ressembler à tous les autres et c'est ainsi qu'il pourra, non pas devenir célèbre, c'est trop dire, mais acquérir une certaine renommée. Je voudrais tout au moins lui éviter ce mot trop parisien et si souvent exact : « c'est bien province ! »

Nous n'aurons déjà plus, Messieurs, le mérite de l'innovation en créant une section d'art populaire. Le grand poète Mistral dans son « *Museon arlaten* » a réalisé le type d'un musée régional où revit toute la Provence avec ses costumes, son mobilier, son art populaire, ses souvenirs historiques, sa vie d'hier. A Strasbourg, le peintre Charles Spindler et un groupe d'archéologues ont réalisé un idéal semblable. Le « *Musée alsacien* » installé dans une vieille maison au toit de quatre étages de lucarnes fait regretter un passé charmant où de rustiques artisans travaillaient pour leur propre joie et tout un public qui savait les admirer. Sculpteurs de dégorgeoirs de moulin, forgerons d'enseignes délicates, brodeuses de féeriques corsages, fondeurs d'étonnants mortiers de bronze attestent aux XVIIe et XVIIIe siècles un art populaire alsacien merveilleux de logique, d'ingéniosité, d'humour.

Et voici que nous apprenons par une revue allemande l'existence en Suède, en Norwège, en Danemarck, en Schleswig de musées d'art rustique en plein air, c'est-à-dire la

réunion des objets dans leurs cadres naturels, les habitations paysannes. L'initiative en est due au suédois Arthur Hazelins, en 1872.

Je n'insisterai pas sur la possibilité de tels musées, la chaumière vosgienne ne possédant pas, dans son extérieur, un pittoresque suffisant. Mais à l'instar des musées d'Arles et de Strasbourg, je proposerai la formation d'une section d'art populaire vosgien avec reconstitution d'un vieil intérieur paysan tel que Henri Valentin vers 1850 nous en a montré des dessins : crédence garnie de faïence ou d'étains, plafond aux poutrelles enfumées, costumes locaux, etc.

La galerie des peintures que je voudrais aussi bonnes que nombreuses s'enrichira lentement. L'Etat trouvera dans son nouveau musée du Luxembourg à Saint-Sulpice une place immense pour loger ses achats et il ne nous réservera pas les meilleurs.

J'ai pensé qu'une salle de l'estampe originale, en noir et en couleurs : eaux-fortes, pointes sèches, gravures sur bois, lithographies, serait vite constituée et à peu de frais. Nous assistons à une véritable renaissance de ces genres où j'ai noté plus de soixante noms d'artistes de valeur depuis Louis Legrand, Chahine, Steinlen, Helleu jusqu'aux admirables xylographes Lepère, Eugène Vibert et Paul Collin, de Lunéville. Je présume que ces créateurs ne me refuseront pas pour un musée, une épreuve gratuite et que les plus récalcitrants accepteraient nos prix d'achat. L'Etat de son côté nous ferait des dons point négligeables.

J'arrive à ce qui, dans mon esprit, serait la grande attraction du musée. Les circonstances présentes ne me permettent pas de dire toute ma pensée, je m'efforcerai cependant d'être assez clair.

Personne n'ignore que la Lorraine possède un foyer lumineux d'art décoratif, l'Ecole de Nancy où des artistes comme Gallé, Camille Martin, Prouvé, Majorelle, Daum, ont réalisé parfois si heureusement la rénovation des arts du décor dans le verre, le cuir, le bois, les métaux. La construction elle-même à Nancy avec E. André et Vallin témoigne d'un réveil parmi la somnolence générale. En 1904, une exposition d'art décoratif fit grand bruit dans le monde. Vous voyez encore cette galerie toute de blanc stuc avec des vitraux joyeux de Champigneulles, de claires peintures murales, tout cela faute d'une destination dût tomber sous la pioche des démolisseurs, et il arrive ce fait inouï que l'Ecole Lorraine célèbre au loin, ne possède pas encore son musée et existe à peine officiellement. Pourquoi Saint-Dié ne désirerait-il pas quelques créations types de l'art Lorrain moderne dans une galerie de stuc, matière peu dispendieuse qu'un véritable artiste saura toujours transformer en une œuvre séduisante. L'Ecole de Nancy pour réaliser un tel effort nous aiderait, et au titre de membre fondateur je me permets de l'espérer, nous aiderait avec désintéressement.

Ce style lorrain survivra dans l'histoire de l'art français. Assurons à Saint-Dié, dans une œuvre originale, l'admiration de l'avenir pour la clairvoyance, le goût judicieux dont notre ville aura fait preuve en inaugurant vers 1909 un musée de style lorrain moderne.

Vallin, l'auteur de la salle d'architecture de l'exposition de 1904, s'apparente dans ses recherches à l'architecte parisien Schœlkopf ; tous deux suivent une route parallèle dans leurs tendances d'abord négatives : absence de tout style connu, puis positives : l'unité de l'ensemble dont tous les détails semblent sortir de la masse, mystérieusement, largement et non plus sèchement, à l'emporte-pièce, comme dans tous les styles. Seul l'admirable gothique échappait à cette mièvrerie et Schœlkopf à Paris, Vallin à Nancy sont des novateurs traditionnels de la véritable architecture française. Le graveur en médaille Ponscarme, un vosgien, a révolutionné toute la glyptique avec une esthétique analogue. Son « Portrait de Naudet » a fait école et rénové la gravure en médaille.



La France aura bientôt son style du XXe siècle. Montrons, je me répète une fois de plus, un jugement sûr, un goût éclairé en demandant, en exigeant pour notre ville le premier musée qui existera en architecture de demain.

Charles PECCATTE.

M. Ohl nous adresse la communication suivante :

« M. Descelles, remercie vivement les signataires de sa motion à la Société Philoma-
« tique demandant la création d'une section des beaux-arts.

« Si sa requête n'a pas obtenu gain de cause, quant à présent, il est convaincu d'avance
« que tous seront d'avis de former un comité d'initiative du musée de Saint-Dié qui est
« en voie de formation et dont la prochaine réunion doit avair lieu à bref délai. »

Nous sommes par conséquent à la veille de la formation du dit comité et je suis certain d'avance que toutes les personnes qui ont pensé comme nous jusqu'à présent et toutes celles qui ont bien voulu donner leur adhésion au vœu présenté par M. Descelles à la Société Philomatique (qui de son côte nous donne son appui moral) nous aideront de leur bonne volonté et de tout leur pouvoir dans l'œuvre commencée et qui, nous en avons la certitude, sera couronnée de succès.

Albert OHL,
Artiste Graveur.

Nous nous associons pleinement aux idées émises par MM. P. Descelles, Ch. Peccatte et A. Ohl, et, nous espérons que bientôt, grâce à leur activité, Saint-Dié aura son musée. Le musée d'art populaire, dont parle M. Peccatte, est particulièrement intéressant. Nous savons qu'à Nancy et à Remiremont, on s'occupe d'installer des œuvres semblables. A Nancy, l'exiguité des locaux du Musée lorrain a seul empêché jusqu'ici l'installation de ce musée d'art rustique lorrain.

Le transfert des musées de Nancy

Quoique on en ait dit, on peut espérer que le transfert des musées au Palais du Gouvernement aura lieu. M. Couyba, rapporteur du Budget des Beaux-Arts, M. Dujardin-Beaumetz sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts sont venus étudier la question sur place. A la suite de ces visites a été décidée la création à Nancy d'une école nationale d'art industriel. En ce qui concerne les musées, M. Dujardin-Beaumetz reconnut leur installation défectueuse. La question ne pouvant être tranchée qu'à la suite de négociations entre les ministères de l'intérieur, de la guerre et des finances et la ville de Nancy, le sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts ne pouvait s'engager. Mais il promit d'appuyer de tout son pouvoir la demande de mise à la disposition de la ville du Palais du Gouvernement. Plusieurs personnes s'occupent activement de cette question. Nous espérons qu'on n'y mêlera pas la politique.

Bibliographie

NOAILLES (Vicomte de). *Le Cardinal de La Valette, lieutenant général des armées du roi (1635 à 1639)*. Paris, Perrin, 1906, vol. in-8o de III-618 pages, 1 portrait et 2 cartes.— Au cours des années 1635 et 1636, le cardinal de La Valette, lieutenant général des armées du roi, a fait campagne contre le duc Charles IV en Lorraine, en Alsace et en Franche-Comté. Sa biographie mérite donc une brève mention dans le *Pays Lorrain.*

Si le faux titre du livre que nous analysons ne nous avait appris que M. de Noailles a déja écrit *Marins et soldats français en Amérique* (1), nous n'aurions pas hésité à voir dans la vie du cardinal de La Valette l'œuvre d'un débutant, qui sans préparation suffisante s'était improvisé historien. Les principaux dépôts parisiens ont bien été consultés

(1) L'ouvrage a été couronné par l'Académie française.

par M. de Noailles ; seulement il a eu le tort de négliger les archives provinciales ou étrangères, s'enlevant ainsi tout moyen de contrôler la véracité des documents — le plus souvent officiels — de provenance française.

M. de Noailles ignorerait-il par hasard que beaucoup des lettres qu'il cite sont publiées depuis longtemps ? On serait tenté de le croire, en constatant que l'auteur renvoie non aux recueils où les pièces se trouvent imprimées, mais aux Archives de la Guerre ou des Affaires étrangères, qui en possèdent soit les originaux, soit des copies.

On remarque avec non moins de surprise que les travaux qui ont pour objet la Lorraine durant la guerre de Trente Ans n'existent pas pour M. de Noailles (1). En vain chercherait-on dans son texte ou dans ses notes les noms de d'Haussonville, de Lepage, de Pfister, de des Robert. Quels que soient d'ailleurs les défauts des *Campagnes de Charles IV*, c'est tout de même un livre que n'a pas le droit d'ignorer un historien qui étudie les opérations militaires des années 1635 et 1636 en Lorraine, en Alsace et en Franche-Comté.

Si encore le style nous dédommageait des défauts que nous venons de relever ! Par malheur, M. de Noailles donne l'impression d'un écrivain qui éprouve de l'embarras à rendre sa pensée, à moins peut-être qu'il ne se mette pas en peine de chercher le mot juste ; toujours est-il que plus d'une fois nous avons été choqué de la banalité ou de l'impropriété des termes qu'il emploie. En désire-t-on un exemple ? M. de Noailles veut bien nous apprendre (p. 189) que « les *sympathies* des populations lorraines restaient acquises au duc Charles. » Ne voilà-t-il pas vraiment une expression bien choisie ! Nous serions curieux de savoir si M. de Noailles l'aurait appliquée aux sentiments des Français pour leur souverain légitime, le roi Louis XIII.

Ce n'est pas à dire pourtant que l'on perdra son temps et sa peine à lire la biographie du cardinal de La Valette. Comme l'auteur, en effet, a consulté certains documents dont personne avant lui n'avait tiré parti, son livre contient des détails que l'on ne trouverait pas dans les ouvrages où les mêmes événements ont été déjà racontés.

R. Parisot.

Louis Madelin. *Croquis lorrain, préface de M. Maurice Barrès*. Nancy-Paris, Berger-Levrault, 1907. 442 pages in-16 (3 fr. 50). — Nous reprocherons à M. Louis Madelin, la modestie de son titre. Ce ne sont point en effet des *croquis* qu'il nous donne, mais une étude d'ensemble fortement documentée de notre Lorraine. Il a parcouru le pays de l'Argonne aux Vosges, et de la Sarre au pays Comtois, il connait nos historiens et ceux qui ont parlé de notre pays. Il est de vieille souche lorraine, il a été élevée dans un milieu lorrain, chaque année les beaux jours le ramènent parmi nous, il aime la Lorraine, et l'on sent que c'est avec amour qu'il a écrit ce livre, mais avec un amour qui raisonne et qui sait.

M. Madelin se défend d'avoir voulu écrire un *guide*, mieux qu'un guide aux sèches nomenclatures, et aux formules clichées d'admiration, il nous fait connaître les ressources de notre pays que, sur place, il nous est malaisé d'apprécier, les termes de comparaison nous manquant.

Le livre débute par une confession d'un enfant de Lorraine. M. Madelin y avoue que trop longtemps il a méconnu sa province, qu'il en ignorait les monuments, avait négligé son histoire et dédaigné ses sites. Ayant beaucoup voyagé, il connut ce que son pays avait d'original. En écrivant son livre, il veut acquitter envers lui une dette : « Je veux tout modestement dit-il, acquitter ma dette envers une province à laquelle je dois

(1) A deux reprises M. de Noailles cite les *Pièces originales sur la guerre de Trente Ans*, publiées par R. Schmitt, mais c'est un recueil de documents.



tout, le sang qui me fait vivre, le cerveau qui me fait penser, ma naissance, ma formation et la joie de posséder, dans la grande patrie, une autre plus petite patrie dont j'ai trop souvent loin d'elle, le droit d'être très fier et que j'aime ».

Aprés avoir défini la Lorraine, qui n'est pas l'antique duché, mais la région enfermée entre les Ardennes, la Sarre, les Vosges, les Faucilles, la Saulx et l'Argonne. M. Madelin nous conduit dans les bois lorrains, « les premières forêts de France », à Bar-le-Duc, avec son Ornain paresseux, ses maisons Renaissance et son incomparable *squelette*, il nous décrit les eaux Barroises, les collines verdoyantes de l'Argonne : Varennes et Valmy, le pays de la Bonne Lorraine, Hattonchâtel, Verdun, Vaudémont, Saint-Nicolas, Metz, la captive, Toul, villes dont les noms émeuvent, les Vosges verdoyantes et sauvages, Nancy l'active, Epinal aux images, Commercy, la Vôge où sourdent les eaux minérales.

Puis l'auteur nous dit comment *la Lorraine travaille* : elle a ses poètes, mais peu firent de bons vers, et leur idéalisme se combinant avec le sens pratique : « le poète lorrain se fait soldat, prêtre, sœur de charité, professeur, peintre ou industriel. » Son imagination « ne se dépense guère sur le papier... L'idéalisme lorrain est créateur parce que le sens pratique lorrain l'y contraint forcément. » Et ce n'est pas un paradoxe, M. Madelin le prouve en signalant rapidement ce qui se fit et se fait en Lorraine. Il complète sa démonstration dans le chapitre *la Lorraine pense*. En pensant elle crée. Son université, héritière de Pont-à-Mousson et de Strasbourg, à peine émancipée, prit un énorme développement, et, sûrement, marche vers le premier rang des universités provinciales.

Mais il faudrait des pages pour analyser ce livre bourré de documents, où rien n'est inutile. Que M. Madelin nous pardonne d'en donner une idée aussi sommaire.

Quel excellent livre à placer dans les bibliothèques scolaires ! Là, les jeunes lorrains pourront apprendre à connaître leur province et trouveront la raison de l'aimer. Ils prendront l'orgueil de leur race, et perdront peut-être le manque de confiance en eux-mêmes.

M. Hergott. *Une femme de France au XV[e] siècle*. Paris, Lethielleux, 1907. 279 pages grand in-8°. — Notre compatriote, Mlle M. Hergott, retrace dans ce livre, sous forme de roman, la vie aux temps troublés de la guerre de Cent ans. Elle nous narre la longue vie d'Ydain de Pontviel qui voit la folie de Charles VI, la révolte des Maillotins, la lutte des Bourguignons et des Armagnacs, Azincourt, le triomphe et la mort de notre Jeanne d'Arc, puis le calme revenu dans la France meurtrie. L'auteur suit l'histoire de près, est bien documenté en général sur les costumes et les usages (cependant y avait-il des rouets au xv[e] siècle ?), et sait mener son intrigue, un peu hâchée parfois, sans avoir l'air de faire un cours. Le style qui s'inspire de l'ancien est facile, pittoresque souvent. Ce livre est beaucoup un livre d'édification, mais n'est pas écrit à la manière onctueuse, compassée et somnifère qui distingue trop souvent ce genre de littérature. Des dessins de l'auteur sont semés dans l'ouvrage bien édité par la librairie Lethielleux. Souhaitons que Mlle Herrgott trouve bientôt dans notre histoire lorraine un épisode à traduire en roman.

Monseigneur Chabot. *Les Crèches de Noël dans tous les pays*. Pithiviers. Chez l'auteur (franco 1 fr.). — Cet opuscule contient des documents très variés et très intéressants sur les *Crèches de Noël* à Paris, en Franche-Comté, en Provence, en Belgique, en Bavière, en Tyrol et dans l'Italie méridionale. L'auteur a visité tous ces pays, en chercheur et en érudit, et il donne, dans son livre, la description des plus belles Crèches qu'il a vues.

Il est à regretter que l'auteur n'ait pas eu connaissance du curieux *Bethléem* si populaire à Nancy durant toute la première moitié du xix[e] siècle, dont Courbe et Guérard ont parlé dans les *Rues de Nancy* et le *Journal de la Société d'archéologie lorraine*.

Le premier ouvrage de Monseigneur Chabot : *Noël dans les pays étrangers*, a obtenu, l'an dernier, un succès inespéré. Cette brochure, nous n'en doutons pas, aura la même faveur, auprès de tous ceux qui s'intéressent aux coutumes de la plus populaire de nos fêtes.

Henry POULET. *Le sans-culotte Philip, président de la Société populaire de Nancy (1793-1794)*. Nancy, Berger-Levrault, 1906, 116 pages in-8°. — Comme le dit excellemment M. Poulet au début de son livre la Révolution n'eut pas lieu dans le seul Paris. « Dans chaque ville de province se joua un drame semblable à celui de Paris, parfois aussi tragique avec ses girondins et ses montagnards, ses Brissot, ses Marat, ses Hébert. Leurs noms qui avaient enthousiasmé leurs contemporains, étaient, dix années après, tout à fait oubliés, preuve tangible de l'engouement et de l'ingratitude des foules et de la vanité de la faveur populaire. » Pierre Philip qui passionna Nancy en 1793 et 1794, y est inconnu depuis longtemps. Nul mieux que M. Poulet qui connaît admirablement l'histoire de la Révolution en Lorraine, et qui chaque année nous en donne un chapitre intéressant, n'était qualifié pour faire revivre cette curieuse figure. Philip était né à Bordeaux en 1750. Il navigua dès sa jeunesse comme mousse, puis comme pilotin et capitaine, fut corsaire, risqua la corde. La Révolution le trouva employé aux écritures chez un homme de loi parisien. Il adopta avec ardeur les idées nouvelles, les célébra en vers et dans des œuvres dramatiques. Dès 1792 Lazowski, le fit nommer directeur des magasins de fournitures de Franciade (Saint-Denis). En 1793, il arriva à Strasbourg comme délégué à l'armée du Rhin pour l'habillement des troupes. Il y eut de retentissants démêlés avec les anciens fonctionnaires de cette administration : Prieur et Sadoul, et n'ayant pas eu le beau rôle dans la discussion, il fit transporter les magasins à Nancy.

Dans cette ville on penchait vers les Girondins. Les Jacobins y étaient rares, presque tous étaient de nouveaux arrivés. Philip en trois semaines par son bagout et ses promesses à la populace, se fit élire maire de Nancy, puis refusa, étant inéligible. Mais avec Mauger, il exerça sur la ville un souverain pouvoir. Le représentant Faure fit arrêter Mauger, et allait faire mettre Philip en accusation, mais Lacoste, représentant en mission à l'armée du Rhin, ennemi de Faure, le lui enleva et le fit transporter à Metz où il fut triomphalement acquitté. Reçu avec enthousiasme à Nancy, il y devient tout puissant la tête d'une minorité bruyante qui réduisit au silence les vrais Nancéiens. Il veut vaincre ses adversaires et part pour Paris. Comme il assistait à une séance de l'assemblée, Mallarmé l'aperçoit, et l'apostrophant avec véhémence le fait mettre en accusation et emprisonner. Il resta détenu 15 mois. Mis en liberté le 29 vendémiaire an IV, il resta à Paris, où il vécut assez misérablement ; arrêté à nouveau comme complice de Babeuf en prairial an IV il fut acquitté. Il cessa toute relation avec la Lorraine, terminant probablement sa carrière comme petit employé d'administration dans l'Ouest.

CH. SADOUL.

Revues

L'*Action régionaliste*, paraît cette année en une livraison de format agrandi, contenant un plus grand nombre de pages. On y trouve les archives du mouvement régionaliste, les progrès de l'idée ont marqué le progrès de cette revue que dirige comme par le passé l'actif M. Charles Brun. Dans le numéro de janvier est annoncé la création d'une *Bibliothèque régionaliste*, sous la direction de M. Frédéric Charpin. Nous aurons à revenir sur cette intéressante initiative. Notons aussi d'excellents articles de MM. Ch. Beauquier, B. Sarrien, H. Mazel, etc.

Dans l'*Olive*, nous remarquons dans le numéro 7, un très beau conte lorrain d'Emile Moselly : *Une histoire de revenants* ; dans le numéro 8, une amusante histoire lorraine de H. Nancey.

Le *Banquet*, tient ses promesses. A lire dans le numéro 2 un excellent récit de la réception de Maurice Barrès à l'Académie, par Ch. Henrion, des critiques bien tournées, mais un peu méchantes, de Désiré Ferry, des vers et des proses de Léon Tonnelier, André Gérard, Tullius Senecion, Louis Adam. Rappelons que le prix d'abonnement au *Banquet* est de trois francs par semestre. S'adresser, 6, rue de Villers. Nancy.

Dans l'*Art et les Artistes*, intéressant article d'André Girodie, sur le *Museon Arlaten*, à lire par ceux qui s'intéressent à l'art populaire et qui veulent chez nous en rassembler les vestiges.

Nous avons reçu le premier numéro d'une nouvelle revue : *L'Amitié de France*, journal de philosophie, d'art et de politique (trimestriel). Cette revue luxueusement éditée contient de bons articles et une excellente chronique régionaliste sur le Dauphiné.

Intermédiaire des Chercheurs lorrains

6. — Pourrait-on nous renseigner sur Géniole, peintre et dessinateur lorrain, né à Nancy, qui vivait vers le milieu du XIX[e] siècle ?

7. — Questions relatives aux mines. Où pourrait on trouver le procès-verbal de la *Grande Cherche* qui fut faite dans la montagne de Bussang vers 1510 ? Le cordelier Vuillemin, archiviste du chapitre de Remiremont, en avait fait une copie. Où pourrait-on trouver le texte de l'accord qui intervint entre le duc Charles III et l'abbesse de Remiremont, en 1565, au sujet des mines de Bussang ?

8. — Où pourrait-on trouver un titre ducal de 1610 ou tout au moins un compte attestant que les matériaux du château de Mosello (Bussang) furent acquis par le duc de Lorraine ?

RÉPONSES

1. — Nous avons reçu de nouveaux renseignements relatifs à Henri Valentin, de M. P. Braunagel, de Strasbourg.

5. — Sur le peintre Claudot (Jean-Baptiste-Charles) né à Badonviller en 1733, mort à Nancy en 1804, on trouvera des renseignements dans le *Journal de la Société d'archéologie lorraine*, 1853, p. 19 à 24, et 1881, p. 190, 191. Le musée lorrain de Nancy possède de lui quelques toiles intéressantes, vues de Bayon, de la Place de Grève, etc. Au musée de peinture de Nancy se trouvent des natures mortes et des paysages. C. S.

Claudot naquit à Badonviller le 19 septembre 1733, fils posthume de Sébastien Claudot, avocat à la Cour et tabellion général, et d'Anne Malriat. Voir son acte de baptême : Inventaire des archives de Meurthe-et-Moselle. Série E. supplément, tome II p. 66. E. D.

Nos cartes postales

Nous mettons en vente de nouvelles séries de cartes postales en héliogravure, qui seront continuées. La collection de ces cartes formera un répertoire unique des monuments curieux, des costumes et des mœurs de la Lorraine :

1. Environs de Nomeny ; 2 et 3. Paysanne vosgienne ; 4. Tombeau de Philippe de Gueldres, par Ligier Richier ; 5. St Nicolas-de-Port ; 6. A la fontaine, Leyr ; 7. Scieurs de long, près Nancy ; 8. Lavandières sur la Moselle à Aingeray ; 9. Labourage aux environs de Nancy ; 10. Fontaine des Pestiférés à Agincourt ; 11. Au sommet du Hohneck ; 12. Plombières ; 13. Ferme lorraine ; 14. Gué sur la Moselle ; 15. la Seille à Nomeny ; 16. Rembercourt sur Mad.

La carte 0 fr. 20, la 1/2 douzaine 1 fr.

La douzaine 2 fr. port en sus.

Nous pouvons également procurer à nos lecteurs les cartes postales de la Revue alsacienne annoncées dans notre dernier numéro, au prix de 0 fr. 20 la carte.

Le Gérant : A. CABASSE.

Imprimerie Vagner, rue du Manège, 3, Nancy.



J'attendais impatiemment le nouveau livre de mon ami, Emile Moselly, intitulé : *Terres Lorraines*. Je ne fus point déçu. Notre amitié ne m'aveugle pas : en vérité, l'œuvre est fort belle. On doute s'il faut admirer davantage l'émotion du roman, le lyrisme du poéme.

C'est la navrante histoire d'une douce jeune fille, Marthe Thiriet, qui s'éprend d'un beau gars de son village, un pêcheur du nom de Pierre Noël. Pierre est fier de sa conquête. Mais il a l'orgueil de sa carrure, de sa stature, de sa barbe et de ses cheveux frisés, de ses yeux bleus qui troublent le cœur des femmes. Pour cela et pour d'autres hantises, — le souvenir de la ville entrevue durant le service militaire, un besoin atavique d'émigration qui dure au cœur de certains êtres, — un sourd désir le ronge ; il rêve de terres, de joies nouvelles. Il tourmente Marthe : il la quitte et lui revient, il lui reprend la parole, les espérances qu'il lui avait données. Marthe a la fidélité de sa race, la patience, la résignation des paysans lorrains. Elle attend le retour de son *promis* volage. Un jour, vient la rupture : Marthe est à bout de courage et de forces. Elle se jette dans la rivière ; une lente ondulation ride la face de l'eau, puis le flot se referme, reflétant une étoile qui brille comme une larme d'argent. Cependant Pierre Noël, amoureux d'une batelière flamande, enivré de ses cheveux noirs, de ses grands yeux où passent des flammes, s'éloigne avec elle sur son chaland, la *Reine des Eaux*.

Sans doute, l'histoire n'est pas nouvelle d'un cœur infidèle, d'un homme qui sacrifie les amours paisibles aux galantes aventures. Mais Moselly a écrit avec tant de douceur les tendresses, les troubles, les émois de la jeune fille, avec tant de pitié ses inquiétudes et ses chagrins, avec tant de puissance les caprices et les ruts de son gars de village, que son œuvre est poignante. Elle amollit le cœur et fait monter les larmes dans les yeux. Elle nous touche comme l'histoire de Mireille. Moselly y a mis toute son âme, son âme lyrique, un peu plaintive, sa



sensibilité d'artiste et de poète. Il aime les humbles, il a vécu leur vie, pâti de leurs souffrances, son âme s'est fondue dans leur âme, son cœur a ressenti les tumultes de leur cœur. Il a dû éprouver qu'à ce jeu l'écrivain se meurtrit, se déchire, mais ces blessures lui donnent la volupté et font les œuvres émouvantes.

Moselly est un pieux enfant de Lorraine. Il a grandi sur la terre lorraine, comme une plante, nourrie de sucs propices, croît et se vêt d'une riche floraison ; il en a respiré les saisons. Il connaît son coin de Lorraine comme le prêtre connaît, à redire sa prière, toutes les lignes, toutes les lettres de son bréviaire. Il en a vu toutes les images, il en sait toutes les chansons. Il aime son pays d'instinct et sans penser, comme on aime les siens, le soleil et la vie. Son amour n'est pas une doctrine. On le voit bien aux fraîches descriptions, somptueuses et tendres, qui fourmillent dans son livre, comme les *creuses* de chez lui s'obstruent de plantes et de buissons qui répandent des poussières de fleurs, des traînées de senteurs. Il nous promène dans le val où les brouillards flottent comme des écharpes molles et s'enchevêtrent aux branches des peupliers, sur les bords des rivières lentes et sinueuses, parmi les prés criblés de fleurs, dans les herbes lourdes de rosée, dans les bois où passent les grands souffles qui semblent des soupirs longs et mystérieux, dans les villages paisibles, dans la nuit fourmillante d'étoiles, dans la clarté ruisselante de la lune, ou bien au clair soleil, dans des palpitations de lumière. Ce croquis est charmant : « Le soleil inondait les taillis ; les feuillages flambaient, les cimes arrondies des hêtres reposaient mollement dans la lumière ; rien ne bougeait, pas un brin d'herbe, pas une feuille ! Seuls, au fond d'une clairière, des bouleaux fins frissonnaient de toute leur chevelure, sous des souffles errants qui ne parvenaient pas jusqu'à terre. » Les tableaux de cette qualité abondent dans le livre de Moselly. Il peuple ces paysages de gens que nous connaissons, que nous avons vus, de gens de chez nous : Thiriet, le vieux garde, exact et rude ; Dominique Noël, le pêcheur, hâlé par le soleil, la pluie, les vents, courbé par la vieillesse, ployant sous le dur labeur ; Poloche, le sentencieux ivrogne, amusant, discoureur...

Moselly répand sur toutes ces choses, sur tous ces personnages, comme une poudre d'or, la poésie des traditions et des légendes, le merveilleux des humbles : les soirées près de l'âtre où l'on *dàille*, le montreur de Saint-Hubert, la procession de la Fête-Dieu, la chanson de l'épousée...

De toutes ses pages monte un parfum de terroir. Je mesure tout le sens de ce que je vais dire : Le roman de Moselly nous fait voir la terre lorraine, comme le poème magnifique de notre grand Mistral évoque le pays de Provence.

Si Pierre Noël avait aimé tout cela, sa terre, son ciel et ses conditions de vie, il eût été heureux. Hélas ! il rêvait de joies inconnues, de rares plaisirs, de pays

mystérieux où il serait plus doux, plus enivrant d'aimer. Alors, le bonheur a glissé entre ses mains, comme une onde fugitive; les malheurs sont venus. La grande vérité! Aujourd'hui, les hommes dédaignent la simplicité, la destinée paisible sur la terre ancestrale. Ils se prennent aux mirages, et à quels mirages! Ils poursuivent les richesses, les honneurs, comme les enfants pourchassent les papillons, étonnés, envieux de leurs couleurs brillantes. Ils se stérilisent et ne sont pas heureux. Quel glorieux pays, si chacun cultive son lopin, s'efforce d'y faire jaillir la plus belle moisson! Le sol national serait la réunion de tous ces patrimoines féconds, splendides, sans la misère des terres en friche, la tristesse des biens incultes; l'âme de la nation serait faite de toutes ces énergies raisonnables et justes. L'aventure de Pierre Noël soulève ces pensées et nous donne ces conseils.

Il faut lire et relire ce roman, ce chant lyrique : *Terres Lorraines*. Si vous le lisez comme je l'ai lu, votre cœur sera voluptueusement étreint.

J'ai gagné, près d'Epinal, le coquet village de Jeuxey, tout pareil aux villages lorrains, qu'aime Moselly. Quelques nuages rayaient l'azur encore pâle du ciel. Ils étaient si lointains qu'ils semblaient immobiles. Un soleil de mars versait une froide lumière, trop froide pour fondre les contours, amollir les reliefs, soulever les poussières qui noient les choses dans des brumes d'or. Les toits rouges qui dégringolaient pêle-mêle la colline, les murs, les volets blancs, les linges lavés à la fontaine, qui séchaient étendus sur les haies, accrochés aux pieux des palissades, éclataient, faisaient des taches crues. Les maisons s'enlevaient durement sur le ciel, comme découpées dans un métal bleuâtre. Les arbres dépouillés se détachaient en silhouettes violettes; ils étaient si nets que l'on eût compté les branches une à une. Le soleil était trop froid pour répandre la vie. La nature dormait encore son sommeil d'hiver. Le printemps était revenu dans le rythme des saisons, dans le calcul et le désir des hommes : les choses restaient engourdies et glacées. Les prairies s'étendaient chauves et décolorées, les labours étaient grisâtres. Seules, les branches des saules prenaient une teinte ardente, faisaient une flambée soudaine sur les bords du Saint-Oger, dont les eaux bleuissaient en un reflet d'acier. Les bois effeuillés restaient silencieux et mornes. Pas un cri, pas un chant. Les moineaux, pelotonnés, les plumes hérissées, voletaient pesamment dans les haies sans un piaillement. De loin en loin, un corbeau faisait lourdement palpiter ses ailes noires et traversait lentement la plaine. Le vent âpre, un hâle de mars, ne roulait ni plaintes, ni senteurs.

Dans le village, les maisons étaient closes, les rues désertes. Des poules picoraient sur les fumiers, des oies fouillaient de leur bec dans les mares. On rencontrait de rares passants endimanchés. Un homme descendait la côte,

s'arcboutant pour retenir sa charrette lourde d'une *tronce* arrachée dans la forêt. Dans les prés, des femmes marchaient courbées, cherchant les pissenlits, tranchant les racines avec un couteau. Sur la route, près d'un calvaire, une roulotte était arrêtée, le cheval dételé, la pointe des brancards enfoncée dans le sol. Elle était peinte en vert, rayée d'une bande jaune. Sans doute, elle abritait de ces vanniers nomades qui coupent au long des ruisseaux les baguettes d'osier. Ils travaillent accroupis autour du feu, sur le bord des routes, et tressent des charpagnes, des *baugeottes* pour les laboureurs, des paniers et des fauteuils pour les gens de la ville. A cette heure, la roulotte eût paru abandonnée si un grand chien maigre n'avait dormi entre ses roues.

C'était bien le village lorrain, simple, doux, baigné d'une paix mélancolique. C'était la campagne vosgienne, c'était la terre lorraine que Moselly décrit d'une plume amoureuse. Quand, ma promenade finie, j'ai rouvert son livre, il m'a paru encore plus émouvant.

René PERROUT.





TERRES LORRAINES (1)

... Pierre se leva, ayant terminé sa besogne, ce soir-là, plus tôt que de coutume.

— J'vas faire un tour, dit-il au vieux Dominique, qui, une aiguille de bois aux doigts, réparait quelques mailles de l'échiquier, qu'une branche de saule avait rompues.

Il descendit la côte, fumant sa pipe avec satisfaction, savourant le repos bien gagné après une journée de travail.

Arrivé sur la place, il s'arrêta.

Il avait plu tout le jour, mais la pluie avait cessé vers le soir. De grands souffles passaient dans la nuit; de grands souffles froids charriant l'humidité, qui stagnait sur les labours d'automne. Un toit s'égouttant quelque part, au-dessus de sa tête, faisait entendre un clapotement triste. Au-dessus des maisons, la Grande Ourse, le « Chariot de David » allongeait son timon d'étoiles scintillantes.

Tout au fond de la rue, une lueur trouait l'ombre.

Des portes s'ouvraient sur des conversations interrompues, une procession de lanternes s'avançait par les rues, courait au ras du sol, projetait sur les façades endormies de grands rais de lumière.

Les femmes allaient au veilloir.

Par moment la lumière faisait sortir de la nuit le soc blanc d'une charrue, la silhouette trapue d'un tombereau mis au rancart. Sur le passage des femmes emmitouflées, des ombres gigantesques couraient le long des murs, montaient jusqu'aux toits, se perdaient dans les étoiles.

— Tiens, on veille chez les Lardonnet, se dit Pierre, je vais pousser jusque-là.

Sous la grande cheminée lorraine, dont le manteau était si élevé qu'un homme aurait pu y entrer tout debout, le veilloir était rassemblé. Un feu couvait dans l'âtre, un de ces feux d'hiver faits pour durer longtemps et qu'on entretient avec des marcs de raisin et des tas de chénevottes. Des vieilles, au profil anguleux,

(1) Nous sommes heureux de pouvoir donner à nos lecteurs deux extraits du beau roman d'Emile Moselly qui vient de paraître à la librairie Plon, et qui trouve le vif succès qu'il mérite.



assises à des rouets, filant le chanvre, trempaient leurs doigts dans un gobelet d'étain pour mieux saisir le fil qu'elles tiraient des quenouilles chargées d'étoupe. Des enfants se promenaient, portant haut dans l'air des croix de chanvre nu, frêles assemblages qu'un mouvement un peu vif éparpillait sur le sol. Des vieux somnolents fumaient leur pipe en crachant dans les cendres du foyer d'un air songeur, et sur toute cette scène le « coupion », un lumignon du temps passé, pendu à la cheminée par une crémaillère de fer, jetait une lumière vacillante, qui ne pénétrait pas dans les coins grouillant d'ombre.

Tout le monde s'écarta pour faire place à Pierre, car il ne comptait que des amis dans le village à cause de sa bonne humeur, de sa large prestance qui en imposaient.

On lui offrit un verre de vin cuit, un vin qu'on prépare après la vendange, en mêlant au jus du raisin un peu d'eau-de-vie.

Un plaisant, un petit homme au visage goguenard, travaillé par toutes sortes de mines, de froncements d'yeux, de sourcils, racontait une « fiaue », un de ces récits de veillée interminables, avec des péripéties terribles ou grotesques variant au gré du conteur.

Tout à coup, un choc ébranla la vitre. Un enfant levant sa tête ébouriffée, s'écria joyeusement : « On va dailler. » Et il se fit un grand silence, dans l'attente d'une chose mystérieuse.

C'est en effet une très vieille coutume en Lorraine, un usage qui vient du passé profond que d'aller « dailler » le soir aux fenêtres. Et cette coutume se meurt doucement par l'indifférence des générations nouvelles qui méprisent ces vieilleries.

Antique cérémonie, avec un rituel et des règles qu'on n'abandonnerait pas, une fois qu'on l'a commencé ! Mystère bizarre et compliqué qu'on accomplit avec une sorte de gravité recueillie.

Une voix s'éleva, une voix comiquement déguisée, la personne qui parle de l'autre côté de la vitre, dans la nuit, s'efforçant de ne pas être reconnue.

— Voulez-vous dailler.

Toute la chambrée répondit : Oui.

— Mariez-nous ?

— Avec grand Charles.

— On dirait un échalas !

— Avec le fils de la Goton.

— Il est trop bête.

Ce fut une revue amusante, avec une critique pittoresque des mots familiers, des travers et des attitudes de chacun. Encore un usage où l'esprit satiriqne et la

malignité propre au caractère lorrain trouvent leur compte. Rien ne saurait rendre la drôlerie de certaines reparties, la vivacité gaillarde et joliment troussée de certains portraits, esquissés au hasard d'un dialogue rapide, aiguisés de pointes perfides et d'insinuations qui vont loin. Et le mystère ajoute aux moindres propos une saveur, un intérêt extraordinaire.

Toute la vie du village qui passe dans la nuit, les scandales, les événements de chaque jour.

Les jeunes filles surtout courent à ce divertissement ! Combien ont senti, quand on leur jetait un nom, se révéler un amour qu'elles ignoraient, qui avait germé et pris racine au plus profond de leur cœur.

Combien de cœurs ont battu contre les vitres froides, par les nuits blanches de gelée et fourmillantes d'étoiles. Pauvres murs lorrains, lézardés de crevasses béantes, battus de pluie, comme vous savez de ces histoires d'amour dont personne n'a gardé le souvenir !

Ce soir-là, une vieille qui filait dans un coin, dit tout bas, mais de façon à être entendue de toute l'assistance, ayant jeté un regard malin par-dessus ses lunettes.

— C'est Marthe Thiriet qui daille.

Pierre leva la tête, mais voyant les yeux fixés sur lui, il s'efforça de prendre un air détaché, entamant une conversation sérieuse avec son voisin tout en ne perdant pas un mot :

Le dialogue reprit :

— Mariez-nous.

— Avec Coliche !

Un éclat de rire monta dans la nuit profonde, Coliche étant le berger de l'endroit, un garçon à demi idiot, hirsute et dépenaillé, traînant toujours sur ses talons deux grands chiens efflanqués, tout pareils à deux loup. Le beau parti pour une fille !

Puis on se piqua au jeu, et on proposa à la jeune fille des individus invraisemblables, des carrieurs de sable, ou des dragueurs de la Moselle.

Elle disait non, d'une voix amusée.

Les vieilles riaient dans le veilloir, arrêtant le mouvement de leurs pauvres mains tremblantes, qui tricotaient des bas ou filaient de l'étoupe. Et les tout petits, qui n'ont pas encore le sens des choses d'amour, riaient eux aussi pour faire comme les autres, amusés par les réparties et le son bizarre de la voix mystérieuse, qui montait dans la nuit.

Il se fit un silence ; on se regardait ; la vieille qui avait reconnu Marthe la première, secouait la tête d'un air entendu, s'apprêtant à dire une chose d'importance :



— Mariez-nous ?

— Avec Pierre Noël.

Marthe répondit :

— Il est trop coureur.

Mais le son de sa voix était changé. A l'émotion qui la faisait trembler, toute l'assistance eut la sensation qu'on avait touché juste.

Pierre s'était levé brusquement ; se dirigeant vers la porte, il l'ouvrit toute grande.

Toutes les filles qui daillaient avec Marthe ce soir-là prirent la fuite, comme un vol d'oiseaux effarouchés par un bruit. Les coiffes de leurs bonnets mettaient au fond de la nuit une vague palpitation de blancheur. Seule Marthe restait appuyée contre les ais de la fenêtre, le cœur battant, et les jambes si cassées par l'émotion qu'il lui était impossible de faire un pas.

Pierre la prit dans ses bras et baisa longuement ses cheveux fins....

Ils causaient de choses et d'autres, puis ils se séparèrent, Marthe ayant fait remarquer que l'heure s'avançait.

Elle rentra dans sa maison à pas lents, lourds de rêverie. Il se faisait en elle un tumulte de sentiments contraires. Certes, il fallait que cet amour fut bien fort pour qu'il se trahit malgré elle, pour qu'on en parlât. Maintenant c'était un bruit qui courait le village... Mais lui n'ignorait plus rien, rien, et dans le cœur de la pauvre fille vivait le souvenir vibrant de cette caresse dont, la vaine douceur se prolongeait, doucement émouvante...

Le village dormait ; accroupis au fond de la nuit, les toits de tuiles allongeaient leurs grandes silhouettes paisibles. Dressant son timon d'étoiles, le Chariot de David s'était incliné un peu...

Rentré dans le veilloir, Pierre avait presque oublié cette aventure....

*
* *

.... Les deux pêcheurs dormaient encore. La nuit était noire ; le chant des coqs enroués, se répondant d'une basse-cour à l'autre, déchirait le silence.

Un coup sourd ébranla les ais de la fenêtre, tandis qu'une grosse voix, joyeuse et bourrue, criait au dehors.

— Ben quoi ! La coterie ! Tout le monde roupille là-dedans, y a pu d'amour.

Pierre se leva, alluma à tâtons la lampe de cuivre suspendue au plafond, et dit à son père, par manière de réflexion :

— Poloche est bien matinal aujourd'hui.

La porte ouverte, Poloche entra.

C'était un vieux colporteur qui, tous les quatre ou cinq jours, venait charger



sa hotte de tout le fretin pris dans les derniers temps et allait le vendre dans les côtes, où les habitants sont friands de semblable denrée.

Un drôle de corps, ce Poloche, avec qui on n'avait pas le temps de s'ennuyer une minute.

Ivre habituellement, le vin qui donne aux hommes des pensées tristes et les fait larmoyer, les coudes sur la table, le vin, lui chauffant le ventre et le remettant d'aplomb sur ses vielles quilles, lui inspirait une gaieté trouble, largement épanouie, fertile en inventions bizarres, en idées cocasses qui traversaient son cerveau, comme un vol d'oiseaux bizarres.

Aussi on l'aimait et les jours de réjouissance, nombreux étaient les compères qui se pressaieet autour de lui, heureux d'entendre ses calembredaines, ses histoires, ses drôleries, les provoquant au besoin, et le ramenant, sans en avoir l'air, aux sujets de conversation qu'il préférait. Ou bien ils commentaient ses récits d'un petit clignement d'yeux à l'adresse de la société, comme pour en faire valoir la saveur, toute la verve rare et puissante.

Sacré Poloche, on ne savait pas où il allait chercher tout ça.

Lui ne se faisait pas prier, gardant, au fond de l'ivresse, le vague sentiment de l'admiration qu'il soulevait.

A jeun, il était encore plus drôle. Rien qu'à le voir, on éclatait de rire, tellement il y avait de malice, de goguenardise, de grivoiserie dans cette face d'ivrogne, aux yeux vifs, au nez curieusement illuminé, aux joues tachées de lie de vin et striées de fibrilles rouges, une figure qui était une vraie enseigne de Boit-Sans-Soif.

Il y passait par moments une expression de stupeur muette, reflet des ivresses disparues. La gaieté ne l'abandonnait pas pour ça. Fichtre non ; il riait tout seul, en dedans, d'un rire silencieux qui creusait des rides dans ses joues, faisait trembler le bout de son nez rouge. A ces moments-là, on faisait silence autour de lui, et on entendait voler les mouches, car on comprenait qu'il allait en dire une bien bonne.

Comme si l'ivresse eut délié sa langue, l'ivresse qui met dans la bouche des hommes un balbutiement pareil à la voix des bêtes, lui, dès qu'il était saoul, devenait d'une loquacité terrible. Il parlait, il parlait tout seul, le jour, la nuit, campé devant les choses inertes, les poteaux télégraphiques et les arbres des chemins dans des soliloques qui n'en finissaient pas.

Le plus drôle, c'est qu'à ces moments-là, il retrouvait des mots très distingués, des mots savants qui lui revenaient de lectures faites à la veillée. Un tas de vieux bouquins retrouvés au fond d'une armoire, héritage d'un oncle curé.

Il répétait ainsi à tout bout de champ : comprends-tu l'apologue ? et comme il

prononçait l'apoloche, de là lui venait ce sobriquet de Poloche, qui lui était resté.

Il disait aussi « sans plus tergiverser ». Il était vaguement menuisier. Il aiguisait aussi les vieilles scies. Il allait par les rues, une couenne de lard à la main, un paquet de limes sonnant dans sa poche. Il montait aussi sur les toits pour réparer les gouttières, agile comme un chat, malgré son grand âge, sa silhouette se dressait gesticulante, sur la splendeur du couchant, parmi les cheminées qui fumaient.

C'était un pauvre bougre, qui faisait la joie du village. Jusqu'aux tout petits qui se campaient derrière lui quand il oscillait sur ses talons, et courait à pas menus pour rattrapper son équilibre. Ils trébuchaient comme lui, et répétaient en l'imitant :

— Sans plus tergiverser. Sans plus tergiverser.

Soldat, il avait fait plusieurs congés, au temps ou chacun d'eux durait sept ans. Ayant roulé sa bosse par toute la terre, les voyages lui avait laissé toute sorte de souvenirs, des aventures survenues chez les Turcs, chez les Yolofs, au Mexique et sur la côte du Sénégal. Il racontait ses amours de passage avec des femmes noires et des femmes jaunes, des bombances qui duraient des semaines, et se terminaient par des sommeils de quarante-huit heures, au creux des buissons, dans des pays étranges.

Poloche ne se faisait pas prier. Pierre l'écoutait avidement. Toutes ces histoires extraordinaires, cette vie d'aventures et de maraude entretenaient dans l'esprit du jeune homme cette fièvre de l'inconnu, cette hantise du lointain dont son âme était palpitante...

Ce matin-là, Poloche se tenait drôlement au milieu de la chambre, la lueur crue de la lampe fouillant sa physionnomie de pochard, tiraillée de tics.

Il se promettait de boire un bon coup là-bas, dans les pays de bon vin où il se rendait. Et sa face exprimait une joie si puissante, si communicative, que les deux pêcheurs se tordaient les côtes...

Emile MOSELLY.





Le Général Loison (de Damvillers)

1771 — 1816

AVANT-PROPOS

Le général Loison est un des si nombreux exemplaires de ces soldats de fortune que la Révolution et l'Empire promenèrent à travers l'Europe, élevèrent aux plus hauts grades et qui furent les plus vaillants lieutenants de Napoléon.

C'est une figure de second rang; bien que général de division à 20 ans, malgré sa remarquable hardiesse, des services éclatants et de réelles qualités militaires, Loison ne put jamais atteindre les hauts commandements et figurer au rang des chefs d'armée, à côté des maréchaux et des grands généraux du premier Empire.

Il appartenait à cette catégorie de généraux, venant immédiatement après les grands chefs, qui languirent toute leur vie en sous-ordre dans un effacement immérité et que Napoléon regrettait à Sainte-Hélène, un peu tard, de n'avoir pas appelé au maréchalat pour remplacer ses maréchaux fatigués, désabusés ou soucieux de jouir en paix de leur fortune et de leurs honneurs.

C'est dans cette galerie, à côté des Gérard, des Vandamme, des Lecourbe, des Foy, des Clausel, que se place et se classe Louis-Henri Loison.

Il naquit à Damvillers, modeste chef-lieu de canton de la Meuse qui indépendamment de son oncle, l'évêque Loison, et du célèbre peintre Bastien-Lepage s'enorgueillit d'avoir donné le jour à plusieurs officiers supérieurs et généraux dont deux y naquirent à quelques années d'intervalle de la sienne et fournirent, eux aussi une brillante carrière militaire; c'étaient Gérard, plus tard comte, puis ministre et maréchal de France et le général de brigade Saint-Remy, qui fut, au début de la Révolution, aide de camp du jeune général Loison.

Pour remplir toutes ses destinées et tous ses mérites, il lui manquait sans

doute l'entière confiance du maître, mais il fut desservi moins par les circonstances que par ses propres défauts.

Il en était rempli. Si ses contemporains s'accordent sur sa bravoure, ils ne s'accordent pas moins sur son caractère antipathique et désagréable. Déjà sous la Révolution, c'est Marceau qui ne tarit pas de critiques sur sa perfidie; en Portugal, c'est Junot qui se plaint de sa fausseté, de son ingratitude, de sa rapacité; Thiébault et d'autres nous confirment en les accentuant et en les précisant les fâcheux côtés du caractère de ce soldat parvenu.

Il avait, poussé à l'excès, l'esprit naturellement caustique et mordant du Lorrain. Chez lui la môquerie devenait dénigrement, la raillerie parti-pris et partialité.

On redoutait sa mauvaise langue, ses dénonciations à l'Empereur n'épargnaient ni ses camarades ni ses chefs.

La conséquence naturelle de ces défauts, par eux-mêmes suffisamment fâcheux, était chez lui une ambition férocement égoïste, une insensibilité et une cruauté qui lui valaient la haine des populations des contrées où il portait ses armes et une avarice qui le faisait recourir aux pires exactions, aux pillages les plus éhontés; on le vit bien lors de la destruction et du pillage, avec la complicité de sa famille, de l'abbaye d'Orval au début de la Révolution et lors de ses séjours en Portugal et en Espagne où il mit littéralement le pays à sac.

Le jeu n'était pas sans risques et en ces diverses circonstances il faillit y laisser la vie et voir briser sa carrière, sans que ses instincts détrousseurs parussent atténués par la leçon de l'expérience.

Aprés l'affaire d'Orval, il fût arrêté et traduit devant les autorités pour ses détournements de butin et faillit être exécuté. En Portugal, lors de la retraite de Junot, il fallut protéger par un déploiement de force armée ininterrompu son existence menacée par les Portugais que ses pillages et contributions avaient soulevés contre lui.

Ses travers et son absence de sens moral écartèrent de sa personne des amitiés et des sympathies qui auraient pu être profitables à sa carrière.

Evoquée par l'histoire, animée par le témoignage de ses frères d'arme, sa physionomie apparaît et restera comme celle d'un soldat de proie, d'un âpre butinier, d'un soldat brave entre les braves, auquel il a manqué les vertus civiques et morales qui donnent l'immortalité pour prendre place aux yeux de la postérité sur le même plan que les pures et mâles figures de Gérard, de Drouot, de Excelmans, de Vauban, chez qui les talents militaires s'auréolaient de bonté, de justice et de désintéressement, par quoi leur nom et leur exemple survivront à jamais, indissolublement liés aux fastes et aux tristesses de notre histoire nationale.

LE GÉNÉRAL LOISON (1)

(1771-1816)

I

Ses origines. — Ses parents.

François Loison, fils de Noël Loison et d'Anne-Marie Pierson, avocat au Parlement, conseiller du Roi et propriétaire de l'office de Prévôt royal de Damvillers (Meuse), père du général de ce nom, naquit à Montaubé (commune d'Azannes, canton de Damvillers) le 21 novembr e1745. Elu député de l'Assemblée nationale de 1789 aux lieu et place du comte de Pernilly, il devint sous l'Empire, directeur des droits réunis Bar-le-Duc où il mourut.

Il avait épousé Marie-Thérèse-Charlotte Pabusset de Saint-Germain.

II

Son oncle, l'évêque de Bayonne.

Joseph-Jacques Loison, frère du précédent, naquit à Montaubé le 21 février 1744 et mourut à Bayonne le 17 février 1820. Curé de la paroisse de Thil et Azannes dans son village natal, il se vit en 1802 nommé évêque de Bayonne. Une tradition locale nous donne l'explication suivante de sa fortune rapide. Un jour Napoléon, au cours de l'un de ces accès de brusquerie familière dont il était coutumier avec son entourage et après avoir accordé quelques faveurs à plusieurs officiers de sa suite se tourne vers Loison (le neveu du futur évêque) qui était déjà général de division et grand'croix de la Légion d'honneur et lui dit à brûle-pourpoint : « Et toi n'as-tu rien à me demander pour les tiens ? » A quoi, celui-ci aurait répondu : « Mon Dieu, Sire, j'ai un mien oncle, curé d'une petite paroisse de la Meuse ; il serait enchanté d'être pourvu d'un poste plus avantageux. » A-t-il de l'instruction et de la fortune, ton oncle ? » Ni l'une ni l'autre, Sire. » « C'est justement mon affaire, il fera alors un excellent évêque ; je songerai à lui pour le premier siége épiscopal à pourvoir. » Et voilà comment d'après la tradition Joseph-Jacques Loison, curé de Thil et d'Azannes, devint évêque de Bayonne. Il faut sans doute en rabattre de cette anecdote qui est pittoresque mais peu vraisemblable.

(1) Nous devons des remerciements à M. Ernest Henry de Sedan qui a publié au *Journal de Montmédy* une biographie intéressante du général de Loison il y a quelques années.



Cependant il faut bien supposer que c'est autant à l'influence de son neveu qu'à ses mérites que le modeste curé de Thil et Azannes dut cette faveur exceptionnelle.

Il fut investi par bulles du pape le 14 novembre 1802. A la suite de la signature du Concordat, l'évêché de Bayonne ainsi que beaucoup d'autres avait été agrandi au profit de certains qui avaient été supprimés d'un commun accord. La nouvelle circonscription épiscopale embrassait trois départements : Landes, Basses-Pyrénées et Hautes-Pyrénées, formant avant la Révolution six évêchés, 100 cures et 1096 paroisses rattachés à l'archevêché d'Auch. Le nouvel évêque devenait au contraire suffragant du siège archiépiscopal de Toulouse. En prenant possession de son siège il se trouvait en face de difficultés de diverse nature.

En premier lieu, il était dans la nécessité de fusionner et de réunir en un tout unique les anciens évêchés supprimés au profit de son diocèse, à savoir ceux de : Bayonne (74 paroisses), de Lescar (200 paroisses), d'Oloron (196 paroisses), de Tarbes (298 paroisses), d'Aire (132 paroisses), de Dax (196 paroisses). En second lieu, en signant le Concordat, Pie VII avait exigé la démission de tous les évêques français ; or des six titulaires des évêchés précédents, ceux de Tarbes, d'Oloron, et de Bayonne étaient morts ; deux s'étaient retirés, celui de Lescars, M. de Noé et celui de Dax, M. de Laneuveville, installé en 1714 et dont l'évêché rapportait 30.000 fr. par an ; mais celui d'Aire, M. de Caux avait résisté aux ordres du pape ; cependant il finit par céder, lorsque l'abbé Loison fut installé à Bayonne. Dans cette dernière ville, il trouva à son arrivée le successeur de M. de Villevieille, l'évêque constitutionnel Saurine, originaire du pays, janséniste, et qui fut pourvu bientôt après du siège de Strasbourg. L'archevêque de Toulouse, l'ancien oratorien Claude Primat, était également un évêque constitutionnel. Le premier soin de l'évêque Loison fut de se débarrasser de tous les curés constitutionnels de son diocèse qui ne voulurent pas reconnaître le Concordat.

Décoré de la Légion d'honneur, il mourut le 17 février 1820 à Bayonne, regretté de ses paroissiens et surtout des pauvres dont il était le bienfaiteur, à l'âge de 76 ans.

Il était baron de l'Empire et portait d'*azur à ses trois initiales d'or* ; l'extrait de son acte mortuaire que nous donnons ci-dessous fait d'ailleurs mention de ce titre : Cependant l'Almanach de 1873 ne mentionne pas sa baronnie.

DÉPARTEMENT DES BASSES-PYRENNÉES. — VILLE DE BAYONNE.

Extrait des registres qui constatent les actes de décès dans la ville de Bayonne, pendant l'année 1820.

Le dix-huit février mil huit cent vingt, par devant nous, maire, faisant les fonctions d'officier de l'état-civil de la ville de Bayonne, département des Basses-



Pyrénées, sont comparus les sieurs Jean-Baptiste Istillart, âgé de soixante-huit ans, miroitier, et Pierre Latapi, âgé de cinquante-huit ans, chocolatier, les deux domiciliés dans cette ville et voisins du défunt, lesquels nous ont déclaré ce jour à onze heures du matin, que Monseigneur Joseph-Jacques Baron Loyson, âgé de soixante-quinze ans révolus, évêque de Bayonne, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'honneur, domicilié dans cette ville, né à Montaubé, département de la Meuse, le 21 février 1744, fils de feu Noël Loyson et de feue Anne-Marie Pierson, conjoints, est décédée hier à quatre heures et demie de relevée, en la maison n° 13, sise rue des Prébendes, canton nord-ouest de cette ville, et les déclarants ont signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur en a été fait lecture

Signé au registre : Jean-Baptiste Istillart, Latapie et Betbeder, maire.

Collation conforme au registre, expédié par nous, maire de la ville de Bayonne, le 4 juillet 1868.

Le maire de Bayonne,

(Cachet de la mairie). Signé : CHA...

III

LOUIS-HENRI LOISON. — SES PREMIÈRES ARMES.

Louis-Henri, comte Loison, général de division, fils de François Loison et de Marie-Thérèse-Charlotte Patusset de Saint-Germain, neveu de Joseph-Jacques Loison, naquit à Damvillers le 16 mai 1771, et non le 13 mai 1771 ainsi que l'affirme Georgel (*Armorial de Lorraine*) et Larousse, ou en 1770 d'après Michaud, ou le 21 janvier 1773 d'après Jeantin (*Manuel de la Meuse*, VERBO *Damvillers*). Il fut tenu sur les fonts baptismaux par Louis Serrier, curé de Damvillers et baptisé par son oncle le curé Loison. Les auteurs ne sont pas d'accord sur ses prénoms : tandis que Michaud (*Biogr. Univ.*) lui donne ceux de Jean-Baptiste, Jeantin lui donne ceux de Jean-Baptiste-Louis-Maurice, mais nous croyons devoir nous en tenir à ceux de Louis-Henri qui sont les seuls que lui donnent les actes officiels.

Il eut pour parrain, Henri-Louis Maucourt de Presjoly, ancien intendant du Mont-de-Piété de Valenciennes et pour marraine, Catherine Alexandre, fille de Philippe Alexandre, chevalier de Saint-Louis.

Le jeune Loison reçut, parait-il, une éducation soignée mais dont il ne profita guère, car il était dissipé et peu studieux et ne manifestait d'inclination que pour la carrière militaire dont sa naissance roturière lui interdisait cependant l'accès.

Il s'enrôla une première fois le 29 juin 1787 dans le bataillon auxiliaire des colonies ; après l'avoir quitté le 16 septembre de la même année il y rentra le 25 janvier 1788 et le même jour acheva son congé définitif.



Rentré dans sa famille, il partit de nouveau le 15 septembre 1791 en qualité de sous-lieutenant, élu par ses camarades, dans le 2e bataillon des volontaires du département de la Meuse, qui forma plus tard le 29e régiment d'infanterie (ex-régiment Dauphin) alors en garnison à Philippeville, et il y fut nommé lieutenant le 25 mars 1792. Peu de temps après capitaine de hussards dans la légion du Nord, il fut promu en mai 1793 adjudant général chef de brigade provisoire par le représentant du peuple en mission à l'armée du Nord et maintenu dans ce grade le 25 prairial an III ; il avait alors comme aide de camp un Damvillois, le capitaine Saint-Remy (Henri-Louis) qui devaint dans la suite général également, né le 16 avril 1768 de Louis Saint-Remy, greffier en chef de la prévôté de Damvillers et de Barbe Clément ; il mourut à Châlons en 1833 avec le grade de général de brigade.

IV

Le général Loison et la destruction de l'abbaye d'Orval

C'est peu de temps après son élévation au généralat, qu'eurent lieu sous sa direction le bombardement, la destruction et le pillage du monastère d'Orval, célèbre abbaye appartenant alors aux Pays-Bas, à 16 kilomètres de Montmédy et que ses richesses autant que l'accueil hospitalier qu'elle réservait aux émigrés et qu'y avait trouvé le marquis de Bouillé quand il préparait la fuite de Louis XVI, avaient désignée aux convoitises locales des clubs et des sans-culotte de la région et aux représailles de la Convention.

On prétend que cette destruction eut lieu en vertu d'un ordre du Comité de Salut public ; une autre tradition locale raconte qu'elle fut occasionnée par la résistance des Autrichiens qui s'y trouvaient et qu'il fallut déloger à coups de canon ; ce serait ce bombardement qui aurait occasionné accidentellement le feu aux bâtiments.

Cette hypothèse est invraisemblable, car depuis plusieurs semaines les Français avaient occupé Arlon à 30 kilomètres en arrière, et tout le pays en deçà devait être débarrassé des Autrichiens; s'il y en avait dans la contrée, ils ne se seraient pas laissés enfermer et prendre dans un cul-de-sac comme Orval, loin des leurs. Aucun récit ne mentionne d'ailleurs leur présence ou leur résistance. Les feuilles républicaines et les rapports de Loison n'eussent pas manqué de les signaler pour grossir l'éclat du succès et justifier ou masquer les déprédations commises.

Depuis longtemps les moines d'Orval se savaient menacés et les visites de colonnes républicaines subies par eux depuis un an, les menaces proférées contre eux, les cupidités qui les guettaient et les succès de nos armées les avaient édifié sur



LOISON *Général de Division Officier de la Legion d'[illegible]*

Gouverneur du Palais de S.t Cloud Commandant a la Grande Armée

(D'après une ancienne gravure)

le sort qui les attendait. Aussi depuis longtemps avaient-ils pris leurs précautions et envoyé à Luxembourg leurs archives, une partie de leur personnel et de leurs richesses.

C'est le 13 juin que Loison arriva sur les hauteurs qui dominent et environnent Orval ; il avait avec lui plusieurs régiments de cavalerie, une brigade d'infanterie et une nombreuse artillerie. Avec ses troupes étaient accourus depuis Sedan tous les habitants des villages voisins qui assistèrent au bombardement de l'abbaye et se livrèrent ensuite au pillage de ses richesses avec une émulation peu enviable. L'incendie, la destruction et le pillage durèrent dix jours pleins et tout ce qui put être enlevé fut dirigé sur Sedan, Metz, Verdun, ou emporté dans les localités de la région. Il fallut, dit le *Moniteur*, s'y reprendre à trois fois pour permettre à l'incendie qu'on avait allumé de faire disparaître toute trace de dépradation, d'achever son œuvre et de transformer cette grande ruche en ruines fumantes et informes. La nouvelle église, bâtie en 1776, dut être abattue à coups de canon, ainsi que d'autres bâtiments neufs que leur charpente en fer intérieure avait fait résister aux flammes.

Le *Moniteur universel* du 3 août 1793 ne consacre à cet incident que 4 lignes: « La belle abbaye d'Orval, si souvent dévastée par l'ennemi a été détruite de fond en comble ; l'église a été abattue par le canon, après que les Français en ont emporté l'orgue, l'autel et les colonnes de marbre. »

Charles Pilard, dans ses *Souvenirs d'un vieux Sedanais*, est plus explicite et fait du pillage un tableau imagé et vivant : « Nous savions bien que depuis une semaine, l'abbaye d'Orval occupée par la brigade du général Loison, était mise au pillage ; tous les jours, passaient devant cette porte, des chariots de réquisition chargés d'ustensiles, de malles, de matelas, de fers, de bois, de lambris, de denrées comestibles, de tableaux, de statues, de livres précieux et d'ornements d'église qu'on allait vendre à la criée dans la cour du collège, mais nous ne pensions guère que la garde nationale serait appelée à concourir à cette expédition. Voilà que nous apprîmes en rentant en ville que les Autrichiens étaient sortis d'Arlon et marchaient sur l'abbaye, le général Loyson ne voulait pas se faire écraser dans une vallée et allait marcher au nord présenter la bataille dans de bonnes conditions ; pendant qu'il allait combattre, la garde nationale garderait l'abbaye et veillerait aux fouilles et aux recherches qu'on faisait dans le but de découvrir le trésor des moines.

« On retira de l'abbaye des dépouilles de tous genres dont j'ai vu de nombreux restes dans ma jeunesse : des colonnes de marbre à moitié brisées de l'église ; les vases sacerdotaux produisirent plus de 400 000 francs d'espèces, or et argent; le trésor ne fut jamais retrouvé pour la raison que l'abbé, réfugié à Luxembourg



avec tous ses moines et désespérant du rétablissement de l'ordre, le leur distribua par portions égales.

« Les fermes et propriétés agricoles furent déclarées biens nationaux, les cloches servirent à faire des canons... M. de Villers, le maître de forges de Bazeilles a eu longtemps dans son grenier les tuyaux de l'orgue qu'il avait rachetés avec un automate représentant le roi David dont les doigts couraient sur le clavier. Ainsi périt ce nid d'aristocrates, d'émigrés et de conspirateurs, à titre d'exemple et de représailles. »

Le pillage de l'abbaye prit une telle extension et des proportions si effrayantes que les administrateurs du district de Montmédy, sur les instances de la *Société des Amis de la Constitution*, comprenant des citoyens de Montmédy, durent prendre un arrêté le 27 juin pour l'enrayer ; ils firent arrêter les principaux pillards, confisquer les voitures avec leur chargement et mettre les objets enlevés sous séquestre, mais les prisonniers furent bientôt élargis et remis en possession du fruit de leurs larcins.

Les renseignements qui précèdent, les documents qui vont suivre et que nous avons pu emprunter aux archives départementales de la Meuse, montrent le rôle peu désintéressé de Loison au cours de ces événements Ils justifient sa réputation de rapacité. La destruction d'une abbaye aussi riche que celle d'Orval (elle possédait 99 fermes) et les circonstances de cette destruction causèrent dans le pays un sentiment de véritable terreur dont le souvenir n'est pas encore disparu et attachèrent au nom du jeune général une impopularité et un renom de mauvais aloi qui se sont transmis fidèlement de génération en génération.

Il faillit payer ses exactions de sa carrière et de sa vie, et c'est par une chance miraculeuse qu'il échappa aux rigueurs du Comité de Salut public, peu tendre pour les généraux concussionnaires, traîtres, incapables ou chapardeurs.

Voici d'abord l'arrêté du district de Montmédy auquel il est fait allusion plus haut, puis les documents relatifs au rôle de Loison en ces circonstances.

Extrait du Registre des délibérations du District de Montmédy

Cejourd'hui vingt-sept juin mil sept cent quatre-vingt treize l'an II de la République Françoise une et indivisible, les neuf heures du matin, les citoyens Moïse Didiot, président, Jean-Baptiste Drapier et Pierre Charpentier, membres du Directoire, le citoyen Masson malade au lit et le citoyen Deprez absent par commission, étant en la salle de leur séance ordinaire ; séance publique tenante en présence du citoyen Georges-Alexis Le Sellier, procureur sindic du dit district, assisté du sieur Antoine-Joseph Salomon, secrétaire.

Ont été invité à se rendre en la dite assemblée les citoyens Louis-Joseph Maillet, maire, Simon Nicolas, officier municipal, François Hardi, Claude Sommeillier et Justin Simon, notables de Montmédy.

Et les dits corps réunis :

Le Procureur sindic a dit

Le gaspillage révoltant qui se commet en Orval depuis son évacuation, a fait gémir tous les citoyens, la beauté et la richesse des monuments qui y existaient pouvaient intéresser la République et de tous les effets précieux que cette vaste maison renfermait servir à l'instruction et à l'utilité des hommes et aux armes de la République, cette évacuation devait se faire à son profit, la justification en résulte que la réquisition formelle qui a été faite au Directoire, le vingt un de ce mois par le citoyen Tardy, adjudent général, chef de l'état-major de l'armée des Ardennes, vu et approuvé par les citoyens Deville et Milhaud, représentants du peuple près cette armée, de faire trouver le lendemain à Orval toutes les voitures que le dit Directoire aurait disponibles dans son arrondissement.

Cette administration s'est empressée de defférer à cette réquisition, elle a sur le champ commandé toutes les voitures de treize municipalités pour se rendre à Orval.

Le Directoire ne sait encore les transports qu'a pu faire la quantité considérable de voitures qui ont été ordonnées.

Le citoyen Saint-Remi, adjoint aux adjudents généraux, chargé de diriger à Montmédy des fers, vins et autres effets provenant de l'abbaye d'Orval, a fait au Directoire le vingt-trois de ce mois au soir, la réquisition de faire fournir quatre cents sacs pour être conduits à Orval. à l'effet d'en enlever les grains et farines et les transporter à Montmédy.

Ces sacs ont été conduits le lendemain dans la matinée à Orval, et l'administration a commis un préposé pour accompagner ce transport, tirer un reçu desdits sacs du citoyen Loison, adjudent général, et veiller au remplissage des dits sacs pour les conduire à Montmédy, et de ces quatre cents sacs dont la fourniture a été requise sans doute pour contenir une quantité comme on a peu près de grains, il n'est arrivé de ce convoi que vingt-quatre sacs. soixante-quatre livres, lesquels ont été déposés dans les magasins militaires de Montmédy sous la surveillance du préposé des subsistances militaires dont il a été dressé procès-verbal par le commissaire des guerres de la place.

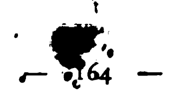
De toute part il vous a été annoncé que ce grain se vendoit dans cette maison, partie en argent, partie en assignats, de sorte que cette subsistance qui auroit pu servir aux armées de la République, n'existe plus.

Il vous a été dénoncé le vingt-cinq de ce mois que des voitures venoient de passer à la ville basse, pour aller à Orval y charger et qu'elles passeroient la même nuit par une route de traverse pour se rendre à Damvillers chez le citoyen Loison.

Le Directoire a écrit sur le champ aux municipalités de Thonne-le-Thil et Chauvency-le-Château à l'effet de faire faire la même nuit les patrouilles les plus exactes et d'arrêter toutes les voitures qui seroient chargées, soit d'effets ou de tonneaux, et qui seroient conduites par le citoyen Maucolin, de la ville basse de Montmédy.

Ces patrouilles ont eu leurs effets, cinq voitures chargées de seize tonneaux de vin, dont plusieurs de deux pièces conduites par le dit Maucolin ont été arrêtées à Chauvency-le-Château, et les gardes nationales de cet endroit ont emmené au Directoire le conducteur et les voituriers de ces cinq voitures

D'après la lecture qui vient de vous être faite de l'interrogatoire que l'administration leur a fait subir le jour d'hier, il résulte et surtout d'après la réquisition qui vient d'être faite par ledit Saint-Remi, que ces seize tonneaux de vin proviennent d'Orval, et que la route détournée, difficile que l'on a fait prendre aux voituriers au milieu de la nuit, et sans qu'il y eut aucun agent militaire ou civil chargé spécialement de recevoir ces voitures, en faire faire le dépôt, et s'assurer de la conservation de ce vin à Damvillers, il résulte dis-je que le transport de ce vin se faisoit frauduleusement, contre les intérêts



de la République, car si c'eut été dans ses intérêts, il étoit naturel, il étoit du devoir des agents publics qui surveilloient l'évacuation de cette maison, de faire escorter ce vin, de lui faire prendre une route directe et la plus courte, non opposée à celle qui conduit à Damvillers, et par la marche tortueuse qu'on leur a fait prendre, exposer les voitures à être renversées, et sacrifier ainsi un domaine de la République.

Vous avez vu d'ailleurs par les dépositions qui vous ont été faites, qu'il y a peu de jour, qu'une voiture chargée d'effets venant d'Orval a pris la même route de traverse pour se rendre à Damvillers, qu'elle a été déchargée chez le citoyen Loison, à Damvillers, et que cette voiture a été partagée entre trois personnes, le citoyen Lardenois, juge de paix d'Ecurey, le citoyen Anchelon, de Damvillers, la nommée Jacquette de la dite ville, la quatrième part est restée pour le citoyen Loison père, absent.

Ces dilapidations criantes qui paroissent avoir été faites ténébreusement méritent toutes votre attention, et dans les intérêts de la République, je requiers que les seize tonneaux de vin soient déchargés et déposés dans un lieu sûr, qu'il sera constaté la quantité de vin qu'ils renferment en les faisant jauger en présence d'un administrateur par vous nommé et de chaque voiturier.

Que le citoyen Maucolin, conducteur de ce convoi, et qui n'étoit porteur d'aucun ordre soit mis sur le champ en arrestation ainsi que le domestique du citoyen Loison père, et que ses chevaux soient mis en fourrière.

Que le citoyen Saint-Remi, adjoint aux adjudents généraux dont les tergiversations dans sa correspondance avec le Directoire donnent la présomption qu'il a pu avoir connaissance de ces dilapidations et qui paroît vouloir favoriser la conduite du dit Loison, étant l'un et l'autre domiciliés à Damvillers, soit également mis en état d'arrestation.

Que le citoyen Lardenois, juge de paix à Ecurey, dénommé comme ayant eu sa part dans une voiture d'effets venant d'Orval et notamment d'avoir pris un aigle de cuivre doré, et environ quarante livres de cire, tant cierge jaune que bougie, faisant partie des dits effets, soit encore mis en état d'arrestation.

Que le citoyen Loison père que l'on dit être dans ce moment à la ville basse de Montmédy, convaincu de recevoir chez lui des effets venant d'Orval, soit aussi mis en état d'arrestation, pour ensuite être rendu compte des mesures que je propose au général de l'armée des Ardennes aux représentants du peuple près l'armée des Ardennes et du département de la Meuse.

C'est sur mes observations et sur mes réquisitions que je vous prie de délibérer. (Signé) Le Seillier.

Surquoi la matière mise en délibération, le corps administratif et municipal, ainsi que les notables de la ville de Montmédy réunis ensemble le citoyen Nicolas-Joseph Kennens, officier municipal, et le citoyen Chambeau, procureur de la commune de ladite ville.

Considérant que les représentants du peuple près l'armée des Ardennes, par leur arrêté du vingt-un juin présent mois, ont ordonné au général Kilmaine de faire évacuer sur Montmédy les différents comestibles qui peuvent rester à Orval, le fer à Sedan et les bois à Carignan, et de prendre au surplus toutes les précautions nécessaires pour empêcher le gaspillage de tous ses objets.

Que telles étoient les destinations des objets dont l'évacuation étoit ordonnée par les représentants du peuple.

Que Damvillers ne faisant pas partie des lieux où les dépôts devoient être fait, pas même dans les pouvoirs confiés au citoyen Saint-Remi, adjoint aux adjudants généraux, le vingt-un présent mois par le citoyen Loison, adjudant général commandant à Orval.



Considérant encore que la première voiture déchargée à Damvillers chez le citoyen Loison père renfermoit des objets et effets venant d'Orval, qui ont été partagés.

Que ces effets paroissent avoir été gaspillés puisque l'on a fait prendre à cette voiture une route détournée et difficile.

Considérant enfin que les cinq voitures arrêtées à Chauvency-le-Château étoient sans escorte et que les conducteurs et voituriers non revêtus d'aucun ordre, ni de lettres de voitures, que lors du départ des voituriers ils ignoraient même où ils allaient charger, que le citoyen Loison père, de Damvillers, qui les a fait charger à Thonne-le-Thil seize tonneaux de vin, a pris la précaution frauduleuse de les faire partir de nuit et les faire détourner de la grande route et seule directe pour se rendre à Damvillers où il prétendoit faire déposer chez lui ce vin pour prendre un chemin de traverse et tellement difficile que de Thonne-le-Thil à Chauvency-le-Château il y a au plus une distance d'une lieue et demie, qu'ils ont mis plus de six heures à parcourir et le traverser.

Considérant aussi qu'au moment où la présente délibération se prend, il vient encore d'être amené devant la porte du corps administratif et municipal, une voiture attelée de cinq chevaux, chargée notamment en fer venant d'Orval et destinée encore pour Damvillers, suivant la déclaration du voiturier.

Etant instant d'arrêter ce désordre et les corps réunis, ne consultant que leurs devoirs.

Arrêtent sans s'arrêter à la réquisition du citoyen Saint-Remy en date de ce jour, ensuite de l'ordre qu'il a reçu du citoyen Loison, adjudant général, que les seize tonneaux de vin dont il s'agit seront à l'instant déchargés et déposés dans un lieu sûr, qu'en présence des voituriers et d'un administrateur, la quantité qu'ils contiennent sera jaugé, dont il sera dressé procès-verbal.

Que le citoyen Maucolin, conducteur de ce convoi, non chargé de pouvoir, et qui a été l'agent pour l'indication aux voituriers d'une route de traverse que les dits voituriers ne connaissoient pas, sera mis en état d'arrestation ainsi que le domestique du citoyen Loison, et *les chevaux qui conduisoient le chariot dudit Loison mis en fourrière.*

Que le citoyen Saint-Remy, adjoint aux adjudants généraux, qui est lui-même de Damvillers, sera aussi mis en état d'arrestation jusqu'à nouvel ordre.

Que le citoyen Loison père qui se trouve dans ce moment à la ville basse de Montmédy, sera aussi mis en état d'arrestation pour avoir reçu chez lui, et y avoir voulu envoyer des effets venant d'Orval, ainsi que des vins dont le gaspillage étoit deffendu.

Que le citoyen Lardenois, juge de paix à Ecurey, dénommé comme ayant eu sa part dans une voiture d'effets venant d'Orval, et notamment d'avoir pris un aigle de cuivre doré et environ quarante livres de cire, tant cierge jaune que bougie, faisant partie des dits effets, sera mis en état d'arrestation.

Arrêtent encore les dits corps réunis qu'expédition des présentes sera envoyée sans délai au général de l'armée des Ardennes, aux représentants du peuple près cette armée, ainsi qu'au département de la Meuse pour sûr y celui être pris telle partie et être statué ce qu'il appartiendra.

Et pour l'exécution des présentes mesures, les dits corps arrêtent que toutes les réquisitions seront faites à l'instant au commandant de la gendarmerie nationale, à Montmédy.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, signé : les administrateurs du District, et les officiers municipaux notables de Montmédy.

Pour expédition :

(Signé) : DRAPPIER, *Vice-Président.*



Avisé du transport de certains objets mobiliers provenant du chef-lieu de canton de l'arrondissement de Montmédy, d'Orval au domicile du citoyen Loison, père du général, à Damvillers (à 22 kilomètres de cette ville), le district de Montmédy fit comparaître ce dernier pour lui demander des explications au sujet du pillage de l'abbaye, sur les motifs qui l'avaient empêché de s'y opposer ainsi que sur les raisons qui l'auraient décidé à faire venir son père à Orval pour prendre sa part de butin et l'emporter à Damvillers.

Le document ci-dessous contient la réponse de Loison à cet interrogatoire qui semble indiquer que les attaques portées contre lui sont exagérées ; étant donné les convoitises éveillées dans les populations connues par la réputation de richesse de l'abbaye d'Orval, l'indiscipline et les excès des troupes d'alors, il était peut-être bien difficile à un jeune général de vingt-deux ans, d'empêcher ou d'arrêter la curée.

Son père et son aide-de-camp Saint-Remy furent également momentanément arrêtés et interrogés pour leur participation au pillage.

Voici l'interrogatoire qu'eut à subir Loison à Montmédy :

Cejourd'hui vingt-huit juin mil-sépt-cent-quatre-vingt-treize l'an II de la République française, les cinq heures et demie de relevé, les citoyens Pierre Charpentier membre du Directoire, les citoyens Deprez et Drapier absents par commission, et le citoyen Masson malade au lit, étant en la salle des séances du Directoire, en présence du citoyen Georges-Alexis Le Seillier procureur-syndic dudit district, assisté du citoyen Antoine-Joseph Salomon secrétaire.

Ensemble du citoyen Noel-Joseph Chambeau, procureur de la commune de la dite Ville.

Le citoyen Louis-Henry Loison, se trouvant dans le sein du corps administratif, le procureur-syndic au nom de la loi a requis que le dit citoyen Loison seroit à l'instant déclaré en état d'arrestation, pour répondre aux questions qui lui seroient faites, ce que les autres membres présents ont arrêtés.

Interrogé de ses noms, prénoms, âge, demeure et qualité, a répondu s'appeler Louis-Henry Loison, qu'il est âgé de vingt-deux ans, que sa demeure est d'être attaché à la seconde division de l'armée des Ardennes, en qualité d'adjudant-général.

Interrogé s'il a eu une mission pour veiller et faire surveiller à l'évacuation des meubles, effets, vins, comestibles, matières en fer, cuivre, airains, plomb et généralement de tous les objets qui étoient dans la maison d'Orval.

A répondu qu'il fut envoyé par le général Kilmain, en présence des citoyens Milhaud et Deville, représentants du peuple, pour marcher avec six cents hommes sur Orval ou il devoit trouver d'autres détachements qu'avoit laissé le général Beauregard, que ses intentions portoient de s'emparer des hauteurs sur Orval, de garnir sa droite pour se défendre de l'ennemi, de mettre cent hommes de garde dans l'intérieur, de requérir les voitures de Margny, Herbeuval et Villers, afin de faire transporter le fer qui s'y trouveroit, sans aucune destination pour les voitures, qu'aprés avoir pris ses précautions militaires, il entra dans l'intérieur de la ci-devant abbaye où il ne fut pas peu surpris de voir qu'il y regnoit un désordre affreux, la majeure partie des détachements laissés par le général Beauregard étant ivre et par conséquent hors d'état de rendre aucun service

militaire, il se rendit dans les caves pour y chercher le détachement annoncé qu'il trouva fonçant les tonneaux, il remonta dans le corps du logis où il trouva les officiers et soldats cassant et brisant tous les meubles ce qu'il ne peut empêcher malgré les patrouilles qu'il fit faire. Il fit battre la générale pour rassembler son monde et les faire mettre en bataille hors de l'enceinte, après avoir formé une garde qui devait se charger des effets qu'emportoient les soldats, que le soir il reçut plusieurs voitures qu'il fit charger de sept pièces de vin restant du pillage qu'avoit souffert cette boisson, et les effets chargés qui étoient consignés à la garde, qu'il les fit conduire au quartier général à Villy, à l'adresse du représentant du peuple, que la plus grande partie de ces effets furent pillés dans les cantonnements et dans le camp, qui reçut à ce sujet une lettre du général en chef Kilmain dans laquelle il lui annonçoit que le pillage de ce convoi avoit occasionné dans le camp un désordre affreux, et que dorénavant il valloit mieux foncer les tonneaux que de souffrir, que l'armée commença la campagne par d'aussi grands désordres. Le même jour, il reçut ordre de faire transporter les objets provenant d'Orval à Sedan, ce qu'il fit les jours suivants, il reçut trois cents pionniers qu'il employa à déraciner les grilles, rampes, barreaux, forges, enclumes, qu'il fit transporter à Sedan, que quelques jours après la découverte d'un caveau, faite par les pionniers, en présence des représentants du peuple, occasionnant de trop grands désordres et plusieurs fois en danger de sa vie, il renvoya les pionniers et ne garda plus que les détachements, aux quels tous les jours il distribuoit du vin et de la bierre, que plusieurs fois les gardes furent forcés, et les tonneaux foncés par les soldats des détachements, que la compagnie des Grenadiers du 94e Régiment d'Infanterie ne put jamais empêcher ce désordre, que pour y obvier, il fit décharger en présence du citoyen Milhaud, représentant du peuple, des voitures de planches et y recharger du vin qu'il fit conduire à Sedan, lequel vin sur le rapport de l'escorte fut pillé, défoncé à Carignan par les dragons et autres soldats qui s'y trouvoient. Le même jour il fit sortir avec bien de la peine le restant des pièces qu'il fit mettre dans la cour avec une garde, qu'il en fit distribuer plusieurs pièces tant aux ouvriers, charretiers, gardes intérieur et extérieur, qu'il envoya trois pièces au général Beauregard, quatre pièces aux représentants du peuple, deux au général en chef, trois à l'état-major et une pour la première Compagnie de Grenadiers du 94e Régiment d'Infanterie, que le même jour très tard, il fut à la découverte, à son retour on lui annonça un magasin de seigle trouvé dans les greniers, qu'il en fit part aux représentants par une ordonnance qu'il envoya, les priant de lui procurer des sacs et des voitures, les voitures arrivèrent sans sacs, dans l'impossibilité de charger les grains, il en fit mettre dans les tonneaux ainsi que de la farine qui ne purent être transportés commodément, plusieurs tonneaux ayant tournés sur la voiture, il demande aux représentants la destination de ce grain, ils ordonnèrent qu'il seroit conduit à Montmédy ; dans ces entrefaites le général Beauregard envoya une multitude de paysants avec une permission signée de lui, ce qu'ils firent non en totalité, qu'ayant demandé aux représentants du peuple la destination du vin restant, ils lui ont dit que partie seroit pour leur consommation, celle du quartier général et des troupes qui étoient autorisées à prendre les moyens nécessaires pour le mettre en sûreté, que le soir deux citoyens de Montmédy du nombre desquels étoit le citoyen Venet lui ayant représenté la disette de cette denrée à l'hôpital de Montmédy, il feroit bien de ne pas oublier ses compatriotes et de leur envoyer de cette denrée si nécessaire aux hôpitaux, qu'il en envoya douze pièces et qu'il fit mettre les autres en dépôt après en avoir prévenu les représentants, ainsi que le général. Que le lendemain, le citoyen Nicolas ainsi que plusieurs autres lui firent une pétition signée de la municipalité, à laquelle il eut bien pu se refuser, mais que le désir d'être utile à ses concitoyens lui fit donner la permission ainsi que des ouvriers pour la découverte de ces tuyaux de fonte,

que le soir il en prévient les représentants. Le lendemain il fit charger une quantité de voitures, fers, planches, bois de chauffage qui furent conduits. le fer à Daigny, le bois à Carignan. Les jours suivants, ne recevant point de sacs pour le transport des grains, et ayant eu nouvelle que la marche de la division de Beaulieu le forceroit à se retirer, en ayant même l'ordre dans sa poche, il pria les citoyens de Montmédy, venus pour emporter du grain d'en prendre ce qu'ils pourroient emporter, qu'il en vendit plusieurs quartels au profit de la République, du montant duquel il en rendit compte aux représentants, que le soir, veille de sa retraite il fit charger près de deux cents voitures en fer qu'il fit conduire à Daigny, que rapport fut fait au quartier général, que plusieurs voituriers avaient déchargé à leur profit le soir. Le feu ayant pris par accident, l'abbaye se trouva tout en feu en un clain d'œil, que dans le courant de la journée, aidé des gardes et des travailleurs, il avoit éteint trois fois le feu, que lors de l'incendie générale, lui et tous les officiers qui se trouvoient dans la chambre furent entourés de flamme et qu'il se retira avec grande peine, il fit sortir avec grande peine les voitures chargées de matelats, chaises, fauteuilles et leur fit prendre la route du quartier général. Le lendemain matin il fit cercler le bois par une ligne d'infanterie et fit saisir le fer dont s'était saisis les paysans autrichiens qu'il en chargea toutes les voitures qu'on put lui envoyer, que manquant totalemant de voitures et la retraite commençant à s'opérer, il permit aux soldats de prendre ce qu'ils pourroient de le vendre, exceptant les habitants d'Autriche auxquels il ordonna de le rendre. Sa colonne étant en marche pour se retirer, vint un citoyen François qui demanda à acheter quelques voitures de fer, ne pouvant les emporter pour les forges nationales, il y consentit, il permit dans sa retraite à tous citoyens français d'emporter tout ce qu'il pourroit de fer, aimant mieux le voir dans leurs mains que dans celles de l'ennemi. Tous les meubles, etc., hormis les matelas furent donnés à ceux qui pouvoient les emporter.

Interrogé quel étoit l'officier militaire qui commandoit lors de son arrivée à Orval.

A répondu personne, ne s'en étant présenté aucun, excepté un officier de chasseurs de la Meuse ou de la République qui escorta une voiture de vin pour le général Beauregard.

Interrogé quel étoit l'officier qui commandoit lors de son arrivée à Orval, les troupes qui avoient pu s'y rendre pour y maintenir l'ordre et empêcher le pillage.

A répondu qu'il n'a vu aucune espèce de corps lors de son arrivée, si ce n'est plusieurs soldats de différents corps voisins qui pilloient et cassoient tout, qu'une demi-heure après il fit battre la générale au son de laquelle accoururent plusieurs chasseurs, volontaires et autres soldats, les uns armés les autres non armés, qu'un quart d'heure après la générale, sont entrès les chasseurs de la République envoyés par le général Beauregard, qui un instant après reçurent l'ordre d'occuper le poste de ce lieu.

Interrogé si après avoir battu la générale, chaque corps ou chaque détachement s'est rendu à son poste, et ceux qui deuoient les commander.

A répondu qu'à son arrivée il n'existoit aucune trace de poste.

Interrogé à quelle époque il a pu requérir la fourniture de sacs pour être envoyées à Orval, à l'effet d'en transporter les subsistances.

A répondu qu'à son entrée dans l'abbaye, il fit découverte de breaux et avoines, qu'à dater de ce moment il a requis des sacs du général Beauregard qui lui furent envoyés le surlendemain de son arrivée seulement, et qu'il transporte l'avoine à la division du général Beauregard, qu'il me fit réponse, qu'il ne me pouvoit envoyer une plus grande quantité de sacs, qu'alors ayant prévenu les représentants de la Nation qui vinrent le voir à l'abbaye de la grande quantité de breaux qui existèrent sur les greniers, et après les leur avoir montrés, il les pria de lui envoyer des sacs, ils répondirent qu'il valloit mieux emporter du fer que des breaux.

Interrogé s'il sait la quantité de sacs d'avoine que le général Beauregard a fait prendre.

A répondu que s'étoit cent sacs au plus, qu'au reste le citoyen Lecot, officier au 10e Régiment de Dragons s'était chargé de cette distribution.

Interrogé à quelle époque il a commencé à faire vendre les grains qui pouvoient exister à Orval.

A répondu que le lendemain qu'il a trouvé les grains, c'est-à-dire seigle, il a attendu jusqu'au soir, et que ne recevant point de sacs il a mieux aimé vendre au profit de la Nation, le grain qui auroit été gaspillé, et qu'il n'auroit pu en sauver un quartel, vu que le général Beauregard permettait par écrit à cent citoyens autrichiens de venir chercher du grain à l'abbaye, à quoi je ne pouvois me refuser.

Interrogé lors de l'arrivée de quatre cents sacs, envoyés le dimanche vingt-trois du présent mois, ensuite de la réquisition du citoyen Saint-Remi adjoint aux adjudants-généraux, de la veille au soir, ce qui a pu porter obstacle à ce qu'ils fussent remplis de grains pour les porter à Montmédy.

A répondu qu,il dit aux citoyens chargés du transport de ces grains sur Montmédy d'en prendre le plus qu'ils pourroient, d'en charger leurs voitures et même qu'il leur permit d'en prendre de leur environ s'ils en trouvoient de décharger, que ces citoyens lui ayant porté plainte de ce que les troupes de bivouac dans les bois prenoient les voitures destinées aux transports des grains pour conduire au bivouac, leur bierre et vin, il les leur fit rendre sur le champ.

Interrogé s'il sait la quantité de grain qui a pu être vendu à Orval, et en quelle espèce, et le montant que cette vente a pu produire.

A répondu qu'il ne lui était pas possible de désigner la quantité de grain qui a été vendu, n'ayant assisté à cette vente que momentanément, que le compte qui lui a été rendu de l'argent qul en provient est d'environ de quinze à seize cents livres en assignats, et d'environ trois ou quatre cents livres en argent numéraire, qu'au reste il n'a pas compté ce numéraire.

Interrogé s'il a été tenu registre ou note des objets vendu et du prix qui en a été donné.

A répondu qu'il était impossible qu'il entre dans ces détails et que les ventes qu'il fit faire étoient pour ménager à la République ce qui infailliblement auroit été perdu, qu'au reste les représentants du peuple Deville et Mineaud s'en étoient totalement rapporté à lui.

Interrogé à qui il a rendu compte des objets vendus et des sommes qui en sont résultées.

A répondu, 1° aux citoyens représentants du peuple, 2° au citoyen général et au chef de l'état-major que les représentants le chargeoient d'en rendre compte plus particulièrement au général ou à l'état-major.

Interrogé quel motif ou quel mission avoit pu obliger le citoyen Loison père, à se rendre à Orval.

A répondu que s'étoit sans doute celle de beaucoup d'autre, la curiosité et qu'il ne lui parla que le soir à son père, de ce, étoit présent, le citoyen Pierrard à ce que je crois Anchelon de Damvilllers et qu'il ne se resouvient pas des autres, et que dans sa marche pour remplir ses fonctions il rencontra le citoyen Lardenois d'Ecurey.

Interrogé s'il n'a pas eu occasion de voir le citoyen Loison son père dans d'autre moment.

A répondu qu'en rentrant vers les dix heures et demie du soir, il soupa avec tous les officiers et son père.



Interrogé s'il n'a pas chargé le citoyen son père de veiller à la conduite, soit d'effets, soit de comestible, soit de vin pour les intérêts de la République.

A répondu que les voitures chargées de meubles qui se trouvroient dans sa chambre, tels que fauteuils, matelats, chaises, chasubles, étoles, etc... il y restoit quelques fauteuils et un petit secrétaire que je permis au citoyen Loison père, Anchelon d'emporter, m'étant réservé pour moi personnellement le petit secrétaire, et que les autres voitures chargées de matelats, chaises et fauteuils devoient être conduites à Villy, pout les matelats être donnés à l'ambulance, les ornements d'église aux curés voisins, les fauteuils et chaises à moi répondant aux quels les représentants les avoient promis; à l'égard du vin, j'ai prévenu le citoyen Loison père que je pouvois lui envoyer un convoi de vin sur son récépissé et qu'il n'en rendroit compte qu'aux représentants du peuple, au Général ou à l'état-major, le vin étant destiné comme je l'ai dit ci-dessus, je lui ajoutois que les représentants en avoient promis quelques pièces pour les peines que je mettois données, mais qu'il n'en useroit que par un ordre signé, j'ajouteroi que j'ai prévenu les représentants, le général et l'état-major.

Interrogé s'il sait qu'il y ait été conduit à Damvillers, des matelats, chandeliers de cuivre, traversins et à qui ils appartenoient.

A répondu que les matelats ne devoient être conduits qu'à l'ambulance, et que par conséquent il ne devoit point s'en trouver à Damvillers, quand aux coussins j'avois permis à tout un chacun d'en prendre, ne pouvant les transporter et n'étant d'aucune valeur. L'intention des représentants étant de ne tirer usage que des fers et comestibles, quant aux chandeliers, plusieurs ayant précédemmant été chargés sur des voitures et n'ayant pas été rendus à leur destination, j'ai chargé les citoyens Loison père et Anchelon d'en disposer sauf à moi d'en rendre compte aux représentants et à eux de rembourser le montant si on l'exigoit, j'ai prévenu les citoyens réprésentants de tout ce que j'ai fais, ils l'ont applaudi, et en m'embrassant le citoyen Milliaine ou Milhaine réprésentant du peuple me dit qu'il eut mieux vallu que j'ai une maison meublée des meubles d'Orval de ce qu'ils fussent brulés et que j'étois un sot de n'y avoir pas pourvu.

Interrogé pourquoi les cinq voitures de seize tonneaux de vin qui d'abord ont été déchargées à Thonne-le-Thil, ont pris une route de traverse et dans la nuit pour se rendre à Damvillers.

Répondu que le général Kilmann craignant l'augmentation du désordre m'ordonna de faire évacuer sur le champ tous les vins et eaux-de-vie. et que si je ne pouvois le faire de les défoncer sur le champ, aimant mieux perdre quelques pièces de vin que le total de son armée; j'ordonnais qu'ils fussent menés au plus prochain village, cependant en observant de l'éloigner des endroits fréquentés par les soldats, et de la ramener sur le champ à l'abbaye les voitures qui auroient déchargées ce vin, ce qui fut fait après les avoir déchargées à Thonne-le-Thil, ou je les laissais jusqu'à ce que j'ai prévenu les représentants et l'état-major, ce que j'ai fait, et alors j'ordonnais le dépôt sur Damvillers, évitant de passer par Montmédy et autres lieux où il y avait des troupes, de peure que le même accident arrive au convoi de vingt pièces qui alloit à Sedan n'ait lieu dans ces passages.

Lecture faite au dit citoyen Loison de son interrogation, a répondu qu'il contenoit vérité, qu'il n'y avoit rien à y ajouter ny à y diminuer et qu'il y persistoit. Signé Loison adjoint-général, Charpentier, Le Seillier, Chambeau et Salomon.

De quoi il a été dressé le présent procès-verbal que les parties présentes ont signé au dit Montmédy, les jour, mois et an qui dessus, signé Charpentier Le Seillier, Chambeau et Salomon secrétaire.

Pour copie, *signé*: SALOMON.

Il est présumable que les explications fournies par Loison ne convainquirent pas le district, car il décréta la mise en arrestation de Loison à Damvillers où il se trouvait. Celui-ci refusa de se soumettre à cette mesure et arrêta l'officier de gendarmerie envoyé pour l'incarcérer.

Cet incident n'eut aucune suite et Loison resta en liberté et à l'armée avec son grade.

Les documents qui relatent et résument ces faits peu connus sont assez intéressants pour trouver place ici :

Copie d'une lettre écrite par le Directoire du District de Montmédy au citoyen Kilmaine, Général de division Commandant l'armée des Ardennes, du 30 juin 1793, l'an 2e de la République.

Général,

Nous avons l'honneur de vous adresser copie d'un procès-verbal dressé par la gendarmerie nationale de la conduite qu'a tenue le citoyen Loison, adjudant général de l'armée des Ardennes, qui, refusant de satisfaire au mandat d'arrêt lancé contre lui, a, au contraire, fait mettre en état d'arrestation le commandant de ce corps chargé de le mettre à exécution, nous avons cru devoir vous rendre compte de cette conduite, étant bien persuadé que si cet officier est ou se représente à l'armée que vous commandez, vous seconderez les mesures des corps administratifs de cette ville pour faire punir cet officier, s'il est coupable. LES ADMINISTRATEURS.

Pour copie : *Signé*, SALOMON.

Gendarmerie nationale, Compagnie de Verdun, Brigade de Montmédy.

L'an mil sept cent quatre-vingt-treize, l'an 2e de la République française. une et indivisible, le vingt-neuf juin, vers les neuf heures du soir, le citoyen Jacquemin, commandant la lieutenance de gendarmerie nationale établie à Stenay et en résidence à Montmédy, assisté du citoyen Fransquin, gendarme de la brigade, aussi en résidence en la dite ville, et des citoyens Jacob, Martin, Bouton et Le Couvreux, tous quatre gendarmes de la brigade, en résidence à Damvillers soussignés.

Certifions qu'étant arrivés en la commune du dit Damvillers pour mettre à exécution le mandat d'arrêt décerné le vingt-neuf du courant par les Directoires de Districts et municipalité de Montmédy, contre le citoyen Loison, adjudant général, employé à la 2e division de l'armée des Ardennes, et ayant rencontré le dit citoyen Loison, je lui ai signifié et lui ai déclaré que dès cet instant il étoit en état d'arrestation ; mais le citoyen Loison. bien loin d'obéir, donna ordre à des dragons de me constituer prisonnier, ce qui fut exécuté, malgré que je leur déclarai qu'il y avoit un mandat d'arrêt lancé contre lui, que dans ce moment il ne pouvoit plus rien leur commander et que c'étoit à mes ordres qu'ils étaient, et je me vis forcé d'entrer au domicile de son père, où, étant dans une chambre, il fit mettre deux dragons à la porte avec la consigne de n'y laisser entrer personne ; cependant, après de vives sollicitations qui durèrent plus d'une grosse demie heure, il donna ordre aux dragons de laisser entrer deux membres de la municipalité, les citoyens Jean-Louis Carton et Joseph Bastien, que j'avois requis par le citoyen Fransquin, de se transporter au domicile du citoyen Loyson où j'étois en état d'arrestation. Mes gendarmes eurent aussi la permission d'entrer ; il leur fit aux uns et aux

autres lecture de la loi qui défend aux corps administratifs de s'immiscer dans les marches et le service ordonné par les officiers généraux. Les deux officiers municipaux, trompés par la fausse interprétation qui fut appliquée à cette loi, me défendirent de mettre le dit Loison en état d'arrestation, à quoi déférant tant à cause de la force armée qu'il commandait, que plusieurs particuliers dont je ne connois point les noms, étoient rassemblés autour de la maison de son père ; je me suis retiré avec mes gendarmes susnommés et ai dressé le présent procès-verbal auquel ils ont signé les dits jour, mois et an susdits. — Signé : Jacquot, gendarme ; Martin, gendarme ; Le Recouvreux, gendarme ; Bouton, F. Fransquin, *idem*, et Jacquemin, commandant. — Pour copie : Signé : Salomon.

Mandat d'arrêt contre le citoyen Loison, en date du 29 juin.

Le citoyen Béranger, lieutenant de la gendarmerie, mettra en état d'arrestation le citoyen Loison, adjudant général de l'armée des Ardennes, 2e division, le conduira à Montmédy-Haut, dans la prison de la dite ville, er aura l'attention qu'il ne puisse communiquer avec le citoyen Loison, son père.

Fait à Montmédy, ce vingt-neuf juin 1793, l'an 2e de la République, une et indivisible. Signé : Charpentier, Le Seillier Pre Sind ; Didiot, Présidt ; Chambeau, Pre de la commune ; Maillet, maire ; Nicolas.

Le citoyen Jacquemin Bérenger a présenté en ma présence au citoyen Loison un ordre adressé à lui par la municipalité de Montmédy et le Directoire du District, pour arrêter et transporter dans les prisons de la dite ville de Montmédy le dit citoyen Loison, adjudant général en fonctions dans la ville de Montmédy. Etonné d'un acte aussi arbitraire exercé sur un officier à qui la municipalité et le Directoire ont dit hier en ma présence qu'ils n'avoient rien à lui reprocher, moi, citoyen Tardy, chef de l'état-major de la 2e division de l'armée des Ardennes, exhorte les membres du Directoire et la municipalité à respecter la liberté d'un individu qui est venu dans cette ville pour y exercer ses fonctions, il les exhorte à lire le nouveau Code pénal qui détermine les formes d'après lesquelles un officier quelconque doit être arrêté, il les invite à se rappeler la loi qui punit de mort toutes les autorités quelconques qui entraveraient les opérations des généraux. En conséquence, il défend à Jacquemin Bérenger, lieutenant de gendarmerie, de mettre à exécution l'ordre arbitraire du District et de la municipalité ; il invite ces deux corps à ne pas se livrer à des animosités qui ne pourraient qu'être funestes à la République, en détruisant la bonne harmonie qui doit exister entre tous les pouvoirs. Au reste, il prend tout sur sa responsabilité, et si le Directoire et la municipalité ont des plaintes et des soupçons sur le citoyen Loison, ils n'ont qu'à les adresser au citoyen Tardy, dont il est le subordonné, et qui le fera arrêter, s'il y a lieu, conformément à la loi et dans les formes qu'elle prescrit. Signé : M. H. Tardy.

Pour copie contorme à l'original adressé au Cen Robert, le 5 juillet.

Signé : Jacquemin.

Citoyens Administrateurs,

Le citoyen Béranger, commandant la lieutenance à Montmédy, m'ayant apporté copie de son procès-verbal dressé contre le Sr Loison, adjudant général de la seconde division des armées des Ardennes, j'ai l'honneur de vous le faire passer, ainsi que celle d'une remontrance faite par le citoyen Tardy, chef d'état-major aux corps constitués de Montmédy, en date du 29 juin à laquelle est adressé le mandat d'arrêt de ces mêmes corps ; vous trouverez dans cette lettre une contradiction tendante à épouvanter les corps constitués de Montmédy et le citoyen Béranger, relativement à la loi qui défend

d'entraver la marche des généraux. Ce dernier, n'ayant point eu égard à cette lettre au moyen du mandat d'arrêt en date du 29 passé, n'ayant pu joindre à Montmédy le dit Loison, s'est rendu promptement à Damvillers pour y mettre à exécution l'ordre dont il étoit porteur. Ayant rencontré son homme dans la ville, il voulut au nom de la loi l'arrêter ; mais quel contraste ! Loison a profité de son autorité éphémère et fait lui-même arrêter l'exécuteur de la loi par les dragons et un brigadier que Tardy lui avait envoyé pour sa défense. Tardy dira qu'il a envoyé ces 4 dragons et ce brigadier pour relever les 4 chasseurs de la Légion du centre qui y étoient pour la correspondance militaire ; il ne faudra pas le croire, puisque ces chasseurs ont resté à Damvillers, qu'ils y étaient encore quatre jours après cet événement. D'après avoir lu avec attention ce procès-verbal et m'être entretenu en suite des faits qui ont suivi et précédé l'arrestation du citoyen commandant la gendarmerie, j'ai remarqué que le citoyen Béranger avait oublié quelques circonstances dont il m'est convenu et que je me fais un devoir de vous révéler.

Le citoyen Loison, après avoir fait mettre cet officier en état d'arrestation, le fit garder à vue par deux dragons, et fit également garder ses portes d'entrée, de manière à pouvoir séquestrer tous les effets qui pouvoient le compromettre, pendant quel temps, il fit assembler tous les hommes de son bord, qui tous en vouloient à la vie du prisonnier. Je suis désolé que Béranger n'ait pas eu l'attention de m'envoyer un ordonnance, je serais allé sur le lieu en déligence avec la force armée, et, sur ma tête, il aurait pris la place du citoyen Béranger.

Je suis avec respect votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : ROBERT.

Citoyens Administrateurs.

Verdun, le 26 juillet 1793, l'an 2 de la République une et indivisible.

29 Juin 1793, l'an II, etc. — Séance du directoire du district de Montmédy à laquelle était présent le citoyen Louis-Joseph Maillet, maire de Montmédy. S'est rendu dans la dite ville le citoyen Jennings Kilmann, général commandant de l'armée des Ardennes, lequel a requis acte de la déclaration qu'il a fait, que le citoyen Loyson, adjudant-général de la dite armée ne lui a fait aucun rapport de sa mission depuis son retour d'Orval et qu'il ne lui en a rendu aucun compte, ce que l'assemblée lui a octroyé et a signé avec les membres présents.

Les documents inédits qui suivent empruntés d'après les archives du département de la Meuse au registre des arrêtés du Directoire du district de Montmédy, nous font assister aux péripéties mouvementées de l'instruction et de la procédure de ce procès en ce qui concerne du moins le père du général Loison et ses coaccusés.

13 Juillet 1793, l'an II, etc. — Séance à 4 heures de relevée. Il a été remis sur le bureau un arrêté du Conseil général du département de la Meuse du 5 courant au sujet des enlèvement et dilapidation commis à l'abbaye d'Orval. Lecture en ayant éte faite, le procureur-syndic en a requis la plus prompte exécution, en conséquence que les prévenus détenus en prison de Montmédy soient transférés sans aucun délai dans la maison d'arrêt du tribunal criminel de Saint-Mihiel et à l'instant l'un des membres a observé que le citoyen Périn, l'un des représentants du peuple près l'armée des Ardennes avait ordonné le 10 courant que main-levée provisoire serait donnée de leurs personnes à

charge pour eux de donner différentes cautions et sous l'obligation de se représenter toutes et quantes fois qu'ils en seront requis par les autorités constituées.

Sur quoi le dit procureur syndic a requis la représentation de l'acte de cautionnement qu'ont du fournir les prévenus qni étaient détenus, qui sont les citoyens Loison pére, de Damvillers et Maucolin de Montmédy et que s'en étant pas trouvé, il a également requis que le géolier soit à l'instant mandé pour savoir de lui si les dits prévenus étaient encore détenus.

Et le citoyen Bottelin, s'étant à l'instant présenté, il a répondu que le citoyen Maucolin était encore en prison, mais que le citoyen Loison n'y était plus, le citoyen Chambeau, procureur de la commune de Montmédy l'étant venu chercher en lui disant qu'il venait le faire sortir et qu'il ne coucherait point en prison et a signé.

Et le citoyen Chambeau ayant été invité à se rendre à l'Assemblée, il a observé qu'il n'aurait point été assez téméraire pour de son autorité privée abuser de son caractère de procureur de la commune, aller dégager des maisons d'arrêt où était détenu le citoyen Loison Père, s'il l'a été chercher dans la dite maison d'arrêt pour l'amener au directoire du district de Montmédy ce qu'il a effectué, ce n'est que sur la commission verbale qui lui en avait été donnée par les membres dudit Directoire présent et que sur la proposition qui avait été faite sur le bureau qu'il iroit extraire ledit Loison dudit prison, que lui, procureur de la commune pour éviter l'esclandre des citoyens de la dite ville qui auraient pu se porter à des excés, s'était chargé de cette commission et que, l'ayant amené au dit directoire avait déposé la personne à la garde du citoyen Masson qui pour lors, faisait les fonctions de président pour l'absence de l'ordinaire, afin de satisfaire par le dit Loison au décret de Citoyen de la Convention en date du 10 juillet courant; que sa mission étant terminée, le dit Chambeau s'est retiré, attendu qu'il était 8 heures 1/2 de relevée; que le dit Loison aurait satisfait aux obligations arrêtées par le dit décret, que ne l'ayant point fait, il était de la prudence du citoyen Masson de le faire remettre dans la dite maison d'arrestation ou de prévenir le dit Chambeau de l'y faire reconduire avec les formalités dont il l'en avait tiré, que le dit Chambeau, respectant trop les lois ainsi que les autorités constituées, il se serait bien gardé de rien entreprendre de son propre mouvement, de tous lesquels dire il a requis acte et signé : Chambeau. Le citoyen Chambeau, dans son dire, a l'air d'un oiseaux pris aux gluaux qui se débat et ne peut s'échapper. De quoi s'agit-il ? d'un fait simple qu'il ne fallait pas chercher à altérer par des incursions vagues sur les uns et sur les autres, sans même ménager ses concitoyens de Montmédy : 1° C'est une supposition de sa part de dire que les membres du Directoire l'ont chargé de la commission d'aller tirer de la maison d'arrêt le citoyen Loison ; la vérité est que c'est lui-même, le citoyen Chambeau qui a demandé cette commission, et c'est une supposition de dire qu'à la sortie du citoyen Loison de la maison d'arrêt, il l'a déposé à la garde du citoyen Masson, vice-président du district. la vérité est qu'il la amené tout bonnement au directoire, sans le confier à la garde de personne. 2° Le citoyen Chambeau qui veut, on ne sait pourquoi, faire jouer un rôle dans cette affaire au citoyen Masson devait se faire remettre dans la maison d'arrestation *ou prévenir le dit citoyen Chambeau de l'y faire reconduire avec les mêmes formalités dont il l'en avait tiré*. Le citoyen Masson ignorait parfaitement les formalités employées par le citoyen Chambeau pour tirer le citoyen Loison de la maison d'arrêt, et malgré qu'il ne soit pas malhonnête, il ne s'est pas cru obligé de prévenir le citoyen Chambeau de reconduire dans la maison d'arrêt le dit citoyen Loison, il aurait cru au contraire lui faire injure. Lui, homme de loi, n'étant pas fait pour recevoir pareille leçon d'un vieux soldat ; il ne pouvait ignorer que, que quand on fait sortir un homme de prison on l'y fait reconduire quand son affaire ne s'arrange, dut-on en souper deux heures plus tard. Cette obligation

était d'autant plus étroite pour le citoyen Chambeau qu'il a été du nombre des personnes qui ont, conjointement avec le directoire instruit l'affaire du citoyen Loison, tandis que citoyen Masson était malade au lit. Voilà le fait en peu de mots, il ne fallait pas en sortir et il n'y aurait pas eu tant d'écritures employées en vain dans cette discussion.

MASSON.

Le citoyen Perrin représentant du peuple s'étant rendu au directoire du district de Montmédy pour en requérir les membres de faire donner la liberté provisoire aux détenus pour la dilapidation d'Orval, sous bonne et suffisante caution, le citoyen Drappier dit au susdit citoyen représentant qu'il eut à faire sa réquisition par écrit, ce qui fut fait, et peu après l'on vit paraître dans le directoire les nommés Loison et Maucolin qui étaient détenus dans la maison d'arrêt de cette ville, comme accusés de ce délit, le citoyen Drappier n'a donné aucun ordre, ni verbalement ni par écrit pour faire sortir les dits accusés de la maison d'arrêt ; et c'est avec la plus grande surprise qu'il a appris que c'était le citoyen Chambeau, procureur de la commune de cette ville qui les avait été chercher à la maison d'arrêt, d'où il les avait fait sortir en leur annonçant qu'ils étaient libres. Les dits détenus étant restés quelque temps dans le directoire sans pouvoir trouver de caution pour remplir les conditions exprimées dans le réquisitoire du dit représentant du peuple, le citoyen Drappier a été très étonné d'apprendre que des susdit deux détenus l'un était retourné en prison où il était encore actuellement et l'autre, savoir, le nommé Loison, ne s'y trouvait plus.

DRAPPIER,

Vu les dites réponses du citoyen Chambeau et dire des citoyens Masson et Drappier, je requiers que le citoyen Chambeau, procureur de la commune de Montmédy, soit mis en état d'arrestation pour avoir facilité l'évasion du sieur Loison père avant que celui-ci ait présenté caution, dans lequel état le citoyen Chambeau restera jusqu'à ce que le dit Loison ait été réintégré dans les prisons de Montmédy à l'effet de quoi toutes les diligences et recherches seront faites aux frais et dépenses du citoyen Chambeau, me réservant en outre tout action en dommages-intérêts contre lui et de le dénoncer comme complice du dit Loison père et autres.

LE SEILLIER (*procureur-syndic*).

Sur quoi il a été arrêté que le citoyen Chambeau sera tenu de se rendre caution du dit Loison tant pour les dommages et intérêts que pour le faire représenter à toute réquisition aux autorités constituées et en cas de refus de sa part qu'il sera mis en état d'arrestation où il restera jusqu'à ce qu'il en ait été autrement décidé.

Cette affaire traîna quelque temps puis n'eut aucun dénouement sérieux pas plus pour le principal accusé, le général Loison, que pour ses soi-disant complices ou recéleurs. Ceux-ci avaient été déférés au juge de paix de Romagne, au lieu d'être envoyés devant le tribunal criminel, où les choses auraient sans doute tourné autrement pour eux, mais le juge de paix de Damvillers, ayant égard sans doute à la situation et à la notoriété dans la région des accusés, dont l'un, Loison père, avait siégé à l'Assemblée Nationale comme député suppléant, rendit un jugement de non-lieu, comme le prouve la lettre ci-jointe adressée au procureur du district de Montmédy par le greffier du juge de paix de Damvillers à ce propos :

Citoyen,

Chargé, par le citoyen juge de paix de Romagne-sous-les-Côtes de répondre à la lettre que vous lui avez adressée le 22 courant, je vous observerai que par jugement rendu le 19 du présent mois, les citoyens François Loison, Claude Anchelon, fille Jacquet, Augustin Hoëm, Charles Périn, François Renaux, Claude Michaux, Jean-Baptiste Pérignon, Jean-Baptiste Moreaux, Nicolas Frouslard, François Frouslard et Nicolas Masson, de Damvillers, François Maucolin de Montmédy et Henri Lardenois d'Ecurey ont été mis en liberté et renvoyé, et le citoyen adjudant Loison et adjoint Saint-Remi renvoyés devant les juges compétent, ce jugement a été légalement prononcé par le citoyen juge de paix et deux assesseurs de Damvillers. Ses motifs sont que des informations il n'est résulté aucune preuve, d'ou je conclus que les dénonciations étaient sans fondement et que probablement les dénonciateurs ont été induit en erreur et que leur zèle pour la cause publique est l'occasion d'une affaire qui se termine selon la justice.

Salut et fraternité.

Le greffier de paix du canton de Damvillers,
WERRY (?) fils.

Damvillers, 24 août 1793.

(*A suivre*) Alfred PIERROT.





LA VIGNE QUI MEURT

Lorsqu'on a l'amour de la petite patrie dans la grande, et qu'on est attaché au pays natal par des racines très profondes, que l'on a jamais voulu arracher, on ne voit pas sans tristesse disparaitre autour de soi des mœurs, des coutumes, des industries, des cultures dont la vie des ancêtres était faite, et qui lui donnaient un caractère original. C'est ainsi qu'à Bar-le-Duc, aujourd'hui très modeste chef-lieu de département français, après avoir été la capitale d'un duché d'abord autonome, puis réuni à la couronne de Lorraine, a langui longtemps, dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, et a fini par mourir l'industrie de la toile de coton, autrefois très prospère, qui enrichissait les patrons et faisait vivre, assez misérablement, il faut le reconnaître, une population de tisserands. L'on n'entend plus, dans les rues grimpantes, dans les *gripots* de la cité barroise, le tic-tac des métiers que ces pauvres gens actionnaient avec leurs bras et leurs jambes, ni le ronflement des rouets dont leurs femmes et leurs filles tournaient infatigablement la manivelle pour confectionner des bobines, ou *caribaris*, avec le fil de coton teint qui leur était livré en écheveaux par les fabricants. Le tissage mécanique dans de grandes usines a tué tout cela.

La culture de la vigne a résisté plus longtemps que l'industrie tisserandière. Tout le monde parle encore dans le pays des belles récoltes, du bon vin de 1893, 1895 et 1904. Et cependant les observateurs qui, sans être particulièrement pessimistes, voient les choses de près et savent se rendre compte, ont tout lieu de craindre qu'ils n'assistent au début de l'agonie d'un vignoble autrefois célèbre, dont Bar était encore plus fier que de ses toiles et de ses confitures, et qui occupait la partie la plus robuste. la plus vivante, la plus indépendante aussi de sa petite population.

Sans remonter plus haut que le seizième siècle, nous voyons qu'au Concile de Trente « un prélat lorrain, dit André Theuriet, fit goûter quelques bouteilles de

4**



« vin de Bar à ses collègues, et que les doctes Pères, illuminés par les lumières « du Saint-Esprit, déclarèrent solennellement que le vin de Bar était une liqueur « digne d'être servie à la table des Dieux. » (*La poésie du pays barrois*). Au dix-huitième siècle, tous les renseignements concordent pour attester l'importance et la renommée du vignoble de Bar-le-Duc. « Cette ville, dit Dom Calmet « dans sa *Notice de la Lorraine*, est environnée de côteaux chargés de vignes, « qui produisent des vins fort estimés dans le pays et même parmi les étran- « gers. » — Même note dans les *Mémoires sur la Lorraine et le Barrois*, par Durival : « Les principales productions de la terre dans ce pays montagneux « sont les vins; ceux de Bar, et principalement la côte de Notre-Dame, ou des « Antonistes, sont excellents, légers et bienfaisants; c'est presque l'unique « ressource et le seul commerce de cette partie du Barrois. » — Même note encore chez de Maillet, *Mémoires alphabétiques pour servir à l'histoire, au pouillé et à la description générale du Barrois* : « Les côteaux qui l'environnent forment « un vignoble dont le vin bienfaisant et fort ami de l'homme est en très grande « réputation et fait le commerce du pays. »

Dans une édition du *Dictionnaire d'histoire et de géographie* de Dezobry, datée de 1876, on lit encore, à l'article *Bar-le-Duc* : « Commerce de vins renommés »; et, dans la *Géographie de la Meuse*, d'Adolphe Joanne, en 1895 : « Des vins, « généralement estimés, sont ceux de la vallée de l'Ornain; les meilleurs vins « rouges viennent de Bar et de ses environs. »

En un endroit de sa charmante conférence sur *La poésie du pays barrois*, Theuriet fait remarquer qu'une des originalités de Bar « c'est qu'à l'extrémité de « presque toutes ses rues on aperçoit, encadré entre les profils des maisons, un « peu de manteau verdoyant; les vignes sont partout. » Ceux qui sont familiers avec notre localité barrisienne savent même qu'en hiver le paysage environnant perd beaucoup, parce que la chute des feuilles de la vigne qui couvraient le flanc des côteaux d'un « manteau verdoyant », comme dit le poëte, laisse le sol dépouillé de cette parure, que remplace, aux jours sombres, une morne couleur gris-jaune.

Hélas! les côteaux entourent toujours Bar-le-Duc, et un observateur superficiel pourrait croire que « les vignes sont partout. » Mais, en y regardant de plus près, il verrait que nombre d'entre elles sont laissées en friche, et que, dans nombre d'autres, la culture des céréales ou des plantes fourragères, lorsque le permettait la déclivité modérée du sol, a remplacé celle du raisin. Il n'y a pas bien longtemps, je causais, aux environs de la ville, avec une brave femme qui était en train, dans une vigne inculte, de mettre sur sa hotte des échalas destinés à son chauffage, et il arrive parfois de voir circuler dans la ville même de grosses

voitures chargées de ce triste combustible. Tout récemment, un fin vigneron du pays disait en mourant à ses fils, dont l'un me l'a raconté : « Mes enfants, c'est « fini chez nous la vigne ; il faut chercher à gagner sa vie autrement. » La baisse énorme qu'a subi le prix courant de la terre à vignes est, du reste, le meilleur indice de cette situation lamentable. Jadis la *verge*, qui est le centième du *journal*, lequel représente à peu près un tiers d'hectare, valait vingt francs et plus ; l'autre jour, un vigneron m'offrait un *journal* de son domaine pour 250 francs. Dans certaines ventes on a la *verge* pour quelques sous. Parfois elle est offerte pour rien, et refusée, parce qu'elle ne paraît même plus valoir les frais d'acte et les contributions annuelles, qui continuent à peser sur elle, même quand elle n'est plus d'aucun rapport.

Les causes de cette crise sont nombreuses, et des plus diverses. Indiquons-en quelques-unes.

Faut-il admettre que le climat de la contrée a changé et que, par suite d'une transformation lente, les conditions atmosphériques, autrefois favorables, ont cessé de l'être, comme il est arrivé en maints pays, où la vigne, autrefois cultivée, a totalement disparu ? Je ne le crois pas facilement, puisque la dernière bonne récolte, celle de 1904, date de trois ans à peine.

J'admettrais plus volontiers que le plant, très vieux et très fatigué, insuffisamment fumé en général, offre une moins grande résistance aux intempéries, ainsi qu'aux diverses maladies qui l'attaquent, oïdium, mildiou, black-root, etc. Le phylloxéra est venu, lui aussi, se mettre de la partie ; le seul traitement possible de ce fléau, le plus cruel de tous, est, ici, l'arrachage des ceps, et leur remplacement par des plants américains, qu'il faut ensuite greffer, opérations coûteuses, dont le résultat doit être attendu pendant plusieurs années, et qui sont au-dessus des ressources du vigneron dépourvu de capitaux.

Quant aux bourgeois, qui pourraient, eux, faire des avances et attendre, ils se sont complètement désintéressés d'une culture que leurs ancêtres aimaient. Il n'était pas rare, au vieux temps, de voir les bonnes maisons bourgeoises pourvues d'un vendangeoir, d'un pressoir, d'une *foulerie*, suivant l'expression locale. Au moment de la cueillette, le maître, dirigeant lui-même sa bande de vendangeurs, et, le dernier jour, avec elle il ramenait triomphalement en ville le dernier *bélon* (voiture chargée d'une petite cuve), qu'ornait un gros bouquet de fleurs d'automne ; on riait, on échangeait de gais propos, voire des propos risqués, qu'on appelait des *daillures*, on chantait, et le vin doux grisait légèrement les cervelles. Ce qu'on appelle le progrès n'a pas contribué au développement de la gaieté française, et la fraternité, inscrite dans la devise républicaine, a peut-être diminué plutôt dans les mœurs et les habitudes. Les bourgeois propriétaires de vignes, ne

leur donnant pas eux-mêmes les nombreux *labeurs* qu'elles exigent, ont fini par trouver que les manœuvres qu'ils employaient leur coûtaient beaucoup plus cher et travaillaient moins consciencieusement qu'autrefois, et que le produit net ne répondait plus aux tracas causés par la viticulture. Ils se sont débarrassés de leurs vignes; ceux qui en possèdent encore sont une minime exception.

Chose plus grave, les professionnels eux-mêmes ont diminué fortement en nombre. Ils ne peuvent, semble-t-il, se plaindre du prix de la main-d'œuvre, puisqu'ils font l'ouvrage de leurs propres mains. Mais ici interviennent des causes sociales, des maladies sociales, si l'on veut, dont la région barroise est atteinte comme les autres. Le nombre des enfants diminue, par conséquent le nombre des bras. Assez souvent, la progéniture, soigneusement limitée, recule elle-même devant le travail des champs, aspire à celui des bureaux, aux bonnes petites places qui donnent peu de mal et dont les appointements sont assurés; à l'école primaire, parfois certains instituteurs ont la sottise d'encourager ce déclassement, qui diminue le nombre des vrais producteurs, et augmente sans mesure celui des parasites. Les exigences sont devenues plus grandes; on est moins simple, moins frugal, moins économe; les dépenses jugées nécessaires ne sont plus couvertes par le produit de la vigne, modique, incertain, trop souvent nul. On cherche ailleurs.

Il paraîtrait même que maintenant, dans les trop rares bonnes années où abonde le vin de qualité convenable, il se vend mal, à cause de la concurrence du Midi, qui, par l'intermédiaire des innombrables marchands de vin dont le pullulement semble attester la prospérité, fournit à prix égal, ou même inférieur, une boisson plus corsée, plus alcoolique, à laquelle nos populations prennent goût, dédaignant notre piquette « bienfaisante et aimée de l'homme », suivant le mot de de Maillet. Le fait est que pour des gosiers habitués aux apéritifs, le petit vin de Bar est bien insignifiant, et que la griserie légère qu'il donne par ses essences empruntées au terroir bien plus que par son alcool ne vaut pas, pour les amateurs, la solide ivresse du gros bleu.

Que faire? Lutter courageusement pour rendre sa prospérité passée à un vignoble qui semble en pleine décadence, et pour maintenir au pays de Bar ce caractère assez original qu'il devait à sa principale culture? Quelques-uns le font. Mais la majorité des vignerons assistent à leurs efforts avec un complet scepticisme, et paraissent convaincus qu'ils travaillent en vain. Même dans l'hypothèse, très contestée, que des procédés meilleurs, employés avec intelligence et avec suite, peuvent donner un produit réellement rémunérateur, et qu'on peut faire revivre avec succès la vigne barrisienne, les petits vignerons, qui sont le plus grand nombre, suivront-ils l'exemple qui leur est donné? Avec les capitaux

minimes dont ils disposent, peuvent-ils le suivre ? Et il ne s'agit pas seulement pour eux de procédés viticoles. Il s'agit aussi de revenir aux habitudes morales d'autrefois, à la famille nombreuse, à la vie sévère, au culte des traditions ancestrales, au travail acharné, à la patience, à l'endurance, toutes vertus qui ne sont en hausse, je le crains, à aucun des degrés de l'échelle sociale.

Sinon, aux environs de Bar, les côteaux, autrefois couverts de vignes, changeront de plus en plus d'aspect. Par places, il y aura des champs d'avoine ou de luzerne. Ailleurs, il y aura quelques plantations de bois, bien longues à venir, lentes à se transformer en futaies ou même en beaux taillis. Et il y aura aussi beaucoup de friches désolées, abandonnées aux mauvaises herbes, où quelques ceps persistant à vivre et quelques débris d'échalas rappelleront qu'il y eut là une culture qui faisait la gloire du pays, et qui est morte, comme tant de belles et bonnes choses. Les vieux ne verront peut-être pas cette triste fin ; et encore n'en suis-je pas bien sûr ; mais ils assistent avec tristesse à l'agonie qui la précède. Pourtant, malgré tout, ils répètent parfois, sans trop de conviction, il est vrai, le proverbe usité au lit des mourants : « Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir ! »

Alexandre MARTIN.





La bataille de Nancy (*bas-relief de la Porte Désilles*).

LA BATAILLE DE NANCY

et le monument dit la Croix de Bourgogne (1)

I

La bataille de Nancy, gagnée sur le duc de Bourgogne Charles le Téméraire par le duc de Lorraine René II et les Suisses, ses auxiliaires (5 janvier 1477), est une très grande date dans l'histoire de la Lorraine. Après cette journée, le nom de ce pays vola de bouche en bouche et devint célèbre. On parla avec enthousiasme du petit peuple lorrain qui avait vaincu le grand-duc d'Occident, en apparence si redoutable. Le duché fut mis sur le même rang que les plus importantes nations ; il devenait une grande puissance. Les Vénitiens qui cherchaient un condottiere à mettre à la tête de leur armée de terre, ne pensèrent pouvoir mieux s'adresser qu'au duc René II, le vainqueur du Téméraire. La nationalité lorraine sortit non seulement grandie, mais fortifiée de l'épreuve. Les divers ordres, clergé, ancienne chevalerie, gentilshommes, nobles, bourgeois des villes, paysans des campagnes, se groupèrent plus étroitement autour de leur duc. en qui ils reconnaissaient leur seul chef ; ils se montraient prêts à exécuter ses commandements et à abdiquer entre ses mains. Les petits pays étrangers encore enclavés dans le duché aspiraient à se laisser absorber par lui ; peu de temps après la journée de Nancy, Blâmont fut annexé au domaine, et René II acquit définitivement le duché de Bar, dont les destinées ne furent plus désormais séparées de celles de la Lorraine.

Mais la journée de Nancy marque aussi une étape dans l'histoire générale de l'Europe : tant furent importantes les conséquences de la défaite du Téméraire : Le duc de Bourgogne, maître des Pays-Bas, de la Franche-Comté et du duché de Bourgogne, avait fait le rêve de s'annexer la Lorraine, l'Alsace et la Provence,

(1) Les gravures qui illustrent la présente notice sont tirées du premier volume de l'*Histoire de Nancy*, par M. Chr. Pfister, éditée par la Maison Berger-Levrault.



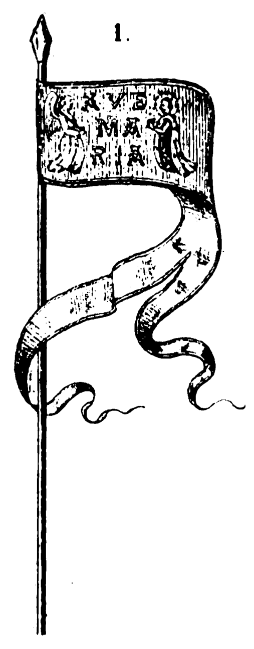
d'écraser les Suisses, et de créer entre la France et l'Allemagne un état compact, qui aurait dicté ses lois à la fois à ses voisins de l'Est et de l'Ouest. Déjà un pareil état avait existé lorsqu'en 843 l'empire carolingien avait été divisé en trois tronçons et il ne semble pas que cette combinaison eût porté d'excellents fruits. La défaite de Charles le Téméraire anéantit à jamais cette conception. La France qui n'était plus arrêtée dans sa marche vers l'Est et le Nord put s'annexer sans grande difficulté le duché de Bourgogne et les villes de la Somme qu'elle garda définitivement, la Franche-Comté et l'Artois que Charles VIII aura plus tard le tort de restituer Comme elle était déjà maitresse du Dauphiné, comme, peu de temps après, la Provence et le comté de Forcalquier lui échurent, elle arrêta ses limites aux Alpes, et, elle put songer à annexer, dans un avenir lointain, cette Lorraine qui venait de se couvrir de gloire et à marquer ses bornes, là où s'étendaient autrefois celles de la Gaule, au fleuve du Rhin. La journée de Nancy lui donnait de solides avantages immédiats et lui ouvrait de vastes perspectives. Le véritable vainqueur de la bataille fut bien plus que le duc René II, qui avait payé de sa personne, le roi de France Louis XI, qui était, le 5 janvier 1477, enfermé à plusieurs tours de clefs en son château du Plessis et qui y attendait les nouvelles avec une fébrile impatience.

II

René II, petit-fils du roi René par sa mère, était devenu duc de Lorraine au mois d'août 1473. Il rechercha d'abord l'amitié de Charles le Téméraire ; il signa même avec lui un traité d'alliance, le 15 octobre 1473, par lequel il lui accorda libre passage à travers ses états pour les troupes bourguignonnes. Mais il ne tarda pas à comprendre la grande faute qu'il avait commise ; les soldats de Charles le Téméraire, qui se rendaient de Bourgogne dans les Pays-Bas, commettaient en Lorraine les plus épouvantables dégâts ; ils refusaient de payer les vivres ; ils maltraitaient les paysans qui réclamaient ; ils vivaient dans le duché comme en pays conquis. Toutes les réclamations qu'adressait le duc René à son prétendu allié demeuraient sans réponse. Aussi le duc de Lorraine décida-t-il de se rapprocher des ennemis du Bourguignon ; il signa des traités avec Louis XI, avec les Suisses, avec les villes alsaciennes, et, en mai 1475, il envoya un héraut défier Charles le Téméraire qui, à ce moment assiégeait la ville de Neuss, près de Cologne. Introduit sous la tente du Bourguignon, le héraut, tremblant de tous ses membres, ne peut articuler aucune parole, se borne à jeter par terre en signe de défi le gantelet ensanglanté et se sauve à toutes brides. Le duc de Bourgogne le fait rappeler, lui donne douze florins d'or et une très belle

robe : « C'est pour les bonnes nouvelles que tu m'as apportées ; dis à ton maître que bien bref en Lorraine je serai ».

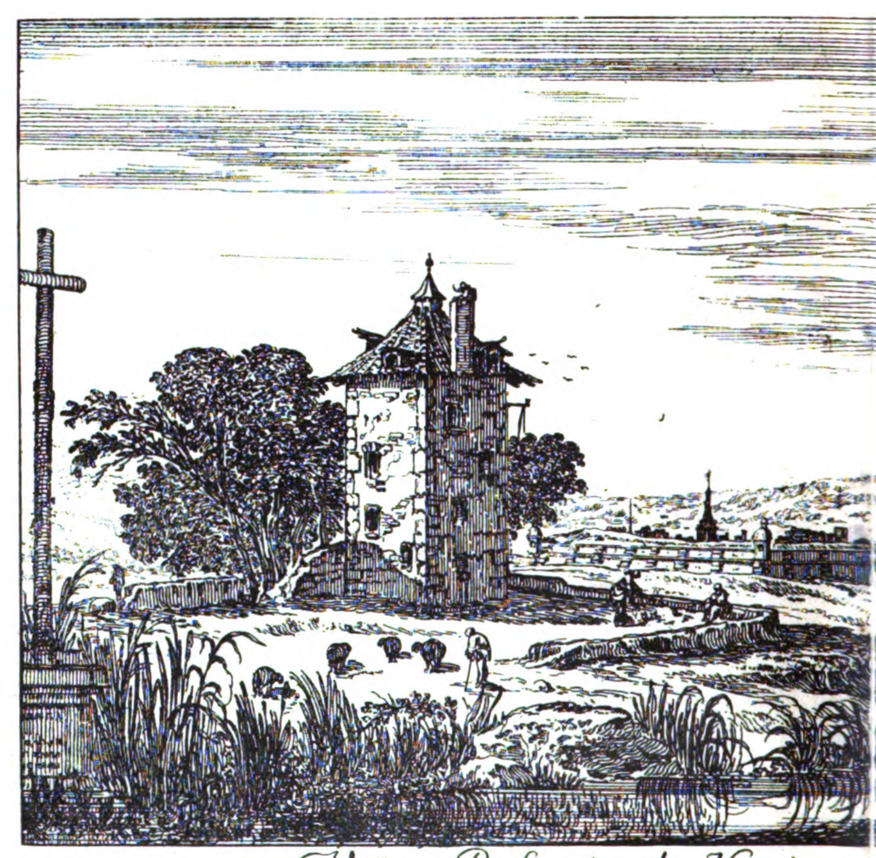
Et en effet bientôt il lève le siège de Neuss auquel il s'est acharné depuis plus d'une année, et, avec une armée formidable de 40.000 hommes, il se jette sur la Lorraine. Le duc René est abandonné de Louis XI qui l'a poussé en avant et qui vient de signer avec le Téméraire une trêve de neuf années à Soleuvre ; il ne reçoit que des renforts insignifiants des Suisses et des Alsaciens. Aussi la Lorraine est-elle bien vite conquise ; les villes se rendent les unes après les autres ; seule Nancy oppose une résistance énergique. Le siège commença le 25 octobre 1475 et, pendant un mois complet, jusqu'au 26 novembre, elle résista à la canonnade et aux assauts de Charles le Téméraire.



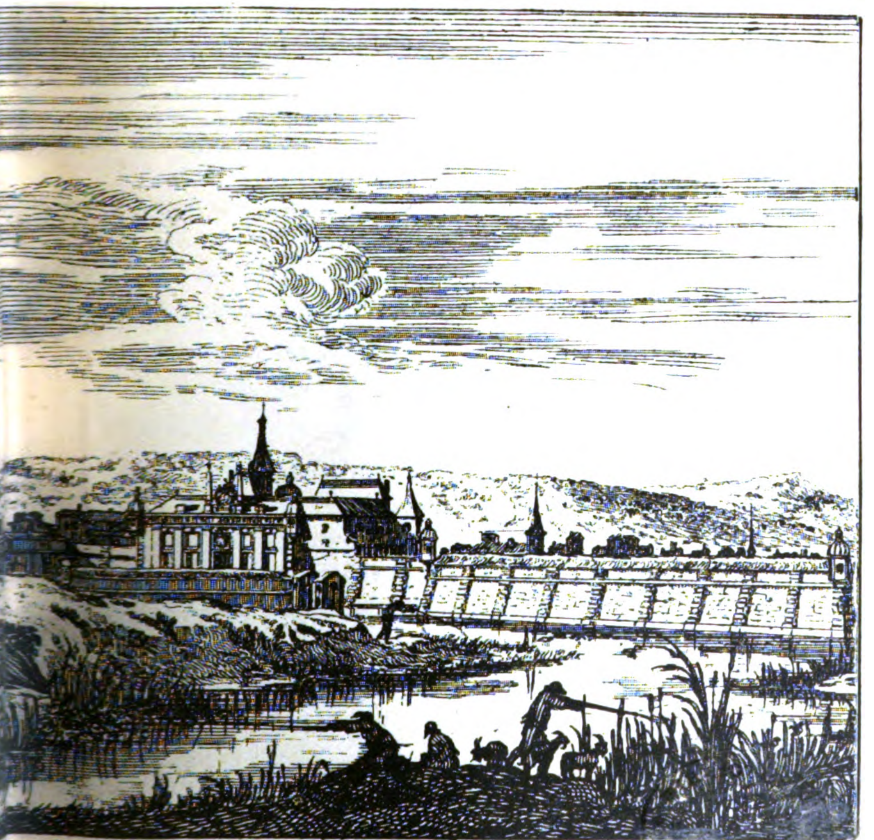
Etendard de René II

Quelques épisodes de ce siège sont restés fameux. L'artillerie placée sur les remparts ne cessait de tirer et faisait aux Bourguignons beaucoup de mal. « Maints en blessent et en tuent qui en Flandres oncques ne retourneront », dit l'auteur de la *Chronique lorraine* qui fut témoin oculaire de ces faits. Surtout les canons placés sur la Grande-Tour, en face de la Commanderie Saint-Jean, où campait le duc de Bourgogne, faisaient rage. Là se distinguait le fameux Nicolas, des Grands-Moulins. Quand le feu cessait, il chantait de joyeux refrains, en s'accompagnant de castagnettes, et les Bourguignons eux-mêmes s'arrêtaient à l'écouter. Le soir souvent, ils l'appelaient : « Hé, le chanteur, viens nous dire ta chanson ! » Et Nicolas ne se faisait pas prier ; il se mettait à une fenêtre de la tour et commençait son refrain et son jeu de castagnettes. Aussitôt on tirait sur lui des flèches nombreuses ; mais jamais on ne put l'atteindre. Elles restaient accrochées au mur ou bien tombaient inertes. On les ramassait le lendemain et on en formait des faisceaux. Le bombardier strasbourgeois, Jacquet d'Ay, qui parlait mal le français, avec un fort accent, proposait alors de les porter à *Monsieur saint Pachet* ; il voulait dire « saint Sébastien », le saint qui avait été martyrisée à coups de flèches ; mais cette mauvaise prononciation faisait beaucoup rire ses camarades welches (1). Les Bourguignons arrivèrent pourtant à dresser contre la Grande-Tour un courtois, espèce de bombarde qui lançait des pierres « grosses comme le rond d'un chapeau ». La

(1) Tous ces détails donnés par la *Chronique de Lorraine*. Sébastien se dit en alsacien *Baschtian*.



Veüe et Perſpectiue du Marais ou
la bataille quil perdit contre René D



Charles Duc de Bourgongne fut tué a
...c de Loraine le cinquieme Janvier. 1477.

tour était fortement ébranlée ; une large brèche y fut faite et déjà les assiégés avaient pris des précautions pour que la partie supérieure, si elle devait être abattue, tombât du moins dans l'intérieur de la ville et ne comblât pas le fossé. A ce moment, l'auteur de la *Chronique de Lorraine* monta en haut, à la lanterne ; il indiqua très bien au bombardier Jacquet la direction du courtois ; celui-ci tira et le courtois fut démonté ; « la coiffe du chapeau » fut rasée, et tous les soldats à l'entour tués.

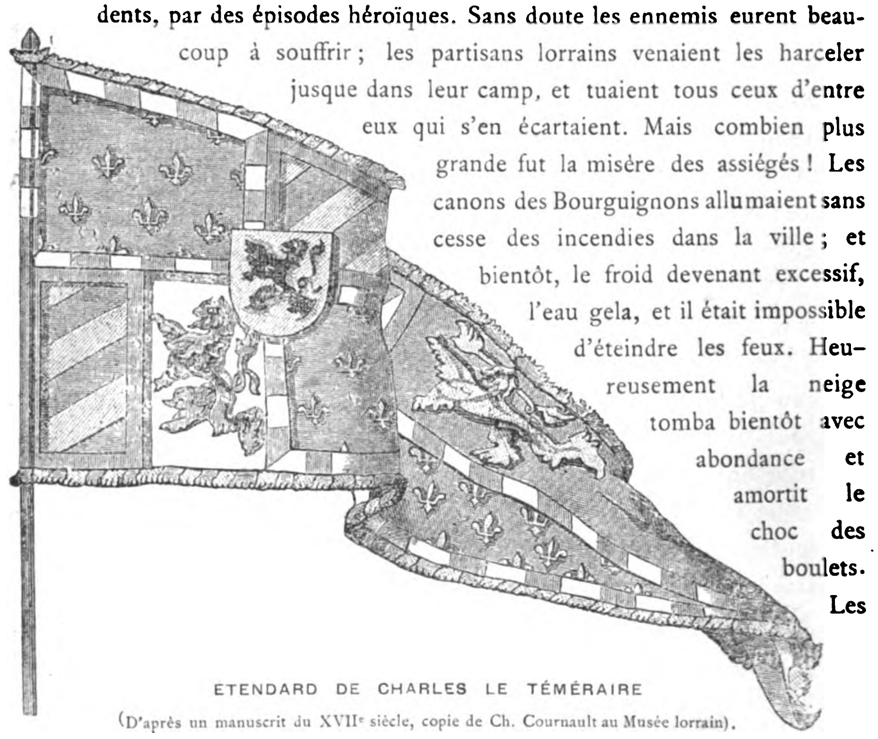
Mais bientôt on comprit que toute résistance était inutile ; les vivres commençaient à manquer et la famine se faisait sentir. Le 26 novembre 1475, la garnison battit la chamade, et le 30, jour de la Saint-André, patron des Bourguignons, Charles fit son entrée solennelle dans Nancy, revêtu d'un costume magnifique. Il se considéra désormais comme duc de Lorraine, convoqua les Etats-Généraux dans la galerie des Cerfs du palais ducal et annonça son intention d'étendre Nancy jusqu'au gué de Tomblaine et d'en faire le véritable centre de ses Etats.

Les Lorrains ne se laissèrent point prendre à ces fallacieuses promesses. Dès qu'ils eurent appris la grande défaite que les Suisses firent éprouver au Téméraire à Grandson le 2 mars 1476, ils se soulevèrent. Lorsqu'au désastre de Grandson eut succédé celui de Morat (22 juin), la révolte devint générale. Les villes lorraines une à une secouèrent le joug ; de simples paysans se distinguèrent dans la lutte comme ce Varin Doron qui délivra Bruyères. Des partisans lorrains vinrent assiéger au début du mois d'août Nancy où commandait, au nom du duc de Bourgogne, un capitaine énergique, Jean de Rubempré. Le duc René II, avec une armée levée en Suisse, ne tarda pas à se joindre à eux. Les Bourguignons se défendirent avec une grande valeur, comme avaient fait les Lorrains l'année précédente. Ils supportèrent des maux atroces et en furent réduits à manger leurs chevaux ; mais ces chevaux amaigris ne pouvaient donner une nourriture bien réconfortante. Rubempré seul veut résister encore ; mais les soldats Anglais qui composent en majorité son armée se révoltent ; la population est hostile ; il est obligé de laisser ses capitaines engager les pourparlers. Le 6 octobre 1476, la capitulation est signée et les Bourguignons quittent Nancy le dimanche 7 octobre... Ce jour-là même, Charles le Téméraire était arrivé à Neufchâteau, avec une forte armée.

La situation était critique pour les Lorrains qui se croyaient victorieux. Après avoir observé pendant quelques jours les forces de son adversaire, le duc René II tint un conseil de guerre à Saint-Nicolas-de-Port le 19 octobre. Il y fut décidé que le duc irait en Suisse et en Alsace pour réunir une armée de délivrance, et qu'en attendant les soldats lorrains, retranchés derrière les places fortes, résisteraient jusqu'au bout à Charles le Téméraire. Les représentants de la bourgeoisie

de Nancy convoqués promirent que la ville ferait tout son devoir ; on venait d'y jeter des vivres pour deux mois et on comptait qu'elle pourrait tenir jusqu'au milieu de décembre.

Le duc de Bourgogne ne tarda point à investir la cité, et le troisième siége de Nancy commença le 21 octobre 1476. Il fut marqué, comme les deux précédents, par des épisodes héroïques. Sans doute les ennemis eurent beaucoup à souffrir ; les partisans lorrains venaient les harceler jusque dans leur camp, et tuaient tous ceux d'entre eux qui s'en écartaient. Mais combien plus grande fut la misère des assiégés ! Les canons des Bourguignons allumaient sans cesse des incendies dans la ville ; et bientôt, le froid devenant excessif, l'eau gela, et il était impossible d'éteindre les feux. Heureusement la neige tomba bientôt avec abondance et amortit le choc des boulets. Les habitants durent se garder contre les rigueurs de la température ; ils arrachèrent, pour se chauffer, la toiture des maisons, notamment celle du palais ducal. Puis les vivres se faisaient rares. Dès le début du siége, il avait fallu rationner la viande, et déjà l'on commençait à manger des animaux immondes. Et cependant les Nancéiens feignaient de vivre dans l'abondance. Par un stratagème renouvelé des temps antiques, ils suspendaient aux remparts des poules, des coqs et des chapons bien dodus, et criaient aux Bourguignons : « Quelqu'un d'entre vous est-il malade ? Donnez-lui ces volailles. Nous avons ici de quoi nous régaler ; mais à vous qui creusez des tranchées, qui montez à l'assaut, il faut une nourriture fortifiante. » En réalité, les Nancéiens étaient bien inquiets et ils regardaient à l'horizon si le duc René ne venait pas les délivrer ! Celui-ci, pour relever le cœur de ses fidèles sujets, cherchait à leur annoncer sa prochaine arrivée. Son maître d'hôtel, un gentil-



ETENDARD DE CHARLES LE TÉMÉRAIRE
(D'après un manuscrit du XVII[e] siècle, copie de Ch. Cournault au Musée lorrain).

homme provençal, nommé Suffren de Baschi, s'offrit pour traverser les lignes des ennemis. Avec une petite troupe, il se cacha dans la forêt de Haye, et, au milieu de la nuit, lui et ses compagnons se glissèrent jusqu'aux remparts de la ville. Ils se jetèrent dans les fossés et, en criant : « Lorraine ! » ils se firent reconnaître des assiégés. Déjà quelques-uns avaient été hissés au haut du rempart, lorsque l'alarme fut donnée au camp des Bourguignons. Ceux-ci leur courent sus, tandis que les Nancéiens allument torches et falots et tirent le canon pour les protéger. Un certain nombre des partisans lorrains réussirent à s'échapper ; mais Suffren de Baschi, s'égarant dans une tranchée, fut pris avec quelques serviteurs et mené à Charles le Téméraire. Le duc l'interrogea en personne : « Pourquoi t'es-tu déclaré contre moi ? Tu mourras. » — « Prince illustre, je suis Lorrain. Comme maître d'hôtel, j'ai prêté serment à mon duc J'ai rempli mon devoir ; et, au lieu de me tuer, vous me devez considérer comme un honnête homme. Vous ne pouvez que me retenir comme prisonnier et fixer ma rançon selon mes moyens. » Mais cette insistance irrita le Téméraire ; il fit appeler aussitôt le prévôt des maréchaux et lui ordonna de conduire Suffren à la potence. Celui-ci se mit à genoux : « Sauvez-moi ; ne me faites pas mourir de la sorte ; les Lorrains m'échangeront contre dix ou douze des meilleurs prisonniers qu'ils détiennent. » Tous les gentilshommes présents intervinrent pour lui. « C'est un loyal serviteur ; si on le tue, les Lorrains, par représailles, massacreront leurs prisonniers. » Le Téméraire ne voulut rien entendre ; il proféra son fameux serment : Par saint Georges ! et peu après, au gibet élevé près de la chapelle Saint-Thiébaut, se balança le corps du maître d'hôtel. Le prévôt lui avait permis de recevoir un confesseur, et Suffren de Baschi, rayonnant d'espérance éternelle, avait rendu son âme à Dieu. Avec lui quelques-uns de ses compagnons périrent de la même mort misérable (fin novembre).

Le sacrifice de Suffren de Baschi ne fut pas inutile ; les Nancéiens savaient que leur duc s'occupaient de réunir une armée de délivrance. Pourtant les jours s'écoulèrent sans que le secours apparût, et l'inquiétude était dans tous les cœurs. Les assiégés cherchèrent par tous les moyens à avoir des nouvelles. Un capitaine gascon, Pied-de-Fer, se laissa glisser le long des murailles de la ville, franchit les lignes ennemies, rejoignit le duc à Bâle et put rentrer dans la cité et annoncer que le duc réunissait son armée. A quelques jours de là, un marchand drapier, originaire de Mirecourt, put s'évader aussi de la ville, se rendre en Suisse pour hâter le départ de René, et, déguisé en bûcheron, une *fouée* de bois sur le dos, il réussit à pénétrer à Nancy et à rendre l'espérance aux habitants. Mais le 1er janvier 1477 on ne vit encore rien venir, et les journées suivantes se passèrent

tristes et mornes, tandis que les canons des Bourguignons tonnaient avec rage et qu'on redoutait un assaut imminent. Mais tout d'un coup les Nancéiens s'aperçurent que l'armée ennemie avait quitté ses retranchements ; puis, le dimanche 5 janvier, ils perçurent le bruit du canon à quelque distance ; plus de doute possible ; le duc René II était là et la bataille de Nancy était engagée.

III

Nous ne suivrons point en Suisse le duc de Lorraine ; nous ne dirons point les alternatives d'espérance et de découragement par lesquelles il passa, en négociant avec les divers cantons ou avec la diète fédérale. Il eut à triompher de bien des obstacles et de bien des objections ; finalement, il réunit une armée de 9.000 Suisses qui traversèrent l'Alsace par le col de Sainte-Marie-aux-Mines ; un nombre égal d'Alsaciens le vinrent rejoindre ; avec les partisans lorrains qui accoururent sous ses drapeaux, il disposa d'une armée de 20.000 hommes, réunie à Saint-Nicolas-de-Port le 4 janvier 1477 au soir.

Quand Charles le Téméraire connut cette nouvelle, il résolut d'attendre le duc de Lorraine qu'il appelait avec ironie l'enfant. Il laissa 2.000 hommes dans les tranchées devant Nancy, et avec 8.000 soldats et une assez nombreuse artillerie, il s'établit sur la hauteur entre le ruisseau de la Madeleine et le ruisseau de Jarville, à l'endroit où se dresse aujourd'hui l'église de Bonsecours. Il surveillait la grande route par laquelle il pensait que déboucherait l'armée de secours. Son aile gauche s'appuyait sur la Meurthe ; son aile droite sur un vaste bois, le bois de Saurupt ; lui-même, au centre, derrière son parc d'artillerie, commandait ce qu'on appelait la *bataille*. La miniature qui se trouve dans le manuscrit d'un historien bernois contemporain de cet événement, Diebold Schilling, nous donne l'idée la plus exacte des dispositions prises par le Téméraire.

Mais le duc de Bourgogne ne se doutait pas de deux choses. La première, c'est qu'à ce moment même il était trahi. Un capitaine italien, qui commandait dans son armée, le duc de Campo-Basso, était passé à l'ennemi avec ses troupes. Les Suisses et les Alsaciens ne voulurent sans doute point qu'il combattît avec eux ; mais ils l'envoyèrent au pont de Bouxières, pour couper la route au Téméraire. La seconde chose que Charles ne pouvait savoir, c'est que l'armée ennemie, au lieu de déboucher en masse par la grande route, ferait seulement de ce côté une attaque feinte ; le gros des troupes fit un mouvement tournant sur la gauche, caché aux Bourguignons par le bois de Saurupt, et tout d'un coup déboucha par une *charrière*, c'est-à-dire par un chemin creux dans le bois, sur la droite des

Bourguignons. Tandis que Charles examinait la route, retentirent à sa droite par trois fois les cors des Suisses ; il avait déjà entendu ces sons terribles à Grandson et à Morat. En vain chercha-t-il à faire front, à opposer son artillerie au



J. Robert delineavit. Aveline Junior Sculpsit.

BATAILLE DE NANCI

Donnée le 5. Janvier 1477. Style nouveau, dans laquelle Charles dernier Duc de Bourgogne fut Tué; Tirée d'une Miniature du temps, du Philippe de Comines Manuscrit de l'Abbaye Royale de Saint Germain des Prez.

flot toujours croissant des Suisses, des Alsaciens, des Lorrains. Le mouvement de conversion fut lent, maladroitement exécuté. Le duc de Bourgogne se défendit avec énergie, voulant vendre chèrement sa vie, reçevant blessure sur blesseur ; enfin, il dut fuir et se dirigea vers son camp, du côté de la Commanderie

de Saint-Jean. Mais son cheval, exténué de fatigue, hésita à sauter le ruisseau de Saint-Jean ; le Téméraire, blessé, tomba pour ne plus se relever. A côté de lui étaient étendus morts cinq cents braves.

Un seigneur lorrain, Claude de Bauzemont, avait porté à Charles le Téméraire un coup de lance, sans savoir quelle était la qualité de sa victime. On raconta qu'il mourut un peu plus tard de chagrin, quand il sut qu'il avait tué un si grand prince. On affirma aussi que le châtelain était sourd ; il n'aurait pas entendu les paroles que lui criait le Téméraire et « il ne l'épargna non plus qu'un simple gendarme. » On raisonnera plus tard sur ces faits ; mais, au fort de la mêlée, personne ne savait ce qu'était devenu le grand-duc d'Occident.

Quand Charles le Téméraire eut abandonné l'armée, la bataille était finie. Chacun se sauva comme il put. Les vaincus, en se portant vers le camp, entraînèrent dans la fuite le détachement qui gardait Nancy. A ce moment, les assiégés se rendirent bien compte de ce qui s'était passé ; plus aucun doute n'était possible. C'était bien la délivrance, après un siège de deux mois et demi, après la famine, après tant de souffrances ! On sonna en signe d'allégresse les cloches des églises à toute volée ; et la garnison sortit, pour se joindre aux vainqueurs et donner avec eux la chasse aux fugitifs.

Les malheureux Bourguignons étaient ainsi pris entre l'armée victorieuse et la ville de Nancy ; ils se précipitèrent vers Maxéville et Champigneulles et se rendirent droit au pont de Bouxières ; c'était l'unique route qui leur permettait de gagner Metz. Là se trouvait Campo-Basso avec ses affidés. Il fit prisonniers tous les nobles qui se présentèrent et se hâta de les envoyer à Commercy, avant l'arrivée des Suisses, pour que la rançon ne lui pût échapper. Pour empêcher les fugitifs de se sauver, il avait barré le pont avec des chariots et toutes sortes d'obstacles. Tandis que les Bourguignons s'efforçaient de se frayer un passage, l'armée lorraine arrivait derrière eux. Alors eut lieu un massacre épouvantable ; les Suisses ne faisaient aucun quartier ; en vain leur criait-on un fort chiffre de rançon ; ils ne voulaient rien entendre. Quelques malheureux essayèrent de passer la rivière sur la glace ; mais elle se rompit, et si par hasard elle portait, les Suisses la brisaient de la rive à coup de piques. Près de 600 Bourguignons périrent en cet endroit et furent enterrés à côté du pont de Bouxières.

Quelques Bourguignons, au lieu de se porter au nord vers le pont de Bouxières, s'étaient jetés à l'ouest, sur les hauteurs de Villers et de Laxou. Leur sort ne fut pas plus enviable. Ils furent contraints d'errer dans la forêt de Haye où ils manquèrent de toute nourriture ; les uns moururent de faim, d'autres furent massacrés par les paysans ou faits prisonniers.

La poursuite se prolongea, féroce, implacable, jusqu'à la nuit. Vers cinq

heures du soir, au moment où les ténèbres devenaient déjà épaisses, René II, entouré de toutes les bannières suisses, était arrivé au pont de Bouxières. Il s'informa avec beaucoup de soin si personne n'avait appris ce qu'était devenu le duc de Bourgogne. Sans avoir obtenu de réponse précise, il se dirigea vers Nancy. Il fit son entrée dans la ville par la porte de la Craffe, à la lueur des torches, et tandis que le peuple criait : Vive notre seigneur ! il passa devant son palais dévasté. Sans tarder, il se rendit à l'église Saint-Georges, pour rendre grâces à Dieu de la victoire. Quand il fut arrivé à la place des Dames, un spectacle curieux l'attendait : les Nancéiens y avaient amassé les têtes des chevaux, chiens, chats et rats qu'ils avaient été contraints de manger pendant le siège. René II remercia, les larmes aux yeux, ses sujets de leur dévouement. Il coucha cette nuit dans le logis de l'ancien prévôt Arnould de Montenoy (1) ; mais il ne dormit guère. Il était préoccupé du sort du duc de Bourgogne. Puis il était réveillé par les cris de joie du peuple. Les Nancéiens, ayant de nouveau des provisions, faisaient bombance et dansaient autour des feux allumés ; c'était précisément la veille des Rois, fête très populaire au moyen âge, et l'on vidait la coupe avec entrain : Le Roi boit ! La Reine boit !

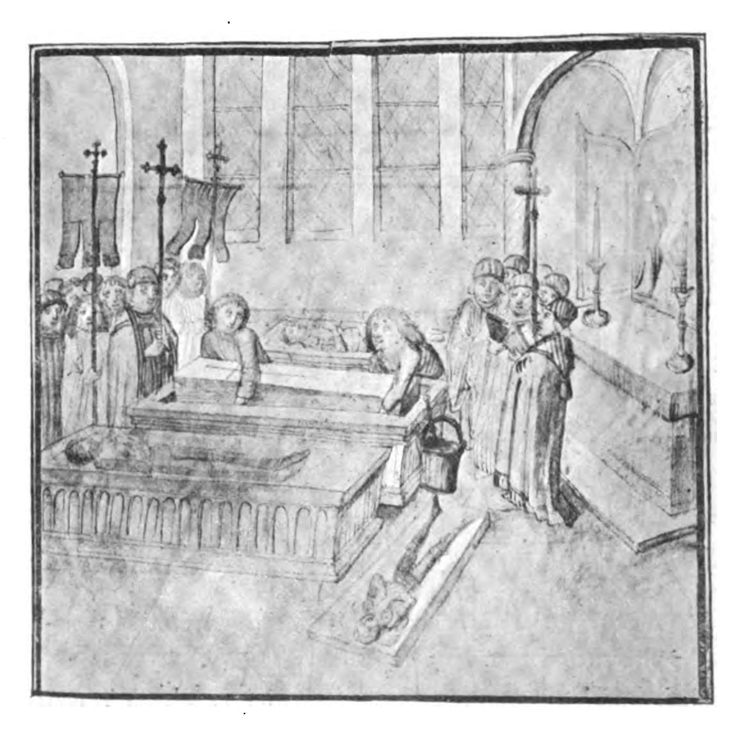
Dès le lendemain, 6 janvier, les Suisses demandèrent à retourner dans leur pays, tout heureux de la glorieuse victoire qu'ils venaient de remporter. René II les accompagna jusqu'à Lunéville ; en revenant dans l'après-midi, il traversa le champ de bataille, qui présentait un aspect hideux. Les corps des Bourguignons, dépouillés par les maraudeurs, étaient presque tous nus et présentaient d'horribles blessures. Les uns avaient la tête fendue jusqu'aux dents, les autres les bras coupés, d'autres étaient percés de part en part. A côté des hommes, les cadavres des chevaux gisaient, les entrailles ouvertes.

René II examinait chaque corps, pensant découvrir le cadavre du Téméraire ; mais ses recherches furent vaines. Lorsqu'il fut rentré à Nancy, Campo-Basso lui présenta un page du duc de Bourgogne, appartenant à la famille italienne des Colonna. Ce page affirma que le duc était tombé près de la Commanderie Saint-Jean. On décida de faire des recherches très actives le lendemain mardi 7 janvier. Le page eut d'abord de la peine à se retrouver. Quand il fut arrivé à l'endroit nommé le Virelay, ses souvenirs devinrent enfin nets ; mais il fallait dégager les cadavres de la glace, les examiner avec soin ; car, entièrement nus, ils ne pouvaient être reconnus à une marque extérieure. A chaque fois qu'un corps était présenté, le page disait : « Ce n'est pas lui ». Puis, tout d'un coup, il s'écria : « Hélas ! voici mon bon maître et seigneur. » Le cadavre était couvert de plaies, la

(1) Nous ne savons pas où était située cette maison.

face piétinée par les chevaux et à moitié rongée par les chiens ou les loups. A côté du Téméraire gisait Jean de Rubempré, fidèle jusqu'à la mort. Il avait la tête fendue. On lui levait le crâne, dit l'auteur de la *Chronique de Lorraine*, « comme on fait le couvercle d'un pot d'étain ».

René II fut aussitôt prévenu de cette lugubre découverte. Il ordonna que le corps de son adversaire, bien lavé, enveloppé dans un blanc linceul, fût porté à Nancy par quatre gentilshommes. On le déposa dans la maison de Georges Mar-



ENTERREMENT DE CHARLES LE TÉMÉRAIRE A LA COLLÉGIALE SAINT-GEORGES

(Fac-similé d'une miniature du manuscrit de Diebold Schilling, à Berne).

queiz, qui s'élevait à la place où se trouve aujourd'hui le n° 40 de la Grande-Rue. Il y resta exposé trois jours consécutifs ; chacun fut admis à défiler devant lui. « Les uns pryoient Dieu por luy, les altres non, parce que moult de mal avait faict on pays ». Le duc René II le vint voir et se mit à genoux pour recommander à Dieu son ancien ennemi.

Le samedi, le corps fut embaumé, et le dimanche, 12 janvier, l'enterrement eut lieu en grande pompe à la collégiale Saint-Georges, située au sud du palais ducal. L'église était tendue de draps noirs et de chaque côté de la Grande-Rue se tenaient les bourgeois de Nancy un cierge à la main. Quatre comtes

lorrains portèrent le corps de l'hôtel Georges Marqueiz à l'église ; derrière ce premier cercueil était porté celui de Jean de Rubempré. Les trois abbés de Lunéville, de Clairlieu et de Beaupré chantèrent la messe, et l'on enterra le duc devant un autel consacré à saint Sébastien ; Rubempré fut placé à une certaine distance. René II fit élever à son ennemi un beau tombeau par l'« imagier » Jean Crocq. En 1550, Charles-Quint réclama les restes de son ancêtre et les fit transporter à Burges.

IV

Quelques monuments rappellent à Nancy le souvenir de cette bataille qui s'est livrée sous ses murs. Devant l'emplacement où se dressait la maison de Georges Marqueiz, on a inscrit dans le pavé du trottoir la date historique de 1477. A l'endroit où le combat s'est livré et où les Bourguignons périrent en masse, s'est élevée à la fin du XVe siècle une modeste chapelle, la chapelle des Bourguignons où fut placée en 1505 la Vierge de Bonsecours, sculptée par Mansuy Gauvain ; au XVIIIe siècle, cette chapelle fit place à la riche église de Bonsecours que Emmanuel Héré bâtit pour Stanislas. En 1487, Yolande, mère du duc René, éleva à Nancy dans la Grande-Rue le couvent et l'église des Cordeliers, pour remercier Dieu de la victoire accordée à son fils ; l'église subsiste encore aujourd'hui. Mais de tous les monuments, le plus souvent cité, celui qui évoque de la façon la plus directe la mémoire de la bataille du 5 janvier 1477, est celui qui a été érigé à l'endroit où a été découvert le corps de Charles le Téméraire et qui est appelé d'ordinaire la croix de Bourgogne.



LA CROIX DE BOURGOGNE PRIMITIVE
(D'après un dessin de Jean Cayon).

Il est certain que très peu de temps après 1477 on a marqué par une croix l'emplacement où a péri le duc Charles. Il est aujourd'hui assez difficile de dire quelle était la forme et la nature de la croix primitive. Très vraisemblablement

elle était en pierre (1) ; le soubassement était surmonté d'une croix à double croisillon, c'est-à-dire d'une croix de Lorraine (2). Sans doute sur ce soubassement se trouvait gravé sur une lame de cuivre l'antique inscription qui, dans la suite, a été dénaturée, mais qu'on peut rétablir de la façon suivante :

En l'an de l'Incarnation,
Mil quatre cens septante six (3),
Veille de l'Apparition (4),
Fut le duc de Bourgogne occis,
Et en bataille icy transis,
Où Croix suis mise pour mémoire,
René, duc des Lorrains, mercy
Rendant à Dieu pour la victoire.

Cette croix fut réparée à diverses reprises, entre autres en l'année 1594. Au début du XVII[e] siècle, elle fut refaite entièrement par Elisée de Haraucourt, gouverneur de Nancy ; celui-ci reproduisit l'ancienne inscription et y fit ajouter les vers suivants :

Et tombée, en l'an mil six cent et dix,
De Haraucourt, gouverneur à Nancy,
Seigneur d'Acraigne, Dalem, Muravau,
En août m'a fait refaire de nouveau (5).

Cette croix était sûrement en pierre. La réfection en coûta assez cher ; d'après un compte conservé aux archives de la ville de Nancy, on paya pour ce travail à Michel Marchal, tailleur de pierre, la somme de 601 livres, 6 gros (6). On venait d'achever la construction de la Ville-Neuve avec ses belles fortifications ; l'étang Saint-Jean baignait le bastion Saint-Thiébaut ; au milieu de l'étang, on éleva une croix plus imposante qui complétait en quelque manière les remparts et s'harmonisait avec eux. La croix était comme la précédente à double traverse. Nicolas Julet écrit en 1630 : « La datte de cette iournée se voit encore pour le

(1) Ortelius, *Itinerarium per non nullus Galliae Belgicae partes*, Anvers, 1584, p. 39, affirme que la croix était en pierre : *Crucem hic lapideam videas cum hac inscriptione gallica in aerea lamina*. Dans les *Souvenirs et Monuments de la bataille de Nancy*, Cayon reproduit d'après un « dessin du temps, inédit » cette croix de Bourgogne. Nous publions à notre tour ce dessin, sans en garantir l'authenticité. Dans son texte, Cayon dit qu'il reproduit « l'inscription gravée sur la *pierre* de la double croison ». Ceci nous paraît erroné, l'inscription se trouvant sur une plaque de cuivre. Dans son *Histoire de Nancy*, Cayon se trompe encore, en disant, p. 103 : « En cet endroit-là même, on éleva une *croix en bois*, à double croisillon. »

(2) Que la croix fût à double croisillon, cela est entièrement certain. Nicolas Remy l'affirme en termes exprès dans le *Discours des choses advenues en Lorraine*, Pont-à-Mousson, 1605, p. 136.

(3) 1476 vieux style ; au moment où l'année commençait à Pâques. 1477, nouveau style.

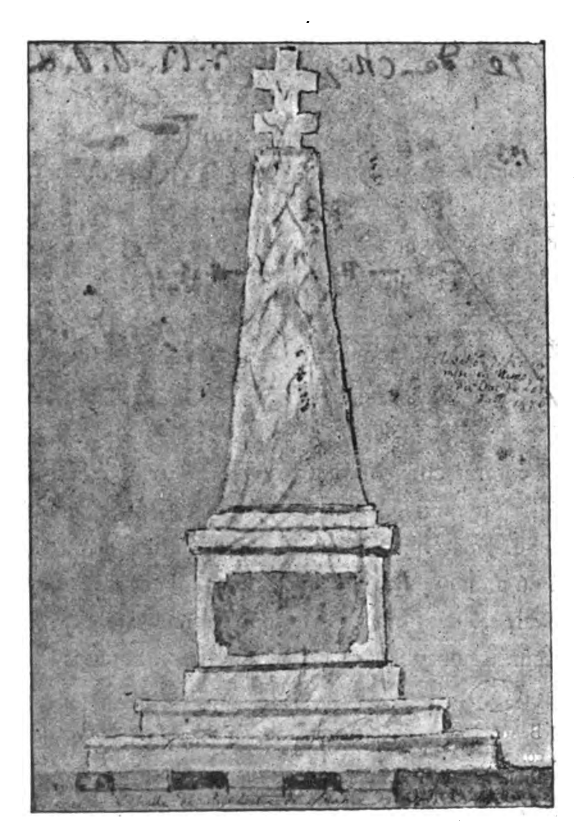
(4) L'Apparition est la même fête que l'Epiphanie ; elle se célèbre le 6 janvier.

(5) Acraigne est l'ancien nom de Frolois ; le village, érigé en 1757 en marquisat, prit le nom de son seigneur. Dalem est un village du canton de Bouzonville (Lorraine annexée). Ce village sera érigé en 1620 en comté en faveur d'Elisée de Haraucourt. La troisième localité est aujourd'hui Mérauvaux, ferme de la commune de Villers-sous Bonchamp, canton de Fresne-en-Woëvre (Meuse).

(6) Lepage, *Les Archives de Nancy*, II, 206.

jourd'huy engravée en *la table d'une croix à double croison*, érigé dès lors au lieu même où fut trouvé gisant le corps dudit Charles (1). »

Il nous paraît évident que cette croix disparut après l'occupation française de la Lorraine en 1633. Les Français négligèrent ce monument qui rappelait un événement glorieux pour la nationalité vaincue. La croix à double croisillon tomba, et, sur l'ancien soubassement qui portait l'inscription, on se borna à édifier une immense croix simple, peut-être en bois. C'est ainsi que ce monument se présente à nous dans un dessin de la collection Gaignières, conservé à la Bibliothèque nationale (2). La croix de l'étang Saint-Jean est tout à fait analogue à celle qui s'élevait près de Bonsecours, au cimetière des Bourguignons. Ainsi Israël Silvestre nous l'a montrée dans la célèbre gravure qui représente l'étang Saint-Jean avec les remparts de la ville. Ainsi encore elle figure sur les divers plans de Nancy du XVII[e] siècle, entre autres sur celui de de Fer de 1693. Mais cette croix simple n'est pas, comme Noël l'a cru, le monument primitif (3) ; et il n'y a eu aucune inconvenance, comme il le prétend, à l'abattre et à y substituer de nouveau la croix de Lorraine.



LA CROIX DE BOURGOGNE AU XVIII[e] SIÈCLE
(Dessin à la Bibliothèque de Nancy).

(1) *Miracles et grâces de N.-Dame de Bon-Secours-lez-Nancy*, p. 66.

(2) Le dessin de Gaignières, à la Bibliothèque nationale, département des Estampes, au t. VII de la collection, p. 186, ne donne que l'inscription du soubassement avec l'amorce de la croix.

(3) *Mémoires pour servir à l'Histoire de Lorraine*, n° 5, t. II, p 243. Selon Noël, cette croix simple aurait été remplacée seulement en 1760 par une croix à double croisillon. *Catalogue*, t. I, p. 526.

Ce changement eut lieu après le retour de Léopold en ses États ; et malheureusement on ne l'a pas signalé par une troisième inscription. Les écrivains qui, au temps de Léopold, nous parlent de la croix de Bourgogne, la décrivent toujours à double traverse, ainsi Benoît Picart et dom Calmet (1). Le libraire Nicolas qui, vers 1740, compléta la notice sur Nancy du chanoine de la Primatiale de 1619, écrit en termes formels : « Au milieu de l'Etang Saint-Jean est une pyramide surmontée d'une croix de Lorraine (2) ». Or, à la bibliothèque de Nancy, nous avons trouvé un dessin qui nous montre cette *pyramide* surmontée d'une croix de Lorraine. Une base carrée, avec l'inscription, est posée sur trois marches. Elle porte la pyramide tronquée avec sa croix à double traverse. Ce monument nous paraît avoir été érigé par Léopold dans les dernières années du XVII[e] siècle. En l'année 1760, il fut réparé ; mais cette fois-ci, les travaux furent mentionnés par un allongement d'inscription :

Réparée par le Magistrat de Nancy
en juillet 1760 ;
sous le règne de
Stanislas le Bienfaisant (4)

François Poirot, l'architecte de la salle de la Comédie, fut chargé de l'ouvrage ; il eut comme collaborateur le célèbre serrurier Jean Lamour (5).

Cette pyramide était certainement supérieure à la colonne corinthienne actuelle. Jadis, quand les eaux de l'étang étaient hautes, elles venaient jusqu'au pied du monument ; on ne pouvait en approcher que par les temps secs, et Durival, auquel nous empruntons ce détail, ajoute : « Cet étang est fort poissonneux, et on y trouve des moules très grandes (6). »

(1) Benoît Picart, *Origine de la très illustre maison de Lorraine*, 1704, p. 157 ; Dom Calmet, t. II, col. 1076.

(2) Bibl. de Nancy, Ms. 884 (67), p. 158. Durival, t. I, p. 28, parle aussi d'un « *obélisque* surmonté d'une croix de Lorraine ».

(3) Bibl. de Nancy, dans la collection des vues. Gaston Save a publié ce document, sur nos indications, dans le *Bulletin des Sociétés artistiques de l'Est*, t. I, p. 133. Save a cru que cette pyramide a existé de 1610 à 1790 ; mais nous ne pouvons pas nous rallier à ses conclusions.

(4) Durival, *l. l.* Notons bien que l'inscription ne parle que de réparations ; elle ne dit pas que la croix a été refaite. Dans le Journal manuscrit de Durival, à la Bibl. de Nancy, on trouve des détails curieux sur cette réparation, à la date du 16 juillet 1760 : « Je vais devant l'étang Saint-Jean voir l'état où se trouve le monument du duc de Bourgogne. Je trouve que le massif de pierres sur lequel est assis le piédestal est ruiné, que les pierres sont désassemblées, la pierre qui porte l'inscription tombée et cassée, une partie demeurée près du piédestal, l'autre moitié portée dans le ruisseau près la chaussée de Viller, pour aider à passer les gens de pied. 17 juillet. Je me fais apporter de l'étang Saint-Jean les deux morceaux d'inscription du monument du duc de Bourgogne. » C'est par les soins de Durival, lieutenant de police, — le lieutenant de police remplissait en réalité les fonctions de maire, — que le monument fut ensuite relevé et l'inscription rétablie.

(5) Lepage, *Les Archives de Nancy*, II, 397. Comptes de l'année 1763 (ce qui montre que l'architecte et le serrurier n'ont été payés que trois années après l'exécution de leur travail).

(6) *Description de la Lorraine*, t. II, p. 42.

La croix de Bourgogne fut détruite pendant la Révolution. C'était un emblême religieux ; puis elle rappelait un souvenir de l'ancien régime : double motif de ruine. Il n'en resta absolument plus rien. Sous la Restauration seulement, en l'année 1816, il fut question de rétablir le monument. La municipalité voulut procéder à la reconstruction ; mais l'amiral comte de Kersaint, préfet de la Meurthe, se montra peu favorable au projet ; il prétendit qu'il ne fallait point rappeler les anciennes querelles civiles entre provinces. « Le Lorrain et le Bourguignon, écrit-il, autrefois divisés, sont devenus membres d'une même famille dont notre Roi légitime est le père, et nous ne devons plus rivaliser aujourd'hui que de zèle, d'affection et de respect pour notre commun souverain (1). » Aussi ce n'est qu'en 1821 que fut reconstruit le monument actuel, colonne corinthienne, surmontée d'une croix à double croisillon, avec son inscription fautive sur le fût (2).



La Croix de Bourgogne actuelle.

Cette croix se trouvait autrefois dans l'étang même de Saint-Jean, sur une sorte d'île ; en hiver, c'était autour d'elle que les Nancéiens se livraient au plaisir du patinage. Mais, à partir de 1846, tout ce terrain marécageux subit des modifications profondes. L'étang Saint-Jean fut acquis par l'État, et, sur le sol desséché, furent bâtis la gare des marchandises et les ateliers de la Compagnie de l'Est. La rue Jeanne-d'Arc, tracée en 1863, fut élevée sur un remblai, parallèlement à la rue de la Croix-de-Bourgogne ; et on rejoignit ces deux voies par une rue transversale. la rue de Bourgogne, construite elle aussi sur un fort remblai et qui passait sur l'emplacement de la croix. On démonta la croix, on la rétablit au niveau de la rue, sans lui faire subir aucun changement ; on se borna à tourner l'inscription du côté de la rue de la Croix-de-Bourgogne. En 1900-1901, les bas-fonds qui entouraient les rues nouvelles furent à leur tour comblés et aujourd'hui tout le terrain est nivelé.

(1) Cette lettre, fort curieuse, a été publiée pour la première fois par M. Collignon, *Souvenirs de la bataille de Nancy*, pp. 20-21. Nancy, 1894.

(2) Une souscription fut ouverte pour le rétablissement de la croix par le *Journal de la Meurthe* dès la fin de 1820. Voir le numéro du 29 décembre. Le projet adopté, dont le devis s'éleva à 500 francs, fut fait par l'architecte Grillot. Le 6 janvier 1822, le monument était debout. Voir *Journal de la Meurthe*, à cette date.

La croix actuelle est bien mesquine, si l'on songe à la grandeur de l'événement qu'elle doit rappeler. Charles X, qui la visita le 14 septembre 1828, Napoléon III qui s'arrêta devant elle lorsqu'il traversa Nancy en 1864, en purent faire la remarque. Napoléon III exprima même officiellement le désir qu'on élevât, sur cet emplacement, resté historique, un monument plus en rapport avec l'importance de la bataille de 1477 (1). Mais rien ne fut fait. Cependant, après les événements de 1870-1871, la ville de Nancy s'est développée de ce côté. Des maisons ont bordé les nouvelles rues, et aujourd'hni le lieu où succomba le Téméraire est englobé dans la cité. Il doit former une belle place, dans la nouvelle ville de Nancy ; et le centre de cette place doit être occupé par un monument de la bataille. De toute évidence, ce monument ne saurait être la piteuse colonne actuelle On l'a si bien compris que la Commission des monuments historiques a bien voulu la déclasser. Le Comité du Monument de la bataille de Nancy, le troisième qui s'est constitué, espère pouvoir doter la ville d'une œuvre d'art digne d'elle et aussi digne du grand souvenir qu'il veut commémorer. Il fait un appel chaleureux au public, pour que de nombreuses souscriptions lui permettent de mener à bonne fin la tâche qu'il s'est assigné ; il s'adresse aux artistes, et la Lorraine en possède une vaillante phalange. Ils sauront enrichir Nancy d'une belle œuvre symbolisant à la fois, en une généreuse synthèse, la glorieuse résistance des Nancéiens contre l'étranger, le concours que les Suisses et les Alsaciens leur ont prêté, et aussi le courage des Bourguignons et de leur chef tombés le 5 janvier 1477.

Chr. Pfister.

(1) Voir la lettre adressée, au nom de l'empereur, le 14 janvier 1865, au maire de Nancy le maréchal Forey, commandant le 3e corps d'armée, dans Collignon, *o. l.*, p. 23.





FIAUVE

LO SAINT



Dans l' temps qu' les gens évïn pu de devôtion que d'aupétit, lo Curé de Chéneu éveut eune bande de lerde dans sé bacnir, que les sris feyïnt zou nïn ddans, et, comme i doteut qui n'éreut bientôt pu rien é matte en so tpïn, let dmandé en let on maîte d'écaule wasqu'i poureut bien enframé so lerde, po qu' les sris n'allïnsse pu éprès.

Lo maîte d'écaule li rensagne de l' coècheu dans ïn aumair en let saicristie.

Mê ç' ateut ca pire. Lo maîte d'écaule en empteut sovent eune cail dso sé blouse et pensant bien, de per li, que l' Preite s'épercieureut que lé dagône n'ateume seulement dechégreunieye et qui vneu i lairon, l'é vlu depisté torto les ideyes. Po celet, eune joneye, l'é mïn é moché d' lerde dans let main d'i saint, et quand Monsieu l' Curé é érivé on motïn, i l'é condu veur lo voleur. Lo Preite en é étu si fôcheu, qui fianque i cou de s' bâton on saint et lo frêle en dous.

Estour, comment fère ! Pu d' saint, po l'ôfice ; les val beune echtoméqués ! I vont au galop houilleu lo Batisse, l'éprate beune é point avo i surplïn et lo font monter su l'auté, dans lé niche don saint defrêlé, en li dhant bien de n' point boujeu.

Mé n' val meu ti qu' dans l' mitan des Veipe, mo Batisse étrape eune crampe on pieu ; i so rmoue et n' séreut pu dmoéré en pièce ; é lé fïn, i dchand et s'envê. Et val toute les gens pensant qu' zoute saint é vieu ébandonné, que s' matte é cor éprès po l'rémoéné.

René Xardel, *Avocat.*

TRADUCTION

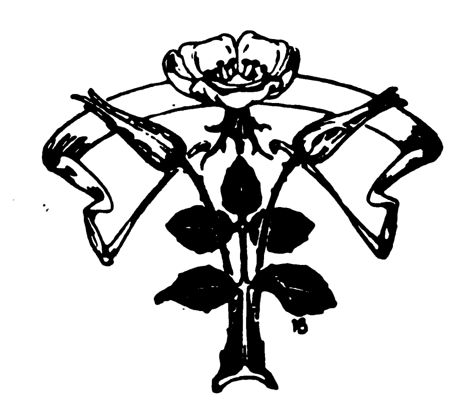
Dans le temps où les gens avaient plus de dévotion que d'appétit, le Curé de Chénois avait une bande de lard à son grenier; les souris y faisaient leurs nids, et, craignant de n'avoir bientôt plus rien à mettre dans sa marmite, il demanda au maître d'école où il pourrait bien mettre son lard, à l'abri des souris.

Le maître d'école lui conseille de le cacher dans une armoire de la sacristie.

Mais c'était encore pis. Le maître d'école en emportait souvent un morceau sous sa blouse, et pensait en lui-même que le prêtre verrait bien que la couenne n'était pas déchiquetée et qu'il y avait un voleur; il a voulu dépister les soupçons. Un jour, il a mis un morceau de lard dans la main d'un saint, et, quand M. le Curé est arrivé à l'église, il l'a conduit voir le voleur. Le Curé en est si fâché qu'il donne un coup de sa canne au saint et le casse en deux.

Maintenant, comment faire! Plus de saint pour l'office. Les voilà bien suffoqués! Ils courent appeler Baptiste, l'habillent à point avec un surplis et le font monter sur l'autel, dans la niche du saint, en lui disant de ne pas bouger.

Mais voilà qu'an milieu des Vêpres, mon Baptiste gagne la crampe au pied : il se remue et ne peut rester en place; à la fin, il descend et s'en va. Et voilà que tous, pensant que leur saint voulait les abandonner, courent après pour le ramener.





Charles Guérin

Charles Guérin vient de mourir le 17 mars à Lunéville, dans sa maison natale où il aimait à passer de longs mois de méditation et de travail. La mort l'a frappé brusquement à trente-trois ans, sans pitié pour sa jeunesse, sans respect pour son génie. Ses poèmes beaux, sincères et empreints d'idéal, resteront parmi ceux des grands poètes de notre époque ; sa mémoire, elle aussi, demeurera, car l'homme était simple et droit. Artiste consciencieux, il était l'un des grands fils de notre Lorraine dont il représentait hautement la race, le tempérament et le caractère. Modeste et dédaigneux de toute gloire bruyante, il préférait aux succès trompeurs de Paris, la juste satisfaction du probe ouvrier qui réalise une œuvre de beauté. Après avoir publié ses premiers ouvrages : *Fleurs de Neige* (1893) ; l'*Art parjure* (1894) ; l'*Agonie du Soleil : Joies grises* (1894) ; le *Sang des Crépuscules* (1895(; *Sonnets et un poème* (1898) ; où se reflétaient çà et là, les tendances de Rodenbach, de Mallarmé, d'Henri de Régnier, de Samain, d'autres poètes encore, il devint tout à fait lui-même en oubliant tout ce qui lui était étranger pour ne plus lire que dans le livre, large ouvert, de son cœur. Il se reprit d'amour pour la ville et les campagnes où vivaient les siens selon une puissante tradition familiale. Il comprit que, pour un Lorrain de race et d'éducation, l'esprit ne peut se développer pleinement que dans le milieu, qui, d'âge en âge, l'a formé peu à peu ; il aimait notre ciel natal, souvent sévère, nos horizons simples, nos plaines graves, nos paysages harmonieux ; il aimait la nature bonne et puissante, qui paraît ingrate à ceux-là seuls qui l'ignorent ou qui l'oublient. Et c'est ainsi que Guérin se retrouve tout entier, avec tout son cœur, avec toute son âme, ardente de jeunesse, douloureuse de pensée, grave de beauté et troublée d'inquiétude de l'au-delà, dans le *Cœur solitaire* (1898) ; L'*Eros funèbre* (1900) ; le *Semeur de cendres* (1901) ; l'*Homme intérieur* (1905). Il demeure là, tout entier malgré la mort qui l'a terrassé, et ces livres sont plus glorieux et plus beaux, plus vrais et plus vivants que tout souvenir, que des mains pieuses voudraient élever à sa mémoire.

Il était poète, et ne voulait être qu'un poète. Naguère, il avait publié des chroniques et des critiques dans le *Mercure de France*, dans l'*Ermitage* et la *Lorraine Artiste*, il avait publié dans la *Revue Lorraine* et l'*Ermitage* quelques « contes des nuits sans pavots » ; il avait longtemps promis de publier un essai psychologique, un roman : « Le péché contre l'esprit ». Ces pages de proses sont dignes de l'œuvre du poète ; et nous regrettons que d'autres ne les aient suivies, formant un volume qui se put comparer au *Cœur solitaire* et au *Semeur de cendres*.

M. Emile Krantz, doyen honoraire de la Faculté des Lettres avait publié, il y a treize ans, une étude sur les premiers poèmes de Guérin ; il nous réserve pour le prochain numéro du *Pays lorrain* des pages inédites où il étudiera dans son ensemble l'œuvre du poète, si prématurément ravi à sa famille, à ses amis, aux lettres françaises.

Paul Briquel.



La reconstruction du Théâtre de Nancy

Un des plus admirable chefs-d'œuvre de l'art de bâtir, la place Stanislas de Nancy, est aujourd'hui menacé d'un irréparable dommage.

Depuis le dix-huitième siècle, le théâtre de Nancy occupait l'un des quatre pavillons de la place Royale, aujourd'hui place Stanislas, celui qui est situé entre la rue Stanislas et la fontaine de Neptune. Il fut naguère incendié. On veut aujourd'hui le reconstruire ; un concours a été ouvert ; les plans sont exposés, et le jury va dans quelques jours rendre son jugement. Il est peut-être encore temps de sauver l'œuvre d'Emmanuel Héré.

La salle et la scène du dix-huitième siècle sont aujourd'hui trop exigües, et on ne peut penser à rebâtir le nouveau théâtre sur le plan primitif. En 1755, Nancy comptait trente mille habitants ; il en compte maintenant plus de cent mille. On pouvait donc réparer le pavillon incendié, y établir une salle de concert ou bien agrandir les locaux du Cercle militaire qui occupent déjà une partie de l'immeuble, ou bien louer les appartements à des particuliers. Puis on eût cherché un autre emplacement pour y élever un théâtre plus vaste, plus commode, digne de la capitale de la Lorraine. Cela semblait d'autant plus logique que depuis le règne de Stanislas le centre de la ville s'est déplacé et que l'ancienne place Royale est fort éloignée des nouveaux quartiers Malheureusement on ne s'est pas arrêté à ce parti. On a prétexté des raisons d'économie. En réalité, si les Nancéiens sont actifs et laborieux, tenaces et solides, s'ils ont le juste orgueil de leur race et de leur histoire, ils souffrent d'une certaine timidité d'imagination qui les rend impropres aux vastes entreprises et aux longs projets. C'est ainsi qu'ils n'ont point su prévoir le développement de leur cité et que depuis trente ans, ils ont laissé celle-ci se bâtir, au jour le jour, selon les hasards de la spéculation, sans aucun plan d'ensemble. Une pareille défiance de l'avenir les pousse à élever leur nouveau théâtre sur la place Stanislas, quitte à inventer quelque artifice de construction pour augmenter les dimensions de la salle, de la scène et des dégagements.

Le Conseil municipal de Nancy a donc obligé les architectes à conserver les façades de l'ancien bâtiment, mais il a accordé que quelques immeubles situés en arrière du pavillon seraient expropriés et démolis. Il n'a point vu ou n'a point voulu voir qu'il ruinait ainsi la beauté de la place Stanislas.

Cette beauté réside dans la charmante noblesse des architectures, dans l'incomparable élégance des grilles de Lamour et surtout dans la parfaite ordonnance des édifices, dans leur juste élévation si bien proportionnée à l'étendue de l'espace libre, enfin dans l'exacte symétrie du plan. Or, perfection de l'ordonnance, justesse des proportions, exactitude de la symétrie, tout disparaît quel que soit le projet désigné par le jury. Le choix de l'emplacement et l s conditions du programme condamnent les concurrents, si ingénieux soient-ils, à défigurer la place Stanislas.

Obligés de créer une façade sur la rue Stanislas, les uns ont imaginé des dômes et des tours, d'un effet désastreux à côté des architectures du dix-huitième siècle, les autres ont imité ces architectures d'une manière plus ou moins servile, ce qui rend encore plus sensible le contraste du pavillon ainsi augmenté avec les trois autres pavillons de la place.

Certains, pour placer la salle et la scène de biais, ont envahi l'espace qui s'étend derrière la fontaine de Neptune, de telle façon qu'à dix mètres des sculptures de Guibal et des portiques de Lamour, on verra désormais s'élever un mur nu de vingt-cinq mètres de hauteur. Cette combinaison les a conduits à mutiler le charmant pérystile de l'ancien théâtre.

Enfin tous les concurrents admettent qu'il faudra établir au-dessus de la scène une toiture dominant d'au moins 12 mètres la terrasse du pavillon. Sans doute ils se sont éver-

tués à la repousser le plus en arrière possible Mais ils ont beau faire ; de l'autre côté de la place, on verra toujours cette abominable surélévation.

Quelle folie ! Pour économiser quelques centaines dn mille francs, on va découronner Nancy de sa gloire et déshonorer un ensemble monumental d'un prix inestimable. Et de pareils méfaits sont possibles dans une des villes les plus intelligentes, les plus cultivées qui soient en France, dans une ville glorieuse de ses artistes !

Ce concours dont l'inévitable résultat sera d'outrager un chef-d'œuvre est aujourd'hui soumis à un jury d'architectes. Ne s'en trouvera-t-il pas un seul parmi ceux-ci pour dire à ses confrères : « Nous nous associons à un acte de vandalisme, si nous recommandons n'importe lequel de ces projets à la ville de Nancy. On nous impose une tâche qui ne convient pas à des artistes. Refusons de juger, tant que la ville n'aura point permis aux concurrents d'épargner l'aspect et l'ordonnance des bâtiments d'Emmanuel Héré. »

(*Journal des Débats*) André HALLAYS.

Dans un feuilleton des *Débats*, M. André Hallays est revenu en détail sur cette question et donne de nouvelles raisons qui doivent empêcher la reconstructiou du théâtre sur l'ancien emplacement. L'entendra-t-on ?

Union régionaliste lorraine

En décembre dernier, M. René d'Avril faisait à l'Union régionaliste lorraine, une conférence sur l'inspiration française, qu'on a pu lire ici, même et concluait que celle-ci, pour conserver sa force et sa beauté, devait se renouveler à ces sources intarissables qui sont l'histoire, la vie, les horizons de nos provinces. Il y a quelques jours, M. Pol Simon, s'attachant plus spécialement aux arts plastiques, dégageait, en une analyse très fine et très pénétrante, l'empreinte que laisse sur les œuvres le sol natal, c'est-à-dire le milieu où s'est formée la sensibilité de l'artiste.

Il apparaît tout d'abord avec évidence que cette influence est toute puissante sur les « ornementalistes » et les paysagistes. Les premiers, en effet, adaptent leur rêve artistique à un objet : meuble ou monumeut ; ils le décorent ; mais ils sont soumis aux nécessités de la civilisation où ils vivent et leur inspiration est, en quelque sorte, conditionnée par elles. Quant aux paysagistes, ce ne sont pas les lieux où s'est formée leur faculté d'émotion qu'ils comprennent le mieux et dont ils expriment la beauté avec le plus de vérité et d'enthousiasme ? Le charme de nos vallées et de nos plaines se dérobe aux peintres étrangers pour se révéler aux seuls fils de Lorraine qui savent les aimer.

Quant à l'artiste qui s'efforce à réaliser sa pensée dans une œuvre qui soit le symbole de ses conceptions de la vie, ou qui trace une page d'histoire, il est plus difficile de dégager l'influence que le sol natal exerce sur lui ; son modèle n'est plus l'horizon où il vit, son inspiration n'est plus, comme celle de l' « ornementaliste » soumise à des habitudes locales ; il a voyagé et souvent complété sa culture loin de la terre natale. Il semble affranchi et son inspiration parait s'épanouir librement ; et cependant, « ne reste-t-il pas dans son l'esprit, dans son cœur, dans sa main, quelque chose du pays où s'écoula sa jeunesse ? »

Et ici M. P. Simon nous lit des lettres que lui ont adressées successivement à ce sujet les artistes lorrains : Licourt, Guingot, Recouvreur, Friant, Colle, Prouvé, de Meixmoron, Renaudin et Vallin. S'appuyant sur ce referendum, le conférencier constate que, consciente ou non, l'influence du sol natal s'exerce sur l'artiste, et il se félicite que nos artistes à nous, l'aient toujours compris « Qu'un Prouvé, dit-il en terminant, continue à remuer en nous des sentiments généreux en nous montrant une vie de paix et de joie vécue dans une Lorraine idéalisée — mais en Lorraine malgré tout — par des



Lorrains idéalisés — mais des Lorrains quand même ; qu'un Friant nous retrace des scènes lorraines d'une telle vérité qu'on est tenté de s'approcher des personnages et de leur parler en frère ; que les artistes sciemment ou inconsciemment, avec leurs tempéraments divers continuent de s'inspirer, dans leurs œuvres, de leur pays, c'est tout ce que nous souhaitons. »

Le 17 avril, à la *Salle Déglin*, sous les auspices de l'Union régionaliste, M. Ch. Beauquier, député du Doubs, est venu parler de la *Division de la France en Régions*, et M. Louis Marin, député de Nancy de l'*Etat actuel du Régionalisme et de la Décentralisation*. Nous en reparlerons.

Revues et Journaux

Nombre de revues consacrent des articles à Charles Guérin. Relevons dans le *Censeur*, l'hommage de 45 poètes qui donnent à la mémoire de notre compatriote un souvenir ému. Dans le *Mercure de France*, notices de M. Francis Jammes et de M. Henri Albert. Dans le *Messager d'Alsace-Lorraine*, note due également à M. Henri Albert. Dans le *Banquet*, article de René d'Avril, et poème de Léon Tonnelier.

La *Grande Revue* continue à consacrer partie de ses numéros aux provinces de France. Toujours rien sur la Lorraine.

A lire : dans le *Mercure de France*, un article de M. Van Genepp sur les Musées ethnographiques trop négligés en France. Dans le *Censeur*, une note sur le général Bailloud. Dans l'*Art et les Artistes :* un travail de M. Pierre de Nolhac sur les portraits de notre compatriote Mme du Barry.

Vient de paraître le premier numéro de la *Revue Verte*, qui se publie à Toulouse. Un tout petit coin est réservé au Languedoc.

L'*Est Républicain* a publié une suite d'articles documentés, montrant une fois de plus que la Franee dépérit d'un excès de centralisation, et signalant le facile remède.

Dans le *Journal*, M. Hanoteaux nous dépeint la renaissance de l'Italie et croit que sa grandeur future viendra de son organisation politique qui n'étouffe pas la vie et les initiatives provinciales.

Dans le *Bulletin de la Société de Géographie de l'Est*, M. B. Auerbach étudie le régime hydrologique de la Moselle.

L'*Est Républicain* signale au Canada le village de Loisy, fondé par les Lorrains originaire du village de ce nom situé près de Pont-à-Mousson.

Dans la *Phalange*, M. André Kahn s'attaque au régionalisme littéraire qui, « prison obscure et vide stérilise les talents ». Il prend comme exemple ce qui se passe à Nancy. Il ignore la *Revue lorraine illustrée* et fait allusion seulement au *Banquet* et au *Pays lorrain*. Il dit de ce dernier : « L'autre gazette est vieille de trois ans... Nous y trouvons des portraits d'ancêtres tirés de l'oubli, ou, joliment esquissés, les paysages que notre jeunesse parcourut. Mais si les faits sont lorrains, les idées et la forme ne sont que françaises et dignes d'un grand hebdomadaire de Paris ou d'ailleurs. » Dans son article sur l'Inspiration française paru dans notre dernier numéro, notre collaborateur René d'Avril, a répondu par avance aux arguments de M. Kahn. D'autre part, M. Charles Henrion, avec une belle fougue juvénile, les a réfutés logiquement. Contentons nous d'ajouter que le *Pays lorrain*, veut seulement faire connaître la Lorraine à ses habitants, et qu'il n'est jamais venu à l'esprit de ses collaborateurs de renier les idées françaises. Nous voudrions seulement que dans celles-ci, l'apport provincial fut moins négligeable. Mais M. Kahn ne confondrait-il pas idées françaises et idées du Paris cosmopolite ?

Dans la *Revue d'Alsace*, M. Oberreiner, raconte d'après divers récits contemporains, les combats de Cernay, livrés entre 1632 et 1638. En 1634, notre duc Charles IV et le

comte de Salm y furent battus par le Rhingrave Otton-Louis. En 1638, Charles IV, abandonné de sa cavalerie, enveloppé par les troupes du duc de Weimar, opéra une retraite que le grand Condé égalait à la plus signalée des victoires.

Dans la *Revue historique* (Mars-Avril), commencement d'une remarquable étude de notre collaborateur, M. Chr. Pfister, sur Nicolas Remy et la sorcellerie en Lorraine à la fin du XVIIe siècle, nous aurons à en reparler.

Notre collaborateur Jean-Julien donne dans le *Messager d'Alsace-Lorraine*, une bibliographie détaillée des journaux de Metz avant 1870.

Dans la *Revue du Cercle militaire*, M. le capitaine Richard indique une nouvelle fortification rationnelle de la frontière de l'Est. Il propose l'établissement d'un polygone défensif derrière lequel pourrait se préparer la mobilisation. Les forts qui formeraient ce polygone seraient soit, Commercy-Lérouville, Toul, Nancy-Frouard, Bayon, Vaudémont et Neufchâteau, soit, plus en arrière, Verdun, Commercy-Lérouville, Ligny, Saint-Dizier et Sainte-Menehould. Dans la même revue, M. le lieutenant Bernardin donne un court historique du ravitaillement de Colmar et de Haguenau en 1636. En janvier 1636, les garnisons françaises de Colmar, Schlestadt et Haguenau, entourées d'Impériaux, allaient être obligées de se rendre, lorsque le Cardinal la Vallette partant d'Epinal, ou les Français avait rassemblé les dernières ressources de la Lorraine épuisée par un coup hardi, traverse par une route défoncée le col du Bonhomme couvert de neige, et peut apporter des vivres aux villes investies. Peu de temps après, Gassion bat et fait prisonnier Colloredo près de Raon-l'Etape, et rend libre la vallée de la Meurthe ce qui permet à la Vallette, en juin 1636 de gagner Sainte-Marie, et de débloquer Haguenau.

Lire dans le *Banquet*, no d'Avril : outre les articles sur Charles Guérin, dont nous avons parlé. *Réponse à la Phalange ;* Le dernier livre de Jacque Bainville sur Bismarck, par Ch. Henrion, une chronique des livres, etc.

De nombreuses revues et journaux parisiens parlent avec éloge, du roman de notre collaborateur, Emile Moselly : *Terres lorraines*, dont la première édition est épuisée.

C. S.

Bibliographie

Alfred Pierrot. *Charles Buvignier et Montmédy en 1848-1849*. Montmédy, G. Pierrot. 1907, 46 pages in-16. — Petite brochure bien documentée où notre collaborateur, étudie un épisode de la Révolution de 1848 à Montmédy, et le rôle qu'y joua Charles Buvignier qui y était sous-commissaire du gouvernement. Buvignier né à Verdun en 1823, était avocat dans sa ville natale, quand survint la Révolution ; le gouvernement, comme tous ceux qui s'établissent, prenait ses fonctionnaires dans le pays et envoya Buvignier le représenter à Montmédy. En nous rappelant les actes de son administration, M. Pierrot esquisse une page intéressante de l'histoire da la sous-préfecture meusienne durant cette année enthousiaste. En 1849, le jeune sous-préfet est révoqué, en 1851, menacé de déportation, il dut fuir en Belgique. Rentré à Verdun en 1854, il y fut toléré par l'Empire et s'occupa d'étudier l'histoire lorraine et publia sur elle quelques brochures. Il remplit diverses fonctions à Paris, puis de 1881 à sa mort, survenue en 1902, il fut tour à tour député et sénateur de la Meuse.

De Beaurepaire-Froment. *Bibliographie des Chants Populaires Français*, Paris, édition de la *Revue du Traditionnisme*, 60, Quai des Orfèvres, Ier ; (1 fr. 50). — On sait que chez de Beaurepaire-Froment l'écrivain à la forte personnalité se double d'un érudit. Nous n'avons pas en France de bibliographie générale traditionniste. Beaurepaire-Froment vient de combler cette lacune, en ce qui concerne les chansons populaires. La très sérieuse *Bibiiographie des Chants Populaires Français*, qu'il nous donne, est indispensable

aux érudits, aux lettrés, aux artistes, aux curieux, à tous ceux qu'intéressent nos merveilleuses chansons populaires.

*Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine et du musée historique lorraine, tome LVI*e, Nancy 1906, XXVII, 464 pages in-8o. — Outre les savants travaux de M. Pierre Boyé sur *les abeilles, la cire et le miel en Lorraine*, et de M. Pierre Braun sur *la Lorraine pendant le gouvernement de la Ferté Senectère*, qui ont été analysés ici même, ce volume comprend la deuxième partie d'une étude de M. Paul Fournier sur *les Institutions du comté de Chaligny*. Après y avoir parlé de son organisation administrative il nous donne des renseignements précieux sur sa population, ses cultures, le genre de vie de ses habitants ; au chapitre III, intéressant tableau du personnel chargé de l'exploitation et du gouvernement du comté.

Emile BADEL. *Le Parc de Saurupt, hier, aujourd'hui, demain.* Nancy, Royer, 1907. — Brochure bien éditée que les propriétaires du parc ont eu l'heureuse idée de demander à notre collaborateur. Il y retrace l'histoire de ce canton de Nancy où les ducs eurent un château puis une ferme. Il y montre sa transformation en quartier moderne.

A. M. P. INGOLD. *Miscellanea Alsatica.* Colmar, Huflel, 1906. 160 pages in-8o. — Dans ce nouveau volume de l'érudit alsacien, de nombreuses notices intéressent les Lorrains, entre autres celle du mariage de Louis XV à Strasbourg et celle de Grandidier académicien de Metz et de Nancy. Grandidier tint a être membre de nos deux académies, il fut en correspondance avec M. de Sivry, secrétaire de l'académie de Stanislas ; il présenta à l'académie de Metz un mémoire sur les lois municipales de cette ville, aujourd'hui perdu.

L. QUINTARD. *Note sur un camée antique trouvé à Metz.* — Le savant président de la société d'Archéologie lorraine, décrit dans une courte notice un camée de ses riches collections. Ce camée trouvé en 1869 au Sablon, représente une tête de Jupiter Ammon, et est probablement de fabrication locale.

Almanach du Petit Parisien. 1907. (0 fr. 75). — Le *Petit Parisien* a eu l'heureuse idée de consacrer quelques pages aux provinces de France et à leurs vieilles coutumes. Pour ce faire, les auteurs de l'almanach se sont sérieusement documentés et n'ont pas voulu rééditer les vieux clichés, comme l'avaient fait il y a quelques années les *Annales politiques et littéraires*. Dans l'almanach du *Petit Parision* figurent de vraies paysannes, et on y parle d'une vraie province. La paysanne lorraine dont l'image est reproduite est celle qui figure sur nos cartes postales et non pas celle d'opéra comique, inventée on ne sait par qui et que les *Annales* aprés tant d'autres, avaient rééditée. Pour l'Alsace la *Revue alsacienne* a fourni ses clichés, c'est dire qu'ils sont excellents et fidèles.

La Maison de l'Impulsionnisme, 17, rue Fontaine, à Paris, met en souscription le volume de poèmes, annoncé depuis longtemps, de M. Florian Parmentier : *Entre la Vie et le Rêve.*

Cette histoire poignante d'une vie intérieure, ce roman d'une âme mystérieuse et altière, cette épopée dont le héros entre résolument en lutte avec le Destin, ces accords poétiques qui tantôt sont des murmures d'espoir et tantôt des cris d'angoisse ou de révolte, tantôt des chants de foi enthousiaste et tantôt des sanglots douloureux ou des clameurs tumultueuses, ce poème d'une âme tourmentée impressionnera intensément les lecteurs et tous voudront se procurer *au prix de faveur de 3 fr. au lieu de 5 fr, en librairie* cet ouvrage que des dessins originaux illustrent magnifiquement

Adresser un mandat de 3 fr. au Directeur de la Maison d'Edition de l'Impulsionnisme, pour recevoir le volume franco.

Georges HUSSON. *La sépulture d'Isabelle de Rumigny et les tombeaux de l'abbaye de Pont-aux-Dames*, Paris, Alph. Picard, 1906, in-8o. — En 1818, une commission, fut chargée de

rétablir les tombeaux des princes de la Maison de Lorraine, détruits pendant la Révolution. A Nancy la chapelle ducale fut restaurée et on fit une enquête dans le reste de la France. M. Husson nous donne dans cette brochure la correspondance échangée entre le Préfet de la Meurthe et son collègue de Seine-et-Marne relativement à la sépulture d'Isabelle de Rumigny, veuve du duc Thiébaut II, femme en secondes noces de Gaucher de Châtillon. M. Husson cite les opinions des historiens lorrains qui sont loin d'être d'accord sur le lieu de sépulture d'Isabelle, il ne prend point parti mais croit pouvoir affirmer qu'elle ne fut point inhumée au Pont-aux-Dames et que c'est à tort qu'en 1818 on crut voir son tombeau dans un gisant du musée du Louvre.

Dr PILLEMENT. *Les Anoblis des Ducs de Lorraine. Médecins et Chirurgiens*, bibliothèque historique de la France médicale, 1906, 58 pages in-8o. — Dans cette brochure, M. le docteur Pillement continue la série de ses études, si doctement commencée, sur l'histoire de la médecine en Lorraine. Il nous donne d'après les archives de Meurthe-et-Moselle la biographie de 57 médecins ou chirurgiens qui, en témoignage de leur haute valeur, ou de leur dévouement, ou encore à cause de services rendus au prince, furent anoblis par nos ducs. On ne se dérogeait point en exerçant la médecine, et dans certaines lettres d'anoblissement on trouve de véritables panégyriques de la profession médicale. Pour la chirurgie, qui longtemps ne se sépara point de la « barberie », ce fut très tard qu'elle fut rendue compatible avec la noblesse, et les anoblis qui l'exercèrent par suite de revers durent demander des dispenses de dérogeance. La brochure de M. Pillement, composée à la suite de recherches consciencieuses, intéressera les généalogistes et les médecins. Notre collaborateur M. Edm. des Robert. dont on connait la compétence héraldique, l'a illustrée de nombreux blasons dessinés selon toutes les traditions de l'art.

THÉODORE MAURER. *Fleurs Morvandelles.* Paris, Maison des poètes, 1906. 176 pages in-12. — En ce joli volume élégamment édité, M. Théodore Maurer, un Lorrain de Bitche. nous donne une suite de jolies poèmes d'une fraîche et délicate inspiration. Cela fleure bon le terroir dans ces vers d'une forme classique mais originale.

Annuaire général des Vosges, trente-septième année 1907. Epinal, Huguenin, 658 pages in-8o. — Cet annuaire qui se publie sous la direction de M. Charles Parvé, est un des plus complets que nous connaissions et il pourrait servir de modèle aux annuaires départementaux. Il renferme une quantité prodigieuse de renseignements et il n'est pas à jeter au papier l'année terminée, nombre de statistiques sont précieuses pour l'avenir. Une partie littéraire intéressante commence le volume. Nous y trouverons des articles relatifs à l'histoire et aux traditions vosgiennes, l'un d'eux est tiré du *Pays lorrain.*

Ecrits wallons de François Renkin, ornementations d'Aug. Donnay, Liège, Vaillant-Carmane, 75 page in-16. — Dans ce petit volume édité joliment, on a réuni les œuvres d'un jeune auteur, mort trop tôt pour nos amis wallons. Ce sont des pages en ce patois savoureux du pays de Liège qui ressemble tant au nôtre, pages tour à tour amusantes, poétiques et touchantes. Nous y trouvons la preuve que les patois peuvent exprimer autre chose que des histoires burlesques. La nouvelle intitulée l'*Armâ* (l'armoire) est d'une belle émotion, que la simplicité de la langue rend encore plus poignante.

Adolphe KRAFFT. *Edgar, le bon sujet*, Paris société d'imprimerie, 1907. 304 pages in-16 3 fr. 50. — C'est l'histoire d'un brave cochon, né dans une ferme de la Sarre et qui promené de Paris à Schilic a des aventures réjouissantes. M. Krafft, qui a délaissé l'érudition, pour remémorer ces aventures plaisantes, ne s'est pas seulement inspiré dans son titre du vieux Paul de Kock, il en a pris les procédés et la manière qui mirent en gaieté nos arrières grands mères.

Albert DÉPRÉAUX. *Les Gardes d'honneur lorrains à l'époque du premier empire* (Nancy-Lunéville-Metz), avec deux planches hors-texte en couleurs d'après E. Grammont. Edi-

tion du *Pays lorrain* et de la *Revue lorraine illustrée*, 1907, 47 pages in-8o. — C'est la réunion en brochure des très intéressants articles de notre collaborateur qui ont paru ici même et que nos lecteurs ont pu apprécier.

EMILE BADEL. *A travers la Belgique, impressions et souvenirs.* Malzéville, E. Thomas. 154 pages in-16. — Notre fécond collaborateur, qui vient de voir ses nombreux travaux bien faiblement récompensés, par les palmes académiques, nous conduit en Belgique. Notre collaborateur, en nous parlant des Belges, en décrivant leurs villes si riches en beautés artistiques, en célébrant leur activité industrielle, peut à chaque page rappeler le souvenir de sa chère Lorraine. Ce sont les anciennes destinées communes : Gaule belgique et Austrasie, c'est Charles Martel et Godefroy de Bouillon, à Bruxelles, c'est Charles-Alexandre de Lorraine, à Bruges, Charles le Téméraire et Thierry d'Alsace, et partout ce sont des comparaisons entre ce que nous faisons et ce que font nos voisins, La comparaison n'est pas toujours à notre avantage, et à bon droit, il nous les cite en exemple et déplore notre timidité provinciale. Charles SADOUL.

Intermédiaire des Chercheurs lorrains

RÉPONSES

5. — M. Charles de Meixmoron de Dombasle publiera dans la *Revue lorraine illustrée*, une étude sur le peintre Claudot.

6. — Géniole (Alfred-André), peintre de genre et de portraits, aquarelliste, naquit à Nancy le 1er janvier 1813, mourut à Bicêtre le 12 janvier 1861. Il collabora à la publication de Curmer : *Les Français peints par eux-mêmes* où il dessina entre autres les illustrations du fascicule : la *cantatrice de Salon*. Il publia une série de 30 lithographies (Paris, Bauger, S. D.), intitulée les femmes de Paris. Cette série est cotée actuellement sur les catalogues, de 80 à 100 francs. Elle avait paru tout d'abord dans le *Charivari*. Ses planches des *quatre saisons*, avec des personnages en costume Louis XVI rococco, sont mignardes et banales. Géniole dessina aussi des illustrations pour le Musée des familles (très médiocres) et d'autres illustrations. C. S.-B.

Administration

Un de nos collaborateurs passait dernièrement à Avricourt se rendant à Nancy. Il n'avait pour tout bagage qu'un léger sac à main. Monte dans le wagon, un vérificateur des douanes à casquette galonnée venant visiter les colis. Notre collaborateur présente son sac. Où allez-vous, Monsieur ? — A Nancy. — En ce cas il vous faut descendre, nous ne visitons dans le wagon que les personnes se rendant à Paris. — Mais je n'ai d'autre bagage que ceci, qu'il vous est facile de vérifier en une seconde. — Inutile, c'est le règlement. — Merci pour la province, c'est de sa faute après tout, elle se laisse faire. (Rigoureusement authentique).

Revue lorraine illustrée

Nous serions très reconnaissants aux lecteurs et abonnés du *Pays lorrain* qui ont reçu à titre de spécimen le premier numéro de 1907 de la *Revue lorraine illustrée*, de nous le retourner, au cas où ils ne désireraient pas s'abonner.

Il ne nous reste plus que 10 exemplaires de la 1re année de la *Revue lorraine illustrée*, que nous cédons au prix de 20 francs. 15 francs pour les nouveaux abonnés (port en sus). Ce prix sera très prochainement augmenté.

Le Gerant : A. CABASSE.

Imprimerie Vagner, rue du Manège, 3, Nancy





CHARLES GUÉRIN

L'Homme et l'Œuvre. — Souvenirs

Les anciens essayaient de se consoler des morts prématurées en professant que « ceux qui meurent jeunes sont aimés des Dieux ». Cette gracieuse justification des cruautés du destin ne touche plus guère nos âmes modernes éprises de longévité, admiratrices des vieillesses triomphales. C'est plutôt une parole d'Ernest Bersot devant le cercueil d'un normalien de vingt ans, qui exprime notre sentiment vrai : « On ne s'habitue pas à voir mourir les jeunes. »

Oui certes ; les dieux ont une autre et préférable manière d'aimer les mortels : c'est de laisser bien longtemps sur la terre, pour l'honneur et la joie de l'humanité, dans la plénitude de la vie et jusqu'au delà de la maturité féconde et glorieuse, les belles âmes, les nobles caractères et les rares talents. Charles Guérin, que nous pleurons, était de ceux-là. Voici pourtant qu'il vient de nous quitter pour toujours, à peine âgé de trente-trois ans. Un anachronisme impitoyable veut que sa destinée brisée m'appelle à dire les *novissima verba* sur le livre fermé de sa vie et de son œuvre, treize ans après avoir salué son aurore (1). Ses premières fleurs de poésie étaient toutes brillantes et parfumées de promesses ; bien vite « les fruits ont passé les promesses des fleurs ». Sur la tige maintenant séchée « comme l'herbe des champs », les hommages des confrères et des critiques, les guirlandes funéraires de pieux et amicaux regrets sont venus de toutes parts. Ici même un poète, concitoyen et intime, a dit à Charles Guérin l'adieu ému. Dans les lignes qui vont suivre et que j'ai tenu à lui consacrer, je voudrais seulement invoquer ce titre de « cher maître et ami », que, depuis notre première rencontre à l'Uni-

(1) Emile Krantz : Un Décadent lorrain : Charles Guérin. — Broch. Berger-Levrault, Ed. Nancy 1894.



versité de Nancy, il n'a cessé de me donner dans ses dédicaces, dans nos entretiens, dans ses lettres et jusqu'en ces deux derniers billets si affectueux qu'il envoyait récemment l'un de Bruges, sa ville de prédilection, l'autre de Rome, presqu'à la veille de sa fin, et qui dissimulaient — je l'ai su depuis — sous leur souriante sérénité une admirable résistance au mal. Bien tristement, je dédie à mon tour, à la mémoire d'un élève chéri, dont je m'honore d'être devenu l'ami et parfois le confident, ces souvenirs et cette simple et brève esquisse de son caractère et de son talent.

Charles Guérin se fit inscrire à la Faculté des Lettres en novembres 1894 comme étudiant de licence d'allemand. Il suivit les cours et les conférences pendant toute l'année scolaire. En 1895-96 il accomplit son année de service militaire, au 26e d'infanterie. Libéré en novembre 1896, il redevint élève de la Faculté en qualité d'étudiant résidant en Allemagne. Il avait choisi Munich, cette capitale artistique de la Germanie méridionale, pour s'y fortifier dans la connaissance et la pratique de la langue allemande.

Il fut reçu licencié à la session de juillet 1897.

Il n'avait pas attendu ce diplôme libérateur pour être tout entier à la littérature, à la poésie. Il était poète de naissance. Il fut exclusivement homme de lettres, par tempérament, par vocation, par volonté. Il se sentait élu. Ses premiers vers publiés datent d'avant sa vingtième année. Quand il arriva à l'Université, il était déjà l'auteur de *Fleurs de neige* (1893). C'est au cours de sa première année d'études supérieures qu'il donne l'*Art parjure* (1894) et la première partie de l'*Agonie du soleil :* les *Joies grises*, qui forment un véritable volume, avec une préface très suggestive de Georges Rodenbach, qu'il avait pris décidément pour maître et pour modèle.

Il était dès lors quelqu'un, autre chose et plus qu'un simple étudiant.

On ne pouvait pas ne pas remarquer et distinguer Charles Guérin. Je vois encore, au fond de la salle, toujours à la même place, appuyé au mur, comme dans une sorte de demi isolement un peu lointain, ce pâle jeune homme, à la belle chevelure d'un noir lustré, le plus souvent accoudé et penché dans une attitude pensive et mélancolique : dans ses grands yeux toujours éveillés et comme continument interrogateurs, il y avait à la fois de l'attention et de la rêverie, une sorte d'avidité d'écouter, de savoir, de comprendre, et aussi un dédoublement intérieur, je ne sais quelle manifestation de vie subjective qui semblait signifier que le meilleur de lui-même n'était pas ce qu'il donnait à ces exercices collectifs et généraux, bien qu'il fut loin de les mépriser. Au contraire, il était de ceux qui tiennent à bien faire tout ce qu'ils font, mais qui font mieux ce qu'ils préfèrent et qu'ils ont choisi. Il était gouverné par un très noble et très fort sentiment du

devoir qui lui donnait la curiosité sympathique et comme librement obligatoire des choses qu'il goûtait peu par nature, et pour lesquelles il avait le moins d'inclination et d'aptitude. Quand il fut soldat, il fut un excellent soldat, tout de cœur au métier, et ne mit pas en antithèses dissolvantes et pleurardes la vie de caserne avec sa vie d' « intellectuel ». Quand il apprit l'allemand, ce qui l'éloignait fort de M. Georges Rodenbach et de son labeur poétique, il l'apprit du mieux qu'il pût et s'efforça de l'aimer, comme il avait aimé, loyalement et bravement, le réveil au tambour pour le temps qu'il avait dû le subir. Il en fut récompensé. Il revint de la caserne fortifié physiquement, et il rentra d'Allemagne plus philosophe, plus observateur et plus curieux des choses et des hommes. Ce lui fut une double cure d'*objectivation*, pour ainsi dire. Et pourtant ce n'était là que du « divertissement » extérieur et contingent. Au fond de lui-même, il portait partout et toujours ce qui était la véritable vie de son âme, c'est-à-dire l'analyse passionnante de ses pensées, de ses impressions, de ses sentiments, de ses visions, exprimée et modulée par le chant intérieur de beaux vers, dont il voulait faire de beaux poèmes et de beaux livres. Une double preuve de ce dédoublement impérieux : il portait l'uniforme de fantassin, quand il corrigea les épreuves des *Joies grises*; et c'est à Munich même, tout en y apprenant l'allemand et en envoyant des dissertations à la Faculté de Nancy, qu'il fit imprimer chez H. Kutzner, en 1894, l'*Art parjure*, avec cette dédicace significative :

Au poète absolu
Stéphane Mallarmé
soit dédiée
Cette tentative d'un Symbolisme parnassien.

C. G.

Cette vocation si arrêtée, d'une gravité si jeune et si respectable à la fois, était doublée chez Charles Guérin d'un très ardent désir de la gloire. L'amour même qui est d'ordinaire le premier thème des poètes de seize à vingt ans — sans compter qu'il l'est aussi, bien souvent, des poètes de tous les âges — l'amour semble moins le posséder et l'exciter que la gloire. Ils sont étonnamment nombreux les vers où il la salue, la célèbre et l'appelle : Ainsi :

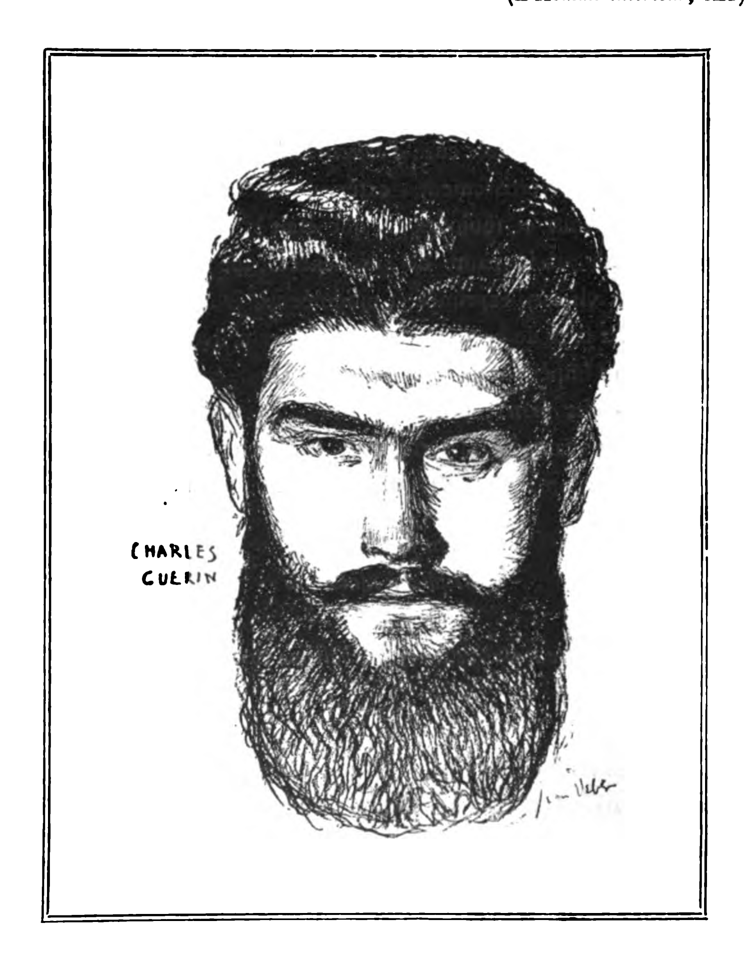
Certe, ô poète, et comme aucun
Le fier feuillage de la *gloire*
Résiste à l'automne commun
Mais sa graine est amère et noire

(*L'Homme intérieur XV*)



. . . .
O cerveau tenaillé du sublime souci
Cœur hautain, qui ne tend qu'à la *gloire*, ô poète !
Car il n'est pas, tu peux en croire un ouvrier
Déçu par le chétif honneur qu'il en recueille,
D'arbuste qui se montre, à l'égal du laurier,
Avare de sa feuille.

(*L'Homme intérieur, XII*)



. . . .
Les cailloux du chemin résonnent sous les fers
Des chevaux que les gens du fermier mènent boire.
Mes chagrins passeront de mon cœur dans mes vers :
Qu'il ne m'en reste que la *gloire !*

La poursuite de la gloire est même, à ses yeux, le remède souverain contre les misères et les déceptions de l'amour :

Sur la treille où leur rit l'odeur du doux raisin
Les guêpes font un bruit, de prières confuses,
Il n'est contre l'amour, dit le Syracusain
D'autre remède que les muses.

(*L'Homme intérieur*, XIII)

Une petite pièce — six vers — d'une concision poignante m'a toujours particulièrement frappé, (parmi celles qu'il a bien voulu me dédier dans la seconde édition du *Cœur solitaire*) parce qu'elle me semble contenir et exprimer la formule tragique de sa destinée consciente. La voici :

Qui pleure à ma porte à la fin du jour?
Ouvre : c'est l'Amour.

Quel est ce front pâle à ma vitre noire ?
Ouvre : c'est la Gloire.

On frappe. Qui frappe et frappe si fort ?
Ouvre : c'est la Mort.

Ce serait évidement rétrécir l'œuvre de Charles Guérin que la ramener à des variations, même prodigieusement nuancées et personnelles, sur ces trois thèmes poétiques : l'Amour, la Gloire et la Mort. Mais on peut et on doit dire qu'ils sont véritablement ses sources d'inspiration préférées. Ses plus beaux vers, les plus pensés, ses plus sentis, les mieux frappés coulent de là. Si l'on voulait pénétrer à fond la psychologie du poète et faire de sa personne morale un portrait profondément exact et d'une expressive plénitude, je crois qu'il faudrait suivre l'indication qu'il nous donne lui-même et diviser son œuvre en ces trois chefs dominateurs qui représentent les trois formes essentielles et pour ainsi dire les trois hypostases de son moi :

Comment a-t-il conçu et chanté l'amour ?

Comment a-t-il aimé et pratiqué le culte de la gloire ?

Comment a-t-il envisagé, accepté la mort ? comment médité sur les troublants problèmes qu'elle implique et qu'elle pose : l'immortalité ou le néant ; le grand tout panthéistique où se perd la personnalité, ou la survivance de la personne spirituelle, dans le royaume céleste d'un Dieu, personnel lui-même, justicier à la fois miséricordieux ?

En étudiant Charles Guérin en fonction, pour ainsi dire, de ces trois concepts, on obtiendrait, je crois, tout le contenu de l'*Homme intérieur ;* c'est le titre même qu'il a choisi pour son volume peut-être le plus fort et le plus pur.

Puis il y aurait à étudier l'autre face du poète, l'homme extérieur, qui serait encore un sujet bien séduisant d'analyse et de haute critique esthétique et littéraire. Ce serait la partie consacrée à l'observateur, au peintre, au musicien, à l'artiste, en un mot, tourné vers le dehors, épris des formes, des couleurs et des sons,

maniant avec une dextérité raffinée les vocables subtils, les rythmes savants et calculés, les sonorités verbales neuves et choisies; ce serait aussi et enfin une analyse de Charles Guérin, critique et théoricien de son art, car il le fut. Il commença même par là, quand il écrivait sous le pseudonyme anagrammatique d'Heirclas Rugen et qu'il enrôlait sa muse juvénile sous la bannière grise des décadents de Bruges. Il voulait être alors tel que Georges Rodenbach l'a vu et le dépeint dans la préface que le maître mit en frontispice aux *Joies grises :*

« ... Joies grises! Le titre explique bien la chanson s'il n'élucide pas l'apparente anomalie de ce poète adolescent dont les vingt ans sont mélancoliques.

Mais j'ai vu dans ma Flandre natale de ces indécis matins de mai, pleins de nuages derrière lesquels il y avait comme une arrière-joie dans le ciel. *Joies grises* m'a rappelé ces aubes de printemps à Bruges... C'est donc une délicate surprise de trouver chez ce poète de France un talent qui semble un peu du Nord, par le rêve, la réserve subtile, la couleur passée des images, ce je ne sais quoi qui est comme du brouillard dans le blanc des pages et se propage sur les mots, les entoure d'un halo, ainsi que fait la brume autour des réverbères... »

Parmi les pièces exquises du volume, il en est une entre toutes qui répond merveilleusement à cette appréciation si juste et si pénétrante du maître. C'est le sonnet intitulé : *Epitaphe pour lui-même* par ce jeune homme de moins de vingt ans, à qui l'idée de la mort fut de si bonne heure étrangement présente et familière. On s'explique mieux, maintenant que la réelle mort est venue, cette familiarité et cette présence, qui n'avaient rien d'artificiel, rien de « livresque » mais qui étaient, hélas ! comme le pressentiment fatalement accompagnateur de tous les états d'âme de ce prédestiné trop conscient. Charles Guérin grave donc sur la stèle funéraire qu'il se dresse à lui-même pour bientôt, ces lignes délicatement douloureuses :

Il fut le très subtil musicien des vents
Qui se plaignent en de nocturnes symphonies
Il nota le murmure des herbes jaunies
Entre les pavés gris des murs d'anciens couvents.

Il trouva sur la viole des dévots servants
Pour ses maitresses des tendresses infinies ;
Il égréna les ineffables litanies
Où s'alanguissent tous les amoureux fervents.

Un soir la chair brisée aux voluptés divines,
Il détourna du ciel son front couvert d'épines
Et se coucha, les pieds meurtris et le cœur las.

O toi, qui, dégouté du rire et de la lutte
Odieuse, vibras aux sanglots de sa flûte :
Poète, ralentis le pas : cy dort Heirclas.

Ce n'étais heureusement, alors, que l'épitaphe de sa phase de poète décadent. D'Heirclas Rügen, disciple et imitateur d'une école dont il devait bientôt s'écarter et s'affranchir, est sorti Charles Guérin qui apparait de plus en plus original, personnel et puissant dans la seconde partie de son œuxre, à dater de 1898, avec le *Cœur solitaire*. La pleine possession de sa nouvelle manière s'affirme avec une croissante maîtrise, en 1900 dans l'*Eros funèbre;* en 1901, dans le *Semeur de Cendres;* enfin en 1905, dans l'*Homme intérieur* qui marque l'apogée de son talent, avec des lueurs de génie. Ce fut aussi son testament. C'est son legs suprême au trésor poétique français, que sa jeunesse pleine de promesses et d'espérances semblait devoir, encore et longtemps, généreusement et glorieusement enrichir.

On voit par là qu'une étude complète et digne du sujet — telle que je la conçois et ne puis que l'indiquer ici sous forme d'esquisse et de plan, dans ce cadre lim ité — se terminerait par une troisième partie qui serait consacrée à l'*Evolution* du poète.

Cette évolution s'est opérée dans le sens de la belle pureté classique et de la splendeur romantique dont Charles Guérin se rapproche à mesure qu'il se détache de ses premiers maîtres décadents. Son intelligence si lucide, son cœur vibrant, sa sensibilité si large et si précise à la fois dans ses perceptions rayonnantes, enfin sa langue, sa syntaxe, sa prosodie, son vocabulaire si éminemment français et même, par éducation et par hérédité, antiques et parfois académiques, tous ces dons et tout cet acquis ne pouvaient pas s'enfermer pour toujours dans les grisailleries conventionnelles ou maniériées, dans la phraséologie mystique et comme occulte de MM. Rodenbach et Mallarmé. Charles Guérin ne s'était inoculé le *décadentisme* que pour s'en guérir. Il aspire à la grande lumière, au plein air, à un soleil qui ne soit pas en « agonie » à la couleur franche et même intense qui va réjouir enfin ses yeux de peintre, embrumés et émoussés par les brouillards, les « tons passés » et les « halos ».

Il prend son essor vers les cimes. Tout en devenant de plus en plus lui-même il se rencontre et se retrouve avec les trois grands maitres dont il était nourri : Victor Hugo, Alfred de Musset et Alfred de Vigny. Je ne dis pas Lamartine, qui fut peut-être le plus grand de tous, ou plutôt le plus spontanément poète, parce que pour Charles Guérin, il n'était pas assez en même temps *homme de lettres,* comme les trois autres et comme lui-même ; l'astreignante conscience du labeur poétique et l'application de l'ouvrier qui peine et qui souffre pour la perfection de son sublime travail lui ont trop manqué. Lamartine n'est pas à imiter, parce qu'il est inimitable, dans sa facilité aérienne.

Charles Guérin étant tout le contraire d'un improvisateur, ne pouvait rien demander à cet improvisateur incomparable et unique. Mais il se laisse séduire, à

son insu peut-être mais visiblement pour nous, par les images éblouissantes de Hugo, par les « purs sanglots immortels » du grand enfant malade Musset, par le stoïcisme modernisé et la haute tenue philosophique de Vigny. C'est par des citations et des rapprochements que je voudrais le montrer. Mais il y faudrait trop d'espace : car on n'analyse ni on ne résume les beaux vers : on ne peut que les laisser parler eux-mêmes en les transcrivant, et il me faudrait trop transcrire. Voici pourtant quelques documents brièvement extraits des morceaux les plus significatifs.

Et d'abord Charles Guérin, critique de lui-même, a noté la différence de ses deux manières :

> Quelquefois au contact dur
> De mes strophes trop ordonnées
> Je souffre d'un regret obscur
> Pour l'art de mes autres années.
>
> J'étais libre alors du souci
> D'atteindre à la forme parfaite
> Pourquoi ne suis-je pas ainsi
> Resté naïvement poète ?

Une noble ambition le pousse vers la perfection idéale. Il cherche surtout l'image sensible, pittoresque ou musicale, pour exprimer les choses de l'âme. C'est là qu'il excelle. « Ce que nul œil n'a pu voir, ce que nulle oreille n'a pu entendre », pour me servir de la célèbre expression de Bossuet, c'est cela justement que Charles Guérin aspire à faire voir et à faire entendre par les réprésentations sensibles, par les équivalents colorés ou sonores, par ce qu'on pourrait appeler le « rendu » de l'esprit au moyen des procédés de la peinture verbale, ou le retentissement, les vibrations du moi moral, extériorisés en modes musicaux. Par cette ambition double de donner une forme esthétique sensible aux choses spirituelles, et de spiritualiser les corps, et, comme dit La Fontaine, de « subtiliser un morceau de matière », il est bien de l'école du maître des maîtres, de Victor Hugo. Il serait curieux de relever combien de fois il se rencontre avec lui, mais pour trouver des notes propres sur des thèmes communs. Je ne citerai que quelques exemples incontestables de cette rivalité, pour ainsi dire, où Charles Guérin refait avec sa palette et son clavier propres, les images ou les harmonies les plus fa[illegible] des *Voix intérieures*, des *Rayons et les Ombres*, des *Chants du C[illegible]* : car [illegible] avec le Victor Hugo de cette époque de haute méditation re[illegible]sophique et d'intimité attendrie, que l'auteur du *Cœur solitaire* se plaît le plus et se mesure davantage.

N'entend-on pas comme un écho de « Ma fille va prier, vois la nuit est venue », dans les vers du *Cœur solitaire* (LIX) :

Charles GUÉRIN (1873-1907)



. . . .
Si quelque mendiant pleure contre ta haie,

Ouvre un cœur attentif au pauvre homme et l'accueille
Ses larmes béniront ta bêche avant la tâche ;
Que ta vie, o mon fils, sous tes actes se cache,
Odorante senteur de rose entre les feuilles.

Sois simple. Prie à l'heure où rentrent les colombes.
Laisse la foi paisible, avec le soir qui tombe
Grandir en toi comme un pan d'ombre sur le sable.

Et Dieu te fasse pur et bon. Dieu veuille rendre
L'âme qu'on voit au fond de tes yeux clairs, semblable
Au caillou blanc qui luit sous une eau transparente.

Mais combien la main d'Heirclas Rugen s'y marque encore ! Ce sonnet est tout en rimes féminimes ; quelques unes même ne sont que des assonnances, mais très approchées des rimes elles-mêmes : c'est encore une trace du primitivisme voulu, avec une très subtile intention de musicien qui s'ingénie à nous suggérer la sensation du *ton mineur*. Voilà comment notre poète reste personnel : il suit l'éternel précepte du grand art : *Proprie communia dicere*. La nature le cœur humain, la mort, la gloire et l'amour sont à tout le monde : la manière même de les voir, d'y penser, de les sentir est encore plus commune peut-être qu'on ne le croit. C'est la manière de les dire, la forme expressive, en un mot, qui fait l'originalité. Et Charles Guérin l'avait à un degré très rare. Ainsi, une des images les plus connues de Victor Hugo c'est « le geste auguste du semeur ». Charles Guérin ne craint pas de la reprendre à son compte et de la voir autrement avec sa vision à lui, qui vaut presque celle du maître, je suis même tenté d'écrire qu'elle la vaut tout à fait :

Car j'ai vu les puissants travailleurs de la glèbe
Semer d'un bras qui semble écarter l'horizon.

(*Le Cœur solitaire*, *VIII*.)

De même je trouve un souvenir de la pièce « *A des oiseaux envolés* » dans une charmante apostrophe à des enfants dont les jeux bruyants troublent à la fois et réjouissent sa solitude laborieuse :

Bientôt les écoliers qui savent l'heure ou luit
La lampe coutumière à ma tâche muette,
Attirés comme un vol de papillons de nuit,
Heurteront brusquement aux vitres du poète.

Alors levant soudain le front, je leur crierai :
« Enfants, ne troublez pas mon rêve ; têtes folles,
Fuyez ; que mon travail, amis, vous soit sacré ! » ;
Mais tous au loin déjà riront de mes paroles.

Et moi, dans mon labeur profond me replongeant,
Ramené par ces jeux aux jours du plus bel âge,
Je laisserai mourir dans mon cœur indulgent
Les dernières clameurs de la troupe volage.

(*L'Homme intérieur*, *I*)

Et aussi une transposition bien personnelle de la comparaison géniale par laquelle Hugo a rendu, pour ainsi dire, la pesée de l'âme sur le corps, dans l'instant où elle s'élance hors de lui :

. . . .
Et comme en s'envolant l'oiseau courbe la branche
Son âme avait courbé son corps !

(*V. Hugo Les Fantômes*)

Voici l'équivalent dans la pièce IV, de l'*Homme intérieur*, que je voudrais pouvoir citer tout entière ; le trait caractéristique est à la fin :

Ma fenêtre était large ouverte sur la nuit,
La maison reposant autour de moi sans bruit,
J'écrivais, douloureux poète d'élegies,
A la clarté dansante et douce des bougies.
Un souffle d'air chargé des parfums du jardin
Me ravit en entrant la lumière soudain,
Et je me trouvai seul dans l'ombre avec mon rêve.

. . . .
J'écoutais l'innombrable et pensive rumeur
Qui monte du sommeil nocturne de la ville.
Les ténèbres vous font l'oreille plus subtile,
L'âme s'enivre mieux, parmi l'obscurité,
Du suave secret des belles nuits d'été.

. . . .
Pour l'homme intérieur il n'est pas sous le ciel
De forme, qui ne cache un sens spirituel.
Aujourd'hui je reviens sur ces heures passées,
A caresser ainsi l'ombre de mes pensées,
Et peut-être anxieux de mon propre destin,
Je me laisse conduire à voir dans votre fin,
O flambeaux ! dont le vent du soir cueillait la flamme
Une image du corps abandonné par l'âme !

Quand Charles Guérin s'élève aux plus hautes méditations philosophiques sur l'infini et sur l'au-delà et que, de pensif il devient penseur, comme Victor Hugo, il oscille avec une amplitude magnifique entre les splendeurs du panthéisme et l'attendrissement religieux envers la Providence, entre l'hymne à la nature et la prière à Dieu.

Voici une belle poussée panthéistique, qui rappelle l'ivresse naturaliste du « *Satyre* » :

Large ivresse ! j'entends chuchoter les halliers,
Et la terre en amour rit au céleste abîme.
Le temps plane sur moi comme un aigle immobile.
Je voudrais me confondre avec les choses, tordre
Mes bras contre la pierre et les fraîches écorces,
Etre l'arbre, le mur, le pollen et le sel,
Et me dissoudre au fond de l'être universel !
. . . .
Le monde est triste et vieux etl es nouveaux venus
Pour qui le ciel est vain comme un mot inconnu
Ont recouché le Christ dans son sépulchre obscur.

(*Le Cœur solitaire, LXV.*)

Puis le payen, sectateur du grand Pan, passe à l'état d'âme suivant qui serait plutôt celui du stoïque Vigny : le sentiment fier et désolé de l'isolement de l'homme au milieu de la nature muette, hostile ou indifférente ; le vide du ciel et l'impassabilité de la terre :

Aujourd'hui ce n'est donc hélas ! plus un croyant
Qui tourne ses regards pensifs vers l'Orient.
Les astres sous tes yeux en caravane errante
Promènent dans la nuit leur flamme indifférente
Que t'importe ? le ciel n'en est pas moins désert.
C'est la Nécessité qui préside au concert
Des constellations inhumaines entre elles.
Elles sont la matière et la force éternelles.
. . . .
Je ne trouve parmi ce monde nécessaire
Personne pour prêter l'oreille à ma misère.....

(*L'Homme intérieur, LVII.*)

Mais l'hérédité chrétienne sommeillait seulement, sans être morte, au fond de cette âme en quête de certitude, comme celle de Blaise Pascal dont voici une traduction poétique, prodigieusement exacte et frappante. Il dit au dieu de son enfance :

Je cherche en égaré ta croix au carrefour :
Je t'appelle à travers la nature vivante ;
Il est temps de m'entendre, ô Dieu ne soit pas sourd,
Réconforte mon âme obscure, ta servante,
Car pareil à l'abîme étoilé de l'amour
L'immensité des cieux nocturnes m'épouvante.

(*Le Cœur solitaire, LXV.*)

Pascal a dit : « Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie. »

Enfin l'évolution arrive à son apogée : la croyance et la foi retrouvées ; le poète avait dit naguère :

J'ai fait en vain le tour de toutes les sagesses
Et de tout le plaisir ;
Les livres m'ont déçu, je suis las des caresses,
Et je voudrais mourir

(L'Homme intérieur, XXV.)

Mais son dieu, visible et consolateur, lui réapparait enfin ; il le salue d'un acte de foi et par une humble prière, absolument chrétienne :

O Dieu, c'est toi que sur des cieux toujours nouveaux
Que d'étoile en étoile, et durant des années,
C'est toi que je sentais, mon Dieu, que j'ai cherché,
. . . .
Et j'ai compris que Dieu dérobe son visage
Au voyageur sans foi dont le rêve insensé
S'épuise à le saisir dans les jeux d'un mirage.
O Seigneur, Dieu promis aux humbles, le compas
Que la pensée humaine élargit d'âge en âge
Dans son cercle orgueilleux ne t'enfermera pas.

(C'est encore du Pascal : « le cercle dont le centre est partout et la circonférence nulle part. »)

Mais l'homme au cœur vraiment pieux qui te confie
Le soin de sa raison et le cours de sa vie,
L'homme dont l'esprit clair n'a jamais reflété
Que l'etoile du ciel où luit ta volonté
Et dont l'âme, fontaine invisible qui chante,
Laisse jaillir l'amour comme une eau débordante,
Celui-là vit heureux et libre d'épouvante,
Car il porte en vivant ta certitude en lui
Oui, Seigneur !.....

Cette évolution en trois moments et en trois étapes, ou pour mieux dire en trois étages ascendants, paganisme, stoïcisme et christianisme, il faudrait montrer qu'elle est la loi même du développement moral de Charles Guérin et, par suite, de son talent poétique dans toutes les formes où j'ai dit qu'on peut le considérer : poète de l'amour, poète de la gloire, poète de la mort.

L'amour, sur lequel je ne ferai que glisser par une discrétion qu'impose le deuil trop récent que nous portons de lui, l'amour est d'abord, chez lui, payen, charnel et maladivement voluptueux. Il célèbre la beauté féminine d'un pinceau complaisant qui se joue aux chaudes carnations de Rubens combinées avec la vaporeuse sensualité du Corrège.

Mais peu à peu cet amour-là se spiritualise et se purifie, et celui qui avait dit :

> Aime : la bouche aimée est savoureuse et chaude
> Et ton amante nue est un rosier vermeil.
>
> (*Le cœur solitaire, VI.*)

écrit dans ses dernières pages, qui nous le montrent tel qu'il voulut être et fut au moment de nous quitter :

> Seigneur, protégez-moi contre la volupté.
> . . . .
> Je ne veux pas de femme en pleurs sur ma poitrine,
> Toute chair à ma bouche à le goût du péché.
>
> (*Le cœur solitaire, XLIII.*)

D'ailleurs Charles Guérin, qui était timide et réservé, fut toujours « secret » comme on disait si joliment au temps de Mme de La Fayette, sur ce sujet si délicat de l'amour, ou des amours. Il avait l'horreur innée des « Confessions » et des « Confidences ». Ce n'est pas lui qui aurait fait de la publicité littéraire avec son journal intérieur. C'est peut-être même, il faut bien le dire, le côté faible de son œuvre. Il y a toujours quelque chose d'énigmatique et d'abstrait dans le lyrisme élégiaque où il murmure ou crie ses peines de cœur. C'est pourquoi, je pense, le roman psychologique qu'il avait commencé sous le titre de : *Le Péché contre l'Esprit*, n'était pas à point pour être imprimé. Je l'eus entre les mains ; Charles Guérin m'en lut lui-même de fort belles pages. Mais nous tombâmes d'accord pour reconnaître que l'œuvre, sous sa forme actuelle, n'était pas assez communicative, pas assez prenante pour des lecteurs non initiés. Elle est restée en portefeuille ; c'est désormais, hélas ! un inédit de grande valeur qui mériterait d'être publié.

La mort, elle aussi, qui fut la méditation la plus chère et la plus constante de Charles Guérin suivit dans sa pensée et dans ses vers la même évolution que le reste. Il l'avait d'abord chantée en humoriste :

> Je veux mourir un soir de pluie
> Dans une auberge solitaire,
> Sans avoir à mon agonie
> Ceux qui m'ont aimé sur la terre
>
> Et qu'on ne laisse auprès de moi,
> Que mon fidèle vieux chagrin :
> Un rameau de sapin des bois
> Et des branches de romarin.....
>
> (*Le cœur solitaire, LI.*)

mais c'était encore là de la fantaisie, un jeu pessimiste, et non sa « pensée de derrière la tête ».

La voici cette vraie pensée de la mort, d'un accent si simplement pathétique



et doux, de la mort comme il l'a voulue et qu'il eut, dix ans après avoir écrit les *Dernières paroles du poète*, qui sont du 28 novembre 1897 :

Je vais mourir, je vais bientôt mourir ; qu'on ouvre
La croisée et que j'aie un rayon de soleil
Sur mon lit, et la ronde endormeuse des mouches...
Que tout le jour sourie à mon dernier sommeil ;
Qu'on me couvre de fleurs, que l'air frais du matin
M'apporte encore les clairs effluves du jardin,
Où mon frère aux cheveux dorés creuse le sable.
Je vais mourir ; Il ne faut pas vous attrister,
Nous sommes ici-bas des roses de passage...
Qu'un vent plein de sel pur souffle à l'Eternité.
Mes sœurs, priez, ma mère... O mère êtes-vous là ?
Entrelacez mes doigts sans force au crucifix
Et donnez le baiser du soir à votre fils ;
Dites paisiblement : Le Seigneur l'appela.
Parlez, souriez-moi, prenez mes mains.....

(*L'inquiétude de Dieu*, *LII.*)

Ainsi l' « enfant prodigue » ne le fut guère qu'en imagination et par une sorte d'hyperesthésie de conscience morale, très nette et très pure, qui est la caractéristique supérieure de Charles Guérin. Il appartenait vraiment tout entier à la tradition et à l'hérédité de famille, au foyer paternel, à sa terre natale, à son clocher, à sa Lorraine adorée, au « Pays lorrain. » Il fut un délicieux peintre d'intérieurs et de paysages lorrains. Par là, il est à nous et bien à nous. Et si l'on faisait, ce qui est souhaitable, une anthologie de ce qu'il y a de meilleur dans son œuvre, si riche et si variée, c'est à ces tableaux de la vie intime et de la vie champêtre qu'il faudrait faire la place la plus large et la plus choisie. Comme il savait voir et comme il savait rendre le charme mélancolique et discret de nos campagnes ! Comme il fut préservé, par sa prédilection pieuse pour sa petite patrie, des tentations de l'exotisme tapageur et bariolé qu'on nous donne trop aujourd'hui à la place de la véritable émotion et de la juste couleur. Charles Guérin trouve la poésie aux choses les plus simples, les plus proches : à la fontaine du village voisin, aux cerisiers en fleurs, et jusqu'à l'arrosoir du jardinier qui abreuve le long de l'allée « à l'odeur de vanille » les plantes du jardin paternel.

Il eut ses *Feuillantines* et son *Milly* dans la vieille et noble maison héréditaire de la rue des Capucins :

... L'heure présente est douce sous ce toit ;
Humble et vieille maison rustique ! De ma chambre
Au delà d'un fertile herbage, on aperçoit
La forêt dans un fin brouillard d'azur et d'ambre,

Le soleil soucieux se couche en ce moment,
La fraîcheur et la paix du jardin sont plus grandes.
Je vois le long du buis cheminer lentement,
Le jardinier qui verse à boire aux plates-bandes.

Le jour baisse. La brise agite mon rideau,
Et tandis que je suis des yeux sur le parterre
L'arrosoir qui répand sa chevelure d'eau
Mon âme à son murmure égal se désaltère.

(*L'Homme intérieur*, I.)

Le vrai poète n'a pas besoin du Niagara ou du Gange pour l'inspirer; un peu d'eau sortant d'un arrosoir y suffit, car la poésie n'est pas tant dans les choses qu'en lui-même, et il met en elles celle qui est en lui.

Je veux finir par un morceau descriptif d'une impeccable facture et d'un dessin parfait, qui montre jusqu'à quel point Charles Guérin avait le don de voir et de rendre, quand il le voulait, des sujets et des scènes de réalité ambiante, mais que son réalisme, aussi élégant qu'exact, rehaussait toujours d'une exquise distinction. C'est un hommage à cet ancien et rayonnant foyer de grand art lorrain qu'est l'illustre faïencerie paternelle. Goûtez ce pur chef-d'œuvre d'un incomparable miniaturiste :

Si tu veux voir un vase aux belles formes naître,
Suis-moi dans l'atelier jusqu'à cette fenêtre,
Où l'ébaucheur travaille assis devant le jour.
Il jette un pain de terre onctueux sur son tour,
Le mouille, et, résistant à l'effort du mobile,
Elève entre ses mains la frissonnante argile.
D'un pouce impérieux il l'attaque en plein cœur,
La creuse et la façonne au gré de sa vigueur.
Regarde sous l'active étreinte qui la guide,
Le vase épanouir sa grâce encore liquide.
Tandis qu'il l'arrondit de la paume au dehors,
Ses doigts joints et courbés en polissent les bords.
L'argile, cependant, sans relâche arrosée,
Comme un miroir voilé reflète la croisée.
Souple et svelte, le col jaillit des flancs égaux ;
Il chemine en faisant onduler ses anneaux.
Menée au plus haut point déjà sa tige molle
Expire, et le potier la renverse en corolle ;
Le tour s'arrête. Alors, et prenant un répit,
L'humble maître, content de son œuvre, sourit.

(*L'Homme intérieur*, XVIII.)

Il n'y a qu'à admirer : c'est la perfection même.



Avait-il donc tort d'aimer et d'appeler la gloire, ce jeune homme de vingt ans qui se sentait fait pour elle et elle pour lui ? Il l'aura telle qu'il l'a souhaitée et méritée, c'est-à-dire pure de toute réclame hâtive, de toute prétention inquiète et jalouse. Pour lui, elle n'avait de prix qu'à force d'être le salaire d'un âpre labeur et d'une douloureuse application à sa tâche sacrée. La facilité lui eut semblé de l'improbité. Il a consumé sa santé et exténué son génie à conquérir une renommée dont sa fière modestie doutait parfois :

Que laisse-t-il, hélas ! notre sublime effort ?
Une glèbe stérile après la moisson faite.
De la cendre, une paille envolée, ô poète !
Et c'est ainsi qu'on meurt encor après la mort.

(*Le Cœur solitaire*, XII.)

Non, cher et doux poète et ami, c'est ainsi qu'on vit, qu'on vit d'une seconde vie dans les esprits et dans les cœurs. Et vous vivez.

Emile KRANTZ.





CONTES ET RÉCITS VOSGIENS (1)

La légende de frère Smaragde

A J. Guy Ropartz.

LORSQU'EN 983, durant la trouble minorité de l'empereur Othon III, le bruit se répandit dans les Vosges que l'armée du roi de France Lothaire, en marche vers la Germanie, allait trouver devant elle les troupes du duc de Souabe, Cuonon, l'émoi fut grand au couvent de Moyenmoutier. La douloureuse Lorraine, tour à tour ravagée par ses voisins de l'est et de l'ouest, récemment dévastée par les incursions successives des bandes hongroises, allait-elle offrir un nouveau champ de bataille au heurt des convoitises guerrières et conquérantes ? Les saints refuges où le labeur pacifique des hommes, la contemplation et l'étude tentaient de s'organiser à l'ombre de la croix, allaient-ils être livrés à la brutalité des gens de guerre, violemment dépossédés de leurs richesses et des reliques de leurs fondateurs, et rendus, par l'effet d'un seul combat peut-être ou du simple passage des soldats victorieux, à la désolation et à l'abandon d'où il faudrait des années pour les tirer ensuite ? Le vieil abbé Adalbert, qui avait relevé jadis de ses ruines le monastère de Moyenmoutier et y avait fait refleurir la règle bénédictine, voyait avec douleur les menaces que la cruauté des temps faisait pendre sur l'effort de toute sa vie. Frappé de paralysie et sentant prochaine une fin que ses membres perclus appelaient comme une délivrance, il passait ses journées et ses nuits en prières, affalé plutôt que prosterné devant la châsse qui, dans l'oratoire Saint-Epvre, renfermait les restes de Saint-Hidulphe, et priant avec larmes le bienheureux fondateur d'écarter de son monastère le fléau ou d'abréger les jours de l'abbé. Dans les cellules des religieux, dans les ermitages et les manses qui dépendaient du couvent, la vie claustrale, les exercices de piété, les travaux de tout genre étaient abandonnés, laissant place à une désolation gémissante et vaine

(1) Voir le *Pays Lorrain* (1904), p. 304 et 354 ; (1905), p. 1, 257 et 436 ; (1906), p. 55 et 402 ; (1907), p. 71.

ou à des prières qui, malgré leur ferveur, tenaient bien plus d'une supplication d'enfant que d'un acte de foi de chrétien. Et c'est à peine si, dans le désarroi universel, un religieux songeait à célébrer la messe dans l'une des cinq églises encloses dans l'enceinte du monastère.

* * *

Dans ces conjonctures, le frère Smaragde eut une vision pendant son sommeil. C'était un homme simple, fils d'un tenancier du couvent, et que les moines avaient de bonne heure pris à leur service parcequ'il avait une âme fidèle et fruste. En témoignage de ces qualités qui brillaient d'une lueur paisible et calme pareille à l'éclat loyal de l'émeraude, ils lui avaient donné le nom de Smaragde, que ne semblaient guère appeler sa lourde encolure, la gaucherie de sa démarche et la rusticité de ses manières. Seul de tous les religieux et de leurs serviteurs, il avait continué ses occupations coutumières au milieu de l'inquiétude où s'affaissait le couvent tout entier. De prime à none et de matines à complies, il n'était heure canoniale où il ne sonnât les cloches du monastère pour des offices le plus souvent négligés ; et, tour à tour, des cinq églises Notre-Dame, Saint-Pierre, Saint-Jean, Saint-Epvre et Saint-Grégoire, le tintement argentin qui s'échappe des campaniles sonores continuait par ses soins à clamer dans la solitude forestière la fraîcheur aigrelette du matin, la pleine saveur du milieu du jour, le recueillement du crépuscule. Il ne négligeait pas d'arroser, dans les coins perdus que laissait inoccupés l'enchevêtrement des cloîtres et des préaux, les légumes et les fleurs que chérissait son esprit rustique. Et son plaisir était toujours de guider, le long de minces cordelettes, l'enroulement des plantes grimpantes — comme si l'incendie et le pillage n'avaient pas menacé d'anéantir bientôt, sous l'injure des échelles dressées et la fumée des torches, la fragile croissance des liserons et des clématites.

* * *

Quand Saint Hidulphe apparut au frère Smaragde, il était revêtu de ses ornements épiscopaux et tenait son bâton pastoral à la main, tel que le figurait son portrait suspendu dans l'oratoire Saint-Epvre. Il sembla même au naïf garçon que la peinture qu'il avait si souvent contemplée dans le demi-jour de la chapelle représentait le saint fondateur sous des traits plus imposants, avec une auréole plus éblouissante ; une moindre magnificence lui paraissait émaner du personnage plus humain qui, cette nuit-là, vint interrompre son sommeil de bon et simple travailleur. Mais il n'eut pas le loisir de s'étonner, car le saint prit aussitôt la parole, et, après avoir évoqué la détresse des temps, demanda à frère Smaragde s'il était homme à sauver le monastère.

Malgré sa foi ingénue et l'attachement instinctif qu'il portait à cette abbaye où tenaient toutes ses racines, le frère Smaragde avait trop le sentiment de la hiérarchie pour accepter que le bienheureux patron de Moyenmoutier vînt proposer à un humble serviteur comme lui quelque chose qui, sans doute, ressemblerait fort à un miracle. Il répondit donc sans ambage :

« Et comment, grand saint Hidulphe, ne vous adressez-vous pas à l'abbé lui-même ? N'est-ce pas lui qui fit déposer vos reliques dans notre plus chère église? Et, le jour même où ces dépouilles sacrées y furent transportées, n'est-ce pas lui que vous honorâtes d'un éclatant miracle en faisant luire tout-à-coup, au ciel pluvieux de novembre, le soleil caché depuis deux mois, et en redressant toute droite, malgré la bise, la flamme courbée des cierges ? »

Frère Smaradge s'étonna dans son sommeil de sa soudaine éloquence. Lui qui d'ordinaire ne sortait de son mutisme coutumier que pour retomber bientôt, après un petit nombre de paroles, dans un silence plus obstiné, il sentit croître sa surprise quand, le saint lui ayant demandé une seconde fois s'il était prêt à sauver le couvent, il répliqua vivement :

« Il y a encore, grand saint Hidulphe, le diligent Valcandus, qui est, dit-on, aussi savant que tous les autres moines réunis. Il ne sort guère de sa celle écartée que pour aller chercher, sur les rayons de la librairie, les livres les plus gros et les plus lourds qu'il peut trouver. Et il convient de ne pas oublier non plus le vénérable Tietfried. Vous savez qu'il a découvert jadis, grâce à une apparition de saint Boniface, les restes de ce glorieux martyr de la légion thébéenne. N'est-ce pas à lui que reviendrait, plutôt qu'à moi, l'honneur de sauver le monastère auquel il a donné ainsi un protecteur nouveau ? »

Et comme le saint réitérait son appel :

« Notre prévôt Encibold, de qui je dépends pour toutes mes tâches domestiques, m'en voudrait certainement si j'étais l'artisan de salut choisi de préférence à lui. Vous ne sauriez croire, grand saint Hidulphe, quel homme ingénieux est le père Encibold. C'est lui qui a trouvé que l'abbaye de Moyenmoutier est au centre d'une croix formée par les cinq monastères du Val de Saint-Dié, et comme son office veut qu'il se tienne lui-même au milieu de ce couvent-ci, il dit en souriant qu'il est au centre de la chrétienté dans les Vosges. Il serait si heureux d'être l'instrument d'un miracle ! »

Smaragde fut lui même effrayé d'en avoir tant dit, et d'avoir rappelé la plaisante vanité d'Encibold, dont s'égayait tout le monastère. Il vit d'ailleurs que saint Hidulphe le regardait sévèrement, et il ajouta avec humilité :

« Mais si vous persistez, ô grand saint, à descendre jusqu'à moi, le plus infime

de vos serviteurs, pour sauver le monastère que vous avez fondé, je suis prêt à donner ma vie pour vous obéir.

« Ta résistance, répondit le saint, serait châtiée dès ici-bas si elle ne venait de ta grande ingénuité de cœur. Sache que tu as été choisi de préférence à d'autres parceque, seul de tous ceux du couvent, tu as marqué par la simple constance de tes occupations que tu croyais à ta manière au miracle dont tu vas être l'instrument. A ton réveil, tu prendras avec toi cinq chariots attelés de bœufs ; avec l'aide des bûcherons de la forêt, tu dépendras les cloches du monastère, et tu iras les cacher en divers lieux écartés. Laisse faire ensuite à Dieu et continue de le servir à ta façon. »

***

Smaragde se réveilla au point du jour et accomplit point par point les prescriptions du saint. Les cloches des cinq églises furent enlevées et placées sur des chariots, pour être transportées au pied de la Haute-Pierre, à Malfosse, à Coichot. La plus grosse de toutes et la plus aimée fut cachée sous le pont du Rabodeau : c'était celle dont jadis l'abbé Adalbert avait doté l'abbaye, et qui, cédée pour un temps à l'évêque de Toul, avait perdu la suavité de son timbre pendant toute la durée de son exil dans la ville épiscopale.

Et voici comment s'accomplit le miracle promis par saint Hidulphe. Le duc de Souabe, poursuivant jusqu'à la Meurthe le roi Lothaire qui battait en retraite, campa avec ses bandes non loin de Moyenmoutier, à la celle de Saint-Ehrhard, sur le ruisseau d'Hurbache. Ayant décidé de rançonner le couvent, il se mit en route dans la direction de la vallée de Rabodeau : le rapport de ses éclaireurs affirmait que la sonnerie des cloches du monastère suffirait à le guider dans les forêts d'alentour. Mais son armée, découragée, se débanda peu à peu à la suite d'un prodige inouï : pendant deux jours et une nuit, des tintements de cloches résonnèrent en cinq endroits différents de la montagne et de la vallée. Une large sonnerie de fête s'échappait des rives du Rabodeau, tandis que d'agiles carillons, des tocsins précipités se faisaient écho du sein des solitudes forestières. On eût dit que cinq couvents célébraient à la fois toutes les cérémonies, appelaient à tous les offices, annonçaient toutes les heures du jour et de la nuit. Rien n'apparaissait cependant aux regards : mais une nappe sonore semblait sourdre en divers endroits de la terre, des rochers et des arbres. Les hordes du duc Cuonon, courant de l'un à l'autre de ces invisibles clochers, se remplissaient de colère et de confusion : peu s'en fallut qu'elles n'en vinssent aux mains avec elles-mêmes, et le chef souabe donna le premier l'ordre de la retraite pour éviter une mêlée fratricide.



Quant au frère Smaragde, il reprit sa vie laborieuse et simple et demanda comme unique faveur, lorsqu'il sentit sa mort prochaine, d'être enseveli près du pont de Rabodeau, à l'endroit où la plus harmonieuse de ses cloches avait, trente-six heures durant, vibré de tout son métal pour décevoir l'envahisseur barbare et l'écarter du monastère.

Fernand BALDENNE





Les phases de l'histoire de Lorraine

Le *Pays lorrain* de février dernier a publié un intéressant article de M. Davillé: « A propos d'une nouvelle histoire de Lorraine ». L'ouvrage qu'il nous fait ainsi espérer paraîtra-t-il vraiment, on peut en douter. Peut-être l'érudit auquel songeait M. Davillé, et qui a fait ses preuves de bien des manières, déployé — entre autres dans une retentissante étude de la *Revue lorraine illustrée* — une rare souplesse d'esprit et une enviable facilité de travail, n'a-t-il eu que des velléités de l'écrire. Nous ne pensons pas du reste, comme M. Davillé, qu'il serait vraiment impossible à un seul homme d'embrasser l'ensemble de l'histoire de Lorraine, si cette vaste synthèse était préparée par un nombre suffisant de monographies sérieuses. D'autres ont entrepris des tâches plus vastes et parfois en sont venus à bout : il y a quelques années, Green écrivait en deux volumes une remarquable *Histoire du peuple anglais*, qui va des origines au XIXe siècle, et qui a eu les honneurs d'une traduction française ; plus récemment, un savant professeur belge, M. Pirenne, a commencé une *Histoire de Belgique*, dont les deux volumes parus, en 1899 et 1903, nous mènent jusqu'à la mort de Charles le Téméraire, et dont les volumes suivants ne se feront pas trop attendre, espérons-le.

Mais voilà, certaines périodes de l'histoire de Lorraine n'ont pas été approfondies jusqu'à présent, ou à peu près pas : comme, pour les traiter, il faudrait se reporter aux sources, imprimées et manuscrites, et faire un travail analytique fort long, force serait bien de recourir au procédé que préconise M. Davillé, de réunir un certain nombre de spécialistes qui se partageraient la besogne, chacun prenant la portion qui lui conviendrait le mieux, et pouvant dès lors l'étudier avec assez

de temps et assez de soin pour la renouveler. Cette méthode qui a des avantages et qu'ont employée avec succès MM. Lavisse et Rambaud pour composer l'*Histoire générale* et l'*Histoire de France*, ne va pas sans quelques inconvénients : les divers morceaux sont de valeur inégale, l'unité de vues et d'esprit fait défaut, chacun des collaborateurs apporte son tempérament propre, son système à lui, sa conception de l'histoire ; on a des fragments juxtaposés plutôt qu'une œuvre, au meilleur sens du mot. En somme, il serait peut-être préférable d'attendre, — un petit nombre d'années sans doute, — que des publications de textes ou des dissertations analytiques aient porté la lumière dans les quelques coins restés obscurs de notre histoire lorraine, et rendu possible la grande et claire synthèse que nous souhaitons tous, et que nous cherchons, chacun selon ses forces, à préparer. Et nous nous plaisons à imaginer qu'il est déjà né, qu'il est écolier ou étudiant quelque part en Lorraine, celui qui l'édifiera, et auquel le cœur ne devra pas plus manquer que le talent.

En tout état de cause, soit que l'œuvre s'entreprenne sans délai, avec un ou plusieurs ouvriers, soit qu'elle reste ajournée à plus tard, il est à souhaiter qu'on ne nous refasse pas Augustin Digot en se contentant, comme le demande M. Davillé, de le mettre au point, de le compléter et de le corriger. Ce ne serait pas la peine de faire gémir la presse pour un aussi mince résultat. Nous ne savons trop comment qualifier Digot : on ne peut l'appeler « cet écrivain », puisqu'il n'a pas de style personnel, qu'il écrit d'une façon quelconque ; ni « cet érudit », car son érudition est souvent bien mince ; encore moins « cet historien », puisqu'il manque de vues d'ensemble, de pénétration, d'idées générales, qu'il n'a pas, ou du moins ne laisse jamais paraître d'émotion et de frémissement, qu'il reste morne, endormi, — et endormant, — aux plus beaux chapitres de notre histoire locale ; appelons-le, si vous voulez, « cet annaliste », pour la commodité du discours, et pour ne pas répéter son nom à toutes les lignes. Donc, cet annaliste a écrit, il y a juste un demi-siècle, une œuvre consciencieuse et méritoire, à laquelle il faut toujours se reporter, sauf à contrôler avec soin ses indications, que tous les lotharingistes consultent, mais que peu assurément ont eu le courage de lire d'un bout à l'autre. C'était assez bon à l'époque, mais aujourd'hui ce serait très mauvais, parce que le temps a marché, que le progrès s'est fait, et qu'on a d'autres exigences et des modèles plus parfaits. Ainsi, pour ne relever qu'un détail, dans la partie qu'il a rédigée de la toute récente *Histoire de France*, M. Langlois place en tête de chaque règne les renseignements nécessaires sur le roi, la reine, leurs enfants, leur entourage ; il donne les dates de naissance et de mariage, esquisse en même temps les portraits de ces personnages ; on est préparé à comprendre la pièce qui va se jouer, puisqu'on sait les noms et l'état civil des acteurs, leur costume même,

costume moral s'entend. Maladroitement, Digot réserve ces indications pour la fin du chapitre, c'est-à-dire du règne, il ne nomme et n'explique les gens que quand ils sont morts et qu'on n'entendra plus guère parler d'eux. Sans doute Digot n'avait jamais mis les pieds au théâtre : la moindre comédie de Scribe, le plus gros mélodrame de Dumas père, qui étaient les auteurs « de son temps », lui auraient appris le métier.

Il faudra surtout qu'on ne s'astreigne pas au plan général de Digot, aux divisions qu'il établit dans l'histoire de Lorraine, et qui sont puériles et factices, parce qu'il tâche à les faire coïncider à peu près avec les siècles de notre ère, — le livre III par exemple correspondant en gros au XIII[e] siècle, et le livre IV au XIV[e], — puis avec les changements de dynasties : il n'a pas souci, et probablement il n'a pas conscience des divisions bien plus réelles que marquent les changements d'orientation de la politique intérieure ou extérieure. Reconnaissons du reste, — pour qu'on ne nous accuse pas de malmener de parti-pris un historien..., pardon, un annaliste français et lorrain, — que quand l'Allemand Huhn publia à Berlin en 1877 et 1878 une *Geschichte Lothringens* en deux volumes, il ne se mit pas en frais d'imagination et reprit tout simplement les divisions établies par Digot.

En ne tenant compte que de la vie sociale et des institutions du pays, d'une part, de ses relations avec les états voisins, de l'autre, voici comment nous divisons en grandes tranches l'histoire du duché de Lorraine, car nous n'envisageons que celui-ci, laissant de côté les vicissitudes, sous les Romains, sous les Mérovingiens et sous les Carolingiens, du territoire qui sera plus tard la Lorraine, et qui fait alors partie de circonscriptions plus vastes, la Belgique, puis l'Austrasie.

Une première période partirait, comme l'on voudra, ou de 959, date de la création du duché de haute Lorraine, ou de 1048, année où ce duché est donné à la maison d'Alsace, qui y fait souche, s'y incorpore ; elle s'arrête à 1251. Très longue, elle est assez vide de faits, ou du moins peu de ces faits sont parvenus jusqu'à nous ; mais tous les faits qui nous sont connus présentent les mêmes caractères : le pays est exclusivement féodal et agricole ; il n'y a pas de bourgeoisie, pas ou peu de villes, pas d'industrie ; la noblesse est nombreuse et turbulente, le pouvoir ducal faible et toujours contesté. Ce duché primitif de haute Lorraine dépend étroitement du Saint-Empire et participe à sa vie politique générale ; il prend position dans la querelle des Investitures et dans la guerre des Guelfes et des Gibelins, affaires essentiellement impériales. Les ducs sont les vassaux très effectifs des empereurs et observent scrupuleusement les obligations de la vassalité. Un seul, ce brouillon de Thibaut I[er], cherchera à s'y soustraire et sera rudement châtié. Tous les autres ducs vont fréquemment aux diètes impériales,

suivent l'empereur dans ses voyages, et quand celui-ci vient en Lorraine, l'y reçoivent avec de grands honneurs. Les liens féodaux sont encore resserrés par les liens de famille : presque tous les ducs de cette période prennent leurs femmes en Allemagne, quelques uns même dans la famille impériale.

Tout cela se modifie avec l'avènement de Ferry III, où commence la seconde période, de 1251 à 1431. Pendant cette période, un remarquable changement social s'effectue en Lorraine : la concession de la loi de Beaumont à un grand nombre de localités crée une classe bourgeoise libre, qui, non seulement régle comme elle l'entend ses affaires privées, mais posséde des attributions administratives et judiciaires étendues : nos communes d'aujourd'hui ne sont pas moitié aussi autonomes que les communautés du moyen âge mises à la loi de Beaumont. Le Tiers-Etat paraît donc en Lorraine, et s'appuyant sur lui, les ducs peuvent accroître leur pouvoir et restreindre l'indépendance de la noblesse. Les villes se développent et s'enrichissent, l'industrie et le commerce prennent un assez bel essor, des corporations ouvrières s'établissent spontanément à peu près partout et se montrent aussitôt trés vivantes et actives, l'esprit d'association étant extrêmement développé au moyen âge. Les changements ne sont pas moins graves dans les relations extérieures de la Lorraine : la catastrophe de Frédéric II, qui meurt en 1250, et le grand interrégne qui y fait suite ont ruiné, et la force matérielle, et le prestige moral de l'Empire, surtout dans un pays comme la Lorraine, qui est éloigné du centre de l'Allemagne, et dont la plus grande partie ne parle pas l'allemand ; quand l'interrégne prend fin, en 1273, c'est un nouvel empire, étriqué et affaibli qui s'inaugure. Et ce qu'a perdu l'Empire, la France l'a gagné. Le pouvoir royal et le domaine royal s'y sont accrus en même temps ; maintenant qu'ils ont repris aux Anglais la Normandie et les provinces de la Loire, les rois Capétiens peuvent s'occuper pour la première fois de ce qui se passe à l'est de leur royaume, et ils le peuvent d'autant plus aisément qu'à l'avènement de Philippe-le-Bel, en 1285, la Champagne a été réunie à la couronne, que le Barrois, et même la Lorraine vers Neufchâteau, sont donc devenus limitrophes de leurs possessions immédiates. Philippe-le-Bel intervient fréquemment, et toujours sous des formes autoritaires et agressives, dans notre région : le traité de Bruges en 1301 met le Barrois occidental sous sa suzeraineté ; la Lorraine est toute soumise dès son régne à l'influence française, et sous les régnes suivants, les désastres de la guerre de Cent-Ans ne l'en détacheront pas ; dans les Trois Evêchés, la France acquiert des droits qui constituent en sa faveur une sorte de protectorat. Les ducs ne vont à peu prés plus en Allemagne, en revanche, ils sont sans cesse à la cour de France ; presque tous prennent femme en France et Ferry III donne l'exemple en épousant une princesse champenoise ; les mariages allemands

deviennent l'exception. Souverains de la Lorraine et du Barrois vont se battre pour le compte du roi de France, et plusieurs sont tués ou faits prisonniers dans ces expéditions.

Une troisième période va de l'avènement de René Ier en 1431 à l'avènement de Charles III en 1545. Au commencement de cette période, le duché de Bar est réuni au duché de Lorraine, ce qui est un événement de grande importance. Ce qui ne l'est pas moins, c'est qu'à peu près à la même date sont convoqués pour la première fois les Etats généraux des deux duchés : dès lors, la bourgeoisie participe au gouvernement du pays à côté des deux autres ordres ; à la compétence administrative qu'elle possède depuis cent ou cent cinquante ans, elle joint la compétence politique. Cette période est le beau temps du gouvernement constitutionnel en Lorraine, la lune de miel de l'union entre le prince et les sujets. Pas un écu, pas un sol n'est levé sur les contribuables sans avoir été accordé par les Etats. Les libertés publiques se développent, et en même temps la prospérité générale. Dans la vie extérieure de la Lorraine, comme dans sa vie intérieure, l'évolution commencée pendant la période précédente se continue et s'accentue pendant celle-ci : la Lorraine se détache de plus en plus de l'Allemagne, et à la fin de la période, le traité de Nuremberg en 1542 ne laissera plus subsister qu'un lien purement nominal entre le duché et l'Empire. Le duc qui a été un membre très actif du Saint-Empire du XIIe siècle, n'en est plus qu'un membre honoraire au XVIe. L'action de la France s'accroit par suite de l'établissement dans les duchés maintenant unis d'une dynastie toute française, la dynastie d'Anjou : on sait que René Ier est à la fois le petit cousin et le beau-frère de Charles VII. Grâce à cette circonstance, les armes françaises pénètrent pour la première fois dans la région : Charles VII possède Epinal pendant quelques années, et il assiége Metz. Enfin, la Lorraine qui n'avait connu jusqu'alors que des guerres féodales, désagréables pour les populations, mais peu dangereuses pour le pays, fait alors l'expérience de guerres nationales qui la mettent en péril. A trois reprises pendant cette période, elle est menacée de perdre son indépendance : par la guerre de succession sous René Ier, par la guerre entre René II et Charles le Téméraire, par la rivalité de François Ier et de Charles-Quint. Le patriotisme des Lorrains, le courage et la prudence de leurs princes triomphent de ces crises redoutables.

Une quatrième période s'étend de l'avènement de Charles III en 1545 à l'avènement de Charles IV en 1624. L'accord n'est plus maintenant aussi parfait entre le prince et les Etats-Généraux ; de fâcheuses tendances absolutistes pénètrent en Lorraine, et quelques conflits se produisent déjà. La bourgeoisie a fait de nouveaux progrès en nombre et en richesse, et malheureusement, elle est disposée à favoriser les empiètements du prince que la noblesse seule combat avec esprit de

suite ; les ducs créent une administration compliquée et envahissante, qui sera pour eux un instrument docile, et c'est la bourgeoisie qui leur en fournit le personnel. Au début de cette période, les troupes françaises, qui n'ont fait jusqu'alors chez nous que des apparitions, s'établissent décidément au cœur de la région par la conquête des Trois-Evêchés en 1552. Mais ce voisinage trop proche inquiète les ducs, et peu après, les guerres de religion et la Ligue achèvent de rompre leur intimité trois fois séculaire avec les rois de France : l'Empire, de plus en plus affaibli, ne pouvant rien pour eux, ils se tournent délibérément vers l'Espagne qui possède les Pays-Bas au nord de la Lorraine, la Franche-Comté au sud, et chose toute nouvelle, Charles III se trouve en guerre ouverte avec Henri IV. Ces tendances absolutistes et anti-françaises ne présagent rien de bon pour le pays.

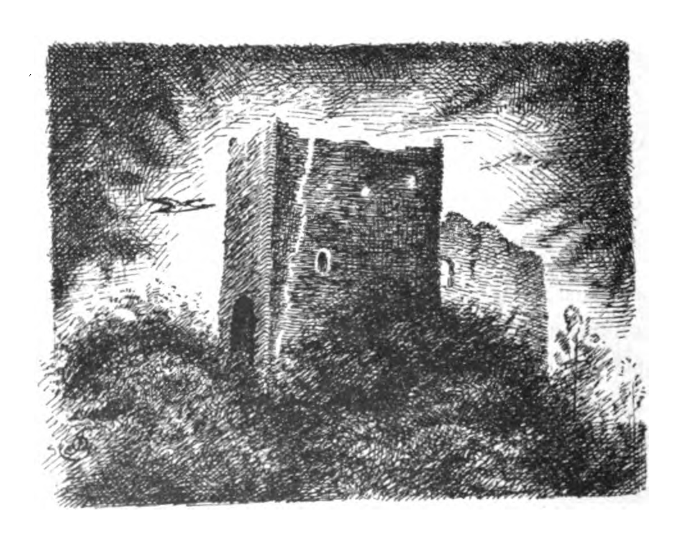
Et les présages s'accomplissent dans la cinquième période, comprise entre l'avénement de Charles IV en 1624 et le traité de Ryswick qui rend la Lorraine à Léopold en 1697. Dés le début de son régne, Charles IV supprime les Etats-Généraux, les Assises, toutes les garanties, toutes les libertés publiques, et établit en Lorraine un gouvernement nettement despotique. Ce changement lamentable ne se serait pas réalisé si facilement sans les complications extérieures qui obligent les mécontents à se taire, et à se serrer autour de leur duc, devenu malgré tout le drapeau de l'indépendance lorraine. Car dans cette période, on n'a plus comme dans les précédentes l'influence française, on a la conquête française, qui, aprés de courtes hésitations, de bréves tentatives d'accommodement, aboutit vite à la dépossession des ducs, et à l'installation dans les duchés de chefs militaires, d'intendants, de tribunaux français, gouvernant, administrant, rendant la justice au nom du roi trés chrétien.

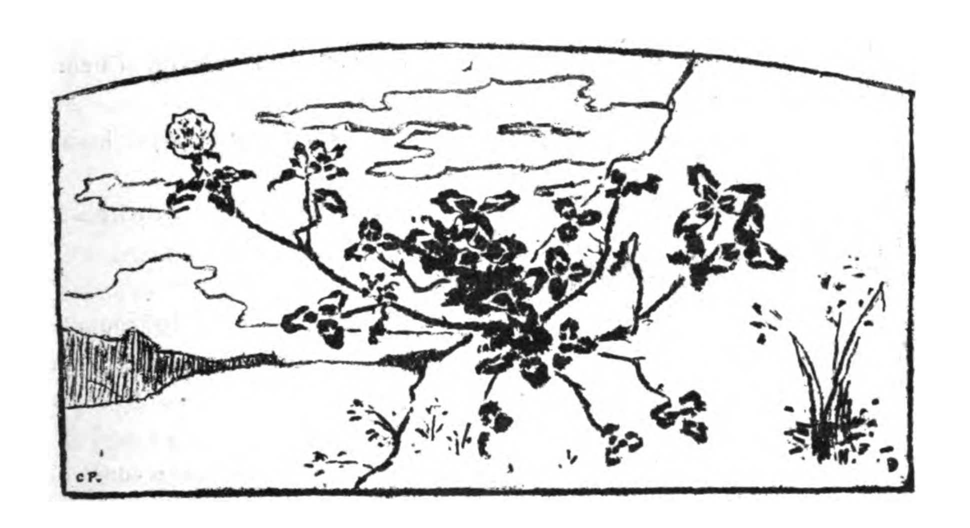
Pendant la sixième et dernière période, qui va de 1697 à 1766, date de la mort de Stanislas, les ruines de la triste période précédente sont relevées, et la Lorraine succombant sous les épreuves retrouve quelque prospérité. A défaut des libertés publiques et des garanties constitutionnelles qui ne lui sont pas rendues, elle connaîtra une monarchie absolue, — régime qui prévaut alors dans toute l'Europe, — assez humaine, bienveillante et soucieuse des intérêts du pays. La réunion pure et simple des duchés à la France n'ayant pu être maintenue, par suite de l'aversion des Lorrains et de l'intervention de l'Europe, la politique française se résigne à leur laisser une apparence d'indépendance en les soumettant à une surveillance étroite, et en ne leur permettant d'avoir ni armée, ni places fortes. Comme, du reste, l'Alsace et la Franche-Comté sont devenues françaises, que le territoire des Trois-Evêchés s'est agrandi vers le nord grâce à diverses annexions sur l'Allemagne et le Luxembourg, la Lorraine et Bar sont entièrement enveloppés par les possessions françaises, dominés par les grandes places de guerre où la

France entretient de nombreuses garnisons. Et quand le dernier duc de la maison d'Alsace, las de cette quasi sujétion, se retire en Allemagne où l'attendent de plus brillantes destinée, il sera facile d'instituer sous le nom de Stanislas un régime d'annexion déguisée, prélude de l'annexion franche et définitive.

Telles sont les grandes lignes, les phases essentielles de notre histoire de Lorraine. Il est peu de provinces, croyons-nous, qui aient un passé aussi curieux à étudier, aussi captivant même. Et il est peu de passés provinciaux que l'on puisse reconstituer à l'aide de documents aussi nombreux et aussi variés. La richesse des matériaux est même parfois un obstacle à leur bon emploi et à leur emploi immédiat. Comme nous l'avons dit plus haut, des travaux de détail exacts, pénétrants et multipliés sur toutes les périodes, sont indipensables pour préparer la synthèse définitive. Terminons donc ce bref aperçu en souhaitant que beaucoup de bonnes volontés et de jeunes courages se consacrent à ces études si nobles, puisqu'elle ont pour objet la terre natale et les actes des aïeux, si attrayantes en même temps, quand on a surmonté les quelques difficultés du début. Car, comme le disent les livres saints, la moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers.

Emile DUVERNOY.





Notre-Dame-de-la-Brûlée

Lorsqu'on quitte Gérardmer pour aller au Tholy en suivant les bords du lac, arrivé à la section du Beillard, la route traverse un bois de sapins et d'épicéas. Presque à l'entrée, un sentier s'enfonce à droite, pour se bifurquer un peu plus loin et conduire en quelques minutes à un petit oratoire rustique toujours orné de fleurs, garni d'ex-voto et fréquenté seulement par les gens du pays, car il est à peu près inconnu des touristes.

Une madone légendaire est placée là dans un sapin, et voici son histoire, telle qu'elle a été racontée par les témoins oculaires de l'événement :

En 1850, le sagard de la scierie, qui existe encore non loin de l'endroit où s'élève la chapelle, était occupé un beau jour à débiter en planches un énorme sapin qui avait grandi et vieilli dans la forêt voisine.

Tout-à-coup, sans cause apparente, la scie s'arrêta net. L'eau continuait à tomber sur les aubes de la roue, le mécanisme était en bon état, il n'y avait rien de brisé, rien ne manquait, et cependant rien ne fonctionnait plus !.,.

De mémoire de sagard, pareille chose ne s'était produite ; aussi, après avoir étudié, examiné, cherché, crié, grondé, tempêté, le brave homme se décida-t-il à scier la tronce en travers à côté de l'obstacle, et quelle ne fut pas sa surprise de voir que toute la force motrice de son usine, une force considérable, s'était simplement arrêtée au contact de la scie contre un mince grillage en fil de fer protégeant dans l'intérieur du bois une statuette de la Sainte Vierge !

A la nouvelle du prodige, les voisins accoururent.



La madone fut extraite du bois, qui s'était refermé sur elle, puis on la transporta respectueusement à l'église paroissiale.

Dés le lendemain, elle avait disparu, et un bûcheron la retrouvait par hasard sur un jeune sapin, celui-là même où on la vénère aujourd'hui.

Estimant que cette place n'était point digne d'elle, les fidèles des environs la reportèrent à l'église, mais elle revint de nouveau à l'arbre privilégié.

Trois fois on recommença, trois fois le miracle eut lieu.

Il fallut bien alors se rendre à l'évidence : la Sainte Vierge voulait être toujours honorée au lieu même où une main pieuse l'avait placée jadis, à une époque inconnue.

Depuis lors, elle est restée à cet endroit.

Chacun a contribué à l'érection de la chapelle, et le petit sanctuaire a conservé le nom de « *Notre-Dame-de-la-Brûlée* », appellation bizarre motivée sans doute par un fait particulier, dont personne actuellement n'a gardé le souvenir.

Nous passions par là, l'autre jour... Il faisait un temps à souhait. Des gazouillis d'oiseaux remplissaient les bois. Au fond des hautes herbes, le peuple des insectes était en fête, exprimant à sa manière, par ses cricris, ses bourdonnements, ses crécelles et ses castagnettes, tout son bonheur d'être au monde et de s'ébattre en liberté sous le chaud soleil du bon Dieu,

Proche de la route, la scierie restée célèbre continuait à fabriquer des planches de sapin, qui exhalaient une bonne odeur de résine, et le fils peut-être ou le petit-fils de celui qui a trouvé autrefois l'image miraculeuse sous les dents aiguës de sa machine, chantait à plein gosier la chanson du sagard, s'accompagnant du grincement de la scie qui semblait battre la mesure :

— « Hé ! beau sagard avec ta scie blanche
Qui danse et reluit par l'eau de ton moulin,
Que veux-tu faire avec toutes ces planches
De si beau bois de chêne ou de sapin ?...

Oh ! scie, scie, scie, prie bien Dieu,
Oh ! scie, scie, scie, beau sagard.
Oh ! scie, scie, scie, oh ! travaille,
Oh ! scie, scie, scie, Dieu te garde.

Moi, j'ai vu faire pour les enfants un berceau,
Une hotte, une armoire, des seaux,
Pour les nouveaux mariés un beau bois de lit,
Des réduits de porcs, des mangeoires, encore des cages à poules.

Oh ! scie, scie, scie, etc...



J'ai encore vu faire un pétrin pour battre la pâte,
Encore la pelle pour enfourner le pain.
J'ai vu faire encore un grand tonneau pour mettre
La bière, le vin, que je boirai demain.

Oh ! scie, scie, scie, etc...

J'ai encore vu faire pour ceux qui aiment la danse,
Pour les salles de danse, un beau et bon violon.
Au cabaret, pour les jours de bombance,
Des bancs, des tables, où nous nous asseyons.

Oh ! scie, scie, scie, etc...

J'ai encore vu faire des charpentes d'étable, des licols,
Et pour l'église une chaire à prêcher.
Avec un grand confessionnal
Où le pénitent se lave de tout péché.

Oh ! scie, scie, scie, etc...

J'ai encore vu faire pour le moulin des ailes,
Un beau dressoir pour des pieds brillants,
Et pour la mort qui vient, jeune demoiselle,
Un noir cercueil dont je ne suis pas désireux.

Oh ! scie, scie, scie, etc...

Mathilde Dufour.





LE GÉNÉRAL LOISON [1]

1771 — 1816

V

Loison a Paris.

Nommé adjudant-général chef de brigade en 1795, il est fait mention de lui dans une lettre que Marceau écrivait le 4 messidor an III (22 Juin 1795) au conventionnel Gillet, député du Morbihan et où il le traitait de « plus perfide qu'aucun homme, plus perfide que qui ce soit.

Le 3 vendémiaire an III ou IV (5 octobre) il se trouvait à Paris ; il prit part sous les ordres de Bonaparte à la répression de l'insurrection dirigée contre la Convention, qui finit par la canonnade des sections sur le portail de Saint-Roch. En raison du zèle qu'il avait déployé dans cette journée il fut nommé le lendemain président du conseil de guerre chargé de juger les prisonniers. Sa modération fut telle en cette circonstance que le Conseil ne condamna aucun prisonnier, à part un contumace du nom de Lafond.

Le 23 vendémiaire an IV, chargé d'un commandement à l'armée de l'intérieur, il fut attaché le 1er vendémiaire an V à la 17e division militaire puis le 13 frimaire suivant à l'armée d'Italie ; ayant oublié ou refusé de s'y rendre, il fut réformé le 7 nivôse an VI, mais réintégré le 27 nivôse VII.

VI

Campagne de Suisse.

Le Directoire l'envoya en Suisse à l'armée de Masséna où il commanda à Tirano la brigade de Dessoles envoyé en Italie.

Il prit part aux combats de la vallée de l'Aar, à Schwitz, à Muttenthal ou Mayenthal, à Brummen, Quechenen ; il fut chargé à Airole de défendre le mont

(1) Voir le numéro 4 du *Pays Lorrain* (1907), page 157.

Le Général Loison



RAVURE ET IMP. ALBERT BARBIE

Saint-Gothard qu'il franchit à la tête de sa brigade, et repoussa le général Haddeck le 27 mai, mais il fut repoussé à son tour, perdit l'Hôpital et le pont du Diable et eut 600 prisonniers sur 2.000 qu'il commandait.

Cependant le 2 juin, il avait fait 1.500 prisonniers en mettant pied à terre ainsi que Lecomte et chacun un fusil à la main et chargeant à la tête de leur troupe l'ennemi sur Goschen et le pont du Diable à Varen et en lui faisant 1.500 prisonniers. Loison y fut blessé. Il ne restait qu'une partie du pont de la Meyen; un soldat de la 109e demi-brigade Mesnard, le sabre à la main s'y élança et ramena à lui tout seul 18 prisonniers, tant l'exemple des généraux avait galvanisé les soldats.

Les Russes, d'abord repoussés sur Mutten, font brusquement une charge terrible : 8 de leurs bataillons et 2 régiments de cosaques se jettent sur la 108e et prennent cinq pièces, qui sont reprises ensuite quand la 67e entre en ligne. D'après Jomini, les Français auraient reculé jusqu'à Schwitz; d'après Masséna, les deux partis auraient conservé finalement leurs positions respectives. Quoi qu'il en soit, les Russes ne parvinrent pas à attteindre le lac et renonçant à ce second débouché comme au premier, prirent vers l'Est, vers le mont Pragel, vers la haute Lurth, vers Glaris.

En août, dans sa marche en avant par la vallée de la Reuss, Lecourbe avait donné rendez-vous là à Loison qui venait de l'Ouest par l'étroite vallée de la Meyen, avec 3 bataillons français et un détachement vaudois, par des sentiers affreux semés de précipices, sous une tempête effroyable qui ne laissait voir le chemin qu'à la lueur des éclairs. On avait franchi les sommets, en marchant un par un, en tirant les pièces avec des cordes, les bêtes de somme roulant dans les abîmes, et l'on avait trouvé la route barrée par un fortin avec 400 hommes et deux pièces de canon. Il avait fallu aborder l'ouvrage à la file indienne, sous une grêle de balles et de mitraille. Et cependant, protégé par le feu des chasseurs vaudois, le capitaine Stopfe, à la tête des grenadiers de la 109e, avait enlevé la redoute au cinquième assaut. Il participe avec Mortier et sous les ordres de Masséna au combat de Mutten.

Le 3 vendémiaire an VIII ayant reçu des renforts et nommé divisionnaire en remplacement de Lecourbe envoyé à l'armée du Rhin, il reprit l'offensive déblaya la haute vallée de la Reuss, reprit le Saint-Gothard, fut vainqueur des Autrichiens le 29 juillet à Schlisberg et vint camper à Fluelen; plus tard il pénétra par Disentis dans le pays des Grisons, battit plusieurs fois les Russes, leur fit des prisonniers et le 10 octobre chassa l'ennemi du Rhin antérieur et le mois suivant avec Mortier enleva Kunkel. Il fut nommé général de division et n'avait pas 30 ans.

VII

Le Passage des Alpes. Loison et le Fort de Bard.

Rentré à Paris, Bonaparte se l'attacha au lendemain du Coup d'Etat du 4 brumaire qu'il avait accueilli avec enthousiasme et l'emmena avec lui pour sa campagne d'Italie. Sa division formait l'avant-garde avec celle du général Watrin et transporta l'artillerie sur le versant italien du Saint-Bernard ; il fut chargé d'attaquer le fort de Bard.

Le rôle de Loison en ces circonstances fut des plus important et nous avons emprunté à l'étude publiée par la *Revue Militaire* de novembre intitulée : *Campagne de l'armée de réserve en 1800. — Le fort de Bard*, les renseignements le concernant.

L'armée de réserve commença à franchir le grand Saint-Bernard le 25 mai 1800 ; les divisions d'infanterie Watrin, Boudet, Loison et la brigade de cavalerie légère Rivaud franchissent ce col. La division Loison, comprenant la 13e légère, la 58e et la 60e de bataille, passe le grand Saint-Bernard le 18 et s'arrête à Etroubles, le 19 elle cantonne à Horth pendant que son artillerie passe le col. Le général Marescot écrit au général Loison : « Le général Marescot invite le général Loison à faire mettre de suite une compagnie de grenadiers aux ordres du chef de bataillon du génie Gertret. » De son côté, au sujet de l'attaque du fort de Bard, Berthier, général en chef de l'armée de réserve envoie au général Dupont de Vernès le 21 mai des instructions pour l'assaut du fort : « Le général Loison tiendra en réserve 3 à 400 hommes, dans le cas que l'ennemi cherchât à faire une sortie sur les grenadiers qui sont dans la ville, ce qui ne paraît pas présumable. Le général Loison cherchant à bien faire reconnaître la place par un général de brigade et quelques officiers supérieurs ».

Le 23 mai à deux heures du matin nouvelle lettre de Berthier au général Dupont dans laquelle il lui écrit : « Ordonnez au général Loison de fournir une cinquantaine d'hommes à la batterie haute ; ces hommes se glisseront derrière les rochers pour tacher de fusiller dans les embrasures de l'ennemi. Ils seront relevés toutes les deux heures.

« Ordonnez également au général Loison de faire monter 100 hommes sur le rocher de droite de la Dor, d'où ils fusilleront les canonniers, croyant la batterie à revers. Ces 100 hommes devront être relevés toutes les deux heures, afin que leur feu soit très sontenu. Le général Loison peut envoyer pour cela un bataillon entier au village sur la rive droite, ce qui donnera de l'inquiétude à l'ennemi Il faudrait que quelques uns de ces hommes, à la chute du jour, voient si la rivière est guéable en quelques parties.

Il faut que le général Loison place des tirailleurs derrière les rochers et de tous les côtés, d'où l'on peut fusiller les embrasures et les créneaux de l'ennemi. Il fera relever les tirailleurs, de manière que le eu soit soutenu toute la journée.

Il faut que le général Loison, qui se trouve chargé du siège, envoie un bataillon à Donna pour bloquer la partie du fort de ce côté et bien examiner les localités pour y tenter l'escalade lorsque je croirai devoir l'ordonner. Ce bataillon vivra de Saint-Martin et même d'Ivrée.

Alex. BERTHIER.

Une autre lettre du même jour de Berthier au chef de l'état-major dit : « Le général Loison donnera le nombre de herses nécessaires pour surveiller cette expédition si importante (le passage de l'artillerie à travers la ville sous le feu du fort) ».

Autre lettre du même au général Dupont, le 24 mai : « La division Loison est chargée du siège ».

Voici maintenant un document émanant de Loison.

L.-H. Loison, général de division, au général Dupont, chef de l'état-major général.

Arnaz, le 4 prairial, an VIII (24 mai 1800).

Je conçois très facilement, mon cher général, comment il a été possible que le passage des pièces n'ait point eu lieu la nuit passée, et, ce que je ne conçois pas, c'est la surprise du général en chef. Elle doit cesser, lorsqu'on lui rappellera que les contrariétés que l'on éprouve proviennent de différents ordres qui se contrecarrent en passant par la filière de plusieurs généraux, qui n'ont point eu ou ont des instructions différentes.

Je n'ai reçu qu'à 3 heures du matin votre lettre par laquelle vous m'annonciez que l'artillerie devait passer par la ville de Bard. Je m'étais porté, dès les 6 heures du soir, avec le général Gobert, dans la ville, à l'effet d'améliorer le passage.

J'avais particulièrement donné l'ordre, en conformité des vôtres, à un officier du génie et à un détachement de cent hommes de se rendre au parc d'artillerie, ce qui fut exécuté.

Mais le commandement de ce parc refusa constamment de laisser partir les pièces, sans avoir reçu préalablement l'ordre du général Harmant, qui ne lui parvint qu'à minuit, ce qui fut cause du retard et de l'impossibilité de faire filer la pièce, qui n'arriva, dégarnie de son foin, près de la chapelle, en face de la batterie, qu'à 2 heures 1/2, à peu près à la pointe du jour, et au moment où l'ennemi commençait à battre, par un feu terrible, le passage de la ville haute à la ville basse, feu d'autant plus meurtrier que l'ennemi pouvait le diriger à volonté au moyen des tourteaux-pots à feu, bombettes et grenades, qu'il lançait sur cette partie du chemin.

Ce contre-temps me fut d'autant plus désagréable, qu'il n'était nullement dans mes fonctions d'être chargé de cette opération, mais bien dans celles du général en chef de l'artillerie. Je vous avouerai franchement que le général Gobert et moi avons reconnu beaucoup de mauvaise volonté dans les officiers de cette arme et que nous nous sommes aperçus qu'ils ne se souciaient guère de tenter ce passage. J'ai ordonné l'arrestation de l'officier d'artillerie qui s'est refusé, l'avant-dernière nuit, d'exécuter l'ordre du général Gobert, relatif au passage des pièces.

Si cette confusion d'ordre existe, mon cher général, il sera de toute impossibilité de rien exécuter, et le général en chef se trouvera journellement trompé dans son attente.

Quant au siège ou blocus, comme il vous plaira de l'appeler, j'ai pris pour sa réussite toutes les précautions qui m'ont paru convenables. En conséquence, j'ai réparti mes troupes de la manière suivante : un bataillon sur la rive droite de la Dora, avec l'ordre d'établir, sur les rochers en face du fort et autres endroits propices, des tirailleurs qui inquiéteraient l'ennemi dans ses batteries ou derrière ses créneaux; même ordre au bataillon qui est à Downas; un détachement de 400 hommes soutiennent la batterie haute d'Albard et poussent leurs tirailleurs sur les rochers en avant.

Les détachements de la ville de Bard ont crénelé les maisons et tirent sur la batterie basse de l'ennemi, et prennent de revers les créneaux en face de la rivière.

Enfin, j'ai donné l'ordre à l'artillerie de diriger son feu uniquement sur la batterie basse, afin de la détruire, ou du moins de la découvrir tellement, que les canonniers puissent en être délogés par nos tirailleurs.

Telles sont, mon cher général, les dispositions que j'ai cru devoir prendre et que la reconnaissance que je fis cette nuit m'a démontré être les seules praticables, le fort ne l'étant d'aucun côté, si ce n'est l'escarpement du côté en face de Downas et proche la Dora. Vous jugerez cependant, par le rapport ci-joint, de la possibiliré ou impossibilité de le tenter; au surplus, nous en conférerons ce soir chez le général en chef.

Salut et amitié. LOISON.

P.-S. — Il y a un officier général de tranchée toutes les 48 heures et un officier supérieur. Je n'ai point encore reçu les rapports journaliers, le service n'ayant commencé qu'hier.

Extrait d'une lettre du général Berthier, général en chef de l'armée de réserve, au Premier Consul, datée de Verrès (24 mai), pour lui rendre compte des opérations devant le fort de Rard :

« Aussitôt que le général Chabran sera arrivé avec ses troupes, je ferai former le blocus de Bard; je me rendrai à Ivrée avec la division Loison, que je ferai suivre de toutes les troupes, à mesure qu'elles arriveront. »

Extrait d'une lettre d'Alex. Berthier, général en chef de l'armée de réserve, au chef de l'état-major général (Verrès : 25 mai) :

« La division Loison partira aussitôt qu'elle sera relevée, pour se rendre à Ivrie. »

Extrait d'une lettre du même au général Dupont (Verrès : 25 mai) :

« J'ai ordonné hier au général Marescot et au général Loison de reconnaître la manière d'attaquer de vive force le château de Bard.

J'ordonne que toutes les dispositions soient faites pour l'escalade de cette place.

Le général Loison est chargé de cette attaque.

Le général Loison ordonnera aux trois compagnies qui sont à la droite de la Dora de se tenir prêtes à faire une fausse attaque sur la rive droite de la Dora, menaçant de la passer, pour attirer de ce côté l'attention de l'ennemi.

Le général Loison chargera le général Gobert de la direction de l'attaque de toute la partie de la haute et basse ville; il ordonnera les diversions qu'il jugera nécessaires pour détourner l'attention de l'ennemi du véritable point d'attaque, qui est la porte du fort.



Prévenez le général Loison qu'il ne tarde pas un instant pour faire tout préparer. J'attends l'arrivée du Consul pour lui faire connaître l'heure de l'attaque. »

L'assaut du fort eut lieu le 26 au petit jour et dans un journal de campagne, l'adjudant-commandant Brossier y consacre le passage suivant à notre héros :

« Le général Loison, sans cesse exposé aux plus grands dangers, a été emporté à plusieurs pas, par l'explosion d'une bombe ; le général Gelbert combattait à ses côtés. »

Le rapport de Buthier au Premier Consul du 28 mai, racontait ainsi cet assaut :

« Le 5 prairial, j'ordonne au général Loison d'attaquer le château de vive force. Le 6, à 3 heures du matin, un bataillon de la 13e légère s'empare de la première et de la deuxième enceinte du fort ; des rochers escarpés s'arrêtent à la troisième. J'avais ordonné qu'on jetat des radeaux sur le Dave, pour aborder par un côté moins difficile, mais la rapidité de ce torrent, dont les eaux s'étaient accrues tout-à-coup, n'avait pas permis d'exécuter cet ordre. »

Le Premier Consul, pour faire croire que l'assaut avait réussi du premier coup, remplaça ce passage par le suivant, dans le rapport envoyé par lui à Paris et publié au *Moniteur Universel* du 15 prairial (15 juin).

« Le 5 prairial, j'ordonne au général Loison de cerner le château de plus près, de briser toutes barrières, pour faciliter le passage de notre artillerie. Les grenadiers de la 58e s'y portent avec une rare intrépidité ; le chef de brigade Dufour, officier d'une grande bravoure, s'avance, veut baisser le pont-levis et est blessé. »

Une autre lettre d'un officier de l'année précédente, déclare que « le 6, à la pointe du jour, le chef de brigade Dufour a eu ordre du général Loison, de reconnaître la porte du fort, d'en briser la barrière, pendant qu'un piquet, parti de Douvres, chasserait l'ennemi d'un mur crénelé en avant de son enceinte, et où il inquiétait le grand chemin. L'objet de ce mouvement était d'acculer absolument celui-ci sur la hauteur. L'attaque a parfaitement réussi, les grenadiers de la 58e se sont comportés avec la plus grande bravouve ; 4 ont été tuées et 15 blessées (*Moniteur Universel* du 2 juin). La *Revue militaire autrichienne* rendant compte de cet engagement, contredit les assertions de la missive officielle française sur ce point et dit :

« Le désordre qui se produisit parmi les assaillants leur rendit impossible de rester dans les positions qu'ils occupaient. Les Français abandonnèrent l'attaque avec une perte de 270 hommes. Le général Loison lui-même et le chef de brigade Dufour étaient blessée. »

VIII

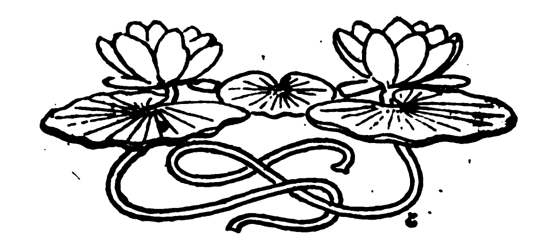
Campagne d'Italie

Après la prise du fort, la division Loison reçut l'ordre de rejoindre le gros de l'armée, le 26 mai, à Ivrée.

Le 13 prairial, an VIII, il franchit le Tessin, s'avança sur Milan, puis Lodi, et, soutenu par le général Boudet, délogea les Autrichiens de San Guibiano et Madegnana. Puis il s'empara d'Orzi Nuovi et Brescia défendu par une arrière-garde nombreuse, dont le commandant, le général Lauda, faillit être enlevé au milieu de son escorte et dut s'enfuir à bride abattue.

Plus tard, employé sous le commandement du maréchal Brune, il se distingua au passage de l'Adige à Cerezola, Pozzolo, Paroua, Colognole, au passage de la Bunber, de l'Adda, de l'Oglio, s'empara de Crême et d'Arsinosi et reçut plusieurs témoignages de satisfaction du 1er Consul.

(*A suivre*).





LA MORT DU POÈTE

ANDRÉ THEURIET

Lorrain d'adoption, ô cher poète André,
Maître robuste et doux, subtil et coloré,
Vous dirai-je comment vos œuvres m'apparaissent ?
C'est un album que l'ombre et le soleil caressent,
Oublié dans un bois auprès d'un étang vert
Et qu'un souffle léger feuillette, grand ouvert.
Cet album, commenté d'une exquise écriture,
Réunit vos plus fins portraits de la nature.
Il est tout imprégné de ces parfums discrets
Qui, par les chaudes nuits, errent dans les forêts.
Chaque page, en tournant, nous révèle au passage
Une haute futaie, un coin de paysage.
Des moissons frémissant sous un soleil de feu,
Des monts mêlant leur neige au vaste horizon bleu,
Des bois, toujours des bois : au printemps, quand les pousses
Soulèvent lentement le lourd tapis de mousses
Ou plus tard, quand déjà sous le ciel automnal,
L'érable au tronc noueux, le bouleau virginal,
Vêtus de pourpre et d'or, jettent aux couchants roses
Ce long frémissement qui sert d'adieux aux choses ;
Des croquis plus restreints encore et plus menus :
Un sentier où la fée, en chantant, va pieds nus,
Et qui glisse parmi les joncs et les bruyères ;
Les filles du marquis, parfaites écuyères,
Qui le long du chemin galopent, robe au vent ;
Plus loin, un braconnier qui regarde en rêvant
S'élever du taillis un flocon de fumée ;
Un chevreuil éperdu qui fuit sous la ramée ;
Ici, dans les glaïeuls, la menthe et le cresson,
Un mince filet d'eau dévidant sa chanson ;

Une ferme, là-bas, qu'un marronnier abrite,
Avec un coq debout sur le mur qui s'effrite;
Un fleuve au bord duquel le bœuf pensif mugit :
Un poisson saute. Un cercle argenté s'élargit
Et vient mourir au pied des pâles salicaires;
Un jardin de curé sarclé par les vicaires,
Et dont les espaliers, nous-mêmes l'avouerons,
Sont, avec le curé, l'honneur des environs...
Il te faut moins encor pour un chef-d'œuvre, ô maître!
C'est assez d'un bouquet vu sur une fenêtre,
Et, grâce à tes pinceaux aux magiques couleurs,
Personne n'oubliera la fenêtre et ses fleurs.
Ton album merveilleux, feuilleté par les brises,
Près de l'étang frôlé de libellules grises,
Protégé par le bois aux rameaux palpitants,
Lui réserve en échange un éternel printemps !
Tel est bien, dans son charme et son génie agreste,
La Lorraine au doux ciel, — français comme le reste.

***

Tu sais dessiner d'un trait sûr
Des femmes aux yeux pleins d'azur,
Aux frêles tailles élancées,
Des vierges que nous adorons
Lorsqu'elles viennent sur nos fronts
Poser leurs mains de fiancées.

Et c'est l'amour, l'amour encor,
L'amour sous les longs cheveux d'or,
L'amour sous les cheveux de neige,
Qui, dans ses divines douleurs,
Met sur le tombeau tant de fleurs,
Et tant de mousse au fond du piége.

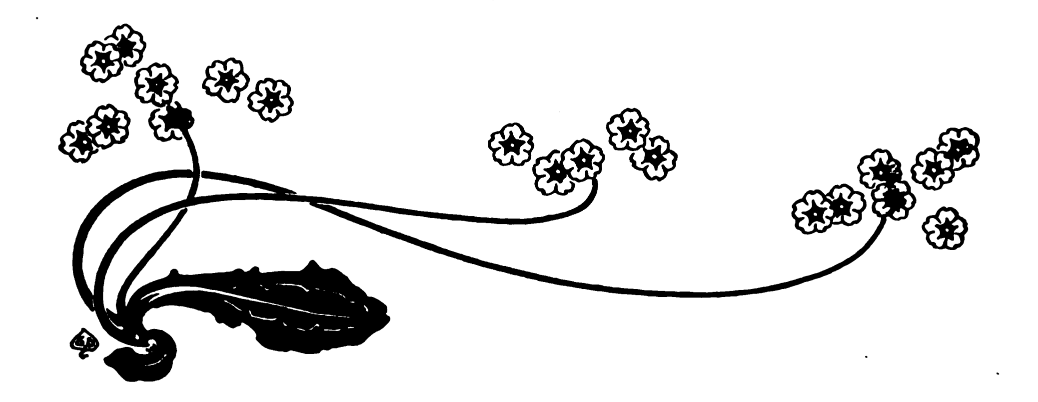
Tous parlent, quel que soit leur rang,
Un langage précis et franc,
Ayant dans sa force ingénue
Un accent gai, triste ou serein...
Parfois aussi l'accent lorrain,
Dont la saveur t'est bien connue.

Rimé tout d'abord et scandé,
Ton langage a toujours gardé
Une forme brève et choisie.
Car, parmi tes projets divers,
Tu pus bien renoncer aux vers,
Mais non quitter la poésie.

Nous retrouverons dans tes romans
Le nombre et les enchantements
De ton merveilleux *Jean-Marie*.
Sur tes travaux que nous aimons,
Comme la brume sur les monts,
Flotte toujours la rêverie.

Frais ruisseau de notre pays,
Par les cités, par les taillis,
Ton esprit gracieux se reflète,
Sans perdre sa limpidité,
Les luttes de l'humanité
Comme la moindre violette.

Emile HINZELIN.



FIAUVE DON TEMPS PESSÉ

LES CANARDS

Eune vaye, (ça m'nonon Chan que né reconté çlé é le valliéye) eune vaye, je sourteu d'Metz pé le poute des Allemands, val qu'en houye dehié mé ! Hé ! Chan, j'ma r'tonné ç'ateu l'Joson Guiaudì, in émi, qué servi dans m'régiment et que d'mâre don côté de Pange. J'évans fâ i bout d'route ensânes en n'recontant nâte temps d'soudards. E propou, Joseph, que j'li dit, j'ai ouïe dire que t'ateu merié ? Ça vrà, val nieuf moins que j'sus merié, qui r'pond, ç'ateu eune vieuille bacelle qué dihh ans d'pu qu'mé, te sé qu'en dine tojo, dans les vieux tpîs lé bonne soppe ; ça lé pu riche de nat vlége et dire que sans les canards....

— Les canards ?

— Aye, les canards, des bonnes piates bêtes de canards ; j'vas t'reconté çlé : En quittant l'régiment, j'à r'pris lo m'tî de pére é vende des volailles, j'a v'ni cossons ; eune telle jonaye qu'aujd'hu, je r'veneu d'Metz évà mé vouêture, je remoinneu i penier d'canards que j'n'éveu-me vendu : en ch'mì j'renconteur eune bacelle d'cheu no ; — Boinjo Touênon, si ve vleu profité d'me vouêteure ? — Ç'n'â-me de r'fus qu'elle reprend. Le val montaye et hue Coco.

Comme l'à essé grousse, j'atì pou serré, mà je n'demendeu-me mieux, cé fâ tojo piahhi d'être serré é côté d'eune bacelle, quand même, qu'elle a pu vieuille que vo. J'li reconteu eune chouze ou l'aut', mâ au bout d'i piat moment, je voué qu'elle ne répondeu pu rien ; tot i coup val qu'elle mo dit : — Oh ! Joson, que-que ça qu'veu féyeu ? — Mé, je n'fas rien, qu'j'i répond. I pou pu long, elle mo houye : Ereteu, Joson, j'vas dehhende ; qué idée qu'v'éveu, de m'picié si fou les mollets — Quéque-ça qui n'y é donc ?

— I n'y é que veu m'manqué d'respect.

— Ça p'tête ben les canards, que je r'prend, et po n'point lé contrarié, j'à éreté et elle é dehhendu.

— Ça ben, ne v'maqueur-mê d'mé, pé d'sus l'merché, ça ben mau d'vât part, j'espère ben que veu vienreu demain po v'excusé. En continuant mo ch'mî, j'ateu tortot ébauhi ; en val i soupçon po eune vieuille bacelle, que je m'dehheu ; é pu, elle n'âme si fochaye qu'elle n'en é l'ar, sans çlé, l'éreu protesté, tot d'hhute, val tortot les réflexions que je m'féyeu, si ben que lo lendemain, j'a étu lé trevé, mâ j'n'à-me palé des canards.

— J'sus ma foué hontoux, mé bonne Touênon, excuseu-me, ç'ateu eune mauvâhe tentation ; j'vas v'dire, ça que j'pense é vo d'peu longtemps.

— Vrâment ? ma ve vi preneu ben mau.

— En si pren'ne comm'en pieune, j'n'ouseu-me v'en palé.

— É c't'our, i s'agit de repperé vas toûrts ?

— Eh ! mâ ben hhure, je n'demande-mé mieux, qu'j'à r'pondu tot jayoux.

— Val, Chan, comment que j'm'à merié et que j'sus laborou sus l'mien et l'pu riche don vlêge.

Lé dsus, j'la quitté en li dehhan : Eh ! ben, Joson j'to félicite, t'à in home agroux, au revouer, ca j'vras dans t'pays j'to trà payé eune bonne boteille.

(*Patois du Pays messin*) JEAN-JULIEN.

TRADUCTION

Les Canards

Une fois, (C'est mon oncle Jean, qui nous a raconté cela à la veillée.) une fois, je sortais de Metz par la porte des Allemands, voilà qu'on appelle derrière moi : Hé ! Chau, je me suis retourné, c'était mon ami Joseph Claudin, qui a servi dans mon régiment et qui demeure du côté de Pange. Nous avons fait route ensemble en nous racontant notre temps de soldats.

— A propos, Joseph, lui dis-je, j'ai entendu dire que tu étais marié. — Voilà, neuf mois, que je suis marié me répond-il, c'était une vieille fille, qui a dix ans de plus que moi, mais tu sais, comme on dit « dans les vieux pots la bonne soupe » et puis c'est la plus riche de notre village et dire que sans les canards.....

— Les canards ?

— Oui, les canards, de bonnes petites bêtes de canards, je vais te raconter cela : en quittant le régiment j'ai repris le métier de mon père, à vendre des volailles, je suis devenu coquetier. Un jour, tel qu'aujourd'hui, je sortais de Metz, avec ma voiture, je ramenais un panier de canards que je n'avais pas vendu. En chemin, je rencontre une fille de chez nous. — Bonjour, Toinette, si vous voulez monter sur ma voiture ? — Ce n'est pas de refus, dit-elle, elle monte et hue Coco.

Comme elle est un peu grosse, nous étions un peu serrés, mais je ne demandais pas mieux, ça fait toujours plaisir d'être serré près d'une fille, quand bien même elle serait plus âgée que vous.

Je lui parlais d'une chose et d'autres, lorsqu'après quelque temps, je m'aperçois qu'elle ne répondait plus rien.

Tout-à-coup, voilà, qu'elle me dit : — Oh ! Joseph, qu'est-ce que vous faites ? — Moi, je ne fais rien que je lui répond.

Un peu plus loin, elle me crie : Arrêtez, Joseph, laissez-moi descendre, quelle idée vous prend de me pincer si fort les mollets.

— Mais qu'est-ce qu'il y a donc !

— Il y a que vous me manquez de respect.

— C'est peut-être bien, les canards lui dis-je, et pour ne pas la contrarier, j'ai arrêté et elle descendit.

— C'est bien, ne vous moquez pas de moi, par dessus le marché, c'est bien mal de votre part, 'espère bien que vous viendrez demain me trouver pour vous excuser.

En continuant mon chemin, j'étais tout ébahi, en voilà un soupçon pour une vieille fille, et puis elle n'était pas si fâchée qu'elle en avait l'air, sans cela elle aurait protesté tout de suite, je me suis fait un tas de réflexions, si bien que le lendemain, j'allais la trouver, mais je ne lui parlais pas des canards.

— Je suis honteux, ma bonne Toinette, excusez-moi, c'était une mauvaise tentation. Je vas vous dire, c'est que pense à vous depuis longtemps.

— Vraiment, mais vous vous y prenez bien mal.

— C'est vrai, mais je n'osais vous en parler.

— Maintenant, il s'agit de réparer vos torts ?

— Eh ! ma foi, je ne demande pas mieux.

Voilà, Jean, comment je me suis marié, et que je suis devenu le plus riche laboureur du village. Là dessus, nous nous sommes quittés, en lui serrant la main je lui dis : Eh bien ! Joseph je te félicite, tu es un homme heureux, si je vais un jour dans ton pays, je te ferai payer une bonne bouteille





André Theuriet

Un écrivain charmant, un galant homme et un bon Lorrain viennent de disparaître en la personne d'André Theuriet.

Nos lecteurs connaissent, pour l'avoir souventes fois apprécié, le charme attendri et pénétrant des ses romans et de ses poésies.

Meusien d'occasion, puisqu'il était né à Marly-le-Roy (Seine-et-Oise), il était cependant Meusien de race par ses parents, originaires de notre département, et Meusien d'élection puisque c'est notre contrée qu'il aima et célébra avec tout son esprit et son cœur.

Son œuvre littéraire est considérable. Si d'autres furent plus éclatantes et plus bruyantes, aucune ne fut plus probe et plus correcte.

Sa langue et son inspiration sont bien françaises et sa psychologie de clair-obscur, comme on l'a défini exactement, lui assurent une réputation de bon aloi et durable.

L'Académie française s'est honorée en appelant dans son sein ce poète affiné, ce prosateur agréable, dont les vers et la prose ont tour à tour chanté l'éternelle beauté de la nature, des paysages français, les petits mystères de la vie rustique, de la Savoie à la Lorraine, du Poitou à la banlieue parisienne.

C'est en 1853 qu'il débuta dans la poésie et l'administration, deux carrières bien différentes, comme surnuméraire de l'enregistrement à Montmédy, là même où un autre Meusien, le sénateur Boulanger, débutait à quelques années de différence avec le même titre.

De ces années de jeunesse, Theuriet nous a laissé dans ses *Mémoires* un récit parfumé, fleurant la poésie, les illusions et les idylles de ses vingt ans.

C'est comme Meusien qu'il se lia d'amitié et de sympathies avec notre cher Bastien-Lepage et que nous lui devons ces deux petits chefs-d'œuvre ciselés qui s'appellent : *Sous Bois* et *Jules Bastien-Lepage : l'homme et l'artiste.*

La mélancolie des choses humaines apparaît plus nettement quand on voit disparaître des hommes qui honoraient l'humanité, suivant la parole de Montecuculli à propos de Turenne.

Bastien-Lepage et Theuriet : ces deux noms jumeaux dans la gloire et l'immortalité.

Que tous les Lorrains s'unissent dans une pensée de commune solidarité et de filiale reconnaissance pour adresser un souvenir suprême à ces deux bons ouvriers, qui surent donner et conserver dans la grande Patrie à notre petite Patrie le rang et l'éclat qu'elle méritait.

Alfred PIERROT.

Le Musée de Saint-Dié

Nous recevons la lettre suivante :

Je suis heureux de pouvoir annoncer aux Déodatiens, qu'ils posséderont bientôt un superbe musée au Palais épiscopal, contrairement à certains pressentiments pessimistes. La campagne de la Société philomatique, une lettre de son dévoué président, M. Bardy, au ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, réclamant avec instance le transfert

de la bibliothèque de la ville et des collections de la société dans des locaux convenables: plus encore, le rapport de l'architeete du ministère concluant à l'impossibilité de transformer l'évêché en un établissement d'enseignement, tout cela vient d'aboutir à l'heureuse solution.

Cette décision est conforme au bon sens; elle évite de froisser les sentiments d'une partie de la population; elle marque une étape dans le progrès intellectuel de notre cité; elle ajoute au charme d'une région favorisée par la nature, le prestige de l'art, de la science et du passé. Les étrangers seront sensibles à cette nouvelle attraction et le commerce local ne pourra qu'y trouver avantage.

Il faut désormais taire l'objection que nous allons réunir des collections médiocres et insufisantes, dans un palais trop vaste et trop beau. Nous possédons déjà des œuvres intéressantes.

Voici à l'église Notre-Dame la « comtesse Richilde », pierre du XIIIe siècle qui est digne d'une place d'honneur à Cluny, au Louvre ou au pavillon de Marsan. Elle est classée, mais les monuments historiques nous accorderont son transfert au Musée, où elle sera désormais à l'abri.

A l'évêché se trouve le grand baldaquin de la cathédrale, œuvre somptueuse en bois sculpté du milieu du XVIIIe siècle. La Philomatique possède diverses œuvres du miniaturiste Augustin, célèbre enfant de Saint-Dié, une collection de Babylone et de Ninive offerte par M. Moret et que Nancy avait tant convoitée.

La Bibliothèque compte 138 incunables d'avant 1.500 et s'honore d'un remarquable graduel de 1510 et de 130 manuscrits.

J'ai dit par ailleurs ce que je proposerais pour compléter le Musée : section d'art populaire vosgien ; reconstitution d'un intérieur paysan ; salle de l'estampe originale moderne en noir et en couleurs ; galerie en stuc pour l'art décoratif moderne ; petite salle pour les œuvres de quelques industries d'art de la région ; galerie spéciale pour les collections scientifiques.

Il faudra tenter un embryon de galerie de peinture mais sans oublier que l'achat de six tableaux ne remplira pas le musée et qu'avec le prix dépensé on organisera toutes les sections proposées si intéressantes et si instructives. L'organisation de la galerie de peinture sera surtout l'œuvre des années qui suivront, mais ce n'est pas à dire qu'il ne faudra, dès l'origine, si les ressources le permettent, transformer une annexe de l'évêché en une salle vitrée et éclairée par le haut.

Puis le beau bosquet fera au musée un cadre admirable de verdures et de fleurs.

Enfin il restera encore d'immenses potagers où la possibilité, la nécessité d'y installer un beau collège de filles, vaste, agréable, en pleine situation de sanatorium, s'affirme si évidente que je ne crois pas utile d'insister. Dans l'intérêt général et pour la création immédiate du musée je suis certain que la municipalité actuelle n'hésitera pas à prendre une décision dans ce sens et qu'elle facilitera la tâche artistique à ceux qui l'ont aidée dans son désir : voir l'évêché, depuis qu'il est disponible, ne servir qu'à un musée déodatien.

Charles PECCATTE.

Revues et Journaux

Pages libres : émouvante nouvelle de Moselly : *Au rancart*, triste épopée d'un pauvre vigneron toulois, trop vieux pour le travail.

Le Censeur (20 avril). Notice sur le général Pau.

Gil Blas (10 avril) Paul Acker : Impressions de Metz.

Le Temps : M. Jules Claretie y raconte avec émotion ses vacances en Alsace-Lorraine, on oublie trop ces provinces selon lui.

« Et les claires eaux de la Moselle, et les Vosges aux carrières de grès rouges et aux



grands sapins noirs, et les hautes maisons alsaciennes, et les villages lorrains, nos petits Français devraient bien les aller voir, eux aussi à leurs vacances, comme nous les avons revus ! La France ne sait pas ce qu'elle a perdu — en une heure — le soir du 18 août, quand l'ombre s'étendit sur l'hécatombe de Saint-Privat ».

Revue de Paris : Suite des articles sur Jeanne d'Arc par Anatole France.

Un lecteur de l'*Est Républicain* voudrait voir un cirque permanent installé sur les ruines du théâtre de Nancy. Cette idée est combattue par l'*Etoile de l'Est.*

Wallonia (numéros de mars-avril) fin de la très intéressante étude d'Oscar Colson sur les sortilèges et les maléfices dans la tradition populaire wallonne actuelle.

Dans les *Annales de l'Est et du Nord* (numéro d'avril) : *L'église d'Olley*, savante étude archéologique par M. P. Denis, de cet intéressant spécimen peu connu de l'architecture romane du Nord du département de Meurthe-et-Moselle ; *Rosières de Chaudeney et l'histoire de Charles III*, par notre collaborateur L. Davillé, il conclut que « cette histoire encore qu'exacte et bien renseignée est incomplète ; parfois même elle est tendancieuse et sujette à caution ». C'est une œuvre officielle qui demande à être sévèrement contrôlée. Une excellente étude de M. Gavet sur les thèses de droit lorrain, de nombreux compte-rendus critiques et une abondante chronique.

L'*Est forestier* (25 avril) signale la concurrence injustifiée que font les bois étrangers aux sapins des Vosges, il demande aux marchands de bois de la région de secouer leur apathie, d'être moins routiniers et de mieux faire valoir leurs produits.

Sur Charles Guérin signalons encore : *Le Gaulois* (10 Avril) article de Fernand Gregh ; *Le Temps* (14 avril) article de Gaston Deschamps (où celui-ci a t'il vu la Lorraine couverte de pommiers eu fleurs ?) ; L'*Olive* (15 avril). Notre collaborateur Fernand Baldenne dans le *Mercure de France* (15 mai) retrace avec émotion ses souvenirs sur notre poète qu'il connut au régiment, à la Faculté des Lettres de Nancy et lors de voyages faits ensemble en Allemagne.

Le *Messager d'Alsace-Lorraine* (4 et 11 mai) : Paul Verlaine poète messin (Edmond Lepelletier). Les artistes alsaciens-lorrains aux Salons (H. Welschinger).

Dans l'*Illustration*, M. André Hallays, revient sur la question de l'emplacement du Théâtre de Nancy, qu'il a étudiée à fond sur place. Deux clichés convaincants accompagnent l'article. C. S.

Intermédiaire des Chercheurs lorrains

Questions

9. Vers 1835, MM. Deckherr frères, fabricants d'images à Montbéliard, ont cédé leur commerce à un imprimeur de Nancy du nom de Lasnier. Où se trouvait située la fabrique d'images de ce dernier et quel a été son successeur dans notre ville?

10. Un collaborateur de la *Revue lorraine illustrée*, prépare une étude sur la broderie en Lorraine, il serait reconnaissant à nos lecteurs de lui communiquer les documents et renseignements qu'ils pourraient avoir. On recherche surtout les broderies authentiquement lorraines du commencement du XIXe siècle et les documents sur la même période.

RÉPONSES

1. Nous avons reçu de nouveaux renseignements sur Henri Valentin de MM. René Perrout et F. Bretagne.

5. Sur Claudot voir une notice de Gaston Save dans la *Lorraine artiste* de 1888, p. 14, 18, 22, 30, 34. Cette notice a parue en brochure chez R. Wiéner. Les assertions de l'auteur doivent être vérifiées, car Save quoique très érudit se laissait souvent entraîner par son imagination vive et son amour du paradoxe C. S.



Les Livres

Cardinal MATHIEU. *L'ancien régime en Lorraine et Barrois*. Paris Champion, XXIV. 539 pages in-8° (7 fr. 50). — Depuis longtemps l'excellent livre de Mgr le Cardinal Mathieu était épuisé et les rares exemplaires qu'on en pouvait trouver se vendaient fort chers. Il vient d'être réédité au grand désespoir des bibliophiles collectionneurs de raretés, mais au grand contentement des historiens et des Lorrains qui pourront y trouver le meilleur tableau d'ensemble sur le XVIIIe siècle finissant, dans notre région. La lecture en est attachante, une quantité de documents bien choisis sont coordonnés avec méthode et l'ensemble est très vivant. Les détails curieux et anecdotiques en rendent la lecture attachante. Un épisode de la Révolution en Lorraine (Charlotte de Rutant) termine le volume. Mgr Mathieu nous permettra d'exprimer le regret que ses hautes occupations ne lui aient pas laissé le loisir d'enrichir cette nouvelle édition de documents récemment découverts et de profiter des beaux travaux de M. Pierre Boyé et d'autres historiens lorrains.

CHRISTIAN PFISTER. — *Tableau de la Lorraine et de Nancy de 1641 à 1670*. — *Tableau de Nancy et de la Lorraine pendant le règne de Léopold* (*1697-1729*). Saint-Dié, Cuny, 1906 et 1907. (Extrait du Bulletin de la Société philomatique vosgienne). — Les fragments que M. Pfister nous donne, dans les revues locales, de son *Histoire de Nancy* nous font attendre avec une impatience croissante la publication de ce tôme troisième, depuis longtemps promis et que les presses de l'imprimeur ne se hâtent point de livrer. Il faut une âme d'historien peut-être pour s'intéresser au détail des fondations pieuses, constructions de couvents et d'églises, dont nos premiers ducs se montrèrent prodigues; tout, dans l'étude des origines lorraines, n'a pas l'attrait émouvant de cette bataille de Nancy où se décidèrent, avec notre sort, les destinées de la Bourgogne et de Louis XI. Mais, dans ses brochures récentes, M. Pfister atteint et dépasse le dix-septième siècle. Qui désormais pourrait se dire indifférent ? C'est, en pleine crise, l'âpre lutte, vieille de neuf cents ans, pour la conquête de la Lotharingie, l'élan décisif de la France vers le Rhin. Et c'est le tragique moment où, broyés entre deux ambitions rivales, nos pères, qui jamais ne surent désespérer, cherchaient avec angoisse à discerner le devoir et l'avenir.

..... En 1641, le traité de Saint-Germain restituait au duc Charles IV ses Etats, depuis huit années confisqués, moins Nancy qui conservait une garnison française jusqu'au terme des hostilités contre l'Empire et l'Espagne. Paix boiteuse, que Charles IV observa mal et Richelieu pas du tout. Presque aussitôt le duc, menacé d'emprisonnement, crut prudent de s'enfuir. Le joug, à peine soulevé, s'apesantit à nouveau sur ses malheureux sujets. Le marquis de La Ferté-Sénectère devint, au nom de Louis XIV, gouverneur de Lorraine; il garda ce poste jusqu'en 1661. M. Pfister nous raconte l'histoire de son administration.

La Ferté-Sénectère a laissé chez les Lorrains un déplorable souvenir. Dom Bigot n'hésite pas à le qualifier d'Attila; Guillemin, Beauvau, le P. Hugo renchérissent de leur mieux sur cette opinion flatteuse. M. Pfister illustre cette tradition de quelque piquantes anecdotes empruntées aux archives du département ou de la ville.

Mais, si rapace fût-il et si dur pour les vaincus, La Ferté du moins ne manquait pas de qualités militaires: il expulsa du duché les dernières troupes de Charles IV; La Mothe et Longwy capitulèrent en 1645 et 1646; Bitche seule resta intangible; sa garnison d'ailleurs n'osa plus sortir et restreignit ses reconnaissances aux pays de Sarre et de Nied.

Libre alors de se consacrer à sa tâche intérieure et bien secondé par l'intendant Beaubourg, homme énergique et capable, La Ferté tenta, par une série d'ordonnances,

de réparer les ruines que la guerre avait faites et d'arracher le pays à l'effroyable misère où l'avaient réduit la peste, la famine et les réquisitions françaises. Il y réussissait, lorsque la paix de Westphalie, ramenant en quartiers d'hiver toute l'armée d'Allemagne au-delà des Vosges, puis les expéditions, aussi brillantes que stériles, de Ligniville et de Condé en 1650 et 1652, compromirent gravement son œuvre et le contraignirent à des mesures de rigueur peu propres à hâter la pacification des esprits.

Aussi, dès qu'il parut évident, en 1657, que Mazarin avait renoncé à annexer la Lorraine, dès que parvint à Nancy la nouvelle des traités des Pyrénées et de Vincennes qui rendaient au pays une indépendance relative, des manifestations éclatantes de joie apprirent aux conquérants, s'ils en doutaient, que leur longue présence ne leur avait pas gagné les cœurs. Le duc Charles, si peu digne cependant du dévoûment de son peuple, fut à son retour dans sa capitale reçu comme en triomphe, et les fantaisies amoureuses, où sa sénilité ne cessa pas de se complaire, n'affaiblirent même pas l'affection fervente que ses sujets lui portaient.

..... Après la seconde occupation française, qui dura de 1670 à 1697, la paix de Ryswick restitua une fois encore la Lorraine à son maître légitime, le duc Léopold, fils du glorieux Charles V. Ce furent de grandes réjouissances, que suivit une période particulièrement fructueuse de réorganisation administrative. M. Pfister analyse les principales réformes alors accomplies dans le duché et à Nancy : travaux publics, impôts, justice et police ; il signale à notre attention deux institutions naissantes, bientôt célèbres, l'Académie militaire (l'Ecole des Pages), et cette Académie des Beaux-Arts, d'où sortirent tous les artistes que Stanislas employa.

Prospérité peu durable. Une troisième occupation, durant la guerre de succession d'Espagne, de 1702 à 1714, la retraite du duc, interrompirent ces efforts. La misère reparut, puis la famine après le terrible hiver de 1709 ; Nancy connut à nouveau toutes les souffrances de l'invasion. Elle ne devait plus retrouver son rang de capitale ; Léopold, même après la paix, l'abandonna, pour habiter presque uniquement le « petit Versailles » qu'avait édifié Boffrand à Lunéville.

De la paix pourtant Nancy tira profit. Des monuments nombreux datent de cette époque, le Louvre non achevé, l'Opéra depuis disparu, l'Hôtel de la Monnaie et nos églises Saint-Sébastien et Cathédrale. Autour de Léopold, toute une légende s'est formée, dont Voltaire fut l'initiateur. La légende, comme il arrive, embellit l'histoire, et Léopod, personnellement, ne fut pas un très grand prince. Mais sous son règne, prélude en un certain sens de celui de Stanislas, Nancy grandit, s'enrichit, s'embellit ; et c'est assez, conclut M. Pfister, pour que le nom du duc demeure sur les plaques émaillées d'une de nos promenades.

Pierre Braun.

L'Entente cordiale à Nancy

Il y a quelques jours s'est constitué à Nancy un comité d'entente cordiale, destiné à établir des relations d'intérêt et de sympathie entre les universitaires, industriels, artistes, commerçants, agriculteurs et en général entre tous les habitants de la grande Bretagne et de la France de l'Est. Ces relations seront établies par des visites réciproques et des conférences sur la vie économique du Royaume uni. Les Lorrains ont tout intérêt à encourager ces relations. Il serait désirable de voir les Anglais venir plus nombreux vers nos sites vosgiens et nos villes d'eaux. D'autre part, nos industries d'art et certains de nos fruits pourraient trouver des débouchés en Angleterre. Le bureau de la nouvelle Société est ainsi composé : Président, M. L. Vilgrain ; Vice-président, M. L. Noël ; Trésorier, M. G. Imhaus ; Secrétaire général, M. Marcel Knecht.

Le Gérant : A. Cabasse.

Imprimerie Vagner, rue du Manège, 3, Nancy.





Dédicace à Emile Krantz

« Quand je déposai la pourpre de l'enfance, quand je suspendis ma bulle au cou des Lares familiers, à l'heure où la vie hésite et s'assied aux carrefours, je vins me réfugier vers toi : pour accueillir mes tendres années, tu ouvris la robe de Socrate. »

Ainsi parle le poète Perse au philosophe Cornutus, dans des vers encore tout vibrants d'une émotion que les ans n'ont point refroidie. Et moi aussi, ô mon cher maître, je quittais les Pénates enfumés, et le petit enclos lorrain, où poussaient quelques groseillers et le buis séculaire, dont mes mains d'enfant arrachaient les brins, au jour sacré des Rameaux. Et je trouvai près de vous la même bienveillance et la même douceur. Aubes délicieuses : jamais plus larges espoirs ne se levèrent à l'horizon. Vous compreniez si bien vos étudiants ! Audaces romantiques, naïfs paradoxes, pastiches maladroits où se révélait l'admiration ingénue des maîtres, vous accueilliez tout avec sympathie. Nul plus que vous, dans l'Université, ne sut être un éducateur incomparable. Votre bonté ne connaissait pas l'ironie, car vous saviez bien qu'il est des sensibilités adolescentes, qui se brisèrent, comme un pur cristal, au seul bruit d'un éclat de rire.

A l'heure où une ombre, tombant des cîmes inconnues, voile lentement à mes yeux la joie du chemin, et la haie chantante, et le tumulte de la vie, je viens pieusement, ô mon cher maître, vous offrir toute mon enfance.

E. Moselly.

Le Rouet d'Ivoire

Le toit sur ma tête s'étend, profond comme la voûte du ciel nocturne ; les trous des gouttières resplendissent comme des astres. Sous la charpente dressant



ses aîs monstrueux, des pans d'ombre croulent, coupés de rais lumineux où dansent des myriades d'atômes.

C'est le grenier, dans la maison de mon grand-père.

Petit Parisien, transporté soudainemeut d'une chambre claire sur les quais, dans la maison lorraine qui enferme dans ses « racoins » des profondeurs ténébreuses, je marche avec ravissement à la découverte du monde.

J'avance à tâtons, si petit, dans l'immensité des terres inconnues.

Jamais matelot d'Ulysse, abordant au pays des Cimmériens, où tourbillonnent dans la brume les âmes avides de sang, ne ressentit plus de terreur. Les gerbes d'avoine et de blé, entassées sur le « trézeau » découpent dans l'air les silhouettes d'immenses promontoires. Je les tourne avec émotion, le cœur ravi par les grands espaces libres, où s'étale une mer de lumière.

Une « trouble », un grand filet de pêche, tendu sur une fourche de bois, semble le travail d'une araignée gigantesque.

Mon âme toute neuve s'effare et goûte, dans ce frisson de terreur, l'enivrement de la vie.

Dans un coin, dort une chose oubliée.

C'est le rouet de ma grand'mère, vieux rouet d'ivoire et de buis, qu'on a mis au rancart, depuis qu'on ne file plus le chanvre. Sous une couche de poussière transparaissent des incrustations de nacre, des vols d'oiseaux et des guirlandes de roses.

Il entra dans la maison avec le ménage de l'épousée ; il fila les heures laborieuses, et maintenant il meurt, de la mort lente des choses.

Pourtant il semble prêt pour quelque tâche ; il porte encore le godet de fer blanc où la fileuse trempe son doigt pour amenuiser le fil, et la quenouille, légère comme une hampe de roseau, sous les toiles d'araignée qui la chargent, attend la main de quelque fée.

Mais voici qu'il se prend à revivre.

Mûe par mes doigts curieux, la grande roue tourne, entraînant la bobine, qui s'enveloppe d'une vibration d'air lumineux et chantant. Et les poussières voltigent, emportées dans le tourbillon, tandis que la machine fait entendre un ronronnement, monotone comme un chevrotement d'aïeule.

O rouet du passé, dévide lentement le fil brillant de ma jeunesse !

Première désillusion

Quand l'automne ramène son cortège de bises hurlantes, quand les « chânettes » des toits fouettent le pavé de leurs trombes, quand des souffles froids rôdent dans la maison, comme si les bêtes de la nuit collaient leur museau au bas des portes,



et reniflaient avidement, alors un chant, frileux et triste, se lève au fond de l'âtre.

Grand-père se penche, promène ses mains dans la flamme, les frotte avec satisfaction, puis il échafaude les « ételles » de hêtre qu'il prend dans la « charpagne ».

Soudain il lève le doigt et dit mystérieusement: Ecoute le cri-cri!

Oh, la musique de songe! L'âtre s'emplit de ce grelottement métallique, qui verse une sorte d'assoupissement sur les ustensiles familiers, le cramail noir de suie, le coquemar qui ronronne, le sphinx du chenêt enfoui dans la cendre. La clameur géante de la rafale saisit ce bruissement, l'emporte, l'anéantit. Mais le frisson sonore repart, inlassable, monotone, comme un murmure de vie obstinée. L'esprit du foyer affirme sa vigueur de résistance, tandis que la pluie d'argent s'éparpille dans le crépitement des bûches, dans la splendeur rouge de la flamme.

Ce bruit, qu'accompagne le chantonnement du rouet semble traduire la vie des maîtres, leur chevrotement de vieux, le dur travail de la terre.

Durant le jour, le cri-cri se tait.

Je cherchai à le surprendre, m'avançant dans les profondeurs du placard ouvert derrière la taque, où l'on mettait sécher les sabots et les bamboches, quand on avait couru, sous la pluie, dans les friches. Le bruit crissait sous mes mains tâtonnantes, se dérobait soudain, repartait d'un bond, comme une sauterelle détendant ses pattes, dans les seigles.

Alors ma jeune imagination vagabondant évoqua un animal chimérique; il avait sur les ailes, le frémissement bleuâtre de la libellule, les antennes soyeuses, les yeux d'émail noir des sphinx, qui palpitent autour des gueules de loup et des hémérocalles.

Grand-père dit un soir.

« Décidément, le cri-cri chante trop fort: on ne s'entend plus, nous allons l'échauder, pour voir ».

On versa sur la taque l'eau bouillante du coquemar. Le cri-cri se tut. La taque levée, on aperçut un grouillement de bestioles noires au ventre mou, mortes, flottant tristement sur l'eau, parmi les poussières de la cendre.

Premier avertissement donné par la vie.

Avec une ironie hautaine, elle semble livrer son secret à l'enfant, simplement, du premier coup.

Marche, petit, poursuis ta dure destinée d'homme. Que les musiques du chemin fassent naître en toi des visions de fleurs plus larges, d'oiseaux plus rares, toujours elle se chargera de te mâter d'une poigne vigoureuse, elle prendra tes joies pour les meurtrir, tes rêves pour les rapetisser, et ouvrant sa main contenant des cadavres de bestioles, elle te dira toujours: « Voilà l'idéal que tu chantais ».

(*A suivre*). Emile MOSELLY.





Le Marquisat de Nomeny

1675—1766

DEPUIS quelques années déjà, les ville, château et seigneurie de Nomeny étaient entre les mains de Nicolas de Lorraine, comte de Vaudémont, lorsque l'empereur Maximilien II érigea ces terres en marquisat par ses patentes du 9 juin 1567; lesquelles furent ratifiées à leur tour par Charles, cardinal de Lorraine, administrateur de l'Evêché de Metz dans une lettre datée de Cologne du 29 décembre 1569 (1). Cette érection comportait nécessairement certaines charges, entre autres celles de «prester serment de fidélité aux évêques de Metz, de fournir les subsides demandés par l'Empire et de faire ressortir les appellations devant les officiers du bailliage de Vic jusqu'à la concurrence de 400 florins d'or (2). » Mais en 1571, à la suite de plusieurs différents, le cardinal transigea avec le comte. Le droit de supériorité territoriale fut conservé à l'Evêque de Metz, aussi bien que le droit d'appel du juge de Nomeny au bailli de l'Evêché d'où l'on pourrait aller à la Chambre impériale.

A part un traité passé le 14 décembre 1574 entre Nicolas, duc de Mercœur et les Maître et Gouverneur de l'hôpital et « hostel Dieu de Nommeny », rien n'existerait comme pièce officielle de son administration. Aux termes de ce contrat (3), le comte de Vaudémont donne et assigne sur les plus clairs deniers de la recette de la cité, une rente annuelle et perpétuelle de 200 francs à cet établissement qui lui cède et abandonne en retour le droit qu'il avait de temps immémorial tant sur la cueillette des blés, avoine, orge, pois, féves, que de tous autres grains se vendant « au *bichat* (4) dudit lieu durant la semaine. »

Après avoir eu les évêchés de Metz et de Verdun, le nouveau marquis quittait l'état ecclésiastique en 1545. Il devint alors régent avec Christine de Danemark

(1) *Histoire de Lorraine.* Dom Calmet. II Livre XXXII page 1355. III Liv. XXXIII p. 41. *Notice de la Lorraine.* Dom Calmet. II p. 160 et suiv. *Description de la Lorraine et du Barrois,* Durival. II. p. 121.

(2) Archives de Meurthe-et-Moselle, B. 840, et Registre B. 458.

(3) Id., B. 841.

(4) Bichat ou bichet, mesure de grain.

du jeune Charles III. Marié dès 1549 à Marguerite d'Egmond, morte peu après en 1554 ; il prit pour femme, l'année suivante, Anne de Savoie de Nemours, décédée à Nomeny le 4 juillet 1568, et enfin, en 1569, Catherine de Lorraine d'Aumale (1).

De ces trois unions, le prince eut quinze enfants, entre autres : Louise, la benjamine de son premier mariage, née au château de Nomeny (2) le 30 avril 1554, qui épousa le 15 février 1574 Henri III, roi de France.

C'est elle, qui le 7 juin suivant céda à son frère consanguin, Philippe Emmanuel de Mercœur, tout ce qu'elle pouvait prétendre sur le marquisat, moyennant la somme de 150.000 francs, monnaie de Lorraine, dont elle se servit, d'après sa lettre de cession, pour « sa dot » (3).

Ce duc ne devait attendre que quelques années avant d'être à la tête du domaine ; en effet, le comte de Vaudémont, père de tant de princes et princesses, s'éteignit le 23 Janvier 1577, âgé seulement de 53 ans. Ses obsèques célébrées avec beaucoup de magnificence eurent lieu à la chapelle des Cordeliers à Nancy où reposent encore ses restes.

Le premier marquis de Nomeny avait pour successeur tout désigné, un de ses fils, Philippe Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, né à Nancy (4) le 9 septembre 1558 ; marié en 1570 à Marie de Luxembourg ; il n'eut qu'une fille unique nommée Françoise qui s'unit à César de Vendôme.

Actif et intelligent comme nous le montrent ses divers actes d'administration, Philippe donna le 12 août 1578 « pour le repoz publicq et bien des Subjectz » une ordonnance assez importante, par laquelle « il unissait et incorporait la justice locale de Nomemny à la justice de son bailliage du marquisat », sous les restrictions et modifications contenues en 27 articles.

« ... Nostre bailly ou son lieutenant et les conseilliers par nous establis en nombre de quatre, congnoistront, jugeront, décideront et détermineront conjoinctement de toutes actions civilles et criminelles, qui seront intentées par devant eulx.

« Entre quelques personnes que ce soit, nobles ou roturiers, soubz les restrinctions et modiffications suyvantes...

« Pour les causes criminelles et méritants dernier supplice, mutilations de membres et bannissementz... entendons que ceulx dud. siéige en ayent la congnoissance sans appel... » (5).

(1) *Histoire de Lorraine*. Dom Calmet. I. Généalogie des ducs de Lorraine. p. CLXXIX.
(2) Id. I. p. CLXXX. L'auteur indique Nancy comme lieu de naissance de cette princesse.
Un de ses portraits datant de l'époque, indique au contraire Nomeny comme son pays d'origine. Ce tableau se trouve actuellement au château d'Aulnois.
(3) Archives de Meurthe-et-Moselle. B. 837.
(4) Baptisé à la Collégiale St-Georges le 15 décembre 1558.
(5) Archives de Meurthe-et-Moselle, B. 840.



Quelque temps après, le 24 septembre 1598, à la suite d'un différend qui éclata entre Philippe Emmanuel et Messire Nicolas des Armoises, chevalier et seigneur de Neufville et du château d'Aulnois, ce dernier reconnait être le vassal du domaine de Nomeny ; en conséquence fait « ses foy et homage » à son marquis pour la terre d'Aulnois et ce qu'il possède au ban de Delme (1).

Quatre ans (2) plus tard, le duc de Mercœur mourait, ne laissant pour seule héritière que sa fille Françoise encore sous la tutelle de sa mère Marie de Luxembourg.

A ce moment, le Cardinal de Lorraine, évêque de Metz, demanda à la douairière « l'homage, les recongnoissances et les devoirs que les sujets devoient à son Eglise », mais cette dernière réclama un délai jusqu'à ce que sa fille fut mariée.

Ces princesses pensaient fort bien qu'elles ne pourraient conserver longtemps une telle administration ; et de plus, n'habitant presque jamais sur les lieux, mais au contraire vivant continuellement à Paris en leur somptueux hôtel, elles commencèrent bientôt à louer leurs propriétés comme nous le prouve un bail datant de 1610 consenti par « Charles de Benvger, procureur de M[me] Marie de Luxembourg, veuve de M. Philippe Emmanuel de Lorraine, duc de Mercœur, administratrice des biens de la duchesse de Vendôme, sa fille, aux sieurs Gérard, François Labriet et autres, de tout le revenu du marquisat de Nomeny et ban de Letricourt et Ressaincourt pour huit ans, moyennant la somme de 22.200 francs barrois par an (3). »

Néanmoins la charge devint trop lourde, le 13 juillet 1612, « Pierre Chapelain, intendant de la dame de Mercœur » vendait au duc Henri II, le marquisat, les terres, maisons, villages en dépendant, ainsi que les droits de régalles et de justice y attachés. Le tout fut cédé moyennant une somme de 1.425.000 francs de Lorraine, à charge aussi d'acquitter les dettes et créances de cette seigneurie (4). Ce que l'empereur Mathias confirma le 22 octobre 1613.

Henry II ne tarda pas à prendre solennellement possession de ces terres, le 24 juillet suivant, il chargeait le comte de Tornielle, Michel Bouvet, Nicolas Pullenoy et Baltazard Royer, tous conseillers d'Etat et de son Altesse d'aller à Nomeny pour être investi du marquisat de ce nom, et de ce qui en dépendait, de recevoir ensuite le serment de fidélité des sujets et d'en dresser acte. Ils le firent

(1) Id., B. 837.
(2) Philippe Emmanuel mourut à Nuremberg le 19 février 1602.
(3) Archives de Meurthe-et-Moselle B. 837.
(4) L'acte de vente fut passé devant Jean Lignoller et Henry Trompette, tabellions généraux au duché de Lorraine en résidence à Nancy.
Archives de Meurthe-et-Moselle B. 837.
Recueil des pièces de Lorraine, p. 1732 1747.

deux jours plus tard à huit heures du matin comme nous l'indique le procès-verbal (1).

Dès qu'il fut à la tête de ce domaine, le duc travailla à en régler la justice. Le 16 août de la même année, une ordonnance parut, attribuant la connaissance des appellations à la chambre des Comptes de Lorraine.

« Attribution est faite à Messieurs des Comptes de Lorraine de la cognoissance, jusgements et devision tant des appeaulx qui s'interjetteront au marquisat de Nomeny, des jusgements rendus par les Bailly, Lieutenant et Conseillers dud. marquisat, en tous cas au-dessus des 300 francs de monnoye de nos pays, que de toutes difficultés, concernant les domaines aud. marquisat et les terres en dépendant..... » (2)

Cela modifiait le règlement de 1578 qui, en réalité, n'offrait guère de garanties. Puis le 20 mars 1613 « comme marque d'affection et acte d'amitié » Henry II fit donation à son épouse, Mme Marguerite de Gonzague (3), fille de Vincent de Mantoüe « en cas qu'elle lui survive » et « sa vie durant seulement, mais à charge de ne pas convoler en secondes noces » de tout le domaine de Nomeny, tel qu'il l'avait acquis des dames de Mercœur et de Vendôme.

Certains différends ayant éclaté à ce moment entre ses « chers et bien aymés subjects » on publia le 14 novembre 1618, un arrêt en 21 articles, touchant la juridiction du bailliage et la police du marquisat. Aux termes de cette ordonnance, il est établi que dorénavant et pour l'administration, les receveur, gruyer, contrôleur et officiers connaîtront simplement des contraventions aux règlements communaux et que la connaissance des autres faits quelsqu'ils soient, demeurera au bailliage (4).

A dater de cette époque jusqu'à la mort du duc, survenue le 30 juillet 1624, on ne retrouve plus que des lettres patentes du 27 janvier 1623 concernant la reconstruction des halles de Nomeny (5).

En vertu de l'acte de donation dont nous venons de parler, Marguerite se trouvait héritière de cette seigneurie au décès de son mari. Délaissant le Palais Ducal de Nancy, où les ambitions de François de Vaudémont se donnaient libre cour, et ne voulant plus être davantage mêlée à ces luttes, elle vint habiter sur les bords de la Seille.

Elle était arrivée depuis peu lorsqu'un certain nombre de désordres se produisirent parmi des individus sans aveu, récemment entrés en la ville, qui ne pouvait pas alors les rejeter de son sein ; rien ne réglant encore le droit de

(1) Archives de Meurthe-et-Moselle B. 837.
(2) Id., B. 840.
(3) Seconde femme d'Henry II. Il l'avait épousé par contrat passé le 13 février 1606.
(4) Archives de Meurthe-et-Moselle B. 840
(5) *Les communes de la Meurthe*, H. Lepage, II, p. 235.

bourgeoisie pour les nouveaux arrivants. La duchesse voulut remédier à cet inconvénient, et le 25 juin 1626, elle fit paraître une ordonnance fort intéressante dont voici les principaux passages :

« Ceux qui seront reçus cy après en demeurance aud. Nomeny debvront avant qu'y estre admis bourgeois par bonnes valables attestations et non mendices, faire paroistre de leur vie, mœurs, réputations, déportements et de leur sortie à mains saines du lieu qu'ils auront quitté, feront iceux pareillement paroistre de leurs moyens et facultés domestiques suffisant à leur entretien et revenant au moins à la concurrence de 400 francs, monnoye de Lorraine — ci ce n'est que par leurs expertise, science, art et inventions utiles au public ; ils soient jugés capables d'y estre reçus bourgeois et dispensés en partie ou pour le tout du fond des 400 francs susdits,

« Sur les entrées de ceux qui se feront bourgeois aud. lieu, seront à *30 francs* monnoye susdite, partageable comme d'ancienneté. La réception de ces bourgeois se fera par un sieur Bailly aud. Nomeny, lequel avec le Mayeur dud. lieu recognoistra au préalable et examinera bien particulièrement les qualités, conditions et mérite des nouveaux entrans sur l'advis des maître, contrôleur et procureur de lad. ville.

« L'estranger qui épousera fille ou femme de Nomeny sera affranchy du droit d'entrée pourvu qu'il fut de la qualité requise. Les serviteurs et servantes estrangers qui se marieront ensemble, seront admis à lad. bourgeoisie et francs d'entrée en tant qu'ils y auront rendu service actuel par six années consécutives ; et ou l'un d'iceux se trouveroit avoir servuy six années de suite et l'autre non, ne contribueront aud. droit d'entrée sinon pour la moitié qui sera de 15 *francs*... » (1)

La princesse douairière après avoir établi en 1628 pour répondre aux vœux des habitants, des religieuses vouées à l'enseignement gratuit des jeunes filles, ne devait plus profiter bien longtemps des avantages que son époux lui avait concédés.

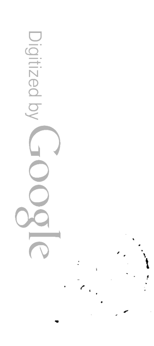
Revenue à Nancy dans le courant de l'année 1631 afin de fuir les fléaux s'abattant sur le marquisat (2), Marguerite s'éteignit le 7 février suivant, à l'âge de 40 ans, et sur son désir fut enterrée en habit de religieuse dominicaine, à côté de son mari, dans l'église Collégiale Saint-Georges (3).

Madame de Gonzague disparaissait juste à temps pour ne pas voir dans toute son étendue les misères et l'envahissement de son cher Nomeny. Jusqu'alors ce domaine avait joui des bienfaits de la paix et semblait en pleine prospérité, mais

(1) Archives de Meurthe-et-Moselle. B. 841.
(2) Archives de Meurthe-et-Moselle. *Rapport adressé à la chambre des comptes en 1632.*
(3) *Histoire de Lorraine.* Dom Calmet III. XXXIV. p 193. *Mémoires de la Société d'Archéologie Lorraine* I. 1849. Lepage p. 193 et XXIII, XXIV. Abbé Lionnois, *Histoire de Nancy.*

Cliché P. Michels

Ruines du Château de Nomeny



la période d'agitation allait commencer pour lui, il devait suivre la fortune de Lorraine pendant la guerre de Trente Ans ; d'autant plus qu'il se trouvait maintenant directement rattaché à la couronne ducale de Charles IV.

Dans une lettre de Louis XIII, adressée à ce prince en juin 1632, on lit : « Qu'au préjudice du Traité de Vic, ayant reçu le duc d'Orléans dans ses Etats et ayant permis qu'il taillât en pièces une compagnie de carabiniers que le maréchal d'Effiat y faisait passer de bonne foi et ayant facilité l'entrée au duc d'Orléans à main armée dans le royaume de France, il se trouve dans la nécessité de le punir de sa témérité et de porter chez lui le feu de la guerre qu'il prétendait allumer dans le royaume de France (1). »

Dès le début, Nomeny fut au pouvoir des Français, puis en 1635, les Ecossais, les Suédois occupèrent la ville pendant un certain temps. A l'arrivée de ces derniers, la misère et la désolation étaient horribles, en effet, on remarque ces mentions portées sur les registres des comptes du receveur du marquisat :

Année 1635 « la cherté des vivres et la disette extrême d'iceux auroit obligé la meilleure partie des habitants à quitter leurs demeures pour n'avoir pas de quoi subsister... »

Année 1661 « à l'occasion des guerres qui ont commencé à régner dès l'an 1631, il y a des misères et des désolations si grandes, qu'à peine peut-on présentement tirer partie des redevances et nommément des cens, lesquels sont affectés sur des manoirs ruinés entièrement et sur des héritages incultes et en friches... »

Années 1671-72 « on n'est pas encore remis des fléaux... » (2)

A tous ces malheurs, vint s'ajouter celui de la démolition ; par un arrêt du 1er février 1636, le Cardinal de Richelieu ordonnait le démantèlement de la plupart des places fortes lorraines, ne voulant plus qu'à l'avenir, elles puissent lui résister. C'est alors que le vieux château (3) de Nomeny, élevé en 1390 par Thierry Bayer de Boppart (4) fut détruit, les tours arrachées et les remparts renversés.

(1) *Histoire de Lorraine*, Dom Calmet III Livre. XXXIV p. 220.

(2) Archives de Meurthe-et-Moselle ; *Registre des Comptes du Marquisat.*

(3) Le château était rectangulaire avec une tour demi-circulaire à chaque angle.

On remarque encore la base de deux, on devine l'emplacement de la troisième et la quatrième subsiste encore en partie. L'épaisseur des murs, la disposition des ouvertures, es escaliers tournant que l'on peut examiner, indiquent à première vue que cette construction était destinée au service des bombardes et autres gros engins de guerre.

Une partie des fossés du château existe actuellement à demi-comblée.

Il est question de classer ces derniers vestiges du XIVe siècle parmi les monuments historiques de M.-et-M.

Statistique de la Meurthe. Lepage II. p. 441.

(4) 74e évêque de Metz. *Histoire des Evêques de Metz*



Les deux portes de la cité ont seules été épargnées ; elles subsistèrent presque jusqu'à nos jours grâce aux nombreuses réparations dont elles furent l'objet (1).

A l'avènement de Louis XIV, rien n'avait changé dans le marquisat, les Français s'y trouvaient toujours en permanence. Cependant Charles IV commençait à faire démarches sur démarches à la cour du Grand Monarque afin de conclure un traité d'accommodement avec le roi. Aussi le Cardinal Mazarin « lassé de se voir assiégé par le duc et par les princes de sa maison, demanda au roy un plein pouvoir de traiter. Il fut expédié le 15 de novembre 1660 mais l'affaire traîna encore trois mois et demi. Les conférences se tinrent à Vincennes et et le traité fut signé neuf jours avant la mort du Cardinal, le dernier de février 1661. » (2)

Aux termes de ce traité, Charles de Lorraine rentrait en possession de la vallée de la Seille, moyennant certaines places et concessions ainsi que ses foi et hommage à la Couronne de France. Le duc ne fut pas entièrement satisfait, car à la diète de Ratisbonne en 1663, il se plaignit déjà « des entreprises que les Français faisaient sur le marquisat. » La même année, Louis XIV se trouvant à Nomeny (3) fit ranger ses troupes en bataille près du château, les passa en revue puis en donna le commandement au maréchal de la Ferté Sennecterre qui alla s'emparer de Marsal ; et le 1er septembre, le roi ratifiait le traité passé à Metz la veille, où il était arrêté qu'on nommerait incessamment des commissaires de part et d'autre afin de régler les difficultés touchant ce domaine.

De nouveaux sujets de mécontentement devaient surgir encore en 1668, deux députés de la cour ducale furent envoyés à Paris sur la demande du roi pour trancher certains différents, mais les négociations n'aboutirent à aucun résultat. L'armée française réapparut l'année suivante, plus impitoyable qu'autrefois, la guerre recommençait avec sa longue théorie de misères. Le maréchal de Créqui, accompagné de 18.000 hommes, occupa la place de Nomeny et y prit ses quartiersd'hiver.

En 1677, le marquisat vit une dernière fois des troupes commandées par un duc de Lorraine ; Charles V, neveu de l'intrépide Charles IV y vint en effet camper sur la rive droite de la Seille et y appuya la gauche de son armée. Elle s'étendait jusqu'au fort d'Eply, séparé de Morville par le fleuve au-delà duquel le Maréchal de Créqui avait massé le gros de ses forces.

(1) On démolit la Porte-Haute en 1841, et la Porte-Basse en 1855.
(Ces renseignement nous ont été fournis par M. Halbeher de Nomeny que nous sommes heureux de remercier ici).

(2) *Histoire de Lorraine*, Dom Calmet III. p. 582.

(3) Il y signe le 1er septembre 1663 le célèbre traité qui laissait à Charles IV l'usufruit seulement de son duché.

Cette occupation étrangère ne devait prendre fin qu'en 1697 par le traité de Riswick, rétablissant Léopold à la tête du duché lorrain. Sans tarder, il en régla l'administration intérieure et y releva les ruines accumulées par la guerre. Le 31 août 1698 paraissait un édit (1) « portant suppression des offices des bailliages, prévotés, grueries, salines, etc..... et création de nouveaux. » Il établissait un maire en la ville de Nomeny, un bailliage composé d'un lieutenant général, d'un lieutenant particulier, d'un conseiller assesseur, d'un notaire-procureur, d'un tabellion garde-notes, de deux autres tabellions, d'un huissier audiencier exploitant et de deux sergents. Il créait également une gruerie comprenant un gruyer, un contrôleur, un sergent du domaine, un arpenteur et forestier.

Ces dispositions furent de courte durée, car afin de diminuer les officiers qui étaient à la charge de ses sujets, le duc supprima le bailliage en 1718 et le remplaça par une prévôté dont les appels étaient portés à celui de Nancy. Les juges de la prévôté connaissaient les affaires de la Chatellenie et de trois villages de la mairie de Delme; la France ayant exigé la cession des autres à cause de leur situation sur la route de Phalsbourg à Metz. Cette même année, par le traité de Paris « le roy avait déchargé le duc pour le marquisat de tous les droits de suprême domaine que la couronne avaient acquis tant par le traité de Munster de l'an 1648, qu'autrement. » Quant aux travaux matériels, Léopold ne contribua guère qu'à la reconstruction du pont, jeté sur la Seille, proche des remparts.

Au contraire, François III eut plus de soucis que son père pour remédier aux dévastations de l'ennemi. De concert avec les administrateurs municipaux, il fit réparer les chemins et restaurer les portes de la ville que l'on surmonta à ce moment, d'un pavillon. Pendant ces travaux, 300 soldats français, occupés à la guerre de succession de Pologne, y passèrent l'hiver de 1736, mais on supporta facilement leur présence. Nomeny, du reste, avait repris son air de-gaieté; ainsi le 12 février précédent, à l'occasion du mariage de leur duc et marquis avec l'impératrice Marie-Thérèse, les habitants avaient fêté cette union par de grandes réjouissances publiques.

Il nous semble qu'il n'est pas sans intérêt de transcrire ici le mémoire relatif aux dépenses qu'elles ont occasionnées (2) :

« *Mémoire de François-Gabriel Thouvenin, receveur-commis de l'hôtel de ville, de ce qu'il a fourni et acheté à Metz pour le feu de joie pour le mariage de S. A. R. du 12 février 1736 :*

	livres	sols	deniers
401 lampions	12	10	»
34 livres 3/4 de suif	17	17	11

(1) *Notice de la Lorraine*. Dom Calmet II p. X.
(2) Ce mémoire nous a été communiqué par M. Halbeher de Nomeny

13 pains de goudron	3	7	»
Avoir apporté biscuits, macarons, pains d'épices pour le repas à l'occasion de la fête.........	5	1	6
10 pots de vin de pays.....................	12	»	»
Pour un lièvre	4	»	»
Pour un canard sauvage....................	3	»	»
Pour deux salades andive...........	3	»	»
Le surplus du repas a été fourni par M. le Prévôt qui n'en a rien voulu.			
Un demi-cent de fagots pour le feu de joie.....	5	»	»
La perche et la façon à Fv. Petit............	1	10	»
Ouvrage de Jean Clément pour les lampions...	5	»	»
2 flambeaux de poix.......................	3	12	4
1 quarteron de bougies................ . ..		15	»
Mon voyage à Metz	18	»	»
Plus 12 bouteilles de Bourgogne à 30 sols la bouteille	18	»	»
Pour 3 particuliers pour allumer les lampions ..	3	»	»
Pour 5 joueurs de violon, dont ils ont eu du vin qu'ils doivent payer, seulement	10	»	»
Au sieur François pour avoir tiré des boîtes et fait 3 réchots, 1 pour le puit de la place et 2 devant l'hôtel de ville	24	»	»
Au sonneur pour avoir sonné pendant le feu...	1	10	»
Huile, chandelles au sieur Michel............	1	14	»
Faisant un total général de.....	156 l	18 s	3 »

A la prise de possession du duché de Lorraine par Stanislas, le 21 mars 1737, le marquisat passa nécessairement entre les mains du roi de Pologne. Ce dernier désirant placer à Nomeny de la cavalerie et de plus n'ayant jusqu'à présent aucun établissement propre à recevoir les chevaux malades de ses troupes, fit construire des casernes en exécution d'un arrêt de son conseil des finances du 29 avril 1741 (1). On commença les travaux l'année suivante sur le bord de la Seille, à une cinquantaine de mètres du pont. Ces bâtiments servirent peu (2), ils subsistent encore de nos jours et sont loués à différents cultivateurs comme remises.

En fait d'administration, il n'y avait plus qu'une prévôté en 1737. Un bailliage

(1) *Description de la Lorraine et du Barrois.* Durival I. p. 175-209.
(2) *Ib.*, II. p. 122.

fut créé de nouveau par l'édit de Lunéville du mois de juin 1751. Il se composait d'un bailli, d'un lieutenant-général, d'un lieutenant-particulier-assesseur, d'un conseiller, d'un avocat-général-procureur du roi et d'un greffier. L'hôtel de ville avait un maire-royal-chef de police, trois échevins, un échevin-trésorier, un procureur du roi et un secrétaire-greffier.

Comme on le voit, l'organisation civile du marquisat sous Stanislas était à peu près identique à celle de Léopold. Elle aussi ne devait pourtant pas vivre bien longtemps ; en effet, « le bienfaisant duc et roi » mourait le 23 février 1766, le domaine de la Seille était par ce fait incorporé à la France de même que la Lorraine dont il faisait partie. Le régne des marquis de Nomeny était passé !

(*Nomeny 1906*) René JOFFROY.

(1) *Notice de la Lorraine.* Dom Calmet II p. XXVij.





MON PREMIER JARDIN

A Frédéric Mistral.

J'ai revu l'autre jour mon premier jardin. Il est à flanc de côteau, au bord d'un chemin qui longe la Moselle. Depuis longtemps je n'étais venu là.

J'ai bien reconnu sa terrasse, ses grands arbres et son rocher. Seulement il m'a paru petit, comme à Perdican son lavoir retrouvé. Il est si plein de mes souvenirs que je m'étonnais qu'il pût être si étroit. C'est dans ses allées que j'ai fait mes premiers pas. Sur ce petit terrain restent posées pour moi les plus précieuses images.

Je revois le petit bois rempli de chants d'oiseaux, son bouquet de grands arbres, son rocher à pic, agreste et moussu, sa balançoire où je m'élançais à pleine volée, les thyrses des lilas, les sureaux aux blanches ombelles, les saules noirs à l'écorce fine dont nous savions faire des sifflets.

Je revois les minces et longues plates-bandes bourrées de fleurs. Un jour une fauvette bâtit son nid sur un rosier. Elle était notre amie et nous la protégions : elle nous payait en chansons. Nous la visitions sur la pointe des pieds, retenant notre haleine. Nous écartions doucement les feuilles comme on soulève le voile d'un berceau. Elle nous connaissait et ne s'enfuyait pas.

Je revois au milieu du jardin un bassin profond où des carpes étaient prisonnières. Les poissons se cachaient sous les pierres, viraient dans l'eau, blanchissaient au soleil et cela surtout m'attirait, me semblait merveilleux.

Parfois nous dînions le soir parmi les fleurs. C'est le bonheur perdu, la famille réunie tout entière, heureuse, le soleil incliné lançant des flèches d'or, l'air immobile et tiède, le frémissement léger d'une brise odorante, les bruits de la caserne voisine, la rumeur plus lointaine de la ville, et tout près la Moselle qui glissait invisible, la grande plainte de ses eaux fuyantes.

Qui rendrait à l'enfant ses premières joies ? Il a près de lui tous les siens et il les chérit d'une confiante tendresse. Il ne pense pas, il ne sait pas qu'ils mourront. Il ne connait pas les hommes ; ils ne l'ont pas meurtri. Le jeu est

tout le soin de sa vie. Il est le plus sincère et le plus ingénieux des poètes. Son âme n'a pas de tristesses, son cœur n'a pas de blessures. Qui lui rendrait ses premières joies ?

Pour gagner le jardin, je passais devant l'imagerie Pellerin. Je m'écrasais le nez contre les vitres, j'écarquillais les yeux pour voir imprimer et colorier les fameuses images.

Du jardin, je descendais sur le bord de la rivière. Je m'y divertissais le mieux du monde ; je pêchais, je lançais des pierres qui ricochaient sur l'eau et semblaient rebondir. C'était le jeu *des chariots*. Nous *faisions* souvent *des chariots* sur la Moselle et j'y étais, à l'usage, devenu assez habile. Enfin je remorquais gravement le long de la rive des bateaux minuscules. La vue de la rivière et de mon jardin ranime un aimable souvenir :

C'était la coutume à Epinal qu'on célébrât, le soir du Jeudi-Saint, la fête des Champs-Golots. L'origine en est obscure. Les hommes, amis des fables, racontent que, il y a bien longtemps, les Bourguignons tenaient Epinal assiégé. Des secours survinrent de Lorraine. Quelques-uns même ont inventé qu'une flotte, descendant le cours de la Moselle, porta ces renforts devant la ville. Les Lorrains firent lever le siège et l'on commémore, dit-on, cette délivrance. C'est une fantaisie et l'histoire d'Epinal ne garde aucun souvenir de cette aventure. Les historiens qui s'improvisent ont toutes les hardiesses. De même la découverte d'un trou de cave sous les ruines du château convainquit maint archéologue qu'un souterrain, long de douze mille mètres, reliait sous le lit de la Moselle notre forteresse au château d'Arches. Les légendes sont faites de ces simplicités.

L'explication des Champs-Golots a bien plus de douceur. Le jour du Jeudi-Saint marquait la fin de l'hiver, des veillées autour de l'âtre, à la clarté fumeuse des chandelles. La nature ressuscitait. Nos pères célébraient ce jour-là l'aurore du printemps, le retour du soleil et des longues journées. Les modestes esquifs, des planches, des fonds de boîtes, illuminés de chandelles — débris des *loures* interrompues — symbolisaient la joie des hommes, le réveil lumineux des choses.

En ce temps-là des ruisseaux à ciel ouvert sillonnaient les rues de la cité. Un large ruisseau naissait à la fontaine du Poiron (1), au pied de la statue de saint Maurice équestre. Il longeait d'un bout à l'autre la rue de l'Hôtel-de-Ville, l'ancienne Grande-Rue jadis bordée d'arcades. C'était le lieu de la fête. Les enfants de la ville, fraternellement mêlés, se pressaient sur ses bords et promenaient sur ses ondes leurs plaisantes galères. Cependant une foule de spectateurs les entouraient et chantaient la vieille cantilène :

(1) Fontaine de la Place des Vosges.

Les Champs-Golot,
Les loures relots;
Pâques reviet
Ç'ot ein grand bié
Pou les chettes et pou les chiés,
Et pou les geots tot aussi bié.

Ce qui s'entend :

Les champs coulent,
Les veillées s'en vont
Pâques revient
C'est un grand bien
Pour les chats et pour les chiens
Et pour les gens tout aussi bien.

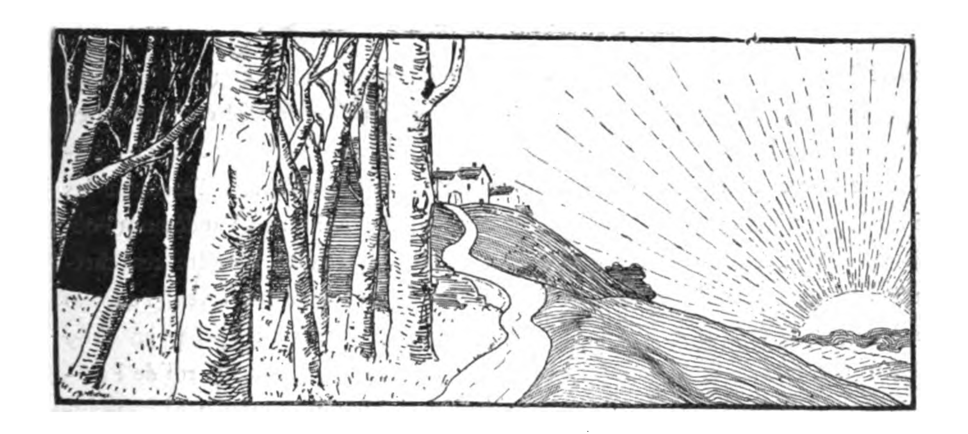
Dans mon enfance je ne manquais jamais les Champs-Golots. Je bénis ceux qui m'ont donné ce goût des traditions. Les ruisseaux n'étaient plus découverts, mais dans les caniveaux, le long des trottoirs, l'eau coulait à bouillons. Des vaisseaux pimpants rehaussaient l'humble flottille, mais les enfants restaient fraternels. La foule était compacte mais elle ne chantait plus l'antique refrain. Je remarquais mon petit bateau. J'en étais tout glorieux et je faisais, la nuit, des rêves étoilés.

Le lendemain, à ma coutume, j'allais dans mon jardin, mon bateau sous le bras. J'avais tôt gagné la rivière : Je retenais quelque temps mon navire de la rive. Puis je le laissais partir. Il s'en allait voguant à l'aventure, et s'éloignait secoué par les flots. Je le suivais des yeux jusqu'à ce qu'il disparût. J'étais plein de candeur. Je croyais que l'indulgente Moselle porterait jusqu'à son embouchure ma frêle embarcation, que celle-ci finirait glorieusement sur la mer son incertaine destinée.

Comme tout cela est loin ! Depuis les années ont coulé, nos illusions se sont flétries. Les malheurs sont venus, les séparations cruelles. Les enfants ne se mêlent plus, les Champs-Golots agonisent, les traditions sont mortes. Mais les souvenirs nous restent : là est notre refuge. Le petit jardin où je fus si heureux retient de douces pensées, de charmantes images. Quand je le retrouvai, l'autre jour, il évoqua dans une vision les joies de mon enfance.

René Perrout.





TROIS ETAPES DE L'EST (1)

III

SION-VAUDÉMONT

A mon compatriote Louis Madelin.

Voici l'automne : c'est le moment où, les moissons finies, nos paysans lorrains fanent ou rentrent les regains, septembre, c'est le meilleur mois où l'on consent à s'instruire. Plus de soleil qui pèse, le ciel bleu se voile de nuages menaçants, la matinée vive. De Diarville, il n'est qu'un seul village, Housséville, pour aller à Sion... puis une ferme, au bord du chemin, sur lequel passent deux haridelles tirant avec peine une voiture de paille... Le clocher de Sion est pour l'instant masqué par la côte boisée, la *montée* devient raide. Un paysan penché sur un champ de pommes de terre, des vignes aux feuilles brûlées par le soleil, une charrue abandonnée ou perdue dans la plaine, un train qui siffle au loin, le grelot d'une bête dans un pré, le cri strident des sauterelles, les jappements d'un chien de berger, les routes désertes plantées d'arbustes ou de hauts peupliers, quelle variété dans ce majestueux décor !

Sur ce plateau de Sion, le chemin, qui mène à l'église, est couvert de pèlerins ; ils se pressent autour des marchands d'objets de piété, achetant qui un chapelet, qui une carte, ou courant à l'auberge pour se rafraîchir. Quand la messe commence, que de cette foule pieuse s'élèvent des chants chrétiens, une sorte d'ébranlement s'empare des âmes ; les moins recueillis sont intéressés, les plus

(1) Voir les numéros 2 et 3 du *Pays Lorrain* (1907), pages 75 et 121.

incrédules sont séduits. Chapelle des catholiques lorrains, comme elle reflète bien la pensée de la province! Sur ce sol, où nos ancêtres fortifièrent leurs intelligences, les Romains déjà disputèrent aux populations leur droit à la vie, établirent leur civilisation en exploitant les mines de fer voisines. Passèrent les invasions barbares; puis vint l'époque moyen-âgeuse, qui sera à Vaudémont l'objet de nos méditations et de nos souvenirs. Près de la porte, derrière ces chrétiens qui prient, nous savons qu'après les autels du paganisme « vers l'an 98.. saint Gérard, évêque de Toul, éleva ici même la première chapelle, en 1289 Henri II comte de Vaudémont y ajouta le chœur, en 1741 Stanislas roi de Pologne posa la première pierre de l'église actuelle, en 1861 M. Simon, curé de Saint-Epvre, l'agrandit d'une travée. » Pauvre église, aux murs délabrés, aux fenêtres trop petites, aux piliers tombant en ruines; maison du culte où rien n'est curieux que le fond de l'autel, on croirait que des vandales ont passé sur toi. Avec quelle tristesse les Pères oblats te quittèrent après les décrets d'expulsion! Combien vaine, inutile, cette résistance des paysans armés, venus des villages, comme partis pour la guerre! C'est ici toute la pensée lorraine qui vient s'affirmer, prendre forme, discipliner, pour ainsi dire, ces manifestations de l'âme. Le 8 septembre, chaque année, est la fête consacrée au culte de la Vierge; depuis des siècles, les générations se sont passées la tradition, l'habitude de gravir cette montagne pour grouper leur foi, pour unir leurs prières! La coutume s'est transmise. Je te salue, colline nationale, et je te vénère; tu m'es plus sacrée qu'une montagne plus connue, qu'un Mont-Valérien ou qu'un Fourvières!

« Ce name po tojo », espoir et confiance, a dit l'Alsace-Lorraine le 10 septembre 1873 à N.-D. de Sion. La phrase fut gravée sur une plaque de marbre: pensons-y toujours!

L'extrémité du plateau en fer à cheval, « le Signal » oblige, invite à une promenade; le génie militaire a établi là une table d'orientation en pierre; c'est pour l'armée de la frontière une station géodésique. Avec quelle satisfaction, du banc élevé par le *Touring-Club de France*, je contemple mon pays natal! L'air qu'on respire à 545 mètres d'altitude vaut pour la santé du corps autant qu'un musée ou qu'un cimetière pour la santé de l'âme. Quel charme pour la satisfaction du regard: de vastes plaines ondulées, de temps à autre dans le repli d'une colline un village et son clocher, des forêts, une ligne de chemin de fer, des montagnes boisées, puis des routes hérissées de peupliers. Pas un bruit ne s'élève de la campagne; pourtant la mélancolie ici est inconnue, et rien n'engage à la tristesse; on dirait que, sous ce ciel de l'Est, le silence maintenant est nécessaire, la paix s'impose après les batailles de jadis! Tout près, au-dessous de nous, ce sont des grottes que les paysans appellent les *Chambelles*; la présence de

pierres calcinées témoigne de la visite de malheureux qui cherchèrent là un asile ; ce fut aussi un refuge de catholiques qui y entendirent la messe pendant la tourmente révolutionnaire.

Plus bas, dans la plaine, c'est They-sous-Vaudémont, Gugney, Forcelles-sous-Gugney, pauvres villages qui n'eureut encore pas leurs historiens. Au delà, toujours à droite, le mont Curel au sommet boisé, masque le pays de Frenelle et de Mirecourt, plus loin, du côté de la ligne du chemin de fer, voici Housséville, Saint-Firmin, Diarville sans historiens aussi, puis Gibelot, en allant à Marainville, moulin perdu dans la plaine, qui fut le lieu d'un combat entre les Vaudémont et la famille de Lorraine en 1416. En arrière au sud de Diarville, c'est Médreville, détruite par les Suédois au XVIII[e] siècle, le Haut-des-Thaons, camp romain bosselé de tumulus, aujourd'hui planté de vignes. Mais si je regarde le panorama qui se déroule derrière la colline, la beauté lorraine se complète encore : au pied de la côte, à l'intérieur, voici Saxon et ses vignes, modeste village aujourd'hui, qu'illustrèrent vers 1848 trois frères, prêtres, les Bagard, auteurs d'une tentative d'hérésie. Voici Chaouilley, Vézelise, plus tard capitale du comté de Vaudémont ; dans la brume le mont d'Anon, la côte de Pont-Saint-Vincent, la vallée de la Moselle, les cheminées de Neuves-Maisons. Plus loin les forts de Toul élèvent leur majesté; en arrière surgissent les côtes de la Meuse, l'Argonne meusienne. Voici Vandeléville, Favières et le pays de Colombey ; bien loin on devine Neufchâteau et le fort de Bourlemont, le pays de Domremy. Tout près de nous voici Vaudémont et ses ruines mémorables. Le brouillard se lève : avec quelle joie nous admirons le mont d'Essey-la-Côte, le trapèze du Donon, la dentelure des montagnes vosgiennes au sommet arrondi : Quelle netteté ! Avec de la bonne volonté, nous acceptons de voir au loin le ballon d'Alsace, dont nous pouvons maintenant, à l'aide d'une jumelle, deviner une maison sur le flanc ! !

Quelle gravité pèse sur cette vaste plaine agricole ! Comme l'on sent, à regarder ces champs peignés de sillons, les souffrances de ceux qui les cultivent ! Vie de durs labeurs, celle de nos paysans du Xaintois, comparables à leurs ancêtres et dignes de leurs gestes ! Quelle puissance morale se dégage de ces campagnes où, hors le souvenir, le temps n'a rien laissé des luttes passées, des guerres lorraines ! Comme il nous manque ici, un Homère national qui chanterait la gloire de nos pères, un Tyrtée qui saurait psalmodier le courage de nos aïeux, un Virgile qui écrirait les Géorgiques du Xaintois, un Tacite pour étudier la philosophie de notre belle histoire, et faire revivre l'héroïsme des guerriers qui défendaient Vaudémont.

Vaudémont : deux kilomètres à peine nous en séparent ; je ne sais pas au monde de plus splendide promenoir, mais il faut avoir l'esprit saturé des annales

lorraines. Pauvre manoir aujourd'hui ! Les rues de Vaudémont sont tortueuses il nous faut la main de M. Maurice Barrès pour nous y conduire ; il nous faut sa bonne voix du terroir pour nous le faire aimer. Le maître nous a révélé et facilité le pèlerinage. Mais pourquoi cette pénurie de touristes ? Est-ce difficulté des communications ou ignorance ? A coup sûr, ce n'est pas mépris. Les bâtisses ont été faites avec les pierres du château ; dans les rues des pans de maçonnerie restants de murs d'enceinte, au-dessus des portes des maisons, des débris de sculpture encastrés. Et les habitants savent la présence du château, mais sont incapables de nous renseigner sur son histoire.

— C'est réellement vieux ici !

— Oh ! *la fois-là oui !* Mais *du temps là* les seigneurs se battaient toujours.

— Et le château, y allez-vous ?

— Mais non, *aussi bien* qu'y ferions-nous ?

En somme, leur philosophie est modeste, mais généreux est leur cœur et leurs pensées, chargées de souvenirs ! La tour de Brunehaut est une ruine majestueuse, qui inspira jadis crainte et effroi : la terrible reine d'Austrasie, pendant sa rivalité avec la reine de Neustrie, Frédégonde, habita, dit-on, le château pendant plus d'un an ! Croyons-le, mais ces murs ne datent que du moyen âge ; quant aux fortifications d'enceinte, il en reste bien peu. Tout tombe de vétusté, même la *brèche de Richelieu*. Quelle ironie de classer ces ruines dans les monuments historiques de France, après le vandalisme du Cardinal ! Où sont-elles, la tour du Fossé, la tour du Gibet, la porte de la Trahison, la Collégiale Saint-Jean-Baptiste, la tour du Chaulcheux, la porte du Basle, la tour de la tante Anon ? Le néant ; la voie romaine de Vaudémont à Soulosse est elle-même inconnue. Mais quel sens historique sur ces murailles qui cernaient le village !

« Vaudémont, petite ville et grand renom » c'est un complément qu'on se plaît à lui accoler ! Les remparts du château furent formidables, mais leurs restes le sont bien peu ! Ce château fut le siège de la puissance des anciens comtes de Vaudémont, princes remuants, souvent doués de courage et de talents militaires incontestables ; plus d'une fois, ils firent trembler leurs voisins, surtout les ducs de Lorraine, dans les Etats desquels leur comté était enclos. Ce comté de Vaudémont fut créé en 1072 par l'empereur d'Allemagne, Henri IV, en faveur de Gérard d'Alsace, premier duc de Lorraine, intronisé par lui. Ce petit Etat autonome dura quatre cents ans, jusqu'en 1472, époque où René le dernier des comtes, hérita des duchés de Lorraine et de Bar, et réunit les trois Etats sous son sceptre, en prenant le nom de René II. Le comté comprenait, en 1476, cinquante-sept villes, villages ou hameaux, dont quelques-uns disparurent ; il avait à peu près l'étendue de deux de nos cantons d'aujourd'hui. Le village fut bâti au

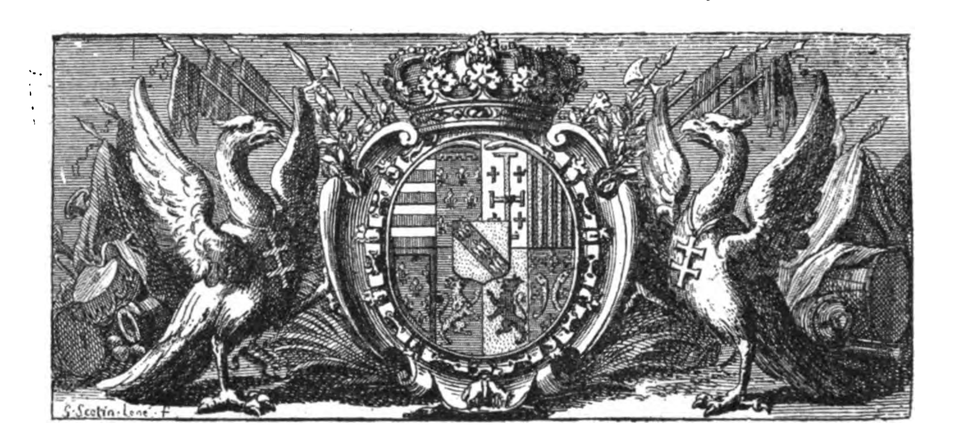
XIe siècle sur les ruines de retranchements romains. Mais ce ne fut que le dernier assaut de 1636 donné par Richelieu qui obligea les comtes à l'exil : la famille des Habsbourg-Lorraine règne encore aujourd'hui sur l'Autriche ; et la malheureuse Elisabeth, *l'Impératrice du Silence*, n'oublia pas le château des paladins, qu'elle vint visiter. La ceinture de rochers, bordant l'espèce de cirque que dessine le sommet de la montagne, s'appelle *le Saut-de-la-Pucelle*. La légende veut qu'une princesse de Vaudémont, revenant à cheval de Sion, ait été poursuivie par un seigneur amoureux. En sortant du bois, et pour échapper aux poursuites dont elle était l'objet, elle se serait, avec sa haquenée, lancée dans le vide, par dessus les rochers ; et ne se serait fait aucun mal. Laissons l'anecdote pour ce qu'elle vaut ; rien ne nous autorise à y croire. Ne nourrissons pas notre esprit d'invraisemblances ; il nous faut des faits pour ordonner nos sentiments. On parle également de souterrains qui iraient de Vaudémont à Vézelise : faisons comme saint Thomas !

Vaudémont, sommet militaire ! Sion, sommet religieux ! Ce sont pour moi deux pensées de ma province ; elles se resserrent ici ; leur union m'incite au rêve. Je respire le bon air lorrain : le parfum du terroir s'exhale dans toute sa pureté ; je cours le goûter dans la forêt trouée de sentiers, sur cette solitude agraire, dans ce village indigne d'oubli ; je le veux posséder dans cette magnifique campagne, où les épis en mai se pressent si ardemment les uns contre les autres, dans ces vignes qu'entourent le bourdonnement des insectes ou le son des cloches des troupeaux en pâture.

Pour aimer la France, j'irai à Pont-Saint-Vincent, à Frouard, ou à Toul ; ici, je suis enivré, quand les ténèbres recouvrent les champs, de ma fleur lorraine !

Maurice Toussaint.





Le Monument de l'Unité Nationale

A NANCY

Le plus magnifique carrefour de l'histoire. — Nancy devait-être le cœur de la Lotharingie ressuscitée. — L'Alsace au secours de la Lorraine. — « Le Monstre lui-même » au Musée de Dijon. — De la Tour de Bar *à la* Croix de Bourgogne. — *De la Collégiale de Nancy à Notre-Dame de Bruges. — Une bataille où il n'y a plus que des vainqueurs.*

L'*Association des Amis de Nancy* a décidé l'érection d'un monument commémoratif de la bataille de 1477, à l'endroit où succomba Charles-le-Téméraire.

Il n'y a pas, dans l'histoire, de plus magnifique carrefour. C'est par un monument inoubliable qu'il convient de le marquer. Véritablement *crucial,* ce monument rappellera les grands courants contraires qui se sont heurtés ici.

Voici, d'un côté, le rêve effréné du Téméraire, ressuscitant la Lotharingie carolingienne. Voilà, de l'autre côté, le dessein méthodique de Louis XI, aboutissant à l'unité de la France, depuis la Mer du Nord jusqu'à la Méditerranée, depuis l'Océan jusqu'au Rhin.

Charles-le-Téméraire possède, dans le bassin de la Saône, les deux Bourgognes; dans les bassins de l'Escaut, de la Meuse, du Rhin, les Flandres. Sigismond vient de lui vendre, ou plutôt de lui engager, le landgraviat d'Alsace, le comté de Ferrette et le Brisgau. Il s'adresse à Frédéric d'Autriche, pour se faire donner le titre de roi de la Gaule-Belgique. Mais quoi ! à son Empire manque l'essentiel : une poitrine, un cœur. Pour unir les Flandres à la Bourgogne, pour combler un vide mortel, il lui faut la Lorraine, Nancy.

Il a tout fait afin de gagner l'amour de la Lorraine. Quand il est entré à Nancy, le 30 novembre 1475, bien qu'irrité au fond par la longue résistance de la ville, il n'a pas hésité à lui accorder la capitulation qu'elle réclamait ; il a rappelé les bannis, épargné les biens des partisans de René, payé les dettes de son ennemi. Mieux encore ! Il a prononcé avec éclat le serment auquel se soumettaient les



CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE (Musée de Bruxell.

ducs lorrains, rendu la justice en personne, écouté les parties avec une patience inlassable, tenu les portes du Palais-Ducal ouvertes jour et nuit.

Malgré tout, la Lorraine demeure fidèle. Nancy est reprise aux Bourguignons. Le duc René réunit une armée de quatre mille partisans lorrains, de neuf mille Suisses et de neuf mille Alsaciens. Malgré l'Empereur, venaient au secours de la Lorraine, soldats éprouvés et loyaux, ceux de Strasbourg en rouge et blanc, ceux de Schlestadt en rouge, ceux de Colmar en rouge et bleu.

*
* *

Au *Musée* de Dijon, sous cette mention : « *Monument élevé sur la place où fut trouvé le corps de Charles le Téméraire* (Pernot, né à Vassy, 1793-1865), » on voit un tableau d'une banalité noble et naïve : près d'un étang où flotte une barque, au pied d'une chapelle en ruines, un cavalier fait halte devant une croix à double croisillon. Cela est insignifiant, impersonnel.

Mais, un peu plus loin, se trouve la chose significative et personnelle par excellence du beau *Musée*. Le Monstre lui-même ! Ce portrait du Téméraire est attribué au peintre flamand Jan van Heemesen. La couleur et le dessin en sont d'une étrange énergie, où la réalité même semble chauffée, condensée, exaltée jusqu'à l'idéal. La figure du duc se détache, éclatante, sur la pourpre d'une tente. CAROLUS AUDAX. PH. F. (fils de Philippe), DUX BURGUN. Rude et superbe front d'aventurier. Entre les sourcils, une double ride verticale. Bouclés derrière l'oreille au lobe à peine détaché, les cheveux bruns forment une masse si feutrée, si *houssue*, qu'on dirait un béret naturel. La toison d'or brille sur la cuirasse. L'une des mains caresse un casque, l'autre s'allonge sur une table. Jamais on n'oubliera cette bouche close et passionnée, ces narines qui palpitent, ce menton qui s'avance, ce cou très épais et très ridé, cou de lutteur plus vieux que le visage. Au premier échec grave, cette tête superbe se trouble, cette bouche rumine l'écume de sa rage et se tait furieusement (1). L'homme qui, naguère, se délectait à bien parler, à admonester longuement ses domestiques, en bel orateur, assis en haut-dos, n'a plus qu'une idée : sa haine contre la France, la Lorraine, l'Alsace, la Suisse, contre ses sujets même de Flandre, de Bourgogne. Monstre d'avidité et d'angoisse ! Regardez ses yeux. Leurs prunelles un peu dorées nagent dans un fluide vaguement bleu. Ce ne sont pas des yeux de portrait. Les yeux des portraits suivent toujours le visiteur. Ceux-ci ne voient personne. Ils se fixent ardemment sur le mystère. Aux paupières, pas de cils. Ce sont là, dirait-on, des yeux de verrier, brulés au feu du four. Dans quelle fournaise les regards du Téméraire avaient-ils coutume de plonger ?

Au fond du tableau, vers la gauche, un étang où nage un cygne. Si c'est un accessoire purement décoratif, avouons que la rencontre est singulière. Vers la droite, au loin, un homme en costume romain, portant une bannière, s'agenouille devant un tertre où l'on distingue un blanc quadrupède.

D'après un commentateur, le peintre aurait voulu, en ce lointain personnage, représenter le Téméraire lui-même, blessé, sur le champ de bataille de Nancy et

(1) Avec quelle ironie le sort reprend et souligne la devise hautaine de Charles : « Je l'ai entrepris ! » (*Je l'ai empris, bien en aviengne.*)

faisant une dernière prière, au moment où sur lui se précipitent les loups. Mais cet animal bizarre, lequel d'ailleurs ne paraît nullement courir, est-il donc un loup ? Le loup blanc, alors !



RENÉ II (d'après le *Discours des choses advenues*, de N. Remy).

Un autre commentateur nous dit : Ce chef-d'œuvre a dû être exécuté après le sac de Nesles, en 1472. Le duc a laissé pousser sa barbe, en signe de deuil. Est-il possible de représenter d'une manière plus expressive celui que le monde a surnommé successivement *le Terrible*, puis *le Belliqueux*, puis *le Guerrier*, puis *le Hardi*, puis *le Victorieux*, enfin *le Téméraire*, et que ses sujets ont toujours

appelé *le Batailleur ?* Taille moins avantageuse que celle de son père, mais solide, grand front, œil dur, menton long, teint basané, il souffrait la faim, la soif, la chaleur, avec une extraordinaire patience. L'habitude de marcher à la tête des armées l'avait endurci à toute fatigue. Au fond du tableau, on distingue Gédéon qui commence à prier. « *Gédéon dit à Dieu : « Si tu dois délivrer Israël par mon moyen, voici. Je vais mettre une toison dans l'aire. Si la rosée est sur la toison seule et que la terre sèche, je connaîtrai que tu délivreras Israël par mon moyen.* » *Et la chose arriva ainsi ; car, s'étant levé de bon matin le lendemain et ayant pressé cette toison, il en fit sortir plein une tasse d'eau de rosée* ». Ainsi le blanc quadrupède du tableau n'aurait plus ni chair ni os ! Le bon commentateur ajoute : « Le libérateur d'Israël tient un étendard décoré de la Croix de Saint-André, dite Croix de Bourgogne, parce que le duc Philippe-le-Bon prit Saint-André pour patron de l'Ordre de la Toison d'Or, et que Charles son fils avait décoré sa bannière de enseigne. » Reste à expliquer par quel miracle nouveau la toison blanche s'est muée en toison d'or. Est-ce par l'intervention de Marie de Rumbrugge, la belle maîtresse aux cheveux roux dont Philippe-le-Bon a voulu, comme on sait, illustrer l'intime souvenir !

A Dijon, au-dessus du Palais-Ducal où est né le Téméraire, s'élève, lourde et carrée, une haute tour de quarante-sept mètres. Divisée en cinq étages, prenant jour par d'étroites fenêtres en accolade, cette tour porte à son sommet une terrasse qui domine la contrée. René d'Anjou, duc de Lorraine et de Bar, y fut enfermé avec ses enfants. Il eut tout le loisir d'apprendre par cœur la ville aux silhouettes déchiquetées, les villages aux toits rouges, la crête isolée du Mont-Afrique, les montagnes vineuses de la Côte-d'Or aux verdures estompées et changeantes. Depuis cette époque, la Tour dijonnaise s'appelle *Tour de Bar*. En cette appellation, aucun Lorrain ne voit le moindre défi. Aucun Bourguignon ne s'offensera, si Nancy remet en pleine lumière la *Croix de Bourgogne*.

*
* *

On connaît la trahison de Campo Basso, cet Italien pauvre et déjà vieux, que le Téméraire avait recueilli, lui allouant cent mille ducats par an pour payer ses gens à sa guise, et le laissant tout conduire. Les Alsaciens et les Suisses ne voulurent pas que le traître combattît avec eux : avant la bataille, il fut envoyé au pont de Bouxières ; là, il devait couper la retraite aux vaincus et se rendre utile sans souiller la victoire. (1)

(1) Signalons, à ce sujet, le travail de ce clairvoyant et scrupuleux Christian Pfister, qui est venu d'Alsace pour écrire l'Histoire de Lorraine. Les gravures illustrant le présent article sont extraites de sa savante histoire de Nancy éditée avec tant de soins par la maison Berger-Levrault.

Découvert parmi les morts, entièrement nu, dépouillé par les maraudeurs, face broyée par les chevaux, écorchée à demi par la glace, à demi rongée par les chiens et les loups, corps criblé de blessures, le Téméraire, lavé et enseveli pieusement, reposa trois jours dans une maison de la rue Ville-Vieille (n° 40) ; puis, le 12 Janvier, fut enterré dans la Collégiale Saint-Georges, près du Palais-Ducal. Pour ne pas avoir pitié, il faut penser au sac de la malheureuse ville de Dinant, par où s'annonça Charles-le-Terrible, et aux défenseurs de Grandson, à qui il avait promis la vie sauve, rompant sous leur poids les branches des arbres.

Sous le tombeau que lui sculpta Jean Crocq, il resta à Nancy, pendant 73 ans. En 1550, son arrière-petit-fils, Charles-Quint, le fit transporter à Bruges. Sous les voûtes ogivales de *Notre-Dame de Bruges*, dans une chapelle fermée, il dort aujourd'hui près de sa fille, femme de Maximilien. Elle mourut, comme on sait, à vingt-cinq ans, d'une chute de cheval, à la chasse. Les statues du père et de la fille, de grandeur naturelle, en cuivre doré, sont couchées côte à côte sur des sarcophages de marbre. Le tombeau de Charles fut exécuté à l'imitation de celui de sa fille, par l'ordre de Philippe, le fils de Charles-Quint.

Et voici encore, sur la route d'histoire qui passe au carrefour de la Croix de Bourgogne, un défilé de figures d'autant plus inoubliables qu'elles semblent toutes marquées au sceau mystérieux de la fatalité !

***

De cette victoire du 5 Janvier, ce qui résulta, ce fut d'abord l'unité de la Lorraine : Blâmont, puis Bar, s'associèrent aux destins du domaine lorrain ; ce fut ensuite l'unité de la France.

Aux destins du domaine français s'associèrent la Bourgogne, les villes de la Somme, puis, avec des incertitudes et des retours, la Franche-Comté, l'Artois, puis la Provence, puis l'Alsace, puis la Lorraine elle-même, de sorte que la France retrouva les limites naturelles de la Gaule : les Alpes et le Rhin.

Ce qui l'emportait à ce magnifique carrefour de l'histoire, le courant qui, enlevant un dernier obstacle, allait entraîner l'Europe, c'était à proprement parler la politique moderne. Les grands vassaux, après la ruine du Téméraire, le plus grand de tous, devaient être anéantis. Le régime bourgeois était fondé. L'œuvre de Louis XI devait être continuée par Richelieu, par Louis XIV, par la Convention.

Voilà ce que rappellera le monument nouveau. Il évoquera en outre l'image de la Lorraine et de l'Alsace, travaillant ensemble à la gloire de la France et communiant dans son amour.

La « croix » qu'il s'agit de remplacer a été érigée en 1822. C'est une chose

médiocre qui, des monuments antérieurs, ne contient rien, sinon une inscription peu exacte.

La noble et douce ville de Nancy s'agrandit sans cesse. Des maisons se sont élevées à la place où ont péri le Téméraire, la Lotharingie et la féodalité.

Pour l'exécution de ce monument, la Lorraine a d'incomparables ressources matérielles, morales et artistiques. Aujourd'hui plus que jamais, l'art lorrain se montre puissant, sincère, généreux, d'observation pénétrante et de lumineux symbolisme.

Aucune provocation, aucun ressentiment, dans cette commémoration d'une victoire. Aussi bien, à proprement parler, il n'y a eu de vaincu que le Téméraire. Les Bourguignons étaient déjà nos cousins. Ils furent dès lors nos frères. (1)



Statue de René II, par Schiff.

Le sang bourguignon et le sang lorrain
Ont mêlé leurs flots dans l'immense plaine
Où glaives d'acier et masses d'airain
Battaient à l'envi la moisson humaine !

Mais le temps de haine est passé,
Et, de la plaine plus féconde,
Vers le ciel qui de feux l'inonde,
La moisson d'amour a poussé :
Tout son grain doit être entassé
Pour la patrie et pour le monde.

Le cœur bourguignon et le cœur lorrain,
Unis à jamais, bravent les surprises.
La patrie a joint, dans un même écrin,
A la Côte d'Or les Vosges exquises.

Du Palais-Ducal bourguignon
Au Palais-Ducal de Lorraine,
Un courant d'amitié sereine
A fait de chaque compagnon
Un soldat qui se lève, au nom
De la France républicaine.

Emile HINZELIN.

(1) M. Mougenot, secrétaire du Comité du Monument, nous écrit ces lignes pleines de dignité patriotique et de tact : « Il va sans dire que nous ne songeons à faire aucun particularisme local et que, loin de rémémorer les vieilles luttes fratricides des temps passés, nous ne songeons qu'à unir Lorrains et Bourguignons, sans faire de catégories entre vainqueurs et vaincus, mais en rendant à tous les héros de la bataille de 1477, l'hommage qui est dû à leur bravoure et qu'on a tant tardé à leur décerner. »



FIAUVE DOU BON TEMPS

IN ÉVÊQUE DE NIJON

(patois du Bassigny lorrain)

Y é é pou prés cent ans que l'étô né dins noute villaige, dans les moments de l'empéreur permeil. L'évô reçu é s'baptême le nom de Claude, qu'on évô rempiécet bintôt par le nom pu courant de Frérot, qu'on donnôt sovent dans ce temps-lé aux pus petiots. Se pére étant le pére Drouot, cé fêjôt Frérot Drouot.

Pou eine belle fémille c'otôt eine belle fémille. Si les guéchenots étint in poû tarpots dins loû permeil aige, i n'évint pas manqué de s'élonger et de prenre doû corps in attrapant les dix-sept dix-huit ans.

Faut que vous séchiez q'dans ce temps-lé tertot les corps éd méteils évint l'usaige de fâre loû tour de France, rapport é prenre de l'hébiletet au trévail.

Not' Frérot n'évô co pas vingt ans quand eine équipe de cherpentiets s'étôt décidet é fare le tour de France.

Frérot, qu'otôt in poû pesant et pas fin d'esprit, évô étu obliget de demourai to-ci, défaut d'édresse.

Mâ les aventures li trottint dins lé cervelle ; i n'en buvôt ni n'en dermôt pus. Tant que bintôt i prit ses outils et gaigna lé grand'route.

L'otôt imposant dins sé démarche, bé guéchon bin teillé, évou des gros œils qu' roillôt in poû trop ; c'otôt dommaige pou sé beautet. Per hébitude ed dornai des grands coups de hache en soffiant foû, l'ovrôt tot l'temps eine grand' bouche ; c'otôt co dommaige pou sé beautet.



On n'ai jémouà su dins lé suite ni combin que l'évôt mis de temps, ni quement que l'évôt vécu pou guégnai Péris. C'otôt lé se gros souhait : guégnai Péris.

I n'ai pas dit non pus si l'évôt été ou non rébaudi in érrrivant. Tertot ce qu'on sait, çôt que l'évôt longtemps trottai de pouthe in pouthe demandant d'lovraige sans l'obteni.

Si bin qu'in joû, décourégi, i mèrchôt tristement dou cotai dou Jédien des Piantes quand eine pâre de monsû bin mis l'éccostérent.

— Holà ! l'émi ! qu'ost-ce qu'on fât de bon to-cy ?

— Rin d'bon ; et je vodrôs bin déjà reprenre le chemin de Lôrraine.

— Faut pas ve décourégi, me guéchenot. Evou voute belle prestance, voûte air majestueux, ve pouvez fâre fortune é Péris.

— Je le vodrôs bin, que répondôt Frérot ; ma quement fâre ?

— Verez-vô ête évêque ?

Et comme Frérot rôillôt co dévantaige les œils :

— Si ve vourôs nous écoutai, l'émi, voute fortune ost fâte. Venez évou no, neume ?

— Quéque mouments éprès, Frérot Drouot, si chingî que pocheune n'érô poillu le recuennechi, sotôt fû d'in hôtel, éccompagné des dû compères. L'étôt hébilli in évêque, et les dûs autes in grands vicâres. Les deux-lé étint vifs et fringants, mâ lu, toujou in poû pesant, évôt bin l'air inspiré par lé gravitai de sé charge.

On li évôt fât lé leçon brâment, li recommandant de ne dire que *oui*, o bin *non*, sin jémois rin éjoutai, crainte qu'i ne dijeusse des bêtises.

In carrosse tertot luisant, évou dûs léquais, les empouthe su les boulevards. In s'errête devo in grand magasin.

L'évêque descend de sé voeilleture ; tertot les têtes s'inclinont.

Et le mèrchand s'évance, empressai. Les échats queminçont.

— Ceci ve convint, Monseigneur ? que dit le grand vicaire.

— Oui-i !

— Ceci ne ve convint pas. Monseigneur ?

— No-on !

Déjé des merchandises de prix implissont la voeilleture.

Et l'moment d'payi errive. Les grands vicares expliquont que Monseigneur volant tertot réglai tot pouà lu, i vont retoûnai é l'hôtel évou le chergement, et revinront évou l'ergent.

— Que Monseigneur éttendeusse patiemment. C'ost l'effâre d'eine demi-heure tot au pus.

Les demi-heures péssont. Pocheune ne revint. Le mèrchand, craignant que

l'évêque ne treveusse le temps long, évôt envoyi sé omme pou li teni compa-
rùjon.

Et Frérot de réponre é tous ses compliments :

— Oui-i !

— No-on !

— Oui-i !

— No-on !

Lé tomme queminçôt é s'étonnai. C'ô étu bin peille quand Frérot, tirant de de ous sé soutane violette eine belle tabatière é quoue de rète que l'évô fâ in bé cc jeil de Nijon, li offrit eine prise.

Du coup lé lumière étôt fâte dins l'esprit de lé mérchande.

— Je sons volai, mon poure homme, qu'elle crie tout d'in coup.

— Je m'en doutôs bin, que dit çule-ci.

Et pis v'lin ! v'lan ! i tombe é co de pi et de poings sur le poure Frérot qui n'en pût mâ.

Quéq'moments éprès, le poure évêque évôt repris dins les rues sé promenade. Et les péssants se retoûnint tertot rébaubis, et roitint lé soutane que franguillôt.

Si bin que l'évôt pesset les ponts, et l'errivôt devé Notre-Dame, quand l'éperçut des compégnons cherpentiers qui venint in sens inverse.

En ce que les uns étint en contemplation sous les tours, in aute roitôt Frérot ettintivement.

Et tot d'in coup, s'édressant é ses gensses :

— V'lé in évêque qui ressenne diablement é in de mes cosins de Nijon.

L'évêque merchôt teujô. Et l'aute :

— Mâ !...... ost-ce que ce serôt vo, Frérot ?

Et Frèrot, tot himblement :

— Mâ oui, Mimi (Diminutif local de Remy).

— Ve velai dins in drôle d'accoutrement.

— Ne m'en pouâlez mi.... Je sûs bin en pouène.... »

Grâce é Mimi Duhaut, son cosin, Frérot poillut regaignai Nijon où i féjôt lé soudhe oreille quand je li pouâlôs de son épiscopat d'in joû.

Sé vie fut tranquille et douce ; et su ses veuilles ennées i guédiôt les ouilles et les jars aussi bin qu'in évêque peut guédier ses ouailles.

I morut dins le mois de septembre 1889, l'ennée de l'Exposition, et fut mis en terre par le curi Crapelet dans le clamart de Nijon.

Alcide Marot.

UN ÉPISODE

de l'Occupation Allemande de Saint-Dié

23 Mars — 4 Avril 1873

Dans notre tarvail sur *Saint-Dié pendant l'Administration prussienne dans les Vosges*, nous avons dit que durant l'occupation de notre ville du 5 novembre 1871 au 2 août 1873, « à part quelques rixes entre soldats et ouvriers qui eurent « lieu en juillet 1872, suscitées peut-être par les grandes chaleurs, et qui furent « d'ailleurs sans gravité, tout se passa sans incident. »

Il y en eut un cependant, et un terriblement grave, qui faillit exposer la ville à de redoutables dangers. Il eut lieu le 23 mars 1873. La veille était l'anniver-versaire de la naissance de Guillaume, roi de Prusse et empereur d'Allemagne.

Après une cérémonie religieuse célébrée à la Cathédrale par l'aumônier catholique de l'armée allemande d'occupation, suivie d'une revue passée par le colonel aux casernes du 9e d'infanterie prussienne, il y eut un banquet copieux comme on n'en fait qu'en pays conquis, et largement arrosé comme en supportent seuls les estomacs teutons.

Il ne faut pas s'étonner si après une journée passée en réjouissances, il y eut encore, le lendemain, bien des têtes échauffées, bien des esprits surexcités jusqu'à la démence. De nouvelles libations durent nécessairement rendre ces Poméraniens plus enclins à leur insolence habituelle. Et c'est, sans aucun doute, ce qui arriva en ces jours de fêtes et de festins.

Le fait est que le 23 mars, dans une dispute de cabaret, un soldat reçut un coup de couteau qui le blessa grièvement.

Le meurtrier put s'enfuir, et il n'est pas douteux que la connivence de ses concitoyens facilita sa fuite. D'autre part, l'administration française ne bougea pas, malgré la plainte que fit immédiatement l'autorité allemande. Il ne se fit aucun bruit autour de cette affaire, qui n'arriva pas jusqu'aux oreilles du public. Ce fut comme un mot d'ordre, une « consigne ». La presse locale garda le plus profond silence ; ni la *Gazette vosgienne*, journal républicain. ni l'ancienne *Feuille d'annonces* de l'imprimerie Ed. Trotot, transformée en *Impartial des Vosges*, journal monarchique, n'y firent la moindre allusion.

Une publication officielle, parue récemment, contenant les correspondances relatives à l'*Occupation et à la libération du territoire français* (*1871-1873*), vient de nous donner des détails sur les suites qui ont été sur le point de résulter de l'incident du 23 mars.

René II devant le cadavre de Charles-le-Téméraire

(D'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale).



Voici les trois dépêches échangées à ce sujet. (Tome II, p. 377, 78 et 79) :

M. le Comte de Saint-Vallier a M. Thiers.

(*Dépêche télégraphique*)

Nancy, le 3 avril 1873. — 6 h. 40' s.

Une tentative d'assassinat a été commise le 23 mars à Saint-Dié contre un militaire allemand, qui a été grièvement blessé.

Nos autorités locales n'ont tenu aucun compte de la plainte du commandant allemand, n'y ont même pas répondu et ont laissé échapper le coupable qui leur était connu. Elles n'ont porté le fait ni à la connaissance du préfet des Vosges, ni à la mienne.

Hier, le général de Schmeling, commandant la division allemande des Vosges, irrité de cette négligence, a décidé l'adoption de mesures rigóureuses à Saint-Dié : application de l'état de siège, désarmement de la population, perquisitions domiciliaires.

J'ai été informé ce matin, pour la première fois, du fait survenu et de ses graves conséquences. Je suis intervenu immédiatement, par télégraphe, auprès du genéral de Schmeling, en faisant appel à nos bonnes relations personnelles. Le préfet des Vosges, chargé de mon message, m'informe que M. de Schmeling a aussitôt levé les mesures de rigueur prises à Saint-Dié, en se déclarant heureux de faire droit à ma demande. Je vais m'efforcer, d'accord avec le préfet et le procureur général de faire arrêter l'assassin. St-Vallier.

M. Thiers a M. le Comte de Saint-Vallier

(*Dépêche télégraphique*)

Versailles, le 4 avril 1873.

Mon cher Monsieur de Saint-Vallier,

Je vous remercie d'être intervenu pour provoquer une répression prompte et énergique de cette tentative de meurtre contre un soldat de l'armée d'occupation. Les misérables qui se livrent à de tels excès peuvent compromettre la sûreté du pays, et le moins qu'ils puissent faire c'est de provoquer de sanglantes représailles. Je vous autorise à parler en mon nom aux autorités administratives judiciaires, à exciter leur zèle et à me signaler celles qui ne rempliraient pas les devoirs que commandent les circonstances.

Recevez mes amitiés. A. Thiers.

M. le Comte de Saint-Vallier a M. Thiers.

Nancy, le 4 avril 1873.

Monsieur le Président,

Je m'empresse de vous remercier de votre télégramme de ce matin qui vient de me parvenir ; je suis heureux de l'approbation que vous donnez à mon



intervention personnelle dont l'effet, grâce à Dieu, a été efficace et immédiat, et a pu exonérer la pauvre ville de Saint-Dié de l'application des mesures rigoureuses dont elle se trouvait menacée.

Je vous suis reconnaissant de l'autorisation que vous me donnez de parler en votre nom, et de l'appui tout puissant que vous voulez bien me prêter.

Quant aux agents dont l'incurie et la négligence nous ont valu cette difficulté, qui aurait pu avoir des conséquences sérieuses, je me suis entendu avec l'excellent préfet des Vosges pour savoir de lui, quels sont ceux dont la conduite est réellement répréhensible.

M. de Blignères m'a adressé un rapport explicite sur ce point, et je me suis empressé d'en transmettre copie ce matin à MM. les Ministres de l'Intérieur et de la Guerre que concernent les changements du personnel jugés nécessaires par le préfet. En résumé, M. de Blignères excuse le sous-préfet (1), absent pour le tirage, mais il se plaint vivement du lieutenant de gendarmerie, complètement incapable, dont il réclame en vain le remplacement depuis un an, ainsi que du commissaire de police impropre à tout service ; j'espère que l'incident qui nous occupe amènera les deux ministres à donner satisfaction aux demandes du préfet.

J'ai fait adresser un blâme sévère au substitut par le procureur général, avec qui je m'entends pour tâcher de découvrir le coupable ; j'espère qu'il pourra être arrêté, ce qui mettra fin à cette fâcheuse affaire.

En ce qui me concerne, j'ai, sur le désir du préfet, écrit ce matin au général de Schmeling pour le remercier de l'accueil empressé qu'il a fait à ma démarche personnelle.

Un incident semblable à celui de Saint-Dié a eu lieu, il y a trois jours, à Belfort ; un jeune Français a tiré deux coups de pistolet, sans l'atteindre, sur un soldat allemand. Le coupable a été arrêté séance tenante.

Veuillez agréer, etc. St-Vallier.

Grâce à cette correspondance, on connait cet épisode de l'occupation de Saint-Dié par les Allemands. Il était de nature à avoir les plus graves conséquences pour la ville.

La recherche du coupable a-t-elle abouti ? Nous l'ignorons.

Sur ces entrefaites, le Président Thiers poursuivait l'œuvre de la libération du territoire, et quatre mois après, le 2 août 1873, les Allemands évacuaient le département des Vosges, aussi heureux de rentrer dans leur pays que nous d'en être débarrassés.

Henri Bardy.

(1) Le baron Georges de Latouche, conseiller de préfecture à Strasbourg avant la guerre, succède à Marchal comme sous-préfet à Saint-Dié en janvier 1872 ; y reste jusqu'à la fin de Septembre 1874 ; est nommé à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer et remplacé à Saint-Dié par Josson de Bilhem, venant d'Avallon.



Rapport sur le Concours pour le prix de Guaita, décerné par l'Académie de Stanislas à M. Emile MOSELLY

MESSIEURS,

La commission que vous avez nommée pour examiner les titres des candidats au prix Stanislas de Guaita m'a chargé de vous donner, en qualité de rapporteur, les raisons du choix qu'elle soumet à votre ratification. Ce terme de choix n'est pas impropre, encore qu'un concurrent unique se soit présenté ; car son talent le désignait tout particulièrement à vos suffrages. On peut même dire que déjà, l'année dernière, vous lui aviez donné implicitement un témoignage de l'estime où vous tenez ses écrits. Lorsque vous accordiez le prix Guaita au distingué et vaillant directeur du *Pays lorrain*, chacun des collaborateurs de cette revue ne recevait-il pas en même temps son petit brin de laurier ? Or, de ces collaborateurs, M. Emile Moselly a été l'un des plus assidus et l'un de ceux qui ont le plus contribué au succès.

Ce pseudonyme de Moselly doit être pour un instant écarté ; car il n'est qu'une sorte d'hommage rendu par celui qui l'a adopté à cette douce et riante Moselle sur les bords de laquelle il a grandi. Appelons de son nom véritable le bon Lorrain et le lettré délicat que nous vous proposons comme lauréat.

M. Emile Chénin est en effet de vieille souche lorraine ; dès 1610, on trouve les Chénin fixés à Chaudeney, et si celui de leurs descendants dont j'ai à vous entretenir est né à Paris, le 12 août 1870, c'est par suite de circonstances toutes fortuites. Il se réclame à juste titre de cette région du Toulois où se sont écoulées son enfance et son adolescence. Après avoir commencé au collège de Toul et terminé au lycée de Nancy ses études secondaires, il a suivi pendant deux ans les cours de notre faculté des lettres, pendant deux ans également ceux de la faculté des lettres de Lyon ; puis, reçu à l'agrégation des lettres, il est entré dans l'enseignement. Depuis sept ans, après cinq années de séjour à Montauban, il est professeur de seconde au lycée d'Orléans. Si je reproduis ici ce *curriculum vitæ*, c'est dans le dessein de vous faire voir sur quelles bases d'études solides et profondes repose ce talent de nouvelliste et de romancier lorrain qu'il me faut sommairement analyser.

L'annexion de la Lorraine à la poésie et à la littérature descriptive est, vous le savez, relativement récente. Depuis longtemps les romantiques et leurs précurseurs, Jean-Jacques Rousseau et Chateaubriand, avaient révélé et dépeint les beautés de nos provinces les plus pittoresques. Mais, plus discret, le charme que la Lorraine exerce sur ceux qui ont vécu dans son intimité avait été senti plutôt



qu'exprimé. Sans doute Ausonne avait chanté les eaux transparentes de la Moselle, où se mirent les coteaux plantés de vignes; François de Neufchâteau avait célébré ces montagnes des Vosges, orgueil de sa province natale, mais la tâche dépassait les forces de ce pâle imitateur de la poésie didactique qui régnait alors. Il faut attendre plus d'un demi-siècle pour que la Lorraine rencontre enfin son poète et son romancier. C'est cet André Theuriet dont nous venons d'apprendre la mort avec une douloureuse émotion et dont le nom nous restera cher. En ses vers du *Chemin des bois*, tout imprégnés de la senteur forestière, il a dit le premier les agrestes séductions du Barrois, qu'il a aussi donné comme cadre à ses aimables et touchants récits où revit l'existence provinciales. A lui revient l'honneur d'avoir frayé la route; la Lorraine aura désormais tout un groupe d'écrivains, épris d'elle et curieux de son passé, qui en décriront avec un soin pieux les sites, les aspects si variés, les couleurs mobiles, le ciel inquiet, la physionomie agitée et changeante. Au premier rang de ceux-là se place Maurice Barrès. A combien de ses romans la Lorraine, avec sa sœur douloureuse l'Alsace, ne sert-elle pas de sujet ou de fond de tableau ? N'est-ce pas à elle encore qu'il songe, même devant les merveilleux spectacles de la Grèce ? Ce sont des images cueillies dans les paysages lorrains qu'a semées parmi son œuvre le noble et délicat poète Charles Guérin, dont nous déplorons la perte récente et qui comptait déjà parmi les maîtres. Nombreux déjà sont ceux qui, suivant ces exemples, se sont lancés dans la voie du lotharingisme littéraire, en même temps que nos peintres trouvaient dans la campagne lorraine les motifs de leurs tableaux et savaient parer de grâce et de poésie les sujets les plus simples et les plus familiers, un coin de forêt, la rue grimpante d'un village, une mare paisible où dorment des roseaux.

Le pays de prédilection de M. Emile Moselly est le Toulois, où se sont passées ses premières années et où il revient fidèlement quand a sonné l'heure des vacances. Sur les rives de la Moselle et du Madon, autour de Toul, de Chaudeney, de Villey-le-Sec, de Pont-Saint-Vincent, se développe l'action de ses nouvelles. Il nous trace de la nature et des mœurs de cette région de vives et frappantes peintures. Il estime qu'il convient, avant que les anciennes coutumes aient disparu, d'en fixer le souvenir, et son ambition ne va qu'à concréter en quelque sorte sous une forme artistique toute cette matière poétique lorraine qui est en train de s'évanouir (1).

Des nouvelles de M. E. Moselly publiées en diverses revues, un certains nombre ont été réunies et forment deux volumes : *Jean des Brebis* ou le livre de la

(1) « La Vie lorraine », *Pays lorrain*, 23 novembre 1905

misère, et *les Retours*. Sans entrer dans le détail de chacune, on peut dire que toutes se distinguent par la finesse de l'observation, la vérité du ton, la justesse de la couleur, l'art avec lequel sont rendues de subtiles nuances. La plupart sont des histoires campagnardes ; deux cependant se rattachent à la vie militaire et s'inspirent visiblement des souvenirs de la caserne. En général, la note qui domine est triste, mélancolique, et plutôt pessimiste. Les héros sont de pauvres gens, petits cultivateurs, bergers, bribeurs, chemineaux. Combien navrant est le récit intitulé : *A la belle étoile*, où nous est dépeinte la détresse d'un couple de bohémiens dont l'enfant meurt la nuit, loin de tout secours, dans une misérable roulotte ! Combien caractéristique de la dureté et de l'âpreté paysannes cette histoire du *Revenant* qui fait songer à certains contes de Maupassant, mais qui est moins cruelle et où il entre plus de vraie pitié ! Celle qui a pour titre : *Les Haleurs* est poignante à la manière de la pièce de Maeterlinck, *Intérieur*, qu'elle rappelle un peu. D'autres récits, tel le *Soldat*, sont moins sombres dans leur réalisme.

L'intérêt et le mérite de ces nouvelles détachées faisaient naître chez le lecteur le désir de voir les précieuses qualités de l'auteur se développer dans une œuvre plus étendue. Ce vœu vient d'être satisfait, et l'on peut sans crainte prédire un vif succès au roman intitulé : *Terres lorraines*, que M. E. Moselly fait paraître à la librairie Plon. C'est une émouvante histoire d'amour, simple dans sa donnée, mais variée par de nombreux épisodes, par la peinture de diverses scènes de la vie lorraine au village, et où se meuvent les types les plus caractéristiques de nos campagnes. Nous y suivons dans ses phases monotones, que ramène le cours invariable des saisons, l'existence de nos vignerons, laboureurs, pêcheurs, bûcherons ; nous assistons aux veillées où l'on conte et où l'on *daille*, aux fêtes de village, aux bals champêtres, au repas de fiançailles, à celui des funérailles, à la procession de la Fête-Dieu.

Mais ce qui surtout à mes yeux donne du prix à ce roman, c'est qu'on y retrouve presque à chaque page notre ciel, nos bois, nos horizons, notre Moselle, nos prairies, sous tous leurs aspects, à toutes les heures du jour et de la nuit. Avec une rare puissance d'évocation, M. Chénin nous décrit ou plutôt nous fait sentir ces paysages de Lorraine. Ici, c'est, par une aube pluvieuse de novembre filtrant du ciel bas et noyant les champs d'une infinie désolation, la fuite de la Moselle rapide et glacée sous des branches de saule, des brins de foin et de roseaux secs amenés par les crues récentes, que le vent agite avec un long froissement triste. Là, c'est la fin d'un jour de printemps par un crépuscule baigné de lumière blanche. Le soir s'attarde sur les prés, l'air est bleu, des branches d'églantier effeuillent au vent des pétales roses qui tourbillonnent. Puis ce sont

les journées éclatantes de juillet, toutes pareilles dans la splendeur monotone de la lumière, où à midi tout flamboie dans l'immense accablement du soleil, où chaque brin d'herbe, chaque tige des chaumes moissonnés, chaque silex du chemin jette une étincelle, où la terre a soif, où elle se fend par places, entr'ouvant au creux des sillons de larges crevasses dans l'argile desséchée. Ce sont les fins d'hiver qui se prolongent mélancoliquemement, et ces retours hésitants, furtifs, du printemps lorrain, sans couleur et presque sans joie, grelottant sous les averses continuelles, risquant de temps à autre un rayon de soleil, comme un regard timide entre les nuées grises qui traînent sur les toits. Je veux citer, sans l'abréger cette fois, cette peinture de notre été de la Saint-Martin :

« Un grand silence enveloppait les campagnes, le silence d'automne, avant-« coureur du repos hivernal. Les bois lointains, les vignes, l'horizon des côtes « reposaient dans un calme infini, une sérénité baignée de lumière. Et les fils de « la Vierge, se détachant des buissons, dans le vide, se déroulaient dans leur « chute molle et sinueuse.

« Les dernières feuilles tombaient des arbres, emportées par des souffles froids. « Au fond d'un verger, quelques cerisiers, touchés par les gelées précoces, « semblaient revêtus d'un rouge éclatant, pourpre somptueuse qui détonnait « dans la nudité des campagnes.

« Une rumeur de vie courut de l'horizon, dans une flambée de soleil. Le vent « léger charriait des sons de cloches, des claironnements de coqs, des appels de « bateliers. Puissant et tendre, ce mystérieux appel réveillait la terre lorraine, « suscitait la force fécondante endormie au creux des sillons, donnait l'illusion « d'une splendeur fugitive de printemps. »

Les descriptions de ce genre abondent dans *Terres lorraines*. Certaines ont la vigoureuse netteté et le relief de l'eau-forte. Ailleurs, le style s'assouplit pour traduire les molles langueurs de l'été. Il a partout l'harmonie et l'élégance ; les termes techniques, employés avec discrétion, se mêlent artistement au tissu de la phrase. Tout au plus un critique vétilleux pourrait-il noter le retour trop fréquent de certains mots, de l'épithète *frissonnant* par exemple que l'auteur semble affectionner.

J'espère que cette revue rapide des œuvres de M. Chénin-Moselly vous aura, pour incomplète qu'elle soit, montré néanmoins ce qui constitue l'originalité et la très réelle valeur de notre compatriote lorrain. Vous jugerez sans doute, comme votre commission, qu'il est de ceux auxquels le prix Stanislas de Guaita aura été le plus légitimement attribué.

Albert Collignon.



Le Sapin des Vosges

A Emile Moselly.

Chez nous les clairs torrents font chanter les scieries,
Le lac sommeille, au fond du gouffre en entonnoir,
De sinueux ruisseaux verdissent nos prairies,
De brillants genêts d'or nos landes sont fleuries,
Et, dans le granit bleu, s'ancre le sapin noir.

C'est lui le roi des monts, des cîmes désolées
Et des sommets battus par les vents de l'hiver ;
Il se masse en forêts aux flancs de nos vallées
Et là-haut, sur la côte aux bruyères brûlées,
Il s'élance, isolé, du sein du gazon vert.

Autant que le granit, il aime le grès rose,
Autant que le roc dur, le sable du sentier ;
En vain l'éclair le frappe et l'averse l'arrose,
Vêtu de clair soleil ou de brume morose,
Il lève vers le ciel un front toujours altier...

... Par les jours de printemps, quand les brises peureuses
Chantent timidement dans ses rameaux troublés,
Son sauvage parfum, des côtes vaporeuses,
Descend pour se mêler aux senteurs amoureuses
Qui montent des praïries et des champs ondulés.

Lorsque l'été brûlant pèse sur la contrée,
Le rude bûcheron, le robuste faucheur,
L'enfant qui va cueillir la myrtille azurée,
Trouvent sous son ombrage une mousse dorée
Sur laquelle il fait bon s'étendre à la fraîcheur.

Et, quand l'automne froid le chassant vers la plaine,
L'oiseau quitte à regret le buisson du côteau,
Le vent du nord emporte, au gré de son haleine,
Et la feuille du hêtre et la feuille du plaine,
Mais notre fier sapin garde son vert manteau !...

... Salut, mon vieux sapin, sapin de ma montagne,
Sapin de mes amours, sapin de mon pays !
Frère du pin gascon, du chêne de Bretagne,
Roulant tes flots épais des gorges de Mortagne,
Aux chaumes du Hohneck, au haut de Belfays !...

Senones, Janvier 1907. Georges AIRELLE.

(Paul GEORGES, *instituteur-adjoint à Granges*).

Nos Vosges

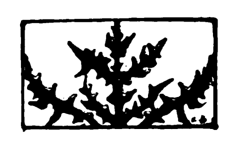
Près du lac qui frissonne au pied des sommets verts,
Je suis venu revoir, et nos monts, et nos plaines ;
Et de nos grands sapins, par les sentiers couverts,
J'ai longtemps respiré les si douces haleines.

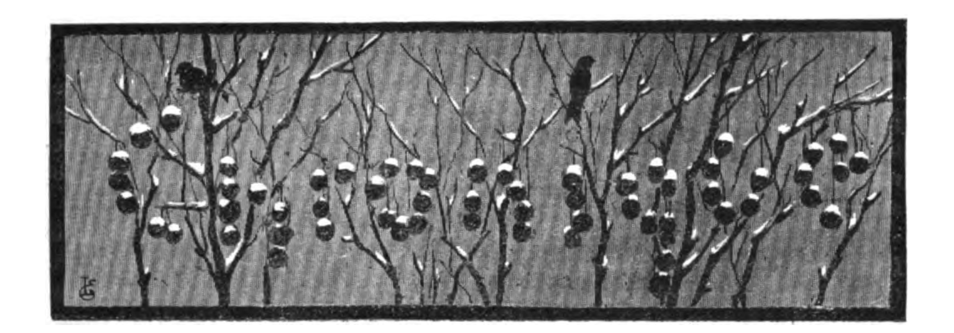
Sous mes pas a jailli des granits entr'ouverts
La source qui s'enfuit en murmurant ses peines,
Et dont le flot bientôt se répand à travers
Les riantes cités de nos Vosges lorraines.

Vosges, sol fécondé par les robustes fois,
Pays de Jeanne d'Arc ! Les Vosges autrefois
Donnent une héroïne à la France meurtrie ;

Les Vosges aujourd'hui portent encore au flanc
D'un ennemi vainqueur le souvenir sanglant :
Les Vosges sont de garde au seuil de la Patrie !

1907 Albert BOULLIER.





Nos Collaborateurs

M. Louis Thirion, professeur d'orgue au Conservatoire de Nancy, et notre collaborateur au *Pays lorrain*, a remporté un fort joli succès à Paris, salle Pleyel, ou M. Wysmans, pianiste du Conservatoire d'Amsterdam, donna une bonne première audition de sa *Sonate pour piano* (récemment récompensée au concours de la *Société des Compositeurs* par un prix de 500 fr.). L'œuvre est belle de sentiment, très une, et d'une écriture très serrée. On en admira la deuxième partie en forme de scherzo, qui est en effet particulièrement brillante et pianistique. Le final comporte des retours plus intimes des thèmes, plastiquement exposés dans les parties précédentes : il est pour le musicien du plus haut intérêt et nous rend impatients d'entendre à Nancy cette œuvre de valeur, ou, en attendant cette bonne fortune, de pouvoir lire la « Sonate » dans la partiton que va donner incessamment Demetz l'artiste-éditeur des jeunes. R. D'A.

— M. Paul Descelles vient enfin de voir consacrer son talent par le jury du salon des *Artistes français* qui l'a récompensé d'une des premières mentions honorables pour son bon tableau *Cambrioleurs*. Ce tableau sera reproduit dans le numéro 3 de la *Revue lorraine illustrée.*

— A notre collaborateur Jean-Julien, l'*Académie de Metz* a décerné une médaille de bronze grand module pour son ouvrage : Tableau chronologique de l'histoire de Metz au XIXe siècle.

— L'Académie de Stanislas, qui sur le rapport de M. Albert Collignon a attribué le prix Stanislas de Guaita à Emile Moselly, a décerné le prix Dupeux à M. Pierre Braun pour son ouvrage *La Lorraine pendant le gouvernement de la Ferté Sénectère*, et à M. Paul Denis pour son *Ligier-Richier* dont nous attendons avec impatience la mise en librairie.

Nos vives félicitations pour ces distinctions méritées.

Union régionaliste lorraine

Sur la demande de l'*Union régionaliste lorraine,* la Fédération régionaliste française a envoyé M. Beauquier, son ancien président, et M. Marin, son président actuel, pour répandre l'idée décentralisatrice parmi le public nancéien. Ils ont donné une conférence le mercredi 17 avril dans la salle Déglin, sous la présidence de M. Mézières.

M. Mézières a ouvert la séance par une courte allocution, où il a montré le régionalisme terrain d'entente pour ceux qui partagent les idées politiques ou confessionnelles les plus diverses ; où il a critiqué l'*étatisme* qui est la tendance à ramener tout à l'Etat, à attendre tout de lui comme d'une Providence, et qui a pour corollaire d'aboutir au développement du fonctionnarisme. Il a insisté particulièrement sur cette maladie du fonctionnarisme sur laquelle il est toujours bon de revenir afin qu'elle s'impose comme



une vérité nécessaire. Car le Français ne cesse pas de rêver, comme une sinécure, d'être le serviteur de l'Etat, encore bien qu'il abdique toute initiative et tout indépendance. Et c'est aussi une tendance fâcheuse que de tourner toujours le regard vers Paris, vers les bureaux des ministères où sont centralisés tous les services ; vers les milieux intellectuels où sont consacrés les gloires littéraires et artistiques, de sorte que Paris fait la loi aux Provinces.

Certes, M. Mézières rend hommage à la grandeur et à la gloire de Paris, mais il ne faudrait pas qu'une seule ville absorba toutes les énergies éparses dans les Provinces, C'est justement pour maintenir et pour développer librement ces énergies que des hommes. soucieux des nécessités sociales, ont créé des œuvres comme l'*Union régionaliste lorraine*.

Cette création, ainsi que le fait remarquer l'honorable sénateur, était toute naturelle dans ce pays de Lorraine où se sont déjà manifestées tant d'initiatives fécondes. Il rappelle que la pomme de terre était déjà connue *chez nous* depuis un siècle quand Parmentier la répandit en France ; que, bien avant Fulton, il y eut sur nos rivières d'heureux essais de bateaux à vapeur ; et qu'enfin un mouvement de décentralisation était né à Nancy sur la fin de l'Empire, et que ce mouvement groupa des hommes venus de tous les camps de la politique, depuis Garnier-Pagès jusqu'à Montalembert.

Il rappelle les résultats effectifs dus à l'effort de l'Ecole de Nancy dans les décisions de l'Assemblée nationale de 1871 relativement aux pouvoirs des conseils généraux et à la création, dans leur sein, des commissions départementales.

Mais il s'empresse d'ajouter que cet effort qui fut fécond a besoin d'être ardemment continué pour aboutir à des réformes urgentes « dans l'intérêt de la prospérité publique et de la patrie française toute entière. »

M. Beauquier, député radical-socialiste de Besançon, prend la parole. C'est un vétéran de l'idée décentralisatrice qui se rattache à l'Ecole de Nancy. Cette idée a eu son expression dans l'autonomie communale dont les programmes électoraux proclamaient, il y a vingt-cinq ans, les bienfaits pour l'émancipation régionale. M. Bauquier donne lecture du manifeste publié en 1892, par la première Ligue de décentralisation dont il était le vice-président, d'opinion radicale, avec M. de Lanjuinais, royaliste ; et qui avait pour président M. de Marcère, centre gauche.

Le nom de Beauquier reste invariablement attaché à un projet de division en régions qu'il s'efforce depuis bien longtemps à faire triompher devant l'opinion publique et qu'il a introduit dans une proposition de loi déposée sur le bureau de la Chambre... Il lui semble qu'à notre époque de communications rapides par chemins de fer, télégraphes et téléphones, les divisions administratives fixées provisoirement et arbitrairement par Mirabeau en 86 départements, étouffent dans leurs limites étroites, et qu'il est urgent de les élargir en créant 25 régions. (Nancy serait le chef-lieu de la neuvième région.)

Dans chaque région il voudrait voir un commissaire régional assez analogue au préfet, représentant du pouvoir central ; et une assemblée régionale nommant un conseil exécutif nanti de pouvoirs administratifs très étendus.

Les bienfaits de cette division de la France en région, que M. Beauquier a énumérés, se groupent sous quatre chefs : prospérité financière, diminution du nombre de fonctionnaires, résistance vigoureuse en cas d'invasion.

Sur ce dernier point, M. Beauquier estime que si la France avait été divisée en régions elle aurait pu lutter avec plus d'avantages en 1870 : il a cité l'exemple de l'Espagne qui résista province par province et qui put tenir en échec les armées de Napoléon. Tandis que la France de 1870, habituée à se tourner toujours vers Paris, centre d'organisation, d'où venaient tous les ordres, se sentit perdue quand Paris capitula. Les énergies locales,

comprimées sous la domination impériale et autocratique, n'étaient pas préparées pour être capables d'un mouvement audacieux. Cette leçon ne doit pas être oubliée.

A son tour M. Marin, député progressiste de Nancy, prend la parole. M. Marin est le Président de l'*Uunion régionaliste Française* et c'est à ce titre qu'il prend part à la conférence. L'*Union Régionaliste lorraine* lui a demandé de décrire dans ses grandes lignes l'état présent du régionalisme.

Il constate que la doctrine décentralisatrice qui eut et qui a encore de chauds partisans, évolue depuis quelques années vers une formule, plus en faveur, qui est le régionalisme. Il fait remarquer que sa théorie se dégage peu à peu et qu'elle est encore loin d'être bien délimitée, bien définie, bien établie.

Il importe de remarquer que depuis les efforts des *décentralisateurs*, parmi lesquels il faut ranger M. Beauquier et les hommes de sa génération, de nouvelles tendances se sont clairement manifestées. Dès lors, il ne s'agit plus seulement de la décentralisation administrative, mais il faut encore donner plus de souffle aux régions, permettre à chacune d'elles de déployer son maximum d'activité et de forces, de développer ses aptitudes intellectuelles, d'accentuer ses qualités particulières, en s'appuyant sur les traditions locales. Et c'est pourquoi diverses écoles sont nées, qui se rallient plus ou moins au régionalisme.

Il faut donc séparer désormais le *régionalisme* proprement dit qui est la conscience prise par les Provinces de leur activité et du rôle qu'elles doivent jouer dans la vie nationale, d'avec le *traditonnalisme*, tourné plus spécialement sur le passé qu'il s'efforce de faire revivre par un culte fervent, mais passif, et le *particularisme* qui s'efforce de souligner et d'intensifier les caractères propres des Provinces.

C'est à cette œuvre de traditionalisme que travaillent des revues comme le *Pays lorrain* et la *Revue lorraine illnstrée* qui s'efforcent de ressusciter le passé de la Lorraine, de rappeler son histoire, et de recueillir les vieilles traditions (1). C'est à cette œuvre de particularisme que travaillent des écrivains comme Barrès et Maurras, et des économistes comme P. Boncour.

Si on en croit M. Marin « nous nous trouvons à la fin d'une phase de l'histoire du régionalisme — phase préparatoire — et à la veille de son épanouissement. »

Le mouvement actuel date seulement de 1885. A cette époque naquit un courant sympathique à l'égard des provinces pour l'essor remarquable dans quelques-unes de ces provinces des sciences, des lettres et des arts. Ce mouvement a rallié des radicaux comme M. Clémenceau, des modérés comme M. Ribot et M. Méline, des monarchistes comme M. Maurras. Depuis 1885, le régionalisme s'est développé, mais d'une façon assez obscure et nous sommes à la veille de voir l'aboutissement fécond de ces efforts obscurs.

La grande difficulté, mais réalisable, était, en effet, d'établir une doctrine du régionalisme, de savoir exactement ce qu'il faut entendre par « *région* ». La région doit-elle être une division géographique et purement artificielle, comme le veut M. Beauquier ? Ou plutôt sera-t-elle une division ethnographique, basée sur le principe des nationalités, comme en Autriche ? Ou bien une division économique, comme en Allemagne ? Avant tout, il fallait créer cette doctrine essentielle. Cette tâche est accomplie, ou presque. On va bientôt voir se répandre cette doctrine. Elle répondra aux nécessités et aux désirs du public français.

Mais cette doctrine ne fera que consacrer ce que déjà le pays a réalisé, en partie, au

(1) Des revues comme le *Banquet* se proposent un but plus immédiat et plus vivant : fixer la vie lorraine sous tous ses aspects et pour cela faire appel au rêve et l'observation.

Je citerai aussi l'effort d'Emile Moselly qui aide au régionalisme par le roman réaliste modelé avec exactitude sur la vie des campagnes lorraines.



point de vue pratique, se montrant par là en avance sur les théoriciens. Il s'est créé et il se crée dans les provinces des organes, de décentralisation puissante. Ce sont les universités régionales, les écoles du « retour à la terre » dont les idées ont été réunies dans le livre de M. Méline ; c'est, dans notre pays de Lorraine, le prodigieux développement de l'art décoratif, et dans un autre ordre d'activité, les mutuelles agricoles.

Enfin, M. Marin a montré l'heureuse influence du régionalisme lorrain. En élevant et en augmentant l'art de notre petite patrie, nous élevons et nous augmentons le patrimoine de l'art français ; en développant notre prospérité agricole nous accroissons d'autant la prospérité nationale.

M. Marin espère bien que notre province qui a toujours été à l'avant-garde des idées raisonnablement neuves servira d'exemple aux autres provinces, comme elle l'a déjà fait avec son Université et son Ecole d'art décoratif. Et c'est ainsi que l'*Union régionaliste lorraine* pourra dégager et formuler un corps de doctrines du régionalisme dont profitera tout le pays : elle ne manquera pas d'accomplir cette grande œuvre.

M. Mézières a terminé la séance en excusant M. Emile Krantz, député des Vosges ; en remerciant les diverses sociétés nancéiennes qui ont convoqué leurs membres pour la conférence. Il a remercié M. Beauquier et M. Marin. Et il a affirmé que « Nancy, si fière de son patrimoine ne se laisserait pas distancer pai aucune autre dans l'honneur et le devoir de répandre la lumière autour d'elle. » « Partout où Nancy parle, a-t-il ajouté, il y a une tentation pour la France de nous suivre ! »

D. Ferry.

L'Histoire de la Révolution dans les Vosges

Le département des Vosges va avoir, à partir du 14 Juillet, sa publication de Documents de l'Histoire de la Révolution. Le département des Vosges est, après les départements de Meurthe-et-Moselle et de la Sarthe, un des premiers départements de France à donner le bon exemple du travail et de l'action dans ce sens.

Le Comité de publication a pour président M. A. Philippe, archiviste départemental et conservateur du Musée des Vosges ; pour vice-président, M. Perron, l'inspecteur d'Académie. Le premier fascicule contiendra le début d'une étude du lieutenant Bernardin sur le ravitaillement de l'armée du Rhin, un article de M. Léon Schwab sur les Minimes, des chroniques très vivantes sur tout ce qui intéresse les études révolutionnaires.

L'abonnement, partant du 14 juillet de chaque année, est de 5 francs.

D'autre part nous apprenons que le *Comité d'Histoire Vosgienne* qui a publié jadis 11 volumes de documents va se reconstituer sous peu.

Les Livres

Baron de Dumast. *La Chambre des Comptes du duché de Bar.* Manuscrit de P. V. de Longeaux publié et annoté. Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, XXV-541 p. gr. in-8°. 1907. (20 fr.). — Il y a des titres qui promettent plus que le livre ne donne. Le volume de M. de Dumast n'est pas de ce nombre. On y trouvera non seulement la réédition, soigneusement annotée, de la « Description chronologique et généalogique des Présidens, Conseillers, Maîtres, Auditeurs et Gens de la Chambre du Conseil et des Comptes du Duché de Bar, recherchée sur les registres, documents et titres authentiques et mise en ordre par C.-P. de Longeaux en 1748 », mais encore une série de copieuses généalogies où M. de Dumast, a conduit, jusqu'au seuil du vingtième siècle, l'histoire de ces familles de robe qui de la Ville-Haute de Bar ont essaimé en Lorraine et en France. On se doute à peine en passant aujourd'hui dans les rues solitaires et délaissées

de la petite capitale barroise, que tous ces vieux logis aux façades sculptées, aux jardins en terrasses ont abrité, du XVe au XVIIIe siècle un petit monde très actif et très particulier de magistrats, d'officiers, de chanoines, vivant « noblement » sinon dans l'opulence, et s'attachant avec fidélité à leur sol natal, à leurs fonctions et à leurs princes.

Les historiens et les généalogistes lorrains, Dom Calmet, Dom Pelletier et les autres ont trop souvent traité le Barrois comme on en use avec des parents pauvres à la vie et à la mort desquels on est indifférent. Grâce au conseiller Charles-Pierre de Longeaux, et aux notes qu'il consignait pour la postérité, grâce surtout au zèle du continuateur qu'il a trouvé en M. de Dumast, les lacunes de certains ouvrages sont comblées. Près de cent soixante familles retrouveront ici leur histoire « en raccourcy » et leur généalogie en détail. Une table alphabétique comprenant environ 1500 noms facilite les recherches dans ce recueil où l'ordre chronologique a été conservé pour reproduire plus scrupuleusement le manuscrit original. Peut-être l'adoption de l'ordre alphabétique, comme dans la *Biographie du Parlement de Metz* d'E. Michel (1853), aurait-elle été plus avantageuse en évitant quelques répétitions.

Trois dessins d'après les croquis tant soit peu inexpérimentés de M. de Longeaux nous documentent sur le costume des conseillers du XVe siècle, et M. de Dumast à eu la bonne idée de reproduire plusieurs types de jetons de la Chambre aux XVIe et XVIIe siècles. Nous avons entendu exprimer le regret qu'il ne nous ait pas aussi donné quelques portraits des conseillers et présidents dont le musée de Bar et quelques collections d'ailleurs peu abordables conservent les figures majestueuses ou souriantes dans de vieux cadres dédorés.

Quoiqu'il en soit, il faut remercier bien sincèrement l'auteur de la peine qu'il s'est donnée pour reconstituer avec beaucoup de précision et d'impartialité ces personnages d'autrefois. Si oubliés que soient leurs noms, si abolie que semble être leur mémoire, nous leur devons beaucoup, car le passé qu'ils représentent et dont ils ont été pour une grande part les artisans, nous le revivons chaque jour, sinon par le regret, du moins par le souvenir.

H. DANNREUTHER

Abbé GEHIN. *Notes d'histoire sur Attigny-en-Vosges.* 1er fascicule. Histoire générale. Epinal, H. Fricotel, 1906, 124 pages in-8°. — Il est à souhaiter que toutes nos communes trouvent en leur pasteur ou en leur instituteur des curieux de leur histoire qui veulent bien comme M. l'abbé Géhin, compulser leurs archives et en tirer la substance. Cela rendra possible l'établissement d'une véritable histoire du peuple lorrain.

Attigny est un joli village, bâti non loin de la Saône naissante et à proximité de la forêt de Darney-Martinvelle. Cette forêt attira dès le XVe siècle des verriers gentilshommes qui l'exploitèrent à côté des bûcherons et des sabotiers. Dans les clairières se bâtirent de nombreuses *granges* réunies en une communauté qui compta jusqu'à 2.000 habitants. Son chef-lieu se fixait à l'habitation du maire ; sa constitution fut républicaine, comme celle de presque toutes nos communes, jusqu'au XVIe siècle et le pouvoir central dédaigna longtemps de l'opprimer. Attigny et Belrupt étaient ses paroisses. Le village d'Attigny payait impôt au duc, au prieur de Relanges, aux chanoines de Darney et aux Sires de cette ville.

Edm. DES ROBERT. *Une taque de foyer aux armes de Jean de Lenoncourt et de Barbe du Puy du Fou, sa femme 1577. Les sceaux du couvent et de quelques abbés de Saint-Pierremont.* 2 brochures Nancy et Bar-le-Duc, 1907. — Dans la première de ces brochures notre collaborateur étudie une taque de la riche collection du Dr Coliez, de Longwy. Elle sortit probablement des ateliers de Moyeuvre et chose curieuse, sa matrice fut utilisée plus tard pour le moulage d'autres taques par le remplacement des armoiries. Les taques

se rencontrent en grand nombre en Lorraine, il serait à désirer qu'une étude d'ensemble fut publiée sur elle. Dans la *Revue alsacienne illustrée* a paru un travail sur celles d'Alsace ; et sans doute un jour la *Revue lorraine illustrée*, imitera une fois de plus cette revue.

Dans la seconde brochure, M. Edm. des Robert fait connaître les sceaux qu'il a pu retrouver des abbés de Saint-Pierremont, près Briey, et arrive à retrouver les armoiries de cette abbaye qu'on ignorait.

Alfred Lefort. *Histoire du département des Forêts* (*Le duché de Luxembourg de 1795 à 1814*) *d'après les archives du gouvernement grand-ducal et des documents français inédits.* Tome I, Paris, Picard, Luxembourg, P. Worré-Mertens, IV. 350 pages in-8°. — L'histoire des contrées réunies à la France par notre grande Révolution est fort intéressante. Jusqu'il y a peu elle fut écrite avec passion, et partant fut inexacte. En France on se plut à croire que partout nos armées furent accueillies avec enthousiasme, et que ce fut pour satisfaire aux supplications des habitants que des provinces furent annexées. A l'étranger on exagéra les maux subis par ces provinces réunies, conséquence de la guerre et de l'occupation armée. Comme le plus souvent la vérité est entre les deux, nous ne fûmes ni des libérateurs ni des tyrans. Au début on attendit de nous quelque chose de grand ; les idées de liberté et d'égalité qui suivaient le drapeau tricolore émurent chez nos voisins les esprits affranchis, mais quand nous installâmes chez eux une administration tracassière qui méconnaissait les coutumes, les mœurs et les traditions, il y eut des révoltes vite réprimées par une poigne quasi impériale. Et même, presque partout, les demandes enthousiates d'annexion furent contraintes et commandées. N'en avons nous pas tout près de nous un exemple dans la petite principauté de Salm, qui privée de pain, se décida seulement à perdre sa tranquille indépendance. La masse ne voyait pas trop ce que nous lui apportions, troublée dans ses habitudes, les résultats de la liberté ne lui parurent pas immédiatement appréciables. Cependant, si Napoléon, n'avait détruit par trop d'ambition, cette plus grande France qu'avait faite la Révolution, nous aurions vu les Belges, les Luxembourgeois et les Rhénans, devenir comme les principautois de Salm, d'excellents Français.

M. Lefort dans ce très bon livre, raconte l'arrivée des Français dans le Luxembourg. Il n'apprécie pas, on sent que son patriotisme souffre. Préparé par des ouvrages antérieurs et des séjours fréquents dans le pays, il s'est minutieusement documenté aux Archives grand-ducales et à nos Archives nationales. Il n'ignore rien de ce qui a été imprimé relativement à son sujet.

Il débute par Valmy, Jemapes, puis c'est la triste histoire de la destruction et du pillage d'Orval que relata ici-même M. A. Pierrot; le massacre des habitants de Dudelange et le blocus de Luxembourg. Au chapitre II, M. Lefort nous donne l'état en 1794 de la province, qui dépendait des Pays-Bas autrichiens. Eloignée du pouvoir central, elle avait joui d'une longue période de paix et de prospérité. Au moment du blocus, les Français depuis Fleurus étaient maitres de toute la contrée et avaient installé leur administration à Saint-Hubert, ville célèbre par son pélerinage populaire jusqu'en Lorraine et que concurrençait Autrey. Dès février 1795, une adresse enthousiaste et ampoulée fut envoyée a la Convention pour demander l'annexion, mais malgré cela, l'hostilité sourde des habitants dut être fréquemment réprimée. Le 7 juin 1795 après plus de six mois d'un blocus rigoureux, Bender livre Luxembourg et le siège de l'administration française y est transféré. Des tribunaux sont organisés, une municipalité est installée, on réquisitionne et on établit la loi de maximum. Le 1er Octobre (9 vendémiaire an V) la Convention expirante réunit à la France les Pays-Bas autrichiens et les divise en neuf départements. La province de Luxembourg devint pour la grande partie le département des Forêts.

Cette annexion fut ratifiée à Campo-Formio (1797) et à Lunéville (1801). Dans la seconde partie, l'auteur suit l'histoire du nouveau département jusqu'aux élections de l'an V. Il serait malaisé d'analyser ces chapitres bourrés de faits et de documents, classés avec une méthode rigoureuse où M. Lefort nous instruit sur l'organisation du Luxembourg avant et pendant la Révolution, sur ses abbayes nombreuses et puissantes, ses seigneurs, ses hôpitaux et ses établissements de bienfaisance, ses écoles, ses ressources, son industrie, son état d'esprit, etc.

Nous joindrons nos éloges à ceux plus autorisés du grand historien belge Godefroid Kurth, de M. Aulard, etc., et nous concluerons avec M. Chuquet : « on ne pouvait, sur la période de la Convention et du Directoire dans le duché de Luxembourg amasser plus de détails, et les amateurs d'histoire révolutionnaire — tout en attendant avec confiance la publication du deuxième et du troisième volume — féliciteront M. Lefort de sa consciencieuse étude qui lui a coûté de longues et pénibles recherches ».

Albert TROMBERT. *Souvenirs d'Alsace, caractères et images.* Paris. Chaix, IV, 228 pages in-16. — Déraciné d'Alsace par la tourmente de 1870-71, M. Albert Trombert, rappelle avec émotion les souvenirs de son enfance et de sa jeunesse, passée dans la délicieuse ville de Colmar. La vie y était calme et intime. Point de divisions de castes, on y était franc et jovial. On trouve dans ce livre beaucoup de portraits de braves gens, et de gens braves. Les deux types se rencontraient fréquemment à Colmar. C'est Rapp, le héros de Dantzig, l'amiral Bruat, le lieutenant Sutter, le médecin Zuber et les soldats de la dernière guerre ; ce sont de bons vieux habitants de Colmar, qui aimèrent leur ville et bornèrent leur ambition à la bien servir ; par là ils furent utiles à la grande patrie.

C'est avec bonhomie, simplicité et émotion que M. Trombert retrace le souvenir de ces disparus, et chemin faisant nous décrit sa chère ville, ou se mélangent les pittoresques maisons de bois de la Renaissance et les hôtels solennels du XVIII[e] siècle. Ce livre, très bien illustré et joliment édité par la maison Chaix, sera goûté de tous ceux qui aiment Colmar, c'est dire, de tous ceux qui l'ont visité.

Emile BADEL. *Dix ans du Souvenir français en Lorraine.* Nancy A. Crépin-Leblond 1907 398 pages in-8°, 50 gravures, 9 pl. hors texte. — Dans ce gros volume fort bien présenté par l'imprimerie Crépin-Leblond, notre collaborateur rémémore l'œuvre du Souvenir français en Lorraine. La part de l'auteur n'y fut pas minime, c'est grâce à lui que beaucoup de nos héros furent tirés de l'oubli et que des monuments nous rappellent leurs hauts faits. En racontant toutes ces fêtes en leur honneur, en réunissant les discours qui y furent prononcés et en y ajoutant de nombreux renseignements, M. Badel nous donne un volume qu'on pourrait intituler la Lorraine militaire. Il nous y parle de Bassompierre, des Beauvau, de Diettmann, du général Haxo, du général Pouget, des Félix, des morts de Bosserville en 1813-1814 (il leur a donné ici-même un souvenir ému) du caporal Vautrin, de Bathelémont, mort à Marengo, du chef d'escadrons Vaudeville, qui mourut prêtre, et de tous nos héros plus modestes de Fontenoy, de la scierie Lajus de Mars-la-Tour, etc.

Ch. SADOUL.

Faculté des Lettres

Le vendredi 21 juin, à deux heures et demie de l'après-midi, aura lieu dans une des salles de la faculté des lettres la discussion des mémoires que MM. H. Parisot et A. Schmit ont présentés pour le diplôme d'études supérieures d'histoire, le premier des candidats a étudié *L'organisation de l'administration départementale et communale par le premier préfet de la Meurthe, Jean-Joseph Marquis.* Le sujet qu'a traité M. Schmit est *La répartition de la propriété foncière en 1789 et la vente des biens nationaux de première origine dans le district de Bar-le-Duc.* Nous rappelons que l'examen est public.

Les Revues

L'*Austrasie* vient de se voir attribuer par l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, une somme de 400 francs à prendre sur le Prix Prost. Nos sincères félicitations à notre confrère Quoique celui-ci omette de nous mentionner dans ses revues recommandées où figurent des publications disparues depuis longtemps, signalons avec éloge son numéro de janvier, paru avec un retard assez important. *Napoléon dans la littérature du* XIXe *siècle* article trop court de Henry Houssaye, une excellente étude sur ce dernier par M. L. Madelin, de très intéressants souvenirs messins de M. Emile Michel, d'exquises poésies de M. Georges Ducrocq, *les Eglises d'Austrasie* de X (que nous aurions aimé insérer), *La Tannerie à Metz*, de J.-P. Aubertin, des nouvelles de MM. de Metz-Noblat et de la Chaise, et une abondante chronique. Nous avons moins apprécié le très savant article de M. Edm. Perrier, sur *la Parure*, d'un intérêt un peu trop général.

Lire dans le *Banquet* (no du 20 mai) *André Theuriet* (D. F.), *Haroué* (René d'Avril), le commencement d'une très bonne étude de D. Ferry sur *Emile Moselly*, à propos de *Terres lorraines*.

Le *Censeur* (18 mai) *Fantaisie sur le Régionalisme*. C'est en effet une fantaisie, où l'auteur fait remarquer les inconvénients d'un régionalisme outré qu'on n'a jamais souhaité, mais se garde de signaler les avantages. Amusant paradoxe.

La *Famille* (19 mai) *La Tour de la dame qui rêve*, légende vosgienne de notre collaborateur Emile Hinzelin.

Dans le *Bulletin mensuel de la Société d'archéologie lorraine* (9 mai). M. Paul Perdrizet, discute l'opinion de M. P. Denis qui avait attribué à un atelier parisien, une vierge du XIVe siècle qui se trouve à Maxéville. Par de judicieux rapprochements avec des vierges de Cluny et de Saint-Dié, M. Perdrizet arrive à conclure « que ces trois sculptures sont de la première moitié du XIVe siècle et qu'elles doivent être inscrites au compte de l'art lorrain ». C'est aussi notre humble avis.

Signalons à Luxembourg l'apparition de *Floréal*, *revue libre d'art et de littérature*, qui voudrait représenter d'une façon aussi complète que possible le mouvement littéraire luxembourgeois. Le français et l'allemand occupent une part égale dans cette revue artistiquement présentée que dirige M. Marcel Noppeney. Nous applaudissons à la tentative de nos voisins et souhaitons succès et longue vie à *Floréal*. C. S.

La Revue lorraine illustrée

Le no 2 de la *Revue lorraine illustrée* (2e année) vient de paraître. Il contient 48 pages, 5 planches hors texte et quarante-huit illustrations dans le texte. En voici le sommaire : Ch. de Meixmoron de Dombasle, *Eugène Guérard* (avec quatre lithographies originales hors texte et 20 illustrations dans le texte). Pierre Boyé, *Les châteaux du Roi Stanislas : Lunéville*, IIe Partie (avec une planche en couleurs hors texte et 20 illustrations dans le texte). Alexandre Martin, *Le vieux Bar* (avec 8 illustrations dans le texte).

Rappelons que le prix d'abonnement à cette luxueuse revue, n'est, pour les abonnés au *Pays lorrain*, que de 10 francs (Départements lorrains et Alsace-Lorraine), 10,50 autres départements. Etranger et colonies 13 francs.

Il ne nous reste aucun exemplaire de la 1re année de la *Revue lorraine* qui se vend actuellement en librairie au prix de trente francs. Nous nous mettons à la disposition de nos nouveaux abonnés pour leur rechercher ce volume.

Nous sommes acheteurs du no 2 (1906) au prix de 4 fr.; du no 3 au prix de 5 fr.

Le Gérant : A. CABASSE.

Imprimerie Vagner, rue du Manège, 3, Nancy.





FOLK-LORE DE SAINT-REMY (Vosges)[1]

Croyances, coutumes, patois

Rechercher l'origine d'une localité, en suivre le développement pas à pas et à travers mille vicissitudes, exposer les événements qui s'y accomplirent, parler des périodes glorieuses qui la réjouirent et des sombres époques qui l'attristèrent, c'est remplir une partie seulement de la tâche qu'on se propose en retraçant l'histoire de cette localité. A côté des faits matériels se trouvent les mœurs et les coutumes, les croyances et les superstitions ; chaque village comme chaque peuple a les siennes qui lui sont propres ; elles forment une partie de la vie des habitants ; elles sont un des éléments de leur existence, en même temps qu'une manifestation de leurs idées et de leurs aspirations, de leur civilisation et de leur caractère.

Le diable. — Le moyen âge avait matérialisé le diable ; jusqu'aux temps derniers la crainte du prince des ténèbres frappa l'imagination. Partout on apercevait la main velue du démon : les orages, les éclipses, les pestes, les famines étaient son œuvre. On sentait partout sa présence, partout apparaissait l'empreinte de son pied fourchu. Le paysan attardé la nuit sur les chemins tremblait à l'idée de le rencontrer face à face. Beaucoup de personnes de Saint-Remy l'ont vu tantôt sous la forme d'un chien qui suivait en aboyant ceux qui se rendaient à Etival par le chemin qui traverse le Ménil, tantôt sous l'apparence d'une truie qui menaçait de ses grognements les personnes qui se hasardaient la nuit à l'entrée du village. Un signe de croix tracé avec dévotion le mettait immédiatement en fuite.

(1) Canton de Raon-l'Etape, arrondissement de Saint-Dié.
Nous sommes heureux de publier la très intéressante monographie qu'on va lire, où M. Martin, instituteur à Saint-Remy, a recueilli les traditions et les coutumes de ce village. Nous espérons qu'elle n'est que la première d'une longue série, et que nous recevrons des travaux semblables des instituteurs qui veulent bien lire le *Pays lorrain*. Il leur est facile de retrouver ces anciennes traditions, qui s'effacent de jour en jour. Ridicules souvent au premier aspect, lorsqu'on veut bien les étudier d'un peu près on y trouve parfois un fond de bon sens et d'observation. Leur étude comparée est d'une grande utilité pour l'ethnographie et l'histoire des peuples. N. D. L. R.



Malheur à celui qui n'employait pas, pour le chasser, ce moyen aussi facile qu'efficace. Un dimanche où l'on dansait dans une maison de Saint-Remy, une jeune fille pénètre dans la salle de bal, malgré la défense de sa mère, et, circonstance aggravante, pendant le temps des vêpres. Tandis que, toute entière à la joie, elle tournoie dans une valse échevelée, un inconnu fait irruption, l'enlève et s'enfuit. Telle est la frayeur qu'on ne songe même pas à le poursuivre, et puis, à quoi bon ? Le ravisseur n'est autre que le diable. On ne saurait en douter : son riche et grand manteau s'est entr'ouvert et a laissé voir deux pieds de bœuf. Plus jamais l'infortunée jeune fille n'a revu ses parents ; plus jamais on n'a entendu parler d'elle !

Les sorciers. — Complices et esclaves de Satan, les sorciers étaient nombreux à Saint-Remy, six de ces malheureux furent livrés au bûcher ; leurs cendres dispersées au vent furent une semence féconde, car la tradition affirme qu'il y en avait au moins un dans chaque maison.

Ils n'étaient pas ennemis des plaisirs ; bien souvent ils allaient danser à Warin-Châtel. Attiré par le son des instruments, s'enhardissait-on à approcher ? Aussitôt danseurs et musiciens de disparaître. Une grosse pierre placée sur une roche indiquait seule l'emplacement de l'orchestre. Il va sans dire que les danses recommençaient sitôt que l'importun visiteur s'était enfoncé dans la profondeur de la forêt.

Le sabbat avait lieu à la côte de Repy quand tous les sorciers du ban y étaient convoqués ; sinon, ceux de Saint-Remy allaient, dans l'intimité, soit près de la Bouloie, soit à la Feigne. Là ils allumaient un grand feu et dansaient alentour, en chantant sur un air plutôt monotone :

Don laridon laridon dondaine
Don laridon laridon dondon.

Des chats noirs mêlaient à cette mélodie leurs diaboliques miaulements, se battaient entre eux et s'élançaient aux yeux des audacieux qui, sans avoir été marqués du sceau de maître Percin, commettaient l'imprudence de s'approcher d'eux.

On ne pouvait trop se mettre en garde contre ces vilains chats noirs ; bien souvent ils n'étaient autres que les compagnons des sorciers, s'ils n'étaient les sorciers eux-mêmes. Que de fois, lorsque la veillée battait son plein, a-t-on entendu à la fenêtre la voix bien distincte des jeunes gens appelant les demoiselles par leur nom ; on sortait et on ne trouvait que des chats noirs ! Que de fois, ces dernières ont rencontré à la nuit close, des chats noirs qui venaient, en miaulant langoureusement, leur frôler les pieds et aux privautés desquels elles n'ont échappé que par la fuite !

Mais les sorciers ne s'en tenaient pas là ; ils envoyaient des charançons dans les blés, des vers dans le fourrage, des chenilles dans les légumes, et empêchaient d'extraire le beurre de la crème.

Fort heureusement, le remède était près du mal. Une branche de buis béni à la messe du dimanche des Rameaux était un préservatif contre les vers, si on la déposait sur le tas de foin, faisait périr les charançons si on la plaçait successivement aux quatre coins du champ de blé.

Pour se débarrasser des chenilles, il suffisait de se rendre, le matin de l'Assomption, jour de la fête patronale d'Etival, au jardin potager et de frapper les choux d'un bâton, en disant en patois : « Allé vos-z-a é lé fête de Tivâ. » Allez vous-en à la fête d'Etival.

On conjurait le sort jeté sur la crème, en tenant près de la baratte, au moment où on battait le beurre, un cierge pascal allumé, ou un des grains d'encens que le prêtre dispose en croix sur ce cierge, le jour du samedi-saint. Mais c'était éviter un mal pour retomber dans un autre. Dom Ligier nous apprend qu'en « l'année 1731, une sentence d'excommunication fut prononcée par le grand vicaire du territoire d'Etival, contre le voleur du cierge pascal de la commune de Saint-Remy .» (*Cartulaire de l'Abbaye d'Etival*).

Plus graves étaient les maléfices sur les animaux et, par conséquent, plus compliquée devenait la conjuration des sorts.

Un cultivateur de Saint-Remy conduisait une vache à la foire de Saint-Dié. Arrivé à la Rue des Trois-Villes, en face de l'abattoir actuel, il est rejoint par un compatriote qui, du bâton qu'il tenait à la main, frappe le dos de l'animal en disant : « Haïe ! haïe, paure bête, te s'rai tôt évan. » (Va ! va, pauvre bête, tu seras bientôt partie). Puis il continue son chemin en fredonnant :

« Amis, ne perdez jamais l'espérance ;
Après la peine c'est le bonheur. »

Il n'a pas plus tôt prononcé le dernier mot que la vache s'écrase et ne peut plus se relever. On doit la transporter dans une maison voisine où elle est abattue.

De retour chez lui, le malheureux cultivateur trouve tous ses bestiaux atteints d'un mal étrange. Les poules elles-mêmes viennent jeter un cri plaintif devant l'étroite fenêtre du poulailler et meurent. Il n'y a d'autre ressource que de faire venir le « petit sorcier de Saint-Dié ». Celui-ci regarde successivement les vaches prédit la mort de celle qui semble le moins en danger (elle meurt, en effet, quelques instants après) et assure qu'il guérira les autres. Il trace des signes cabalistiques, fait prendre aux animaux une poudre blanche délayée dans de l'eau et prescrit de placer sous le seuil de l'écurie une cuiller et une fourchette en croix, et un chat vivant entre les pattes duquel on aura préalablement tracé le signe de

la croix. Dès lors, les bestiaux sont à l'abri de toute maladie. Il faut dire que cuiller fourchette et chat sont aujourd'hui encore sous le seuil.

Non content d'avoir écarté le danger, le sorcier propose de faire voir dans une glace l'image de celui qui l'a causé. Dans la crainte d'une terrible vengeance de la part de son mari, la maîtresse du logis s'y oppose. Elle apprend, néanmoins, que la femme de celui qui a jeté un sort viendra le lendemain, à la première heure demander une douzaine d'œufs pour faire couver et que, la nuit suivante, un peu après onze heures, l'homme malfaisant tentera de pénétrer dans l'écurie pour y causer de nouveaux malheurs. La prédiction se réalisa : la femme éprouva un dur et énergique refus et l'homme, se voyant surpris, se hâta de refermer la porte de l'étable. Il était temps : un coup de hache qui lui était destiné fit dans le bois une large entaille. Sans l'intervention du « petit sorcier », tous les animaux auraient péri, les chats eux-mêmes n'auraient pas été épargnés et « les gens seraient devenus secs comme des bois. »

Il y avait donc des sorciers bienfaisants et qui se servaient de leur puissance occulte pour détourner les maléfices des autres. Grâce à l'un d'eux, un habitant du Neuf-Etang (hameau de Saint-Remy) fit une bonne affaire en même temps qu'une bonne œuvre. Il avait hébergé un vieux mendiant qui ne tarda pas à remarquer les sorties fréquentes de son hôte et apprit de lui que plusieurs de ses vaches étaient mortes et qu'une autre donnait des signes non équivoques de malaise. Le mendiant conseilla de traire la vache et de recueillir le lait dans un chaudron qu'il plaça sur le feu, après y avoir ajouté neuf essences de bois provenant de la forêt voisine. Le lait ne tarda pas à bouillir et à monter à une très grande hauteur, pendant que le mendiant le piquait avec une fourchette. Puis on sortit l'animal de son étable et, sans se retourner, on le conduisit dans celle du voisin où hommes et bête entrèrent à reculons. Un oiseau les suivait en poussant de petits cris moqueurs; mais il fallait bien se garder d'y prêter attention. Le lendemain, la vache était complètement guérie et le mendiant avait disparu. Voulait-il se soustraire aux remerciements qu'il avait mérités ? On croit plutôt que son acte de bienfaisance était une manière de se venger d'un autre sorcier contre lequel il nourrissait une vieille rancune et qui avait jeté un sort sur les bestiaux du Neuf-Etang.

On cite même telle étable dans cette section où le sort ne put être conjuré qu'imparfaitement par le sorcier mendiant. Les vaches s'y portaient à merveille, tandis que les bœufs qui y entraient en parfaite santé ne tardaient pas à dépérir malgré tous les soins, puis à mourir malgré toutes les formules.

Comme on le voit, les sorciers ne jouissaient pas tous d'un pouvoir égal ; ceux qui occupaient le plus haut rang dans la hiérarchie opéraient à distance. Un

fermier de la localité était allé trouver un de ces derniers pour obtenir la guérison de ses vaches; en chemin, il fit la rencontre de chats qui le suivirent quelque temps et plantèrent dans ses jambes leurs griffes acérées. A son retour, il les trouva à la même place se disposant à renouveler leur agaceries. Mais le sorcier connaissait le remède à tous les maux. Dûment conseillé, le fermier mit la lame de son couteau entre les dents et s'élança à leur poursuite; ils détalèrent au plus vite. Entre onze heures et minuit, il se rendit à son étable et se mit à traire les vaches à la clarté d'un cierge pascal. Tout à coup, un effroyable vacarme entremêlé d'horribles rugissements se fit entendre derrière lui; il n'en continua pas moins son opération sans se retourner, et alla verser le lait dans la fosse d'aisances. Immédiatement les vaches sur lesquelles les Juifs avaient jeté un sort, recouvrèrent la santé.

Ni les divergences de religions ni les différences de conditions n'étaient un obstacle aux pratiques de sorcellerie : un curé de Saint-Remy en fut la preuve. C'était, du reste, un homme fort habile, faisant tomber les oiseaux de dessus les arbres par la puissance de son regard, découvrant les sorciers qui se trouvaient à l'église, quand, à la fin de la messe, il se tournait vers les assistants pour dire : « *Ite missa est* », ou les obligeant, par une secrète impulsion, à se rendre au cimetière au moment de l'élévation. Il pouvait faire apparaître et disparaître le diable à volonté. Mettant à profit l'absence du maître, sa servante ouvrit un jour le livre où étaient écrites les formules cabalistiques et en lut une au hasard. Aussitôt un petit diablotin se montra et parcourut la pièce avec force grimaces et force gambades. On juge de l'effroi de la pauvre servante à la vue de ce visiteur inattendu et disgracieux. Elle était sur le point de se trouver mal quand le curé rentra. Son premier soin fut d'exorciser Satan, et son second de tancer vertement la trop indiscrète servante.

Si la croyance aux sorciers terrorisait les uns, elle servait les intérêts des autres.

Par ses assiduités auprès d'une jouvencelle, un jeune homme avait suscité la jalousie de rivaux dédaignés. Pensant le perdre dans l'esprit de la demoiselle, ils l'accusèrent d'être sorcier. L'effet fut tout différent de celui qu'ils attendaient. Au lieu de se disculper, le madré soupirant traça des signes étranges, articula des paroles inintelligibles et appela les pires catastrophes sur les importuns qui s'empressèrent de quitter la place et de le laisser sur les positions qu'il avait conquises.

Aussi habile, quoique moins tendre vis-à-vis du sexe aimable, un habitant de Saint-Remy était allé chercher du tabac en Alsace. Il faut ajouter qu'à ce moment on ne parlait pas de monopole. Sur le point de quitter l'auberge où il avait passé la nuit, il constata que sa charge avait été allégée dans de notables proportions. Personne autre que son hôtesse ne pouvait s'être rendu coupable du larcin. Sans

trahir ses soupçons, il lui demanda de l'eau bénite puisée à trois bénitiers différents, regagna sa chambre dont il referma la porte avec soin et simula de grotesques incantations. Sa ruse eut un plein succès ; l'indélicate personne ayant entendu vouer le voleur à un dépérissement qui devait le dessécher en quinze jours, se hâta de replacer dans le sac le tabac qu'elle en avait enlevé.

Notre homme serait arrivé à un résultat semblable s'il eût été du nombre des véritables sorciers. Ceux-ci, lorsqu'un vol a été commis, se rendent au cimetière entre onze heures et minuit ; mais ils doivent bien se garder de se retourner, autrement leur tête resterait penchée sur l'épaule ; ils prennent une poignée de terre sur la fosse le plus récemment creusée et récitent une formule que malheureusement, les initiés refusent de divulguer. Le voleur est violemment tourmenté; une force irrésistible l'entraîne et il reporte le produit de son vol à l'endroit même où il l'a dérobé. S'il hésite, il demeure pour toujours estropié d'un des membres que le sorcier a désigné. Il est regrettable que le procédé ne soit pas connu dans son entier, car son efficacité est attestée par des faits aussi nombreux que convaincants.

Les guérissesurs par le secret. — D'autres sorciers d'un ordre inférieur et que l'on retrouve de nos jours un peu partout, guérissent par le secret et connaissent quantité de recettes dont la vertu est de faire disparaître toutes sortes de maladies comme par enchantement.

Souffre-t-on des dents ? Au lieu de recourir au dentiste, il est bien plus simple d'aller trouver un guérisseur qui touche la dent et prononce ces paroles :

« Sainte Appoline assise sur une pierre de marbre, Notre Seigneur passant par là, lui dit : « Appoline que fais-tu là ? — Je suis ici de mon chef, pour mon sang et pour le mal de dent. — Appoline, retourne-toi ; si c'est une goutte de sang elle tombera et si c'est un ver, il mourra (1). »

Il suffit de réciter quinze Pater et quinze Ave et d'ajouter, après avoir dit cinq fois chacune de ces prières : « Voilà cinq Pater et cinq Ave en l'honneur de Notre Seigneur Jésus-Christ et de sa Passion ». Et la douleur est calmée.

Pour guérir l'espèce de panaris vulgairement appelé « tourniole » et « arête » dans le langage populaire, un charpentier fera bien mieux l'affaire qu'un médecin. L'artisan dispose sur son établi deux brins de paille en forme de croix et le patient place le doigt malade sous l'épais madrier, vis-à-vis l'intersection des deux brins. Saisissant sa hache, le charpentier demande : « Qu'est-ce que je coupe ? — L'arête, de par Dieu » doit être la réponse. Au même moment, la hache s'abat, la paille est coupée et les progrès du mal sont enrayés.

(1) On croit communément dans nos campagnes que le mal de dent est produit par une goutte de sang qui se trouve à la racine ou par un ver qui ronge la pulpe.



L'art vétérinaire pâlit aussi devant la science des guérisseurs par le secret. Si un animal est malade, il faut tracer trois signes de croix avec le gros orteil et dire en même temps : « Je te guéris *ante super ante et super ante.* »

Pour rendre dociles, les animaux les plus difficiles à conduire, on doit broyer du serpolet et en frotter les animaux entre les cornes, en disant : « *Et verbum caro factum est* ».

Rencontres fâcheuses. — Guérisseurs par le secret et sorciers avérés exercent une influence funeste sur une personne, quand ils mettent leur main sur une partie quelconque de son corps. On peut cependant détruire l'effet pernicieux de ce geste si on reproduit immédiatement le même mouvement sur la même partie du corps du sorcier, mais un peu au-dessus de l'endroit qu'il a touché.

Néanmoins, comme il est plus facile de prévenir que de guérir, il est bon de se signer quand on passe près d'un homme suspect. Si on n'a pas les mains libres, ou si on craint que cette démonstration par trop ostensible le choque ou l'irrite, ce qui serait fort dangereux, on peut se contenter de faire un signe de croix avec la langue sans ouvrir la bouche.

Les Fées. — A mi-côte de la forêt du Cheval-du-Mont qui borde la partie méridionale du hameau du Neuf-Etang émergent du sol, à une altitude de 420 mètres, deux roches de gré vosgien, dont la masse grisâtre se découpe nettement, en une vaste tache, sur le luxuriant massif des sapins verdoyants qui l'entourent.

Celle qui est le plus au nord forme un plan incliné qui débute par un simple affleurement et surplombe de deux mètres et demi l'étroit sentier qui contourne. Elle offre une particularité remarquable. Sa partie supérieure, recouverte d'une couche de terre assez épaisse pour soutenir une vingtaine de sapins qui croissent parmi la bruyère, la mousse et les myrtilles, affecte vaguement la forme d'une ellipse dont les axes seraient de 17 et 14 mètres et présente une cavité à arêtes vives et coupées à angle droit. La longueur en est de 2 m. 80, la largeur de 50 centimètres et la distance de la base à la plate-forme atteint 2 m. 25. Elle se prolonge de 2 m. 80 dans la pierre et se termine par une paroi semi-circulaire de près d'un mètre de largeur.

L'autre roche qui lui est parallèle et en est distante de un mètre et demi, est plus haute d'un mètre environ et n'est couverte que de six arbres dont deux seulement ont une hauteur et un diamètre ordinaires. Vue de la première roche, elle paraît être une immense cuvette supportée par un banc de grès long de près de dix mètres. L'aspect que présente la face nord est des plus bizarres, partout des excavations, des grottes, des anfractuosités sont creusées dans cette sorte de

muraille abrupte, inaccessible et dominant de plus de cinq mètres le ravin à pente rapide qui lui donne l'apparence d'un donjon en ruines.

Un souterrain, véritable tunnel de cinq mètres, présente son orifice au fond d'une de ces grottes et aboutit, en se rétrécissant, sur le sentier qui sépare les deux roches sillonnées, l'une et l'autre, de fissures et, en partie, disposées en feuillets.

Il est hors de doute qu'elles doivent à l'action destructive des temps leur forme étrange et que leurs fissures, leurs affouillements ont été déterminés par une désagrégation qu'a favorisée la présence de cailloux roulés dans les poudingues.

Et pourtant, la cavité creusée dans la première semble révéler l'intervention de l'homme. A la rigueur, on pourrait soutenir que l'ouverture à ciel ouvert est l'œuvre des agents naturels, mais la partie qui s'étend au sein même de la roche ne saurait provenir de désagrégations. Celles-ci, en effet, affectent d'abord les couches superficielles sur lesquelles s'exerce l'action de la pluie, de la gelée et des autres phénomènes atmosphériques. D'ailleurs la disposition du souterrain et sa symétrie ne peuvent être attribuées qu'à une cause intelligente, ils sont le résultat d'une volonté dont les forces de la nature sont entièrement privées.

Quelle avait été la destination de cette caverne dont les renards, depuis de longues années, ont fait leur tanière ? Etait-ce un refuge en cas d'invasion ? était-ce la retraite d'un pieux cénobite, ou celle d'un salpétrier, ou bien d'un fabricant de fausse monnaie ? Il serait difficile de discuter ces hypothèses entre lesquelles les opinions sont partagées, elles sont peut-être aussi mal fondées l'une que l'autre, étant donné l'exiguité du souterrain dont la hauteur atteint un mètre à peine.

La même incertitude subsiste au sujet du caractère de la roche la plus haute que certains archéologues considèrent comme un monument mégalithique.

Il est vraisemblable de croire que, frappés par la bizarrerie de sa forme, nos ancêtres superstitieux en aient fait un objet sacré ; que les prêtres des Gaëls et, plus tard, ceux des Gaulois, aient choisi comme un lieu de leurs assemblées religieuses cet emplacement où, sous l'immensité du ciel bleu, en présence du cirque du Neuf-Etang enclavé dans de profondes et sombres forêts, ils pouvaient, sinon élever les âmes, du moins frapper l'imagination et faire rendre à leur divinité un tribut d'admiration. Cette masse de pierre offre une réunion de circonstances qui rendent cette opinion plausible.

Mais si les prêtres du paganisme ont célébré, sur la grande roche, les cérémonies de leur culte sanglant, il est téméraire de la considérer comme un monument élevé par la main des hommes. Elle est d'une nature identique à celle qui l'avoisine et au terrain sur lequel elle se dresse ; son adhérence parfaite au banc qui la soutient ne lui donne nullement l'aspect d'une pierre levée ; du reste, en

présence des nombreuses erreurs relatives aux faux mégalithes, on ne doit se prononcer qu'avec circonspection et conclure qu'avec réserve.

Est-ce le souvenir du culte dont cette roche était l'objet ? est-ce la façon particulière dont les deux sont groupées ? est-ce l'aspect que présente leurs excavations et leurs saillies ! ou bien est-ce l'ensemble de toutes ces causes qui leur a fait donner un nom caractéristique : « Les Roches des Fées » ?

C'est là que la tradition fixe le séjour de ces divinités gracieuses et poétiques du moyen âge. Immortelles dans leur brillante jeunesse, elles avaient la garde des petits enfants qu'elles enrichissaient des dons les plus précieux avant de les remettre aux heureuses mamans par les soins de la matrone. Dans les grottes, elles s'occupaient de travaux merveilleux et surnaturels ; dans le souterrain, elles préparaient les repas. Ménagères proprettes autant qu'ouvrières habiles, elles mettaient leur coquetterie dans leurs ustensiles de cuisine et, tous les dimanches, les habitants du Neuf-Etang étaient réveillés bien avant l'aube par le bruit qu'elles produisaient en frottant les chaudrons et les marmites.

Tantôt elles exerçaient leur joyeuse malice et faisaient tomber la grêle par la simple immersion de leurs baguettes dans un seau d'eau ; tantôt elles condescendaient jusqu'à honorer de leurs visites la demeure des humains. Leur divertissement favori consistait à allumer un grand feu sur le grenier à foin, et à danser alentour, au légitime effroi du propriétaire et des voisins. Mais jamais la flamme ne se communiqua à l'habitation, jamais même le foin ne fut endommagé. Au contraire, les maisons où on ne les avait pas troublées dans leur étrange amusement étaient à jamais garanties de l'incendie. On en cite même plusieurs qui ont dû à cette cause d'être préservées, tandis que celles qui les entouraient étaient un immense brasier.

Toutes puissantes qu'elles fussent, les fées n'étaient pas absolument indépendantes, elles formaient un minuscule état et obéissaient à une reine. Or cette reine avait un fils initié à la magie et fréquentant volontiers une famille de sorciers qui habitait le Feing-Créqui. (Ce mot, on le sait, rappelle les mystères du sabbat).

Un jour, au cours d'une de ses visites habituelles, il s'oublia jusqu'à dire à ses amis : « Vous avez tort de vous laisser mourir, quand il y a près de chez vous trois plantes qui vous assureraient l'immortalité ». Pressé de questions, il allait livrer le secret, et déjà il avait dit en patois, car il ne dédaignait pas d'employer le langage des paysans : « Do cél'ri au meix, do c'mi au pré ». (Du céleri au jardin, du cumin au pré....) Quand tout-à-coup, du haut de la roche où elle se trouvait, sa mère proféra cette terrible menace : « Mon fils, si tu fais connaître la troisième chose, je m'arrache le sein ! »

L'étourderie n'exclut pas l'affection ; le fils de la reine des fées chérissait sa mère. Il se tut. Son silence sauva celle-ci d'une mutilation affreuse, tandis qu'il nous laissait, pauvres mortels, livrés à notre triste destinée.

Le sotré. — A côté des Fées se place le Sotré dans l'imagination populaire. Lutin familier ayant le don de se rendre invisible, il est malicieux que méchant ; on lui pardonne facilement ses espiégleries bénignes, en considération des services qu'il rend.

Pendant la nuit, il va prendre les enfants dans leur berceau, leur prodigue des soins de propreté très intenses, leur donne la bouillie, les emmaillote dans des langes bien propres et les endort par ses jolies berçeuses.

C'est lui qui s'introduit dans les écuries, tantôt tresse et noue la crinière des chevaux pour causer de l'ennui, tantôt les étrille pour se rendre agréable. C'est lui qui se pose sur la poitrine des dormeurs dans la méchante intention de leur causer un malaise ou d'interrompre les beaux rêves de jeunes filles. C'est lui qui dans les étables, enlève les cornes des bestiaux, puis les rajuste un peu après, s'il n'a pas été surpris dans son divertissement ; sinon, vaches et bœufs demeurent à jamais privés de leur dangereux ornement.

Nombre de demoiselles de Saint-Remy ont eu à se plaindre de ses procédés : il les soulevait brusquement de terre et les laissait retomber non moins brusquement.

Beaucoup de cultivateurs lui reprochent d'avoir arraché du foin aux voitures et de l'avoir fait tourbillonner dans la rue.

Un jour qu'on avait étendu une pièce de toile sur un pré, pour la blanchir, le Sotré enlève les pierres qui la maintiennent, l'emporte dans les airs et va l'enrouler autour du clocher.

Ses malices sont nombreuses, parfois même importunes et pourtant on ne lui en veut pas ; son nom est synonyme de gaieté ; il ne fait pas trembler comme celui de la Mounihennequin.

La Mounihennequin. — C'est qu'elle est effrayante la Mounihennequin quand, partant de Charonville ou du Feing-Créqui, elle promène par les nuits d'orage sa chasse infernale, à la lugubre rumeur entremêlée du son d'une clochette, de bruits de chaînes, d'aboiements rauques, de cris plaintifs. Sa rencontre terrorise et présage un malheur. Un cultivateur de Saint-Remy l'a vue et entendue ; le lendemain une de ses vaches périssait. Il dut, sur la prescription d'un contre-sorcier, enterrer la bête sans l'écorcher et lui placer les pattes en l'air dans la fosse. S'il ne l'avait pas fait, la mortalité se serait étendue sur tous ses animaux.



Les âmes du purgatoire. — Le tapage infernal que l'on entendait était dû aux cris des enfants morts sans baptême. Il y avait encore une autre catégorie de gens qui revenaient de l'autre monde : c'étaient ceux dont les âmes gémissaient dans les flammes du purgatoire. Généralement ils apparaissaient sous la forme de feux follets : ils venaient implorer l'intercession des vivants. Un *De Profundis*, la moindre prière en leur faveur les faisaient disparaître.

D'autres fois encore, ils revêtaient diverses apparences. Un jour, un habitant de Saint-Remy rencontre sur sa route un brillant cavalier qui le salue le plus courtoisement du monde. Notre homme lui tend la main ; le cavalier entr'ouvre son manteau et la place sur sa poitrine. Horreur ! les habits recouvraient un brasier !

Ou bien, ils apparaissaient la nuit sur le cimetière semblables à la bête de l'Apocalypse. D'aucuns prétendaient qu'il s'agissait d'un cheval qui avait la liberté de sortir de son écurie et allait se rassassier de l'herbe qui croît autour des tombes ; mais ces hommes étaient des esprits forts, il ne faut pas les croire.

Ce qui mérite attention, au contraire, ce sont les particularités qui marquent certaines fêtes, certaines époques de l'année, ce sont des conjectures faites à ces dates ; particularités qui reposent sur l'observation, conjectures qui sont réalisées par les événements.

Premier Janvier. — Si les premiers souhaits de bonne année sont adressés à une femme par un homme, elle peut être certaine qu'ils s'accompliront ; si c'est par une personne de son sexe, ils seront stériles et même tourneront à son détriment.

Vendredi-Saint. — Il est bien recommandé de conserver avec soin les œufs pondus le vendredi-saint ; ils ne se gâtent pas et éteignent l'incendie occasionné par la foudre.

Trinité. — Celui qui se mettrait en voyage le jour de la Trinité s'exposerait de gaieté de cœur à une mort presque certaine, car il doit y avoir, ce même jour, un pendu, un noyé et un brûlé.

Le pain béni à la messe paroissiale du dimanche de la Trinité et introduit dans un trou pratiqué à la crosse d'un fusil, assure au chasseur les plus beaux exploits cynégétiques.

Pour avoir négligé de prendre cette précaution, un Nemrod dut s'imposer une course qui, non seulement fut vaine, mais encore faillit lui être fatale.

Par une belle soirée d'automne, les allées et venues d'un lièvre de belle taille avaient surexcité les instincts du chasseur. Décrocher son fusil, se placer à la bonne distance, faire feu et.... manquer le gibier est pour lui l'affaire d'un ins-

tant. Le malheureux se souvient que la crosse de l'arme ne renferme pas le moindre atôme de pain bénit. Il croit y suppléer en versant dans le canon quelques gouttes d'eau bénite. Cependant, le lièvre ne s'est pas enfui ; il semble même, par son attitude, provoquer le disciple de saint Hubert qui s'avance à nouveau et épaule une seconde fois. Le lièvre détale et s'arrête à une faible distance ; le chasseur le suit et veut encore épauler. Nouvelle fuite de l'animal, nouvelle poursuite de l'homme. Par étapes successives, ils arrivent au Neuf-Etang, l'un suivant toujours l'autre. Brusquement, le lièvre fait un écart, gagne la lisière du bois, s'assied crânement, et d'un air agressif, attend le chasseur. Ce dernier juge à propos d'opérer une prudente retraite. Il fait bien, car il s'était attaché aux pas d'un sorcier, si ce n'est du diable lui-même !

Fête-Dieu. — Les branches dont on recouvre les tas de fumier le jour de la Fête-Dieu, doivent rester jusqu'au lundi de la semaine suivante. D'abord le cultivateur y trouve de précieuses indications : si les feuilles de ces branches se dessèchent dans le courant de la semaine, on rentrera le foin dans d'excellentes conditions, si elles restent vertes, on peut être sur que la pluie entravera les travaux de la fenaison. Ensuite celui qui enlèverait les branches avant l'époque fixée, verrait un de ses bestiaux périr.

Noël. — La nuit de Noël abonde en événements étranges. Celui qui, à minuit, se livre aux douceurs du sommeil, voit surgir devant lui un animal affreux qui l'arrache de son lit et lui dit avec humeur : « E Mineu ou d'vant to feu. — A la messe de minuit ou devant ton feu ». Il n'y a pas et il ne saurait y avoir de moyen terme.

Du reste, les animaux eux-mêmes sont éveillés et on leur donne une abondante nourritnre ; eux aussi font le réveillon. Ils ont, cette nuit, un autre point commun avec les hommes : ils peuvent parler. Afin de contrôler par lui-même ce phénomène, une façon de sceptique entre dans son étable un peu avant minuit et se blottit dans le coin le plus obscur. A peine le douzième coup était-il sonné que les bestiaux se levérent et prononcérent à trois reprises le mot : « Noël ». S'adressant à son voisin, un bœuf demanda ce qu'ils feraient le lendemain. Son compagnon de joug lui répondit : « Je m'wén'rons not'mâte é lé cémetére. — Nous conduirons notre maître au cimetière ». Il prophétisait vrai : celui-ci s'affaissa lourdement : il était mort. L'émotion avait-elle suffi à le tuer ? Etait-ce châtiment de son incrédulité ? Ces deux opinions sont partagées et elles sont soutenables l'une et l'autre.

On n'est pas d'accord non plus sur la nature du liquide rouge que les fontaines laissent couler ce jour-là à un moment indéterminé qu'il faut saisir ; les uns

prétendent que c'est du vin ; d'autres affirment que c'est du sang. Ceux qui tiennent à être fixés à ce sujet ne peuvent y parvenir, le liquide ne laisse aucune trace dans l'eau.

Plus heureuses sont les jeunes filles. S'il gèle pendant la nuit de Noël, elles placent au dehors un seau rempli d'eau. Après la messe de minuit, la cristallisation de la glace figure nettement l'image des outils qui serviront à leurs futurs maris dans l'exercice de leur profession.

S'il fait un beau clair de lune quand on revient de la messe de minuit, il est fort à craindre que la moisson ne soit pas abondante ; c'est ce qui a donné lieu au dicton populaire : « Clair de Noël, clair de javelles ».

Enfin, le cultivateur qui, dans la semaine qui s'écoule entre Noël et le premier janvier, commettrait l'imprudence de nettoyer le logement de ses bêtes de somme, perdrait sûrement une de ces dernières dans le courant de l'année.

Les animaux, les objets les plus insignifiants en apparence font l'objet de remarques superstitieuses et sont un présage de bonheur ou de malheur.

Poules. — Pour empêcher les poules de s'égarer, il faut tracer une croix sur la cheminée. Si on veut les soustraire à la rapacité de la buse, il suffit de mettre un morceau de pain sous le bras gauche, tandis qu'on assiste à la messe et de le distribuer ensuite aux poules.

Coq. — Par contre, si on donne du pain bénit à un coq, il devient très méchant et s'élance aux yeux de ceux qui s'en approchent.

Coucou. — Les personnes qui ont sur elles de l'argent quand elles entendent pour la première fois le chant du coucou au printemps, peuvent être assurées de n'en pas manquer toute l'année. Si elles en sont dépourvues, elle ne tarderont pas à avoir des querelles.

Corbeaux et autres présages de malheur. — Entendre les cris des corbeaux quand on sort de chez soi le matin, découvrir un couteau ouvert, trouver sous ses pas deux brins de paille, deux petits morceaux de bois disposés en forme de croix par le hasard, sont des signes certains d'événements fâcheux.

Présages de bonheur. — Au contraire, le grillon porte bonheur au foyer domestique et la rencontre d'un fer à cheval tombé ou égaré annonce la prospérité.

Un vœu sera exaucé si on le forme au moment où on voit une étoile filante.

Les pommes, véhicules de sort. — Voulez-vous assurer une heureuse destinée à un enfant ? Donnez-lui un œuf la première fois qu'il entre chez vous.

Toutefois, il faut bien se garder de lui laisser accepter quoi que ce soit, et surtout des friandises, de personnes inconnues ou dont la réputation est équivo-

que. Combien de sorts ont été jetés de cette manière, surtout par des mendiants ; ils offraient une pomme, on la mangeait et on était possédé du démon.

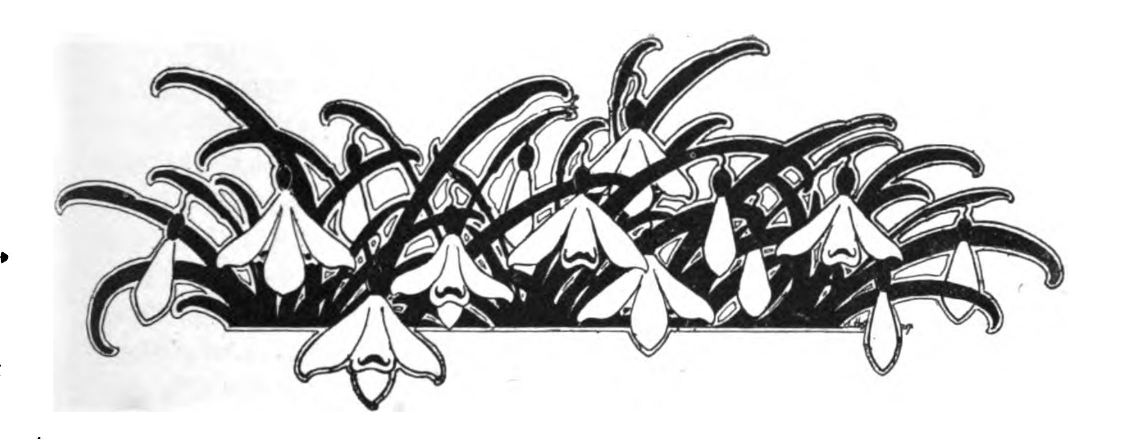
Il existe néanmoins un moyen bien simple de prévénir cet horrible mal. C'est de placer l'objet suspect sur un fourneau dans lequel brûle un bon feu ; s'il y a du danger, il ne tardera pas à tomber, sinon, il restera où on l'avait placé et on pourra le manger sans aucune appréhension.

Si les actes les plus ordinaires de la vie étaient sujets à une foule d'observations, étaient réglés d'après certaines croyances plus ou moins puériles, plus ou moins ridicules, les naissances, les mariages et les décès devaient, à plus forte raison, susciter les remarques les plus minutieuses sur les circonstances qui les entouraient et donner lieu à des usages marqués au coin de la superstition.

(*A suivre*).

MARTIN,
Instituteur à Saint-Remy.





Le Garde-Mobile

« Ah !... » fit le garde mobile Grandemange, du bataillon des Vosges. Et il s'appuya à l'angle de la barricade.

Puis son fusil tomba, et il tourna vers ses camarades une face pâlissante.

La petite ville lorraine s'embuait d'un brouillard d'automne, fin et gelé, où transparaissaient en lignes élargies les platanes de la promenade, le clocher perdu dans l'air et, au bout de la rue qui filait vers la campagne, la lisière indécise de la forêt. Çà et là, cependant, de gaies lueurs trouaient la brume : il en pétillait au loin, vers le bois, de toutes petites et rouges, il en jaillissait de plus éclatantes des arbres de l'allée, il en sortait même, avec de larges halos, des fenêtres de la Maison Commune. Et en haut des murs de la grand'rue, ainsi que des vols de frêlons, les balles bourdonnaient.

« ...Grandemange est blessé ?... Eh bien ! qu'il s'en aille ! » fit le sergent sans se retourner, d'une voix impatiente.

Puis il s'allongea commodément contre la barricade, calant avec soin entre deux pavés son lourd fusil à tabatière ; et, les lèvres serrées, l'œil mi-clos, il lâcha sa détente. C'était un petit maigre, menuisier de son état dans la Ville Haute, qui avait fait autrefois la campagne d'Italie aux voltigeurs.

Jean-Baptiste Grandemange, hébété, sentait peu à peu son bras s'engourdir. Il s'était accroupi avec une vague anxiété dans l'encoignure d'une porte ; et, les yeux vers les toits, il regardait sans penser le ciel blanc où, parmi le brouillard, des traces de nuées s'effilochaient. Elles couraient très basses au niveau des derniers étages, s'enfuyant vers les collines qui, là-bas, derrière lui, à une lieue tout au plus, cachaient le clocher de Roville-sur-Madon, son village... Quinze jours déjà qu'il en était parti avec ceux de la mobile... Quinze jours !...



... Dans sa tête bourdonnante, la parole du sergent revenait comme un écho indistinct et obsédant : « Qu'il s'en aille !... » Doucement, il se dressa. S'appuyant aux murs, il longea un instant le côté gauche de la grand'rue, puis tourna d'instinct par le chemin du Pâquis. Et, sans y avoir songé, il se trouva dans la campagne, près d'un carrefour qu'il reconnut tout de suite et d'où partait vers la droite, luisant de boue jaunâtre, le chemin de Roville. Subitement, ses forces lui revinrent toutes ; et, d'un pas qui s'assurait peu à peu, il se mit en marche.

Maintenant, dans son esprit tendu, une pensée unique surnageait : s'en aller à Roville, tout droit, d'une seule traite, sans regarder en arrière ! Et l'image le hantait de la longue rue du village telle qu'il l'avait quittée, avec ses charrettes éparses, brancards en l'air, et aussi de sa petite chambre près de la cuisine, au lit entr'ouvert et blanc, où il s'étendrait tout à l'heure, Dieu ! avec quel soupir!... Il hocha la tête d'un air obstiné : oui, à ce moment là — mais pas avant, ah ! non — peut-être laisserait-il déboutonner sa vareuse et pourrait-on regarder, en haut de son bras inerte, par où cette petite chose terrible était entrée en lui... De temps à autre, en marchant, il y jetait à la dérobée un regard d'épouvante. Mais rien n'apparaissait, qu'une étroite déchirure où le drap du vêtement était comme roussi.

Là-bas, derrière lui, les coups de feu se faisaient plus rares et plus lointains, et, comme la route descendait le versant opposé d'un mamelon, subitement tout bruit cessa. Dans le calme surprenant qui s'épandait sur la campagne, il se demanda une minute, malgré son bras engourdi, s'il ne s'éveillait pas d'un mauvais rêve. Ses idées, d'ailleurs, se brouillaient un peu, et il sentait des fourmilières monter et descendre le long de ses jambes déjà lasses.

Allons ! encore un effort : Roville n'est plus qu'à une demi-lieue. Voici déjà tout près, au pied même de la pente, les maisons de Girecourt, le dernier village avant le sien. Comme les gens, ici, ont l'air tranquille ! Ils ne se doutent donc pas, ceux-là, que les Prussiens sont tout proches ? Vraiment, on dirait que non, car, devant les maisons, des voitures de vendanges sont dételées et des hommes travaillent sans se presser tout autour. Deux d'entre eux — des visages qu'il reconnaît — ont levé la tête pour le regarder passer, s'arrêtant de charger dans le pressoir une cuvée de raisins déjà foulés. Puis ils se sont remis sans hâte à leur besogne, s'attelant maintenant aux leviers qui tournent avec un grand bruit de déclics pendant qu'au bas de la cuve, dans la rigole de bois, le vin jaillit à lourds flots rougeâtres, après chaque poussée. . Se mêlant au brouillard glacial, une vapeur fume autour du groupe en travail, et, çà et là, des paillettes de neige, qui errent dans l'air, se déposent lentement sur les grappes écrasées.

Grandemange voit bien qu'ils ne l'ont pas reconnu, bien sûr à cause de son

uniforme. Tant mieux ! il aurait fallu stationner peut-être, causer un peu... et, ensuite, aurait-il pu repartir ? Ses tempes sonnent par saccades une sourde fanfare, et il s'arrête un instant, le village traversé, pris de vertige. Mais il serre les dents et se reprend à avancer pesamment sur l'herbe que gonflent des gouttelettes, le long du bas-côté du chemin maintenant désert. Autour de lui, des paysages familiers commencent à se multiplier ; voici la pièce de terre du père Antoine, les vignes du ban de la Ronce, puis la route franchit le ponceau sous lequel, petit écolier, il venait autrefois si souvent pour jouer, les jeudis d'été... Plus qu'un kilomètre : arrivera-t-il ?...

De nouveau, le chemin monte ; et en haut, sur le fond blanc du ciel d'automne, deux peupliers transparents élèvent leurs feuillages de dentelle, d'un jaune léger et lumineux, comme deux grands flambeaux pâlis. Une odeur âcre s'exhale des feuilles parsemées, qu'écrase Grandemange d'un pas qui, maintenant, s'est un peu raffermi. Car les deux peupliers du sommet marquent la limite du terroir de Roville, et il semble au soldat que des forces nouvelles lui affluent de là-haut...

... Ah ! qu'est-ce encore ? Voilà que cette blessure, qu'il ne sentait plus, lui darde un élancement subit sous l'aisselle, et que cela s'étire et s'en va siffler jusqu'au fond de sa poitrine... En tremblant, il s'arrête de respirer, puis à pas très doux, le cou tendu, une terreur au fond des yeux, il recommença de marcher, mais avec quelles précautions !

Allons ! allons !... il refoule son émoi, et, dans son esprit qu'il contraint au calme, il délimite avec minutie les portions du chemin qui lui restent encore. Voilà : il faudra d'abord, d'une première traite, gagner le sommet ; puis repartir pour une autre étape, jusqu'au jardin du grand-père, un peu avant le village. Après cela, enfin, un dernier effort : et ce sera la maison, le gite, le lit !... Une bouffée de confiance lui revient : oh ! oui, il pourra arriver !...

... Voyez : il est déjà au sommet de la pente ! Mais est-ce la brume qui s'est épaissie, ou ses yeux se voilent-ils de nouveau ? Voici qu'il ne distingue plus rien autour de lui, et que ses oreilles s'emplissent en même temps de bourdonnements espacés qui lui parviennent comme au travers d'une ouate...

Quoi ? Est-ce encore le canon ? Est-ce leur bataille qui se serait rapprochée ? Dieu ! ce ne sera donc jamais fini ?...

Pourtant, d'autres sonorités jaillissent du brouillard les unes après les autres : il y en a de graves et toutes proches, il y en a de cristallines et lointaines... Ah ! oui... les cloches !... c'est l'époque de la Toussaint, l'époque aussi de la fête de Roville : il l'avait oublié. De chacun des villages d'alentour, invisibles dans la brume, elles s'éveillent toutes pour l'angélus de midi. Il les reconnait

maintenant : dans le fond, ce sont celles de Grigney ; à droite, celles de Florimont ; plus loin, celles de Marcigny... Un peu de courage ! .. encore un peu de courage !.. Plus que cent mètres, et il sera au jardin. Allons !...

De nouveau, les pieds de Grandemange le portent en avant, et, parmi ce paysage confus, mouillé et bas, c'est comme s'il marchait au milieu d'un cauchemar. Dans un champ, près de la route, deux corbeaux s'élèvent et agitent d'un air las, à travers le brouillard, leurs ailes silencieuses. A l'infini, les labours mornes se multiplient jusqu'à l'horizon, avec leurs sillons bruns et innombrables au creux desquels rampe une buée qui déborde jusqu'au chemin. Et la silhouette mouvante du paysan s'y élargit par le bas, noyée dans les broussailles éparses, et, déjà, ne se distingue presque plus de la terre.

...Enfin : cette haie, cette baraque en planches... le voilà, le jardin ! Oh ! cette fois-ci, Grandemange n'en peut plus, car depuis un instant sa vareuse ruisselle d'une coulée vermeille qui descend à petits flots intarissables. Oui : il faudra tout de même qu'il s'arrête un peu...

L'homme entre en titubant par la porte à claire-voie qui est entr'ouverte. A droite, voilà le coin des framboisiers ; plus loin, le vieux mirabellier rabougri ; au fond, la baraque... Mais Jean-Baptiste n'a plus guère de forces et sent bien qu'il n'arrivera pas jusque-là. Doucement il s'affaisse sur place, au milieu de l'allée, puis il s'étale avec lenteur sur le dos, comme il aimait le faire quand il était tout petit, la tête contre la bordure de buis, les yeux en l'air. Tout contre lui, au bout d'une branchette desséchée, une fourmi s'active, qui lui paraît énorme. Et la terre argileuse, où restent marquées d'anciennes traces de pas, s'imprègne peu à peu, en dessous de son bras allongé, d'une teinte mouillée et brunâtre, comme d'une couleur de vin nouveau.



A Roville-sur-Madon, c'est aujourd'hui le mardi de la fête. Car, malgré tout, puisque c'est l'époque, il a bien fallu, n'est-ce pas ? faire cette année comme les autres. Toute la famille Grandemange, oncles et cousins, est encore attablée autour de la nappe aux grains rudes, et le repas traîne paresseusement. Les figures luisent parmi les ombres qui gagnent déjà les angles de la chambre, surchauffée et, au dehors, le brouillard pleure le long des petits carreaux de la fenêtre. On vient de parler de Jean-Baptiste, le fils, parti depuis quinze jours avec les mobiles, des Prussiens qui approchent... Et, tout d'un coup, voilà que l'oncle Constant frappe du poing sur la table et s'indigne contre cette idée qu'on a eue de se faire ainsi la guerre. Est-ce qu'après tout cela, il ne faudra pas quand même que chacun s'en retourne faire pousser son blé ?... Les Prussiens ne veulent pas nous prendre nos champs, n'est-ce pas ?... ni nous, les leurs : qu'est-ce qu'on en

ferait ?... Alors, à quoi bon ?... Mais le père Grandemange secoue lentement la tête, l'air lointain, sans répondre.

Le matin, il était monté tout seul à son grenier, et dans un trou de la muraille, le même qui a servi autrefois au grand-père, du temps des Cosaques, il avait caché un petit sac de toile grise, qui s'était affaissé un peu, avec des tintements. En redescendant, il avait poussé un large soupir ; et, du haut de son seuil, il s'était mis à regarder longuement devant lui, les yeux durcis, se sentant une âme toute nouvelle et comme belliqueuse. Et, tout d'un coup, l'idée lui avait pris de faire un tour vers sa jachère des Tremblaies, qu'il avait seulement fini de payer au notaire la semaine d'avant. Toute la matinée il s'était promené le long de ce terrain enfin à lui, ce terrain que personne au monde ne pourrait plus lui prendre, enfonçant puissamment ses pieds lourds dans les mottes de glaise, la tête un peu basse, les lèvres serrées, avec un air de dominateur.

Il s'en était revenu par le sentier du ruisseau, songeant à ce champ enfin conquis, qu'il faudrait garder maintenant, au voisin d'en bas, qui se plaignait déjà que les bornes eussent été déplacées... Un procès, peut-être ?... Sa bouche se pinça âprement. Et comme il tournait, pour rentrer, le long du pré des Suédois, où il y avait eu, disait-on, une bataille aux temps passés, il se surprit, sans savoir pourquoi, à rêver pêle-mêle à des choses confuses : à des tombes anciennes, que sa charrue avait éventrées l'autre jour tout près de là, à son fils, le garde-mobile, qui était maintenant à la guerre on ne savait où, aux paysans d'autrefois qui, ici même, avaient marché, il y avait des siècles, avant lui sur sa terre, à tant de gens qui, depuis toujours, s'étaient battus pour Elle !...

... Et maintenant, dans la salle au plafond bas où le repas se termine, on dirait qu'avec le silence qui tombe, un peu d'angoisse vient de pénétrer. Les cousins se lèvent, pour prendre congé. Mais le père Grandemange se récrie : aujourd'hui, le mardi de la fête, on ne va pas aux champs ! Si on descendait à la cave pour voir comment « cuit » la vendange ? Les hommes acceptent et tous sortent ensemble.

Dans la cour boueuse et nue, ils se prirent tout d'un coup à grelotter parmi la brume dont la blancheur les enveloppait et qu'on sentait pleine d'une neige prochaine. Le père Grandemange se baissa pour tirer sur la porte de la cave, qui résista un instant, à cause de la gelée. Elle céda enfin, et, parmi la buée qui s'échappait, les paysans descendirent les marches effritées. A l'intérieur, subitement ragaillardis par la chaleur du sous-sol et l'aspect des fûts alignés, ils se mirent, avec loquacité, à parler tous à la fois. Mais Grandemange les entraina de suite jusqu'au fond, vers le « bouge » énorme, en haut duquel fermentait, sous une mousse de pulpes écrasées, le sourd travail du vin nouveau. Les hommes,

redevenus graves, avaient pris entre leurs doigts des fragments de grappes et les examinaient en hochant la tête, à la lueur du soupirail.

Une voix plaintive se fit entendre derrière eux, à l'entrée de la cave. Ils se retournèrent et reconnurent la vieille Nanon Perrin, la ramasseuse de bois mort. Ses yeux chassieux s'agitaient avec un air égaré. Elle s'adressa au père Grandemange :

« — Est-ce qu'on vous a dit, fit-elle, qu'il y avait un soldat couché dans votre jardin ?

« — Qu'est-ce que tu racontes, Nanon ? demanda le paysan avec brusquerie.

« — Peut-être même qu'il est bien malade. Je l'ai vu depuis la haie. Il ne bougeait pas..., je n'ai pas osé entrer. »

Un silence se fit dans la cave et les hommes se regardèrent un instant.

« ... C'est Jean-Baptiste ! » cria tout d'un coup le père Grandemange d'une voix éclatante.

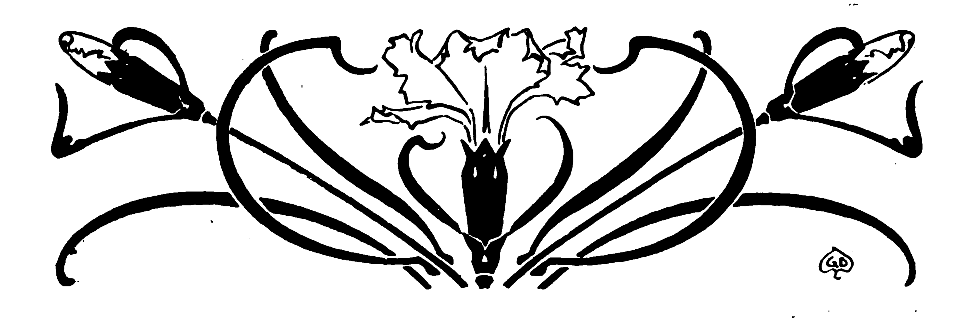
Il se lança dans l'escalier en trébuchant et sortit sur la grande route. Les autres le suivirent.

Ils couraient lourdement, leurs blouses luisantes et neuves se gonflant derrière eux. Ils dépassèrent la place de l'église où se tenaient les baraques de la fête : trois éventaires déserts et minables, aux toiles à moitié rabattues, à cause du froid. Ils arrivèrent au bas du village, toujours précédés par le père Grandemange, et comprirent de suite où il les menait, quand ils aperçurent le jardin du grand-père, isolé au milieu des prés. Ils y pénétrèrent en haletant.

... Jean-Baptiste n'avait pas bougé, et ses yeux grands ouverts regardaient toujours les nuages : sa main gauche avait seulement saisi, au bord de l'allée, une poignée de buis, dont les racines arrachées pendillaient. Le képi avait roulé jusqu'à la haie, qu'emperlait un fouillis de gouttelettes blanches. Dans l'air, la brume de l'après-midi s'atténuait, devenue peu à peu lumineuse par en dessous. Et voilà que, dans l'attente du soleil, surgissait autour du mort, des vieilles chaumines comme des sillons frais ensemencés, le gazouillis d'innombrables moineaux invisibles, dont les pères avaient déjà gazouillé avant eux sur ce même coin de terre depuis des millénaires, depuis la naissance du Monde.

Jean Tanet.





André Theuriet et Bar-le-Duc [1]

A la fin d'une notice nécrologique sur M. André Theuriet insérée au *Bulletin mensuel de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc,* numéro de mai 1907, et signée H. Dannreuther, on lit : « Bar-le-Duc « n'a pas su le retenir, et puisqu'on doit être sincère même en une notice nécro- « logique, il faut reconnaître que la ville illustrée par ses écrits, et qu'il a aimée « entre toutes, ne lui a peut-être pas rendu cette affection. »

Y a-t-il eu entre Bar et l'écrivain un refroidissement réel ? Theuriet s'est-il, à la fin, volontairement détaché de la ville qui était pour lui comme le pays natal, où il a passé son enfance et sa première jeunesse, et où il revint longtemps chaque année, à l'époque des vacances, occuper dans la maison paternelle une chambrette d'étudiant, dont l'extrême simplicité pouvait étonner certains visiteurs ?

C'est là que je le trouvai, il y aura bientôt trente ans, lorsqu'au nom du comité du *Cercle barrisien de la Ligue de l'enseignement* j'allai lui demander de donner à Bar-le-Duc une conférence publique sous les auspices de la *Ligue.* Il me fit l'accueil courtois et réservé qui était dans ses habitndes à l'égard des personnes qu'il ne connaissait pas intimement, et accepta sans cérémonies. La conférence eut lieu peu de temps après ; elle avait pour sujet *La poésie du pays barrois.* Présenté par le député Edmond Develle, son condisciple au vieux collège Gilles de Trèves, l'orateur reçut du public barrisien qui se pressait dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville les témoignages d'une vive sympathie et les applaudissements

(1) Nous joignons à cet article un portrait d'André Theuriet, non pas celui qu'on a pu voir dans toutes les publications illustrées, mais le portrait de l'éminent écrivain dans ses *Années de printemps* qu'il a si joliment racontées jadis. (*Années de printemps.* Ollendorf, 1896.) Tel il était lorsqu'il fondait à Bar-le-Duc, avec quelques joyeux compagnons de son âge, la colonie de *Boisfleury.* Des colons de Boifleury, dont il rappelle le souvenir. Le Docteur, Le Guichetier, Norellas, Aramis, Porthos, et une dizaine d'autres, bien peu sont encore vivants ; c'est l'un d'eux, M. Emile Bala, ancien maire de Bar-le-Duc, qui a eu l'obligeance de nous communiquer la photographie du poète-romancier faite en ce beau temps où son talent se formait dans le pays barrois, et où la poésie de nos bois, de nos friches et de nos vignes lui faisait oublier le relent poudreux du bureau, de l'enregistrement qui l'occupait comme surnuméraire.

les plus chaleureux. Sa conférence, où il avait très habilement intercalé des poésies de son premier recueil, *Le chemin des bois*, était charmante ; je la publiai dans l'*Indépendance de l'Est*, et j'en fis un tirage à part qui se vendit au profit de notre œuvre ; les barrisiens qui sont assez heureux pour en posséder aujourd'hui un exemplaire peuvent la relire avec le même plaisir qu'elle fut écoutée alors.

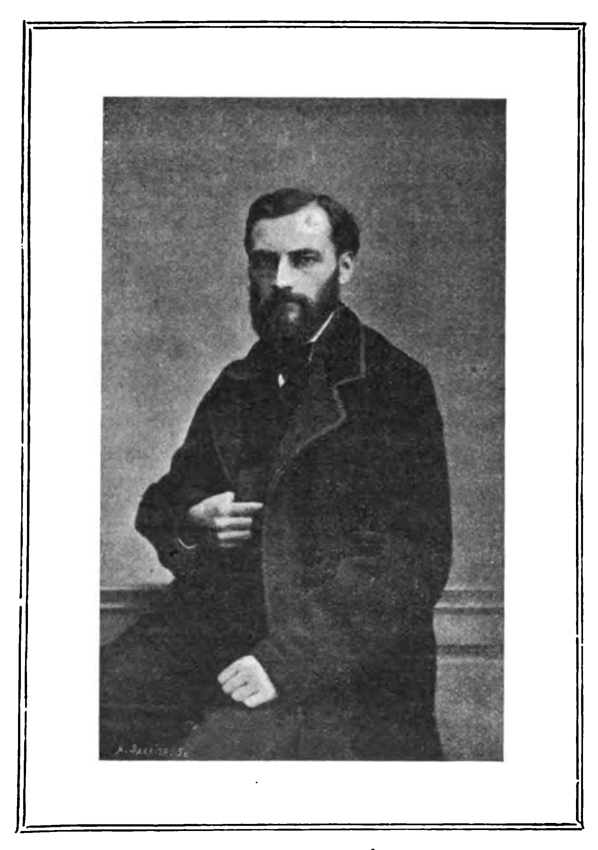
Dans ce temps-là, les relations entre Theuriet et Bar-le-Duc étaient sans nuage. On put le voir plusieurs années encore, à l'époque de sa villégiature barrisienne, habiter la chambrette de la maison située à l'entrée de la *rue* de la Banque, aujourd'hui montée en grade et qui s'appelle *boulevard*. Chaque soir, la nuit tombée, il faisait sa promenade solitaire sur notre « Rochelle », qui, comme la rue de la Banque, s'est élevée au rang de boulevard dans la hiérarchie des voies publiques. Le dimanche, il conduisait à la messe paroissiale sa mère, une vénérable vieille dame, de figure distinguée, à laquelle il ressemblait ; il n'avait, dans l'extérieur rien de son père, le conservateur des hypothèques, que mon âge, hélas ! me permets de me rappeler, un petit homme vif et sautillant, dont la tête n'était pas plus poétique que les lunettes bleues qui protégeaient ses yeux mobiles.

Puis on ne le revit plus. Sa mère, depuis longtemps veuve, était morte. Il vendit sa maison, ô ironie ! à un épicier retiré des affaires qui, probablement, n'avait jamais lu une ligne de ses œuvres, et ne le connaissait sans doute que comme « le fils Theuriet. » Sa villégiature, de barrisienne qu'elle était, devint savoyarde. Y eut-il des incidents regrettables, des froissements ressentis par l'âme fière et susceptible du poète ? On l'a dit. Alors absent moi-même du pays natal pendant la plus grande partie de l'année. je n'étais pas très au courant, et, peu friand des bavardages de petite ville, je n'ai pas cherché à m'y mettre.

Sans savoir ce qu'il en est au juste, celui qui connait un peu les hommes comme ils sont dans leurs différents milieux peut penser qu'on a trop fait sentir à l'éminent écrivain que, dans la hiérarchie barrisienne, il était, quoique membre de l'Académie française, très inférieur à tels sots capitalistes auxquels leur argent assure les témoignages extérieurs du respect universel, à tels et tels personnages politiques qui disposent, en faveur de la quémanderie si profondément passée dans nos mœurs, de rubans multicolores, de bureaux de tabac, et autres faveurs plus ou moins menues. Theuriet n'était pas millionnaire, et ne passait pas, sans doute, pour avoir le bras long. Simple chef de bureau à la Direction générale de l'Enregistrement, il n'avait même pas, sur tous ses camarades de cette administration, qu'il honorait par son talent d'écrivain plus qu'il était honoré par elle, si considérable qu'elle soit en égard à ses mérites et à l'argent qu'elle tire de nos poches au profit du Trésor, tout l'ascendant qu'on aurait pu croire. J'ai entendu

l'un d'eux parler de lui avec peu de considération, parce qu'il s'était permis de la « blaguer » quelque peu, qu'on me passe l'expression, dans son joli roman de *L'affaire Froideville.*

Qu'est-ce en somme, dans la plupart des milieux, qu'un poëte, un romancier, si délicat qu'il soit, à quelque rang que le mettent les juges capables d'apprécier son talent ? Un amuseur, un homme qui, par ses vers ou sa prose, distrait ses



ANDRÉ THEURIET, *jeune.*

semblables, pendant leurs heures oisives, bien moins sûrement que les plaisirs du cercle ou du café, la manille, le poker, ou que ceux de la chasse. Au moyen âge les barons féodaux devant lesquels il exhibait ses petites inventions l'appelaient un « jongleur ».

De fait, on a bien moins besoin de lui que de l'épicier. Qu'est ce que la puissance sociale dont il dispose, auprès de celle du banquier, ou du député de l'arrondissement ? Et, on a beau dire, le respect va toujours à la vraie force.

A Paris, et même dans les grands centres provinciaux où la vie intellectuelle a quelque activité, un membre de l'Institut, un savant éminent, un écrivain célèbre peuvent faire certaine figure. Ailleurs, ils passent après beaucoup d'autres personnages d'une importance infiniment plus grande.

S'il s'agit particulièrement d'un romancier, combien de gens distinguent la nuance qui sépare un Theuriet d'un Georges Ohnet ou d'un Hector Malot, et même de tel ou tel fournisseur de feuilletons en vogue ? Voici un petit fait dont je garantis l'exactitude : je revenais de la campagne, dans une voiture louée, en compagnie d'un ami avec lequel je m'entretenais justement de notre commun compatriote, André Theuriet ; le cocher, qui nous écoutait, se mêla à notre causerie : « Il y a aussi, nous dit-il, un auteur joliment fort ! » et il nous cita le nom d'un romancier de feuilles à un sou, assez oublié, je crois, aujourd'hui, Pierre Ninous. Combien sont, à cet égard, des juges de même compétence que ce bon cocher !

On dit que « nul n'est prophète en son pays ». Ce n'est pas absolument vrai. En chaque pays, si modeste qu'il soit, il y a des indigènes qui y sont véritablement prophètes. Ce sont les « gros bonnets », ou, comme disent nos troupiers, les « grosses légumes ». Or, à Bar, Theuriet n'a jamais été ni un « gros bonnet », ni une « grosse légume ». Je suppose qu'il le sentait bien lui-même, et il avait trop d'esprit pour s'en fâcher. Mais je comprends qu'il ait fini par se détacher d'une ville qui, comme le dit M. Dannreuther, ne lui a peut-être pas assez rendu l'affection qu'il lui avait témoignée, et qu'il a illustrée plus que de très fastueux personnages considérés par les indigènes comme beaucoup plus importants que lui.

Alexandre Martin.





La Rue des Tanneurs, à Metz



LE ROUET D'IVOIRE (1)

La Cheminée lorraine

Les cheminées lorraines sont l'âme des logis froids, balayés par les vents.

La vie du foyer s'y abrite, la vie précaire qui lutte contre l'hiver. Un Christ de cuivre les surmonte, qu'on ne met jamais à l'encan. Elles sont si hautes qu'un homme tient aisément debout sous leur manteau. La pierre se couvre d'un suintement humide quand le temps va changer.

Cheminées pauvres, dont l'âtre croule, où siffle un feu de bois vert ; cheminées riches qui étalent des chapelets de jambons et de saucisse.

Toute mon enfance a tenu sous la cheminée lorraine.

Dehors, il fait froid. Des bruits mystérieux ébranlent la maison, sortant des murs épais, comme des murs de forteresse. On dit que les bœufs du voisin font ce vacarme, en soulevant la crèche avec leurs cornes ; mais cette explication n'a pas de sens pour moi : j'aime mieux rêver de brigands, de prisonniers, d'aventures, tandis que les chocs étranges semblent vibrer au cœur de la maison.

J'ai peur.

Au milieu de l'ombre qui grouille dans les coins, la cheminée projette sur le plancher un rond de clarté dansante. Vivement éclairées par la reverbération, deux figures surgissent, étrangement précises dans la grisaille des souvenirs.

Le grand-père et la grand'mère.

Deux vieux aux figures ratatinées, aux gestes lents, aux paroles sentencieuses. Grand'mère tricotee : les aiguilles vont et viennent, entre ses doigts. Parfois elle s'interrompt, pose son ouvrage sur ses genoux, et me coule un regard par dessus ses lunettes. Elle parle du temps passé, de son village, des rondioli. Et le cuopion, la lampe lorraine, pendue à la cheminée par une crémaillère de fer, jette sur la scène une lueur vacillante.

(1) Voir le *Pays lorrain* (1907), n° 6, p. 257.



Attirante est la vie de la flamme, avec ses cavernes d'or s'ouvrant dans les braises, ses palais bizarres envolés subitement. Les moindres bruits sont prophétiques : une bûche éclate, comme un pétard : une fusée de feu jaillit dans un sifflement prolongé, et la vieille grand'mère lève le doigt et dit tout bas : « Ecoutez donc le feu, nous aurons bientôt des nouvelles. »

Première révélation du mystère qui bat la vie humaine de ses vagues.

Dans l'âtre reposent des objets familiers : le cramail où l'on pend la marmite du cochon, la taque de fonte historiée, le soufflet, un canon de fusil qu'on a mis au rancart. Grand-père y sifflotte des airs, promenant ses doigts sur le tube comme sur une clarinette. Les ustensiles parlent un langage rassurant, évoquent le repos, la soupe chaude, devant le coquemar de terre brune qui ronronne, le ventre enfoui dans la cendre.

L'enfant comprend les voix des choses : il discerne dans leur inertie des volontés sommeillantes. Les meubles sont les génies tutélaires de la maison. La grande armoire bruit doucement, exhalant le souffle prometteur des coings et des pommes « crapies », mûrissant sur les rayons. L'horloge aussi vit étrangement, tandis que le disque de son balancier passe et repasse devant la fenêtre ronde. Elle parle, elle radote, elle chante comme un bon ouvrier qui fait sa tâche, éparpillant la poussière du temps sur les chaises de bois et sur la maie où l'on pétrit le pain.

Mais grand-père se penche vers moi.

Bonne face de vigneron lorrain, dont les lèvres, rasées soigneusement, dessinent le modelé de leur bonté souriante : sa chemise de toile est gaufrée de plis à l'ancienne mode. Il fume sa pipe à petits coups, et passant sa main sur ma tête, murmure entre ses dents :

« Fins cheveux, fin esprit ».

Il se baisse, prend un charbon, et le pose délicatement sur sa pipe. Il recommence le jeu, savourant ma stupeur comme une chose rare. Pauvre main de vieux, usée, calleuse, racornie, j'éprouve en y songeant un serrement de cœur !

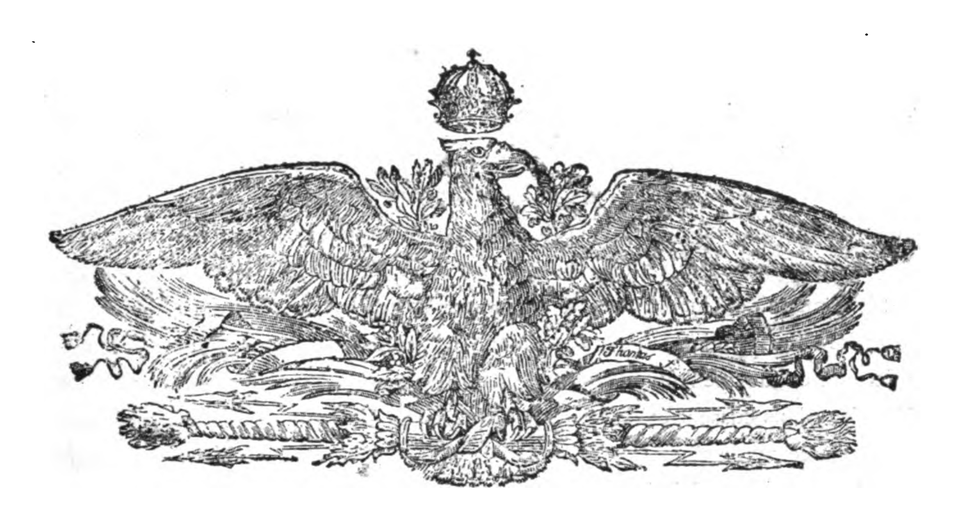
Les cheminées lorraines sont l'âme des logis froids, balayés par les vents.

Toute une vie y tient, depuis la naissance jusqu'à la mort.

Heureux celui qui abrite ses rêves d'adolescent, ses songeries de vieillard sous le même manteau de pierre brune. O mes enfants, puisque nos vies sont des lueurs d'un instant, au sein de l'ombre infinie, serrez-vous contre moi pour écouter les récits du vieux temps, sous la cheminée lorraine.

(*A suivre.*) Emile Moselly.





LE GÉNÉRAL LOISON [1]

1771 — 1816

IX

Loison en Allemagne

Remplacé par le général Marchand le 1er ventôse an XIV il fit la campagne d'Ulm, à la tête d'une division dans le 6e corps, commandé par Ney et appelé le 17 septembre 1806 au commandement de la 25e division militaire ; il devint le 23 octobre gouverneur de la province de Münster et Osnabrück en Westphalie, et chargé d'y lever un bataillon dont il aurait à nommer et recruter les officiers.

Le général Canuel lui succéda dans ce commandement le 1er février 1807. Loison fut alors affecté à la Grande Armée comme chef de la 2e division du 3e corps, commandé par le général Mortier et comprenant des troupes italiennes, les deux régiments wurtembergeois de Sutrendorff et de Kœnig et un bataillon saxon. Il fit le siège de Ceberg et livra à l'ennemi deux combats le 29 et 30 juin de cette année.

X

Campagne de Portugal et d'Espagne. — Loison jugé par Thiébault et Junot

Le 30 octobre il passa au 1er corps d'observation de la Gironde avec lequel il fit la campagne de Portugal sous les ordres de Junot, au 8e corps, et les *Mémoires* du général Thiébault contiennent sur son zèle dans la péninsule de nombreux et

(1) Voir les nos 4 et 5 du *Pays Lorrain* (1907), pages 157 et 240.

piquants enseignements. Il fut chargé avec sa division de réprimer l'insurrection de l'Alemtejo, quand les Anglais débarquèrent pour se diriger sur Lisbonne. Comme on était au mois d'août, il eut à supporter de grandes chaleurs et beaucoup de fatigues qui lui firent perdre beaucoup de monde, pour rejoindre l'armée de Junot qui se dirigeait sur Torrés-Vedras et Vimeiro. Il s'empara de Alunda, battit l'ennemi à Guarda qu'il emporte au pas de charge, à Santarem où il fit quantité de prisonniers. Il y avait laissé deux mille hommes de la légion hanovrienne ; ce fut une faute inexplicable car ils ne purent participer au combat de Vimeiro où ils eussent été d'un précieux secours. Une aile de l'armée française, commandée par le général Delaborde ayant subi de graves pertes dans ce combat, Junot ordonna à Loison de le rejoindre avec sa brigade de gauche et d'envoyer sa brigade de droite renforcer les troupes du général Brenier. L'émiettement de ces forces rendit inefficace l'intervention de ces divisions qui échouèrent dans leur mouvement. Aussi, raconta Thiébault, Loison écumait de rage en présence des mauvaises dispositions prises par son chef.

L'échec de Junot à Vimeiro entraîne la convention de Cintra qui eut pour conséquence le rapatriement de ses troupes en France.

Plus tard Junot se plaignit d'avoir été jalousé et dénoncé à l'Empereur par des hommes comme Loison qu'il avait gorgés d'or, disait-il, et auquel il avait donné plus de 100.000 francs au cours de la campagne de Portugal.

La rapacité et la cruauté de Loison, au dire de Marbot, le firent détester des Portugais qu'il avait battus en plusieurs rencontres. Comme il avait depuis longtemps perdu un bras, ils l'appelaient *El Maneta*, le Manchot. Quand l'armée française évacua le Portugal, il fallut placer quatre bataillons et quatre canons à sa porte pour le protéger contre la fureur des habitants, furieux de ses exactions ; il ne pouvait sortir qu'avec une solide escorte.

Aussitôt qu'il fut débarqué à Bayonne où il avait été transporté, Loison reçut le commandement de la 2e division du 1er corps de l'armée d'Espagne ; le com mandement en fut retiré à Junot que Napoléon plaça à la tête du 3e corps et quand l'armée française franchit la Bidassoa pour entrer en Espagne Loison succéda à Junot disgracié, à la tête du 8e corps jusqu'à Valladolid où l'Empereur vint prendre la direction des opérations au commencement de janvier 1809.

Malgré les libéralités de Junot à son égard, Loison ne craignit pas de se faire son accusateur auprès de Napoléon.

Il commanda en 1809 la 2e division de la réserve de l'armée d'Espagne, sous les ordres du maréchal Soult. Il y resta très longtemps et les Anglais en profitèrent pour répandre le bruit qu'il était mort de ses blessures. Après la bataille d'Oporto, les Portugais voulant témoigner à Soult leur reconnaissance pour la

modération dont il avait fait preuve dans l'occupation de leur pays lui offrirent la couronne rendue vacante par le départ de la famille royale pour le Brésil, à l'approche des Français.

A ce propos, on peut lire dans les *Souvenirs du comte de Montgaillard* par Clément de Lacroix, les quelques lignes suivantes qui donnent la clef de cet épisode et où est cité le nom de Loison :

« Lors de la deuxième expédition de Portugal, Napoléon, donnant ses dernières instructions au maréchal Soult, lui aurait dit : M. le maréchal Junot, duc d'Abrantès, a déclaré par mon ordre que la maison de Bragance avait cessé de régner. Annoncez-le de nouveau et si pour conserver le Portugal il était nécessaire de lui donner une nouvelle dynastie, j'y verrais la vôtre avec plaisir. » Le maréchal Soult avait fait en conséquence une déclaration un peu trop précipitée pour sa future dynastie royale et le général Loison en ayant donné connaissance à l'empereur au palais de Schœnbrun, celui-ci en montra un mécontentement extrême. »

Soult pour s'innocenter plus tard aux yeux de son maître déclara qu'il avait feint d'accepter ces propositions afin de mieux pacifier le pays, mais Thiébault rapporta de son côté que le 18 avril 1809, le général Ricard, chef d'état-major de Soult, écrivit aux généraux de division sous les ordres de Soult, parmi lesquels Loison, une lettre par laquelle il les invitait à organiser un plébiscite pour donner le trône de Portugal à Soult.

Mais quelques généraux et officiers, dont Loison, craignirent de rester toujours éloignés de France si ce projet s'exécutait. Ils résolurent de soulever les troupes et de les ramener en France ; mais le complot fut découvert et les principaux meneurs arrêtés : l'un d'eux, capitaine de dragons, fut même fusillé. Quant à Loison, comme Soult n'avait contre lui aucune preuve précise, il ne fut pas inquiété.

Loison que Thiébault qualifie sans ménagement « d'habile homme et de mauvais chien », d'indiscipliné et de malveillant, de mauvais subordonné, se rendit un peu plus tard — après la défaite d'Oporto — au château de Schœnbrun, y eut en arrivant une audience de l'empereur, raconta l'intrigue de son chef, et provoqua de nombreuses plaisanteries sur le roi Nicolas (prénom de Soult) que Napoléon s'amusa à appeler le roi Nicodème.

L'armée française étant obligée de battre en retraite devant Wellington le lendemain de la bataille d'Oporto, Loison fut chargé de couvrir la retraite et comme il s'occupait encore du complot, il ne fut pas à hauteur de son côté. Le général portugais Libeira s'empara d'Amarathe d'où il coupait la ligne de retraite de nos troupes. Soult le fit déloger par Heudelet et Loison, qui enleva à l'ennemi son

artillerie et 5 drapeaux. Ce dernier fut chargé de défendre la ville jusqu'à la dernière extrémité, mais il l'abandonna sans résistance, ce qui compromit le salut de l'armée, sans avoir même été attaqué. Il se retira à Guimaraëns où Soult le rejoignit. La situation paraissant désespérée, Loison proposait déjà de capituler, mais Soult fit détruire l'artillerie des divisions Loison et Lorge et échappa à l'ennemi en se jetant à travers la montagne d'où il gagna Salamonde (1809).

Quand Soult fut remplacé par Masséna, Loison appartenait au 5e corps (Ney) lors de l'envahissement du Portugal pour la deuxième fois. Il prit part au combat de Busaco ; après l'échec de Foz de Armeca (1811) Masséna chassé du Portugal voulant y rentrer, Ney s'y refusa, fut destitué et remplacé à la tête du 6e corps par Loison, le plus ancien des divisionnaires.

A Santarem, le 18 février, Loison réunit à son dernier dîner Masséna, son chef, les généraux Foy et Silignac, les commandants du 3e corps d'armée ; on tint un conseil de guerre, où on décida de battre en retraite quand toute résistance serait devenue inutile.

A Fuentès de Ouoro, il commandait l'aile gauche (6e et 9e corps) et par son impétuosité prématurée lors de la 1re journée, il compromit le succès en attaquant sans attendre les ordres de Masséna. Il le compromit de nouveau le lendemain (5 mai) en se disputant avec Montbrun, ce qui décida celui-ci à suspendre la marche de sa réserve de cavalerie, de sorte que, n'étant pas soutenue, l'infanterie de Loison n'osa pas s'engager en plaine et lorsqu'elle le fut les tâtonnements et faux mouvements de Loison permirent à Wellington d'entrer en ligne et de nous faire perdre définitivement le Portugal.

Le 3 mai 1810 il avait reçu une dotation de 25.000 francs de rente sur les domaines de Gifhorm et Meinersen en Hanovre, indépendamment de son titre de comte en 1808.

En 1811 il rentra en France quand Marmont remplaça Masséna et fut pourvu le 14 juin du commandement de la 14e division militaire et le 12 novembre celui de la 25e.

XI

Nomination de Loison a la Grande Armée. — Son séjour a Kœnigsberg. — La retraite de Russie.

Le 24 mai 1811, il fut incorporé à la Grande Armée et chargé pendant la campagne de Russie d'organiser à Kœnigsberg une division de 10.000 hommes destinée à entrer en campagne au premier signal. Il en partit quand il reçut, après l'évacuation de Moscou, l'ordre d'aller soutenir la retraite à Minsk, mais il n'arriva



à Vilna que le 21 novembre 1812 et rejoignit l'armée le 5 décembre à Orchininiana où il serait à l'arrière-garde pour couvrir la retraite.

Le *Journal de marche* du grenadier Pils nous raconte sa jonction avec les troupes de son compatriote, le maréchal Oudinot :

P. 157. — Le lendemain 3, nous partîmes donc de bonne heure, et nous arrivâmes à Orchiniana vers 11 heures. Une lieue plus loin nous croisions un détachement de la division Loison qui se portait au-devant de la Grande Armée. Ces jeunes gens, de nouvelle levée pour la plupart, avaient l'air pleins d'entrain ; ils chantaient pour abréger la longueur du chemin et oublier les difficultés de la route, qui était couverte d'un pied de neige. M. le maréchal (Oudinot) fut heureux de constater les bonnes dispositions de cette troupe.

P. 159 (47). — Pendant la nuit, arriva le général Loison, compatriote du duc de Reggio ; sa division, dont nous avions recontré l'avant-garde, le 3, venait de Kœnigsberg et marchait au-devant de la Grande Armée. Ce général passa quelques instants avec M. le maréchal. Il n'était pas mieux fourni que lui en vivres ; cependant il apporta un jambon et une bouteille de vin gelé. Le lendemain matin, au moment du départ, il trouva les trois quarts de ses hommes gelés autour des feux de bivouacs éteints.

Les souvenirs de la maréchale Oudinot sur : *le maréchal Oudinot* apportent également quelques détails intéressants sur les faits et gestes de Loison à cette date ; la maréchale Oudinot s'était rendue en Russie pour soigner son mari blessé ; elle arriva après un voyage pénible à Kœnigsberg. « C'était le général Loison qui commandait à Kœnigsberg, je le savais et j'étais convaincue que ce compatriote de mon mari ne me ferait pas défaut. En effet il était à mon hôtel une demi-heure après mon message. Il commença par me rassurer sur l'ensemble de la santé du maréchal sans cependant entrer dans tous les détails dont j'aurais eu besoin. « Mais où comptez-vous donc retrouver le maréchal ? me dit-il bientôt ? Mais à Vilna, lui répondis-je toute saisie... Il n'y est plus, Madame. C'était un bruit vague, suivi, sans preuves, du général Loison, qui ne pouvait pas même dire sur quel point le maréchal serait dirigé. « Il revient peut-être, m'écriai-je ; et qui me dit que je ne le trouverai pas en route ? Pas d'illusions, Madame, reprit le général ; si votre mari a fait un mouvement ce ne sera pas de ce côté ci.

Ce ne fut pas le général Loison qui mit fin à mes angoisses, parce qu'il semblait ne pas les comprendre dans tout ce qu'elles avaient de poignant et parce qu'il me confirma un bruit qui avait déjà agité mon esprit. C'est que l'empereur avait défendu absolument à toutes les femmes d'officiers, de quelque grade qu'ils fussent, d'aller au-delà de la Vistule, et je m'approchais du Niémen !

Pour preuve du fait qu'il m'annonçait le général me dit être chargé par le gouverneur de Vilna de chercher à Kœnigsberg un logement pour sa femme qu'il était obligé de renvoyer de Vilna où elle était venue s'établir en confiance.

Croyez-moi, disait-il, installez-vous ici et attendez les événements. Je me mets à votre pleine et entière disposition, etc. ».

Enfin la maréchale arrive auprès de son mari blessé et revint avec lui en arrière, ils rencontrèrent des troupes venant de Kœnigsberg pour rejoindre l'armée. « C'était l'état-major et la dernière partie de la division Loison laquelle avait été appelée par l'empereur. C'était le général et ses officiers qui avait cherché un abri dans la seule maison restant debout. Après avoir traversé la première pièce où régnait un effroyable pêle-mêle, l'on nous fit pénétrer dans la seconde pièce, remplie des officiers du général Loison. Ils y étaient tellement entassés qu'il ne pouvaient ni s'y asseoir ni s'y étendre et qu'ils restaient debout pour tenir moins de place, à commencer par le général qui, au nom de mon mari, obtint la place strictement nécessaire pour déposer devant le poêle le petit matelas sur lequel il était étendu ». Tout ce qui remplissait la pièce où nous étions entassés ne pouvait céder au sommeil, puisque chacun n'avait place là qu'à condition d'y rester debout. Je vis pour un moment le général Loison, qui dominait le matelas sur lequel nous étions étendu, fermer les yeux et chanceler au-dessus de nos têtes. Sa chute nous eût aplatis et je crus utile de la prévenir. »

Napoléon le blâma de sa négligence qui faillit le faire enlever par un parti de cosaques au moment où il quittait l'armée pour se rendre à Paris ; il en fut très affecté et son absence à la tête de la division fut cause que celle-ci fut battue par les Russes.

Le comte Hullin, commandant la 1re division militaire, fut chargé de faire subir au général Loison, le 21 mars 1813 un interrogatoire dont il s'empressa d'adresser le procès-verbal au duc de Feltre, alors ministre de la guerre. Aussitôt après la réception de ce procès-verbal, Napoléon répondit au ministre dans les termes suivants :

« Monsieur le duc de Feltre, je vous renvoie les pièces relatives au général Loison. Vous lui témoignerez mon mécontentement. Faites-lui connaître que j'ai lu ses réponses avec attention, et qu'elles sont bien loin de le justifier ; que, quand sa division est arrivée à Kowno, elle était en présence de l'ennemi, et qu'il devait donc marcher avec les premiers bataillons, ou du moins avec le gros de la division que je lui avait confiée ; que, cependant, je veux bien ne pas oublier les services qu'il m'a rendus dans d'autres circonstances, mais que je désire que celà lui serve de leçon et lui fasse sentir l'importance des devoirs d'un général qui commande une division dont le sort lui est confié, et dont il répond. Vous donnerez ordre que ses arrêts soient levés et qu'il se rende chez lui dans vingt-quatre heures, où vous lui enverrez une autre destination.

« Sur ce, etc.

« Napoléon. »

Il en fut tellement affecté qu'il devint malade et dut rentrer en France ; la même année il fut nommé gouverneur du château de Compiègne (1813).

XII

Loison a Hambourg

En 1813 il fut affecté à l'armée du maréchal Davout, à Hambourg ; il fit partie d'une expédition à Schwerin dans un mouvement sur Wismar, « qu'il sut rendre lucratif » écrit malicieusement Thiébault. Il se montra aussi malveillant envers son nouveau chef qu'envers ses prédécesseurs ; sardonique de sa nature il s'en donnait à cœur joie quand on était entre généraux, au sujet des bévues du maréchal.

« Loison était furieux (à propos d'un ordre du maréchal Davout) et sa colère était aussi énergique qu'éloquente. Vandamme et Loison étaient, de tous les généraux que j'ai connus, les deux qui parlaient avec plus de volubilité et de force, de rigueur et de feu. Si vous me revoyez ici, dit-il, ce n'est pas la faute du maréçhal. Ma division était perdue si j'avais exécuté ses ordres. Avoir évacué Schwerin sans avoir assuré une retraite est une honte, un crime, une infamie. Mais reprit-il de l'air et du ton sardonique et dédaigneux qui lui étaient si familiers, qu'attendre d'un chef qui ne comprend pas encore qu'il m'avait sacrifié ? Il entra à cet égard dans tous les détails qui ne laissaient aucun doute sur l'exactitude de ses assertions, sur la légitimité de sa colère. »

C'est aux *Mémoires* de Thiébault que nous empruntons les renseignements qui suivent :

Après la défaite de Ney par Bernadotte, Davout eût pu se replier sur Wesel avec son armée rejoindre l'empereur et ne pas être cerné par l'ennemi. Les généraux placés sous ses ordres voulaient l'y amener, mais aucun n'était qualifié pour le faire et n'osait s'y résoudre, alors que par son ancienneté, son caractère, une supériorité qu'on ne lui disputait pas, son élocution facile et verveuse, l'espèce de franc parler qu'il avait conservé, Loison pouvait à la rigueur se charger d'amener le maréchal à discuter ce que commandaient les intérêts de l'armée, de l'empereur et de la France. Après une conférence entre Loison et Thiébault, à Razebourg où était Loison, le 22, ces deux généraux tombèrent d'accord sur la nécessité de réunir en conseil de guerre tous les généraux de division de l'armée, non pour contraindre le maréchal, mais pour le couvrir par l'émission d'un vœu qui ne pouvait manquer d'être unanime. Il en fut fait ainsi, mais Loison n'obtenait aucun résultat par suite du refus de Davout.

Pendant le blocus de Hambourg il fut chargé de la répartition des vivres, du commandement et de la défense du front sud-est de la place. Plus tard, il y ajouta le service des hôpitaux, Bernadotte, qui ne se trouvait pas traité avec assez d'égards par les alliés, eut un moment l'idée de séparer d'eux et de marcher sur Paris avec son armée et celle de Davout après avoir battu les Alliés et de

replacer Napoléon sur son trône. Pour négocier ce plan avec Davout, il chargea un ancien aide de-camp de Dumouriez, nommé Rainville, établi hôtelier à Altona, de transmettre ses propositions à Davout. Quand Rainville arriva à Hambourg, il se rendit chez Loison, le renseigna sur le but de sa démarche et lui demanda conseil, Loison, frappé de la gravité de la situation, convaincu que nous ne pourrions plus que prolonger notre agonie, considérant de plus l'impression profonde que la lettre de Clark (ministre de la guerre) avait faite sur le maréchal qui, par sa conduite comme général en chef se trouvait gourmandé par un général de division sans service et sans gloire et qui pour ainsi dire devenait comptable de tous les malheurs qu'avec plus d'esprit et d'entêtement il aurait pu prévenir, Loison engagea Rainville à poursuivre sa mission et lui promit d'appuyer sa proposition si le maréchal le consultait.

Ainsi encouragé par Loison, Rainville parut devant le maréchal, mais pris subitement de peur à l'idée d'être fusillé sans jugement et redoutant la sévérité légendaire du maréchal, il n'osa pas avouer le but de sa mission et s'enfuit précipitamment de Hambourg.

(P. 192). — Quand l'armée de Hambourg apprit la proclamation de Louis XVIII, le maréchal et ses lieutenants voulurent lui envoyer une adresse d'adhésion ; il s'agit ensuite de la faire parvenir. « Loison grillait d'envie d'en être chargé, et à dix reprises il nous l'avait fait sentir, mais aucun de nous ne se souciait de lui, persuadés que nous étions qu'il en profiterait pour faire, ou chercher à faire, son nid, fût-ce aux dépens de tous les autres. Et cependant si on prenait par la tête, cette mission lui revenait de droit ; d'autre part, comme capacité et comme vigueur, il n'avait guère de concurrents à craindre, et pour nous le rappeler il se servit d'un moyen qui de suite lui fit inaugurer son but. Il se hâta donc de parler et nous dit : Je pense qu'il faut que l'adresse soit portée par qui, au besoin, saurait défendre la cause de l'armée La cause de l'armée? répondis-je ; l'armée a fait son devoir et n'a pas besoin d'être défendue. Non, sans doute, reprit le maréchal. — Je continuais : Mon avis est donc qu'aucun général de division ne doit en être chargé et que cette mission serait en bonnes mains si elle était confiée au général Delcombe. Un mouvement approbatif détermina ce choix.

Quand l'armée rentra à Vienne, les généraux de division rentrèrent en France par la poste, excepté Loison qui « piqué de n'avoir pas été chargé de porter l'adresse, partit le lendemain 11 mai et ne gagna rien de nous précéder à Paris. »

XIII

Ses dernières années

Après le départ de Napoléon, Louis XVIII l'autorisa à rentrer à Paris et le nomma chevalier de Saint-Louis le 27 juillet 1814 et commandant de la 15[e] (ou 5[e]) division militaire à Strasbourg le 5 août suivant.

Mais dénoncé, il fut remplacé et mis en non-activité le 2 janvier 1815 ; il offrit

ses services à Napoléon de retour de l'île d'Elbe, qui le chargea d'écrire à Oudinot qu'il n'avait pas oublié ses vieux et loyaux services et lui pardonnait de s'être rallié aux Bourbons, et lui confia l'organisation des gardes nationales dans la 2e division militaire le 14 avril 1815 à Nantes, puis l'inspection générale de 2e et 3e divisions le 28 mai suivant ; il obtint sa retraite le 15 novembre suivant et mourut près de Liège le 30 décembre 1816 dans sa propriété de Chiquel ou Chokier où sa famille lui fit élever un monument funéraire par le sculpteur français Flatters. Son acte de décès lui donne à tort le nom de comte de Loison. Son nom est inscrit sur l'Arc de Triomphe de l'Etoile, côté Ouest.

De son mariage avec Anne-Aimée-Henriette Proust, fille d'un intendant de l'évêché de Verdun il eut une fille, Françoise-Marie-Louise Loison, née à Damvillers le 29 novembre 1795 qui épousa à Liège en 1816, Alexandre, baron de Sesobing, ancien officier supérieur russe et conseiller au service de l'empereur de Russie, fils naturel du prince Kourakine, ambassadeur russe à Paris et en eut trois enfants : 1° Alexandrine de Sesobing, célibataire, domiciliée au château de Chokier ; 2° X... de Sesobing, épouse du baron Pasquier, chirurgien de Louis-Philippe, dont elle eut beaucoup d'enfants ; 3° Y... de Sesobing qui a quitté la France rappelé par le prince Kourokine en Russie où il fit un riche mariage.

Les armoiries du général Loison étaient les suivantes :

Ecartelé au premier des comtes militaires, au 2, parti de gueules à la tour crénelée de trois pièces d'or, ajourée, ouverte et maçonnée de sable, et d'argent à l'écusson d'azur ; au 3, de sinople au pont ruiné de trois arches d'or soutenu d'une rivière d'argent ; au 4, d'azur à la montagne d'argent mouvant de la pointe (en souvenir du Mont-Saint-Gothard) (Georgel).

On connaît deux portraits gravés, très rares, du général : 1° Un buste avec l'inscription : *Mademoiselle de Noirclerre*, de P. Tannert, sculpteur, in-8° ; 2° Un autre in-folio, le représentant à cheval, en général de la Grande Armée, chez Jean. La reproduction en existe à l'Hôtel-de-Ville de Montmédy. On trouvera ce dernier reproduit ici.

Alfred Pierrot.





La Moselle à Metz.

Bazaine, vous finirez mal !...

Quinze ans se sont enfuis déjà... J'habitais alors rue d'Assas. La proximité de cette rue et du jardin du Luxembourg m'avait fait un des habitués de ce coin ombreux et charmant de notre capitale. Après quelques mois de promenades quotidiennes dans l'ancien parc des Médicis, j'avais fait la connaissance de plusieurs promeneurs qui venaient comme moi se détendre l'esprit sous ses arbres séculaires.

C'étaient pour la plupart hommes de lettres, artistes et professeurs. Parmi ces derniers, je m'étais plus spécialement lié avec un vieux, très vieux monsieur. D'allure originale, de verdeur physique et intellectuelle véritablement extraordinaires pour son grand âge, il était très gai, très causeur, ayant gardé une mémoire absolument surprenante des hommes et des choses. Sa conversation était recherchée de nous tous et quand, par hasard, il renonçait à son habituelle promenade au Luxembourg, chacun se demandait avec inquiétude : « Le père Desroziers serait-il malade ? »

Un matin, le hasard nous réunit sur le même banc ; nous devisions de mille choses, lorsque la conversation tomba sur la guerre de 1870. Je racontai alors au vieux professeur ce que je tenais d'un de mes oncles, à cette époque officier dans la garde impériale. Ce dernier se plaisait à me parler souvent de sa campagne de Metz, des espérances si vives que ses camarades et lui avaient conçues après les heureuses batailles de Borny et de Rezonville, et me rappelait leur cruelle désillusion, lorsqu'à ces souffles de victoires avait succédé l'étouffante pesanteur du blocus, causé par l'impéritie, peut-être même par la trahison de leur commandant en chef, le maréchal Bazaine.

Ces souvenirs étaient restés vibrants dans mon cœur, me rappelant le chagrin si sincère de mon oncle, lorsqu'il évoquait ces jours douloureux où, sans combattre, sombrait sous les rigueurs de la faim, cette belle armée qui eût pu sauver la France, si elle eut eu à sa tête un chef digne de la commauder. Mon récit terminé, le père Desroziers me saisit brusquement le bras et s'écria, d'une voix que l'émotion rendait sourde et chevrotante : — « Oh ! le malheureux, je lui avais bien prédit qu'il finirait mal ! »

— Qui cela ? demandai-je.

— Eh, parbleu ! le fameux Bazaine !

— Comment ? fis-je étonné, vous avez assez connu l'ex-maréchal pour lui faire une telle prédiction ?

— Certes oui, continua le père Desroziers, je l'ai eu comme élève, au temps où j'étais professeur de seconde au Lycée de Metz, en 1831. Vous voyez, ce n'est pas d'hier ! C'était alors un petit gaillard paresseux, turbulent et, ce qui est assez rare, sournois au dernier chef. En réalité, fort capable de faire de bonnes études s'il eut voulu, parce que intelligent.

J'eus, vous le pensez, souvent maille à partir avec lui à cause de son caractère ; aussi un jour où mon jeune élève avait dépassé les bornes et m'avait fortement échauffé les oreilles, je lui infligeai quatre jours de séquestre, en lui criant devant tous ses camarades : « Bazaine, vous êtes incorrigible et, je vous le prédis, vous finirez mal ! »

Je me souviens que sous cette apostrophe un peu exagérée, j'en conviens, l'enfant pâlit, releva brusquement la tête, et, me défiant du regard, il me montra le poing.

Quelques jours plus tard, les vacances approchaient, le jeune Bazaine quittait le collège et un an après s'engageait comme simple soldat dans un régiment d'infanterie, alors en Algérie. Il avait dix-sept ans.

— Et depuis ce temps, vous ne l'avez jamais revu ? interrogeai-je.

— Oh si, répliqua le vieux professeur, mais laissez-moi vous conter la suite, elle en vaut la peine.

Je passe rapidement sur la brillante carrière du soldat, lequel, vous savez, engagé volontaire en 1831, se trouvait juste trente et un ans après, Maréchal de France et Grand Croix de la Légion d'honneur.

C'était, on l'avouera, un record des plus brillants et digne des plus illustres guerriers du premier Empire. Le récit des faits d'armes du Maréchal Bazaine, en Algérie, en Crimée, en Italie, ainsi que ses nominations successives aux grades les plus élevés, m'avaient, à maintes reprises fait sourire sur l'inexactitude de mon ancienne et néfaste prédiction. Toutefois, dans les dernières années de l'expédition

du Mexique, alors qu'il reçut le commandement en chef du corps expéditionnaire, sa conduite louche à l'égard de l'infortuné Maximilien, m'obligeait à évoquer de temps à autre, le souvenir de l'écolier sournois et indiscipliné.

Un matin, je ne songeais guère à lui, j'étais alors proviseur du Lycée de Nancy et à la veille de prendre ma retraite, en ouvrant mon journal, je lus, que rentré en France depuis quelque temps le Maréchal Bazaine était appelé à prendre le commandement du 3[e] corps d'armée à Nancy.

Quelques jours plus tard, en effet, le Maréchal faisait son entrée solennelle à Nancy. Après avoir passé en revue les troupes échelonnées dans notre vieille cité lorraine, il recevait, comme le veut l'usage, toutes les autorités constituées. En l'absence du recteur de l'Académie, c'était à moi, le plus élevé dans l'échelon Universitaire, que revenait l'honneur de lui présenter le corps enseignant et de prononcer l'allocution d'usage. Singulier hasard vous l'avouerez, cher Monsieur, qui remettait, après trente et quelques années, face à face, l'ancien professeur blanchi sous le harnais universitaire et le collégien dissipé et frondeur devenu Maréchal de France.

Cette fois, je me rappelai naturellement ma fâcheuse prédiction de jadis. Mais baste, me disais-je, il ne reconnaîtra guère sous ses cheveux gris et si rares, le blond professeur d'antan.

C'était dans le grand salon de l'*hémicycle du gouvernement* qu'avaient lieu les réceptions officielles. Quand vint le tour des membres de l'Université, j'aperçus le Maréchal entouré d'un brillant et nombreux état-major, et je m'avançai, non sans quelqu'émotion pour lui adresser mon compliment de bienvenue. Pendant le temps que dura mon allocution, le Maréchal ne m'avait pas quitté des yeux, et j'achevais à peine les derniers mots, qu'aussitôt il me dit :

— Je vous remercie, cher M. Desroziers, de vos aimables paroles ; elles me sont d'autant plus chères qu'elles émanent d'un de mes anciens professeurs, dont j'ai gardé un excellent souvenir. Je suis très heureux de vous revoir n'ayant pas précisément réalisé la terrible prédiction que vous m'aviez faite un jour et que je n'ai jamais oubliée. Oui, Messieurs ajouta-t-il avec un sourire en se tournant vers son entourage, M. Desroziers, que voici, m'avait dit dans un mouvement de vivacité, bien pardonnable en raison de mon incorrigible turbulence : Bazaine, vous finirez mal un jour !!!... Vous m'avouerez, mon cher professeur, et vous Messieurs, que je pouvais plus mal finir que Maréchal de France et Commandant du plus important de nos Corps d'Armée !

Tout le monde sourit, moi le premier, et je répondis au Maréchal que j'étais très satisfait de m'être aussi complétement trompé. Il reprit alors d'un ton enjoué:

— Je n'ai aucune rancune de ce lointain souvenir, cher M. Desroziers et pour

vous le prouver, faites-moi le plaisir de venir demain déjeuner sans façon avec moi, nous parlerons du passé et des bons amis d'autrefois.

Il me serra la main et je pris congé de lui.

Le lendemain, à onze heures, j'étais au Quartier général, accueilli, avec la plus franche cordialité par mon ancien élève. Nous n'étions que trois à table : le Maréchal nous avait adjoint le Commandant Willette, son fidèle aide de camp qui, dans les jours malheureux, fut si beau de dévouement et d'affection envers son ancien chef.

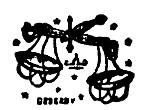
Le repas fut dans ces conditions de stricte intimité, très agréable et très gai. On parla de tous les anciens condisciples du Lycée de Metz, entrés pour la plupart, eux aussi, dans les rangs de l'Armée. Bazaine me les citait avec une merveilleuse sûreté de mémoire, retraçant d'eux force anecdotes intéressantes. Beaucoup avaient malheureusement disparu, tués à l'ennemi ou morts en Afrique, en Crimée, en Italie, en Chine, au Mexique, partout enfin, où depuis trente ans, nos troupes avaient fait flotter les couleurs françaises.

Que vous dirai-je de plus ? Je me retirai, enchanté de mon haut et puissant amphytrion, surtout de sa prévenance et de sa simplicité à mon égard. Je le revis une ou deux fois à d'assez longs intervalles. Puis éclata la guerre de 1870. Tout comme moi, vous connaissez les terribles phases qui amenèrent le triste dénouement de cette vie, qui eût de si grandes envolées et qui devait s'achever si misérablement, dans le plus complet isolement, dans le plus cruel exil, avec la tare déshonorante d'avoir trahi son pays.

Vous voyez, cher Monsieur, que ce fut réellement un étrange pressentiment qui me fit dire à l'écolier de 1831 : Bazaine, vous finirez mal !!! Il put hélas devenir Maréchal de France, il put se voir honoré des plus hautes distinctions, il put exercer le Commandement suprême d'une valeureuse Armée, il devait finir mal quand bien même !!!

Sur ces mots, le père Desroziers s'était levé, et sa figure pâle, émaciée, éclairée par deux yeux brillants, sa parole grêle sifflante, sa longue et maigre silhouette lui donnaient alors l'aspect d'un de ces étranges vieillards qu'Hoffmann a si merveilleusement décrits dans ses « Contes fantastiques. »

 Henri LE POINTE.





FIAUVE DON TEMPS PESSÉ

Le Mâsse des Laborous

I dieumanche don moins d'julliet, éprés vêpes, quouètre laboroux don vlège de N. . ati reunis po palé d'zous effares ; éprès aouère ben discuté i sont treuvé tortut d'eccourd po allé treuvé l'curé d'lé pérouesse.

— Val c'qui s'agit, Mossieu l'curé, qué dit le grou Pierrât, qu'à l'adjoint don vlège, çà é cause d'lé mohhon j'volans v'dire i mât, les r'coltes sont bèles, seul'ment i-n'y é d'lé grâle en l'ar.

— Faut espérer que ça se passera bien, mes amis, dit le curé.

— En dine tojo enlé, et pu la grâle errive qu'ravage tortot !... Eh ben ! mossieu l'curé, maugré vâs bonne pérale d'espouer, j'atans tortut d'eccourd é fare eune piate dépense.

— Ah !... Et quelle dépense voulez-vous faire ?

— Eh ! pardi, ça d'fare dire eune mâsse, et comme dit l'aut', si cé n'fâ point d'bien, cé n'fré hhurement point d'maux, meu-d'on, Mossieu l'curé.

— Ah ! vous voulez faire dire une messe, c'est bien pensé, ça, et pour quel jour la voulez-vous, cette messe ?

— Le putoù possible, Mossieu l'curé... fau me tardé quand i n'y é d'lé grâle en l'ar.

— Demain matin, alors ?

— Je v'lans ben, mâ qué mâsse que ça demain ?

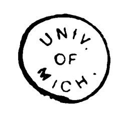
— Ma foi, c'est la messe du jour, c'est la Saint-Jacques.

Nas perouéssiens so rouâtes di air emberressé, Pierrât s'grette l'oraille ; enfin, lo Joseph, lo pu jane, prend lé pérale : — Excuseu, Mossieu l'curé, je n'sérimes



(Cliché L. Duval)

Le Pont Notre-Dame, à Bar-le-Duc





eccepté cette mâsse-lé, je n'volamme point d'saint Jacques ni d'saint Dominique, ni d'aut's saints. Tortot ces saints lé, si en z'i font dire eune mâsse, i n'pense qu'en fâre profité les genss que s'houyent comme zous... j'n'attam-me de c't'évis-lé .. je payerans c'qui fauré, mâ je n'volam'mes payé po les autr', po çlé nenni .. rien qu'por no, eune mâsse po les laborous en perticulier.

Lo curé é tâché d'zi expliqué que c'n'ateume possible d'fare comme i v'lî ; mâ nas hommes n'ont rien vlu ouïe et l'on sourtit ben mécontent.

*
* *

En pessant d'vant l'motî, l'on rencontré l'pére Jerome, le bedeau d'lé pérouesse. I zi ont recontè zoute discution évâ l'curé, po l'coup lo vieux papî zi é repondu en branlant sé bonne tête (eune tête qu'i fébricant d'pipes éreu jugé di grand caractére) : — Veneu éva mé, mes émis, j'vas érangé c't'effare-lé ; l'ont tortut rentré au motî et l'bédeau é étu charché lo grou missel :

— Lé-dedans, dit-i, évâ in ar de conhhou i n'y é tortot les mâsse possible ; teneu en vâss déjé eune :

— *Missa pro pace* (Messe pour la paix).

— *Missa,* cé vieu dire messe ; *pro*, pour... *pace*, heu !... passer.

— C'quâ *pace* a pessé, dit l'Joseph, j'nen que fare de cette mâsse-lé ; chârche aut'chouze, bedeau.

Lo vieux é r'tourné les pages don livre et i s'érrote :

— *Missa pro tempore belli* (Messe pour le temps de guerre),

— *Tempore belli*... pour le temps beau... ç'ati c'que veu d'mendeu ! — Don boin temps por no, jé v'lans ben, mâ point po les auts... jé n'volam'mes payé po les auts... Et l'pére Jerome continueu tojo é r'tonné les pages, tot i coup lo val que s'errête et dit :

— Cette vaye-cé, vass vât effare :

Missa pro laborantibus in partu (Messe pour les femmes en couches), *pro laborantibus*... pour les laboureurs... *in partu*... en particulier.

*
* *

Lo lendemain meti, le curé é dit lé mâsse que l'bedeau éveu treuvé juste po lé circonstance, « lé mâsse po les laborous en perticulier », et elle é fa tot'osstout d'l'effet. Lo même jo treu fomme d'lé pérouesse ont eccouché ben ahhiéyement de chequeune dou jumaux...

(*Patois du Pays-Messin*). JEAN-JULIEN.



TRADUCTION

La Messe des Laboureurs

Un dimanche de juillet, après les vêpres, quatre laboureurs du village de N... s'étaient réunis pour causer de leurs affaires : après avoir bien discuté, ils furent tous d'accord pour aller trouver leur curé. — Voilà de quoi il s'agit, Monsieur le curé, dit le gros Pierrot, l'adjoint du village ; c'est à cause de la moisson qne nous voulons vous dire un mot ; les récoltes sont belles, seulement il y a de la grêle en l'air.

— Faut espérer que ça se passera bien, mes amis.

— On dit toujours cela. et puis la grêle arrive et ravage tout !... Non, Monsieur le curé, malgré vos bonnes paroles d'espérance, nous sommes tous décidés à faire une petite dépense.

— Ah !... et quelle dépense voulez-vous faire ?

— Eh ! pardi, c'est de faire dire une messe, et, comme dit l'autre, si ça ne fait pas de bien, ça ne fera sûrement pas de mal, n'est-ce pas, Monsieur le curé ?

— Ah ! vous voulez faire dire une messe, c'est bien pensé, ça ; et pour quel jour la voulez-vous, cette messe ?

— Le plus tôt possible, Monsieur le curé... Il ne faut pas tarder quand le temps est à la grêle.

— Demain matin, alors ?

— Nous voulons bien, mais quelle messe est-ce demain ?

— Ma foi, c'est la messe du jour, celle de Saint-Jacques. A ces mots, nos paroissiens se regardent d'un air embarrassé. Pierrot se gratte l'oreille ; à la fin, Joseph, le plus jeune, prend la parole : — Excusez, Monsieur le curé, nous ne saurions pas accepter cette messe, nous ne voulons point de Saint-Jacques, ni de Saint-Dominique, ni aucuns autres saints... Tous ces saints là, si on leur fait dire une messe, ne pensent qu'à en faire profiter les personnes qui portent leur nom... Nous ne sommes pas de cet avis... Nous payerons ce qu'il faudra, mais nous ne voulons pas payer pour les autres, pour cela, non, rien que pour nous, une messe pour les laboureurs en particulier.

Le curé s'efforça de leur faire comprendre l'impossibilité de leurs prétentions, mais nos hommes ne voulurent rien entendre, et ils sortirent fort mécontents.

***

En passant devant l'église, ils rencontrèrent le père Jérôme, le bedeau de la paroisse ; ils lui racontèrent leur discussion avec le curé. Alors le vieux père leur répondit en branlant sa bonne tête (une tête qu'un fabricant de pipes aurait déclaré de grand caractère) : — Venez avec moi, mes amis, je vais arranger cette affaire là. Ils entrèrent dans l'église, et le bedeau alla chercher le gros missel.

— Là-dedans, dit-il d'un air connaisseur, il y a toutes sortes de messes ; tenez, en voici déjà une : — *Missa pro pace* (messe pour la paix). *Missa*, ça veut dire messe ; *pro*, pour... *pace*, heu !... passer.

— Ce qui est *pace* est passé, dit Joseph ; nous ne saurions que faire de cette messe. Cherche autre chose, bedeau.

Le vieux, qui tournait toujours les feuillets du livre, s'arrêta en disant :

— *Missa pro tempore belli* (messe pour le temps de guerre). *Tempore belli*... pour le temps beau... C'est-il ce que vous cherchez ?

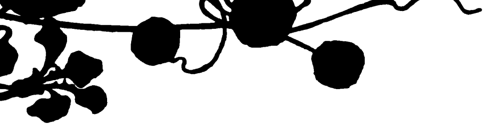
— Du beau temps pour nous, oui, mais pas pour les autres. Nous ne voulons pas payer pour les autres, riposta Joseph.

Et le père Jérôme continuait toujours à tourner les pages. Tout-à-coup, il s'arrête et dit :

— Cette fois, voici votre affaire : *Missa pro laborantibus in partu* (messe pour les femmes en couches), *pro laborantibus*... pour les laboureurs..., *in partu*... en particulier.

***

Le lendemain matin, le curé dit la messe que le bedeau avait trouvé juste pour la circonstance, « la messe pour les laboureurs en particulier ». Elle produisit aussitôt de l'effet. Le même jour, trois femmes de la paroisse accouchèrent avec aisance de chacune deux jumeaux.



Le Soleil de Minuit dans les Vosges

De quelques mots d'enfant nous gardons la mémoire.
Souffrez que de l'un d'eux je vous conte l'histoire
Et vous saurez comment, spectateur matinal,
A minuit je pus voir le soleil d'Epinal.

Ayant juste quatre ans, et moins haut qu'une botte,
J'étrennais ce jour-là ma première culotte.
N'avoir plus de jupon, c'est un événement
Qui n'est pas mince, et, dam, pour fêter dignement
Cette « prise d'habit », ce soir-là, la famille
Devait, au grand complet, dîner sous la charmille.
Pour la première fois, je devais, ce soir-là,
Me mettre à table avec tout le monde, et voilà
Ce qui me remplissait d'une joie inconnue,
Moi qu'on couchait toujours sitôt la nuit venue.
Ce n'est pas folichon de manger à l'écart
Comme un pestiféré, de faire bande à part,
Toujours cavalier seul, sans voisin ni voisine,
Car généralement c'était à la cuisine
Que se passait la chose, et puis, fouette cocher,
Sans tambour ni trompette, on m'emmenait coucher.

Donc le couvert fut mis sous l'épaisse tonnelle,
Et je fus le héros, la chose est naturelle,
De toute la soirée. On avait tout exprès
Composé le menu de mes plats préférés.
Je me souviens surtout d'une quiche au fromage
A laquelle, entre nous, je fis quelque dommage,
Et d'un nougat à qui je causai du pays
A la façon d'un chat causant à des souris.
Au dessert, mon papa me hissa sur la table.
J'y marmottai, debout, quelques lambeaux de fable
Où le héron était croqué par l'escargot,
Et chacun m'applaudit sans y comprendre un mot.
Ah ! quel heureux instant ! Mais les heures passaient,
Et déjà, de mes yeux, les stores commençaient

A s'abaisser. Maman, me saisissant la main,
Me fit, de la maison, reprendre le chemin.
Nous étions en juillet. Le ciel était sans voiles.
Par milliers et milliers scintillaient les étoiles.
C'était pour moi, novice, un éblouissement,
Un décor fantastique, avec embrasement
De la voûte céleste ; et ces lampes sans nombre,
Ces flambeaux suspendus sur nous dans la pénombre,
D'où cela venait-il ? Car enfin, l'on voyait
Du feu de tous côtés. L'univers flamboyait.
Et, n'ayant jamais eu devant moi tel spectacle,
Je ne sus qu'en penser, sinon qu'une débâcle
Se produisait là-haut, qu'un immense malheur
Allait fondre sur nous. Et soudain pris de peur,
Je m'arrêtai, cherchant à m'expliquer la chose.
Pour mon petit cerveau, simple en était la cause.
Alors je m'écriai, haletant, oppressé :
« Maman !... Regarde donc !... Le soleil est cassé !... »

Gustave NAJEAN.

MEURTHE - ET - MOSELLE

Vous nous avez gardé tout entiers vos deux cœurs,
Meurthe-et-Moselle, ô saint débris des grandes guerres :
Vos gloires et vos deuils portent à nos frontières
Le calme et fier défi des vaincus aux vainqueurs.

Je vous salue !... O ma Lorraine, encore en pleurs,
Tes fils te chercheront des revanches altières,
Les soldats des lauriers, les artistes des fleurs,
Tout un printemps luira sur tes tombes guerrières.

Les glaives et les morts sommeillaient dans tes flancs,
Ils germent « Durandals », ils surgissent « Rolands »,
Et des vaincus sont nés les vengeurs que nous sommes.

Viens ; présente à la France, en ton sein grand ouvert,
La sagesse et le sel, la vaillance et le fer,
Et, mieux trempés encor que ton acier, tes hommes !

R. BOUCHON.





Les Musées de Nancy.

Dans la *Revue des Revues* (1er juillet), M. L. Réau compare les musées étrangers aux musées français, et la comparaison n'est point à notre avantage. Extrayons ce qui nous intéresse plus directement :

« Rien de plus instructif et en même temps de plus humiliant pour notre amour-propre national que de confronter des deux côtés des Vosges, à Nancy et à Strasbourg, la routine française et l'initiative allemande. Dans la capitale de la Lorraine française, si fière cependant et à juste titre de son autonomie artistique, c'est le classique musée de province, indigent et hargneux, ramas incohérent de toiles médiocres, baptisées au petit bonheur, disposées sans goût et sans méthode. On n'a même pas su donner à un très beau tableau de Delacroix, égaré au milieu de toutes ces pauvretés, la place d'honneur qui lui revient. »

M. Réau qui n'a point remarqué (nous le comprenons) notre Morot de 25,000 francs, exagère un peu. Notre musée est indigne de Nancy, il est fort mal logé et partant mal disposé, mais on peut y remarquer de fort bonnes toiles bien authentiques, dont pourraient être fières de grandes galeries. Il serait à désirer qu'elles fussent placées dans un local où elles pourraient être mises en valeur. C'est ce qu'on pouvait espérer lorsque, l'Evêché devenu vacant, de nombreuses sociétés avaient demandé la transformation en musée du Palais du Gouvernement qu'aurait laissé libre le transfert du général place Stanislas. Malgré la bonne disposition des ministères compétents, la question n'est pas résolue et il semble qu'on veuille l'embrouiller à plaisir. C'est ainsi que nous lisons dans le *Bulletin des Sociétés artistiques de l'Est*, un article regrettable en tous points. On y préconise la création d'un musée des arts décoratifs, chose éminemment désirable, nécessaire même. Mais pour l'établir, l'auteur de l'article, M. le Ct L., souvent mieux inspiré, demande que la ville de Nancy reprenne au Musée lorrain les objets lui appartenant. Avec les objets et la vitrine actuellement placés dans un entresol de la Mairie, on composerait à l'Evêché un musée d'art décoratif. Laissons le soin à la Société d'archéologie lorraine, qui a su constituer un fort beau musée, de répondre aux insinuations aussi inexactes que malveillantes de l'auteur de l'article. Bornons-nous à dire qu'un musée d'art décoratif est inséparable du Musée lorrain. Dans ce dernier on trouverait la partie ancienne, dans des salles voisines il conviendrait qu'une société, d'accord avec la Ville, s'occupât de réunir les spécimens intéressants de l'art moderne.

M. le Ct L. dit en terminant : « Les mânes de M. Edouard Bour tressailleront sûrement, s'il leur est donné connaissance de cette proposition et du plaidoyar de celui qui

s'honore d'avoir été son collaborateur, son disciple et son ami. » Certes, les mânes de M. Bour tressailleront, mais d'indignation, car plus d'une fois nous avons entendu dire à cet homme vénéré, que le seul musée digne de Nancy, devait être installé en un ensemble au Palais du Gouvernement. Ce qu'avec un peu de bonne volonté et de persévérance on pourrait obtenir.

Nos Collaborateurs

Le 7 juin dernier, à la Société d'Histoire Diplomatique, sous la présidence du baron de Courcel, sénateur, ancien ambassadeur de France, notre collaborateur et compatriote, Félix Bouvier, a fait une conférence très applaudie : « Bonaparte, Carault et la Papauté en 1796 » où il a retracé les premières négociations diplomatiques entre Rome et la République française qui devancèrent de cinq années les pourparlers qui aboutirent au Concordat.

Les plus éminents représentants du corps diplomatique à Paris assistaient à cette conférence et ne ménagèrent point leurs félicitations à l'auteur.

Cartes postales

La maison Ed. Weick de Saint-Dié qui a déjà édité plus de 1.200 variétés de cartes postales relatives à nos Vosges, vient de faire paraître une nouvelle série. 25 jolies cartes tirées sur papier bromure, ce qui conserve aux clichés toute leur finesse, nous donnent des aspects divers des Vosges, des scieries, des bûcherons, des types de village, des effets de neige, d'orage, des couchers de soleil. Nous sommes persuadés que cette série obtiendra le grand succès qu'elle mérite.

La crise du Midi et la Décentralisation

On a dit nombre de bêtises à propos de la crise viticole du Midi. N'oublions pas la phénoménale déclaration du maire de Montpellier qui découvrit que depuis le phylloxéra on plantait des vignes dans le Centre et même dans l'Est ! Par contre relevons les paroles sensées de Jacques Dhur dans le *Journal* :

« Cependant, à la Chambre, on délibère... C'est que, depuis de longues années, on a vécu sur la conception de la France une et indivisible... Et on a cru que des réformes économiques d'ordre général pouvaient suffire à toutes les provinces quelles qu'elles soient.

« Il est nécessaire qu'on revienne de cette erreur. Certes, la France républicaine est une... Elle est indivisible en tant que patrie... Et son intégrité territoriale, géographiquement parlant, doit demeurer intangible. Mais, en réalité, elle est morcelée en régions dont les intérêts sont différents — parfois adverses. On en a, aujourd'hui l'exemple, par la lutte de la betterave contre le raisin, — du Nord contre le Midi.

« Il eût donc fallu, avant qu'éclatât la crise actuelle, étudier, examiner les intérêts de chaque province, — et fondre, en un ensemble harmonieux de lois salutaires, les dispositions propres à assurer la vie — sinon la prospérité — de chaque centre de production. Est-il trop tard pour le faire ?... Non, sans doute.

« Mais qu'on se pénètre bien de cette vérité : En politique pure, il y a des principes. En politique économique, il n'y a que des intérêts.

« Décidément, la politique, de plus en plus, va rejoindre les vieilles lunes. Il n'y a plus que les questions économiques, — qui sont les questions vitales... »

L'Entente cordiale et la Lorraine

La Société constituée à Nancy il y a deux mois et dont nous avons entretenu nos lecteurs avait délégué quelques-uns de ses membres pour assister aux fêtes données à

Londres, du 30 juin au 5 juillet, en l'honneur des Français par l'*Alliance franco britannique*. A diverses personnalités venues pour la plupart de Paris. MM. Frank-Puaux, Olivier, directeur de la *Revue des Sciences*, Desachy, F. Senègre, Tony Wenger, de Luxembourg, Yves Guyot, Achille Ségard, Mlles Irma Dreyfus et Kuhn, Mme Blérot, etc. s'étaient joints plusieurs de nos compatriotes : M. et Mme Kronberg et leur fils, Mlle Marvingt, M. et Mme Charles Sadoul, MM. Noël père et fils, Marcel Knecht, Imhaus.

De splendides réceptions furent données en leur honneur, aux régates d'Henley, à la Chambre des Communes, chez Mlle Dessaint, Lady Lucas Tooth, Miss Gilzean Reids, Mrs. Schwann, Miss Mc. Gaw, Mrs. Anderson et Lewis, Lord Kelvin, etc. D'intéressantes visites avaient été organisées aux splendides musées de Londes, au château de Windsor, dont grâce à la permission de S. M. les visiteurs français purent admirer les appartements privés qui renferment des collections inestimables. Le mardi 1er juillet, fut donné un grand banquet au *café Royal*, de nombreux toasts furent portés souhaitant l'entente toujours plus étroite des deux nations. Signalons les quelques paroles prononcées par M. Sire, représentant de la Cie des chemins de fer du Nord auprès du *South Eastern Railway*, qui a, en louant l'activité de la Lorraine, remercié les Nancéiens, d'être venus nombreux, et d'avoir les premiers en province organisé un comité d'*Entente cordiale*.

Tous les visiteurs, auxquels très aimablement des familles anglaises avaient donné l'hospitalité, ont rapporté de leur voyage des souvenirs inoubliables. Ils souhaitent que, de pareilles manifestations soient fréquemment renouvelées. Nos compatriotes en traversant le détroit verront quelle idée fausse nous nous faisons trop souvent en France de l'Angleterre et de ses habitants.

Leurs préjugés, en tous points semblables à ceux que Paris entretient vis à vis de la province, tomberont lorsqu'ils se seront convaincus des qualités britanniques. Que de choses nous aurions, à emprunter à ce grand peuple, quels enseignements nous pourrions trouver dans l'étude de ses institutions libérales !

Les visiteurs nancéiens, doivent exprimer particulièrement leur reconnaissance à Sir Archibald Geikie, président de l'*alliance franco-britannique* à Londres, à M. Albert Picard, conseiller de commerce extérieur de la France et à Mlle Dreyfus — âme de cette manifestation, -- qui prirent une part active à l'organisation parfaite de ces belles fêtes.

Les Revues

— Nous recevons le premier numéro du *Bulletin du comité départemental des Vosges pour la recherche et la publication des documents économiqnes de la Révolution française*. Il débute par une introduction de M. J. Perron qui donne en termes excellents le programme à suivre. Suivent des notices intérressantes : Le département des Vosges et le ravitaillement de l'Armée du Rhin, par le lieutenant Bernardin ; les Minimes d'Epinal, par M. Léon Schwab; Procédure contre M. de Langeac et Mme de Neuilly par M. Pognon. Il est à regretter que les comités de nos trois départements lorrains n'aient pu s'entendre pour publier de concert ce bulletin. Les frais auraient été considérablement réduits et on aurait pu lui donner plus d'importance. Mais cela ne pourrait-il se faire dans l'avenir ?

— Depuis janvier de cette année paraît à Besançon, une luxueuse revue mensuelle, littéraire, artistique et scientifique. La *Revue de Franche-Comté*, tel est son titre, est imprimée sur beau papier vergé et joliment illustrée de phototypies dans le texte et hors texte. Elle a publié dans ses cinq premiers numéros des articles aussi variés qu'intéressants. On s'abonne, 19 rue Claude Pouillet à Besançon, 12 fr. par an.

— Dans la *Phalange* (15 juin), l'ineffable André Kahn, continue à parler de choses qu'il ignore. Il connaît une faible partie de l'œuvre d'Emile Moselly, auquel quoique Lorrain



il veut bien reconnaître du talent, il disserte sur lui et lui conseille de ne plus parler de notre province sur laquelle il n'y a rien à dire. Pourquoi donc M. Kahn ne la quitte-t-il pas ?

— Dans l'*Olive* (15 juillet) des souvenirs de Lorraine d'une belle émotion, signés R. Maxévil, du même une note sur Emile Gallé et l'art lorrain.

— Dans le *Bulletin de la Société de géographie de l'Est* (2° trimestre 1907) lire de M. Chr. Pfister : Promenade aux environs de Nancy. Notre collaborateur y rappelle l'histoire d'alchimistes qui, pour le Duc Henri II, firent des expériences au château de Custines et les procès d'André Desbordes et de Melehior de la Vallée, condamnés pour sorcellerie.

— Le *Banquet* qui vient de terminer le premier semestre de sa publication, demande à ses lecteurs de bien vouloir continuer leurs abonnements. Signalons dans le n° 5 : André Theuriet (D. F.) Haroué, poème de René d'Avril : Une excellente étude de Désiré Ferry, sur Emile Moselly et l'effort provincial continuée dans le n° 6 où l'on lira aussi avec intérêt des pages presque passionnées de Charles Henrion sur Mme de Noailles, et le Petit bossu, légende vosgienne d'André Gérard.

Nos cartes postales

Nous mettons en vente de nouvelles séries de cartes postales en héliogravure, qui seront continuées. La collection de ces luxueuses cartes formera un répertoire unique des monuments curieux, des costumes et des mœurs de la Lorraine :

1. Environs de Nomeny ; 2 et 3. Paysanne vosgienne ; 4. Tombeau de Philippe de Gueldres, par Ligier Richier ; 5. St Nicolas-de-Port ; 6. A la fontaine, Leyr ; 7. Scieurs de long, près Nancy ; 8. Lavandières sur la Moselle à Aingeray ; 9. Labourage aux environs de Nancy ; 10. Fontaine des Pestiférés à Agincourt ; 11. Au sommet du Hohneck ; 12. Plombières ; 13. Ferme lorraine ; 14. Gué sur la Moselle ; 15. la Seille à Nomeny ; 16. Rembercourt sur Mad ; 17. Bourlemont ; 18. Ruelle à Blénod-les-Toul ; 19. Vieille porte à Blénod-les-Toul ; 20. Une fenêtre du quinzième siècle à Vic-sur-Seille ; 21. Manonville ; 22. La fenaison à Longemer.

La carte 0 fr. 20, la 1/2 douzaine 1 fr.

La douzaine 2 fr. port en sus.

Nous pouvons également procurer à nos lecteurs les cartes postales de la Revue alsacienne annoncées dans notre numéro de février, au prix de 0 fr. 20 la carte.

AVIS IMPORTANT

Les abonnements continuent sauf avis contraire, ils partent du 1er janvier.

Nous serions reconnaissants à nos abonnés de nous couvrir par mandat-poste du montant de leur abonnement ou d'accueillir favorablement les quittances qui leur seront présentées par la poste, augmentées des frais de recouvrement.

Année 1904 : 20 francs.

L'année 1905 est en vente dans nos bureaux au prix de 6 francs.

L'année 1906 au prix de 12 fr.

Nous sommes acheteurs des Nos 3, 6 et 7 du Pays Lorrain (1re année), au prix de 1 fr. 50 l'un ; des Nos 2 et 12 (3e année 1906) au prix de 0 fr 75 l'un.

A ceux de nos lecteurs qui pourraient nous fournir ensemble les 7 premiers Nos de la première année, nous accorderions un abonnement gratuit d'un an, à la REVUE LORRAINE ILLUSTRÉE, à ceux qui nous fourniraient les Nos 3, 6 et 7, un abonnement d'un an au Pays Lorrain.

Nous sommes également acheteurs du numéro 2 de la Revue Lorraine au prix de 4 fr., du numéro 3 au prix de 5 fr. La première année de la Revue Lorraine est complètement épuisée. Nous nous mettons à la disposition de nos lecteurs pour leur rechercher ce volume qui se vend actuellement 30 francs en librairie.

Le Gérant : A. Cabasse.

Imprimerie Vagner, rue du Manège, 3, Nancy.





Tactique des Vosges ?

> Les considérations militaires auraient peut-être voulu qu'on n'eut pas ouvert un si grand nombre de chemins à travers cette chaîne de montagnes — autrefois une barrière — qui peut un jour servir de ligne de défense ; mais il est très incertain que nous ayons jamais les Vosges à défendre, et cette multiplication de débouchés réunit et vivifie deux grandes provinces.....
>
> GUIBERT.



Les terrains anciens et primaires sont ingrats, désolés et pittoresques. Depuis les temps les plus reculés, les armées évitent les massifs anciens et les plateaux primaires. La difficulté, l'extrême pauvreté du sol font par exemple de l'Ardenne une région très belle parce que délaissée..... Les chocs d'armées non seulement seraient impossibles, mais détonneraient sur ces vastes espaces trop chargés déjà de poésie naturelle et farouche.

Une terre ancienne et primaire est devenue la frontière de 1871. Existe-t-il, doit-il exister une tactique spéciale aux Vosges ? L'histoire, qui en pareille matière est en général la grande éducatrice, ne fournit guère de renseignements capables de fixer une doctrine.

C'est Turenne qui a le mieux connu les Vosges ; mais l'étude scientifique de ses séjours dans cette région reste à faire. Les éléments que nous avons recueillis dans les archives lorraines font voir cependant que la fameuse campagne d'hiver de 1674-75 est le fruit des réflexions de toute une vie. Dès 1636, Turenne part d'Epinal avec le cardinal de la Valette et Fabert, pour délivrer l'Alsace, ravitailler les places de Colmar et de Haguenau ; un combat est livré au col de Sainte-Marie-aux-Mines, le passage fréquenté de l'époque (1). Le siège de Remiremont en 1638 est peu intéressant. Mais pendant les campagnes d'Allemagne (1643-1648), chaque hiver, une partie des troupes de Turenne prend ses quartiers dans

(1) Cf. Lieutenant Bernardin. *Deux campagnes offensives à travers les Vosges.* (Revue du cercle militaire. Janvier 1907).



« les montagnes de Lorraine ». Epinal est le lieu où généralement on « traite de la subsistance » des troupes et Remiremont le séjour favori du maréchal.

On connait la manœuvre de décembre 1674. Profitant des premières gelées, Turenne, de son camp de Longuet, au nord de Remiremont, se dirige sur Belfort par Faucogney, Melisey, Champagney, Valdoie. Le 29 décembre il est vainqueur à Mulhouse, et le 5 janvier à Turckheim. Napoléon, dans son *Précis des guerres du Maréchal de Turenne*, soutient qu'au lieu de déboucher par Belfort, il fallait traverser les Vosges en leur milieu, droit sur Colmar et Strasbourg. Turenne a donné pour raison de sa détermination l'amoncellement des neiges sur les hauteurs. De plus, les chemins étaient à cette époque dans un état déplorable.

Ils le seront encore dans l'hiver de 1813-1814, où quelques troupes françaises tenteront une timide défense du massif vosgien, en faisant face au sud-est. La campagne de 1870 dans les Vosges — encore une campagne d'hiver — ne fut pas plus organisée que celle de 1814. La défense de cette région granitique et gréseuse par des troupes régulières et connaissant le pays serait donc de l'histoire neuve.

* * *

Aujourd'hui, dans les Vosges, l'infanterie passe partout, la cavalerie ne craint que la feigne (1), l'artillerie, avec son matériel très résistant et son personnel audacieux, n'est arrêtée que dans les chemins insuffisamment larges (2). La conséquence de cette grande praticabilité est que les positions peuvent être attaquées aussi bien sur les flancs et en arrière que sur le front, et être facilement évitées ou tournées. Un point quelconque des Vosges ne devient position que lorsqu'un combat s'y livre. La pénéplaine hercynienne ne diffère pas, à ce point de vue, des plaines et des plateaux plus récents : il est impossible d'attribuer une valeur propre au terrain en dehors de toute hypothèse tactique.

Considérons cependant les avantages que présente, dans les Vosges, l'occupation des hauteurs. Ils sont négligeables, si l'on y attend passivement l'ennemi : les angles morts permettent toujours à l'adversaire d'atteindre la crête sans grandes pertes et de lutter alors à armes presque égales. Mais qui tient la crête tient la vallée : une troupe placée dans la vallée ne peut profiter de l'élan que donne la descente, et a devant elle toutes les difficultés de la montée.

Dans la montagne vosgienne comme partout ailleurs, la manœuvre seule permet d'obtenir des résultats. Le pays est difficile, parcequ'il est à la fois tour-

(1) Prairie tourbeuse, marécageuse, qui se rencontre dans les terrains imperméables (granit, grès bigarré). A rapprocher des *fagnes* de l'Ardenne et des *venne* allemandes.

(2) Il faut songer cependant à la nécessité de faire demi-tour.

menté, ingrat et praticable. A chaque instant plusieurs amorces de chemins, plusieurs mouvements de terrain se présentent entre lesquels le plus averti hésite. La manœuvre a ici pour base indispensable la connaissance approfondie de la région. De là la grande utilité des marches annuelles de reconnaissances, des cartes à grande échelle, des itinéraires et des croquis.

*
* *

Dans la grande variété de la montagne, la géologie facilite une classification sommaire. Il n'y a pas que la très nette coupure de la Vologne (1) qui sépare les Vosges cristallines du grès vosgien ; à première vue on distingue les sommets à coupole du granit (ballons) et les buttes coniques du grès des Vosges (Avisons, Ortomont, etc...)

Parcourons d'abord le massif ancien, le plus élevé, le plus varié et le plus beau. Les chaumes s'étendent sur les hauteurs de la frontière. Au-dessous, indéfiniment, sur de puissants mouvements de terrain successifs, et recouvrant indistinctement croupes et vallées, ce sont des forêts fort anciennes, ainsi qu'en témoigne leur sol profond, élastique, sonore, leur flore variée et riche. C'est enfin la roche nue, les plateaux incultes, dont le plus fameux est constitué par le gneiss de Champdray. Cette immense étendue de roches massives (granites) et de roches feuilletées (gneiss) est imperméable. C'est la région des lacs, des tourbières et de la feigne. Des pâturages trop irrigués, la pomme de terre, cultivée ici deux grands siècles avant Parmentier, le seigle se partagent les terres.

Le grès vosgien présente une grande uniformité, surtout lorsqu'il est suffisamment éloigné des Vosges cristallines pour ne plus participer de leur nature (2). Les bastions rocheux et fantastiques d'un grès généralement rose ou bruni par le temps, surplombant des vallées nombreuses, longues et assez larges, sont bien connus des touristes. La Mortagne et ses affluents, les *collines* des Rouges-Eaux, de Mossoux et de Chilimont sont, à cet égard, très caractéristiques. La puissante formation du grès vosgien, qui atteint trois cents mètres de profondeur, est découpée en massifs sensiblement planoïdaux, mais dont l'altitude tombe de plus de mille mètres (Haut du Roc) à deux cent cinquante mètres dans la vallée de la Saône. Le sol est très perméable ; les rivières se sont créées de calmes fonds de sable. Les sources sont peu nombreuses, la feigne inconnue. Les forêts, moins luxuriantes que dans le granit, occupent de grandes surfaces, peuplées surtout de sapins et de hêtres. Dans ce terrain sec, qui s'échauffe et se refroidit facilement, la culture principale demeure la pomme de terre.

(1) Si parfaitement mise en lumière par M. le commandant Barré.
(2) Bleicher. *Les Vosges, le sol et les habitants.*

Il faut se garder de confondre le grès vosgien et le grès rouge. Ce dernier, imperméable, se rencontre dans les vallées de la Plaine, du Rabodeau, de Ravines, et aux environs de Corcieux. Généralement déboisé, c'est un pays de cultures agricoles, de prairies.

*
* *

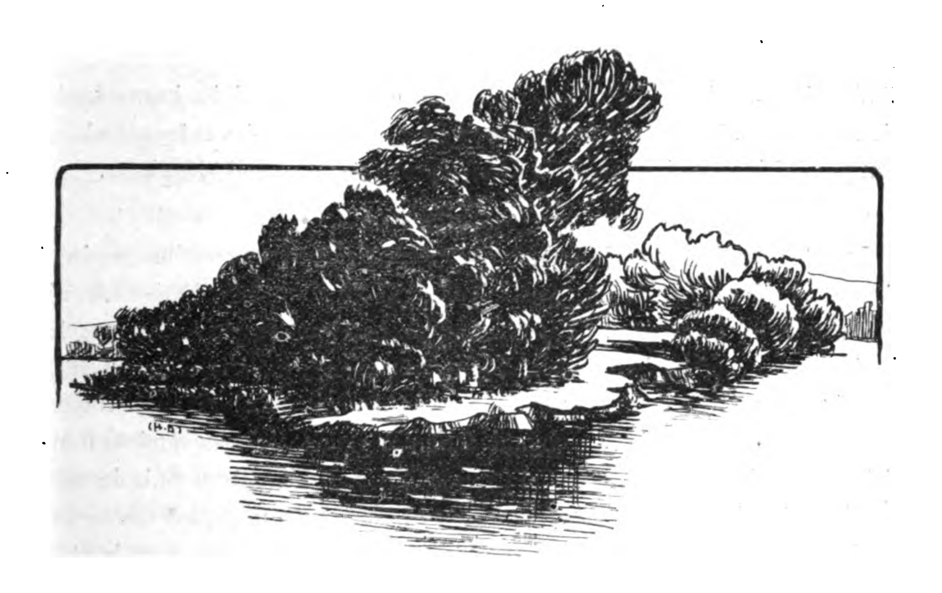
Le Ban de Sapt (et son prolongement naturel, la dépression de Nompatelize) a dans les Vosges une physionomie toute spéciale. Dans un cadre de grès vosgien (Brocart, Repy, Ormont), c'est toute la mosaïque des terrains anciens, pressés et tourmentés (granit de la Forain, mélaphyres, porphyrites). Sur une surface inculte, aux mouvements nombreux et peu amples, pointent quelques sapinières coniques (Ortomont, hauteurs qui dessinent le col du Hanz), blocs de grès vosgien réfractaires à toute dénudation.

Lorsque chaque année, après la traversée de la forêt de Mortagne, les troupes de la Division des Vosges s'arrêtent à la Passée du Renard, devant les champs de bataille de Nompatelize et de la Bourgonce, leurs regards sont arrêtés par de molles ondulations. En 1870, abandonnant la lisière circulaire et très forte des forêts gréseuses, le général Dupré se porta en avant, pour voir. Il fut entrainé de crête en crête, et dut abandonner au moment de la retraite, successivement et avec de grandes pertes, ses positions en l'air.

Le Ban de Sapt est la région des Vosges qui permettrait les plus forts déploiements de troupes.

Fort d'Arches. Lieutenant Léon BERNARDIN.





L'Ondine de l'Argonne

A M. Raymond Poincaré, sénateur de la Meuse, respectueux hommage.

L'Ante est une minuscule riviérette qui prend naissance dans l'Argonne. Qui connait l'Ante ?.... Peut-être pas un de mes lecteurs, et pourtant elle pourrait revendiquer, aussi bien que les plus grands fleuves témoins des fastes de la France, sa légitime part dans la gloire nationale !... Ses frères, ses sœurs en hydrographie sont, en effet, intimement liés aux pages les plus émouvantes de notre histoire : — la Sambre et la Meuse, dont l'évocation ne cesse de nous électriser, rappellent les plus belles victoires qu'un peuple puisse remporter, celles de la Liberté ; que dire du Rhin, dont les roseaux sont autant d'épées françaises protégeant les ombres immortelles des Hoche, des Marceau, des Desaix et autres héros plus grands que ceux de l'Antiquité ? Et cette belliqueuse Moselle, qui garde encore sur ses bords l'empreinte du fier bataillon de l'An II ! Et le beau Danube, dont les flots bleus étaient tant ravis de refléter les brillants uniformes des hussards de Lannes ou des cuirassiers de Murat le Sabreur !... Et ce Nil, qui avait vu cette pléïade de savants et de guerriers, moins acharnés à la recherche des mystères d'Isis qu'à la contemplation du front pâle et rêveur du premier Capitaine du monde !... Ces fleuves, ces rivières pourraient, à eux seuls, inscrire sur le calendrier républicain plus de victoires qu'il ne possède de jours dans l'année !...

Mais l'Ante, qui la connaît ?... Personne, si ce n'est la paisible population du petit village du même nom, perdu entre Revigny et Sainte-Menehould, sur les

limites de cette plaine champenoise qui vient mourir au pied des hautes futaies de l'Argonne. C'est cette immortelle forêt dont les hêtres et les chênes séculaires ont protégé les premiers pas de la République naissante et déjà victorieuse.

***

Le 18 septembre 1902, je quittais la station de Revigny pour me rendre à Ante, petite bourgade située, comme le berceau de notre chère Libératrice, sur la limite de la Lorraine et de la Champagne. Les grandes plaines nues et les horizons sans limites évoquent le désert catalaunique; mais la région d'Ante, arrosée par la rivière de ce nom, constitue une charmante oasis placée là comme une sentinelle avancée de la grandiose forêt d'Argonne, dont les sombres frondaisons font l'effet d'un vaste océan fermant l'horizon. L'Argonne est la dernière manifestation de la terre lorraine. L'Argonne ! Quel nom magique ! Ces vieilles futaies, ces clairières, ces imposantes percées qu'on appelle défilés dans le pays, c'est là qu'est venu se briser le sénile effort du despotisme antique contre la jeune et radieuse Liberté !... Dans ces bois sombres, on croit encore entendre les sonneries guerrières des soldats improvisés de Kellermann, et l'on songe à ces Thermopyles de la France où Dumouriez devait être plus heureux que Léonidas.

Face à la forêt, vers Sainte-Menehould, l'œil distingue un point à l'horizon sur une petite éminence, Ce point, c'est Valmy ! C'est le monument de Kellermann dominant le champ de bataille qui vit fuir les hordes de Brunswick. Ce nom de Valmy, si cher aux âmes françaises, c'est le commencement de toute une épopée qui devait éclipser les plus beaux faits d'armes de la Grèce et de Rome !...

***

— « Enfin, vous voilà ! » — me dit Louis, comme je descendais du train à la station de Villers-Daucourt, — « puisque vous ressentez le besoin de vous dégourdir les jambes, nous allons gagner le gîte en traversant les terres labourées. Je vois avec plaisir que vous n'avez pas laissé à Nancy vos ustensiles de pêche. Nous allons faire merveille à nous deux, car l'étang contient plus de poissons que d'eau !... » — « Comme le port de Marseille, alors !... » lui répondis-je en riant — « C'est l'oncle, en ce moment à Saint-Dizier, qui sera enchanté que vous le débarrassiez de ses perches ! Pensez donc, elles dévorent tous ses chers alevins ! Il vous recommande bien de ne pas vous gêner et d'attaquer à outrance les maudits cyprins !... » (Qu'en pensez-vous, infortunés pêcheurs syndiqués de Nancy, qui rentrez chez vous avec du poisson... acheté ? Ah ! les étangs, il n'y a que cela !...).

Pendant ce temps, Bilou, le fidèle compagnon de l'oncle Sylvain, faisait efforts

sur efforts pour débarbouiller ma figure de voyageur avec sa bonne lavotte de chien affectueux.

Après une demi-heure de marche, nous atteignîmes la lisière du beau domaine où j'étais attendu. Figurez-vous une coquette maison d'habitation affectant la forme d'un quadrilatère, avec une élégante toiture d'ardoises surmontée d'un gracieux campanile permettant d'admirer le bel horizon d'ouest, des chambres au rez-de-chaussée et au premier étage, meublées avec tout le confort moderne; une pelouse de style anglais s'étendant en pente douce devant ce « Château d'Ante », admirablement assis sur une éminence. — Un bois de hêtres, de sapins et de chênes, aux allées parfaitement dessinées et entretenues, s'étend derrière l'habitation, lui faisant comme une auréole de verdure. A gauche, l'Ante circule en une infinité de détours et traverse un gracieux étang dont les eaux très limpides baignent l'extrémité de la pelouse se continuant sur l'une des faces latérales du logis. Au sortir du perron, on peut amorcer sa ligne. Gare aux carpes qui se laissent prendre également à des ficelles tendues dans l'étang ! Aussi, jugez de mon impatience, cher lecteur, moi qui suis réduit à faire souvent quatre ou cinq kilomètres pour ne rien prendre dans notre suave Meurthe !...

Comme j'applaudissais au bonheur de l'oncle Sylvain qui, après une vie toute de labeur et d'intelligente activité, était venu se reposer dans cet aimable refuge, loin de l'agitation des villes où la vie se consume si vite ! Je me le représentais l'éternel sourire aux lèvres, avec sa vigoureuse santé, son air de fine bonhomie dénotant le vrai Picard, ce Gascon du Nord, content de lui, fumant sa pipe en se promenant avec Bilou dans ces belles allées plus douces qu'un tapis d'Orient, grâce aux aiguilles des conifères jonchant le sol; respirant les aromatiques senteurs forestières; s'arrêtant un instant pour écouter le conservateur de ses bois, l'industrieux pic en train de marteler de son bec pointu l'écorce d'un arbre attaqué par les insectes, ou contemplant l'agile et gentil écureuil qui ne lui demandait nullement la permission de piller ses noisetiers. Je le voyais s'asseoir sur une grosse racine couverte de mousse au pied d'un vieux chêne, rallumer sa pipe et, tout en caressant le fidèle Bilou, contempler à travers le feuillage les martins-pêcheurs effleurant de leurs ailes rapides l'onde de l'étang. Puis, maître et compagnon rentraient heureux et tranquilles pour le repas du soir, quand la lumière argentée de la douce Phébé inondait de sa romantique clarté l'étang, les bois et le village dont les maisons de planches et de pisé se pressent autour de la modeste église paroissiale, à peine visible dans le feuillage.

Ah ! comme j'enviais cette heureuse existence !...

*
* *

Nous fûmes reçus, Louis et moi, au seuil de l'hospitalière demeure, par le cordon bleu de l'oncle Sylvain, une de ces bonnes natures de femme entendue,

dévouée à son maître comme on n'en voit plus guère aujourd'hui. Avec sa vivacité, son œil malin, sa façon de vous inspecter — oh ! sympathiquement ! — des pieds à la tête, on sentait qu'on avait affaire à une domestique peu banale. C'était, du reste, une débrouillarde dans toute l'acception du mot. Avec la meilleure grâce du monde, elle me débarrassa de mon attirail de pêche. Je remarquai, toutefois, que son œil vif et pétillant de malice avait deviné les nombreuses hécatombes qu'elle se verrait obligée de transformer, en savoureuses « platées », dans sa cuisine si proprette et si étincelante. Mais Louis coupa court à mes réflexions en me remettant sur le dos mon panier de pêche, et me ramena séance tenante à l'exécution de notre convention. Sans plus attendre, je sautai sur ma gaule et, descendant lestement la pente gazonnée, nous voici installés entre deux saules, le cœur plein d'espoir. Je crois que la digne servante ne partageait pas notre enthousiasme, mais jétais persuadé de l'assentiment du maître de céans qui me considérait comme « le Jules Gérard » de ses perches et le libérateur de son étang.

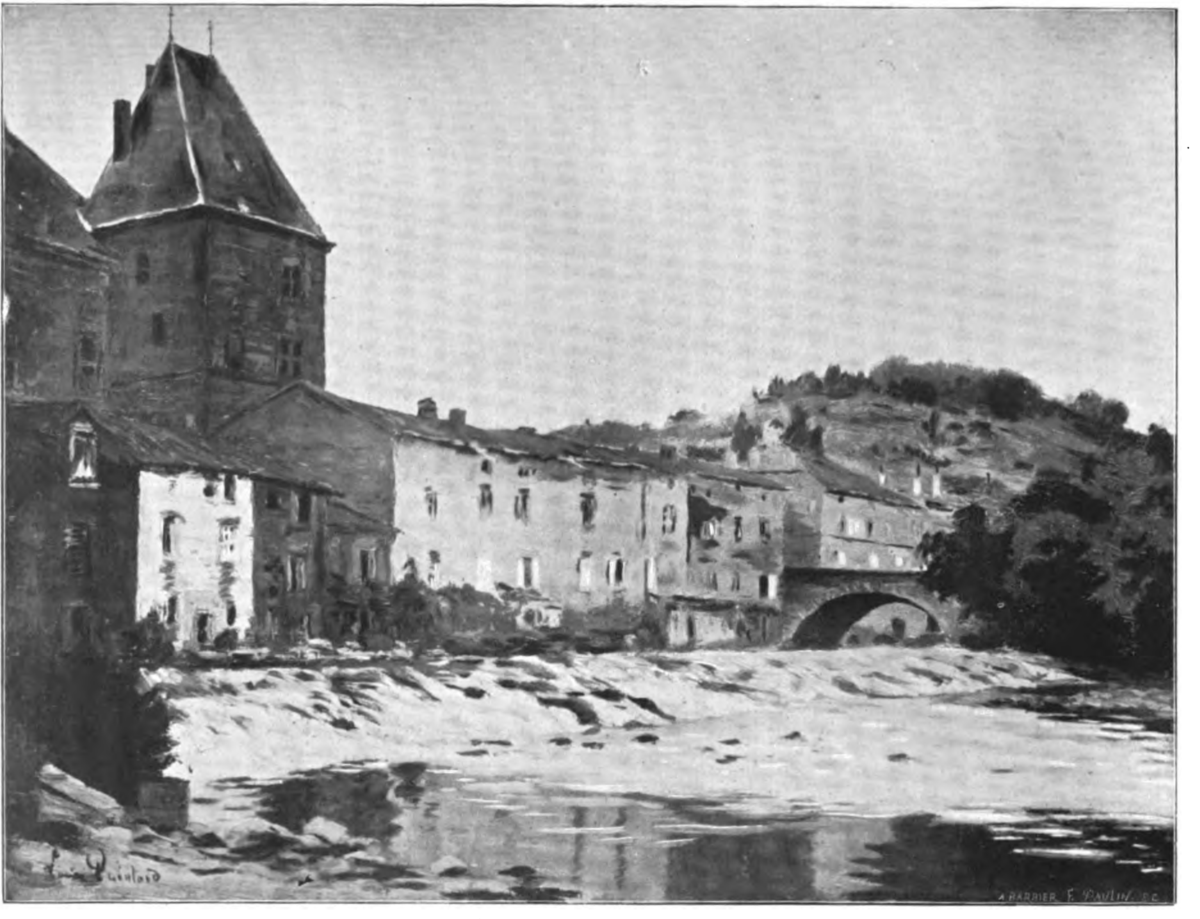
Nous restâmes là jusqu'à la nuit, et l'ombre qui allait s'épaississant ne m'empêchait pas de faire sauter sur l'herbe de fort jolies pièces empressées de mordre à mes hameçons. La proie poursuivait le pêcheur, tellement elle abondait. Et Louis était aussi heureux que moi !... Voile-toi la face, ô muse des pêcheurs lorrains !...

⁂

La nuit était venue que nous pêchions encore ! Une nuit superbe, comme septembre à son déclin nous en offre quelquefois. A peine une légère brise ridait-elle la surface de l'étang si agréablement bordé de roseaux et de nénuphars. Une vache égarée venait seule boire à côté de mon bouchon. Je ne pêchais naturellement plus, plongé que j'étais dans une douce rêverie. Louis ne pouvait me gêner car, n'ayant pas des yeux de lynx, il avait renoncé à la pêche au clair de lune et avait couru à la cuisine avec son bidon pour donner les ordres nécessaires au cordon bleu, et ensuite au hameau chercher quelques canettes de cette rafraîchissante cervoise si agréable même après la canicule. Comme j'étais très fatigué de ma journée et de l'observation continuelle de mon liège, je ne tardai pas à m'étendre sur l'herbe, puis à m'assoupir, enveloppé de cette tiède température aube d'automne. Pendant ce temps, comme je l'ai dit, Louis était à Ante et n'en revenait pas. Qu'y faisait-il, le brigand ?... Tout ce que je sais, c'est que je finis par m'endormir et par faire un rêve. Ce rêve, le voici :

⁂

C'était encore un beau clair de lune qui inondait magistralement l'endroit où je me trouvais. Pas un souffle d'air dans l'atmosphère. Rien n'agitait la nature



CONS-LA-GRANVILLE

(d'après le tableau de M. Lucien Quintard)

GRAVURE ET IMP. ALBERT BARBIER — NANCY

entièrement endormie. Seul, le cri de la hulotte s'entendait dans les allées obscures du petit bois. Du haut de la pelouse (ce n'était plus une pelouse) où se dresse le château (ce n'était plus un château, mais une chaumière), descendait, la tête penchée, les bras derrière le dos, dans une attitude de profonde méditation, un homme jeune encore, avec de longs cheveux probablement blonds. Il s'arrêta devant l'étang, tout près de moi, et, soudain, je le vis relever la tête et étendre les bras. Je ne distinguais rien à la surface de l'eau, mais au dehors un vent violent agitait subitement les arbres des bois, les saules et les peupliers de l'Ante. On percevait dans le lointain comme des bruits de tambours et des sonneries de clairons. Des rumeurs étranges, le fracas que ferait le roulement de l'artillerie sur les routes pierreuses de l'Argonne, des cris de commandement, le *Chant du Départ*, que sais-je ? remplissaient mon oreille. L'inconnu continuait à contempler, l'œil fixe, le centre de l'étang.

Tout-à-coup, une forme étrange, plus blanche que la lumière sélénite et d'une beauté surnaturelle, sortit de l'onde !... Comment la dépeindre dans mon éblouissement ? A travers mon rêve, j'entrevoyais quelque chose de divin, de sublime : La France, casquée et bardée de fer, ceinte d'une épée flamboyante ; la France nimbée d'une auréole aux trois couleurs nouvelles ; la France debout pour la défense des opprimés !... S'adressant au nouvel arrivant, elle lui tint le discours ci-après, qui est resté profondément gravé dans ma mémoire :

— « O Poëte, que fais-tu en ces lieux si beaux et pourquoi, après avoir envahi mon sol sacré, donnes-tu ta sanction de demi-dieu à l'Erreur que des despotes aux abois veulent opposer à l'Idée sublime qui vient d'éclore sur la vieille terre des Gaules ? Tu es avec la Nuit, toi, dont le front est pourtant marqué de l'étincelle du génie et tu viens applaudir d'avance à l'anéantissement du Jour ! O Poëte, c'est vers la Justice et le Droit que je te prie de te tourner. A la voix puissante de la Révolution française, ne sens-tu pas que de toutes parts les fers se brisent, les tyrannies et les servitudes s'évanouissent et que le malheureux courbé depuis des siècles relève enfin la face vers la Lumière ? Abandonne donc tes vieux errements et viens à moi !.... Nous acclamerons ensemble cette nouvelle Rédemption qui doit changer la face du genre humain !... »

L'ondine prononça encore quelques paroles que je regrette de ne pas avoir entendues, car je m'éveillai subitement au moment où, de toutes parts, montait dans le ciel étoilé le chant immense de la *Marseillaise*. — Une main venait de s'abattre sur mon épaule et une voix amie me criait : « Tu dors Brutus et Rome est dans les fers ! » Je répondis en me frottant les yeux que je me moquais bien de la République romaine, que c'était à la nôtre que je pensais, ainsi qu'à l'apparition ! — L'avez-vous vue, Louis, l'avez-vous contemplée ?...

L'ahurissement de ce cher Louis ne peut se décrire. Ne voulait-il pas me plonger la tête dans l'étang ? Pour me rafraîchir les idées sans doute ! Et moi qui ne demandais pas mieux, espérant y retrouver l'Ondine ! Quelle prétention quand on n'est pas un poëte !...

Enfin, peu rassuré, il me ramena à la maison sans avoir pu, étant donné mon état d'exaltation, ouvrir les malencontreuses canettes, causes de l'incident.

«...Mais enfin, à quoi pensez-vous donc, mon cher, me dit Louis, qui venait d'achever son potage, vous avez l'air tout rêveur ! Qu'avez-vous dans la tête ? sur quelle herbe avez-vous marché ?...»

— « Je pense à elle, je l'ai vue comme je vous vois et j'en suis encore ébloui !...»

— « A elle, qui cela, elle ? » répliqua mon ami, au plus haut point intrigué.

Sur l'entrefaite, entrait dans la salle à manger cette pauvre Victoire, les bras embarrassés d'une gigantesque friture de perches. Figurez-vous son émotion, cher lecteur. Quoiqu'il en soit, voilà toutes les perches qui me dégringolent dans le dos, ce qui faisait bien l'affaire de Bilou, dont la rêverie était le moindre des soucis ! Inutile d'ajouter que l'hilarité de mon cousin fut sans bornes et que je revins enfin à la réalité. En matière de conclusion, Louis me dit seulement : « Farceur ! si seulement votre Ondine était réelle, croyez-vous que sa présence serait de trop dans notre villégiature ?...»

Il ajouta aussi, en clignant de l'œil d'un air moqueur : « avouez pourtant qu'il en faudrait au moins deux pour charmer nos loisirs ! » — J'étais de son avis.

* * *

Je ne veux pas abuser de la patience de l'ami lecteur. Le lendemain, je prenais congé de l'excellent Louis, après lui avoir promis de revenir l'an prochain dans sa charmante résidence d'automne. Longtemps, je le vis de la portière de mon wagon, agitant son mouchoir, Bilou à ses côtés. L'Argonne disparaissait à l'horizon. Soudain, une inspiration subite traversa mon cerveau. C'était le 20 septembre 1902. Cent-dix ans plus tôt, à pareil jour, à la nuit tombante, un poëte (le même probablement que j'avais vu en rêve) était assis au feu du bivouac des officiers prussiens, à Valmy. Il était resté longtemps perplexe. A la fin, il s'était levé et d'un geste solennel, se tournant dans la direction de la nation victorieuse, il avait prononcé distinctement ces paroles : « *De ce jour, de cette heure commence une ère nouvelle dans l'histoire du monde !...* »

. . . .

Quelques jours après cette déclaration de Gœthe, la Convention nationale lançait cette fière réponse au généralissime des Prussiens et des émigrés : « *La République française ne traitera avec l'ennemi que lorsqu'il aura complètement évacué le territoire français !* »

Henri Maire.



UN PRÊTRE LORRAIN

Curé d'Iéna

Le numéro de janvier 1907 de la *Revue des questions historiques* contient, sous la signature J. Pietsch, la curieuse biographie d'un prêtre lorrain que la Révolution exila loin de son pays natal, qui devint curé d'Iéna, était là quand Napoléon gagna sa grande victoire de 1806, et fut alors, au moins pendant quelques jours, un personnage d'importance. Il est bon de le signaler ici afin qu'aucune notoriété, même de second ordre, de notre Lorraine, ne reste dans l'ombre.

L'abbé Gabriel Henry était né à Nancy le 28 mars 1752, on ne nous dit pas dans quelle paroisse, omission qui compliquerait la recherche de son acte de baptême. Il entra dans les ordres et devint curé d'une localité qu'un document allemand postérieur qualifie *La Neuville bei Nancy*. L'auteur de l'article conjecture qu'il faut corriger ce nom de lieu et lire *Laneuveville-devant-Nancy*, commune du canton de Saint-Nicolas. La conjecture est tout à fait exacte comme le montre un procès-verbal de prise de possession que nous avons trouvé dans le registre d'état-civil de cette paroisse de Laneuveville pour les années 1763 à 1792, et dont voici le texte :

L'an 1785, le 6 octobre, à 9 h. du matin et avant la messe du Saint-Sacrement, maître Gabriel Henry, prêtre du diocèse de Nancy et né à Nancy le 28 mars 1752, docteur en théologie et premier vicaire de la paroisse de Saint-Hilaire de Paris, résignataire de maître Claude de Salme, curé dudit lieu, ladite résignation acceptée à Rome le 7 juillet de la même année, a été mis en possession de la cure de Laneuveville-les-Nancy sur le visa de Mgr l'évêque daté du 3 octobre, et l'arrêt de la cour de Parlement daté du même jour, par maître François François, prêtre, curé de la paroisse de Saint-Epvre de Nancy, et maître Dominique Puissant, notaire royal et apostolique au bailliage de Nancy, y demeurant rue Saint-Jean, paroisse Saint Roch, en présence de messire Charles Devenette, chevalier de Saint-Louis, de maître Henry l'aîné, avocat au parlement, paroisse Saint-Sébastien de Nancy, du sieur Charles Huyn demeurant audit lieu de Laneuveville, soussignés.

Ce document nous confirme la date de naissance de l'abbé Henry donnée par M. Pietsch, sans doute d'après des documents allemands ; elle nous montre aussi qu'il avait quitté quelque temps la Lorraine et était devenu vicaire à Paris ; on aimerait savoir dans quel séminaire il avait fait ses études, dans sa province ou dans la capitale ; en tous cas il les avait poussées loin, puisqu'il portait le titre assez rare de docteur en théologie.

Le même registre d'état civil de Laneuveville-les-Nancy nous montre le curé Henry signant pour la dernière fois un acte d'inhumation le 22 juillet 1791, et immédiatement après cet acte en est un autre, daté du 2 août, et signé par le sieur Platel, curé constitutionnel.

Maintenant que nous avons identifié le personnage et sa paroisse, nous n'avons plus qu'à résumer brièvement l'étude de la *Revue des questions*. Obligé de s'expatrier, nous ne savons pas au juste à quelle date, pour avoir refusé le serment à la constitution civile du clergé, l'abbé Gabriel Henry passa en Allemagne, et en 1795, il arriva à Iéna. Cette ville était toute protestante, mais le grand-duc de Saxe-Weimar, de qui elle dépendait, voulant attirer des étudiants catholiques dans son Université d'Iéna dont il était très fier, et avec raison, jugea à propos d'y créer une paroisse de ce culte, et la confia au prêtre lorrain. Très actif et zélé, celui-ci eut tôt fait de grouper des fidèles, d'installer une chapelle, de se procurer des ressources. Il fut bien vite très considéré et même populaire dans la ville d'Iéna, et l'occasion lui fut bientôt donnée de prouver sa reconnaissance à ceux qui l'avaient si bien reçu : quand les troupes françaises arrivérent à Iéna le 13 octobre 1806, il s'entremit courageusement pour empêcher le pillage et les excès, vit les maréchaux qui lui firent très bon accueil, vit l'empereur lui-même qu'il harangua et auquel il présenta une délégation de l'Université. Il obtint que les collections de celle-ci fussent préservées, et réussit à faire accorder à la ville une indemnité de 300.000 francs pour les dommages subis pendant et après la bataille du 14 octobre. Il n'oublia pas les intérêts de sa foi et profita de ses relations avec l'empereur pour assurer une petite dotation à la paroisse d'Iéna, et, service plus grand, pour faire insérer dans les traités passés à Posen en décembre 1806 entre Napoléon et divers princes allemands un article qui assurait partout aux catholiques l'égalité des droits civils et la liberté de culte. On lui sut gré de ses bons offices : la ville d'Iéna le nomma citoyen d'honneur, l'Université lui confia une chaire dès 1807, et toutes deux s'unirent pour faire cadeau d'un orgue à son église. Le prêtre lorrain était devenu un personnage dans le grand duché, voire même dans la Confédération germanique.

Tout cela n'eut qu'un temps : quand les Prussiens entrèrent à Iéna en 1813, après les revers de nos armées, ils crurent ou feignirent de croire que l'abbé Henry,

faisait de l'espionnage pour le compte de ses compatriotes et l'emprisonnèrent. L'exaltation patriotique, qui souleva l'Allemagne contre les Français de 1813 à 1815, se tourna aussi contre lui, lui aliéna ses amis, fit des ingrats de ceux qu'il avait sauvés ; il dut quitter Iéna en avril 1815 et se retirer en Bavière où il devint professeur de français au lycée d'Aschaffenbourg en 1818. C'est dans cette ville qu'il prit sa retraite en 1830, et qu'il mourut le 6 juin 1835, à l'âge de 83 ans. La Lorraine n'a-t-elle pas quelque droit d'être fière de ce prêtre qui fit beaucoup de bien, rendit de réels services à son Eglise, et qui, dans des circonstances tragiques, au milieu d'une grande bataille, concilia avec une parfaite loyauté et une grande humanité ses devoirs envers sa patrie d'origine et sa patrie d'adoption ?

E. DUVERNOY.





FOLK-LORE DE SAINT-REMY (Vosges) (1)

Croyances, coutumes, patois

Naissance. — L'enfant qui naît immédiatement après la messe de minuit sera sûrement possédé du démon ; s'il naît à toute autre date, entre onze heures et minuit, il éprouvera des revers et, en outre, deviendra un mauvais sujet.

Celui qui vient au monde le jour du vendredi-saint passera en vain sa vie le nez collé sur le travail, il ne pourra réagir contre la pauvreté et le malheur.

Le jeune chrétien qui dort au moment où on lui administre le baptême mourra en bas-âge ; s'il pleure, crie et s'agite, c'est un brevet de longue vie qu'il se décerne dès son entrée dans le monde.

Un homme doit bien se garder d'entrer dans la chambre où est un nouveau-né ; on lui prendrait sa coiffure qu'on jetterait sous le lit ; d'ailleurs sa visite indiscrète donnerait des coliques à l'enfant. Le pauvre petit serait exposé au mêmes douleurs, si on remuait son berceau sans qu'on l'y ait couché.

Décès. — Entend-on une poule imiter le cri du coq ? une personne de la famille ne tardera pas à mourir ; aussi dit-on, à Saint-Remy : « Fille qui siffle et poule qui chante, il faut leur tordre le cou. »

Les pies qui voltigent en tournoyant autour d'une maison ; les chiens qui hurlent lamentablement pendant la nuit, le bruit sourd et instantané que font entendre les meubles, les bougies qui pétillent pendant la veillée funèbre, les cierges qui s'éteignent pendant les offices, l'heure qui sonne au moment de l'élévation sont autant de présages certains d'une mort prochaine.

Sitôt qu'une personne vient d'expirer, on vide l'eau qui se trouve dans les

(1) Voir le *Pays Lorrain*, n° 7 (1907), p. 305.

seaux, on voile les glaces et on arrête les pendules. Puis on recouvre les ruches d'un voile noir, afin que les abeilles portent le deuil.

Pendant les trois jours qui suivent le décès, il ne faut pas balayer les cendres du foyer : l'âme du défunt vient s'y reposer, à moins qu'elle ne préfère venir passer dans le lit où le cadavre était étendu, la première nuit qui suit l'enterrement. C'est pour lui faciliter l'entrée de la maison qu'on ne ferme pas la porte pendant cette nuit. Agir autrement serait à la fois une cause de mécontentement pour le mort et la preuve que son décès a causé plutôt de la satisfaction que des regrets douloureux.

Il y a quelques années à peine, on brûlait devant la croix du Jubilé, à l'intersection des chemins, une poignée de la paillasse sur laquelle une personne venait d'expirer. La direction que prenait la fumée indiquait le chemin par où l'âme s'était rendue dans l'autre monde.

Mariage. — A défaut de la fontaine miraculeuse dans laquelle on jette des épingles, les jeunes filles de Saint-Remy emploient un autre procédé pour savoir « dans combien d'années elles seront mariées ».

Au-dessus de la surface de l'eau dont elles ont rempli à moitié un verre, elles tiennent, suspendu à un de leurs cheveux, l'anneau nuptial de la dernière épousée. Après avoir été immergé trois fois, l'anneau oscille et va frapper les parois du verre. Le nombre des tintements cristallins qui se produisent est le nombre des années pendant lesquelles les jeunes filles garderont encore le célibat.

Il s'en faut de beaucoup que le jour qui met fin à cet état, marque le terme de leurs tourments. Sans parler des plaisanteries auxquelles elles donnent lieu si, par leur précipitation à se relever après la bénédiction nuptiale, elles ont laissé deviner leur intention d'usurper l'autorité de leur mari, elles sont séparées de ce dernier pendant la durée du repas de noce.

Le rôle du mari se joue, en ce moment, partie à la cave où il tire le vin, partie à la cuisine où il est tenu de manger avec les personnes de service. Cependant arrive le dessert ; chacun épuise son répertoire de chansons. Le plus déluré des jeunes gens, généralement le garçon d'honneur, « rachète la mariée ». Au nom de l'époux, il tente de fléchir l'obstination du père ; celui-ci ne veut pas se dessaisir de sa fille. Pourtant son refus perd de son énergie ; il devient de l'hésitation et l'hésitation finit par se changer en un consentement sans réserve. La jeune mariée quitte sa place et se sauve, son mari la poursuit, ne tarde pas à l'atteindre et, désormais, a droit de s'asseoir à ses côtés. De bruyants applaudissements éclatent à l'intérieur, tandis qu'au dehors, des coups de fusil annoncent à tout le village que « la mariée est rachetée ».

Peu après, le bal est ouvert exclusivement par les deux époux. Pour se confor-

mer à l'usage et aux principes du savoir-vivre, le mari doit, dans le courant de la soirée, danser au moins une fois avec chacune des invitées, la femme passer successivement entre les bras de tous les hommes.

Lorsque l'animation est portée à son plus plus degré, les jeunes mariés mettent à profit le relâchement dans la surveillance dont ils sont l'objet pour se réfugier dans une maison où ils puissent être à l'abri des nombreuses tribulations qu'on leur prépare. Mais leur absence a été remarquée ; on se met à leur recherche, on va heurter à toutes les portes et on finit par les découvrir.

Les barricades qu'ils ont dressées sont impuissantes à la protéger ; les indiscrets pénètrent dans la chambre nuptiale et apportent la rôtie. C'est une soupe au vin chaud dans la composition de laquelle entrent de la cannelle, du poivre, du sucre, les pauvres patients sont obligés d'y goûter, s'ils ne veulent pas que leur supplice se prolonge.

Heureux encore si on ne les enlève pas de leur lit pour les promener autour de la chambre ou les obliger à exécuter une danse fantaisiste au milieu de bruyants éclats de rire. Mais il est préférable de tirer un voile discret sur cette scène et d'assister à d'autres divertissements qui ne violent point les lois de la convenance.

Tombées aujourd'hui en désuétude, les rondes étaient autrefois en grand honneur à Saint-Remy. Pendant tout le joyeux temps du carnaval et les dimanches d'été, après l'office du soir, jeunes gens et jeunes filles, se tenant par la main, parcouraient les rues du village et dansaient en rond sur les places publiques, s'entraînant dans un mouvement échevelé, au rythme de naïves chansons.

Doyons. — Point n'était besoin, pour les organisateurs, de se mettre en frais d'éloquence auprès des demoiselles. Ils se rendaient à la fenêtre de la pièce où elles se tenaient, commençaient un « doyon » auquel elles répondaient : l'invitation était faite et acceptée.

Nombreuses étaient les formules de doyons ; bien peu, cependant, offraient une correction absolue ; les suivantes sont les plus châtiées et suffiront pour donner une idée des autres.

I. *Les garçons, à la fenêtre.* — Je vous vends le barreau de notre fenêtre.

Les demoiselles, de l'intérieur. — Derrière, il y a une grosse bête.

II. *Les garçons.* — Vous qui êtes si sage et si savant, pouvez-vous me dire combien il y a d'étoiles au firmament ?

Les demoiselles. — J'aurais aussi tôt fait de les compter que tu n'aurais fini de les ramasser.

III. *Les garçons.* — D'amour, d'amourette, vous qui êtes dedans et moi dehors, commencez premièrement. — Je te vends la glande d'oignons.

Les filles. — Entre dedans, nous rondierons.



IV. *Les garçons.* — Je vous vends un pigeon blanc.

Les filles. — Sous son bec il y a un diamant, sous le diamant il y a un billet où il est écrit que toute fille qui leurre son mari ira en paradis.

V. *Les garçons.* — Je vous vends l'alouette qui est perchée sur une de nos fenêtres.

Les filles. — Une jambe haut et l'autre bas.

Les garçons. — Baiser mon c..., je m'en vas.

Les Rondes. — De maison en maison, la bande des rondieurs grossissait. Lorsqu'on jugeait le nombre suffisant, ou qu'on était en droit de supposer que de nouvelles politesses seraient sans résultat, on formait le rond en alternant les filles et les garçons, et les échos étaient troublés par des chants populaires dont l'échantillon qui suit a pu être tout entier sauvé de l'oubli : .

J'ai perdu ma femme
En plantant des choux
Qu'on me la ramène,
Verse dans mon verre,
Qu'on me la ramène
Au bout de huit jours

Qu'on me la ramène
Au bout de huit jours
Tiens, voilà ta femme,
Verse dans mon verre,
Tiens, voilà ta femme,
Gros vilain jaloux.

Tiens, voilà ta femme,
Gros vilain jaloux,
Je m'soucie d'ma femme,
Verse dans mon verre,
Je m'soucie d'ma femme,
Encor moins de vous.

Je m'soucie d'ma femme,
Encor moins de vous.
J'ai une servante,
Verse dans mon verre,
J'ai une servante
Qui me sert à tout.

J'ai une servante
Qui me sert à tout.
Ell'balaye ma chambre,
Verse dans mon verre.
Ell'balaye ma chambre
Et fait mon lit doux.

Ell'balaye ma chambre
Et fait mon lit doux
Je couche avec elle,
Verse dans mon verre,
Je couche avec elle,
Et lui donn'cinq sous.

Je couche avec elle,
Et lui donn'cinq sous.
Trent'sous par semaine,
Verse dans mon verre,
Trent'sous par semaine
Font cinq sous par jour.

La Retraite. — Les rondes ne prenaient fin qu'au moment où la cloche sonnait la retraite. Issue de l'antique couvre-feu, cette coutume fut introduite, à Saint-Remy en l'année 1849. « En vue de la sûreté et en cas d'égarement des étrangers et de la tranquillité des habitants », le conseil municipal, alloua le

14 décembre 1849, deux stères de bois de chauffage à celui qui serait chargé de sonner la retraite.

Le but que l'on poursuivait était bien moins d'inviter les habitants à éteindre leur feu et leurs lumières dans la crainte de l'incendie, que d'aider les voyageurs surpris par l'obscurité, au milieu des forêts profondes, à s'orienter vers les villages où retentissait la cloche.

Il est à supposer que le nombre des personnes qui ont dû leur salut à la retraite, n'a jamais été bien grand à Saint-Remy, car cette coutume n'existe plus depuis longtemps déjà.

Les Loures. — Mais une autre coutume qui ne semble pas sur le point de disparaître, ce sont les « loures » ou veillées qui durent tout l'hiver, mais battent leur plein depuis la Saint-Antoine (17 Janvier) jusqu'au premier dimanche de carême.

Ces réunions ont tenté la verve de tant d'écrivains, que leur description n'est plus à faire. Ici, même décor, même scène, mêmes acteurs que partout ailleurs ; mêmes occupations servant de prétexte, mêmes conversations sur la pluie et le beau temps, sur les nouvelles du jour ou sur les mariages à l'état de projet, sur les toilettes présumées. Ici, comme ailleurs, on propose quelques « devinettes », on chante quelques chansons pour divertir la rustique assemblée. Les hommes jouent aux cartes et causent un peu ; les femmes jouent de la langue et tricotent beaucoup moins. On fait quelques compliments et beaucoup de médisances, on dit de bonnes choses, on dit des sottises et on arrive ainsi au moment où « on mange une bouchée » frugale chez les uns, chez les autres plus copieuses et atteignant les proportions d'un véritable repas dont la charcuterie fumée dans la vaste cheminée. et la « chalande » pétrie par la ménagère font presque tous les frais.

De temps à autre, les jeunes gens s'esquivent ; c'est que le carnaval n'a pas encore perdu toutes ses prérogatives, ils vont casser des pots et faire des ménages.

Dans les corridors, dans les cuisines mêmes, s'ils peuvent s'introduire sans éveiller l'attention, sinon contre les portes, ils lancent avec violence les projectiles les plus sonores et les plus fragiles qu'ils ont pu recueillir : casseroles hors d'usage, terrines ébréchées, pots fêlés, bouteilles fendues. Un fracas formidable trouble le silence de la paisible maisonnée ; les jeunes filles poussent d'involontaires cris de frayeur auxquels répondent les rires moqueurs des garçons qui se sauvent au plus vite.

Faire un ménage, c'est tout simplement le défaire, c'est remplacer l'harmonie que la ménagère avait établie dans sa batterie de cuisine, par un pêle-mêle des

plus confus, c'est déplacer les meubles et y échafauder les ustensiles les plus hétérogénes; c'est produire un beau désordre qui n'est pas un effet de l'art, c'est enfin, quand le bouleversement est complet, sortir en faisant du bruit et attirer ainsi la maîtresse de céans qui ne peut contenir sa stupéfaction et la traduit par les apostrophes les plus véhémentes.

Mais il peut arriver que la fuite des casseurs de pots ne soit pas assez rapide, qu'un écroulement subit, qu'un faux mouvement révéle la présence des faiseurs de ménage. Les auteurs des méfaits sont aussitôt barbouillés de charbon ou de noir de fumée. Le châtiment n'est pas terrible, car on est indulgent en temps de carnaval, mais il est doublé des lazzis, des sarcasmes qui les accueillent quand ils viennent reprendre leur place dans le cercle de la veillée.

Leur rentrée subite, le grotesque de leur physionomie, les tentatives qu'ils font pour se frotter au visage des jeunes filles, interrompent quelques instants « les fiauves » qui se racontent aux loures, bientôt, cependant, les récits sont repris et provoquent tour à tour l'effroi ou la gaieté, des frissons d'épouvante ou des éclats de rire.

(*A suivre*).

MARTIN,
Instituteur à Saint-Remy.





LE ROUET D'IVOIRE [1]

Fantasmagorie

Le jour décroit lentement. Dans le ciel, les toits s'assoupissent. C'est l'heure où les souliers ferrés des garçons sonnent sur les planches du grenier, quand ils glissent le foin dans le ratelier des vaches.

Seule la trémie d'un van, secouée au fond d'une grange, sème encore son tic-tac menu dans le silence.

Une vague terreur palpite dans le soir. Les escabeaux, les chaises de bois massif, la maie où l'on pétrit le pain s'accroupissent comme des animaux fantastiques. Des choses grouillent étrangement dans les coins ténébreux, animées par la lueur dansante du foyer. La silhouette connue de la grand'mère, penchée sur la marmite, goûtant la soupe et prenant une pincée de sel dans le saloir, n'arrive pas à dissiper cette impression d'épouvante.

C'est l'heure où l'on allume les lanternes. Alors les ombres s'éveillent sur les grands espaces blancs des murs : les unes dessinent des mâchoires monstrueuses, dont on entend presque le claquement, des nez grotesques dans des visages sans yeux. Elles surgissent de la paroi par une sorte de prodige, grandissent soudain, montent jusqu'au plafond : d'autres, impalpables, effleurent à peine la blancheur du mur de leur frôlement ; elles jouent, se pourchassent, se recouvrent, comme deux papillons voltigeant à midi sur les luzernes chaudes.

Un garçon atteignit la lanterne d'écurie sur la cheminée et l'alluma.

Alors j'étendis les bras, ayant au cœur un éblouissement. J'agitai des mains tremblantes devant la clarté, ravi par la vue de cet astre descendu du ciel, ce soir-là. Derrière la vitre de corne, la petite flamme rayonnait merveilleusement, et

(1) Voir le *Pays lorrain* (1907), n° 6 et 7, p. 257 et 329.

nos gens riaient de ma stupéfaction, tandis que le garçon prolongeant le jeu, balançait la lanterne à deux pouces de mon nez.

— Mon Dieu, que cet enfant est bête, dit grand'mère.

— Faudra lui en acheter une demain, répondit grand-père. J'eus la lanterne toute neuve, avec ses petites vitres de corne, et son anneau de fer blanc, et bien qu'elle ne fut pas allumée, je prenais pour la regarder des airs d'adoration.

Premiers hommes que la terreur soulevait de vos lits de feuilles, la lumière du jour s'éteignant, qui, errant dans la nuit, poussiez des cris de terreur, sentant sur votre échine le souffle des grands fauves, j'éprouve quelque chose de vos terreurs ancestrales.

Ainsi la vie d'un enfant recommence la vie des hommes.

Un Grand Voyage

Grand-père a dit : « Petit, viens tirer du vin à la cave. »

La porte franchie, nous sommes plongés dans la région d'épouvante. Les ténèbres retombent lourdement ; l'air même semble épais, hostile, recélant dans ses profondeurs des dangers embusqués. De toutes les forces de ma petite main, je me cramponne à la grosse main calleuse, dont le rude contact fait passer en moi une sorte de confiance.

Les choses qu'on entrevoit, les yeux s'habituant à l'obscurité, sont bien faites pour inspirer un redoublement de terreur.

Le mystère hante l'écurie qui précède la cave : parfois un fêtu de paille luit dans la litière, comme un brin d'or et s'allume d'une lueur inexplicable. Dans la nuit dansent des flammes verdâtres, aux clartés diaboliques, les chats que notre passage a dérangés dans leur chasse aux souris. Des chaines sonnent contre le rebord des mangeoires et des souffles courent sur nos mains, sur nos faces : des souffles chauds, vivants, qui semblent flairer avidement une odeur de chair fraîche. Ce sont les vaches repues, qui, les pattes repliées, et leurs pis lourds s'étalant sur la paille, ruminent paisiblement devant leurs crèches garnies de sainfoin craquant et de luzerne fraîche.

« Attention, il y a trois marches », dit la voix joyeuse, très haut, au-dessus de ma tête.

Et nous descendons dans la cave.

Un rai de lumière tremblant filtre par la lucarne, étrangement coloré en vert par les framboisiers, dont les pousses masquent l'ouverture. Cela coule sur les

murs, transparent comme un reflet d'eau, et quand les feuilles tremblent, toute cette clarté se meut, s'anime, prend une vie mystérieuse.

Je suis stupéfait par le travail qui s'accomplit là, dans cette demi obscurité.

Filandières infatigables, les araignées emplissent la cave de leur agitation silencieuse. Partout des toiles poussiéreuses pendent aux solives du plafond, comme les écheveaux de filasse qu'on voit accrochés dans la maison de Colin Michelot, le vieux tisserand. L'air est plein de leur glissement agile : les unes se laissent tomber, s'arrêtent, et dansent au bout d'un fil qu'on ne voit pas, et d'autres, immobiles au centre de leurs toiles, les pattes étendues, semblent projeter autour d'elles le merveilleux rayonnement de leurs fils, dont le réseau ténu s'irise, s'argente, et tremble doucement, quand un moucheron passe à portée.

Et ce travail de dentellière, effrayant dans tout ce silence, devient plus effrayant encore, quand j'ai vu de près une des ouvrières avec ses doigts crochus, ses yeux noirs, les points blancs semés sous son ventre hideux.

Mais grand-père ne s'attarde pas à ces amusements.

La cruche de terre bleue remplie, il parcourt la rangée des futailles.

Elles s'alignent de front sur les madriers, massives, puissantes, hautes comme des tours. Les douves de chêne ou de chataignier portent des traits de craie, qu'on y a tracés jadis, pour marquer le nombre de charges qu'elles contenaient.

Grand-père est triste.

Il s'approche des « foudres », et prenant un maillet, frappe leurs membrures puissantes. Des grondements caverneux roulent en longs échos dans le ventre des futailles vides.

Il dit, avec un hochement de tête désespéré :

« J'ai vu tout ça rempli, moi qui vous parle. »

Puis il ajoute, ironique :

« Maintenant, ça ne servira plus qu'à loger des pommes de terre. »

Il reste là, les mains pendantes, et son regard rêveur suit le mirage évanoui des récoltes fabuleuses, les pressoirs craquants, le vin giclant des tendelins, les tue-chien de vendange qui assemblaient autour de la table l'armée des porteurs, des tâcherons, des coupeuses de raisin, buvant le vin doux à même les brocs.

L'âge d'or des vignerons qui ne reviendra plus.

Il parle, et j'ai retenu lorsqu'au dernier mot de sa lamentation :

« Dur métier que le nôtre ! On fait la misère. Les vieux sont bienheureux, car ils ne traineront pas la galère, pendant des années, comme les jeunes.

« Y a autant dire plus de saisons ! On voit la neige sur les javelles d'avoine au commencement de septembre.

« Tous les ans, la gelée noire : travaille, esquinte-toi, mon pauvre homme !



« Les gens de journée vous tuent avec leurs exigences ; faut leur servir de la viande, la goutte, du café. Dans mon jeune temps, un bêcheur se payait douze sous et on lui donnait du fromage avec des échalottes.

« On faisait beaucoup de vin, qui ne se vendait pas cher, mais on avait le plaisir de récolter.

« Aujourd'hui le monde devient méchant et orgueilleux. Celui qui a quatre sous se les met sur le dos. Personne ne veut plus travailler la terre. »

Il continue, entrecoupant sa rêvasserie de longues pauses.

Emouvante contradiction ! L'espérance a poussé des racines profondes au cœur du vieux vigneron, comme dans les ceps de verdunois qu'il provigne. Le voilà qui prépare les broches enveloppées de linges, la mèche à souffrer les tonneaux, les feuilles sèches du güya, le roseau des étangs, qui sert à calfater les joints des douves...

Il travaille, ragaillardi par la pensée d'une bonne récolte.

Puis on sort dans le petit jardin.

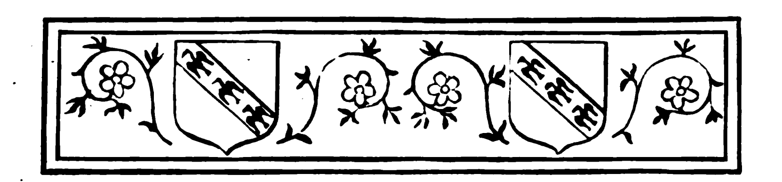
Le porc grogne dans son réduit. Rangées sur des perches, le long des murs, les mottes de marc sèchent au soleil, les mottes qui servent à couvrir les feux dormants de la veillée.

Oh la douceur du jour coulant sur les buis roussâtres, sur les groseillers nains, sur les plants de cinéraires !

Oh, la joie du grand ciel où filent en tous sens des vols aigus d'hirondelles !

(*A suivre*). Emile Moselly.





LA BATAILLE DE NANCY
dans la Poésie, au Théâtre et dans le Roman (1)

Il y a dans la victoire si glorieuse de René II et dans la chute tragique du Téméraire la matière d'une épopée, d'un récit romanesque ou d'un drame. Aussi n'est-il pas surprenant qu'un tel sujet ait tenté un assez bon nombre d'écrivains.

Chez les contemporains, le retentissement de la bataille de Nancy a été considérable, et les chroniques en ont conservé l'écho. Des poètes se sont faits aussi les interprètes de l'émotion produite par ce grand événement, poètes pour la plupart bien naïfs et bien plats, mais à qui on ne peut refuser la sincérité. Les uns, Bourguignons et Flamands, ont pleuré les malheurs de leur duc naguère si puissant et si magnifique; les autres, Lorrains, Alsaciens ou Suisses, ont chanté les exploits de René, et célébré avec une joie souvent féroce la « déconfiture » de son adversaire.

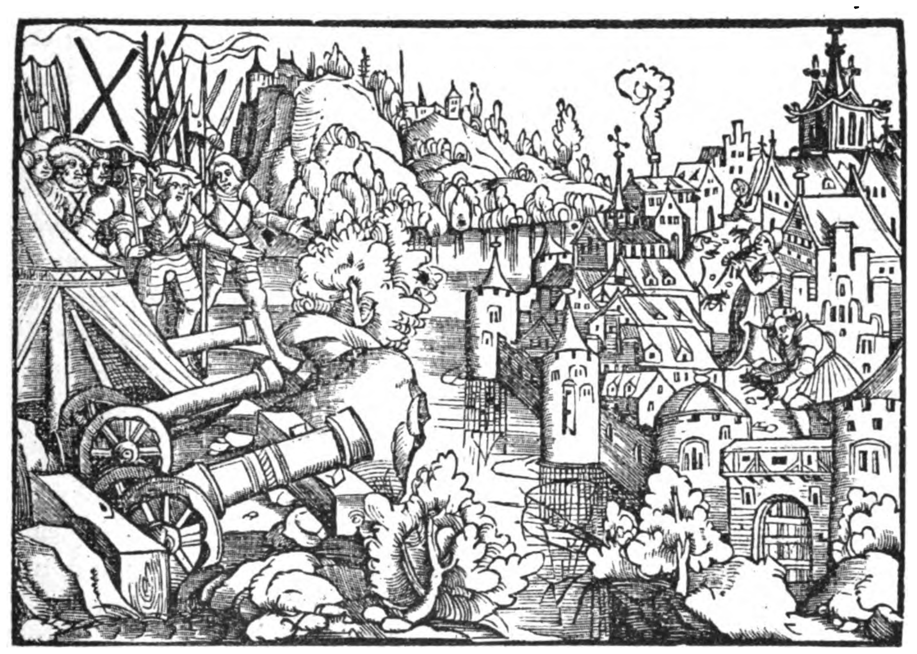
Parfois c'est en de très courtes pièces, semées de pointes et de jeux de mots, que les vainqueurs ou leurs amis témoignent leur allégresse. Tels sont, entre autres, les vers du maître de Wimpheling, l'alsacien Dringenberger, qui expriment toute la satisfaction de la haine assouvie, mais nous rappellent en même temps le secours si efficace apporté au duc de Lorraine par les villes d'Alsace.

C'est à la louange d'un autre ennemi du Téméraire, Sigismond, archiduc d'Autriche, que Pierre Brocard, de Dijon, écrit un poème latin en deux chants, demeuré inédit. Le manuscrit se trouve à la Bibliothèque nationale. Il est dédié à Frédéric de Gonzague, marquis de Mantoue, dont Brocard était le chancelier, et a pour titre : *De la guerre, de la défaite et de la mort de Charles, duc de Bourgogne.* Le premier livre fait connaître les causes qui mirent le Téméraire aux prises avec Sigismond et ses autres ennemis, les Suisses et les Lorrains. Le second

(1) La présente notice, exception faite de quelques additions, n'est qu'un résumé et une suite d'extraits de deux articles plus étendus que j'ai publiés, en 1894, dans les *Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine*, et, en 1899, dans les *Annales de l'Est.*

raconte le siège de Neuss, les batailles de Grandson, de Morat et de Nancy. Quoique composé peu de temps après les événements, ce poème est sans grande valeur historique. L'auteur semble surtout préoccupé d'imiter l'épopée virgilienne. Ses narrations et ses descriptions sont loin d'être précises. Qui reconnaîtrait dans les vers suivants les environs de Nancy ? « A quelque distance de la « ville, de hautes montagnes élèvent leurs sommets jusqu'au ciel, et d'épaisses « forêts recouvrent des rochers abrupts. » La partie du poème de Brocard rela-

¶ Nanceianorum a Carolo obſeſſorũ fames/quã Renato litteris nunciant. & quibus alimentis in vrbe veſcantur.



LES NANCÉIENS SE NOURRISSENT DE CHATS ET DE RATS (gravure de la *Nancéide*).

tive à la bataille de Nancy et à la mort du Téméraire ne compte d'ailleurs qu'une centaine de vers.

Le plus important de beaucoup des monuments poétiques consacrés à la glorification de René II est la *Nancéide,* épopée de Pierre de Blarru, Parisien, chanoine de Saint-Dié, écrite dès 1508 et publiée seulement en 1518, sous les auspices du duc Antoine, par Pierre Jacobi, à Saint-Nicolas-de-Port. Ce poème latin en six chants raconte avec exactitude, en suivant l'ordre chronologique, toutes les péripéties de la guerre entre René II et Charles le Téméraire, depuis leur rupture jusqu'à la mort du duc de Bourgogne, c'est-à-dire les trois sièges de Nancy, Morat, et la lutte finale.

Voici le sommaire de la *Nancéide* :

Livre I. Causes de la guerre et ouvertùre des hostilités. La Lorraine est occupée par Charles, qui s'empare de Nancy. René quitte son duché pour aller demander du secours au roi de France. *L. II.* Défaite de Charles à Morat. René reprend Nancy, mais à la nouvelle du retour de l'ennemi, s'éloigne de sa capitale, après l'avoir mise en état de défense, et va chercher de nouveaux auxiliaires. *L. III.* Troisième siège de Nancy. Courage des habitants. Quelques nobles Lorrains tentent de pénétrer dans la ville. Leur chef Suffron est fait prisonnier et pendu par ordre du duc de Bourgogne. Indignation et représailles des assiégés. René lève une armée en Suisse. *L. IV.* Lettre envoyée par les Nancéiens à leur duc pour lui peindre les extrémités où la famine les réduit et implorer un prompt secours. Un messager, sous un déguisement, pénètre dans Nancy et apporte une lettre de René qui annonce sa prochaine arrivée à la tête d'une armée. *L. V.* Le découragement s'empare des assiégeants ; le duc de Bourgogne, dans deux harangues où éclate son orgueil chevaleresque, essaie de leur rendre confiance. Entrée de René à Saint-Dié. Nouveau discours du Téméraire repoussant les sages conseils des seigneurs Bourguignons, qui l'exhortaient à lever le siège de Nancy. *L. VI.* René part de Saint-Nicolas et engage le combat près de Jarville. Récit de la bataille ; fuite et massacre des Bourguignons. Entrée du duc dans sa capitale. Découverte du cadavre du Téméraire. Honneurs qui lui sont rendus dans la Collégiale de Saint-Georges.

Pierre de Blarru est bien informé des événements, dont il est le contemporain, et, pour quelques uns, le témoin. Nous savons aussi que René II avait fait écrire à son intention par son secrétaire, Chrétien, un résumé des principaux faits du siège. On peut donc louer la conscience, et aussi l'impartialité de l'auteur de la *Nancéide*. Mais son œuvre, malgré l'emploi de certains procédés épiques, ressemble beaucoup plus à une chronique en vers qu'à une épopée. La narration, qui eût pu être si vivante, manque presque partout de couleur ; les vers, d'une correction assez remarquable pour l'époque, sont pour la plupart traînants et prosaïques. Il nous apparaît, ce vieux chanoine aveugle de Saint-Dié, non pas comme le chantre de l'Iliade, auquel ses amis l'ont comparé, mais comme un bon latiniseur du temps jadis qui, dans la paix du cloître, longuement et consciencieusement, a élaboré le panégyrique de son duc et de sa province d'adoption.

La *Nancéide* reste pour nous une œuvre vénérable par son antiquité. Dès son apparition, elle jouit d'une réputation qui se maintint assez longtemps. Dans sa *Rusticiade*, publiée en 1548, Laurent Pillard imite divers passages de la *Nancéide*,

que Nicolas Romain traduira en vers français dans les dernières années du XVIe siècle.

A partir du XVIIe siècle, la *Nancéide* paraît tomber un peu dans l'oubli. A notre époque, elle a été l'objet de diverses études. M. Schütz l'a rééditée et traduite. Michelet la juge ainsi : « Le poème de Blarru est aussi une source historique, quoique l'histoire y soit noyée dans la rhétorique ; rhétorique chaleureuse et animée d'un sentiment national, parfois très touchant. » (*Histoire de France*, t. VI, éd. de 1844, p. 409, note 1.)

On pourrait encore glaner quelques vers sur la bataille de Nancy composés par des Lorrains ou des amis de René II ; ainsi la pièce satirique, œuvre d'un poète français, qui a pour titre : *Nouvelles portées en Enfer par ung herault de la mort du feu duc de Bourgogne, le jour qu'il fut tué en bataille devant Nancy*, ou ce huitain que Symphorien Champier cite sans en nommer l'auteur :

Mil quatre cens septante sept
Premier dimanche de Janvier
Fut la journée comme l'on scet
Que pas ne fait à oublier,
Mais est digne de publier
A l'exaltation hautaine
De très renommé chevalier
Regnè noble duc de Lorraine.

Aux cris de triomphe des vainqueurs répondent les lamentations des vaincus. Ces poètes et rhétoriqueurs flamands et bourguignons, que Charles avait libéralement protégés, ne se montrent pas ingrats envers sa mémoire.

« De ce vaillant prince Charles de Bourgogne, dit Symphorien Champier, ung sien serviteur comme desplaisant de sa mort fit de luy une telle complainte, etc. » Ce serviteur est Olivier de la Marche, lequel avait été fait prisonnier à la journée de Nancy « par un grand froid merveilleusement. » Dans son *Chevalier délibéré* il nous narre en termes allégoriques « comment le duc Charles de Bourgogne combatyt Accident » :

... Le duc Accident rebouta
Jusques Fortune vint en place
Dont Accident tel cop donna
Que mort à terre tresbucha
Le duc à qui Dieu pardon face.
De ce malheur ie me solace
Qu'il morut pour non faire faille
Dedans le champ de la bataille.

Ici tout est symbole et porte la marque de ce temps qui se complut aux allégories et aux abstractions personnifiées. C'est le même caractère que l'on re-

trouve dans les vers terriblement énigmatiques et alambiqués de Jean Molinet et dans le poème de Jean de Marigny.

On peut appliquer à toutes les productions de la poésie contemporaine qui chantèrent la défaite du Téméraire le jugement de M. Lenient :

« La poésie et l'éloquence semblaient devoir puiser dans le contraste d'une « telle fortune et d'une telle misère quelque haute et noble inspiration, quelque « chose d'analogue à ce qu'éveillera plus tard, chez nous, la chute de Napo- « léon Ier. Il n'en fut rien. Les orateurs et versificateurs bourguignons exha- « lèrent leurs regrets en déclamations pompeuses et en bruyants ruisseaux de « larmes, où la rhétorique avait plus de part que le sentiment (1) ».

Les autres essais poétiques, en petit nombre, qu'a inspirés la bataille de Nancy, ne sont pas en général très heureux. Je n'ai trouvé aucune pièce sur ce sujet au XVIIe siècle. — Au commencement du nôtre, deux Lorrains, M. Baillard, l'humaniste distingué, le traducteur de Sénéque et de Pétrone, alors tout jeune, et le docteur Malgaigne, de Charmes, le célèbre chirurgien, également à ses débuts, se sont attaqués à ce sujet. La *Nancéide* de Malgaigne ne fait pas regretter qu'il se soit consacré à la médecine, de préférence à la poésie, si l'on en juge par les quelques strophes qu'a publiées l'*Echo de la Lorraine* (nos d'août et de septembre 1825). *La délivrance de Nancy par le duc René II*, poème de M. Baillard, lu le 24 mai 1824 à la séance publique de la Société royale académique de Nancy, est une pièce sans grande originalité dans la forme, mais qui se recommande néanmoins par la sincérité du sentiment et le mérite d'une élégante versification.

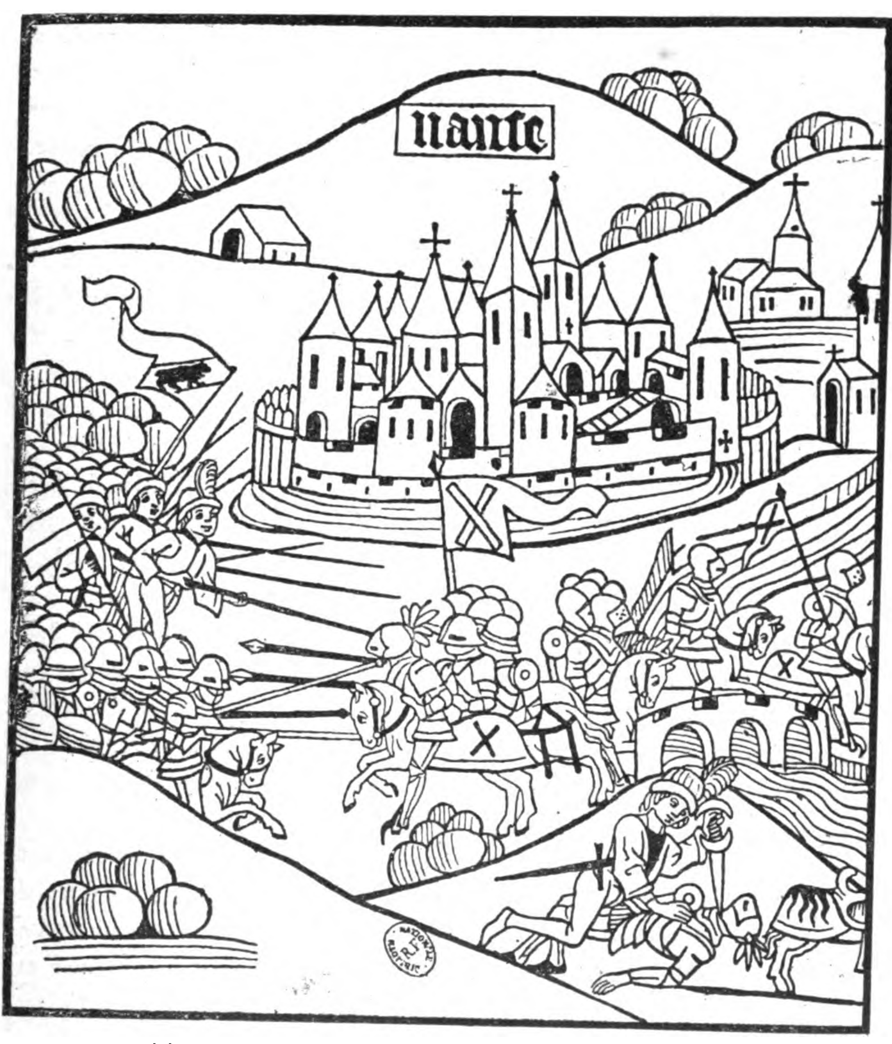
Ce n'est qu'à la fin du XVIIIe siècle que le siège de Nancy et la défaite du Téméraire sont portés au théâtre. Le 7 février 1785 est représentée sur notre scène une tragédie en trois actes et en vers intitulée : *Le Siège de Nancy*, œuvre d'un certain Dubois, d'ailleurs inconnu. Cette tragédie est perdue. Mais nous avons celle qui fut jouée à Nancy, le 19 février 1791, sous le titre : *René II de Lorraine, ou l'héroïsme patriotique*. Elle est également en trois actes et en vers. L'auteur était M. de Saint-Romain, acteur qui jouait lui-même dans sa pièce le rôle de d'Acier, mari d'Eugénie, attaché au parti Bourguignon. Il n'y a rien à dire de cette tragédie, qui est la platitude même, et prend avec l'histoire de singulières libertés.

On a quelque peine à s'expliquer le succès qui accueillit le mélodrame en trois actes de notre concitoyen Guilbert de Pixérécourt, *Charles le Téméraire, ou le Siège de Nancy*, représenté pour la première fois à Paris, le 26 novembre 1814.

Il est vrai que les contemporains applaudissaient dans cette pièce, jouée peu

(1) *La poésie patriotique en France au moyen-âge.* (Paris, Hachette, 1891), p. 449.

après la première Restauration, des tirades d'actualité contre l'ambition des conquérants et leur amour effréné de la guerre. L'allusion à Napoléon était transparente, bien que Pixérécourt se soit défendu de l'avoir cherchée. Il n'a été



LA BATAILLE DE NANCY (d'après un livre strasbourgeois de 1477).

séduit, dit-il, que par ce que ce sujet offre de noble et de dramatique :

« Né à Nancy, et encouragé par quelques succès au théâtre, j'ai dû m'en « emparer; c'est à moi qu'il appartenait de le présenter sur la scène... Je « l'avoue, j'ai savouré toutes les jouissances de l'orgueil en retraçant le sublime « dévouement de mes pères ».

Voici l'analyse de la pièce, telle que la donne un critique du temps dans un article flatteur :

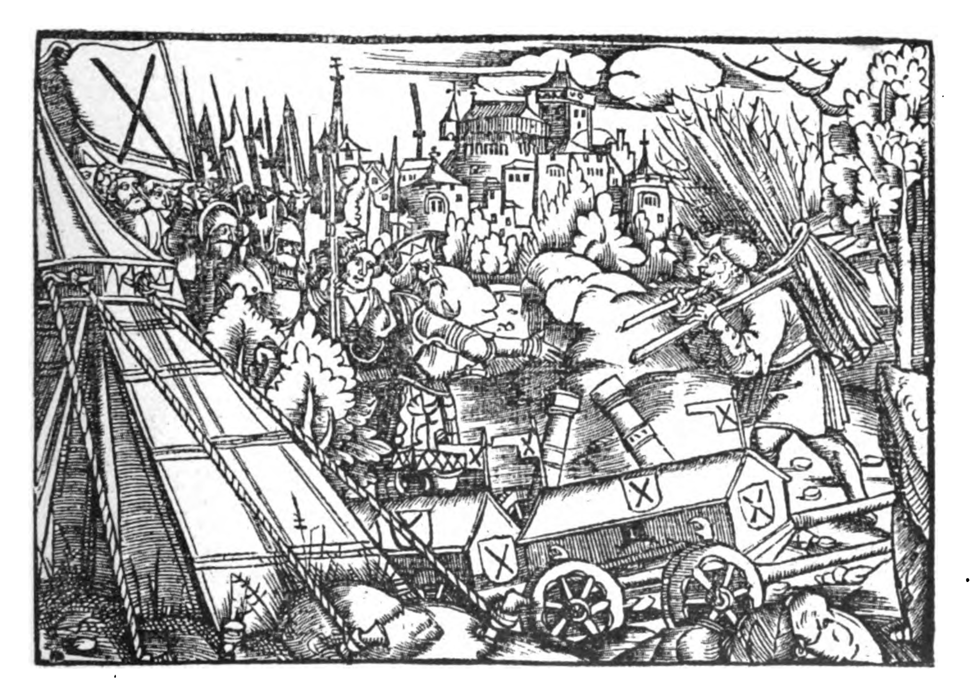
« Charles assiège la ville ; les habitants, désolés par la famine, sont réduits « aux plus cruelles extrémités ; mais leur haine contre le duc de Bourgogne est « portée au plus haut degré par un acte de barbarie dont ce prince vient de se « rendre coupable. Au mépris du droit des gens, Charles a fait assassiner Chiffron, « gendre du gouverneur. Brûlant de se venger, Léontine, épouse de Chiffron, « s'échappe de la ville, s'introduit dans le camp du Duc, assiste à son conseil « sans être vue, et parvient à soustraire à ses recherches son jeune fils, que « Charles voudrait aussi sacrifier.

« Le second acte se passe dans la ville. Le gouverneur et sa fille exhortent les « habitants à la plus vigoureuse résistance. On sonne le tocsin, on bat la géné- « rale ; hommes, femmes, enfants, tous travaillent à la défense commune, les « uns traînent des canons, les autres apportent des fascines ; les plus faibles rou- « lent des barils de poudre. Le canon de l'ennemi se fait entendre ; l'attaque « commence, les maisons s'écroulent, Charles est vainqueur. Nouvel Attila, il « paraît au milieu des flammes et de la fumée. Il aurait grande envie de faire « massacrer tout le monde ; mais, cédant aux prières de Philippe de Commines, « il se contente de faire décimer les habitants. On procède sur la scène au choix « des victimes. Ici, le pathétique est à son comble ; mais ce n'est rien encore. « Charles veut faire périr le fils de Léontine : il ordonne qu'on l'attache à un « poteau, et qu'on braque un canon sur lui. Commines prie de nouveau, et « Charles accorde quinze jours de répit ; il consent même à envoyer des vivres « aux habitants. Charles se retire donc sans avoir fait de mal à personne. Mais « bientôt une nouvelle trahison des Bourguignons, dont l'auteur du mélodrame « paraît avoir pris l'idée dans l'histoire des quarante voleurs des *Mille et une Nuits*, « amène de nouveaux incidents et de nouveaux périls. La trêve est rompue, l'at- « taque recommence ; les Bourguignons sont repoussés. On les voit poursuivis « et précipités dans des terrains marécageux qui ont été inondés par un strata- « gème de Léontine. Charles, battu sur tous les points, séparé de son armée, est « attaqué par cette héroïne et tombe sous ses coups. » Cet article est de Colnet, dans la *Gazette de France*. Les comptes rendus de Dusaulchoy, dans le *Journal des Arts*, de Martainville, dans le *Journal royal*, de Merle, dans la *Quotidienne*, sont aussi très élogieux.

Aujourd'hui, le mélodrame naïf et vieillot de Pixérécourt ne supporte plus la lecture. On passerait à la rigueur sur les anachronismes et les inexactitudes de fait, si l'intérêt avait gagné à ces libertés prises avec l'histoire. Mais quel besoin d'aller, contre toute vérité, enfermer dans Nancy Philippe de Commines, pour

lui faire débiter de vulgaires moralités ? Quelle puérilité que de faire périr Charles le Téméraire sous les coups de l'héroïne de la pièce, Léontine, couverte d'une armure de chevalier ? En lisant cette antique rapsodie, on croit avoir sous les yeux une pièce composée pour un théâtre de marionnettes, ou tout au plus un drame militaire de l'ancien Cirque Olympique. La pantomime y tient autant de

¶Nanceianoꝝ nuncij/eis a Renato de eius reditu/nūcia portantis/ callidus in vrbem ingreſſus/per caſtra inimicorum.



LE RETOUR DE THIERRY, DRAPIER DE MIRECOURT (gravure de la *Nancéide*).

place que le dialogue. Des déguisements, un siège, un incendie, un sauvetage, des bombes qui éclatent, des écluses lâchant des torrents d'eau, des combats singuliers, tout le mouvement et le bruit d'une pièce à spectacle, voilà ce qu'on trouve dans *Charles le Téméraire*. Quant au style, il vit uniquement sur le vocabulaire poncif du vieux mélodrame. A chaque instant, des exclamations comme celles-ci : « O bonheur ! nous sommes sauvés ! » — « O mon Dieu ! tu nous abandonnes ! » — « Pauvre mère ! ». Il n'y manque, et encore n'en répondrais-je pas, que « la croix de ma mère » et « Merci, mon Dieu ! »

Il existe à la Bibliothèque municipale un bel exemplaire de *Charles le Téméraire*,

ou le Siège de Nancy (Paris, Barba, 1814), relié aux armes de Charles X avec dédicace calligraphiée de l'auteur aux habitants de Nancy (1).

Un poète et romancier suisse distingué, M. Adolphe Ribaux, a tiré de la trilogie Grandson, Morat et Nancy, la matière d'un drame historique populaire qu'il a fait jouer les 19, 20, 26 et 27 juin 1897, à Grandson, par des habitants de cette ville, sur une scène en plein vent construite pour la circonstance sous les murs mêmes du vieux château. M. G. Save, qui a rendu compte, dans l'*Est républicain* du 22 juin 1897, d'une de ces représentations, conclut ainsi son article : « L'œuvre de M. Ribaux est le véritable drame historique, tel qu'il doit être présenté sur une immense scène où le mélodrame ordinaire prendrait les dimensions d'une comédie de salon. Trois cents figurants occupent cette scène, soit groupés, soit en cortège, soit en bataille, attirant l'œil par l'éclat des armures et les taches de couleur des costumes, rendus quelquefois éblouissants par le vrai soleil qui les éclaire. L'action est aussi, à juste titre, vive, décisive, précipitée ; mais aucun détail historique n'est négligé qui puisse contribuer à dénoncer, d'une façon vigoureuse et précise, le caractère intime des personnages...

« Les théâtres en plein air ont une optique spéciale qui rend invisible tout détail de décor ou de costume, et surtout de sentiment, pour donner plus d'importance aux grandes lignes, aux tons sobres, aux actions simples. »

Le *premier tableau* du drame de M. Ribaux (2) se passe à Nancy, dans la grande salle du Palais ducal. Charles de Bourgogne y reçoit l'hommage des échevins de Nancy et du corps des bourgeois. Puis viennent les députés des Etats de Flandre qui lui reprochent ses exactions, enfin les ambassadeurs des Etats suisses qui lui proposent la paix. Mais le duc repousse leurs offres avec hauteur et les provoque ; alors, au nom de la Confédération, ils lui déclarent la guerre.

Le *second tableau* représente le camp du Téméraire devant Grandson, sous la neige. Nous assistons d'abord à des scènes variées et animées entre soldats et vivandières italiennes, avec discussions, jeux, *beuveries* et danses, scènes qui ont pour objet de faire ressortir le caractère peu homogène de l'armée bourguignonne.

(1) Voici le texte de cette dédicace :

« Aux habitants de Nancy.

« C'est à vous, descendants des braves citoyens de Nancy, qu'appartient la dédicace de cet ouvrage. Je l'ai composé dans l'intention d'offrir à l'admiration publique l'un des traits les plus glorieux de l'histoire moderne, et j'ai réussi au delà de mes espérances. Sans doute, le grand succès qu'il a obtenu et la prodigieuse affluence qu'il attire, sont dus à la beauté du sujet plutôt qu'au faible talent avec lequel j'ai retracé le sublime dévouement de nos ancêtres, et d'après cette intime persuasion, c'est encore à vous que je fais hommage du succès. Tous mes vœux seront remplis si votre suffrage le confirme et si vous pensez que je n'ai point affaibli les sentiments d'amour et de fidélité dont les habitants de Nancy ont donné, dans tous les temps, des preuves à leurs souverains.

« GUILBERT DE PIXÉRÉCOURT. »

(2) Publié chez Delachaux et Niestlé, Neufchâtel. 1897.

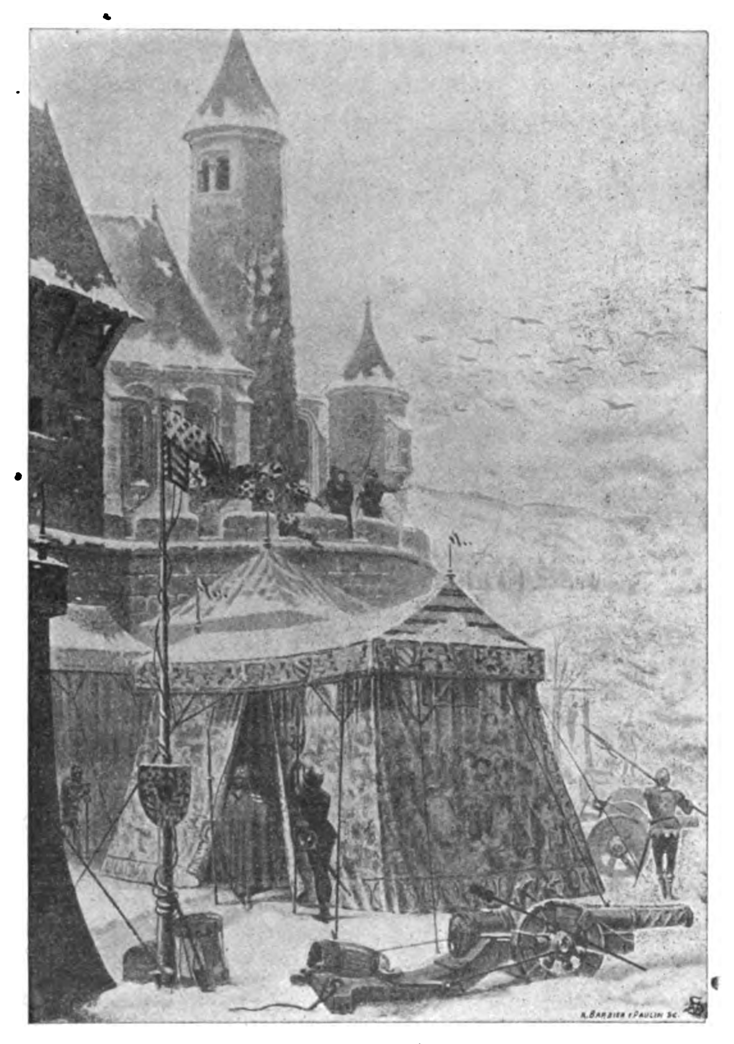
Pierre de BLARRU, auteur de la *Nancéide*

(Buste par J. Carl.)



Charles expose aux seigneurs de sa suite ses vastes projets et donne l'ordre d'attaquer le château de Grandson.

Troisième tableau. — Le château de Grandson. La garnison, réduite aux extré-



LA TENTE DE CHARLES LE TÉMÉRAIRE (d'après G. Save).

mités, se laisse enfin persuader par un envoyé du Téméraire et se rend, sur la promesse qu'elle aura la vie sauve.

Quatrième tableau. — Le camp de Charles le Téméraire. Le duc, malgré l'engagement pris en son nom, ordonne que la garnison de Grandson soit mise à mort. On apprend que l'armée des confédérés approche.

Cinquième tableau. — Aux environs de Grandson. On assiste à divers épisodes du combat, puis à la déroute des Bourguignons, à la fuite de Charles poursuivi par les troupes d'Uri et d'Unterwald, enfin au triomphe des Suisses.

Sixième tableau. — L'intérieur de la tente de Charles, non loin de Morat. Le duc, remis de la fièvre de langueur où il est tombé après Grandson, de nouveau prêt à entrer en campagne, brûle de reprendre l'offensive, malgré les conseils du légat du Pape et de l'envoyé de l'Empereur.

Septième tableau. — Un paysage au-dessus de Morat, près de Villars-les-Moines. Les chefs des confédérés suisses, des contingents de Strasbourg, de l'Autriche et René de Lorraine se concertent et invoquent Dieu avant le combat. Des paysans assistent au loin aux péripéties de la lutte, qui cette fois encore se termine par la déroute et la fuite éperdue des Bourguignons et de leur duc.

Huitième tableau. — Intérieur de la tente du Téméraire devant Nancy. Le duc ordonne la mort de Suffron de Baschi. Malgré les prières d'Antoine, son frère, malgré les présages funestes, malgré la trahison de Campo-Basso, il se décide à aller livrer bataille à René.

Neuvième tableau. — Une plaine couverte de neige devant Nancy. Au fond la ville. René remercie les confédérés suisses et strasbourgeois qui l'acclament avant le combat. Il refuse de recevoir dans son armée le traître Campo-Basso. Celui-ci, accompagné de quelques soldats, guette au passage Charles le Téméraire, au moment où, vaincu pour la troisième fois, il cherchait son salut dans la fuite, et le fait assassiner par ses Italiens. Le corps est jeté dans l'étang Saint-Jean. Puis l'armée victorieuse envahit la scène. René jure à ses alliés suisses une éternelle amitié et rend grâce à Dieu qui lui a donné la victoire.

Ainsi qu'on en peut juger par ce bref résumé, le drame de M. Ribaux suit en général l'histoire avec exactitude et emprunte surtout son intérêt à la fidélité même avec laquelle sont représentées les diverses phases de cette trilogie héroïque : Grandson, Morat, Nancy. On doit louer le souci de l'auteur de n'avancer et de ne mettre en scène rien qui ne soit conforme aux récits des anciens chroniqueurs. Il ne s'en est écarté que pour le dénouement, quand il fait assassiner Charles par Campo-Basso. La pièce a du mouvement et de la vie, prête à une mise en scène pittoresque et évoque des sentiments élevés et patriotiques. Il s'en dégage une simple et saisissante moralité.

Il convient d'ajouter, avec M. G. Save (1), à cette appréciation du drame de M. Ribaux, dont nous avons fait voir les qualités, la réserve suivante : « Ayant été composé au point de vue patriotique suisse, il est loin d'être l'épopée lor-

(1) *Est républicain*, 20 juillet 1897.

raine, telle que nos historiens et chroniqueurs l'ont racontée. Dans cette trilogie : Grandson, Morat, Nancy, ce sont les Suisses qui dirigent toute l'action, et c'était bien ainsi qu'il était naturel qu'elle fût représentée en Suisse. Les principaux rôles appartiennent aux confédérés des cantons allemands. C'est à peine si René II a une modeste place dans la bataille de Nancy. Ce n'est pas lui qui délivre son peuple, ce sont les Suisses libérateurs qui l'entraînent à leur suite...

¶ Suffron precepto Caroli laqueo ſuſpenſus



LA MORT DE SUFFRON DE BASCHI (gravure de la *Nancéide*).

Il reste donc une pièce à faire, en se plaçant au point de vue lorrain, et l'épopée nancéienne peut encore donner lieu à un drame patriotique puissant, en trois actes, le siège, la bataille, la mort du Téméraire, dans chacun desquels viendraient se placer les nombreux épisodes consignés dans nos chroniques. »

La tentative de M. Ribaux a été reprise assez récemment, ainsi que nous l'a appris le *Pays lorrain* du 25 août 1904 par les lignes suivantes : « Dernièrement, en plein air, a été représenté à Zurich : *Charles le Téméraire et les Confédérés*, de Arnold Ott. On assiste dans ce beau drame aux démêlés du duc de Bourgogne et des Suisses, il se termine sous les murs de Nancy. » La *Revue* (nº du 15 août 1904, p. 507), dit du même drame : « On trouve dans cette tragédie des scènes

pastorales et des batailles, de l'amour, de la gloire, du patriotisme. On y assiste à Grandson, au siége de Nancy, à la mort de Charles le Téméraire » (1).

Je passe aux romans qui ont pour sujet principal ou accessoire le siége ou la bataille de Nancy. Le plus célèbre assurément est celui de Walter Scott : *Charles le Téméraire, ou Anne de Geierstein, la fille du brouillard*, dont la défaite et la mort du duc forment le dénouement (chapitre XXXVI). Le récit de la bataille est d'ailleurs assez fantaisiste, et, entre autres inexactitudes, le romancier fait tuer le Téméraire par des hommes chargés d'exécuter une sentence du tribunal vehmique.

L'ouvrage intitulé : *Lorraine et Bourgogne*, légende lorraine du xve siècle, par Gustave de la Lance (Paris, Froment, 4 vol. in-12), est un roman historique dans le goût de Walter Scott. L'histoire y est suivie assez fidèlement. On y retrouve les incidents bien connus des trois siéges, l'entrée du duc de Bourgogne à Nancy, les exploits de Pied-de-Fer et de Nicolas des Grands-Moulins, le supplice de Suffron de Baschi, le déguisement de Thierry, auquel est ici substitué le héros même du récit, Olivier de Montreuil.

Celui-ci aime la fille du bailli de Nancy, Henriette de Raville, et en est aimé. Recherchée également par le traître Campo-Basso, elle va se voir contrainte par la volonté paternelle à lui accorder sa main. Mais René, duc de Lorraine, qu'Olivier a servi par de brillants actes de bravoure, intervient à temps et use de son autorité pour unir les deux amants. On découvre alors qu'Olivier est le fils de Campo-Basso. Le traître a séduit autrefois, puis abandonné la malheureuse Agnès de Lussan, qui a pris le nom de Mme de Montreuil. Maintenant elle est mourante ; le duc ordonne à Campo-Basso de l'épouser *in extremis*. Il obéit, puis se retire pour finir ses jours dans ce vieux donjon de Commercy, qui était le prix de sa trahison.

Ce roman honnête se laisse lire sans ennui, mais n'est pas non plus de nature à exciter un vif intérêt. Toute la partie moyen âge et troubadour a bien vieilli. Le style surtout nous semble d'une facilité trop incolore. On voudrait dans les descriptions de Nancy et de ses environs, la forêt de Haye, Laxou, Dieulouard, etc., plus de précision et de relief. Mais on doit louer l'exactitude de la narration, les personnages de pure invention une fois mis à part.

En 1841 et 1842, la *Revue d'Austrasie* publiait : *Un épisode du siège de Nancy*, par M. Claude Collignon, de Sarreguemines, le père de l'auteur de cet article. De ces deux récits, le premier est purement romanesque ; le second, dont le fond

(1) Je ne puis exprimer mon opinion personnelle sur ce drame que je n'ai pas eu l'occasion de lire, non plus qu'un *Charles le Téméraire*, suite de tableaux dramatiques de M. Picard, de Bruxelles, qui m'a été signalé comme ayant été récemment publié.



est puisé dans la *Chronique de Lorraine*, rapporte d'une manière intéressante et avec fidélité la tentative de Suffron de Baschi, sa capture et sa mise à mort sur l'ordre du duc de Bourgogne.

L'ouvrage d'Alexandre Dumas, *Charles le Téméraire*, qui est à proprement parler de l'histoire racontée sous une forme romanesque et anecdotique, nous conduit, après un prologue : *La bataille de Poitiers*, de l'avènement du dernier duc de Bourgogne à sa mort. Le siège et la bataille de Nancy sont la matière du chapitre X du tome II (éd. Calmann Lévy), qui est intitulé : *Dernière témérité.* Le fécond romancier a pris comme base de sa narration les chroniques, mais en y ajoutant maint enjolivement, selon sa coutume.

A la bataille de Nancy se rattachent aussi des récits purement légendaires. Les chroniqueurs nous disent que, pendant des années, le peuple ne voulut pas croire à la mort tragique du Téméraire. Il avait échappé, disait-on, au massacre des siens. Des pélerins l'avaient vu en Allemagne, à Rome, à Jérusalem. Il s'était caché dans quelque retraite, où il avait fait vœu d'accomplir une pénitence de sept ans. Puis, ce temps écoulé, il reparaîtrait, puissant et redoutable, et se vengerait de ses ennemis. Cette légende a inspiré à un romancier, jadis célèbre, une œuvre qui eut un grand succès : *Le Solitaire, ou l'Ermite du Mont-Sauvage* (1821), en 12 livres. Le nom du vicomte d'Arlincourt n'évoque plus pour nous que le souvenir d'un écrivain démodé entre tous, et nous avons peine à comprendre comment on a pu goûter ce pathos, ce fatras, ce style boursouflé qui semble la parodie du style de Châteaubriand.

Nous n'analyserons pas ici l'intrigue singulièrement compliquée du roman. Qu'il nous suffise de dire que le duc, sauvé par un de ses pages, guéri de ses blessures, est allé ensevelir son existence au fond de la plus impénétrable solitude. Il a choisi pour asile le Mont-Sauvage, qui se dresse non loin de Morat et domine la vallée d'Underlach. Là il devient le héros des aventures les plus invraisemblables, et meurt enfin, mais cette fois pour ne plus ressusciter.

Les almanachs ont popularisé un autre récit, purement légendaire, épisode, selon les uns, de la bataille de Grandson, selon les autres du siège de Nancy. C'est cette dernière version qu'a adoptée J.-N. Bouilly dans ses *Conseils à sa Fille.* (Tome I. *L'héroïsme filial*).

La ville de Nancy oppose aux Bourguignons une résistance vigoureuse, grâce surtout à la vaillance et au grand caractère du gouverneur. Il a une fille, Télésile, dont les charmes et les vertus ont séduit bien des cœurs, et qui, parmi ses adorateurs a compté le duc René lui-même.

Télésile est l'âme de la défense de Nancy ; elle harangue les jeunes femmes et les jeunes filles, les exhorte à courir aux remparts et à repousser les assaillants,

comme firent les dames de Beauvais. Le gouverneur a rejeté la capitulation honorable que lui offrait le duc de Bourgogne. Celui-ci, furieux, annonce un dernier assaut et jure qu'il fera passer les habitants au fil de l'épée. Malgré l'héroïsme des guerriers et des femmes, les murailles sont en effet emportées, et Charles, vainqueur, s'apprête à exécuter ses terribles menaces. « Barbare! lui dit Télésile qu'on amène devant lui, si nous périssons tous, sur qui régneras tu donc ? — Qui es-tu, jeune téméraire, pour me parler ainsi ? — Ta prisonnière qui voudrait t'empêcher de commettre une cruauté de plus. » L'accent et la beauté de Télésile suspendent un instant la fureur de Charles. Il demande le gouverneur, que les Lorrains ont caché sous des habits civils et refusent de livrer. Alors le duc décide que les habitants de Nancy seront décimés. Le hasard veut que la première victime sur qui va tomber ce fatal nombre dix soit précisément le gouverneur. Télésile le voit, elle se glisse dans les rangs et se substitue à son père ; mais celui-ci ne consent pas à accepter un pareil dévouement. Le combat de générosité qui se livre entre le père et la fille attire l'attention du héraut d'armes ; pour trancher le différend, il les amène tous deux devant le Téméraire. Un tel héroïsme a touché le cœur de Charles ; il fait grâce non seulement au gouverneur et à sa fille, mais à tous les habitants de Nancy : « Jouissez, s'écrie-t-il, belle Télésile, de tout le bonheur qui vous attend, et recevez le prix de votre héroïsme filial, que l'histoire doit transmettre à la postérité. » Il ajoute qu'ayant appris à connaître la valeur et la fidélité des Lorrains, il veut faire de Nancy la capitale de ses Etats.

Voilà ce que nous narre, avec une parfaite indifférence pour la vérité historique, le « vertueux et sensible » Bouilly.

Arrivé au terme de cette rapide revue des œuvres poétiques, romanesques et dramatiques qu'a inspirées la bataille de Nancy, il m'est permis de conclure que bien peu ont une réelle valeur littéraire. Aucune n'a été tout à fait à la hauteur du sujet. C'est chez les historiens qu'il faut chercher les plus belles pages sur cette grande journée, chez Comines, chez Barante, chez Michelet surtout, dont le récit a le souffle d'une véritable épopée.

A défaut d'une nouvelle *Nancéide*, qu'on ne peut plus guère espérer, souhaitons que la Croix de Bourgogne, restaurée avec goût, fixe pour longtemps et d'une manière artistique des souvenirs qu'on ne doit pas laisser périr. Que ce monument, lorrain sans doute, mais avant tout français, réunisse dans une même commémoration pieuse le jeune libérateur de Nancy et son vaillant ennemi, qui fit la guerre en preux et loyal chevalier. Qu'il rappelle que la victoire de René préparait pour l'avenir la fusion au sein de l'unité française de la Lorraine et de la Bourgogne, alors armées l'une contre l'autre. Albert COLLIGNON.



Un Scandale à Corcieux en 1604

Nos petites villes et nos villages qui paraissent paisibles, construits pour y couler une vie calme et douce, sont souvent troublés par des haines féroces de voisinage, des rivalités de famille, qui donnent lieu à des incidents grotesques ou tragiques. Il en fut toujours ainsi. L'homme est un animal sociable par définition, mais comprenant plus aisément ses droits que ses devoirs. Ces jalousies et ces haines, sources de disputes et de batailles, amenaient à nos anciennes juridictions la plupart des délinquants qu'elles avaient à juger. L'emprisonnement n'existant pas comme peine, la diffamation, les coups réciproques, les rixes, les injures, étaient punies d'une amende. Quand le délit était minime, les gens de justice locaux fixaient le montant de celle-ci. Lorsqu'il présentait plus de gravité, ils jugeaient l'affaire, mais ne taxaient pas l'amende. Au Duc, en son Conseil, incombait ce soin. La coutume seule tempérait cet arbitraire.

Cette manière de juger avait ses avantages et ses inconvénients. Nous avons fait une révolution un peu pour supprimer l'arbitraire du juge. Les codes napoléoniens instituèrent des peines, suivant un tarif rigoureux et quasi mathématique. On s'aperçut bientôt qu'on avait trop réagi, et l'on institua les circonstances atténuantes, la loi Bérenger, etc. Les réformateurs avancés et zélés de la magistrature rêvent d'aller plus loin, ce qui équivaut, comme souvent, à revenir au vieux système. Ainsi déjà, les corporations abolies ont réapparu sous le nom de syndicats, la gabelle s'est transformée en régie, et l'impôt sur le revenu remplacera la taille.

Quoi qu'il en soit, vers le commencement du XVIIe siècle, le bailliage de Vosges possédait un procureur général qui, féru de droit romain et de lois écrites liant le juge, aimait à rechercher dans les vieux textes, à défaut d'ordonnances, les peines adéquates aux délits. C'était l'illustre Duménil, dont nous avons déjà parlé à nos lecteurs à propos du malheureux sorcier Grevillon (1). Ses réquisi-

(1) Voy. le *Pays Lorrain*, 1904, p. 145.

tions sont des documents précieux à conserver à la postérité. En un style ampoulé et néanmoins original, Duménil y fait parade d'une science propre à étonner les bons juges villageois, et dans les lois des empereurs romains il va trouver des peines ignorées de la coutume. Les circonstances les plus banales, les délits les plus ordinaires lui fournissent l'occasion de faire parade de son savoir un peu inutile, sans doute puisé à la jeune Université de Pont-à-Mousson. C'est ainsi que, grâce à ce digne magistrat, quelques habitants de Corcieux faillirent payer assez durement une plaisanterie campagnarde innocente.

A Corcieux, vers 1604, nous ne savons à la suite de quels incidents, Claudon, fils de Jean Michel, et Colin Pourel vivaient en mauvaise intelligence avec un de leurs voisins, Clément Marchal. Pour se moquer, un samedi, dans la nuit, ils juchèrent sur le toit couvert d'*essis* de la grange de leur ennemi la dépouille d'un corbeau bourrée de paille. On venait de très loin entendre la messe à Corcieux, siège d'une paroisse importante. Aussi le lendemain, dimanche, une foule énorme de badauds put contempler le corbeau et se gausser du malheureux Marchal. Le symbolisme de cette injure nous échappe. Elle devait être fort grave, car les gens de justice locaux, aussitôt saisis, crurent devoir en référer au procureur général, lumière de la magistrature lorraine, puis au tribunal des Maître échevin et échevins de Nancy. Cette procédure n'était généralement usitée que pour les crimes. Pour ce que nous appellerions aujourd'hui délits, on se passait de ces formalités. Duménil conclut solennellement ainsi :

« Vu par le Procureur Général du bailliage de Vosges, la procédure cy dessus, dict que par icelle, Claudon, fils Jean Michiel, de Coursieux, et Colin Pourel se trouvent convaincus de leur confession volontaire, d'avoir ledit Pourel faict et effigé un corbeau et avec ledit Michiel, à l'assistance de Jean Bocquel, serviteur audit Michel, l'avoir plancté sur la maison où se tient Clément Marchal audit Coursieux, au grand scandale dudit Mareschal, sa femme et du publicque, y aiant esté posé le samedy à la nuict, pour y estre plus apparant le lendemain à l'assemblée de tout le peuple qui s'y trouva pour ouïr le sainct service divin, ainsy que c'est le lieu d'une belle et grande paroisse où beaucoup de peuple afflue ; et comme tel faict n'est pas moings scandaleux qu'un libel diffamatoire et qu'en effect il n'est autre chose, voir qu'il est encor plus publicq que ne seroit le libel par escript, ains qu'il est exposé à la veue du peuple. Requiert que pour réparation d'ung tel et sy notable scandal, que lesdits Claudon, fils Jean Michel, et Colin Pourel soient condamnés à estre fustigués de verges par les mains du maistre des haultes œuvres, au lieu dudit Coursieux, puis déclarés bannys à perpétuité des païs, terres et seigneuries de S. A., leurs biens déclarez acquis et confisqués à icelle ou à qui il appartiendra, les despens de la procédure préala-

blement prins sur iceulx. Et que ledit corbeau (sil est en estre) soit brûlé par ledit maistre devant la maison dudit Clément Mareschal, à laquelle exécution soit présent ledit Jean Boquel, sans porter néanmoins autre peine, attendu sa qualité et qu'il a peu prester son assistance à tel act de l'autorité et commandement que pouvoit avoir son maistre sur luy. La raison pour laquelle maintient ledit procureur estre fondé à ses dites fins est que la peine du libel de droict est capitale et de la mort en la L. unique, C. *de famos lib.*

« Touttesfois modéré d'une commune observance demeurant les punitions extraordinaire et arbitraire, laquelle est *ut plurimum* arbitrée à la peine du fouët, bannissement ou... ainsy que dict Julius Clarus en la question LXVIII, nº XXV, lib. X § F. Et quand principalement le libel est jecté contre gens qui ne sont de réputation meschants et malvivants ou leur mauvaise vie n'est manifeste ainsy que celle dudit Marchalet sa dicte femme ne l'est. Demande partant ledit soubsigné que sesdites fins luy soient adjugées ou telles autres que de droict. Faict à Mirecourt le 12ᵉ de septembre 1604. Signé : DUMÉNIL (1).

Mais, heureusement pour les coupables, les Maître échevin et échevins de Nancy ne se laissérent point influencer par le Digeste et les Pandectes. L'opinion de Julius Clarus leur fut indifférente et ils recherchérent seulement quelles peines d'habitude on infligeait en pareils cas. Il leur parut sans doute un peu exorbitant du droit commun de condamner à une peine aussi forte des gens coupables d'un délit en somme peu important. En feuilletant les registres des amendes de la région de Corcieux (1) ils purent voir qu'il n'en coûtait que 10 francs pour avoir outragé nuitamment le clerc juré, 30 francs « pour avoir battu à Belmont, à coup de brin d'estocq une pauvre femme mendiant sa vie ». 6 francs « pour s'être trouvé yvre et plein de vin en l'esglise de Bruyéres pendant la messe et s'y estre endormy au scandal des personnes dévotes », 6 francs « pour avoir rompu nuitamment avec insolence les vitres de la maison de son pére ».

Ils furent convaincus que Duménil exagérait en son amour des lois romaines, quand ils virent qu'il n'avait été payé que 15 francs d'amende (taxés à la bonne grâce de Son Altesse) par Claudon Poirat, de Rennegoutte qui avait rossé le doyen « qui le gageoit » l'avait enfermé chez lui, battu avec une barre de fermeture, « puis ayant rompu la verge de justice que portoit ledit doyen, l'avoit tellement excédé » que si les voisins n'étaient arrivés il l'aurait sans doute tué. Ils comprirent que le bannissement était excessif pour une simple injure quand pour des coups mortels on n'infligeait ordinairement que 100 francs d'amende, pour une plaie, 7 francs 6 gros, pour une bataille, 15 francs, des coups de

(1) Archives de Meurthe-et-Moselle. B. 3760.

pied et de bâton, 10 francs, des insolences contre les autorités de Son Altesse, 7 francs 1/2 ; que pour avoir vendu une vache plus haut que la taxe, ou avoir été en Alsace « où il y avait contagion, malgré la défense » ou encore avoir battu le curé de Girecourt (qui se conduisait mal il est vrai) l'avoir jeté à terre et tiré par sa barbe, les coupables n'avaient eu à verser respectivement que 10, 11 et 50 francs (1).

Tous ces cas ordinaires examinés et pesés, et étant donné que les prévenus étaient d'accord avec les plaignants pour la réparation de l'injure, les Maître échevin et échevins de Nancy, repoussèrent sagement les réquisitions savantes du procureur général et conclurent ainsi : « qu'il y a matière à condamner sçavoir ledict Claudon à l'amande de 60 francs, ledict Pourel à trente et Bocquel, serviteur, à 15 francs, solidairement et aux despens du procès et à tenir prison jusques à entier paiement avec deffence à eulx d'y récidiver à peine de punition corporelle ». Les gens de justice de Corcieux se conformèrent à cet avis. L'innocent corbeau ne fut point brûlé par la main du bourreau, et les trois délinquants ne quittèrent point leurs montagnes pour prendre l'échine meurtrie par le fouet, le chemin de l'exil.

Néanmoins l'amende était forte, et nous nous demandons anxieusement quelles terribles injures ce *crâ* empaillé avait pu symboliser.

Charles SADOUL.

(1) Archives de Meurthe-et-Moselle B. 3770, 3771, 3783, 3784.





MON MARTEAU

Mon compagnon à l'ouvrage,
Ce petit marteau joli
Dont le bruit clair m'encourage,
Par le travail s'est poli.

Tels, des preux à la bataille
Sont au comble de leurs vœux,
A façonner la ferraille
Nous nous complaisons tous deux.

Quand nous travaillons ensemble,
Forts d'une commune ardeur,
Je connais moins, il me semble,
L'aridité du labeur.

Et, si le destin m'élève,
Ce marteau, peut-être, un jour
Appartiendra (quel doux rêve !)
Au moderne Jean Lamour !

Tous l'Idéal nous attire,
Mais ce but est si lointain
Que bien souvent l'homme expire
Sans l'avoir jamais atteint.

Et mon corps, triste dépouille,
Dans la tombe enseveli,
Tu te couvriras de rouille,
O pauvre marteau joli !

Insulté par la poussière,
Dans un coin, sur l'établi,
Tu perdras ta mine fière
Bien tristement dans l'oubli !

Puis, dans quelque temps, peut-être,
Aperçu d'un ouvrier,
En servant un nouveau maître
Tu reprendras ton métier.

Sans honte, objet inutile,
Quand tu seras écaillé,
Tu pourras rester tranquille,
Las d'avoir bien travaillé.

Gaston PETIT,
ouvrier serrurier.

Nancy, 23 Mars 1907.





Les Musées de Nancy

Notre excellent collaborateur M. le Commandant Lalance, s'est montré très sensible à une note parue dans le dernier numéro du *Pays lorrain*, où nous combattions les idées émises par lui au sujet du musée d'art décoratif dans le *Bulletin des Sociétés artistiques de l'Est*. Nous retirons bien volontiers en en reconnaissant les termes exagérés la phrase qui l'a particulièrement blessé ou nous parlions *d'insinuations aussi inexactes que malveillantes*, mais que M. le Commandant Lalance veuille bien reconnaître que la Société d'archéologie n'a fait que son devoir en demandant les locaux pour agrandir son musée et n'a point agi avec *sans-gêne*. Réclamons avec lui la création d'un musée d'art décoratif. Quand le principe sera admis, on pourra discuter l'emplacement.

Ch. Sadoul.

Croix de Bourgogne.

Dans sa réunion du 18 juin, le Comité du monumeut commémoratif de la Bataille de Nancy, a achevé la préparation de la brochure artistique dans laquelle MM. Collignon, E. Hinzelin et Pfister évoquent le souvenir de la journée mémorable du 5 janvier 1477. Cette plaquette abondamment illustrée, mise en valeur par une couverture héraldique due à M. Edm. des Robert, contiendra la liste des membres du Comité d'honneur et du Comité actif. Elle paraîtra après les vacances et, commentant alors le but poursuivi par le Comité, elle s'adressera à tous ceux qui désireront s'associer à l'œuvre entreprise et voudront y collaborer en donnant leur souscription.

Le Secrétaire, René Mougenot.

Fédération internationale des Sociétés théâtrales d'amateurs.

Voici une nouvelle initiative lorraine. MM. Brunet, directeur du théâtre de Longlaville et Cuissart, directeur du Cercle artistique de Cirey, viennent de jeter les bases d'une vaste Association qui réunira les Sociétés théâtrales d'amateurs. C'est là un excellent projet — et on peut s'étonner qu'on y songe si tard — car isolées, réduites à leurs propres ressources, les Sociétés d'amateurs succombent sous les difficultés inhérentes à toute organisation théâtrale et disparaissent rapidement; groupées, s'entr'aidant mutuellement, il y a lieu d'espérer qu'elles pourront vivre et accomplir l'œuvre d'éducation populaire qui est la leur. Ceci ne peut laisser les régionalistes indifférents; car les théâtres d'amateurs rendent de réels services à l'idée provinciale; plus facilement que les grands théâtres, ils peuvent encourager les auteurs locaux, choisir les pièces parmi celles qui s'inspirent de l'histoire de la région, de ses mœurs, de ses légendes et de ses traditions, en outre, en interprétant les chefs-d'œuvre de l'Art dramatique, ils favorisent



l'effort artistique et les goûts littéraires dans les petites villes et dans les campagnes. C'est par les Sociétés théâtrales d'amateurs que peut se constituer le vrai théâtre régional et populaire, c'est pourquoi nous sommes heureux de féliciter MM. Brunet et Cuissard et nous leur souhaitons un succès complet. C. B.

Les Expositions.

L'*Ecole de Nancy* prépare une Exposition qui s'ouvrira à Strasbourg en février 1908. Nous aurons à revenir fréquemment sur cette manifestation de l'art lorrain qui promet d'être fort intéressante. Dans cette ville, du 6 au 20 octobre, aura lieu au Château des Rohan, une Exposition de reliures artistiques anciennes et modernes. On y réunira temporairement les produits les plus remarquables de l'art de la reliure disséminées dans les bibliothèques publiques d'Alsace-Lorraine et chez les particuliers, et qui pourront offrir un intérêt historique ou artistique. En première ligne figureront les reliures de provenance alsacienne et lorraine.

— Il se prépare pour décembre une Exposition au Musée Galliera, à Paris, de toiles imprimées. Pourrait-on nous dire s'il a existé en Lorraine des fabriques de ce genre de produits et si on en connaît des produits certains?

— A Remiremont s'est ouverte le 10 août une Exposition de peinture appelée à avoir le même succès que celles qui l'ont précédée les années dernières.

— On commence à s'occuper activement de l'Exposition de Nancy de 1909. Nous croyons savoir qu'on y pourra voir des sections rétrospectives intéressantes. Les organisateurs viennent de lancer un appel en faveur de la broderie et de la dentelle, qui jadis prospérèrent dans nos régions. Ils convient dentellières et brodeuses à envoyer les produits de leur industrie, les artistes des dessins et des projets qui pourront lui donner un nouvel essor et demandent qu'on veuille bien tirer des armoires les vieux spécimens intéressants de la belle période. « La broderie lorraine a eu ses heures de gloire, elle peut les revivre encore grâce à l'Exposition de Nancy. »

Nos Collaborateurs.

M. Emile Badel vient d'être nommé chef du Secrétariat de la Presse près du Comité de l'Exposition de Nancy en 1909.

— M. Robert Parisot, chargé d'un cours de l'histoire de l'Est à la Faculté des Lettres de Nancy, est nommé professeur d'histoire de l'Est de la France à ladite Faculté.

Les Revues.

Charles Brun, dans le *Censeur* (20 juillet), parle de la *Bibliothèque de Lorraine et d'Alsace* et loue l'initiative de l'*Union régionaliste lorraine*.

Revue hebdomadaire : de Mademoiselle Marie-Louise Brian : *Un mariage de princesse*, page de l'histoire de Lorraine.

— Lire dans la *Revue politique et parlementaire :* Jules Ferry et sa physionomie morale, par L. Gérard-Varet.

Dans le *Mercure de France*, (16 juillet), sous ce titre l'*Esthétique monumentale* M. Emile Magne cherche ce qu'il conviendrait de faire pour donner un peu de beauté à nos villes. Selon lui les municipalités y songent rarement. L'uniformité banale nous envahit « il serait donc nécessaire que, parmi les études austères, on introduisit un cours de régionalisme architectural. Les architectes intelligents sont convaincus de cette nécessité. Tous les théoriciens le réclament. » A ce propos, où en sont donc les écoles d'architecture régionales ?

Dans la *Revue du Cercle militaire* (15 juin) : la Bataille de Bulgnéville (1431), de notre collaborateur M. le lieutenant Bernardin.

— En ce moment on peut voir au Musée des Arts décoratifs, une collection de 130 objets en bois sculptés attribués au sculpteur lorrain Bagard et appartenant à Mme Waldeck-Rousseau. Ces charmants bibelots sont l'œuvre d'artistes lorrains du commencement du XVIIIe siècle. La tradition très discutable en attribue la confection à Bagard. M. Louis Dechairs dans le no d'Août 1907 de la *Gazette des Beaux-Arts* leur consacre un excellent article. Il trouve dans ces objets : boites, dos de brosses, chandeliers, cassettes, cadres, etc., un art original, bien spécial, qui ne puise ses inspirations ni en France, ni en Allemagne « art intime familier et quelquefois populaire » qui semble avoir disparu aux approches du règne de Stanislas. « Nancy va se transformer. Les admirables grilles de Jean Lamour laisseront bien en arrière les humbles travaux des sculpteurs en bois de Sainte-Lucie. Mais les nouvelles gloires lorraines ne feront pas oublier aux amateurs Nancéiens, l'épisode de leur art décoratif national qui se résume pour eux à tort ou à raison dans le grandnom de Bagard ». M. Louis Dechairs, au cours de son article cite souvent le nom de M. Lucien Wiener, dont les travaux sur Bagard lui ont utilement servi.

— Reçu le premier numéro d'*Isis, revue mensuelle de littérature, de critique et d'art.* Rédacteur en chef : Ary-René d'Yvermont, 13, rue Bleue, Paris.

— Dans la *Revue de l'art ancien et moderne*, no d'août, M. Paul Perdrizet, professeur à l'Université de Nancy, explique l'allégorie jusqu'ici énigmatique de deux tableaux des musées de Calais et de Besançon. Ces tableaux probablement d'origine flamande, représentent une femme juchée sur une sorte de perchoir, entourée d'oiseaux à têtes humaine. Ils sont inspirés d'une gravure italienne représentant la chasse à la chouette, la chouette remplacée ici par une femme qui attire les hommes dans les pièges de Satan.

— Dans le *Messager d'Alsace-Lorraine* (10 août) note intéressante de notre collaborateur Jean-Julien, sur un Messin général en chef de l'armée chinoise. Il s'agit du général Tardif de Moidrey, né à Metz en 1824, qui organisa en 1862 l'armée chinoise à la française et fut tué dans une insurrection. C. S.

Les Livres

HENRY-DESESTANGS. *Vilhemine*, Paris, Sansot, 1907, in-18, 84 p., 1 fr. — L'auteur de ce livre, qui se cache sous le pseudonyme d'Henry-Desestangs est un Nancéien, habitant Paris aujourd'hui, mais qui il y a quelques années joua un grand rôle dans le mouvement littéraire et artistique lorrain. Il n'a point oublié sa province et prépare un recueil de contes et légendes lorraines, dont quelques-uns seront publiés ici-même. Dans *Vilhemine*, M. Desestangs nous narre les tragiques amours d'un beau diplomate français et d'une princesse septentrionale que des raisons politiques unissent au prince de Thessalie. Les hasards de la carrière amènent le jeune secrétaire d'ambassade à Constantinople, où il soigne et sauve de la mort le mari de celle qui l'a aimé, prisonnier des Turcs. A la cour de Thessalie il revoit la princesse et cela finit tragiquement. Ce petit roman, dont beaucoup auraient fait un gros livre, est raconté simplement et écrit en un beau style bien français.

Carte de la Forêt de Haye. Nancy, Lorette éditeur. — Les nombreux promeneurs qui vont chercher de l'air pur et de l'ombrage dans notre admirable forêt de Haye, doivent être reconnaissants à la maison Lorette d'avoir réédité son excellente carte au 20.000e. Ils trouveront quantité de renseignements utiles dans cette seconde édition complétée et

mise à jour par le service de l'Ecole forestière. Tous les sentiers praticables, souvent omis sur les cartes à moindre échelle, y sont indiqués. On la trouvera à la librairie Lorette, 84, rue Stanistas, Nancy.

Vient de paraître, la troisième édition de *Décentralisation*, *polémique entre royaliste et républicain*, par MM. Royal et Toussaint, dont nous avons rendu compte dans notre numéro de Décembre 1906.

En quelques pages parues dans l'*Austrasie* (janvier) et tirées à part, M. Jean-Julien retrace la physionomie intéressante de Chabert, l'historien de Metz.

André GIRODIE. *Les Musées d'Alsace.* — La *Revue de l'Art ancien et moderne* publie une suite d'études illustrées à l'aide de photogravures et d'héliogravures et consacrées aux Musées d'Alsace : Strasbourg, Colmar, etc. Elles ont pour auteur M. André Girodie, bien connu par ses travaux sur l'art alsacien dans les principales revues françaises : *Gazette des Beaux-Arts*, *Revue de l'Art ancien et moderne*, *L'Art et les Artistes*, et sa collaboration à la *Revue alsacienne illustrée* et à la *Revue lorraine illustrée*.

M. Girodie compte réunir, en un beau volume in-4°, les études dont la *Revue de l'Art ancien et moderne* achèvera prochainement la publication, si le nombre des souscripteurs permet cette édition. Le prix *maximum* de l'ouvrage sera de 20 fr. broché. La librairie F. Staat, 27, rue des Serruriers, Strasbourg, reçoit les souscriptions.

Carlos FISCHER. *Alsace champêtre,* Paris, Sansot, 1907. 95 p. in-12 couronne, 1 fr. — Dans ce petit volume, M. Fischer nous décrit ce délicieux coin des Vosges, le Ban de la Roche, plus lorrain qu'alsacien, dont les villages s'accrochent au flanc des montagnes verdoyantes. L'auteur connaît bien ce pays, il l'aime et nous en parle avec amour. Les mœurs y sont restées patriarcales et douces, on y conserve pieusement les vieilles coutumes, et le vainqueur germanique n'y a rien pu changer, sa langue reste incomprise à ceux qui se servent encore du mâle patois que Jérémie Oberlin a étudié au XVIIIe siècle. M. Fischer nous peint les paysages pittoresques, les antiques maisons où la tuile peu à peu remplace la chaume moussue, les gazons à l'herbe fine et rase, les chemins creux où saigne le grès rouge, les fontaines aux eaux claires et abondantes où les femmes se rassemblent vers le soir, la tête couverte de ce grand chapeau de paille, si commode et si pittoresque, qui coiffait jadis toutes les Vosgiennes. Pourquoi M. Fischer le baptise-t-il comtois ? Il est venu, croyons-nous, d'Alsace, on l'a transformé dans nos Vosges, et nous le voyons figurer sur tous les croquis que Pinot et Valentin ont esquissé vers le milieu du dernier siècle, de Bussang au Donon. Au ban de la Roche, se sent encore l'influence du pasteur Oberlin. On a déjà beaucoup parlé de lui. M. Fischer sait rappeler son souvenir sans banalité, et, surtout, sans faire des ouailles du bon Oberlin des barbares, comme trop souvent on l'a fait. Ch. SADOUL.

A Monsieur de Roche du Teilloy

Professeur honoraire du Lycée de Nancy, membre de l'Académie de Stanislas.

A la suite de ma modeste étude sur les origines lorraines d'Alfred de Musset, parue ici même, je reçus de vous une lettre charmante dans laquelle, vous excusant d'une aussi téméraire ambition vous me faisiez part de vos aspirations à rattacher votre famille à celle du grand poète.

A la suite de recherches dans le livre de raison du baron Philippe-François-Henri de Vallée, père de votre bisaïeule maternelle, au chapitre contenant ses alliances, vous me fites parvenir une copie d'un passage fort intéressant de ces souvenirs de famille et fort spirituellement vous m'incitiez à me mettre à la tâche.

Avec plaisir, je me suis exécuté, car rien de ce qui touche à l'histoire de la grande famille lorraine ne me laisse indifférent. Pensant que les amateurs d'histoire locale

accueilleront favorablement ces recherches, j'ai cru devoir exposer la question dans le *Pays lorrain*.

De l'énumération des personnages historiques cités par le baron de Vallée, je n'ai retenu que Dominique de Mussey gouverneur et bailli d'Apremont, capitaine au régiment de Vaudémont et lieutenant-colonel de dragons au service du duc de Lorraine.

Le baillage d'Apremont dont il est question ici ne doit point être confondu avec la fameuse comté d'Apremont en Ardenne. Cet Apremont aujourd'hui Apremont-la-Forêt est situé à une dizaine de kilomètres au sud-est de Saint-Mihiel.

Dominique de Mussey était marié à Claude-Marguerite de Vallée, fille de Nicolas, seigneur de Saint-Dizier et Houdreville et de Barbe Maimbourg, d'autres disent d'Anne de Rogé d'Einville.

Il vivait en 1667, en même temps qu'un Jean de Mussey, marié à Mademoiselle Colas de Neuforges, Charles IV étant duc de Lorraine si je ne me trompe.

Leurs armes étaient d'azur à sept losanges d'or posés deux, trois et deux, ou plus exactement d'azur à sept fusées d'or. Cette réticence, je l'explique : le terme losange dont l'étymologie est *los*, (losange, éloge) désignait primitivement une devise héraldique enfermée dans un dessin rhomboïdal et d'après M. Arsène Darmetester fut appliqué par métonymie en rhombe, sorte de figure géométrique.

C'est pourquoi les armoiries de ces Mussey ne portant pas de devises je propose le terme fusées suivant le héraut d'armes Richier, aux recherches officielles duquel concurremment avec les documents communiqués par vous je dois d'affirmer que ces armoiries appartenaient bien à une branche de la famille de Mussey, établie dans la région de Saint-Mihiel.

Veuve de Dominique de Mussey, Marguerite de Vallée dit la Chronique se remaria au colonel Gaspard du Puy, mariage duquel il n'y eut point d'enfants. Voilà donc bien identifié avec celui du nobiliaire de Saint-Mihiel, le Dominique de Mussey mentionné par le baron Philippe-François-Henri de Vallée.

Or, suivant MM. Dumont, juge à Saint-Mihiel, Lapaix, de Nancy et Bellevoye, graveur à Metz, lesquels ont en 1865 consigné en deux volumes parus à la librairie Derache à Paris leurs travaux sur les familles nobles de Saint-Mihiel, d'après l'époque approximative de l'arrivée dans le pays du premier membre de la famille dont la généalogie est rapportée, Dominique de Mussey, descend de Jean de Mussey, avocat, époux de Françoise de la Plume dont il eut : François, né le 20 mai 1600, qui eut pour parrain le conseiller Rutant et pour marraine la dame du-dit, puis encore un fils Jacob, dont le parrain fut l'avocat Sarrazin et la marraine, Barbe, fille du conseiller Sougrant et trois filles nées en 1602, 1604 et 1608, au total cinq enfants.

Jean de Mussey était issu d'une famille noble de nom et d''armes sur la frontière du Luxembourg. L'orthographe de ce nom ne s'est pas modifiée.

D'autre part, Bernier, dans son histoire de Blois, imprimée en 1682, mentionne Denis de Musset, seigneur de la Rousselière, époux de Marguerite de Villebresme, porté au procès-verbal de la coutume de Blois, auquel il assista le 11 avril 1433.

Donc en 1600, les aïeux du poète des « Nuits » avaient depuis longtemps quitté Mussey, en Barrois ; Jean de Mussey est originaire de Mussey-le-Château, près Longuyon, et à regret je suis obligé de conclure une fois encore que pour la Lorraine, les Musset ont vécu.

Pierre Helle.

Le Gérant : A. Cabasse.

Imprimerie Vagner, rue du Manège, 3, Nancy.





L'ÉTANG DE MORIMOND

GRAVURE ET IMP. ALBERT BARBIER – NANCY



L'Histoire des Quinze Escholiers d'Allemagne

XIIe SIÈCLE. *Chronique du Bassigny.*

Les échos de la terre sont profonds. Vous qu'émerveillent les sonorités enchanteresses des bois, avez-vous écouté les échos de la terre ?

Si la savane laisse l'oreille subtile de l'Indien, à des distances de plusieurs lieues, percevoir le pas léger d'une jeune fille, n'est-ce pas que le sol de la savane est tout imprégné de séculaire silence ?

Mais nos voies usées où passèrent depuis des milliers d'années tant de milliers d'hommes ne sont-elles point toutes bourdonnantes du bruit des siècles ?

Je l'ai souvent écouté, ce bruit, dans la glèbe de notre vieille Austrasie.

Et soit sous un chêne de nos Haut-Fays et de nos bois de Fées, soit aux midis brûlants de l'été, aux pieds des saules que baigne le Flambard ou la Meuse, j'ai perçu de sourds murmures. Les pas de géants qui les ont produits ont fini par s'enliser dans la terre de ces clamarts lorrains d'où émergent, comme des doigts levés, les clochers qui montrent le ciel.

Regardez là-haut, disent les clochers à ceux qui demandent encore ces hommes.

Mais moi, j'aime mieux écouter dans la terre.

C'est ainsi qu'un soir de la fin d'août, j'entendis à Morimond, parmi les hautes herbes des étangs desséchés, le retentissement profond des siècles.

Les sandales des moines passaient aussi légèrement que les feuilles sèches de novembre. Aussi, je pus distinguer facilement, parmi ces murmures d'ombres, l'écho de la sonore chevauchée qu'y amena ce même soir d'été, en une année perdue du XIIe siècle.



Comme ils galopaient bellement, les quinze jouvenceaux au gai visage ! Grâce à la somnolence un peu hypnotique qu'on goûte dans les ruines, le passé s'ouvrit à mon âme, et je vis, et j'entendis, comme un contemporain, ce que les annales de l'abbaye racontent en quelques pages brèves.

Ils allaient ainsi depuis l'aube, à travers les champs et les prairies, au long des sentes rocailleuses des bois. Sur leurs robes flottantes, l'épée et l'aumônière pendant à leurs ceintures dansaient au galop du cheval. Ils avaient fixé à leurs selles leurs chapels élégants et laissaient le soleil et la brise jouer dans les boucles folles de leurs cheveux qu'ils portaient demi-longs, à la mode du temps.

Plusieurs avaient, brodées sur la poitrine, les armoiries de leur famille ; et les manants et moines qu'ils rencontraient s'inclinaient bien bas sur leur passage en devinant des barons et des princes.

A l'heure où la chaleur du jour commence à baisser, ils ralentirent l'allure et se prirent à deviser, tantôt du Paris boueux et pittoresque qu'ils avaient habité plusieurs années, tantôt de l'école de la montagne Sainte-Geneviève ou Gilbert de la Porrée, et l'italien Pierre Lombart et l'anglais Robert Pullus les avaient initiés au *Trivium*, au *Quadrivium*, et à toutes les merveilles de la Scholastique.

Ils en vinrent même à la querelle célèbre des *Réaux* et des *Nominaux* et se mirent à discuter entre eux. La plupart étaient ardemment *nominaux*, à tel point qu'ils avaient quitté Paris depuis plusieurs mois pour venir à l'abbaye du Paraclet entendre la parole du célèbre Abélard. Là ils avaient rencontré des Escholiers de Rome et d'Angleterre, d'Ibérie, de Suède et de toutes les Gaules. Aussi parlaient-ils avec enthousiasme de ce dernier docteur dont ils propageraient demain dans toute la Germanie le nom et les doctrines.

Qu'il était imposant et beau, le Maître, quand aux bords de l'Arluison il enseignait à ses disciples les arcanes de la science suprême !

C'étaient là de vrais intellectuels dans la haute acception du mot. Et l'on s'étonnerait aujourd'hui de la gravité de leurs entretiens et du peu d'empire que semblaient avoir sur eux les passions de leur âge.

Est-ce à dire qu'ils ne se fussent point quelquefois divertis aux tavernes de la vieille Lutèce ? Et le futur Paris de Gringoire et de Maître Villon n'avait-il point induit quelques-uns d'entre eux aux folies de la Mère Sotte et aux saturnales de la Messe des Fous ?

Ils paraissaient n'en avoir rien gardé ni dans leurs yeux, ni dans leur cœur.

Aimable et sincère philosophie parée de la droiture et de l'ardeur des jeunes années !

Ils s'engagèrent dans ces forêts profondes et ténébreuses qui annoncent les

confins de la sévère Lotharingie. Un tel site n'était pas fait pour disposer leurs âmes à des pensées frivoles.

La tristesse de ces lieux eût été profonde si quelque rayon de soleil ne se fût glissé à travers les branchages des chênes gigantesques. Peu d'oiseaux chantaient à cette heure; quelques geais, quelques merles dont les cris soudainement bruyants faisaient tressaillir les voyageurs.

Et les jouvenceaux songeaient soucieusement à tout l'espace qu'il leur faudrait encore pour arriver à la grande Allemagne.

Ce fut ainsi qu'ils se prirent à penser à leur patrie. Et silencieusement ils se disaient que la vie à venir, si chargée qu'elle pût être d'aventures et de gloire, ne vaudrait pas la vie passée.

Où retrouveraient-ils ces longues soirées d'étude et de paix, cette insouciance des choses du siècle, ces aimables conférences qui duraient des soirs entiers ?

Quittant les pures régions de la Science et de l'Art pour un monde de guerre et de barbarie, ils regrettaient inconsciemment de s'être mis en route.

Ils chevauchèrent longtemps ainsi, traversèrent des marais et des fondrières, et commençaient à s'impatienter de la longueur de cette forêt quand ils aperçurent non loin d'eux cette lueur qui indique l'approche des lisières. Et ils se trouvèrent dans un terrain nouvellement essarté où travaillaient un homme et une femme, la face noire et tannée de soleil.

« Holà ! dit celui des escholiers qui allait en avant, Holà ! bons manants, sommes-nous encore loin d'un village ou d'un château ?

— Les villages sont encore distants d'ici, messeigneurs, mais vous trouverez bientôt le monastère de *Morimond*.

— Morimond..., dit le cavalier en se retournant vers ses compagnons, je connais peu ce nom... Pourtant il me semble l'avoir entendu prononcer plusieurs fois, à Paris, par des jeunes gens qui devaient être de cette contrée.

— La fondation de Morimond est assez récente, interrompit un des voyageurs ; mais déjà ce monastère a essaimé et fondée deux nouvelles abbayes : *Bellevaux* et *La Crête*.

— Et à quel ordre religieux se rattache-t-il ?

— Morimond est une colonie de Citeaux.

— C'est-à-dire qu'on professe les doctrines chères au célèbre Bernard, le rival et le persécuteur de notre Maître.

Plusieurs des escholiers, à ce nom de Bernard, firent une grimace significative. Abélard n'avait point de plus grand détracteur. Tout le zèle du célèbre Cistercien se dépensait à le combattre.

Ce fut pour ces jeunes esprits une nouvelle occasion de se déchainer contre

les Réaux ; et la discussion battait son plein quand ils aperçurent les clochetons de l'abbaye.

Les voyageurs n'avaient pas le choix des hôtelleries, aussi résolurent-ils incontinent de quérir asile pour la nuit.

A mesure qu'ils approchaient, la paix recueillie du site se communiquait à leur esprit.

Si l'on ne respirait point ici l'atmosphère exaltante du Paraclet, il s'exhalait de ce vallon un autre charme, fait de tranquillité et d'oubli et qui à leurs esprits tout pénétrés de l'étude des vieux auteurs, rappelait ce fleuve du Léthé dont les eaux abreuvent les morts de l'oubliance éternelle...

Ils frappèrent à l'huis du monastère ; et le frère portier vint leur ouvrir.

C'était l'heure de Complies. Le chant des psaumes résonnait dans la chapelle.

Quand ils se furent débarrassés de leurs chevaux, les quinze escholiers d'Allemagne s'en furent, eux aussi, rendre grâces à Dieu de leur première journée de voyage.

Après l'aspersion de l'eau bénite qui termine les Complies, l'abbé leur donna audience et les accueillit paternellement.

Puis le frère hospitalier les conduisit chacun dans une cellule, et le grand silence de la *Mort au monde* les enveloppa.

Rêvèrent-ils de Paris et d'Abélard ? agitèrent-ils en eux la querelle des Réaux et des Nominaux ? c'est peu probable, car le lendemain, après les matines, ils s'en furent trouver le père abbé ; et tous, sans s'être concertés, le supplièrent de les garder par devers lui.

De quelles mystérieuses effluves les avait enveloppés la forêt ? quel breuvage d'ivresse leur avait versé la Fée de la solitude ? quelles grâces génératrices des grands renoncements avaient été éveillées en eux par les mélopées latines de l'office et la parole de l'abbé ?

Celui-ci, surpris de vocations si spontanées, certain d'autre part qu'ils n'avaient pu se communiquer leurs sentiments, fut persuadé qu'une voix divine les avait appelés dans la nuit, et il ne fit que peu d'objections à l'accomplissement de leurs desseins.

Quelques semaines après, un courrier de Morimond partait pour la Germanie où les parents des quinze Escholiers regardaient sans cesse vers l'Occident, inquiets de ne point voir revenir leurs fils.

Et l'envoyé du vénérable abbé Gauthier de Morimond s'étonna grandement de voir les burgs imposants et les riantes châtellenies qu'abandonnaient ces quinze beaux fils pour l'humble et pauvre vie du cloître.



« Othon, le plus illustre d'entre eux, était fils de Léopold IV, marquis d'Autriche, et d'Agnès, fille de Henri IV. Le père d'Othon, surnommé le Pieux, crucifia sa chair sur le trône et fut honoré comme saint par la postérité.

Agnès avait épousé en premières noces, Frédéric, duc de Souabe, dont elle avait deux fils. Elle eut avec Léopold seize enfants, dont Othon, Berthe, duchesse de Bologne, Agnès, reine d'Espagne, etc..., etc...

Othon était en conformité de vie avec ses parents. Ancien étudiant à l'école de Nuremberg, il était venu à Paris tourmenté du désir de savoir. »

Les compagnons d'Othon, issus comme lui des races les plus illustres, persévérèrent tous comme lui.

Sept ans après *la Chevauchée du Salut,* Othon était élu abbé de Morimond. Les annales de ce monastère ont dit de lui qu'il en fut la lumière et la force.

Cinq années nouvelles s'étaient à peine écoulées qu'un décret d'Innocent II, en 1138, l'appelait à l'évêché de Freising pendant que son frère était élevé à la dignité impériale.

Bien des larmes furent versées à Morimond quand le vénérable Othon quitta ses frères. Et les yeux qui répandirent le moins de pleurs ne furent pas ceux d'Othon.

Ainsi, ce qui avait été pour les autres le lieu définitif de leur repos, ne fut pour Othon qu'une halte aux pieds de Dieu.

Souvent, depuis, appuyé sur sa crosse pastorale, il lui arriva de songer avec amertume au paisible monastère qu'il avait dû quitter. Et les chanoines qui l'assistaient, voyant leur évêque fermer les yeux et se recueillir, ne se doutaient point qu'en ce moment son âme avait franchi fleuves et forêts, et louait Dieu parmi les moines de Morimond.

Sur ses épaules, un autre joug s'était surajouté au joug épiscopal. En même temps qu'il gouvernait ses ouailles, il avait dû accepter la mission de conseiller et diriger l'empereur.

Le rude Barberousse, son neveu, fils de son frère Frédéric de Souabe, occupait maintenant le trône impérial. Bien rares étaient les conseillers qui, parfois faisaient un peu fléchir sa rigueur. Aussi Othon ne pouvait pour lui-même décliner cette pénible mission.

Frédéric, captivé par son évangélique douceur et la tendresse de son âme, ne voulait plus se séparer de lui. Vint un jour où il lui demanda de l'accompagner en Italie. Othon, cassé par les années, les fatigues de sa charge et les austérités d'une vie restée monastique, ne put accepter cette mission où il sentait qu'il eût été si utile à son empereur.



Il quitta celui-ci les larmes aux yeux, non sans lui recommander son église qu'il pressentait devoir bientôt quitter.

La fin de son terrestre pélerinage approchait. Mourrait-il sans revoir Morimond ?

Un jour, l'évêque de Freising se remit à cheval, et comme au temps où il allait à Paris s'enquérir de la science, reprit le chemin des Gaules.

C'était en 1159. Combien changé, le brillant damoisel de jadis !...

Il arriva à Citeaux épuisé par le voyage, et dès qu'il le put, parti pour Morimond.

Il revit ces forêts sauvages, ces prairies du Bassigny fertilisées par ses fils, et en arrivant au monastère demanda l'extrême-onction.

Les religieux pleuraient autour de sa couche d'ascète. Il leur donna en témoignage de son affection le livre qu'il avait composé sur l'empereur Frédéric, parla chaleureusement de l'enfer et du ciel, confessa humblement ses fautes et rendit l'âme en priant.

C'était le 21 septembre 1159.

Il avait désigné pour son inhumation le plus humble et le plus obscur emplacement. Mais les moines, quelque désireux qu'ils fussent de remplir ses dernières volontés, ne purent se résigner à cacher dans l'ombre les restes de l'homme qui avait été la gloire de l'abbaye et le plus grand de son siècle après saint Bernard.

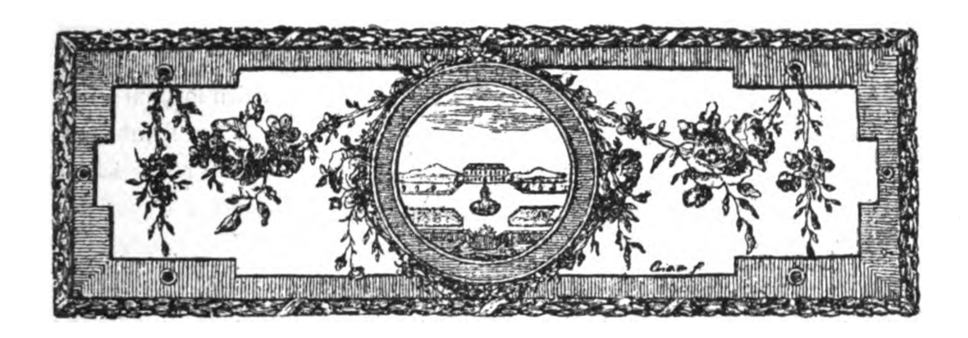
Il fut inhumé avec pompe devant l'autel où son tombeau imposant attirait encore en 1793 les yeux du visiteur.

Il semblait, disent les chroniqueurs, que l'âme de ce juste, durant sa vie, écartât de la terre germanique les pires calamités. En effet, il n'eût pas plutôt disparu que les pires fléaux : peste, feu, famine, s'abattirent sur Freising et toutes ces contrées.

Plus tard, les hommes, à défaut des siècles, se chargèrent d'accomplir le vœu suprême d'Othon. Aujourd'hui bien sagace serait celui qui retrouverait dans les ruines de Morimond la sépulture du conseiller de Frédéric Barberousse.

Nijon près Bourmont. Alc. MAROT.





Les Habitants d'une petite Ville Lerraine au XVIIIe Siècle

I

LA NOBLESSE

Du grand chemin de Prény que suivaient jadis les bourgeois et les manants appelés à monter la garde au château des ducs, on peut embrasser toute la vue de Thiaucourt. La ville a peu changé depuis le xviiie siècle. Sous nos pieds, la rivière décrit la même courbe dans la prairie, et si les remparts ont disparu, si le chemin de fer a donné quelque animation à la vallée, les maisons continuent à s'étager sur la colline opposée, dominées par l'hôtel de ville et surtout par l'église, dont la flèche d'ardoises fait une tache grise au milieu des toits rouges.

Quand on pénètre dans la ville, l'impression du passé subsiste. Thiaucourt, à peu près détruit pendant la guerre de Trente ans, n'a guère été entièrement reconstruit qu'au xviiie siècle. La plupart des maisons portent encore au-dessus de l'entrée la date de leur fondation : 1711, 1723, 1766, et les fenêtres ont conservé la courbure élégante des constructions de l'époque (1).

Dans ce cadre, où tant de choses nous parlent des jours d'autrefois, il est facile d'évoquer les figures du temps passé : voici les anoblis, tout fiers de leurs récents parchemins, les magistrats et les bourgeois, pleins de morgue et volontiers frondeurs, les vignerons et les artisans courageux et opiniâtres dans l'adversité. Si j'ai choisi le xviiie siècle pour cette pieuse reconstitution, c'est qu'alors avec son bailliage, ses marchés et ses foires, Thiaucourt fut vraiment à son apogée. A la Révolution, il s'endormit ville, pour se réveiller village au xixe siècle.

(1) Les maisons construites avant le xviiie siècle sont rares : en dehors de l'ancien fort, qui date du xve siècle, on ne peut que citer trois maisons, dont les larges baies encadrées de colonnes témoignent qu'elles ont été bâties au xvie siècle. Toutes les constructions importantes de la ville sont du xviiie siècle : le couvent des Capucins (1712), l'église (1732), l'hôtel de ville (1786), le presbytère (1782), la caserne avec la maison d'étape (1775), l'hôpital (1774). etc.

Au centre de Thiaucourt, non loin de l'église, s'élevait l'ancien fort qui servait jadis de refuge aux habitants pendant les guerres, et dont les tours, au XVIIIe siècle, étaient découronnées et en assez piètre état. Il avait été cependant relevé à la fin du siècle précédent par Mathieu de Rosselange, qui fut le dernier à le posséder en fief (1).

Mathieu de Rosselange appartenait à une famille originaire de Kœur, dont une branche s'était établie à Saint-Mihiel : il était né dans cette ville, en 1609, du mariage de Jean Rosselange et de Judith Platel du Plateau. Procureur au Parlement de Metz jusqu'en 1646, capitaine, prévôt, receveur de la Chaussée de 1652 à 1670, il devint conseiller d'Etat de Charles IV, puis, en 1672, procureur général de la Chambre des Comptes du Barrois.

Rosselange avait dû ce dernier poste à son loyalisme : ayant obtenu la confiance de Charles IV, il ne l'abandonna pas lorsque la Lorraine, étant occupée par le maréchal de Créquy, le malheureux duc fut réduit à fuir devant l'armée française. Il ne se contenta pas de défendre en négociateur les intérêts de son prince auprès de M. de Caumartin, intendant de Champagne (2) ; il fit imprimer et distribuer partout des libelles contre le roi de France. Arrêté à Toul, « comme cause de tous les malheurs dont la Lorraine étoit accablée, en donnant de mauvais conseils à son prince, » disent les Bénédictins dans leur *Histoire de Metz*, il fut conduit à Metz au mois de novembre 1670 (3), et ne fut mis en liberté que l'année suivante.

Le duc récompensa Mathieu de Rosselange en le nommant son procureur général à Bar. Le 5 mai 1672, il l'avait autorisé, « comme marque de son affection particulière, » à rétablir en fief l'ancien fort de Thiaucourt, qui n'était

(1) Lettres données à Cologne, le 5 mai 1672. Après l'extinction des Rosselange, on peut dire que « le Roi est le seul seigneur de Thiaucourt ». Cf. Dom Calmet. *Notice de Lorraine.*

(2) « 26 juillet 1670. M. de Caumartin à Colbert : il marque l'entretien qu'il a eu avec le sieur de Rosselange, homme d'affaires de M. de Lorraine, sur le sujet des droits royaux de ce Prince dans le Barrois, et que ce Prince n'insistera pas au pareatis, mais qu'il demandera, avant de faire aucune exécution, que pour les droits du roi l'on advertisse ses juges.

« 28 août 1670. M. de Choisy, intendant des Trois Evêchés, à Colbert : il demande s'il fera transporter à Metz tous les papiers qui sont dans le cabinet du sieur Rosselange.

« 10 novembre 1670. M. de Choisy, au même : il estime que le sieur de Rosselange serait mieux à Metz qu'à Nancy, le trouvant coupable d'avoir fait imprimer et débiter des libelles séditieux.

« 3 décembre 1670. M. Charruel, intendant à Metz, au même : il demande vos ordres pour l'élargissement du sieur Rosselange. » Schmit. Papiers de Colbert. *Journ. Soc. Arch. Lorr.*, 1876, p. 146 et suiv.

(3) « 1670. — Le 22 novembre, le sieur de Rosselange, Procureur général de Lorraine, fut amené icy prisonnier et mis à la citadelle sous bonne et seure garde. On dit que c'est luy qui est cause de tous les malheurs dont la Lorraine est accablé, ayant, à ce qu'on dit, donné de bien mauvais conseils à son prince et solicité l'establissement des impôts et charges sur ce pauvre pays. » — Jehan Ancillon. *Recueil journalier de ce qui s'est passé de plus mémorable dans la cité de Metz, pays Messin, et aux environs, de 1656 à 1674.* In-16, 1860, p. 88.

qu'une masure lorsque Rosselange l'avait acquis pour y bâtir les prisons de la prévôté.

En 1652, il avait été autorisé à reprendre la noblesse de sa mère Judith Platel, suivant la coutume de Saint-Mihiel, c'est-à-dire en renonçant à une portion de la succession de celle-ci (1). De son mariage avec Marguerite Liéger, il avait eu plusieurs enfants, dont l'un devint prieur commendataire de Neuviller-sur-Moselle, un autre, religieux bénédictin de l'abbaye de Saint-Mansuy. Son fils aîné, Jean-Joseph, avocat, puis conseiller au Parlement de Metz (9 juin 1682), permuta, en 1684, avec M. Théodore Pinguet de Suzémont qui, depuis de longues années, gérait la prévôté de la Chaussée, en l'absence de son père, Mathieu de Rosselange. Il mourut, le 10 août 1690. Mathieu de Rosselange, qui était mort l'année précédente, au mois de février, avait été inhumé en la chapelle Notre-Dame de l'église de Thiaucourt.

Au XVIIIe siècle, la famille des Rosselange de Thiaucourt va s'éteindre (2).

Marguerite de Rosselange, la dernière du nom, née à Toul, sur la paroisse Saint-Jean, le 5 octobre 1642, pendant l'exil du Parlement de Metz, habite seule la maison de famille. Elle ne sort de chez elle que pour aller à l'église et visiter les pauvres qu'elle ne cesse de secourir.

Passant ses journées dans la grande salle du rez-de-chaussée de la maison du fort, elle assiste de sa fenêtre à la vie de la rue : de là, elle discute avec les marchands, gronde les enfants et interpelle les gens de Bouillonville qui regagnent leur village par la Porte-aux-Loups.

Elle a des Rosselange l'humeur vive et processive. Elle, qui est si bonne pour les malheureux, recueillant et nourrissant avec générosité les pauvres et les errants, elle met une âpreté de paysanne avare dans ses démêlés judiciaires. Et elle ne cesse d'avoir maille à partir avec ses concitoyens : procès pour les eaux, pour son colombier, pour son cheval, pour le paiement d'une dette de 15 livres au menuisier ! En 1714, son voisin Claude Harmand, incommodé par un fumier qu'elle avait logé devant sa porte, lui demande de le protéger contre le purin qui envahit sa maison. Elle refuse. Doux et conciliant, il insiste avec discrétion, puis finit par lui envoyer l'huissier. Un huissier à une Rosselange ! Voilà la guerre allumée : expertises, mémoires et plans, elle assemble un énorme dossier. Des lettres, des paroles vives sont échangées ; elle complique l'affaire, soulève plu-

(1) Arrêts de la Cour et de la Chambre des Comptes de Bar des 8 et 12 juillet 1652 et 5 mai 1654. « Porte d'argent au chevron d'azur, chargé de cinq larmes d'or et accompagné de trois plateaux de gueules, deux en chef et un en pointe : et pour cimier un vol d'azur. » — Dom Pelletier, p. 704.

(2) Les autres Rosselange de Kœur furent nombreux, mais restèrent roturiers, même ceux qui descendaient, comme Mathieu, de Judith Platel. — Dumont. *Nobiliaire de Saint-Mihiel*, t. I, p. 355 et 356.

sieurs incidents de procédure, et finit par être condamnée à élever un mur pour isoler son fumier. Ses échecs ne la décourageaient pas, et bientôt elle recommençait ses visites à son procureur.

Elle vécut ainsi, isolée et active, de longues années dans sa petite ville qu'elle ne quittait que pour aller à Metz chez des parents. Elle mourut fort âgée, en décembre 1731, laissant ses biens à divers ordres, en particulier aux Carmélites de Metz. Avec elle disparaissait, à Thiaucourt, le nom de Rosselange.

La ville renfermait encore quelques anoblis de récente date, bourgeois enrichis qui n'étaient guère nobles que de nom. Du moment où on laissait acheter la noblesse à beaux deniers comptants, sa constatation devenait une affaire de chancellerie, et il y avait tant de cas où les roturiers pouvaient gagner la noblesse, que le public n'arrivait plus à distinguer les anoblis et les bourgeois aisés. Avec le temps, les uns oubliaient leurs titres, négligeant de les représenter aux généalogistes, les autres, dédaignés par la vieille noblesse, reprenaient leurs anciennes professions.

Jean Maillefert, maire de la ville de Thiaucourt au XVI[e] siècle, qui avait dirigé l'établissement des marchés et des foires, la construction de la halle et des murs d'enceinte, et qui laissa le souvenir d'un excellent administrateur, soucieux des intérêts de ses concitoyens, avait élevé ses fils Louis et Jean « noblement », comme on disait alors. Il avait placé l'aîné près de la duchesse de Bar, en qualité de secrétaire, et avait obtenu pour lui des lettres de noblesse du duc Charles III (1). Louis mourut peu après sans enfant. Jean demanda aussitôt à reprendre la noblesse de son frère ; elle lui fut accordée à bon compte ; il l'obtint le 22 novembre 1610, « moyennant la somme de 600 francs monnoie du païs ».

Mais les Maillefert continuèrent à vivre modestement à Thiaucourt, les uns riches cultivateurs, les autres occupant d'humbles places à l'hôtel de ville. Une branche s'était établie à Charey et y exerçait le métier de vigneron. Au milieu du XVIII[e] siècle, un Maillefert était gruyer de Montmédy, l'aîné de la famille faisait valoir ses terres de Thiaucourt et celles de sa sœur Marguerite, qui avait épousé un avocat du bailliage, Antoine Colombey, dont elle s'était séparée après des déboires de fortune. Quant à leurs parchemins, depuis longtemps ils étaient oubliés.

De même, parmi la descendance de ces bourgeois que Léopold avait si libéralement gratifiés de lettres de noblesse (2), les Bricqueney, de Thiaucourt, igno-

(1) Lettres données à Bar, le 20 octobre 1605 : porte d'azur au chevron d'argent accompagné en chef de deux roses d'or et en pointe de deux annelets, ou orle double de même : et pour cimier deux pennes de l'écu. — Fol. 18. reg. 1606 Dom Pelletier.

(2) V. Lepage et L. Germain. *Complément au Nobiliaire de Dom Calmet* et Noël. *Mémoires pour servir à l'Histoire de Lorraine*, n° 5, notes. p. 112 et suiv. Nancy, 1841. In 8°. Voir également les édits de septembre 1755, août 1758 et avril 1771.



rèrent bientôt qu'un Louis Bricqueney, avocat, conseiller au bailliage des Vosges, avait été anobli le 28 novembre 1726 (1), et les Thiéry qu'un des leurs, conseiller-secrétaire des Commandements et Finances, gouverneur du Prince royal dans ses voyages de Prague et de Venise, avait reçu la noblesse le 7 février 1729 (2). Ils avaient quitté la ville de bonne heure, n'y revinrent plus et négligèrent leurs parents plus humbles qui, à Thiaucourt, conservaient leur nom dans une paisible obscurité (3).

Anoblis d'hier, Nicolas Fiacre, receveur des finances au bureau de Thiaucourt et de la Chaussée (août 1722) (4), et Claude Fournier, avocat à Thiaucourt (7 juillet 1720) (5), devaient leurs lettres de noblesse à leurs fils, dont l'un, avocat à la Cour souveraine, « exerçait depuis 1719 avec honneur, zéle et fidélité les fonctions de capitaine, prévôt, chef de justice de Saint-Nicolas », et dont l'autre, Henri Fournier, qui, comme avocat à la même Cour, « s'était attiré la confiance de quantité de personnes de premier ordre », était devenu substitut du procureur général de la Chambre des Comptes de Lorraine (6).

Les Fournier étaient parents des Vuara, qu'on estimait fort à Thiaucourt, où ils s'occupaient surtout de bonnes œuvres. Le plus connu, François-Joseph, conseiller du Roi, avait été prévôt et garde du scel de la prévôté (1695), puis conseiller en l'hôtel de ville (1720) (7). Sa fille, Marie-Anne, dont une des rues de Thiaucourt

(1) Porte d'azur au chevron d'argent, accompagné de trois billettes d'or, deux en chef et une en pointe ; et pour cimier une étoile d'azur. Fol. 162, registre 1726. D. P.

(2) Porte d'azur à trois cornes d'abondance d'or, posées deux et une ; et pour cimier une étoile d'argent issant d'un armet morné, orné de son bourrelet et lambrequin aux métail et couleur de l'écu. Fol. 153. Registre 1727, 1729. D. P.

(3) Des familles Thiéry et Bricqueney existent encore à Thiaucourt.

(4) Porte d'azur au chevron d'or accompagné en pointe d'une étoile d'argent, au chef de même, chargé de deux étoiles d'azur ; et pour cimier une étoile de l'écu. Fol. 212. Registre 1722. D. P.

(5) Porte d'azur à trois étoiles d'argent posées deux et une, au chef de même, chargé d'une tête de lion arrachée de gueules ; et pour cimier un lion de gueules issant d'un armet morné, orné de son bourrelet et lambrequin aux métail et couleur de l'écu. Tr. Chartes. Fol. 92. Registre 1720. D. P.

(6) Le tombeau de Henri Fournier et de sa femme Marguerite Lefebvre se trouvait dans l'église des Tiercelins, à Nancy. Sur une table de marbre noir était gravée l'inscription : « *Hic jacet nobilis Henricus Fournier, patronus celeber viduarum et orphanorum pater, procuratoris generalis in rationum camera vices gerens primarius, scientia, judicio et probitate in suprema Loth. et Barri curia senator designatus. Obiit die 3 junii 1753, ætatis 62. — Hic pariter jacet Margarita Lefebvre, sponsa numeris omnibus sponso digna. Obiit die 2 Junii 1770. Actatis 78.* » Les filles de Henri Fournier avaient épousé les deux frères : la première, Anne-Marthe, Léopold-Charles Lefebvre, conseiller-maitre en la Chambre des Comptes ; la seconde, Thérèse, Joseph-Charles Lefebvre, avocat général à la Chambre des Comptes et conseiller d'Etat de Stanislas. Le fils de ce dernier, Christophe-Michel Lefebvre de Montjoie, devint à son tour avocat général à la Chambre des Comptes. — V: Dom Pelletier, p. 463, et Lionnois. *Hist. de Nancy*, tome III, page 313.

(7) François-Joseph Wara ou Vuara, ancien prévôt de Thiaucourt, « où sa famille se trouvait établie depuis près de deux siècles et y avait toujours été considérée et supportée les charges publiques », fut anobli par lettres données à Lunéville le 2 septembre 1721. Porte d'azur, à la levrette passante décolletée de gueules, bordée et bouclée d'or, au chef d'argent, chargé de trois étoiles d'azur ; et pour cimier la levrette naissante de l'écu. D. P. — Sa fille ainée, Glossinde, née en 1770, avait épousé Joseph-Ignace Regnault, prévôt de Saint-Mihiel, seigneur de Broussey et de Raulecourt. — Cf. Dumont. *Nobiliaire*, pages 367 et 401.

porte aujourd'hui le nom, laissa une partie de ses biens au bureau des pauvres, dont elle fut un des premiers bienfaiteurs. Elle mourut, le 19 juin 1744, à l'âge de 40 ans, et fut pleurée par tous les malheureux. Le frère de Marie-Anne, écuyer, avocat au Parlement, avait été s'installer à Xammes, dont il était seigneur haut justicier. Dans ce petit village perdu au milieu des terres où il possédait une importante ferme, il habitait « le Château », vaste construction fort simple, donnant sur les champs, et des fenêtres de laquelle il pouvait surveiller ses ouvriers. La famille des Vuara était alliée à celle des Rouyer, célèbres à Thiaucourt pour leur bienfaisance, et dont le nom se joint au leur à chaque page des registres du bureau des pauvres.

Cette noblesse, que les bourgeois étaient si avides d'acquérir, leur servait uniquement à éviter certaines charges : il y avait chez eux moins le désir de briller que de s'épargner la contribution aux dépenses de la ville ou de la province (1). Aussi, pour la plupart, n'étaient-ils pas vains de cette noblesse « en bon parchemin, scellée du grand sceau de cire jaune », et, suivant le mot de Beaumarchais, dont « ils avaient quittance ». Ne pouvant prétendre à être reçus par les anciennes familles, ils devaient se contenter de leurs relations dans le monde des conseillers du bailliage, des avocats, et même des procureurs. Quelques-uns, il est vrai, mettaient une certaine complaisance à faire graver leurs armoiries sur leurs cachets ou sur leur argenterie : « Car avoir de la vaisselle plate, c'est sortir de la bourgeoisie (2) ».

En général, leur orgueil n'éclata que plus tard, lorsque les révolutionnaires, séparant nettement de la bourgeoisie la classe de la noblesse, confondirent dans les mêmes persécutions les nobles et les anoblis de la veille. « La tourmente balaya tous les titres, mais elle n'en fit pas disparaître le goût : dès que la tempête se fut calmée, on vit rapidement lever les germes d'une vanité qui n'avait été coupée qu'à ras de terre (3) ».

Sous la Restauration, on s'empressa à l'envi de faire revivre les titres, et les bourgeois anoblis de Léopold mirent plus d'orgueil que tous autres à parler et à vivre noblement.

Cependant, au XVIIIe siècle, à Thiaucourt, les Chocquard et les Mathieu, les Porpe, à Charey, soigneux d'oublier leur origine roturière, tiraient déjà vanité

(1) Telle était presque l'unique différence entre les bourgeois anoblis et les simples bourgeois, mais elle était très sensible. Voici une décision de l'Intendant, concernant MM. Picquant, échevin, Joly, greffier, et Riffaut, procureur, qui avaient émis la prétention d'être dispensés de la corvée : « Les notables bourgeois, et ceux qui ne sont pas de condition noble, qui ont des chevaux de trait, « doivent contribuer aux travaux des routes et chaussées avec les laboureurs et les voituriers, sous « les peines de droit. — 3 février 1779 ». *Arch. Thiaucourt.*

(2) Mercier. *Tableau de Paris.* VIII, p. 33.

(3) Maury. *Les titres nobiliaires en France.*

de leurs titres et de leurs privilèges. Les Chocquard étaient originaires de Saint-Mihiel. L'un d'eux, médecin dans cette ville, avait épousé Barbe de Mouilly, fille d'Antoine de Mouilly (1), et de ce mariage devait provenir la noblesse de la famille. Il est intéressant de voir comment François-Mathieu Chocquard s'y prenait, plus d'un siècle après, pour la faire revivre à son profit.

Antoine de Mouilly, fourrier-ordinaire de S. A., avait été anobli par lettre, du duc Henri, de 1609 (2). Il était venu s'installer à Thiaucourt, et il était mort sans postérité mâle.

Le fils de Barbe de Mouilly, Etienne Chocquard, médecin comme son père à Saint-Mihiel, avait commencé son droit après la mort de celui-ci, et avait été reçu avocat au Parlement de Metz en 1685. Il n'avait jamais songé à reprendre la noblesse de sa mère et, sur la fin de sa vie, était devenu procureur au bailliage et hôtel de ville de Pont-à-Mousson (1692), et promoteur de l'université de cette ville (3). Il était mort, laissant un fils en bas-âge : c'était François Chocquard.

Il fit son droit et, son père lui ayant laissé une certaine fortune, il acheta la charge de substitut en la prévôté et hôtel de ville de Thiaucourt. Il voulait la noblesse, et, pour l'obtenir, il devait reconnaître que son père ne l'avait guère recherchée. Il fit alors valoir que comme la Lorraine était occupée par l'armée française, Etienne Chocquard ne pouvait réclamer des lettres de noblesse, la coutume de Saint-Mihiel ne régissant plus le pays : lorsque le duc avait été élevé au trône, il songeait à le faire, lorsque la mort était venue le surprendre. Son fils suppliait donc le duc Léopold de reprendre le nom et la noblesse de son bisaïeul maternel.

Quand il les eut obtenues (1er mars 1625), Thiaucourt ne posséda plus de Chocquard : on ne connut dans la ville que « les Messieurs et les Dames de Mouilly ». Mlle de Mouilly épousa depuis le comte Philippe Gaspard de Gondrecourt (4). Mais, juste retour des vanités humaines, il n'est guère de personnes

(1) Barbe de Mouilly, veuve d'Etienne Chocquard, médecin à Saint-Mihiel, mourut le 3 mars 1686, à Pont-à-Mousson, et fut inhumée le 4, en l'église de Thiaucourt, « devant l'épitaphe de Messieurs de Mouilly, ses ancêtres ».

(2) Lettres expédiées de Nancy, le 16 janvier 1609, et entérinées à Bar, le 25 février. Porte d'azur, à un chevron d'or, chargé de trois roses de gueules boutonnées d'or ; et pour cimier, une rose de l'écu environnée de deux pennes. Fol. 29, reg. 1609. D. P. — Gabriel Le Marlorat donne une description, un peu différente, des armoiries de Mouilly : « Champ d'azur, un chevron rompu d'or, semé de trois roses de gueules clouées d'un clou d'or, et sur le heaume il y a une rose de gueules clouée d'or ». (*Mém. Société des lettres de Bar-le-Duc.* IIIe série, tome 2, pages 19-20). — V. aussi Dumont, *Nobiliaire de Saint-Mihiel*, p. 289 et suivantes.

(3) Etienne Chocquard avait été tenu sur les fonds baptismaux par des seigneurs de médiocre importance, le sieur Piart et la veuve Lebègue, apothicaire (24 avril 1637).

(4) 9 janvier 1742, mariage de Gaspard Philippe de Gondrecourt, fils de Gaspard Mathieu, comte de Gondrecourt, de Maizey, Senonville, Varviney, Poisson, Boncourt, Mandre et bans voisins, et d'Elisabeth Angélique de Maillotte de Gironcourt et demoiselle Christine Glossinde de Mouilly, fille de François de Mouilly, escuyer, conseiller du roi, procureur du roi en l'hôtel de ville

aujourd'hui, à Thiaucourt, qui se souviennent du nom de Mouilly, et celui de Chocquard revit encore dans l'appellation d'un pré que M. de Mouilly possédait dans les bois de Woëvre, et au sujet duquel il eut avec la ville de nombreuses difficultés.

« Que de gens qui se couchent roturiers et se lèvent nobles !... Tel abandonne son père qui est connu et dont on cite le greffe ou la boutique pour se retrancher sur son aïeul, qui, mort depuis longtemps, est inconnu et hors de prise (1) ». Et bien que l'ancêtre soit un laquais, on en tire vanité.

Jean-François de Porpe, écuyer, seigneur de Charey, faisait sa résidence habituelle à Commercy, et ne passait que quelques mois de l'année dans ses terres. On s'apercevait bien vite, à Charey, du retour du seigneur. Orgueilleux de sa noblesse, il en exerçait scrupuleusement toutes les prérogatives. Il avait dans sa châtellenie, « une terre patrimoniale, s'il en fut jamais, » disait-il, tous les droits de justice et de sceau. Près du village, un signe patibulaire à quatre piliers, bien que n'étant pas baron, il eût dû se contenter de deux (2), annonçait aux étrangers qu'ils se trouvaient sur les terres d'un homme de qualité. Le sceau de la haute justice de Charey reproduisait, du reste, ses armes surmontées hardiment d'une couronne... comtale. « Lorsque le seigneur ou la dame entrait ou sortait de l'église, ses sujets étaient obligés de se lever et de se tenir debout, jusqu'à ce qu'ils fussent passés (3) ». Et, sans doute, François de Porpe regrettait le temps où, selon la légende, les paysans battaient l'eau des fossés pour le repos du seigneur et de ses hôtes.

Il avait restauré avec soin son petit château : les quatre hautes tours qui le flanquaient, l'enceinte entourée de « beaux fossés », les deux ponts-levis, l'un pour la porte principale, l'autre pour la poterne, donnaient des quartiers à sa noblesse, et rien n'aurait rappelé la roture primitive, si la devise, qui décorait la porterie : « Vive l'amour, mais qu'on dîne, » devise ancienne, mais soigneusement conservée par les nouveaux possesseurs, n'eût décelé l'origine de la noble famille des Porpe.

L'aïeul de François était valet de chambre du cardinal de Retz. De domestique, il devint son homme d'affaires, puis son receveur à Commercy avec le titre de « trésorier receveur général des finances », et lorsque son petit-fils de-

de Thiaucourt, et dame Elisabeth Collot d'Harsonville. Le mariage ne fut pas heureux : Philippe de Gondrecourt, qui avait reçu en dot la forge de Boncourt, la vendit, le 30 octobre 1748, et voulut élever à Boncourt un nouveau château. Ses créanciers, lésés, firent saisir ses biens, qui furent vendus à la criée au bailliage de Saint-Mihiel. — V. Dumont, *Nobiliaire*, tome I, pages 60 à 91, et *Ruines de la Meuse*, tome III, page 170. François Chocquard était mort, le 30 sept. 1742.

(1) La Bruyère : *Caractères de quelques usages.*

(2) Loiseau : *Traité des Seigneurs.* 1678. In-folio.

(3) Procès-verbal de reconnaissance des bois communaux. 1757. Mns Charey, *Archives communales*, et Lepage : *Annuaire administratif et statistique de la Meurthe*, 1860.

manda des lettres de noblesse, c'est ce dernier emploi qu'il s'empressa d'invoquer pour les obtenir. Anobli par lettres du 16 mars 1736 (1), il renia bientôt ses ancêtres roturiers : ayant été assigné en 1768 par devant l'hôtel de ville de Commercy comme responsable d'un de ses enfants qui avait jeté de la neige aux passants, il répondit qu'un homme comme lui n'était pas fait pour « aller devant « des gens de l'espèce des officiers de l'hôtel de ville. » Et à une nouvelle assignation du sergent, Madame son épouse, née Martin (elle était fille de Nicolas Martin, capitaine du château de Commercy), ajouta « que son noble époux n'était pas fait pour comparaître devant des f..... laquais : qu'il n'avait qu'à le leur dire lui-même. » Cette insigne politesse lui valut 50 livres d'amende, que sans doute M. de Porpe dédaigna de refuser.

Ces nouveaux anoblis, oubliant que leurs péres, modestes bourgeois, les avaient élevés « dans la crainte de Dieu et... des sergents », étaient persuadés, et souvent non à tort, que leurs titres les plaçaient fort au-dessus du commun des mortels. Le dimanche 8 juillet 1739, André Serrurier, sergent de l'hôtel de ville de Thiaucourt (2), faisant sa tournée journalière « aperçut devant la maison de M. Mathieu une voiture de foin que l'on déchargeait au mépris des préceptes divins. » Il pénétra dans la cour et, ayant exhibé sa commission, il s'apprêtait à dresser procés-verbal contre les voituriers, lorsque M. Mathieu se précipita sur lui comme un furieux et lui arracha des mains ses papiers. Bougre de sergent de ville, criait-il en brandissant sa canne, sors de ma cour, sinon je te f... cent coups de bâton. »

André Serrurier ne se le fit pas dire deux fois et s'enfuit au milieu des risées de la populace que la discussion avait attirée. Il fit un rapport contre M. Mathieu devant la Chambre du Bailliage qui refusa d'abord de l'enregistrer. Sur son insistance, on le fit comparaître : il réitira sa plainte. Les magistrats durent, cette fois, l'examiner, mais ils ne lui donnèrent aucune suite (20 juillet).

Le sergent de ville s'était heurté à un trop gros personnage : Noble François Mathieu, seigneur de Xammes, grand gruyer de Lorraine et Barrois, gentilhomme ordinaire de S. A., conseiller en ses conseils, était pour les officiers de la prévôté un protecteur à ménager, et il ne convenait certes pas à un manant de s'attaquer à lui (3). Sa femme, Mme Mathieu, née Poiré, traitait de haut les

(1) Porte d'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles de même et d'un lion d'or en pointe, et pour cimier le lion issant de l'écu. D. P. Arch. Meuse, B. 260 et Dumont, *Hist. de la ville et des seigneurs de Commercy*, t. III, p. 331 et suiv.

(2) Les sergents de ville de Thiaucourt portaient un habit en drap bleu de roi à gros boutons de métal, une culotte de panne écarlate, des bas de Vic, un tricorne avec un gros galon d'argent : la défroque revenait à 279 livres 15 sols. Arch. Thiaucourt.

(3) La terre de Xammes avait été érigée en fief à son profit par le duc Léopold. Lettres datées de Lunéville (16 avril 1726). — 26 août 1705. Baptême du fils de François Mathieu, alors prévôt

bourgeois de Thiaucourt : à la mort de son mari, elle revendiqua hautement son droit au colombier (1), se vantant de son « antique noblesse » et de l'embellissement que François Mathieu avait procuré à la ville. L'embellissement consistait en une maison vaste mais fort simple, qu'il avait fait construire près de la Porte-aux-Loups. Le « palais » revint après la mort de son fils Léopold-Jean-François, Prélat du Saint-Siège, conseiller intime et premier aumônier de feu S. A. R. la Princesse Anne-Charlotte de Lorraine (mai 1779), à Mme Marie-Anne Mathieu, veuve du chevalier de Klenholt, capitaine de dragons au service de France, qui, elle aussi, se rendit insupportable à tous par ses prétentions nobiliaires (2). N'était-elle pas la sœur du grand-maître des eaux et forêts de Lorraine ? Le fils de ce dernier, Gabriel Mathieu, de Xammes, ancien capitaine de dragons, s'installa en 1786, à Thiaucourt, où sa morgue fit faire le vide autour de lui.

Plus modestes, vivaient d'autres officiers nobles, qui étaient venus également, peu avant la Révolution, s'établir dans notre petite ville à laquelle ils étaient déjà attachés par leurs alliances.

François-Alexandre-Maximin de Marionnelz, écuyer, chevalier de Saint-Louis, capitaine d'infanterie, retiré à la suite de Metz, et Charles-Alexandre de Gravel, ancien capitaine de dragons au régiment de Saintonge, au service de leurs M. I. et R., gentilhomme ordinaire de la Chambre de S. A. R. Monseigneur le Duc Charles de Lorraine et de Bar, avaient tous deux épousé des demoiselles Harmand. Jean-Baptiste de Rouvroy, chevalier de Saint-Louis, ancien major au régiment de Penthièvre-cavalerie, par son mariage avec Françoise Rouyer, s'était allié également aux familles Harmand, Picquant et Joly (3).

Ces officiers retraités, comme les vieux capitaines qui vont aujourd'hui passer leurs dernières années dans le calme d'une petite ville de province, vivaient en bons bourgeois, parcimonieux et sages, s'occupant de faire valoir leurs terres, et s'intéressant aux affaires communales. On les voit prendre une part importante

de Thiaucourt, et de demoiselle Anne Poiré. Parrain et marraine : Jean-Baptiste de Vaussereulles, capitaine de cavalerie, premier maréchal des logis des gendarmes de M. le Duc de Bourgogne, et Mlle Anne Mathieu, fille de M. Nicolas Mathieu, lieutenant en la prévôté de Prény, et contrôleur en cette gruerie, demeurant à Vandières. Sur les Mathieu, Dom Pelletier, pp. 546 et 547, et Lepage, *Les Offices des Duchés de Lorraine*, p. 244 à 246.

(1) Lettres patentes du duc François, du 27 février 1731. Arch. Thiaucourt.

(2) Jean-Erédéric-Antoine de Klenholt, capitaine de dragons, épouse demoiselle Anne Mathieu, le 17 novembre 1743, en l'église de Thiaucourt.

(3) Ces alliances étaient fréquentes ; M. Mengin, avocat du roi au bailliage d'Etain, depuis établi à Thiaucourt, avait ainsi marié cinq de ses filles à des officiers nobles, MM. de Languinberg, lieutenant-colonel au régiment de Condé-cavalerie ; de Latouche, capitaine au régiment de Bourbon-infanterie ; de Langlois, maréchal des logis des gardes du corps du roi ; de Josselin, capitaine-commandant les chasseurs du régiment de Foix ; et Minet de Saint-Martin, maréchal des logis des gardes de Monsieur, tous chevaliers de Saint-Louis. (Souvenirs inédits du général baron Mengin.)

aux délibérations du bailliage : ils sont consultés pour toutes les questions et leurs noms figurent toujours en tête des notables.

M. de Rouvroy avait acheté des chenevières le long des murs de Thiaucourt, près de l'endroit où s'élèvent les bâtiments de la gendarmerie, et là, il passait démocratiquement ses journées, à bêcher, à sarcler et à voiturer du fumier. C'était un homme doux et aimable. Lorsqu'en 1789, la population s'organisa en garde nationale, Jean de Rouvroy servit avec gravité comme simple soldat, son épée d'officier au côté et la pique à la main : on le vit même trois ans plus tard, tout âgé qu'il fût (il avait alors 86 ans), travailler aux retranchements pour la mise en défense de la ville. Il avait comme compagnon à ses côtés, M. de Marionnelz qui, lui aussi, se donnait en exemple à ses concitoyens. Celui-ci était moins aimé : il avait la réputation d'être sévère et dur.

Peut-être avait-il gardé de son passage à l'armée l'habitude de mener rudement ses subordonnés : il possédait à Thiaucourt de nombreuses vignes, qu'il parvenait difficilement à faire cultiver, les vignerons se plaignant d'avoir en lui un maître exigeant et trop sévère.

Ils semblent donc, les uns assez vains de leurs titres, les autres un peu « durs envers le pauvre monde », ces nobles de Thiaucourt, mais, en somme, ce sont la plupart de bonnes gens qui ont appris à vivre la même vie, à souffrir les mêmes privations que leurs concitoyens.

Aussi, en 1789, quand il s'agira de rédiger les cahiers de la noblesse du bailliage aux Etats-généraux, ils ne songeront qu'à unir leurs vœux à ceux du Tiers et on les verra, comme les bourgeois de Thiaucourt, demander le retour périodique des Etats-généraux, une plus juste répartition de l'impôt, la responsabilité des ministres, l'abolition des lettres de cachet, la réorganisation de la justice, la suppression des droits sur le vin, le cuir et le papier, etc.

Ils demanderont même, ruraux éblouis du luxe de Paris et de Versailles qui « ruine la Nation », qu'on impose les portes cochères, les domestiques, les chiens de meute, et aussi « ces carrosses qui inondent la capitale et ne produisent que du tumulte, des embarras sans cesse renaissants, des ruines, des querelles et des meurtres (*sic*) ». Et ils ajouteront enfin, ces campagnards honnêtes et naïfs que « le moment est arrivé pour le riche en crédit ou en place de dire ce que Vauban disait à Louis XIV : « je ne paie pas assez. » (1) Quels braves gens !

(*A suivre*). Henry POULET.

(1) Assemblée de la noblesse du bailliage de Thiaucourt, 17 mars 1789. — Cahiers : art. 8. Cf. mon ouvrage sur *Thiaucourt, 1787-1799*, p. 65.





La “ Goutte ” du père Massin

Je ne sais s'il serait possible d'énumérer les discussions parlementaires et extra parlementaires aménées par la fameuse question du maintien ou de la suppression du privilège des bouilleurs de crû.

De ce côté, il n'est qu'une chose qui apparaisse à peu près certaine : c'est qu'on n'arrivera jamais à supprimer la fabrication clandestine de l'alcool.

....Mais, comme je n'ai pas pour l'instant, l'intention de faire à mes infortunés lecteurs un cours de moralité civique, je passe sur ces considérations.

***

Dans le coquet village de Belleville, délicieusement campé sur les bords sinueux de la Meuse, et dominé par un long côteau de vignes florissantes, il est de tradition que chaque famille distille les marcs de ses raisins afin d'obtenir de la « goutte » pour son usage..... ou l'usage des autres.

Inutile de dire, qu'avec une régularité touchante on se garde de faire une déclaration.

***

C'est ainsi, que, certain jour de l'automne dernier, le père Massin avait commencé vers minuit à distiller la quantité d'alcool qu'il jugeait nécessaire à sa maisonnée et aux amis d'icelle pour passer convenablement l'année.

L'alambic, amoureusement chauffé, permit bientôt l'écoulement d'une eau-de-vie qui, en tombant goutte à goutte, puis au « fil » perlait admirablement.

Le père Massin en avait déjà obtenu un seau et dégustait avec délices un « petit verre », lorsque dans la cour de la ferme il entendit un bruit suspect.

Sa première pensée fut qu'il avait été dénoncé par quelque.... ami... — Ce bruit discret ! Ce ne pouvait être que les rats de caves !

Il était cinq heures ; le jour commençait à poindre. Il ouvrit doucement la fenêtre, et, malgré la faible clarté naissante, il put distinguer à l'autre extrémité de la cour deux individus occupés à dévaliser son clapier.



Des nomades avaient traversé le village la veille, quelques-uns, sans doute campés non loin de là, avaient voulu laisser d'eux un souvenir au père Massin.

En criant, hurlant, tempêtant, le père Massin saisit une fourche et se précipita à la poursuite des voleurs.

Ceux-ci, mis en éveil par le grincement de la porte avaient déjà escaladé le mur peu élevé qui leur avait permis une si facile entrée, alors que le fermier était encore au milieu de la cour.

La course du bonhomme était rendue rapide par la colère, par la rage d'avoir été ainsi volé à sa barbe et au point du jour cependant, après avoir été entraîné assez loin il dut renoncer à rejoindre ses voleurs.

∴

Or, pendant que le père Massin se trouvait lancé à la poursuite des gens qui songeaient peu à se laisser atteindre, sa femme se levait et, après avoir absorbé son grand bol de café noir quotidien, préparait la nourriture du bétail.

Apercevant le seau d'alcool qui se trouvait à côté de l'alambic, elle pensa aussitôt que son mari, absent pour quelques minutes avait apporté de l'eau pour refroidir le serpentin.

Pour s'éviter une fatigue et aussi « pour jouer un bon tour à son homme » en l'obligeant à retourner à la fontaine, elle saisit le récipient et en versa le contenu sur les pommes de terre qui devaient être données aux cochons.

∴

On a prétendu que comparer un homme ivre et un porc était calomnier cet animal — c'est du porc que je veux parler — mais, vraiment, il eut été bien difficile cette fois d'affirmer que le porc a l'alcool en véhémente haine !

Les cochons absorbèrent avec délices leurs pommes de terre à l'eau-de-vie et, au bout d'un instant manifestèrent une douce hilarité qui eut fait les délices de Benjamin Rabier, Baker ou Tybalt !

Cette joie ne dura toutefois pas longtemps. Comme chez tout ivrogne, à la période d'hilarité, puis d'hébétude, ne tarda pas à succéder une période de colère.

Les quatre porcs en grognant, enfoncèrent la porte de leur hutte, enfoncèrent la porte de l'étable voisine où, leur arrivée mit tout en émoi.

Les chevaux, les vaches, deux taureaux rompirent leurs liens et s'enfuirent en une bousculade effrénée : un poulain se cassa une jambe, deux vaches perdirent leurs cornes dans de brusques heurts contre les murs.

Tous les animaux, affolés, se répandirent dans la cour. Un taureau surtout faisait des siennes, culbutant tout ce qui pouvait gêner sa course... Il se dirigea vers la cuisine dont la porte était restée entr'ouverte.

Bien qu'un peu effrayée par le bruit qu'elle venait d'entendre dans l'étable et dans la cour la mère Massin, en voyant arriver « le Noir » s'avança à sa rencontre. Il la connaissait; il ne lui ferait pas de mal! il rentrerait comme un agneau....

Mais, ce jour-là « Le Noir » ne voulait pas rentrer. Sans considération pour sa maitresse, baissant brusquement la tête, il saisit la malheureuse fermière et, d'un léger effort de son cou puissant la jeta en l'air.

La pauvre femme, à demi-morte de peur, eut la chance de retomber sur un prunier, dont les branches heureusement dirigées en cette occurence lui permirent de s'installer au haut d'un mur voisin.

Elle était là depuis deux heures au moins, lorsque le père Massin rentra.

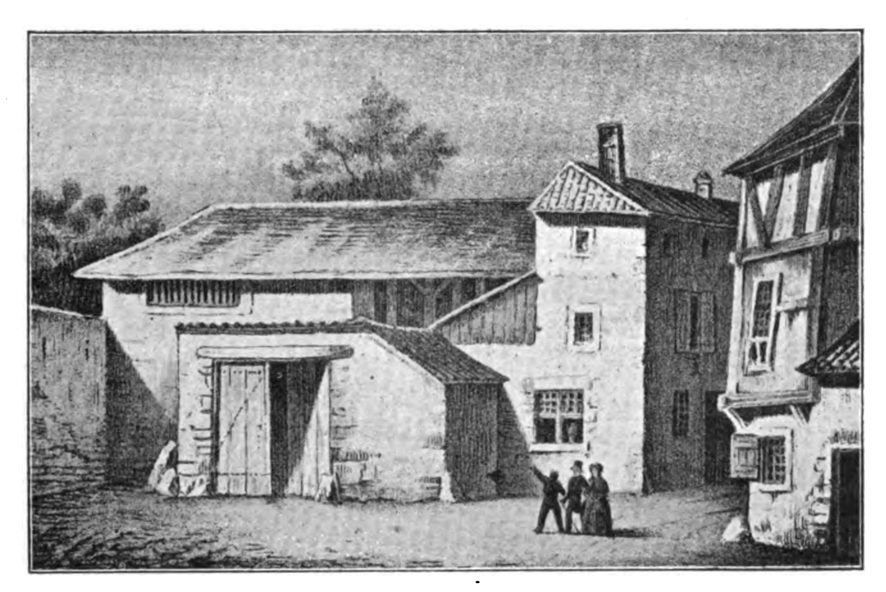
Le pauvre diable faillit devenir fou, lorsqu'il vit toute sa maison sens dessus dessous, son bétail qui voguait à travers la cour, et sa chère moitié épouvantée, juchée sur la crête d'un mur!

⁂

Il n'y eût point d'eau-de-vie cette année-là chez les Massin, et les voisins n'aimaient pas à y aller à la veillée....

L. Margueri.





VUE DE LA GRANGE OU EUT LIEU LE MASSACRE DE VASSY EN 1562

Le Massacre de Vassy

1er Mars 1562

Nous sommes à la fin de 1560 ; le jeune roi de France, François II vient de mourir.

Son règne, on le sait, fut aussi triste que court, car ce roi subit complètement l'influence des Guises, oncles de sa femme, Marie Stuart, reine d'Ecosse, qu'il épousa en avril 1558. Nos princes lorrains viennent de faire disgracier le connétable de Montmorency, éloigner de la Cour les princes du sang et de persécuter à outrances les réformés. Leur toute puissance s'est encore augmentée après l'échec de la conspiration d'Amboise qui amena de si nombreux supplices et donna au duc de Guise, lieutenant général du royaume, l'occasion de faire pendant huit jours, sans jugement, et à son gré, de nombreuses exécutions qui soulevèrent contre lui l'opinion publique.

Charles IX monte alors sur le trône et le Colloque de Poissy entre catholiques et calvinistes a lieu en 1561. Les théologiens catholiques y étaient représentés par le cardinal de Lorraine et Monluc, évêque de Valence ; les théologiens calvinistes avaient à leur tête Théodore de Bèze.

Cette conférence s'ouvrit le 9 septembre, en présence du roi, de la reine, des princes, de seigneurs et prélats.

Trois autres séances successives eurent lieu entre des docteurs catholiques et douze ministres, et, chose à prévoir, on s'entendit encore bien moins à la fin qu'au début.

Les deux partis n'en furent que plus divisés.

L'abîme est donc creusé entre les protestants las de tendre la gorge et les catholiques prêts à tout immoler pour le triomphe de leurs principes. Une lutte suprême et décisive parait inévitable et va commencer alors un grand drame dont le prologue s'appellera le massacre de Vassy.

A cette époque, le parti catholique avait à sa tête les Guise, et, notamment, notre compatriote François de Lorraine, duc d'Aumale et de Guise, prince de Joinville, marquis de Mayenne, chev. de l'Ordre du Roi, pair, grand-maître, grand-chambellan, et grand-veneur de France, lieutenant-général de l'Etat, gouverneur de Champagne et de Brie, né le 17 février 1519 au Château de Bar-le-Duc, qu'un autre de nos compatriotes, le regretté Wlodimir Konarski, nous a dépeint de façon si magistrale et surtout pleine d'humour, avec son esprit parfois acerbe, mais toujours fin.

Ce duc François, était le fils de Claude de Lorraine, premier duc de Guise, cinquième fils de René II et de Philippe de Gueldres, né le 20 octobre 1496 à Condé-en-Barrois, près Bar-le-Duc, mort à Joinville en 1550, homme habile, intrépide, prêt à user sans scrupule de tous les moyens pour aboutir et son frère, Charles de Lorraine, connu sous le nom de Cardinal de Lorraine, né à Joinville en 1524, et qui, sous François II, eut l'entière administration des Finances, étaient bien faits pour s'entendre. Brantôme ne disait-il pas de ce Cardinal que « tout ecclésiastique qu'il était, il avait l'âme fort barbouillée ! » Il était éloquent, passionné, mais assurément l'esprit le plus fourbe de l'épiscopat français. François de Guise et son frère, le cardinal, avaient en outre comme alliés au dehors les cantons catholiques de la Suisse, le duc de Savoie, le Pape, et surtout le roi d'Espagne, Philippe II. Au dedans, ils étaient secondés par la famille entière des Guise, le grand Prieur du Royaume, le cardinal de Guise, et avec eux, les prêtres et les moines de toutes robes et de toutes couleurs, puis enfin les fanatiques que des ambitieux, comme les Guises, savaient à merveille entraîner.

Disons que ce Cardinal de Guise, et ceci par opposition à l'autre Cardinal, son frère, s'occupait plus de « nopces et de bonne chère que de politique » ; d'où pour lui, le surnom de « Cardinal des Bouteilles ! »

Le parti protestant, comptait en revanche, parmi ses plus fervents adeptes, les marchands, les ouvriers éclairées et la petite bourgeoisie. Toutefois, un certain nombre de nobles, lassés de la tyrannie des Guises et désireux de leur faire pièce, adoptaient la nouvelle religion. Parmi les plus célèbres, nommons Antoine

de Bourbon, qui fut le père de Henri IV, son frére, le prince de Condé, puis les Châtillon, Coligny, d'Andelot, enfin Michel de l'Hôpital, l'illustre chancelier.



Richardon Inv. C.L. Duflos Sculp.

Le Cardinal de Lorrainne et le Duc de Guise en Conférence avec Catherine de Médicis. Dans l'Eloignement se voit le mouvement de la Conspiration d'Amboise.

Les Guise qui, de longue date, avaient préparé la lutte contre les réformés, n'attendaient qu'une occasion pour rendre le conflit inévitable. Enfermés dans leur château fort de Joinville, ils pouvaient braver toutes les attaques, toutes les

résistances, et briser, dans la région où ils régnaient en seigneurs et maîtres, tout ce qui leur faisait ombrage.

A quelques lieues de Joinville se trouvait une petite ville, Vassy, cité royale, « assise en un lieu plaisant, fertile et de grande commodité. » Elle appartenait au douaire de Marie Stuart, nièce des Guise comme nous l'avons dit, et, par conséquent, ceux-ci se croyaient libres d'intervenir dans les affaires de ce fief quand bon leur semblerait.

La religion réformée avait été, de fort bonne heure, introduite dans Vassy et les princes lorrains, avaient vu de fort mauvais œil, s'accroître presque journellement le nombre des adeptes de la réforme. Ils résolurent de faire cesser cet état de choses en agissant par la violence.

Or, le samedi 28 février 1562, le duc François de Guise accompagné de sa femme, Anne d'Est, comtesse de Gisors, puis d'après certains historiens, de sa mère, Antoinette de Bourbon-Vendôme, de ses enfants, de son frère, le Cardinal de Guise, partait avec 200 arquebusiers et un nombreux personnel domestique, pour se rendre à la Cour à Paris.

Le premier soir, on coucha à Dommartin-le-Franc. Le lendemain matin, dimanche 1er mars, après avoir entendu la messe dans ce village, le duc partait avec tout son monde pour Vassy.

A Brousseval, il entend le son des cloches de Vassy et demande à des gens du pays pourquoi on carillonne ainsi ; ceux-ci lui répondent que ces cloches appellent au prêche les calvinistes de la région. « Marchons, marchons, dit-il « alors, il (*sic*) les faut aller cependant qu'ils sont assemblés. »

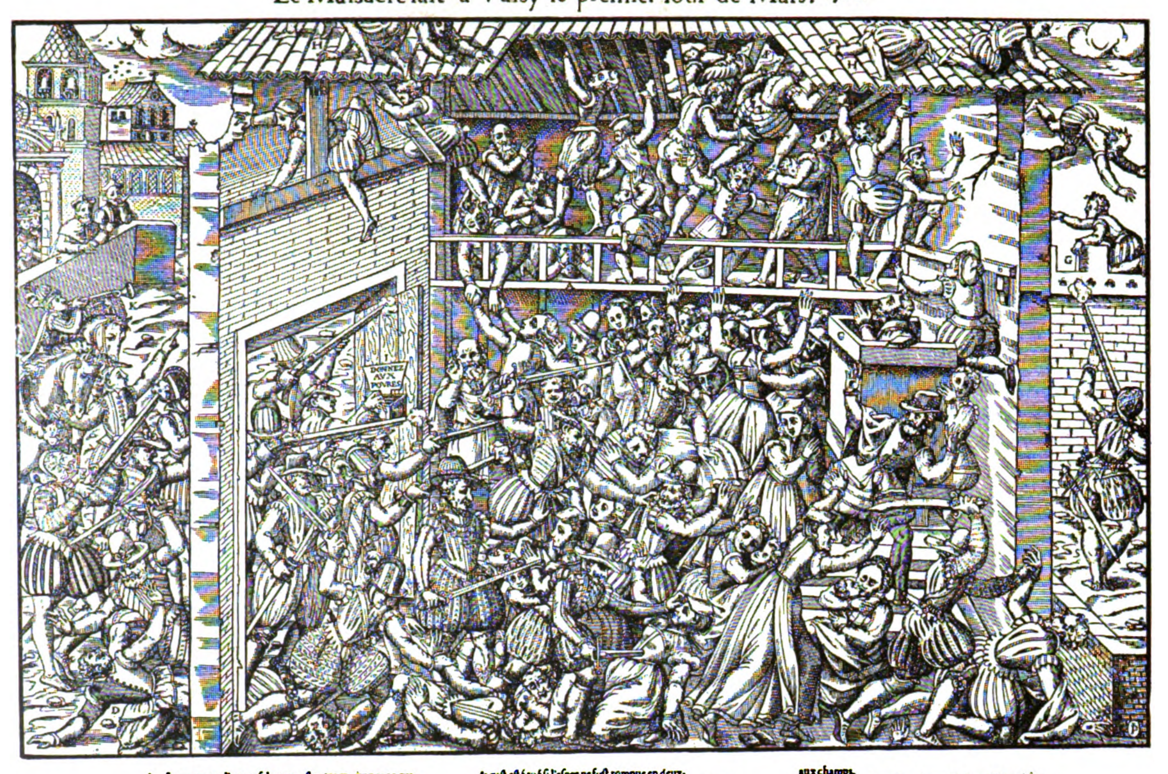
Arrivé à Vassy, le duc s'arrête au monastère, y prend son repas, puis se promène sous les voûtes avec le prieur. Il semblait fort agité. Enfin, prenant une subite détermination, il fait dire aux catholiques qui étaient à la messe du couvent, de ne pas sortir de l'Eglise, puis il ordonne aux siens de marcher vers la grange où se fait le prêche et lui-même s'y dirige également en suivant sa troupe de quelque distance.

A ving-cinq pas de la grange, deux coups d'arquebuse sont tirés par les Guisards contre les fenêtres de celle-ci. Les gens qui étaient à l'intérieur, près de la porte veulent alors la fermer, mais il est trop tard ; une dizaine de soldats se sont déjà précipités, l'épée à la main dans la grange, criant : « Tue, tue ! A mort ! ! ! »

Trois hommes sont tués tout d'abord avant l'arrivée du duc.

Guise présent, la tuerie continue, à coups d'épée, de coutelas, de poignard. On tire à coups d'arquebuse sur les gens qui essaient de s'échapper par les

Le Massacre fait a Vassy le premier iour de Mars. 1562.



A. La grange ou l'on preschoit ou estoyent enuiron 1200 personnes.
B. Monsieur de Guise qui commandoit.
C. Le Ministre dedans la Chaire priant Dieu.
D. Le Ministre se cuydant sauuer est blessé en plusieurs lieux & eust esté tué si l'espee ne fust rompue en deux.
E. Le Cardinal de Guyse appuyé sur l; cimentière de la paroisse.
F. Le toict que les gens du presche rompent pour eux sauuer.
G. Plusieurs qui se iettans sur la muraille de la ville se sauuent aux champs.
H. Plusieurs qui se cuydans sauuer sur le toict sont harquebousés.
I. Le tronc des poures attaché.
K. Les trompettes qui sonnerent par deux diuerses fois.

Le Massacre de Vassy en 1562

(D'après une ancienne gravure).

fenêtres ou par les ouvertures des toits et un laquais du duc se vante « d'avoir « abattu une demi-douzaine de ces pigeons. »

D'autre réformés gagnent la porte et veulent sortir ; ils doivent franchir une double rangée d'hommes armés. Si l'on échappe aux coups de l'un, le voisin ne vous manque pas. Le pasteur Morel de Genève, qui faisait le prêche, est reconnu ; on le frappe et tout meurtri, on le mène devant le duc qui lui demande alors comment il avait séduit tout ce peuple. Il eut encore la force de lui répondre : « Monsieur, je ne suis pas un séditieux, j'ai simplement prêché l'Evangile. »



ASSASSINAT DE FRANÇOIS DE GUISE PAR POLTROT DE MÉRÉ

Guise lui tourna le dos et le laissa aux laquais qui continuèrent son martyre. Enfin, laissé à demi-mort, il fut tranporté dans la soirée dans sa demeure, où quelques jours plus tard, on vint l'arrêter pour le conduire à la prison de Saint-Dizier où il demeura enfermé pendant un an. Il fut alors délivré par un lieutenant de Condé.

Presque tous les assistants, hommes, femmes, enfants, portaient les marques sanglantes des meurtriers.

Ajoutons un détail : Pendant ce massacre, appuyé sur le mur du cimetière, le cardinal de Guise tout impassible, contemplait tranquillement cette scène de carnage. On conviendra que pour un ministre de Dieu, un apôtre de douceur, de

charité, cette attitude était aussi cynique que honteuse et doit se passer de commentaires !

L'événement se répandit avec une rapidité inouïe et par toute la France, ce ne fut qu'un cri d'horreur pour cette lâche et infâme agression de gens armés jusqu'aux dents contre une population entièrement désarmée.

A son arrivée à Paris, Guise fut désavoué, même par ses plus chauds partisans et à la Cour, l'altière Catherine de Médicis lui fit le plus glacial accueil.

Pour sa défense, il objecta piteusement que « passant à Vassy, il voulait faire « à ses habitants qui sont un peu ses sujets, quelques bienveillantes observa« tions, un admonestement gracieux et honeste. » Alors, quel besoin pour une mission si pacifique de se faire accompagner par près de 300 hommes armés ? Et de quel droit un seigneur, si puissant fût-il, s'opposait-il à l'édit royal de 1561 qui tolérait l'exercice et la pratique du culte réformé ?

Guise prétendit également que, sans vouloir l'entendre, les protestants s'armèrent de pierres et les lancèrent contre ses gens. « Si bien, dit-il, que 15 ou 16 gentilshommes furent à mes pieds lourdement offensés et outragés ; moi-même, j'ai été atteint. »

Ce qu'il y a de certain, c'est que les gens de Vassy eurent 60 tués et plus de 200 blessés, tandis que du côté guisard, il n'y eut pas un seul tué, à peine quelques blessés. L'Histoire a d'ailleurs fait justice des piètres allégations du duc de Guise et le massacre du 1er mars 1562 couvrira toujours sa mémoire de lâcheté et de cruauté. Cet acte sanglant et impolitique devait avoir, du reste, les plus funestes conséquences puisqu'il ouvrait l'ère de la terrible guerre de religion qui, trente ans durant, allait mettre aux prises Français contre Français, appeler l'étranger sur notre sol et ensanglanter tout le pays, des Flandres aux Pyrénées et des plaines lorraines aux côtes armoricaines.

*
* *

Triste retour des choses d'ici-bas ; ceci comme épilogue :

François de Guise, à la suite du massacre, signal de la guerre civile, reprit alors à la tête de l'armée catholique, Rouen sur les Réformés qu'il battit à Dreux, puis vint mettre le siège devant Orléans, et c'est devant cette place que le 18 février 1563, il était assassiné d'un coup de pistolet par Jean Poltrot, sieur de Méré, gentilhomme calviniste de l'Angoumois. Ce dernier, arrêté le lendemain, fut conduit à Paris, et le 18 mars, le Parlement le condamnant à être tenaillé et écartelé, il fut exécuté le jour même.

Par un autre revirement, vingt-six ans plus tard, Henri III rompait avec les Guise et Henri Ier de Lorraine, troisième duc de Guise, dit le « Balafré », comme son

pére, né en 1550, à Joinville, tombait par ordre d'Henri III, assassiné à Blois où comme lieutenant-général du royaume, il se rendait aux Etats-généraux assemblés. Ce crime, diront les uns, cet acte de justice, diront les autres, se consommait le 23 décembre 1588.

Le lendemain même, 24 décembre, Louis de Lorraine, deuxième du nom, cardinal de Guise, archevêque, duc de Reims, pair de France, né en 1555, à Dampierre (Haute-Marne), tombait, toujours par ordre d'Henri III, assassiné à Blois. Ce dernier avait pris une part aussi active que sanglante, aux troubles de la Ligue, et présidait l'ordre du clergé aux Etats de Blois. Arrêté le jour même où le duc de Guise, son frère, fut tué, il passait le lendemain de vie à trépas.

Sic transit...

E. de l'Escale-Darnauld.





LE ROUET D'IVOIRE (1)

Récit de guerre

La saison du bêchage revient; les jours s'allongent; la porte reste entr'ouverte sur le crépuscule bleu, où traînent des meuglements de vaches.

La cloche sonne l'*Angelus*; la Babette, une vieille femme propre et ratatinée, s'en va à la prière du soir, trottinant menu, si menu que son pas soulève à peine l'ourlet de sa robe. Elle tient son missel sur son ventre, la pointe de son fichu blanc tombe entre ses omoplates pointues. Elle se coule le long des murs, sournoise, silencieuse, les yeux baissés, comme pour porter à Dieu une âme blanche, toute neuve, mûrée aux bruits du monde.

Avec la chaleur enfin revenue, un vague bien-être envahit la maison, les murs suintant l'humidité hivernale.

Les vignerons descendent la rue, guêtres de coutil, portant au genou la serpette enchâssée dans un anneau de bois. Et les hottes où sonnent les pots de fer blancs et les cruchons de grès, balancées à leurs épaules, amplifient le rhytme cahoté de leur démarche.

Leurs quâs, les hoyaux à deux dents qui servent à bêcher, jettent une lueur d'acier, ayant été polis par le frottement des terres.

Grand-père passe ses mains devant la flamme : sa paume saigne, une broche taillée en biseau lui a fait cette éraflure.

Cette saison ramène chaque année la même angoisse :

« Pensez-vous qu'on aura la guerre ? »

(1) Voir le *Pays lorrain* (1907), p. 257, 329 et 373.

Les vieux s'attristent, tendant au feu leurs mains gercées par le hâle de mars, et deviennent soudain pensifs :

« Pensez-vous qu'on aura la guerre ? »

Piétinée par les invasions, martelée tant de fois par la botte du vainqueur, la terre lorraine tressaille au moindre bruit. Un long frémissement d'inquiétude court dans ces nuits sonores de printemps : on croit entendre au loin des piétinements d'armée et des galops de chevaux : chaque pli du terrain est aux écoutes !

Tant de terre remuée n'inspire pas confiance. Partout des forts, des casemates, des batteries. Le silence des bois se dissipe, déchiré de coups de clairons, martelé par les ronflements de la peau d'âne, quand les tambours de la redoute vont à l'école.

Voici ce que raconta le grand-père :

« Les Prussiens arrivaient. On les avait vus du côté de Velaine. Nos gens, pris de peur, chassèrent les vaches dans les bois et se réfugièrent dans les trous de Saint-Reine.

Moi, je dus rester au village, pour garder mon père, un vieux tombé en enfance, qu'avait vu les Cosaques. Je l'avais surpris, un jour, dans la bougerie, en train d'affiler sa serpe, pour couper la gorge aux Prussiens.

— L'ancien mourut de saisissement, à la vue des premiers uhlans.

Peu à peu les gens revinrent et s'enhardirent. Rien n'était changé. Seulement des bandes de Saxons et de Poméraniens, étaient campés dans les granges.

Ils faisaient la soupe dans la marmite du cochon, et mangeaient du pain noir. « Bon schnaps » qu'y disaient, en buvant notre eau-de-vie.

Y laissaient sur leur passage une odeur de cuir et de bête sauvage. Les nouvelles de nos désastres arrivaient, et nous avions le cœur gros. « Franzose capout » qu'y disaient avec de gros rires.

Nous logions une compagnie, mais y nous laissaient tranquilles, rapport au feldwebel, comme qui dirait un sergent, qui restait chez nous, et qui mâtait ses hommes.

Je l'vois encore ; y s'appelait Fritz, un homme bien corporé, moustachu, aux joues rouges. On buvait la goutte ensemble, des fois, car on ne peut pas toujours se regarder comme des chiens de faïence.

Le siège de Paris terminé, tu étais revenu, toi, petiot avec ta mère. L'occupation du territoire continuait : « Komme » disait le sergent, en te tendant les bras, et tu lui riais, ayant déjà beaucoup de connaissance pour ton âge.

Et quand tu serrais les poings, dans tes colères, il disait encore en plaisantant :

— Petit Parisien, très méchant, toujours la Révolution.

Le Prussien disait ça, en pensant à la Commune, qui mettait Paris sens dessus dessous à ce moment-là.

Pour finir, y t'emportait dans le jardin. Ça nous intriguait, la grand'mère et moi, et un jour nous l'avons suivi, à pas de loups.

Comment imaginer pareille chose ?

Le Prussien, te tenant toujours dans ses bras, se promenait dans l'allée du fond, et y pleurait, cet homme, y pleurait les larmes de son corps, comme ça, tout seul, s'en donnant à cœur joie.

Et comme nous le regardions, consternés :

« Moi, dit-il, cinq petits comme ça, cinq ! »

Et sa main se baissant vers le sol, remontait, traçant dans l'air des échelons pour montrer le niveau différent des petites têtes.

Nous l'avions en pitié, c't homme ! »

Grand-père s'est tu : dans les braises des sarments, des traînées de feu courent légères, comme des chenilles lumineuses, et j'écoute ce récit, suivant d'un œil amusé les longs rubans de feu, qu'on trace dans l'air, en agitant une brindille dont l'extrémité est en flammes.

Le Sac de Sorbes

Grand-père braconne à ses moments perdus.

Au mur est accroché un antique fusil à piston, dont le canon, mangé de rouille, est tout pareil au « soufliot », déposé dans la cheminée. Le chien, les garnitures, la plaque de crosse, font un bruit de ferraille ; mais il porte juste et loin. Quand grand-père l'ajuste au creux de son épaule, et coule sur le canon son regard aiguisé par les heures passées à l'affût, la balle coupe en deux la haute-grive, qui chante au bout d'une branche.

Il sait encore tendre des lacets faits d'un crin de cheval. Parfois, quand il rentre à la tombée de la nuit, un rire contenu plisse sa bouche, et, sans mot dire, il entr'ouvre les plis de sa blouse et jette sur la table un grand lièvre roux qu'il tient par les oreilles. La bête allonge ses pattes raidies, un caillot de sang collé au bout du museau.

Grand'mère dit chaque fois :

— Vous n'êtes pas raisonnable. Y nous arrivera des histoires.

Mais elle pêle des oignons, tout de même, l'air satisfait.

Grand-père m'emmène avec lui dans de longues randonnées, à travers champs. L'horizon recule : comme le monde est grand ! Chemin faisant, il m'apprend les choses rustiques, mettant dans cet enseignement une sorte de gravité, répétant la leçon, que d'autres vieux lui ont apprise.

Il me montre à marcher dans les terres labourées ; de signes imperceptibles, il tire une indication pour la connaissance du temps ; il ramasse une coquille d'escargot, et dit : « L'hiver sera long, » montrant l'épaisseur de la cloison, qui mure le logis de l'animal.

Autrefois, mi-sérieux, mi-plaisant, il raconte des histoires extraordinaires : il parle des loups qui ont les côtes en long, et vont droit devant eux, toujours tout droit, sans jamais pouvoir plier l'échine, et quand nous nous couchons à midi, au creux d'un sillon, les yeux caressés par la houle infinie des trèfles, quand mes paupières s'appesantissent sous l'accablement de la lumière, j'entends comme en rêve sa voix, qui parle du « chin bianc », qui se couche sur la poitrine des petits garçons endormis dans les champs, et les plonge dans une invincible somnolence.

Il dit ces *fiaues*, l'air convaincu, s'amusant de ma crédulité.

Précieux héritage du passé, ces récits sont le trésor des générations de paysans qui ont bêché la vigne et labouré la terre. Au penchant de l'âge, les vieux n'ont d'autre mission que d'entretenir chez les enfants la croyance au merveilleux, comme la parure la plus rayonnante de l'humanité.

Nous entrons dans le bois ; grand-père se penche et épie des traces de bêtes.

Oh ! la joie du matin nacré trouant les hêtres de clartés mouvantes ; le soleil rit dans la rosée ; le chemin disparaît sous des graminées, embrumées d'une poussière tremblante. Un creux d'eau, large comme la main, s'ouvrant dans une ornière, enferme un large pan de ciel, où passent des vols d'oiseaux, où s'agitent doucement les feuilles de tremble ; du fond des taillis, baignés d'un jour verdâtre, sortent des odeurs de fraise, des souffles vivifiants qui courent sur mes tempes et les rafraîchissent.

Autour de moi, comme une mer, le chuchotement inquiet des feuilles.

Un geai s'envole, secouant le silence de son jacassement.

— Jacques ! Jacques ! crie mon grand-père.

— Jacques ! Jacques ! répond le geai.

Mais on n'est pas là pour s'amuser.

Grand-père me conduit par des sentes jusqu'à l'endroit où ses lacets sont posés. D'autrefois, il s'agit de cueillir les sorbes, les fruits rouges murissant dans l'épaisseur des feuillages. Il me fait grimper sur l'arbre ; nous remplissons nos bissacs. Solidement établi sur la branche, je porte mon regard sur le moutonne-

ment des cimes, à perte de vue, sur toute l'étendue des combes, où monte au loin la fumée bleue d'un feu de charbonnier.

Et une joie s'empare de moi, orgueilleuse et puissante, la joie du Jacques qui crie, et secoue ses ailes dans la lumière.

Grand-père se réjouit à l'idée de jouer un bon tour au grand Milet, son ennemi, le garde forestier ! Il le voit à l'avance, les yeux fureteurs, cherchant dans les feuilles les sorbes rouges, les bonnes sorbes qu'on glisse dans le foin pour les murir, les sorbes qu'il s'était réservées, et qu'un autre lui aura cueillies sous le nez.

La récolte terminée, le sac plein est enfoui sous la blouse.

Alerte...

Quelqu'un vient.

Justement, le garde débouche brusquement d'une tranchée, le nez au vent, comme un bon chien de chasse. Il est grand, rougeaud, avec des mêches de cheveux blancs, ébourriffés autour de son képi. La plaque de cuivre, insigne de la loi, luit sur sa blouse de toile bleue. Ses jambes maigres, guêtrées de coutil, se détendent nerveusement « comme des pattes de cerf, » dit mon grand-père.

Il ressemble à un renard, avec sa physionomie chafouine. Il marche, environné de terreur, faisant des procès aux vignerons, qui coupent des macheuils dans les taillis, pour faire des bretelles de tendelins, forçant les vieilles qui ramassent du bois mort à dénouer la nart de leurs fagots !

Les deux hommes s'abordent, polis, cérémonieux :

— Quoi qu'on fait de bon chez vous ? demande le garde.

— Pas grand chose, dit grand-père. Des bricoles ! Les pommes de terre n'ont pas donné, et y en a beaucoup de pourries. On aura bien du mal à nourrir les cochons, cet hiver.

Grand-père parle, parle, tandis que l'autre tourne autour de lui, palpant des yeux le gonflement suspect de la blouse. Mais il n'ose allonger la main dans la crainte du vieux, qu'on respecte dans le pays, et dont les colères sont terribles.

On se quitte, après des propos interminables. Quand la silhouette a disparu dans les profondeurs de la tranchée, grand-père se redresse, tout fier, l'œil luisant. Il rit tout seul, en pensant à l'autre qui se morfond, l'oreille basse, sous le sorbier dépouillé.

Il crie : « Jacques ! Jacques ! » comme le geai. Sa voix sonne, éclatante sur le silence des combes forestières.



Une Histoire de Revenants

On cuit les marcs de raisin pour faire l'eau-de-vie.

Grand'pére a dit : Je passerai la nuit, c'est de l'ouvrage bien délicat, qu'y faut mener à la main, comme une mariée. Y aura a surveiller la cuisson du raffin.

Et j'ai dit à grand'père : « Je te tiendrai compagnie ». Il rit, d'un bon rire de vieux, qui plisse sa face sillonnée de grosses rides, d'un rire qui ouvre largement sa bouche édentée.

Il fait semblant d'être délivré d'un poids, content de l'aide inespérée !

« A nous deux, on aura la moitié de mal. »

Le souper terminé, je rejoins grand'père dans la bougerie, au coin du hangar où l'alambic ronronne.

Surmontant le massif de maçonnerie, la tête de cuivre rouge reflète la lueur de la chandelle dont la mèche champignonne. Une vraie cuisine de sorcier. Des vapeurs montent jusqu'au toit exhalant l'odeur de marc fermenté, et le serpentin déroule bizarrement ses anneaux de métal dans le tonneau empli d'eau bouillante. L'eau-de-vie perle en gouttes cristallines au bout d'un tuyau de chanvre.

Par moments grand'père ouvre la porte du foyer, et jette une bûche de hêtre dans la fournaise.

Nous suivons des yeux le tremblotement de la flamme, qui danse sur les cendres grises, comme un papillon.

Grand'père monte sur l'alambic, et saisissant une pince à trois dents, une sorte de tenaille gigantesque, il enlève les marcs distillés, recharge la machine, debout dans les nuées, pareil à un Dieu.

Son front ruisselle, et sa voix sortant du nuage, dit ces mots :

« Petiot, y ne fait pas froid ici tout de même. »

Il m'envoie chercher des mottes de marc, pour couvrir le feu, au fond du jardin.

L'air même semble gelé. Les maisons accroupies sous les chapes blanches de leurs toits, les grands sapins chargés de neige, les jardins et les chenevières, tout le monde a pris la rigidité cassante du cristal. Dans le ciel vide roule une lune éclatante, magique, la lune qui affole les loups et les fait galoper dans la campagne.

Je cours avec ma charge de mottes, l'échine vibrante de frissons, n'osant regarder derrière moi, pourchassé par mon ombre qui gesticule.

Puis, le foyer garni, nous nous asseyons côte à côte au coin de l'alambic sur le petit banc de pierre ; la chaleur du massif de maçonnerie pénètre nos membres peu à peu, et la joue appuyée sur l'épaule du vieux, sentant le contact de son



tricot de laine brune, une joie me monte au cœur une joie qui vient de l'abri tiède, de la tendresse du vieux père, des émotions dont cette nuit est secouée.

Alors, pour lutter contre la somnolence qui nous envahit, il me raconte une histoire effrayante, qui s'est passée dans une bougerie, où l'on cuisait le marc de raisin.

« Le Tisse, que tu n'a pas connu, aimait bien la goutte. Il en buvait une chopine, le matin, en râclant des échalas, une chopine le soir, quand il avait rangé ses bêtes. Ses mains tremblaient, ses yeux pleuraient, et si la Babette, sa femme, lui faisait des reproches, il emplissait son verre et le vidait d'un trait, avec un air de défi.

« On lui aurait mis une mèche de chanvre dans la bouche, que ça aurait flambé comme un brulôt.

« Il répétait :

« Femme, pour boire la goutte, je reviendrais de cent pieds sous la terre. »

« Un jour, la Babette le trouva mort au fond de la grange, une bouteille d'eau-de-vie à demi entamée posée à côté de lui.

« On l'enterra et on n'y pensa plus.

« Elle avait bien du mal, la pauvre Babette, avec ses vignes, ses prés, ses chenevières, et pas d'homme pour les travailler. Vint une fameuse année ou on récolta tant de raisin, qu'on ne savait où le rentrer. Babette prit des gens de journée. Au pressurage, tout marcha bien. Mais quand il fallut cuire les marcs, Babette se désolait, car c'est de l'ouvrage trop difficultueux pour une femme. Elle essaya de les vendre, mais on ne lui offrait pas un bon prix, parce qu'on voulait profiter de son embarras.

« Tant et tant, que son voisin, le Fan, lui dit :

« Vous désolez pas, Babette, je mettrai la cuite en route, et vous ferez le reste, à vous seule. »

« Le feu ronflait, la goutte tombait du serpentin, et la Babette, par une nuit d'hiver comme celle-ci, blottie contre les pierres chaudes, jetait de temps en temps une bûche dans le fourneau.

« Elle s'endormit à la longue, n'ayant pas l'habitude. Alors, la flamme baissa, la goutte ne pleura plus au bout du chalumeau. Encore un peu, et toute la cuite était perdue...

« Un petit bruit la réveilla à demi, elle ouvrit un œil, et ce qu'elle vit la rejeta, prête à crier, au creux des pierres.

« Le Tisse était revenu, le bougre avait senti dans la tombe l'odeur de la goutte, et il travaillait, il travaillait ferme, pour remettre les choses en bon état.

« Il se baissait, soufflant par la portière du fourneau ; ses yeux étaient rouges, comme des braises. La flamme éclairait ses jambes sèches comme des ételles, qui sonnaient en s'entrechoquant. Des cheveux verts étaient collés sur sa tête.

En sautant le mur du cimetière, il avait accroché un brin de lierre qui pendait derrière lui. Et quand il traversa la cour pour aller chercher du bois dans le hangard, la vieille vit les étoiles qui luisaient à travers sa chemise, mince comme une toile d'araignée.

« La Babette demanda doucement :

« Tisse, que fais-tu.

« Il répondit d'un voix terrible :

« Tu vois, je fais ton ouvrage!

« Elle n'osa pas insister, car le vieux la menait tambour battant, quand il était du monde...

« Par moments, il prenait « l'epreuvette » pour mesurer le degré de la goutte. Tout marchait bien; il frottait ses mains, qui faisaient un bruit d'os — et il buvait des lampées de goutte chaude, en poussant de soupirs, à fendre l'âme.

« Au petit jour, il partit, et la Babette, qui se frottait les yeux, aurait cru qu'elle avait rêvé, si elle n'avait pas vu le baril de goutte, et le grand brin de lierre qui traînait sur le sol... »

Le récit effrayant fait pénétrer dans mes moelles un frisson aigu, comme une lame d'acier.

Des bruits sonnent étrangement au cœur de la nuit, des bruits qui viennent de très loin, portés sur la nappe éclatante des neiges. Une branche chargée de verglas, se casse et tombe avec fracas. J'écarquille mes yeux lourds de sommeil, il me semble que je vais voir moi aussi des apparitions, surgissant du fond de l'Invisible. Un rai de lune blanc glissant sur le mur, paraît se mouvoir tout-à-coup, et fuir, comme une bête surprise.

Mais non, grand'père se lève, et les nocturnes fantômes s'évanouissent.

« Eclaire-moi, petiot. »

Je tiens la chandelle haute, pour qu'il voie bien clair. Alors a lieu l'expérience qu'on renouvelle chaque année avec émotion. Un peu d'eau-de-vie est versée sur la tête brûlante de l'alambic, le liquide s'évapore doucement, et grand'père y met le feu.

Une petite flamme bleue danse, comme une âme en peine.

Et grand'père dit, satisfait :

« Le vin sera bon, la goutte sera bonne. »

Puis il me tend le verre, et commande :

« Trempe ta langue comme les chats. »

Il rit de ma grimace.

Et la saveur poivrée descend en moi, chauffe mon ventre, comme si dans la tête de cuivre rouge, dans le serpentin bizarrement enroulé, grand'père distillait du soleil. (*A suivre.*) Emile Moselly.





FOLK-LORE DE SAINT-REMY (Vosges) (1)

Croyances, coutumes, patois

Les Fiauves aux loures de Saint-Remy. — Histoire de revenants ou de loups garous, exploits de lutins ou de fées, scélératesses des brigands ou des sorciers, bons tours ou facéties, tel est le fond commun de ces contes que les narrateurs ont appris de leurs pères, qu'ils ont lus dans quelque vieil almanach, qu'ils modifient suivant leur fantaisie ou embellissent suivant lenr imagination.

Quelques-uns sont créés sur place par quelque Perrault villageois ; ils ne manquent ni d'originalité, ni de verve satirique, ni d'esprit d'à-propos.

Ceux qui suivent ont été composés à Saint-Remy, ils sont attribués à des auteurs qui ont laissé, d'ailleurs, une réputation de bons vivants et de joyeux compères.

LE BW(2)EN FRANÇAIS

C'étai ïn (3) hôme que n'allai po aipenre lo bwen français. In voilé ïn ôte que li dit : « Au diabe que t'vai comm'cé ? — Min vai pou aipenre lo bwen français. — O bin, venans, vé ; j'te l'aipenrâ bien mi. » Lo v'lé qu'enteure. Les voilé que s'ehheuyent (4) devant l'âtre do feu é lé couhine. Voilé qu'il i dit : « Comme ost-ce que t'aippéle lo pantalon-lé, en français ? — C'ost ïn pantalon. — Oh nian : c'ost eune grande haute à cul baise. — Et comme ost-ce que t'dirô lo feu, en français ? — Eh bin ç'ost lo feu. — Oh nian,

(1) Voir le *Pays Lorrain*, nos 7 et 8 (1907), p. 305 et 366.

Orthographe et phonétique d'après M. N. Haillaut :

(2) Le w a le son ou : bwen, bouen.

(3) Le signe ¨ placé sur ïn lui donne un son nasal.

(4) Le double hh exprime l'aspiration palatale.

c'ost la firlande. — Voilé lé chaitte que paisse tot lé ; comme ost-ce que t'dirô lé chaitte, en français ? — Mà, c'ost un chat. — Nian, c'ost l'arbidou. — Et lo soleye (guerné). — Eh bin, c'ost le grenier. — Nian, c'ost lé haute guirlande. — Et lo leye lé ? — Eh bin, ç'ost un lit. — Oh nian, c'ost l'endormitoire. »

Voilé lo patron que li dit : « Etoudie c'que t'à aipri; j'm'in vai ô léye, demain j't'en raipenrô d'laute. » Voilé l'aute côte so feu qu'étoudie c'que lo mâte devnai d'li aipenre. Voilé lé chaitte que paisse côte le feu ; eune fiamme li trisse su lo dos que prend feu.

Il cwo tot d'suite li dire é so mâte : « Mon maître, levez-vous, mettez votre haute à cul-baise, voilà l'arbidou qui emporte la firlande sur la haute guirlande. »

L'aute so leufe d'ïn cô d'so léye et li dit : « Qué diabe qu'ast-ce qui m'dit donc lo fou lé ? » I li fout ïn cô d'pied au c... et lo fout dans l'euhhe.

LE BON FRANÇAIS

C'était un homme qui allait pour apprendre le bon français. En voilà un autre qui lui dit : « Où diable vas-tu comme cela ? — Je m'en vais pour apprendre le bon français. — Eh bien, viens, va ; je te l'apprendrai bien. » Le voilà qui entre. Les voilà qui s'asseyent devant l'âtre du feu à la cuisine. Voilà qu'il lui dit : « Comment est-ce que tu appelles le pantalon-là, en français ? — C'est un pantalon. — Oh non ; c'est une grande haute à cul-baise. — Et comment est-ce que tu dirais le feu, en français ? — Eh bien, c'est le feu. — Oh non ; c'est la firlande. — Voilà le chat qui passe là ; comment est-ce que tu dirais le chat, en français ? — Mais c'est un chat. — Non, c'est l'arbidou. — Et le grenier ? — Eh bien, c'est le grenier. — Non, c'est la haute guirlande. — Et ce lit-là ? — Eh bien, un lit. — Oh non, c'est l'endormitoire. »

Voilà le patron qui lui dit : Etudie ce que je t'ai appris, je m'en vais au lit ; demain, je t'en rapprendrai de l'autre. » Voilà l'autre à côté de son feu qui étudie ce que le maître venait de lui apprendre. Voilà le chat qui passe près du feu, une flamme lui « trisse » sur le dos, qui prend feu.

Il court tout de suite le dire à son maître : « Mon maître, levez-vous de l'endormitoire, mettez votre haute à cul-baïse, voilà l'arbidou qui emporte la firlande sur la haute guirlande. »

L'autre se lève d'un coup de son lit et lui dit : « Quel diable, qu'est-ce qu'il me dit donc, le fou-là ? » Il lui f... un coup de pied au c... et le f... dehors.

LO CURÉ QUE FA IN DROLE DE SERMON

C'étai ïn que n'allai pou ête curé don eune paroisse; i chwongeu en ollant : « Qui est-ce que j'vais bien li dierre i gens-lé ? » Voilé qu'en ollant i wo eune môhon veude : « Et maison vide et châ dévidée. »

Lo v'lé qui vait eune côye pus lon ; i wot di canards que barbotenn' dons eune gasse : « Et quinare et barbotare. » Voilà qui vait eune côye puslon; i wot ïn pré que tai câré : « Et pré carré et pose en face. » Lo v'lé qu'invait eune côye pus lon; i wot ïn peupier que n'y owé ïn nid é lé ç'mée et pus n'y owé eune chaitte au pied que bwâlé en rwâtiant lo nid ; elle ne payé monté : « Et haut nid bas et minum brâ haut. » Lo v'lé qu'invait eune côye pus lon; i renconteure ïn curé que s'graittai é lé fesse : « Et curé contre et cul qu'on graitte. »

« Ah bien hin sait aissez pou dierre mé mosse. » En airrivant au mwoté, i vait prôchi en d'hant ceci : « Et maison vide et châ dévidée. » I s'baihhai dons lé prôche et pus i d'hai : « Coucou. » Et pus i se relvai et pus i d'hai : « Tantôt vous me voyez. » I se r'baihhai et pus i d'hai : « Tantôt vous ne me reverrez plus. »

I se r'levai et pus i d'hai : « Et quinare et barbotare. » I s'baihhai et pus i d'hai : « Coucou. » Et pus i se r'levai et pus i d'hai : « Tantôt vous me voyez. » I se r'baihhai et pus i d'hai : « Tantôt vous ne me reverrez plus. »

Et pus chaique fois qu'i d'hai son laitïn, i r'fiai les mêmes âties.

En oyant c'lé, li gens sauvont tortus do m'woté en d'hant : « C'ost ïn fou que l'évêque no-z-inwoye tot lé On vait n'ollé lo r'trouvé pou ïn rowou ïn aute... »

L'évêque dit : « J'irai voir jusque-là dimanche, qu'est-ce que c'est du métier là. »

Lo curé prépare de l'ôfe bouyante pou bayi l'asperges. Voilé l'évêque que baye l'asperges pou commonci lé mosse. Les voilé que bwâlont tortus: « Choc ! choc ! »

« Qu'est-ce que c'est de tout cela, que dit l'évêque ; il est déjà trop bon pour vous, parce que vous êtes des imbéciles ! »

Et l'évêque fout so camp; i li layeu en plan aivo zot' curé.

LE CURÉ QUI FAIT UN DROLE DE SERMON

C'en était un qui allait pour être curé dans une paroisse ; il pensait en allant : « Qu'est-ce que je vais bien leur dire, aux gens-là ? » Voilà qu'en chemin il voit une maison vide : « Et maison vide et châ dévidée. » Le voilà qui va un peu plus loin ; il voit des canards qui barbottaient dans une flaque d'eau : « Et qui



nare et barbotare. » Voilà qu'il va un peu plus loin; il voit un pré qui était carré : « Et pré carré et pose en face : » Le voilà qui va un peu plus loin ; il voit un peuplier à la cîme duquel il y avait un nid, et puis il y avait au pied un chat qui miaulait en regardant le nid : il ne pouvait monter : « Et haut nid bas et minum brâ haut. » Le voilà qui va un peu plus loin. Il rencontre un curé qui se grattait à la fesse : « Et curé contre cul qu'on gratte. »

Eh bien, j'en sais assez pour dire ma messe. En arrivant à l'église, il va prêcher en disant ceci : « Et maison vide et châ dévidée. » Il se baissait dans la chaire et puis il disait : « Coucou. » Et puis il se relevait et puis il disait : « Tantôt vous me voyez. » Il se rabaissait et puis il disait : « Tantôt vous ne me reverrez plus. » Et puis il se relevait et disait : « Et quinare et barbotare. » Il se baissait dans la chaire et puis il disait : « Coucou. » Et puis il se relevait et puis il disait : « Tantôt vous me voyez. » Il se rabaissait et puis il disait : « Tantôt vous ne me reverrez plus. »

Et puis chaque fois qu'il disait son latin, il refaisait les mêmes « âties ».

En entendant cela, les gens se sauvent tous de l'église en disant : « C'est un fou que l'évêque nous envoie là. On va aller le retrouver pour en avoir un autre. »

L'évêque dit : « J'irai voir jusque-là dimanche, qu'est-ce que c'est du métier-là. »

Le curé prépare de l'eau bouillante pour donner l'aspersion. Voilà l'évêque qui donne l'aspersion pour commencer la messe. Les voilà qui crient tous : « Choc ! choc ! »

« Qu'est-ce que c'est de tout cela, que dit l'évêque, il est déjà trop bon pour vous, parce que vous êtes des imbéciles. »

Et l'évêque f... son camp et les laisse en plan avec leur curé.

LO MALIN BOUGRE

C'étai ïn gahhon que d'mourai aivo sé mëre ; lé champ et l'écurie c'enn'tai qu'ïn compartiment ; c'étai séparé pa ïn ridiau.

Voilé lé mëre que li dit é so fé : « Te f'rai lo déjïn; mi j'm'in vais é lé mosse. » Voilé qu'i s'mot é fâre do feu ; i mot ïn pot su lo feu et pus i mot rossié dé farine dedons. Tot d'ïn cô lé fairine breulaye et i n'vwai point d'ôfe pou matte dons lo pot que lé fairine breulaye.

Lé vaiche que lo rwatai que r'miai : « Ah, te rirai aiprès mi que mé friture breule. Attends, je f'râ t'n'affaire. » I cwo su sò marlïn, y en fout trâ côs au d'vaut dé tête : « Tiés, vé, te n'rirai pu aiprès mi. » Lo v'lé que s'mot é lé polé.



Lé mëre que renteure dé mosse. « Qui ost-ce que t'ai fâ, brigand ; t'ai toué not' vaiche ! — Pouqué fârequ'elle riô aiprès mi pass' qué mé friture breulo ? — Eh bié. te pieux bien panre lé pée et l'euhhe aivo pou té pwo et foute lo camp. »

Lo v'lé que chauhhe lé pée éco l'euhhe su so dos et lo v'lé parti. Quand il fut bieu lon dans lo bô, voilé lé neuye qu'airrife. « Où ost-ce que j'vieux m'matte y-z-hours-ci ; voilé que j'oye do bru, je vai monté su lo saipïn lé. »

Quand i fut su lo saipïn, voilé eune bande de brigands qu'airrivont zo lo saipïn. Li v'lé que débâlent ïn chaisse de péces de vingt francs et pus i s'lé portaigeont. Ti ost-ce qu'i fâ ? I hhaippe l'euhhe éco lé pée. Les v'lé que d'hont : « Sauvons ! v'lé lo diabe qu'ost évant. » I dehhont courant de d'sus so saipïn, i raimaisse les péces de vingt francs et pus i r'vient cheuzô.

En airrivant, voilé sé mëre que li dit : « Où diabe que te r'vai, brigand ? » — « Couhi vo, ollé, h'awor ouï eune bande de brigands, hâ sauvé su ïn saipïn. Voilé qui l'ont v'nu portaigi l'argent zo lo saipïn ; hâ haippu lé pée éco l'euhhe ; i l'ont dit : Sauvons, v'lé lo grand diabe qu'airrive. Et hâ aivu zô péces de vingt francs. »

« Comme ost-ce que j'vons fâre pou li compté, hén' sawons compté ïn né l'aute ? — Eh ben, attends, que d'hai lé mëre ; je v'râ qwëre lé zette do voisïn pou li m'suri. » Lé voilé qu'invai chieu le voisïn : « Vo n'me protrenn' mi vot' zette ? — Oh ! si fât ; mâ qué diabe qui v'lont m'suri aivo not' zette ? di bians pôs ? Hin ons bien eun nieuff' que dit lé fôme, mâ faut li bayi lé vée. »

Lé v'lé qu'inrwai aivo sé zette, i m'suront les péces de vingt francs. Quand il ôsse fât de les m'suri, elle li r'pouteu lé zette. Voilé lo voisïn qu'li dit é sé fôme : « T'lé détoq'rai devant que d'lé rôté, bien sûr qu'y ai-co di bians pôs dedans. » Mâ cé fut di péces de vingt francs que chéynssent de d'dons li craises. « Mon ! c'est-t-u pou m'suri di péces de vingt francs ; au diabe qui l'y ont évu ; faut n'allé voir l'y d'mandé. » — « Diabe qu'wo-zo évu li péces de vingt francs lé qu'vo-z-ô v'nu qwëre lé zette pou les m'suri ? — He toueu not' vaiche ieurmain, hâ impouté lé pée vonte dons ïn pays que h'l'â vendu ïn sou lo poil. »

L'aute-cite lo dit é toute lo villaiche qu'i faut toué tortu zô bêtes qui mounront li pées dedons ïn pays qu'on li vend ïn sou lo poil. Les voilé qu'invont dons lo pays-lé aivo di charrées d'pées. En airrivant, les v'lé qui crient : « E ïn sou lo poil ! E ïn sou lo poil ! — Qué diabe que c'ost di fous lé que v'nont brâre : E ïn sou lo poil ? »

Voilé ïn bê cô : i no-z-é fâ toué nos vaiches et pus hin n'serenn' vonte nos pées, qu'ost-ce que hin vons fâre ? h'vons lo toué. Les v'lé qu'airrivent chieu lu, i lo fourront dons ïn chaisse et pus i l'impoutont su lo bord d'ëne étang. « Je vons li faute eune bwëne roulée et pus h'lo foutrons é l'ôfe. »

I lo déposont su lo bord de l'étang et i vont couyé chaiquïn ïn bwen râ. Do temps qui n'allïnsent couyi chaiquïn ïn râ pou lo courroissi, v'lé ïn berger que paisse su lé route aivo ïn tropé d'moutons et i bwêlé dons so chaisse : « I v'lont me motte curé et he n'sais lotte ni a b. » Lo berger cwot : « Attends ; hi s'râ bien, mi, curé. » I délie courant lo chaisse, l'aute sôte fieu et lo berger s'mot é sé piéce, et l'aute s'en vait aivo li moutons.

Les v'lé qu'airrivont aivo ziô râ, les v'lé que rohhont d'sus et l'aute dit : « He vieux ête curé! He vieux ête curé! — Attends, attends, j't'in foutront di curés. » Les v'lé qu'lo foutont é l'étang. Quand i fuss'révant chézô, mo gayard, qui crayenn' avou noyi, qu'airrive aivo in tropé d'moutons. « Enfin, on n'é co mie vu lo pareil, j'compte qu'il est sorcier. Au diable que t'ai évu li moutons-lé ? — Dedons l'étang. — Si vo m'awenn' lanci ëne coye plus lon, j'airai rémouné di bés ch'vaux éco di bêles voitures, mâ j'n'â poyi rémouné que di moutons. — Ti ost-ce que h'in v'lons fâre ? layons-lo, i s'rô pus riche que no, i l'airô li bêles voitures éco li bés ch'vaux ; n'ollons-y tortus, no ; he li airons, no. »

Les v'lé qu'en vont tortus. Quand il airrivont conte l'étang pou sauté d'dons, i dotinss' co de s'noyi. I voyant v'ni euve vée fôme su lé route, i cworont l'ait-tropé, i lé lançont d'dans pou voir ti ost-ce qu'elle li dirait. Quand elle commonceu é noyi elle li fayait sine aivo si brés de lé r'tiri, mâ ziô compeurnïnss qu'elle ne peyai rémouné li ch'vaux éco li voitures. « Wette ! lé v'lé qu'no heuche ; sautons : elle ne sairo li rémouné tot pwo léye. » Les v'lé que s'lançont tortus d'dons et pus i fuss' tortus noyis. Et pus l'aute fut hhipu, i l'ô lo toute tot pwo u et i fut débarraissé de tout' ses ennemis.

LE MALIN BOUGRE

C'était un garçon qui restait avec sa mère ; la chambre et l'écurie ne formaient qu'un compartiment : c'était séparé par un rideau. Voilà la mère qui dit à son fils : « Tu feras le déjeuner, moi, je m'en vais à la messe. » Voilà qu'il se met à faire du feu ; il met un pot sur le feu et puis il met roussir de la farine dedans. Tout à coup, la farine brûlait et il n'avait point d'eau pour mettre dans le pot où la farine brûlait.

La vache le regardait en ruminant. « Ah ! tu riras après moi parce que ma friture brûle, attends, je ferai ton affaire. » Il court sur son merlin, lui en f... trois coups au devant de la tête. « Tiens va, tu ne riras plus après moi. »

Le voilà qui se met à l'écorcher. La mère rentre de la messe : « Qu'est-ce que tu as fait, brigand ? Tu as tué notre vache ! — Pour quoi faire qu'elle riait après

moi parce que ma friture brûlait ? — Eh bien, tu peux prendre la peau et la porte avec pour ta part et f... le camp. »

Le voilà qui charge la peau, encore la porte sur son dos, et le voilà parti. Quand il fut bien loin dans le bois, voilà la nuit qui arrive. « Où est-ce que je veux me mettre à cette heure ? Voilà que j'entends du bruit, je vais monter sur le sapin. »

Quand il fut sur le sapin, voilà une bande de brigands qui arrive sous le sapin. Les voilà qui déballent un sac de pièces de vingt francs et puis ils se les partagent. Qu'est-ce qu'il fait ? Il échappe la porte encore la peau. Les voilà qui disent : « Sauvons-nous, voilà le diable qui est arrivé. » Il descend vite de dessus son sapin, il ramasse les pièces de vingt francs et puis il revient chez eux.

En arrivant, voilà sa mère qui lui dit : « Où diable revas-tu, brigand ? — Taisez-vous, allez; j'avais entendu une bande de brigands ; je me suis sauvé sur un sapin. Voilà qu'ils sont venus partager l'argent sous le sapin ; j'ai échappé la porte encore la peau ; ils ont dit : Sauvons-nous, voilà le grand diable qui arrive, et j'ai eu leurs pièces de vingt francs. »

« Comment allons-nous faire pour les compter ? nous ne savons compter ni l'un ni l'autre. — Eh bien, attends, que dit la mère, j'irai chercher la zette du voisin pour les mesurer. La voilà qui s'en va chez le voisin.

« Vous ne me prêteriez pas votre zette ? — Oh ! si fait; mais quel diable qu'ils veulent mesurer avec notre zette, des blancs poux ? Nous en avons bien une neuve, que dit la femme, mais il faut lui donner la vieille. »

La voilà qui s'en reva avec sa zette ; ils mesurent les pièces de vingt francs. Quand ils eurent fini de les mesurer, elle leur rapporta la zette. Voilà le voisin qui dit à sa femme : « Tu la frapperas avant de l'ôter, bien sûr qu'il y a encore des blancs poux dedans. » Mais ce fut des pièces de vingt francs qui tombèrent de dedans les fentes. « Mon ! ç'a été pour mesurer des pièces de vingt francs. Où diable qu'ils les ont eues ; il faut aller voir le leur demander. » — « Où diable avez-vous eu les pièces de vingt francs là que vous êtes venus chercher notre zette pour les mesurer ? — J'ai tué hier notre vache ; j'ai emporté vendre la peau dans un pays où je l'ai vendue un sou le poil. »

Celui-ci dit à tout le village qu'il faut tous tuer leurs bêtes et qu'ils mèneront les peaux dans un pays où on les vend un sou le poil. Les voilà qui s'en vont dans ce pays-là avec des charretées de peaux. En arrivant, les voilà qui crient : « A un sou le poil ! A un sou le poil ! » — « Quel diable est-ce que ces fous-là qui viennent braire : A un sou le poil ! »

Voilà un beau coup, il nous a fait tuer nos vaches et puis nous ne pouvons pas vendre nos peaux, qu'est-ce que nous en allons faire ? Nous allons le tuer. » Les voilà qui arrivent chez lui, le fourrent dans un sac et puis l'emportent sur le

bord d'un étang. « Nous allons lui f... une bonne volée et puis nous le f... à l'eau. »

Ils le déposent sur le bord de l'étang et ils vont cueillir chacun un bon rondin. Pendant qu'ils allaient cueillir chacun un bon rondin pour le fustiger, voilà un berger qui passe sur la route avec un troupeau de moutons et il criait dans son sac : « Ils veulent me mettre curé et je ne sais lettre ni a, b. » Le berger accourt : « Attends, je le serai bien, moi, curé. » Il délie vite le sac ; l'autre sort et le berger se met à sa place et l'autre s'en va avec les moutons.

Les voilà qui arrivent avec leurs rondins, les voilà qui sautent dessus et l'autre dit : « Je veux être curé ! Je veux être curé ! — Attends, attends, nous t'en f...ons des curés. » Les voilà qui le f...ent à l'étang. Quand ils furent repartis chez eux, mon gaillard, qu'ils croyaient avoir noyé, arrive avec un troupeau de moutons. « Enfin on n'a pas encore vu le pareil, je crois qu'il est sorcier. Où diable que tu as eu les moutons-là ? — Dans l'étang ; si vous m'aviez lancé un peu plus loin, j'aurais ramené de beaux chevaux encore de belles voitures ; mais je n'ai pu ramener que des moutons. — Qu'est-ce que nous voulons en faire ? Laissons-le ; il serait plus riche que nous, il aurait les belles voitures encore les beaux chevaux ; allons-y tous, nous ; nous les aurons, nous. »

Les voilà qui s'en vont tous. Quand ils arrivent près de l'étang pour sauter dedans, ils craignirent encore de se noyer. Ils voient venir une vieille femme sur la route ; ils courent l'attraper, ils la lancent dedans pour voir ce qu'elle leur dira. Quand elle commença à se noyer, elle leur faisait signe avec ses bras de la retirer, mais eux comprenaient qu'elle ne pouvait ramener les chevaux encore les voitures : « Vois ! la voilà qui nous appelle ; sautons, elle ne pourrait les ramener elle seule. Les voilà qui s'élancent tous dedans et puis il furent tous noyés. Et puis l'autre fut quitte ; il eut le tout pour lui seul et il fut débarrassé de tous ses ennemis.

Conclusion. — Légère pointe d'ironie et grand bon sens, tel est le caractère de ces fiauves ; tel est encore le caractère des habitants de Saint-Remy qui, souvent pressurés, parfois secourus, toujours anxieux pendant la période féodale, attendirent avec patience que l'heure de l'émancipation fût sonnée et qui, plus tard encore, après avoir salué avec enthousiasme l'aurore de la Révolution, supportèrent vaillamment les charges qui leur étaient imposées, alors que eux-mêmes manquaient de pain. Un patriotisme raisonné leur faisait consentir aux plus grands sacrifices ; un labeur opiniâtre leur en fournissait les moyens.

Et c'est ce même patriotisme que l'on retrouve chez eux dans chaque phase de notre histoire, dans chaque circonstance où la France a fait appel à ses enfants. Et c'est grâce à ce même labeur que les miséreux, jadis en grand nombre, ont fait place à des propriétaires aisés.

MARTIN, *Instituteur à Saint-Remy.*



SOUVENIR DES GRANDES MANŒUVRES EN LORRAINE

L'ESPION

Nous étions cantonnés à Avrainville, petit village bien connu des environs de Toul, assis gracieusement sur le Terrouin au moment où celui-ci va se creuser un lit profond pour gagner la Moselle. A 3 heures de l'après-midi, je reçus l'ordre de mon commandant de l'accompagner à une reconnaissance qu'ordonnait le général, A peine monté à cheval, nous trouvâmes celui-ci avec les deux colonels de sa brigade qui nous lut le thème de la manœuvre du lendemain.

Je m'en souviens comme d'hier. Notre brigade devait protéger, contre une sortie de la garnison de Toul, un convoi de vivres se chargeant à Saizerais et Rosières pour filer vers Bernécourt et tenir là un temps suffisant. « Commandant, dit le général, vous qui êtes expert en transport, à combien estimez-vous le temps nécessaire pour contenir notre adversaire qui, lui, disposera d'une brigade de trois régiments. » Après réflexion et un calcul mental, mon commandant répondit : « Chargement et écoulement, 5 heures ; si Toul ne se met en marche qu'à 6 heures, il faut que nous tenions jusqu'à 11 heures du matin.

Très bien, dit le général, quel est maintenant votre avis sur les dispositions à prendre ? — C'est bien simple. Il y a trois mois, j'ai fait l'opération inverse et le pont de Jaillon est classique. On l'a attaqué et défendu, on l'attaquera et on le défendra combien de fois ? La brigade de Toul se dirigera sur Rosières par la grande route, se heurtera au pont de Jaillon, qu'elle ne pourra enlever de front, la position étant trop forte. Pendant que son avant-garde s'amusera là, le gros appuyera à gauche derrière le bois Le Prêtre et cherchera à entrer dans Avrainville. Son artillerie n'a qu'une position à prendre pour préparer l'attaque, c'est à l'Est de ce même bois ; par conséquent, la place de mes batteries se trouve au Sud du bois de la Côte en Haye et, de là, sans bouger, je pourrai frapper n'im-

porte où ; je n'ai qu'à étudier les emplacements et ma ligne de retraite par le bois, en visitant le terrain. — Très bien, dit le général, j'approuve. » La reconnaissance se continua ensuite et les dispositions furent arrêtées pour les trois armes.

Le lendemain matin, le groupe d'artillerie s'installa aux emplacements reconnus la veille, puis le commandant et moi allâmes rendre compte au général et prendre ses ordres. Il était devant sa brigade entièrement massée sur la rive gauche du Terrouin ; près du pont de Jaillon, un seul bataillon occupait Avrainville. Après son compte-rendu, le commandant reçut l'ordre d'attendre quelques instants. Nous mîmes pied à terre.

J'observai tout à mon aise le général un gros homme qui, la carte à la main, allait, venait, consultait sa montre, marquait des signes d'impatience et laissait échapper des lambeaux de phrases notamment ceux-ci : Que fait-il ? — Il devrait être là ?

Tout à coup son visage s'éclaira et on l'entendit s'écrier : « Voici mon homme ». Et l'on vit un garde forestier s'approcher du général, saluer militairement et, avec une carte d'état-major, rendre compte de sa mission. Il avait vu la brigade de Toul partir à 6 heures et se diriger sur Jaillon par la grande route Il affirmait qu'aucun détachement n'avait longé la rive de la Moselle et que l'avant-garde était au moins à hauteur de Francheville.

Tout cela était exprimé en une langue très correcte, accompagné d'expressions techniques qui arrachèrent à mon commandant cette exclamation. « Diable, qu'est-ce que c'est que ce garde forestier ? » Puis, à d'autres questions qui lui furent posées, il répondit avec la plus grande netteté. Alors, le général s'écria bien haut en lui serrant les mains. « Merci, mon garçon. Ce que vous venez de faire là est d'un patriote et d'un bon français. Au nom du pays, je vous remercie. » Se tournant vers nous, qui formions un demi-cercle à quelques pas en arrière, il ajouta : « Messieurs après ce que vous venez d'entendre, je ne change rien à mes dispositions. »

Mais une chose nous intriguait, c'est que les colonels d'infanterie étouffaient des rires ou se mordaient les lèvres. Mon commandant, s'adressant à un lieutenant-colonel et lui demandant ce qui se passait, reçut pour réponse. Le forestier... ; c'est un lieutenant du régiment... ; il l'a envoyé coucher à Toul pour espionner l'ennemi... » Le commandant ne voulut pas en entendre davantage, il grimpa sur son cheval et partit au galop rejoindre ses batteries, me laissant près du général.

La bataille se déroula du côté de l'ennemi exactement comme le commandant

l'avait annoncé et la plus grande partie de la brigade dut exécuter une marche de flanc dans des conditions déplorables pour revenir défendre Avrainville.

A la critique qui suivit la manœuvre, notre général de brigade, jetant loin de lui la matraque, sa compagne habituelle, s'exprima dans les termes suivants que j'ai sténographiés : « J'avais à arrêter la garnison de Toul pendant un temps suffisant pour laisser passer un convoi. Mon aimable artilleur, idoine en la matière, a estimé à 5 heures le temps nécessaire. Ignorant du point où se porterait l'attaque et craignant que des fantassins aux pieds légers, comme en possède mon adversaire, ne remontassent la rive droite de la Moselle, j'avais massé ma brigade près de Jaillon en laissant toutefois un bataillon à Avrainville. J'ai employé un procédé que l'on n'emploie pas habituellement aux manœuvres mais qui est d'usage à la guerre : un espion m'a renseigné sur l'itinéraire suivi par les troupes de Toul ; seulement, il m'est arrivé un peu tard et je n'ai rien changé aux dispositions premières. L'artillerie, dont le commandant connaissait le terrain, n'a pas eu à manœuvrer ; de ses emplacements, elle a pu foudroyer toutes les troupes de l'assaillant. Nous devions tenir 5 heures ; je crois que nous aurions tenu pendant ce temps et au-delà ».

Le général de division, d'une voix mélancolique, laissa alors tomber cette phrase : « Nul ne le saura jamais. » Et sa critique continua sans intérêt pour le fait que je raconte.

Ce qui est extraordinaire, c'est que je ne me souviens plus du nom du général, mais on m'a affirmé que depuis il était parvenu au plus haut grade et qu'il était en retraite aux environs de Nancy.

Si vous le rencontrez, vous le reconnaîtrez sans doute à une marque particulière. Gros et court, forte tête ronde, des poils de sanglier remontant au-dessus de son col. On affirmait, il est vrai, que ce dernier détail ne se remarquait que dans la tenue de campagne.

N'empêche que l'emploi d'un espion aux manœuvres, ce n'est pas banal et que cela dispense de réflexion !

L'agent de liaison,

J. Lalance





La Famille de Musset.

Il est surprenant que, dans ses recherches sur la famille de Musset ou Mussey, M. P. Helle n'ait pas songé à consulter la *Table alphabétique générale des publications de la Société d'Archéologie lorraine (1849-1900)*, publiée par M. Charles Sadoul; il y aurait vu qu'un essai généalogique a été dressé dans les *Mémoires* de cette Société en 1886. Peu de temps après, autant qu'il m'en souvient, la question de l'origine d'Alfred de Musset a été traitée dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux;* on peut s'y reporter facilement, grâce à la Table générale publiée il y a quelques années et qui existe à la Bibliothèque municipale.

Pour en savoir davantage sur ces familles, il y aurait à consulter aussi l'*Histoire de Longwy et de la famille bourgeoise de Mussey jusqu'en 1706*, par Jean Mussey, curé de Longwy; nouvelle édition avec notes et index alphabétique, par H. de Dartein (Nancy, 1898, gr. in-8o).

Ce moment de vacances n'est pas favorable à des vérifications. Cependant je suis très sceptique relativement à l'origine de la losange héraldique que propose l'auteur, et il attache à la « réticence » du héraut, ou plutôt du « poursuivant d'armes », Didier Richier, une importance qui me paraît exagérée : une losange très effilée, par fantaisie ou distraction d'un artiste, devient une fusée, et réciproquement; il est probable que Richier a vu différentes représentations des armoiries, où le « meuble » héraldique était de largeur diverse; on pouvait le dénommer tantôt *losange* et tantôt *fusée*. On sait, de reste, que bien souvent les familles, consultées par Richier sur leurs armoiries, étaient incapables de les décrire; on le renvoyait à un objet mobilier, à une tombe, à un vitrail, etc., où l'écu était figuré d'une manière plus ou moins correcte.

Une légère rectification d'un autre genre me paraît nécessaire : M. Helle cite « Lapaix, de Nancy, et Believoye, graveur à Metz, » comme étant, avec Dumont, les auteurs du *Nobiliaire de Saint-Mihiel;* en réalité, ils n'ont fait que graver, aux frais de Dumont, les figures héraldiques de cet ouvrage.

21 août 1907. Léon GERMAIN.

Dans l'article sus-indiqué, ligne 6 (p. 399), lire *paternelle* au lieu de *maternelle*.

Les Conseils généraux.

Comme elle s'était ouverte, la session des Conseils généraux s'est close : sans grand éclat. Cependant il faut bien fournir de la copie aux feuilles locales et se persuader que l'on joue un rôle important : bien que ce ne fût pas tout à fait leurs affaires, nos conseillers généraux ont, à peu près partout, et par doses égales, blâmé les députés d'avoir

augmenté le chiffre de l'indemnité parlementaire et félicité les soldats français d'avoir fait bravement leur devoir au Maroc. Excellentes manifestations, dont on peut dire seulement qu'elles sont un peu platoniques. J'ai beau me battre les flancs : je ne parviens point à me persuader que, tant qu'ils en resteront là, nos Conseils généraux puissent devenir l'organe nécessaire que réclament les régionalistes et, pour le plus grand bien de tous, disputer au Parlement central la connaissance des grands intérêts de la région. Si, même des Conseils régionaux, de plus vaste ressort, les remplacent, ces Conseils régionaux ne seront pleinement utiles qu'à la condition de choisir un juste milieu entre ces mêmes questions locales et la question du Maroc.

Un Conseil général avait entendu des paroles justes et dont tous eussent pu tirer profit. M. Antonin Dubost avait dit à ses collègues : « Les Assemblées locales sont la véritable école politique d'un peuple libre. C'est là seulement qu'il peut se former au maniement des intérêts collectifs. Habituons-nous à chercher et à trouver tous seuls les solutions de nos difficultés locales, à aménager notre fortune, à nous prémunir contre d'inévitables crises économiques, à demander moins à l'Etat et plus à notre propre effort... »

En vérité ces paroles sont sages. Les régionalistes réclament pour les Conseils généraux, — et moi même, et nous avons raison, — une extension de pouvoir et surtout la libre disposition de ressources pécuniaires suffisantes. Mais en attendant, et pour faire l'apprentissage si nécessaire de la liberté, demandons aux Conseils généraux d'user des droits que la loi leur confère. Ils peuvent beaucoup, soit isolés, soit en s'accordant, au moins par l'intermédiaire de leurs commissions départementales. Il reste une infinité d'initiatives qu'il leur est loisible d'encourager et de questions qui sollicitent leur étude. Pour citer encore M. Dubost : « On entend souvent dire qu'il y a des lois à changer ou à refaire. Ne serait-ce pas plutôt les habitudes et les mœurs qu'il importe de modifier bien plus que les lois? Ce qui est certain, c'est que les lois ont créé bien des libertés dont il suffisait de savoir se servir, pour en retirer un grand profit social, au point qu'il apparait même que ce sont les citoyens qui font défaut aux lois plus souvent encore que les lois aux citoyens. »

On ne m'en tirera point : tel est le véritable esprit régionaliste.

(*Le Censeur*). CHARLES-BRUN.

Revue Lorraine Illustrée

Le numéro 3 vient de paraître, en voici le sommaire :

G. Varenne : *Les Lorrains aux Salons* (avec 20 illustrations dans le texte et un hors texte). Alex. Martin : *Le vieux Bar*, 3e partie (avec 18 illustrations dans le texte et un hors texte). A. de Malmet : *Les Collin, graveurs lorrains* (avec 10 illustrations dans le texte et deux hors texte). Gravures hors texte : 1. *Moutons fuyant l'orage*, environs de Nancy (héliogravure). 2. *Cerf de Saint-Hubert*, d'après Lecourtier (phototypie). 3. *Cheminée du Musée de Bar-le-Duc* (dessin de H. Gin). 4. *La Foire Saint-Jean* (eau forte tirée sur le cuivre original de G.-D. Collin). 5. *La Place Carrière* (d'après l'eau forte de D. Collin).

Rappelons que le prix de l'abonnement à la *Revue Lorraine Illustrée* n'est que de 10 fr., 10 fr. 50 et 13 fr. selon le domicile, pour les abonnés du *Pays Lorrain*.

Nous avons fait établir pour les abonnés de la *Revue Lorraine Illustrée*, un élégant emboitage destiné à réunir les numéros de cette revue. Nous le mettons en vente au prix de 2 francs, port 0 fr. 50.

Le Gérant : A. CABASSE.

Imprimerie Vagner, rue du Manège, 3, Nancy.





AU FORT DE LA MOUCHE

A Jules Grosjean et René Piroux.

Aujourd'hui, la 24e compagnie du 43e régiment territorial occupait, à son tour de garde, le fort de la Mouche. Nous étions, sous les ordres du capitaine, trois lieutenants, compagnons de lutte dans la vie quotidienne, frères d'armes par rencontre. Le ciel était couvert, le vent piquait. Le fort se déployait, avec ses couloirs voûtés, blanchis à la chaux, humides et bas, pareils à des galeries de taupinière, ses cours enterrées, l'étroit réduit de ses casemates, ses abris, ses talus, lourd de silence et d'abandon. Nous venions, semblait-il, de nous ensevelir dans la terre. Un poids de fraicheur et de tristesse oppressait nos poitrines. Les officiers, comme les soldats, campèrent dans une casemate voûtée, dallée, froide et noire, malgré l'enduit de chaux. Deux couchettes en fer à étages, des toiles grisâtres, bourrées de paille, des couvertures, une table et quelques chaises formaient le mobilier.

La garnison établie dans ses quartiers, nos armes déposées, nous gravîmes les terrassements. Nous atteignîmes le point culminant du fort, près du signal. Et là, d'un accord muet, nous orientâmes notre pensée.

Le fort développait autour de nous son tracé géométrique ; il couvrait la cime du mont, comme un immense filet, des mailles de ses défenses. Dans les cours des groupes de canons, d'obusiers attendaient accroupis. Sur les talus fleurissaient les genêts d'or et les pâquerettes sauvages.

La colline s'érigeait comme une île dans un cercle de croupes boisées, alignées comme un troupeau de bêtes géantes, aux échines couvertes de toisons.

Nos regards se répandaient à la ronde sur l'horizon ininterrompu de vallées et de montagnes. A nos pieds, vers l'occident, s'allongeait la vallée de la Moselle. La rivière était invisible, cachée par un ressaut, mais la plaine étalait ses cultures et ses prairies alternantes, frisées de feuillages, semées de maisons blanches aux toits rougeâtres, enrubannées de sentiers qui serpentent, traversées de



routes et de voies ferrées. Au fond, les bords de la vallée se relevaient, s'inclinaient, les prés et les labours escaladaient les pentes et mouraient à l'orée des bois. Les forêts hérissées des pins ou moutonnantes des hêtres vêtaient à mi-hauteur le flanc des montagnes et en coiffaient les cimes.

Au sud, les villages lointains d'Archettes et de Pouxeux, ramassés, assis dans la plaine, apparaissaient entre deux rideaux et devant un fond de montagnes surplombantes.

Vers l'orient, s'épandaient les masses feuillues, les sapins veloutés de la forêt spinalienne, les rampes défrichées, ocrées et nues de Razimont, et au nord la plaine et les collines lorraines en troncs de pyramides.

Au dessus des bois, vers l'est et le sud, se profilaient les cimes bleuissantes de la chaîne vosgienne, comme les vagues tourmentées d'une mer tumultueuse.

Nous regardions et nous écoutions la vie de cette nature. Les trains sillonnaient la vallée. Une locomotive haletante traînait lentement un convoi et déroulait un long ruban de fumée blanche. Une autre, à un tournant de la voie, semblait une bête énorme qui fuyait en rampant. Des chants d'oiseaux emplissaient la forêt tout entière. Il en sortait comme un fourmillement de sons : des roulades de pinsons, des pépiements de mésanges, des gazouillis de fauvettes, des appels de coucous. Du fond de la vallée montaient des bruits : l'aboiement d'un chien, le claquement d'un fouet, le cri d'un laboureur, des heurts de ferraille dans une gare.

Sur les pentes roussâtres de Razimont brûlaient des feux de brindilles allumés par des bûcherons. Des panaches de fumée s'élevaient, inclinés par un souffle, pareils à des chevelures flottantes. Des vaches paissaient lentement les buissons et les rejets.

La couche des nuages parut s'amenuiser, découvrant des trouées d'azur. Nous échangions des propos paisibles. Nous disions la douceur de ce silence, de cette solitude. La paix était grande, loin des hommes et des soins de la vie.

Nous évoquions les souvenirs de nos rencontres, de nos années d'études. L'un de nous conta l'histoire comique d'un vieux commandant. Il était si épris de son métier qu'il y enfermait toute sa vie. Il avait déshabitué son esprit d'avoir d'autres pensées. Les accents des musiques militaires lui tournaient la tête. Il avait coutume de dire :

— J'aime mieux la musique militaire que la musique civile. Elle est plus... comment dirai-je... Elle est plus... *ric et rac*.

Maintenant le soleil brillait. Il avait dispersé et comme fondu les nués. Quelques nuages glissaient encore dans le ciel, projetant sur les forêts de grandes ombres mouvantes. Le soleil répandait des taches de lumière qui doraient les cimes des

arbres, donnaient aux bois de pins l'aspect de toisons roussâtres, faisaient surgir dans une lueur des villages coquets.

Le vent fraîchit. Le soleil déclina dans le ciel. Ses rayons obliques ne fouillérent plus les vallées, ne léchérent plus que les sommets. Les montagnes au loin s'enveloppaient de brouillards. Des brumes flottaient dans la plaine, au long des rivières, comme des écharpes molles. Une mélancolie descendait sur la terre. Nous étions plus graves. Nous songions que le fracas des canons troublerait quelque jour ces solitudes, qu'ici des hommes tomberaient pour leur pays, obscurs et glorieux.

A l'horizon, le disque refroidi du soleil ne lançait plus de flèches lumineuses. Il touchait la cime des bois. Puis il disparut, comme s'il avait roulé derrière les monts.

Nous tirâmes vers la maison du gardien de batterie. La nature était silencieuse. Une vache paissait à l'entrée du fort, sur les glacis, faisant tinter sa sonnette grêle. Dans une chambre nue, sur une petite table nous dinâmes gaîment. Le ciel devint métallique. A la lisière prochaine du bois, des ombres sortirent de dessous les branches. Les arbres se décolorérent. Un clocher invisible et lointain égrena l'Angelus.

Quand nous rentrâmes dans le fort, la nuit était profonde. Dans la cour des casemates la crête des talus, comme la margelle d'un puits, découpait au-dessus de nos têtes une tranche de ciel fourmillante d'étoiles. Nous fimes à tâtons une ronde dans le fort. Puis mes camarades gagnèrent la casemate. Ils s'étendirent sur des paillasses et s'endormirent, roulés dans des couvertures.

Je me réfugiai dans le corps de garde, voûté, humide et froid comme une cave. Les hommes dormaient étendus, alignés sur le lit de camp, comme à la Morgue. A la lueur fumeuse d'une lampe, le sergent et deux soldats jouaient à la manille. Un feu terrible chauffait au rouge le poële de fonte. Les voûtes, les murs restaient glacés.

Vers minuit, un homme entra. Il venait de faire la faction devant la porte du fort. Il portait sur la poitrine la médaille du Dahomey. Il avait le visage blême, les moustaches rousses tombantes. Ses yeux noirs étaient énergiques, résignés et bons. Je lui demandai s'il allait dormir.

Il répondit :

— Ce n'est pas pressant, mon lieutenant. On en a vu de l'autre chez Behanzin.

Je l'attendais là. Je lui tendis un cigare et le priai qu'il me racontât sa campagne. Un sourire reconnaissant passa sur ses lèvres. Il commença.

Il paraissait heureux de ranimer ses souvenirs, de narrer ses aventures. Il peignait le courage des dahoméens à la chevelure laineuse, beaux comme des

statues, l'habileté au tir, la force des amazones, aux seins voilés, aux bras musculeux, les fatigues, les dures privations de la marche à travers la brousse, les combats à l'arme blanche, la prise de Kana, les richesses du palais royal, la fuite de Behanzin.

Il gardait de ses officiers un souvenir touchant, presque filial. Il vantait leur bonté, leur sollicitude, leur courage, comme la science des chefs. Il y revenait sans cesse. Il était fidèle avec ténacité.

Il rapportait que le général Dodds gagnait sur une canonnière le front de combat, qu'il donnait des ordres à ses lieutenants, puis qu'il se repliait vers l'arrière-garde loin de l'ennemi. L'homme ne critiquait pas. Il expliquait au contraire :

— Il fallait bien, mon lieutenant. Ces hommes-là, on ne les expose pas, on en a besoin.

Les joueurs de manille étonnés mêlaient distraitement leurs cartes et suivaient son récit.

Je l'écoutais avec une attention, un plaisir qui l'encourageaient. Il me parla de sa vie. Il est à Lyon, sa ville natale, ouvrier chaudronnier. Il est pauvre et il a eu du malheur. Sa femme est morte voici deux années ; il est resté avec sa misère et ses trois fils. Le plus jeune n'a pas six ans : il est d'une intelligence prodigieuse, mais il est débile. Les médecins commandent qu'on ne fatigue point son cerveau : il pourrait en mourir. Le père travaille pour nourrir ses enfants. Par bonheur il est bien portant. Il a eu les fièvres, mais il est sobre et il en a guéri. Ses treize jours ont compliqué soudain son existence. Après beaucoup de démarches, il a appris qu'un sursis, qu'il demandait, lui était refusé. Alors il est parti : il a quitté ses enfants, leur laissant pour vivre de maigres économies.

L'homme avait dit simplement ces choses héroïques. Ses paroles étaient sans amertume, presque sans tristesse. Tout le temps son regard avait conservé sa douceur.

Je lui pressai la main avec émotion et je m'éloignai pour qu'il reposât.

Je rejoignis les officiers. Ils dormaient à poings fermés. Drapé dans mon manteau, assis sur une chaise de bois, j'attendis le sommeil. Il ne vint pas et je sentis mes membres s'engourdir. Je quittai la casemate et, pour me réchauffer, j'errai dans le fort. J'escaladai les talus et j'écoutai. La nuit était aussi froide qu'une nuit d'hiver. Une bise soufflait comme une haleine glacée, agitant les brins d'herbes. Un silence de mort pesait sur les choses. Un hibou hulula bien loin vers le sud. Dans un bois, au pied du fort, un rossignol lança quelques roulades. Les sentinelles passaient comme des ombres sur les glacis. L'une d'elles s'arrêta près de moi, transie, battant la semelle. Je l'interpellai :

— Il fait bien froid, mon camarade !

Le soldat s'arrêta fouillant la nuit du regard pour me reconnaître. Il répondit :

— Encore assez, mon lieutenant. Et puis on n'est pas habitué, nous autres, bien qu'on ne soit pas des riches.

Je lui demandai son nom et son état. Il dit qu'il avait quitté les champs pour travailler comme ouvrier dans une usine à Thaon. Il ajouta, heureux qu'on s'intéressât de sa vie :

— On gagne bien, pour un célibataire. Mais quand on est marié !

Puis, avec un hochement de tête :

— Je me suis marié par force.

— Par force ? m'étonnai-je.

— Dame, oui, mon lieutenant. Le pain était cuit avant d'être enfourné. Quand on a fait du tort à une jeune fille, il ne faut pas l'abandonner.

On trouve cette droiture chez les humbles. J'allais louer sa probité, mais il reprit aussitôt :

— Je ne me plains pas. Je suis bien rencontré. N'empêche qu'au bout de trois mois de mariage, j'avais deux jumeaux, deux fils.

— Cela promet, mon brave, lui dis-je en souriant.

Il répliqua un peu narquois :

— Halte-là, mon lieutenant, maintenant on se méfie. Ce n'est pas tout de les acheter, il faut encore les nourrir.

Il poursuivit, avec plus de gravité :

— Je ne boude pas le service, bien sûr. Mais, quand je suis ici, la mère a du mal, je ne gagne pas le pain des petits. Et puis, je vais vous dire, mon lieutenant, le temps me dure de les embrasser.

L'homme parlait sans une plainte, sans une révolte. Son visage impassible, faiblement éclairé par la lune, n'avait pas tressailli. Il reprit machinalement sa promenade sur le glacis.

L'aube commença de blanchir. Les choses blêmirent. Le ciel parut uni, comme si le vent eût balayé la poussière scintillante des étoiles. On ne voyait plus briller que le croissant vermeil de la lune et, à l'occident, Vénus qui semblait un gros diamant enchâssé dans l'acier. A l'orient une longue traînée sanglante courut le long des cimes. Dans le fort, un rossignol de murailles jeta son cri strident, comme un grincement de pierres broyées.

Le jour parut.

Les choses se dessinèrent et reprirent leurs couleurs.

La campagne, les bois reverdirent. Les pâquerettes étalèrent leurs corolles blanches ; les genêts semèrent des gouttes d'or sur les talus.

Tout-à-coup, comme à un signal, la forêt s'éveilla tout entière. D'un bout de l'horizon à l'autre, comme flambe une traînée de poudre, les bois s'emplirent de cris d'oiseaux. Les mésanges, les fauvettes gazouillèrent. La grive de nuit répéta son cri pareil à un roulement. Les coucous lancèrent leur double note décevante et mystérieuse. On entendit leur plainte moqueuse, leur appel rapide, puissant et doux, qui jaillissait sans trêve de tous les points de la forêt. Mais les coucous, qu'on ne surprend jamais, se répondant, se rejoignant sous bois, demeuraient invisibles.

Le soleil émergea des montagnes, comme enfanté par elles.

Son orbe lumineux monta lentement dans le ciel. Et la nature tout entière baigna mollement dans une belle lumière blonde.

René Perrout.



Ancienne église de Médonville (Bassigny lorrain), xiii[e] siècle.



LE ROUET D'IVOIRE [1]

Nuit de Noël

Le ciel est brillant. Les étoiles luisent avec cet éclat rigoureux qu'elles ont par les nuits de grand froid. Il a neigé tout le jour. Sortant de l'école les gamins s'allongeaient, les bras en croix, dans cette blancheur, et se relevant, contemplaient leur empreinte. Les bruits se sont tus, étouffés dans cette épaisseur ouatée, et les fumées montent tout droit dans l'air.

Près de l'âtre, on boit la lisquette et le vin cuit.

On nous a parlé, à nous autres enfants des merveilles de la messe de minuit, de l'autel rayonnant comme un brasier, sous des souffles venus de la porte. Mais on nous annonce ironiquement que nous ne verrons pas ces splendeurs, et que la messe sera célébrée pour nous dans la chapelle blanche, au creux des draps. Une somnolence appesantit nos paupières, mais nous luttons, tandis que des carillons éparpillent dans l'air leurs notes bondissantes.

On teille le chanvre, on raconte les *fiaues* de la veillée. Un vieux débite une histoire qui commence ainsi : « Y avait une fois un roi et une reine, qui filaient des étoupes. » Les enfants promènent dans la chambre des croix faites d'un entrelacement de chanvres-nus, frêle construction qu'un choc un peu violent vient détruire.

Grand'père fabrique un balai de bouleau. Mais grand'mère a ouvert l'armoire, aux arabesques de cuivre. Elle se rappelle d'autres Noëls bruyants, vivants, tumultueux. Il manque quelque chose, à la fête, ce soir-là. Elle fouille les piles de linge amoncelé, les tiroirs. Un souffle s'exhale du vieux meuble, un souffle mêlé à l'arôme des coings, et des pommes rangées sur les rayons.

(1) Voir le *Pays lorrain* (1907), p. 257, 329, 373 et 429.



Mais elle a trouvé ; triomphante, elle apporte un petit livre. C'est un cahier jauni, imprimé avec des têtes de clous, contenant les Noëls patois qu'on chantait dans sa jeunesse.

Elle lit et s'esclaffe toute seule. Elle veut chanter, et tâtonne cherchant les airs, grand'père, quelle appelle à la rescousse, a tout oublié la musique et les paroles.....

Alors ils se regardent tristement. Le cahier reste grand-ouvert sur la table, incompris, inutile.

« Un grand fleuve d'oubli enserre le monde » a dit le Sage.

L'Eau de Pagney

Grand'mère a mis son grand chapeau lorrain, la capote de paille à rubans moirés où son visage disparaît dans une ombre souriante. Elle a passé son bras dans l'anse de son panier et, serrant dans son poing le riflard de cotonnade bleue, dont les baleines sont grosses comme le pouce, elle se met en chemin, sans hâte.

Des gens qui la « croisent », l'interpellent :

— Vous v'la partie, Marguerite.

Avenante, elle répond :

— Tout de même ! J'vas voir nos gens de Pagney.

— Vous aurez du bon temps, Marguerite,

— Que le Seigneur Dieu vous entende.

La route flamboie, et pas un chuchottement ne s'éveille à la cîme des peupliers. Parfois grand'mère s'arrête et colle à mes lèvres le goulot du cruchon de grès bleu, enveloppé d'un linge humide.

Puis elle me fait des recommandations :

— Faudra être bien honnête, mon petiot, ôter votre chapeau en entrant chez le monde, pour que tout chacun voie que vous avez de l'esprit !

On traverse Toul. Des choses me déconcertent par leur nouveauté : chalands trapus trempant dans l'eau du canal le reflet de leur proue vermillonnée, et la locomotive qui souffle, siffle, crache sa vapeur sur les rails luisants, comme un cheval monstrueux aux membres d'acier et de cuivre.

Et voici qu'on a tourné la côte Saint-Michel.

A perte de vue, des collines fuient en ondulations bleuâtres. Un ravissement s'empare de mes jeunes yeux, et pour la première fois, je connais l'immensité du monde.



Mais un clocher pointe parmi les arbres.

Grand'mère s'arrête, le temps de souffler un peu, et pose son panier sur la borne.

Pauvre grand'mère ; à la vue du pays familier à son enfance, murmurent en son cœur d'ineffables choses anciennes. Une émotion plisse ses lèvres, plisse le coin de ses yeux, où sont creusées tant de rides, et son trouble est si grand, qu'elle porte sa main à son front, éblouie, et qu'elle tourne sur ses talons, cherchant le panier, qui lui « crève les yeux » sur la borne.

« J'sais pu ce que j'fais : on devient si patraque ! »

Elle s'abîme dans une longue contemplation.....

Oh ! les bons arbres arrondissant leurs têtes dans les vergers, et les belles vignes, plantées d'échalas blancs. Oh ! la fine odeur de mirabelle que le vent nous souffle au visage. Le village dégringole la pente, cahin-caha, comme si le diable, dont on parle dans les *fiaues*, l'emportant dans sa hotte, l'avait vidé là, d'un seul coup.

Mais surtout j'aime les ruisseaux.

Ils frétillent le long des sentiers comme des lézards, ils glissent sur des lits d'herbes brillantes, ils éclaboussent les pierres plates, qu'on dresse debout pour séparer les pièces de vignes. Et l'ombre est délicieusement rafraîchie de leur clapotement.

Mais grand'mère dompte son émotion et se remet en route.

Et c'est jusqu'au soir la visite des parents, et les conversations interminables où l'on parle des mariages, des morts, des récoltes qui promettent. « La vigne n'a pas coulé, à sa floraison, mais les pommes de terre embrunissent. » Et grand'mère, ragaillardie par l'odeur de passé, qui monte par la fenêtre ouverte, grand'mère parle avec volubilité, comme pour se rattraper, retrouvant sans efforts le patois de son pays. Elle dit *Ahi hai, achau, avant achau*, toutes ces lourdes syllabes qui font rire grand-père, quand elle les prononce dans notre maison. Et les gens la complimentent :

— Vous avez bonne mémoire, Marguerite.

Elle sourit silencieusement.

Des choses dans ces logis de vignerons, me donnent l'impression d'être loin, très loin, dans quelque continent mystérieux.

Le jour vertical, tombant des flamandes vitrées sur les toits, baigne les meubles d'une lumière crue, sans une ombre. Avec le soir qui tombe, le clapotement des ruisseaux grandit au fond des vergers.

Et je me rappelle un vieux, assis au fond d'une chambre, où les épis de maïs pendaient aux solives du plafond, un vieux aux lèvres rasées, aux joues rondes,

vêtu d'une houppelande et d'une culotte à pont, comme les bourgmestres qu'on voit dans l'almanach de Strasbourg.

Quelque arrière-grand-cousin, qui m'expliqua gravement nos liens de parenté.

On apporta une bouteille de vin blanc, respectable sous sa poussière. Les verres tintaient avec des sons flûtés d'harmonica, et le vieux chanta une chanson à boire du temps jadis, d'une voix chevrotante, au timbre fêlé, pareil au tintement des verres de cristal.

« Bois çà, petiot ».

J'avalai un grand verre, ma tête tournait. J'en avais bu tant d'autres au cours de la journée.

« C'est notre eau, la bonne eau de Pagney, qui source de la côte ! »

« Mâtin, elle est bonne. ».

Il parlait sérieusement. La compagnie s'esclaffait. Je le croyais, comme on croit à cinq ans, de toutes les forces de mon être. Maintenant encore, quand je revois ces ruisseaux, lavant les pierres blanches, il me semble que cette eau est une eau merveilleuse.

Quelques Visiteurs

Grand père reçoit ses amis du voisinage.

Il les accueille cérémonieusement, avec une politesse, qui ne varie pas ses formes, qui fait partie des vieux usages. Quand il s'attable avec le pêcheur, un vieux perclus de rhumatismes, à force d'avoir travaillé dans l'eau, il ne manquerait pas de choquer son verre et de dire « à votre santé » chaque fois qu'il boit. L'autre fait de même, et s'il oubliait cette habitude, ils ne seraient pas contents, car s'ils aiment le bon vin, ils s'aiment encore mieux.

D'autrefois se présentent les membres du conseil de fabrique, car grand-père est marguillier de la paroisse. Pénétrés de l'importance de leurs fonctions, ils discutent gravement les affaires de poids, comme la location des bancs à l'église ou l'achat du pain bénit, que la confrérie des vignerons offre le jour de la Saint-Vincent. Et grand-père chaussant son nez de lunettes, prend un porte-plume, qui pèse terriblement à ses gros doigts, et il écrit, ayant devant lui un encrier de faïence décoré de fleurs bleues, que j'ai conservé. Les craquelures en sont semées d'une poussière émouvante de souvenirs.

Mais parmi tous les autres, c'est Fanfan qui reçoit le meilleur accueil.

Un homme riche, ce Fanfan, dont la maison crépie à la chaux avec sa large grange, est la plus belle de tout le pays. Il a le teint rouge, avec de gros yeux à

fleur de tête, et il rit à tout propos, d'un rire qui sonne comme le hennissement d'un cheval. Il parle fort, tape du poing sur la table, braille à tue-tête les propos les plus ordinaires, sur la pluie et le beau temps. Et quand un malin lui décoche une plaisanterie, il a toujours, comme on dit, la pièce pour boucher le trou.

Il marche dans le vacarme, que sa joie de vivre soulève autour de lui.

On aime surtout entendre son approbation, son oui qu'il prononce iau, en patois, et qui sous cette forme claironne comme un chant de coq.

Avez-vous vu un coq lorrain sur son fumier. Chez nous ils chantent plus clair que dans les autres pays du monde. Il se dresse sur ses ergots, hérisse les plumes de son cou, et battant des ailes, pousse un cocorico plus éclatant que sa crête.

Pareillement sonne le iau de Fanfan.

— Fanfan, nous allons boire un verre de vin gris ?

— Iau, mon homme.

— Fanfan, le cochon est bon à tuer ?

— Iau.

C'est que Fanfan est un homme heureux, et son bonheur, comme c'est naturel chez les enfants et chez les simples, se manifeste par du bruit. Personne ne le contredit, car il est important d'avoir derrière soi, pour étayer ses affirmations, du vin plein ses foudres et des sacs de blé plein sa grange.

Il vient ordinairement trouver grand-père, à la fin de l'hiver, quand on a un moment de répit avant les gros ouvrages. Alors une gaité emplit la maison lorraine, une gaité qui vient du soleil éclaboussant les vitres, recommençant sa promenade le long des murs. On a tué le cochon : la bête suspendue à une échelle, montre son ventre béant d'une large estafilade ; un filet de sang coule de son groin et forme sur le plancher une petite flaque qu'un chat lèche, à coup de langue précautionneux.

Les deux compères causent devant le feu, où sur les charbons rôtit une tranche de grillade.

Je me mêle à leur conversation, cherchant à me ménager les bonnes grâces de Fanfan.

Car Fanfan a une grande fille, qu'on appelle Louise, et avec qui j'ai formé le projet de me marier. Il y a bien quelque obstacle venant de la différence de nos âges, car elle a vingt ans et j'en ai six au plus, mais la volonté d'un enfant ne s'embarrasse pas pour si peu de chose. Louise me donne des dragées, quand elle a été marraine, et posant sur mes mains ses écheveaux de fil, les dévide gentiment, en m'adressant un beau sourire. Si jeune, j'ai déjà la vague intuition que les caresses ont plus de prix, quand c'est une main de femme qui flatte délicatement vos joues, et quand je lui ai fait part de mon projet, elle a paru l'accepter.

Pourtant j'ai un rival dans la personne d'un grand garçon, Théophile, revenu du service. Mais je n'éprouve aucune jalousie ; ils causent tous deux sur le banc, quand la nuit tombe, comme c'est l'habitude du pays, et j'assiste à des brouilles, à des scènes de larmes, à des réconciliations, que je ne comprends guère, ayant pourtant l'intuition, qu'il est des passions plus hautes dans la vie, des intérêts plus puissants que de jouer à la paumette.

Aussi Fanfan écarquille les yeux, quand je lui fais part de mon intention bien arrêtée d'épouser sa fille :

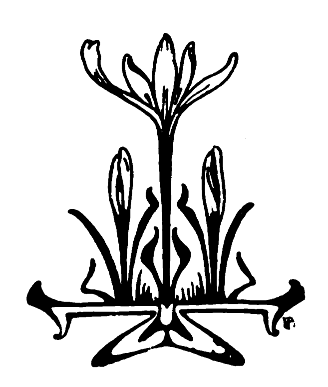
— Mais elle est promise au Théophile.

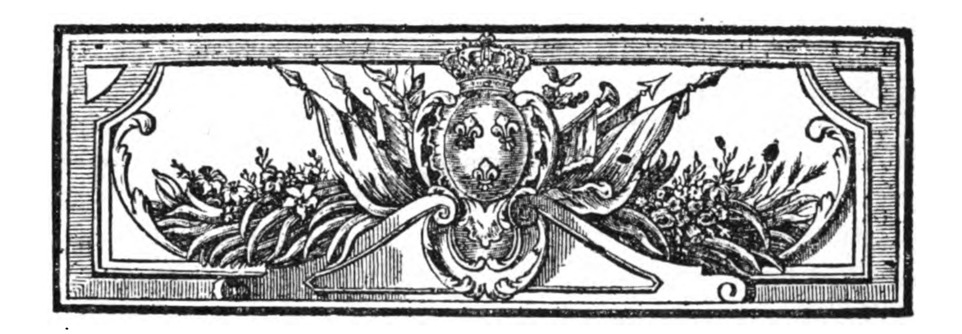
Et comme il me voit déconcerté, son rire sonne, impétueux :

— Console-toi, je te taillerai une autre femme, une plus belle, avec ma serpe.

Depuis ce temps, je regarde avec curiosité les troncs énormes des fayards, amoncelés devant la maison du menuisier, me demandant de quel bois sera tirée ma future femme.

(*A suivre*). Emile MOSELLY.





Les Habitants d'une petite Ville lorraine au XVIIIe Siècle (1)

II

LES PRIVILÉGIÉS DE LA BOURGEOISIE

Tandis que la noblesse se ruinait, le Tiers-Etat s'élevait lentement, mais sûrement. En Lorraine, comme partout ailleurs, on pouvait dire avec Saint-Evremond (1) : « Il y a plus de différence entre un homme pauvre et un homme riche qu'entre un roturier et un gentilhomme ». Le nivellement qui s'était opéré par les alliances des bourgeois et par l'accroissement de leurs fortunes allait être parfait, lorsque la Révolution vint établir une nouvelle division de classes en rejetant le Tiers-Etat tout entier loin de la noblesse.

Au XVIIIe siècle, il y avait une hiérarchie dans le Tiers-Etat lui-même : les bourgeois qui apppartenaient à la magistrature et les avocats dédaignaient et tenaient de haut les notaires et les procureurs qui, eux-mêmes, méprisaient les huissiers et leurs sergents.

A Thiaucourt, nous trouvons ces différences de castes marquées profondément. Le *haut du pavé* était alors occupé par les magistrats et les avocats du bailliage : les cinq familles Collot, Génin, Harmand, Nicolas et Picquant formaient dans la ville une véritable aristocratie. A l'église, les premières places leur étaient réservées : sur le dossier du banc le plus voisin du chœur, récemment encore, on pouvait lire gravée l'inscription « MM. les Avocats ».

La famille Harmand était la plus riche et la plus considérée des familles bourgeoises.

Alexis Harmand, avocat à la cour, assesseur et garde-marteau de la prévôté de Saint-Mihiel, avait, en 1722, épousé Mademoiselle d'Alnoncourt, fille d'un

(1) Voir le *Pays Lorrain*, n° 9 (1907), p. 407.
(2) Saint-Evremond, *Sat.* V.

lieutenant-colonel pour le service de la France. Il avait vendu sa charge de Saint-Mihiel après fortune faite, et s'était installé à Thiaucourt où il s'était uniquement consacré au barreau : il vivait largement dans sa petite ville, possesseur de deux maisons, de vignes et de jardins.

Son aisance avait attiré l'envie : le 10 avril 1729, une requête qui le dénonçait à l'Intendant se couvrit de signatures. Certains bourgeois l'accusaient de s'être frauduleusement fait dégrever par les agents du fisc : « Comment, disaient-ils, n'est il taxé qu'à 28 sous, tandis que nous en payons trente et que M. Chenalet, avocat comme M. Harmand, est imposé à 33 sous pour cent livres ? »

M. Alexis Harmand dédaignait ces querelles mesquines : sa fortune lui ayant ouvert les salons des seigneurs voisins, il oubliait en leur société la jalousie de la petite ville. Il était devenu leur conseil ; juge en la haute justice de Charey, il était également prévôt du comté d'Euvezin.

Ses parents s'étaient, grâce à lui, procuré divers emplois : deux d'entre eux, Jean et Nicolas Harmand, furent successivement et pendant plus de cinquante ans, curés de Thiaucourt (1703-1756) : un autre, François Harmand était curé de Beney ; Nicolas Harmand, était conseiller du Roi, procureur au bailliage et intéressé dans les fermes royales, J.-B.-Nicolas Harmand était greffier en chef de la prévôté.

La fille d'Alexis épousa, le 14 Juillet 1750, Joseph Thirion, intéressé dans les fermes de Stanislas ; elle avait pour témoins de son mariage Charles d'Alnoncourt, écuyer, doyen des conseillers du bailliage de Saint-Mihiel et M. Joly de l'Estang, conseiller clerc au Parlement de Metz. Son fils devint avocat procureur du Roi du bailliage.

Les Collot avaient également à Thiaucourt une grande situation et les jacobins ne manquèrent pas plus tard de la leur reprocher. Ils avaient fait bâtir une belle maison sur l'emplacement des masures de la Juifrüe et l'avaient entourée d'un grand jardin que longeaient les murs de la ville. L' « Hôtel du lieutenant-général » était certainement l'habitation particulière la plus importante et la mieux construite de la ville. Les Collot étaient alliés à la famille noble des Mouilly et à celle des Chardin dont une branche existait naguère à Thiaucourt. Charles-Antoine Collot avait été assesseur garde-marteau à la prévôté, un autre, Dominique-Albert-Nicolas, après avoir fait son droit à l'Université de Pont-à-Mousson avait été reçu avocat au Parlement de Metz en 1756 et avait été nommé conseiller en la Table de marbre de cette ville (29 Janvier 1757) : il allait grossir le rang des parlementaires, connaisseurs de notre vin et fins gourmets, dont quelques-uns,

comme le Président de Neuvron et le Lieutenant-général Olry (1), possédaient même à Thiaucourt d'importants « vendangeoirs ».

Théodore-Charles Collot était lieutenant général au bailliage de Thiaucourt, titre qu'il avait acquis avec la survivance, moyennant 10.000 livres :

Modeste possesseur de trois charges très minces,
Lieutenant d'un bailli, de plus garde-marteau,
Et jadis assesseur et pilier de barreau (2).

Dignités de peu de prix à la vérité, mais qui donnaient à leur heureux possesseur une certaine vanité : M. Collot, quand il n'était encore que lieutenant particulier à Thiaucourt (M. Parxel, son lieutenant général étant fort âgé et impotent), M. Collot dirigeait à lui seul le bailliage.

Son titre ne lui suffisant pas, il s'arrogea des pouvoirs militaires et joua à Thiaucourt au gouverneur d'une place forte. Le duc de Choiseul l'apprit et écrivit de Paris, le 13 mars 1767 au comte de Stainville pour l'inviter à faire rentrer le personnage dans ses attributions : « S'il vous revient qu'aucun gouverneur ou lieutenant de roy contrevienne à mes décisions, vous voudrez bien m'en rendre compte et me mettre en état de prendre les ordres de Sa Majesté sur la punition des infracteurs..... » Le comte de Stainville communiqua cette lettre à la chambre de l'Hôtel-de-Ville de Thiaucourt ajoutant que « si le sieur Collot persistait dans ses prétentions, il le priait de luy en donner avis sur le champ. » — Nancy, 3 juin 1767.

La commission fut faite, mais M. Collot résista. Le comte de Stainville ne s'en émut point : « Laissez-le persister dans ses demandes chimériques, mais s'il veut les réaliser, vous m'en donnerez avis et il sera, je vous assure, contenu dans les bornes qui luy ont été prescrites et dont il ne devrait pas chercher à s'écarter. » — Nancy, 2 juillet 1767 (3).

Une fois nommé lieutenant général du bailliage et subdélégué de M. l'Intendant, M. Collot dédaigna fort ses collègues de la mairie qui avaient acquis leurs charges à un prix très modéré. Entre lui et M. Alexis Picquant surtout, les relations étaient fort tendues, depuis qu'il avait essayé d'empêcher ce dernier d'obtenir de l'Intendant un des offices municipaux de la ville. Il y avait toujours eu une certaine rivalité entre les membres de la famille Picquant et les Collot qui, par leurs alliances avec la noblesse, prétendaient obtenir les premiers emplois.

(1) Pierre Charpentier, chevalier, baron de Neuvron, seigneur de Gondrecourt en-Woëvre, Amblemont, etc., né à Briey le 14 Novembre 1706, conseiller au Parlement de Metz (1739), Président à mortier (1741), mort à Metz le 14 Novembre 1753. Nicolas-François Olry, Conseiller du Roi, lieutenant-général de la Table de marbre du Palais de Metz (1743), fils de Jean-Nicolas, prévôt de Conflans-en-Jarnisy, mort en 1767.

(2) Sedaine. *Les Femmes vengées*, Opéra comique, 1775. Acte I, sc. 2.

(3) Arch. Thiaucourt.

En 1779, une vacance s'étant produite parmi les échevins de Thiaucourt, M. Collot, sous prétexte que la famille Picquant faisait de la municipalité un « véritable fief » en s'y arrogeant toujours deux places d'échevins sur les trois que comportait l'Hôtel-de-Ville, refusa de désigner comme successeur de M. Alexis Picquant, conseiller du roi, le propre fils de celui-ci. La petite ville assista pendant plusieurs mois à cette lutte engagée entre les deux familles. M. Picquant se faisait soutenir à Nancy par son ami, M. de Malartic (1) : de son côté, M. Collot multipliait ses démarches auprès de l'Intendant. Les Thiaucourtois étaient en général favorables à M. Picquant qui s'était rendu très populaire, tandis que les fonctions de son rival lui aliénaient nécessairement ses concitoyens.

M. Picquant l'emporta et reçut du Prince de Montbarey sa commission de premier échevin. M. de la Porte s'efforça d'apaiser les vainqueurs : « Vous seriez injuste, écrivait-il à M. de Malartic, le 5 avril, si vous soupçonniez M. Collot de s'être opposé au succès de la demande de M. Picquant en m'informant des circonstances qui pouvaient lui être contraires. Il n'a cessé verbalement et par écrit de lui rendre la justice que vous lui rendez vous-même. Il n'a point méconnu les obligations qu'il doit à cet homme et j'ose attendre de votre équité que vous ne conserverez à cet égard aucun nuage et que vous contribuerez à détruire les impressions que pourrait avoir prises M. Picquant. » (2).

Les offices du bailliage qui étaient de revenus plus que modestes donnaient cependant beaucoup d'importance à leurs acquéreurs. Il était aisé de se procurer cette considération. On pouvait être conseiller au bailliage de Thiaucourt pour deux mille livres : la charge de lieutenant particulier valait environ 3.000 livres (3), celle d'avocat procureur du roi était de 4.000. L'office de greffier qui, lui, était plus lucratif, avait été acheté 9.450 livres bien qu'il n'eut dû être payé que 6.000 : mais M. Lebret, dit Latour, qui avait été longtemps greffier-commis sous son pré-

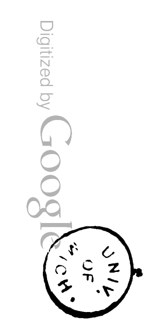
(1) Jean-Vincent-Anne de Maurès, comte de Malartic, lieutenant (1762), aide-major (1766), capitaine de grenadiers (1768), major du régiment de Montauban (1771), puis du régiment de Vermandois (1778), chevalier de Saint-Louis (1778), lieutenant de roi à Nancy en 1788, passait une partie de l'année à Rembercourt, où il avait épousé la fille du comte de Mérigny. Il fut nommé en 1789 député du bailliage de Thiaucourt, Entré dans les ordres en 1802, il devint supérieur du grand séminaire de Nancy, où il mourut le 27 mars 1812.

(2) J'ai tenu à citer cette lettre qui montre jusqu'où s'étendait la sollicitude des intendants dont on pouvait dire alors qu'ils « étaient vraiment constitués dans les provinces les pères du peuple. » (Cahiers clergé Thiaucourt, art. 8). Voir aux archives départementales la liasse C 219 qui contient la correspondance échangée entre M. de la Porte et ses collaborateurs du bailliage de Thiaucourt. Les bons procédés de Jean-Baptiste-François Moulins de la Porte, intendant de justice, police et finances, troupes, fortifications et frontières de Lorraine et Barrois (1777-1790) avaient fait oublier les tracasseries et les violences administratives de M. de la Galaizière.

(3) Les héritiers de Georges Houzel, nommé par lettres de Stanislas du 23 octobre 1751, lieutenant particulier, assesseur civil et criminel au bailliage de Thiaucourt, vendirent le 25 janvier 1779 la charge de leur parent décédé à M. Jean-Baptiste Nicolas, étudiant en droit à Nancy, pour la somme de 2,400 livres.



THIAUCOURT



décesseur Mangin, avait pu voir qu'il retrouverait facilement l'intérêt de son argent.

Ces charges rapportaient peu parce qu'elles étaient trop nombreuses : cinq magistrats, cinq avocats, quatre procureurs, quatre notaires, six huissiers ; que d'« enfants de sangsues », suivant le mot du bailli de Mirabeau, pour un bailliage moins étendu qu'un canton actuel ! Ce n'était pas ici que les notaires, au bout de sept à huit ans d'exercice, « faisaient leurs orges » (1), c'est-à-dire se retiraient, fortune faite. Ceux qui n'avaient pour tout bien que le revenu de leur charge devaient sans cesse lutter contre la misère : tel Jean-François Picquant, procureur au bailliage, dont la succession était si chargée de dettes que Nicolas Thirion, greffier du comté d'Euvezin, l'acquit toute entière, une maison, vingt hectares de terres, plus de quinze jours de vignes à Thiaucourt et à Charey, pour 391 livres (14 juillet 1777). Tel aussi ce malheureux Antoine Colombé, notaire en la prévôté, qui, pourchassé par ses créanciers, leur offrait en vain ses actions contre ses clients et devait pour les désintéresser, vendre ses biens de Thiaucourt, parmi lesquels la maison du fort qu'il avait acquise en 1744 de Mathieu de Xammes et dont il n'avait pu encore payer le prix en 1756. Ses créances contre ses clients, quelle dérision ! Le pauvre homme passa le reste de ses jours à les poursuivre et ne put jamais retrouver l'argent qu'il avait dépensé pour eux en mémoires et en pièces de procédure. En 1767 on avait dû l'inscrire sur le registre du bureau des pauvres.

Malgré un avenir si peu rénumérateur les fils des bourgeois étaient attirés par l'étude du droit : le barreau était alors à la mode. « Il était arrivé au XVIIIe siècle, au plus haut point de sa grandeur, de sa puissance et de son influence. » (2).

Parmi les avocats qui furent reçus à la Cour souveraine de Lorraine, nous relevons un assez grand nombre de nos compatriotes : de 1700 à 1725, Charles Rouyer, François Lorgane, Mathieu de Mouilly, Hyacinthe Fiacre, Nicolas Guillaume, Louis Bricqueney, Cl. Willaumé, Noël Chenalet, Nicolas Thiéry et Nicolas Parxel ; de 1725 à 1750, Antoine Colombé, Alexis Picquant, François Rouyer, J. Nicolas, Georges Houzel, Alexis Harmand et Dominique-Albert Collot ; de 1750 à 1789, Cl.-François Viller, Nicolas Harmand, Seb.-Alexis Picquant, Antoine Boulet, Joseph Harmand, L.-F.-Xavier Nicolas, Joseph-Nicolas Génin, etc...

Bien que les études de droit ne fussent ni longues, ni coûteuses, elles imposaient en général aux parents de lourds sacrifices à raison de leur médiocre fortune. « Mon père, raconte le général Mengin, ne pouvait disposer que de

(1) Mercier. *Tableau de Paris*. Tome VIII, p. 197 (cité par Babeau).
(2) Bardoux. *La Bourgeoisie française*.



très peu d'argent pour l'éducation de ses enfants. Je fus placé chez mon grand-père à Thiaucourt à l'âge d'environ neuf ans et j'y appris un peu de latin chez le vicaire qui me mit en état de faire ma philosophie au petit séminaire de Metz à l'âge de quatorze ans. Je fus ensuite mis en pension à Nancy chez mon oncle Harmand où j'étudiais en droit pendant les années 1789 et 1790. Ces études n'exigeant pas tout mon temps, je prenais des leçons de physique d'un ancien jésuite, le Père Barclay. Je reçus mon diplôme de licencié en droit au commencement de 1791 (il était âgé de dix-huit ans) et j'allais me faire recevoir avocat et continuer les études de cette profession, lorsque la Révolution changea toutes les anciennes institutions et admit tous les Français à concourir pour les places d'officiers des armées qui n'étaient données auparavant qu'aux nobles de naissance. (1) »

Les titulaires d'offices de Thiaucourt étaient heureusement pour la plupart propriétaires de vignes et de fermes importantes qui étaient d'un assez bon revenu : à la Saint-Martin d'hiver on voyait de nombreuses voitures chargées de blé ou d'avoine venir s'arrêter devant les maisons des notables et les sacs s'empiler dans les greniers (2) : les fermiers apportaient en outre les chapons de redevance, plusieurs livres de « chanvre femelle bien affinée » quelques bichets de pois et lentilles. Ce jour-là, le maître les retenait à sa table : le travail avait été terminé dans la matinée. Le dîner commencé vers midi se terminait en général fort avant dans la nuit. On y buvait outre mesure, aussi quelques propriétaires inséraient-ils dans les clauses du bail, afin d'éviter les scènes d'orgie qui suivaient ces repas, qu'ils ne donneraient pas au fermier de « dîner de la Saint-Martin ».

Lorsque l'année était bonne, une fête clôturait souvent les vendanges : le « ballon » qui ramenait la fin de la récolte était couvert des plus beaux raisins que l'on avait réservés dans les vignes déjà vendangées. La voiture était garnie de fleurs et la tête du cheval enrubannée. Les vignerons suivaient portant des bouquets et chantant. Le maître les recevait dans la grange qui avait servi de dortoir aux travailleurs des villages voisins pendant les jours de vendange ; il avait fait venir un joueur de violon ou de clarinette et sa femme ouvrait elle-même le bal avec « le plus ancien vigneron ».

Ces occasions, où le peuple et la bourgeoisie se trouvaient rapprochés, étaient fort rares : il y avait entre eux un fossé qu'on ne songeait pas à combler. Aux mariages et aux baptêmes cependant le maître donnait un dîner à ses vignerons et il y avait ainsi fête dans toute la ville.

(1) Souvenirs inédits.
(2) Le blé devait être rendu sur les greniers « bien vanné et hautonné ».

Au mariage de Sébastien-Alexis Picquant et de Louise-Scolastique Harmand, en avril 1789, on dansa et on mangea presque sans arrêt pendant onze jours. Les réjouissances répondaient toujours à la qualité des conjoints et ceux-ci appartenaient aux premières familles de la ville. Mlle Harmand était fille de ce Nicolas Harmand, dont nous avons parlé plus haut, et qui venait d'être élu député du bailliage aux Etats généraux : elle était « le plus beau parti de Thiaucourt » et, après avoir refusé plusieurs prétendants qu'elle ne trouvait pas dignes d'elle, elle leur avait préféré, avec bien des hésitations, M. Picquant déjà veuf, âgé d'une cinquantaine d'années et pourvu de plusieurs enfants. Mais il était d'excellente bourgeoisie : comme son père, conseiller du roi, avocat, subdélégué de l'Intendant, élu du bailliage aux Etats généraux, premier échevin de l'Hôtel de Ville et il était de plus, disait-elle, « un fort bel homme ». Les fortunes presque équivalentes des époux faisaient de ce « mariage d'amour », un mariage de raison. Mlle Harmand était en effet très éprise de M. Picquant et à revoir aujourd'hui la figure fraîche et gaie du marié, ses yeux bleus rieurs, son menton un peu rond, sa bouche large et sensuelle, on comprend que Mlle Harmand qui avait vécu enfermée et étiolée dans le cabinet de son père, au milieu des dossiers et des liasses de papier timbré, ait été charmée par ce joyeux compagnon.

Thiaucourt fut agité pendant plusieurs semaines par les préparatifs de la noce : les mariés avaient invité leurs parents et leurs amis qui arrivèrent quelques jours avant la date fixée et à partir de ce moment les fêtes commencèrent. Ils étaient alliés à presque toute la petite noblesse et à la bourgeoisie de Thiaucourt : parmi les parents venus des environs, citons M. Mengin, procureur en la maîtrise des eaux et forêts d'Etain, M. Maillard, ancien officier du régiment Royal Barrois, retiré à Commercy, M. Brion, procureur du Roy en l'Hôtel-de-Ville de Saint-Mihiel, M. Etienne Harmand, avocat au Parlement et bailli de Triaucourt, Noble-Antoine Harmand, écuyer, avocat à Nancy, etc... Les Seigneurs de La Marche et de Rosières d'Euvezin en assistant à la noce avaient voulu témoigner leur amitié aux futurs époux. Fortuné de Rosières, chanoine du chapitre noble de Baume-les-Messieurs (1), ne fut pas le moins gai : il dansa avec un entrain endiablé et but, dit-on, avec plus d'entrain encore. Et la cave de M. Harmand était fort bien garnie et intéressante à visiter : de longues rangées de bouteilles à col étroit, dites « bouteilles de procureur », contenaient non seulement les années anciennes de Thiaucourt, du 1772 et du 1763, mais aussi des vins de

(1) Alophe-Constant-Fortuné de Rosières d'Euvezin, né le 3 janvier 1768, chanoine de Baume, puis de Lyon, curé de Saint-Antoine de Bar-le-Duc, chevalier de la Légion d'Honneur, mourut à Bar, le 13 mars 1859.



Dornot, de Pagny et de Ribeauvillé. Les invités les apprécièrent : du 24 avril au 2 mai, on but chez M. Harmand, trente-deux hottes de vin (plus de douze hectolitres) (1) !

Mlle Harmand recevait en dot la moitié d'une métairie à Pannes, une petite ferme à Thiaucourt et 6.200 livres en argent. M. Picquant possédait des terres à Pannes, une métairie de peu d'étendue et un beau vendangeoir à Thiaucourt (2). Avec ces biens qui nous paraissent aujourd'hui minimes, M. et Mme Picquant allaient avoir à Thiaucourt une très large aisance. Leur maison avait été confortablement meublée : le salon qui avait été acheté à Nancy, était un petit meuble léger, recouvert d'étoffes claires. Au mur, se souriant en leurs cadres dorés des pastels, lui, en habit noir et jabot de dentelles, elle, vêtue d'une robe rose saumon et coiffée d'un haut bonnet. M. Picquant avait pris la pièce principale pour en faire son cabinet : il l'avait entourée de bibliothèques élevées ; au-dessus de la cheminée, était suspendu un véritable arsenal, épées, fusils, pistolets de cuivre, armes que l'on trouvait alors chez tous les bourgeois. Sur les rayons, on apercevait l'Encyclopédie, Voltaire, Rousseau, Raynal, des traités de jurisprudence dont les dos basannés alternaient avec des brochures recouvertes de papier gris, poésies ou écrits achetés en contrebande à Metz et à Pont-à-Mousson.

M. Picquant était un de ces avocats qui se trouvèrent au moment de la Révolution, les agents des revendications du Tiers. Il n'était pas irréligieux, il aimait le Roi, il redoutait les révolutions dont son Vertot lui avait dépeint les sanglants épisodes, mais il avait lu le Contrat social, il parlait volontiers de la liberté et de l'égalité des citoyens, il frondait l'Eglise et l'autorité établie, « singulier mélange d'indépendance et de fidélité. » (3).

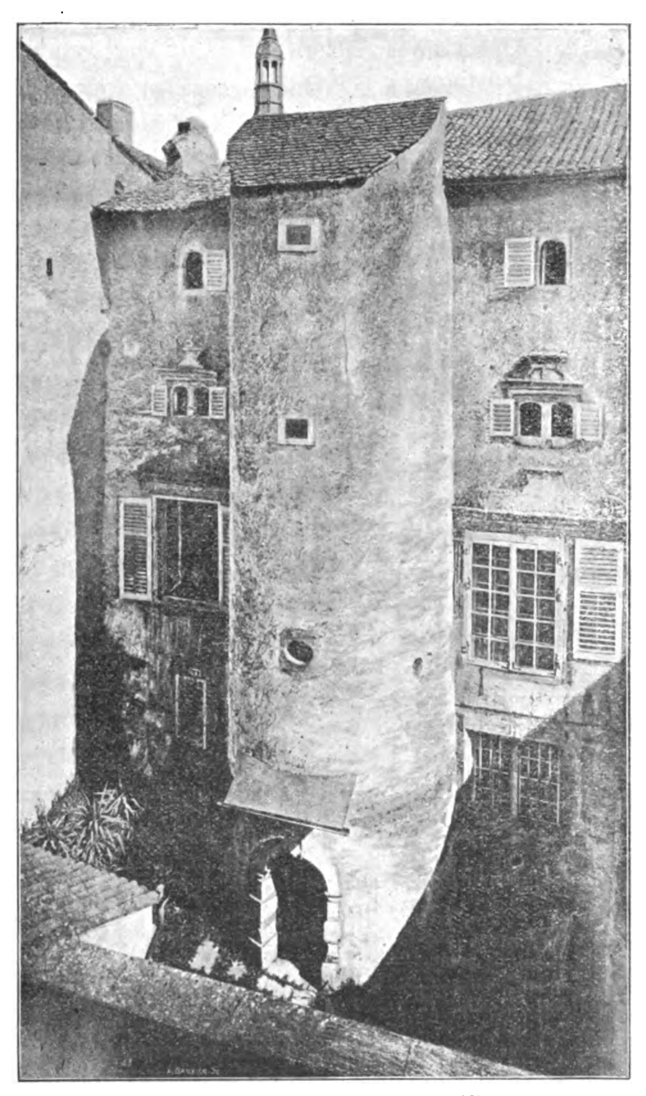
Cet esprit critique n'était pas nouveau parmi la bourgeoisie de Thiaucourt. Il s'était déjà montré dans les discussions qui s'élevèrent entre les notables et les

(1) Je reproduis ici par curiosité la note d'une autre de ces noces plantureuses : « laiterie, 43 livres 9 sols, rôtisserie, 186 livres, charcuterie, 17 livres, boulangerie, 148 livres, beurre et œufs, 150 livres, épicerie, 207 livres, dépenses diverses, 813 livres 6 sols » ; voici également quelques prix relevés dans cet état : morue, 1 livre 16 sols, asperges 3 livres 10 sols, un panier de laitue, 18 sols, carpes pour les gens, 3 livres 15 sols, morilles, 2 livres 10 sols,. champignons, 65 sols, au porteur d'eau de la noce, 12 livres, 2 citrons, 14 sols, un boisseau de gros oignons, 10 sols. (Mariage de M. de Wuara, mars 1752. Arch. Nationales).

(2) Alexis Harmand et Mlle d'Alnoncourt : contrat de mariage du 9 mai 1720. Le fiancé apporte en dot une ferme, des terres et des vignes, et 10.000 livres en argent : il offre à sa fiancée 1.000 livres de douaire et 500 de bague. Quant à elle, elle n'apporte que son nom. — Jean-Baptiste Nicolas et Mlle Chenalet : 3 octobre 1741. Le future apporte en dot 16.000 livres, il offre 3.000 livres de douaire et 1.000 de bague : la future a 500 livres de rentes. — Martin Nicolas et Mlle Jeanne Blésée : 18 août 1757. Le fiancé apporte 3.000 livres, la fiancée, ses meubles dont voici quelques estimations : un lit équipé de serge verte, 200 livres, une robe damas vert, 200 livres, quatre robes de toile peinte, 100 livres, 50 chemises à 50 sols l'une, 125 livres, 30 livres de chanvre affinée à 12 sols la livre, 18 livres, etc. — Jean-Baptiste Nicolas et Mlle Françoise Thirion : 28 juin 1779. La future a 3.000 livres, le futur lui constitue une rente viagère de 600 livres, etc. (Arch. Notar.)

(3) Babeau. *Les bourgeois d'autrefois*. Paris 1886 in 8°, p. 385.

chanoines de Gorze, lors de la construction de l'Eglise. Ces derniers en étaient arrivés à ne plus oser paraître dans la ville, craignant de se montrer dans les rues où ils eussent été hués. Les bourgeois étaient révoltés de voir le chapitre de Gorze si riche et si puissant, retarder sans cesse ses paiements en laissant faire toutes les avances par leur petite ville (1).



(Cl. Aug. François.)

Tour de la Maison du Fort, à Thiaucourt, restaurée en 1668 par Mathieu de Rosselange.

Pendant deux ans, des lettres aigres-douces s'échangèrent (1730-32). Le 7 octobre 1732, le chanoine Jacob demandant encore un délai pour payer jusqu'à la Saint-Martin, époque où le chapitre avait des baux à échoir, écrivait à M. Parxel : « Priez-les, jè vous prie, d'oublier nos vieilles guerres ; pour nous, mon cher prevost, je ne vous demande point de réconciliation, puisque dans toute les occasions vous me faites la grâce de me témoigner une amitié dont je seray toute ma vie reconnaissant... » Il semble que M. Parxel ait eu peu

(1) « Il y a très peu de fabriques en Lorraine qui soient assez riches pour suffire aux réparations, entretien et fournitures des Eglises paroissiales, en sorte que les pauvres habitants de la campagne sont chargés de la plus grande partie de ces dépenses quotidiennes, sous les yeux d'opu-

de succès dans son rôle de conciliation : car le 18 novembre, M. de Levisson chanoine écolatre, écrivait de nouveau aux officiers de l'Hôtel-de-Ville : « J'ay l'honneur de vous témoigner que c'est avec chagrin que mon chapitre apprend que bien loing de récupérer votre amitié vous la luy refusez de plus en plus ; il est très mortifié de la mésintelligence qui règne depuis lontems entre nous ; il n'a jamais prétendu s'éloigner de vos justes demandes, je vous prie d'oublier le passé... j'ay l'honneur de parler à une assemblée très bien composée et très judicieuse et je vous assure Messieurs du profond dévouement de mon chapitre. » Mais la querelle ne se termina qu'avec le complet achèvement des travaux (1).

Il ne faudrait pas croire pourtant que les bourgeois de Thiaucourt fussent irréligieux : ils faisaient presque tous partie d'une confrérie qui, outre la présence à certaines messes, exigeait des dévotions particulières.

Il y avait à Thiaucourt quatre confréries : la plus ancienne était celle de « Saint-Nicolas » qui avait été fondée en 1465 et qui recrutait ses membres parmi les jeunes gens. Celle du « Rosaire » érigée en 1633, faisait dire une messe haute les jours des cinq fêtes de Saint-Joseph et une messe basse le lendemain des cinq fêtes de la Vierge. La « Confrérie du Saint-Sacrement » la plus importante (2), avait été constituée par les habitants de Thiaucourt en 1668 : ses membres assistaient, le deuxième jeudi de chaque mois, à une messe à la suite de laquelle il y avait exposition du Saint-Sacrement et ils faisaient de fréquentes processions. Enfin, la « Confrérie des morts et des prières pour les agonisants (3) » qui avait été fondée au commencement du XVIII[e] siècle demandait au curé une messe basse, tous les lundis, et une grand'messe le lendemain de la dédicace de la fête de Saint-Remy, patron de la paroisse.

Le curé se plaignait de ces nombreuses messes qui ne lui rapportaient guère :

lents décimateurs à qui le retranchement d'une partie de leurs revenus ne serait, cependant, qu'un moyen de remplir plus exactement les devoirs de leur état. » Thibaut. *Histoire des lois et usages de la Lorraine et du Barrois*. Nancy 1763, in f°.

(1) Arch. Moselle. H. 712.

(2) Les registres de la Confrérie du Saint-Sacrement qui sont conservés aux archives de Thiaucourt renferment les noms de presque tous les habitants. M. Théodore Pinguet de Suzémont, substitut en la prévôté de la Chaussée, et Catherine de Mageron, sa femme, ayant abandonné 433 livres à la communauté de Thiaucourt pour qu'elle en servit la rente au curé comme paiement de douze messes du Saint-Sacrement, les bourgeois décidèrent d'établir une dévotion au Saint-Sacrement (14 mars 1667). Jean Vatelot et Marguerite Henry donnèrent 200 francs barrois pour la cire à brûler. Telle fut l'origine de la Confrérie. Une compagnie de 80 hommes, dont 16 grenadiers, était formée parmi les membres de la Confrérie pour faire honneur au Saint-Sacrement, et aussi « quand il arrive des incendies pour veiller à la conservation des meubles ». Ils étaient commandés par un capitaine, par un lieutenant porte-drapeau et deux sergents : ils devaient être présents le jour annoncé pour les offices à peine de 10 francs d'amende. Arch. Thiaucourt, année 1733.

Les petites paroisses possédaient presque toutes des Confréries du Saint-Sacrement. Cf. Arch. de Charey. Comptes de la Confrérie du Saint-Sacrement de 1698 à 1789.

(3) V. *Règlements, statuts et prières pour la Confrérie des agonisants*. Nancy. Charlot, 1756.

d'autre part, les confréries qui, depuis longtemps, n'élisaient plus de maîtres ni de receveurs, fonctionnaient assez mal. M. de Saint-Simon, évêque de Metz, crut bon de les réformer. Il fondit en une seule les confréries de Saint-Nicolas et du Saint-Sacrement, diminua considérablement le nombre des messes et fixa le salaire du curé : il ordonna enfin aux confréries d'élire, chaque année, au mois d'octobre, le receveur qui serait chargé de quêter dans l'Eglise, les dimanches et les jours de fête (1). Ce fut ainsi qu'elles fonctionnèrent jusqu'à leur suppression (septembre 1792).

Les bourgeois de Thiaucourt étaient donc pratiquants, mais ils faisaient passer leurs intérêts avant la religion. En 1681, à l'époque où une piété fervente s'étendait par toute la France, ils avaient demandé à l'Evêque de Metz, un vicaire. Ils offraient de payer son traitement fixé à 112 livres. L'évêque s'était empressé de l'accorder à ses diocésains ravis. Leur joie dura peu : les habitants se désolèrent bientôt d'entretenir un second prêtre dont la présence dans une communauté de trois cents feux n'était guère nécessaire. Les finances de la petite ville étaient obérées, les bourgeois n'étaient pas riches et il fallait cependant conserver « ce personnage inutile ». (Lettre de Picquant, du 16 mai 1774).

Plusieurs fois quelques notables avaient parlé dans ce sens et avaient demandé aux officiers de l'Hôtel-de-Ville d'appuyer leurs réclamations. Ceux-ci résistèrent d'abord, puis s'apercevant que toute la population s'élevait contre eux, ils se décidèrent à rédiger une requête à l'intendant (4 septembre 1775). Ils énumérèrent les griefs des habitants et essayèrent de prouver combien la situation financière de la ville s'était modifiée depuis 1681. « Les officiers municipaux qui étaient élus ne recevaient aucun traitement. La ville n'étant pas pavée, il n'y avait que des dépenses minimes pour la voirie. La maison d'étapes n'existait pas, la ville n'avait ni cavaliers de la maréchaussée à entretenir, ni troupes de passage à héberger. D'autre part les revenus de la ville sont diminués des deux tiers par la suppression des octrois sur les blés, et les bois rapportent moins depuis l'ordonnance qui a exigé que le quart des bois des communautés soit mis en réserve. La cure de Thiaucourt enfin qui, en 1681, rapportait 1.200 livres, en vaut aujourd'hui 3.000 ». Le curé pouvait donc payer et loger son vicaire. Et comme ils étaient en bonne voie, les officiers de l'Hôtel-de-Ville demandaient également au curé de fournir dorénavant à la fabrique les huiles, les graisses et les cires nécessaires à l'église.

Le curé consulté défendit ses intérêts. Les fabriciens n'osèrent prendre parti. La chambre royale des consultations donna tort aux habitants. « Comment, disait-elle, dans son arrêt, ils ont demandé un vicaire par une transaction for-

(1) Mandement du 8 mars 1759 Arch. Meurthe, G. 1197.

melle avec l'Evêque de Metz et cette transaction elle-même est appuyée par trois arrêts du Parlement de Metz (28 avril 1692), de la Cour souveraine (23 février 1726) et du Conseil (7 août 1726), et ils voudraient aujourd'hui sans raison valable se dispenser de remplir cet engagement solennel ? La Chambre estime que la prétention des consultants n'a pas la moindre apparence de fondement. »

Les habitants durent malgré eux, conserver leur vicaire et le payer. L'intendant leur avait renvoyé leur délibération avec au dos cette simple note manuscrite : « Les officiers de Thiaucourt mal fondés dans leur demande — ce 25 juil-« let 1726. — de la Galaizière. »

Parfois la population tout entière d'un village était hostile au curé : en 1723, le curé de Bouillonville, village voisin de Thiaucourt, se plaignait de « l'esprit de chicane et de vengeance » de ses paroissiens d'Euvezin. Il n'osait aller instruire leurs enfants et même porter les sacrements aux malades « tant il avait été mal accueilli par eux : ils n'avaient en effet pour lui que du mépris et ils allaient jusqu'à lui faire insulte en pleine assemblée, à le suivre hors de l'Eglise, dans le cimetière et dans les rues avec des espèces de hurlements, le menaçant et le montrant du doigt... » (1).

Les prêtres des campagnes qui étaient presque tous recrutés parmi les paysans auraient dû être bien vus par leurs paroissiens : mais l'aisance relative dont ils jouissaient, et surtout les questions de dîmes leur aliénaient une partie de la population. La dîme, source de mille contestations, donnait lieu à des luttes homériques entre les curés et leurs paroissiens. Ces querelles se compliquaient étrangement, lorsque, au lieu d'un décimateur, on se trouvait en présence de trois ou quatre. Le Parlement de Metz avait sans cesse à résoudre de semblables difficultés.

...... I s'agisseut d'in mare
Que vleut forcet lo Prête et fornir in wëré :
Lo Prête, en convenant que l'ateut lo queuré,
Dejeut qu'i n'en eveut causimcnt que lo tite,
Que les dîmes atint les treus quarts au Chaipite
Et que par conséquent lo Chaipite lo dveut... (2).

Souvent, le seigneur prenait partie pour les paroissiens contre le curé. Ainsi, en 1725, Charles Gabriel, comte de Rosières, seigneur d'Euvezin, poursuivit, à la requête des habitants, M. Genet, curé de Pannes, « qui s'était avisé d'enlever de force la totalité de la dixme de chanvre masle dans les chenevières

(1) 1er décembre 1723. Affaire du curé François Rouyer et des habitants de la communauté d'Euvezin.

(2) *Chan Heurlin*, ch. V. p. 53. 6e édition, Metz 1865.



et potagers de différents particuliers d'Euvezin, procédé aussi violent qu'irrégulier. » M. Genet dut restituer la dîme : les habitants purent s'en croire délivrés. Mais au lieu de la payer à leur curé, il fut décidé qu'ils en rendraient compte à leur seigneur (1). Le profit était mince.

Si les habitants de Thiaucourt étaient souvent en mésintelligence avec leurs curés, ils avaient au contraire la plus grande considération pour leurs PP. Capucins, « les Barbus », comme on les avait surnommés. Ils étaient d'extraction



Eglise de Thiaucourt, construite en 1730, par JENNESSON.

assez commune, fort aimables et toujours de bonne humeur (2). Chaque jour, ils venaient mendier aux portes. Les femmes leur donnaient en cachette de leurs maris, et les maris eux-mêmes aimaient à rire avec les bons Pères, qui ne redoutaient pas les plaisanteries les plus épicées. Leurs grandes barbes ne faisaient peur qu'aux petits enfants. Aussi étaient-ils très populaires à Thiaucourt. Il n'y aurait pas eu de dîner, de goûter champêtre sans la présence du Frère Augustin,

(1) Citation du 24 novembre 1725 ; arrêt de la Chambre des requêtes de la Cour souveraine du 23 janvier 1726.

(2) Ils recevaient dans leur couvent les voyageurs de passage : mais ceux-ci ne devaient pas emporter de leur séjour une impression bien durable. Dom Guyton, qui visita en 1746 les abbayes de Lorraine, écrit seulement : « De Pont-à-Mousson à notre abbaye de Saint-Benoit, il y a six lieues. « Il m'a fallu prendre un guide. J'ai passé chez les capucins de la petite ville de Thiaucourt. » — V. *Mém. Soc. Arch. Lorr.* XXXVII° vol. 1887, p. 213.

qui jouait, il est vrai, dans la bonne société, un peu le rôle de bouffon. Le Frère Crisologue, malgré son accent alsacien, était surtout apprécié des vignerons, et il sortait souvent de chez eux, disaient les mauvaises langues, la démarche lourde.

On allait même chez les capucins en parties fines : ils ouvraient leurs jardins, qui étaient très grands et fort bien entretenus, et, sur la terrasse du couvent, ou sous les charmilles, on dînait jusqu'au soir. Les curés de Thiaucourt voyaient cette popularité d'un mauvais œil, d'autant plus que leurs rivaux confessaient plus qu'eux et avaient souvent à leur messe une très nombreuse assistance.

Le 11 avril 1735, le curé se plaignit de ce que les enfants se plaçaient dans le chœur de l'église des capucins qui servait alors d'église paroissiale (1), y folâtraient, chantaient et causaient, ce qui, disait-il, occasionnait des distractions et était indigne d'un lieu sacré.

Aussitôt les capucins prirent la défense des enfants déclarant que leurs espiégleries n'entravaient en rien le service divin, que le curé avait des « lubies inexplicables » et qu'enfin l'église leur étant propre, ils entendaient y être seuls chargés de la police.

Mais le procureur syndic requis par le curé leur donna tort et interdit aux enfants d'aller à l'avenir s'installer dans le chœur de l'église, à peine pour les parents de 30 gros d'amende. On juge par là des rapports entre le curé et les pères capucins.

Les mesures demandées en 1789, contre les maisons religieuses par le comité de Thiaucourt furent certainement prises à l'instigation du curé.

Quelques bourgeois étaient de son avis. Ils voyaient avec peine leurs concitoyens faire affluer les dons chez les capucins. au lieu de les porter, comme jadis, au Bureau des pauvres. Les barbus, si on ne les avait arrêtés, auraient fini par recueillir toutes les charités de la ville. Mais on veillait et le Bureau des pauvres ne fut jamais complètement délaissé.

Il avait été fondé par les bourgeois à la fin du XVIIe siècle, au moment où le

(1) L'église des capucins, dont on peut aujourd'hui encore considérer l'ensemble, était vaste et bien construite. La chapelle Saint-François renfermait le tombeau de la famille Mathieu de Xammes. Le prélat Mathieu, dans son testament du 4 juin 1777, demandait à « y être inhumé sans pompe, ne désirant qu'une sainte humilité. Il voulait qu'il y soit dit pour le repos de son âme et celuy de sa famille 40 messes basses et un service précédé de vigiles, et qu'il soit à l'issue de ce service distribué 100 livres aux RR. PP. Capucins et aux pauvres. » Le 19 mai 1747, M. Antoine d'Hussein, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment de Tournoisis, seigneur de Xammes, avait été inhumé en l'église des capucins, auxquels il avait abandonné une petite rente. De même, Mlle Sébastienne Harmand, qui mourut le 21 mars 1779, leur laissa 250 livres « pour prier Dieu pour elle », et Mlle Elisabeth Chenalet, décédée le 3 janvier 1774, douze hottes de vin pour le même usage.



pays qui se relevait à peine des guerres, était encore accablé d'impôts et abandonné par les seigneurs. (1)

Ce fut surtout au XVII[e] siècle, « le siècle de la bienfaisance », qu'il se développa.

Le Bureau était composé de personnes appartenant à la meilleure bourgeoisie de la ville. On tenait à honneur d'en faire partie. Le prévôt Parxel le lieutenant général Collot, les avocats François et Nicolas Rouyer, Lorganne, de Mouilly, Picquant demandèrent à en être membres. Chaque année, on élisait les quatre syndics et le receveur chargé de recueillir et de distribuer les aumônes. (2) Le même jour on désignait les bourgeois qui devaient quêter pour les pauvres dans l'église, les dimanches et les jours de fête. Les recettes se faisaient en argent ou en grains : ainsi, eu 1725, le curé donnait 25 livres, M. Mathieu, 15 livres, Mlle de Rosselange 30 livres, M. le conseiller Vuara 6 bichets de blé et 6 d'orge, M. Fournier, avocat, 4 bichets de blé et 4 de seigle, M. Bourgain, lieutenant de cavalerie réformé au service de France, 4 bichets de blé, etc... Les pauvres, en majorité des veuves et des enfants recevaient des secours variant entre 25 et 50 livres. (3)

D'autres institutions de bienfaisance avaient été fondées, au XVIII[e] siècle, par des bourgeois animés d'une généreuse émulation. Le 22 avril 1758, deux filles pieuses Dorothée et Marguerite Rouyer, créèrent à Thiaucourt une école de charité en faveur des jeunes filles pauvres, pour qu'elles y fussent instruites gratuitement par deux sœurs de la Société de l'ouvroir de Sedan. (4) Elles avaient vendu presque tous leurs biens afin d'assurer le fonctionnement de l'école qu'elles installèrent dans leur propre maison. L'évêque de Metz, M. de Saint-Simon, approuva leur fondation, le 23 juin 1759 et par lettres patentes du 14 mars 1763, Stanislas ordonna que les directrices de l'école jouiraient des biens immeubles affectés à son entretien aux mêmes droits, privilèges, exemptions et franchises dont jouissaient les possesseurs des biens dédiés à Dieu. (5)

L'établissement de l'hôpital, fondé par la famille Viller, rencontra plus de

(1) Le Bureau des pauvres fut créé en Lorraine par l'ordonnance du 15 Décembre 1698.

(2) En 1786, le Bureau était ainsi composé : M. Herman, écuyer, maire royal, président. MM. Harmand, procureur du Roi, Larzillière, l'abbé Viller, Jurion, curé, conseillers.

En 1745, le Bureau désigna une « receveuse des pauvres » Françoise Gaye, veuve de François Boulet, marchand bourgeois à Thiaucourt, qui avait été pendant fort longtemps receveur du Bureau.

(3) Arch. comm. Thiaucourt. 14 registres jusqu'à la Révolution. Le Bureau des pauvres prêtait aux habitants au taux de 5 0/0 : ainsi Mme de Rosières, qui lui avait emprunté, payait une rente de 114 livres 19 sols (contrat du 22 Janvier 1790). Ces rentes étaient versées aux pauvres. A Gondreville fonctionnait une institution semblable, au XVIII[e] siècle. V. l'art du Docteur Brullard. l'Hôpital Saint-Lazare de Gondreville, bureau de bienfaisance et caisse rurale. *Journal Soc. Arch. lorr.* 47[e] année, 1898, p. 131.

(4) Les deux premières maîtresses d'école de Thiaucourt furent les sœurs Marie et Christienne de l'Ouvroir de Sedan (1760).

(5) Arch. Meurthe G. 1197.

difficultés. Léopold Viller, bourgeois de Thiaucourt, avait obtenu des lettres patentes de Stanislas, le 10 juin 1765, pour l'érection d'un hôpital dans sa maison. Les officiers du bailliage avaient approuvé son projet ; ils avaient même proposé de joindre à la nouvelle fondation les legs les plus importants faits au Bureau des pauvres (1). Léopold Viller mourut en 1771, avant d'avoir pu organiser son œuvre.

Son fils, Claude François, qui, après avoir été reçu avocat à Nancy, en avril 1752, était entré dans les ordres, revint, à la mort de son père, s'établir à Thiaucourt et reprit les négociations interrompues. Il s'empressa de demander au roi de nouvelles lettres patentes : les anciennes étaient en effet sans valeur, son père ayant omis de les faire enregistrer (2). Après de nombreuses démarches, longues et compliquées, il put obtenir de l'Evêque de Metz l'autorisation de construire dans le nouvel hôpital une chapelle et d'y célébrer la messe tous les jours où il y aurait des malades, et aux fêtes, pourvu que les heures fussent différentes de celles de la messe paroissiale (1774). Le curé était en effet fort opposé à la création de cette chapelle qui, avec celle des capucins, allait lui enlever une grande partie de ses paroissiens. Le vicaire général de Metz engageait M. Viller à la prudence (9 septembre 1784). « Je suis chargé de vous envoyer la permission que vous avez sollicitée. Comme M. le curé de Thiaucourt ne me paraît guère porté pour cet établissement qui, cependant, est de nature à mériter ses éloges, votre prudence vous dictera d'éviter avec soin tout ce qui pourrait lui donner prise sur vous dans l'usage de cette permission. C'est dans cet esprit que j'ai fait y mettre certaines réformes et modifications... »

Le curé, malgré ses mauvaises dispositions, assista, le 28 septembre suivant, à la bénédiction de la chapelle du nouvel hôpital, entouré des curés de Hagéville, Xammes, Beney, Jaulny, de plusieurs prêtres et des PP. Capucins. La chapelle avait été fort bien ornée : elle contenait des reliques de sainte Thérèse et de saint Laurent, et était décorée d'un tableau représentant la mort de Stanislas.

L'abbé Jurion ne pardonna jamais à Claude Viller sa victoire, ni son titre de « bienfaiteur des pauvres ». Il s'efforça par tous les moyens possibles d'entraver le fonctionnement de la nouvelle œuvre qui, en 1789, était à peine en voie d'organisation. En 1793, il dénonça même Viller, afin sans doute, de se faire passer pour bon républicain. Les patriotes l'écoutèrent, mais se méfièrent, et sur la liste de proscription, joignirent son nom à celui de l'abbé Viller.

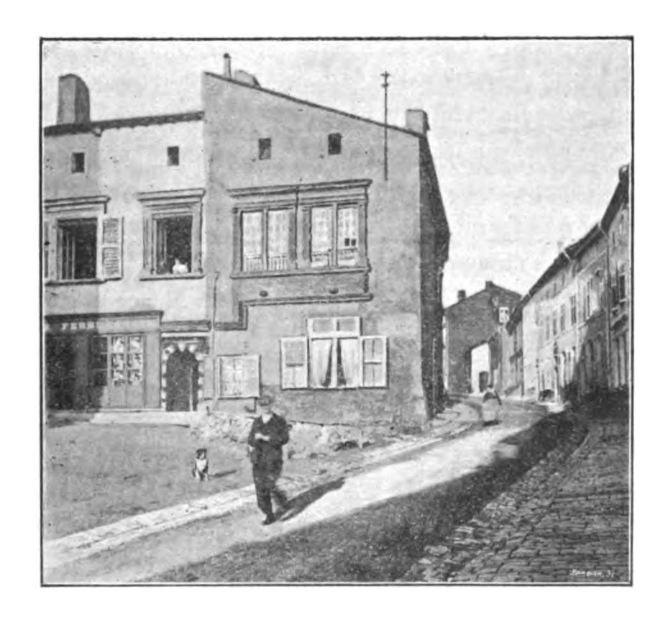
Malgré toutes les institutions de bienfaisance dont la ville était pourvue au XVIIIe siècle, le peuple de Thiaucourt demeurait bien malheureux. N'en était-il

(1) Délibération des officiers municipaux du 8 février 1765.
(2) Lettres patentes datées de Versailles du 16 avril 1774.

pas de même partout ? Si à la vérité, le paysan était en général devenu propriétaire, sa situation restait tout aussi pénible que jadis. « Il vit au jour le jour, le pain lui manque sitôt que la récolte est mauvaise. Vienne une gelée, une grêle, une inondation, il ne sait plus comment faire pour subsister jusqu'à l'année suivante ; en beaucoup d'endroits il suffit de l'hiver, même ordinaire, pour amener la détresse. De toutes parts, on voit des bras tendus vers le Roi qui est l'aumônier universel... (1) »

(*A suivre*). Henry POULET.

(1) H. TAINE : *L'Ancien Régime*, p. 440.



Vieille maison dite de la Prévôté, à Thiaucourt.



LA REINE VIOLANTE[1]

par Maurice POTTECHER

Le souci de subordonner un enseignement de haute moralité à l'action, bien conduite, d'un drame émouvant, n'a jamais lassé notre compatriote, M. Maurice Pottecher.

Qui ne se souvient du populaire « Marchand de goutte », du diable « Marchand de goutte », symbolisant si heureusement un des plus redoutables fléaux de nos fraîches vallées vosgiennes ? Nous-mêmes, ne fûmes-nous pas ravis, un dimanche, au spectacle de l'*Ecu d'argent*, pièce de souriante bonhomie qui prémunit — non sans raison — les cultivateurs aisés de la Lorraine contre les séductions décevantes de la politique active ?

Et puis, un jour, les belles photographies du maître Victor Franck nous révélèrent un *Macbeth* de toute beauté, inspiré librement du drame de Shakespeare, et avec, comme lui, la bonne fortune d'une interprétation, non d'artistes raffinés, mais d'acteurs locaux, d'une grande simplicité de moyens scéniques, d'une émouvante sincérité dans la déclamation dramatique.

Plus récemment, ce fut la *Reine Violante* dont le cortège et les infortunes animèrent la scène du Théâtre du Peuple, cette scène qui, certains jours, s'ouvre directement sur la pente gazonnée de la montagne... Décor magique, décor que n'égalisera jamais l'art — pourtant si poussé — de nul Jambon, de nul Jusseaume !

La reine Violante pousse son mari, un empereur de légende et de chimère, à la guerre farouche contre le vieux roi Frédéric. Cependant les paysans épuisés par tant de luttes qui décimèrent la terre ancestrale, gémissent profondément et réclament — en vain — la paix, par la voix de l'un des leurs, sorte d'apôtre, aux douces paroles, surnommé Jean le Simple.

(1) Paris, Ollendorff.

Mais Violante n'écoute pas le conseil de Jean le Simple. L'effroyable guerre décime à nouveau la terre (ce qui ressemble singulièrement à l'histoire de la malheureuse Lorraine, sans cesse ravagée, et pourrait servir de corollaire aux *Malheurs et Misères de la Guerre*, de Jacques Callot).

Le châtiment suit de près la décision sanglante de la reine ambitieuse. Le roi Frédéric est vainqueur. Le propre fils de la reine Violante, plus accessible qu'elle aux sentiments humains, a voulu écouter les conseils de Jean le Simple. Il a délié les liens de l'aventurier Morgan, condamné à la mort infâmante par sa mère. L'aventurier se venge (car, en des âmes de loups, le bienfait appelle la vengeance). Il crève les yeux du tendre adolescent.

Violante voit donc, en un jour, crouler sa puissance et mourir son fils. La situation est d'un dramatique très intense, qui rappelle les malheurs d'Œdipe, avec cette différence, toutefois, que le Destin de l'antique tragédie nous laisse sous l'angoisse des châtiments immérités, au lieu que l'exemple terrible de Violante proclame à la face des hommes qu'il existe une immanente justice; que celui qui brandit le glaive deviendra fatalement la proie du glaive, et que la voix de Jean le Simple, l'illuminé qui laisse venir à lui « les petits enfants », pourrait bien un jour, si ces enfants grandissent, — et ne sont pas aveuglés par des bêtes féroces telles que Morgan, — conduire l'humanité vers la réalisation, ardemment attendue, d'un idéal plus grand, de paix et de douceur.

Ainsi qu'on peut s'en apercevoir, par cette trop brève et trop sèche analyse, M. Maurice Pottecher joint à des qualités scéniques, depuis longtemps reconnues et dignes d'éloges, un sentiment, très élevé et très pur, de la noble éducation morale que peut se proposer le théâtre envers toutes les classes de la société. Les spectateurs assidus des « premières » du Théâtre du Peuple liront avec plaisir le livret imprimé de la *Reine Violante*. La langue (vers et prose) en est très élégante et intelligemment appropriée aux différentes scènes de l'œuvre.

*
* *

La *Reine Violante* a eu, le 25 Août de cette année, à Bussang, une dernière, sensationnelle, mais, espérons-le, non pas irrévocable. Par une claire et triomphale journée, les ballons des Vosges, vibrants de lumière aux arrière-plans, semblaient presque se fondre à l'horizon bleu, si léger. Le village était empli d'une foule de touristes, amenée, soit par les trains spéciaux, soit par de luxueuses voitures-automobiles. A l'*Hôtel des Deux Clefs*, les servantes, accortes et nombreuses, arrivaient à peine à servir tout ce monde, mis en appétit par la course matinale, à l'air vivifiant du vallon.

Et vers deux heures de l'après-midi, le long ruban noir des spectateurs gravir la pente qui mène au *Théâtre du Peuple* : Jamais, sa rustique façade ne parut plus

attrayante. Au balcon, formé de branches non écorcées, les fraîches et claires toilettes d'été s'harmonisaient délicatement aux feuillages crus des géraniums roses.

Dans la salle, sous le velum répandant un demi-jour discret et devant le *proscenium* recouvert d'herbes nouvellement fauchées, plus une place vide.

C'est l'*Orchestre cosmopolite*, société spinalienne, chorale et instrumentale habilement dirigée par M. Févé, qui nous prépare à goûter, dans le calme de l'âme, les émotions dramatiques, avec un fragment du 2e acte d'*Orphée*. Le prélude gluckiste, sobrement et congruement exécuté (mais pourquoi pas en costumes, puisque sur un théâtre), les trois actes de la *Reine Violante* accroissent, de réplique en réplique, l'horreur shakespearienne qui la pénètre. Aux dernières scènes, la mort du petit prince Armel — si joli, si frêle, si touchant — fait couler de douces larmes. Le désespoir profondément humain de la Reine Violante, remarquablement rendu par Madame Maurice Pottecher, emballe littérallement le public qui comprend, dans une même ovation, l'auteur et ses excellents interprêtes.

La toile tombe, pour se rouvrir bientôt sur un décor, merveilleux de poésie — clairière de forêt, tente couverte de neige, feux de bivouac — que l'ingéniosité des garde-forestiers des Vosges planta pour la réalisation scénique de la *Nuit de Noël* de Pierné. Le coup d'œil est charmant ; la mise au point des tableaux vivants, d'une rigueur d'expression frappante.

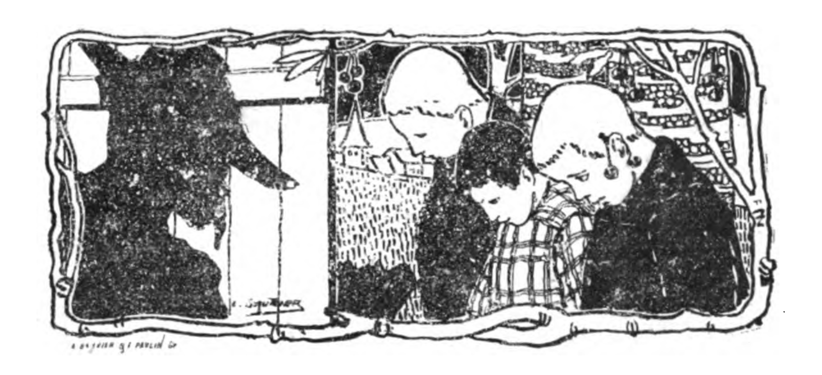
Chaud triomphe, également, pour la musique imitative de Pierné, cet autre bon lorrain. Et la foule — émue — se retire, ayant l'impression terminale, très juste, que si, à deux pas de la frontière, l'on redoute, l'on déplore « les malheurs et les misères de la guerre », l'on veille néanmoins, armé et courageux, comme au bivouac de 1870 : « Paix aux hommes de bonne volonté ! »

René d'Avril.



AU PAYS MESSIN

La Moselle aux environs de Sierck.



La Ronde des Crécelles au Pays Messin

En classant les notes que j'entasse chaque année sur les traditions, les légendes, les coutumes de la Lorraine annexée, j'ai trouvé que le pays Messin m'avait fourni une récolte assez abondante de couplets chantés par la foule enfantine à la ronde des crécelles.

Quoi d'étonnant, d'ailleurs, que la Grande-Semaine, la mort du Christ, sa prochaine résurrection, aient conservé chez nous leur parfum de grâce et leur cachet archaïque ? Noël et Saint-Nicolas, par les souvenirs qu'ils évoquent, n'ont-ils pas également laissé des traces profondes dans l'âme de nos populations ? Or, cette foi antique et naïve qui chante les douleurs du Christ, les offices religieux, la fin du carême autrefois si rigoureux, se traduit surtout par des chants populaires qui, tout en exploitant le même thème, jamais ne se répètent. C'est ainsi qu'à Saint-Julien-lès-Metz, depuis un temps immémorial, on chante ces gracieux vers :

Au premier coup L'quérame a mou Dans ene écuelle d'étou.	*Traduction :*	Au premier coup Le carême est mort Dans une écuelle d'étain.
Au deuxième coup Epratez-vous Et d'pécheu vous.		Au deuxième coup Préparez-vous Et dépêchez-vous.
Au dernier coup Faut quitter tout Et v'nir eva nous.		Au dernier coup Il faut quitter tout Et venir avec nous.

M. Leron (1) rapporte un autre refrain, beaucoup plus ancien, car ici le texte primitif n'a pas dû subir d'altération ; nous y retrouvons, en effet, des expressions tombées en désuétude et dont l'interprétation exige le recours aux dictionnaires de nos vieux patois lorrains. Voici d'ailleurs ce texte si original :

(1) *Lothringische Sammelmappe, V. Theil*, p. 61 et suiv.

O premi coû	O pré rousi	Déso i femmi	O pré jilon
Lo coucromme a moû	Déso i cresli	O pré jalay	Déso i hédon
Déso une couêle de moû	O pré cali	Déso i sepnay	

A Pontoy, les offices sont annoncés par le verset suivant :

Au promin côp (1)	*Traduction :* Au premier coup
L'coêrome a mô	Le carême est mort
Dans 'n'cuéle de bô	Dans une écuelle de bois
Tic-tac les jeux	Tic-tac les œufs
L'coêrome a fieu.	Le carême est dehors.
An é lé station (2).	A la station.
An é lé stabat (3).	Au stabat.

A Magny, les enfants chantent :

Au premin côp	*Traduction :* Au premier coup
Bocbsons les ieux	Tapons les œufs
Dans n'cuele dé bo.	Dans une écuelle de bois.

A Lemoncourt, près de Delme, on se contente de dire :

Au premin coou (4)	*Traduction :* Au premier coup
Au deuxieume coou	Au deuxième coup
Au darrien coou.	Au dernier coup.

A Luppy :

Au promœ côp	*Traduction :* Au premier coup
Au douxieume côp, habillez vos	Au deuxième coup, habillez-vous.
Au dareu côp, chevez nos.	Au dernier coup, suivez-nous.

A Vittoncourt, également, les jeunes garçons ont conservé l'habitude d'avertir les fidèles de l'heure de l'office par un roulement de crécelles en chantant à quelques intervalles les avertissements suivants :

O motinng, ô moting, prô l'proming côp
O motinng, ô moting, prô l'douziemme côp
O motinng, ô moting, pro l'darien côp. (C'est-à-dire : A l'église, à l'église, pour le premier coup, pour le deuxième coup, pour le dernier coup).

Dans bon nombre d'endroits existe, depuis un temps immémorial, la coutume d'annoncer également, avec l'accompagnement obligatoire des trétrelles, les Angélus. Dans l'ancien Saulnois, particulièrement, l'on entend les appels : « Aux Angélus ! » — « Au grand midi ! », foules d'autres encore, en patois du pays.

Quant à l'origine de cet usage, on pourrait répéter d'elle ce que disait jadis un célèbre historien : « Elle se perd dans le lointain des âges, comme la source des fleuves se cache dans les profondeurs de la terre. »

(1) Ce refrain, rimé dans le texte original, se chante sur une mélodie langoureuse.
(2) Pour annoncer le chemin de croix du Vendredi-Saint.
(3) Pour convoquer les fidèles aux ténèbres.
(4) Se chante sur un ton un peu différent de celui de Pontoy.

Aussitôt que les cloches ont annoncé leur retour dans le village par une joyeuse sonnerie, les enfants reprennent leurs trétrelles, et, au bruit de ces accents discords, ils se rendent devant chaque maison, et exécutent des rondes entremêlées du couplet suivant (1) :

Entendeu tou,
Si Lyacaon est avé nous.
Qu'ah qu'il y fa ?
I meinge toitot not cha ;
J'allan l'tuy éva nat grand caouty,
Et je l'meingerti éva nat' grand' cueilly.

Nous traduisons mot à mot ce chant d'une simplicité primitive, sans en adoucir la rudesse et sans y rien changer :

Entendez tous,
Si Lyacon est avec nous,
Qu'est-ce qu'il fait ?
Il mange toute notre viande ;
Nous allons le tuer avec notre grand couteau,
Et nous le mangerons avec notre grande cuillère.

On s'empresse naturellement à donner aux chanteurs ambulants des œufs de Pâques comme récompense de leurs bons services (2).

En terminant cette étude sommaire, nous devons dire que les crécelles n'ont jamais été considérées d'un œil favorable par la municipalité messine, qui s'est cru obligée de sévir contre ces instruments par une ordonnance de police rendue à la date du 4 avril 1716.

Il paraît que c'était un plaisir bien cher à l'enfance messine, car il fallut renouveler la défense par ordonnance du 23 mars 1728, décrétant que les enfants qui seront trouvés dans les rues avec des crécelles, seront conduits au violon.

Cette coutume, si fortement enracinée, s'est perdue à Metz ; mais elle est restée en pleine faveur dans les villages circonvoisins. Espérons que bien longtemps encore nos petits Lorrains, fiers de leur cacophonie, se rendront à l'église de leur hameau en chantant et en accompagnant leurs cris des grincements de leurs crécelles.

Louis Gilbert.

(1) Cette chanson rustique nous semble un débris d'une vieille poésie naïve que chantaient les tueurs de loups et de bêtes fauves, qui allaient de porte en porte quêter une aumône, portant sur une hotte la peau empaillée de la bête tuée.

(2) Dans certaines localités, les jeunes garçons font l'annonce de l'office du Samedi-Saint comme les jours précédents, mais ils ajoutent, à cet effet, à leur dernier avertissement ce qui suit :

Au derrien côp
Quérame a môt
Cherchons les œufs
Pour nous tantôt.





Au Pays Toulois

J'ai vu la Beauce et ses blés dorés ; la plaine champenoise a rempli mon âme de tristesse ; Fontainebleau n'est pas sans attraits et sa forêt sans poésie ; j'ai admiré les grasses plaines normandes et le parfum espagnol des Flandres ; l'Argonne a évoqué en moi de grands souvenirs historiques et la Meuse ardennaise a enchanté mon cœur.

Mais partout, je me sentais étranger ; il me manquait cette qualité d'assimilation, que je savais trouver ailleurs ; nulle part, je ne rencontrais cette conformité de sentiments, cette sympathie qui m'attirait vers mon sol. Chacun aurait-il donc une patrie, serait il attaché par de solides liens à la province de ses aïeux, à la terre, où lui-même vit le jour ? Je fus toujours tenté de le croire, toutes les fois que je suis venu retremper mon cœur en Lorraine, chaque fois qu'au contact de la nature, mon cerveau s'est ennobli de souvenirs, quand mon âme inquiète s'est chargée de saines et profondes pensées.

Les Barbares, ô Lorraine, t'ont accusée de mélancolie. Chaque jour, ils osent railler notre accent ; notre patois les fait rire. Ils disent le manque d'amitié de tes habitants. Déplorable erreur ! Preuve flagrante d'ignorance !

O terre de Lorraine, sois hospitalière au voyageur qui passe. Je vois la beauté de tes sites et le pittoresque de tes vallées ; impassibles, tes hauts peupliers subissent les assauts des orages et demeurent debout après les tempêtes. Tes mirabelles ont le parfum du nectar antique ; coquelicots des champs, colchiques d'automne, fleurs éphémères, vous enivrez mes sens ; regains de septembre, vous répandez sur nous une saveur infinie. J'entends dans nos forêts l'écho de chants de guerre et de victoire ; sur tes plateaux, ô mon pays, je contemple les ruines de nos castels, et, quand l'énergie de nos ouvriers demeure, la fumée des usines se confond avec les nuages de ton ciel couvert.



Il est noble de vanter la beauté de Nancy et la vertu poétique des Vosges. Mais pourquoi passer sous silence le pays du Toulois ? Pourquoi ne pas dire notre enthousiasme à la vue de la vallée de la Moselle entre Pont-Saint-Vincent et Toul ! Parce que le pays est couvert de soldats, parce que sont mises en pratique, les plus récentes méthodes du *service en campagne*, parce que le bruit des balles tirées à Bois-l'Evêque ébranle l'horizon, doit-on laisser dans l'oubli cette terre riche en souvenirs, fertile en découvertes ? Les redoutes qui hérissent le sol, les forts qui sillonnent la plaine, n'enlaidissent pas la campagne !

Paysan de l'Est, courbé sur la glèbe, reste attaché à ton champ ; tu évoques la ténacité de tes pères, et ton endurance, ton labeur, s'ajoutent à ceux des générations passées !

Touriste de France, qui vagabondes, viens admirer notre berceau ; que le camp retranché de Toul te convainque de notre puissance militaire.

Poètes qui cherchez le recueillement, peintres qui rêvez, donnez rendez-vous à vos méditations au bord du fleuve limpide et que la magnificence de nos paysages vous inspire !

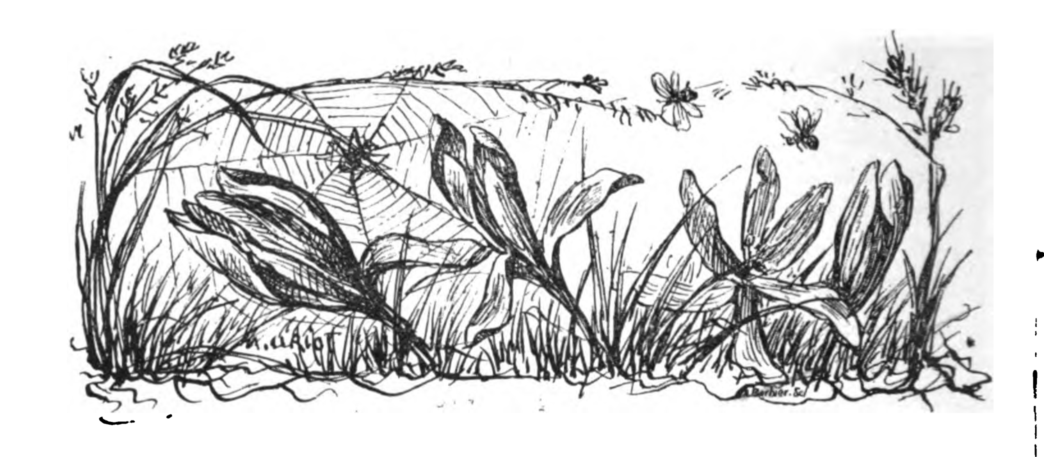
Je vais célébrer Chaudeney et la beauté sauvage de la Rochotte. O Moselle, comme à certaines heures, les nuances de tes flots sont diverses ! Dressez-vous fièrement, au lointain, tours de la cathédrale de Toul ; apportez-nous ici, à l'ombre des saules, l'écho de vos battements ! Tableau ignoré de Léconte de Lisle, toi, qui décores le roman de Moselly, *Terres lorraines*, vieilles maisons qui nous dites, par la plume de l'écrivain, vos souvenirs d'antan et votre mélancolie présente, vous découvrez pour nous un bonheur nouveau ! Quelle modestie révèle cette église ombragée par le marronnier de Sully !

Mais quelle noblesse sans égal à Pierre-la-Treiche ! Les grottes de Sainte-Reine nous donnent une impression romanesque. Spectacle presque unique d'une vallée boisée, où siffle la vipère, entre le camp de Bois-l'Evêque et Villey-le-Sec ! Se lèvera-t-il, le poète, pour chanter la majesté de ces forêts ?

Et toi, Blénod-les-Toul, perdu dans la défense ! L'aspect moyenâgeux de tes rues, le caractère presque antique de tes portes, le parfum un peu mystique que dégage ton admirable église, la richesse du tombeau de l'évêque Hugues des Hazards complètent l'hamonie de tes coteaux plantés de vignes !

Maurice TOUSSAINT.





FIAUVES DON TEMPS PESSÉ

Lè Paoue don pêre Benouè

DANS l'vieux temps i n'y éveu au vlége de F..., treu manres droules que n' tréveilli ouà, que n' veuqui que d' vol et vaugandi pertot. Eune foué l'on conv'nìs enteur zous que pendant lé même nutaye i vris volé lo p'hhé don mâre et les pouères don curé.

D'vâ meynut, lo pu herdi s'é ennalé don coté d' cheu l' mâre, pendant qu' les douss auts' sont hhoïé pé l'atrèye dans l' jedi don curé. Comm' i sauti l' muchh, le pére Benoué, sacristain d' lé pérouèsse, qu'ateu reulvé dans se cochelle, é cause d' sé vêche que v'neu d' fare vé ; lé ouïe i bru comme i crâquement d' branches. Benouê épovanté prend lé campouse et corre cheu l' prêtre.

— Mossieu l' curé, e-t-i dit, tot ehhoffié, les diâles sont dans l'atrèye, j' les a vu sauté dans vat jédi, i sont tot neur, ah ! i mon fa ben paoue.

— Ah ! les manres droules, comme j' les éreu fa sauvé sans m'rumatique que mé r'veni éhheui et que m' fa ben soffri.

— Mossieu l' curé, si veu v'leu, j' v' emptra su m' doou ?

— Té ma foué râhhon, Benoué, vé-t'en au moti et époute mo sorplis, mo bonnât carret et l'espergesse.

Quand lo pére Benoué e étu, r'veni lé âdié l' prêtre é s'épraté, i lé chergé su s' doou et les val envaye po l'atreye.

— Vouéyeu, Mossieu l' curé, les val su vat pouèri.

— N'aye mé paoue, Benoué, et n'mo lehh-mé cheur, en dehhan eune priére, j' va les fare sauvé vit'ment :

— Aleu-v'z'en mâlin demon . *Vade retro Satanas, ab insidiis diaboli libera nos Domine !*

Les volous qu'ouïe paleu et que ouèyi dans lè nut in home que p'teu âque su s' doou on cru qu' ç'ateu zout compégnon que r'epteu lo phhé don mâre et i li ont d'mandé : — A-ti grâ ?

En ouyan çlé, mo pére Benoué, é mointié mou d'épovante é j'té lo curé e terre en houyant :

— Grâ ou maigue, lo val !... et i sé sauvé lehhian lo curé ben emberressé.

TRADUCTION

La Peur du père Benoît

Il y avait dans l'ancien temps, au village de F..., trois mauvais drôles qui travaillaient rarement, ne vivant que de rapines et vagabondaient partout. Une fois, ils convinrent entre eux que pendant la même nuit ils iraient voler le cochon du maire et les poires du curé. Vers minuit, le plus hardi s'en alla vers la demeure du maire, pendant que les deux autres se glissent par le cimetière dans le jardin du curé. Comme ils escaladaient le mur, le père Benoit, sacristain de la paroisse, qui se trouvait dans la cour de sa maison, à cause de sa vache qui venait de véler, entendit un bruit comme un craquement de branches.

Benoit, épouvanté, pris la poudre d'escampette et alla chez le curé.

— Monsieur le curé, lui dit-il, tout essoufflé, les diables sont dans le cimetière, je les ai vus sauter dans votre jardin, ils sont tout noirs et m'ont fait bien peur.

— Ah ! les mauvais drôles, comme je les aurais fait sauver, si je n'avais pas mes rhumatismes qui me font tant souffrir.

— Monsieur le curé, si vous voulez, je vous porterai sur mon dos ?

— Tu as, ma foi raison, Benoit, vas-t'en à l'église et apporte-moi mon surplis, mon bonnet carré et l'aspersoir.

Quand le père Benoit fut de retour, il aida le curé à se vêtir, le chargea sur son dos et les voilà partis pour le cimetière.

— Regardez, Monsieur le Curé, les voilà sur votre poirier.

— N'aie pas peur, Benoit, et surtout ne me laisse pas tomber, avec une bonne prière je vais les mettre en fuite : — Allez-vous en malins démons : *Vade retro Satanas, ab insidiis diaboli libera nos Domine.*

Les voleurs qui entendaient parler et qui voyaient dans la nuit un homme qui portait quelque chose sur son dos, crurent que c'était leur compagnon qui revenait avec le cochon du maire, ils lui demandèrent : — Est-il gras ?

En entendant ces paroles, le père Benoit, à moitié mort d'épouvante, jeta le curé par terre en criant : — Gras ou maigre, le voilà !... et il se sauva laissant le curé bien embarassé.

Le Chan de la mère Duboué

Le Fanchette Duboué, ateu restay vave évâ i seul afant que v'neu en ége d'ête merié, mâ l'ateu i pou innoucent. L'éreu ben volu lo merié évâ lè Bibi Kieument, eune bèle bacelle que n'éveume, ma foué, freu aux euilx.

— Chan, m' guehhon, i é di sé mére eune jonaye, j'an des écus dans lè peïèsse, t'a seul atant, te n'âme trouan, eh ! ben j'aimereu que te t' meriésse évâ le Bibi Kieument qu'é 1.500 lives sans compté les cayes de terres que ses perents i lehheron, ç'a eune bèle bacelle : Çolé t'va-t-i ?



Ça comme veu voureu, mère, e di Chan.

— Ecoute, dieumanche lè grand Kétiche, lè mère de Bibi, vienré n'veur, i fauré to d'berboyé, t'épraté ben è point, que t'éveusse bonne mine. Kétiche ème ben les chouze ben éranjaye et si elle reouate nat jédi, nas champs, nas étaupes, elle diré hhurement :

Oh ! les bès arbes !... ça mè qu' les è téïè, qui fauré vit'ment dire : — Oh ! les bès biès !... ça mè qu' les è henné, et te dirai tojo enlè.

— Veu râhon, mère, je dira comme veu dehheu.

Lo dieumanche, le Kétiche è érivè. — Boinjo tortut, comment qu'cè va ? — Fi ben, et vo ? — Comme ve oueyeu, é lè douce ; et vât Chan què qui fâ ? I va ben aussè, teneu, lo vass que r'vient. Precou, en-z-on fa veur lo jedi, les champs, les étaupes.

— Oh ! les bés arbes ! — ça me qu' les è teïè, que fa Chan.

— Oh ! les bèles fèves ! — ça me qu' les è reimmè.

— Oh ! les bès biés ! — ça me qu' les è hennè.

Kétiche ateu ben contente d'aouè treuvè i genre si édreux, elle penseu, i se tortot fare lo guehhon-lè.

— Oh ! les bès pohhion ! — qu'elle dit en pessant l'étaupe — ça mè qu' les e fa ! è vit'ment r'pondu tot jayou lo bêta d' Chan.

En ouyan çlè Kétiche sè sauvé et elle corre ica.

(*Patois du Pays Messin*). JEAN-JULIEN.

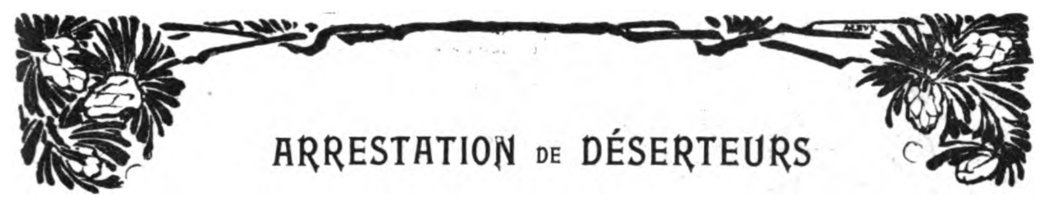
TRADUCTION

Le Jean de la mère Dubois

Fanchette Dubois était restée veuve avec un seul enfant, qui était en âge de se marier, mais il était un peu niais. Elle aurait bien voulu le marier avec Barbe Clément, une belle fille qui n'avait pas froid aux yeux. — Jean, mon garçon, lui dit un jour sa mère, nous avons des écus dans la paillasse, tu es mon fils unique, pas paresseux, eh ! bien, j'aimerais que tu te maries avec Barbe Clément qui a 1.500 livres de dot, sans compter les terres que ses parents lui laisseront, c'est une belle fille ; ça te va-t-il ?

— Ça sera comme vous voudrez, mère, répondit Jean. — Écoute, dimanche la grande Catherine, la mère de Barbe, viendra nous voir, il faudra te dégourdir et bien t'habiller pour avoir bonne mine. Catherine aime bien les choses bien arrangées, si elle regarde notre jardin, nos champs, nos écuries, elle dira sans doute : — Oh ! les beaux arbres !... — C'est moi qui les ai taillés, qu'il faudra vivement répondre. — Oh ! les beaux blés ! — C'est moi qui les ai semés, et tu diras toujours comme cela. — Vous avez raison, mère, je ferai comme vous l'avez dit.

Le dimanche, Catherine arriva. — Bonjour, comment allez-vous ? — Très bien, et vous ? comme vous voyez, à la douce ; et votre Jean, que fait-il ? Il va bien, tenez, le voici qui rentre Après on lui fit voir le jardin, les champs, les écuries. — Oh ! les beaux arbres ! — c'est moi qui les ai taillés, fit Jean. — Oh ! les beaux blés ! — C'est moi qui les ai semés. — Oh ! les belles fèves ! — C'est moi qui les ai ramées. Catherine était bien satisfaite d'avoir trouvé un gendre aussi adroit. — Oh ! les beaux petits cochons ! dit-elle en passant devant l'écurie. — C'est moi qui les ai faits, répondit aussitôt notre bête de Jean, tout joyeux. En entendant cela, Catherine se sauva et elle court encore.



ARRESTATION DE DÉSERTEURS en 1809

Les archives de la commune de Frouard renferment la lettre qui suit, intéressante et par les faits qu'elle relate, et par la date où elle fut écrite : on était alors et depuis le mois d'avril en pleine guerre avec l'Autriche. La bataille d'Essling avait été livrée le 1er mai, celle de Raab le 14 juin ; la grande victoire de Wagram sera du 16 juillet, et on connaît assez combien splendidement Edmond Rostand en a évoqué le souvenir dans l'*Aiglon*. Mais hélas, tous les hommes, même revêtus d'un uniforme, ne sont pas héroïques, comme cet admirable Flambeau, et les cinq conscrits dont il va être question, et qui, nous l'espérons, n'étaient pas Lorrains, n'avaient nul souci d'aller se couvrir de gloire dans les champs arrosés par le Danube. Et ce sont de simples pékins, de vrais Lorrains, ceux-ci, puisqu'ils sont de Frouard, qui leur font la leçon.

E. DUVERNOY.

Nancy, 21 Juin 1809.

Le Major du 4e Régiment d'Infanterie de ligne à Monsieur le Maire de la Commune de Frouard,

« Le Capitaine commandant la gendarmerie du département de la Meurthe vient de me faire passer le procès-verbal que vous avez dressé de l'arrestation de cinq conscrits du régiment qui ont déserté un détachement que j'envoyais à Strasbourg. En lisant ce procès verbal, j'y ai vu avec la plus vive satisfaction que ces déserteurs ont été arrêtés par les habitants eux mêmes. »

« Une telle conduite est fort honorable et fait d'elle-même l'éloge de l'attachement de vos concytoyens pour les lois de notre pays. Si l'on agissait ainsi dans toutes les communes, les corps n'éprouveraient pas autant de désertions ».

« Je vous prie de remercier de ma part ceux de vos concytoyens qui ont arrêté les cinq déserteurs qui font le sujet de ma lettre. »

Agréez, etc..

JEUNEL.





SOUVENIR du PAYS VOSGIEN

A Madame O. E.

Je t'aime ô mon pays, ô ma douce Lorraine,
Je t'aime, et tout en toi : ta montagne et ta plaine,
Ton aspect fruste et rude et ton sol de granit
Ainsi que tes moissons... je t'aime ô mon pays...

Je t'ai dit un adieu pour bien longtemps, peut-être...
Ah ! ce charme infini des choses et des êtres
Qui vous tient et vous lie en vous serrant le cœur
Jusqu'à ce qu'il se fonde en regrets et en pleurs...

Et je n'ai plus alors que mon cher souvenir ;
Petite source bleue qui ne peut pas tarir,
Sur ta rive jolie je viens me reposer
Afin de vivre encor tous mes bonheurs passés !...

Je revois les côteaux que Septembre a dorés,
La Moselle enlaçante au travers de nos prés
Si tendrement violets, teintés dans le couchant
Par les « veilleuses » mauves que j'aimais enfant...

Ce que j'ai dans les yeux, c'est la couleur du ciel,
Des tons si doux, si purs qu'on diraient de pastel
Quand le soleil en feu descendant l'horizon
Auréole, en passant, la vierge de Sion...

Mes montagnes si belles !... Les cascades blanches
Qui descendent aux lacs en entraînant des branches,
A nos beaux lacs dormant au pied des sapins noirs,
Aux eaux claires et pures dans la paix des soirs !...

Les digitales roses aux frêles campanules,
Les grands orchis bleutés par les rayons de lune...
Et le jaune arnica... Je crois que je les vois,
Je respire d'ici l'odeur de nos grands bois...

Et mon oreille entend tous les bruits familiers,
Les chants de la forêt et le vol des verdiers,
Les pas du douanier, ne laissant pas de trace
Et les cloches sonnant dans la plaine d'Alsace...

Allons, le rêve est doux... mais ce n'était qu'un rêve
Venant à mon souci un peu mettre une trêve...
Je ne reconnais plus les verts champs de houblon,
Le ciel de mon pays... ni la vieille maison...

Mais je garde pour toi un si puissant amour
Que loin de toi, patrie, je pense être à ce jour
Où les bras étendus, vers l'horizon, là-bas. .
Je croyais te serrer, ma Vosge, entre mes bras...

NANCY.





M. J. Delluc

Avec M. J. Delluc, ingénieur civil, l'*Union régionaliste lorraine* et le *Pays lorrain* perdent un de leurs plus précieux et dévoués collaborateurs. Originaire du Midi, il s'était fixé en Lorraine et était profondément attaché à son pays d'adoption. Il en observait attentivement le développement économique ; écrivain et conférencier de talent, Delluc pouvait rendre de grands services à la cause régionaliste au triomphe de laquelle il croyait ardemment. Il disparait à 32 ans laissant d'unanimes regrets chez tous ceux qui l'ont connu. Nous prions Mme Delluc d'agréer l'hommage de nos respectueuses et sincères condoléances.

Encore la famille de Musset

Il y aurait encore lieu, je crois, de signaler aux érudits que passionne la question de origines de Musset, deux notes biographiques, parues sous la signature de M. J. de Croy, à la suite de la toute récente publication du cartulaire de la ville de Blois, par J. Soyer et G. Trouillard. (*Mém. de la Société des Sciences et Lettres de Blois*, XVIIe vol. (1903-1907) ; p. 392, note 42 et p. 292, note 4). Elles concernent Simon Musset et son fils Denis, cité par M. P. Helle.

Simon Musset était, croit-on, de petite bourgeoisie, et, probablement originaire de Thoury (canton de Neung-sur-Beuvron, arrondissement de Romorantin). Il occupa cependant une fonction dans la judicature de Blois. Distingué par le duc Charles d'Orléans, il remplit pour lui diverses missions importantes. Au mois de février 1458, il s'intitule conseiller et maître des requêtes du duc. Lieutenant-général du bailliage de Blois après la mort d'Etienne Musset, il siégea plus tard au grand Conseil ducal, et accumula les offices en récompense des services rendus au duc et à la duchesse. Avocat du roi au grenier à sel de Blois (1474-78), il devint auditeur des Comptes de la duchesse, et mourut vers l'an 1500.

Son fils, Denis Musset, parvint à la noblesse vers 1498, époque où il paraît avec les titres d'écuyer et seigneur de la Rousselière. Il eut pour fils, Claude Musset, qui fut, comme son père et son grand-père, lieutenant-général du bailliage de Blois.

Albert DEPRÉAUX.

L'Exposition de Nancy

M. E.-O. Lami continue à s'occuper activement de l'organisation de notre Exposition de 1909. Il s'est adjoint, comme chefs de divers services, MM. Fayolle, L. Hervé (fils du compositeur), et R. Lami. 26 commissions sont créées ; les architectes se sont réuuis, et bientôt, sous la direction de M. Lucien Humbert, commenceront les travaux qui devront être terminés au plus tard en mars 1908. Les demandes d'emplacement affluent, et les retardataires feront bien de se hâter. Une affiche est mise au concours.

Le sel et le fer, une des richesses de notre région, tiendront une place importante. M. Lami voudrait créer en pleine Exposition un puits et les galeries d'une mine de sel gemme en pleine exploitation. A côté, une mine de fer avec une partie rétrospective montrant les modes anciens d'exploiter, et une partie moderne reproduisant une exploitation actuelle.

Qu'on nous permette une petite critique. Dans son ensemble, l'Exposition semble devoir être un peu trop générale. Ne devrait-elle pas être surtout destinée à montrer que notre Lorraine est un *pays complet*, et qu'elle offre des ressources en tous genres, suffisantes à elles seules à l'établissement d'une Exposition, qui serait plus intéressante qu'une exhibition de produits quelconques qu'on peut voir partout? Tout le monde pourrait tirer de cette manifestation régionale des enseignements plus utiles.

Les Livres

EDOUARD LECLERC. *Écoles buissonnières*, Paris, H. Paulin, 1906. *Au bord de la route*, *ibid*, 1907.

Une année à peine s'est écoulée depuis que nous signalions la publication d'un recueil de poésies de M. E. Leclerc, intitulé : *Écoles buissonnières,* et voici que déjà il fait paraître un nouveau volume de vers sous ce titre : *Au bord de la route*.

Mais, bien que se suivant de près, ces deux ouvrages ne procèdent pas d'une même inspiration et diffèrent au contraire sensiblement par la nature des sujets comme par la manière dont ils sont traités.

Malicieux, narquois, ironique le plus souvent, avec aussi des pages émues et délicates, le premier nous montre un poète en belle humeur vaguant allègrement par les chemins, distrait, amusé, intéressé par tout ce qu'il rencontre, bêtes, gens et paysages.

Dans le second, nous le voyons, assis au bord de la route, méditer sur les graves problèmes de la vie. Il évoque le lointain passé, cherche à percer le voile de l'avenir, ou s'abandonne à ces rêveries qui nous emportent au delà du réel vers l'inconnu, vers le mystère.

Les fonctions que, pendant de longues années, a remplies M. E. Leclerc, ne semblent pas, à première vue, prédestiner au culte des Muses ceux qui les exercent. Et cependant, de même que l'enregistrement, les contributions directes ou indirectes ont déjà, de notre temps, fourni un contingent respectable de poètes et de romanciers. On devine que les vers ont été la distraction favorite du contrôleur allant par les routes du Maine, du Hainaut, de la Lorraine ou de la Champagne, vers les mairies où l'attendent les répartiteurs et les matrices cadastrales. Tantôt ses yeux s'arrêtent sur un jardin rustique où parmi maints légumes, croissent les citrouilles et les concombres, où sur les allées lavées par la pluie se traînent les limaces et les escargots, et l'idée lui vient de faire de ces cucurbitacées et de ces mollusques les héros de fables plaisantes. Tantôt se remémorant son La Fontaine, il imagine de reprendre les personnages du fabuliste et d'ajouter à ses apologues un dénouement imprévu ou une moralité en contradiction avec celle du *bonhomme*. Il raconte la revanche de la cigale et du pot de terre. Il avoue sa prédilection pour la sagesse du chat, ce grand calomnié.

Ne le réveillez pas ! Au coin du foyer clair,
Silencieux comme un poète ou comme un mage,
Il dort ! Un rêve passe, insaisissable image,
Dans l'abîme de son regard étrange et vert !.

Pelotonné tout près, tout près du feu qu'il aime,
Fixant ses yeux mi-clos sur l'âtre bienfaisant,
Quel que soit le milieu, bourgeois ou paysan,
Il reste grand seigneur, partout, toujours le même !

Partout il est le sage au tranquille maintien,
Dédaignant le vain bruit et la fiévreuse hâte,
Et dans ses mouvements souples d'aristocrate,
On devine la race et le sang patricien !

Il regarde du haut de sa philosophie
Nos labeurs turbulents, nos efforts, nos tracas !
A ces activités il ne se mêle pas,
N'ayant jamais compris grand'chose à notre vie.

On le dit égoïste ! et pourquoi, s'il vous plaît !
Parce qu'il a gardé sa libre et fière essence.
Il est notre allié, jamais notre valet.
Avec lui nous traitons de puissance à puissance.

Il a la grâce innée et la distinction,
Le geste cadencé, la réserve hautaine
Des fils de l'Orient. Il se livre avec peine,
Mais c'est un ami sûr dans sa discrétion.

Profond observateur, bon physionomiste,
Il toise d'un coup d'œil le butor, le goujat,
Distingue l'honnête homme, évite le fumiste !
Heureux qui sait jouir de l'amitié du chat ! (1).

Tout autre, ainsi que je l'ai dit, est le ton et bien différente est la matière du nouveau volume de M. Leclerc : *Au bord de la route*. Ce qu'il s'est surtout efforcé de peindre cette fois, ce sont les confuses visions du rêveur hanté par l'occulte, par l'aû delà, par les vagues réminiscences qui font croire à une existence antérieure et nous donnent comme la nostalgie d'un autre monde, par les mystérieuses correspondances qui se révèlent entre les âmes à travers l'espace et le temps, comme halluciné, en un mot, par les vertiges et les mirages de la pensée. Il cherche aussi à exprimer la tristesse du silence et de la solitude, la mélancolie de l'automne, l'angoisse de la fuite des choses, la pesante torpeur du spleen.

Citons ce sonnet qui a pour titre : *Marasme*.

Sous un jour ouaté d'une brume indécise,
Comme un voile blafard flotte un morose ennui,
Un enveloppement de ténèbres. Tout bruit
S'assourdit et se tait dans l'obscurité grise.

Un effluve endormeur, léthargique hantise,
M'oppresse, engourdissant, éteignant dans sa nuit,
En moi, tout ce qui pense, ou qui chante, ou qui luit,
Et mon rêve en un spleen morne s'immobilise.

(1) *Le chat qui dort.*

Comme Laocoon, par le monstre enlacé,
Abandonne son corps inerte, convulsé,
Au processus montant de la paralysie,

Mon être, goutte à goutte, à l'abîme ambiant
Se mêle, se dissout et se perd. Le Néant
Extérieur le pénètre et l'anesthésie.

Le vers de M. Leclerc se plie aisément aux divers genres qu'il a abordés. Souple, de coupe variée, et d'un apparent laisser-aller dans les fables et les pièces humoristiques, il a aussi l'ampleur et la plénitude qui conviennent aux sujets sérieux.

De même, son style vif, alerte, avec de fréquentes alliances de mots et des familiarités voulues dans *Écoles buissonnières*, se relève et se colore pour l'expression des rêves et des méditations philosophiques que contient le second recueil.

Il faut souhaiter que le public apprécie à leur valeur les deux volumes de M. Leclerc, un enfant de Metz que, comme tant d'autres, l'annexion a fixé à Nancy.

Albert COLLIGNON.

ANDRÉ GIRODIE. *Un peintre alsacien de transition* : *Clément Faller*. Strasbourg, *Revue Alsacienne illustrée*, 1907, 110 pages, in-8° écu. — Dans ce volume joliment édité par la *Revue Alsacienne illustrée*, avec le soin habituel qu'elle met à ses éditions, notre collaborateur étudie un peintre *méconnu de son vivant et presque oublié depuis sa mort*. Clément Faller naquit en 1819, à Habsheim, chef-lieu de canton du Sundgau, il vint à Paris vers 1838, il y étudia son art dans les ateliers de Delaroche et de Delacroix, et pendant douze ans mena une vie de travail et de pauvreté. En 1851, Faller part pour l'Amérique où il épousa une française. En 1858, il revient en Alsace où il demeure quelques années, séjourne huit ans à Orsay dans la vallée de Chevreuse et se fixe à Paris où il mourut en 1901.

Faller ne fut pas un grand artiste « ce fut, plus utilement, un ouvrier de l'art moderne », son art fut très voisin de l'impressionisme à ses débuts. Ce fut un amant de la lumière, qui s'inspira à la fois des procédés de Turner, de Corot et de Monet. M. Girodie, dans ce livre, écrit avec une méthode excellente, sur un plan très net, veut nous faire comprendre cet artiste qu'il qualifie très heureusement de peintre de transition. Il en étudie les œuvres qu'il a patiemment recherchées dans les collections privées, il nous en retrace la vie poignante à l'aide de nombreux documents qu'il a recueillis dans des familles alsaciennes amies de Faller.

PIERRE DE LORRAINE. *Sous les Balcons*. Nancy, Vagner et Lambert, 1907, 32 pages in-16. — Petit acte en vers agréables et faciles où le dialogue a de la verve. On sent que l'auteur aime Musset, il lui emprunte non seulement des noms et des paysages, mais aussi des procédés. Nous ne l'en blâmerons point, M. Pierre de Lorraine est jeune, il a raison d'étudier d'excellents modèles, plus tard il se dégagera de sa timidité et nous donnera quelque chose de tout à fait personnel. Nous louerons sans réserve la scène de la sérénade, délicate et jolie pièce de vers. Ch. SADOUL

Revues et Journaux

— M. le docteur Maurice Perrin, dans la *Revue médicale de l'Est* (1er septembre) demande qu'on établisse un catalogue complet des lieux dits et des monuments rappelant en Lorraine le souvenir des grandes épidémies de peste, avec l'indication de la date de l'épidémie qu'ils commémorent. Il souhaite que ces monuments, même dépourvus de caractère artistique soient classés pour empêcher leur destruction.



— *Le Mercure de France* (16 septembre), publie quelques lettres familières du chevalier de l'Isle, extraites des archives des châteaux de Vitry-la-Ville (Marne) et d'Aulnois (Lorraine) appartenant à la famille de Riocour. Le chevalier de l'Isle, né à Saint-Mihiel en 1735, est l'auteur de la célèbre prophétie *Turgotine* ; il correspondit avec Voltaire et Mme du Deffand, fut l'ami de Marie-Antoinette, du prince de Ligne et de la marquise de Coigny. Les lettres que publie le *Mercure* sont fort intéressantes pour l'histoire de la Société à la fin du XVIIIe siècle. On peut y relever de nombreux noms lorrains.

— *L'Art et les Artistes* (septembre 1907). De notre collaborateur André Girodie : *Exposition de la Toison d'or et de l'Art sous les Ducs de Bourgogne.* Du même dans la *Revue de l'Art ancien et moderne* (septembre et octobre), une intéressante étude sur le musée de Strasbourg.

— *Annales de l'Est et du Nord.* — La partie lorraine comprend une très abondante *bibliographie*, comme à l'habitude, et un travail de M. Chr. Pfister sur le noviciat et le collège des Jésuites de Nancy.

— *Messager d'Alsace-Lorraine* (5 et 12 octobre), de M. Chr. Pfister : *La réunion de l'Alsace à la France.* Notre collaborateur Jean Jullien qui, dans chaque numéro, rappelle des faits relatifs à l'histoire de Metz, commence dans ce journal fort bien dirigé, une étude sur le théâtre à Metz.

— Par l'intermédiaire du *Courrier de la Presse*, nous recevons un article du *Réveil de la Haute-Saône* (8 octobre), où le *Pays lorrain* est pris à partie. Nous y reconnaissons la plume d'anciens collaborateurs de la défunte *Brigade de Fer* et les mêmes attaques injustes et dépitées dont nous comblait ce journal. Nous n'y répondrons pas. Une fois de plus, nous répétons que nous nous abstenons de toute politique. Célébrer la patrie et constater des points d'histoire ne sont point de la politique.

— Dans la *Revue du Cercle militaire* (24 et 31 août), notre collaborateur, le lieutenant Bernardin étudie les miliciens de Lorraine, à la fin de l'ancien régime et ajoute quelques documents au livre de M. Pierre Boyé.

— La *République Française* (10 septembre), sous la signature de M. L. Madelin, consacre un long article à *Terres Lorraines*, d'Emile Moselly.

— Le *Bulletin mensuel de la Société d'archéologie lorraine* (octobre), dans un article signé de M. Edm. des Robert, nous renseigne sur d'anciens vitraux provenant de l'abbaye de Flavigny retrouvés chez un collectionneur parisien. De belles reproductions accompagnent l'article. Combien il est à regretter qu'on n'ait pas cherché à acquérir pour un de nos musées ces belles et importantes verrières qui ont été vendues, il y a deux ou trois ans, assez mystérieusement et probablement fort bon marché. Il semble que le vendeur aurait dû tout d'abord faire des offres aux musées publics de la région. Dans le même *Bulletin*, intéressant travail de M. R. Harmand sur la légende de saint Livier.

— Dans le *Soldat d'Ardenne* (4 octobre) notre collaborateur Félix Bouvier évoque les soldats d'autrefois, grognards qu'il a connus dans ses Vosges natales.

— *Supplément littéraire du Petit Parisien* (28 juillet) conte lorrain de M. Emile Hinzelin : la barbière et son premier client.

C. S.

Emboîtage de la Revue lorraine illustrée

Le Gérant : A. CABASSE.

Imprimerie Vagner, rue du Manège, 3. Nancy.





CONTRIBUTION A L'ÉTUDE

des Croyances et Superstitions anciennes

DANS LE PAYS DE BAR

I



Sous l'influence de causes sans doute multiples, qu'il serait très intéressant mais trop long d'étudier ici, disons provisoirement : grâce à la diffusion de l'instruction primaire, le cycle des superstitions populaires et des légendes qui en dérivent peut être considéré comme clos. Certes, la vieille crédulité humaine n'est pas morte ; elle a seulement fait des progrès comme tant d'autres choses, c'est-à-dire qu'elle a changé d'aspect et de visage, à tel point que parfois on ne la reconnaît pas, et que les gens superficiels s'imaginent volontiers qu'elle n'existe plus. Quoi qu'il en soit, en se modifiant elle a subi le sort commun à toutes les manifestations de la vie provinciale d'autrefois, elle a perdu son originalité ; elle est beaucoup moins pittoresque que l'ancienne, et beaucoup moins poétique. Ces deux titres suffiraient à justifier le soin avec lequel beaucoup d'excellents esprits ont étudié les superstitions du temps jadis dans nos provinces ; il faut y ajouter l'intérêt

psychologique, et aussi l'intérêt historique — j'allais dire ethnique — la plupart de ces vieilles croyances étant fortement marquées par le caractère local.

Ce n'est donc pas un vain travail, au moment où, comme le patois, comme le costume, comme les usages locaux, comme tout ce qui donnait à nos campagnes une physionomie originale et savoureuse, les vieilles superstitions disparaissent et les vieilles légendes s'oublient, d'en surprendre au vol et d'en fixer la tradition. De l'ensemble des faits ainsi groupés, puis commentés et expliqués, pourrait naître un chapitre, et non le moins intéressant, de l'histoire générale de la Lorraine. Peut-être l'écrirai-je plus tard, si quelqu'un de mes compatriotes, plus libre que moi et surtout plus compétent, ne me devance pas. Pour le moment, ne disposant que de quelques heures de loisir, je veux simplement transcrire ici, comme contribution à l'étude générale des anciennes croyances barroises les traditions orales que j'ai recueillies personnellement.

II



L y a un fond, de croyances vieilles comme le monde et dont on retrouve les traces chez tous les peuples, qui les ont revêtues, chacun suivant son caractère propre, d'un costume original. De ce nombre est la croyance à des êtres mystérieux qu'on ne peut pas appeler surnaturels, puisqu'au contraire, ils sont intimement liés à telle ou telle partie de la nature, montagnes ou cavernes, arbres ou ruisseaux, mais extrêmement subtils et doués d'une puissance suprahumaine qui les rend redoutables et craints. On les retrouve partout, à tous les âges et dans tous les pays, sous des noms divers, tantôt mâles et tantôt femelles, satyres et nymphes, gnomes et fées, korrigans, etc.

Au pays de Bar, et pour préciser, dans le sud du département de la Meuse, les fées ont une existence on peut dire officielle puisqu'elle résulte du texte même du procès de Jeanne d'Arc, texte qui nous donne en même temps l'étymologie du joli nom que portent ces créatures. Il y est en effet, comme on sait, beaucoup parlé d'un hêtre hanté par les fées, et à ce titre objet d'un culte païen que l'Eglise suivant son habitude, avait sanctifié ne pouvant l'abolir, par l'apposition d'une statuette de la Vierge. (1) Cet arbre, si l'on en croit le procès qui reproduit l'opinion des vieux paysans de Domremy aurait joué un rôle capital dans la vie de l'héroïne, puisqu'il n'aurait été rien

(1) Cas analogues nombreux, notamment en Bretagne, par exemple le menhir sanctifié de Ploemeur, près Lannion.

moins que l'instigateur de sa mission : *Dicebatur in patria quod ipsa Johanna ceperat factum suum apud arborem Dominarum fatalium* (1).

Les Dames Faées, inspiratrices de la Pucelle, voilà certes un beau frontispice à mettre à l'histoire des croyances lorraines, et saint Michel et sainte Catherine pourraient à bon droit s'en montrer jaloux. Qu'il soit vrai ou non que Jeanne ait « pris son fait » auprès de l'arbre des fées, il est toutefois certain que celles-ci avaient choisi ce hêtre du Bois Chenu comme lieu de rendez-vous, car le procès nous dit dans son style naïf et savoureux qu'elles y ont été vues : *Et audivit dici ab una muliere... quae erat ipsius Johannæ loquentis matrina, quod ipsa ibi viderat prædictas Dominas Fatales ; sed ipsa loquens nescit an utrum hoc esset verum vel non* (2). Car Jeanne n'a pas vu elle-même les fées, du moins autant qu'elle peut rappeler ses souvenirs ; il semble en effet que dans ce passage, la jeune fille ne soit pas très sûre de la négative : *Item dixit quod nunquam vidit prædictas Fatales apud arborem quod ipsa sciat ; sed si viderit alibi nescit an viderit aut non* (3). Il n'y a d'ailleurs rien d'étonnant à ce que les fées aient choisi ce lieu pour se réunir, car il offrait à la fois les avantages d'un arbre et d'une source, et les fées ont de tout temps beaucoup aimé les arbres et les sources : un Grec eût dit que les Naïades y voisinaient avec les Hamadryades.

Si Domremy a le privilège de posséder des fées en quelque sorte historiques, ce village n'a pas le monopole de l'habitat de ces êtres mystérieux. A Gondrecourt, la pente qui s'élève au sud, vers la forêt du Vaux et Vaudeville, dans un site d'ailleurs assez sauvage, porte le nom de Côte des Fées, et je crois que le même nom de contrée doit se retrouver dans un grand nombre de localités. Chose curieuse, ce nom n'a pas cessé de présenter un sens à l'esprit des habitants de la petite ville, j'entends un sens subjectif, en dehors et à part du lieu qu'il sert à désigner. On demanderait à l'un de mes concitoyens ce que c'est que la Voirpillière par exemple, ou je me trompe fort, ou il répondrait que c'est une contrée qui se trouve à tel ou tel endroit, sans que ce vocable éveillât dans son esprit l'idée d'un lieu fréquenté par les renards (4). Au contraire bien des fois j'ai entendu dire que la Côte des Fées était ainsi nommée parce que jadis le sabbat s'y tenait. Mais ici, j'ai vu clairement que l'idée superstitieuse avait évolué depuis le temps de l'*Arbor vocata Fagus unde venit Mayum* (5), et que dans les récits que j'ai recueillis, il ne s'agissait plus de fées, mais de sorcières et de sorciers.

(1) Procès de condamnation de Jeanne d'Arc, 3e interrogatoire public.

(2) Procès, loc. cit.

(3) Procès, loc. cit.

(4) Olpillière, Verpillière, Voirpillière, transformation de Goupillière, lieu fréquenté par les goupils. (Peiffer, Recherche sur la signification des noms de lieux).

(5) Procès, loc. cit.

Ce n'est pas à mon sens une médiocre différence. La fée est un mythe souriant et beau. Nous avons bien retenu de nos souvenirs d'enfance le nom, voire même l'image (Pellerin et Cie) de telle fée vieille et laide, qu'on appelait d'un vilain nom, Carabosse ou autre, mais c'était une exception ; et même je crois bien me rappeler que cette vieille « sorcière » (c'est le vrai nom qu'elle eût dû porter) avait généralement le dessous à la fin du drame et voyait sa maligne influence réduite à néant par le pouvoir supérieur d'une fée mignonne et jolie. La sorcière au contraire est toujours dans les croyances populaires une créature affreuse et souvent répugnante (1), née dans les âges de malheur et d'affaissement moral. La Côte des Fées, pour les derniers survivants de « l'époque de superstition » n'est donc plus la Côte des Fées, mais la Côte des Sorcières.

D'où vient cette chute des gais ombrages du Bois Chenu aux sombres nuits des vendredis de sabbat sur les friches désertes ? J'en ignore l'origine, mais il me semble bien que ce qui a contribué à entretenir et perpétuer cette tradition lugubre, c'est l'habitude qu'avaient les paysans de se réunir tous les soirs pour former un veilloir. Cet ochrun, comme on dit en patois était une institution quasi nationale qui offrait le double avantage de permettre aux femmes de bavarder à leur aise et d'économiser les frais d'éclairage. On plaçait par terre, au milieu de la pièce, une lampe primitive en bois. Plus anciennement sans doute on se servait de ces lampes à cramail dont quelques-unes sont de remarquables spécimens de l'art rustique d'autrefois. Ces appareils ne jetaient qu'une lueur fumeuse qui vacillait au moindre souffle, dessinant de grandes ombres animées sur les murs. Les femmes s'asseyaient tout autour de la chambre sur des chaises très basses et s'occupaient à filer, quelques-unes seulement profitant de la lumière, et les autres demeurant dans la pénombre où les plus vieilles ne tardaient pas à somnoler doucement.

Quel cadre eût été plus propice à l'éclosion d'histoires mystérieuses et terrifiantes ? Je ne sais si j'exagère l'importance du milieu, mais je vois dans ces réunions quotidiennes la source toujours renouvelée des croyances superstitieuses de nos grands parents. N'est-il pas curieux de constater que ces croyances ont disparu à peu près en même temps que les veilloirs qui, eux, du moins à Gondrecourt, ont été rayés complètement des habitudes locales il y a une génération. Il convient de noter aussi que l'influence des ochruns se faisait sentir sur l'esprit des paysans dès leur enfance. Chez nous, quand le veilloir commençait, les enfants — et ils étaient nombreux — allaient se blottir dans le poële, derrière et

(1) Michelet qui embellit tout, se plait à nous montrer la sorcière comme jeune et jolie. « Elle n'est pas comme on dit l'horreur de tous... Plus d'un l'a trouvée belle » (La Sorcière, I. 12). Mais son livre est d'un bout à l'autre un paradoxe.

contre la taque de cheminée, et là, dans le noir, serrés les uns contre les autres ils tremblaient tout à leur aise aux récits effrayants qui parvenaient jusqu'à leurs oreilles. C'étaient d'abord les sorciers et les sorcières classiques, qui tenaient leur sabbat, je l'ai dit, sur la Côte des Fées, mais non pas là seulement. Il se trouve aux environs de Gondrecourt deux buttes de terre « faites de main d'homme » l'une située dans la forêt du côté de la tranchée des Founots et qu'on appelle le Château des Chiens, l'autre en haut des côteaux de la Chalade et de Montruche, au commencement du plateau qui s'étend jusqu'à Bertheléville. Cette dernière, suivant la tradition du pays aurait servi à assiéger le château de Gondrecourt, que l'on aperçoit fort bien de là ; hypothèse invraisemblable, car la distance est beaucoup trop considérable. Je ne serais pas étonné que cette butte qui, d'après la description qu'on m'en a faite, consiste en une élévation de terre de deux mètres environ de hauteur, à base circulaire, fût un tumulus. J'en dirai autant du château des Chiens dont le signalement est à peu près identique. Ce que j'avance là est d'ailleurs, je me hâte de le dire un simple soupçon qui n'est confirmé par aucune vérification sérieuse, car j'ai parcouru le plateau de Montruche en tous sens, sans parvenir à retrouver la fameuse butte, et je n'ai pas vu davantage le Château des Chiens, situé en plein bois, faute d'un guide pour m'y conduire. Ce qui importe à notre sujet, c'est que les deux monticules étaient considérés également comme des lieux de réunion nocturne où les sorciers tenaient le sabbat. Cette réputation sinistre tient peut-être à l'étonnement causé aux paysans par la vue d'ouvrages qui ne sont évidemment pas naturels, sans qu'on puisse savoir qui les a édifiés, ni pourquoi, et dans des contrées aussi sauvages. De là à les attribuer à des sorciers, la transition est simple. Peut-être aussi, ont ils réellement servi de point de ralliement pour des réunions sabbatiques au temps des grandes misères, comme l'explique Michelet (1) et ont ils été utilisés comme autels pour la messe noire consacrée à Satan par les désespérés. Mais il y a longtemps que ces époques de folie, si elles ont existé avec cette acuité que l'historien-poète leur attribue, ont disparu de nos pays. Depuis longtemps le sabbat n'est plus qu'imaginaire, et les paysans qui affirmaient y avoir assisté et y avoir été transportés tout soudain après s'être mis à cheval sur un balai, étaient des farceurs ou des victimes d'une autosuggestion s'ils étaient sincères. Et la plupart du temps ils l'étaient, si j'en crois mon grand-père, dont le témoignage n'est pas suspect puisqu'il se riait de leurs terreurs et se moquait d'eux.

A côté de ces sorciers et de ces sorcières, mal définis, il y a lieu de dire deux mots du diable, leur chef. Il n'apparait pas qu'il tenait une très grande place dans

(1) Michelet, *La Sorcière*, livre premier.



les récits des veilloirs, du moins je n'en ai pas entendu parler souvent dans la petite enquête que j'ai faite, et je n'ai recueilli qu'une seule histoire où il fût acteur. Je dis avec intention histoire et non légende, parce que tous les récits qui vont suivre sont contemporains de la dernière génération qui ait cru ou connu des gens qui croyaient à ces choses merveilleuses, et qui y avaient été directement mêlés. C'est la génération de mes grands parents et c'est d'eux en partie que je tiens ces aventures qui sont arrivées sinon à eux-mêmes, du moins à leurs proches ou à leurs voisins. Telle est l'histoire de ce paysan dont la femme était enceinte, et qui, s'étant trouvé embourbé, avait voué son enfant au diable pour que celui-ci l'aidât à sortir de l'ornière. Néanmoins, pris de remords, sitôt que son fils fut né, il s'empressa de le faire baptiser pour qu'il échappât au Malin ; mais toutes les nuits, le diable furieux venait dans le grenier au-dessus de la chambre de l'enfant faire un tintamarre épouvantable, et le matin, on trouvait le grenier tout bouleversé.

On le voit, ce n'est pas d'aujourd'hui que datent les maisons hantées. Et je crois que, de même que dans les cas modernes d'esprits frappeurs ou dérangeurs de meubles, il est impossible de nier l'évidence matérielle des faits (1). L'histoire que je viens de raconter est relativement récente, et datant d'une époque où — nous en aurons des exemples plus loin — l'incrédulité commençait à se manifester, elle n'a pas dû manquer d'être vérifiée. Il faut admettre que l'on entendait bien vraiment la nuit du tapage dans le grenier, et que le matin on trouvait réellement ledit grenier sens dessus dessous. Mais quelle était la cause de ce remue-ménage ?

Toute la question est là ; et là se marque la différence qui existe entre l'état d'esprit moderne et celui de l'ancien temps. A nous autres modernes, il viendra immédiatement à l'idée (à moins que nous ne soyons disciples d'Allan Kardec) que l'auteur de ces méfaits était un voisin facétieux ou quelque animal qui s'introduisait dans le grenier et y exécutait des gambades. Nos grands parents au contraire pensaient tout de suite au diable et une fois la tradition établie, bien fort eût été celui qui aurait pu la déraciner.

Il s'est passé pendant l'un de mes séjours à Gondrecourt un petit fait amusant et rare qui explique très bien la genèse de beaucoup d'histoires merveilleuses dans le genre de celle que je viens de raconter. La maison de *** est bâtie au pied d'un rocher à pic qui termine brusquement le plateau dit de la Corvée et qui ferme la cour par derrière, les deux autres côtés étant clos par les murs des maisons voisines. En haut du rocher commencent immédiatement les champs. Or

(1) J'ai eu pour un cas particulier (la maison hantée de Valence en Brie, en 1896) un témoignage sérieux de la réalité des faits racontés dans les journaux.



un jour, les habitants de la maison s'aperçurent que les choux mis à couvert dans le cellier étaient dévorés avec une vigueur et un appétit qui ne permettaient pas de croire à la dent de simples rats. De plus, pendant la nuit, une personne qui couchait au rez-de-chaussée entendait quelque chose qui grattait aux carreaux, et quoique peu superstitieuse, finit par émigrer au 1er étage pour échapper à l'agacement, peut-être même à la frayeur, causée par cet être inconnu qui manifestait ainsi sa présence nocturne. La situation dura quinze jours (ceci, à mon avis, est caractéristique) sans que personne ne songeât — ou n'osât ? — prendre la peine de s'informer quelle était en définitive la cause de tout ce bruit. Enfin, un jour, on vint nous dire que « la bête » était enfermée dans la cave ; nous allâmes voir et, après une poursuite émouvante, nous saisîmes par la queue un magnifique levraut, qui avait dû être chassé sur la Corvée et, dans sa fuite éperdue, venir tomber dans l'espèce de puits sans issue formé par la cour de la maison. Il y a, je le répète, dans cette aventure, tous les éléments d'une histoire diabolique et qui le serait devenue il y a non pas deux siècles, mais seulement vingt ou trente ans.

Puisqu'il est ici question du diable, je rapporterai, bien qu'elle doive être connue, la légende qui se rattache au menhir situé près de Milly (1) et qu'on appelle la Hotte du Diable. Son vrai nom devrait être la Hottée du Diable. En effet, au temps ancien où saint Germain vivait retiré sur la côte abrupte qui domine les villages de Milly et de Lion, sur la rive droite de la Meuse, et qui depuis a gardé son nom; le diable venait chaque jour importuner le saint dans sa retraite ; et, en vrai diable lorrain qu'il était, il portait sur son dos cet ustensile du pays qu'on appelle une hotte. Le saint endurait patiemment ses attaques, lorsqu'un jour, perdant enfin patience, il prit une énorme pierre et la mit dans la hotte du diable. Le malin s'en alla avec cette charge, mais si fort qu'il fût, elle était trop lourde pour ses épaules, et il se vit obligé de déposer la pierre à peu de distance de la montagne, à l'entrée du vallon de Murvaux, là ou elle se trouve encore aujourd'hui et où elle demeurera sans doute longtemps encore pour l'étonnement des générations à venir.

III

A la Côte-des-Fées, considérée à Gondrecourt comme lieu de sabbat, se rattache un conte amusant qui n'est pas particulier à la ville, ni même au pays, mais qu'on retrouve dans d'autres contrées et qui paraît bien appartenir au fond

(1) Milly devant Dun, près Dun-sur-Meuse.

commun de toute la race (1). Comme tel, il vaut surtout par l'effort de localisation qu'il présente, c'est-à-dire par l'application qui en a été faite aux mœurs et à la topographie de Gondrecourt.

Au temps où les sorciers tenaient leurs réunions sur la Côte-des-Fées, il y avait à Dainville un bossu. Il arriva qu'un beau jour, ou plutôt une belle nuit, comme il revenait des bois, il vint à passer sur le chemin de la Côte et se trouva en plein sabbat. Gnomes et sorciers, lutins et fées dansaient en chantant : *Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi.* — *Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi.* Le paysan, pour se donner un air courageux, et sans doute aussi étonné que les lutins s'arrêtassent toujours au quatrième jour de la semaine, s'avisa d'ajouter : *Vendredi, Samedi, Dimanche.* Entouré aussitôt par les lutins enchantés (2), ils lui demandent s'il ne serait pas désireux d'entrer dans leur société. Hélas ! répond le paysan, ce serait pour moi un grand honneur, mais comment pourrais-je suivre vos danses et vos ébats avec cette bosse énorme que j'ai sur le dos ? — N'est-ce que cela ? répliquent les lutins, et en l'espace d'une seconde la bosse est enlevée, à la grande joie du pauvre homme qui se confond en remerciements et s'en va. De retour au village, le bruit de cette miraculeuse guérison eut vite fait de se répandre. Tout le monde félicitait l'heureux personnage et sa femme ne cessait de l'embrasser en l'admirant.

Dans le même village habitait un autre bossu. La femme de ce dernier ayant appris l'aventure, voulut qu'il allât, lui aussi, voir les lutins. Le bonhomme assez peureux hésitait, mais sa femme lui fit honte de sa couardise et à force d'insistance, le décida. Ayant pris ses renseignements, il partit un vendredi soir de façon à arriver à la Côte en plein sabbat. — Hé ! bonsoir, messieurs les lutins, j'ai le désir d'entrer dans votre société. Un immense éclat de rire accueillit ces paroles. — Es-tu fou, pauvre homme ? Penses-tu, avec une bosse pareille, pouvoir danser avec nous les rondes du sabbat ?

(1) Il existe notamment une version bretonne de ce conte, rapportée par Emile Souvestre ; c'est l'histoire de Benead de Loqueltas qui aperçoit les Korrigans au Motenn Dervenn et leur apprend à finir leur chanson :

Lundi, Mardi, Mercredi,
Jeudi, Vendredi, Samedi,
Avec le Dimanche aussi,
Et voilà la semaine finie.

Ce qui rompt le charme qui les attachait à la glèbe. Les nains, en récompense enlèvent au brave laboureur une effroyable bosse qui le rendait ridicule et l'appliquent entre les épaules de son concurrent en magie, le rapace Balibovzik, avide seulement des trésors qu'ils étaient chargés de protéger. (Cité par H. du Cleuziou, *La Création de l'Homme et les premiers âges de l'Humanité*, IV, III).

(2) Le conteur ne m'a pas dit pourquoi les lutins étaient si contents. Le récit d'Emile Souvestre l'explique : il s'agit d'un charme qui tenait les nains captifs et qui ne devait être rompu que lorsque la chanson magique serait complète.

— Ma bosse ne fait « yac » à la chose, dit le manant. Vous n'avez qu'à me l'ôter, vous l'avez bien fait pour Un Tel.

Les lutins sont volontiers bienfaisants, mais ils ont aussi leurs caprices. Le ton du bossu leur déplut. Au lieu de lui enlever sa bosse, ils lui ajoutèrent celle de l'autre, de sorte que notre homme rentra à Dainville avec deux bosses, l'une par devant, l'autre par derrière.

La légende ajoute que, sa femme ayant commencé à crier contre lui et à le traiter d'imbécile, il prit un bâton et lui flanqua une magistrale volée, estimant avec assez de raison, que c'était sa faute s'il avait maintenant une bosse de plus.



IV



ETTE localisation pittoresque qui fait la saveur de ce conte, se marque encore dans une histoire qui n'appartient pas à la même région de la Meuse, mais que je relate cependant ici pour le cas où elle n'aurait pas été relevée. On y voit un sorcier parler patois. La scène se passe à Herbeuville (1). Dans ce village, les sorciers prenaient la forme des différents animaux domestiques pour s'introduire dans les maisons. Toutefois, un balai placé contre la porte les empêchait d'entrer, à condition que le manche fût en bas. Or un jour, l'un d'eux, avisant une maison où il n'y avait personne, se changea en chat et se faufila à l'intérieur. Une fois entré, il se coucha sur la maie et s'endormit. La patronne rentra, fit les cent tours sans se préoccuper du chat, qu'elle croyait un chat ordinaire. Celui-ci, cependant, continuait sa sieste ; mais, en dormant, sa tête allait et venait sans cesse, et, à un moment donné, comme il était très près du bord de la maie, il faillit tomber. Il se réveilla alors, et, sans faire attention, s'écria à haute voix : « Hé ! j'avau to manqué d'choure ! » A ces mots, voyant à qui elle avait affaire, la paysanne bondit sur son balai, mais le chat, qui l'avait aperçue, avait déjà filé par la fenêtre ouverte.

A côté des sorciers et des sorcières, il y a un être, sorte de malin génie, qui est, lui, essentiellement lorrain ; je veux parler du sottrait, ou soutrait, comme on dit à Gondrecourt. Il joue, si je me rappelle bien, un rôle dans un conte de M. Baillot (2), et, pour définir exactement ses fonctions, c'est un lutin

(1) Canton de Fresnes.
(2) Chroniques Barroises.

plutôt malfaisant, mais en somme peu redoutable, qui hante les écuries et se prend d'amitié pour certains chevaux, auxquels il donne toute la nourriture destinée à leurs camarades, si bien que ces favoris engraissent à vue d'œil, tandis que les autres deviennent maigres à faire peur. Mais il y a longtemps, je crois, que ce rôle fondamental ne marque plus dans l'esprit de nos concitoyens le caractère distinctif du soutrait, qui est devenu simplement un être malicieux par essence, endossant la responsabilité de toutes les mauvaises farces anonymes. Un paysan était-il victime d'une fumisterie, dont l'auteur lui était inconnu et qu'il lui paraissait difficile d'expliquer par une cause ordinaire et humaine, c'était le sottrait qui avait fait le coup. Nous verrons plus loin que le pauvre lutin était parfois bien innocent des méfaits dont la responsabilité lui était ainsi attribuée. Les écuries, objet d'une grave préoccupation pour les paysans, dont elles contiennent le gagne-pain et qui immobilisent une partie considérable de leur capital, devaient tout naturellement prêter matière à des croyances superstitieuses destinées à fournir l'explication des maladies qui frappent les chevaux et le bétail. Aussi, outre le sottrait dont nous avons parlé, les écuries et étables recevaient-elles encore la visite du poulain sans tête qui jetait de mauvais sorts sur les animaux. Il ne faut pas en vouloir à nos aïeux s'ils ignoraient la théorie microbienne, les précautions à prendre pour éviter la contagion, ainsi que les règles de l'hygiène, tout à fait méconnues dans la construction des écuries, et qui le sont encore, puisque les fils continuent à se servir des locaux ancestraux, bas de plafond, mal aérés, et où nul écoulement n'est ménagé aux liquides. Dans ces conditions déplorables, le poulain sans tête avait certes beau jeu.

V



ES croyances que nous venons de passer en revue s'expliquent à peu près, ainsi que j'ai tâché de l'indiquer, et il est possible en quelque sorte de traduire les faits qu'elles enveloppent de surnaturel, en leur donnant une explication normale. Et il en est ainsi, à vrai dire, de toutes les superstitions un peu générales et qu'on retrouve, analogues, dans plusieurs pays. Mais comment expliquer les récits que j'ai recueillis de la bouche de mon grand-père, et qui sont tout à fait particuliers, voire même individuels ? Des paysans, venus un jour veiller chez ses parents, racontèrent,

tout émus encore, l'aventure suivante qui venait de leur arriver : ils passaient non-loin d'Hémé-Bas ; c'est une petite prairie située dans un fond de cuvette où sourd un filet d'eau. Ils virent, de la route, un homme qui paraissait occupé à faucher l'herbe, et crurent que c'était le père ***, le grand-père de mon grand-père, qui était alors le propriétaire du pré. Ils lui crièrent bonjour de loin, et, n'obtenant pas de réponse, ils s'avancèrent et s'aperçurent que ce n'était pas le père ***, mais bien un petit homme sans jambes qui, à leur approche, s'enfonça peu à peu et finit par disparaître dans la fontaine.

Une autre fois, le même père ***, étant dans une de ses terres sur les côteaux du Vauron (1), aperçut au crépuscule trois grosses perdrix. Il voulut essayer de les prendre, mais à son approche elles se changèrent en trois belles demoiselles qui disparurent bientôt et firent place à trois moutons. « Bon, se dit notre homme, voilà trois moutons égarés, je vais tâcher de les ramener à la ville. » Mais comme il s'avançait pour les chasser, les trois moutons se changèrent en trois grands hommes, et le père ***, saisi par une frayeur soudaine, s'enfuit en courant jusque Gondrecourt.

Peut-être expliquerait-on mieux, en la rapportant à la vieille croyance des antipodes (2), la croyance des gens de Gondrecourt au monde d'en bas. C'est le monde des êtres mystérieux qui habitent de l'autre côté de la terre. Il y a à la ville haute de Gondrecourt un puits très profond et très fréquenté, car l'eau n'est pas commune dans cette partie de la ville. Or un jour, par un temps splendide, une femme qui puisait de l'eau, s'étant penchée sur l'ouverture pour voir si son seau était rempli, entendit fort distinctement ces paroles : « V'la qu'i pleut, rentrez vos lurelles ! (3) ». Or, il faisait en ce moment même à Gondrecourt un soleil magnifique. C'était donc la voix de quelqu'un du monde d'en bas, où sans doute le temps était à la pluie.

Il faut, pour croire que de tels récits aient pu être racontés de bonne foi par leurs héros, s'imaginer l'esprit des paysans d'alors comme saturé, imprégné d'idées superstitieuses et se figurer qu'ils vivaient au milieu d'une quasi perpétuelle hallucination. Voici qui prouve jusqu'à quel point, en effet, ces gens, quoique frustes et d'instruction nulle, avaient des sentiments, je suis bien forcé de dire philosophiques, encore que le mot puisse paraître ridicule, et combien ils étaient familiers avec l'idée de ce qu'il peut y avoir en dehors et au-delà de la vie

(1) Le Vauron est précisément du côté de la Côte des Fées. Ce coin de pays est décidément voué au surnaturel. C'est d'ailleurs une contrée assez déserte et un peu redoutée à cause des vipères qui y abondent.

(2) Ἀντίποδες, les gens qui habitent de l'autre côté de la terre et qui se trouvent par conséquent marcher la tête en bas.

(3) Ce joli nom désigne les couches ou langes à l'usage des petits enfants. On les lave, puis on les étale au soleil pour qu'elles sèchent.



terrestre. Quand mon arrière-grand-père fut sur le point de mourir, sa femme lui demanda qu'au cas où la mort ne serait pas un anéantissement complet, il revînt le lui dire. Il le lui promit et mourut. Quelque temps après, mon arrière-grand'mère était couchée avec une de ses filles, lorsqu'elle fut réveillée par une chaise qui remuait.

« Heûte? (1) », dit-elle à sa fille. — « Oye (2) ». Après un instant de silence, la chaise remua encore. Alors, la vieille femme dit à voix basse, toute tremblante : « Ço m'n'houme qui revint me dire qu'on n'ome moû (3) ». Cette dernière phrase, dans sa concision énergique, est saisissante, et vaut toutes les définitions que les philosophes ont données de la survivance après la mort.

De tels sentiments chez les paysans de nos campagnes restent quand même pour nous presque invraisemblables. Cependant, on arriverait peut-être à les rendre moins extraordinaires en songeant, d'une part, à une transmission héréditaire possible, et, d'autre part, à l'extrême virulence de la contagion en matière psychique. Qu'on se rappelle, en effet, les véritables épidémies de folie mystique au moyen-âge et jusqu'à des âges plus rapprochés de nous (4). Actuellement encore, certains faits, comme la contagion des suicides, aident à comprendre un peu ce que fut, il y a deux ou trois générations, l'esprit superstitieux, ou, pour mieux m'exprimer, la tournure d'esprit superstitieuse. J'ai pu même constater, non sans surprise, la persistance de cette tournure d'esprit dans la société actuelle de Gondrecourt, où j'ai entendu dernièrement une personne, jeune encore et instruite, raconter l'anecdote suivante : « Quand les ennemis vinrent en France, le prince de la Moskowa, fuyant devant l'invasion, avait chargé son mobilier sur de grands chariots attelés de 5 ou 6 chevaux. Arrivés à la Porte-aux-Champs (5), ils ne purent passer, la porte étant trop étroite (6). Les conducteurs dételèrent leurs chevaux et prirent la fuite. Alors les gens de la ville haute de Gondrecourt s'emparèrent du contenu des chariots, qui comprenait notamment de belles cas-

(1) Entends-tu ?

(2) Oui.

(3) C'est mon homme qui revient me dire qu'on n'est pas mort. Le patois plus bref et plus sourd produit un effet d'harmonie imitative qui disparait dans la traduction française.

(4) Les flagellants des XIII[e] et XIV[e] siècles, la danse épidémique de Saint-Guy et la démonomanie du moyen âge, et, en plein siècle de Voltaire et de l'Encyclopédie, les convulsionnaires du Cimetière Saint-Médard.

(5) Une des anciennes portes de Gondrecourt, ouverte dans la direction de Vouthon, Neufchâteau, etc.

(6) Ceci est une invraisemblance de plus à ajouter à celles dont je vais parler. La porte, dont il reste encore des débris (notamment un des piliers et l'emplacement, parfaitement visible de l'autre), est d'une largeur telle qu'on ne peut pas supposer un véhicule plus large qu'elle. Il s'agirait donc d'une porte plus ancienne à pont-levis. Or, la porte actuelle date du XVIII[e], sinon du XVII[e] siècle ; le récit en question se placerait donc à une époque antérieure qui ne correspond nullement au nom du héros, prince de la Moskowa.

seroles en cuivre. Il y a encore aujourd'hui quelques personnes qui possèdent des casseroles « du prince de la Moskowa ».

Or, après avoir écouté cette histoire, je m'avise qu'elle semble fourmiller d'invraisemblances, et, désireux d'approfondir, je commence par demander au conteur à quelle invasion se rapportait l'affaire. Pas de réponse précise ; c'est « une invasion, pas celle de 70 ». Deuxième question : Qu'entend-il par « prince de la Moskowa ? » Silence général ; ma question étonne profondément l'assemblée. Je finis par apprendre que c'est « un grand prince qui habitait dans l'Est ». Mais, dis-je, je ne connais qu'un prince de la Moskowa, qui était le maréchal Ney. Le maréchal Ney ? Ah ! On se regarde, et on finit par me répondre « que ce n'était pas çà, et qu'il devait y en avoir un autre. » — Voilà, pris sur le vif, les procédés de ce que j'appellerais, si j'étais amateur de néologismes, le travail de légendalisation. Une histoire réelle, précise, dessinée, s'estompe graduellement, perd la netteté de ses contours, devient de plus en plus vague ; ce n'est plus tel ou tel personnage, habitant tel ou tel endroit, mais « un grand prince qui habite dans l'Est ». Cette imprécision permet l'enjolivure des péripéties, l'introduction de l'extraordinaire, et finalement du surnaturel.



VI



J'ai dit en commençant que le cycle des vieilles croyances était clos. L'incrédulité en ces matières a commencé, à Gondrecourt, avec la génération de mon grand-père, qui se moquait ouvertement de tous les racontars de veilloirs, et s'attirait ainsi de la part de sa mère l'épithète bizarre de « huguenot ». Il ne dédaignait pas de jouer à l'occasion le rôle du soutrait. Avec une bande de jeunes gens de son âge, il parcourait les rues, le soir, et venait frapper aux carreaux des maisons où l'on veillait, à la grande frayeur des gens, incapables de voir dans l'ombre qui venait ainsi troubler leur paisible réunion. Un jour même, il s'introduisit dans la cuisine où se tenait l'ochrun, et, profitant de la demi obscurité, comme aussi de la somnolence générale qui y régnait, coiffa d'un couvot à demi cassé une vieille femme qui dormait ; puis il s'esquiva sans être vu. Un moment après, la vieille se réveilla et d'abord ne se rendit pas compte de ce qui lui arrivait. « Qu'o ço ? dit-elle ; je

ne vois pas clair ». Tout le monde, réveillé en sursaut, répétait : « Qu'o ço ? » d'un air passablement ahuri. Enfin on retira le couvot, et l'on resta persuadé que c'était encore un tour de ce maudit sottrait. D'aucuns même, à force de rappeler leurs souvenirs, finirent par assurer qu'ils l'avaient vu entrer et que ses yeux flamboyaient comme des tisons.

Ainsi, petit à petit, la crédulité générale s'affaiblissait et tombait sous le ridicule. Les nouveaux affranchis gardaient une certaine rancune contre les superstitions dont ils avaient eu peur, et s'efforçaient de leur enlever leur prestige en les dépouillant de leurs attributs surnaturels. Parmi ces tentatives d'exégèse populaire, il en est une qui m'a paru très curieuse, et qui est, je crois, tout à fait particulière et en contradiction avec l'opinion courante (1). D'après cette explication, les soutraits, fées, sorciers, fantômes, etc., étaient l'œuvre des nobles (2), qui voulaient par là berner et abêtir les crédules manants. Pour cela, ils se réunissaient en différents endroits du pays, et notamment à Montruche, où se trouve la butte dont il a été question plus haut. Là, ils faisaient des rondes en dansant, puis se déboutonnaient et faisaient baiser leur derrière au paysan effrayé qui avait eu le malheur de s'aventurer trop près. On raconte qu'un jour un cordonnier suivait l'ancien chemin de Bertheléville, revenant de Gondrecourt, où il avait acheté des alènes (3). Les nobles, qui faisaient le sabbat, le saisissent, et l'un d'eux lui présente à baiser l'envers de son individu. Le cordonnier feignit de se soumettre à cette brimade, mais, au moment de s'exécuter, ce fut la lame d'une alène qu'il enfonça tout entière dans l'endroit susdit, en disant : « Tiens ! une autre fois, tu feras ta barbe toi-même. »

Cette explication étrange, et le récit qui la complète ont bien l'air de porter la marque de l'esprit jacobin d'il y a quelques années. Je n'oserais me porter garant de leur exactitude. En tous cas, selon le proverbe italien, l'histoire de l'alène est bien trouvée, et, marquant le terme des vieilles croyances, elle en donne justement le mot de la fin.

Gaston GRILLET.

(1) Et notamment avec Michelet (La Sorcière).
(2) Il y avait jadis plusieurs familles nobles à Gondrecourt.
(3) C'est à peu près le même chemin que suivaient les deux bossus du vieux conte.





LA POINTE DES CRAS

(Conte de la Saint Nicolas)

Le voyageur qui se rend de Paris à la frontière, par la ligne de l'Est, est frappé du contraste qui existe entre la Champagne et la Lorraine. Autant l'esprit est fatigué par la vue du désert catalaunique, autant il se trouve soulagé par l'aspect riant de notre verte Lorraine.

La transition entre ces deux régions si différentes est cependant ménagée, car si le Perthois n'est déjà plus la Champagne pouilleuse, en revanche le Barrois n'est pas encore la Lorraine, physiquement parlant, bien entendu. Cette dernière, à vrai dire, ne commence réellement qu'au sortir du long tunnel de Foug, quand le train, emporté à toute vapeur, pénètre dans le bassin de la Moselle. C'est alors que les rivières les plus claires reflètent les forêts les plus touffues ; les côtes de Toul montrent avec ostentation leurs belles vignes ; à Liverdun, où le site est enchanteur, la voie ferrée a l'air de vouloir bousculer la Moselle et le canal, afin d'arriver plus vite à Nancy.

Au-delà de cette ville superbe, plus on avance vers Lunéville, plus le paysage est ravissant. Partout la vue se repose sur un panorama varié à l'infini. Les bois, couvrant d'une verte chevelure toutes les côtes, se mirent dans la Meurthe, fille des hauts sapins des Vosges. A côté des beautés naturelles, il y a les chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Après les splendeurs de la cité nancéienne, la gracieuse jumelle de Saint-Nicolas-du-Port semble s'offrir d'elle-même au touriste et lui dire : « Prends-moi donc, et tu verras à l'horizon du Sud-Est des merveilles qui valent bien celles que tu vas chercher en Suisse ou dans la Forêt-Noire !... »

Ces montagnes bleues qui surgissent au-delà de la plaine de Lunéville, cachent,

en effet, des trésors trop peu connus des artistes : c'est la vallée de Celles, depuis l'imposant Donon jusqu'à la montagne de Raon-l'Etape ; c'est Pierre-Percée et le Pays de Dabo ; puis, plus loin, Gérardmer, et tant d'autres attractions de la féerie vosgienne !

Mais nous ne suivrons pas le voyageur jusque-là, et nous descendrons à Lunéville, ce Versailles de la Lorraine que tout le monde connaît.

Au sortir du faubourg d'Alsace, commence cette vaste plaine qui s'étend le long de la Meurthe jusqu'au pied des hauteurs du versant occidental des Vosges. Le touriste, qui suit la jolie route qui mène à Baccarat et à Saint-Dié, contemple à l'horizon la sourcilleuse chaine des ballons et, de chaque côté, de luxuriants massifs forestiers. A droite, la Meurthe ronge de son onde impatiente des coteaux entièrement boisés ; à gauche, la forêt de Mondon couvre plus de trois mille hectares de superficie.

Nous arrivons ainsi au charmant village de Saint-Clément qu'on aperçoit de loin au bout de la grande route jadis bordée de magnifiques peupliers.

Rien de coquet comme cette belle commune, presque tirée au cordeau. La grande rue, qui continue la route, et qu'on appelle « le Faubourg », est très attrayante avec ses proprettes maisons blanches couvertes de tuiles rouges.

Si, au lieu de pénétrer dans le « Faubourg », on s'arrête un instant, on remarque un gentil petit cours d'eau qu'on appelle le « Ruisseau des Fauchées ». L'amateur de paysage n'a qu'à remonter cette riviérette et, en très peu de temps, il arrivera à la Forêt de Mondon, une des plus remarquables du département. Ses hêtres et ses chênes sont de toute beauté ; le chemin à travers bois est sombre, mais il est bordé d'une infinité de fleurs bleues et jaune d'or, et l'air est embaumé des plus aromatiques senteurs forestières.

. . . .

Au moment où commence ce récit, la forêt de Mondon formait une pointe très aiguë, à l'extrémité de laquelle s'élevait une misérable habitation à peine abritée par un arbre malingre, où se réunissaient en conciliabule tous les corbeaux de la forêt. Cette cabane, qu'on appelait à cette époque « la Pointe du Bois », se nomme aujourd'hui « la Pointe des Cras » (ou des Corbeaux). — Pour quelle raison ?... C'est ce que nous allons essayer d'expliquer.

Le propriétaire de la chaumine en question, qu'on avait surnommé « le Noirot », à cause de la couleur de ses cheveux, ne jouissait pas dans le pays d'une excellente réputation. Il était à la fois ivrogne, paresseux et débauché. Personne ne le fréquentait, et il n'avait jamais pu trouver à « s'établir » dans les villages environnants.

Un jour qu'il était occupé à tendre des collets dans une futaie, il vit arriver un

personnage qu'il ne connaissait pas et qui lui demanda le chemin de Saint-Clément. Le « Noirot », bien disposé ce jour-là, donna satisfaction à l'individu, qui entra aussitôt en conversation avec lui...

— « Tu n'as pas l'air bien heureux, mon brave ; ton métier ne doit guère être lucratif ! Que dirais-tu si je faisais de toi le plus riche propriétaire de la contrée ?...

— Je ne mérite pas tant de complaisance, Monsieur, répondit le Noirot ; mais si c'était un effet de votre bonté, j'accepterais tout de même...

— Eh bien ! mon ami, c'est chose faite ; mais, à une condition qui, du reste, ne te coûtera guère : c'est que tu me vendras ton âme qu'il faudra me remettre immédiatement le jour où je jugerai à propos de venir te la demander !. .

— Marché conclu ! » dit l'autre, en mettant sa main dans celle de son interlocuteur.

En rentrant le soir chez lui, notre homme ne fut pas peu surpris de trouver, à la place de sa bicoque, une belle ferme toute remplie de bestiaux, de récoltes et d'instruments agricoles. L'arbre chétif avait de même été changé en un énorme noyer tout couvert de fruits prêts à être « gaulés ». La forêt s'était retirée, et d'excellentes terres entouraient le nouveau domaine.

Le fermier improvisé résolut de renoncer à ses mauvaises habitudes, et n'eut pas de peine à voir prospérer ses propriétés, car... Satan travaillait pour lui.

On oublie vite, même à Saint-Clément. Les naïfs disaient que c'était le bon Dieu qui avait fait le miracle, parce qu'il avait été touché du repentir du gaillard. D'autres, il est vrai, pensaient le contraire, mais c'était le petit nombre. Toujours est-il que notre homme trouva enfin une brave fille de Laronxe qui consentit à se marier avec lui et à prendre le gouvernement de la maison. Les conjoints eurent bientôt une demi-douzaine de vigoureux garçons qui, en grandissant, ne pouvaient qu'accroître l'aisance de la famille en remplaçant avantageusement les domestiques.

La prospérité de la ferme allait donc croissant, et ses pommes de terre et autres produits se vendaient d'autant mieux sur le marché de Lunéville qu'ils étaient les plus beaux de la région.

Mais le quart d'heure de Rabelais devait venir aussi, et au moment où le sire s'y attendait le moins.

. . . .

Quinze ans après les événements que nous venons de raconter, le Noirot et sa femme étaient accroupis tout heureux auprès d'un grand feu qui flambait dans l'âtre, et faisaient mille beaux projets d'avenir. On était à la nuit du 5 au 6 décembre, et la ménagère pensait à la joie qu'éprouveraient les plus petits le len-



demain matin, quand leurs sabots auraient reçu la visite de saint Nicolas. Dehors, la bise des Vosges faisait rage et chassait des tourbillons de neige contre les vitres avec un fracas effrayant.

Soudain, on frappe à la porte, et notre fermier va ouvrir.

... Il recule épouvanté à la vue de Lucifer, dont les yeux étincelaient et dont la queue faisait des moulinets fantastiques.

— « Allons, dit le Génie du Mal, le moment de t'exécuter est venu. Fais tes adieux à ta famille. Je vais me chauffer en attendant!... »

Satan s'installa donc comme chez lui, en restant sourd aux supplications de Dame Noirot.

. . . .

Revenons maintenant, ami lecteur, à Saint-Clément, où se passait, deux heures environ auparavaut, une scène d'un tout autre genre.

A quelques pas du pont rustique que franchit la route pour entrer dans le village, on distingue immédiatement sur la gauche les premières maisons du « faubourg ». Elles sont très agréablement situées. Devant elles s'étend la grande prairie qui aboutit à la Meurthe et, au-delà, la vue s'arrête sur les collines boisées de la Taxonnière.

Une lumière brillait encore à la fenêtre d'une de ces habitations. Elle appartenait à un excellent homme, qu'on appelait familièrement « l'oncle Brégeot », et qui exerçait la profession de tonnelier. Son existence s'écoulait calme et heureuse, en compagnie de sa digne épouse, la « Tante Lilon ».

Au moment où ces braves gens s'apprêtaient à aller goûter un repos bien gagné, ils entendirent frapper plusieurs coups à leur porte... « Je crois qu'on toque, Brégeot, si tu allais ouvrir ? » dit la bonne femme. — « Bonjotte ! à cette heure, Lilon ? enfin, nous allons voir, » répliqua le maître de la maison, qui tira les verrous de la porte d'entrée. Il fut très étonné d'apercevoir, tout couvert de neige, un vieillard à barbe blanche, enveloppé dans une ample pèlerine. Derrière lui venait respectueusement son serviteur, qui tenait par la bride un âne assez chargé.

— « Brave homme, voulez-vous me permettre de me reposer, ainsi que mon compagnon et ma bête ? Nous arrivons tout d'une traite de Saint-Dié, et nous sommes exténués. »

L'oncle s'empressa de faire entrer les voyageurs et conduisit Aliboron dans un réduit qui se trouvait près de la chambre à four et où il y avait du fourrage sec destiné aux lapins.

Pendant ce temps, la bourgeoise disait à ses hôtes : — « Ah ! les pauvres gens, comme vous êtes arrangés ! C'est faire des « vaillances » que de voyager

par un temps pareil! Je vais refaire le feu. Comme vous devez avoir faim! J'ai justement « cuit » hier; il me reste encore un peu de « chalande » et quelques « oriquettes ». Le Brégeot ira chercher une cruche de vin de Moyen. Cela vous remettra!... »

Le vieillard remercia de tout cœur, et pendant qu'on lui préparait ce petit festin, il se mit à contempler les assiettes à fleur posées sur la crédence. Grand amateur d'antiquités, il possédait, disait-il, une fort belle collection de vieilles faïences récoltées un peu partout dans ses nombreux voyages; pendant ce temps, le compagnon, qui mourait de faim, roulait des yeux tout ronds à la vue de la bonne « quiche » que la tante Lilon faisait réchauffer.

Tout en mangeant, le voyageur annonça, à la grande surprise de ces bonnes gens, qu'il était... le Patron de la Lorraine, et il leur promit sa protection, eu égard à son bon cœur. La chère femme était dans l'allégresse et voulait donner toutes ses assiettes au grand saint Nicolas!...

On causa ensuite du pays, et la conversation tomba sur le Noirot. — « C'est « un bien mauvais sujet, disait l'excellente femme en se signant. Il était si « effronté que les honnêtes filles n'osaient plus sortir... » « Oh! oui! ajoutait « l'oncle, il en a fait de belles ce bandit! On n'en finirait pas si l'on se mettait à « raconter tous les tours qu'il a joués. Figurez-vous, monsieur saint Nicolas, « qu'à la faïencerie de Saint-Clément où il était employé, il se faisait continuelle- « ment héberger par ses camarades et qu'il les volait à l'occasion!... A la Pointe « du Bois, il n'y a pas si longtemps qu'il ne vivait que de rapines et de bracon- « nage.. Vingt-cinq divisions de métiers! je ne crois pas à une conversion si « rapide et on ne m'enlèvera jamais de l'idée que cet oiseau-là s'est donné au « diable!!! »

«... Alors, c'est mon affaire, mon ami!!! répliqua saint Nicolas... Indiquez-moi donc le chemin... »

Séance tenante, l'évêque de Myre, se leva et prit congé de ses hôtes après les avoir bien remerciés et leur avoir donné sa bénédiction.

Malgré l'opposition du saint, l'oncle Brégeot le guida jusqu'à la Pointe du Bois, puis il rentra à son logis le cœur content.

. . . .

Le délai accordé par Satan finissait quand on frappa à la porte du fermier. Celui-ci, que la perspective de son heure dernière prédisposait aux meilleurs sentiments, ouvrit sa porte en chancelant et introduisit le « visiteur » dans la pièce où se trouvait « l'autre ».

Lucifer fit alors un mouvement de terreur qui n'échappa pas à la dame du logis, et il chercha vivement à entrainer maître Noirot.

Mais, instinctivement, la vaillante femme saisit le bras de son mari, et se jeta avec lui aux pieds de Saint Nicolas qui laissa alors tomber sa houppelande, et apparut dans toute sa gloire ceint de son auréole.

Le Saint, étendant les mains, donna l'absolution au Noirot, puis, saisissant une baguette de noisetier qui se trouvait à sa portée, il en frappa le démon qui fut subitement transformé en une vieille chouette.

Comme la porte était restée ouverte, le vilain oiseau se précipita dehors et alla se percher tout effaré dans le noyer qui était adossé à la ferme.

La neige avait cessé de tomber et la lune éclairait de sa lueur argentée l'arbre en question.

Alors, le père Fouettard qui était resté à la porte toucha légèrement la bourrique qui fit un tel vacarme que tous les corbeaux de la forêt accoururent. Les « cras » se jetèrent avec furie sur l'oiseau de Minerve et en peu de temps ne lui laissèrent plus une plume sur le corps.

Le démon se laissa alors tomber du haut de son perchoir en poussant un cri rauque et disparut dans une crevasse du sol dont les traces sont encore visibles aujourd'hui. Une vapeur de soufre monta dans l'air et ce fut tout.

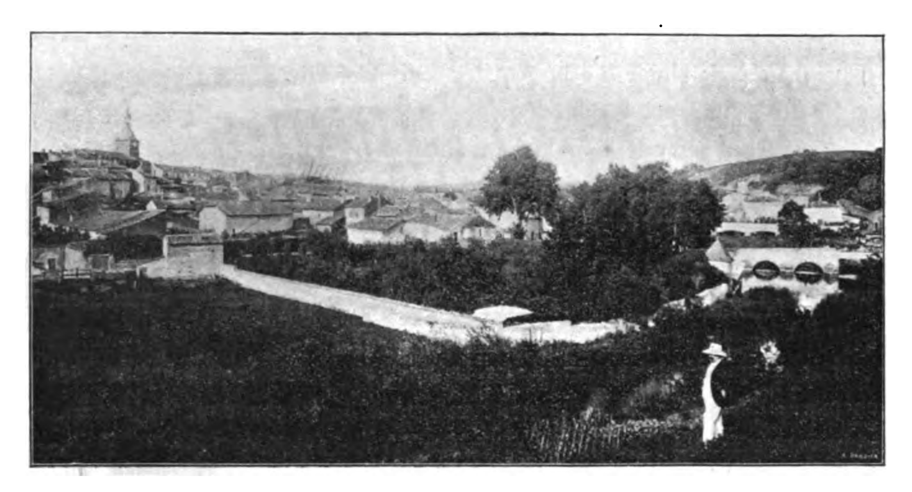
Saint Nicolas recommanda à ceux qu'il venait de sauver d'être bons et honnêtes comme les dignes Brégeot de Saint-Clément ; il combla de jouets les petits Noirot, puis il donna vivement le signal du départ à son compagnon. Le Patron de la Lorraine devait être à Nancy à 4 heures du matin.

. . . .

Depuis lors, quand revient la nuit de la Saint-Nicolas, l'arbre de la Pointe des Cras frémit jusque dans ses racines et se balance dans tous les sens, imprimant à l'habitation les mêmes oscillations, ce qui, dit-on, ne nuit en rien à sa solidité.

Henri Maire.





Vue générale de Thiaucourt.

Los Habitants d'une petite Ville lorraine au XVIII[e] Siècle (1)

III

VIGNERONS ET COMMERÇANTS

Les maisons de vignerons étaient hautes et étroites. Comme celles que l'on voit actuellement dans tous les villages lorrains, elles étaient bâties en pierres du pays qui disparaissaient sous le crépi. Les toits étaient recouverts de tuiles depuis que l'établissement d'une tuilerie à Pannes, tout près de Thiaucourt, avait permis de les substituer à la paille et à la mousse.

Construites sur le même plan simple et pratique, elles se composaient d'un rez-de-chaussée et d'un étage servant de grenier et quelquefois de logement, reliés entre eux par une échelle partant du couloir d'entrée. Chaque étage comprenait deux pièces, de telle façon qu'une maison renfermait fréquemment quatre et cinq ménages. « Le vigneron, disait une délibération des officiers municipaux du 5 janvier 1774, est logé fort à l'étroit : la plupart n'ont qu'une seule chambre pour eux et leur famille. »

Si l'on pénétrait dans une de ces chambres mal éclairées par une étroite fenêtre aux carreaux de verre grossier découpés en losange et reliés entre eux par du plomb, on apercevait d'abord les lits, plus ou moins bombés, suivant la fortune de l'habitant. Celui-là semblait alors riche, qui pouvait dormir sur plu-

(1) *Suite et fin.* Voir le *Pays Lorrain*, n°s 9 et 10 (1907), p. 407 et 461.

sieurs matelas de plume. Le lit était souvent placé dans une alcôve ou caché par un rideau de Bergame. Quelques chaises de bois très basses, à l'assise en général triangulaire, une lourde table carrée, un desservant ou un guéridon à volets en bois de chêne, un berceau massif assez semblable à un cercueil, formaient tout le mobilier de la chambre. Ça et là, accrochés aux murs, une vieille veste de droguet gris ou vert, une culotte de panne, quelques jupons aux couleurs voyantes, une image de Saint-Nicolas. Aux poutres du « plancher » pendaient le le lard et les saucisses.

Mais ce qui devait surtout attirer les regards, c'était le vaste manteau de la cheminée qui s'avançait et prenait une partie de la chambre. Au-dessus, se trouvaient assemblés le crucifix de cuivre, les fers à polir le linge, des cruchons de grès et les bols avec des inscriptions naïves rappelant des anniversaires. L'âtre, rehaussé et fait de briques ou de larges dalles, formait sur le sol de la chambre une sorte d'estrade. Les ustensiles du foyer étaient nombreux : il n'était pas de familles si pauvres qui n'eussent rangés, dans un coin de la cheminée, plusieurs tire-braises, des pelles à feu et de ces longs tuyaux de fer, souvent fort décorés, dont on se servait alors comme soufflets. Chez les plus aisés, les blocs de pierre soutenant les bûches étaient remplacés par de hauts landiers et une taque de fonte ornementée mentionnait la date de la construction de la maison.

La vie du vigneron chez lui se trouvait concentrée autour du foyer. Sa famille tout entière pouvait s'asseoir sur les bancs de pierre ou de bois qui l'entouraient. Eclairé par une lampe à godet dont la fumée se perdait dans la cheminée, le pére y relisait l'almanach noirci, suspendu aux parois par une corde, tandis que la mère et les filles dévidaient et filaient.

Le foyer était même un lieu de réunion. Les femmes et les jeunes gens s'y trouvaient rapprochés, tandis que les hommes fatigués du travail de la journée, et déjà couchés, suivaient, de leurs lits, la conversation générale. Pendant les longs jours d'hiver « on allait au feu et à la lumière d'un voisin », heureux de s'assembler autour d'une belle flambée de « fâchôttes » et de s'égayer aux histoires du conteur attitré ou aux bavardages des commères. Et, bien avant dans la nuit, retentissaient les rires des filles et des garçons. La morale perdait, dit-on, à ces réunions. Mais les évêques de Metz, ne parvinrent jamais avec leurs mandements, non plus que les curés avec leurs sermons, à interdire dans nos pays les « creignes » ou veillées nocturnes (1).

Accolée à la maison, dans le petit jardin commun aux ménages qui l'habitaient, une baraque en planches abritait les cochons, les poules et les lapins qui servaient à la nourriture des jours de fête.

(1) Voir en particulier le mandement de Henry-Charles du Cambout, duc de Coislin, évêque de Metz, pour la paroisse d'Euvezin (4 janvier 1727).

Toutes les maisons de Thiaucourt étaient loin d'avoir ce modeste confort : dans certains quartiers, dans la Juifrue par exemple, surtout dans l'impasse Pierrot, contre les murs de la ville, ou dans les ruelles avoisinant l'Eglise s'entassaient des masures branlantes. Ces maisons, aux toits recouverts de planches disjointes qui laissaient passer l'eau, aux escaliers extérieurs dont une partie des marches manquaient, aux fenêtres privées de carreaux, contenaient le rebut de la population, pauvres, déshérités ou juifs, installés là par droit de conquête, vivant de mendicité et de rapines.

Les vignerons les regardaient avec mépris et ils évitaient de les employer. Le travail de la vigne, est en effet fatigant, et ceux-ci, d'ordinaire aussi paresseux que voleurs, ne leur auraient rendu aucun service. Mais il est aussi peu rémunérateur qu'il est rude : « Un peuple de vignerons n'est-il pas un peuple de pauvres ? » disait le clergé de Thiaucourt dans ses Cahiers de 1789, (art. 3) (1).

Il ne leur suffit pas, en effet, de peiner depuis l'aube du jour jusqu'au soleil couché : la tâche d'une année, de plusieurs années même, peut être perdue par une gelée d'hiver. Il fallut au vigneron thiaucourtois une endurance et une constance d'âme peu communes, pour continuer à travailler sans relâche, malgré les intempéries et les obstacles de toutes sortes et résister à tant d'épreuves (2).

Au XVIIIe siècle, on le voit planter de la vigne dans les cantons les plus éloignés de la ville, dans des vallons situés près des bois et jusque là en friches. Malgré l'année 1709, qui avait complétement ravagé les vignes, et malgré les arrêts du Parlement de Metz qui, craignant de voir les vignes envahir les terres à blé, donnaient l'ordre d'arracher celles qui avaient été plantées depuis 1710 (3),

(1) « La partie du peuple qui s'adonne à ce travail est ordinairement la plus pauvre ; d'une part, l'incertitude des produits de la vigne, et les fortes avances qu'elle exige, de l'autre, la modicité des gages des vignerons, la mauvaise façon des vins et aussi leur trop grande quantité, quand il y a plusieurs années abondantes, sont les causes de ces misères... » Rapport de Gossin, au nom du bureau d'agriculture. Séance de l'assemblée provinciale du 28 novembre 1787, p. 267. Cf. Young, d'après Roland : « De tous les pays, les vignobles sont les plus pauvres et les habitants les plus misérables. » Cette misère tient d'après lui, à l'infini morcellement de la petite propriété.

(2) Du jour où les vignerons gallo-romains plantèrent sur les côteaux du Rupt-de-Mad les premières vignes, nos paysans durent engager une lutte continuelle contre la nature. Les hivers sont très rigoureux à Thiaucourt, et les gelées de printemps fréquentes : la vallée du Rupt-de-Mad, étroit conduit orienté de l'Est à l'Ouest, est une route naturelle pour les vents qui amènent tantôt le froid, tantôt les orages. Les trombes, qui ravagent parfois notre pays, sont particulièrement désastreuses à Thiaucourt, où la pente des côteaux est telle que les terres, et souvent les ceps eux-mêmes, sont entraînés par les eaux jusque dans la vallée. A ces fléaux, qui viennent régulièrement frapper le vignoble se sont ajouté, il y a quelques années, le mildew, et hier, le phylloxéra (1896). La vigne succombera-t-elle dans cette dernière épreuve ? il faut avoir confiance dans la race énergique de nos vignerons, travailleurs opiniâtres, que le malheur a depuis des siècles, endurcis.

(3) Arrêts du Parlement de Metz des 24 août et 13 septembre 1722 et du 15 mars 1725. Il avait en outre prescrit, le 1er décembre 1741, aux maires et gens de justice de visiter les vignes de leurs bans, les 15 mai et 15 juillet de chaque année, afin de faire arracher les fèves et autres

la culture de la vigne s'était considérablement développée dans notre pays. C'est l'époque où le vignoble de Thiaucourt eut le plus d'extension, et elle correspond cependant à une suite de mauvaises années.

Une foule de réglements, qui nous paraissent aujourd'hui bien tracassiers, venaient en outre restreindre la liberté des vignerons. Il ne leur était permis de travailler dans leurs vignes qu'entre les deux sonneries de la grosse cloche de l'église qui tintait quelques coups au lever et au coucher du soleil. Lorsque le temps était mauvais ou douteux, elle sonnait aussi pour enjoindre aux vignerons de ne pas sortir de leurs demeures.

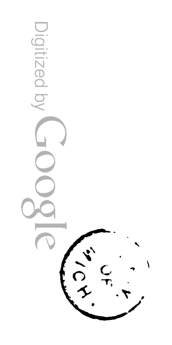
Les amendes étaient de 2 fr. 6 gros pour les premières contraventions, 5 fr. pour les suivantes, et les récidivistes devaient payer 15 fr. Les registres de la police sont remplis de procès-verbaux de ce genre (1). Il était, en outre, défendu de « bêcher quand il avait gelé, de rebiner après le soleil couché, de rebriser le cep à moitié de sa hauteur, d'enlever les mauvaises herbes avec le kas, de porter du fumier dans les vignes quand il avait plu, il leur était même interdit de planter des légumes dans leurs propres vignes. »

Tous ces réglements étaient absolus et les raisons les meilleures ne pouvaient y faire déroger. Les gelées de l'hiver 1775 et celles du printemps de l'année suivante avaient ravagé le vignoble de Thiaucourt. La misère allait être extrême. Quelques vignerons, Claude Fiacre, Jean Nicolas, Didier Gérard-Gérardin, Joseph Fayon, François Durand, Jean-Nicolas Mathiot, se décidèrent à envoyer, le 31 mai 1776, une supplique « aux maire royal, échevins et conseillers de l'hôtel de ville : remontrent très respectueusement les bourgeois propriétaires de vignes sur le ban de cette ville. Disants que les gelées de l'hiver dernier et celles arrivées en ce mois, ont occasionné un dommage si grand dans différents cantons de vigne du ban de cette ville, qu'il n'y a pas espérance de faire cette année une récolte de la dixième partie de ce que l'on a coutume de recueillir, la nécessité cependant et le besoin qu'ont les remontrants de faire profit de leur terrain pour aider à leur subsistance les met dans le cas de rechercher autant qu'il est en eux les moyens de s'indemniser du déficit qu'ils vont éprouver cette année dans leurs vignes, ils ne peuvent y parvenir qu'en

légumes. V. Abel. *Vignobles de la Moselle*, Mém. Acad. Metz, année 1872, p. 283 et E. Michel. *Histoire du Parlement de Metz*, 1845, in-8°. p. 385; cf. également : Arrêts du Parlement de Metz, 15 décembre 1757, 13 juillet et 23 août 1776, arrêt du bailliage de Thiaucourt du 29 janvier 1778, interdisant de planter de nouvelles vignes. Arch. Thiaucourt et *Journal du Marquis d'Argenson*, 14 juin 1753, au sujet de la loi qui ordonnait d'arracher les vignes : « M. de Sauvigny, intendant de Paris, dit qu'il est convaincu qu'il faut détruire les vignes en France parce que les vignerons sont souvent misérables : Oh ! quelle stupide loi !... ».

(1) Le 5 mars 1788, les sergents de ville Maillard et Gilbert, le jeune, et Jean Piérelle, vigneron expert, en vertu d'une ordonnance du 18 février, rendue par la chambre du bailliage, interdisant de bêcher dans les vignes jusqu'à nouvel ordre, dressèrent près de cent contraventions.

LE RUPT DE MAD A THIAUCOURT



obtenant de l'autorité de Messieurs, la permission et l'autorisation suffisante pour planter des fèves dans les vignes qui leur appartiennent et ce, dans les endroits des cantons de vignes où la gelée a fait le plus de dommage et empêche toute production ainsi qu'on peut s'en convaincre et sera justice. »

Le maire, M. Herman, s'empressa de recommander au procureur du Roy la requête de ses concitoyens. Le Procureur Sauret, à son tour, défendit devant la Chambre du Bailliage les intérêts des vignerons, demandant à ce que, cette fois, on se relâchât de la rigueur des lois. Il faisait remarquer que le Bailliage « n'auto-



(Cl. Aug. François)

Poterne des anciens remparts de Thiaucourt.

riserait les vignerons à planter des fèves que dans les vignes dont ils seraient propriétaires, qu'il leur interdiroit d'en planter dans celles de leurs maîtres, et qu'enfin les bangards pourraient facilement empêcher les contraventions. »

La cause des vignerons était intéressante. Les experts désignés par la Chambre, Antoine Maillot et Jean Berceau, « anciens vignerons », demeurant à Jaulny, et le conseiller au bailliage Boulet avaient relevé des dommages considérables : « les bas des Côtes des lis, des Vigneules et des Petits-Chivaux (1) sont gelés

(1) Je suis heureux de citer ici tous les noms des cantons de vignes, dont la plupart existent encore aujourd'hui : en voici quelques autres que j'ai retrouvés dans les titres du XVIIIe siècle et même du XVIe siècle : Plat-des-Terres (1688), la Clouyère (1702), la Vigne-aux-Chiens (1750), la Veaux-Barry (1731) Criblévalotte (1745), la Ferrande (1681), Chivaux (1612), la Chapelle Saint-Urbain (1744), Hachancoste (1739), Plat-des-Terres (1586), les Jâs-le-Poirrier (1768), la Vaux-des-Peuts (1758), etc.



depuis le pied desdites côtes jusqu'à la moitié de leur hauteur, la côte de Bouxaumoulin, les cantons dits les Ravines, les Caures et les Petites-Côtes sont gelés en leur totalité, et le canton dit devant la Ville, et en continuant vers les endroits dits les Vauxponts, Nouillemont, Vuidebourse, Chauxfours, les Jas, les côtes de Retruveau sont pareillement gelés (1) ».

Mais ni l'exposé de ce désastre, ni le réquisitoire du Procureur Sauret ne pouvaient modifier la rigueur des règlements : comme la défense de planter des fèves dans les vignes émanait de la Cour souveraine, la Chambre du Bailliage de Thiaucourt dut se déclarer incompétente et cette année, après bien d'autres, les vignerons supportèrent en entier leur malheur.

Leur seule préoccupation, ici comme ailleurs, est non de s'enrichir, mais seulement de « vivre jusqu'à la prochaine récolte. »

Le budget d'un vigneron de Thiaucourt au XVIII[e] siècle est facile à établir : il possède environ un jour de vigne (27 ares) en nombreuses parcelles qui lui rapporte, outre la boisson pour lui et sa famille, bon an mal an, de 100 à 150 livres (2).

Il travaille de plus pour un maître dont il façonne les vignes au prix de 21 sous par journée d'homme, 18 sous par journée de femme ou 35 à 40 francs par jour de vigne (3). Il peut ainsi gagner avec les vendanges de 80 à 100 livres, qui lui sont payées d'ordinaire en blé, rarement en argent, aux trois quartiers de Pâques, de la Saint-Jean et de Noël. Quelques petits travaux, tels que l'arrachage des ronces ou des chiendents, le portage de terre ou de fumier dans les vignes augmentent son revenu d'une vingtaine de livres ; au total environ 300 livres : voilà tout son avoir. « Quand avec l'âge ses forces sont disparues, il tombe nécessairement à la charge du public (4) ». S'il meurt, la veuve et les enfants sont obligés d'aller mendier pour vivre.

Aussi le Thiaucourtois préfère-t-il abandonner la culture de la vigne : il veut être cultivateur, artisan, tout plutôt que vigneron. Il pousse ses enfants à aller

(1) Les enquêtes sur les vignes étaient nombreuses et se terminaient en général de la même façon : nous en retrouvons en 1790, 1791, 1793. En 1791, les vignes avaient été gelées dans la nuit du 6 au 7 mai : la visite du vignoble fut faite par Christophe Fouillot, de Bouillonville et Antoine Maillot, de Jaulny. On n'avait pas fait de provins depuis 1789, à cause de la gelée : ceux que l'on venait de faire étaient entièrement détruits. La récolte de l'année était aussi perdue, celle de l'année suivante compromise. Ces visites avaient toutes pour but d'obtenir une diminution des impositions (Arch. com.).

(2) En 1698, le pot de vin de Thiaucourt valait de 26 à 28 sous. (Extraits du blanc livre d'Etain Recueil Doc. *Hist. Lorr.* IV, p. 125). M. Ch. Guyot évalue le prix du vin par hectolitre, en Lorraine, de 1701 à 1725, à 15 fr. 65 ; de 1726 à 1750, à 10 fr. 85 ; de 1751 à 2775, à 10 fr. 30; de 1776 à 1800, à 13 fr. 60. Le prix du vin de Thiaucourt était sensiblement supérieur : j'ai rencontré dans les papiers de la famille Harmand plusieurs années, entre 1750 et 1789, où le vin s'est vendu plus de 20 francs l'hectolitre.

(3) La façon d'un jour de vigne était payée 39 livres, en 1789, 10 livres les 1000 provins. En 1793, la façon du jour fut portée à 45 francs et celle du mille de provins à 15 francs.

(4) Cahiers du Clergé de Thiaucourt.



travailler à Metz ou à Pont-à-Mousson et même à entrer dans les ordres : là du moins, frère lai dans quelque couvent de Capucins ou de Bénédictins, il pourra passer une vie calme et heureuse. Après avoir partout créé de nouvelles vignes, les vignerons de Thiaucourt n'arrivaient plus à les cultiver ; dès 1774, on manquait de vignerons (Délib. des officiers municipaux) : « Le tiers du vignoble est façonné par des habitants des villages voisins ». A la veille de la Révolution, il est si difficile de trouver des vignerons que les propriétaires de vignes doivent aller les chercher à Pagny, à Villers-sous-Prény, à Saint-Maurice-sous-les Côtes, à plus de trois lieues de Thiaucourt.

Devenu laboureur, le vigneron n'améliorait pas son sort, il trouvait difficilement du travail chez les fermiers, de jour en jour moins nombreux et plus pauvres. Le morcellement de la culture nuisait en Lorraine à son développement. « Le cultivateur qui possède vingt jours de terre dans une saison est souvent obligé de conduire à trente endroits différents sa charrue, et de parcourir tout un canton. De cette division, résulte, outre la perte du temps, celle du terrain et de la semence qui pourrit dans les raies séparatrices de ces propriétés morcellées. La faculté des anticipations de la part de tant de voisins donne lieu à une infinité de procès (1). » Jusqu'en 1750, il y avait eu à Thiaucourt « près de vingt charrues tournant sur le ban ». Puis on en avait vu diminuer le nombre. En 1780, on n'en comptait plus que six. Une grande partie des terres était alors inculte (2).

Les habitations jadis occupées par des laboureurs avaient été transformées en maisons de maître par les nobles et les bourgeois, retirés à Thiaucourt. Les engrangements avaient disparu : les nobles et, à leur imitation, une foule de bourgeois, qui n'y avaient pas droit, avaient construit des colombiers dont les pigeons ravageaient les récoltes. Certains curés, comme celui de Bouillonville, malgré leurs paroissiens, avaient également établi des « voliers » dans leur

(1) Cité par de Lavergne : *Des Assemblées provinciales sous Louis XVI*, p. 280.

(2) Voir sur l'état lamentable de l'agriculture en Lorraine au XVIII[e] siècle, l'enquête par questions posées aux décimateurs, faite en 1762. Arch. nat. Série KK, Registres 1159 et suivants. Tous les curés désignaient la corvée et la milice comme étant les causes principales de ce dépérissement. Parmi les communautés voisines de Thiaucourt, il faut signaler la terre de Hey où, depuis 1757, quatre cents chevaux sont morts, dix laboureurs sont ruinés, le troupeau de moutons est passé de 700 à 200 têtes ; à Limey, cinq laboureurs sont ruinés, il n'en reste qu'un ; à Regnéville, sept ont dû abandonner la culture, etc. (Id. 1170). — Un arrêt de la Cour de Lorraine, du 2 septembre 1707, autorise les habitants de Thiaucourt à semer du sainfoin « partout où bon leur semblera, dans les terres dépendantes de leur finage, en payant le dixme suivant qu'elle se paye dans ledit lieu à l'égard du foin ». Cet arrêt qui fut rendu contre les prétention du curé Harmand cassait une sentence du bailliage de Pont-à-Mousson du 12 juin 1709 (*Edits, Ordonnance de Léopold I*[er], tome I, p. 615).



maison curiale, avec l'autorisation du seigneur (1). Beaucoup de cultivateurs dégoûtés avaient abandonné leur train et quitté la ville.

Les commerçants n'étaient guère plus heureux : on conçoit que les transactions étaient peu nombreuses à Thiaucourt. Les vignerons étaient trop pauvres et les notables se fournissaient ailleurs. « Il y a si peu de commerce dans cette ville, disait-on en 1786, que les ouvriers sont obligés de faire deux, trois et même quatre métiers différents pour vivre et ils sont si peu experts dans leurs professions que l'on fait faire la plus forte partie des ouvrages dans les villages voisins (2) ».

Il y avait alors à Thiaucourt deux boulangers, deux bouchers (3), deux charcutiers ; les aubergistes étaient plus nombreux, mais on n'allait guère chez eux que le dimanche après vêpres ; les autres jours, ils auraient pu fermer boutique. On comptait quatorze cabarets et tavernes.

Sept distillateurs achetaient les marcs aux vignerons et fabriquaient une eau-de-vie qui était fort appréciée des connaisseurs. Les Faucheur, les Husson, les Mathiot, les Pierson, les Neveux et les Esselin qui, de père en fils, se livraient à ce commerce, figuraient parmi les bourgeois les plus aisés de la ville (4). Deux tanneurs avaient sur le Rupt-de-Mad des établissements assez prospères : le fils de l'un d'eux, Joseph Dardare, acheta après la Révolution à la famille de Ficquemont la seigneurie de la Marche, dont il prit le nom, et il obtint du roi des armoiries : « d'azur à un soleil d'argent et un orde de huit abeilles d'or ».

Après ces privilégiés, reprenons l'énumération lamentable des autres métiers : deux charrons « qui ne travaillent que très peu, le pays n'étant pas en labourage », deux maréchaux, cinq serruriers, neuf maçons, deux menuisiers, quatre charpentiers, deux tisseurs et quatre bonnetiers « qui ne travaillent que l'hiver et non à leur compte » : l'ouvrage leur est envoyé de Nancy, la ville aux den-

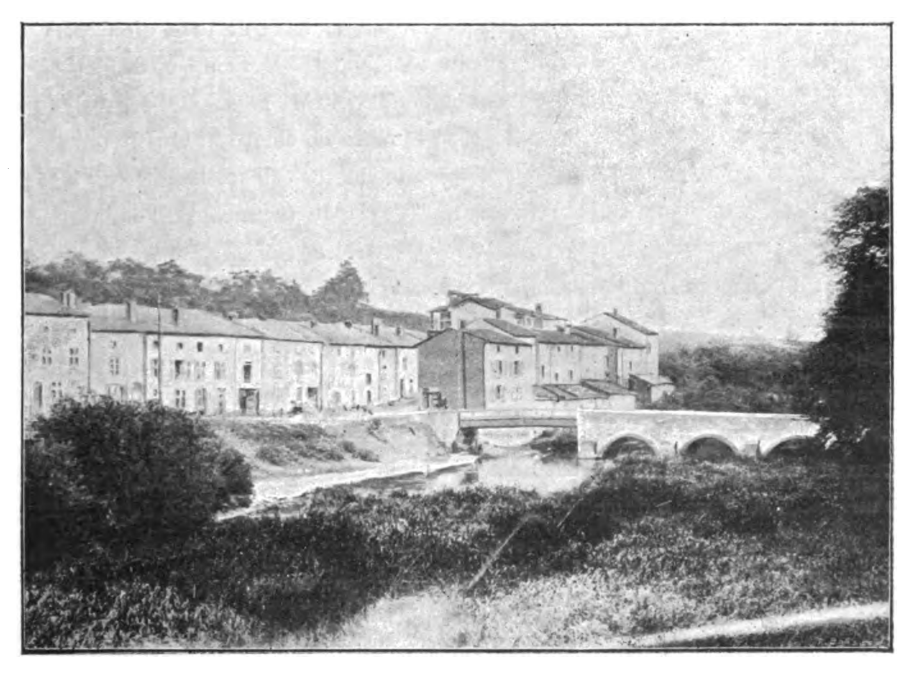
(1) Husson, curé de Bouillonville, titre dn 12 janvier 1736, et Alin, son successeur, transaction avec M. de Rosières du 16 février 1761. « Dans les cantons autour de la ville de Metz, depuis peu, on a fait presque autant de colombiers qu'il y a de maisons ou de jardins détachés ; c'était pour cela que M. le Procureur général a requis le 12 juillet 1725 un arrêt, portant défense à tous particuliers, à la réserve des seigneurs hauts judiciaires. » *Cout. gén. du pays messin*, in-4°, 1730, p. 45. On voit que cet arrêt ne fut guère appliqué : de nombreux cahiers aux États généraux contiennent des plaintes aux sujet des colombiers. Voir art. 38, Bassigny ; Thiaucourt. Tiers, art. 46 ; Pont-à-Mousson. Tiers, art. 7, etc.

(2) Déclaration du 21 mai 1756, relative aux personnes sujettes à payer pour industrie.

(3) A la mort du syndic des bouchers-charcutiers, Claude Charles, en 1785, la Chambre du bailliage s'aperçut que la finance des maîtrises des bouchers de Thiaucourt n'était presque jamais acquittée et que les dépenses de réception lui étaient supérieures. La finance n'était que de 24 livres. Arch. Meurthe-et-Moselle, E. 336. « Il n'y a que les gens aisés, cinquante familles au plus, qui fréquentent les boucheries, lit-on dans une délibération des officiers municipaux de déc. 1760, en y comprenant quelques seigneurs et curés du voisinage. Un bœuf et une vache par semaine avec quelques veaux et moutons ont suffi jusqu'ici... » Arch. Thiaucourt.

(4) Les six distillateurs ou « brandevigniers », inscrits sur les rôles de la subvention, payaient tous plus de 40 livres de taxe. L'un d'eux, Martin Nicolas, payait même 102 livres, étant ainsi le bourgeois le plus imposé de la ville.

telles, et les mêmes mains qui, pendant l'hiver, ont agité les navettes, vont, au printemps, bêcher les vignes ; huit merciers, deux ciriers, deux bourreliers, dix cordonniers (1), — les souliers s'usent vite dans les pierrailles des vignes, — et cinq tailleurs qui n'ont que peu d'ouvrage, le bourgeois se « faisant habiller par des étrangers » ; enfin, pour être complet, mentionnons les perruquiers Christophe Cantener, François Husson et Pantaléon Garnier, et le chapelier Jacques Richet.



(Cl. Aug. François)

Le vieux pont (XVIe siècle), dont on fit sauter une arche pendant l'invasion de 1814

Quelques jeunes filles étaient employées par les femmes des notables, pour faire chez elles des travaux de couture ; elles étaient reçues à la table des maîtres, et certaines d'entre elles étaient si recherchées qu'elles avaient leurs journées retenues d'avance, par exemple le lundi chez Mme la Subdéléguée, le mardi chez Mme Harmand, le mercredi chez Mme de Mouilly, etc. ; nous savons ainsi que vers 1780, Mlle Noiret, fille d'un sergent au bailliage, était très appréciée comme repasseuse, ouvrière de linge et couturière, par les familles aisées de la ville. Mais

(1) Il y avait, outre ces cordonniers, trois savetiers, qui n'étaient inscrits chacun que pour quatre livres dix-huit sols sur le rôle de la subvention.



ce n'était pas les dix sous qu'elle recevait par journée de travail, qui pouvaient faire vivre son père infirme et sa marmaille de frères et sœurs.

Cependant, même avec ce gain médiocre, le petit commerçant était plus à l'abri de la misère que le vigneron : l'obligation du service militaire. comme celle de la corvée, ne pesait guère sur le peuple. Les bourgeois en étaient, pour la plupart, exempts, ainsi que les domestiques des nobles et du clergé (1).

Le tirage de la milice se faisait une fois l'an, en général au mois de mars. Parmi les procès-verbaux de tirage, conservés aux archives (2), j'en prends un en exemple. Voici comment se passa à Thiaucourt la levée de 1754 : le 6 mars, au matin, le syndic de la communauté, M. Nicolas Pierson, conseiller en l'Hôtel de Ville, amena à la maison commune devant M. Parxel, subdélégué de l'intendant, les jeunes gens de la ville au nombre de vingt-six. Quatre ont été déclarés absents : Jean Dubois, engagé au régiment de Valence-Infanterie, Jean Husson, Claude Périola et Jean Fouraut, engagés au régiment de Penthièvre-Cavalerie.

Dans un chapeau sont jetés vingt-trois billets blancs et trois billets noirs, ces affreux billets noirs, « tirés d'une main tremblante et d'un cœur glacé (3) ». Ils échoient, cette année à Jean Picquant, 19 ans, à Norbert Bary, 20 ans, et à François Maillard, 27 ans. Dans l'après-midi, ce sont les jeunes gens de Xammes et de la basse-cour de Saint-Benoît qui sont présentés par leur syndic ; le 7, ceux de Chambley, Buxières, La Chaussée, Hadonville, Haumont et Xonville ; l'un de ces derniers, qui tire un billet noir, Nicolas Trampé, est âgé de 39 ans ! Le syndic d'Euvezin n'a amené que trois jeunes gens, nombre insuffisant pour le tirage, si bien que le subdélégué de Thiaucourt ne peut désigner à l'Intendant que huit miliciens au lieu des dix qu'il exigeait.

Les miliciens ont signé le procès-verbal, et les voilà maintenant liés pour six ans, obligés au premier appel de quitter leurs villages où ils vivaient heureux entre leurs bêtes et leurs parents (4).

Pouvaient-ils essayer d'échapper au billet noir ? Ils auraient été déclarés fuyards, et, dès lors, pour eux, plus de merci. François Maillard, un des miliciens désignés le matin du 6 mars, s'est rappelé qu'un « fuyard » de la levée du 12 mars 1748, Nicolas Bertin, qui s'était caché depuis plusieurs années, est venu

(1) Ordonnance du 20 octobre 1741. Ordonnance du 1er décembre 1774, titre IV et règlement du 1er mars 1778.

(2) Arch. Meurthe, C. 253 et suiv.

(3) Dubois-Crancé. Séance de l'Assemblée Nationale du 12 novembre 1789.

(4) Albert Duruy. L'armée royale en 1789. *Revue des Deux-Mondes*, 1er juin 1887, p. 580. La milice coûtait cher aux communautés, qui devaient verser cinq livres par milicien et contribuer à leur habillement. Ainsi, en 1749, 359 livres figurent au budget de la ville de Thiaucourt pour la milice ; de plus, 42 livres avaient été remises à M. Ch. Rouyer, qui avait conduit les miliciens à Nancy.

s'établir à Xonville ; il est aujourd'hui âgé de trente-trois ans, marié, père de famille ; n'importe, il remplacera sur la liste du subdélégué son heureux dénonciateur et sera, à sa place, amené sous les drapeaux.

Chaque année, la milice enlevait ainsi à leurs villages quelques malheureux ; en 1778, Louis XVI, dans l'intérêt de la culture (1), décida qu'il n'y aurait plus de levée effective que « dans le cas où la défense du royaume pourrait l'exiger ». En temps de paix, les soldats provinciaux n'avaient qu'à se présenter, une fois par an, devant le subdélégué.

Mais le service de la milice, qui ne frappait presque exclusivement que des ouvriers de la terre, demeurait impopulaire : « Le fils unique d'un cultivateur médiocre, forcé de quitter la maison paternelle au moment où son travail pourroit soutenir et dédommager ses pauvres parents de la dépense de l'avoir élevé, est une perte irréparable, et le fermier un peu aisé préfère à son état toute profession qui peut éloigner de lui un pareil sacrifice... (2) ».

En 1789, toutes les communes du bailliage de Thiaucourt demandèrent dans les Cahiers du Tiers l'abolition des privilèges d'exemption (3).

La corvée, dont la charge avait beaucoup augmenté à la fin du XVIIIe siècle, frappait le vigneron qu'elle privait de plusieurs journées de travail ; mais, bien qu'il n'y eut pas d'imposition plus insupportable pour eux que celle-là, ils n'osaient s'y soustraire, car l'intendant était armé du droit d'emprisonner à volonté les récalcitrants, et l'intendant était inflexible (1).

En 1777, il y eut cependant à Thiaucourt six protestataires : Jean-Roch Pierquin fournissait un certificat de maladie, le vieux vigneron Claude Pouillard était âgé de 78 ans et tout perclus d'infirmités, Pantaléon Garnier, en outre de son

(1) En réponse au questionnaire de 1762, le curé de Craon (Lorraine) écrit : « On en fera des soldats, mais s'il faut des soldats à l'Etat, il faut aussi des hommes pour le peupler et pour fournir à la solde du soldat. ».

(1) *Encyclopédie*, au mot *Milice*, in-4°, 1778.

(2) Art. 43. Cahiers du Tiers de Thiaucourt. Cf. art. 27 des Cahiers du Tiers de Bar-le-Duc : « La milice... dont la dépense annuelle est extrêmement coûteuse aux communautés, perpétue l'esclavage en grevant la liberté des Français » et les Cahiers du Tiers de Bruley : « La milice... qui est l'image du despotisme le plus atroce. »

(3)
J'ai vu le Magistrat qui régit la Province,
L'esclave de la Cour et l'ennemi du prince,
Commander la corvée à de tristes cantons
Où Cérès et la faim commandaient les moissons.
SAINT-LAMBERT. *Les Saisons*, poème.

Dans un *Mémoire sur les Corvées*, broch. in-8° de 52 pp., B^que^ Nat^le^ Lf 93 22, on lit : « 1° La corvée est injuste. Elle pèse en grande partie sur une classe d'hommes qui n'en retire aucun avantage (p. 7). 2° Elle nuit à l'agriculture : on a beau choisir pour la commander les temps de l'année où la culture est en moindre activité, il n'est pas un moment, dans les huit mois favorables aux travaux des chemins, où ceux de la campagne soient généralement suspendus (p. 10). 3° Un autre inconvénient est le peu de proportion entre le moyen et le résultat : on ne fait pas assez et on fait mal (p. 13). » C'est, en quelques phrases, la critique la plus modérée et la plus juste de la corvée.

métier de perruquier, tenait un bureau de poudre de chasse et marquait les cuirs, Firmin Fanard était pied-bot, François Joba excipait de sa profession de cordonnier, enfin Jean Husson le jeune, vigneron, venait d'acheter une charge d'huissier et attendait sa commission. Les renseignements fournis sur les délinquants étaient excellents et la municipalité les recommandait à la bienveillance de l'intendant.

Le 13 août, M. de la Galaizière ordonna qu'il « devroient tous au premier ordre fournir les jours de corvée sans compter les peines et amendes prononcées contre eux ». Ils en étaient quittes sans emprisonnement et ils devaient s'en déclarer satisfaits (1).

En même temps que la ville gagnait en importance par l'établissement de la prévôté, puis par la création du bailliage, le peuple y devenait donc de jour en jour plus malheureux. Les vignerons endettés engageaient leur vignes et leurs maisons. Les ventes judiciaires se multipliaient. Jamais elles ne furent si nombreuses qu'à la veille de la Révolution.

Les pauvres secourus par les particuliers ou inscrits à la municipalité étaient quelquefois les plus heureux ; l'ouvrier des champs pressé par ses créanciers et n'attendant rien de personne ne devait compter que sur lui. Bien plus, au lieu de songer à améliorer son sort, ceux qui auraient dû le secourir étaient parfois les premiers à l'exploiter. Parmi les liasses du procureur, M. Harmand, chargé des intérêts de la comtesse de Rosières, j'ai retrouvé un registre intitulé : « *Etat des amendes d'Euvezin pour les fèves, année 1788 et suivantes* », qui dévoile un des étranges abus du pouvoir seigneurial en même temps qu'une sécheresse de cœur peu ordinaire.

Nous avons vu que les vignerons n'avaient pas le droit de planter des légumes même dans leurs propres vignes ; mais souvent les propriétaires les autorisaient à en semer dans certains cantons leur appartenant, lorsqu'il n'y avait pas d'espoir de récolte. Les Rosières, eux, n'accordaient jamais cette occasion et tiraient même revenu des amendes dont ils frappaient les délinquants.

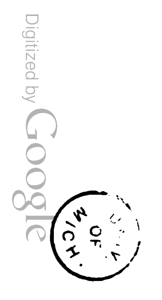
Les infractions devaient être nombreuses : en 1785, les amendes pour les fèves rapportaient à Mme de Rosières 531 francs barrois, 523 en 1788 (2). Elle faisait poursuivre avec âpreté ceux qui refusaient de la désintéresser et même ceux qui avaient cru que leurs fonctions au château les dispenseraient de payer l'amende, tel que Nicolas Berceau, « l'ancien maire », et Etienne Brayé, « le messager à Mme la comtesse ». Pendant le terrible hiver de 1789, les vignes d'Euvezin

(1) Sur les corvées, voir les ordonnances de M. de la Galaizière du 30 mars 1769 et du 6 septembre 1769.

(2) En 1775, les amendes pour les fèves de la seigneurie de Xammes rapportèrent à M. de Vuara, 215 livres ; dans la déclaration de 1758 elles étaient évaluées 62 livres. (Arch. nationales, T. 388.)

LE MOULIN BAS A THIAUCOURT

ALBERT BARBIER – NANCY



furent gelées, au point que le bois périt et que les récoltes ultérieures se trouvérent menacées. La souffrance était à son comble. Les vignerons espéraient que cette fois Mme de Rosières allait termer ses yeux. Il n'en fut rien ; elle fit arracher les féves et exigea le paiement intégral de ses amendes. Les vignerons révoltés de sa cruauté et mourants de faims « réclamèrent à Saint-Mihiel », mais leur demande fut rejetée par le procureur du roi (1790). « Quel vice disait Arthur Yung, que les seigneurs, au lieu d'être les bienfaiteurs de leurs pauvres voisins, ne soient que les tyrans par leurs abominables droits féodaux... Ah ! disait-il encore, si j'étais pour un jour législateur de la France, comme je ferais bien danser ces grands seigneurs ! »

Les habitants des villages voisins ne paraissent donc pas avoir été plus à l'aise que les vignerons thiaucourtois. Quelques-uns pouvaient, il est vrai, gagner au voisinage du château : les humbles fonctionnaires des hautes justices étaient presque tous des paysans que leur instruction plus relevée avait désignés à l'intendant du seigneur. Les petites charges de greffier et d'huissier étaient presque toujours héréditaires : ainsi, à Charey, les Anchelin se transmettaient la place de greffier en la haute justice, comme les Galtier à la Marche, à Rembercourt, les Pierron ; à Euvezin, la famille Lallemand en fut titulaire pendant plus de deux siècles.

Ceux-là avait naturellement une existence aisée. Leurs écritures et leurs déplacements étaient bien payés par le seigneur. Mais on les enviait et ils étaient en général détestés. Voici une anecdote qui le prouve ; le 23 octobre 1780, Georges Fouillot, maire, Christophe Fouillot, greffier, et Henri Bernard, sergent, tous trois de Bouillonville, chargés par M. de Rosières de vérifier, après la fermeture des pressoires, si la dime en vins avait été exactement payée (1), firent, « suivant l'usage du lieu, le parcours de toutes les caves de Bouillonville ». Tous les vignerons avaient, comme de coutume, ouvert leurs maisons sans difficultés ; l'un d'eux, cependant, Nicolas Mailly, résista. Il refusa l'entrée de sa cave aux inspecteurs et s'emporta « en toutes sortes de jure-

(1) En 1735, le bailliage d'Apremont avait déjà eu à sévir contre des vignerons d'Euvezin qui avaient refusé de payer la dime en vin : « 29 nov. 1735, entre Messire Charles Gabriel comte de Rosières, seigneur d'Euvezin, M. Claude Guillemin, prêtre et curé dudit lieu, contre Gorgon Léger, Joseph Udot, Pierre Maugendre, etc. Les défendeurs sont condamnés à payer la dime, en outre que les décimes, tous fourniront un chaudron, un pot, pinte et chopine pour percevoir la dime, et qu'il sera commis à la perception de la dime une personne non suspecte qui prêtera serment en présence de la communauté ; enfin, que chaque particulier aura trois jours après avoir pressuré ses raisins pour faire ses déclarations exactes, après lequel temps s'il n'a pas dimé, il sera censé en contravention, avoir au-delà de la quantité qu'ils auront dimé à la cuve et au pressoir » ; au pressurage à Euvezin, la treizième hotte était dûe au seigneur ; ainsi pour une hotte de vin, le vigneron devait donner un pot, une pinte, une soquille ; pour trois hottes : 4 pots. une pinte, 1/2 chopine ; pour six hottes : 9 pots, une chopine ; pour dix hottes : 15 pots, 4 soquilles, enfin pour douze hottes : 18 pots, une pinte.



ments, de menaces et d'invectives, disant qu'il se moquait des s.. , de la justice et des comparants. Il nous a même traités de voleurs et de frippons, et a ajouté qu'il se moquait du seigneur, et autres impertinences, de tout quoi nous avons dressé le présent procès-verbal pour y être statué ce qu'au cas appartiendra ».

Emmené de force le lendemain aux prisons du château d'Euvezin, Nicolas Mailly réfléchit jusqu'au 27 aux tristes conséquences de son incartade, et s'empressa de signer, lorsqu'on la lui présenta, une formule d'excuses : « consentant à ouvrir ma cave dès aujourd'hui si j'en suis requis, je reconnais en cela le droit de mondit seigneur comte et le prie de regarder mon refus comme nullement attentoire (sic) à ses droits et comme un malentendu par ses préposés ».

Il avait cependant sur le cœur son séjour à Euvezin : quelques jours après sa soumission, rencontrant Christophe Fouillot dans les rues de Bouillonville, il le rossa si vigoureusement que l'autre en resta malade plusieurs semaines. On ne se contenta plus cette fois d'excuses : et malgré les habitants de Bouillonville qui avaient pris fait et cause pour lui, contre leur propre maire, Nicolas Mailly fut condamné à une forte amende.

A Thiaucourt, les petites places du bailliage et de l'Hôtel de ville étaient également fort recherchées ; les bourgeois en général pouvaient seuls y prétendre : la finance d'un office de procureur valait 1,200 livres, une simple charge d'huissier-audiencier était de 800 livres ; les moins chères, celles des huissiers ordinaires du bailliage, étaient de 200 livres chacune, mais le plus souvent il fallait au moins donner 350 livres pour les acquérir ; peu nombreux étaient ceux qui pouvaient disposer de pareille somme. Ces dernières étaient cependant entre les mains d'anciens vignerons qui, pour y prétendre, avaient tout vendu et avaient emprunté, tant était grand le désir de quitter la culture et de s'élever (1). Elles étaient alors ainsi souvent fort mal remplies : les titulaires tâchaient de regagner rapidement leurs débours et ils étaient impitoyables pour leurs concitoyens (2).

Il fallait pour obtenir ces places, outre le prix de la charge, faire preuve d'une certaine instruction. Celle-ci, était, il est vrai, très développée avant la Révolution à Thiaucourt et même dans les paroisses voisines. On est étonné en feuille-

(1) « C'était autant par orgueil que par intérêt qu'on essayait de toutes sortes de moyens pour échapper aux charges qui frappaient le vilain ; être vêtu, être imposé, aller à la guerre comme le plus grand nombre, paraissait un supplice dès qu'on avait quelques privilèges à sa portée. » Comte Beugnot. *Mémoires*.

(2) Tous ces procureurs, huissiers et sergents vivaient fort misérablement et cherchaient les moindres occasions de gain : en 1749, la femme de l'huissier-audiencier Georges Husson accepta d'être nourrice de Marie-Thérèse de Bressey, fille du comte de Bressey et de la comtesse, née de Vitrimont. Mais ses confrères blâmèrent hautement Georges Husson du « manque de dignité de son épouse » et si le nourrisson n'était mort sur ces entrefaites, au bout de quelques semaines, ils allaient exiger sa révocation. (Août 1749.)



tant les registres de l'état civil, les contrats et les titres de notaires, de rencontrer si peu de croix et de marques, de 6 à 10 pour cent au plus, chiffre fort peu élevé pour l'époque. Certaines signatures étaient mêmes « fignolées » et ornées de majestueux paraphes comme celles des gens de loi : les mémoires de fournitures étaient d'ordinaire rédigés dans une orthographe moins fantaisiste que celle de beaucoup de commerçants actuels.

Les écoliers de Thiaucourt avaient, à la vérité, peu de matériaux pour s'instruire, quelques gros alphabets, plusieurs catéchismes, un « bon laboureur », une coutume de Saint-Mihiel, une histoire sainte et divers volumes dépareillés ; et comme maîtres, de braves gens honnêtes mais peu instruits, sachant tout juste lire, écrire et compter (1).

Mais le maître et les élèves étaient consciencieux. L'école ouvrait de bonne heure : de 6 heures du matin à 10 heures, de 1 heure à 5 heures du soir, sauf pendant les vendanges, les enfants allant alors travailler avec leurs parents dans les vignes. Le régent d'école apprenait à ses éleves l'orthographe, l'arithmétique et le catéchisme ; il leur enseignait à servir la messe et devait « instruire ceux qui marquait des dispositions pour le chant ». Il devait en outre les surveiller aux offices, leur inspirer des sentiments de religion et politesse, « en un mot », avoir également à cœur de former leurs mœurs et les instruire ».

Pauvre régent d'école du XVIIIe siècle, à combien d'obligations il était tenu ! il devait assister à tous les offices et chanter au lutrin, sonner les cloches, accompagner de nuit et de jour le curé et le vicaire porteurs de sacrements aux malades. Comme rétribution, la ville, en 1718, lui donnait 318 livres ; en 1750, il ne recevait plus que 150 livres et 183 en 1792. Il touchait comme écolage « quatre sous par mois de chaque écolier pour l'alphabet et le psautier, cinq sous de chaque écrivain aussi et pour l'orthographe ». Il percevait enfin au premier de l'an, pour le droit d'eau bénite, « une rétribution de 8 sols six deniers par chaque ménage, qui lui était rarement payée (2) et il devait pour cette dernière imposition enseigner gratis vingt écoliers pauvres de la paroisse. Son traitement ne répondait guère à ses fatigues.

En général, le régent d'école était aimé. On lui recommandait d'employer avec ses éléves « la douceur et la sévérité, et même les châtiments, quand il était nécessaire. » Les habitants de Thiaucourt avaient rarement à se plaindre de ces bons serviteurs : cependant, en 1794, un instituteur dut quitter la ville

(1) Allain. *L'Instruction primaire en France*, in-12°, 1882. Bécourt. *L'Instruction primaire dans le Barrois*, Mém. Soc. Lettres Bar-le-Duc, 1883, et les brochures de Maggiolo.

(2) Lorsque le curé avait abandonné, le 25 janvier 1735, au régent d'école Vertueux, la distribution de l'eau bénite, la rétribution était encore d'un franc par bourgeois ; on voit que depuis elle était fort diminuée.



« sa manière de corriger les enfants n'ayant plû aux pères et mères ». Mais jamais ils n'imitèrent les habitants d'Euvezin auxquels, en 1723, le curé reprochait leur conduite à l'égard du maître d'école : « lorsque celui-ci veut corriger les enfants, dit-il, ils se révoltent, luy montrent le poing, le menacent et viennent armés de bâtons pour le frapper. » Comment pouvait-on encore trouver des régents dans des conditions pareilles ? et cependant, en 1779, on dit qu'en Lorraine « les bourgs et les villages fourmillent d'écoles : il n'y a pas de hameau qui n'ait son grammairien ».

Le maître d'école de Thiaucourt devait, sans doute, entre autres vertus, enseigner la résignation à ses élèves. Elle leur était nécessaire à cette époque que l'on a voulu peindre comme « la plus heureuse de notre histoire. » On a essayé de prouver que tous les paysans de l'ancien régime avaient « une verve, une ardeur de plaisir, un entrain aimable » qu'on chercherait en vain chez ceux de notre temps. On a cité le mot de Talleyrand « qui n'a point vécu avant la Révolution n'a pas connu le bonheur de vivre », boutade de vieillard que confirme la phrase de Michelet, « aujourd'hui la France ne chante plus ». Certes, la vie du peuple de Thiaucourt au XVIII[e] siècle contraste étrangement avec ces vues optimistes : nos vignerons n'ont pas à regretter « le bon vieux temps ».

Les fêtes qui animaient l'existence du paysan d'autrefois apparaissaient bien rarement dans la vie de nos vignerons. Les gais trimâzos de Lorraine que les jeunes filles allaient chanter aux portes, quêtant pour « li virge inco s'n'ofant » et les farces populaires de la Saint-Gengoulf (nuit du 10 au 11 mai) étaient gâtées à Thiaucourt par l'angoisse des gelées de printemps. La fête de la ville, à la Saint-Remy, n'était célébrée joyeusement que lorsque les vendanges avaient été bonnes. Filles et garçons devaient parfois attendre plusieurs années pour danser.

Je ne mentionne pas la Saint-Louis, car cette fête, où les habitants étaient invités à illuminer sous peine d'amende, devait manquer de gaîté : « Cejourd'hui 24 août, 1774, la Chambre assemblée, a délibéré que le jour de demain serait fêté comme le jour de feste de S. M., en conséquence a fait deffense à tous bourgeois de tenir boutique ouverte et leur enjoint d'allumer chacun des feux devant leurs maisons et des clartés de chandelles sur les vitres à l'heure et au moment que l'on sonnera pour allumer le feu public, le tout *sous peine de cinq francs d'amende*... (1) ».

Travailleur sans espoir de gain, n'ayant jamais sujet de gaîté, le vigneron de Thiaucourt était devenu renfermé, sauvage et orgueilleux : on le craignait dans les villages voisins. Il buvait pour s'étourdir. En vertu de l'arrêt de la Cour souveraine du 27 avril 1735, la Chambre de Thiaucourt avait chargé deux

(1) Délibérations. Arch. municipales, Thiaucourt.

bourgeois de la garde des cabarets : au premier avertissement du curé ou du vicaire, ils devaient les faire fermer et réprimer les désordres. Malgré cette surveillance (1), les procès-verbaux de la police municipale mentionnent souvent des rixes entre vignerons, des plaintes d'étrangers que les enfants avaient assaillis à coups de pierres.

Quelquefois apparaissait un éclair d'espérance dans cette triste existence : le Thiaucourtois rêvait la richesse qui ne pouvait lui être acquise que par un coup du sort : découverte de trésor, succession inattendue (2). Le long des anciennes murailles, ils allaient gratter le sol, cherchant, malgré les défenses des officiers du Bailliage, l'argent enfoui « pendant les guerres », ou retournaient leurs champs afin de déterrer l'entrée d'un souterrain légendaire. A Thiaucourt, les millions déposés à la Banque de Venise agitèrent, pendant un siècle, les prétendus héritiers de Jean Thiéry. Sur les registres municipaux, on peut voir encore, soigneusement soulignés par de louches agents d'affaires, les noms des homonymes du fameux légataire d'Athanase Tipaldi et de longues généalogies péniblement établies (3).

La succession Heymelot fut liquidée plus vite : elle eut presque le même résultat. L'illusion perdue, le rêve détruit, il fallut reprendre la besogne journalière.

Un nommé Heymelot. originaire de Pannes-en-Lorraine, près Thiaucourt, régisseur des terres et comté de Nevet et de Léon, appartenant à MM. les duc, comte et chevalier de Coigny, était mort à Quimper, sans héritiers directs, le 15 juin 1785.

Personne ne s'étant présenté pour recueillir la succession, on fit appel aux heritiers les plus éloignés : on vit bientôt surgir de toutes parts des Heymelot, en général vignerons ou artisans, qui assaillirent en foule M. Harmand, détenteur de la fortune, et l'avocat breton Huchet du Menez, qui avait pris, à Quimper, la défense de leurs intérêts. Il s'en présenta de Thiaucourt, de Beney, de Pannes,

(1) « Arrêt rendu le 17 janvier 1737, au sujet de Nicolas Blanvalet qui bat continuellement sa femme, a brisé et vendu ses meubles, et doit encore pour fait de cabaret, pour plus de 600 livres, ce qui cause la ruine totale de sa famille... Deffense est faite à tous cabaretiers et à tous autres yvrognes de luy servir à boire, à peine de 50 francs d'amende, 100 francs pour la seconde fois, et 200 francs pour la troisième et de la prison... ». (Arch. Thiaucourt).

(2) Les jeux de hasard étaient formellement interdits, soit dans les cabarets, soit sous la grande halle, soit « ès lieux de tournis où se donnent rendez-vous les joueurs, comme à la Buaye, sur le Terme et autres endroits. » (Ordonnance du 24 janvier 1738 et du 9 mai 1739). Les enjeux étaient confisqués et les contrevenants punis d'amende de 5 à 10 fr. Une ordonnance du 7 août 1778 interdit également les jeux de « rampôt » et de quilles. (Arch. Thiaucourt).

(3) Cf. sur la succession Thiéry, arrêt du Conseil du 31 mai 1782 ; *Rapport de Régnier, député du Tiers du Bailliage de Nancy à l'Assemblée nationale* (séance du 10 février 1791), relatif à l'affaire des prétendants droits à la succession de Jean Thierry (*Arch. parlement.*, t. XXIII, p. 81) ; Dalloz, *Recueil périodique de jurisprudence.* 1892, III, p. 43. Arrêt du Conseil d'Etat du 7 août 1891.





Eglise et bâtiment du couvent des Capucins de Thiaucourt.

de Paris et même de Dunkerque, et tous, ignorant le montant de la succession, énuméraient à l'envi leurs titres et leurs droits. Un Nicolas Heymelot dit la Volonté, âgé de plus de 80 ans, qui avait servi dans le régiment de Champagne et était pensionnaire aux Invalides, n'était pas le moins pressé de faire fortune et l'on voyait même le créancier d'un Heymelot, de Thiaucourt, se mettre de la partie et imputer d'avance sur la succession le montant de sa dette.

Bref, pendant quatre ans, M. Harmand vit défiler dans son cabinet toute la parenté des Heymelot lorrains et lointains, et bien des gens, à Thiaucourt, étaient anxieux du résultat, la ville ayant fourni le plus gros contingent des héritiers. Quand on se décida au partage, en mars 1789, lorsque les 62 héritiers anxieux furent réunis, on s'aperçut que par suite des enquêtes approfondies des régisseurs de M. de Coigny, les sieurs Le Mazurier de Pennanech et de Châteauneuf, des consultations des avocats du Parlement de Bretagne, des rapports copieux du procureur du roi, de Quimper, et surtout des bons soins de l'avocat du Menez, la succession de M. Heymelot se montait à 9,374 livres 10 sols. Ce fut un éclat de rire général.

Heureux furent ceux qui, dans le partage qui suivit, purent obtenir 200 livres. Cependant, tous les héritiers firent dire des messes à la mémoire de leur parent, et à Thiaucourt ainsi qu'à Pannes et à Quimper, on pria également pour le repos de l'âme de Jean-Nicolas Heymelot (1).

Quel étrange mélange de piété et d'incrédulité, de qualités et de défauts chez nos paysans ! Au milieu d'épreuves sans nombre, l'esprit batailleur, l'intrigue et la ruse ont pu se développer. Mais aussi à l'école du malheur s'est formée une race solidement trempée ; laborieuse, brave et énergique. Elle va saluer la Révolution avec des cris de joie, dans l'espérance de voir se terminer les années maudites et le nouveau siècle ouvrir enfin une ère de bonheur (2).

Henry POULET.

(1) Cf. André Theuriet. *La Succession Bonnet* dans *Dorine*, in-12, Lemerre 1899.
(2) Cf. Mon ouvrage sur *Thiaucourt pendant la Révolution*, in-8° 1904, p. 23.



LE ROUET D'IVOIRE (1)

L'hôte muet



N soir la porte resta entr'ouverte.

Un visiteur mystérieux entra dans la maison. Il ne fit pas de bruit, son pied ne heurta pas le seuil, son ombre ne glissa pas parmi les ombres, qui jouaient diaphanes sur les murs. Personne ne vit la couronne de verveine qui ceignait son front. Pourtant, il entra, hôte royal et muet. Il n'eut qu'à lever la main et tous les trésors de bonheur s'anéantirent, et la maison s'écroula, comme si le feu avait calciné ses murs et abattu la charpente du toit, dans un tourbillon d'étincelles.

Grand'mère mourut, la bonne grand'mère qui tirait des armoires les pommes « crapies » et roulait dans ses mains la pâte dorée des micherons, quand on chauffait le four.

Il y a une telle surabondance de vie dans une âme d'enfant, que ce mot, la mort, n'a pas de sens pour lui. Tout au plus une vague curiosité s'éveille en lui, et la forme rigide, qui se dessine sous le drap, évoque simplement l'idée du sommeil.

Il faudra des années et des années, pour que ce mot prenne sa signification d'épouvante. Non, pas même aux heures enivrées de l'adolescence, l'homme n'aperçoit cette ombre sinistre, tombant des cîmes inconnues, qui se déroulera à ses pieds, comme une vague, et noiera, peu à peu, le tumulte bariolé de la vie.

Pourtant la douleur des vivants le frappe, parce qu'elle est réelle, et qu'elle n'échappe pas à la divination de sa sensibilité délicate.

(1) Voir le *Pays lorrain* (1907), p. 257, 329, 373 429 et 455.

Grand-père se tenait devant l'âtre, assis à la petite table où il buvait la goutte tous les matins. Pas de protestations, pas un cri de révolte. Ces simples natures de paysans peu démonstratives, ont puisé une force de résignation infinie dans leur lutte contre la terre, contre les intempéries du ciel.

Il avait l'air d'un étranger dans sa maison, et cela était plus triste que tout le reste. Des femmes marchaient dans la chambre, ouvraient les armoires, retournaient les piles de linge ; elles s'impatientaient, grand-père répondait à leurs questions d'une voix lointaine, comme si ces soins ne le regardaient pas, comme s'ils étaient encore le privilège de celle qui était partie.

Dans la chambre voisine, une forme s'allongeait sous le drap, déjà lointaine. Un brin de buis trempait dans un verre d'eau, et les visiteurs, qui veillaient la morte, parlaient bas, marchaient à pas lents, et la maison semblait pleine d'une invisible présence.

Grand-père dit ces simples mots, regardant d'un air tout songeur le bois de la petite table, où les verres ont laissé des empreintes :

« C'est le premier chagrin qu'elle me cause. »

Puis il courbe le dos, sous une résignation.

∴

Depuis la mort de grand'mère, il est devenu tout drôle : il ne sanglote pas, il ne s'enferme pas dans une chambre. Il va tailler ses ceps, bêcher la vigne, fauciller son champ d'orge, comme par le passé. Seulement le cœur n'y est plus ; la façon dont il accomplit ces actes trahit, par sa précision même, une pensée absente. Il ne sait pas, il serait bien en peine d'expliquer la chose : il dit seulement, quand on le secoue : c'est plus fort que moi. Seulement quand il voit la table avec la place vide, quand il trouve au jardin une herbe que grand'mère a plantée, il a un hochement de tête, un regard de côté, un silence terriblement significatif.

Des fois il se trompe, ses idées se brouillent, il parle de sa femme comme si elle était vivante.

Puis il se met à parler de sa fin prochaine, comme d'une chose nécessaire, attendue, et qui le laisse tout à fait indifférent.

Il regarde sa veste de futaine, qu'on a reprisée largement, et il dit :

« Pas la peine ! Je serai usé avant elle. »

Les misères de la vie, la pluie d'orage, les nuit de gel ne lui arrachent plus un cri de révolte. Il accepte tout passivement ; il a changé, c'est presque avec un accent d'égoïsme qu'il répète :

— « Les jeunes se débrouilleront. »



Et toujours ce refrain désolé, qui revient comme une obsession :

« Je ne recommencerais pas l'existence pour une pipe de tabac... »

Quand on essaye de le remonter, de le faire rire, de lui raconter les histoires qu'il aimait autrefois, il vous regarde fixement, hebété, et on ne sait s'il va se fâcher ou bien rire.

Ni l'un, ni l'autre ! Il regarde le vide à côté de sa chaise.

Du reste, aucune peur de la mort. Il la dévisage avec fermeté, lui trouvant plutôt la physionomie souriante. Et cela aussi est triste quand on y songe : il faut que l'existence ait été bien dure au pauvre vieux, pour qu'il accepte d'en sortir avec une résignation si méprisante.

Plus tard, dans la vie, on la retrouvera cette crainte de la mort chez les riches, chez les heureux, chez ceux qui ont les jouissances de la vie pour les rattacher au monde. Elle se montrera dans leurs moindres gestes, dans leurs paroles, dans leurs silences, quand ils deviendront vieux, quand ils feront en eux-même et à chaque instant le compte de leurs années qui leur restent, quand les menus objets qu'ils manient, les pièces d'argenterie massive, les brimborions en or leur rappelleront du même coup la puissance de leur luxe, et l'effroi de quitter ces richesses.

Grand-père n'a rien dans les mains, rien que sa petite pipe, noire de cendre.

Tout le monde sait qu'il mourra, parce qu'il veut se laisser mourir.

Encore un peu, on parlerait de lui au passé.

Aussi l'événement n'a-t-il surpris personne.

Un soir, il est rentré, ayant pris froid, dans sa vigne qu'il taillait. Il se coucha, avec l'idée bien nette que c'était fini. On alla chercher le médecin, mais il haussa les épaules, et tourna le nez dans la ruelle, faisant semblant de dormir.

Il mourut au petit jour, à l'heure où les vignerons, la hotte au dos, s'en allaient porter la terre.

Une mort pareille, dans nos campagnes, ne fait pas plus de bruit que l'éclatement d'une graine mûre. Le large bruissement de la vie universelle emporte ce souffle, cette bulle d'air qui crève dans son remous.

La vie est méchante, parfois, elle s'acharne et piétine férocement les meurtris.

Il fallut vendre la maison.

Elle passa entre la main d'un entrepreneur, qui y amena une cohue de charretiers et d'attelages. La roue massive des tombereaux écornait l'angle du mur et les souliers ferrés des terrassiers éraflaient les planchers de sapin, lavés à grande eau, et semés de sable fin au temps de la grand'mère.

Et la pauvre maison s'effarait devant ce tumulte de gens qu'elle ne connaissait pas.

Puis l'entrepreneur partit et la ferma.

Alors elle prit un air de stupeur lamentable, avec sa façade dont le crépi s'écaillait et son toit qui s'incurvait chaque jour.

Et le cœur de la maison cessa de palpiter, ce cœur vibrant, enivré, qui s'élargissait pour nous contenir tous, à mesure que des enfants naissaient, ce cœur dont chaque battement portait dans les profondeurs des murs, en flot puissant de vie, de beaux rires frais, des bêlements de moutons, des claironnements de coq.

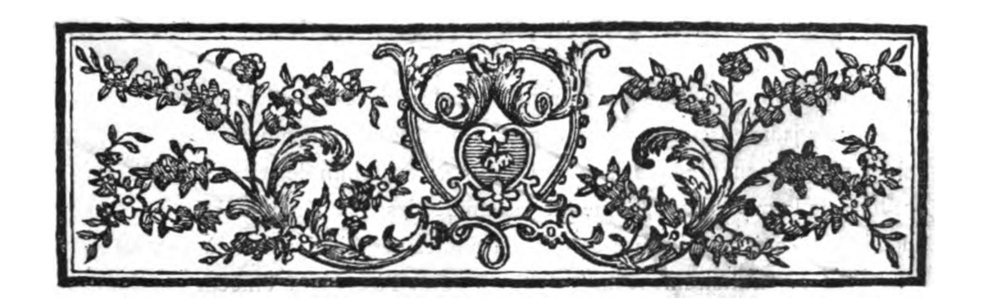
J'ai franchi le seuil, depuis, quelquefois.

Des mains mystérieuses se posant sur mon épaule, me faisaient frissonner. Chacun de mes pas, sonnant sur la terre battue des corridors, soulevait des tourbillons d'ombres bruissantes.

(*A suivre*). Emile Mosblly.



Type et Costume ancien
du pays de La Mothe



CHALIGNY

PAR M. PAUL FOURNIER

Le petit village de Chaligny, dans la vallée de la Moselle, à deux kilomètres en aval de Pont-Saint-Vincent, est d'une construction assez originale. Il se compose de trois agglomérations nettement séparées, en grande partie même invisibles les unes pour les autres, de caractère très différent et qui peuvent être considérés comme symbolisant trois époques.

Chaligny-le-Mont, autrefois la-Ville, juché en plein coteau sur la partie la plus raide de la pente, là où les plus hautes sources ont jailli, appuie sur un léger pli de terrain où se sont posés jadis son château, son église et sa place publique, un pâté de maisons de certaine importance, puis une longue rue grimpante bordée de petites maisons au ras et quelquefois en contrebas du sol, aux ouvertures avares, sans jardins, et qu'abritent une population demi-ouvrière, demi-rurale d'aisance malheureusement médiocre.

Chaligny-le-Val, aussi vieux peut être que l'autre par ses origines premières, mais visiblement plus récent sous sa forme actuelle, niche dans un vallon à l'Ouest, à faible altitude au-dessus de la plaine, des deux côtés d'un bon chemin de voiture, ses maison larges et généralement cossues, évidemment bâties par des propriétaires à l'aise.

Depuis quelques années enfin, au pied du coteau, mais vers l'Est, séparé de Chaligny-le-Val par une grosse colline, émerge (hélas, combien laid !) Chaligny-Cité, composé de deux rues d'horribles boîtes extérieurement toutes semblables les unes aux autres que les forges de Neuves-Maisons mettent à la disposition de leurs ouvriers.

Et dans cet ensemble tripartrite il est permis de voir l'œuvre successive d'abord des temps féodaux, puis d'une époque plus ordonnée et plus pacifique, plus favorable à la prospérité agricole, et de notre siècle enfin, l'âge de la grande industrie et du prolétariat ouvrier.

Le pays dont ce village assez original, on le voit, est le chef-lieu, s'est trouvé aux temps jadis enserré entre trois grands groupes de domaines, ceux de l'Evêché de Toul, ceux de la maison de Lorraine, ceux enfin de cette terrible branche cadette de la même souche que fut la famille des Vaudémont. De tous temps d'ailleurs depuis la naissance de nos villes lorraines Chaligny a dû sembler bon à posséder : militairement inséparable du futur Pont-Saint-Vincent, le Conflans du moyen âge, il commandait avec lui le point de rencontre de la Moselle et du Madon. Or de ce point, en outre de ce précieux chemin flottant que constitue la Moselle dans son passage au milieu des forêts, rayonnèrent de bonne heure des routes fréquentées vers Nancy, au Nord ; Toul, la vallée de la Meuse, la Champagne, à l'Ouest ; Vézelise, Vaudémont, Neufchâteau, Mirecourt, la Bourgogne, vers le Sud. Joignez à cette situation géographique une certaine richesse en prés, c'est-à-dire en bétail, et en vignes, et il ne fallait pas être bien grand prophète pour prédire à notre village un assez sombre avenir d'occupations militaires, de passages de troupes, et de « courses ».

Son histoire, assez mouvementée en effet, peut à grands traits se résumer ainsi :

Des origines jusqu'au XIe siècle, tout ce qu'on en peut dire est que la région a été très certainement profondément pénétrée par la civilisation romaine ; que le vocable même de Chaligny, *Caliniacum*, semble assigner comme première origine au village une de ces grandes villas comme il y en eut tant même chez nous, grande comme le territoire de plusieurs de nos communes d'aujourd'hui ; qu'au XIe siècle enfin, à la suite d'une formation impossible à suivre, toute la région comprenant, avec le Chaligny actuel comme *oppidum*, les terres actuelles de Neuves-Maisons, Chavigny, Messein et Maron ainsi qu'une portion considérable de la forêts de Haye, constitue une paroisse ressortissant à Toul, en même temps qu'un domaine seigneurial appartenant à l'église de Metz. Un des actes de maître de l'évêque sera la fondation, en face du confluent du Madon et de la Moselle, sur la rive droite de cette dernière, d'un prieuré sous le vocable de Saint-Vincent, vocable qui, par un caprice assez curieux, franchira l'eau plus tard pour contribuer à former le nom de l'actuel Pont-Saint-Vincent.

Au XIIe siècle, diminué on ne sait quand ni comment de Messein et de Maron, ce domaine est inféodé aux comtes de Vaudémont pour lesquels, joint à Conflans dont ils ont la suzeraineté et bientôt la seigneurie directe, il constitue un débouché précieux vers Nancy, Toul et les forêts. Il restera en leurs mains jusqu'en 1347 avec ce changement toutefois qu'en 1346 un arbitrage en fera passer la suzeraineté de l'église de Metz à la maison de Lorraine. Parmi les actes de maître des Vaudémont signalons : en 1150, à Chaligny, la fondation de de l'abbaye cistercienne qui devait quelques années après, dès 1159, se trans-

porter à Clairlieu ; au commencement du XIIIe siècle l'érection de Conflans en ville neuve à la loi de Beaumont ; vers la fin du XIIIe siècle la création à Pont-Saint-Vincent d'un hôpital, qui atteste les soucis charitables de l'époque ; en 1321 enfin, l'autorisation donnée à des banquiers lombards de s'installer, avec monopole des prêts et du commerce de l'argent, à Chaligny, où, malgré les profits que devait leur donner le change des monnaies à la sortie et à l'entrée du duché, ils ne semblent pas avoir prospéré (cependant une rue, garde encore aujourd'hui le nom de la rue du Lombard).

A partir de 1347, par suite de l'extinction de la ligne directe et masculine des Vaudémont, le pauvre domaine va passer par héritage, dot, douaire, vente, donation, gagière, confiscation, en la possession successive de bien des maîtres : les Vaudémont-Joinville (1347-1413), les Neufchatel de la Comté (1413-1532, avec quelques intermittences au profit des Thierstein et d'une Neufchatel-Wendenberg), des Isembourg, un Waldeck (1532-1559), des cadets de Lorraine, les Mercœur (1559-1610), François de Lorraine enfin, et par suite bientôt l'administration française, avec le court interrègne de Nicolas-François.

Dans cette période de trois siècles et demi nous pourrions noter deux ou trois époques où le pays, momentanément heureux, n'aura pas d'histoire, les quelques années qui suivent 1363, en bonne partie aussi le XVIe siècle et les premières années du XVIIe. Nous pourrions noter de même quelques faits de paix : la fondation des forges de Chaligny par Marie de Luxembourg, la construction sous Marguerite de Neufchatel et Henri de Thierstein, de l'église qui est encore, en gros, celle d'aujourd'hui, l'union de Chaligny et de Pont-Saint-Vincent et l'érection de la seigneurie en comté de Chaligny en exécution du traité de Blâmont de 1562.

Mais ce que nous rencontrons plus souvent ce sont des incidents de guerre et des désastres :

Lutte des comtes de Vaudémont contre les ducs de Lorraine et de Bar, et siège du château défendu contre les troupes alliées par les Bretons de l'Archiprêtre (1363) ;

Querelle des Armagnacs et des Bourguignons, qui vaut à la malheureuse seigneurie entraînée dans la politique bourguignonne, en 1425 un impôt énorme pour le rachat de son seigneur fait prisonnier, et de 1430 à 1434 quatre pillages ;

Après la paix d'Arras, guerre de succession qui met aux prises René d'Anjou et le comte de Vaudémont et entraîne avec nombreux pillages la prise de la forteresse par le chef d'écorcheurs Guillaume d'Estrosse ;

En 1443, en 1453, aides extraordinaires levées, suivant l'usage féodal largement interprêté, par Thiébaut IX, lorsqu'il devient grand maréchal de Bourgogne, chevalier ensuite ;

Guerre dans laquelle ce même Thiébaut se lance pour forcer les résistances d'Epinal que Louis XI lui a donné, mais qui ne veut pas se livrer et finit par se réunir à la Lorraine ; entrée de Thiébaut dans la *Ligue du Bien public*, siège et prise du château qui ne peut résister aux bombardes lorraines ; rasé par les vainqueurs en 1467, il ne sera jamais reconstruit ;

Guerre des Lorrains et des Bourguignons encore, avec de nouvelles misères de 1467 à 1477 ;

Lors des guerres religieuses, quoiqu'elles aient fait ici relativement peu de mal, nombreux passages de bandes qui louent leurs services aux partis en lutte, en particulier dans la campagne qui met aux prises à Pont-Saint-Vincent les reîtres allemands et les huguenots d'une part, et d'auttes part Guise et les Lorrains ;

A la fin du XVI[e] siècle et au commencement du XVII[e], comme si les misères morales devaient toujours suivre les autres, développement de l'épidémie des procés de sorcellerie qui, dans le nouveau comté comme presque partout, allument de trop nombreux bûchers ;

Et enfin, pour couronner la série, guerre entre la Couronne de France et duché ; surtout pendant les année 1636-1640, parcours incessant du pays par les Hongrois, les Allemands, les Suédois, les régiments français qui doivent vivre sur l'habitant, les Croates, etç. ; misère telle que les villages sont abandonnés pour la forêt où l'on vit de glands et de faînes — quand on ne meurt pas, ce qui est le plus fréquent,

Voilà l'histoire que nous raconte M. P. Fournier, dans la première partie de son livre, en 260 p. A ce qui touche directement la seigneurie il joint, chemin faisant, ce qui s'y trouve connexe : un bout de l'histoire de Messein, p. 15, une courte histoire de Pont-Saint-Vincent et de son château, p. 134 et s., l'histoire aussi des seigneurs de Chaligny, ce qui nous emmène un peu partout, en Champagne, en France, en Orient jusqu'au Saint-Sépulcre avec Henri V de Joinville ; à Nicopolis avec Thiébaut VII ; en Bretagne avec le second duc de Mercœur et le marquis de Chaussin ; etc. Ces quelques pages sont ainsi comme une lanterne magique dans le champ de laquelle défilent des figures « chalignéennes » de haut relief, comme celle d'Alice de Joinville-Vaudémont, celle de Thiébaut IX, et une infinité d'autres, lorraines, bourguignonnes, françaises, etc., Louis XI, dauphin puis roi, Jean-sans-Peur, le sire de Baudricourt (celui de Jeanne d'Arc), Jacques de Nemours (le héros de la *Princesse de Clèves*), Louise de Vaudémont la pauvre reine, Chicot (le Chicot de la *Dame de Montsoreau*), Jean Casimir (le fils de l'électeur palatin Frédéric III), Guise, Henri III, Henri IV, les chambres de réunion, etc., etc.

Certains chapitres dépassent ainsi de beaucoup la portée ordinaire des monographies locales ; et les historiens de l'histoire générale de France liront avec intérêt par exemple les pages qui racontent la bataille de Pont-Saint-Vincent, ou celles qui sont consacrées aux campagnes des troupes françaises dans la région ; mais surtout ils seront bien obligés d'utiliser désormais celles qui, au chapitre III, renouvellent le récit de l'affaire d'Epinal.

La deuxième partie de l'ouvrage pp. 263-570 est consacrée aux institutions, les civiles d'abord, les religieuses et ecclésiastiques ensuite.

Pour les premières l'auteur, après un premier et très important chapitre qui donne tout ce qu'on peut savoir de l'époque antérieure à 1563, se cantonne dans le dernier tiers du XVIe et le XVIIe siècle, période pour laquelle il a comme sources fécondes les comptes du domaine de Chaligny de 1568, puis et surtout ceux du premier tiers du XVIIe siècle. C'est ainsi que nous le voyons passer en revue à deux reprises : l'étendue de la seigneurie, qui, sous sa forme de comté, en outre de Chaligny, Chavigny et Neuves-Maisons, embrassera Pont-Saint-Vincent et Lorey ; tout ce qui a trait aux domaines, droits, attributions, et obligations aussi, du seigneur, eaux et forêts, mines, carrières, droits de colombier, de troupeau à part, banalités du moulin, du four, du pressoir, taille et corvée, amendes, confiscations, tabellionage et sceau, hans et marchés, have des métiers ; vouerie de Sexey ; vouerie de Mézières-les-Toul ; police, justice, travaux publics, etc. ; tout ce qui a trait de même à la situation juridique et économique de la population, son caractère agricole, taillable et corvéable à merci sauf à Pont-Saint-Vincent, la prédominance de la petite propriété, les plaids annaux, la personnalité morale des communautés et leur vie ; les droits enfin du suzerain. Nous avons pour notre part noté avec un intérêt particulier : les chiffres d'où il semble bien résulter que ce qui restait des droits seigneuriaux dans la région était, longtemps avant la Révolution déjà, une bien faible charge pour les assujettis, les privilèges de Pont-Saint-Vincent et leur déclin, la curieuse recrudescence des institutions féodales à la veille de 1789, l'organisation de la justice, les empiétements successifs du suzerain et les progrès de la centralisation jusqu'à l'absorption définitive de la « prévoté » de Chaligny dans les circonscriptions forestières, administratives et judiciaires nancéiennes (1747, 1751).

Les pages suivantes 461-570, nous racontent l'organisation ecclésiastique de la seigneurie de Chaligny, puis celle de Pont-Saint-Vincent et celle de Lorey, la fondation et la fortune du prieuré Saint-Vincent et Sainte-Lucie de Neuves-Maisons, qui, des bénédictins, finira par passer au Noviciat des Jésuites de Nancy, l'habileté de gestion et on pourrait dire l'âpreté de ces derniers comme propriétaires, leurs démêlés avec la population de Chaligny, leurs efforts pour

faire de leur domaine un fief, l'élargissement de l'église de Chaligny, la construction et l'histoire des chapelles de Messein et de Chavigny et de l'église de Neuves-Maisons, l'érection de Maron en paroisse et la querelle des habitants guidés par l'abbé Couquot contre les Jésuites décidément peu larges en ce pays, une histoire rapide mais intéressante de l'abbaye de Clairlieu, une autre de la paroisse de Pont-Saint-Vincent et du prieuré Saint-Bernard, celle enfin de la paroisse de Lorey.

Avec bien des données sur le sujet classique de la dime, sur la question passionnante pour les gens d'autrefois du droit de troupeau à part, sur l'état de l'enseignement primaire dans tous ces villages, on trouvera dans ces pages l'explication de l'impopularité qui, aux approches de la Révolution, s'était abattue sur le clergé régulier.

M. P. Fournier a comme historien une notoriété trop répandue et de trop bon aloi pour que j'aie besoin de dire que son livre est une œuvre de premier ordre. Mais je ne puis trop engager les amateurs de lectures faciles à ne pas s'effrayer du luxe de détails qu'il présente. Par eux, et grâce au soin avec lequel ils ont été choisis, la vie de notre ancienne Lorraine, vie des seigneurs, vie des paysans, vie des juges, des forestiers, des braconniers aussi, vie du clergé, tout celà ressuscite avec une netteté inattendue. C'est pour notre modeste village une fortune que peuvent lui envier la plupart de nos villes de France, même des plus importantes.

L'ouvrage, extrait des Mémoires de la Société d'Archéologie lorraine, n'a été tiré à part qu'en un très petit nombre d'exemplaires. Ceux de nos lecteurs qui se trouveront en posséder un feront bien de se rappeler qu'il est aussi précieux au point de vue bibliographique qu'il est excellent au point de vue du fond.

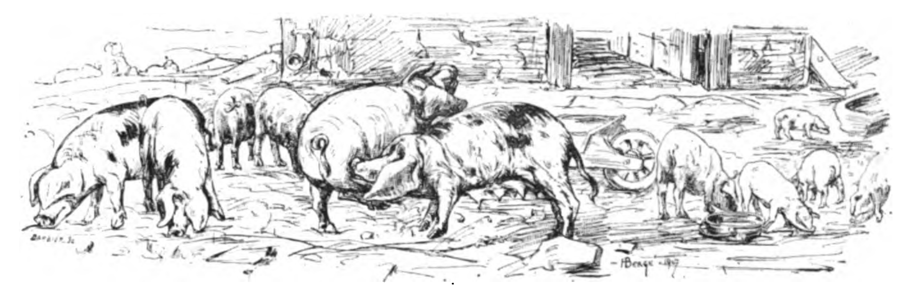
G. Gavet.





LE BERGER DE RAPEY

(D'après l'aquarelle originale de H. Bergé)



Le troupeau de Rapey.

FIAUVE LORRAINE

Le Berger de Rapey



l'époque où l'Empereur Napoléon III allait en villégiature à Plombières il reçut la visite du berger de Rapey. D'après la rumeur publique, cette visite eut un grand retentissement dans toute la contrée ; voici à quelle occasion :

M. le Maire de Rapey, paraît-il, avait une truie qui, une fois au troupeau, rôdait partout, ne craignant ni garde-champêtre, ni berger, ni chien. Un jour ce dernier, fatigué des courses incessantes qu'elle lui occasionnait journellement, l'attrape dans un coin et la mord si cruellement au derrière que la pauvre bête succombe après quelques jours d'atroces souffrances. Le maire, très mécontent, va trouver le berger et lui dit à brûle-pourpoint : « Tu sais, ma truie a péri cette nuit ; mais tu peux compter que, si dans la huitaine, tu ne me la paies pas, je te mettrai à la porte avec des coups de pied quelque part. »

En entendant ces menaces, le berger se redresse sur ses ergots et, les deux poings sur les hanches, s'écrie : « Emme foute fû ! Ç' n'a me po rire ? évo des cos de pi au cul ! Qué sècré toupet ! Es'que ç'a mi que j'l'é moudiée, vote cache ? eune seugnesse d'inlet ! Mè je viro putôt trevet l'Empereur ; je lo queneu bin, jê étu soldé évo lu. Mi tant d'effêres ; ç'n'a-me mi que j'là moudies, hein ! Hé bin vo séro que, su lo respect que je vo do. je m'f... de vo éca de vote cache et vo-z-emm... bin to les dousses (1). »

(1) Me mettre dehors ! Ce n'est pas pour rire ? Avec des coups de pied au derrière ! Quel toupet ! Est-ce que c'est moi qui l'ai mordue, votre truie ? Une rôdeuse comme ça ! Mais j'irais

Immédiatement le berger se coiffe du chapeau traditionnel et, armé de sa houlette, part pour Plombières. En arrivant, il s'adresse à un officier qu'il rencontre :

— « L'Empereur, lui dit ce dernier, est-ce que vous le connaissez ?

— Si je lo couna ? J'ê bin êchi ; j'ê étu soldé évo lu (1).

— Hé bien ! allez vite. Le voilà qui est en conversation avec un général ; profitez de l'occasion. »

Aussitôt le berger se dirige à grand pas vers l'Empereur et, quand il est sur le point de l'aborder, il s'élance la main tendue, en s'écriant : « Oh ! oui, lo valle ! Oh ! ça bin lu ! je lo reconnâ (2). »

Mais le général, qui prend le berger pour un fou veut l'arrêter.

« — Qu'eust-ce que ç'a ? Laye-me pesset, s'i vo piė ; ç' n'a me é vo que jê effère ; ce n'vo fou de rin. Bonjou, Sire ; comma que ce vê ? — Pas mal, mon ami. — Que j'se don ièche de vo revoire ! Qu'eust-ce que fè vote fôme ? — Elle va bien ; merci. — Et lo piâ ? — Mais que vous êtes aimable ; il se porte à merveille. Qui êtes-vous donc, s'il vous plaît ? — Je se lo baheye de Raupeu : ç'a in pia villège foutu da in petieu do cotet de Chérme ; mais vo n' m'erqueunehi pu ? J'ê étu soldé évo vo, é Solférino, voi, bin lon palet. Aa ! dehi don, Sire, qué fricaisseye que ja fê lé jouneye-let ! J'lês éro tortu enfilet comme des guernouies, mi, bon Dieu ! Eca vo, Sire, je vo voi ca su vote rousin bianc ; vo n'évin me l'ère cauyon non pu ! Mê, ç'n'am me torto celet ; je vin vo voire ; j'ê eune bougre d'eftère : mo chin é moudiu lė cache do maire au cul et pu l'a craveye. Y vu m' lé fère payi, ou bin emme foute fû ! Mê j'li ê bin dit : je m' fou de vos éca de vote cache ; je viro putôt trevet l'Empereur ; j'lo conna, jê étu........ (3). »

— Je vous en prie, mon brave, je vous en prie, pas tant de détails. Expliquez-

plutôt trouver l'Empereur ; je le connais bien ; j'ai été soldat avec lui. Pas tant d'affaires ! Ce n'est pas moi qui l'ai mordue, hein ! Hé bien ! vous saurez que, sur le respect que je vous dois, je me moque de vous, encore de votre truie et vous enm... bien tout les deux.

(1) Si je le connais ? J'ai bien aisé ; j'ai été soldat avec lui.

(2) Oh ! oui, le voilà ! Oh ! c'est bien lui ; je le reconnais.

(3) Qu'est-ce que c'est ? Laissez-moi passer, s'il vous plaît ; ce n'est pas à vous que j'ai affaire ; cela ne vous regarde pas ! Bonjour Sire ; comment allez vous ? — Pas mal, mon ami. — Que je suis donc content de vous revoir ! Qu'est-ce que fait votre femme ? — Elle va bien, merci. — Et le petit ? — Mais que vous êtes aimable, il se porte à merveille. Qui êtes-vous donc s'il vous plait ? — Je suis le berger de Rapey : c'est un petit village jeté dans un trou du côté de Charmes. Mais, vous ne me reconnaissez plus ? J'ai été soldat avez vous, à Solférino, vois, bien loin là bas. Ha ! dites donc, Sire, quel carnage avons-nous fait ce jour-là ? Je les aurais tous enfilés comme des grenouilles, moi, bon Dieu ! Encore vous, Sire, je vous vois encore sur votre entier blanc, vous n'aviez pas l'air capon non plus. Mais, ce n'est pas tout cela, je viens vous voir. J'ai une mauvaise affaire : mon chien a mordu la truie du maire au derrière et puis elle est crevée. Il veut me la faire payer ou bien me mettre à la porte ; mais je lui ai bien dit : je me moque de vous, encore de votre truie ; j'irais plutôt trouver l'Empereur, je le connais, j'ai été.........

moi votre affaire en quelques mots; n'étant pas habitué à votre langage, je ne saisis pas très bien. — Hé bien, Sire, pisque vo ne comparné me, je vê vo bayii une exempe. Mê, do co-ci, vo pouii dire qui faré yéte bin béte pou ne mi compenre, passe que je vê vo matte les pois su les i (1).

— Supposet voire que je sauye baheye chi vo, et pu que vo sainse mo chin, et pu que vote fôme sauyé lé cache do maire, et pu qu'elle seugneusse tot patio comme eune cache de paures geas que crauve tojo de faim, et pu que je vo fieusse : Kss, kss, kss, pisque vos serin mo chin, et pu que vo courinsse éprés, et pu qu'en lé rettrapant, vo lé moudieuse au cul, et pu qu'elle craveusse (2).

— Hà ! je comprends maintenant, mon brave, je comprends. Retournez à Rapey; je vais écrire au maire et vous ne sortirez pas.

— Hà ! je lo sèvisor bin que cé viro d'inlet ! Je li ê bin dit en pétiant : je m'fou bin de vo éca de vote cache. Au revoire, Sire, je vo remerci bin. Quand vo revoiro vote fôme, vo li bayero bin l'houre qui seret chi vo; mê surtout, je vo-z-en prie, n'allê-me rôbliet de lé rembressie por mi (3).

— Je n'oublierai pas, mon brave, au revoir. »

CLAUDEL,
Intituteur honoraire à Chamagne.

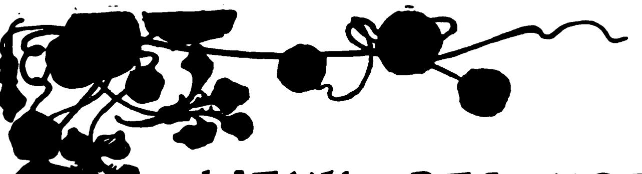
(Patois du canton de Charmes.)

(1) Hé bien, Sire, puisque vous ne comprenez pas. Je vais vous donner un exemple. Mais cette fois-ci, vous pouvez dire qu'il faudrait être bien bête pour ne pas comprendre, parce que je vais vous mettre les points sur les i.

(2) Supposez voire que je sois berger chez vous, et puis que vous soyez mon chien, et puis que votre femme soit la truie du maire, et puis qu'elle rôde partout comme une truie de pauvres gens qui crève toujours de faim, et puis que je vous fasse : kss, kss, kss, puisque vous seriez mon chien, et que vous courriez après, et puis qu'en la rattrapant, vous la mordiez au derrière, et puis qu'elle crève.

(3) Ha ! je savais bien que cela irait comme ça ! Je lui ai bien dit en partant : je me moque bien de vous, encore de votre truie. Au revoir, Sire, je vous remercie bien. Quand vous reverrez votre femme, vous lui donnerez bien l'heure qu'il sera chez vous ; mais surtout, je vous en prie, n'oubliez pas de l'embrasser pour moi.





L'EXIL DES MORTS

A Emile Badel.

O morts, dont le sang pur abreuva les sillons,
Vous ne reposez plus, au son des carillons,
Qui berçaient, attendris, les matins de votre âge.
Vous ne connaissez pas la ville ou le village
Où vous dormez, blessés, votre éternel sommeil.

Le grand exil des morts, sous la terre, est pareil
A celui des proscrits, loin du pays qu'ils aiment.
Qui sait ? Vous, paysans, dont la main, large, sème,
Si ce blé frémira, plus tard, sur vos tombeaux ?
Vous, l'artisan, au torse nu, tranquille et beau,
Que la guerre, et sa faux tragique, vous égorgent,
Vous ne dormirez plus aux rumeurs de la forge :

... Mourir loin du pays, c'est mourir plus encore !
Et pourtant, vous restez les plus nobles des morts,
Vous êtes, malgré tout, « les plus dignes d'envie » ;
Est-il, pour recueillir les défaillantes vies,
Des déesses aux bras profonds, aux armes d'or,
Chantant « l'air du pays » au bon guerrier qui dort ?
Le temps n'est plus du vol des blanches Walkyries ;
Mais le sang des héros, versé pour la Patrie,
Fertilise, en nos cœurs pieux : « Le Souvenir ».

Les défenseurs du sol n'y peuvent revenir.
Allons vers eux, au nom, triomphant, des ancêtres,
Portons-leur le salut des chênes et des hêtres,
L'hymne du ruisseau clair, le baiser des moissons,
Disons-leur qu'il y a des roses aux buissons,
Que la cloche du soir, si limpide et sonore,
Aux navrantes Toussaints, les pleure et les honore,
Que la vigne mûrit, dont ils buvaient le vin...

Disons-leur, — ô surtout ! — qu'il ne sera pas vain
Le geste qui fit d'eux, obscurs, ces morts sublimes.
Alors, penchant nos fronts, tristes, vers leurs abîmes,
Peut-être entendrons-nous une voix, dans le soir,
Ayant gardé l'accent, musical, du terroir ;
Et cette voix dira : « Béni qui nous apporte
Les choses du Passé qui ne sont jamais mortes ;
Moissonnez donc les champs où nous avons semés,
Il est doux d'être mort pour... : « Ce que » vous aimez ! »

René d'Avril.



FILS DES MORTS

Hommage à M. Maurice Barrès.

Nous avons l'âme servile
Ainsi qu'un remords,
Et vivre c'est être une île
Au milieu des morts.

Le poète est solitaire
A nous faire accueil ;
Il nous dit ce qu'est la terre :
Berceau, puis cercueil...

Couchés vifs, puis immobiles,
Debout mais penchés,
Nous sommes des inhabiles
Porteurs des péchés.

Et le présent nous accable
Sans peser beaucoup,
Mieux que ne ferait un câble
Nous serrant le cou.

Qu'il se dise méritoire,
Certes ! mais non seul
Et qu'il ne jette à l'histoire
Un jaloux linceul.

. . . .

Nous ferons de petits êtres
A notre pays,
Nous qu'ont forgés nos ancêtres
De l'arbre, taillis.

Mais devant leurs épopées
Ne restons émus,
Et récoltant leurs épées
Semons l'*Oremus !*

Pierre Xardel.

Jour des Morts — Nancy, 1907.



Un Témoignage ancien sur la centralisation

A quel moment la France a-t-elle commencé à s'apercevoir et à s'inquiéter de la rupture d'équilibre qui faisait affluer la vie et la civilisation dans sa capitale au détriment de ses provinces ? Montaigne, qui remarquait que, d'une province à l'autre, « on n'est Français que par Paris » signalait l'importance qu'a eue, pour l'unité française, la prédominance de la capitale. Le badinage suivant, qui se trouve dans le *Mercure galant* de septembre 1681, page 57. témoigne d'un désaccord qui n'a guère fait que s'accentuer entre les deux pôles de la civilisation française : il suffirait d'attribuer une valeur allégorique à cette « Cloris » que la Province réclame à Paris, pour donner une valeur sociologique à ce dialogue. F. B.

Querelle de Paris et de la Province

La Province

Que je suis à plaindre ! J'ai perdu ce que j'avais de plus beau et de plus aimable ; ce qui faisait mes délices et ma gloire, et ce qui m'attirait le cœur et les yeux de tout le monde. Je ne suis plus présentement qu'une malheureuse décriée, dont les galants hommes ne font plus d'état, qu'ils jugent indigne de leur attachement, et qu'ils abandonnent et fuient de toutes parts. Que ferais-je pour me remettre en honneur ? Par quel avantage réparer ma perte ? Et d'où attendre le rétablissement de mon bonheur, ou la consolation de mon infortune ?

Cloris, belle Cloris, ne reviendrez vous pas ?
Sans vous, hélas, je suis sans appâts et sans lustre,
Et de moi tout le monde est las.
Avec vous on me traite et d'aimable et d'illustre ;
De grâce rendez-moi mon lustre et mes appâts.

Paris

Que tes désirs sont injustes, et tes plaintes importunes ! Eh quoi, aurait-il été raisonnable que Cloris, que les dieux ont rendue si belle et si parfaite que pour

faire admirer leur puissance et adorer leur bonté, eût été cachée toute sa vie aux yeux du beau et du grand monde, sans qu'elle parût jamais sur le théâtre de la gloire et dans les lieux où l'on sait donner le prix qui est dû à toutes choses? Comment s'aveugler assez pour croire que cette sage personne, aprés avoir langui dans ton sein depuis tant d'années, se remette de nouveau sous ton impudente conduite, et retourne s'exposer volontairement au martyre que tu lui faisais souffrir chaque jour?

Si tu la hais, tu peux demander sa présence.
Mais l'aimes-tu? crois-moi, désire son absence,
Car enfin rien ne manque en mon heureux séjour.
C'est celui de la mode et de la bienséance,
Du beau port, du bel air, des beaux mots, du beau tour,
Des jeux, des ris et de l'amour,
De la douceur et de la complaisance;
Au lieu que l'on ne trouve en ta plus noble cour
Que rudesse, qu'orgueil, et beaucoup d'ignorance,
Après cela, t'attendre à son retour
N'est-ce pas te flatter d'une folle espérance?

La Province

Cruel, est-ce ainsi que tu consoles une infortunée à qui tu as ravi la meilleure partie de son bien, et n'y aurait-il pas plus de générosité à la plaindre qu'à l'insulter? Quel défaut as-tu remarqué dans Cloris qui te fasse blâmer ma conduite, et quelles choses ne sait-elle pas qui te portent à m'accuser d'ignorance? Ne l'ai-je pas élevée avec toute la grâce et toute la politesse possible? N'ai-je pas rempli son esprit de toutes les lumières qui le pouvaient embellir? et n'est-ce pas l'élever autant que je dois, et rendre justice à son mérite, de la priser un peu moins que les divinités, et beaucoup plus que tout ce qui est mortel? Mais, dis-moi, toi qui présumes si fort de ta suffisance comment te laveras-tu de la faute que tu as faite, de ne lui avoir pas épargné l'incommodité d'un long voyage pendant d'insupportables chaleurs, en amenant, pour la voir et l'admirer où elle était, tout ce grand monde dont tu tires tant de vanité, et qui te rend insolente dans tes avantages? As-tu jamais eu sujet de me reprocher des incivilités si honteuses et si grossières.

Paris

Quoi, pauvre érourdie, tu ne t'es donc pas aperçue que le chagrin que tu apportais chaque jour à cette admirable personne, par les compliments importuns, par les cérémonies contraintes, par les libertés badines, par les assemblées confuses, par les conversations ennuyeuses, et par toutes les affectations ridicules, a poussé enfin sa patience à bout, et l'a obligée de s'exposer à toutes les

fatigues du voyage dont tu la plains, pour te fuir, pour mettre son esprit en repos, et pour trouver auprès de moi un asile assuré contre l'odieux usage de tes sottes et ridicules maximes ? J'avoue qu'il y a sujet de s'étonner qu'elle ne se ressente pas de tes défauts ordinaires, et qu'on ne remarque rien en elle qui tienne de ton air et de tes façons, après avoir sucé ton lait, et pris son éducation dans ton sein ; mais c'est sans doute par miracle seulement qu'elle est autre que toutes les personnes que tu élèves ; et elle ne doit jamais te revoir, si elle veut empêcher que tes mauvais exemples ne fassent enfin sur elle des impressions désavantageuses à ses louables et nobles façons de parler, d'agir et de paraître partout avec succès.

Amour, qui bien souvent avec elle se joue,
Lui disait encor hier tout bas,
Cloris, vous avez su vous tirer de la boue,
Et tout le monde vous en loue ;
Donnez ordre à n'y rentrer pas,
Vous feriez tort à vos appâts.

La Province

Si j'ai su l'amener jusqu'à sa dix-huitième année, sans qu'elle ait pris aucune habitude que ta critique puisse condamner ; maintenant qu'elle est dans un âge moins tendre, je la conduirai plus loin, sans qu'elle coure de risque ; et si tu en doute, tu n'as qu'à me la rendre pour en voir l'épreuve, puisque d'ailleurs tu ne peux sans injustice retenir un bien qui m'appartient, et que je destine à me servir de modèle, pour élever désormais toutes les autres personnes de qualité, dont le Ciel confiera la nourriture à mes soins.

Paris

Je te le dis encore une fois, ne t'attends point à son retour. Tes persécutions l'ont forcée de te quitter, et mes douceurs m'ont fait mériter le choix de sa retraite.

. . . .

La Province

N'espère pourtant point de repos que je ne revoie Cloris dans mon sein. Tu me la rendras par force, si la douceur n'obtient rien de toi. Je t'investirai de toutes parts, et te presserai de telle manière q'il faudra enfin que tu me fasses justice.

Paris

Je t'assure que nous n'aurons point de différent pour la justice que tu demandes, car pour te la faire tout entière, j'aurai toujours très mauvaise opinion de toi ; et

quand la belle Cloris, comme je suis persuadé qu'elle ne me saurait quitter qu'avec peine, si je la laisse jamais aller, ne ne sera pas sans résistance. Mais adieu, console-toi, si tu le peux.

Tandis qu'avec l'adorable Cloris
Je te prendrai pour l'objet de nos ris,
Qu'on me verra triompher avec elle
Des beautés de tout l'Univers.
Et qu'on dira partout, sur nos chaumes divers :
« Ah ! que Paris est beau ! Dieux ! que Cloris est belle !
« Puisse leur union devenir éternelle ! »

La Province

L'insolent, un brave. Il se retire tout glorieux de mon illustre dépouille, et j'ai le cruel déplaisir d'en être maltraitée de toutes façons. Hélas ! à qui aurai-je recours dans mon malheur ? Cloris a peut-être de l'aversion pour moi ; les personnes qui se piquent de bel esprit ont toujours paru une méprise, et les grandes divinités sont aujourd'hui sourdes à mes vœux. Je ne connais que le temps dont je puisse espérer de l'assistance ; mais qu'il est lent dans tout ce qu'il fait, et que ses remèdes sont éloignés pour des maux présents !

Dieu léger, qui prend soin de ramener les fruits,
Les beaux jours, les zéphyrs, les jasmins et les roses,
Si tu prenais pitié de mes cruels ennuis,
Tu quitterais le soin de tant de choses,
Et pour me venger de Paris,
Tu me ramènerais promptement ma Cloris.





Nos Mines de fer

Que l'on ne nous accuse pas de parler « en orfèvre », quand nous comparons le minerai de Briey au charbon de Cardiff ou au coke de Westphalie. Voici des chiffres :

Les grands gisements connus et en exploitation sont :

Aux Etats-Unis, celui de la région des Grands-Lacs.

On estime qu'il reste encore un milliard de tonnes à extraire, mais d'un minerai dont la qualité va en s'appauvrissant, car on l'a « écrémé ». Avec une consommation de plus de 36 millions de tonnes par an, les Américains n'en ont plus pour trente ans.

Le gisement de Bilbao, pourtant si célèbre, n'a guère contenu que 100 millions de tonnes. Il ne compte plus, car ce qu'il comportait de meilleur est parti, et l'on en est réduit à reprendre les rebuts d'autrefois.

Le gisement de Suède est plus important. On évalue sa contenance à 500 millions de tonnes et l'on se laisse facilement abuser par la richesse de son minerai qui varie de 50 à 60 o/o, mais l'irrégularité de la teneur en phosphore, la difficulté de réduire, annihilent les avantages de cette richesse.

Or, la contenance du gisement de Briey est évaluée à 2 milliards 300 millions de tonnes. (Cette évaluation est facile à faire à raison de la grande régularité du gisement.) C'est donc lui qui représente la plus grande réserve de minerai connue, et la poussée des usines de Westphalie vers le plateau lorrain est la preuve que nos voisins sont conscients de son importance.

Cette importance réside non seulement dans la grande quantité, mais aussi dans la qualité du minerai — teneur en fer et grande facilité de fusion — et dans la grande régularité du gisement qui exclut tout aléa d'exploitation.

(*Bulletin de la Banque Renauld, de Nancy.*)

Les livres

Henri BARDY. *Miscellanées*. Saint-Dié, C. Cuny, 1906-1907, 109 pages, in-8°. — Eloigné de sa ville d'adoption, M. Bardy continue néanmoins à s'occuper de son histoire et à en faire le sujet de nombreuses études toujours variées et toujours intéressantes. Dans ce quatorzième fascicule de *Miscellanées*, il n'est guère parlé que de Saint-Dié. On peut y lire des notices sur ses foires et marchés et sur le droit d'asile, privilège de l'hôtel du Grand-Prévôt du Chapitre, des églises et, surtout, de l'oratoire que saint Dié avait construit au pied du Kambert. Il nous montre la ville vosgienne émue par les Révolutions au 23 juin 1791, quand on y apprit la fuite de Louis XVI, pendant la Terreur et en 1848-49. Ces deux derniers chapitres sont en quelque sorte des appendices à des articles parus dans le *Pays Lorrain* (août et juin 1906).

Emile BADEL. *Les généraux Thiry à Neuves-Maisons. Fête du 1er septembre 1907*. Nancy. Crépin-Leblond, 68 pages in-8° (2 fr..) — Le volume de *Dix ans du Souvenir français en Lorraine* est à peine paru que notre collaborateur y ajoute un nouveau et important supplément. Sur son initiative infatigable, le *Souvenir français*, le 1er septembre dernier, donnait en l'honneur des généraux Thiry une belle fête à Neuves-Maisons. Une plaque était posée sur la maison où leur père était né, et où, souvent, ils étaient revenus aux heures de loisir. Fils d'un avocat à la Cour souveraine de Lorraine qui avait épousé Charlotte



Régnier, de Blâmont, fille du futur duc de Massa, les deux Thiry étaient sortis de l'école Polytechnique à deux ans d'intervalle. Ils firent les dernières guerres de l'Empire, et le second, François-Augustin, qui a donné son nom à l'ancienne caserne Sainte-Catherine, était capitaine et décoré à l'âge de 19 ans ; il attendit vingt ans son quatrième galon. Les états de service des deux frères sont également brillants. Tous deux revinrent mourir à Nancy, entourés de la vénération de leurs concitoyens. Le beau discours où M. Badel retrace leur carrière, nous fait désirer des renseignements plus complets et espérer qu'ils trouveront bientôt un biographe. Signalons dans la brochure, qu'illustrent de nombreuses gravures, les allocutions de MM. le général de Lardemelle, le lieutenant-colonel Coquinet, Jacquemard, et le sermon patriotique de M. l'abbé Pièron.

Abbé Ch. PIERFITE. *Souvenirs d'antan*. Mirecourt, G. Chassel, 1607, 35 pages, in-8°. — Dans ces quelques pages notre collaborateur rappelle de vieux souvenirs sur Vittel. C'est tout d'abord l'histoire de la fanfare de Vittel dont Gounod fut presque membre honoraire, et Emile Ollivier presque membre actif. En les remerciant d'une aubade, il fit aux musiciens un discours politique au grand scandale de Veuillot qui ne pouvait comprendre qu'on exposa un programme gouvernemental à une fanfare de village. Puis, ce sont les terribles aventures d'une poutre, l'histoire du meunier Dupont et un épisode de l'histoire de la Révolution. La brochure, pleine d'érudition aimable et sans façon, se termine par un souvenir sur le duc d'Aumale et l'actrice Théo, à propos du *Chemin des Bourriques*, ainsi nommé parceque jadis il était sillonné d'ânes chargés de contrebande passant de Lorraine dans les enclaves françaises et réciproquement.

Société des Naturalistes et Archéologues du nord de la Meuse, Montmédy, imp. Pierrot 1906, 42 et 161 pages, in-8°. — Ce volume est surtout l'œuvre de M. F. Houzelle, instituteur à Montmédy, dont nous avons déjà apprécié souvent, ici-même, le dévouement et la compétence. C'est lui qui rend compte des excursions intéressantes et bien dirigées, faites par la Société dans différentes localités du nord de la Meuse, région si curieuse et si peu connue. C'est encore lui qui y trace un plan excellent de monographie communale, qui, espérons-le, sera utilisé souvent. La notice sur Brouenne (village du canton de Montmédy), qui précède ce plan, le complète en quelque sorte, en nous montrant tout le parti qu'on peut en tirer.

Pierre BOYÉ. *Postes, messageries et voitures publiques en Lorraine au* XVIIIe *siècle*. Paris, Imp. Nationale, 1907. 19 pages, in-8°. — Grâce à M. Boyé, l'histoire de la Lorraine au XVIIIe siècle nous sera bientôt connue dans ses plus petits détails. Il ne se contente pas comme les historiens d'autrefois, de relater les fêtes et les pompes de la Cour, et de narrer les menus accidents arrivés aux souverains, sans rien négliger, il nous initie à tous les détails de la vie sociale et économique, dont il n'ignore rien. Aujourd'hui il nous entretient des postes, messageries et voitures publiques, sur lesquels il donne des détails propres à nous étonner, habitués que nous sommes aux express et aux télégrammes. Le transport des lettres et paquets, suivant le système français qui s'était perpétué, comme tant d'autres choses bonnes ou mauvaises, après l'occupation, était affermé à un traitant qui en percevait les taxes. A la tête du service se trouvait un directeur qui, pendant plus d'un siècle fut choisi dans une même famille ; assisté de commis, il recevait toutes les lettres, réparties ensuite par ses soins dans les bureaux secondaires assez peu nombreux : 27 en 1753, 19 en 1779. Des piétons venaient dans ces bureaux chercher les correspondances et les distribuaient plus ou moins régulièrement. Les taxes étaient de 3, 4, 5 ou 12 sols suivant les distances. Le bureau de Nancy desservait 79 localités, qui ne pouvaient par son intermédiaire correspondre entre elles. Pour remédier à cet inconvénient et à d'autres, on institua, à Nancy, une poste

privée. Elle fonctionna mieux que l'administrative, aussi celle-ci, jalouse (comme aujourd'hui encore) des initiatives qui faisaient mieux voir sa routine lui suscita tant de difficultés qu'elle fit faire faillite à son directeur, mais sans réformer en rien ses abus à elle.

Quant aux voyageurs ils étaient eux aussi victimes du monopole. S'ils se déplaçaient dans une voiture réservée, ils trouvaient dans de nombreuses localités des relais de poste où des chevaux leur étaient fournis. Ils pouvaient encore utiliser les voitures publiques qui circulaient à de longs intervalles sur de rares parcours. C'étaient à l'origine, les coches, chariots couverts et non suspendus, puis, plus tard, les carrosses qui, malgré leur nom, étaient peu confortables. La ferme des postes en avait le privilège ainsi que celui des messageries. Elle les gardait l'un et l'autre avec un soin jaloux et n'épargnait pas les amendes aux rouliers qui transportaient des paquets pesant moins de 50 livres, ou véhiculaient des voyageurs non munis du billet de permission que délivrait la direction moyennant une taxe supérieure au prix du voyage dans ses voitures. La compagnie de l'Est devrait placer cette brochure dans toutes ses gares. Ses voyageurs se consoleraient des retards des trains en voyant que leurs ancêtres mettaient 8 jours pour aller à Paris, 4 pour aller à Strasbourg, et que presque tous les départs, presque pour toutes les directions n'avaient lieu que tous les huit jours.

Abbé G. Walbock. *Oculi et armoires eucharistiques en Lorraine*, extrait du *Iahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte und Altertumskunde*, 54 pages in-4°. — Dans le chœur de beaucoup de nos anciennes églises lorraines, on aperçoit souvent une petite armoire pratiquée dans la muraille ; fermée jadis d'une grille de fer forgé, elle s'éclaire sur l'extérieur par une petite ouverture dénommée *Oculus*. Quelques-unes de ces armoires se compliquant d'une ornementation gothique harmonieuse, sont de véritables chefs-d'œuvre d'architecture : telles, celles de Virecourt, d'Avioth, de Condé-Northen, etc. A quoi servaient ces armoires et quelle destination avaient ces *Oculi* qu'on ne trouve guère qu'en Lorraine, Bourgogne et Champagne ? On a voulu y voir des placards à vases liturgiques, à reliques, des confessionnaux, des lanternes des morts, etc. M l'abbé Walbock examine minutieusement les hypothèses nombreuses qu'on a avancées, il les contredit ou les appuie de documents et d'arguments que lui a fait découvrir son érudition sûre. Il arrive à conclure que ces petits monuments, qu'on rencontre dès le XIIIe siècle, servirent jadis à contenir le Saint-Sacrement et que l'*Oculus* donnant sur la voie publique ou le cimetière, signalait celui-ci à la vénération des passants. Dans la deuxième partie de son savant travail, qu'illustrent de nombreuses et curieuses reproductions, l'auteur fait l'inventaire descriptif des armoires et *Oculi* qui subsistent dans les diverses églises de la Lorraine annexée. Il serait à désirer qu'un semblable ouvrage fut entrepris pour la partie de la province restée française. En archéologie, et en histoire, moins qu'ailleurs, il est difficile de séparer les deux tronçons de notre Lorraine.

Albert Croquez. *Sainte Godelièvé de Ghistelle, patronne de la Flandre.* Lille, Desclée, de Brouwer et Cie, 153 pages, in-16. — Combien nous sommes loin ici de la fadeur de certaines vies de saints dont, on l'a dit, le style plat et les idées douçâtres dégoûtent à jamais de la pratique des vertus. Ce n'est point une image de la rue Saint-Sulpice, aux contours effacés et à la peinture insipide que M. Albert Croquez a modelé, mais il a taillé en plein bois une belle statue qu'il a enluminé de couleurs harmonieuses. Il y a dans ce livre des pages d'une remarquable vigueur où l'auteur a su faire revivre les mœurs rudes de la France du XIe siècle. On sent qu'elles ont été écrites par un poète, mais par un poète qui s'est documenté comme un historien.

Bibliothèque régionaliste. — Charles-Brun. Les *littératures provinciales*, 100 pages ; J. Charles-Roux. *Aix-en-Provence*, 122 pages. Volumes in-16 à 1 franc, édités ar Bloud, 4, rue Madame, Paris.

COLLECTION DES ÉCRIVAINS RÉGIONAUX. — JEAN NESMY, *L'Ame limousine, Au Pays de la Chabrette*, 179 pages ; M^te D'ESCOLA, *Les Sources claires, Au Pays de Cousserans*. 142 pages ; ÉMILE MOSELLY, *La Vie lorraine, Contes de la route et de l'eau*, 179 pages. Volumes in-16 à 2 francs, édités par la librairie nationale, 85, rue de Rennes, Paris.

« On s'étonnera sans doute avant peu du goût presque exclusif que toute une génération a montré pour les romans de mœurs parisiennes » écrivait dernièrement M. Louis Madelin à propos de *Terres lorraines* de Moselly. Il semble que l'on s'étonne déjà, et un peu partout la littérature provinciale se réveille et se révèle. Dans un même moment les écrivains régionaux se réunissent et fondent deux collections destinées à faire connaître nos provinces et leurs mœurs ignorées de la majorité des français et de tous les étrangers qui jugent trop souvent la France et sa littérature d'après les journaux *essentiellement parisiens*.

La première de ces collections, a pris le titre de *Bibliothèque régionaliste*. Elle est dirigée par M. Frédéric Charpin et très bien présentée par la librairie Bloud, en d'élégants volumes in-16. M. Charles Brun dont on connait la particulière compétence en régionalisme, ouvre la série, par un volume qui en est en quelque sorte la préface. Dans les *littératures provinciales*, il étudie ce mouvement de renaissance de la littérature de clocher et ses précurseurs, nos Erckmann-Chatrian, Theuriet et Barrès, Georges Sand, Brizeux, Mistral, etc. Il donne une vue d'ensemble — peut-être un peu rapide — de la question et envisage tous les problèmes esthétiques et sociaux que soulève le provincialisme littéraire.

Une esquisse de bibliographie due à M. de Beaurepaire-Froment termine le volume, elle demanderait à être très complétée, pour notre région tout au moins, où bien des œuvres sont oubliées, tandis que des romans où notre pays a été vu au travers les vitres d'un hôtel sont signalés : Qu'est-ce que le beau Pierril de Max Reboul ? Pierril oncques ne fut lorrain et paraît bien provençal.

Aix-en-Provence de M. J.-Charles-Roux est une excellente monographie historique et artistique. On y trouve un résumé des grands événements qui se sont déroulés dans la ville d'Aix, avec d'intéressants détails sur la conquête romaine, les comtes de Provence, le roi René, l'Université et le Parlement d'Aix. La partie principale du livre est consacrée aux monuments aixois (particulièrement à la cathédrale Saint-Sauveur, à l'église Saint-Jean de Malte et à l'Archevêché), aux magnifiques hôtels du XVIIe et du XVIIIe siècle, aux collections publiques et privées, enfin aux hommes célèbres qui sont nés ou qui ont longtemps vécu dans la ville d'Aix. L'Index alphabétique placé à la fin de ce volume mentionne plus de cinq cents noms. D'autres volumes ont paru dans la *Bibliothèque régionaliste*, nous en parlerons dès que nous les aurons reçus.

La seconde collection qui a pour titre les *Pays de France* et est dirigée par M. J. Ageorges publie chaque mois à la Librairie Nationale un volume très bien imprimé en un format élégant. La liste de ses collaborateurs est déjà longue et nous promet une suite d'œuvres intéressantes.

L'*Ame limousine* de M. Jean Nesmy dont le talent s'est déjà affirmé dans deux volumes couronnés par l'Académie françaises, est un recueil de nouvelles sentant bon les bois de châtaignier. Elles sont écrites avec simplicité, humour et poésie. Tour à tour, M. Nesmy sait nous émouvoir et nous faire sourire. Ce sont des *Lettres de mon moulin*, plus sincères.

Le titre du livre de Mme d'Escola, *les Sources claires*, répond bien à son contenu. Ce journal d'une jeune fille est limpide, pur et frais comme les eaux saines qui jaillissent « dans la vallée assombrie où chantent en se réunissant *les sources claires* ». C'est, écrit avec charme, le roman d'une belle et brave jeune fille, qui sacrifie son amour pour un



beau receveur plutôt que d'abandonner ses montagnes et les paysans dont elle est la providence.

La *Vie lorraine*, est le recueil des nouvelles de Moselly dont les lecteurs du *Pays lorrain*, ont eu la primeur : *la Vie lorraine*, *les Haleurs*, *le Retour*, *Son fi*, *le Père Vipère*, etc... Ils aimeront à conserver réunis en un volume ces œuvres qu'ils ont su apprécier.

PAULE SONREL. *Les émois de Colette, récits lorrains*. Paris, G. Villette 1907, 201 pages in-12. — Dans cette suite de nouvelles, nous avons particulièrement goûté celle qui lui donne son titre. On y trouve l'amusant bavardage d'une grand'mère qui à bâtons rompus raconte ses souvenirs d'enfance et de jeunesse. On y sent la bonhomie des vieilles mœurs, la vie calme dans la bonne ville de Remiremont il y a un siècle, la douceur du chez soi quand la bise courbe les sapins de la montagne et que la neige fine s'amoncelle contre l'huis bien clos. On y voit défiler des souvenirs sur les Chanoinesses, les Fleurot, la Révolution, l'Empire, des anecdotes piquantes sur des types disparus, tout cela pêle-mêle comme les chiffons et les bibelots que renferment les vieilles armoires oubliées dans les maisons familiales. Citons d'autres nouvelles du recueil qui ont aussi leurs qualités : *Vers l'éternel féminin*, histoire dans le goût du XVIII[e] siècle des chastes amours d'un orfèvre et d'une chanoinesse qui devint reine, *le pouvoir temporel*, où nous voyons une jeune mondaine s'amuser sans méchanceté d'un jeune vicaire orgueilleux de son talent oratoire, et ce à la plus grande joie d'un brave curé à l'âme simple et à l'esprit fin. « Dans l'*archet* », revit Phalsbourg aux vieux remparts et son collège patriarcal.

Ch. SADOUL.

Revues et Journaux

—L'*Olive* (15 octobre) : *Marius*, nouvelle d'une jolie émotion de notre collaborateur le C[t] Lalance ; *Les Esprits des eaux*, poème de René d'Avril ; *Emile Moselly*, par H. Scheffler.

— Reçu le 1[er] numéro des *Pages modernes*. Chaque numéro sera consacré à une question spéciale. Le premier parle du régionalisme, un peu sommairement, puisque le fascicule ne contient que 28 pages. Articles signés : M.-C. Poinsot, Philéas Lebesgue, Charles-Brun, Claude Reni, G. Normandy, Marcelle Tinayre et Pierre Lelong. Nous parlerons plus longuement de ce dernier et de son intéressante tentative régionaliste non loin de Paris. Cette revue à laquelle nous souhaitons longue vie et prospérité paraitra mensuellement ; le numéro 0 fr. 30, abonnement 5 fr., rue de Bagneux, 9, Paris VI[e].

— L'*Est forestier* (25 octobre) à propos d'un article où l'on prétendait que nos forêts de sapin allaient être dévastées par une terrible maladie, publie un interview de de M. Daubrée qui dit que le mal est bien moins grand qu'on ne l'avait prétendu et que les amis des arbres peuvent se rassurer.

— M. Ch. Pfister dans le *Bulletin de la Société de géographie de l'Est* (3[e] trimestre), fait l'historique de la Chartreuse de Bosserville, fondée par Charles IV.

— Le 3[e] fascicule de 1907 de la *Revue Alsacienne illustrée*, n'est point inférieur aux précédents et justifie une fois de plus le succès de cette superbe revue : signalons une étude sur le peintre Charles Dulac par André Girodie, l'Alsace vue du dehors par Hubert Gillot, de luxueuses illustrations hors texte et une intéressante chronique de la vie alsacienne.

— Le n° d'avril de l'*Austrasie* vient enfin de paraitre. Il contient d'excellentes choses : des vers émus de Georges Ducrocq, un charmant article de René Perrout sur les Chanoinesses d'Epinal, des souvenirs de M. le Commandant Lalance, une nouvelle de

M. Alex. de Metz-Noblat, des pages messines signées de MM. Poincignon et Roguenat, une émouvante nouvelle de M. Jean Tanet et une très longue biographie de M. Maurice du Coëtlosquet par M. F. des Robert.

— Le comité d'histoire de la Révolution, pour le département des Vosges, a publié son deuxième fascicule qui contient la suite des travaux de MM. Pognon, Bernardin et Schwab, dont nous avons parlé. La direction du *Bulletin*, a mal compris le désideratum que nous formulions. Nous n'avons pas confondu Meurthe-et-Moselle et Seine-et-Oise. Le comité du premier de ces départements a publié déjà le résultat de ses travaux en un fort volume et en prépare deux autres. Il n'est donc point resté inactif. Nous persistons à croire que l'entente entre départements lorrains eut donné d'excellents résultats. La Révolution n'a pas commencé tout d'un coup, et l'on peut trouver hors des archives départementales des Vosges, pour cette région, des documents révolutionnaires antérieurs à 1790, ne seraient-ce que ceux relatifs aux élections des députés aux Etats généraux. Postérieurement à cette date, la vie *économique* ne s'est point enserrée strictement dans les limites artificielles des départements et est restée provinciale. D'autre part l'union ne fait-elle pas la force, et le *Bulletin*, avec un cercle d'études plus étendu aurait croyons-nous gagné en intérêt et pu arriver à se développer mieux au double point de vue collaboration et abonnements. Quoi qu'il en soit il convient de louer le comité des Vosges de son initiative, notre petite critique *sans vivacité* est la marque de l'intérêt que nous portons à son œuvre.

— M. Charles Brun abandonne la direction de l'*Action régionaliste*, qui sera désormais assumée par M. Fréd. Charpin.

— *La Revue des Flandres et des Provinces françaises* cesse sa publication.

— Une médaille d'or a été décernée à l'*Est républicain* par le jury de l'Exposition internationale du livre, des journaux et de la publicité.

— L'*Echo de Paris* (9 octobre) a signalé l'accaparement de nos mines de fer par les sociétés allemandes. D'après ce journal nos voisins posséderaient les 9/10 de nos concessions minières. Les journaux locaux ont montré que le journal parisien exagérait.

— M. le commandant Lalance, dans le *Bulletiu de la Société artistique de l'Est*, souhaite que des rétrospectives soient organisées à l'exposition de Nancy. L'idée est excellente, mais pourquoi se borner à demander l'exhibition des collections de la Bibliothèque municipale, qui sont à la disposition du pnblic, pourquoi ne pas mettre à contribution surtout les collections particulières ? Si le *Musée lorrain* possédait les locaux qu'il réclame, chaque année son *comité* organiserait, comme on le fait aux *Arts décoratifs* à Paris, des expositions értrospectives spéciales et variées.

— De M. Emile Hinzelin, dans le *Siècle* (10 octobre), un article plein de poésie sur Nancy. Du même, dans le *Magasin pittoresque* (15 octobre) : les tombes militaires aux environs de Metz. C. S.

Nos Collaborateurs

— M. Louis Madelin, agrégé de l'Université docteur ès-lettres, ancien Membre de l'Ecole française de Rome, a été désigné par l'*Alliance française aux Etats-Unis et Canada* pour faire à travers l'Amérique du Nord, la tournée annuelle de conférences françaises. M. Madelin, qui s'est embarqué le 26 octobre, pour New-York, parlera dans quelques-unes de ses causeries de la Lorraine, ainsi qu'on le lui a demandé là-bas. C'est dire quel intérêt on porte à l'étranger à notre région. Des projections photographiques des clichés de M. P. Michels accompagneront ces conférences.



— Par arrêté de M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, en date du 12 octobre 1907, le lieutenant Léon Bernardin, du 149e régiment d'infanterie, et M. Martin, instituteur à Uxegney, ont été nommés membres au comité départemental des Vosges, pour la recherche et la publication des documents économiques de la Révolution française.

— Dans le concours ouvert par le journal *le Matin*, sur l'*Education de la démocratie*, le prix de 6.000 fr. a été décerné à M. Emile Hinzelin. Signalons d'autre part les prix décernés à nos amis et collaborateurs : 200 francs à M. Charles Bernel, boulanger à Champenoux ; 200 francs à Mme Colnel, institutrice à la Houssière ; 100 francs à M. F. Houzelle, instituteur à Montmédy.

— M. Pierre Boyé, vient d'être nommé membre non résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques et M. Robert Parisot, membre correspondant du même comité.

— M. Ch. Peccatte vient d'être nommé membre sociétaire de la Section de Peinture du Salon d'automne, titre qui lui confère le droit de faire parti du Jury. M. Peccatte est, depuis cinq ans, un des exposants très remarqués de ce Salon. C'est ce qui lui vaut la flatteuse distinction dont il est l'objet et dont nous le félicitons sincèrement.

— M. Ernest Beauguitte sous-préfet d'Ussel, est nommé sous-préfet de Châteaubriant.

— M. Pol Simon (Simpol) vient d'être nommé officier d'académie.

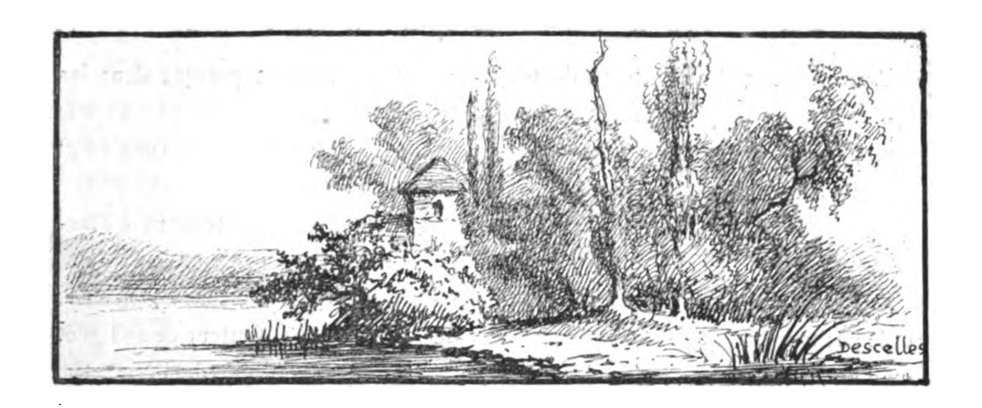
— M. Dujardin-Beaumetz lors de son dernier voyage à Nancy où il visita les ateliers des artistes nancéiens avait beaucoup admiré un superbe vitrail de Jacques Gruber. Ce vitrail vient d'être acheté par le Gouvernement pour le Musée des Arts décoratifs.

Nos cartes postales

Le Gérant : A. CABASSE.

Imprimerie Vagner, rue du Manège, 3, Nancy.





Les Jolies Légendes de la Lorraine

LE DIABLE PONTONNIER



Du haut de sa tête rouge et rousse, Monseigneur Gérard d'Alsace hurlait à ses gens d'armes des paroles fort inciviles. Il lâchait, d'une voix de tonnerre, mille imprécations, jurait, sacrait, et son nez soufflait, tel un soufflet de forge. Des brigands, des sauvages, venus d'Allemagne, ou de Normandie, jusque dans son duché de Lorraine, brisaient, brûlaient tout sur leur passage, mettaient à mort les hommes, à mal les femmes et faisaient mille plaisanteries saugrenues aux enfantelets, qui, aprés avoir cabriolé comme des chèvres démoniaques, trépassaient en devenant aussi noirs que négres authentiques. Mais ce qui était plus grave, c'est que ces sinistres mécréants s'emparaient des troupeaux, des récoltes, de l'argent, de tous objets précieux leur tombant sous la main ! Trop gentilhomme pour admettre que d'autres que lui pressurassent ses vassaux, le duc était parti de Remiremont de fort méchante humeur. Il ruminait les vengeances piaculaires les plus subtiles, quand arrivé sur les bords de la Moselle, non seulement il trouva en ruines le pont qui en rejoignait les deux rives, mais encore il apprit que les barbares s'étaient emparés de la forteresse et du bourg de Châtel, et que là, aprés avoir pillé maison par maison, ils avaient établi une auberge dans l'église. Pour lors, Monseigneur Gérard d'Alsace s'exaspéra tant que sa face devint violette et qu'il arrêta court sa suante monture, blanche d'écume.

Ayant inspecté les points cardinaux, il aperçut, se fondant presque dans les horizons pourpres du couchant, une vague silhouette d'homme qui pêchait à la ligne, calme et serein, ainsi que seul un pêcheur à la ligne sait l'être. D'un doigt autoritaire, le duc désigna le paisible personnage, et il ordonna :

— « Que quatre cavaliers me quérissent cet empaillé et me l'amènent à l'instant, ici !... »

Les chevaux, au vif piqués par les éperons, partirent, vite comme l'éclair, et le pêcheur n'avait pas eu le temps de quitter des yeux le flotteur de sa ligne, qu'il était enlevé, saisi par les jambes et les bras, et qu'au risque de l'écarteler, au grand trot, les gens d'armes l'emportèrent, le tirant, le secouant, l'écrasant tour à tour, jusqu'au moment où ils furent revenus devant leur vénéré prince, aux pieds duquel ils laissèrent choir leur prisonnier — paf ! — par terre !

— « Quelle est cette guenille ? fit le duc. Réponds, manant, et commence par te mettre sur tes pattes, si tu ne veux pas que les piques de mes soldats te chatouillent les côtes, pour te fournir de la vivacité... »

Alors un homme, ni vieux, ni jeune, ni beau, ni laid, ni grand, ni gras, ni maigre, mais pitoyable, se dressa assez péniblement pour qu'on puisse admettre qu'il fut courbaturé. Ahuri, abruti, il ne semblait comprendre ce qui venait de lui arriver, et point non plus ce que lui voulaient tous ces guerriers habillés de fer et ce chevalier à la mine rébarbative, au ton autoritaire et discourtois.

— « Qui es-tu, maraud ?... »

— « Je suis Florian, le serf, Monseigneur. »

— « Cette race de chiens est étonnante !... Tu baguenaudes devant ces arches en ruines, ces piliers démolis !... Par la Divine Mère du Christ ! je vais faire pour messire Satan bonne et utile besogne, et lui envoyer tous ces bandits, qui dévastent mon duché, comme convives à ses prochaines ripailles !... Mais il faut que je puisse traverser la rivière...

— « Monseigneur, ose interrompre en tremblant le serf, près d'ici demeure Gaulthier, l'architecte. Dans le pays il y a une grande réputation de constructeur habile. Peut-être vous pourrait-il être de quelque service ?...

— « Cours me le chercher !... »

— « Mais en ce moment il doit être au Salut. »

— « Cours, dis-je. On va t'accompagner. Sois de retour avec lui dans une heure, sans quoi je te fais occire ! Va !..... »

Trente minutes, à peine, étaient écoulées que le paysan reparaissait, suivi de Gaulthier, qui, parait-il, avait omis de faire ses dévotions ce jour-là.

— « Or ça, on te vante comme fort adroit et rapide dans tes travaux, clama Gérard d'Alsace. Nous l'allons voir !..... Ouïe bien mes ordres !..... Il s'agit de

me reconstruire un pont sur lequel, moi et mes troupes, nous puissions passer. Il nous faut, au plus tôt, rattraper les audacieuses canailles qui nous tarabustent, et enfumer tous ces renards dans leurs tanières !... Il ne manque pas ici de bois, de pierres..... On t'aidera !..... »

— « Mais, Monseigneur !..... »

— « Tais-toi !..... Tu vas te mettre à l'instant à l'ouvrage..... Je saurai reconnaître généreusement tes services, si je suis content de toi. Mais je saurai aussi punir ton mauvais vouloir. Je veux que ce pont soit reconstruit, dans la nuit de demain, à minuit..... »

Ici, Gaulthier entra dans un air de consternation qu'il est facile d'imaginer. Il gémit :

— « Je n'aurai jamais le temps !..... »

— « Faut-il que quelques vigoureux coups de bâton sur l'échine te fassent comprendre clair !..... J'ai dit. Tu as le choix entre une bourse d'or bien garnie ou un arbre bien branchu. Demain à minuit !.....

Gérard d'Alsace tourna le dos au maçon, et, sans plus s'occuper de lui, donna des ordres à ses soldats pour qu'ils se reposent.

Florian, lui, s'était prudemment esquivé.

Le soleil s'éteignait au fond d'un paysage rose argenté, les eaux paisibles de la rivière semblaient sommeiller, et la lune s'éleva ronde et claire dans la nue, saluée par les roulades des rossignols, inlassables chanteurs, amoureux des étoiles.

Un vent léger, caressa le front en nage du pauvre homme effrayé, vent aux parfums âcres des sapins, mélangé de l'odeur douce des violettes et des muguets. Se voyant seul, un moment il respira mieux. Assis sur la mousse, il réfléchissait à la dureté d'un sort qui l'avait poussé à négliger ses devoirs religieux. Fallait-il, vraiment, qu'il eut le nez peu tourné à la fortune pour qu'il lui arrivât aussi sotte aventure !.....

— « Que la crique me croque, si je puis construire ce pont, à moi tout seul, en quelques heures !..... On m'aidera !..... Qui m'aidera ?... » se lamentait-il. « Je serai pendu, indubitablement !..... » ajouta-t-il, en levant la tête, et en considérant avec inquiétude les hautes cimes des énormes chênes qui l'entouraient. Un gland lui tomba sur l'œil gauche, ce qui augmenta le trouble de son âme, car ce devait être mauvais présage, surtout qu'au même moment une chouette huhulait longuement et lugubrement..... Alors, désolé de mourir sans avoir reçu Notre-Seigneur en viatique — mais surtout de mourir — Gaulthier se mit à verser des larmes, grosses comme escargots de vignes, et parfaitement résigné à être lâche, n'essayant même pas de fuir, il se laissa choir dans la mélancolie.....



Depuis combien de temps était-il hanté des plus sinistres hallucinations ? Lui-même n'eut pu le spécifier, quand un effrayant coup de tonnerre — que rien ne justifiait par cette nuit étincellante et pure — aggrava ses lugubres pressentiments et le sortit de l'état quasi-comateux dans lequel il s'attendrissait. Il crut rêver, ou être devenu fou, en voyant, dressé devant lui, un personnage extraordinaire.

Ce quidam était haut, trois fois plus qu'il n'est humain, étrangement maigre, ayant toutes extrémités crochues et aiguës ; sa barbe et ses cheveux étaient couleur de feu, son costume d'un vert qui semblait lumineux. Les broderies, qui chamarraient son justaucorps et son manteau, brillaient d'un éclat phosphorescent. Des cornes se tirebouchonnaient sur un crâne en pain de sucre et ses yeux étaient d'escarboucle. De plus, il possédait une queue, osseuse et longue, se terminant en fourche, qui s'agitait sans la moindre cesse, avec un bruit de castagnettes. Quand il ouvrait la bouche, on pouvait voir des dents fines, pointues, que caressait une langue semblable à une vipère de belle taille, et son haleine sentait incommodément le soufre.

Epouvanté, Gaulthier s'était levé, en se signant avec précipitation — car il avait reconnu, enfin, le diable, dont son curé souvent l'avait menacé — mais un coup de tonnerre, plus formidable encore que le précédent, le remit sur son séant. Pris d'un tremblement convulsif devant cette dépilative apparition, il se cacha les yeux de ses deux mains, et se mit à hurler des exorcismes sans cohérence.

Satan appliqua sèchement le revers de sa queue sur l'occiput du malheureux et le fit ainsi taire. Puis, après avoir éclaté d'un rire si violent que les échos de la forêt répercutèrent cet inquiétant bruit de crecelle tapageuse cinq minutes durant, il dit d'une voix sépulcrale :

« — Cacochyme nigaud, tu me parais douze fois plus faible d'esprit qu'un hanneton ! Avec ta vilaine frimousse, et ta pâle mine toute dérougie, tu me ferais presque regretter la diligence avec laquelle je viens te rendre un bon office !.... Vas-tu passer ta vie à te mourir, en attendant d'être pendu ?..... Allons, regarde-moi en face !..... »

Gaulthier, n'eut pas la force, même de bouger un doigt.

« — Tu as bien tort, te dis-je, de te mettre la tête en quatre, et de te tourner les sangs, parce que le duc de Lorraine t'a donné des ordres impossibles à exécuter !..... Je suis bon !..... Crois-moi !..... Le pont sera construit à l'heure dite !..... »

« — Puis-je vous croire, Seigneur ?..... » pleurnicha-t-il. « En vérité cela pourrait passer pour miracle, si les hommes étaient dignes que Dieu en voulut faire !..... »



Un nouveau coup de queue, qui lui cingla le côté droit du visage, lui rappela qu'il était contraire aux usages reçus de parler de Dieu, alors qu'on s'adresse au diable, et lui coupa net la parole.

« — Tu es cocasse, en vérité, et stupide ! Tes jambes flageollent tant, que tu ne tiens plus debout, et tu soupires, comme vache qui vêle, au lieu de gambader et de rire !..... Ma proposition est cependant fort civile !..... Je te permets de gagner une bourse remplie d'or, et tu geins !. ... Tu es étrangement bête, pour sûr ! La reconnaissance déjà eut dû te pousser à mille démonstratifs baisegriffes !..... Je te rends un signalé service, et qu'est-ce que je te demande par contre ?..... Non pas ton âme, mais celle du premier homme qui passera sur ce pont, que ma volonté va faire paraître, par enchantement, sur ces eaux !..... C'est peu de chose et qui t'importe guère !..... Tu n'aura à t'occuper de rien !..... Je suis pressé, réponds-moi ?..... Je te donne deux minutes de réflexion !..... »

Satan se caressa les cornes, puis ramassa des cailloux, qu'il chauffait sur ses yeux de braise et croquait ensuite, comme s'ils eussent été dragées de Verdun.

« — Ce diable est de mouvement brusque !..... Sa queue, surtout, gagnerait à s'ankyloser !..... Cependant il me paraît persuasif et bienveillant !..... Ses propositions sont fort honnêtes !..... Après tout il est plus avantageux de lui céder l'âme d'un quiconque inconnu que d'être soi-même pendu !..... D'ailleurs, qui passera sur ce pont, le premier ?..... Monseigneur Gérard d'Alsace, suivant toutes probabilités !..... »

Cette idée remplit d'aise l'architecte, qui n'hésita plus.

« — J'accepte votre pacte ! » dit-il nettement.

Satan se lécha les babines voluptueusement et longuement. Sortant de ses chausses un parchemin, un écritoire et une plume de hibou savamment taillée, il tendit le traité et les accessoires à Gaulthier. Il commanda :

« — Signe. »

Et Gaulthier signa !.....

Une lueur étincelante éclaira la forêt. En même temps que l'air s'empestait d'une violente odeur de vieux bouc rôti, s'épaississait d'une fumée âcre et noire, un craquement sourd retentit. Des corbeaux croassèrent.....

Quand tout fut rentré dans l'ordre, le diable avait disparu.

Le soleil lentement s'éveillait, laissant tomber sa pluie d'or sur les hautes futaies, les fouillis d'arbres, la végétation ardente de la forêt, sur la nature entière saupoudrée de rosée. Peu à peu s'éleva de la terre une cacophonie harmonieuse, tous les oiseaux sifflèrent leur bonheur, chantèrent leur éternelle chanson d'amour. Au loin les tin-tins joyeux et clairs, s'évadèrent des saints clochers

et le parfum des germes mûrs chariait une ivresse de désirs, qui envahit le maçon, l'empoigna au cœur. Il se sentait pris d'une vague et délicieuse insouciance, subitement, devant le féérique de l'aurore. Voyant tout en beau, il faisait mille heureux projets :

« — Avec quelques-unes des pièces d'or, que me donnera le prince, je crois qu'il est honnête que je fasse une donation pieuse au curé. Il dira quelques messes et brûlera quelques cierges pour le repos de l'âme de celui que, bien involontairement, je vais envoyer cuire en marmite infernale !..... Avec d'autres, je m'achèterai une maison et de brillants atours..... Les derniers feront bien l'affaire de mon fils Etienne, que je marierai richement, dès son retour de l'armée..... Qu'on se fait des idées fausses !..... Qui soutenait que le diable était noir et se promenait tout nu, velu, crépu, uniquement désireux de nuire ?..... Il est tant gentilhomme qu'il est presqu'aussi mal poli que notre duc, lui-même, mais moins débraillé et bien plus complaisant !..... Je me sens pour lui rempli de reconnaissance ! »

Comme les précédentes émotions l'avaient fortement fatigué, Gaulthier finit par s'endormir sur l'herbe. Il fit des rêves glorieux, se voyant, en songe, à cheval sur un dragon de feu, et s'entendant appeler « excellent ami » par un diable plus décoratif encore que celui qu'il avait vu dans la réalité.

A ce moment un arbalétrier, de cet âge où l'on aime à faire des choses extraordinaires et éclatantes, dans l'impossibilité de demeurer en place, cherchait à occuper les loisirs de la halte forcée par une promenade distrayante sur les bords de la Moselle. Il avait bonne tournure, jolies moustaches, cheveux frisés, blonds, et le rire de son regard laissait deviner que s'il faisait grand cas de la vie, c'est qu'il la trouvait agréable, sachant la passer avec gaieté. Sa jeunesse était un enthousiasme continuel et sa raison avait la fièvre. Il contempla les ruines du pont, mais son attention vite fut attirée par la venue, de l'autre côté de la rivière, d'une petite demoiselle, vêtue d'un corsage blanc, qui laisait échapper une gorge la plus jolie du monde, et d'un jupon court de teinte orange, assez dépenaillé.

« — Mazette, dit le soldat, voilà une personne dont les yeux en amande et le nez en trompette sont adorables !..... »

Elle, sans avoir l'air de prendre garde à lui, dansait, en faisant des grâces avec ses bras blancs et potelés. Ses mignons petits pieds caressaient les corolles des fleurs, mais ne les écrasaient point. Quand elle eut finit de se trémousser, elle s'étendit à l'ombre et chanta des refrains patois d'une voix de chérubin, si douce, si douce, que la Sainte-Vierge seule, pouvait en avoir entendu de pareillement douce dans le paradis bleu des anges roses.

« — Il faut, ribon-ribaine, que je dise deux mots courtois à cette délicate

créature ! » s'écria l'arbalétrier. « Elle est trop jolie pour ne pas être d'humeur avenante ! »

Sans plus tarder il se précipita dans l'eau, et nagea droit vers la petite demoiselle. Ils se dirent bonjour et firent la conversation sous les saules brillants comme de l'or neuf, à côté de la rivière scintillante comme un miroir d'argent...

Gaulthier ronflait, confiant dans la promesse diabolique, aussi tranquillement que s'il eût été dans son lit autrefois conjugal, sans s'émouvoir du tapage produit par les jeux et les disputes des soldats gueulards et brutaux. Certains, l'ayant déniché, derrière un buisson d'aubépine, couché sur le dos, jugérent gai de verser des cailloutis dans sa bouche, qu'il tenait ouverte, de lui mettre des orties dans les oreilles et les narines. Cette plaisanterie le réveilla en sursaut, éternuant aux larmes et grimaçant. Il pesta. Sa mauvaise humeur ne fit qu'ajouter au plaisir que ces militaires trouvaient dans leur farce. Agacé, il les traita haut de passe-volants. Quelques bourrades et un sérieux houspillement le rendirent taciturne.

« — Voilà des manières assez satisfactoires pour m'enlever le remords, si j'en avais !..... Que ces énergumènes périssent ! .... » marmottait-il. « Christ-Dieu ! que Satan les emporte donc tous, au lieu d'un seul !... On ne torture pas ainsi un estimable architecte !..... »

Il renifla avidement l'air. Il fainéanta dans les bois tout noirs, et, avec impatience, attendit la dernière éclaircie du jour, en se donnant à lui-même l'assurance que le diable ne le tromperait point, à minuit, et que le diable lui permettrait alors aussi de se venger de ses méchants persécuteurs.

Il prêta l'oreille aux murmures des ruisseaux, aux bourdonnements des insectes, aux gazouillements des oiseaux ; il regarda les papillions voltiger, puis s'engourdir, il vit leurs têtes de velours se poser sur les étamines parfumées des fleurs joliettes ; il regarda les étoiles, l'une après l'autre, piquer la pluche de la nuit, de points diamantés....

« — Encore deux heures et j'aurai la bourse d'or !..... Encore deux heures, et je saurai si c'est bien cet affreux duc qui payera, comme je le souhaite, mon billet à échéance !..... Encore deux heures !..... »

Et le pauvre architecte n'entendait pas sa conscience — ne l'écoutait point — qui cependant lui criait :

« — Gaulthier, mon ami, prie le bon Dieu !..... Prie-le, durant qu'il en est temps encore !..... Gaulthier, Gaulthier mon ami, hier tu n'es pas allé au Salut, aujourd'hui pas à Matines, pas à la Messe, pas aux Vêpres !..... Gaulthier, ah Gaulthier ! tu n'as pas chanté tes prières ni le soir, ni le matin, pas même l'après-midi !..... Gaulthier rappelle-toi que tu n'as pas assisté à la bénédiction du



Saint-Sacrement !..... Piteux Gaulthier !.... » Non, le pauvre architecte n'entendait pas sa conscience, car il ne l'écoutait plus ! ....

Il écoutait le bruit lointain des chevaux galopant, le cliquetis des armes que les hommes de Gérard fourbissaient, comme pour un départ prochain : il écoutait les uns rire, les autres crier, d'autres encore jurer, sacrer, blasphêmer. Il était calme, dédaigneux de ce qui se passait autour de lui, mais assez inquiet de connaître les événements que la volonté satanesque avait bien pu créer là-bas, près des arches en ruines, de piliers démolis, là-bas où, lâche, il n'osait aller, car il n'était encore que la onzième heure !.....

La curiosité, peut-être, eut fini par lui donner un peu de courage, si une voix — oh cette voix ! — celle de monseigneur le duc, n'avait hurlé, si fort qu'un faisan endormi tomba lourdement sur le sol, mort de frayeur :

« — Où est-il ce Gaulthier ?.... Qu'on me l'amène !..... »

Alors il eut la chair de poule. Ses poils se hérissèrent, droits comme des i, son cœur battit la berloque, il eut chaud, puis froid, la colique et la tremblote, et, certes, il n'eut pu bouger, si, à coups de pieds, de poings, de fouets et de bâtons, une quinzaine de robustes, vaillants, hardis et vigoureux gentilhommes ne lui avaient expéditivement rendu les membres élastiques.

Il arriva devant la Moselle, où l'attendait son gracieux maître, en faisant une si malencontreuse culbute, qu'il s'écorcha la peau du visage, depuis le menton jusqu'au front. Malgré un saignement du nez assez vif, il s'aperçut bien qu'il n'y avait pas trace de pont à l'endroit indiqué et aussi que Gérard d'Alsace ne prenait pas sa cabriole pour une révérence. Il sentit ses jambes lui rentrer dans l'estomac, en ouïssant les ordres :

« — Préparez la corde !..... Et vous autres, mettez-moi cette canaille nue comme ver de terre ! Coupez lui des tranches de viande de partout le corps, et sur les plaies vives, jetez du sel !..... Puis, pendez-le, si haut que l'on peut pendre !..... »

Il était minuit moins deux minutes.....

Le pauvre architecte n'avait déjà plus d'autre vêtement que sa pudeur, quand il se secoua de telle manière qu'il échappa des mains de ceux qui lui faisaient la toilette, criant, avec insolence :

« — Monseigneur le duc, vous m'avez demandé un pont, sur lequel vous pourriez passer, vous et vos troupes, me promettant une bourse d'or pour prix de mon travail, s'il était terminé à l'heure dite. Au lieu de me faire déchirer mes habits avec ma peau, payez donc vos dettes, monseigneur le duc !..... »

Ce discours, prononcé d'une voix de stentor par ce vilain, uniquement drapé dans sa parfaite dignité, eut certainement donné un coup d'apoplexie au prince,

si ses yeux — ses propres yeux — n'avaient vu, sur la Moselle, un pont si grand, si large, si beau, que jamais encore il n'en avait vu un aussi magnifique !.....

Le duc demeurait bouche bée !.....

A minuit sonnant, silencieusement, le diable avait fait sa besogne.

Revenu, un peu, de sa stupéfaction, Gérard d'Alsace dit :

« — Tu dois, ceci est sûr, être protégé des Cieux !..... ou des Enfers !.... Qu'importe !..... Voilà la récompense promise !..... Tu peux remercier ton patron — quel qu'il soit — car j'allais te laisser dépecer comme brebis grasse !..... »

En jetant sa bourse à Gaulthier, le duc piqua des deux avec une telle violence que son cheval l'emporta, en six bonds énormes, jusqu'à deux pas du pont. Mais là, court, il s'arrêta, hennissant, se cabrant !.....

Ce qui se passa — en moins de temps qu'il n'en faut pour le narrer — fut aussi surprenant que terrible.

Le ciel devenu noir d'encre, soudain s'illumina de mille et mille éclairs s'entre-croisant, et les coups de foudre furent si continus et si violents, qu'en se confondant, ils produisirent un assourdissant tapage, rendu plus effrayant encore par le grondement des eaux, qui s'agitaient avec plus de fureur qu'une mer démontée, s'élevant à des hauteurs prodigieuses, pour retomber lourdement, en trombes, sur tous les alentours.

Alors un cri n'ayant rien d'humain, aigü, atroce, dominant tous les autres bruits, glaça chacun d'une peur mortelle, et l'on vit Gaulthier, hagard, livide, se tordant les bras, courir, fou, vers la Moselle, en hurlant :

« — Ne passe pas !..... Ne passe pas !..... »

Sur l'autre rive, venait d'apparaître le jeune arbalétrier aux jolies moustaches, aux cheveux frisés, blonds, qui, ayant fini sa conversation avec la petite demoiselle aux yeux en amandes et au nez en trompette, se hâtait de rejoindre l'armée. Pour aller plus vite, il allait traverser le pont. Dans ce beau militaire, l'architecte avait reconnu Etienne, son fils, son fils unique, sa seule adoration !.....

« — Ne passe pas !..... Ne passe pas !..... »

Mais la voix du père n'est pas entendue, étouffée par le cliquetis des armes et le tapage de la nature !.....

« — Seigneur ! Pitié ! Pitié, mon Dieu ! » supplie Gaulthier, en s'arrachant la poitrine de ses ongles. « C'est moi qui le perds, mon bel Etienne !..... Ah, que cent fois il eût mieux valu que je mourusse dans les douleurs les plus cruelles !..... »

Blême, il suit de l'œil l'arbalétrier qui s'avance rapidement.....



« — Ne passe pas ! .... »

Le jeune homme s'engage sur le pont, fait un pas, .. puis deux, .. puis trois...

Tout à coup, quand il se trouve au milieu, un gros nuage de fumée jaunâtre l'enveloppe, une odeur âcre de souffre se répand dans l'air !.....

Etienne a disparu !.....

Le pont aussitôt s'enfonce, lentement, dans les eaux.....

Le diable avait promis de faire l'ouvrage, pour l'heure dite, mais il n'avait pas spécifié qu'il serait durable.

Monseigneur Gérard d'Alsace ne comprit rien à ce qui venait de se produire, mais il ne sut maîtriser sa colère, quand il se rendit compte qu'il était, à nouveau, impossible de traverser la rivière.

Il tourna tout son courroux contre l'architecte, qu'il accusa de sorcellerie. Sans pitié — comme il l'en avait menacé — il lui fit, sur le champ, couper des tranches de viande de par tout le corps, et, sur les plaies vives, jeter du sel par ses soldats. Après quoi, Gaulthier fut pendu, si haut que l'on peut pendre, à un chêne très branchu, à la grande joie des gens d'armes, qui trouvèrent ça très amusant.

HENRY-DESESTANGS.





Le Projet Beauquier

Le 17 avril dernier, invité ainsi que son collègue M. Marin, par l'*Union régionaliste lorraine*, M. Beauquier est venu exposer à Nancy, sous la présidence de M. Mézières, l'économie de son projet de division de la France en régions. M. Beauquier, député de Besançon, est un des décentralisateurs les plus en vue de notre époque. Sa longue expérience des affaires, ses persistantes initiatives, sa parfaite connaissance d'un sujet aride et complexe font de lui un des maîtres de la science, un des chefs de ce mouvement régionaliste qui, chaque jour grandit et se propage. Président de la commission de Décentralisation de la Chambre, président d'honneur de la Fédération régionaliste française, sur la brêche depuis de longues années, tenace et convaincu, jamais découragé, M. Beauquier, par sa vaillance, évoque le souvenir d'un autre valeureux champion de la même cause : Raudot, décentralisateur sous cinq régimes, qu'on appela l'infatigable Raudot, représentant du peuple sous la seconde république, adhérent en 1865 au programme de Nancy, député de l'Yonne à l'Assemblée nationale, auteur lui aussi, en 1849 et en 1871, d'un projet de réforme de la division administrative de la France. Seulement, Raudot était légitimiste. M. Beauquier est républicain avancé. Au Parlement, il fait partie de ces décentralisateurs agissants dont fut René Goblet, de ceux qui ne se contentent pas dans leurs professions de foi d'exprimer plus ou moins vaguement qu'ils sont partisans de la décentralisation, mais qui tiennent à préciser leurs idées et n'hésitent pas à payer de leur personne pour les propager, stimulés plutôt qu'arrêtés par l'indifférence et l'apathie. C'est à l'énergie, à la persévérance de ces hommes que la France devra un jour sa réorganisation administrative. Avant que l'histoire, cette grande justicière, indique leurs noms et leurs œuvres au respect des générations, il convient que leurs contemporains remarquent leurs efforts et en apprécient la valeur.

I

Avec sept de ses collègues, MM. Arthur Legrand, Lhopiteau, Berthet, Massé, Lafferre, Modeste Leroy et Disleau, M. Beauquier a déposé à la Chambre, le 5 février 1907, une proposition de loi tendant à substituer aux départements actuels, vingt-cinq régions. Déjà émise au début de la huitième législature (1902-1906), cette proposition avait été soumise à la commission parlementaire compétente (1). Etudiée avec soin, discutée dans ses détails, elle a subi des modifications et s'est augmentée de nouvelles dispositions. Passée au crible, elle a donc le mérite de ne pas être le fruit spontané d'une imagination isolée. C'est le résultat digne d'attention des sérieux travaux d'une collectivité avertie. Il eut été grand dommage de voir rester vaine une initiative ainsi fortifiée. M. Beauquier l'a compris et il a répété son geste.

Qu'on se rassure ! M. Beauquier ne rétablit pas les anciennes provinces qui, en 1789 ne formaient d'ailleurs pas la division administrative de la France. En 1790, la Constituante a supprimé les Généralités. Elle a découpé le territoire français en quatre-vingt-trois morceaux plus ou moins égaux, formant des disparates plus ou moins choquantes. Cette division arbitraire et peu rationnelle, qui servit admirablement le despotisme impérial — Napoléon en fit l'aveu à Sainte-Hélène — fut adoptée avec empressement par la Restauration. Mais dès son apparition, elle souleva des objections. Au cours du siècle dernier, l'extraordinaire essor des moyens de communication est venu ajouter un argument solide, à lui seul presque suffisant, aux critiques les plus sûres, et aux théories les mieux établies. Aujourd'hui, l'extension inquiétante du fonctionnarisme et l'impérieux besoin d'économies budgétaires, ont donné à la réforme administrative un caractère d'urgence qui ira sans cesse en s'affirmant. Fatalement, un jour viendra où les promesses et les atermoiements ne suffisant plus, il faudra s'atteler à la besogne. Cette besogne, M. Beauquier l'a tracée toute entière pour l'instauration des régions. L'ensemble de son projet constitue un document précieux, une œuvre longuement mûrie, intéressante au premier chef.

*
* *

L'exposé des motifs est la reproduction de la brochure : *La France divisée en régions*, qu'édita, à Toulouse, en 1901, pour la bibliothèque de propagande régionaliste, la défunte *Revue Provinciale*.

M. Beauquier commence par établir qu'à l'heure actuelle, malgré les immenses progrès accomplis dans les moyens de communication, notre organisation admi-

(1) Le premier dépôt date de 1890.

nistrative est restée ce qu'elle était au temps de Chappe et de Laffitte et Caillard, au temps des diligences et du télégraphe aérien. Il fait remarquer que la transformation radicale qui a fait éclore les départements a été opérée précipitamment, sans étude ni préparation. Certes, on pourrait objecter qu'une réforme hâtive qui a résisté à plusieurs changements de régime comportait dans son essence quelques qualités. Mais M. Beauquier rappelle les arguments mis en avant par les partisans des départements. Mirabeau en fit valoir deux. Il invoqua la nécessité de faire l'unité nationale. Il craignait que dans les provinces ne se réfugiât comme en des bastilles imprenables l'esprit de l'Ancien Régime et qu'on ne vit subsister ou renaître les abus, les excès, les privilèges qu'on venait de supprimer. L'argument pouvait avoir une valeur à l'époque. Aujourd'hui, il l'a perdue toute entière. Il serait puéril de prétendre qu'en 1907 les régionalistes Lorrains, Normands, Provençaux..., rêvent de reconstituer leurs anciennes provinces pour en faire de petites nations indépendantes et autonomes. Pour les Lorrains, surtout, sans cesse menacés par des voisins vigoureux et voraces, la conception serait singulière. Comme l'écrit M. Beauquier « le mélange des races s'est fait en France d'une manière si complète que le danger de leur reconstitution et de leur hostilité est bien à jamais écartée... Depuis 1789, l'esprit particulariste des provinces a été à peu près complètement détruit ; dans tous les cas, ce qui en reste étant parfaitement inoffensif mérite plutôt d'être encouragé que combattu. »

Mirabeau dit aussi qu'en multipliant les chefs-lieux on donnerait l'accès des fonctions publiques à un plus grand nombre de citoyens. A quoi M. Beauquier répond excellemment : « Si l'illustre orateur pouvait sortir de son tombeau et contempler notre administration française, quel effroi n'éprouverait-il pas en voyant réalisées les conséquences de sa thèse, en assistant à la curée des places, en constatant que la moitié de la nation occupe des fonctions publiques et que l'armée des fonctionnaires, chaque jour plus nombreuse, est suivie d'une réserve d'innombrables solliciteurs. »

Aujourd'hui il est unanimement reconnu que cette plaie ronge la nation dans ses forces vives. Dès le début cependant certains députés virent clair, deux, entre autres, dont le rôle fut sans éclat, mais non pas sans mérite : M. Beauquier cite leurs noms : l'un s'appelait Bengy de Puy-Vallée, député du Berry ; l'autre était Martin, député de Besançon. Tous deux protestèrent contre le morcellement du territoire.

Ils firent observer qu'en multipliant les divisions on multipliait les frais. Le second dit : « Si vous avez trois départements en Franche-Comté, par exemple, il faudrait trois hôtels d'administration, trois commissaires intermédiaires, trois secrétaires-greffiers, trois receveurs généraux, six procureurs-syndics... Vous

triplez tout ! Voyez plutôt sur la carte si de telles circonscriptions ont besoin de tout cet attirail (1) ». Et ces paroles étaient prononcées en 1789, à une époqne où les communications étaient beaucoup plus compliquées, beaucoup plus difficiles qu'aujourd'hui. Ce fut d'ailleurs cette difficulté des communications qui constitua l'argument principal des partisans du département. M. Beauquier cite l'opinion de plusieurs constituants : Thouret, Mirabeau, Duquesnoy, Rabaut-Saint-Etienne, Gossin, Target. Etant donné l'état des chemins, tous insistaient sur la nécessité de diviser le territoire de façon à éviter aux citoyens des déplacements longs et coûteux. Target déclara : « En divisant le territoire en plus de quatre-vingts parcelles, nous avons voulu que, de tous les points du département, on puisse arriver au centre de l'administration en une journée de voyage.» Mais aujourd'hui les chemins sont bons et nombreux. La France est sillonnée de voies ferrées. Il y a le télégraphe, le téléphone, l'automobile. « Ainsi, observe M. Beauquier, le principal motif invoqué jadis pour justifier les divisions de la France en nombreuses circonscriptions administratives, ce motif ne peut absolument plus entrer en ligne de compte. » Et il ajoute : « Tous les progrés réalisés par la vapeur et l'électricité, sont comme non avenus. On semble ignorer que la France, outre son réseau complet de routes nationales, départementales et de chemins vicinaux, est traversée en tous sens par plus de 34.000 kilométres de voies ferrées. Nous avons toujours autant de préfectures, de sous-préfectures, autant de directions de contributions directes et indirectes, autant de recettes financières, autant de tribunaux, de cours d'appel, etc. » M. Beauquier fait remarquer qu'en découpant les départements on n'a tenu compte ni de la géographie, ni du chiffre de la population. Il y a des départements qui ont cinquante cantons, alors que d'autres n'en comptent que vingt. « ...Tandis que les uns sont peuplés de 180.000 habitants, les autres en comptent plus d'un million. » Et cependant tous, quelles que soient leur étendue et le chiffre de leur population, ont les mêmes fonctionnaires, les mêmes rouages : ce qui semble en effet peu logique. On conçoit mal que pour administrer les Basses-Alpes (115.021 habitants) il faille le même mécanisme que pour administrer la Gironde (821.131 habitants). M. Beauquier souligne eette absurdité par cette simple phrase, singulièrement éloquente dans sa concision : « Pour recouvrer un million d'impôts dans certains départements, l'Etat dépense autant que pour recouvrer dix millions dans d'autres (2). »

(1) Bengy du Puy-Vallée, nous dit M. de Luçay (*La Décentralisation*), s'exprima ainsi : « Au lieu de couper la France comme un morceau de drap en quatre-vingt-une pièces, pour en faire quatre-vingt-un départements, pourquoi ne pas se rapprocher de l'ancienne division par généralités qui semble le plus simple, la mieux adaptée au génie et au goût des peuples qu'un législateur a le devoir de consulter. »

(2) « La division départementale n'est pas seulement illogique et incohérente ; elle a le tort de coûter fort cher. De tous les pays d'Europe, la France est celui qui a le plus grand nombre de cir-

Au surplus, cette idée d'une refonte de la division administrative de la France a pris naissance depuis longtemps. Estimant sans doute que les arguments pratiques valent mieux que les souvenirs historiques, l'auteur du projet que nous analysons a été très bref en ce qui concerne les précédents. Il n'a pas refait l'historique de la décentralisation, même au seul point de vue de la région. Il s'est contenté de rappeler que, en 1829, M. de Martignac, ministre de l'Intérieur, parlait déjà d'une réforme et que neuf ans après, en 1838, lors de l'élaboration de la loi sur les départements qui donna définitivement à ceux-ci la personnalité civile elle était de nouveau envisagée. Rapidement il a cité quelques opinions, entre autres celle de Vivien, qui, sous la Mornarchie de Juillet, fut député et ministre et, sous la seconde République, conseiller d'Etat : « La Constituante conçut une grande pensée le jour où elle a substitué de si nombreux départements aux provinces, mais en cette occasion les circonstances dominèrent l'Assemblée. Il est permis de se demander aujourd'hui si la Constituante n'a pas souvent dépassé le but pour mieux l'atteindre : le territoire des départements est trop étroit, le nombre des départements est trop grand. Des circonscriptions plus larges ont été adoptées déjà par l'administration militaire, la justice, l'instruction publique, pourquoi ne pas suivre cet exemple à l'égard de l'Administration ? » Vivien, dit M. Beauquier, écrivait cela en 1855. Vivien étant mort le 7 juin 1854, c'est plus exactement en 1852, date de la deuxième édition remaniée des *Etudes administratives*, dont est tirée la citation qu'on vient de lire. A vrai dire, dès 1837, comme rapporteur de la loi municipale, Vivien parlait de la posibilité de procéder à une division plus large « division qui n'aurait, disait-il. aucun des inconvénients de l'ancien ordre de choses et qui produirait précisément tous les avantages qui en dérivaient ».

Sous la seconde République, le Conseil d'Etat, présidé par Boulay de la Meurthe, prépara un projet de loi sur l'administration intérieure divisé en quatre livres : Communes, Cantons, Départements, Conseils de Préfecture. Une commission de trente membres, nommée par l'Assemblée législative examina ce projet qui respectait la division établie. La discussion sur la première partie était commencée lorsque, le 2 décembre, le Ministère de l'Intérieur fut occupé et le coup d'Etat accompli. Raudot avait proposé la suppression des départements, leur remplacement par des circonscriptions plus vastes. Renvoyée au Conseil d'Etat la proposition fut écartée.

conscriptions administratives et, par conséquent, en proportion, le plus grand nombre de fonctionnaires. M. Jules Roche a relevé ce qu'il y avait de choquant dans ce fait : le département de la Lozère, qui compte quatorze fois moins d'habitants que celui du Nord et fournit cinquante-quatre fois moins de recettes au Trésor public a, à peu près, le même appareil d'administration générale. » Communication présentée par M. Charles-Brun, le 4 avril 1907, au Congrès des Sociétés savantes (Montpellier).

Sous le second Empire, les auteurs du Projet de Décentralisation, connu sous le nom de « Programme de Nancy », n'envisagèrent pas directement la question de la région. Sans doute, parce qu'ils ne sentaient pas l'opinion suffisamment préparée, et parce que la réforme n'offrait pas le même caractère d'urgence qu'aujourd'hui. Ils réclamèrent seulement l'émancipation du Département, l'extension des pouvoirs des Conseils généraux, la création d'une commission permanente, et, tout en regrettant la division arbitraire de la France en circonscriptions purement artificielles, sans traditions, sans passé et sans vie propre, ils se bornèrent à formuler le vœu que les circonscriptions fussent agrandies, invoquant pour motifs la facilité des moyens de communications.

A la fin de l'Empire, le 21 février 1870, fut constituée, pour étudier la réforme administrative, une commission de quarante-neuf membres, dont firent partie nos concitoyens de Metz-Noblat et Buquet. Cette commission fut, elle aussi, saisie de propositions tendant à la création de régions. Les événements interrompirent ses travaux.

Au lendemain de la guerre, lors de l'élaboration de la loi sur les Conseils généraux, la commission de l'Assemblée Nationale repoussa une nouvelle proposition de M. Raudot, tendant à la formation de vingt-quatre provinces. Et depuis, indépendamment de M. Beauquier, la Chambre des Députés a vu éclore trois propositions : le 29 mai 1890, la proposition Hovelacque (1) (17 circonscriptions départementales) ; le 9 avril 1895, la proposition Lanjuinais (23 régions); le 25 mai 1895, la proposition Cornudet (24 régions).

On le voit, ce problème du remaniement de la carte administrative n'est pas de date récente. Et si l'on voulait énumérer les écrivains qui, depuis Vivien, s'en sont occupés, la liste serait longue. Jusqu'ici, encouragé par l'indifférence de l'opinion, soucieux de ménager tous les petits intérêts, le Parlement n'a rien fait, rien tenté. M. Beauquier rappelle cependant que le 8 décembre 1894, sur l'initiative de M. Boudenoot, la Chambre prit une détermination énergique. Elle invita le Gouvernement à nommer une Commission extra-parlementaire pour préparer une réforme sérieuse. M. Charles Dupuy était alors Président du Conseil. Il tomba le 14 janvier 1895. Il fut remplacé par M. Ribot, qui tint les engagements de son prédécesseur, et fit nommer la Commission le 17 février. Peut-être eut-il mieux valu suivre l'exemple donné par M. Goblet en 1882 et en 1887, et présenter au nom du Gouvernement un projet de loi en s'efforçant d'en hâter la discussion.

La Commission instituée était la plus nombreuse qu'on ait vue en pareille matière. Elle comptait cinquante-quatre membres. On y voyait des fonction-

(1) Reprise dans les trois dernières législatures par MM. Louis Martin et Defontaine.



EDMOND DE GONCOURT

(D'après le tableau d'Eugène CARRIÈRE)

naires et des membres du Parlement. M. Lépine, préfet de police, y coudoyait M. le général Renouard, sous-chef d'état-major général de l'armée. Cette réunion compacte et bigarrée travailla. Mais on peut se demander si ses membres étaient des décentralisateurs bien convaincus, quand on voit à quoi ses efforts aboutirent. En présence de l'obstacle, elle tourna court et se déroba. Le rapport sur l'administration départementale et communale, présenté au nom de la sous-commission administrative par M. Alapetite, préfet du Pas-de-Calais, et adopté par la Commission, repoussait toute transformation de nos institutions administratives. Il écartait même la translation au Conseil général de la tutelle des communes, réforme qu'avait demandée dès 1882 M. Goblet, lorsqu'il était ministre de l'Intérieur. La Commission ne proposa que des retouches peu importantes, bien que dans son rapport au Président de la République M. Ribot eût à la fois réclamé : l'extension du pouvoir de décision propre des agents exécutifs locaux dans un but de simplification et d'accélération ; l'augmentation des pouvoirs des assemblées locales ; la création de la circonscription cantonale. M. Beauquier apprécie en ces termes le travail accompli : « La Commission instituée par le ministre, et qui a fonctionné pendant quatre ans, n'a proposé que des réformes assez insignifiantes. Au lieu d'envisager la question de haut et de trancher dans le vif en opérant la réforme véritable qui consiste à restituer aux départements, aux régions et aux communes leur autonomie administrative, c'est-à-dire de les soustraire à la tutelle abusive de l'Etat, elle s'est perdue dans des réformes de détail. Les améliorations qu'elle a proposées ne sont évidemment pas sans intérêt, mais elles ne peuvent aboutir qu'à une diminution peu sensible des rouages et des formalités. Ce ne sont que des palliatifs très insuffisants. En somme, cette Commission n'a voulu s'occuper que de quelques abus, alors qu'il s'agissait d'une réforme complète, radicale, de notre système administratif, si monstrueusement centralisé. »

Après avoir énuméré les raisons pratiques qui militent en faveur de la création des régions, M. Beauquier termine son exposé des motifs par des considérations générales. Pour l'honneur de la Province, il rappelle, après M. Léonce de Lavergne, qu'à la veille de la Révolution ce fut au sein des Assemblées provinciales que s'ébauchèrent les principes libérateurs et que, dans la suite, la plupart de leurs membres rédigèrent les célèbres cahiers. Puis il invoque le témoignage d'Augustin Thierry qui, vers la fin de la Restauration, faisait remarquer que « la centralisation, régime de conquête et non de liberté, régime auquel n'avait pu atteindre le pouvoir contre lequel la Révolution s'est faite, ne fut point l'objet de cette Révolution. »

A l'heure actuelle, Paris absorbe tout. La Province végète, dépourvue de vi-

gueur, incapable de développement. Asservie, subjuguée par une centralisation séculaire, elle voit partir sans regret, sans étonnement, tous les talents qu'elle enfante, indifférente à sa médiocrité, inconsciente de ses forces, comme figée dans une sorte de sommeil léthargique. M. Beauquier est amené à établir que, pour faire cesser ce manque d'équilibre entre Paris et la Province, il faut créer d'autres centres « assez puissants pour réunir tous les éléments de vitalité, pour ouvrir à tous les hommes de mérite une carrière en rapport avec leur talent, à toutes les entreprises une vie féconde, à tous les travaux de l'intelligence ou de l'industrie de vastes débouchés. » Et il cite l'opinon de M. Elias Regnault qui, sous le second Empire, appartint à la pléiade des écrivains libéraux : « Au lieu de cette division funeste en départements trop nombreux, supposez cinq ou six départements réunis en une seule région, centre politique, intellectuel et industriel, résumant des intérêts multipliés les uns par les autres. Les forces grandissant dans leur juxtaposition, les lumières rayonnant dans un foyer commun, tout devient grand, tout se proportionne au développement du nouveau théâtre ouvert à la matière et à l'esprit. L'intelligence se sent à l'aise, la science se féconde, l'industrie multiplie ses créations, les arts déploient leurs ailes, et toutes les carrières, soit publiques, soit privées, offrent aux hommes de mérite des positions qui les retiennent sur un sol devenu fécond. L'émigration cesse dès que le talent reçoit sa récompense. »

En terminant son exposé des motifs, M. Beauquier fait remarquer qu'au point de vue intérieur, comme au point de vue extérieur, la centralisation est néfaste. Il faut développer largement et franchement les libertés provinciales, appliquer ce principe : « Les intérêts locaux doivent être décidés par les habitants de la région sous réserve seulement de l'intérêt général. » Il observe qu'un gouvernement excessivement centralisé reste isolé, toujours à la merci d'un coup de force. C'est l'opinion que le programme de Nancy avait exprimée en ces termes : « Il fut toujours de raisonnement, mais il est maintenant d'expérience que, pour les gouvernements même en apparence les mieux assis, une centralisation excessive est une cause de faiblesse, non de force, et que, plus un pouvoir est concentré, plus sont à l'aise pour s'emparer de lui ces révolutionnaires de profession qui, peu soucieux des principes et du droit, ne visent qu'à exécuter un coup de main. » Au point de vue de la défense nationale, une nation qui ne vit pas à la remorque de sa capitale, qui n'est pas hypnotisée par les événements qui s'y déroulent, trouve en elle-même, à l'heure du péril, plus de ressort et plus d'énergie pour la résistance. C'est une erreur, dit M. Beauquier, de croire que seules les nations fortement centralisées sont en état de défendre avec succès leur territoire : « Les nations libres, dont les populations se gouvernent par elles-mêmes, ont toujours les plus fortes, les plus difficiles à soumettre. »

II

Rédigée en quarante-deux articles la proposition de loi de M. Beauquier comprend sept titres. Voici les grandes lignes de chacun de ces titres :

I. — La France est divisée en vingt-cinq régions, désignées par les noms de leurs capitales. Les arrondissements et leurs conseils sont supprimés ainsi que les Conseils généraux. Dans chaque région il y a un Conseil régional composé d'un membre élu par canton. La durée dumandat est de six ans. Le mandat de conseiller général est incompatible avec celui de maire, de député et de sénateur et avec l'exercice de toute fonction publique rétribuée par l'Etat ou la région.

Le Conseil régional tient deux sessions par an.

II. — Le Conseil régional régle tout ce qui est d'intérêt régional. Ses délibérations sont de deux sortes. Les délibérations définitives, exécutoires par elles-mêmes si dans le délai de vingt jours à partir de la clôture de la session le commissaire régional n'en a pas demandé l'annulation pour excès de pouvoirs ou violation de la loi ; les délibérations soumises à la nécessité d'approbation par décret du Président de la République. Les attributions des Conseils régionaux sont étendues. D'après notre proposition dit M. Beauquier « le Conseil régional au lieu d'être réduit comme le Conseil général actuel à voter seulement quelques fonds, à émettre des avis ou des vœux et à contrôler les actes du Préfet aurait la pleine possession de la gestion directe avec un important budget et des attributions très étendues. » Les Conseils régionaux peuvent s'entendre sur les objets d'utilité interrégionale. Ils peuvent émettre des vœux sur les affaires d'intérêt régional.

III. — Il est institué un Comité exécutif permanent nommé par le Conseil régional et composé de sept à neuf membres. « Ce Comité permanent nomme son Président ; il est chargé de l'administration de la région et de l'exécution des décisions du Conseil régional » (art. 21). Chaque membre du Comité reçoit un traitement au minimum de quatre mille francs. Chaque année le Comité fait au Conseil un rapport sur la situation de la région. Cet exposé est publié.

IV. — Le Commissaire régional représente le Gouvernement. Il est assisté d'un secrétaire général. Comme les Préfets actuels il est « chargé de l'instruction préalable des affaires qui sont soumises au Conseil régional ou à son Comité permanent » (art. 31). Il peut assister aux délibérations du Conseil régional. Il veille au maintien de l'ordre dans la région et dispose de la force armée.

V. — La région est subdivisée en districts. A la tête du district est un sous-commissaire régional. « Ce fonctionnaire sera chargé, sous la direction du commissaire régional, de surveiller l'administration des communes, de veiller au



maintien des lois et réglements d'administration générale et à l'exécution des résolutions prises par le Comité permanent ou par le Conseil de la région » (art. 37). Le sous-commissaire doit visiter chaque année toutes les communes de son district. Il doit chaque année faire un rapport sur l'état de son district au Conseil régional et au Comité régional permanent.

VI et VII. — L'article 40 porte qu'il n'est rien innové à l'organisation actuelle du canton et l'article 41 que les cantons sont subdivisés en communes dont l'organisation fera l'objet d'un projet spécial.

Evidemment ce projet sur la Commune s'impose. Il est le complément attendu du travail accompli pour la région. Il aura le mérite de grouper les desiderata, d'indiquer les progrès nécessaires, de façon complète et homogène. On pourra ainsi obtenir en bloc ce qu'on a tant de peine à conquérir par le menu. Ce n'est que depuis 1905 que les communes ont la liberté de plaider et cette liberté avait été réclamée en 1884 par le rapporteur de la loi municipale et en 1895 par la Commission extra-parlementaire de Décentralisation. Encore est-on resté en route. Si maintenant les communes peuvent plaider librement il leur faut toujours pour transiger l'approbation du Préfet en conseil de préfecture. C'est la vieille méfiance qui subsiste, si bien enracinée ! Et cependant dans le commentaire qu'il a écrit de la loi du 8 janvier 1905 M. Boivin, alors sous-préfet de Mirecourt, proclame ceci : « Les Assemblées communales, depuis trentre-quatre ans surtout, ont beaucoup appris. Leur éducation a fait de grands progrès. L'instruction s'est développée dans notre pays et nous y rencontrons beaucoup de maires, d'adjoints, de conseillers municipaux très éclairés sur leurs droits et sur leurs devoirs : ils se rendent compte de plus en plus des nécessités communales et on peut affirmer que dans la très grande majorité des cas, le régime de liberté peut leur être accordé. » Sans s'exagérer la portée de cet aveu on peut admettre qu'il est tout de même précieux à recueillir de la bouche d'un sous-préfet.

En ce qui concerne le canton M. Beauquier n'annonce aucun projet. Il semble bien cependant que si l'arrondissement disparait remplacé par un district d'étendue beaucoup plus vaste le canton est appelé à voir son importance augmenter. Le canton plus encore que la région a fait l'objet d'études nombreuses et depuis 1871 il a provoqué à plusieurs reprises l'initiative parlementaire (1). On ne saurait ici s'étendre sur ce point. On peut seulement constater en passant que

(1) Proposition Le Maguet (1880). Proposition Antonin Dubost (1882). Projet de loi Goblet (1882). Proposition Colfavru et Thellier de Poncheville (1887). Proposition Maurice Faure (1895). Proposition Boudenoot 1898 (Chambre), 1907 (Sénat). Toutes ces propositions tendent à la création de conseils cantonaux. Le 24 mai 1895 à la sous-commission législative de la Commission extra-parlementaire créée par M. Ribot, M. Joseph Ferrand, correspondant de l'Institut, ancien préfet, a présenté un programme de décentralisation où il demandait qu'on réorganisat le canton.



si, dans notre organisation actuelle, le canton n'est pas une unité administrative il peut facilement le devenir. C'est dans le canton qu'ont lieu les opérations du recrutement et de la formation de la liste préparatoire du jury criminel. C'est au chef-lieu que se réunissent les délégués chargés de l'inspection des écoles primaires et que se trouvent les bureaux d'enregistrement. C'est là surtout qu'est la justice de paix et les lois du 12 août 1905 et du 31 décembre 1906, qui ont apporté une extension notable à la compétence des magistrats cantonaux, en augmentant l'importance des intérêts qui s'y rattachent ont accru par là-même le prestige du chef-lieu.

III

A son projet M. Beauquier a annexé un travail considérable dû à M. Morlot, député de l'Aisne, décédé il y a quelques mois. C'est le rapport présenté en 1902 au nom de la commission parlementaire de Décentralisation. Cette commission était saisie de deux propositions : la proposition Beauquier qui datait de 1890 et que venait de reprendre son auteur et la proposition Hovelacque reprise par MM. Martin et Defontaine. La Commission écarta celle-ci et discuta la première. De ses travaux sortit le rapport Morlot qui est à la fois la justification et l'amplification du projet.

M. Morlot a délimité avec précision les vingt-cinq régions que préconise M. Beauquier. Il a expliqué avec détails les raisons du choix de leurs capitales. Il a ainsi composé un document fort important et fort utile qui constitue à lui seul un progrès. Certes les projets de réforme de notre organisation administrative ne sont pas rares. Nombreux sont les décentralisateurs qui en ont proposé depuis l'époque où Auguste Comte donnait le plan de dix-sept régions qu'il appelait des Intendances. Dans ces derniers temps nous en avons vu éclore un certain nombre. Celui qu'a mis au point M. Morlot a le mérite d'avoir surtout tenu compte des nécessités économiques et des progrès accomplis. Le souvenir du passé, les raisons d'ordre historique n'ont joué aucun rôle dans son élaboration. C'est donc une œuvre toute moderne, ne sacrifiant en aucune façon aux regrets qui peuvent encore s'attacher à une période de notre histoire déjà loin de nous. Aussi ne saurait-on reprocher à son auteur de chercher à reconstituer les anciennes Provinces, partant, de vouloir porter atteinte à l'unité nationale, cet argument démodé des partisans obstinés d'un statu quo néfaste. Qui ne sent qu'en l'état actuel des choses travailler à rétablir plus ou moins intégralement les divisions provinciales de l'ancienne France serait viser un but inaccessible et chimérique ? Mais étant admise la nécessité d'une nouvelle division administrative comment faut-il procéder ?

Il faut dit M. Morlot ne pas perdre de vue ce double principe : « accroître l'importance des circonscriptions de façon à pouvoir leur assurer, avec les moyens d'une vie propre, l'exercice de tous les pouvoirs qu'il n'est pas indispensable de confier à l'Etat et d'autre part ne pas développer ces circonscriptions au point de leur donner la tentation d'empiéter sur l'unité de l'Etat et de se considérer comme les états particuliers d'une fédération. » On a pensé qu'un chiffre entre vingt et trente respecterait parfaitement cette double règle. Pour désigner les capitales ou chefs-lieux des futures régions il a fallu se préoccuper de leur situation géographique, de leur activité économique et intellectuelle, de leur puissance attractive. De cette étude il est ressorti que vingt-sept ou vingt-huit villes présentaient les qualités désirables. Leur nombre s'est trouvé réduit à vingt-cinq parce que certaines étaient trop proches l'une de l'autre. On est ainsi arrivé à proposer vingt-cinq régions qui auraient à leur tête : Lille, Amiens, Rouen, Caen, Orléans, Paris (ou Versailles), Reims, Troyes, Nancy, Besançon, Dijon, Bourges, Tours, Nantes, Rennes, Poitiers, Clermont-Ferrand, Lyon, Grenoble, Marseille, Nîmes, Montpellier, Toulouse, Bordeaux, Pau. Pour déterminer exactement l'étendue du territoire ressortissant à chacune de ces villes on n'a pu évidemment appliquer des principes absolus. « Il est bien entendu dit M. Morlot qu'on ne saurait songer à partager la France en un nombre quelconque de régions d'une façon mathémathique soit quant à la population soit quant à la superficie. On arriverait aux résultats les plus étranges, les plus illogiques, les plus contraires aux intérêts des populations. » Toutefois il fallait éviter la constitution de régions trop grandes à côté de régions trop petites. C'est pourquoi on a parfois fait rentrer dans telle région une contrée qui tout aussi bien aurait pu être rattachée à telle autre région. M. Morlot explique que dans cette délimitation très délicate un principe a dominé : on a cherché surtout à respecter les habitudes contractées. Partout on a maintenu le territoire actuel des communes. On n'a mutilé aucune commune, la commune étant considérée « comme la monade indivisible de toute nouvelle organisation. » On a cherché autant que possible à grouper en région les départements pris dans leur ensemble. Lorsqu'il a fallu les diviser on s'est efforcé de conserver les arrondissements tels qu'ils existent pour les faire entrer en bloc dans la région. De même on ne s'est décidé à partager un canton en deux que tout à fait exceptionnellement. Et sur ce point M Morlot s'exprime en des termes qu'il est bon de citer : « Dans l'organisation à créer il conviendrait de respecter non seulement les circonscriptions communales mais aussi, dans toute la mesure du possible, les circonscriptions cantonales. Le canton est en effet la subdivision la plus propre à permettre l'organisation des services d'ordre communal qui ne peuvent être institués dans les petites communes ou

qui, existant déjà à l'arrondissement ou au département, ne pourraient, sans que leur fonctionnement fut compromis, être décentralisés et remis aux soins de la plupart des communes rurales. Il importe donc qu'il existe, au-dessus de la commune et pas loin d'elle, une subdivision administrative permettant la concentration dans un but unique et solidaire des efforts des communes qui, dans leur isolement, resteraient condamnés à l'impuissance. » Mais les départements disparaissant et avec eux les arrondissements on ne pouvait centraliser tous les services au chef-lieu de la région. On est donc amené à créer une subdivision ou district et pour la formation de cette subdivision on a suivi les mêmes règles que pour la région : autant que possible groupements des arrondissements entiers et respect du territoire actuel des cantons. « Dans la formation des subdivisions administratives, explique M. Morlot, l'on a surtout eu en vue deux considérations : d'abord grouper des éléments ayant déjà une vie commune administrative et surtout ayant des relations faciles avec la ville à désigner comme chef-lieu de la circonscription. On s'est aussi appliqué à n'apporter que le moindre trouble aux habitudes des populations, à ne modifier le chef-lieu auquel ils sont déjà accoutumés que pour le plus petit nombre d'habitants possible, et, autant que faire se pouvait, à ne changer pour personne la direction vers laquelle va naturellement l'activité économique des citoyens lorsqu'ils habitent en dehors d'un centre de quelqu'importance. » On a choisi pour chefs-lieux les villes les plus centrales, offrant les plus grandes facilités de communication avec les autres localités de la subdivision. Ces villes sont actuellement chefs-lieux de département ou d'arrondissement.

Pour consciencieux qu'il soit le travail de M. Morlot n'a pas la prétention de fixer de façon définitive et absolue la future carte administrative de la France. C'est, comme l'indique son auteur, un travail de préparation, une esquisse générale de la réforme projetée. Il appartiendra aux habitants eux-mêmes, à leurs représentants comme en 1789-90, à des commissions locales, aux sociétés locales compétentes, de préciser les limites des régions et des subdivisions de régions. Evidemment l'œuvre est délicate car il y aura des intérêts en conflit. Mais en 1790 aussi il y eut des intérêts en conflit. Toutes les villes voulaient être chefs-lieux et le Comité de Constitution des Départements reçut plus de dix-huit cents envoyés extraordinaires venant plaider pour leurs cités (1). Quoique déjà vieux de cinq ans le rapport de M. Morlot nous semble constituer une base excellente et son auteur en le rédigeant a rendu un service réel à la cause de la décentralisation. En ce qui concerne la Lorraine voici quelle serait la réforme. Les trois départements : Meuse, Meurthe-et-Moselle et Vosges constitueraient la

(1) De Luçay : La Décentralisation.

IXe région bornée par la frontière, par la VIIIe région capitale Troyes, par la VIIe région capitale Reims et par la Xe région capitale Besançon. La capitale de cette région serait Nancy. Le rapport justifie en ces termes le choix de cette ville : « La capitale de cette région serait Nancy, ville naturellement désignée par le chiffre de sa population, son activité intellectuelle et économique, sa situation géographique, et aussi les habitudes des habitants de la contrée pour lesquels Nancy est un centre puissant d'attraction. Aucune autre ville du reste n'est plus centrale et ne présente plus de facilités de communication avec les diverses parties de la circonscription proposée. La ville de Nancy est en effet reliée par voie ferrée avec tous les chefs-lieux des arrondissements compris dans la région. Bar-le-Duc, Commercy, Toul et Lunéville sont comme elle sur la grande ligne de Paris à Strasbourg. Elle communique directement avec Epinal, avec Mirecourt, avec Pont-à-Mousson et Montmédy ; elle est reliée à Remiremont par Epinal, à Saint-Dié par Lunéville, à Neufchâteau par Toul ou Pagny-sur-Moselle, à Briey par Conflans et à Verdun par Conflans ou par Lérouville. Il n'est pas, en un mot, une sous-préfecture sur le territoire de la région qui n'ait des relations faciles et rapides avec Nancy. Cette considération seule suffirait à faire préférer cette ville à toute autre pour en faire une capitale administrative. »

La IXe région aurait six subdivisions dont les chefs-lieux seraient Verdun, Bar-le-Duc, Nancy, Lunéville, Epinal et Neufchâteau ou Mirecourt.

Il y aurait, pour former ces subdivisions, à opérer des remaniements, à procéder à des échanges. C'est ainsi que le canton de Vaucouleurs passerait dans la subdivision de Neufchâteau ou Mirecourt. Le canton de Chambley serait rattaché à la subdivision de Nancy tandis que le reste de l'arrondissement de Briey irait à la subdivision de Verdun. Le canton de Rambervillers ressortirait à Lunéville. Tout cela au surplus est un projet destiné au besoin à être modifié et amendé. Il est un point plus important : c'est la constitution même de la région. L'existence de Nancy et sa position géographique facilitaient évidemment la tâche du rapporteur et les trois départements lorrains devaient former un groupe. Néanmoins M. Morlot n'a pas respecté l'intégrité du département de la Meuse. Il estime qu'une partie de ce département devrait aller à la VIIe région (Reims). Cette partie comprendrait les cantons de Clermont-en-Argonne et de Triaucourt, presque tout le canton de Varennes-en-Argonne et une partie des cantons de Souilly et de Vaubécourt. M. Morlot donne comme raison que cette portion du département de la Meuse étant desservie par la ligne de Châlons à Verdun semble trouver un débouché plus naturel vers Reims. C'est évidemment un argument, un argument un peu bref peut-être car si ce pays est plus rapproché de

Reims, future capitale régionale, que de Nancy, il est plus rapproché de Verdun, futur chef-lieu de subdivision que de Châlons. L'étendue de territoire qu'on veut nous enlever comprend un morceau important de l'Argonne, contrée célèbre, actuellement partagée entre les Ardennes, la Meuse et la Marne. Les Lorrains qui se remémorent le passé ne sauraient voir d'un œil indifférent se détacher d'eux le pays des gentilshommes verriers. Mutiler les arrondissements de Bar et de Verdun ne serait-ce pas blesser dans ses fibres profondes cette *âme meusienne* qu'évoqua naguère M. Beauguitte ? Dans l'histoire le Clermontois fut enlevé à la Lorraine par Louis XIII. Ce fut le premier lambeau de l'indépendance nationale. Mais si le point de vue économique doit aujourd'hui l'emporter, toute la question est de savoir de quel côté l'Argonne incline. A ce sujet voici ce que dit M. Louis Brouillon, écrivain érudit, excellent patoisant, qui connait bien l'Argonne puisqu'il l'habite et lui a consacré plusieurs de ses travaux : (1)

« L'Argonne, qu'a chantée Theuriet, et qu'il est question de rattacher à la « région de Reims est un pays caractéristique auquel donnent une cohésion de « fait l'unité des sites, l'unité des mœurs et l'unité des intérêts commerciaux.

« Les fatalités politiques l'avaient pendant des siècles coupée en deux tron- « çons : Champagne et Lorraine. Les géographes de 1790 renchérirent et de « deux tronçons en firent trois : Marne, Meuse, Ardennes.

« L'unité administrative, en centralisant les aspirations et en groupant les « efforts serait indiscutablement pour cette région un bienfait.

« Il ne saurait être question — tout le monde est d'accord sur ce point — de « rattacher à Nancy la portion de l'Argonne comprise aujourd'hui dans le dépar- « tement de la Marne et dans celui des Ardennes. Ces deux tronçons sont en « communication traditionnelle et constante avec Reims et ignorent Nancy. « Réunir à Nancy le troisième tronçon qui comprend la moitié de la célèbre « forêt serait le séparer définitivement des deux autres. Les habitants de la partie « meusienne de l'Argonne n'ont aucune relation spéciale avec Nancy. Mal des- « servis par les voies ferrées, voyageant peu, ils ne vont guère que dans les villes « voisines : Sainte-Menehould, Verdun et Bar-le-Duc. Il ne parait pas douteux « que, si l'on se décidait à porter ailleurs leurs centres administratifs, il ne pré- « fèrent être rattachés à la ville la moins éloignée et à laquelle les relierait un « chemin de fer direct. C'est, par le fait, indiquer Reims, dont les habitants « comptent, l'été, parmi les plus fidèles visiteurs de Clermont et de ses environs.

« Il semble donc qu'il conviendrait de réunir les cantons de Varennes, de « Clermont et de Triaucourt à la région projetée de Reims et par conséquent de « s'en tenir sur ce point au projet de M. Beauquier. »

(1) Voir le *Pays Lorrain* de 1905, p. 271.



Voici de plus l'opinion de M. Paul Collinet, de l'Université de Lille, Directeur de la *Revue d'Ardenne et d'Argonne*, qui en 1904 salua en termes flatteurs pour Nancy l'apparition du *Pays Lorrain* : (1)

« Si l'on adopte pour base des régions, les mœurs, le patois, l'histoire, c'est-« à-dire le *passé*, il n'est pas douteux que Varennes, Clermont, etc... doivent « se rattacher à Nancy plutôt qu'à Reims. La limite des régions serait la vieille « limite de la Biesme, celle de l'Empire (2).

« Si l'on envisage le côté purement *économique*, — quoique sans doute les « cantons cités aient beaucoup de rapports avec Verdun, — il leur sera plus « facile d'aller au chef-lieu Reims qu'au chef-lieu Nancy et ils continueront « d'ailleurs de faire des affaires avec Verdun.

« Le point de vue décisif, à mon sens, est beaucoup plus que le côté adminis-« tratif, le côté judiciaire. Or j'ignore où serait le tribunal dont dépendraient « ces cantons. A mon avis ce doit-être Verdun (s'il est maintenu) ou Bar-le-« Duc (si l'on remanie aussi les tribunaux). Cela nous ramène donc à rattacher « les cantons susdits à la Lorraine ou au Barrois, c'est-à-dire en définitive à « Nancy (3).

« L'esprit de tradition l'emporte chez moi, comme généralement chez les his-« toriens locaux ; vous ne serez donc pas surpris de me voir conclure dans un « sens opposé à celui du projet et en faveur des limites actuelles qui sont les « vieilles limites de toujours (4). »

***

Quel est l'avenir réservé au projet Beauquier ? Ira-t-il un jour dormir à tout jamais dans un de ces cartons qui sont la nécropole des initiatives parlementaires ? Il semble qu'on peut espérer pour lui un meilleur sort. A force de parler de la Décentralisation on finira bien par la faire, quoiqu'il ne manque pas de gens — décentralisateurs bien entendu, comme tout le monde, — pour affirmer que la réforme administrative est un événement improbable. Et cependant dans les derniers mois de l'année 1906 deux hommes ont élevé la voix en sa faveur. Ces deux hommes sont connus. Ils sont puissants. Leur opinion vaut donc d'être notée. Le premier est M. Clémenceau. A la veille d'être Président du Conseil le 14 octobre 1906, à Draguignan, il a prononcé ces paroles : « Il n'est pas douteux que l'organisation administrative actuelle ait besoin d'être remaniée.

(1) Le *Pays Lorrain* 1904, p. 127

(2) Voir : Paul Collinet : La Frontière d'Empire dans l'Argonne et l'Ardenne, 1903. Extrait de la *Revue d'Ardenne et d'Argonne*.

(3) Dans le projet de M. Beauquier, Bar-le-Duc et Verdun, chefs-lieux de subdivisions, conservent leur tribunal.

(4) La Biesme, sur une partie de son parcours, sert encore de frontière entre le département de la Marne et celui de la Meuse.

Son amour de la paperasse, ses lenteurs, ses retards dans l'expédition des affaires résultant de l'excès de centralisation ne vous sont que trop connus. L'Administration napoléonienne de l'an VIII a fait son temps. Les lois de 1871 pour l'organisation départementale et de 1884 pour l'organisation communale ont déjà pratiqué une brèche notable dans l'œuvre de la centralisation napoléonienne. L'entreprise doit-être poursuivie. Permettre aux régions diverses de développer toute l'intensité de leur propre vie, *supprimer des divisions administratives surannées que ni la géographie, ni les besoins régionaux, ni l'état actuel des communications ne peuvent plus désormais justifier,* susciter, grouper, développer en des formes nouvelles les initiatives locales, rapprocher les administrés des administrateurs, ou plutôt faire que les administrés s'administrent eux-mêmes, puisque la démocratie suppose que les hommes sont devenus majeurs, ce sont là quelques-unes des idées directrices de la réorganisation administrative dont on s'occupe, à la place Beauvau, de préparer la réalisation en vue d'une administration meilleure, plus efficace, plus prompte, plus économique aussi, puisqu'elle correspond à une réduction du personnel administratif... » (1)

Voilà un beau coup de trompette ! Il est vrai qu'on peut dire : les coups de trompette ne font pas les victoires. Mais M. Joseph Reinach est venu à la rescousse. Il a tenu, lui aussi, à rompre une lance. A la Chambre, dans la séance du 13 décembre, il s'est exprimé ainsi :

...« A travers une demi-douzaine de révolutions et malgré tous les progrès politiques et sociaux, économiques et scientifiques, qui ont été réalisés depuis un siècle, nous sommes restés, en effet, administrativement la France de l'an VIII, la France du Consulat et de l'Empire, c'est-à-dire le même pays violemment centralisé qu'à l'époque où la liberté n'était plus ou qu'un souvenir ou qu'une espérance, et où les distances n'avaient pas encore été rapprochées comme elles l'ont été depuis soixante ans, par la vapeur et l'électricité.

« Il est manifeste que, par cela seul que les communications étaient alors plus difficiles, le Gouvernement avait besoin de se faire représenter auprès des populations, dans un plus grand nombre de circonscriptions administratives, et que les populations elles-mêmes avaient besoin d'avoir à proximité ces fonctionnaires

(1) Du même, à la Roche-sur-Yon, 30 septembre 1906 : « L'avenir de la République est dans le développement des libertés régionales. » — Il semblait que M. Clémenceau dut renouveler l'expression de ces sentiments le 6 octobre dernier lors de l'inauguration à Amiens du monument de René Goblet. Le souci de l'heure présente ne lui a peut-être pas permis de louer comme il convenait l'ardent décentralisateur à qui les communes de France doivent le droit d'élire leur maire, l'homme d'Etat qui ne chercha dans le pouvoir que l'occasion de faire triompher ses idées, l'orateur qui, le 8 février 1883, prononçait à la tribune de la Chambre sur les libertés communales un discours remarquable par l'élévation des principes et la solidité de la doctrine, celui enfin qui disait un jour à un Préfet : « Vous êtes en France un des derniers vestiges de l'Ancien Régime. »



administratifs et judiciaires. Mais quoi ? toutes les communications deviennent faciles, toutes distances se rapprochent, et non seulement le nombre de nos fonctionnaires ne diminue pas, mais il augmente ! Non seulement nos rouages administratifs ne se simplifient pas mais ils se compliquent ! Non seulement nos frais généraux ne sont pas réduits mais ils s'accroissent ! N'est-ce pas là à la fois un contresens politique et un contresens scientifique ? »

Le Journal officiel porte par endroits : Applaudissements sur un grand nombre de bancs. Certainement M. Joseph Reinach a dû être applaudi par une grande partie de la Chambre. Alors, semble-t-il, si la Chambre approuve, elle n'a qu'à se mettre à l'œuvre. Mais les députés ont tant de choses à faire qu'il serait un peu téméraire de penser qu'ils vont réaliser ce qui parait leur désir. Quel est celui d'entre eux qui n'a pas, en quelque lieu, vanté les bienfaits et la nécessité d'une décentralisation radicale ? Mais entre prononcer des discours et accomplir une réforme il y a du chemin à parcourir (1).

Tout de même la paresse des législateurs a donné un résultat. On a fini par comprendre que pour atteindre le but il était illusoire de compter seulement sur le Parlement, et un peu partout des groupements régionalistes se sont créés. Ces groupements ont, bien entendu, des tendances diverses, des préférences particulières, des modes d'activité qui varient. Par exemple, là où existe encore une langue on attache à la défense et à la glorification de cette langue une importance capitale. Le grand effort de Mistral est présent à tous les esprits. Sa gloire hante les imaginations. Au fond nous en sommes sûrs, en Bretagne comme en Lorraine, en Provence comme en Flandre, tous les régionalistes sont d'accord pour penser qu'il faut, pour aboutir, agir sur l'opinion, créer un état d'esprit, faire prendre conscience de la région, de façon qu'on ressente le besoin impérieux de voir naître la région à la vie administrative. La tâche est lourde, l'œuvre est complexe. Les sociétés régionalistes veulent maintenir et développer le sentiment provincial, cultiver le passé et ses gloires tout en étant attentives aux nécessités du jour, stimuler les énergies locales, sauvegarder les originalités éthniques, fortifier en un mot l'amour de la petite patrie, cette petite patrie dont le culte instinctif, selon l'expression d'un illustre philosophe, « est un premier pas hors de l'égoïsme et un acheminement vers le culte réfléchi de la grande patrie. » Dans un pays où l'électeur est roi il faut ouvrir les yeux à l'électeur et lui donner une volonté. Alors, tout naturellement, la décentralisation se fera. Ce que réclamaient en 1865 dix-neuf de nos concitoyens arrivera et la région,

(1) Il faut cependant noter que le 22 juin M. le Président du Conseil a déposé un projet de loi ayant pour objet la suppression des Conseils de Préfecture et la création de tribunaux administratifs de région.



qu'ils n'avaient osé que rêver, apparaîtra. A l'heure joyeuse de la récolte les survivants pourront se rappeler avec orgueil le temps lointain des premières semailles.

Les partisans du statu quo disent que le département est entré dans nos mœurs. La région ou province y est bien un peu restée. On dit toujours un Breton, un Normand, un Gascon. On dit communément un Breton est têtu, un Gascon est hâbleur, un Normand est finaud. (Heureusement on rappelle moins communément le dicton suivant lequel le Lorrain « traître à Dieu et à son prochain » veut bien prêter sa femme mais non son lard parce que ça l'use). Le dimanche les gens du Midi applaudissent aux corridas le geste d'un Fuentès ou d'un Bombita, les populations du Nord se délectent aux combats de coqs, le Lorrain moins sanguinaire joue pacifiquement au *rampo*. On pourrait multiplier les preuves qu'en France, du Nord au Midi, les hommes et les choses ne sont pas les mêmes. Il y a quelques années un honorable habitant de Toulouse envoyait son fils à Nancy pour apprendre l'allemand. J'ignore si dans la suite il l'a envoyé en Bretagne pour apprendre l'anglais mais je sais que dans la capitale de la Lorraine son rejeton a particulièrement apprécié la qualité de nos bières. Il n'y a donc pas entre régions que des différences, il y a parfois aussi des malentendus énormes. D'ailleurs si tout était semblable et uniforme, si d'un bout du territoire à l'autre, les habitants avaient le même tempérament, les mêmes goûts, les mêmes coutumes, quelle chose ennuyeuse et monotone ce serait ! « Une des conditions essentielles du beau n'est-ce pas la variété dans l'unité ? » a dit quelque part M. Beauquier ? Et il est permis de douter que ce serait une bonne chose, chaque pays, chaque région apportant à la masse des énergies nationales sa part propre de qualités et de vertus, apport qui constitue, suivant la poétique expression de M. Barrès « la gerbe florale française » qui « une nouvelle fois s'épanouira sur le monde si les belles tiges provinciales ont gardé leur vigueur. » (1)

Maurice PAYARD.

(1) Ceci était écrit depuis deux mois lorsque le 25 août parut dans la *Grande Revue* un article de M. Beauquier intitulé : Nécessité d'une réforme administrative. Nous en recommandons vivement la lecture. Jamais on n'a mis en relief de façon plus vigoureuse et plus suggestive les abus scandaleux de la centralisation.





LE ROUET D'IVOIRE [1]

La Joie

Je suis bien, je suis dans la vie.

Elle m'environne comme un fleuve, précipitant ses remous où tournoient les couleurs, les clartés et les sons. Comme l'eau rejaillit en gouttelettes sous les mains du nageur, il me semble que chacun de mes mouvements soulève dans le monde des houles innombrables de joie. Cet univers harmonieux, roulant sur son axe d'or, monte dans la clarté ou sombre dans les ténèbres, suivant le rythme alterné du jour et de la nuit.

L'air se peuple de figures mystérieuses que les sens grossiers de l'homme n'aperçoivent pas.

Il tient dans quatre arpents de terre, cet immense univers, le bois de sapins, qui dresse sur la côte sa masse noire, est une région inexplorée, une Cimmérie où rôdent des apparitions ; pourtant il déconcerte nos pas par l'ampleur de ses proportions, il enferme des clartés insondables, qui depuis se sont éteintes.

C'est que nous vivons, comme les enfants au ras de la terre.

Rien de trivial, aucune chose n'est inerte, usée. Le caillou du chemin avec ses veines bigarrées, le casson de vaisselle, qui luit là-bas, comme un soleil, tombé parmi les mauves, le morceau de ferraille arraché à un tombereau, recèlent des profondeurs d'amusement. Tant de vie est en nous, qu'elle se communique aux moindres objets par la vertu de notre attouchement.

Elle est bonne, la terre. Jamais elle ne nous prodiguera avec plus d'effusion sa tendresse maternelle ! Elle étend ses flancs que le soleil réchauffe, et dont la tiédeur pénètre nos membres, quand nous nous roulons sur elle. Tout le monde

(1) Voir le *Pays lorrain* (1907), p. 257, 329, 373, 429, 455 et 535.



des infiniments petits s'agite dans l'herbe haute, le monde bruissant qui nous épouvante et nous ravit. La poussière chaude coule sur nos mains, comme une eau. Une coccinelle monte le long d'un brin de chaume, soulève ses élytres, déploie des ailes de gaze fripée, et s'envole. Nous ramassions les graines rondes des mauves, qu'on appelles des fromageons, à cause de leur forme, et cueillant les fleurs molles de rosée, nous percions la corolle d'un trou pour en sucer le miel.

Puis l'enfant se hausse, sa taille grandit, alors ses yeux n'aperçoivent plus le bruissement de la vie, qui court au ras du sol, et la souffrance vient à mesure qu'il se détache de la terre.

Tout le secret du bonheur conservé dans l'enfance réside dans cette entente harmonieuse avec les choses.

Quand je songe à ces premières années, un flot de joie me monte au cœur et je me prends à m'apitoyer aussi sur le sort des enfants qui marchent dans les rues des villes, escortés d'une domestique, avec des airs raisonnables de petits hommes.

Il était doux d'avoir autour de soi, avec la liberté, la vie bruyante d'un village, il était bon de porter ses mains sur de vieilles choses usées au contact des hommes et qui avaient pris dans ce commerce une douceur singulière. Les cours où poussaient des fourrés d'orties étaient encombrées d'un désarroi de tombereaux, de herses, de charrues mises au rancart et ces débris se prêtaient docilement à nos yeux, avec des complaisances de vieux qui entrent dans une ronde d'enfants et dansent sur leurs genoux qui flageollent.

Soyez bénies, vieilles auges de pierre fendues où le bétail ne venait plus boire, où l'on se couchait, les membres pénétrés de votre tiédeur, soyez bénis, chariots délabrés, dont les chaines cyclopéennes nous balançaient doucement ; soyez bénis, vieux puits à la margelle creusée par le frottement des cordes, qui conteniez le ciel immense.

Toutes ces vieilleries, qui nous aimaient, s'accroupissaient docilement pour faciliter nos jenx, semblables à des monstres qui, flattés par une main d'enfant, poussent un grognement de plaisir.

Elles oubliaient leur décrépitude pour se hausser à des emplois glorieux. Un tombereau où l'on rentre les pommes de terre devenait un vaisseau dont l'étrave fendait la mer. Nous étions de grands artistes, et notre imagination à chaque instant façonnait la réalité, et recréait le monde.

Où est-il le sourire adorable qui se devinait derrière les choses ?

Il semble que la vie insensiblement se révèle comme un visage dont les traits se font maussades et les lèvres parlent d'effort, de travail, de tâche à faire.

Le charme du monde s'évanouit, le charme qui venait de sa « nouveauté fleurie ». Le merveilleux se dissipe et la raison s'occupe de reconstruire le vaste univers, en lui donnant la transparence et les arêtes géométriques d'un cristal.

Par moments, quelque resouvenance de ce bonheur primitif, mais combien fugitive.

Maintenant il me semble que je descends dans quelque monstrueux hypogée, dont les parois se resserrent de jour en jour. Mes mains tâtonnantes rencontrent la muraille froide et les heurts du chemin font trébucher mes pas. Où me conduit-elle cette route inconnue ? Elle est si pâle, si voilée, la clarté que j'entrevois dans le lointain du monstrueux couloir quand je me retourne.

L'Eglise

L'église est nue comme une grange. Des touffes d'orties obstruent les fenêtres. Seule une rosace de vitrail surmonte la porte d'entrée.

Les vêpres finissant, quand les dévotes récitent le chapelet, le curé se promène entre les bancs ; alors les clartés du vitrail font ruisseler sur son surplis des pourpres, des ors, des bleus somptueux, comme si le bon Dieu voulait le dédommager.

Au mois de Marie, l'église s'emplit de mystiques clartés.

Une ombre épaisse flotte dans le chœur, et le curé passe devant l'autel, silencieux et blanc, comme une apparition.

Il monte en chaire.

Alors il lit longuement des récits qui font passer dans nos âmes le frisson de l'enfer. Il dit l'histoire du Juif qui perça d'un poignard la sainte hostie et la vit s'envoler, emplissant la chambre de sa palgrisante blancheur. Un flot de sang ruisselait de sa blessure.

Puis vient la mort d'un athée, promettant à un ami de lui apporter des nouvelles de l'au-delà. L'ami lisait un livre ; sur la page s'était soudain marquée l'empreinte d'un doigt mystérieux dont le contact avait roussi le papier.

Et l'ombre du curé, s'envolant sur le mur, gesticule terrifiante.

∴

Les saisons tournent, ramenant les grandes fêtes : la Toussaint jette dans la nuit ses lamentations de cloches, et Pâques fleuries mêle au parfum de l'encens l'odeur des buis amers.

Sœur Stanislas garde le troupeau des petites filles.



GUÉ EN LORRAINE

(*D'après le tableau de BARILLOT*)

Une face de cire, effrayante de rigidité sous sa cornette. A la messe basse, quand sœur Stanislas a communié, un frémissement de ferveur court le long de son échine ; elle baisse son voile noir pour mieux conserver les délices qui l'inondent et on ne voit plus que ses mains jointes, exsangues.

Elle fronce les sourcils, quand un garçon remue sur son banc.

Terrible est sœur Stanislas, statue de la dévotion, dont le profil se détache, très blanc, sur le vitrail, à la messe basse du matin, tandis que le curé chuchote, que la sonnette éparpille son tintement, tandis que le jour frôle la vitre de son aile, blanche de givre.

* * *

Nous avions construit, Simone et moi, une petite baraque avec des « maches » de sarments et des planches de tombereaux, et blottis dans ce refuge, nous regardions la rue, le soleil miroitant sur les socs et les poules que le vent ébouriffait.

Nous nous serrions l'un contre l'autre, pleins d'admiration pour notre travail. Elle avait une fenêtre et une porte, notre petite maison.

De magnifiques chimères traversaient nos esprits :

Simone m'embrassa, de contentement,

Une vieille passa, l'Annette, une mauvaise langue, qui criaillait après son homme au long des jours. Elle entendit le baiser, leva le doigt, et dit d'un air menaçant :

— Vous n'avez pas honte. La chère sœur le saura.

Pendant huit jours, je vécus le cœur torturé, épiant les allées et venues de la vieille, attendant une intervention miraculeuse.

La catastrophe m'anéantit.

Il fallut comparaitre devant sœur Stanislas.

Penchée sur la table, elle repassait un napperon d'autel. Parfois elle approchait le fer de sa joue pâle, puis l'appuyait de nouveau sur le linge qui fumait, son profil se détachait sur le carreau verdi par l'humidité montant des terres.

Elle ne parlait pas, toute à sa besogne, prolongeant mon anxiété.

Enfin elle dit d'une voix blanche, sans que sa lèvre remuât :

— Vous avez embrassé Simone !

Je protestai.

— Ty possible, ma chère sœur ? c'est elle qui a commencé.

— Mauvaise raison. L'Annette vous a vus.

Ma main levée esquissa dans l'air le serment : « Boule de gomme, boule de fer, si j'en ai menti que j'aille en enfer. »



Mais déjà la sœur cassait net dans ma bouche la protestation, me jetant un brutal :

— Péché mortel.

Je sanglotai, éperdument, épongeant mes larmes avec ma casquette, gauchement tortillée.

— Péché mortel, péché mortel.

Elle me souffletait de son anathème péché mortel ; je ne comprenais pas bien, mais j'étais d'autant plus terrifié. Pressentant mon ignorance, sœur Stanislas m'expliqua que j'avais « l'âme toute noire » et qu'une bonne confession la lessiverait.

Pour cela il fallait attendre que j'aie l'âge de raison.

Souvent jouant à la marelle, je m'arrêtais le pied en l'air, fou de terreur en songeant que j'avais l'âme toute noire et que « ça se voyait ».

(*A suivre*). Emile Moselly.
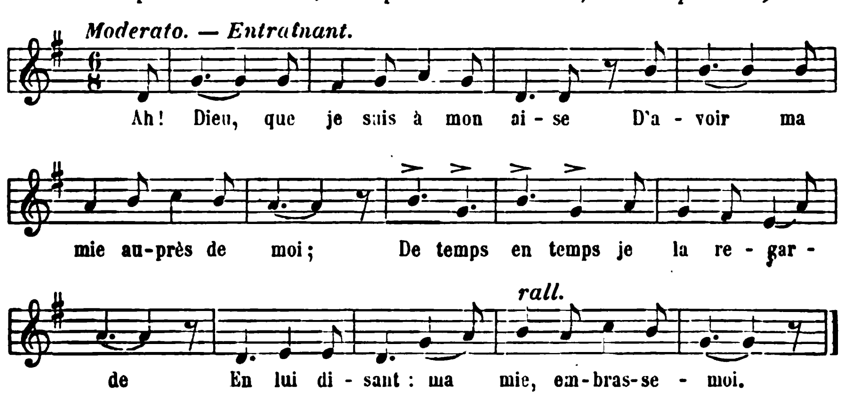




VIEILLES CHANSONS LORRAINES

Les Adieux du Conscrit

Chantée par Mlle Pauline au banquet des Pècheurs à la ligne de Gérardmer, recueillie par M. L. Gèbin, notée par M. Gaudon chef de musique au 151e.



II

Comment veux-tu que je t'embrasse
J'ai entendu du mal de toi !
Que tu voulais partir en guerre
Au régiment, servir le roi content.

III

Quand tu seras sur les frontières
A moi tu ne penseras plus
Tu penseras aux Italiennes
Qui sont cent fois plus belles et jolies
[que moi.

IV

Je ferai faire une peinture
Qui te ressemblera, la belle !
Je la mettrai sur la poitrine
Cent fois le jour je l'embrasserai

V

Et que diront tes camarades
De te voir embrasser ce papier
J'leur z'y dirai c'est la peinture
De ma maîtresse que mon cœur a tant
[aimé.

M. Gaudon la caractérise ainsi :

« Comme coupe de vers, cette chanson, en quatraius octosyllabiques a été créée dans le type classique de la « chanson de Jean Renaud » quoique beaucoup moins ancienne. La mélodie d'un caractère traînant est en majeur, bien tonale. Les syllabes de la phrase musicale sont parfaitement symétriques. »

Cette chanson est bien connue dans toute la montagne de Gérardmer ; on la chante fréquemment aux « loures », aux noces, aux réjouissances, surtout dans la section de Xourupt.

L. Géhin.

* * *

Nous avons recueilli à Raon-l'Etape cette variante que M. Géhin nous permettra de reproduire à la suite de sa version qu'elle complète d'un couplet.

I

Grand Dieu que je suis à mon aise
Quand j'ai ma mie auprès de moi.
De temps en temps je la regarde
En lui disant : ma mie embrasse-moi.

II

Comment veux-tu que je t'embrasse
Toujours tu t'éloignes de moi
On m'a dit qu' tu partais en guerre
Au régiment, servir le roi sept ans.

III

Ceux qui t'ont dit cela la belle
T'ont bien dit la vérité
Mon cheval est à l'écurie
Sellé, bridé, tout prêt à le monter.

IV

Quand tu seras dans l'Italie
A moi tu n'y penseras plus
Tu verras tout's ces Italiennes
Qui seront cent fois plus jolies que moi.

V

Quand j'y serai en Italie
A toi je penserai toujours
Je ferai fair' ton bel image
A toi la belle il te ressemblera.

VI

Que te diront tes camarades
D'avoir un portrait si joli
Je leur dirai qu'c'est ma maîtresse
Cell' que mon cœur a si longtemps aimé.

(*Chanté par Mmes Laure Pierrat, née Michel, Maubrée et Receveur*).

Ch. Sadoul.





Le Cinquantenaire du Lycée de Bar-le-Duc

Aujourd'hui l'on est pressé ; l'attente pendant un siècle paraît trop longue, et le traditionnel centenaire d'autrefois est devancé par le cinquantenaire. C'est ainsi que le Lycée de Bar-le-Duc, ouvert solennellement le 27 octobre 1857 par un Recteur de l'Académie de Nancy maintenant bien oublié, je suppose, M. Dunoyer, célébrait son cinquantenaire le 2 juin dernier. par un banquet aux nombreux convives donné dans la salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville, et par une cérémonie à l'établissement même, sous la présidence de deux anciens élèves, les frères Poincaré, l'un, Raymond, avocat, sénateur et ancien ministre bien connu, l'autre, Lucien, inspecteur général de l'Instruction publique pour les sciences, tous deux nés à Bar-le-Duc, où leur père était ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, et, par leur mère, petits-fils d'un conseiller à la Cour de Cassation et député sous Lous-Philippe, M. Landry Gillon. M. Poincaré, l'ancien ingénieur en chef, aujourd'hui inspecteur général des ponts-et-chaussées en retraite, est, si je ne me trompe, le frère d'un autre Poincaré, qui fut avec distinction professeur à la Faculté de médecine de Nancy, et qui a donné à la France son fils, Henri Poincaré, l'éminent mathématicien, dont la réputation est européenne. On peut donc dire, sans flatterie, que le nom est bien porté.

Les discours prononcées dans la cérémonie du 2 juin 1907 viennent d'être réunis en brochure ; ceux qui les ont entendus les retrouveront avec plaisir sous cette nouvelle forme, et la postérité pourra les lire, si elle le juge bon ; car elle aura fort à faire, la postérité, avec le bagage qui lui aura été transmis par les générations antérieures aux nôtres, et par les nôtres surtout, écrivassières, pérorantes, bavardes par la plume et la parole.

J'assistais à ces fêtes en qualité de *labadens*, dans la catégorie des vieilles barbes. Au banquet, mon voisin de gauche et moi nous nous reconnûmes ; nous ne nous étions pas vus depuis la sortie du lycée, il y a de cela quarante-cinq ans,

trois fois cette quinzaine d'années que Tacite qualifie de *grande mortalis ævi spatium*. « Tu es changé ! — Et toi aussi, mon camarade ! » Constatation dont la mélancolie assombrit de telles agapes, pour ceux qui ne savent pas prendre philosophiquement leur parti de vieillir.

L'un des convives, vieille barbe comme nous, et grand amateur d'histoire locale, eut l'idée, assez singulière en un pareil moment, d'exiber un antique papier du seizième siècle, pieusement conservé sous verre dans les archives de la municipalité barrisienne. C'est le testament, daté de 1578, dans lequel Gilles de Trèves, doyen du chapitre de Saint-Maxe, consigne ses volontés et libéralités à l'égard du collège qu'il vient de fonder à Bar, et pour lequel il a obtenu, en 1571, des lettres-patentes du duc de Lorraine Charles III.

Sans doute, à un autre moment que dans « la chaleur communicative des banquets », il était convenable de rappeler l'espèce de parenté qui existe entre le vieux collège Gilles de Trèves et le Lycée de Bar-le-Duc. Le second a recueilli l'héritage du premier, devenu insuffisant pour notre époque ; le collège a fermé ses portes en 1857, lorsque le lycée ouvrait les siennes ; il a transmis au nouvel établissement ses élèves et même une partie de ses professeurs.

Malheureusement, il ne lui a pas, au point de vue artistique, transmis son architecture, qui fait du collège Gilles de Trèves, suivant l'expression de Wlodimir Konarski, « le plus important des édifices que l'art de la Renaissance ait légués au Barrois. » Je l'ai décrit sommairement dans mon étude sur *Le vieux Bar*, publiée cette année même par la *Revue lorraine illustrée*, et je ne recommencerai pas ici, me contentant d'inviter une fois de plus les visiteurs éventuels de notre cher vieux Bar à le mettre spécialement dans leur itinéraire.

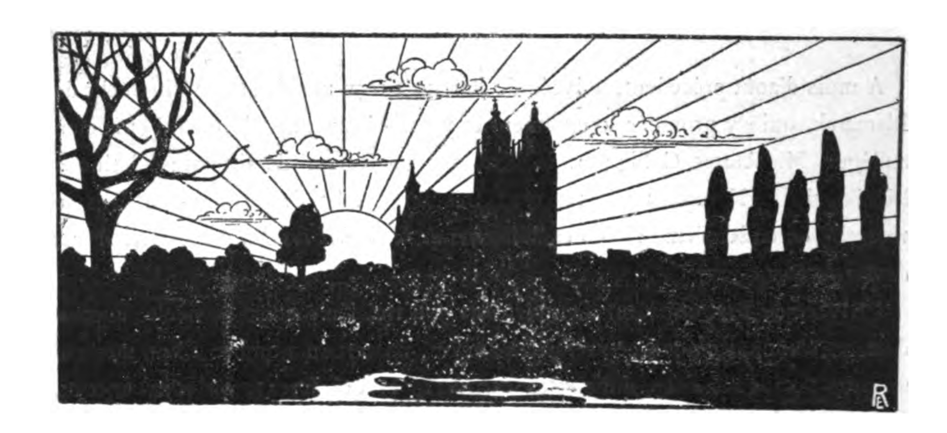
Mais je releverai à son sujet un fait piquant, que M. Raymond Poincaré n'a pas oublié dans le remarquable discours prononcé par lui à la cérémonie du 2 juin : c'est qu'en 1870 le collège Gilles de Trèves, déserté depuis dix sept ans par la vie universitaire, la vit renaître dans ses vénérables murs. C'était l'invasion allemande ; le lycée de Bar-le-Duc, transformé par le vainqueur en ambulance, ne put effectuer régulièrement sa rentrée d'octobre, et c'est le collège Gilles de Trèves qui abrita élèves et professeurs. « Je nous revois encore, dit « M. Poincaré, réfugiés dans le vieux collège dont l'aspect sombre et vénérable « troublait nos habitudes et déconcertait notre gaieté bruyante..... Lorsque, « notre sac au côté, nous suivions, du pas accéléré de nos petites jambes, le « chemin grimpant de notre asile provisoire, nous rencontrions partout des uni- « formes étrangers, nous entendions le bruit insolent des sabres qui trainaient « sur les trottoirs, et nous comprenions qu'un grand désastre s'était abattu sur « la patrie. »

A mois d'août précédent, le lycée de Bar avait reçu une étrange visite, celle de Bismarck, qui s'y promena longuement et y parla beaucoup. Mon ami et ancien collègue M. Albert Collignon, le distingué professeur de littérature latine à l'Université de Nancy, a fait un récit très intéressant de cette visite dans le tome IV de la deuxième série des *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.*

Le lycée de Bar, qui vient d'entrer dans son troisième quart de siècle, a produit, pendant ses cinquante premières années, un certain nombre d'hommes qui se sont distingués dans différentes carrières, et qui furent, ou sont encore, ministres, généraux, administrateurs, professeurs, ingénieurs, médecins, avocats, notaires, banquiers, industriels. Le collège Gilles de Trèves a sur lui l'avantage d'avoir seul vu de ses élèves arriver à l'Institut, l'un, Edmond Laguerre, à l'Académie des Sciences, l'autre, André Theuriet, à l'Académie française. Mais le lycée a l'avenir devant lui, et notre pauvre vieux collège appartient au passé.

Alexandre MARTIN.





Chansons de Lorraine

LE VIEUX REBOUTEUX

I

Jadis, j'allais de ferme en ferme
Avec ma grand' gaule de bois,
Et les chiens noirs que l'on enferme
Ne jappaient jamais après moi,
Mais quand je passais de la sorte
On me faisait signe d'un mot
Et les enfants, devant les portes,
Lançaient en l'air leurs gros sabots.

II

Et dans l'étable, la fermière
Me montrait un grand bœuf boîteux.
Et les servantes, famillères,
Me demandaient des amoureux.
Et j'allais d'auberge en auberge
Et les garçons puissants et forts
Me demandaient, comme à la vierge,
Un bon numéro pour le sort.

III

Mettant près des portes ma gaule
Je murmurais des Oremus
Sur le bœuf qui boitait, tout drôle,
Avec des mots qu'on ne sait plus
Et puis je promettais aux filles
Des maris et des nourrissons,
Et pour le sort, dans la grand'ville
De bons numéros aux garçons.

IV

Et lorsque tombait la nuitée,
Je m'en allais le ventre plein
Du lard fumant de la potée
Que l'on mettait dessus mon pain.
Recomptant toute ma fortune
Les gros sous et les bons repas,
Vieux rebouteux des clairs de lune,
Avec ma gaule sous mon bras.

Qui Dônez-Vous?

Refrain : *Dône, qui dône,*
Qui dônez-vous ?

I

Sortons, j'entends déjà qu'on dône
Et voilà qu'arrivent les cris
Là-haut, parmi les flammes jaunes
Des ombres sautent dans la nuit.

II

On dirait d'ici, sur la côte
Dans l'ombre, de grands loup-garous
Se tenant par la main, qui sautent
Autour des feux, en cercles fous.

III

Oh ! voix-tu bien le grand Dominique
Et le Francis, bien loin, bien loin,
Dans l'ombre rouge, fantastique,
On entend crier au lointain.

IV

Et dans l'infernal tintamare
Que l'on fait là-haut, à pleins bras
On entend des mots qui s'égarent
Et qu'on ne comprend presque pas.

V

Ecoute, c'est un grand silence,
Entends-tu ton nom prononcé
Viens, descendons dans l'ombre im-
[mense
L'un à l'autre, on nous a dôné.

VI

Tu feras les gauffres dimanche,
Viens-t-en, ce soir, je te conduis,
Donne ta petite main blanche,
Ou dône là-haut, dans la nuit.

Les Loups (*berceuse*)

I

Les loups sortent du bois, ce soir,
Rôder parmi les hautes neiges
Et l'on a vu leurs longs et noirs
Cortèges.

II

Leurs yeux sont rouges dans la nuit,
Leurs échines s'allongent telles
Des échalas et des débris
D'ételles.

III

Il fait un temps clair et tout blanc
De lune froide, qui grelotte
Les loups s'affolent, et tremblants
Galopent.

IV

On entend hurler ; les maisons
S'endorment dans les grandes ombres,
Les loups passent en tourbillons
Sans nombre.

V

Dors, petiot, dans le creux bien frais
De ton lit, aux toiles lorraines,
Les loups s'en vont vers les forêts
Lointaines.

Jean CHANTERAINE.



Le Prix Goncourt donné à Emile Moselly

Le jeudi 5 novembre, veille de la Saint-Nicolas, l'Académie des Goncourt a décerné son prix annuel de 5,000 fr. à notre ami Emile Moselly. Elle a couronné du même coup le charmant, le sensible écrivain que nous admirons tous et le *Pays Lorrain* dont il est le collaborateur goûté et assidu. Après d'émouvantes nouvelles, il y publie, pour notre joie, les délicieux souvenirs d'enfance qu'il intitule le « Rouet d'Ivoire ».

Le *Pays Lorrain*, auteurs et abonnés, c'est une famille lorraine réunie au *Coirôye*. Et Moselly est de ceux qui racontent les plus belles histoires et qu'on écoute avec le plus de plaisir.

Comme dans toutes les familles, le lustre de l'un ruisselle sur tous les autres. S'il obtient des honneurs, les autres s'empressent à lui faire cortège, s'enorgueillissent de porter ses palmes et ses couronnes.

Notre ami suit d'une marche sûre le chemin de la gloire et s'avance de triomphe en triomphe. Il n'y a pas un an que l'Académie de Stanislas, l'illustre Compagnie lorraine, lui accordait le prix Stanislas de Guaita. Aujourd'hui, le Cénacle littéraire des Goncourt lui attribue le prix envié qui consacre un talent et fonde une renommée.

Nous célébrons une victoire lorraine : non pas seulement le succès, qui nous serait assez cher, d'un fidèle enfant de Lorraine, mais le triomphe de l'inspiration, de l'émotion et de l'âme lorraines. Moselly a la piété de la terre natale. Il en sait tous les secrets, il en aime toutes les images et tous les chants. Il offre à l'émotion lorraine une âme frémissante. Il décrit avec splendeur ce qu'il voit dans son pays : les plaines onduleuses, les ravins où foisonnent les plantes odorantes, les routes que jalonnent les peupliers fuselés comme des files monotones de pèlerins, les coteaux empourprés des teintes automnales, la rivière où le soleil traîne des draperies d'or, les prés criblés de fleurs, les champs où une brise creuse des houles vivantes.

Et la mélancolie qui plane sur la nature lorraine descend aussi dans son cœur et obscurcit parfois son rêve. Il s'attriste des longues étendues aux vallonnements doux qui semblent une mer tourmentée, soudainement figée, des lointains brumeux, des grands souffles qui gémissent dans les bois profonds, des lisières de trembles dont les feuilles grelottent dans la pluie, des molles vapeurs qui flottent comme des fantômes le soir au creux du val, de la fuite des nuées dans le ciel agité. Parmi ces visions, une langueur le prend. Et son chant lyrique s'élève un peu morne, craintif et adouci.

L'Académie des Goncourt a récompensé tous ces mérites que nous connaissons bien. Elle a consacré ces qualités d'art, plantes surgies de l'humus lorrain et nourries de son suc. Le *Pays lorrain* en éprouve une grande fierté.

Pour moi, qu'une amitié étroite unit à Moselly, je me réjouis qu'il me soit échu de lui exprimer nos félicitations cordiales et de lui dire notre allégresse.

René Perrout.



Union régionaliste lorraine

L'Union régionaliste lorraine s'est réunie lundi 2 décembre en assemblée générale. M. Gavet, président, ouvre la séance en rappelant le souvenir de MM. Delluc, ingénieur, et Emile Jacquemin, architecte, qui, tous deux, étaient d'ardents régionalistes et dont la perte est très sensible à l'Union. Il expose ensuite la situation de l'Union régionaliste et l'état des travaux entrepris. Il termine en énumérant les principales conférences qui seront données cet hiver : *L'Ecole de Nancy*, par M. Emile Nicolas ; *Les Banques locales*, par M. Brocart, professeur à la Faculté de Droit ; *L'Exposition de 1909*, par M. Prouvé, président de l'Ecole de Nancy ; *La Lorraine, région française*, telle qu'elle est délimitée à l'heure actuelle par son passé, sa géographie, son mouvement économique, par M. Parisot, professeur à la Faculté des Lettres ; *L'Effort lorrain*, par M. Louis Madelin, l'auteur des « Croquis lorrains ».

M. R. Deubel, trésorier, lit son rapport sur la situation financière, qui est approuvé.

M. Robert Parisot, vice-président de l'Union régionaliste, prend ensuite la parole pour signaler l'utilité d'un congrès des Sociétés savantes lorraines, à Nancy, à l'occasion de l'Exposition. L'intérêt que présente un tel congrès est double : régionaliste d'abord, en ce sens que, groupant les Sociétés savantes lorraines, il reconstituera la région lorraine et maintiendra plus énergiquement la communauté des souvenirs ; scientifique ensuite : en réunissant les savants et les littérateurs animés des préoccupations semblables, il facilitera leurs études ainsi que la publication de documents en commun. Il est à souhaiter que de ce congrès sorte une fédération permanente qui soit l'organe de la vie intellectuelle en Lorraine. Cette proposition reçoit l'assentiment général et le vœu rédigé par M. Parisot est adopté.

M. Pol Simon donne lecture d'une communication relative à la Fédération internationale des Sociétés théâtrales d'amateurs. M. René d'Avril est délégué pour les relations avec la Fédération ; puis il est procédé au vote pour la nomination du conseil qui est ainsi composé pour 1907-1908 :

Président : M. Gavet, professeur à la Faculté de droit. — Vice-présidents : MM. Parisot, professeur à la Faculté des lettres, et Ch. Sadoul, directeur du *Pays lorrain* et de la *Revue lorraine illustrée*. — Secrétaire général : M. Ch. Berlet, avocat. — Secrétaire-adjoint : M. P. Bretagne, avocat, docteur en droit. — Trésorier : M. Deubel, avocat, docteur en droit. — Membres : MM. R. d'Avril, homme de lettres ; Claudin, artiste peintre ; Knecht, secrétaire général du comité franco-britannique de Lorraine ; Laffitte, secrétaire général de la Chambre de commerce de Nancy ; E. Nicolas, homme de lettres ; Payard, avocat ; Pol Simon, homme de lettres ; Simonnet, avocat.

Les Livres

Mgr CHABOT. *La Nuit de Noël dans tous les Pays*. Pithiviers. 136 pages in-16. 1907. 1 fr. — Cette brochure est la troisième que publie Mgr Chabot sur les coutumes populaires de Noël. Dans celle-ci, ce sont les veillées de Noël et les légendes qu'on y raconte, les particularités de la Messe de minuit, le réveillon et les gâteaux de Noël, les cadeaux de Noël, etc. L'auteur n'a pas oublié de mentionner les *cougnieux* ou *cognées* qu'on fabrique encore spécialement pour les fêtes de Noël et que les parrains et marraines offrent à leurs filleuls en avance sur les étrennes. Il rapporte la légende de la *Pierre Tournerose*, qui se mettait en mouvement quand les cloches de Saint-Etienne et de Saint-Nabord appelaient les fidèles à la Messe de minuit. Il relate quelques superstitions particulières à la Lorraine. Signalons lui les suivantes qui sont inédites et que nous avons recueillies à Raon-l'Etape : Il ne faut pas vider le fumier sous les bêtes entre Noël et le nouvel an, elles deviendraient malades. Ne pas *entasser* la lessive durant la même

période, quelqu'un de la maison mourrait dans l'année. On ne doit pas travailler à la veillée de Noël, les rats mangeraient l'ouvrage. La bûche doit brûler trois jours, et le morceau de charbon en provenant, placé sur le ciel de lit, préservera du tonnerre.

Albert JACQUOT. *Essai de répertoire des artistes lorrains. Brodeurs et tapissiers de haute-lisse.* Paris, Rouam, 36 pages in-8°. — M. Albert Jacquot, continuant la série de ses utiles répertoires des artistes lorrains, réunit dans ce nouveau fascicule le résultat de ses recherches sur les brodeurs et les tapissiers. La broderie fut de tout temps un art pratiqué par d'habiles artisans dans notre pays. Au commencement de ce siècle seulement elle se transforma, en abandonnant l'ornementation sur drap et velours en or et en soie pour la broderie sur des étoffes légères en fils de lin ou de coton blanc. C'est à l'avènement de cette dernière, qui fournit encore du travail à nos paysannes, que s'arrête M. Jacquot, lequel nous parle seulement des brodeurs qui travaillèrent pour la cour ducale et les églises. D'après les répertoires des archives de Nancy et du département de Meurthe-et-Moselle, il relève de nombreux noms parmi lesquels il convient de citer la dynastie des Lamoureux qui travailla à Nancy dès le XVII[e] siècle. Il nous donne de même une liste des tapissiers de haute lisse qui exercèrent leur art en Lorraine. Dans les premières années du XVII[e] siècle, vint s'établir à Nancy un tapissier bruxellois, et jusqu'à la Révolution on continua à fabriquer dans cette ville, à Lunéville, à la Malgrange, des tapisseries recherchées, devenues introuvables. François III, en quittant son peuple, emporta avec lui de superbes pièces, qui font aujourd'hui l'ornement des palais impériaux de Vienne. M. Jacquot a eu l'heureuse idée de reproduire en même temps que de belles bourses brodées du Musée lorrain deux de ces belles tapisseries, représentant des scènes de l'histoire de Moïse. Dans la brochure on trouvera aussi d'intéressants inventaires.

Albert COLLIGNON. *La bibliothèque du duc Antoine, recherches bibliographiques suivies de l'inventaire annoté*, Nancy, Berger-Levrault et C[ie], 1907. 136 pages in-8°. — Quoi qu'on en puisse dire, la bibliographie est une science aimable, j'entends lorsqu'elle est traitée par des lettrés hommes d'esprit, comme c'est le cas pour cette brochure. Elle nous permet de revivre au milieu de dignes gens qui passèrent avant nous sur la terre et nous ont laissé dans leurs livres le meilleur d'eux-mêmes. Quelquefois, il est vrai, ses zélateurs tombent dans la manie, comme l'homme de Nodier, et s'attachent trop à des différences de papier et à des fautes d'impression. Ce n'est point ce que fait M. Collignon. A propos des livres, dont il nous parle, il dit l'essentiel de ce qu'il sait des auteurs qui les ont écrits, il note les relations qu'ils ont eues entre eux, comment leurs œuvres ont rapport avec la Lorraine, y relevant soigneusement ce qui a trait à notre pays. Combien de noms oubliés il nous révèle, noms qui eurent leur moment de célébrité, justifiée souvent, et qui ne sont plus connus que de rares érudits. On le voit, M. Collignon ne dépouille pas seulement le catalogue des 198 manuscrits et « libvres en pappier imprimez » que possédait en mars 1544, soigneusement conservés en un coffre de bois, le bon duc Anioine. De ces ouvrages, quelques-uns lui venaient de René II, lequel, comme son grand-père le roi René, fut un ami des lettres. D'autres venaient de plus loin, leur écriture en était « fort vieille », et celui qui fit le catalogue n'en put rien déchiffrer. Antoine enrichit ce petit onds que lui avaient laissé ses prédécesseurs. Il encouragea l'imprimerie, et dans son entourage M. Collignon signale remplissant diverses fonctions plusieurs auteurs dont on retrouve les noms dans l'inventaire de sa bibliothèque : Symphorien Champier, Nicolas Volcyr, Pierre Gringoire, etc. Que sont devenus ces volumes ? Anéantis peut-être dans les guarres du XVII[e] siècle, ou enlevés avec nos archives, ou plus probablement emportés par François III à Florence, puis à Vienne. C'est ce qu'il est impossible de préciser. Quoi qu'il en soit, c'est avec plaisir

que nous signalons aux curieux le livre de M. Collignon. Avec sa connaissance parfaite de notre histoire et des lettres anciennes, lui seul pouvait l'écrire ; on y retrouve ses qualités habituelles d'érudition consciencieuse, de recherches soigneuses, à peine sensibles sous le charme élégant des phrases. Ce n'est pas seulemens une intéressante étude bibliographique, mais aussi une page curieuse de l'histoire de la Renaissance en Lorraine. Peu de Lorrains d'origine y prirent part en littérature. Ne les voyons-nous pas dans tout le cours de notre histoire soucieux de choses pratiques et tangibles? Nous eûmes des sculpteurs qu'on peut placer au premier rang, mais, selon la judicieuse remarque de M. Collignon, si nous eûmes Ligier Richier, il ne nous advint même pas un Mansui Gauvin dans les lettres. Ch. SADOUL.

VOGESAN (T.) ET GALÉRIC, *Mon ami Fripouillot*, Union régionaliste lorraine, imprimerie A. Barbier, quai Choiseul, Nancy, grand in-8°, sur papier de luxe, broché, 6 fr. ; sur papier ordinaire, 4 fr. — Cet ouvrage est le premier d'une collection entreprise par l'*Union régionaliste lorraine* sous le titre : *Lecture lorraine*. Elle ne contiendra que des ouvrages concernant la Lorraine et l'Alsace et capables d'intéresser des enfants. Ce sera pour nos écrivains lorrains une aide contre les exigences des éditeurs de Paris.

L'histoire de « Fripouillot » a pour théâtre, en partie, Alger et l'Afrique, en partie notre Est : une forêt lorraine, les Vosges, l'Alsace. Les personnages principaux sont bien lorrains et alsaciens de caractère et d'esprit, surtout le premier de tous, un moineau merveilleusement doué (le Cadichon de son espèce) qui a d'ailleurs passé sa prime jeunesse en cage, chez un maître d'école de Lorraine, et profité des leçons de ce professeur involontaire. Son esprit, son courage, son habileté à sortir de tous les dangers groupent peu à peu autour de lui toute une bande d'animaux qui le reconnaissent comme chef : la douce et gentille Martinette et sa maman Martine (des hirondelles), la sage chouette, Prudence, la mère Ajax (une pie), les singes Pilouface, les trois éléphants Patapouf, Fontine et Nékirince, les ours Bruin, Bouchencœur, Bonpéper, etc. Les enfants de neuf à douze ans et plus, garçons et filles, auxquels on a soumis l'ouvrage en manuscrit l'ont lu avec une vraie passion. Il est d'ailleurs fort joliment illustré, de façon point banale et souvent très artiste. En somme, excellente nouveauté, avec quelques rares négligences du style, mais bien amusante et de sentiment irréprochable.

L'ouvrage étant édité par l'Union régionaliste lorraine sera vendu à ses adhérents avec 20 o/o de rabais. G. G.

Revues et Journaux

— La Société des Lorrains de Meurthe-et-Moselle a déposé le 24 novembre une palme devant une toile de Claude Gellée au Louvre. A ce propos, M. Maurice Barrès, dans le *Gaulois* (24 novembre), célèbre le Lorrain et Chamagne : « Les premiers éléments dont Claude fit son œuvre, reposent toujours sur cette nature... que cette beauté de la Moselle attendrit le cœur ! C'est sur de telles matinées suaves que s'est formée, composée, je voudrais dire moulée, l'âme encore molle du jeune Claude Gellée. Il a pris cette nature à plein, il l'a regardée gravement, avec sa lenteur de pâtureau comme sa voisine Jeanne d'Arc avait écouté, subi la divinité dans les bois de la Meuse. Par la suite l'Italie et ses maîtres lui donnèrent d'admirables recettes. Il est demeuré notre frère Mosellan... Assurément, Chamagne baigne dans une lumière moins belle (quoique plus délicate) que la lumière romaine, mais c'est de ce village modeste qu'il hérita la pureté de son âme d'artiste. » M. Maurice Barrès voudrait qu'on reprit l'ancien projet d'achat au profit des départements lorrains de la maison que des Gellée possédèrent jusqu'en 1865. Mieux que par une statue on pourrait y rendre hommage à notre grand peintre, en y amassant « les meilleures gravures d'après ses tableaux, quelques habiles

photographies, des dessins... quelquex eaux fortes originales, et un bon exemplaire du Livre de la vérité. » La maison appartient à M. Goutière-Vernolle, ancien directeur de la *Lorraine Artiste*, qui l'avait achetée pour cette destination.

— L'excellente publication qui a pour titre les *Cahiers de la Quinzaine* a publié dans un de ses derniers fascicules le *Rouet d'Ivoire* d'Emile Moselly, que nos lecteurs ont apprécié ici même. Les *Cahiers*, que dirige avec tant d'activité M. Charles Péguy, paraissent deux fois par mois durant l'année scolaire. Chaque fascicule forme un tout complet. On y trouve tour à tour des sujets d'histoire, de sciences sociales et politiques, des romans, des nouvelles, des poésies. Nous recommandons particulièrement les *Cahiers* à nos lecteurs. Contre un mandat de 3 fr. 50 adressé à M. André Bourgeois, 8, rue de la Sorbonne, Paris, V^{e}, on recevra en spécimen six cahiers de diverses séries. Prix de l'abonnement pour un an, 20 fr.

— Dans la *Phalange* (15 novembre), une belle page de M. Maurice Barrès, laquelle doit servir de préface aux *Défenseurs* de notre collaborateur M. Jean Tanet, qui lui aussi est de Charmes. La nouvelle *Le Garde Mobile*, qui a été publiée dans notre numéro d'août, est extraite de ce volume à paraître très prochainement.

— Dans la *Revue Médicale de l'Est* (1er octobre), relevons cette édifiante conclusion d'un article du docteur Bernheim : « Un mot encore. La psychothérapie, dont je viens d'exposer l'application à l'hystérie, appartient tout entière à l'école de Nancy. Son fondateur fut Liébeault, qai pratiquait systématiquement la suggestion thérapeutique dans le sommeil provoqué dit hypnotique. Continuant l'œuvre de Liébeault, j'ai montré que l'hypnotisme n'est pas nécessaire, que la suggestion thérapeutique est aussi efficace à l'état de veille et que cette suggestion n'est autre chose que l'introduction d'une idée dans le cerveau, la persuasion par la création de l'image psychique de la guérison,... j'ai dégagé la psychothérapie moderne de l'ancien hypnotisme. Depuis plus de vingt ans, dans mon enseignement, dans mes écrits, dans les thèses de mes élèves, je m'évertue tous les jours à montrer que l'hypnotisme n'est rien, que la suggestion et la persuasion sont tout en thérapeutique. Si je rappelle ce fait, et il m'en coûte de plaider *pro domo mea*, c'est qu'on a voulu l'oublier pour ne voir en l'école de Nancy qu'une école d'hypnotisme, autrement dit de cambriolage cérébral. On a voulu croite ou faire croire que la persuasion, substituée à la suggestion, est une méthode nouvelle, découverte à Berne et à Paris, qui n'a aucun rapport avec la suggestion de Nancy, et qui constitue la vraie psychothérapie rationnelle. J'ai le droit de protester contre cette désinvolture et de revendiquer la priorité qui m'appartient. »

— L'*Art et les Artistes* (novembre). Reproduction d'une scène du *Camp de Lunéville*, d'Eugène Lami, et d'une tapisserie de Beauvais d'après les cartons de Français.

— Le *Courrier Français* (8 août) réédite la jolie nouvelle d'Emile Hinzelin, que nous avons publiée dans notre n° 3 de 1904.

— *Musées et Monuments de France* (n° 4) : deux cires de Clodion léguées au Musée du Louvre par M. Rousse.

— M. Gaston Deschamps (le *Temps*, 24 novembre), consacre sa chronique littéraire à nos collaborateurs Louis Madelin et Emile Moselly. Il veut bien, en passant, décerner un mot d'éloge et des encouragements au *Pays Lorrain* et à quelques-uns de ses collaborateurs. Voici la conclusion de ce long et excellent article que nous regrettons de ne pouvoir citer intégralement : « C'est en notant ainsi en des œuvres dictées par un vit sentiment de piété filiale les traits de mœurs ou de sensibilité qui distinguent chacune des régions habitées par la nation française, que nous parviendrons à mieux comprendre, à mieux sentir, à mieux aimer la diversité harmonieuse de la patrie, et d'où résulte, — pour l'exaltation incessante de notre souvenir et de notre espoir, — la beauté de notre terre de France. »

— Dans l'*Immeuble et la Construction dans l'Est* (24 novembre), *un juriste* s'étonne de voir la ville offrir 750,000 francs de l'évêché, alors que la loi en discussion lui permettrait de le réclamer gratuitement pour en faire un musée. Il y a là une petite erreur; l'évêché appartient à l'Etat et ne peut être compris dans les attributions des biens ecclésiastiques aux communes, mais peut-être pourrait-on obtenir des concessions sur le prix demandé, si on voulait en faire un musée ou y loger le général.

— Le *Journal des Débats* a publié des études documentées sur les gisements de minerais de fer de Meurthe-et-Moselle qui, répétons-le une fois de plus, donnent 87 o/o de la production française.

— Dans *Les Gaudes* (nos 533-534), fascicule consacré à Henri Bouchot, reproduction d'une très belle eau forte de M. E. Friant, portrait de l'ancien conservateur du cabinet des Estampes.

— Citons les dernières lignes d'une étude de M. Paul Delior sur Charles Guérin et la poésie philosophique parue dans le *Mercure de France* (1er décembre) : « L'œuvre, sur sa fin, parvint à une sérénité douloureuse. Le poète s'y réalisa pleinement; il est aujourd'hui le seul avec qui l'on puisse méditer ; il vécut à l'écart, isolé dans sa noblesse et dans sa mélancolie passionnées. L'orgueil des âmes supérieures l'empêcha de faire signe à la gloire. Elle n'amena pas vers lui la foule des hommes qui n'auraient pas compris cette fierté... Charles Guérin a disparu dans l'ombre éternelle avant d'avoir donné toute sa clarté. Le chant s'est tu ; la lyre ardente s'est brisée; mais sa voix fut si pure que l'écho en retentira longtemps dans les cœurs solitaires et dans les âmes pensives. »

— M. Emile Badel, dans l'*Est républicain* (5 décembre), rend compte du mouvement littéraire en Lorraine durant l'année qui va finir. Il consacre aimablement à nos revues, dont il est le dévoué collaborateur, une partie de son article. Montrant la prospérité de la littérature lorraine, il termine ainsi : « L'élan est donné, il ne s'arrêtera plus. Et de tous les points du pays, de Montmédy à Saint-Dié, de Pont-à-Mousson à Saint-Mihiel, il y a des érudits et des travailleurs qui, avec une patience inlassable et un labeur énorme, s'essayent à reconstituer le passé, œuvrant tous pour la vérité dans l'amour de cette terre incomparable qui a produit tant de héros et tant de merveilles, et que jamais l'on ne pourra trop aimer et glorifier : la Lorraine, marche de France, pays des vaillants et des grands cœurs. »

— Signe des temps. Un sous-préfet, M. Eugène Arnaud, expose dans le *Censeur* (7 décembre) ses idées sur la décentralisation, et elles sont excellentes. Souhaitons-nous beaucoup de sous-préfets comme M. Arnaud.

— La *Revue alsacienne illustrée* (no 4, 1907), admirable fascicule consacré tout entier à Sainte-Odile et superbement illustré par Georges Ritleng.

— Voici le sommaire du *Banquet*, numéro de septembre-octobre. Camille Thiaucourt, Choses de France et d'Alsace : En lisant le Catéchisme de Bossuet ; Léon Tonnelier, Ironie, Nocturne, l'éternel espoir ; Charles Henrion ; Celle qui ne veut pas mourir. Maurice Toussaint, un paysan lorrain ; et des Chroniques.

— *Bulletin mensuel de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc* (novembre et décembre). Notre collaborateur, M. Alexandre Martin, y raconte avec humour ses impressions de voyage aux sources du Rhin.

— Dans la *Revue* (15 novembre), Lysis continue sa courageuse campagne contre les grandes banques parisiennes qui drainent l'épargne française au profit de l'étranger, sans s'intéresser beaucoup aux entreprises françaises.

Il conclut ainsi : « Il faut organiser un mouvement de protestation contre la direction actuelle, antinationale des capitaux, il faut créer, sans tarder, une atmosphère favorable à la constitution des banques provinciales françaises analogues à celles qui existent en

Allemagne et donnent chez nos voisins de si grands résultats. S'il est une vérité élémentaire, en effet, c'est celle-ci : des banques ayant leur siège social à Paris ne peuvent pas connaître les hommes et les besoins de la France entière ; seules, des banques régionales sont bien placées pour développer les régions » et par conséquent la France.

Lysis semble croire que les banques provinciales sont mortes. Il n'en est heureusement rien en Lorraine, où elles ont pu prendre un développement proportionnel à celui de notre industrie régionale. L'*Echo de Briey* (30 novembre), dans un excellent article développe des idées semblables.

— D'après la *Circulaire de la Société nancéienne*, Meurthe-et-Moselle est le département qui consomme le plus de houille après le département du Nord, 5.262.362 tonnes, devançant ainsi le département de la Seine. La consommation par tête d'habitant est 2 fois 1/2 plus forte que dans le Nord. On voit donc quelle est l'importance de notre industrie et de quel intérêt est la mise en valeur de notre bassin houillier que le ministère retarde.

— *Revue politique et parlementaire.* Etude très documentée de M. B. Auerbach, professeur à la Faculté des lettres de Nancy, sur le projet de canalisation de la Moselle et de la Sarre.

— Dans *la Revue de Paris* (1er novembre), M. Anatole France, poursuivant son histoire de Jeanne d'Arc, raconte les aventures de la dame des Armoises qui, en 1436, se fit reconnaître comme étant la Pucelle par ses frères Pierrelot d'Arc et Jean d'Arc (ce dernier alors prévôt de Vaucouleurs). Cette fille épousa Robert des Armoises et habita Metz avec son mari, puis elle repartit pour de nouvelles aventures. On pourrait relever dans cet article quelques petites erreurs d'identifications de localités. C. S.

Nouvelles régionales

—Le Conseil municipal de Nouillonpont (canton de Spincourt), vient d'avoir l'heureuse idée de faire apposer sur la façade de la mairie une plaque rappelant le souvenir du mécanicien Philippe Vayringe, l'Archimède lorrain, né à Nouillonpont, en 1684, et qui mourut à Florence où il avait suivi François III, en 1746.

— Le 25 novembre, M. Lebrun, député de Meurthe-et-Moselle, a appelé l'attention du gouvernement sur les concessions, toujours attendues, des mines de houille dans notre région et sur l'insuffisance des voies de communication dans le bassin de Briey. Nous sommes tributaires, pour nos charbons, de l'étranger, pourquoi laisser inutilisés les gisements récemment découverts ? D'autre part, le plus riche bassin métallurgique du monde est mal desservi, on attend toujours cet indispensable canal du Nord-Est qui, paraît-il, est classé parmi les projets non urgents. Les bureaux ministériels seraient-ils donc encore sous l'influence du mot de M. Thiers « la métallurgie de l'Est, pure illusion qui va disparaître bientôt ! » qu'ils se rappellent que Thiers traita les chemins de fer de jouets d'enfants.

— Un Congrès des maires des villes au-dessus de 20,000 habitants, s'est tenu à Paris, le 10 décembre. La question des octrois y a été traitée ainsi que d'autres questions municipales concernant la décentralisation et les libertés communales. M. Beauchet, maire de Nancy, y a lu d'importants rapports.

— Sous les auspices de la Ligue de l'Enseignement, M. Gaston Deschamps est venu parler, à Nancy, d'André Theuriet, M. Pontsevrez, de Sully-Prud'homme, M. Lichtenberger, de l'Impérialisme allemand. Ces trois conférences furent particulièrement goûtées et applaudies.

— *Nécrologie.* — A Nancy, décès de M. Camille Mathis qui, durant sa vie s'intéressa à de nombaeuses œuvres de charité et qui a institué la ville de Nancy comme légataire universelle. A Saint-Dié, de M. Victor Franck, l'habile artiste photographe dont la collaboration fut si précieuse aux revues et aux éditeurs lorrains.

Le Gerant : A. Cabasse.

Imprimerie Wagner, rue du Manège, 3, Nancy

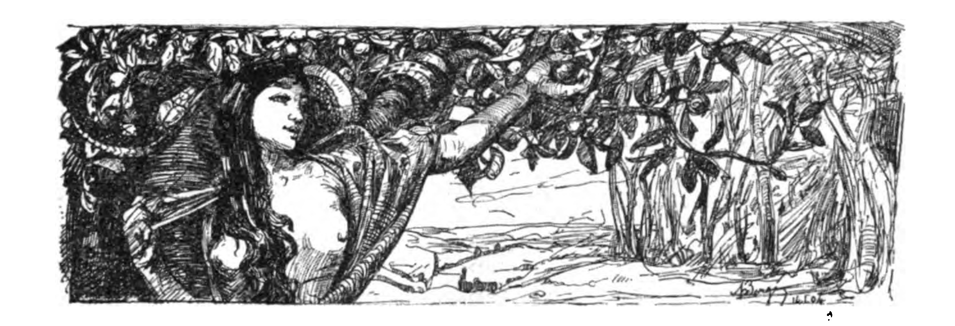


TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

DU PAYS LORRAIN

Année 1907 (4e volume)

TEXTE



Table des vignettes et gravures dans le texte

(ORDRE ALPHABÉTIQUE)



CHRONIQUE

BIBLIOGRAPHIE

Table des planches hors texte

Collaborateurs du Pays lorrain depuis [illegible] (1904)

Dr Henri Aimé, Georges Airelle, E. Ambroise, Al[illegible] [illegible], René d'Avril, Em. Badel, Fernand Baldenne, Baptiste, H. Bardy, Maurice Barrès, de l'Académie française, E. Beauguitte, Charles Berlet, Lieutenant Léon Bernardin, R. Béric, R. Bouchon, Bouilly, A. Boullier, E. Bour, Félix Bouvier, Pierre Boyé, P. Braun, P. Briquel, Ch.-S. Brentano, A. Cabasse, Tatan Catiche, Jean Chanteraine, P. Chenal, George Chepfer, Albert Cim, Claudel, Albert Collignon, Paul Damien. H. Dannreuther, L. Davillé, Albert Depréaux, J.-E. Delluc, Mathilde Dufour, E. Duvernoy, Fagus, J. Favier, D. Ferry, G. Flayeux, Fourier de Bacourt, J. Frœlich. G. Garnier, G. Gavet, Emile Gebhart, de l'Académie française, Louis Géhin, E. George, L. Germain, L. Gilbert, André Girodie, L. Godot, H. Grandcolas, G, Grillet, Ch. Guérin, Ch. Guyot, P. Helle, Henry-Désestangs, Chan Heurlin, E. Hinzelin, J. Houot, JeanJulien, F. Houzelle, RenéJoffroy, M. Knecht, Emile Krantz, H. de La Renommière, Ct Lalance, H. Le Pointe, L. Lévêque, E. de l'Escale-Darnauld, Ch. Maire, H. Maire, L. Margueri, Remy Marin, Alcide Marot, Alex. Martin. Eugène Martin, Martin, instituteur, H. Mengin, Paul Merlin, A. Mézières, de l'Académie française, P. Moret, Emile Moselly, L. Mundviller, Jeson Muneïe, G. Najean, Nancy, Emile Nicolas, Robert Parisot, M. Payard, A. Pelingre, Percival, René Perrout, G. Petit, Chr. Pfister, abbé Pierfitte, Alfred Pierrot, Dr Pillement, M. Pottecher, H. Poulet, B. Puton, Jean de Raon, Adr. Recouvreur, Jean de Rotomchamp, Charles Sadoul, H. Scheffler, Ch. Senil, Simpol, E. Stofflet, Jean Tanet, André Theuriet, de l'Académie française, Paul Thiaucourt, L. Thirion, Léon Tonnelier, Maurice Toussaint, Jacques Turbin, Gaston Varenne, Dr J. Voinot, Lucien Wiener, Pierre Xardel, R. Xardel, etc.

Collaborateurs artistiques

Léon Barotte, Henri Bergé, V. de Bouillé, E. Chepfer, Pierre Claudin, E. Cournault. G. Demeulve, P. Descelles, H. Dry, O. Fischer, E. Friant, Camille Gauthier, H, Grosjean, Jacques Gruber, Guillaume, L. Hestaux [illegible] Larteau, A. Lévy, E. Lombard, Alcide Marot, Paul Nicolas, Charles P[illegible] [illegible]ien Recouvreur, E. des Robert, Ch. Spindler, A. Uriot, G.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 05538 0672

